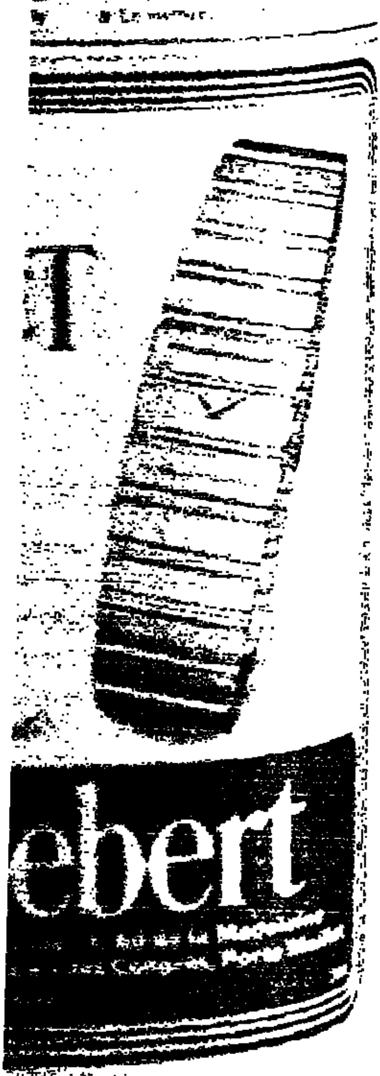
res de mai

L'ÉDUCATION :
ices au lycée

DOCUMENTS :
Europe à douze

E LA MUSIQUE :
ur en scène



DERNIÈRE ÉDITION

Le Monde

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – N° 12526 – 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — JEUDI 9 MAI 1985

LA COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE A STRASBOURG

Le président Reagan exalte l'avènement d'une « Europe européenne »

Nostalgie

Déjà l'histoire et pas encore la légende. Ces quarante ans qui nous séparent de la victoire sur le nazisme, on en mesure la véritable durée moins aux rides des vétérans, vieux pèlerins émus évoquant leur dangereuse jeunesse, qu'à l'arrivée des générations pour lesquelles Hitler est aussi mort que Tamerlan. Quand le Führer en manteau de cuir allait s'incliner sur la tombe de Napoléon, le futur premier ministre de la République française n'était pas né. Son collègue espagnol non plus. Si proche et pourtant si lointaine, la capitulation de Reims, fin d'un cauchemar terrifiant, conserve, derrière sa saveur de triomphe, un arrière-goût du désastre. Peut-on vraiment la célébrer dans la jubilation ?

Le 8 mai 1945, événement immense, marquait la fin d'un rêve d'asservissement du monde. Mais l'Europe, déjà saignée à blanc trente ans plus tôt, n'était plus qu'un grand cimetière dévasté. C'est seulement après le génocide qu'on libérait enfin les rares survivants des camps. Les plus lucides savaient déjà que l'alliance pour abattre la bête n'était pas une croisade mais une coalition entre deux inconciliables visions du monde et de l'avenir.

Avec une stupéfiante vitalité, l'Europe ruinée s'est redressée. Elle reste coupée en deux. L'Allemagne demeure divisée, et Berlin-Ouest, cet îlot d'Occident dont nul ne pouvait prévoir la survie, témoigne toujours de l'absurdité de ce déchirement. Au prix d'énormes pertes et d'un effort prodigieux, l'URSS a très largement contribué à la victoire. Elle a aussi imposé le communisme hors de ses frontières à des peuples qui n'en veulent toujours pas et oscillent entre la soumission atterrée de Prague et les vains sursauts d'espoir de Varsovie. Aujourd'hui, les festivités officielles sont bien plus amples à l'Est qu'à l'Ouest. Sans doute parce que le vieil hymne à la victoire sur le nazisme est le seul qu'on puisse encore chanter en chœur dans le « camp socialiste » avec quelque ferveur.

Réunies à Bonn, les puissances industrialisées, dont l'Allemagne occidentale et le Japon, viennent dans un communiqué de « déplorer la division de l'Europe » et de rappeler qu'elles « aspirent à un état de paix dans lequel le peuple allemand recouvrera son unité par libre autodétermination ». Pieux souhaits, rituelle prière qui monte vers un ciel vide. A vues humaines, il n'existe guère de chances qu'elle soit un jour exaucée. « Nous sommes fiers de ce que nos peuples soient libres », proclament les sept chefs d'Etat. Façon de dire que d'autres peuples ne le sont pas et de dénoncer un mal sans remède. Dans l'autre camp, on préfère ressusciter pour le combattre le dragon empaillé du nazisme et expliquer à la jeunesse que le capitalisme et l'impérialisme font à MM. Reagan et Kohl de petites moustaches rappelant l'ennemi glorieusement vaincu.

« Si Hitler avait envahi l'enfer, j'aurais eu des mots aimables pour le diable », disait Churchill, cité aujourd'hui par l'éditorial du « Times » de Londres. Sous l'outrance de ce bon mot, il posait, hélas ! le vrai problème. Toutes les congratulations des anciens vainqueurs l'ont laissé subsister. Dans un monde brisé, le 8 mai avive la nostalgie du triomphe commun qui fit oublier, mais pour un temps seulement, la douleur d'une fracture inguérissable.

(Lire nos informations page 3.)

Le président Reagan – venant de Madrid – devait s'adresser, ce mercredi 8 mai en début d'après midi, aux parlementaires européens, à Strasbourg, après avoir été l'hôte à déjeuner de M. Pierre Pflimlin, le président du Parlement européen. M. Reagan, qui avait été accueilli par M. Roland Dumas et dont la venue devait faire l'objet de plusieurs manifestations d'hostilité, avait l'intention d'annoncer dans son discours plusieurs propositions « pratiques » faites à l'URSS pour réduire les tensions, d'exalter l'avènement d'une « Europe européenne » *qui dépasse* « sa division artificielle » *actuelle, et de défendre une nouvelle fois son projet d'initiative de défense stratégique (IDS). Dans l'après midi, le chef de la Maison Blanche devait gagner Lisbonne pour une visite de deux jours au Portugal.*

De notre correspondant

Strasbourg. – Le projet de discours du président des États-Unis indique que la Maison Blanche a demandé à M. George Shultz, le secrétaire d'État, d'« *envisager de concert avec l'Union soviétique un vaste programme visant à résoudre les problèmes qui les séparent* ». Dans l'immédiat, M. Reagan propose à Moscou de prendre « *quatre mesures pratiques* » afin d'atténuer les tensions actuelles.

De leur côté, les membres de l'inter-groupe pour le désarmement nucléaire – composé d'écologistes, de travaillistes britanniques, de socialistes bénéluxiens et de communistes français – ont multiplié les tentatives pour ternir l'éclat de la visite du président américain, qui, pour de nombreux parlementaires, constitue l'événement de l'année. Les « pacifistes » de Strasbourg ont reçu le soutien de M. Bruno Kreisky, l'ex-chancelier autrichien, et de M. Jesse Jackson, candidat à l'investiture démocrate – à la dernière élection présidentielle, qui a jeté la confusion dans les rangs parlementaires en prenant à partie, mardi, au pied du mémorial du Struthof – contrairement à la tradition qui veut que l'intérieur des camps nazis soit réservé au recueillement, – la politique du président américain.

Finalement, le projet de discours de M. Reagan, dont la version définitive a été élaborée dans la nuit de mardi à mercredi, est moins dur à l'égard de l'Union soviétique que le texte initial recommandé par M. Pat Buchanan, le nouveau directeur des communications de la Maison Blanche.

MARCEL SCOTTO.

(Lire la suite page 4.)

UN MORT ET PLUSIEURS DIZAINES DE BLESSÉS

A Nouméa, de violents affrontements opposent partisans et adversaires de l'indépendance

Un jeune Mélanésien tué par balle, une soixantaine de blessés, parmi lesquels plusieurs enfants et des membres des forces de l'ordre, tel était mercredi 8 mai, en début d'après-midi (heure de Paris), le bilan provisoire des violents affrontements qui ont eu lieu tout au long de la journée à Nouméa entre des militants indépendantistes appartenant à la fraction la plus dure du FLNKS et plusieurs centaines de caldoches, auxquels s'étaient joints des Wallisiens et des Tahitiens appartenant au service d'ordre du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPRC). Les violences avaient commencé dans la matinée – dans la nuit de mardi à mercredi, heure métropolitaine – à la suite d'un rassemblement indépendantiste au centre de la ville.

Une ambulance militaire venant chercher des CRS blessés a été attaquée à coups de pierres et le médecin ainsi que deux infirmières ont été blessés.

Une perquisition a eu lieu au siège du FLNKS tandis que plusieurs Européens ont été interpellés à bord de voitures où ont été trouvées des armes et des grenades.

De notre correspondant

Nouméa. – Le chef-lieu et sa banlieue ont retrouvé ce mercredi 8 mai l'odeur acide des gaz lacrymogènes et connu de nouveau les détonations des grenades offensives et des coups de fusil. Pourtant rien ne laissait prévoir que ce 8 mai 1985 tournerait à l'émeute. Après une courte guerre de communiqués vengeurs avec le Rassemblement pour la Calédonie dans la République, en début de semaine, le Front de libération nationale kanake socialiste avait ajourné la manifestation de protestation contre l'installation d'une base stratégique qu'il avait initialement prévue et que M. Edgard Pisani avait interdite lundi soir.

Officiellement, les dirigeants indépendantistes estimaient ne pas avoir le temps d'organiser un vaste mouvement populaire. Ils avaient préféré reporter leur manifestation pacifiste au 8 juin. « *Nouméa sera noire de Canaques* », promettaient les militants du front. Officieusement, une réunion rassemblant toutes les composantes du FLNKS avait décidé, au terme d'une âpre discussion, de ne pas prendre le risque de se livrer à une provocation... *ou d'en provoquer une, en ce jour de* commémoration. De son côté, le RPCR avait appelé ses militants à rester « *vigilants* », tout en réaffirmant sa décision, prise à son congrès du 28 avril, d'empêcher toute manifestation indépendantiste à Nouméa. Quant au délégué du gouvernement, il avait donc mis tout le monde d'accord en décrétant qu'en vertu de l'état d'urgence toute manifestation non commémorative serait interdite.

Les notables s'étaient donc retrouvés, *mercredi matin*, face au monument aux morts pour la cérémonie rituelle. Après les dépôts de gerbes, ils avaient, comme d'habitude, engagé plusieurs apartés, conversant de l'actualité. Tout le monde semblait se préparer pour un paisible jour férié et ensoleillé.

Mais, à quelques centaines de mètres de là, sur la place des Cocotiers, au centre de la ville, s'étaient regroupés près de deux cents militants indépendantistes, membres du Palika (Parti de libération kanake), tendance la plus dure du FLNKS. Parmi eux, M. Hnalaine Uregeï et Mme Philomène Machoro – l'une des sœurs de l'ancien secrétaire général de l'Union calédonienne, tué le 11 janvier par un tireur d'élite de la gendarmerie nationale, – qui s'étaient montrés, mardi soir, les plus opposés à l'ajournement de la manifestation indépendantiste.

A 9 h 30 – il était 0 h 30, mardi, en métropole, – une compagnie de CRS se déployait autour de ces manifestants.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(Lire la suite page 6.)

RFA : Où commence l'album des souvenirs ?

I. – *Un Etat de l'après-guerre*

par MAREK HALTER

J'ai rencontré les Allemands, pour la première fois, à Varsovie, en 1939, j'avais trois ans.

Lorsque le fracas des bombes et le choc des maisons qui s'effondrent se furent enfin apaisés, les juifs purent entendre l'annonce de leur destin : « Judenrein » (1). Depuis, que l'on *tue un juif* à Anvers ou à Rome, à Vienne ou à Paris, ce sont ces mots de mon enfance que j'entends.

J'ai rencontré les Allemands pour la deuxième fois dans les années 60. En Allemagne, cette fois. Une Polonaise qui avait fui son pays et s'était installée à Cologne m'avait invité à exposer dans sa galerie. C'était Carnaval, l'Allemagne était triste alors, ivre de bière et de honte. Les hommes de quarante à cinquante ans vous imposaient les fantaisies d'une mémoire qui, immanquablement, avait balayé cinq années de leur vie, à moins qu'elle ne les eût obligeamment déplacés sur le front de l'Est. Leurs enfants, eux, pleuraient au récit de Varsovie, du ghetto, de la fuite en Union soviétique. L'Allemagne du boom économique peinait sous le poids de sa conscience malheureuse.

Vingt ans après, me voici de *retour en Allemagne*. De Strasbourg à Heidelberg, à peine note-t-on l'existence d'une frontière : même amabilité des gens, des paysages, des villes. « *Normal* », me dit, badin, le baron Putlitz, *président de la* fameuse université : « *Nous sommes les Sudistes de l'Allemagne, les Latins de l'Europe du Nord.* »

On s'exprime couramment en français ou en anglais dans les milieux intellectuels, mais mes amis insistent pour que, en public, je m'adresse aux Allemands en yiddish. « *Mais si, nous comprenons* », disent-ils. Et de fait, à condition d'éviter les hébraïsmes, et d'en aligner la syntaxe sur le modèle allemand, le yiddish peut s'apparenter à l'un des multiples dialectes qui parcourent ce pays ultra-décentralisé. A l'université, aux journalistes de la radio et de la télévision, j'annonce donc que cette langue grâce à laquelle nous communiquons s'appelle le « *yiddish* », qu'elle est née ici-même, sur le sol germanique, il y a plus de mille ans ; que Kant et Goethe y puisèrent la manne de leurs recherches linguistiques ou littéraires et que, née du besoin de résister à un monde hostile et de s'en préserver, cette langue, issue de *l'allemand*, s'est *enrichie* au cours des siècles, développée et répandue à travers le monde au point de créer une culture effervescente dans laquelle vivaient près de dix millions *d'êtres, jusqu'en 1939*. Anéantie avec ceux qui la pratiquaient, cette langue n'existe plus aujourd'hui que pour quelques milliers de personnes âgées, quelques hommes et femmes *plus jeunes et*, étrangement, mais à leur insu, pour les Allemands eux-mêmes.

A Tübingen, dans cette université qui conserve religieusement le souvenir de Kepler, Hölderlin, Hegel, un soir, à la fin d'une conférence, une jeune étudiante s'approcha : « *C'est la part juive de l'âme allemande que j'ai cru découvrir en moi en vous écoutant* », dit-elle.

Quarante ans après, les Allemands et les juifs auraient-ils quelque chose à se dire... quelque chose en plus ?

Quelque part sur l'autoroute Stuttgart-Munich, une flèche indique à droite Dachau, à gauche Nuremberg. Mon compagnon de voyage, un jeune Allemand, poursuit la conversation. Je ne l'écoute plus, je suis saisi, bloqué.

C'est en 1979 que les Allemands ont, pour la première fois – et collectivement, – pris conscience de la *réalité des camps de la mort*. C'est par la grâce d'un feuilleton télévisé américain, *Holocauste*, qu'ils en ont vu, pour la première fois, une représentation : « *L'Allemagne entière devant son poste. Un électrochoc* », m'a-t-on affirmé.

Six ans plus tard, si la jeune Allemagne évoque assez librement le passé, le passé national-socialiste – ici on ne dit pas nazi, – c'est pour le reléguer dans la préhistoire.

(1) Un pays sans juifs.

(Lire la suite page 3.)

Le Festival de Cannes

Pages 7 à 14

- Le grand spectacle *du cinéma*, par PHILIPPE BOGGIO.
- L'Amérique sur la *Croisette*, par JEAN-FRANÇOIS LACAN.
- *Le Japon*, par HERVÉ GUIBERT.
- « Le Thé au harem *d'Archimède* », vu par CLAUDE CHABROL.
- « Bande à part », la chronique de DANIEL TOSCAN DU PLANTIER.

et le programme complet des projections

AU JOUR LE JOUR

Buste

La République va changer de buste ! Les Français, consultés par sondage, viennent de se prononcer à une forte majorité pour que l'on donne désormais à Marianne le visage de Catherine Deneuve. L'actrice a été préférée à sept autres femmes célèbres dont, par courtoisie, il vaudrait mieux taire les noms.

Adieu donc Marianne-Brigitte Bardot en plâtre qui orniez si joliment les mairies de France ! Après BB, témoin des temps d'euphorie, le choix de Catherine Deneuve représente à l'évidence un retour au classicisme, la femme-femme succédant au « sex-symbol ».

C'est la face esthétique du recentrage.

BRUNO FRAPPAT.

LIRE

débats

La crise de l'UNESCO

Le conseil exécutif de l'UNESCO se réunit le 9 mai à Paris. A cette occasion, Alexander King, président du Club de Rome défend l'institution, victime de la mollesse des Etats membres à son égard. Pour Marie-Claude Smouts, les attaques contre son président ne doivent pas masquer la grande espérance de coopération universelle qui féconde toujours l'Organisation.

Des objectifs mieux ciblés

Les Etats membres de l'UNESCO ont-ils bien répondu à la grande espérance d'un progrès commun dans l'éducation, la science et la culture ?

par ALEXANDER KING (*)

TOUT ce qui touche la conscience de l'humanité rend sensible le Club de Rome (1). C'est pourquoi la crise de l'UNESCO le concerne. Notre position s'appuie sur la consultation, patiemment poursuivie au cours des derniers mois, de nombreux membres des communautés scientifiques, intellectuelles et spirituelles des cinq continents. Elle tient compte, aussi, du souci d'efficacité qui doit caractériser toute action en un temps où les difficultés économiques amenuisent les ressources financières.

En premier lieu, nous devons rappeler avec force le besoin unanimement exprimé d'une institution chargée de l'*étude universelle* de l'éducation, de la science et de la culture. Si l'UNESCO n'existait pas, il faudrait procéder à sa fondation. *Les gouvernements doivent être conscients de cette poussée des forces morales de leurs élites et inspirer leur action.*

La crise de l'UNESCO coïncide avec une métamorphose de l'homme. Les nouvelles technologies bouleversent les conditions de vie, le contenu et les équilibres du travail, les habitudes de consommation, les liens d'interdépendance entre les nations, les mœurs et les cultures. L'éducation ne sait plus comment transmettre une connaissance devenue pléthorique et instable. Les ressources primaires se heurtent aux limites d'un monde fini. La nature doit être protégée contre la surpuissance de l'homme. La dépendance alimentaire se généralise.

Sans participer à leur création, les trois quarts de la population mondiale sont inondés par les conquêtes techniques dont on ne voit pas si elles sont conduites pour le bien des hommes ou sous l'effet d'une fatalité incontrôlée. La biologie et la médecine ne savent plus se situer devant la vie et devant la mort. Les réseaux d'information installent de nouvelles solidarités et, peut-être, de nouvelles dépendances.

L'adaptation à ces séismes n'est pas trouvée. Qui peut douter de la nécessité de son étude sous un éclairage universel ? A des questions de cette ampleur, qui peut espérer voir naître les réponses philosophiques et les solutions pratiques dans l'isolement des égoïsmes nationaux ou régionaux ? L'hétérogénéité des situations économiques est un fait ; la diversité des cultures doit être respectée. Le dialogue sera donc inévitablement difficile, dur, chargé d'antagonismes. Mais comment *marcher vers la paix* sans la libre expression et le débat sur ces antagonismes et sans la réduction ultime de certaines inégalités excessives ?

Avec le concours de tous les Etats

Dans un monde radicalement changé, quarante ans après sa fondation, l'UNESCO doit être repensée dans ses priorités, ses modes de fonctionnement et ses structures, dans le respect des idées-forces qui président à l'effort des Nations unies. Sa crise ne peut être qu'une transition vers des objectifs mieux ciblés et vers une dotation de moyens revitalisée.

L'étude de la renaissance de l'Organisation doit se faire avec le concours de tous les Etats, dans la sérénité qu'impose l'importance de la mission, en consultation et en accord avec les communautés scientifiques, intellectuelles et spirituelles, à l'écart du venin de toute personnalisation des problèmes. Il faut, immédiatement, calmer le jeu en proclamant la volonté de construire un avenir et consacrer les deux prochaines années à la préparation des réformes, nécessaires, fondamentales. Le prochain directeur général, nommé en 1987, devra disposer d'une pleine autorité pour relancer l'Organisation dans les nouvelles voies qui auront été définies.

Mais la crise appelle, avant tout, une réflexion sur le comportement des Etats membres et sur la participation des institutions qui, dans tous les pays, sont associées à l'effort de l'UNESCO. Car l'Organisation *n'est rien en elle-même.* Son budget est et doit rester ridiculement faible par rapport aux *objectifs. L'UNESCO ne peut agir que par excitation et par amplification des mouvements opérés par d'autres qu'elle-même.*

Elle n'est pas faite pour creuser des puits ni ouvrir des écoles, mais pour obtenir des gouvernements, des administrations et des ONG (2) leur engagement dans l'élaboration des réponses aux problèmes du monde, dans l'échange des nouvelles connaissances et dans le lancement d'opérations de développement.

Par leur comportement, par le mode de désignation de leurs représentants aux niveaux critiques d'intervention, dans leurs apports au dialogue universel, par la qualité de leurs prestations, les Etats membres ont-ils répondu à l'immense espérance d'un progrès commun dans l'éducation, la science et la culture ? Ont-ils suffisamment délégué aux hommes de pensée et de création le soin d'orienter l'organisme ? Rien ne sera obtenu sans une amélioration radicale de cette participation à la vie de l'institution. Cela fait partie, aussi, des réformes à prévoir. En cela, cet appel du Club de Rome s'adresse aux gouvernements, comme à tous les hommes de bonne volonté.

(*) Président du Club de Rome.

(1) Fondée par Aurelio Peccei, en 1968, et qui fut rendu célèbre par le rapport qu'il commanda au Massachusetts Institute of Technology, publié en 1972 sous le titre français *Halte à la croissance ?* (Editions Fayard).

(2) ONG : organisations non gouvernementales, notamment le Conseil international des unions scientifiques, le Conseil international de la philosophie et des sciences humaines.

Déserter l'arène ?

C'est l'avenir des relations Nord-Sud qui est au cœur des affrontements d'aujourd'hui

par MARIE-CLAUDE SMOUTS (*)

DU débat passionné sur l'UNESCO, l'opinion a retenu trois choses : sa gestion est une gabegie éhontée, son directeur général est un autocrate prévaricateur, l'UNESCO cherche à étouffer la liberté de l'information et sert *uniquement les intérêts soviétiques.* Ainsi la décision des Etats-Unis de quitter l'*UNESCO se* trouve-t-elle justifiée. CQFD.

Si ces affirmations, dans leur simplisme, étaient tout à fait exactes, la crise de l'UNESCO serait, paradoxalement, moins inquiétante : que des réformes sérieuses soient entreprises, qu'un plus grand contrôle soit *exercé sur le directeur général, que* les Occidentaux arrivent à convaincre le tiers-monde de ne pas s'allier à l'URSS pour faire adopter des programmes contestables, et les griefs américains tomberaient, la crise n'aurait plus d'objet. Or, précisément, sur ces trois points, le changement est en cours. Il avait commencé avant le retrait des Etats-Unis et va dans le sens des exigences occidentales. Mais cela n'a rien entamé de la détermination américaine.

Sur la gestion d'abord. Personne ne pourrait nier les « dysfonctionnements » de l'UNESCO tenant à l'incurie de nombreux fonctionnaires, *au chevauchement des programmes,* à certains comportements autoritaires du directeur général. Pour remédier aux vices de fonctionnement les plus criants, dès 1983 un plan de réforme à moyen terme avait été adopté par la conférence générale. *En mai 1984, sur proposition fran*çaise, un comité temporaire avait été formé au sein du conseil exécutif pour étudier toute une série de mesures destinées à améliorer le fonctionnement *de l'Organisation.* M. M'Bow, de son côté, a constitué plusieurs groupes de travail chargés d'analyser les besoins véritables en personnel et d'étudier la restructuration des services du secrétariat. Mais isoler le directeur général et *l'acculer à la paranoïa n'est pas le* meilleur moyen d'obtenir les réformes que l'on prétend souhaiter si ardemment. Le processus demande au contraire un dialogue permanent des Etats avec le chef du secrétariat.

Un front idéologique ?

La personnalisation excessive de la crise cache les enjeux véritables. Les représentants du tiers-monde ne s'y sont pas trompés. Un moment ébranlés, ils se sont regroupés pour faire bloc autour du directeur général (1), car ce qui est au cœur du problème, ce n'est pas la gestion de l'UNESCO et pas davantage la rivalité Est-Ouest, mais bien l'avenir des relations Nord-Sud. Le 15 octobre 1984, la représentante des Etats-Unis à l'UNESCO écrivait aux membres du conseil exécutif : *« Même si l'UNESCO devenait subitement un modèle parfait d'efficacité en matière d'administration, de gestion et de personnel, cela ne serait pas en soi suffisant. L'UNESCO doit faire les choses bien, mais elle doit faire aussi ce qu'il convient de faire. »*

Qu'est-ce à dire ? Les États-Unis présentent l'UNESCO comme « un *front idéologique de lutte systématique contre les intérêts et les valeurs, voire la survie du monde libre* » (2). Si l'affirmation était exacte, il y aurait lieu, en effet, de s'émouvoir. Or la vérité est tout autre. Le financement des « programmes controversés » par les Occidentaux représente au maximum 4,26 % du financement de l'ensemble des programmes et 2,60 % du buget total de *l'UNESCO (programmes plus dé*penses administratives) pour 1984-1985 (3).

En outre, sur le fond, l'Occident a remporté bien des victoires. Contrairement à ce qui est *laissé entendre* – et que l'on pouvait craindre un moment – aucun texte, aucune résolution de l'UNESCO concernant le Nouvel Ordre mondial de l'information et de la communication (NOMIC) n'est venu limiter le droit pour les journalistes et les organes de presse de définir eux-mêmes les règles de leur profession. Au terme de quatre ans de débats, le texte adopté en 1980 sur le NOMIC a été un compromis dans lequel les Occidentaux sauvaient ce qui leur paraissait essentiel.

Révision

De la même façon, les programmes sur le désarmement, qui, à l'origine, correspondaient exactement à la vision soviétique, ont été révisés et sont en train d'être édulcorés, au point que l'URSS ne les défend plus avec le même acharnement et cherche à continuer l'offensive sur d'autres terrains.

Sous prétexte que la bataille existe, faut-il *déserter l'arène puis la* détruire ? Sur les besoins des pays en développement en matière de technologie de communication, les rapports entre le développement et la course aux armements, sur la conception de la personne dans les civilisations non chrétiennes, l'alphabétisation dans le tiers-monde, faut-il refuser d'écouter ce qu'ont à dire ceux qui représentent ensemble la majorité de la population, de la superficie et des produits de base sur la planète ?

(*) Maître de recherche au CNRS, Centre d'études et de recherches internationales.

(1) *Le préavis de retrait déposé par* Singapour s'explique par des raisons purement conjoncturelles. *Il* est abusif d'en tirer des conclusions s'appliquant aux autres délégations du tiers-monde.

(2) Mme J. Gérard, *le Monde*, 1er janvier 1985.

(3) Chiffres calculés par la commission nationale de la France pour l'UNESCO.

LU

« Le Sens de la durée », d'Henri Guitton

Contre une civilisation de l'éphémère

LES uns trouveront irritant, d'autres rassurant, que l'*auteur de ce livre sur les* maux présents de l'humanité ne *paraisse pas plus pressé* : Henri Guitton, loin de se précipiter sur des « horizons » proches, voit dans le vingt et unième siècle *« une longue occasion de bâtir autrement une civilisation ».*

Voilà bien un demi-siècle que la prospective est censée éclairer l'avenir de la cité, mais on ne saurait dire qu'elle y est parvenue. Bon gré mal gré, nous travaillons à la petite semaine, et si j'emploie cette expression populaire, c'est *précisément pour op*poser l'étroitesse temporelle de *nos calculs à un sens de la durée* où Henri Guitton voit la véritable *mesure des évolutions humaines* et le seul cadre efficace dans le*quel nous devrions les prévoir* pour les mieux guider.

Or, cette défiance du court terme n'est point la tendance la plus répandue. Elle est tout à fait ignorée (« tout, tout de suite ! ») des foules revendicatrices et absente des atmosphères électorales. Et l'on n'aperçoit guère qu'elle ait une grande place dans la recherche et dans la prévision économique elles-mêmes. Ainsi en matière d'énergie, et à propos de cette construction du monde que le dernier demi-siècle a édifiée sur le pétrole. *« L'ordre que nous avons cru bâtir ne peut satisfaire indéfiniment aux impératifs de la durée. »* Le recours à des énergies de « basse entropie », celles qui se renouvellent *et perdurent* dans l'ordre providentiel de la création – comme *c'est le cas de l'énergie solaire* – nous aiderait au contraire à sortir d'un âge industriel marqué par l'imprévision.

Le sens de la durée aiderait aussi à résoudre les problèmes *posés par le travail des* hommes : travail et non-travail, *plein emploi et chômage, temps* libre et loisirs, part du travail fé*minin dans l'activité productrice* de la nation, travailleurs immi*grés et sensibilité raciste*... Tous ces thèmes sont persuasivement *éclairés par un économiste qui,* à ma connaissance, a plus réfléchi *à son art qu'il n'a cherché,* dans les antichambres fiévreuses du *pouvoir, à l'« appliquer ».* Réflexion qui n'est pourtant point d'un *solitaire : Henri Guitton* participe chaque semaine, sur des sujets qui engagent *nos destins,* aux débats qui suivent les communications faites par des hommes sages et libres devant l'Académie des sciences morales et politiques, et la revue homonyme qui *publie* exposés et discussions lui est une précieuse référence.

Il en résulte une philosophie point si passéiste que l'environnement académique le laisserait *supposer.* Cette critique d'une *« civilisation de l'éphémère »*, d'une politique d'action limitée à de petits rajustements, n'est pas une invitation à retourner sur nos pas et à nier cette irréversibilité de l'histoire qui, au-delà des fameux « cycles » répétés chers aux penseurs du dix-neuvième siècle, commande en vérité le monde. Il est temps de « penser autrement » et de reconnaître que, dans le déroulement de l'existence des sociétés, *« la durée est bien autre chose qu'une totalité d'instants ».*

MAURICE LE LANNOU.

★ LE SENS DE LA DURÉE, d'Henri Guitton, Calmann-Lévy (coll. « Liberté de l'esprit »), 1985, 127 pages, 110 F.

COURRIER DES LECTEURS

Une lettre de Claude Mauriac

Un homme, Roland Agret, se sachant injustement accusé et *condamné,* lutte depuis quinze *ans,* parfois au péril de sa vie et au prix *de son intégrité physique,* pour faire reconnaître son innocence.

Libéré après sept années, il ne se tait pas ni ne cherche à se faire oublier, comme il n'eût pas manqué de le faire s'il eût été, si peu que ce fût, coupable, mais il continue son combat, jusqu'à ce qu'il obtienne la cassation du jugement de Nîmes (qui l'avait condamné, en 1973, à quinze années de réclusion criminelle) et sa comparution, à Lyon, devant une nouvelle cour d'assises.

C'est lui, Roland Agret, qui a exigé de la justice de son pays, et *fini par obtenir d'elle,* d'être une nouvelle fois assis au banc des accusés pour qu'*elle* efface l'*iniquité* du premier jugement et lui rende son honneur.

Après quatre jours de débats, aux dernières heures desquels, après avoir enfin témoigné, j'ai assisté, Roland Agret, défendu par Me Bermann et par ses incessantes interventions personnelles (dont j'ai pu entendre la dernière, bouleversante), est acquitté.

Dès lors, la phrase qu'avait cru pouvoir prononcer l'avocat général, M. Dufour, bien qu'il ait abandonné l'accusation : *« Depuis 1970, la justice a été bafouée par vous... »*, phrase qui après un tel combat, dans de telles circonstances, avait étonné, devient intolérable.

Laissant le dernier mot à l'accusa*tion*, c'est sur cette déclaration *que* s'achève pourtant le compte rendu *anonyme du procès de Lyon qu'a* publié *le Monde* dans son numéro du 27 avril. Laissez-moi vous dire combien j'en ai été blessé, ainsi que tous les amis de Roland Agret et tous ceux, innombrables, qui n'ont cessé dans cette affaire de garder leur confiance en la justice, bafouée en 1973 et enfin rendue en 1985.

Un plan cadastral...

Un joli dessin frappant davantage l'imagination que tous les beaux discours, je suggère que M. Pisani nous fasse parvenir le plan cadastral de la Nouvelle-Calédonie sans autre commentaire que l'origine des propriétaires de « parcelles » et la nature de ces parcelles. Je suis convaincu que les véritables causes du drame qui se noue là-bas apparaîtront, dès lors, clairement aux plus naïfs de nos concitoyens.

ROGER CODOU
(Villemomble.)

Frédéric de Prusse et Pierre le Grand

Un de nos lecteurs, qui préfère conserver l'anonymat, nous écrit à propos des réactions suscitées par l'émission « La guerre en face », de FR3 :

La démarche de l'ambassade de l'URSS auprès du Quai d'Orsay et auprès du PDG de FR3 (*le Monde* du 20 avril) et les réactions des médias soviétiques (*le Monde* daté 21-22 avril) confirment l'incompréhension qui a longtemps séparé les mentalités de l'Europe occidentale et celles de l'Europe orientale sur le comportement de leurs autorités respectives.

On peut citer, à titre documentaire, les propos que tint, il y aura bientôt trois siècles, Pierre le Grand à l'adresse de Frédéric Ier de Prusse, lors de son passage à Berlin :

« Je vous prierai (...) de me faire » voir comment en Europe on s'y » prend pour certains actes que l'on » exécute fort mal chez moi ; et » pour commencer par un point très » nécessaire, daignez faire pendre » quelqu'un dès demain, afin que je » sache comment vos bourreaux s'y » prennent. » Frédéric Ier, aussi embarrassé que surpris de cette demande, répondit qu'il allait s'informer auprès des tribunaux s'il y avait quelque criminel condamné à ce supplice... « Comment, repartit » Pierre, est-ce que vous n'êtes pas » le maître de faire pendre qui bon » vous semble ? – Nous sommes » ici, reprit Frédéric, dans les cer» cles de l'Empire ; et l'Europe a » des lois que nous sommes obligés » de suivre. – Eh bien, prenez un de » mes moujiks et faites-le pendre, » celui que vous voudrez. – Les lois » dont je vous ai parlé concernent » les étrangers, aussi bien que nos » sujets ! – Vous n'êtes donc pas roi » ici ? Vous n'êtes pas le maître ? – » Les souverains ont bien la souve» raineté dans l'Empire comme ail» leurs : mais ils ne l'ont que selon » les lois. » Pierre eut beaucoup de peine à se rendre, et trouva que cet état de choses était fort déplaisant. »

(Dieudonné Thiébault, *Mes souvenirs de vingt ans de séjour à Berlin*, Paris, an XIII (1805), t. II, pages 8 et 9.)

Qui n'aurait cru qu'il y avait eu un certain changement depuis l'époque des tsars ?

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société :
cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

étranger

L'ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR LE NAZISME

Les alliés de la seconde guerre mondiale célèbrent – ce mercredi 8 mai en Occident, le jeudi 9 mai dans le bloc soviétique – le quarantième anniversaire de la fin de la guerre. Mais l'ampleur des cérémonies officielles et les thèmes développés à cette occasion varient ici et là. Pour les Occidentaux, la discrétion reste à l'ordre du jour, et, s'il *n'est pas question d'oublier, il est évident que le danger nazi n'est plus d'actualité.*

Dans les capitales de l'Europe de l'Est, la commémoration de la victoire revêt une tout autre ampleur, et il convient d'actualiser *« les leçons de la guerre »* et d'exalter le rôle de l'armée rouge dans la défaite de l'Axe.

C'est aux Etats-Unis que la célébration de la victoire – *pour laquelle plus d'un million d'Américains* ont péri – est la plus modeste. A New-York, l'anniversaire a même été éclipsé par un défilé d'anciens combattants du Vietnam. Dans toute la presse américaine, en fait, la « couverture » du quarantième anniversaire de la victoire est infiniment réduite par rapport à l'évocation du dixième anniversaire de la chute de Saigon. De façon significative, l'*International Herald Tribune* consacre, ce mercredi, une page à célébrer le vingtième anniversaire de l'incident du golfe du Tonkin, qui avait été utilisé par le président Johnson pour renforcer considérablement l'engagement américain au Vietnam et dont tout indique qu'il n'eut jamais lieu.

A Bonn, l'anniversaire de la défaite de Hitler devait être marqué, ce mercredi, par une allocution du président de la République fédérale, M. Richard von Weizsäcker, devant le Bundestag. Le soir, un service œcuménique devait également être célébré à la cathédrale de Cologne, qui avait été durement touchée lors des bombardements de la fin de la guerre. Ces cérémonies n'ont pas échappé toutefois à une *certaine politisation*. Les Verts ont annoncé qu'il ne participeraient pas à la séance solennelle du Bundestag pour protester contre la visite du président Ronald Reagan au cimetière militaire allemand de Bitburg. La veille, le Parti social-démocrate avait organisé à Nuremberg sa propre manifestation sur le thème de la paix.

LA RÉUNION SUR LA « PAIX » ORGANISÉE PAR LE SPD A NUREMBERG

Villes martyres et récupération politique

De notre envoyé spécial

Nuremberg. – Varsovie, Oradour-sur-Glane, Stalingrad, Coventry, Lidice, Villeneuve-d'Asq, Cologne, Minsk, Auschwitz, Léningrad : villes martyres, villes symboles des souffrances infligées au cours d'une guerre qui n'a pas épargné les populations civiles, symboles aussi, aujourd'hui, de la foi dans l'avenir. Pouvait-on rêver « plateau » plus évocateur que les représentants de ces cités rassemblées mardi 7 mai à Nuremberg, *l'ancien temple du nazisme*, siège après la guerre du tribunal qui a jugé les crimes de guerre nazis, pour évoquer, main dans la main, le quarantième anniversaire du 8 mai 1945 ?

A quelques pas du centre des congrès où se déroulait la manifestation, l'immense amphithéâtre du champ du Zeppelin, d'où Hitler haranguait les foules du IIIe Reich, est maintenant à l'abandon, les herbes folles ont envahi les gradins dont les colonnes grecques ont été depuis longtemps arrachées. La célèbre tribune pend maintenant dans le vide, au milieu de tessons de bouteille et de détritus divers.

Les représentants des villes martyres avaient répondu à l'invitation du Parti social-démocrate allemand pour participer à une *« conversation de paix »*. Il s'agissait, a rappelé le vice-président du SPD, M. Johannes Rau, qui défend dimanche prochain dans des élections difficiles la majorité absolue que détient son parti au Parlement de Rhénanie du Nord-Westphalie, de marquer la volonté commune des Européens de ne pas passer sous silence la terreur que le national-socialisme a fait régner sur l'Europe pendant six ans. L'ombre de la polémique provoquée par la visite du président Reagan au cimetière militaire allemand de Bitburg planait *quelque part dans la salle, de même que l'opposition* du Parti social-démocrate à l'implantation des missiles Pershing-II américains en RFA et à l'initiative de défense stratégique des américains.

Prenant le contrepied des thèses défendues par le chancelier Kohl, le président du Parti social-démocrate, l'ex-chancelier Willy Brandt, a situé d'emblée le ton que les responsables du parti souhaitaient donner à leur célébration de la capitulation. *« Ce n'est pas au nom des Allemands que l'horreur a été accomplie, mais par les Allemands. Qui se refuse de voir la vérité en face doit se taire. »* Accusant certains de vouloir absoudre les crimes du nazisme au nom d'un anticommunisme primaire, qui cherche à mettre *sur le même pied Auschwitz et les réfugiés des* anciens territoires allemands de l'est, le père de l'Ostpolitik allemande a appelé à jeter les bases *d'une nouvelle politique de paix basée sur la* coexistence entre les deux blocs et la fin de la course aux armements. *« Nous avons besoin maintenant d'une nouvelle phase de cette politique Est-Ouest. (...) Le Parti social-démocrate va se battre maintenant, dans la deuxième moitié des années 80, afin d'obtenir une majorité pour une nouvelle phase de la politique de paix »*, a-t-il dit.

« Ni haine, ni oubli »

La sérénité de la rencontre a quelque peu souffert de la politisation des débats, au cours desquels l'ensemble des orateurs allemands ont *dénoncé l'attitude des Etats-Unis et de l'actuel* gouvernement allemand, tandis que les représentants des villes de l'Est étaient essentielle*ment venus dans le but de marteler une nou*velle fois la propagande officielle de leurs régimes.

Dans ce contexte, ceux des deux villes françaises *d'Oradour et de Villeneuve-d'Asq* semblaient détonner quelque peu. Invité personnel de Willy Brandt, Robert Hébras, l'un des sept rescapés d'Oradour, a lu un message tout simple : *« En tant que témoin, j'aimerais,* a-t-il dit, *exprimer le désir profond des Français de vivre en paix. De tels affrontements entre les nations ne doivent plus jamais se renouveler, il ne s'agit pas d'oublier, mais de tirer la leçon. Notre devise est : ni haine, ni oubli. »* Tel était également à peu près le sens du témoignage apporté par le premier adjoint au maire de la municipalité socialiste de Villeneuve-d'Asq Jean-Michel Stievenard, *en souvenir de la tuerie du 2 avril 1944*, au cours de laquelle quatre-vingt-six hommes avaient été froidement assassinés par un bataillon SS lâché sur la petite ville d'Asq..

Tout en rappelant les souffrances endurées par sa ville au cours des combats de la seconde guerre mondiale, l'adjoint au maire de Volgograd (l'ex-Stalingrad), a en revanche insisté, *comme la plupart de ses collègues de l'Est, sur* la politique de pais de l'Union soviétique et dénoncé la recherche par les Etats-Unis d'une supériorité militaire *« pour qu'on détruise l'ordre qui a prévalu »*.

Dans cette ville de Nuremberg, elle-même détruite presque à 100 % lors des bombardements de la fin de la guerre, et où une nouvelle *synagogue vient tout juste d'être inaugurée* l'année dernière, était-il possible d'éviter cettte politisation ? Plus que tous les discours officiels qui ont marqué ce quarantième anniversaire de la capitulation allemande dans tous les pays d'Europe et du monde, cette réunion a eu le mérite au moins de montrer que la bonne volonté a elle seule ne permettrait pas d'éviter le renouvellement *des tragédies du passé, que* chacune de ces villes symbolisait.

HENRI DE BRESSON.

RFA : où commence l'album des souvenirs ?

(Suite de la première page.)

Dans le dossier qu'il m'a adressé, Heinrich Böll, prix Nobel de littérature, déclare : *« Nous ne sommes pas le IIIe Reich, mais la République fédérale d'Allemagne. Un Etat pas plus vieux que l'Etat d'Israël. Nous sommes un nouvel Etat de l'après-guerre. »* Et, en écho à l'écrivain de gauche, le chancelier Kohl, lors de son récent séjour en Israël : *« Je ne suis pas responsable des crimes du national-socialisme : j'avais quinze ans à la fin de la guerre. »* A l'exception des juifs et des intellectuels, le public allemand a généralement bien accueilli les propos tenus par le chancelier en ce lieu privilégié et applaudi au rejet de cette part de soi dont chaque Allemand se sent à la fois l'héritier et la victime. De même, la coalition gouvernementale ne vient-elle pas, après de longs débats, de banaliser le projet de loi déposé par les socialistes, qui autorise des poursuites contre quiconque mettrait en doute les crimes commis par le national-socialisme, en y ajoutant ce petit mot, *« ou d'autres? »*.

Mais à l'approche du quarantième anniversaire de la victoire des lliés sur le nazisme et des nombreuses manifestations commémoratives à travers le monde, l'Allemagne a été prise de vertige. Il lui devenait désormais impossible de fuir le débat sur la nature du 8 mai 1945 : libération ou capitulation ?

« Pour ma part, le 8 mai 1945 fut le plus beau jour de ma vie », me dit l'ancien chancelier Willy Brandt. Il était alors en Norvège, où il venait de prendre part à la lutte contre les nazis.

En revanche, la plupart des Allemands ne distinguent pas clairement la différence entre la chute du IIIe Reich et la défaite de l'Allemagne. Et les photos qui réapparaissent à la une des journaux aussi différents que *Die Welt* (Springer) et *Die Zeit* (libéral) confortent cette confusion. On y voit, en effet, le bombardement de Dresde, les violences des soldats soviétiques contre la population civile, des camps de prisonniers allemands en haillons, des hordes d'enfants affamés au pied d'un char américain... Le fameux hebdomadaire *Der Spiegel* exprime, en somme, le sentiment de l'Allemagne profonde en écrivant, non sans amertume : *« Laissons ceux qui ont gagné la guerre fêter leur victoire. Nous, nous suivrons ces festivités de loin, sans y prendre part. Pas plus que nous n'avons participé à l'anniversaire du débarquement en Normandie. »*

Pour s'échapper du banc des accusés, les Allemands se mettent à contempler leurs propres malheurs, comme ils n'avaient jamais osé le faire auparavant. La presse, l'édition publient de multiples témoignages et des récits sur la vie et la misère des Allemands au temps du IIIe Reich, à la fin de la guerre, dans les années 44-45. *« Impossible de décrire la terreur qui régnait alors en Allemagne »*, me dit un ancien combattant.

Soudain, après quarante ans d'oubli, on sort du placard l'album de famille, photos de soldats en uniforme sous l'Arc de triomphe de Paris, au pied du Colisée à Rome, devant la cathédrale de Prague. Plusieurs journaux reproduisent la photo du prix Nobel Heinrich Böll, souriant entre ses deux frères, tous trois en uniforme de la Wehrmacht. *« En permission dans l'appartement de leurs parents »*, dit la légende.

« La guerre, c'est la guerre »

Lentement, à travers le déballage du 8 mai, une idée se fait jour, et qui plaît aux Allemands : la guerre, c'est la guerre, on souffre, on tue, on meurt. Des deux côtés. C'est normal. *« Nous ne sommes pas un peuple exceptionnel »*, me dit, non sans agressivité, Wolfgang Gensheimer, jeune auteur d'un livre sur Otto Weininger. *« Les Soviétiques ont bien accepté Staline, les Français Pétain, les Américains McCarthy. Les Français ont torturé en Algérie, les Belges au Congo, les Américains au Vietnam. Les Israéliens, eux-mêmes, ne font-ils pas une sale guerre au Liban depuis trois ans ? »* Et de son côté, Rudolf Augstein, le directeur de *Der Spiegel*, de conclure, un peu vite peut-être : *« Il y a en chaque homme un criminel de guerre en puissance. »* Encore cette tentation de banaliser le passé.

Quelques jours plus tard, à Berlin, je lis sur le mur le symptôme de cette normalité à laquelle les Allemands aspirent tant. Hier encore, masse de béton gris et nu, objet de crainte, de haine et de fantasmes, symbole de la coupure qui traverse le pays, la ville, les consciences, le fameux mur, aujourd'hui, n'existe plus. Il est bariolé de couleurs, couvert de graffitis, de messages d'amour. C'est une bande dessinée, un dazibao, une œuvre d'art... C'est le métro new-yorkais. On le traverse par les ondes de la radio et de la télévision, on le contourne par l'argent, on le désacralise, on le saute.

Le soir même, à deux pas de la célèbre artère, le Kurfürstendamm, lorsque Klaus Wagenbach, l'éditeur de Ulrike Meinhof, reprend à son compte cette idée de Böll sur l'Allemagne, *« Etat d'après-guerre »*, j'explose : *« Prétendriez-vous arrêter l'histoire à l'heure qui vous convient ? Si l'Allemagne n'est pas plus vieille que l'acte de fondation du 8 mai 1949, que faites-vous des Thomas Mann, Berthold Brecht, Max Ernst, Theodor Adorno, Herbert Marcus, Ernst Lubisch, Fritz Lang et tant d'autres ? »*

Pourquoi quarante ans ?

A Hambourg, qui compte plus de ponts que Venise, et se flatte de n'avoir jamais reçu Hitler, le cinéaste Eberhard Fechner comprend ma colère : *« Les Allemands sont impatients, et c'est légitime »*, me dit le réalisateur du *Procès de Maidanek*. *« Quarante ans, c'est le temps de faire un homme, et nos jeunes hommes ne reculent plus devant l'horreur du passé. En réalité, je crois qu'ils l'oublient. Et peut-être l'oubli est-il naturel, nécessaire à la vie. Dans quarante ans, peut-être, le monde entier aura-t-il oublié – comme pour les Arméniens, – si nous ne nous obstinons à rappeler les faits. L'Allemagne porte une pierre dans son ventre dont elle ne veut, ou ne peut, accoucher. Et je crains les éventuels effets de cette occlusion. »*

Et de fait, le film de Eberhard Fechner, un docu-drame de huit heures sur le procès des tortionnaires de Maidanek (2), a été relégué sur la troisième chaîne, à une heure tardive. Pendant ce temps, comme autrefois pour *Holocauste*, les Allemands se pressaient devant leur poste de télévision pour suivre, cette fois, le film d'Edgar Reitz, *Heimat*, une saga de l'Allemagne profonde, un spectacle de seize heures, retraçant l'histoire d'un village de Rhénanie, de 1919 à 1949. C'est un magnifique poème à la gloire de la patrie, de la famille, de la terre et des gens simples qui la travaillent. Tout y est ombre et lumière, dignité et calme. Jusqu'à l'arrivée du nazisme. Alors tout bascule : de Carl Dreyer ou Robert Bresson, on tombe dans une comédie de clocher. Le nazisme ne s'adresse qu'à des marginaux, des désaxés, ne séduit que des prostituées, des malades et des petits commerçants. En revanche, les gens du village, avec leur bon sens paysan, supportent sans joie le régime dont ils prévoient rapidement le coût et la fin.

Je n'ai pas rencontré Edgar Reitz, en voyage aux Etats-Unis. Mais le critique Wolf Donner, créateur du estival du cinéma de Berlin, m'a rapporté sa conversation avec le réalisateur de *Heimat*. Au reproche qu'il lui faisait d'avoir idéalisé la guerre en banalisant le nazisme, Reitz a répondu qu'il avait fidèlement dépeint son propre village. *« Les habitants ne connaissaient pas plus les crimes de Hitler que les personnages de mon film »*, a-t-il dit. Mais Wolf Donner n'admet pas cette justification : *« Edgar Reitz, lui, sait ce qui s'est passé. Il n'avait pas pour objet la description ethnographique d'un seul village allemand, il s'agissait d'une œuvre d'art : aussi a-t-il, bon gré mal gré, dépeint tous les villages allemands. Il a fait un beau film, mais falsifié l'histoire. »*

Wolf Donner a raison, bien que les Allemands lui donnent tort. Ils lui donnent tort parce que c'est précisément à ce village-là qu'ils veulent s'identifier.

Est-ce pour ne pas ternir l'harmonieuse image de *Heimat* que – à la demande du gouvernement allemand, dit-on – le président Ronald Reagan aurait renoncé à se rendre à Dachau lors de son séjour en RFA? On sait les polémiques qui s'en sont suivies. Reste que seul un journaliste local, Hans-Günter Richardi, président du comité Dachau pour l'exemple, a adressé une lettre de protestation à la Maison Blanche. C'était l'occasion de rendre enfin hommage aux anti-fascistes allemands, me dit-il. C'est en premier lieu pour eux que, le 22 mars 1933, le camp de Dachau avait été construit.

Et n'étaient ces camps qui ont inauguré une figure de la mort inconnue jusque-là, sans doute la deuxième guerre mondiale aurait-elle pu être une guerre comme les autres...

« Pourquoi les Allemands ont-ils attendu le quarantième anniversaire de la Libération pour engager un si vaste débat sur le passé ? », s'est interrogé devant moi Willy Brandt. Question étonnante, en effet, à laquelle je n'ai pas su répondre.

A la synagogue de Francfort, un vieil homme m'a dit : *« Pourquoi quarante ans ? Cela ne vous rappelle-t-il rien ? Les juifs n'ont-ils pas erré quarante ans dans le désert ? »* Et, avec un sourire avisé : *« Il faut quarante ans à un peuple pour surmonter le goût de la servitude. Et encore nous faut-il, chaque année, à Pâques, nous rappeler que nous fûmes esclaves en Egypte. »*

MAREK HALTER.

Prochain article :

DES JUIFS ENCORE ALLEMANDS

EN URSS

La victoire est partout

De notre correspondant

Moscou. – La capitale soviétique vit tout entière à l'heure du quarantième anniversaire de la victoire de 1945. Les grandes artères sont bordées d'immenses drapeaux rouges. Les cinémas présentent de nombreux films consacrés à la guerre tels que *Parade de l'armée rouge*, un documentaire sur le défilé de juin 1945, ou *Victoire*, une gigantesque coproduction soviéto-est-allemande. M. Gorbatchev devait prononcer un discours ce mercredi 8 mai au Palais des congrès et un défilé militaire d'une ampleur exceptionnelle devait avoir lieu jeudi sur la place Rouge, et les journées des 9 et 10 mai sont fériées.

La cacophonie a régné jusqu'au dernier moment dans les ambassades occidentales sur l'opportunité d'accepter les invitations aux diverses commémorations. Les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne, d'Italie et de Belgique assisteront finalement à toutes, y compris la parade militaire. Leurs collègues américain, néerlandais et ouest-allemand seront absents du défilé, mais participeront à d'autres cérémonies. Les innombrables séances de concertation n'ont donc abouti qu'à un clivage des Occidentaux en deux groupes à peu près égaux.

L'attitude plus conciliante des Français et des Britanniques se traduit par la publication de deux messages ce mercredi dans la *Pravda*. Les deux pays ne sont d'ailleurs pas mis sur le même plan, comme pour rappeler une fois de plus que leur contribution à l'effort de guerre n'a pas été identique. Seul le présidium du Soviet suprême a adressé ses félicitations à M. Mitterrand *« à l'occasion du quarantième anniversaire de la grande victoire »*, alors que Mme Thatcher a eu droit à un message personnel de M. Gorbatchev. Staline, il est vrai, était infiniment plus brutal dans ses commentaires sur l'effondrement militaire français de 1940.

Le texte envoyé à M. Mitterrand évoque *« la période d'après guerre, les années 70 surtout, au cours desquelles l'Union soviétique et la France ont fait beaucoup pour affermir la détente »*. La nostalgie de la direction soviétique pour « les années 70 », pendant lesquelles Georges Pompidou, puis M. Valéry Giscard d'Estaing, avaient poursuivi et même accentué le dialogue inauguré avec l'URSS par le général de Gaulle, se manifeste discrètement ici.

Un retour discret

Ce quarantième anniversaire, nettement plus fastueux que le trentième, est l'occasion de faire le point sur les grandes figures du passé. Staline poursuit son retour discret dans l'historiographie. Il est présenté dans des bandes d'actualités ou des films de fiction contemporains. Son nom est cité lors de conférences de presse au ministère des affaires étrangères. Le vœu exprimé par le conseil municipal de Volgograd de voir la ville rebaptisée Stalingrad n'a cependant pas été exaucé. *« Volgograd ne changera pas de nom maintenant »*, a déclaré lundi le maréchal Petrov, premier vice-ministre de la défense.

Khrouchtchev sort de son côté de l'obscurité totale où il était confimé depuis sa déposition par Brejnev en 1964. De timides allusions avaient commencé sous Andropov et s'étaient étendues à sa famille puisque le gendre de l'ancien premier secrétaire Alexis Adjoubei, ancien directeur des *Izvestia*, bien oublié aujourd'hui, avait eu droit de publier un article dans une revue sur la politique étrangère de son beau-père. Le rôle de Khrouchtchev pendant la guerre est maintenant évoqué régulièrement et en termes positifs.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *Rumeurs sur une possible libération des Sakharov.* – Le quotidien ouest-allemand *Bild* – qui bénéficie parfois de certaines « confidences » distillées depuis Moscou – affirme dans sa dernière livraison que l'académicien Andrei Sakharov, prix Nobel de la paix, pourrait être bientôt autorisé à émigrer en Occident. Le porte-parole du département d'État a déclaré mardi 7 mai que les États-Unis ne *« disposaient d'aucune information permettant de confirmer ces rumeurs »*, et qu'à sa connaissance les époux Sakharov se trouvaient toujours à Gorki, où ils sont assignés à résidence et maintenus dans un strict isolement. – *(UPI, AFP.)*

EN YOUGOSLAVIE

Une libération qui ne doit rien à personne

De notre correspondant

Belgrade. – Les Yougoslaves célèbrent avec un éclat tout particulier le quarantième anniversaire de la victoire sur le nazisme. La principale manifestation, le 9 mai à Belgrade, sera marquée pour la première fois depuis dix ans par un imposant défilé de l'armée et des autres « éléments » du système dit de *« défense populaire généralisée »*. Un important matériel militaire, y compris des blindés et des chasseurs-bombardiers, doit être présenté.

Le défilé, selon l'expression du général Zdravko Dimic, sera *« une preuve de notre unité politique et morale et de notre volonté inébranlable de défendre l'indépendance et la liberté de notre pays »*.

En fait, les manifestations consacrées au quarantième anniversaire ont commencé depuis plusieurs semaines. Au cours d'innombrables réunions, dirigeants de l'Etat et du parti, chefs de l'armée, anciens combattants, ont célébré les exploits des partisans yougoslaves de 1941 à 1945 et engagé à plusieurs reprises la polémique avec des historiens, des généraux ou des hommes politiques de certains pays de l'Europe de l'Est, y compris l'URSS, leur reprochant de *« minimiser par leurs déclarations ou leurs articles la contribution de la Yougoslavie à la victoire alliée »*. En clair : les Yougoslaves rejettent la thèse selon laquelle ils ont été libérés par l'armée soviétique et ne veulent pas que leur guerre de libération soit assimilée à un simple mouvement de résistance, surtout pas à ceux de la Bulgarie, de la Hongrie ou de la Roumanie, qui ne se sont écartés de l'Allemagne nazie que lorsque les troupes soviétiques sont arrivées à leurs frontières. Ils rappellent que, pour leur part, ils ont combattu sans interruption pendant quatre ans, qu'ils ont terminé la guerre avec une armée de six cent mille hommes et sacrifié un million sept cent mille vies sur l'autel de la victoire.

Cette *« vérité historique »*, ils ont tenu à la réaffirmer très solennellement à une *« assemblée scientifique »*, le mois dernier à Belgrade, qui avait réuni pratiquement tous les dirigeants civils et militaires et dont la conclusion fut en substance que la Yougoslavie, sans contester les mérites de qui que ce soit, ne devait rien à personne pour sa libération.

Honorer Tito

Les commémorations actuelles sont aussi l'occasion l'exalter à nouveau le rôle et la personne de *« Tito, dont le nom demeurera à jamais indissociable de nos victoires de la guerre et des acquis de notre édification du socialisme »*. C'est ainsi que le cinquième anniversaire de la mort du maréchal Tito, le 4 mai, a été accompagné d'une formidable campagne de presse écrite et parlée.

Il en sera de même le 25 mai, jour du quatre-vingt-treizième anniversaire de sa naissance, qui sera célébré par des manifestations sportives, culturelles et patriotiques identiques à celles organisées de son vivant. Car le régime n'admet aucune atteinte à sa personne et à son héritage. Tout ce qui se passe peut être interprété également comme un avertissement aux dissidents et aux *« nationalistes »*, qui, ces derniers temps, mettent en cause le bien-fondé de certaines conceptions de l'ancien chef de l'Etat et demandent, à l'exemple de M. Antonije Isakovic, écrivain connu, secrétaire de l'Académie des arts et des sciences de Serbie, *« un réexamen de notre attitude à l'égard du premier personnage de notre révolution, comme l'ont déjà fait les Russes avec Staline et les Chinois avec Mao Zedong »*.

PAUL YANKOVITCH.

DIPLOMATIE

LE VOYAGE DE M. REAGAN EN EUROPE

● En Espagne : les divergences subsistent

De notre correspondant

Madrid. – En dépit de la cordialité ostensiblement affichée de part et d'autre, la visite de quarante heures que le président des Etats-Unis a effectuée à Madrid n'a apparemment pas permis aux deux pays d'aplanir leurs deux grands différends : la réduction des effectifs militaires américains en Espagne et la politique de Washington en Amérique centrale. M. Reagan a quitté Madrid ce mercredi matin 8 mai à destination de Strasbourg.

Tant M. Reagan que M. Gonzalez, le président du gouvernement espagnol, ont insisté, à l'issue de leurs entretiens, le mardi 7 mai, sur leur volonté de développer et de diversifier des relations bilatérales longtemps cantonnées au domaine militaire. *« Il y va de l'intérêt de l'Espagne, tant du point de vue intérieur que du point de vue de notre projet de politique extérieure, de développer avec les Etats-Unis une politique d'entente mutuelle. Nous ne ménagerons pas nos efforts pour maintenir une relation cordiale, par-delà nos légitimes différences de vues »*, a affirmé M. Gonzalez.

M. Reagan, de son côté, a manifesté à de nombreuses reprises son appui à la démocratie espagnole, avec une emphase visiblement destinée à faire oublier les bonnes relations passées de Washington avec le régime franquiste. *« Nos discussions ont démontré notre grand accord sur le type d'univers auquel aspirent nos deux pays. L'exemple de l'Espagne a donné du courage aux peuples qui luttent pour la démocratie »*, a-t-il affirmé. Dans un autre discours, il a souligné que cet exemple valait particulièrement pour l'Amérique latine où, a-t-il précisé, *« les exceptions à la montée des démocraties se comptent sur les doigts de la main : le Paraguay et le Chili, deux régimes militaires enracinés, et Cuba et le Nicaragua, deux tyrannies communistes »*. En incluant, pour la première fois, aussi explicitement les régimes de Santiago et d'Asuncion parmi ceux qui font l'objet de l'opprobre américaine, M. Reagan a apparemment voulu satisfaire une opinion publique espagnole très sensible à la situation dans le « cône sud » latino-américain.

La présence militaire américaine

Au-delà de ces manifestations de sympathie mutuelle, les divergences demeurent. Les responsables des diplomaties des deux pays, qui ont préféré renoncer à la conférence de presse conjointe initialement prévue, ne l'ont pas caché. Sur le plan bilatéral, ces divergences ne concernent pas tellement le référendum sur l'appartenance à l'OTAN envisagé par le gouvernement espagnol, que les responsables américains se sont soigneusement abstenus de critiquer en public. Elles ont plutôt trait au désir exprimé par l'Espagne de voir se réduire la présence militaire américaine sur son territoire.

Tout en s'exprimant en termes diplomatiques, le secrétaire d'Etat, M. Shultz, n'a pas caché ses réticences. Selon lui, il est prématuré de parler d'une possible *« négociation formelle »* sur cette question. *« Nous devons d'abord procéder à une analyse plus large*, a-t-il affirmé, *en étudiant notamment quel doit être le rôle stratégique de l'Espagne aujourd'hui, quelles sont ses nécessités défensives et quel doit être son apport à la sécurité de l'Occident. »* On craint à Madrid qu'une telle démarche n'ait surtout pour objectif de repousser les échéances !

Le ministre espagnol des affaires étrangères, M. Moran, a rappelé, de manière tout aussi diplomatique, que l'Espagne entendait réexaminer sans trop de délai le niveau des effectifs américains. Tout en reconnaissant que *« la visite du président américain n'est pas le moment opportun pour ouvrir des négociations à ce sujet »*, il a souligné que chacun des deux pays a pleinement le droit de demander la révision partielle de l'accord bilatéral avant son expiration en 1988. Au sujet du *« risque de déséquilibre stratégique »* qu'une telle démarche pourrait entraîner, M. Moran a répondu avec ironie : *« Si l'équilibre Est-Ouest dépend aujourd'hui de douze mille hommes, la situation est plus grave que nous ne le pensions ! »*

Le Nicaragua

Au sujet de l'Amérique centrale, MM. Moran et Shultz ont souligné, chacun de leur côté, que leurs objectifs étaient très semblables : renforcer la démocratie dans les pays de la région et appuyer les efforts de paix du groupe de Contadora. Ils n'en ont pas moins reconnu qu'ils divergeaient totalement sur les moyens d'y parvenir. Selon M. Shultz, *« nos analyses sont différentes. Nous considérons qu'il est clair que le Nicaragua s'oriente définitivement vers le bloc soviétique et vers un régime totalitaire. Les Espagnols ne partagent pas ce point de vue »*.

« Nous sommes d'accord quant à notre désir d'éviter un glissement du Nicaragua vers une situation totalitaire, a affirmé, de son côté, M. Moran, *mais nous craignons, au vu de certains précédents, comme celui de Cuba, qu'une politique de pressions et de menaces n'ait précisément pour effet de provoquer un tel glissement. »* Le ministre espagnol a par ailleurs insisté sur la nécessité de reprendre le dialogue direct de Manzanillo interrompu entre Washington et Managua.

Le bilan de la visite de M. Reagan à Madrid est-il en fin de compte positif ? Les socialistes espagnols ont certes démontré à cette occasion qu'ils étaient décidés à maintenir de bonnes relations avec la très conservatrice administration américaine, en la rassurant sur leur volonté de *« collaborer à la sécurité de l'Occident »*. Reste à voir toutefois si, de la sorte, M. Gonzalez n'a pas compliqué sa tâche en vue du prochain référendum qui décidera du maintien de son pays dans l'OTAN. La présence du président américain a permis aux « anti-atlantistes » de mobiliser leurs troupes avec un indéniable succès. Et ces derniers ne manqueront pas désormais d'attribuer aux pressions américaines la campagne que M. Gonzalez s'apprête à entamer en faveur de l'alliance. La bataille, à cet égard, est loin d'être gagnée.

THIERRY MALINIAK.

QUAND NANCY DANSE...

Tailleur brun et rouille, chaussée de hauts talons, la première dame des Etats-Unis a ébauché quelques claquettes de flamenco et s'est efforcée de danser une sévillane, danse typique de l'Andalousie, lors d'une visite à l'Ecole royale d'art dramatique et de danse de Madrid. La reine Sophie d'Espagne, qui l'accompagnait dans sa visite, a félicité Mme Reagan. *« Je pense qu'elle a un grand sens du rythme »*, a déclaré la reine en jugeant la performance de l'épouse du président des Etats-Unis. Nancy a ensuite confié qu'elle avait un peu de sang espagnol, son arrière-arrière-grand-mère ayant épousé un hidalgo.

● *Ouverture de la conférence sur les droits de l'homme d'Ottawa.* – Le premier forum exclusivement consacré aux droits de l'homme dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) s'est ouvert, mardi 7 mai, à Ottawa, en présence de trente-cinq délégations d'Europe de l'Ouest et de l'Est et d'Amérique du Nord. La réunion, qui se déroulera à huis-clos jusqu'au 17 juin prochain, a débuté sans que les participants aient pu se mettre d'accord sur un ordre du jour. Selon un dirigeant canadien, l'une des principales causes du blocage porte sur le problème de l'ouverture des débats au public. – *(AFP, Reuter.)*

● A Strasbourg : l'exaltation d'une « Europe européenne »

(Suite de la première page.)

Le texte que devait prononcer M. Reagan reste toutefois sévère face à l'*« aventurisme soviétique de la fin des années 70 »* en Angola, en Ethiopie, au Yémen du Sud, au Cambodge et en Afghanistan, et face aux efforts de Moscou *« pour attiser les conflits régionaux d'Amérique centrale et en tirer profit »*.

Après avoir salué la France et la Grande-Bretagne, dont *« il est important qu'elles conservent et modernisent leurs forces stratégiques indépendantes »*, M. Reagan rappelle sa conception de la défense du monde occidental : *« Nous ne pouvons ni ne devons perpétuellement chercher à construire notre paix et notre liberté sur la base d'armements nucléaires toujours plus importants »*. De toute façon, ajoute le texte, l'URSS, en s'orientant vers le *« déploiement de nouveaux missiles mobiles qui échappent à la détection, à la surveillance et aux vérifications, « mine les fondements de la dissuasion réciproque »*. Relevant la vanité de *« la lutte incessante pour la suprématie nucléaire »*, M. Reagan conclut à la nécessité de son projet d'initiative de défense stratégique, qui fera l'objet de *« consultations aussi étroites que possible avec les alliés »*, et dont, *« lorsque viendra le temps des décisions, il nous faudra débattre et négocier avec l'Union soviétique »*.

En attendant, le président américain propose à Moscou quatre mesures immédiates, afin d'éviter les tensions inutiles *« telles que le meurtre du commandant Nicholson commis par un soldat soviétique en Allemagne de l'Est, et le refus de l'URSS d'accepter la responsabilité de cet acte »*.

Ces dispositions concrètes sont les suivantes :

– Echange d'observateurs lors des manœuvres de l'OTAN et du pacte de Varsovie ;

– *« Rencontres régulières à haut niveau entre les chefs militaires soviétiques et américains (...) afin d'éviter tout risque potentiel de tragédie. »* ;

– Dans le cadre de la conférence sur le désarmement en Europe *« les Etats-Unis sont disposés à discuter d'un engagement de non-recours à la force dans le cas où l'Union soviétique accepterait des mesures concrètes propres à restaurer la confiance »* ;

– Création d'un système de communication entre les états-majors dans le but de réduire les malentendus et les erreurs d'interprétation.

La fin du discours de M. Reagan se veut franchement optimiste. C'est ainsi qu'il formule le vœu de la création, à la naissance du vingt et unième siècle, *« d'une Europe européenne plus vaste et plus authentique mettant un terme à la division artificielle du vieux continent, pour que tous les Européens, de Moscou à Lisbonne, soient libres de circuler sans passeport et que ce flot de citoyens et d'idées entraîne tout le reste de l'Europe »*.

La « sortie » de M. Jackson

Les manœuvres contre la visite du président des Etats-Unis à Strasbourg ont commencé dès le début de la session mensuelle de l'Assemble, lundi après-midi. M. Richard Balfe (travailliste) a souhaité, à l'occasion de l'approbation de l'ordre du jour, procéder à un vote sur l'*« opportunité »* d'accueillir M. Reagan.

M. Pflimlin, dissimulant mal sa colère, a accepté un scrutin mais pour faire approuver – à une large majorité (187 voix pour et 38 contre) – une motion selon laquelle une séance solennelle organisée à l'occasion de la visite d'un chef d'Etat ne relevait pas des travaux normaux de l'hémicycle européen.

Mardi matin, M. Rudi Arndt (SPD), président du groupe socialiste, a demandé la suspension des débats afin que l'Assemblée puisse se rendre au Struthof. L'ensemble des socialistes et des communistes et quelques libéraux ont accepté l'invitation de M. Arndt. Mme Simone Veil, de retour d'Israël en début d'après-midi, a déclaré, avant de prendre connaissance des déclarations de M. Jackson, qu'elle ne serait associée à la cérémonie si elle avait été présente à Strasbourg.

Les autres groupes (démocrates-chrétiens, conservateurs, RPR, droites européennes) ont refusé pour leur part d'accepter l'invitation du président socialiste à laquelle ils ont reproché son caractère comminatoire. C'est au camp de Struthof que M. Jackson a surpris tout le monde. Il a notamment déclaré que *« le germe du génocide n'a pas été enterré à Bitburg mais s'est transporté à Johannesbourg »*. *« Le nouveau nazisme* – a-t-il poursuivi – *est aussi le déploiement des missiles en Europe, qui peut réduire la planète en un camp d'extermination. »*

On prêtait l'intention aux Verts et aux travaillistes de manifester leur hostilité à M. Reagan au cours de son discours. Mardi soir, les rumeurs qui circulaient dans les couloirs du Parlement faisaient état d'un lâcher de colombes et de port de masques caricaturant le président américain. De son côté, Mme Anne-Marie Lizin (socialiste belge) a appelé les « progressistes » de l'Assemblée à boycotter la visite du chef de l'Etat américain plutôt que de *« choisir la contestation bruyante »* dans l'hémicycle.

MARCEL SCOTTO.

● Au Portugal : des interlocuteurs très compréhensifs

De notre correspondant

Lisbonne. – Au moment même où l'avion de l'armée de l'air américaine transportant le président Reagan était attendu à Lisbonne, ce mercredi 8 mai, des manifestants, convoqués par plusieurs organisations de gauche et d'extrême gauche, devaient parcourir les rues de la capitale portugaise. Une autre manifestation est prévue, jeudi, à l'appel des mouvements pacifistes et d'associations de solidarité avec l'Amérique latine. Les députés de gauche Pour la démocratie socialiste ainsi que le seul représentant au Parlement du parti écologiste des verts, ont annoncé, d'autre part, leur intention de boycotter la séance pendant laquelle M. Reagan devait prononcer un discours.

Mais, en dépit de toutes les protestations, le président des Etats-Unis devait trouver à Lisbonne des interlocuteurs bien plus « coopérants » que ceux qu'il a rencontrés à Madrid. En effet, aucun obstacle sérieux n'entrave actuellement les relations entre les deux pays.

Sur la situation en Afrique australe et en Amérique centrale, les positions américaines et portugaises sont assez semblables. Ainsi, le cabinet présidé par M. Soares préconise l'approfondissement du dialogue entre l'Afrique du Sud et le Mozambique, manifeste des réserves sur les activités de la SWAPO en Namibie et fait preuve d'une certaine bienveillance à l'égard de l'UNITA.

S'écartant parfois de la ligne dominante au sein de l'Internationale socialiste, M. Soares ne cache pas, en outre, sa confiance dans les efforts déployés par le président démocrate-chrétien, M. Napoleon Duarte, en vue de la solution pacifique du conflit au Salvador. Il critique, en revanche, les *« excès »* du régime sandiniste, qui, à ses yeux, expliquent les actions violentes menées par l'opposition nicaraguayenne. Ce n'est sans doute pas par hasard que le « commandant Zero », M. Eden Pastora, a choisi Lisbonne comme première escale d'un voyage qu'il fait en Europe pour exposer les objectis de sa lutte.

« D'importantes relations militaires »

Sur le plan militaire, le Portugal suit fidèlement, au sein de l'OTAN, la stratégie du Pentagone. Le projet de la « guerre des étoiles » ne suscite de grandes objections, ni du côté du pouvoir politique, ni du côté de la hiérarchie militaire. Un accord permettant aux Etats-Unis d'utiliser la base aérienne de Lages, aux Açores, vient d'être renouvelé. En échange, le gouvernement américain contribuera au développement des infrastructures de l'archipel, à la modernisation de l'armée de l'air portugaise et à la création d'une fondation chargée de relancer les échanges culturels et scientifiques entre les deux pays.

Quelques jours avant le début du voyage en Europe du président Reagan, le secrétaire d'Etat, M. George Shultz, reconnaissait : *« Nous avons d'importantes relations militaires avec le Portugal et toutes nos conversations à ce sujet se déroulent d'une façon excellente, sans incident. »*

La politique financière de Lisbonne est nettement favorable aux intérêts de Washington. Fait significatif : les deux premières banques étrangères autorisées à s'installer au Portugal, après la réouverture du secteur aux capitaux privés, ont été américaines : Manufacturers Hanover Trust et Chase Manhattan Bank. Le choix de ces deux banques parmi une vingtaine de candidatures date du 28 août 1984. Jeudi dernier, le gouvernement accordait trois nouvelles autorisations : la Banque nationale de Paris, la Barclays Bank (dont les dossiers attendaient visiblement la fin des négociations d'adhésion à la CEE) et une troisième banque américaine : la Citi Bank.

La visite du président Reagan revêt une importance particulière étant donnée l'approche de l'élection présidentielle portugaise prévue pour le mois de décembre. Tout a été mis en œuvre, en effet, pour présenter M. Soares comme le candidat préféré des Etats-Unis. Protocolairement, les apparences sont certes sauvées ; M. Reagan devait être reçu par le général Eanes au palais présidentiel de Belem. Mais le « grand spectacle » était prévu dans les jardins de la résidence officielle du premier ministre, où les deux dirigeants devaient faire une déclaration qualifiée de très importante.

JOSÉ REBELO.

APRÈS LE SOMMET DE BONN

La France n'est pas isolée

déclare le ministre des relations extérieures

Les députés ont profité de la séance hebdomadaire des questions au gouvernement, mardi 7 mai, pour obtenir des précisions sur les résultats du sommet de Bonn. Le ministre des relations extérieures, M. Roland Dumas, a d'abord été interrogé par M. Jacques Baumel (RPR, Hauts-de-Seine), qui, sous le regard surpris de M. Valéry Giscard d'Estaing, lequel fut à l'origine des premiers sommets entre les sept pays les plus riches du monde, a commencé par contester le principe de ces réunions, en expliquant que cette politique avait *« démontré une fois de plus son inutilité, sa nocivité même, dans la mesure où sont étalés devant le grand public, les médias et l'opinion, les divergences, les susceptibilités nationales et les chocs d'intérêt »*.

M. Dumas a défendu cette initiative de l'ancien président de la République. Après avoir reconnu que le gouvernement français était amené à s'interroger *« sur le bien-fondé des méthodes utilisées au cours de ce genre de rencontres »*, il a constaté, en effet, *« une déviation par rapport aux idées qui ont présidé à leur création »*.

Sur les résultats mêmes de la réunion de Bonn, M. Dumas a déclaré : *« Je mentirais en disant que les résultats obtenus ont été à la hauteur de nos espérances. »* Le ministre des relations extérieurs s'est pourtant félicité des résultats pour l'Afrique : *« La proposition française de lutte contre la faim et la sécheresse a été, pour l'essentiel, appuyée par l'ensemble de nos partenaires. »* Quant à la coopération franco-allemande, il a affirmé que *« la confiance entre nos deux pays et leur gouvernement les met à l'abri des vicissitudes d'une conférence internationale, fût-elle importante »*.

Enfin, répondant à M. Guy-Michel Chauveau (PS, Sarthe), le ministre des relations extérieures a assuré que *« la France n'est pas isolée. Elle a parlé au nom des intérêts de l'Europe, en accord avec la Communauté européenne, qui s'est prononcée à l'unanimité le 19 mars, dans le même sens que nous, en accord avec le tiers-monde, qui avait manifesté ses réserves lors de la conférence monétaire de Washington. La France eût-elle été un instant isolée, cela lui siérait mieux que d'afficher un sentiment de façade en contradiction avec ses intérêts et ceux de l'Europe »*.

L'attitude de la France renforce les menaces protectionnistes aux Etats-Unis

affirme le secrétaire américain à l'agriculture

Le secrétaire américain à l'agriculture, M. John Block, s'est déclaré, lundi 6 mai, profondément déçu par le refus de la France d'accepter la fixation d'une date pour le lancement dans le cadre du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) de nouvelles négociations commerciales multilatérales comprenant notamment les produits agricoles, jusqu'à présent exclus.

Visiblement irrité par l'attitude française, M. Block, qui, jusqu'à la semaine dernière, assumait les fonctions de représentant américain pour les négociations commerciales, a indiqué que l'administration Reagan envisageait de mettre en œuvre des mesures de rétorsion. Il a notamment mentionné des actions contre des cibles spécifiques tels la farine de blé et les produits laitiers, déjà entreprises avec succès dans le passé.

La réaction de M. Block s'explique d'autant plus que la Maison Blanche s'efforce actuellement de faire voter par le Congrès un projet controversé de réduction très importante des prix de soutien aux récoltes. En règle générale, le creusement du déficit commercial américain (123 milliards de dollars l'an dernier et 140 milliards prévus pour 1985) suffit à exacerber le sentiment protectionniste américain.

● *Annulation d'exercices militaires de l'ANZUS.* – Des manœuvres militaires bisannuelles conjointes entre les Etats-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande ont été annulées en raison des dissensions au sein de l'alliance militaire de l'ANZUS, qui regroupe ces trois pays, a révélé, mardi 7 mai, le ministre australien de la défense, M. Kim Beazley. *« L'annulation de l'exercice « Kangourou 85 » a été décidée, car les Etats-Unis ont estimé que des manœuvres militaires avec la Nouvelle-Zélande n'étaient pas actuellement de circonstance »*, a précisé le responsable australien. Elles devaient avoir lieu en octobre. Leur annulation fait suite au refus, en février dernier, des autorités de Wellington d'accueillir des navires de guerre nucléaires américains en raison de la politique antinucléaire du gouvernement travailliste néo-zélandais de M. David Lange. – *(AFP.)*

PLUSIEURS ENTREPRISES BELGES SOUHAITERAIENT COOPÉRER A L'« INITIATIVE DE DÉFENSE STRATÉGIQUE »

(De notre correspondant.)

Bruxelles. – Un débat au Parlement aura lieu dans les semaines à venir pour déterminer l'attitude de Bruxelles en ce qui concerne une éventuelle participation belge à l'initiative américaine de défense stratégique. Mais, comme l'écrit *le Soir* : *« Le business court plus vite que la politique. »*

Certes, le gouvernement n'a pas encore pris officiellement position, mais le premier ministre, M. Martens, le ministre des affaires étrangères, M. Tindemans, et le ministre de la défense, M. Vreven, ont, *« à titre individuel »*, fait savoir leur intérêt pour un projet comportant de très importantes retombées technologiques.

Ainsi, M. Tindemans a déclaré au magazine flamand *Knack* : *« Chaque pays va maintenant tenter d'aider au mieux ses intérêts propres et de signer des contrats. (...) Personne ne peut empêcher que les Américains passent des accords avec des firmes allemandes ou autres. (...) Nous ne sommes pas si arriérés que nous devions rester à la traine. Une trentaine d'entreprises belges me semblent avoir quelque chose à offrir. »* Et enfin : *« Les Européens doivent avoir aujourd'hui le courage de dire oui au projet de « guerre des étoiles »*.

Cette réaction est d'autant plus remarquable que le général Abrahamson, chef du programme IDS, vient de prendre contact avec des hommes d'affaires belges. Cette démarche paraît avoir suscité des réactions positives, surtout du côté de l'industrie flamande.

La revue *Techniviste*, dont les informations sont généralement très fiables, cite déjà toute une liste de *firmes intéressées* au projet américain. Parmi celles-ci se trouvent notamment la Compagnie belge des lasers de Gand, des entreprises spécialisées en optronique et de grands groupes industriels comme Bell-Téléphone et GTA-ALTEA, qui ont déjà contribué au programme de l'Agence spatiale européenne.

J. W.

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

Liban

Calme précaire à Beyrouth

De notre correspondant

Beyrouth. – Un calme précaire règne à Beyrouth, où les combats se limitent pour l'instant à la ligne de front. Ce mercredi matin, cinq obus sont tombés dans la banlieue est, mais sans causer de dégâts majeurs.

Les voies de passage intersecteurs sont encore toutes fermées, mais un accès dit Al-Massaleh, entre le Musée et Tayyouné, est toutefois entrebâillé.

Les négociations politiques sont au point mort. Le conseil militaire, commandement collégial intercommunautaire de l'armée, s'est réuni, et, dans son sillage, la Commission quadripartite de sécurité, qui tente de consolider le cessez-le-feu. A défaut d'un programme de pacification trop ambitieux pour être crédible, elle pourrait du moins cantonner les combats au « front » et rouvrir une voie de passage.

Sur le plan intercommunautaire, le contact est maintenu au niveau politique par les « trois présidents » de la *République* (M. Gemayel, maronite), du conseil (M. Karamé, sunnite) et de la Chambre (M. Husseini, *chiite*). Ils ne peuvent guère modifier la situation sur le terrain, mais le fil qui les unit demeure important.

Enfin, et surtout, le président Assad, qui se tenait ostensiblement à l'écart de l'actuel épisode de la crise, est sorti de sa réserve et a eu un entretien *téléphonique* avec M. Gemayel.

De petis indices donnent aux Beyrouthins une faible lueur d'espoir. Cette « pré-guerre », comme on désigne ici les troubles des trois derniers jours, annonce-t-elle une pause ou est-elle le prélude à une « vraie guerre » après le retrait israélien, donc le mois prochain ? En tout cas, c'est là que se situe une échéance capitale attendue ici avec angoisse.

LUCIEN GEORGE.

« Un pays émietté serait la proie d'ingérences régionales »

affirme M. Dumas à l'Assemblée nationale

Décidément, le Liban est un sujet de consensus entre les hommes politiques français, du moins entre ceux du PS et ceux du RPR et de l'UDF. La semaine dernière, déjà, M. Laurent Fabius s'était fait applaudir sur tous les bancs de l'Assemblée nationale – sauf par les élus communistes – lorsqu'il avait souligné l'appui que la France était prête à apporter aux Libanais. La même alliance s'est renforcée le mardi 7 mai pour applaudir l'intervention de M. Roland Dumas lors de la séance consacrée aux questions au gouvernement.

Pourtant, dans sa question, M. Pascal Clément (UDF, Loire) avait critiqué la politique menée au Liban par le gouvernement, disant que son *« silence »* l'inquiétait. Il avait aussi demandé si la France était *« décidée à demander la convocation du Conseil de sécurité des Nations unies »*

Dans sa réponse, M. Dumas a affirmé qu' *« un Liban émietté serait la proie d'ingérences régionales qui n'ont que trop pesé sur la crise interne. Que ce pays éclate, et le morcellement gagnerait tout le Proche-Orient, qui constitue une mosaïque ethnique et culturelle »*.

Le ministre des relations extérieures a déclaré : *« Je maintiens personnellement le contact avec le président Gemayel, avec lequel je me suis entretenu hier encore, ainsi qu'avec le secrétaire général des Nations unies. Cela dit, jusqu'à présent toute intervention de la Communauté internationale s'est révélée difficile à mettre en œuvre faute d'une demande expresse de la part des autorités libanaises et faute d'une entente suffisante des parties en cause. Mais je vous donne l'assurance que, aujourd'hui comme hier, nous nous efforçons de réunir les conditions propres à permettre aux Nations unies de jouer sur le terrain le rôle qui leur revient ou à défaut, d'envisager les mesures qu'exigerait la situation. Il faut donc parler non de silence mais de discrétion de la part du gouvernement français. »*

ISRAËL OFFRE 1 MILLION DE DOLLARS POUR LA CAPTURE DU CRIMINEL NAZI MENGELE

Le gouvernement israélien a offert une récompense d'un million de dollars pour la capture de Josef Mengele, *« l'ange de la mort »* du camp d'Auschwitz.

Le ministre de la justice, M. Moshe Nissim, a précisé que l'offre était valable pendant deux ans. La prime a été offerte par le gouvernement et l'Organisation sioniste internationale.

Mengele s'était porté volontaire pour servir comme médecin et officier SS et est accusé d'avoir envoyé à la mort 400 000 juifs. Cette offre, estime-t-on *à Jérusalem, constitue une réplique à la* visite effectuée dimanche par le président Ronald Reagan au cimetière militaire de Bitburg.

En annonçant devant la Knesset cette initiative, M. Nissim a précisé que la capture de Mengele irait à l'encontre des manifestations *« de réconciliation et de pardon »* à l'égard des nazis. Mme Beate Klarsfeld, qui a consacré sa vie à traquer les anciens nazis, se rendra pour se faire, dans le courant du mois de mai au Paraguay, où elle lancera un appel public afin de retrouver, de capturer et d'obtenir l'extradition de Josef Mengele.

Beate Klarsfeld aura recours à la publicité télévisée afin *« de familiariser la population du Paraguay avec Mengele et de la sensibiliser à ce qui s'est passé à Auschwitz »*.

AFRIQUE

Algérie

Les médias dénoncent la « fièvre raciste en France »

De notre correspondant

Alger. – Un climat malsain règne actuellement dans les relations franco-algériennes à cause des crimes racistes perpétrés en France, mais aussi en raison du discours fort peu diplomatique tenu par les médias algériens.

Le ton est monté progressivement depuis le meurtre du jeune Hassan Daouadji, le 30 mars, à Miramas. Le jour où la dépouille mortelle de cet adolescent fut rapatriée à Oran, le président Mitterrand a téléphoné personnellement au chef de l'Etat algérien. On ignore la teneur de cette conversation, mais manifestement elle n'a pas suffi à apaiser Alger.

Le mardi 7 mai, au lendemain d'un séminaire à Alger des consuls d'Algérie en France, le journal *El Moudjahid* a publié sur une page un « Dossier sur la fièvre raciste en France ». Sous le titre : « Quand le seuil de l'intolérable est franchi », le quotidien national écrivait : *« Plus que par le passé, un rien est érigé en prétexte pour casser de l'Algérien, pour que des policiers dégainent et tirent, pour que des ratonnades soient déclenchées (...). Pour ces tontons flingueurs, la conjoncture n'a jamais été aussi favorable (...). Il n'y a pas de problème de l'immigration en France, il n'y a qu'un problème arabe en général et algérien en particulier. Si problème il y a, il est étrangement limité à notre communauté. »* Ces propos sont accompagnés d'une photo représentant trois cercueils sous le drapeau algérien avec pour seule légende : « Arrivée de dépouilles de victimes algériennes. »

Même si la population fait la part de l'emphase méditerranéenne, elle peut légitimement, à la lecture de ces articles, nourrir de graves inquiétudes pour ses parents ou ses amis émigrés en France. Le comportement général prêté aux Français peut lui paraître d'autant plus révoltant que, en Algérie, ceux-ci sont le plus souvent traités avec sympathie. Comme les nationaux, les coopérants souffrent souvent des excès de la bureaucratie, mais l'Algérie est un des pays en voie de développement où la police a une attitude de stricte correction à l'égard des étrangers.

Le paradoxe est que le discours culpabilisant distillé par les médias *contrôlés par le pouvoir* va de pair avec de fréquentes démonstrations d'amitié au niveau officiel. Le dernier hôte français de l'Algérie, M. Pierre Mauroy, invité en tant que président de la Fédération mondiale des villes jumelées, a quitté Alger mardi en se déclarant enchanté de ses contacts avec plusieurs ministres et responsables du FLN.

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

ASIE

Chine

APRÈS SA RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT NORD-CORÉEN

M. Hu Yaobang affirme être parvenu à « un accord total » avec le maréchal Kim Il Sung

De notre correspondant

Pékin. – La télévision chinoise a annoncé en fanfare, mardi 7 mai, *dans son bulletin du soir*, la rencontre entre le secrétaire général du PC chinois, M. Hu Yaobang, et son homologue nord-coréen, le maréchal-président Kim Il Sung, dans la ville-frontière nord-coréenne de Sinuiju. Elle y a consacré treize minutes sur trente, au cours desquelles se sont succédé les embrassades rituelles avec le numéro un coréen qui avait, pour une fois, troqué la vareuse noire pour un complet – veston, – avec son fils et héritier présomptif, M. Kim Jong Il, et le ministre de la défense O Jin U. Tandis que des dizaines de milliers de citoyens *« enthousiastes »* chantaient, dansaient et criaient des slogans.

En revanche, Pyongyang est resté discret sur cette rencontre présentée par Pékin comme une invitation de M. Hu par le maréchal. L'ambassade nord-coréenne, ici, nous a déclaré *n'avoir ni communiqué de* presse ni information officielle. Recevant peu après son retour une délégation pacifiste japonaise, le secrétaire général du PCC a déclaré : *« J'ai parlé avec le président Kim Il Sung d'un grand nombre de sujets, et nous sommes parvenus à un accord total. Le président a répété son sincère désir de réduire la tension dans la péninsule coréenne et de parvenir à une réunification indépendante et pacifique de son pays. A mon avis, ses initiatives et ses efforts sont raisonnables et réalisables. »* Il s'agit, en particulier, de la proposition nord-coréenne d'une rencontre entre parlementaires du Nord et du Sud. Le communiqué de l'agence Chine nouvelle a indiqué que les neuf heures de conversation, entre le 4 et le 6 mai, s'étaient déroulées dans une atmosphère *« de camaraderie et d'amitié »* et que les deux parties avaient eu des *« vues identiques »* sur tous les problèmes discutés.

Les relations Pékin-Séoul

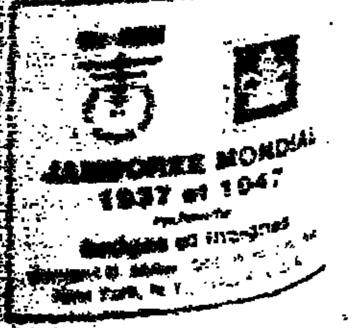
Il ne faut pas être grand clerc pour penser qu'un des principaux sujets abordés par M. Hu, dont c'était la troisième visite en Corée du Nord depuis 1982, a été celui des contacts qui se multiplient entre Pékin et Séoul. La Chine ne reconnaît pas le régime sudiste rival, mais les liens commerciaux, sportifs, entre Séoul et Pékin ont connu, ces dernières années, un développement spectaculaire. Il y a quelques jours, une délégation sud-coréenne est venue ici dans le cadre d'une conférence internationale sur la Palestine organisée par les Nations unies. Fin mars, les deux pays avaient eu des contacts directs pour régler l'affaire de la mutinerie d'un bateau de la flotte chinoise : les mutins, qui avaient cherché refuge dans un port sud-coréen, avaient été remis au bout de quelques jours aux Chinois. Enfin, Pékin ne cache pas son désir de remporter de nombreuses médailles lors des prochains Jeux olympiques de Séoul en 1988.

Ces initiatives déplaisent fort à Pyongyang, qui est soumis à d'amicales pressions par Pékin pour s'ouvrir un peu plus vers le monde extérieur, à l'instar de la Chine. En janvier, M. Hu avait promis à une des très nombreuses délégations coréennes qui viennent à Pékin de *« continuer de fournir* [à la Corée] *une assistance internationaliste dans la mesure de ses possibilités »*. Pyongyang dépend de l'URSS et de la Chine pour son approvisionnement en pétrole et, en dépit de sa politique de développement économique autarcique, a besoin d'une aide de ses deux grands voisins. Le maréchal Kim Il Sung continue de mener une politique d'équilibre entre eux, même si la balance pèse toujours sensiblement en faveur de la Chine.

Mais les relations entre Pyongyang et Moscou semblent s'être améliorées ces derniers temps, de même que celles entre Pékin et le Kremlin. Si le premier ministre nord-coréen n'avait pas été reçu par M. Gorbatchev lors des funérailles de Tchernenko, le ministre des affaires étrangères a été mieux traité depuis lors. Les deux pays ont conclu un accord frontalier. Certains observateurs se demandent si la Corée du Nord ne serait pas en train d'assouplir sa position sur l'Indochine. Dans ce domaine, le maréchal Kim Il Sung, qui héberge actuellement son *« vieil ami »* le prince Sihanouk, président – en congé de maladie – de la coalition tripartite cambodgienne, continue de refuser de reconnaître le régime installé à Phnom-Penh par les Vietnamiens. Pyongyang peut, en effet, *difficilement approuver l'intervention* d'une grande puissance communiste dans un autre pays, de crainte que cela ne risque de se reproduire un jour en Corée.

Dans ses relations avec le maréchal Kim Il Sung, la marge de manœuvre de la Chine est limitée. Elle n'a pas l'intention de changer sa politique d'ouverture, y compris en direction de Séoul, même si toute reconnaissance est exclue, mais elle ne peut se permettre de s'aliéner un voisin et allié, et de risquer de le rejeter dans les bras des Soviétiques. *Elle n'apprécie guère le culte de la* personnalité et l'instauration d'une quasi-monarchie communiste, mais *doit bien s'accommoder du fait accompli*. Même si elle entretient des relations cordiales avec d'autres hauts responsables nord-coréens et a donné asile à des officiels qui ont fui Pyongyang. Pour tout dire, la Chine souhaiterait que la péninsule coréenne, à sa frontière, cesse de constituer un point de tension grave dans la région.

PATRICE DE BEER.



politique

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

LES DIFFICULTÉS DE L'EUROPE VERTE

« L'Allemagne n'a jusqu'à présent manifesté aucun signe d'esprit communautaire »

déclare le ministre de l'agriculture

La séance de l'Assemblée nationale consacrée aux questions au gouvernement, le mardi 7 mai, a été employée, pour l'essentiel, à l'étude des dossiers de politique étrangère. Les problèmes européens ont été eux-mêmes abordés sous plusieurs angles. Cet intérêt des députés, l'UDF souhaite qu'il soit concrétisé dans un véritable débat sur le sujet. Ainsi, M. Maurice Ligot (apparenté UDF, Maine-et-Loire) s'est-il étonné que la France soit avec la Grèce le seul pays où le Parlement n'ait pas eu à discuter des projets élaborés par l'Assemblée des Communautés européennes sur l'Union européenne (projet Spinelli) et du travail accompli par le comité Dooge mis en place par le Conseil européen de Fontainebleau pour étudier les questions institutionnelles.

M. Roland Dumas lui a répondu que l'Assemblée nationale aurait l'occasion de débattre de l'Europe lors de la session d'automne lorsque lui serait proposée la ratification de divers accords européens, dont le traité sur l'élargissement de la Communauté, à l'Espagne et au Portugal. Mais le ministre des relations extérieures a estimé qu'il était « *un peu prématuré* » d'organiser un débat sur l'avenir institutionnel de la Communauté alors que « *les contacts diplomatiques se poursuivent activement* », avant le Conseil européen de Milan, au cours duquel les chefs d'Etat et de gouvernement auront à se prononcer sur les « *suggestions* » du rapport Dooge et à formuler des « *propositions* ». Toutefois, M. Dumas a confirmé qu'un débat de politique étrangère, général celui-ci, aura lieu avant la fin du mois de juin à l'Assemblée nationale.

A M. Olivier Stirn (non inscrit, Calvados), le ministre des relations extérieures a confirmé que « *les modalités de relance institutionnelles seront au centre des discussions du sommet de Milan* » et que « *la France est du côté de ceux qui souhaitent qu'un pas décisif soit fait dans le renforcement de la construction européenne* ».

En attendant ce renforcement de la construction politique, la réponse de M. Henri Nallet, ministre de l'agriculture, à la même question de M. Robert Malgras (PS, Moselle), qui s'était inquiété de l'échec des négociations sur les prix agricoles, a confirmé que la gestion de l'Europe actuelle est déjà bien difficile. M. Nallet a, en effet, en termes assez vifs, rendu l'Allemagne responsable du blocage actuel. Pour lui, c'est parce qu'elle demande des prix trop hauts pour les céréales, qui « *menaceraient la capacité européenne d'exportation* », que l'accord n'a pu être trouvé. Pour le ministre de l'agriculture français, si l'on avait cédé aux Allemands, les revenus des agriculteurs auraient été « *menacés pour 1985 et surtout pour 1986* ». Il s'est donc félicité de ne pas avoir « *cédé à la tentation de prendre une position peut-être flatteuse en période électorale, mais mortelle à terme* ».

Expliquant aussi que « *l'Allemagne n'a jusqu'a présent manifesté aucun signe d'esprit communautaire* », M. Nallet a annoncé qu'il faudrait « *trancher à partir de lundi prochain* » et que « *la France y est résolue* ».

« Mort en déportation »

Non à l'oubli ! ont dit avec force, à la veille du quarantième anniversaire de la victoire sur le nazisme, les députés communismes avant de tous voter le projet de loi – également adopté à l'unanimité par le Sénat – visant à faire préciser sur les actes ou jugements de décès la manière dont sont morts les cent quatre-vingt-deux mille Français, ou personnes vivant en France, exterminés par les nazis, en y apposant la mention : « Mort en déportation ».

En votant ce texte, a souligné M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine), lui-même ancien déporté et rapporteur de la commission des lois, visiblement ému, « *nous rappelons à ceux dont la mémoire pourrait défaillir, comme à ceux qui ignorent cette période, que, dans les années 30 pour les antifascistes allemands, et les années 40 pour les autres peuples de l'Europe, des camps furent utilisés par les hitlériens pour supprimer des êtres humains après avoir tout fait pour les exploiter, les martyriser, les humilier* ». Le ministre de la justice, M. Robert Badinter, sur un ton aussi grave, a insisté sur le « *devoir* » à l'égard des jeunes générations « *de préserver de l'indifférence ou de l'ignorance le souvenir de ceux qui, héros ou martyrs, sont morts en déportation* ». M. Pierre Mauger (RPR, Vendée), lui aussi ancien déporté, et M. Emmanuel Hamel (UDF, Rhône) ont rendu hommage à M. Ducoloné et soutenu avec chaleur le projet gouvernemental. M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) a saisi l'occasion pour appeler à combattre le racisme ordinaire, qui, selon lui, se développe aujourd'hui en France.

Maintenant que le texte est définitivement adopté, les tribunaux ou les autorités administratives ne pourront plus se contenter de retenir comme date du décès le jour du départ de France et comme lieu le centre de regroupement sur le territoire français. En cas d'incertitude, on retiendra désormais comme lieu du décès le camp de destination, et comme date le cinquième jour suivant le départ de France. Un acte « *de piété et de vérité* », pour reprendre l'expression de M. Badinter, sera ainsi accompli à l'égard des morts en déportation.

R. Sa.

● *La loi sur le prix unique du livre est définitive.* – L'Assemblée nationale a adopté mardi 7 mai, en deuxième lecture, et dans les mêmes termes que le Sénat, le projet de loi modifiant la loi Lang du 10 août 1981 sur le prix unique du livre. Ce texte est donc maintenant définitivement approuvé par le Parlement. Il vise à mettre en conformité la loi de 1981 avec une décision de la Cour européenne de justice de janvier 1985. Il n'a été approuvé que par les seuls députés socialistes ; ceux du RPR et du PC s'étant abstenus, ceux de l'UDF n'étant pas présents dans l'hémicycle lors du vote.

M. ROCARD DEVANT LES ÉNARQUES

« Les socialistes deviennent plus intelligents… »

« Mon cher camarade… » Avant d'être un ancien ministre socialiste, M. Michel Rocard est d'abord un ancien élève de l'ENA. D'où cette familiarité insolite dans les questions de quelques anciens de l'ENA, dont l'association avait invité M. Rocard à s'expliquer, mardi 7 mai, sur le triptyque *« Etat, socialisme, libéralisme »*.

Attentifs jusqu'au bout, certes, seule une petite centaine d'énarques avaient eu, comme l'a dit M. Rocard, *« l'imprudence de venir ici au lieu d'allumer la télévision »*. Conçu à l'origine en trois parties – *« malformation maison »*, rappelait en souriant l'ancien élève de la rue des Saint-Pères – l'exposé annoncé vira à la fresque échevelée, de l'Antiquité au congrès de Tours, en passant par Philippe le Bel, Marx, Engels, Kautsky et Guesde, le tout émaillé de formules vigoureuses.

« Il n'y a pas eu de civilisation sans Etat », lance l'orateur à l'intention des ultras du libéralisme économique, qu'il pourfendra tout au long de la soirée. Un coup à gauche ensuite, pour les fervents de l'étatisme : *« Par rapport à ce qu'était l'Ancien Régime, la Révolution, c'est une gigantesque déréglementation pour permettre un nouvel essor des forces productives. »* Quant au socialisme, c'est *« une longue quête vers plus d'égalité »*, mais, au-delà, *« personne ne sait ce que c'est »*.

M. Rocard avait prévenu qu'il éviterait toute *« petite phrase politicienne »*. Il n'a pas pu cependant s'empêcher de succomber à la tentation. Sans citer nommément M. Laurent Fabius, il rappelle leur échange fameux du congrès de Metz, autour du « plan » et du « marché » pour évoquer la *« réponse célèbre mais vouée à l'oubli »* qu'on lui fit alors, et qui était d'une *« faiblesse théorique insigne »* (1).

M. Rocard a beau insister, *« je suis socialiste, je suis fier de l'être, et ça va continuer »*, il répète comme un leitmotiv : *« Il faut être pragmatique. »*

Suprême impertinence, il ajoute : *« Le concept superflu, en matière politique, est celui de programme politique. »* Enfin, il affirme sereinement : *« L'Etat ne peut pas et ne doit pas produire. »*

Bref, il fallait que la question fût posée : *« M. le ministre, êtes-vous encore socialiste ? »* Là, c'est au tour de l'impertinent de s'offusquer. *« Si vous posez la question,* répond-t-il en substance, *c'est que les socialistes, devenant plus intelligents, deviennent aussi plus dangereux. Trop facile d'essayer de nous enfermer dans l'archaïsme du mouvement socialiste français ! »* Et comme, pour finir, il faut bien faire siffler quelques oreilles chez les *« archaïques »*, M. Rocard précise aimablement que ceux des socialistes qui demandent encore la socialisation des moyens de production sont tout simplement *« une espèce en voie de disparition… »*

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

(1) « *Entre le plan et le marché, Michel Rocard, il y a le socialisme* », avait déclaré M. Fabius au congrès de Metz.

● *M. Noir (RPR) et la « cohabitation ».* – M. Michel Noir, député RPR du Rhône, dans un interview au *Journal Rhône-Alpes* du 7 mai prend le contre-pied des déclarations de M. Barre sur la cohabitation. Il juge « *suicidaire l'éventualité envisagée dans certaines déclarations où une petite minorité jouant les tactiques de la IVe République voterait la censure contre un gouvernement RPR-UDF. Ce serait le plus superbe cadeau à faire à Mitterrand* ». Noir ajoute : « *Je ne peux donc pas imaginer que Raymond Barre se maintienne dans cette stratégie. Le droit à l'erreur, ça existe. Son propos est allé trop loin.* »

Les 8 et 9 juin à Paris

MM. GISCARD D'ESTAING, BARRE ET CHIRAC PARTICIPERONT A UNE « CONVENTION LIBÉRALE »

M. Alain Lamassoure, délégué général des clubs Perspectives et réalités, a présenté, le mardi 7 mai, la « convention libérale » qu'organisent les clubs, les 8 et 9 juin, à Paris. MM. Valéry Giscard d'Estaing, Raymond Barre et Jacques Chirac prendront la parole au cours de cette manifestation, le premier sur l'« enjeu économique » du « redressement », le deuxième sur son « enjeu social ».

Cinq mille personnes sont attendues au Palais des Congrès pour cette convention, à l'organisation de laquelle sont associés le Conseil pour l'avenir de la France (CAF), créé en 1982 par M. Giscard d'Estaing, et le Club 89, proche du RPR, qui travaille depuis six mois avec les clubs Perspectives et réalités et le CAF.

● *M. Destrade (PS) et M. Léotard.* – M. Jean-Pierre Destrade, porte-parole du PS, a estimé, mardi 7 mai, que la prestation télévisée de M. François Léotard, secrétaire général du PR, la veille sur Antenne 2, se résume à : « *Je témoigne, mais je n'affiche pas. Je critique, mais je ne propose rien* ». « *M. Léotard*, a ajouté M. Destrade, *explique longuement le pourquoi des choses sans jamais évoquer le comment. Sa profession de foi libérale ? Au-delà de la liberté de licencier et de la réduction des acquis sociaux, elle se limite au refus de toute référence aux inconséquences économiques de ses maîtres à penser, MM. Giscard et Barre.* »

● *L'élection municipale de Cuers (Var).* – Au second tour de l'élection municipale de Cuers (Var), dimanche 5 mai, la liste conduite par le maire sortant, M. Claude Blanc (sans étiq.), a obtenu un siège et non aucun, comme il était indiqué dans nos éditions du 7 mai, et celle de l'Union démocratique, conduite par M. Guy Guigou (PC), six au lieu de sept.

Violents affrontements en Nouvelle-Calédonie

(Suite de la première page.)

Le contrôleur général de la police, M. Dematteis, chargé du maintien de l'ordre en zone urbaine, avait un bref entretien avec l'un des meneurs et se mettait d'accord avec lui pour que la dislocation de ce rassemblement ait lieu à 10 heures précises. Pendant ce temps, une centaine de caldoches et de Wallisiens, membres ou proches du RPR, entouraient progressivement les manifestants indépendantistes, isolés par un cordon de CRS prestement renforcé. Toutefois, le groupe d'anti-indépendantistes grossissait rapidement. Parmi eux se trouvaient les membres du service d'ordre du RPCR, qui avaient été séquestrés le 30 avril dans l'île de Maré, après avoir tenté d'y débarquer clandestinement afin d'assurer la protection du président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, qui devait, en principe, arriver le lendemain.

Ces « gros bras », Wallisiens pour la plupart, avaient donc un affront à laver. Leur chef, M. Henri Morini, présent sur les lieux, a-t-il vu dans cette petite manifestation l'occasion de régler des comptes ? En une demi-heure, des centaines de caldoches et de Wallisiens, dont certains armés de bâtons et de barres de fer, entouraient les militants du PALIKA.

La dislocation prévue s'annonçait difficile. Les discours politiques étaient couverts par un concert d'avertisseurs et d'insultes. Présent à l'heure dite, M. Hnalaine Uregei, ancien porte-parole du FLNKS à Paris, prenaitson mégaphone pour ordonner à ses militants de replier les banderoles hostiles à la militarisation de la Nouvelle-Calédonie. Au fur et à mesure que les militants canaques refluaient vers le port, les anti-indépendantistes s'approchaient.

Trop peu nombreux, les CRS n'ont pas pu alors empêcher, en s'interposant, qu'une pluie de pierres s'abatte sur les membres du FLNKS, qui partaient en courant. Les forces de l'ordre ont mis un terme à l'avalanche en tirant des grenades lacrymogènes et offensives. Dans les rues désertes bordant le port, les Mélanésiens couraient dans tous les sens pour échapper à leurs poursuivants. L'un des membres du PALIKA, acculé, a trouvé refuge dans un car de police.

Par petits groupes, les CRS au pas de charge faisaient reculer les manifestants et les contre-manifestants jusqu'aux portes de la ville. De nombreuses voitures avaient leurs vitres brisées, leurs occupants étaient terrorisés. A l'entrée de la ville, gisait au bord de la route un métis grièvement blessé à la tête, perdant son sang en abondance. Il avait été renversé par une voiture, et son état était désespéré : « *Je crois que c'est un de chez nous* », murmurait une jeune indépendantiste, qui s'enfuyait devant l'arrivée d'Européens, lesquels, voyant le blessé, accusaient le FLNKS.

Un millier d'Européens progressaient ainsi, en fin de matinée, vers la Vallée du Tir, ce quartier ouvrier dont la population est essentiellement mélanésien, et où se trouve le siège du FLNKS, situé dans une petite maison rouge de la rue Gambetta.

Un cordon de gendarmes mobiles faisait tampon, cette fois, et quelques tirs de grenades amenèrent les contre-manifestants à reculer, tout en maintenant à distance les Canaques, eux aussi armés de pierres et de barres de fer. « *Un fusil ! Un fusil !* », criait un CRS en désignant l'un des militants indépendantistes. Immédiatement, son collègue armait son fusil automatique et mettait en joue un jeune indépendantiste qui disparaissait. Dans la cohue, un anti-indépendantiste était blessé par balles à l'épaule. Au siège du FLNKS, on se bousculait. Quelques dirigeants, parmi lesquels M. Yann Celéné Uregeï, le « ministre des affaires étrangères » du « gouvernement provisoire » de Kanaky, et M. Norbert Caffa, d'origine européenne, ne savaient plus quoi faire…

« Les aligner comme des roussettes »

Dans une pièce voisine reposaient trois enfants de treize à quatorze ans, blessés eux aussi par les coups de feu tirés des maisons surplombant le siège du FLNKS. Ils ont été évacués après l'arrivée de nouvelles forces de l'ordre. Mais, sur l'artère principale desservant Nouméa, ainsi que dans les petites rues de la Vallée-du-Tir, les anti-indépendantistes continuaient à poursuivre les Mélanésiens, précédant un groupe de gendarmes mobiles à la tête desquels on voyait un commissaire transpirant dans sa tenue de cérémonie, enfilée pour célébrer le 8 mai.

Arrivés près d'un échangeur routier, certains manifestants frappaient à coup de bâtons et de barres de fer un rail de sécurité comme s'ils voulaient le dessouder, tandis que des Mélanésiens, réfugiés sur les hauteurs, les bombardaient de pierres…

L'objectif des Européens était visiblement d'isoler les indépendantistes dans la cité ouvrière de Montravel, quelques kilomètres plus loin. Dans cet ensemble d'immeubles disposés au fond d'une triste vallée vivent la pluparts des ouvriers travaillant à l'usine de la Société le Nickel (SLN), qui se trouve sur le port, de l'autre côté de la route. C'est ainsi que pendant deux heures, on a assisté là à une bataille rangée entre les Canaques, d'une part, et les Européens et Wallisiens, d'autre part. Entre eux, un cordon de gendarmes mobiles cherchait à éviter les contacts, tout en essayant de se protéger des jets de pierres…

Parmi les anti-indépendantistes, il ne faisait pas bon être mélanésien, ce mercredi. Un technicien de la télévision locale qui arborait une coiffure rasta s'est entendu dire : « *Il faudra te couper les cheveux, mon pote.* » A l'adresse des gendarmes mobiles qui avaient leurs lance-grenades pointés vers les indépendantistes, les Caldoches hurlaient : « *Tirez, mais tirez donc !* » « *Mais pour ces enfoirés, les grenades, ça ne sert à rien… c'est au « longue portée » qu'il faudrait les aligner comme des roussettes* (1) » disait l'un d'eux.

Le commissaire décidait alors de tenter une négociation. Alors qu'il se dirigait vers un groupe d'indépendantistes, l'un de ses inspecteurs était assommé par un jet de pierre reçue à la tempe. Une rapide discussion aboutissait à un retrait de part et d'autre, arbitré par les forces de l'ordre. « *Vous ne perdez rien pour attendre, enculés de singe !* », lança un Wallisien à l'adresse des Canaques qui se retiraient. Mais, à Montravel, l'accalmie était de courte durée puisque, dans l'après-midi, les heurts reprenaient et, cette fois, les « belligérants » étaient armés de fusils.

C'est là qu'un Canaque d'une vingtaine d'années, Célestin Zongo, a été mortellement atteint, en début de soirée, à la suite d'un coup de feu tiré, semble-t-il, de l'intérieur d'une voiture. Dans ce même quartier, un enfant mélanésien, âgé d'une douzaine d'années, était, à peu près au même moment, blessé au bras par une balle. A la tombée de la nuit on dénombrait, à Montravel, une dizaine de blessés par balles, parmi lesquels quatre membres des forces de l'ordre.

Pendant ce temps, au siège du FLNKS – devant lequel ont été aperçus, parmi les anti-indépendantistes, le président du RPCR, M. Jacques Lafleur, député RPR, et le maire de Nouméa, M. Roger Laroque, qui voulaient apparemment obtenir le retrait du drapeau indépendantiste flottant sur la maison,– les autorités procédaient à une perquisition sous la direction du procureur de la République pour tenter de retrouver les fusils repérés pendant les affrontements. Seules quatre barres de fer ont été trouvées.

Vers 19 heures locales (10 heures, mercredi, en France), le bilan des violences s'établissait à un mort, une cinquantaine de blessés tant du côté des manifestants que des forces de l'ordre, parmi lesquels, au moins une dizaine de personnes victimes de coups de feu portés au ventre, au thorax ou à la tête. Pour tenter de venir à bout de ces incidents – beaucoup plus graves que les manifestations anti-indépendantistes du 10 janvier, – le haut commissaire a ordonné le rétablissement du couvre-feu à compter du mercredi soir 20 heures (11 heures, heure française), mais à cette heure les affrontements se poursuivaient encore.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(1) Roussette : espèce de chauve-souris, plat très apprécié par les caldoches.

Un seuil de 5 % pour les élections régionales

Le texte du projet de loi *« sur l'évolution de la Nouvelle-Calédonie »* compte vingt articles. Il précise, dans son article 5, que les élections régionales, prévues en août prochain, auront lieu à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans adjonction ni suppression de noms, et sans modification de l'ordre de présentation. Toutefois, les listes qui n'auront pas obtenu 5 % des suffrages exprimés ne seront pas admises à la répartition des sièges à pourvoir. Cette disposition relève d'un point le seuil (4 %) qui était requis, en vertu de la loi du 7 août 1984, pour pouvoir participer à la répartition des sièges au sein de l'assemblée territoriale actuelle.

Le projet précise également que le recours à la procédure des ordonnances permettra au gouvernement de prendre, avant le 1er novembre 1985, des mesures de modification du régime fiscal du territoire. Il souligne, dans son exposé des motifs, que le découpage régional retenu *« prend en compte l'existence de pays coutumiers et la nécessité de créer des collectivités ayant un poids démographique et économique significatif »* et qu'il entend *« constituer des entités dans lesquelles s'exprimera la diversité des communautés. »*

M. PISANI : « Une volonté délibérée d'agression »

Le RPCR, que préside le député RPR du territoire, M. Lafleur, a revendiqué sa responsabilité dans le début des incidents en mettant en cause M. Pisani : *« Conformément à l'engagement solennel qu'il avait pris d'empêcher toute manifestation indépendantiste à Nouméa, le RPCR est immédiatement intervenu pour faire cesser ce rassemblement, qui constituait une véritable provocation et en ce jour anniversaire une intolérable injure à la mémoire des Calédoniens de toutes ethnies »*, soulignait mercredi après-midi, le principal parti anti-indépendantiste.

M. Pisani reprochait, mercredi soir, au RPCR de s'être arrogé *« le droit de rétablir l'ordre alors que les forces de l'ordre étaient présentes. On se trouve en face d'une volonté délibérée d'agression, de trouble de l'ordre public »*, affirmait le délégué du gouvernement.

M. FABIUS : le nouveau découpage est « plus juste » que l'ancien

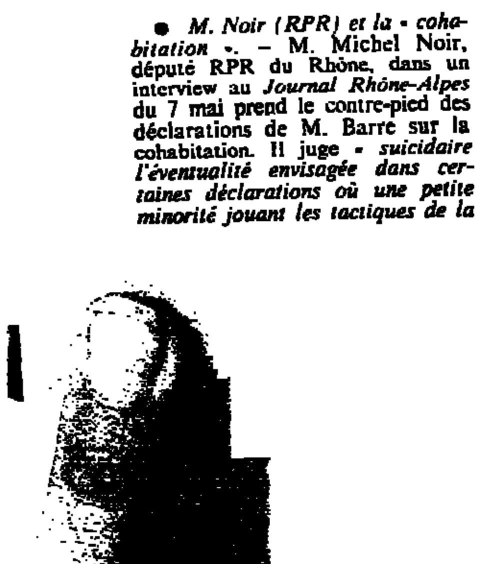
Interrogé par Mme Ghislaine Toutain (PS, Paris) sur le projet gouvernemental concernant l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, le mardi 7 mai à l'Assemblée nationale, au cours de la séance réservée aux questions au gouvernement, M. Laurent Fabius a expliqué que le découpage en quatre région n'est pas « nouveau ». Le premier ministre a rappelé que la loi du 7 août 1984 qui fixait le mode d'élection de l'Assemblée territoriale avait déjà prévu quatre circonscriptions et qu'elle avait été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale comme précédemment par la commission mixte paritaire Assemblée-Sénat. Or, a fait remarquer M. Fabius, « *dans la loi de 1984 l'écart démographique entre la plus petite et la plus grande circonscription était de 2,2. Il est, dans notre projet, réduit à 2,1. De même l'écart portant sur le nombre d'électeurs inscrits passe de 1,7 à 1,6* ».

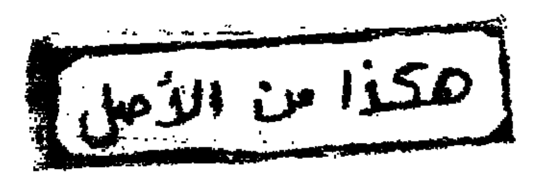
Pour M. Fabius, il est donc clair que « *le découpage aujourd'hui prévu est encore plus juste* » que celui adopté en 1984.

M. FLOSSE (RPR) : l'autonomie interne est un statut idéal

Après l'entretien qu'il venait d'avoir avec M. Mitterrand, le mardi après-midi 7 mai, au cours duquel, a-t-il assuré, il avait été question « *surtout de la Polynésie* », M. Gaston Flosse (RPR), président du gouvernement de la Polynésie française, a indiqué qu'il avait fait part au chef de l'Etat de ses « *craintes d'une contagion* (en Polynésie) *de ce qui se passe en Nouvelle-Calédonie* ». « *J'ai dit que je n'étais pas d'accord avec le projet concernant la Nouvelle-Calédonie s'il consiste à donner l'indépendance à ce territoire* », a-t-il ajouté.

Evoquant la « *paix sociale* » et la « *bonne situation économique* » de son territoire, il a estimé que la Polynésie « *fait la démonstration quotidienne que le statut d'autonomie interne est un statut idéal pour les TOM* ». Il s'est toutefois déclaré favorable à l'évolution de ce statut : « *Nous voulons garder la nationalité française, la France s'occupant de la défense, des relations extérieures et de la monnaie. Tout ce qui est de l'administration intérieure du territoire, de son développement, doit être de la compétence des responsables du territoire.* ».





Le Monde

ARTS ET SPECTACLES



WOODY ALLEN, à Cannes, donne le « la » du cinéma. Avec *la Rose pourpre du Caire*, il écarte d'un coup de baguette les *lourds rideaux qui séparent* le réel de l'imaginaire : un film dans le film prend une existence propre, et un rêve s'ouvre en grand pour capturer le cœur du public et des acteurs, pour voler vers tous ces héros qui attendent le miracle dans la salle ou sur l'écran.

Selon Woody Allen, la vie est une misère, le spectacle une romance, le bonheur le frère chéri *de la douleur, et le cinéma la septième merveille*, pour peu qu'on s'occupe de ses origines et qu'on lui *désobéisse, pour peu surtout* qu'on le traite en art.

Alors, comme le prouve le film de Woody Allen, le cinéma se régénère. Il sort fécond du chaos, il déjoue les discours sceptiques, il remonte de l'abîme où le précipitent les succès fabriqués et le bas commerce. Il répond à cette *définition du poète Henri* Michaux : *« L'art est ce qui aide à tirer de l'inertie. »*

Compagnon de Chaplin et des enchanteurs de tous les temps, Woody Allen observe le monde *de son tremplin magique et* invente pour le cinéma une nouvelle vitesse de libération. Dans *sa légèreté même, la Rose pourpre du Caire* va peser au sein de ce trente-huitième Festival.

Y.B.

★ *Présenté hors compétition le 16 mai.*

Cannes, trente-huitième

LE GRAND SPECTACLE DU CINÉMA

Que la fête commence. Le 8 mai, l'écran du monde entier se déploie sur la Croisette. Le 20, on dansera sous la palme d'or. Les Américains sont là en force. Que devient la vieille Europe ?

LES adversaires, s'il s'en trouve *encore*, du Festival international du film vont devoir déchanter. Les indices de Cannes *se maintiennent obstinément* au beau fixe. Inutile d'envisager d'autres refroidissements, *sur la Croisette, que ceux de la* météo, de tabler sur une éventuelle désaffection du public et des stars... *Le* millésime 1985, trente-huitième du nom, promet d'être encore une cuvée record.

Une sacrée bonne année même, puisque Cannes jongle, cette fois, avec des chiffres qui frisent le délire. Jamais l'affluence n'aura atteint une aussi folle densité. Jamais les batailles, pour une inscription ou une chambre en ville, n'auront été aussi vives. Ils veulent tous y être, tous en être, sous peine de déchoir. En mai, le petit monde du cinéma ne jure que par le Festival.

Ils sont trente-cinq mille, invités et observateurs, professionnels et pique-assiettes, à se bous*culer sur les quelques arpents* d'asphalte et de salles obscures que le siècle voue, une fois l'an, *aux rêves en Technicolor*. Trois mille cinq cents journalistes, les chaînes TV des quatre coins du *monde, vont faire de Cannes*, comme le dit un publicitaire, *« l'événement le plus couvert de la planète après les jeux Olympiques »*. Faute de places, il a même fallu rogner sur le carré des *fidèles, et deux mille cinéphiles* se sont vu refuser l'entrée du temple de béton qui abrite le grand *rendez-vous du cinéma*.

C'est encore plus vrai cette année, le Festival exerce désormais, en dépit de la modestie affichée par ses animateurs, une écrasante suprématie culturelle sur l'univers du grand écran. Qui pourrait encore lui contester sa fonction de vitrine royale du septième art ? La hausse du dollar aidant, son rival américain, le Film-Market de Los Angeles, trop cher pour les films des autres *continents, a dû céder du terrain*. Il déplacera ses dates l'an prochain pour ne pas pâtir de *l'auréole cannoise*.

Le Festival de Tokyo, dernier-né des concurrents, multiplie, lui, les fautes de goût : ses organisateurs *ont refusé de sélectionner*, à la grande satisfaction de Cannes, *Mishima*, de Paul Schrader, une *œuvre dont on dit déjà qu'elle est « du niveau de la palme d'or »*.

Hors d'atteinte, le Festival. Loin, et seul, devant. Et comme *un sacre n'arrive jamais seul*, on voit revenir sur la Croisette, revenir en force s'entend, les compagnies *américaines, qui se faisaient* mal jusqu'ici à l'idée que la première manifestation internationale d'un « *business* » où elles paient « cash » puisse se tenir sur une côte du tiers-monde européen. Les « majors » vont pouvoir savourer, dans les salons du Carlton et du Majestic, les lauriers que leur vaut, partout, la victoire *toutes catégories de leur cinéma*. Pour prix de leur présence, elles permettront aux « festivaliers », *infatigables badauds, de courir les* échos de la lutte d'influence, à coups de rumeurs et de poudre aux yeux, que devaient *se livrer* sur place la Warner et la Columbia.

Si tout sourit ainsi à Cannes, pourquoi alors Pierre Viot, nouveau président du Festival, et *Gilles Jacob, son délégué général*, commentent-ils si douloureusement ce succès boulimique ? *Pourquoi cette gravité* ? *Le changement de ton est surprenant*, les propos plutôt alarmistes, l'attitude *toute d'introspection*.

Les deux animateurs reconnaissent en fait, et avec une franchise brutale, ce qui était souvent nié jusqu'ici : la réussite de Cannes comporte bien des ambiguïtés. *L'engouement pour le Festival se* nourrit de trop de sentiments négatifs, de trop d'angoisses, et l'afflux sur la Croisette est à coup sûr l'un des symptômes les plus en vue de la maladie de nerfs du cinéma. La perte de confiance en soi du septième art est aujourd'hui manifeste, et ceux qui *ont en charge le destin* du Festival sentent bien que leur enfant chéri ne peut plus sauver seul les appa*rences d'un milieu dépressif*, soumis à de fortes turbulences.

Le Festival s'inquiète de se voir marqué, depuis plusieurs années, par une trop forte tension psychologique. Le cinéma, cela fait partie de son charme fragile, compte plus de névrosés que n'importe quelle autre profession. Les réussites y sont plus précaires qu'ailleurs, les échecs plus retentissants. Mais la pression s'est accrue au point de risquer de donner à Cannes, version 85, l'allure d'un hôpital de jour. Cannes accueille depuis 1979 des acteurs, des producteurs, des créateurs de *plus en plus désorientés*. Et aujourd'hui, c'est la capacité même du Festival à réguler ces *inquiétudes, à magnifier les* aspects les plus estimables du cinéma qui est en cause.

PHILIPPE BOGGIO.

(Lire la suite page 8.)

Chaque jour, dans le Monde, *le point de vue de l'ancien directeur général de Gaumont.*

Bande à part

LA CHRONIQUE DE DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

LE miracle de Cannes, c'est qu'on y retourne. Chaque année, depuis dix ans, je me suis juré de ne plus y remettre les pieds, et c'est cet espoir qui me donnait la force d'aller au bout du Festival en cours ! Je me revois expliquer, avec la même sincérité, à Gilles Jacob (1), *dans les premiers jours de juin, les raisons irréversibles qui m'obligeaient à prendre cette décision (ne plus y aller), douloureuse mais salutaire. Et Gilles, comme un bon médecin, d'acquiescer, de reconnaître la valeur de mes arguments, tous fondés sur tant d'expériences cruelles et (presque) toutes négatives.*

En dix ans, je crois bien avoir apporté plus de cinquante films dans cet illustre traquenard, dont bien peu sont sortis vivants : c'est en effet le seul endroit au monde où un petit groupe d'hommes résolus peut construire de (fausses) réputations et surtout détruire les plus grandes, par quelques rumeurs distillées sur la Croisette et qui se retrouvent le lendemain dans la presse mondiale. Je souffre encore de l'incroyable hargne qui a fait, en quelques minutes l'an dernier, détruire l'admirable film de Satyajit Ray, la Maison et le Monde. *Alors même qu'au péril de sa vie il avait achevé son film, étant gravement malade, que nul n'avait pu en voir une image, pas même moi qui étais son partenaire, les habituels beaux esprits commençaient à susurrer que le film était très faible, que pratiquement Ray n'avait pu le faire lui-même et que, comme d'habitude, le Ray de Toscan était le mauvais...*

Donc, comme chaque année, j'ai expliqué en juin dernier au délégué général que je mettais fin au massacre dé-fi-ni-ti-ve-ment et fermais la porte de mon propre cimetière cannois, au monument duquel il m'avait fallu rajouter l'illustre mister Ray, à qui, comme d'habitude, la Croisette, les médias et le jury avaient préféré les soufflés à la mode du genre «Apparatchiks de tous les pays, unissez-vous».

Lorsque, il y a quelques semaines, il a fallu ajouter mon propre nom au monument funéraire des «martyrs» du cinéma, j'avais enfin trouvé la bonne raison de ne plus y aller : ne plus pouvoir y aller, interdit, chassé, exclu de Cannes... L'espérance fut de courte durée. Dans la même journée, Gilles Jacob m'y conviait sur le thème : enfin une vraie raison de venir, seul et aimé de tous (?). Canal Plus me demandait de couvrir l'événement, France-Culture d'y faire ses Nuits magnétiques *et (last but not least)* le Monde *de m'expliquer librement (comment faire autrement ?).*

Alors me voici à nouveau sur la route de Cannes, avec le faible espoir que, cette fois de l'autre côté de la barrière — non plus le lapin mais le chasseur, — la vie y sera douce et impunie. Mais comment oublier la nuit de la Cité des femmes ? *Je me revois avec Federico Fellini et Marcello Mastroianni descendant l'escalier du vieux palais dans une bousculade hostile qui suivait un accueil glacé, et avec la ruée des paparazzi (mais ça, c'est Federico qui l'a inventé). Finalement, nous nous glissons dans la voiture tous les trois, isolés derrière les vitres épaisses de la limousine, les têtes et les mains des gens collées aux vitres. Et, dans le silence retrouvé, Federico se retourne vers nous et très doucement, presque tendrement, dit :* «Comme d'habitude, ça s'est très mal passé.»

A demain donc, à Cannes.

(1) *Délégué général du Festival.*

Cannes, trente-huitième

1985, PAR PIERRE VIOT (*)

LE Festival de Cannes se prépare comme un film de cinéma. Il faut en écrire le scénario, prévoir les événements qui joueront les rôles principaux ou secondaires de la manifestation, *aménager* la technique de son organisation *et assurer son rythme* par le montage final.

Comme un film de cinéma, c'est une œuvre collective. Elle est menée à la fois de Paris et de Cannes. Les décisions sont prises par une association dont le conseil réunit solidairement élus, représentants des administrations et professionnels. Une équipe légère ne dépassant *pas dix personnes permanentes* s'entoure de nombreux concours dans les mois qui précèdent, et surtout pendant le Festival. Œuvre collective aussi, parce que de nombreuses relations sont établies avec les cinématographies des autres pays pour permettre le choix des films et préparer *la venue* de leurs représentants.

∴

Le Festival de Cannes, c'est la joie de la découverte de nouveaux films, c'est aussi la révélation de ces films les uns par rapport aux autres, la confirmation des talents comme *l'expression des tendances nouvelles. Pour le cinéphile*, Cannes est le lieu privilégié de ces *enchaînements personnels* de films où chacun bâtit son propre programme à travers les sélections.

L'échange artistique s'enrichit aussi des références au passé, de la mémoire du cinéma. C'est le sens des hommages et des expositions qui se tiennent pendant le Festival. Ainsi cette année, *pour les hommages* à François Truffaut et à *Sacha Guitry, des films de montage* présentent des extraits de *leurs œuvres*.

Le marché international du *film, dont* 1985 *marque* le vingt-cinquième anniversaire, est le point de rencontre des professionnels. Cinq cents films sont présentés aux chances d'une diffusion internationale. Lieu d'affaires, mais aussi lieu de confrontations sur l'avenir de l'industrie du cinéma dans le monde. *Deux rencontres professionnelles*, dont l'une consacrée *plus particulièrement à l'Europe*, seront l'occasion de débats et *propositions*.

∴

Redonner le sens de la fête au Festival ne passe pas par le retour nostalgique au temps des *débuts*, où il ne comptait qu'un millier de participants. Si la fête du cinéma n'est plus intime, elle sera célébrée par la présence des artistes qui ont accepté de s'y *retrouver nombreux cette année*. Le Festival est fait pour *eux et autour d'eux. C'est* symboliquement que le Festival *commencera quand* dix grands comédiens et comédiennes *viendront* le 8 mai sur scène, chacun dans sa langue, déclarer l'ouverture du Festival 1985.

(*) Président de l'Association française du Festival international du film.

LE CINÉMA A LES ARMES DE SA PROPRE HISTOIRE

Le Festival va bien, le cinéma va mal.
Cannes propose son diagnostic. Et prend ses responsabilités.
Une attention plus grande est portée au sort des films et des auteurs et la sélection officielle est riche d'avertissements.

(Suite de la page 7.)

Carrefour des *influences* cinématographiques et lieu de *retrouvailles, le* Festival, *on* le sait, a toujours un peu donné l'impres*sion* d'être aussi, comme le dit Gilles Jacob, « *une foire aux vanités* ». Une comédie humaine en images accélérées où chacun masque ses drames derrière les sourires grimaçants des *happy few*.

Pour figurer, la règle commande de ressembler aux héros de ses films préférés, gagneurs affairés, « *loosers* » magnifiques ou beautés inaltérables, et de se parer l'âme, quinze jours durant, d'habits de scène figés par l'amidon d'un optimisme agressif.

Il arrive que le Festival prenne des airs de fête un peu triste, froide à force d'indifférence aux autres. Inhumaine, à tout dire, pour ceux qui n'affichent pas un moral d'acier. On ne vient pas seulement à Cannes pour voir, vendre ou commenter des films, mais aussi pour y parler de soi, généralement pour y mentir sur soi. Pour se venger des attentes de plusieurs mois devant un téléphone, des rôles qu'on n'a pas eus, des films qui se défont ou d'un public sans talent.

Le Festival, par le double mécanisme de son gigantesque succès et de la crise du cinéma, pourrait donc, s'il n'y prend garde, voir ces déplaisantes traditions de comportement atteindre un seuil insupportable. Pierre Viot, dès sa nomination cet hiver à la présidence de la vénérable institution, a manifesté le souhait que l'année 1985, sur la Croisette, s'illustre par l'amorce d'une thérapie de la décompression. Que soient recherchés, sans plus attendre, tous les moyens de rendre un peu de convivialité à un univers trop glacial. Ainsi des fêtes seront-elles proposées au public de Cannes afin, comme le dit Gilles Jacob, de rappeler aux festivaliers qu' « *au fond, tout cela n'a pas d'importance* ».

Alors, on va danser, un peu plus qu'avant, sous la nuit étoilée de la Côte d'Azur ; on écoutera le groupe King Créole devant des piscines d'eau rose ; on dînera aux frais de M. Jack Lang dans les vieux quartiers de la ville. A l'heure de se quitter, puisqu'une tristesse de fin de vacances fait aussi partie du code de conduite ici imposé, on « clôturera » aux sons langoureux du tango.

Il y a cependant peu de chances que ces festivités retrouvées suffisent à refouler le stress de la Croisette. L'équipe du Festival ne se fait d'ailleurs pas d'illusions : le cinéma a tout d'un bateau ivre perdu dans la tempête.

Le mal est connu. Il s'annonçait, en des signes variés, depuis l'édition 1979 du Festival. On peut, pour résumer, l'énoncer ainsi : il se produit de moins en moins de films. Le cinéma est menacé de se laisser dévorer par le monstre audiovisuel. Il tourne en rond, notamment en Europe, à la recherche de ses orientations artistiques et butte sur la nécessité de trouver son public.

C'est sans doute là que se place l'évolution la plus sensible du Festival : dans son attention plus marquée désormais au sort des films et des cinéastes, dans cette prise de conscience de sa responsabilité. Placé au-devant de la scène, Cannes ne peut, comme l'explique Pierre Viot, que « *témoigner, par une écoute douloureuse* », des difficultés actuelles du cinéma.

Gilles Jacob a l'habitude des pourparlers délicats, aux quatre coins du monde, pour la sélection des œuvres en compétition. Il reconnaît pourtant n'avoir jamais rencontré autant d'inquiétude chez les réalisateurs. « *Beaucoup d'entre eux donnent l'impression de tout miser sur leur présence au Festival.* » Comme si c'était désormais la seule façon honorable de distinguer son travail, de se maintenir ou de se remettre en selle. « *Beaucoup sont privés de tournage, et quand ils retrouvent cette chance, quand ils ont dépassé les obstacles de la production, réuni l'argent, persuadé les comédiens, etc., ils n'ont plus que 35 % d'énergie à consacrer à leur film.* » D'où les ratages, les manques du scénario, la précipitation, cette formidable tension négative qui *influence tant d'œuvres* sauvées, par miracle, du broyeur de l'impératif économique.



TRUFFAUT, TOURNAGE DE *L'ARGENT DE POCHE* (1975).

Ce serait, paraît-il, le cas d'André Téchiné (sélectionné) et de Jacques Demy (éconduit). Le second aurait même, si l'on en croit la rumeur, posé directement au comité de sélection le cas de conscience d'un grand cinéaste dont la venue à Cannes était vivement souhaitée mais dont l'œuvre se serait révélée inachevée. « *Le sélectionner n'était pas lui rendre un bon service* », confie un membre du comité. L'équipe du Festival aurait à cœur, désormais, de mieux préserver les réputations et les chances de succès commercial. C'est-à-dire, dans le cas de Jacques Demy et de quelques autres, de dissuader les réalisateurs de films imparfaits ou au destin trop hypothétique de s'exposer aux flèches acérées de la Croisette. En attendant des jours meilleurs.

Signe des temps : le Festival, *son amour du cinéma lui en fait* obligation, se doit de mieux maî*triser la pression exercée sur lui*. Combien y avait-il de réalisateurs « difficiles à aider » parmi ceux qui se sont bousculés à la porte des sélectionneurs, qui avaient, dès l'an dernier, promis d'être à l'heure et qui, pour assurer leur présence, ont en vain bâclé montage et mixage, perturbant parfois le lancement de leur film ? Le comité d'organisation garde bien sûr ses secrets. On parle tout de même, dans le groupe, de ceux qui ont manqué le train de Cannes et qui s'en remettent mal, de Jacques Deray (qui serait venu avec Charlotte Rampling et Michel Serrault), de John Huston (avec Nicholson) et d'Arthur Penn. Ou encore, parmi ceux dont on regrette plus fort l'absence, de Volker Schlöndorff (*Mort d'un commis voyageur*, avec Dustin Hoffmann) et d'Orson Welles, dont le film sur l'histoire du Mercury Theater n'est toujours pas couché sur pellicule.

Ces cinéastes, dit-on, auraient donné gros pour être à Cannes. Trop, sans doute. Le Festival ne vaut pas, de l'avis même de ses organisateurs, qu'on y sacrifie la destinée commerciale d'un film ou qu'on y compromette, par un échec ou même par un demi-succès, une réputation. Il ne faut désormais viser qu'à coup sûr. « *Certains réalisateurs*, confie Gilles Jacob, *sont très tendus et, en montrant leur travail dans un tel contexte, ils se nuisent à eux-mêmes.* » Cannes a donc décidé de ne plus voir seulement le cinéma au travers de son appétit de projections et de bonnes affaires médiatiques. Davantage de prudence, donc. Davantage de complicité entre auteurs et organisateurs.

N'exagérons rien, cependant. Le Festival doit toujours se soucier de son rayonnement et, cette année encore, il a eu fort à faire pour persuader les producteurs et les distributeurs de concourir sur la Croisette. Et si le film de Boorman a pu être rattrapé de justesse, s'il doit être projeté en clôture du Festival, on n'est pas près d'oublier les conclusions des tractations éprouvantes concernant *Ran*, l'œuvre monumentale du Japonais Kurosawa. Pourtant promis à Cannes, le film ne sera projeté, à Paris, sous l'égide du Festival, qu'en septembre...

Le malaise dont souffre le cinéma est cependant plus profond encore et, sur des sujets plus sérieux, l'équipe d'animation cherche désormais à se donner les moyens d'une intervention salutaire. A favoriser, à sa manière, avec ses armes propres, une certaine prise de recul.

Elle recommande ainsi, de façon plus avouée que les années précédentes, au septième art de faire preuve, à la fois, de persévérance et de souplesse face à l'invasion du « tout-télé » sur les écrans. La bouillie audiovisuelle fait effectivement courir un risque grave au cinéma.

« *Nous devons vivre cette tension à fond*, estime Pierre Viot. *Il serait illusoire d'espérer nous isoler, de ne pas reconnaître l'impact de l'évolution audiovisuelle, des clips, du cadrage TV sur la façon de filmer du cinéma. Nous sommes immergés. Nous devons éviter de nous noyer.* »

Trop tard pour se voiler la face. Certains des films présentés cette année portent déjà la marque du diable TV. Les personnages sont moins nombreux dans les récits. Les œuvres se passent de tournage en extérieurs, et le pauvre alphabet — succession de plans moyens et de gros plans — qu'on y égrène aurait fait fuir les maîtres classiques du vieux ciné.

Le conseil du Festival : tenir bon. S'accrocher à ce qui fait encore la supériorité du grand écran sur le petit, la magie des salles de spectacle, le talent de ceux qui le servent, sa légitime prétention à se savoir un art.

Il est certainement d'autres enseignements dont le Festival, de manière cette fois moins explicite, souhaiterait que le cinéma tienne compte. Sur ce dernier chapitre, Pierre Viot et Gilles Jacob évitent les commentaires. C'est plutôt dans la philosophie de la « sélection officielle » qu'il faut chercher l'orientation préconisée. Mais, pour inavoué que soit le penchant, il n'en est pas moins manifeste : le cinéma européen doit, de toute urgence, réfléchir à son état actuel s'il veut avoir encore des lendemains qui chantent.

La compétition, cette année, a, en tout cas, sonné le glas de toute une tradition du Vieux Continent. Il y manque les films d'auteur — sauf, très ironiquement, leur pape, Godard. La Gaumont, orgueilleuse protectrice du patrimoine européen, est absente. L'an dernier encore, elle patronnait le tiers des films de la sélection officielle. C'est une année sans Allemands, presque sans Italiens ni Anglais, une année de production française mi-figue mi-raisin. Bref, Cannes reflète assez justement l'essoufflement européen et, en réponse, l'épanouissement du cinéma américain et de ses dominos (Canada, Australie).

Sans doute, du point de vue du Festival, est-il devenu nécessaire d'accepter cette inversion. De tirer quelques bonnes leçons du savoir-faire outre-Atlantique. A titre d'exemples, ces conseils qu'on peut glaner dans l'arrière-salle du comité d'organisation : des films plus courts et d'une facture plus narrative, des films dont on sonde, avant lancement officiel, l'effet sur le public par des projections-tests et qu'on remanie si le besoin s'en fait sentir.

A lire la liste de la sélection officielle, on comprend au moins une chose : le Festival semble avoir opté pour le cinéma de récit, plus en harmonie avec l'attente supposée du public. Il ne boude plus les films qui marchent, une production, américaine notamment, plus populaire. *L'accueil* qu'on s'apprête à réserver à Clint Eastwood et à son western *Pale Rider* en est une juste illustration.

Les producteurs, les cinéastes européens sont libres de leurs choix, semble dire le Festival. Lui-même avoue ses préférences, au moins provisoires. Comme s'il s'était fatigué, pour les avoir trop défendus, des « provincialismes » européens, l'allemand, le français, l'espagnol. Comme s'il prenait goût à des productions américaines en attendant qu'un cinéma plus proche trouve un second souffle, que l'Europe se donne une langue cinématographique plus en accord avec les exigences de l'heure. Comme s'il était résolu à se consoler de la mort ou de l'usure des grands maîtres et que, faute de mieux, des metteurs en scène visant l'universel par le nombre d'entrées fassent pour l'instant son affaire.

Tout cela vaut-il cependant la tension ambiante de la Croisette ? « *Le cinéma*, explique Pierre Viot, *doit absolument se calmer et reprendre confiance en lui. Il n'est pas démuni. Il a les armes de sa propre histoire.* » Le Festival — dernière recommandation — voudrait rappeler à ses adeptes inquiets *que leur art possède sa mémoire* et qu'en ces temps de doute le souvenir de soi peut être utile. Regardez les Américains, laisse-t-il entendre, ils ont renoncé à leur science-fiction robotique, au merveilleux enfantin, pour revenir à des préoccupations plus bêtement humaines. L'Europe peut bien s'inventer un avenir, même légèrement différent.

Bref, les modes cinématographiques ont toujours changé sans que l'écran s'éteigne. Voilà pourquoi Cannes va *multiplier* cette année les hommages à quelques *gloires passées ou disparues*, James Stewart, Joseph Losey et François Truffaut. Pour que, à voir ses variations antérieures, le cinéma trouve quelque encouragement à continuer.

PHILIPPE BOGGIO.

VIVEMENT TRUFFAUT !

EN 1980, pendant le Festival de Cannes, un hom*mage fut rendu* à *Alfred* Hitchcock, qui venait de mourir. Montage d'extraits de films préparé en dix jours. Une salle comble avec, à la tribune d'honneur, la princesse Grace de Monaco.

1985. Truffaut, qui aimait tant Hitchcock, est mort, lui aussi. Il a son hommage à Cannes. Mais l'opération a été *longuement préparée : quatre* mois. Gilles Jacob, délégué *général*, a eu l'idée d'un vrai film de montage qui raconterait Truffaut par ses films. Accord de la famille et des Films du carrosse. Gilles Jacob demande à Claude de Givray d'assurer la réalisation. Tous deux sollicitent Martine Barraqué pour le montage. On reste entre amis, on reprend l'esprit d'équipe cher à Truffaut.

Un plan est établi et, pour la première fois, le Festival inter*national du film* se fait producteur. Mais *Vivement Truffaut ! ne pourra être projeté qu'une* fois, à Cannes. Gilles Jacob pense, alors, à une coproduction avec FR3. Le conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'INA seront également de la partie. Et le film restera, comme un document. Mais qui dit coproduction dit problèmes de *droits. Par sa maison*, Les films du carrosse, Truffaut avait racheté les droits de certains de ses films. Il en reste encore aux Artistes associés, à CIC et à la Warner. Gilles Jacob va lui-même à Los Angeles discuter avec les *présidents des grandes* compagnies. « *Dès que je prononçais le nom de François Truffaut*, dit-il, *c'était comme des mots magiques. J'ai tout obtenu. J'ai rencontré une grande compréhension, une grande générosité.* »

Les problèmes de droits réglés, on organise la construction : 80 % d'extraits de films et environ 20 % de témoignages. Il faut que l'œuvre parle et qu'on voie Truffaut au travail. Ce ne sera pas une évocation chronologique. Le thème de la mort est fixé, au début, avec *la Chambre verte*, où Truffaut jouait le *rôle* d'un homme transformant une chapelle en musée *du souvenir de ses disparus*, pour qu'ils ne soient pas effacés de la vie.

*Après, le film crée un personnage idéal représentant l'homme de l'univers de Truf*faut à différents âges. Enfance : le petit Gregory de *l'Argent de poche* (celui qui « fait boum » en tombant par la fenêtre) ; adolescence : Antoine Doinel — Jean-Pierre Léaud ; âge adulte : Léaud encore, et Charles Denner, Depardieu, Belmondo, *Desailly, d'autres chez lesquels* interviennent la passion, les *rapports avec des femmes* qui ont eu les visages de Claude Jade, Delphine Seyrig, Catherine Deneuve, Françoise Dorléac, Fanny Ardant, Jeanne Moreau.

L'amour, chez Truffaut, a pris diverses formes : l'aventure, la tendresse, la violence, la *jalousie, l'obsession* et *même la folie* des blessées du cœur : Adèle H. ou la « femme d'à côté ». Il y a eu aussi l'amour des livres dans *Farenheit 451*. Et l'amour du cinéma. *Vivement Truffaut !* se termine sur *la Nuit américaine*, où le metteur en scène tient, en somme, *son propre rôle*, et passe à la postérité.

Jeanne Moreau dit un commentaire de liaison, il y a quel*ques extraits d'entretiens, dont* Jean Renoir parlant de *Jules et Jim, mais les films s'enchaînent* les uns les autres comme un récit, comme un portrait. *Vivement Truffaut !* est présenté au palais du Festival de Cannes dans la grande salle, le dimanche 12 mai à 16 h 45. FR3 le diffuse le même jour, à 20 h 35. Mais Cannes se réserve une fête : Jeanne Moreau va faire monter et présenter sur scène tous les couples des films de Truffaut qui pourront être pré*sents. On fera une* photo de famille, on entendra des chansons de Charles *Trenet*.

Ce film d'amitié et de retrou*vailles n'a pas de générique de* fin. On a simplement indiqué le nom de ceux qui ont réuni les documents.

JACQUES SICLIER.

★ *Le roman de François Truffaut, numéro spécial des Cahiers du cinéma*, (décembre 1984), est réédité dans une nouvelle mise en page, sous la forme d'un très beau livre-album. *Cahiers du cinéma*, éditions de l'Etoile, 240 pages, 300 photos noir et blanc et couleurs, 195 F.

هكذا من الأصل

L'Amérique

POURQUOI HOLLYWOOD REVIENT SUR LA CROISETTE

TOUS les clignotants sont au rouge. Dans son bureau de Los Angeles, le président de la puissante Motion Picture Export Association of America (MPEAA), Jack Valenti, est penché sur des colonnes de chiffres. Ceux des ventes à l'étranger des grands studios américains. Il n'y a plus, en Italie, que 160 millions d'entrées annuelles dans les salles de cinéma, contre 500 millions en 1975. En Allemagne, l'érosion est moins spectaculaire mais constante depuis dix ans. En Grande-Bretagne, la cote d'alerte est dépassée : 50 millions d'entrées pour 56 millions d'habitants. L'Espagne n'a plus que 140 millions de spectateurs. Seule la France semble résister.

Jack Valenti soupire. Chaque mois, de nouveaux chiffres arrivent qui montrent que la chute continue. Sa conviction est faite : en Europe, la salle de cinéma est condamnée. Le cinéma américain passera désormais par le câble et la vidéo.

Fiction ? Sans doute : la MPEAA n'a pas cette fonction stratégique au sein du cinéma américain, et son président n'a jamais recommandé aux « majors » hollywoodiennes de retirer leurs films des salles européennes. Et pourtant, à l'inverse des fictions, toute ressemblance avec des situations et des chiffres réels est loin d'être fortuite. Le cinéma européen a perdu en moins de sept ans plus de 400 millions de spectateurs. C'est largement suffisant pour inquiéter les « majors », qui, par l'entremise de leurs filiales de distribution, détiennent plus de 50 % du marché.

Comment comprendre cette chute vertigineuse quand, dans le même temps, les salles américaines ont retrouvé, elles, une centaine de millions de spectateurs ? Comment réagir quand, à 12 000 kilomètres de distance et à travers la presse professionnelle, l'Europe passe pour un agglomérat de marchés aux réglementations complexes et divergentes, à l'économie sans cesse bouleversée par des décisions politiques ? Les studios américains ont mis quelque temps à prendre la mesure du danger. Ainsi, l'effondrement du cinéma italien a été largement compensé par la vente de programmes aux télévisions privées pour plus de 130 millions de dollars par an. Mais pareille aubaine ne s'est pas reproduite ailleurs, et aujourd'hui les « majors » sont forcées de se rendre à l'évidence : depuis 1980, les ventes de films américains à l'étranger ont diminué d'environ 15 % par an. Elles ne représentent plus que 14 % de l'amortissement d'un film, contre 30 % il y a encore six ans.

Situation d'autant plus délicate que les grands studios sont moins prospères qu'on ne le croit. Paramount, Metro Goldwyn Mayer, Twentieth Century Fox et Walt Disney ont enregistré, depuis cinq ans, une sensible érosion de leurs bénéfices et, parfois même, des pertes sévères. La focalisation de la production sur des films à grand spectacle se paye cher : 14 millions de dollars d'investissement moyen par long métrage en 1984, contre 11 millions de dollars l'année précédente, soit un dérapage des coûts de plus de 20 %. Comment s'étonner, dans ces conditions, que 20 % seulement des films soient amortis par les salles américaines, et que 60 % de la production ne soient pas couverts par les recettes mondiales ?

La débâcle européenne exige donc une contre-offensive rapide. Les « majors » tirent les leçons de l'expérience américaine et, en particulier, du succès de la télévision payante. Dès 1982, Home Box Office et ses concurrents rapportent quelque 500 millions de dollars à Hollywood. Les studios américains comptent renouveler l'opération sur les réseaux câblés européens, en participant cette fois directement à l'exploitation. Fin 1983, deux têtes de pont sont établies à Londres : Premiere, qui réunit Warner, Columbia et Twentieth Century Fox ; UIP, qui regroupe Paramount, Universal et Metro Goldwyn Mayer. Deux ans plus tard, on retrouve ces deux consortiums dans toutes les chaînes à péage en Suisse, en Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et en Grande-Bretagne. Seul accroc dans cette stratégie : la France, où Canal Plus a pris les devants. Mais, pour le moment, les « majors » refusent de vendre leurs grands succès à la chaîne française, décision qui n'est pas sans conséquences sur les difficultés de cette dernière.

Les Etats-Unis ont confié sept films à la sélection officielle. Ils ont aussi de bonnes raisons pour voler au secours du cinéma européen.

Entre-temps, la vidéo est venue bousculer l'économie du cinéma américain. Les 33 millions de cassettes vendues cette année aux Etats-Unis vont rapporter plus de 1 milliard de dollars à Hollywood. En attendant que le câble européen s'organise, les « majors » surveillent donc les progrès du magnétoscope et créent leurs filiales de distribution. D'ores et déjà, dans tous les pays européens, les films américains représentent plus de 50 % des catalogues des éditeurs vidéo.

Tout est prêt aujourd'hui pour que l'image électronique à domicile se substitue à la salle de cinéma défaillante. Pourtant, les « majors » ne se résignent pas à faire le saut. Peut-on, sans risques, laisser dépérir la fréquentation en Europe ? Même si elle ne représente plus que 40 % des recettes d'un film, la salle de cinéma reste un élément essentiel de son existence. Les critiques, la publicité, le bouche-à-oreille des spectateurs font de chaque sortie un événement culturel. Sans cette promotion exceptionnelle, le cinéma serait-il encore le programme favori des téléspectateurs et des vidéophiles ? Des deux côtés de l'Atlantique, c'est toujours sur le grand écran que se créent à la fois la valeur d'usage et la valeur d'échange de cette curieuse marchandise qu'est le film.

C'est parce qu'ils sont convaincus qu'il faut conserver un minimum de spectateurs dans les salles européennes que les studios hollywoodiens reviennent à Cannes célébrer la grande fête du cinéma. Finies les bouderies sur les prix des hôtels, oubliées les critiques sur les orientations politiques du palmarès : aller à Cannes, c'est soutenir le cinéma en Europe. L'an dernier, la MPEAA tenait ostensiblement son congrès à Londres ; cette année, il aura lieu dans le cadre du Festival. Mieux encore : le 16 mai, les « majors » invitent Jack Lang.

Entre le cinéma américain et le ministre français de la culture, les relations sont au beau fixe. On est loin des polémiques suscitées par le discours de Mexico sur l'impérialisme culturel anglo-saxon. Malgré les taxes et les quotas protectionnistes, les « majors » reconnaissent à la politique française le mérite d'une efficacité dont elles tirent un profit direct. Ne vaut-il pas mieux avoir moins de 40 % d'un marché de 190 millions de spectateurs plutôt que 80 % des 50 millions d'entrées du cinéma britannique ?

Mais l'accord va plus loin : Jack Valenti appuie directement la campagne que mène Jack Lang contre la piraterie au niveau européen. Les « majors » se gardent d'intervenir contre la France quand la cour de justice du Luxembourg examine les décrets Lang sur les délais vidéo. Ils sont à nouveau aux côtés de la France quand la Commission européenne menace de balayer réglementations et quotas nationaux au profit d'une libre circulation de l'œuvre audiovisuelle dans les pays du Marché commun.

Qui aurait cru que le cinéma américain volerait au secours du protectionnisme européen ? Qui aurait imaginé, lorsque, en 1984, les « majors » boudaient Cannes, qu'elles y réuniraient cette année M. Jack Lang et son homologue britannique pour convaincre ce dernier des mérites d'une politique plus vigoureuse en faveur du cinéma ? « *Le film américain marche mieux dans les pays où il côtoie une production nationale de qualité* », affirment aujourd'hui les responsables de la MPEAA. Profitant de cet état de grâce, M. Jack Lang compte bien demander aux « majors » d'aller jusqu'au bout de leur logique et d'investir dans la production et dans la distribution de films français.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LE JURY

MILOS FORMAN, PRÉSIDENT

Figure de proue du Printemps cinématographique de Prague (l'As de pique, *1963 ;* les Amours d'une blonde, *1965*). *Il est aujourd'hui citoyen américain. Deux films lui valent une pluie d'oscars :* Vol au-dessus d'un nid de coucou, *1975 ;* Amadeus, *1984.*

NESTOR ALMENDROS

Né en Espagne, élevé à Cuba. Emigre à New-York puis à Paris. Dans les années 60 et 70, il devient le chef-opérateur d'Eric Rohmer et de François Truffaut. Aux Etats-Unis, les Moissons du ciel, *1978, lui vaut un oscar.*

Avec Orlando Jimenez, il signe en 1984 Mauvaise conduite.

JORGE AMADO

Le plus célèbre romancier brésilien vivant. Deux films tirés de ses livres ont connu un énorme succès : Dona Flor et ses deux maris, *de Bruno Barreto, 1976 ;* la Tente aux miracles, *de Nelson Pereira dos Santos, 1977.*

MAURO BOLOGNINI

Trente ans de carrière. Le maître d'un certain maniérisme. Les Garçons, *1959, et* le Bel Antonio, *1960, ont été écrits en collaboration avec Pasolini.*

CLAUDE IMBERT

Directeur de la rédaction de l'hebdomadaire Le Point, *auteur de* Ce que je crois, *publié en 1984.*

SARAH MILES

Actrice anglaise. Très remarquée en 1963 dans The Servant, *de Joseph Losey. Elle tient le principal rôle féminin de l'avant-dernier film de David Lean,* la Fille de Ryan *(1970).*

MICHEL PEREZ

Journaliste, critique au journal Combat, *puis au* Matin. *Spécialiste de la comédie musicale. A travaillé comme scénariste avec Gérard Blain.*

FRANCIS VEBER

D'abord scénariste : le Grand Blond avec une chaussure noire, *d'Yves Robert (1973) et* la Cage aux folles *d'après la pièce de Jean Poiret (1977). Il dirige ensuite lui-même Pierre Richard dans* le Jouet (1976) *et* la Chèvre, *(1981).*

EDWIN ZBONEK

Autrichien, directeur de la Viennale, festival de cinéma qui se tient à Vienne.







NICOLAS CAGE (AL) ET MATTHEW MODINE (BIRDY).

Alan Parker

« BIRDY », L'APRÈS-VIETNAM

« Birdy » est le surnom d'un garçon qui se prend pour un oiseau. Il s'évade de la guerre en se réfugiant dans son rêve. Birdy, un film américain de l'Anglais Alan Parker.

IL y avait eu, à Cannes, Bugsy Malone, *polar musical parodique interprété par des enfants, et* Midnight Express, *mésaventures très violentes d'un Américain dans les prisons turques. Alan Parker a également réalisé* Our Cissy et The Wall *avec les Pink Floyd. Son film le plus populaire est sans doute* Fame, *sorte d'*Entrée des artistes *à la new-yorkaise. Alan Parker, quarante et un ans, cumule les oscars et les prix de la British Academy. Il travaille en Amérique et il est anglais, anglais depuis ses cheveux cendrés jusqu'à ses joues glabres, son air adolescent, son négligé étudié, sa parole retenue.*

Quand Alan Parker fait un film, il s'y implique sans réserve. Quand il répond aux interviews, il garde ses distances. « Les Anglais, *dit-il,* ont du mal à se confier... » *Mais il n'a pas le goût du secret. Il a pris la peine d'écrire longuement pour le dossier de presse, point par point, comment il a fabriqué* Birdy *d'après le roman de William Wharton. Une fois de plus, on est frappé en constatant à quel point le cinéma se fait sur l'accumulation des détails, à quel point s'entremêlent technologie sophistiquée et bricolage astucieux.*

« Ce récit, *dit Alan Parker,* est uniquement destiné aux journalistes. J'en ai marre de les voir écrire n'importe quoi et s'extasier sur les prouesses techniques qu'ils croient avoir comprises. Je ne veux pas dire, en racontant comment ça s'est passé, que la fabrication influe sur le contenu, c'est exactement le contraire. Je me suis intéressé au roman avant même qu'il soit publié, parce qu'il raconte comment, tous, nous voulons nous évader du réel. En fait, dans le film, il y a trois thèmes : d'abord, l'amitié très forte entre les deux garçons. Ensuite, le désir de s'envoler, comme une obsession érotique. Enfin, la manière dont la guerre détruit, physiquement et mentalement, les jeunes gens.

— De quelle réalité voulez-vous vous évader ?

— Al et Birdy viennent d'un quartier pauvre de Philadelphie, et moi d'un quartier pauvre de Londres, qui n'est pas moins sinistre.

— Et la guerre ?

— Dans le roman, il s'agit de la deuxième guerre mondiale. Nous l'avons actualisée en parlant du Vietnam. Mais toutes les guerres sont absurdes... Je suis pacifiste, bien entendu. Idéaliste ? Le mot me paraît pompeux. J'essaie de le devenir. Je dirais plutôt que je suis irréaliste. Cette manie qu'ont les Français de tout intellectualiser ! ... La guerre me fait horreur, c'est normal. D'ailleurs, je suis incapable de me définir. Voyez mes films, et concluez vous-même.

— Vous êtes intéressé par l'adolescence : Fame, *les acteurs de* Bugsy Malone... *Birdy est une sorte de Peter Pan, il ne veut pas devenir adulte.*

— Moi non plus, mes enfants sont plus mûrs que moi. Mais mon prochain film sera un thriller... Je ne me dérobe pas aux questions. Sincèrement, je ne m'interroge pas sur ce que je suis. Quand je tourne, à chaque fois je découvre quelque chose de moi. Je suis différent de ce « moi » que je récupère à la fin du travail. Chaque film est une expérience. On y prend, on y laisse quelque chose, c'est l'histoire qui détermine. Dans *The Wall*, c'était l'agressivité, dans *Our Cissy*, mes problèmes matrimoniaux, dans *Birdy*, c'est l'amour...

— Birdy *n'est pas une* love story, *mais une histoire de garçons dans un monde d'hommes.*

— Je veux dire que les deux garçons sont liés par une amitié très profonde, qui, justement, n'a rien de sexuel. Ils ont besoin l'un de l'autre. Ils ont des difficultés avec leurs parents. La tendresse dont ils ont été privés, ils la trouvent ensemble.

— Vous vous identifiez à cette situation ?

— Je n'y avais pas pensé, c'est possible. Je n'ai jamais eu de lien affectif avec ma mère. La mère de Birdy, dans le film, lui ressemble. Physiquement et dans son comportement. Vous allez écrire ça ? Heureusement, ma mère ne lit pas *le Monde*. Ma manière de voler, de rêver, c'est de faire des films. C'est grâce au cinéma que j'ai pu m'évader de mon quartier...

— Dans le film, les pères ne sont pas formidables, et le personnage du psychiatre est une image de père antipathique.

— Mais c'est le psychiatre de l'armée, et il est vu à travers Al, qui a toujours eu des problèmes avec toute forme d'autorité. Avec son père aussi, forcément.

— Quelle est votre vision des psychiatres ?

— Je ne leur fais pas confiance. En Amérique, tout le monde consulte un psy. La mode n'a pas encore envahi l'Angleterre. Ce n'est pas que nous soyons particulièrement forts, mais... C'est vrai, un Anglais a du mal à confier ses sentiments intimes. Pour nous, l'humour fait office de psychanalyse. La faculté d'autodérision. Et moi, j'ai les films.

— Vous n'aimez pas l'Amérique ?

— J'ai avec ce pays une relation d'amour-haine. En Europe, la mode est de démolir les Etats-Unis, l'impérialisme, le Coca-Cola, l'extraordinaire réseau de diffusion du cinéma... Je suis conscient des responsabilités américaines, mais je ne veux pas me montrer hypocrite : travailler là-bas me fascine. Seulement, bien que je ne sois pas d'un nationalisme exacerbé, je préfère vivre en Angleterre, c'est un pays civilisé.

— Il reste assez mystérieux pour les Français.

— Pour moi aussi. Quand même, c'est curieux de voir que nous vivons si près et que nous sommes si différents. Enfin, quand je suis revenu, après des mois de préparation et de tournage, j'étais dans l'avion, avec un verre de vin, et je pensais que l'avion allait forcément s'écraser, parce qu'un homme n'a pas le droit de se sentir aussi heureux que je l'étais. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

LE CALCUL DES « MAJORS »

LES Etats-Unis sont présents à Cannes cette année avec sept films dans la sélection officielle, trois films en compétition et trois premières mondiales. Ce qui constitue un changement significatif après plusieurs années pendant lesquelles les Américains n'avaient pas proposé au comité de sélection le meilleur de leur production et avaient créé un marché concurrent à Los Angeles.

« S'il fallait supprimer tous les festivals sauf un, c'est Cannes qui devrait rester », dit Myron Karlin. Après avoir longtemps dirigé le département international de la Warner, il est aujourd'hui l'ambassadeur extraordinaire de sa société et de la profession auprès des gouvernements étrangers. *« Toute la presse internationale est réunie. Cannes permet de projeter une image que des millions de dollars de publicité ne permettraient pas d'acheter »,* renchérit John Friedkin, qui, chez Warner, s'occupe de la publicité à l'étranger. La Warner présente cette année *Pale Rider*, de et avec Clint Eastwood, et *Mishima*, de Paul Schrader. Avec son sujet très peu commercial pour le public américain, *Mishima* a tout à gagner à être présenté au public cannois d'abord, afin d'être précédé par une réputation de qualité. *« Si le film a du succès à Cannes, et en Europe en général, nous aurons alors une chance d'être pris au sérieux aux Etats-Unis »,* précise Tom Luddy, le producteur. Richard Fox, le nouveau président de Warner International, compte de même sur la présentation à Cannes de *Pale Rider* pour *« faire redécouvrir Clint Eastwood à une partie du public américain ».*

Mais Cannes est plus généralement considéré comme une rampe de lancement pour les marchés européens. La sortie en Europe de *Witness*, par exemple, coïncide avec la présentation au Festival. Tandis que l'impact aux Etats-Unis demeure malgré tout limité.

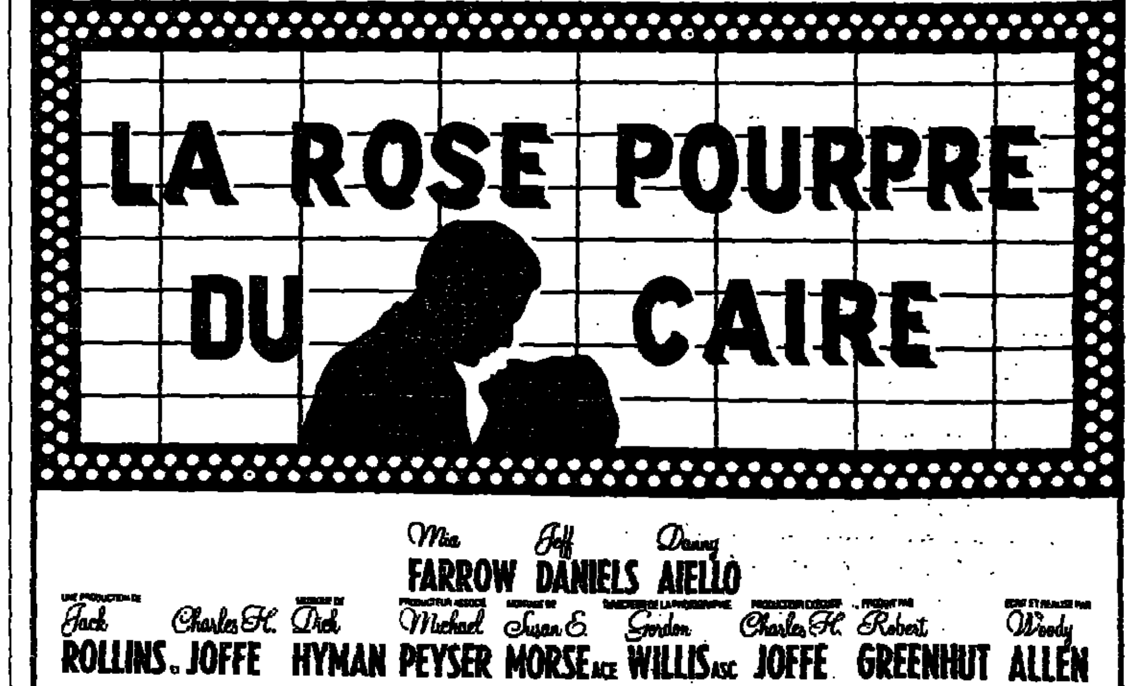
« Même la Palme d'or n'est plus ce qu'elle était », précise Jean-Louis Rubin, le président français de Fox international. *« Si le film n'est pas commercial, la Palme d'or est comme une star pour un film sans histoire, d'aucun secours »,* renchérit Myron Karlin. *« Trop de succès peut même, selon Tom Luddy, nuire au film, les Américains se disant que le film ne peut pas être aussi bon que les Européens le disent. »*

Les distributeurs, quant à eux, hésitent à accepter une invitation de crainte d'une ré[illegible] négative de la presse ou du jury. *« Si l'accueil est mauvais ou que les journaux professionnels publient de mauvaises critiques, les circuits de salles risquent de se dédire et décider de ne pas prendre le film »,* dit Ed Russell, d'Embassy Picture, qui présente *la Forêt d'émeraude*, de John Boorman en clôture.

« Il y a, selon Jean-Louis Rubin, *une phobie de l'anti-américanisme. »* Peut-être n'est-ce pas un hasard si davantage de films sont présentés cette année où tous les membres du jury viennent de pays de l'Ouest. Les Américains ont en effet peur de ne remporter aucun prix pour des raisons politiques. Ils craignent particulièrement les jurés des pays du tiers-monde et surtout des pays communistes.

F. DE GOLDSCHMIDT.





Raymond Depardon

« EMPTY QUARTER », QUE LE DÉSIR SOIT

LA projection d'*Empty Quarter* a fait revenir un souvenir. Début septembre 1982, au Festival de Venise, *nous* sortons au même moment de la projection de *l'Etat des choses*, de Wim Wenders, nous sommes tous les deux tout seuls, le jour n'est pas encore tombé, nous attendions l'un et l'autre beaucoup de ce film, nous sommes un peu déboussolés, nous n'avions pas rendez-vous, nous n'avons pas ensuite d'autre rendez-vous, nous marchons. Je ne sais même plus pourquoi *il était* là, pour présenter un film ou pour prendre des photos, moi j'étais là *pour faire des comptes rendus* et je n'avais plus beaucoup de temps avant l'heure limite à laquelle je devais *téléphoner mon article* à une sténo.

Avec Raymond, ce soir-là, il me *semble que j'ai laissé couler comme* à dessein ce temps compté pour rétrécir ma marge de manœuvre, *pour me forcer d'aller droit* à un but que j'ignorais encore, et qui le lendemain serait imprimé, il y a *comme* ça *toutes sortes de petits* vertiges, d'espaces de temps trop longs ou trop courts entre la pensée *et l'écriture, l'écriture* et l'impression, l'impression et la photographie, le déclic et la reproduction, la prise et le développement, le tournage et la projection, on ne sait plus si on sera le même, si on sera à même de se reconnaître ou de s'étonner, de vouloir se dénoncer ou s'affiner, ou bien de s'effrayer de cette expression de soi déjà lointaine (tant de temps aussi entre la conception du film et son enclenchement, n'y a-t-il pas un moment où on le perd, où on souhaite le perdre, où il n'est plus à soi et où tout le projet frôle la catastrophe : pour son premier film dit de fiction, Depardon réduit les risques, *3 millions de francs pour sept* mois et demi de tournage, une équipe de trois personnes en tout, en fait il s'en remet au temps, au hasard, aux vertus et aux désastres des voyages).

Maintenant nous sommes assis à *cette petite terrasse ronde entre* l'Excelsior et le Palais des Festivals, je bois un verre de vin blanc, Raymond un jus de fruit (chaque fois que je le vois, j'ai l'impression qu'il a une peur bleue à l'idée de la plus *légère ivresse*, comme si sa personnalité lui était si incertaine, si peu fiable qu'il devait s'efforcer de ne pas en sortir – cette question se retrouve dans tout le film : au fond qui suis-je ? *Est-ce* que je suis fou d'elle ou est-ce qu'elle me tape sur les nerfs ? Est-ce que je suis un type rigolo ou lugubre ? *Est-ce* que là je nage dans le bonheur ou est-ce que je m'ennuie à mourir ? Et d'abord est-ce que je suis là où je devrais être ? Ne ferais-je pas mieux d'être à Moscou plutôt qu'à Djibouti ? De faire des photos plutôt qu'un film ? Est-ce que l'idée en valait la chandelle ? Et la fille ?). Nous avons commandé quelque chose d'un peu chaud à grignoter, nous ne dînerons pas, nous n'avons ni compagne ni compagnon. Raymond me dit qu'il trouve Wenders meilleur dans l'action que dans la contemplation : dans *l'Etat des choses*, Wenders articule deux blocs de récit bien distincts, il y a un décrochage de pays, d'acteurs, de prise de vues, on passe du posé sur pied au brandi à bout de poing, du Portugal à l'Amérique, du noir et *blanc à la couleur*, *de la lenteur à la* vitesse (pour son nouveau film, lui, Depardon a compris qu'on pouvait *décrocher tout en douceur*, du reportage à la fiction, de l'immobilité au déplacement, d'un type d'admiration cinéphilique à un autre). On peut aussi être contemplatif dans le cours d'une action.

Finalement, nous nous en fichons de parler bien ou mal de ce film, de dire exactement comment nous l'avons aimé ou moins aimé : la nuit tombe lentement, des corps passent devant nous, à pied, à bicyclette, solitaires ou en bandes, rieurs ou mystérieux, et nos yeux leur sont accrochés différemment, ce sont ces silhouettes pâles ou bronzées qui les mènent, qui les assujettissent et *en* règlent le moindre mouvement, il y a comme ça un on. Chacun parle du film de Wenders *et s'aperçoit bien, comme en* contre-plongée d'arrière-pensée, qu'il n'a pas la tête à ça, que seule lui *importe la giration de ces corps*. Chacun remarque que l'autre, qui fait semblant de tenir un discours, *de s'y raccrocher, est captivé par* d'autres plans, par ces cadres que fabriquent nos regards pour y faire défiler ou y suspendre, comme les mirages d'une lanterne magique, ces apparitions charnelles (l'idée de départ d'*Empty Quarter* est exactement ça : envoyé comme reporter en pleine guerre du Vietnam, Depardon se met à ne plus rien voir que le corps d'une femme qui est entrée par hasard dans son hôtel, puis dans sa chambre, puis dans sa vie, et rétrécit son champ de vision sur ses jambes nues par exemple, ou sur sa nuque de garçonne, et cette obnubilation repousse tout hors du champ : *la guerre*, l'histoire, *la morale, la raison* professionnelle).

Nous avons aussi remarqué, séparément, que, dans cette marge *sournoise de contre-pensée infime* mais dilatée qui double en permanence, comme une bande-son le long de l'image, le son direct de nos voix qui s'échangent, le regard de l'autre est alerté par d'autres types de formes, mais que parfois ces formes, par une indécision et une inappropriation de la vision, peuvent coïncider, et que nous n'avons pas à remarquer davantage ou à *parler de cette distinction du désir*, car elle ne compte même pas : c'est le même mouvement (et moi devant *Empty Quarter je me sens* troublé par la proximité où il me met de son désir et de l'objet de son *désir : la fille qu'il filme n'est pas* asexuée, au contraire, que ce soit dans la pose ou dans le vêtement, *dans ces cuisses dorées écartées* dans un short blanc ou par la transparence de la robe rose à *fleurs*, il la sature *d'une possibilité* sexuelle – et tout cela est l'exercice d'un désir qui m'est familier et que *je convoite et qui est peut-être par* essence celui de l'objet photographique : le corps inaccessible, à ses yeux si beau qu'il n'y a plus qu'à le contempler, qu'à l'exténuer de son regard et de son adoration).

Cette dérive de nos regards nous amène vite à des confidences : l'un et l'autre, plus tôt dans l'après-midi, nous avons fait une rencontre, nous avons suivi une personne, nous avons tenté de l'aborder puis de lui parler, c'était *une torture* succulente, et puis nous nous sommes fait rembarrer. Nous nous apercevons *que nous partageons la* même jubilation *de l'échec*, qui n'est peut-être rien d'autre, après tout, qu'un vivace désir de désir et *une sainte horreur de ce plaisir* qui, on dirait bien, lui ferme les yeux. Nous avons même envie de *surenchérir sur nos échecs*, de nous disputer le titre de roi du fiasco. Les souvenirs, les histoires pleuvent, nous rions de soulagement d'avoir trouvé un tel confrère. Bouvard et *Pécuchet de la drague*, et puis nous nous quittons avec mélancolie. *Empty Quarter* me rappelle *cette entrevue, autrement* qu'anecdotiquement : un point de vue sur le cinéma est remplacé ou propulsé par un discours sur l'attraction d'un corps, sur le bonheur de l'amour malheureux. *Il* me fait aussi penser, sans cesse, à une photo de Raoul Hausmann : une image on ne peut plus simple, à peine contrastée, mais qui porte la ligne d'une nuque, la saillie des *épaules et la limite ondoyante* d'une coupe de cheveux. C'est une image non pas tant a-sexuelle que *sur-sexuée, comme surexposée* au désir, mais d'un type indistinct : on sait que c'est d'une femme, et peu importe pour personne que ce ne soit en même temps tout à fait d'un jeune garçon, car cette plongée sur cette nuque offerte est avant tout un emblème du mouvement qui porte vers elle. Il n'y a plus qu'à tendre la main dans le champ. Hausmann évite. Depardon évite aussi, *ni l'ombre ni* la voix. Aucun *acteur pour prendre sa place et le* rendre jaloux. Juste un œil-objectif qui observe un corps et tisse dans le *courant de cette observation un* flux amoureux sans relâche. Juste une illustration du désir, comme la *photo d'Hausmann : le film* de Depardon arrive à un moment où le mot désir, après avoir subi tant d'usures, résistait encore un peu ; on n'osait plus l'employer, bien qu'il n'ait que des remplaçants approximatifs. Depardon repasse un flambeau à ce mot absolu, à cette *valeur indétrônable. Son film est-il* la reconstitution d'un état de désir ou la fabrication d'un nouvel état *du désir – la machine du cinéma* et les machines de voyage, avions, trains, bateaux, camions étant moteurs *de réemballements et de* conspirations ? *Empty Quarter* n'est pas fait que d'une seule chose : d'un seul *scénario (il n'y en avait* presque pas), d'un seul point de vue, mais d'une rupture de lignes. Fragile et frais, il traverse l'Afrique et va échouer à Venise.

Première projection du film à peine mixé : à l'avant-dernière image Raymond fuit en courant. On le rattrape. *Il* explique qu'il a voulu mettre des mots raides sur des images douces. Il demande en souriant : « *Tu te souviens de notre conversation à Venise ?* »

HERVÉ GUIBERT.

★ Un certain regard, le 12 mai. Perspectives, le 13 mai.

RAOUL HAUSMANN



MEHDI Charef

LE NECTAR DE LA VÉRITÉ, PAR CLAUDE CHABROL

LE *Thé au harem d'Archimède*, c'est déjà un titre merveilleux et bien révélateur : on tourne le dos, ici, à la démonstration. Et il ne faut pas plus de cinq minutes à Mehdi Charef pour nous convaincre que ce que nous voyons est de la vérité pure. On en a vu quelques-uns, pourtant, de ces films sur le béton des banlieues, sur les tristes errances des jeunes, sur les rapports entre minorités, sur les loubards, des films sociaux jusqu'à la moelle, revendicateurs ou explicatifs, sincères ou roublards, intéressants ou répugnants de facilité. *Le Thé au harem* n'a pas de point commun *avec ces films-là*. Il est, plus simplement et plus profondément, l'expression naturelle d'un être doux, lucide, qui a parfaitement ressenti et compris ce qu'il vivait, et qui sait nous transmettre cette vérité.

Bien sûr, il est possible d'analyser le pourquoi et le comment d'une pareille réussite, et sans *doute n'est-ce pas inutile* pour éviter que ne lui soit accolé le qualificatif de miraculeux, qui *viendrait si facilement* sous la plume. La construction du scénario, d'abord, d'une solidité *impressionnante*, tellement simple dans sa complexité, tellement gracieux dans ses méandres, *si peu laborieux* qu'il apporte la preuve de la sincérité, de la pureté du propos. Charef a compris, parce que *complètement* ressenti, qu'il n'y a pas d'instant privilégié dans la vie, que tout a exactement la même importance, et que, en donnant ce rythme inexorablement égal à son film, il éliminait de sa part tout jugement *sur* les actions de *ses personnages*, nous empêchant du même coup de les juger, nous permettant donc de *les comprendre*.

Ce sentiment de compréhension que le film nous procure très *vite, presque aussi vite que* celui d'être en présence de la vérité, donne à la vision de ce film un caractère très particulier et très inattendu de béatitude. Pourtant, bien entendu, rien ne nous est caché des actions socialement condamnables de Pat et de Madjid, les deux héros de l'histoire : larcins dans le métro, vols *de voitures, « maquereautage »* occasionnel, arnaque à l'homosexualité, casses de vestiaires

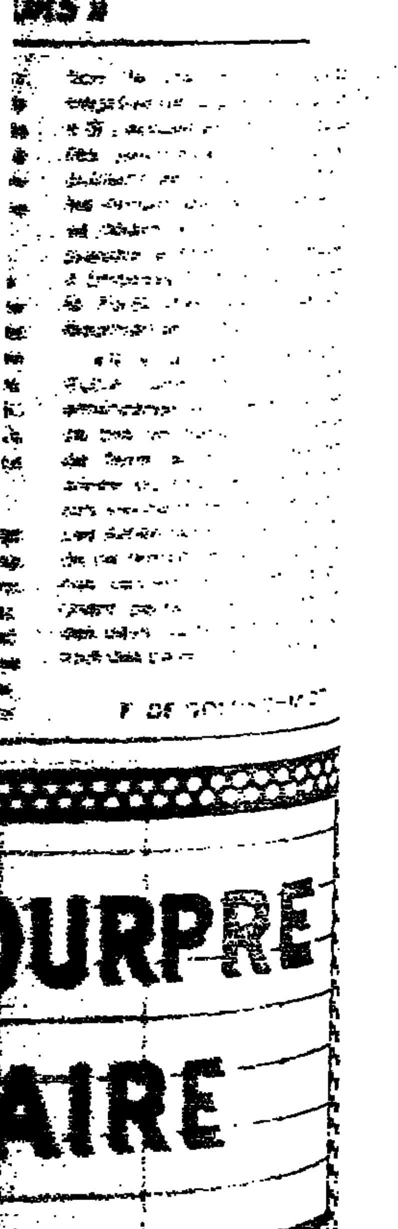
> *L'un est en compétition, avec* Poulet au vinaigre : *Claude Chabrol. L'autre est sélectionné pour Un certain regard, avec* le Thé au harem d'Archimède : *Mehdi Charef.*

sportifs et tutti quanti ; mais, bizarrement, du fait que nous le comprenons (il ne s'agit pas de *les excuser* : nous les comprenons), elles cessent de nous faire peur ; de terrorisantes, elles deviennent pathétiques (parfois *même réjouissantes*, avouons-le), elles se rapprochent de nous, et l'éclat de leur vérité nous *enseigne à affiner notre point de* vue sur les problèmes qu'elles posent.

Le film lui-même, sa forme je veux dire, participe par la force des choses de la même simple lucidité. Certains vont sans doute se poser la question en ces termes : comment un néophyte absolu (Mehdi Charef était, je crois, ajusteur l'année dernière) a-t-il pu réaliser un film *professionnellement aussi satisfaisant* ? Son producteur, qui n'est autre que Costa-Gavras, n'a-t-il *pas largement mis la* main à la pâte ? Je crois pouvoir répondre à cette question, avec d'ailleurs la certitude d'avoir raison. Le producteur n'a pas fait le film à la place de Mehdi Charef (je ne vois pas de rapport de style entre les deux hommes) et Mehdi Charef n'a pas la science infuse. Mais il a une vision très nette et très pure de ce qu'il veut montrer. Il sait par expérience comment et pourquoi agissent ses personnages. Il lui a donc suffi d'expliquer exactement et justement aux techniciens qui l'entouraient ce qu'il désirait. Et il a suffi aux techniciens de ne pas le trahir. La connaissance technique s'acquiert, pas la vision ; parfois la compétence technique sert à camoufler l'absence de vision. La supériorité de Mehdi sur beaucoup d'auteurs de premier film tient tout simplement à l'acuité de sa vision et à la connaissance absolue de son propos. C'est pourquoi la bande son du film est une des plus remarquables qu'il m'ait été donné d'entendre depuis longtemps : ces sons qu'il voulait nous transmettre et les sensations qu'ils font naître en *nous*, il les connaissait au tréfonds de lui-même, il lui suffisait de les reconnaître.

Ainsi, en nous plongeant à l'intérieur *même du monde réel* qu'il a vécu, en nous donnant à ressentir comme lui ce monde, Mehdi Charef expulse de nous *tous les faux semblants*, les faux problèmes, les fausses solutions, qui entachaient notre vue de *l'extérieur. En nous donnant à* ressentir la vérité, il nous en rapproche. Mehdi Charef est maghrébin, mais nous sommes tous *des juifs allemands*.

★ Un certain regard, le 11 mai.



Le Japon

VÉRITÉ, VIDES ET SIMULACRES

L'Américain Paul Schrader s'attaque à la légende Mishima. L'Allemand Wim Wenders part à la recherche d'Ozu, et le Français Chris Marker filme Akira Kurosawa. Les vrais films japonais, eux, sont des théâtres de la cruauté.

QUEL est l'objet culturel japonais par *excellence* ? Un objet un peu énigmatique, ou plus mat ou plus brillant que d'*ordinaire*, *aussi* opaque qu'un idéogramme, aussi tentant que l'ombre ou aveuglant qu'un faux reflet. Mais surtout ce semble être l'objet qui porte en lui-même un mouvement de contraste : c'est l'effet qui consiste à jeter de l'eau brûlante sur de la glace, à faire miroiter une vignette obscène dans une pureté de cristal, à saturer le sucre de sel, à redevenir cannibale au summum d'une civilisation, à élaguer jusqu'à ne plus avoir que l'éclat du plus sublime superflu, enfin, surtout, à entrelacer l'instinct de vie et celui de mort, Eros et *Thanatos*, *une goutte de sang* sur un paravent d'or.

C'est un peu cela qu'on attend, depuis les romans de Tanizaki ou *l'Empire des sens*, d'Oshima, de l'œuvre japonaise : une rigueur dans la transgression, une austérité dans le scandale, une morale de la jouissance menée à son terme à travers la dureté de ses règles. Mais la mode préférera mettre de côté la perversité trop éprouvante, trop feutrée, de Mizoguchi : chez lui, par exemple, les mécanismes de perversité renvoient aux mécanismes des perversités politiques. La mode préférera de purs objets d'une perversité presque folklorique. Elle oubliera Tanizaki, trop technicien dans les contrats qui peuvent mener deux individus à une *noire apothéose*, *pour hisser* au mythe la pompe un peu fantasque d'un *seppuku*, d'une éventration *répétée par* Mishima : à l'œuvre, les accrocs d'une biographie font une publicité du tonnerre.

Mishima est aussi l'auteur japonais le plus lu en Occident parce que le moins japonais. Il allait de soi que c'est avec cette *légende vivante*, à peine refroidie, et à la saveur de fait divers, que les Américains allaient faire *entrer leur cinéma au Japon* et que les Japonais bouderaient de bonne grâce l'entreprise (l'hiver dernier à Tokyo on faisait juste une grimace pour évoquer le récent passage de l'équipe américaine), *voyant partir* avec soulagement cette figure commerciale mais pas très authentique de leur littérature et ce guignol archaïque de leur histoire. Incompréhensible pour beaucoup de Japonais que Mishima ait comme ça pris à la lettre les mots de la tradition et les maux d'une obsession personnelle, voulant les jouer sans distance et en direct sur la scène même du pays. Dans le film de Paul Schrader *Mishima*, l'écrivain est avant tout une nouvelle figure de transgression, un « Japanese maso », qui fait suite à son *American gigolo*.

Les Japonais ont cédé à l'érotisme spaghetti d'un Tinto Brass l'un des plus beaux récits de Tanizaki, *la Confession impudique*, devenue *la Clef*. Oshima est allé chercher l'argent d'un Français, Anatole Dauman, pour réaliser son *Empire des sens*, sorte de cocktail des transgressions, plus proche de Bataille que des premiers récits érotiques japonais (l'admirable *Un homme amoureux de l'amour* disponible dans l'anthologie publiée aux éditions de la Différence), *mais* japonisé par le décor, l'accessoire et le ralentissement de la pratique – ce *n'est plus* le tempo d'une corrida mais d'un massage sous narcose. Et pour son prochain film – encore une figure de transgression (l'amour d'une femme et d'un singe), – Oshima va chercher le savoir-faire d'un scénariste français, Jean-Claude Carrière. Le Japon fuit hors de son archipel pour pouvoir produire et reproduire sa veine, sa griffe.

Inversement, c'est maintenant vers le Japon et non plus vers l'Amérique, *comme exténuée* depuis Christophe Colomb par ses découvreurs et leurs pillages de toutes sortes, *que le créateur européen* va chercher le dépaysement absolu, l'incompréhension fascinante, le signe illisible ou l'objet incongru qui se mettent à avoir vertus énergétiques. Il est significatif que Wim Wenders, après avoir puisé son inspiration dans l'étendue et le cheptel de mythes de l'Amérique, après une tentation vers le désert australien – qui effacerait la table surchargée des signes emmagasinés puis reprogrammés par ses films, – se tourne vers le Japon.

Au printemps 1983, après *l'Etat des choses*, il fait un voyage *au Japon qui serait personnel s'il* ne le filmait pas. Le prétexte est de décliner son admiration pour Ozu (après les *maîtres* américains), de visiter le pays qui a produit une telle œuvre, d'aller à la rencontre des derniers témoins qui l'ont vu produire (l'acteur Chishu Ryu, l'opérateur Yuharu Atsuta) et de chercher des coïncidences de vues ou de mouvements humains entre le monde d'Ozu et le monde japonais contemporain. Il ne les trouve pas, et son film est scindé en deux : d'un côté une enquête cinéphilique qui pourrait être transmise à des étudiants de cinéma (l'objectif 50 mm d'Ozu, l'emplacement de la caméra à hauteur d'un corps assis, le chronométrage des scènes) et de l'autre une sorte d'enquête télévisuelle, expéditive, impulsive, hasardeuse.

Ce qui requiert Wenders chez Ozu, et ce qui le rend si important, dit-il, c'est la vérité humaine de ses films et de ses personnages. Mais, curieusement, en accompagnant l'acteur-fétiche d'Ozu sur sa tombe, il remarque que le bloc de marbre noir ne porte aucune inscription, qu'un *idéogramme* chinois, « Mou », c'est-à-dire « rien », « le vide ». Or ce sont précisément les signes du vide que repère Wenders dans le Japon actuel : comment le sens ou l'esprit s'est vidé du signe pour ne laisser que sa forme ou son mouvement.

Il remarque cela en suivant les gestes de ces joueurs de *pachinko* qui avaient déjà fasciné Barthes et dans lesquels lui voit un exercice de l'oubli : l'écoulement de poignées de petites billes d'acier crépitantes qui circulent entre les *clous* retors d'un *labyrinthe* vertical, qui se démultiplient ou se raréfient, et qui ne mènent réellement ni au gain *ni* à *la* perte mais à ses simulacres ; l'amoncellement des billes dans les casiers serrés entre les pieds des joueurs ne sont pas un équivalent d'argent mais juste la preuve du temps passé au jeu, dans *la* joie de son écoulement. De même le golf japonais, auquel on s'adonne sur les toits des immeubles ou dans de grands stades circulaires, n'a plus ni trou ni parcours : on ne le joue que pour la beauté du geste qui fouette la balle et qu'on répète jusqu'à l'épuisement, isolément, pour la seule euphorie de construire en commun, sur un cercle d'herbe, un tableau de balles blanches qui se défera à la fin de *chaque journée*.

Les simulacres de nourriture ne sont pas moins impressionnants que ceux du jeu : cet art du faux est devenu aussi raffiné que l'art culinaire, des cuisiniers de la cire le singent dans la confection de plats hyperréalistes. Ce voyage filmé de Wenders au Japon, *Tokyo-Ga*, débouche directement sur *Paris, Texas* et en situe les grands thèmes : l'oubli, le vide du désert, la recherche d'une vérité, d'une véritable identité.

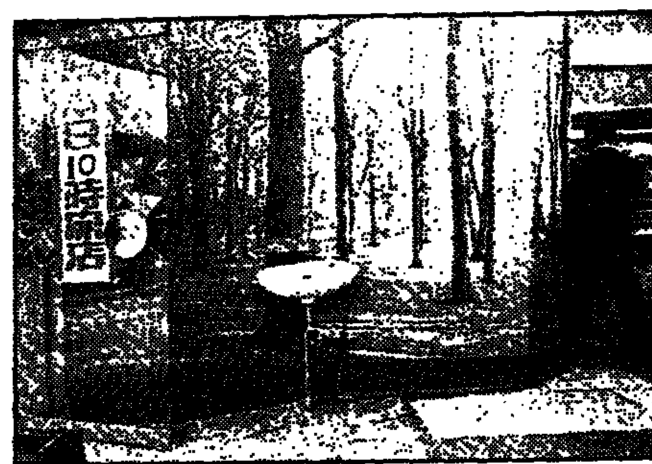
Wenders, revenu de l'Amérique et *de tout*, fait une boucle par le Japon avant de mettre le point final sur son amour du nouveau monde : *il va y chercher* un système d'épuration des phénomènes visuels. Au même moment, et au contraire de lui, son ancien producteur, Francis Ford Coppola, qui l'a avec *Hammett* dégoûté du mythe américain, est allé chercher au Japon l'excès visuel, accrédité par la réalité, d'un harakiri. Avec Mishima on ne sort pas des simulacres : à l'issue de simu*lations publicitaires automutilantes* qui recoupent une obnubilation née dans l'adolescence (l'image de saint Sébastien percé de flèches), l'auteur du *Pavillon d'or* se lance dans un simulacre de coup d'Etat avec un simulacre d'armée et finit par couronner sa biographie par l'éclat d'un vrai suicide.

Mais ni *Mishima*, qui repré*sente les Etats-Unis dans* la compétition officielle, ni ce *Tokyo-Ga* présenté par la République fédé*rale allemande dans la section* Un certain regard, ne sont les vrais films japonais de Cannes : s'ils sont des sortes de *reflets en* miroirs déformants – ou amplification ou dépouillement de ses folklores ressentis dans l'imaginaire occidental, – les vrais films japonais, eux, sont de vrais cauchemars. Représentant le Japon *dans la compétition officielle*, le dernier film tourné par Terayama avant sa mort en 1983, *Adieu l'arche*, *ne porte ni cette étrange* distinction du vide ni cette subtile force de la vérité discernées par Wenders dans les œuvres et les ouvrages japonais : c'est une ribambelle – un tunnel plutôt – d'agressions visuelles qui ont un clinquant de *parade* de foire. Le Japon doit aussi être un vaste et délictueux théâtre de la cruauté.

Mitshuo Yanagimachi, dans la *Fête du feu*, présenté dans la section Un certain regard, associe dangereusement une force fasciste de destruction à un élan panthéiste. *Son personnage* massacre arbres, oiseaux, mammifères, poissons, vieillards et enfin sa propre progéniture, *mais il* est racheté par la sorte d'ivresse folle que lui transmettent les forces de la nature, la lumière, le vent, la pluie. Si Terayama, sans le savoir, fait du Zulawski, Yanagimachi fait du *Mad Max* et du *Massacre à la tronçonneuse*. *Ne sont pas* toujours bien ajustés les réseaux d'attraction réciproque et de séduction qui relient l'Occident avec cette fraction-mirage d'Orient qui fait se tamponner de façon endiablée la tradition et la modernité.

HERVÉ GUIBERT.

★ *Mishima*, de Paul Schrader, en compétition, le 15 mai. *Tokyo-Ga*, de Wim Wenders, Un certain regard, le 13 mai. *Adieu l'arche*, de Shuji Terayama, en compétition, le 9 mai. *La Fête du feu*, de Mitshuo Yanagimachi, Un certain regard, le 11 mai.



« TOKYO-GA », DE WIM WENDERS.

« A.K. », DE CHRIS MARKER

DR

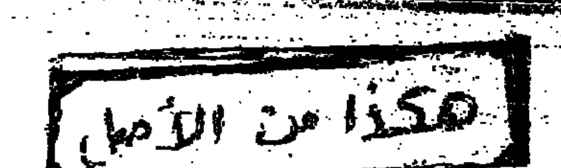
LE film s'ouvre sur un lettrage épatant, colossal, *seulement deux lettres* : *A.K.*, C'est le titre du film. Ce sont les initiales d'Akira Kurosawa. Celui qu'on appelle *« Sanse »*, le maître. Chris Marker a été invité par le producteur Serge Silberman au pied du mont Fuji, sur le tournage du *nouveau film du maître*, *Ran* (1). Son reportage est à la fois un apéritif, un outil publicitaire excellent pour apaiser ou aviver l'attente du chef-d'œuvre, et une œuvre indépendante qui lui prend un peu de ses forces – décors, costumes, machineries, *figurations*, – *pour les remonter* autrement, leur donner d'autres sens, sans les désamorcer.

Un film sur un film a souvent quelque chose d'inévitable : Chris Marker en déjoue les règles. La traditionnelle interview n'est plus que le son lointain *et mystérieux, presque inaudible*, d'une conversation du maître avec son musicien, Takemitsu, *et dont les rares diamants – « créer c'est se souvenir »* – redéfilent dans une main serrant un minuscule appareil à cassette. De même, c'est l'image approximative de l'écran du magnétoscope qui filtre quelques scènes significatives d'anciens *films de Kurosawa*.

Ce recul et ce retrécissement de l'objet d'investigation éprouvé permettent de grossir inversement et d'anoblir comme des motifs picturaux des détails secondaires *qui échappent à la* visée d'ensemble de la grosse production : les gestes d'habille*ment des figurants, leur ensom*meillement. Des panneaux colorés intercalés, un simple *idéogramme avec sa traduction* (« bataille », « pluie », « cheval »), font rêver à la beauté de ces signes *qui semblent porter* en eux *rages*, fouettés, douceurs, défaites, tournoiement, disparitions.

H.G.

(1) La première de *Ran* aura lieu en présence d'Akira Kurosawa et de ses acteurs en costume, le 21 ou le 22 septembre au Forum de Beaubourg, sous l'égide du Festival de *Cannes et avec la collaboration du* Centre Georges-Pompidou.



Quel est le film de votre vie ?
C'est ce que nous avons demandé
à quelques personnages célèbres.
Une histoire à suivre...
car certains avaient besoin de réfléchir
longtemps avant de répondre.

AU secrétariat de M. Raymond Barre et chez M. Fabius, on marque une seconde d'étonnement. On va consulter. Après tout, pourquoi pas ? Simone Signoret, absente de Paris pour longtemps, on ne va tout de même pas encore faire parler Montand. Il est partout. Alors Laurent Fignon ? Le coureur cycliste, charmant, avoue qu'il n'a pas vu une toile depuis quatre ans. Robbe-Grillet, de son côté, rigole, promet qu'il rappellera, il lui faut réfléchir. Bretécher ? Son enfant, à l'instant précis, va faire une bêtise. Demain, d'accord. M. Chevènement ? Dans son petit train, parti dans les campagnes. Mgr Lustiger, très occupé. Patience.

Le film de ma vie

Certains ont demarré au quart de tour. Comme le grand rabbin de Paris, M. Alain Goldmann. Son film, c'est *le Dictateur*, vu en 1945 ou 1946, il avait quatorze ans, il se souvient : « *On venait de découvrir les horreurs des camps. Charlot, de façon comique, ne pouvait que renforcer l'idée qu'un petit bonhomme comme Hitler... Je revois cette image où Chaplin joue avec le globe terrestre. Je réentends le morceau de Brahms, cette complainte...* » Il fredonne, pensif. Ajoute : « *On se rappelle souvent un film à cause de la musique :* Fantasia – *la* Toccata *de Bach, et un morceau de Dukas ;* les Amants, *Brahms encore.* » M. Goldmann aime les policiers, style *L'assassin habite au 21*, ou *le Corbeau*.

En vous donnant un film, la plupart ont renchéri sur d'autres, et encore d'autres... Sauf Michel Rocard, beau joueur, qui s'en est tenu à la *Jeanne d'Arc* de Dreyer. Il a expliqué en deux mots : l'art de faire parler les visages, une grande sobriété. Et son attaché de presse de souligner : « *Logique, ça colle avec son parler vrai, et peu.* »

Un autre Michel, comédien celui-là, Piccoli, n'a pas hésité non plus : « *Moi, c'est* la Nuit du chasseur, *de Charles Laughton. Il s'agit d'un film fantastique (de rêve) et aussi d'un fait divers admirable. On n'a rien fait de mieux : tourné en studio et en noir et blanc. Enfin, si j'avais des idoles, Mitchum en serait une : un acteur poète, un animal formidable. Je revois périodiquement* la Nuit du chasseur. *Si je réalisais une seule mise en scène dans ma vie (mon rêve), j'essaierais d'arriver à quelque chose comme ça.* » Il sourit. « *Voilà.* »

Un chanteur, maintenant : Gotainer, jovial : « *Revoir le même film sur une plage déserte, à la longue, ce serait barbant. Si, si, il y en a un que j'aime beaucoup, beaucoup :* Vol au-dessus d'un nid de coucou. *Je suis pris au premier degré, l'aventure sur l'écran remplit d'aise le bébête qu'il y a en moi. Au deuxième degré, on débouche sur une histoire philosophique. J'apprécie ce côté conte simple en forme de parabole, à la façon un peu de* Little Big Man. »

Pourquoi ne pas interviewer un cinéaste, pourquoi pas Godard ? L'inénarrable Jean-Luc ne pouvait résumer mieux, de sa voix traînante : « *Des films, dans ma vie, il y en a tant.* » Il a bougonné : « *Il y en a trop* ». A exigé un mois de réflexion. Raul Ruiz, au contraire, a rétorqué, catégorique : « Citizen Kane, *à cause de la variété* ». – « Variété ? » – *Out Variety* ». S'est excusé. Là-dessus, d'aller boire une coupe de champagne, en l'honneur de sa nomination à la Maison de la culture du Havre. Il devient physiquement massif, Ruiz, qui adore Welles.

Et si on essayait un grand truand – Charlie Bauer. Appeler son avocat, demander au ministère la permission d'aller lui rendre visite dans sa prison de Poissy... La semaine prochaine ? En attendant, et après permission accordée par la chancellerie, le *commissaire Gential* s'est exprimé. Son accent chante, c'est à Montpellier surtout qu'il fréquentait le cinéma, du temps de ses études de droit. Il a dit : « *36, quai des Orfèvres* », avec Louis Jouvet. Précisant le numéro exact du quai où il officie : « *Vous voyez, c'était prémonitoire. Même, j'étais déjà porté sur l'action. L'autre film, le seul que j'ai vu trois fois, c'est* le Pont de la rivière Kwaï. *Il est repassé récemment à la télévision, je n'aurais pas dû regarder, j'ai été déçu, un peu. Vous m'en permettez un troisième, que j'ai vu deux fois ? Ce truc américain, avec de la danse, dans les années 60,* West Side Story. *Des films pas intellectuels, vous allez penser...* »

Dans la presse écrite ? Allons pour Jean-François Kahn. Rapide et précis, Kahn. Deux films l'ont « *beaucoup marqué* » : *Raices*, un montage mexicain et fantastique de sketches montrant la misère, l'injustice, dans le tiers-monde. Et l'autre « *plus grand public* » *Vera Cruz*... Il a aussi continué : « *Je pourrais mentionner plutôt* Riz amer, *à cause de Silvana Mangano, mais une actrice, ce n'est pas une raison n'est-ce pas ? Et puis tout de même,* la Nuit du chasseur. – Là, vous trichez, M. Kahn. – « *D'accord, j'arrête, mais dites-moi, y en a-t-il qui aient osé citer* le Cuirassé Potemkine ? »

Celui-là non, mais *la Grande Illusion* est revenue à plusieurs reprises. A commencer par Cavanna, le journaliste écrivain dont le feuilleton autobiographique se prolonge actuellement avec *Maria*. « *C'était du temps où j'étais cucul-la-praline, un plouc des années 30. Sinon je peux parler du* Limier, *je me souviens d'un humour très méchant, implacable, anglais quoi...* »

MATHILDE LA BARDONNIE.

Le programme

SÉLECTION OFFICIELLE

Compétition

- **WITNESS**, de Peter Weir, Etats-Unis (1 h 53), le 8 mai (hors compétition).
- **COCA-COLA KID**, de Dusan Makavejev, Australie (1 h 37), le 9 mai.
- **ADIEU L'ARCHE**, de Shuji Terayama, Japon (2 h 07), le 9 mai.
- **DÉTECTIVE**, de Jean-Luc Godard, France (1 h 35), le 10 mai.
- **LA HISTORIA OFICIAL**, de Luis Puenzo, Argentine (1 h 52), le 10 mai.
- **INSIGNIFICANCE**, de Nicolas Roeg, Grande-Bretagne (1 h 48), le 11 mai.
- **COLONEL REDL**, d'Istvan Szabo, Hongrie, Allemagne fédérale, Autriche (2 h 29), le 11 mai.
- **BIRDY**, d'Alan Parker, Etats-Unis, (2 h), le 12 mai.
- **PAPA EST EN VOYAGE D'AFFAIRES**, d'Emil Kusturica, Yougoslavie (2 h 5), le 12 mai.
- **PALE RIDER**, de Clint Eastwood, Etats-Unis (1 h 53), le 13 mai.
- **LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE**, d'Hector Babenco, Brésil (1 h 59), le 13 mai.
- **MASK**, de Peter Bogdanovich, Etats-Unis (2 h), le 14 mai.
- **RENDEZ-VOUS**, d'André Téchiné, France (1 h 30), le 14 mai.
- **MISHIMA**, de Paul Schrader, Etats-Unis (2 h 01), le 15 mai.
- **FEU MATHIAS PASCAL**, de Mario Monicelli, Italie (2 h 05), le 15 mai.
- **ADIEU BONAPARTE**, de Youssef Chahine, Egypte-France (1 h 55), le 16 mai.
- **LA ROSE POURPRE DU CAIRE**, de Woody Allen, Etats-Unis (1 h 22), le 16 mai (hors compétition).
- **POULET AU VINAIGRE**, de Claude Chabrol, France (1 h 50), le 17 mai.
- **JOSHUA ALORS ET MAINTENANT**, de Ted Kotcheff, Canada (2 h 7), le 17 mai.
- **LE FOU DE GUERRE**, de Dino Risi, Italie-France (1 h 50), le 18 mai.
- **BLISS**, de Ray Lawrence, Australie (2 h 10), le 18 mai.
- **DERBORENCE**, de Francis Reusser, Suisse (1 h 37), le 19 mai.
- **LA FORÊT D'ÉMERAUDE**, de John Boorman, États-Unis (2 h), le 20 mai (hors compétition).

Hommages

Manoel de Oliveira : **LE SOULIER DE SATIN**, Portugal-France (2 h 40), le 10 mai.

Joseph Losey : **STEAMING**, Grande-Bretagne, (1 h 36), le 11 mai.

François Truffaut : **VIVEMENT TRUFFAUT !**, France (1 h 15), le 12 mai.

James Stewart : **THE GLENN MILLER STORY**, d'Anthony Mann, Etats-Unis (1 h 53), le 18 mai.

Sacha Guitry : **HOMMAGE A SACHA GUITRY**, de Marcel Jullian, France, le 19 mai.

Séances spéciales

- **LA NUIT**, de Hans Jürgen Syberberg. Allemagne fédérale (6 h), le 15 mai.
- **NIGHT MAGIC**, de Lewis Furey, Canada (1 h 32), le 16 mai.

Un certain regard

- **PADRE NUESTRO**, de Francisco Regueiro, Espagne (1 h 42), le 9 mai.
- **LA NUIT DE GLACE**, de Jue Wen, Chine (1 h 50), le 10 mai.
- **LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE**, de Mehdi Charef, France (1 h 50), le 11 mai.
- **HIMATSURI**, de Mitshuo Yanagimachi, Japon (2 h), le 11 mai.
- **EMPTY QUARTER**, de Raymond Depardon, France (1 h 30), le 12 mai.
- **ORIANE**, de Fina Torres, Venezuela (1 h 28), le 12 mai.
- **LATINO**, de Haskell Wexler, Etats-Unis (1 h 45), le 12 mai.
- **TOKYO-GA**, de Wenders, Allemagne fédérale (1 h 32), le 13 mai.
- **AU FOND DE LA NUIT**, d'Eitan Green, Israël (1 h 37), le 14 mai.
- **A PRIVATE FUNCTION**, de Malcolm Mowbray, Grande-Bretagne (1 h 35), le 15 mai.
- **A. K.** de Chris Marker, France (1 h 15), le 15 mai.
- **IL DIAVOLO SULLE COLLINE**, de Vittorio Cottafavi, Italie (1 h 35), le 16 mai.
- **MONSIEUR DE POURCEAUGNAC**, de Marcel Mitrani, France (1 h 31), le 16 mai.
- **MYSTÈRE ALEXINA**, de René Féret, France (1 h 26), le 17 mai.
- **LA MALADIE DE LA MORT**, de Peter Handke, Autriche (1 h 05), le 18 mai.
- **MON DOUX, MON CHÉRI, MON AIMÉ, MON UNIQUE**, de Dinara Assanova, Union soviétique (1 h 10), le 18 mai.
- **L'HÉRITAGE**, de Matjaz Klopcic, Yougoslavie (1 h 55), le 19 mai.

SEMAINE DE LA CRITIQUE

- **VISAGES DE FEMMES**, de Désiré Ecaré, Côte-d'Ivoire (1 h 45), les 9 et 10 mai.
- **KOLP**, de Roland Suso Richter, Allemagne fédérale (1 h 40), les 10 et 11 mai.
- **VERTIGES**, de Christine Laurent, France (1 h 48), les 11 et 12 mai.
- **THE KILLING FLOOR**, de William Duke, Etats-Unis (1 h 57), les 12 et 13 mai.
- **FUCHA**, de Michal Dudziewicz, Pologne (1 h 05), les 13 et 14 mai.
- **LA CAGE AUX CANARIS**, de Pavel Tchoukhrai, Union soviétique (1 h 15), les 14 et 15 mai.
- **SACRÉE BARBAQUE**, d'André Klotzel, Brésil (1 h 20), les 15 et 16 mai.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

- **OSOSHIKI**, de Juzo Itami, Japon (2 h 04), les 10 et 11 mai.
- **L'AMOUR D'ULYSSE**, de Vassilis Vafeas, Grèce (1 h 47), les 10 et 11 mai.
- **LA VILLE ET LES CHIENS**, de Francisco J. Lombardi, Pérou (2 h 24), les 11 et 12 mai.
- **LIEBER KARL**, de Maria Knilli, Allemagne fédérale (1 h 29), les 11 et 12 mai.
- **A FLASH OF GREEN**, de Victor Nunez, Etats-Unis (2 h 3), les 12 et 13 mai.
- **GAZL EL BANAT**, de Jocelyne Saab, Liban (1 h 40), les 12 et 13 mai.
- **DIM SUM**, de Wayne Wang, Etats-Unis (1 h 29), les 13 et 14 mai.
- **LES ANGES**, de Ridha Behi, Tunisie (1 h 25), les 13 et 14 mai.
- **L'HOMME IDÉAL POUR UNE MISSION DÉLICATE**, de Janos Kovacsi, Hongrie (1 h 38), les 14 et 15 mai.
- **LA NUIT LA PLUS BELLE**, de Manuel Gutierrez Aragon, Espagne (1 h 27), les 14 et 15 mai.
- **DA CAPO**, de Pirjo Honkasalo et Pekka Lehto, Finlande (2 h), les 15 et 16 mai.
- **THE INNOCENT**, de John Mackenzie, Grande-Bretagne (1 h 36), les 15 et 16 mai.
- **LOVE AT THE TOP OF THE PYRAMIDS**, d'Atef el Tayeb, Egypte (2 h), les 16 et 17 mai.
- **DANCE WITH A STRANGER**, de Mike Newell, Grande-Bretagne (1 h 42), les 16 et 17 mai.
- **IMPIEGATI**, de Pupi Avati, Italie (1 h 37), les 17 et 18 mai.
- **CROSSOVER DREAMS**, de Leon Ichaso, Etats-Unis, (1 h 27), les 17 et 18 mai.
- **LES MONTAGNES BLEUES**, d'Eldar Changuelaia, Union soviétique (1 h 37), les 18 et 20 mai.

PERSPECTIVES DU CINÉMA FRANÇAIS

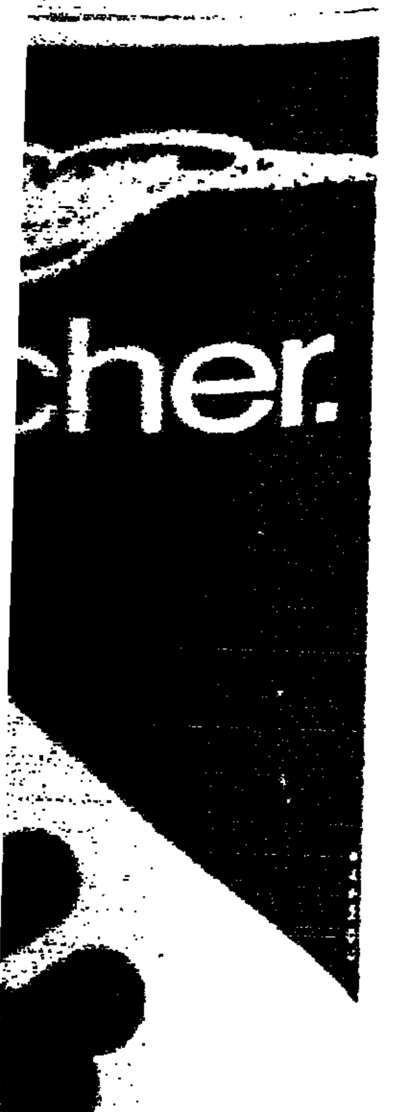
- **LA PART DE L'AUTRE**, de Jeanne Labrune (1 h 25), les 10 et 11 mai.
- **L'AFFAIRE DES DIVISIONS MORITURI**, de François-Jacques Ossang (1 h 15), les 11 et 12 mai.
- **LE TEMPS D'UN INSTANT**, de Pierre Jallaud (1 h 32), les 12 et 13 mai.
- **EMPTY QUARTER**, de Raymond Depardon (1 h 25), le 13 mai.
- **ELLE A PASSÉ TANT D'HEURES SOUS LES SUNLIGHTS**, de Philippe Garrel (2 h 19), les 14 et 15 mai.
- **ELSA, ELSA**, de Didier Haudepin (1 h 20), les 15 et 16 mai.
- **LES DESTINS DE MANOEL**, de Raul Ruiz (2 h), les 16 et 17 mai.
- **VISAGE DE CHIEN**, de Jacek Gasiorowski (1 h 20), les 17 et 18 mai.
- **PASSAGE SECRET**, de Laurent Perrin (1 h 30), les 18 et 19 mai.

Documents

- **CARYL CHESSMAN**, de Jean-Christophe Rosé (57 mn), les 14 et 19 mai.
- **DORÉNAVANT, TOUT SERA COMME D'HABITUDE**, de Roland Allard (1 h 20), les 10 et 19 mai.

Commémoration

- **LE TEMPS DÉTRUIT**, de Pierre Beuchot, le 8 mai. Célébration du quarantième anniversaire de l'armistice. Présenté par Perspectives, avec la Cinémathèque, le Festival, la Semaine.



هكذا من الأصل



Sélection

CINÉMA

1945-1985
Guerre et paix

Huit films soviétiques pour retracer la lutte du peuple d'URSS contre l'Allemagne nazie, les épreuves de la seconde guerre mondiale et la chute de Hitler. Epopées, drames individuels et intimistes dans le grand conflit : *Quand passent les cigognes*, de Mikhaïl Kalatozov (1957), *la Ballade du soldat*, de Grigori Tchoukhrai (1960), *le Père du soldat*, de Rezo Tchkeidze (1964), *le Fascisme ordinaire*, de Mikhaïl Romm (1965), *la Gare de Biélorussie*, d'Andreï Smirnov (1970), *la Bataille de Berlin*, de Youri Ozerov (1972), *le Blocus de Leningrad*, de Mikhaïl Ersov (1975-1978), *l'Ascension*, de Larissa Chepitko (1976) (Cinéma le Cosmos, 76, rue de Rennes, Paris-6e, jusqu'au 21 mai). — J. S.

ET AUSSI : *Détective*, de Jean-Luc Godard (le même jour que la présentation au Festival de Cannes, le 10 mai, débarque sur nos écrans le trio Hallyday-Baye-Brasseur). *Le Thé au harem d'Archimède*, de Mehdi Charef (touche pas à mon pote). *Mojado Power*, d'Alfonso Arau (un Mexicain faufilé dans l'eldorado). *Shoah*, de Claude Lanzmann (retour sur les lieux du génocide). *La Route des Indes*, de David Lean (deux Anglaises et le continent). *La Maison et le Monde*, de Satyajit Ray (l'histoire, une femme, deux hommes).

THÉÂTRE

« La Collection » au Théâtre 13

Un homme et une femme, un homme et un homme, deux couples et les vertiges équivoques de la jalousie. Les histoires que raconte Pinter ne se lisent pas dans les mots, mais là où ils se croisent et laissent des espaces brouillés. Ce n'est pas de l'hypocrisie, ce n'est pas de la franchise, les personnages n'échangent pas des impressions ou des pensées, ils jouent au poker menteur avec des cartes biseautées. Dirigés avec soin par Jean-Pierre Miquel, les acteurs tiennent le ton, et surtout Jean-Louis Wolff, qui utilise la parole de Pinter comme un instrument de musique sauvage et rare. — C. G.

ET AUSSI : *Quartett* au Théâtre des Amandiers (la tendresse de l'adieu). *La Musica* au Rond-Point (la musique de Duras). *En attendant Godot* à l'Atelier (le plaisir des acteurs). *Place de Breteuil* à la Cartoucherie Théâtre de la Tempête (les fureurs de l'absurde).

MUSIQUE

L'Europe au Mai de Bordeaux

Premier des grands festivals, le Mai de Bordeaux présente dans ses opulents châteaux et son beau théâtre de Louis un programme d'une grande richesse pour l'Année européenne : quatre opéras, avec *Eugène Onéguine* qui fait l'ouverture (les 10, 12 et 14), *Acis et Galatée* de Haendel (le 12), *Xerse* de Cavalli et *la Fournaise ardente* de Britten ; des récitals de T. Berganza, M. Caballé, W. Hollweg, S. Jerusalem, R. Bruson ; le *Requiem* de Berlioz, le *Stabat* de Scarlatti, la *Passion selon saint Jean* de Bach ; et quantité d'autres événements jusqu'au 31 mai.

Stockhausen et Levinas

Retour de Stockhausen à l'IRCAM pour un festival de ses œuvres, bien sûr, avec trois créations françaises et la création mondiale du *Chant de Kathinka* (IRCAM, du 9 au 14). Pendant ce temps, la Biennale de Paris présentera la création mondiale du premier opéra de Michael Levinas, *la Conférence des oiseaux*, d'après un poème persan, dans une mise en scène de Michaël Lonsdale (salle Boris-Vian de La Villette, du 10 au 12).

Janacek, Prokofiev et Schoenberg

Deux autres événements lyriques intéressants : la Monnaie de Bruxelles amène au Châtelet une production superbe et déroutante de *Katra Kabanova*, de Janacek (d'après *l'Orage* d'Ostrovsky), les 12 et 14 mai, tandis que l'Opéra de Nancy groupe en un seul spectacle *Erwartung*, de Schoenberg, et la création à la scène de la *Cantate Octobre* de Prokofiev, sur des textes de Marx, Lénine, Staline, dans une mise en scène d'Antoine Bourseiller (les 14, 16 et 17). — J. L.

ET AUSSI : « Qui était J.-S. Bach ? », une journée de conférences, débats et concerts à Royaumont, avec Ph. Beaussant, J. Chailley, R. de Candé, O. Alain, etc. (le 11, de 10 h 30 à 19 h).

JAZZ

« Quatrième temps » à Amiens

Avec un beau programme équilibré, des stages d'instruments ou d'interprétation, un mélange soigné de tradition, de recherche, de styles et de personnalités, le quatrième Festival d'Amiens promet et tient ses promesses. Mosalini, Caratini, Deytelmann, le Portal Unit, Chet Baker, Betty Carter, Lou Donaldson, Johnny Griffin et le Vienna Art Orchestra sont inscrits au programme des concerts du 9 au 22 mai à la Maison de la culture. — F. M.

ET AUSSI : Festival Anthony Braxton, les 13 et 14 mai au Centre américain.

DANSE

L'embarras du choix

Cette semaine encore, l'amateur de danse parisien n'a que l'embarras du choix : au Théâtre de la Ville, Carolyn Carlson reprend son solo *Blue Lady*, suivie, à partir du 13 mai, par Jiri Kylian et le Nederlands Danse Theater (*Heart's Labyrinth, l'Enfant et les Sortilèges*) : au Centre Georges-Pompidou, Kilina Crémona crée *Escia* ; à l'Escalier d'or, Josiane Rivoire présente une suite sur des musiques de Bach et des tangos ; la compagnie Motus est au Théâtre 14 pour un vol de sorcières : Graziella Martinez fait l'éloge de la folie au Théâtre de Châtillon, tandis que la Biennale du Val-de-Marne se poursuit avec une création de Jean-Marc Matos au CAC de Marne-la-Vallée sur le theme de la ville (11 et 12 mai), et avec une « carte blanche » donnée par Maguy Marin à ses danseurs-chorégraphes, au Théâtre Gérard-Philipe de Champigny (11 mai). — M. M.

ET AUSSI : *Ris et Danceries* à la Maison de la danse de Lyon (création de *Suite d'un goût étranger*) ; le concours chorégraphique d'Oyonnax, placé sous le signe de Balanchine (samedi 11 mai) : Implantation, de François Verret, à Orléans (création) le 15 mai.

EXPOSITIONS

Dubuffet aux Beaux-Arts

Dubuffet à l'école. Provocation ou pas, c'est une exposition réussie, où les tableaux ne sont pas très nombreux, pas très grands, mais très bien choisis (dans la collection de la fondation Dubuffet) et très significatifs de la dynamique du peintre, depuis le milieu des années 70, depuis l'*Hourloupe*, jusqu'aux plus récents, les derniers sans doute — Dubuffet ne peint plus, il écrit, — terribles de lucidité. — G. B.

ET AUSSI : *Cinquante ans de dessins américains – 1930-1980*, à l'école des Beaux-Arts. *Jacques de Gheyn I et II*, à l'Institut néerlandais. *Fernand Léger, œuvres de 1913 à 1953*, galerie Louise Leiris. *Miro : l'enfance d'Ubu, 1953*, galerie Marwan Hoss. *De Corot à Picasso*, Galerie Schmit.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

LES IMMATÉRIAUX. Espaces communs, 5e étage. Jusqu'au 15 juillet.

GUY DELAHAYE. Photographies. Jusqu'au 3 juin.

IMAGE ET SCIENCE. Jusqu'au 20 mai. **LA VOIX.** Maintenant et ailleurs. Jusqu'au 10 juin. **FERNANDO PESSOA,** poète pluriel 1888-1935. Grand foyer. Jusqu'au 27 mai. BPI.

DES YEUX AU BOUT DES DOIGTS. Le joueur de plumes. Bibliothèque des enfants, Piazza. Jusqu'au 10 juin.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche (277-12-33).

Musées

JAMES TISSOT, 1836-1902. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (742-03-47). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 15 F. Jusqu'au 30 juin.

SALON DE LA SOCIÉTÉ DES ARTISTES FRANÇAIS. Grand Palais, avenue Wiston-Churchill. Tous les jours, de 10 h 30 à 18 h 30. Jusqu'au 27 mai.

LE PASSÉ COMPOSÉ. Les 6×13 de J.-H. Lartigue. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (296-10-34). T.l.j. de 12 h à 19 h. Jusqu'au 16 septembre.

13e BIENNALE DE PARIS. Grande halle, parc de La Villette (256-45-11), sauf lundi (et le 8 mai) de 12 h à 20 h ; sam. et dim. de 10 h à 20 h. Entrée : 30 F. Jusqu'au 19 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU DÉPARTEMENT DES OBJETS D'ART, 1980-1984. Musée du Louvre, entrée porte Saint-Germain-l'Auxerrois. Pavillon de Flore (260-39-26), sauf mardi de 9 h 45 à 17 heures. Entrée : 13 F (gratuit le dimanche). Jusqu'au 17 juin.

GEORG BASELITZ. Gravures et sculptures. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (296-36-34). T.l.j., de 12 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 12 mai.

MARC RIBOUD. Photos choisies, 1953-1985. Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 30. Entrée : 9 F. Jusqu'au 8 juillet.

ANDRÉ WARNOD (1885-1960). Critique d'art et chroniqueur. Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 2 juin.

ERRO. Paysages 1959-1985. — **B. ET H. BECHER.** Chevalements. — **ELLES SONT DE SORTIE : P. Doury et B. Richard.** ARC au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 16 juin.

JEAN AMADO. Le doute et la pierre. Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf lundi et mardi, de 12 h 30 à 18 h 30 ; Dim., de 11 h à 17 h. Entrée : 18 F. Jusqu'au 13 juillet.

LA PUB AU MUSÉE DE LA PUB. Les meilleures publicités de l'année 1984. Musée de la Publicité, 18, rue de Paradis (246-14-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Entrée : 16 F. Jusqu'au 9 juin.

ARCHÉOLOGIE ET PROJET URBAIN. Musée de Cluny, 6, place Paul-Painlevé (325-62-00). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; dim. : 4,50 F. Jusqu'au 2 septembre.

LES SIÈCLES ROMANS EN BASSE-NORMANDIE. Musée des monuments français, palais de Chaillot, place du Trocadéro (727-35-74), Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 15. Entrée : 12 F ; dim. : 6 F. Jusqu'au 2 septembre.

SALVADOR DALI. Deux caducées et trois cents œuvres originales. Musée de l'Assistance publique, 47, quai de la Tournelle (633-01-40). Jusqu'au 31 juillet.

PIERRE BAUDOUIN. 40 tapisseries de peintres de 1947 à 1970. Musée de la SEITA, 12, rue de Surcouf (555-91-50). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 18 h. Jusqu'au 25 mai.

RAYMOND MARTIN A LA MONNAIE. Musée de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. (et jours fériés), de 11 h à 17 h. Jusqu'au 31 mai.

RODIN. Cinq photographes contemporains (Drahos, Halle, Barret, Tintaud, Trülzsch). Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 45. Entrée : 12 F ; dim., 6 F. Jusqu'au 30 septembre.

TRIENNALE EUROPÉENNE DE SCULPTURE. VIe Exposition internationale du petit-bronze ; IIe Exposition internationale du dessin et esquisse de sculpteur. Musée Bourdelle, 16, rue A.-Bourdelle (548-67-27). Sauf lundi (et jours fériés). De 10 h à 17 h 40. Grandes sculptures. Jardin des Plantes. Entrée face au pont d'Austerlitz. Jusqu'au 16 mai.

MUSÉE IMAGINAIRE DES ARTS DE L'OCÉANIE. Musée national des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 30. Entrée 16 F. Dim. : 8 F. Jusqu'au 1er juillet.

Centres culturels

CHRISTOFOROU-HUGH WEISS. Centre national des arts plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 11 h à 18 h. Entrée : 9 F. Jusqu'au 30 mai.

LES PREMIERS ABSTRAITS WALLONS. Centre culturel Wallonie-Bruxelles, 127, rue Saint-Martin (271-26-16). Sauf lundi, de 11 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 19 mai.

JEUNE SCULPTURE 85. Port d'Austerlitz (entrée par l'escalier face à la cour départ de la gare) (535-25-27). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Du 11 mai au 9 juin.

DUBUFFET. Les lendemains de l'Hourloupe, 1974-1984 - **CINQUANTE ANS DE DESSINS AMÉRICAINS, 1930-1980.** Ecole des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais (260-34-57). Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 16 juin.

NOUVELLES DIRECTIONS DE L'ARCHITECTURE MODERNE FRANCE/USA. — TSCHUMI A LA VILLETTE. Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon (633-90-36). Sauf dim. et lundi, de 12 h 30 à 19 h. Jusqu'au 18 mai.

LE HÉRAUT DU XVIIe SIÈCLE JACQUES DE GHEYN. Dessins et gravures. Jusqu'au 16 juin. — **F. VAN DEN BROECK/D. HENKES.** Dessins. Jusqu'au 2 juin. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Entrée libre.

ATLANTA IN FRANCE. Peinture, sculpture, photographie. Chapelle de la Sorbonne, place de la Sorbonne. Tous les jours, de 11 h à 19 h. Entrée : 12 F. Jusqu'au 20 mai.

XXXIIIe SALON ART SACRÉ. — XIIIe SALON ART ET MATIÈRE. Centre international d'art contemporain, 27, rue Taine. Tous les jours, de 13 h à 19 h. Du 10 au 30 mai.

QUATRE FRANÇAIS EN AMÉRIQUE : Aballéa, Bouchony, Ryan, Saussois. American Center, 261, boulevard Raspail (335-21-50). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam. de 12 h à 17 h. Jusqu'au 25 juin.

BENGT OLSON. — ASTRID HJORT. Vers-eau. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 h à 18 h ; samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 27 mai.

Galeries

LE SALON DE PEINTURE : Maîtres anciens. Galerie J.-M. Tassel, 17, quai Voltaire (261-02-01). Jusqu'au 29 juin.

LA PEINTURE POUSSÉE A BOUT : Aubertin, Bischoffshausen, Isou, Laubiès, Mohr, Wolman. Galerie Weiller, 5, rue Git-le-Cœur (326-47-68). Jusqu'au 30 juin.

LA FIN DU SIÈCLE, C'EST POUR DEMAIN : Bonetti, Buraas, Combas, Ferran, etc. Galerie Y. Lambert, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare (271-09-33). Jusqu'au 30 mai.

LES NOCES CATALANES. Barcelone-Paris 1870-1970. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Du 10 mai au 27 juillet.

DE COROT A PICASSO. Galerie Schmit, 396, rue Saint-Honoré (260-36-36). Du 10 mai au 20 juillet.

AREZKI AOUN. Site-Art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 31 mai.

CARMELO ARDEN QUIN. Galerie, 30, rue Rambuteau (278-41-07). Jusqu'au 25 mai.

BALMES. Déchets d'oubli et de mémoire. Galerie P. Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 17 mai.

BENFREDJ. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 1er juin.

VINCENT BIOULES. Galerie D. Templon, 1, impasse Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 mai.

PHILIPPE BONNET. Peintures récentes. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 31 mai.

COLETTE BRUNSCHWIG. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 25 mai.

POL BURY. Fontaines et miroirs. Galerie Adrien Maeght, 42-46, rue du Bac (548-45-15). A partir du 10 mai.

M.-C. CHAIMOWICZ. Café du rêve. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Du 9 mai au 15 juin.

HENRI JEAN CLOSON. 1888-1975. Galerie F. Berndt, 11, rue de l'Echaudé (325-52-73). Jusqu'au 29 juin.

K.-F. DAHMEN. Rétrospective 1957-1980. Galerie Lahumière, 88, boulevard de Courcelles (763-03-95). Jusqu'au 8 juin.

H. ET R. DI ROSA. Galerie Gillespie-Laage-Salomon, 57, rue du Temple (278-11-71). Jusqu'au 1er juin.

HUGO DUCHATEAU. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 1er juin.

PIETRO FORTUNA. Galerie Montenay-Delsol, 31, rue Mazarine (354-85-30). Jusqu'au 25 mai.

ERRO. Galerie Browntone et Cie, 17, rue Saint-Gilles (278-43-21). Jusqu'au 31 mai.

ALBERTO GIACOMETTI. Dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 16 juin.

PIERRE-FRANÇOIS GORSE. Galerie Du Bellay, 5, rue Jean-du-Bellay (354-01-81). Jusqu'au 24 mai.

RAINER GROSS. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 25 mai.

MARIO GURFEIN. Galerie Jean Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 25 mai.

HEURTAUX. Galerie D. René, 196, boulevard Saint-Germain (222-77-57). Jusqu'au 25 mai.

JOURNIAC : Action meurtre. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 26 mai.

PAUL KLEE. Les dix dernières années. Galerie Karl-Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 31 mai.

F. LEGER. Œuvres 1913-1953. Galerie L. Leiris, 47, rue de Monceau (563-28-85). Jusqu'au 1er juin.

GERARD LE CLOAREC. Galerie 10, rue des Beaux-Arts (325-10-72). Mai.

JEAN LE GAC. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 30 mai.

URS LUTHI. Autoportraits. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 25 mai.

ROBERT MALAVAL. Lavis et tableaux. Galerie B.-Lebon, 34, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 1er juin.

MARQUET. Galerie de la Présidence, 90, rue du Faubourg Saint-Honoré (265-49-60). Jusqu'au 30 juin.

MIRO, l'enfance d'Ubu. 1953, gouaches et collages. Galerie Marwan Hoss, 12, rue d'Alger (296-37-96). Jusqu'au 28 juin.

ACHILLE PERILLI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 18 mai.

JEAN-MARC PHILIPPE. L'œuvre blanche. Galerie Eolia, 10, rue de Seine (326-36-54). Jusqu'au 18 mai.

JEAN-LUC POIVRET. Peintures récentes. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 6 juin.

RENOIR. Dessins et aquarelles. Galerie Hopkins-Thomas, 4, rue de Miromesnil (265-51-05). Jusqu'au 29 juin.

BRIGITTE SIMON. Peintures. Galerie Jacob, 28, rue Jacob (633-90-66). Jusqu'au 8 juin.

DANIEL SPOERRI. Œuvres récentes. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 23 mai.

CAREL VISSER. Galerie Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes (277-63-60). Jusqu'au 25 mai.

ROGER WOGENSKY. Tapisseries 1955-1985. Galerie Inard, 179, boulevard Saint-Germain (544-66-88). Jusqu'au 25 mai.

THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE : Gémier (727-81-15), 20 h 30 (9).

FRACASSE : Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30 (9 au 12).

VOL DE NUIT : Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30 (9).

CHANT POUR UNE PLANÈTE : Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30 (9).

LE NOUVEAU CYGNE DE PIERRE : Confluences (387-67-38), 20 h 30 (14).

MIDI : Saint-Denis, TGP (243-00-59), 20 h 30 (14).

HORS PARIS

CAEN : P'tit Albert, d'après Jack London, par Jean-Marie Frin et la Comédie de Caen (31/86-55-52) à la Rampe, 2, rue Gardin, du 10 mai au 22 juin.

BORDEAUX : La Tête vide, d'après Raymond Guerin, par Christian Colin, au lycée Camille-Jullian, du 13 au 24 mai (56/81-91-18).

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), mer., sam. 19 h 30 : Alceste.

SALLE FAVART (296-06-11), relâche.

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), mer. 14 h 30, dim. 20 h 30 : le Misanthrope ; dim. 14 h 30 : le Triomphe de l'amour ; sauf jeu., dim. 20 h 30 : L'imprésario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand foyer : mer. 14 h 30, sam. 15 h : les Aventures du petit père Lapin. Grand Théâtre (dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. 15 h : Ubu Roi. Théâtre Gémier (mer., dim. soir, lun.), 20 h 30, dim. 15 h : Mille francs de récompense (de Victor Hugo).

☞ ODÉON (325-70-32) (dim. soir), 20 h 30, dim., 15 h : Hugo, l'homme qui dérange ; Concert : lun. 20 h 30 : Luben Yordanoff.

PETIT ODÉON (325-70-32) (lun.), 18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebeau.

☞ TEP (364-80-80) : (lun., dim.) : Théâtre : 20 h 30 Macadam Quichotte ; Cinéma : dim. 20 h : Europe 51 (v.o.), de R. Rossellini ; Petit Joseph, de J.-M. Barjol.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) Lyrique : jeu. 20 h 30 : Cappricio ; dim., mar. 20 h 30 : Kata Kabanova ; L. Janacek. Orchestre de la Monnaie de Bruxelles ; Concerts : lun. 18 h 30 : J.P. Rampal/Sh. Kudo (Bach, Boehm, Mozart, Kulhau).

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), (dim.) : mer., jeu., ven., sam. 20 h 45 : Carolyn Carlson ; lun., mar. 20 h 45 : Nederlands dans Theater (Heart's labyrinth ; L'enfant et les sortilèges).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), dim. soir, lun., mar., 20 h 30, dim. 16 h : Fracasse, d'après Th. Gautier.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 15 h : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim. 17 h : la Sonate au clair de lune.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23) (J. D. soir), 21 h, mar. et dim., 15 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, mar., 18 h 30, jeu., ven., 20 h 30, sam., 16 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : mar, 19 h, jeu., ven. 20 h 30, sam. 16 h : les Violettes

☞ BASTILLE (357-42-14) (D. soir, L.), 20 h, dim., 16 h : Exils. (D. soir, L.) 21 h, dim. 17 h : le Monologue d'Adramelech.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D. soir, L.), 21 h, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : Tailleur pour dames ; lun., 20 h 30 : le Journal intime de Sally Mara.

☞ CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : les Incurables. Th. de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L), 20 h 30, dim., 16 h : Place de Breteuil. Atelier du Chaudron (328-97-04) (D. soir, L., Mar), 21 h, dim., 16 h : Identités provisoires.

CINQ DIAMANTS, (588-01-00) les 13, 14 à 21 h : Le Guetteur.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre (D., L.), 20 h 30 : Macbeth ; Grand Théâtre, les 8, 10, 11 à 20 h 30 : la Voix Humaine ; La Galerie (D., L., Mar.), 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41) (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h 30, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) (D. soir, L), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) (D. soir, L), 20 h 30, mat. dim., 15 h 30 : le Baiser d'amour.

COMÉDIE DE PARIS (280-00-11) (D), 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), (Mer., D. soir), 21 h, sam., 17 h, dim., 15 h 30 : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48) (D), 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 16 h : Play Strindberg (les jours pairs) : Dialogues d'exilés (les jours impairs).

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37) (D), 21 h : la Jalousie du barbouille.

EDOUARD-VII (742-57-49) (D. soir, L), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : l'Autocensure ; 21 h 30 : Comme un sens inverse.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05) (D), 20 h 30 : Shame (la Honte).

ESPACE KIRON (373-50-25), (Mer., Dim. soir) : 20 h 30 ; Dim. 17 h : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31) (D, L), 22 h 15 : Azimut info.

☞ ESSAION (278-46-42) (D, L), I. 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part ; II. mer., 17 h : Chant dans la nuit ; 21 h + sam., 17 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), (D., L.), 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), (D.), 20 h 30, sam., 17 h et 21 h : Triple mixte.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) (D soir, L), 20 h 45, dim. 15 h : Love.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06) (D. L), 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (225-92-92), les 10, 11, 12 à 20 h 30 : opéra : la Conférence des oiseaux.

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99) (D soir, L), 21 h, dim. 15 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34) (D), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : Enfantillages ; (V., D.) 21 h 45, sam. 22 h 30 : les Contes de Chelm ; ven. 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin. Petite salle, 21 h 30 : J. Florence.

☞ LYS MONTPARNASSE (327-88-61), mer., lun., mar. 19 h 30, dim : 15 h : La plus forte II ; ven., sam. : 19 h 30, dim. 16 h 30 : La plus forte I.

☞ MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80) (D), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; (D, L) ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 14 h 15 et 18 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74) (D. soir, L.) 21 h, dim. 16 h : Tous aux abris.

☞ MATHURINS (265-90-00) (J., D. soir), 20 h 45, sam., 18 h, dim. 15 h 30 : Un drôle de cadeau, dern. le 12.

MICHEL (265-35-02), (D. soir, L.), 21 h 15, sam., 18 h 45 et 21 h 40, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., 18 h 30 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, dim., 16 h : Henri IV. Petite salle (D. soir, L.), 21 h., sam., 18 h, dim., 16 h : Tchekhov Tchekhova.

☞ MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), mer., jeu., ven., sam., 21 h : Amphitryon 39.

☞ NOUVEAU TH. DE COLETTE (631-13-62 - 354-53-79) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

NOUVEAUTÉS (770-52-76) (J., D. soir), 20 h 30, dim. 15 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h 30 : le Condamné à mort.

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 30, dim., 15 h 30 : le Dindon.

☞ PLAINE (250-15-65) (D. soir, L, Mar.), 20 h 30, dim., 17 h : la Charrette de Caymans.

☞ PLAISANCE (320-00-06) (D., L.), 20 h 30, sam., 16 h 30 : Sidney.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h 30, sam., 18 h 15 et 21 h 15, dim., 15 h : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h : Double Foyer.

☞ RANELAGH (288-64-44) les 9, 10, 11 à 20 h : le 12 à 15 h : Avant toute chose.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39) (D. soir), 21 h, dim., 15 h : Une clé pour deux, dern. le 12.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47) (D. soir, L.), 20 h 45 ; dim., 15 h : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82) (D. soir, L.), 20 h 45, dim, 15 h 30 : De si tendres liens.

STUDIO FORTUNE, le 11 à 21 h : Bandit ! Voyou ! Polaroïde.

☞ TAI THÉATRE D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours. – II. Mer., jeu. ven., sam., 20 h 30 ; Huis clos ; jeu., ven., sam., 22 h 15, dim., 17 h, lun., 20 h 30 : Et si Beauregard n'était pas mort ; sam., 18 h : la Vie d'un gars qui naît.

☞ TEMPLIERS (278-91-15) (D., L.) 20 h 30 : Du dac au dac.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam., 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), jeu., ven., sam., 20 h 30 : le Grand Déménagement.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 : la Dernière du malade imaginaire.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88) (D), 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D., L.), 20 h : la Nuit et le Moment.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, les 8, 11 à 20 h 30, le 12 à 15 h : les Oiseaux ; les 9, 10, 14 à 20 h 30 : la Musica.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30) (D. soir, L., Mar.), 20 h 30, dim., 15 h : la Collection.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), les 9, 10, 11, 13, 14 à 20 h 45 : Vol de nuit-peau d'échappement.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15, sam., 24 h : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48) (D.), 18 h 30, sam., 16 h : Tac ; (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 17 h : Haut comme la table ; (D.), 22 h 30 : Carmen Cru.

VINAIGRIERS (245-45-54), Jeu., ven., sam. 20 h 30, dim. 15 h : Parle-moi comme la pluie.

MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 8 MAI

Salle Pleyel, 20 h 30 : J. Norman, G. Parsons.

A Déjazet, 18 h 30 : E. Razimovsky, H. Nagorsen, M. Modier (Mendelssohn).

Sainte Chapelle, 20 h 30 : Ensemble orchestral Harmonia Nova, dir. : D. Bouture ; Chœur F.-Poulenc, dir. : C. Chauvet (Mozart).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : M. Faleze (musique de la Renaissance).

Centre juif d'art et de culture, 20 h 30 : P. de Prekel, M. Bekkouche.

JEUDI 9

Lucernaire, 20 h : E. du Breuil, G. de Thalouet (Mozart, Jolivet, Debussy...).

A Déjazet, 18 h 30 : A. Cohen (Satie, Kagel, Condé...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre du XVIIIe, dir. : F. Bruggen (Mozart).

Eglise de la Trinité, 21 h : Orchestre des Concerts Lamoureux, Chœur Montjoie, dir. : J. Von Websky (Duruflé, Saint-Saëns).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : M. Roche (Bach).

Jardin du Luxembourg, 16 h : Musique des gardiens de la paix.

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : O. Trachier (Bach).

Salle Cortot, 21 h : S. Cloquet (Fauré, Beethoven, Schumann).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : W. de Leeuw (Bach, Scarlatti).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chœurs J.-B. Corot, Orchestre d'art sacré, dir. : G. Boulanger (Haendel).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre Vuillermoz, dir. : F. Vuillermoz (Bach).

Conservatoire, 12 h 15 : Orchestre de chambre du Conservatoire (Mozart, Mendelssohn, Debussy...).

Centre juif d'art et de culture, 20 h 30 : voir le 8.

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : R. Saorgin, J.-G. Cattin, F. Gagneux (Marchand, Bach, Franck...).

VENDREDI 10

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : C. Villevieille, P. Bouyer (Sammartini, Marais, Forqueray...)

Salle Pleyel, 20 h 30 : Festival Choral 1985 (Bach, Haendel).

A Déjazet, 18 h 30 : voir le 9.

Lucernaire, 20 h : voir le 9.

Sainte-Chapelle, 20 h 30 : voir le 8.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble orchestral Y. Nommick, dir. : Y. Nommick (Vivaldi, Haendel, Mozart).

Eglise Allemande, 21 h : Ph. Jouanneau.

Auditorium du Conservatoire du XIIIe, 20 h 30 : Atelier-musique de Ville-d'Avray (Philippot, de Pablo, Sciortino...).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : Orchestre et chœur Orphée, dir. : F. Vellard (Haendel, Dvorak).

Eglise anglicane Saint-Georges, 20 h 30 : R. Gowman, A. La Palombara.

Conservatoire, 12 h 15 : Orchestre de chambre du Conservatoire (Poulenc).

SAMEDI 11

Lucernaire, 20 h : voir le 9.

A Déjazet, 18 h 30 : voir le 9.

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : Pariser Quartett (Bach, Telemann).

Th. des Champs-Elysées, 16 h 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm (Mozart : Don Giovanni).

18 Théâtre, 16 h 30 : Ch. Rousse, P. Maghin (Schumann, Liszt, Ravel...).

Heure musicale de Montmartre, 18 h : F. Thinat, Cl. Loosen, B. Sterlicht (Glazounov, Françaix...).

Radio-France, Grand Auditorium, 14 h 30 : Ensemble Suoraan, dir. : R. Redgate (Dillon, Dench, Skempton...) ; 17 h 30 : R. Hardy, J. Koerner, P. Csaba (Bartok, Kurtag).

Eglise Saint-Merri, 21 h : Quintette à vent Anteum (Hindemith, Françaix, Ibert...).

Centre Bösendorfer, 18 h 30 : Quintette à vent Immen (Müller, Gebauer, Ravel...).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : Ensemble Bach (Mozart).

Grande Halle de La Villette, 18 h : Miroirs.

DIMANCHE 12

☞ Parvis Notre-Dame, 20 h 45 : Orchestre Jeunes Philharmonies de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne (Bach, Haendel).

☞ Théâtre du Rond-Point, 11 h : P. Fontanarosa, B. Rigutto (Beethoven, Mozart, Schumann).

Eglise des Billettes, 17 h : Ensemble instrumental de France, dir. : Ph. Bride (Schubert, Mendelssohn).

Eglise Saint-Roch, 17 h : Chanteurs de Saint-Eustache, dir. : R.-P. Martin.

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 30 : R. Truman, P. Ruby (Selma, Virgiliano, Corelli).

Lucernaire, 18 h 30 : CMC (Condé, Richer, Daval...).

LUNDI 13

Eglise de la Madeleine, 21 h : A. Cournont (Bach).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : F. Aguessy.

Cité internationale, 20 h 30 : N. Desgranges, M. Beaucoudray (Bach).

Radio-France, Auditorium 106, 19 h : Ensemble de l'Itinéraire, dir. : G. Reibel (Boulez, Grisey) ; Auditorium 105, 20 h 30 : Musiques traditionnelles, Polyphonies d'Europe.

☞ Théâtre du Rond-Point, 20 h 30 : Ensemble intercontemporain, dir. : P. Boulez (Birtwistle, Boulez).

Lucernaire, 20 h : M.-Cl. Chevalier (Desportes, Charpentier, Ravel...).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : D. Kientzy, D. Lustgarten (Stockhausen).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Colonne, dir. : Cl. Bardon (Beethoven, Mozart, Brahms).

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : J. Verdin (Bach).

Ranelagh, 20 h 30 : E. Ludmer (Mozart, Chopin, Schubert...).

☞ Th. La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble La Bruyère (Naoumoff).

Galerie Peinture fraîche, 20 h 30 : Ensemble Vetera et Nova (Gounod, Duparc, Ravel...).

MARDI 14

Galerie Peinture fraîche, 20 h 30 : voir le 13.

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre Orchestral de Paris, dir. : E. Krivine (Mozart, Wagner).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : V. Roux, Ph. Bary (Couperin, Mendelssohn, Koechlin...).

Lucernaire, 20 h : voir le 13.

Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : voir le 13 ; Grand Auditorium, 20 h 30 : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. : M. Janowski (Brahms, Beethoven, Reger).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : C. Tsan, D. Abramovitz (Beethoven, Brahms, Debussy...).

Théâtre des Champs-Elysées, 19 h 30 : voir le 11.

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : Orchestre et chœur Orphée, dir. : F. Vellard (Haendel, Dvorak).

Sainte-Chapelle, 20 h 30 : voir le 8.

Parc Montsouris, 17 h : Orchestre d'harmonie des gardiens de la paix.

Eglise Saint-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Groupe vocal de France, dir. : W. Christie (Caldara, Clari, Durante...).

Eglise Saint-Séverin, 21 h : Orchestre et chorale P. Kuentz (Bach).

Th. du musée Grévin, 20 h 30 : V. Stupel (Chopin).

Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h : le Débuché de Paris, Trompes de chasse et orgue.

Th. de la Plaine, 20 h 30 : Quatuor Rosamonde (Haydn, Chostakovitch, Brahms).

Porte de la Suisse, 20 h 30 : GERM.

La danse

☞ MAIRIE DU XIIIe, le 8 à 14 h 45 : C. Briggs ; 16 h : Cie Cunyandeo ; 17 h 15 : B. Perrin ; 18 h 30 : Ballet Jazz Art ; 19 h 45 : Cie de la Sorbonne, le 9 à 14 h : Cie E. Pagava ; 16 h : Cie Ballerina ; 17 h 15 : A. Debras ; 18 h 30 : Cie Auffrère ; le 10 à 17 h : Padmavathi ; 18 h 15 : Cie l'Eclat des Muses ; 19 h 30 : Les ballets de l'Ile-de-France ; 20 h 30 : Cie Amarillis ; le 11 à 14 h 30 : A. et F. Chanterenne ; 15 h 45 : S. Hermeline ; 17 h : Karunakaran ; 18 h 15 : Danse cambodgienne ; 20 h 30 : J. Guiserix, W. Piollet, Cie Auffrère, ballets E. Pagava, M.-Cl. Dedou, B. Trever, F. Lazzarelli ; le 12 à 14 h 30 : M. Borzoni ; 15 h 45 : Flamenco ; 17 h : S. Petronio ; 18 h 15 : Les ballets de l'Ile-de-France ; 19 h 30 : A. Swanson, K. Quilan ; 20 h 45 : Ballet-Théâtre de la Seine.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), les 9, 10, 11, 13, 14 à 20 h 45 : Vol de nuit – Peau d'échappement.

CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 8 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : The Schock, de L. Hillyer ; 19 h, carte blanche à J.-C. Tacchella : la Parade du rire, de W. Beaudine ; 21 h, les archives du film présentent : la Voie lumière.

JEUDI 9 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : The White Tiger, de T. Browning ; 19 h, carte blanche à J.-C. Tacchella : la Déesse, de J. Cromwell ; 21 h, carte blanche à Y. Chahine : Sous le ciel de Rome, de R. Castellani.

VENDREDI 10 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : Chevaux de bois, de E. von Stroheim ; 19 h, carte blanche à J.-C. Tacchella : What Price Hollywood ? de G. Cukor ; 21 h, carte blanche à Y. Chahine : Morts parmi les vivants, de S. Abou Seif.

SAMEDI 11 MAI

15 h, soixante-dix ans d'Universal : Notre-Dame de Paris, de W. Worsley : carte blanche à J.-C. Tacchella : 17 h, Show People, de K. Vidor ; 19 h, Entrée des artistes, de M. Allégret ; 21 h, carte blanche à Y. Chahine : Carioca, de T. Freeland.

DIMANCHE 12 MAI

15 h, soixante-dix ans d'Universal : Hit and Run, de E. Sedgwick ; carte blanche à J.-C. Tacchella : 17 h, Twentieth Century, de H. Hawks ; 19 h, le Carrosse d'or, de J. Renoir ; 21 h, carte blanche à Y. Chahine : Omar Gatlato, de M. Allouache.

LUNDI 13 MAI

Relâche.

MARDI 14 MAI

16 h, soixante-dix ans d'Universal : le Fantôme de l'Opéra, de R. Julian ; 19 h, carte blanche à J.-C. Tacchella : En lettres de feu, de J. Anthony ; 21 h, carte blanche à Y. Chahine : Mer cruelle, de K. Al Seddik.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 8 MAI

Classiques du cinéma mondial : 15 h, Son homme, de T. Garnett ; 17 h, la Révolte des esclaves, de D.W. Griffith ; 19 h, cent jours du cinéma espagnol : Grand'Rue, de J.A. Bardem.

JEUDI 9 MAI

Classiques du cinéma mondial : 15 h, Billy the Kid, de K. Vidor ; 17 h, la Piste des géants, de R. Walsh ; 19 h, cent jours du cinéma espagnol : le Petit Vagabond, de A. Del Amo.

VENDREDI 10 MAI

Classiques du cinéma mondial : 15 h, Cimarron, de W. Ruggles ; 17 h, le Code criminel, de H. Hawks ; 19 h, cent jours de cinéma espagnol : Amanecer en Puerta Oscura, de J.-M. Forque.

SAMEDI 11 MAI

15 h, en présence de R. Carasco : Tarahumaras 78 ; Tutuguri ; Tarahumaras 79 ; Gravida esquisse 1 ; 17 h, classiques du cinéma mondial : Scènes de la rue, de K. Vidor ; cent jours du cinéma espagnol : 19 h, Valencia, de J. de Orduna ; 21 h, Las Chicas de la Cruz Roja, de R.J. Salvia.

DIMANCHE 12 MAI

15 h, en présence de R. Carasco : Los Pintos ; Tarahumaras 82 ; Yumari ; Tarahumaras 84-85 ; 17 h, classiques du cinéma mondial : The Squawman, de C.B. de Mille ; cent jours du cinéma espagnol : 19 h, El Pisito, de M. Ferreri ; 21 h, Un vaso de whisky, de J. Coll.

LUNDI 13 MAI

Classiques du cinéma mondial : 15 h, Reaching the Moon, de E. Goulding ; 17 h, Indiscret, de L. McCarey ; 19 h, cent jours du cinéma espagnol : La Vida por delante, de F.F. Gomez.

MARDI 14 MAI

Relâche.

Les exclusivités

ADIEU BLAIREAU (A.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, merc., jeu., ven., 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, mer., jeu., ven., 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, mer., jeu., 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Suè., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Rex., 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, mer., jeu., 9e (574-95-40).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, mer., jeu., ven., 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Capri, 2e (508-11-60) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e

CINEMA

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

SHOAH (Fr.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-08-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52).

SOLLERS/GODARD L'ENTRETIEN (Fr.) Latina, 9e (278-47-86) ; Studio 43, 9e (278-47-86).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Athéna, 12e (343-00-65), à partir de samedi ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, mer., jeu., 20e (636-10-96).

TERMINATOR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-37) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-51) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

VIDAS (Portugais, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

DIVORCE A HOLLYWOOD, film américain de Charles Shyer, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ENVOUTEMENT, film américain de Ted Kotcheff, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11).

DÉTECTIVE, (à partir de vend.), film français de Jean-Luc Godard : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-85-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 8 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 40 Feuilleton : Dallas.
La saga continue...

21 h 25 Série : L'histoire secrète du pétrole.
Emission de Jean-Michel Charlier. Avec E. Catta, historien de la Compagnie française des pétroles, P. Collier, biographe de Rockefeller, Dr R. W. Ferrier, historien officiel de la British Petroleum, H. Hendrix, biographe de Deterling, L. Mosley, grand reporter et historien, le professeur J. Valero, économiste et historien.
Une documentation gigantesque, un travail acharné pour mettre au point cette série en huit chapitres, mais une mise en scène, hélas, inexistante. Le spectateur est accablé par cette avalanche d'informations. Une « légende de l'or noir » qui semble réalisée exclusivement pour des spécialistes.

22 h 35 Variétés : Cote d'amour.
Etienne Daho, Les Stranglers, Los Lobos, King, Jazz band, Quai des Brumes.

23 h 15 Journal.

23 h 35 Spécial Cannes.
Autour du 38e Festival international du film de Cannes, du 8 au 20 mai. Yves Mourousi, Alain Bévérini et Frédéric Mitterrand présentent les derniers films et interviewent acteurs et metteurs en scène. Cinq minutes tous les soirs.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : le Blockhaus,
de C. Klotz, réal. P. Monnier. Avec J. Beaber, A. Diffring, J. Hahn, O. Laure...
Trois Allemands et trois Américains qui ont participé à la deuxième guerre mondiale décident de revivre ce moment crucial de leur vie. Les ennemis décident de fraterniser au point de vouloir revivre ensemble une nuit dans le blockhaus.

22 h Document : 39-45.
Six années de guerre en images, proposées par J.-P. Thomas, réal. G. Alépée, avec la participation du ministère de la défense (1re partie : 1938-1942).
Un montage d'archives provenant du service des armées et de sources américaine, anglaise, allemande et soviétique. La sélection sévère des documents, le montage très rythmé, le soin apporté à la bande son et le commentaire intelligent de J.-C. Dassier font de cet album d'images un document de qualité.

23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cadence 3.
Autour de Thierry Le Luron, Patrick Dupond, Daniel Guichard...

22 h Journal.

22 h 20 Cinéma : la Grande Bourgeoise.
Film italien de M. Bolognini (1974), avec G. Giannini, C. Deneuve, F. Rey, P. Bonacelli, M. Bozzuffi.
A Bologne, en 1902, le fils d'un chirurgien célèbre supprime son beau-frère pour délivrer sa sœur d'un mariage qui ne pouvait être rompu par le divorce. Reconstitution d'une affaire à scandale, aux implications œdipiennes et politiques.

0 h 5 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand (la garbure) ; **17 h 15**, Pic et Pat (et à 18 h 5) ; **17 h 20**, Oum le dauphin ; **17 h 30**, Belle et Sébastien ; **17 h 55**, Le club des puces ; **18 h 10**, BD 3 ; **18 h 20**, Rocking chair ; **18 h 50**, Atout PIC ; **19 h**, Feuilleton : l'Homme du Picardie ; **19 h 20**, Jazz : Festival d'Antibes-Juan-les-Pins.

CANAL PLUS

21 h, **Class**, film de L.-J. Carlino ; **22 h 40**, **Georgia**, film de A. Penn ; **0 h 35**, **la Diagonale du fou**, film de R. Dembo ; **2 h 20**, Aventure sur les grands fleuves : le Nil.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 1945, quarante ans après : la guerre comme mémoire et imaginaire littéraire.
21 h 30 Pulsations : « Postcard from Heaven » (à la Biennale de Paris), par Brigitte Sylvestre et ses vingt harpes.
22 h 30 Nuits magnétiques : mi-temps.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert (en direct de la salle Pleyel) : extrait de *l'Ode à sainte Cécile*, récitatif et air ; extraits de *Rinaldo* ; extrait du *Messie*, de Haendel ; œuvres de Strauss, Brahms, Satie ; deux *Mélodies hébraïques*, de Ravel, par Jessye Norman, soprano, et Geoffrey Parsons, piano.
22 h 30, Les soirées de France-Musique : feuilleton Ray Charles ; 23 h 5, Sur les lagunes : œuvres de Vivaldi ; à 0 h 5, Proust ethnomusicographe : œuvres de Roussel, Schumann, Beethoven, Saint-Saëns, Hahn, Trénet, Poulenc, Berlioz.

Jeudi 9 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : les Enquêteurs associés.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
Série : Martine Verdier ; 14 h 40, La maison de TF 1 ; 15 h 25, Ostende Ensor ; 15 h 55, Images d'histoire : le 8 mai 1945 ; 16 h 30 L'apocalypse des animaux.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
20 h Journal.
20 h 35 Série : les Misérables.
D'après l'œuvre de Victor Hugo, adaptation A. Decaux et R. Hossein, avec L. Ventura, M. Bouquet, E. Bouix...
Apprenant que l'on va juger un innocent que l'on confond avec lui, Jean Valjean se rend aux assises d'Arras où il se dénonce publiquement. Cosette devient une jeune femme. Une version du chef-d'œuvre de Hugo, sans magie, hélas !
21 h 30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : L'homme du mois (Cartier, le bijoutier de la rue de la Paix) ; Peut-on lancer son entreprise sans argent et sans idée géniale ? Parfaitement ; Dans les coulisses du royaume des soldes ; Social : le donnant-donnant.
22 h 45 Journal.
23 h C'est à Cannes.
23 h 5 Etoiles à la une.
23 h 10 Cinéma : le Seigneur de la guerre.
Film américain de F. Schaffner (1965), avec C. Heston, R. Boone, R. Forsyth, M. Evans, G. Stockwell, H. Wilcoxon (v.o. sous-titrée. Redif.).
Au XIe siècle, un seigneur de guerre du duc de Normandie s'éprend d'une jeune paysanne qu'il arrache à son époux, chef de village. Reconstitution soignée et vraisemblable du Moyen Age français. La passion d'un couple aux prises avec la violence et la barbarie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : L'académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Aujourd'hui la vie : *Des auteurs et vous.*
14 h 50 Cinéma : Une vie.
Film français d'A. Astruc (1958), avec M. Schell, C. Marquand, P. Petit, A. Lualdi, I. Desny (Redif.)
A la fin du XIXe siècle, un hobereau normand endetté épouse une jeune fille dont la passion et la sensibilité le lassent bientôt. Refusant le naturalisme du roman de Maupassant, Astruc a décrit, dans un style cinématographique moderne, le malentendu d'un couple dévorant une existence. Un grand film rare.
16 h 15 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Chantons français, avec Francis Lemarque et Yves Duteil.
17 h 20 Dessins animés.
17 h 45 Récré A 2.
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Vitamatoums ; Latulu et Lireli ; Légendes indiennes ; Téléchat.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 30 Spécial Loto sportif.
20 h 35 Cinéma (cycle Bourvil) : la Cuisine au beurre.
Film français de G. Grangier (1963), avec Fernandel, Bourvil, C. Maurier, H. Vilbert, A.-M. Carrière, Andrex (N. Rediffusion).
Rentrant d'Autriche quinze ans après la guerre, un restaurateur provençal trouve sa femme remariée à un cuisinier normand. Pochade à la manière de Pagnol. L'histoire traîne en longueur, malgré les numéros de Fernandel et Bourvil.
22 h Document 39-45.
De J.-P. Thomas, réal. G. Alépée (2e partie : la guerre du désert : Rommel-Montgomery). *Un album d'images réalisé à l'aide de documents d'archives.*
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programme autonome des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 40 Cinéma : Manhattan.
Film américain de W. Allen (1979), avec W. Allen, D. Keaton, M. Murphy, M. Hemingway, M. Streep, A. Byrne, K. Ludwig (v.o. sous-titrée. N.).
Un écrivain new-yorkais, que son épouse a quitté pour une femme, balance entre deux maîtresses, l'une très jeune, l'autre intellectuelle. W. Allen à l'état pur : son humour, ses névroses, sa réflexion morale, son esprit satirique s'exerçant sur une certaine société du snobisme. Epatant.
22 h 20 Journal.
(En direct de Cannes.)
22 h 50 Les étoiles de la 3.
Un regard sur le Festival de Cannes.
22 h 55 Prélude à la nuit.
Sonate en ut mineur, K 457, de Mozart, interprétée par A. Ciccolini, piano.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; **9 h**, **Tir groupé**, film de J.-C. Messiaen ; **10 h 40**, l'Homme au Katana ; **11 h 30**, **les As d'Oxford**, film d'A. Goulding ; **12 h 25**, Cabou Cadin (et à 17 h) ; **13 h 5**, Rue Carnot (et à 17 h 25) ; **13 h 30**, Soap ; **14 h**, **le Faucon**, film de P. Boujenah ; **15 h 30**, **Un dimanche à la campagne**, film de B. Tavernier ; **18 h**, Jeu : 4 C+ ; **18 h 40**, Jeu : Les affaires sont les affaires ; **19 h 10**, Zénith ; **19 h 45**, Tout s'achète ; **20 h 5**, Top 50 ; **20 h 30**, **les Princes**, film de T. Gatlif ; **22 h 15**, **Une si gentille petite fille**, film de E. Greenwood ; **23 h 45**, **Mesdames, messieurs... Bonsoir !**, film de L. Comencini ; **1 h 25**, Quelques mois pour aimer.

FRANCE-CULTURE

0 h, Les nuits de France-Culture ; **7 h, Le goût du jour** ; **8 h 15, Les enjeux internationaux** ; **8 h 30, Les chemins de la connaissance** : Georg Lukacs, un penseur dans le feu de l'esprit (à 10 h 50 : Victor Hugo, le grand-père et l'univers) ; **9 h 5, Les Matinées** : *Une vie, une œuvre : Raymond Aron entre ruse et raison* ; **10 h 30, Musique** : miroirs ; **11 h 10, Répétez, dit le maître** : l'accueil des enfants gravement handicapés ; **11 h 30, Feuilleton** : Celui qui pense à autre chose. Victor Hugo ; **12 h, Panorama**, en direct de Cannes ; **13 h 40 Peintres et ateliers** : *l'atelier de Laurent Chabot* ; **14 h, Un livre, des voix** : « le Rendez-vous de Montavel », de Marc Paillet ; **14 h 30, Hollywood revisited**, par Radio Canada ; **15 h, 1935**, ce fut alors le cinquantenaire de Victor Hugo ; **15 h 30, Musicomania** : Mozart ou la nouvelle leçon *de musique* ; **17 h, Le pays d'ici**, *en direct de Sarlat* ; **18 h, Subjectif** ; **19 h 30, Les progrès de la biologie et de la médecine** : les endocardites bactériennes ; **20 h, Musique, mode d'emploi** : musique et cinéma.
20 h 30 Victor Hugo tribun, discours sur la misère : 9 juillet 1849.
21 h 30 Vocalyse : opéra 85 (La Monnaie de Bruxelles à Paris : « la Conférence des oiseaux », opéra de M. Lévinas).
22 h 30 Nuits magnétiques : les arts plastiques.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, Les nuits de France-Musique ; **7 h 10, L'imprévu** ; **9 h 8, L'oreille en colimaçon** ; **9 h 20, Le matin des musiciens** : les quarante printemps de Prague (concerts inédits du festival) – Chronique historique, les mystères de Prague, portrait du poète P. Kral ; **12 h 5, Le temps du jazz** : *feuilleton Gil Evans* ; **12 h 30, Concert** : œuvres de Des Prés, Chizeghem par le Dialogo musicale ; **14 h 2, Repères contemporains** : Jean Derbes ; **15 h, Les après-midi de France-Musique** : hommage à Régine Crespin, de l'opéra-comique à l'opérette ; à 16 h 25 *Les sonates de Scarlatti par Scott Ross* ; à 16 h 35 L'art du piano de Léon Fleisher ; **18 h 2, Côté jardin**, magazine de l'opérette ; **18 h 30, Jazz d'aujourd'hui** : le bloc-notes ; **19 h 15, Rosace** : *magazine de la guitare* ; **20 h 4 Avant-concert.**
20 h 30 Concert (en direct du château de Schwetzingen) : *Symphonie en sol majeur*, de Richter ; *Variations sur un thème de Mozart pour violoncelle et orchestre*, de Danzi ; récitatif et air *Alcandro, lo confesso*, de Mozart ; entracte ; *Tyrolienne pour 13 cordes*, de Rihm ; *Symphonie nº 25 en sol mineur*, de Mozart, par les membres de l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. B. Gueller ; sol. : S. Greenberg, soprano, D. Geringas, violoncelle.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : *feuilleton Ray Charles* ; à 23 h 5 Back to Bach (le Festival de Leipzig 1985) ; à 0 h, Proust ethnomusicographe.

société

Le mouvement de protestation dans les prisons

Deux gros chahuts en province, situation stationnaire dans la région parisienne

Seul point noir mercredi 8 mai en fin de matinée après l'effervescence dans les prisons des deux jours précédents : la douzaine de jeunes détenus encore sur les toits à Bois-d'Arcy (Yvelines). Craignant une chute ou un acte de désespoir de ces très jeunes gens, la chancellerie préférait la patience et la souplesse à l'intervention brutale des forces de police.

Par rapport aux deux jours précédents, la journée de mardi avait été relativement *« calme »*, comme s'en est félicité M. Jean-Pierre Dintilhac, sous-directeur de l'administration pénitentiaire. A Bois-d'Arcy, les incidents n'avaient pas dégénéré. De très sérieux chahuts avaient certes eu lieu à Nice, Amiens et Metz, nécessitant, dans les deux derniers cas, l'intervention des forces de l'ordre, mais, comparé à l'embrasement général que chacun continue de redouter, le mouvement de protestation restait relativement limité. A Fleury-Mérogis en particulier, la situation était redevenue normale, les visites, supprimées lundi, ayant été à nouveau autorisées. Les incidents survenus dimanche et lundi dans cette mégalopole pénitentiaire ont incité le parquet d'Evry à solliciter l'ouverture d'une information judiciaire.

Ces poursuites visent nommément quatorze meneurs, dont deux militants d'Action directe, Régis Schleicher (pour la révolte de dimanche) et Nicolas Halfen (pour celle de lundi). Parmi les autres détenus sur la sellette figure un « droit commun », Patrick Langlois, que l'administration pénitentiaire soupçonnait de vouloir fomenter des troubles et qui, pour cette raison, avait été isolé des autres prisonniers dès le 3 avril. Les réactions politiques à cette nouvelle poussée de fièvre pénitentiaire sont assez modérées. Comme si les risques d'une conflagration incitaient l'opposition à ne pas jeter de l'huile sur le feu.

Le reproche essentiel adressé au gouvernement est d'avoir mis sous le boisseau en 1981 un plan de construction de nouvelles prisons prévu par l'ancienne majorité. A la chancellerie, on rétorque que ce plan n'existait que sur le papier, aucun financement n'étant prévu pour le réaliser.

A BOIS-D'ARCY

Cliquetis pénitentiaires

Une ambulance, précédée par un fourgon de police, franchit l'énorme porte blindée, 7 mètres de haut, de la prison de Bois-d'Arcy. La rumeur court, une nouvelle automutilation. Il est 21 heures. Il fait froid. Sur le bâtiment A, les douze jeunes gens qui, depuis le début de l'après-midi, au prix de risques insensés ont réussi, par l'extérieur, à arriver jusqu'aux toits arrondis crient, hurlent des choses inaudibles, agitent des couvertures, font des gestes obscènes aux CRS, aux gardiens, au ciel, au monde entier. Des bâtiments – invisibles, sauf à grimper aux arbres qui, seuls, surplombent l'immense muraille d'enceinte, brute de décoffrage – monte un bruit obsédant, un peu comme le cliquetis incessant des bateaux dans un port.

Révolte ou chahut, c'est d'abord cela un mouvement dans une prison : ce qu'on entend – le bruit des objets frappés contre les fenêtres, ou les barreaux, le bruit de tout ce qui peut faire bruit – bien davantage que ce qu'on en voit ou ce que l'administration veut bien en dire. Une rumeur permanente, celle d'une colère ou d'un défoulement collectif, et puis quelques images volées au télé-objectif du sommet des arbres. Ces objets enflammés, serviettes, papiers, jetés par-dessus bord. Ces silhouettes, derrière les barreaux, et les revendications collées sur les fenêtres-hublots qui donnent aux bâtiments de Bois-d'Arcy l'allure de paquebots pénitentiaires : *« Trois dans 8 mètres carrés, y en a marre. Des grâces en plus. Liberté. »*

Révolte ou chahut. Chahut, répondra, à l'heure de la relève, un jeune gardien, un brave chtimi, devenu « maton » pour ne plus pouvoir être mineur. *« Non, ce n'est pas bien grave, juste les jeunes qui bougent, le A et le B. Les adultes, eux, n'ont pas bronché. Sinon, ce serait autre chose. »* Pas bronché, voire. Car le bruit vient bien aussi de la droite, précisément des bâtiments des *« vrais de vrai »*, dit un autre.

Il est 21 heures et des gardiens affirment, en habitués de la chose, car Bois-d'Arcy n'en est pas à son premier « chahut » : *« On veut bien parier. Il fait froid. A 22 heures, vous verrez, ce sera terminé. Ils redescendrons d'eux-mêmes comme au mois d'octobre. »* Pari perdu. Ce mercredi matin, ils étaient toujours sur le toit, douze gamins, et selon une confidence invérifiable, sept ou huit mineurs, pour certains très jeunes, seize, dix-sept ans.

L'administration et les autorités avaient décidé, mardi, de ne pas bouger, de ne pas utiliser la force, de ne pas envoyer les policiers, gendarmes mobiles puis CRS, déloger les douze sur le toit. *« Ils ont bien fait*, commentera un gardien. *Avec ceux-là, on ne sait ce qui peut arriver. Ils sont tous complètement « shootés » et capables de se balancer dans le vide. Il vaut mieux laisser pourrir. »*

« Conception idéaliste »

Laisser pourrir ? C'est déjà fait. Cette prison de Bois-d'Arcy, maison d'arrêt et non centrale, prototype d'établissement moderne, un modèle d'ingéniosité pénitentiaire, avec barrières infrarouges, système vidéo, radars de contrôle, cette prison de Bois-d'Arcy dont l'administration avait célébré, avec des trémolos dans le communiqué, la *« conception idéaliste »* lors de l'inauguration en février 1980, est devenue, comme les autres, un pourrissoir. Un pourrissoir qui ressemblerait, dans sa glaciale efficacité, béton et verre, à un Roissy-en-France de la répression, mais un pourrissoir tout de même. Un gardien aura une formule qui résume tout : *« On a parlé de prisons quatre étoiles. Laissez-moi rigoler. Un hôtel de béton, oui. A cette différence près que sur la porte on n'affiche jamais complet. »*

Cinq cent onze cellules de 12 mètres carrés prévues pour accueillir chacune un, deux détenus. Il y a à Bois-d'Arcy, actuellement, 1 450 détenus, et trois, voire quatre, hommes par cellule, et trois mètres carrés par prisonnier, vingt et une heures sur vingt-quatre. Les chiffres, comme le béton, sont bruts. Un pourrissoir par l'entassement, pêle-mêle, prévenus et détenus, vieux chevaux de retour, délinquants primaires, des drogués en masse, 60 % chez les jeunes, affirme un visiteur de prison. A partir de là, tout est dit et tout concorde. Aussi bien les confidences des gardiens, contre qui le « chahut-révolte » n'est pas dirigé, que le témoignage de ce jeune « ancien » de Bois-d'Arcy – quatre ans pour un braquage – revenu mardi sur les lieux de son châtiment, comme encore dedans-dehors.

Tout est dit. La promiscuité, la violence, les automutilations légères, comme un chantage au désespoir ou une tentative d'évasion vers l'infirmerie, ou définitives, comme le suicide d'un jeune détenu, Patrick Burodo, vingt-huit ans. Lui s'est « automutilé » définitivement, le bras ouvert par un morceau de verre, lundi, et il en est mort. Il était, rapporte son père, drogué, probablement en état de manque, et avait déjà fait deux tentatives de suicide. Trois autres jeunes, le même soir, s'étaient simplement livrés à un simulacre qui est déjà préavis de suicide. Et douze gamins dansaient encore sur les toits de Bois-d'Arcy ce mercredi matin, ce qui est peut-être bien le préavis d'une révolte collective. Laisser pourrir ?

PIERRE GEORGE.

Du bon usage des mutineries

Que le feu se propage ou qu'il meure, l'alerte aura été chaude, ramenant à la surface l'immuable, l'obsédante question des prisons. Elle a ceci de particulier de n'intéresser personne en dehors des périodes de bourrasques, car, le reste du temps, l'opinion crie au laxisme. Les tribunaux, du coup, punissent davantage. Les prisons se remplissent et, bientôt, explosent, au sens propre comme au figuré.

Les Français manquent de lucidité face à ce que doit être l'incarcération : une privation de liberté, certes, mais rien d'autre, comme M. Valéry Giscard d'Estaing l'a un jour rappelé : *« La peine, c'est la détention et donc (...) pas plus que la détention. »* Dans la quasi totalité des maisons d'arrêt, c'est, hélas ! davantage : entassement, absence d'hygiène, violence parfois et souvent vexations.

Le diagnostic n'est pas neuf, mais le degré de surpopulation atteint, lui, est nouveau. Il en résulte une promiscuité nocive qui brasse petits délinquants et grands criminels, voleurs de bicyclettes et truands chevronnés. Résultat : la prison est plus que jamais une école du crime qui fabrique 45 % de récidivistes au lieu de remettre sur le droit chemin ceux qui y séjournent.

Ainsi, prospère la délinquance. Les Français s'affolent alors un peu plus, les magistrats redoublent de fermeté, et les prisons se remplissent encore davantage. Cette absurde mécanique est bien huilée. Elle fonctionne en silence, parfois troublée par une bruyante révolte ou la protestation muette d'un suicidé. Ceux qui savent cette réalité carcérale se taisent, et ceux qui ne savent pas ne veulent pas savoir.

Interdire les courtes peines

Devant tant de surdité, on a envie de crier : *« Vive les mutineries ! »*, comme on clame : *« Vive la crise ! »* Les révoltes de détenus sont en effet propices aux prises de conscience collectives et aux remises en cause. Sans les mutineries de 1971 à 1974, le gouvernement de M. Jacques Chirac n'aurait pu faire admettre à une opinion rétive une réforme plus qu'urgente des prétendues « prisons quatre étoiles ».

Encore faut-il ne pas trop tarder. L'avertissement de ces jours-ci, s'il reste un avertissement, doit, au contraire, être mis à profit. Les crises extrêmes, comme celle qui guette peut-être, sont rarement bonnes conseillères, car il faut d'abord montrer sa force, c'est-à-dire rétablir l'ordre, puis réparer les dégâts (il y en avait eu pour 63,5 millions de francs en 1974).

Quelles réformes envisager ? Pour décongestionner les prisons, puisque c'est le plus urgent, il y a la technique de la soupape, utilisée par le gouvernement Mauroy en 1981, lorsque la population carcérale héritée de M. Alain Peyrefitte atteignait déjà un seuil critique. C'est la formule de l'amnistie ou de la libération de contingents entiers de détenus. En Grande-Bretagne, Mme Margaret Thatcher y a eu recours, sans provoquer de remous politiques. En France, en 1981, l'amnistie avait, en revanche, fait s'insurger l'opposition.

L'autre méthode est plus aléatoire mais plus aisée à faire admettre. Elle consiste à limiter au maximum le nombre des courtes peines, voire à les interdire tout à fait, avec l'idée que la prison est, pour les petits délinquants, un remède pire que le mal. Le nouveau code pénal que M. Robert Badinter doit bientôt soumettre au conseil des ministres pourrait ainsi enjoindre aux tribunaux de motiver de façon précise toute condamnation à moins des quatre mois d'emprisonnement.

En Allemagne fédérale, où cette barre a été fixée, en 1975, à six mois, le nombre de courtes peines a, grâce à cette technique, chuté nettement, sans que cette diminution se soit accompagnée d'une augmentation – considérée comme un effet pervers – des condamnations à plus de six mois.

D'autres formules peuvent être envisagées, et le sont à la chancellerie, comme celle autorisant les juges de l'application des peines à transformer en travail d'intérêt général toute condamnation à quatre mois et moins d'emprisonnement.

L'opposition se récriera sans doute, mais la lucidité pourrait aussi l'inciter à ne pas ressasser, face à la crise des prisons, les discours manichéens sur la délinquance. Dans son livre *Pour en finir avec la peur*, M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, ne suggère-t-il pas d'interdire purement et simplement l'emprisonnement de délinquants qui commettent leur première « bêtise » ?

De telles idées doivent être saisies au bond. De toute manière, le gouvernement n'a pas le choix. Ne rien faire serait, dans la situation actuelle, pire qu'un crime, une faute.

BERTRAND LE GENDRE.

Les surveillants FO dénoncent l'« imprévoyance » du garde des sceaux

Le garde des sceaux a fait preuve, face à la situation dans les prisons d'une *« imprévoyance inexcusable »*, nous a déclaré M. Jacques Vialettes, secrétaire général du Syndicat national des personnels de surveillance FO, largement majoritaire dans ce secteur. *« En 1980*, explique M. Vialettes, *une politique de construction de douze mille places en dix ans avait été envisagée sur la base du rapport Piot, qui prévoyait une forte augmentation de la population pénale. A son arrivée place Vendôme, M. Badinter nous indiquait que, sous son autorité, la population pénale irait en régressant. Or nous en avons les résultats : de vingt-huit mille détenus après l'amnistie de 1981 nous passons, en quatre ans, à quarante-six mille, pour une capacité de trente-deux mille places. »*

« La politique du garde des sceaux, ajoute M. Vialettes, *a été marquée en particulier par le démantèlement systématique des quartiers de sécurité, QSR et QHS notamment, qui permettaient la séparation et l'isolement des éléments les plus dangereux. Par la confusion de tous les régimes et de toutes les catégories, ce qui est la négation même de toute individualisation de la peine, il a amené une dramatique poussée de violence dans les détentions. Les détenus eux-mêmes, sans parler du personnel de surveillance, sont les premiers à en faire les frais. »*

M. Vialettes insiste aussi sur le fait que *« dans les prisons françaises, il y a quarante et un surveillants pour cent détenus »*, alors qu'*« on en trouve soixante et onze en Norvège, quatre-vingt-seize auxPays-Bas, cent dix-huit au Danemark, cent vingt-deux en Irlande et cent quarante-sept en Suisse. »*

● **Les directeurs de prison FO** craignent *« une extension des mutineries »*. *« Les réformes annoncées ne peuvent être mises en œuvre que dans l'ordre, mais pas sans moyens budgétaires adaptés à l'état de délabrement des prisons »*, nous a déclaré M. Jean-Pierre Martinez, secrétaire général du Syndicat national des personnels de direction affilié à Force ouvrière. *« Cet effort est double. Il doit porter sur les personnels par un recrutement massif correspondant au nombre de détenus dont nous avons la charge et par la construction d'établissements pénitentiaires neufs pour éviter le dangereux surpeuplement. » « Le ministre de l'intérieur*, ajoute M. Martinez, *a proposé une loi-cadre pour concilier mission et équipement de la police. Nous revendiquons des dispositions de même nature pour adapter l'état des établissements pénitentiaires à la mission de sécurité et de réinsertion qui nous est confiée. »*

● **La CGT**, par la voix de l'Union générale des syndicats pénitentiaires, estime notamment que *« les mesures substitutives à l'incarcération ou à la peine privative de liberté ne reçoivent qu'une timide application. Le nombre des prévenus et des courtes peines est beaucoup trop élevés »*. *« La diminution du nombre des détenus, outre une grande économie pour le budget de l'Etat*, ajoute la CGT, *permettrait des conditions de détention décentes, des possibilités de traitement et la diminution de la charge de travail des personnels pénitentiaires. »*

Dans les milieux judiciaires

● **Le Syndicat de la magistrature** estime en particulier que *« le surpeuplement pénal n'est pas une fatalité »*. *« Il existe*, explique-t-il, *des alternatives à la détention : contrôle judiciaire avant jugement, travail d'intérêt général et sursis avec mise à l'épreuve après jugement. » « Il est de la responsabilité de tous les magistrats de faire diminuer sensiblement le nombre des détenus »*, ajoute ce syndicat, qui *« demande que soit votée, de toute urgence, une loi qui permettra de transformer en travail d'intérêt général toute peine inférieure ou égale à six mois d'emprisonnement. »*

● **L'Union syndicale des magistrats** (modérée) déclare notamment que *« si la détention est un mal nécessaire lorsque aucune autre réponse ne peut être apportée à une certaine délinquance, ce n'est pas avec 1 % du budget de l'Etat que le ministère de la justice sera en mesure de faire face à ces impératifs »*. *« Puisse le gouvernement en prendre conscience, en cette époque d'arbitrage budgétaire »*, ajoute-t-elle.

● **Le Syndicat des avocats de France** (SAF, gauche) suggère de *« gracier les condamnés à de courtes peines, première mesure d'urgence. Dans un deuxième temps, le SAF souhaite que s'engage un débat national sur la situation pénitentiaire, qui permette la mise en œuvre de réformes »*.

Dans les milieux politiques

● **M. Claude Labbé** (RPR) accuse le gouvernement d'avoir *« interrompu une politique de construction des prisons »* et d'avoir *« abandonné la séparation au sein des prisons entre détenus primaires et chevronnés »*.

● **Mme Hélène Dorlhac de Borne**, ancien secrétaire d'Etat chargé de la condition pénitentiaire de 1974 à 1976, estime que la cause essentielle des révoltes dans les prisons est la *« surpopulation »*. *« Je trouve paradoxal*, commente-t-elle, *que l'opinion puisse dire que la justice est laxiste alors qu'il n'y a jamais eu autant de gens en prison depuis 1945 »*.

● *Condamnation après l'attentat contre la mosquée de Romans.* – L'un des auteurs de l'attentat qui avait détruit la mosquée de Romans le 3 mai 1982, Michel Gourru, quarante-sept ans, a été condamné, le 7 mai, à quatre ans de prison, dont deux avec sursis par le tribunal correctionnel de Valence (Drôme). Le 7 décembre dernier, cette même juridiction avait déjà condamné Jacques Gesret, quarante-trois ans, l'autre auteur de l'attentat, à trois ans de prison, dont dix-huit mois avec sursis (*le Monde* du 23 novembre 1984).

SCIENCES

La réussite du treizième tir d'Ariane

Rassurer les assureurs

Kourou (Guyane). – Pour la huitième fois consécutive, la fusée européenne Ariane a effectué un sans-faute. Dans la nuit du 8 mai à 3 h 15 (heure française), la fusée a quitté son pas de tir et placé en orbite un satellite de télécommunications américain (G-Stars-I) pour le compte de la société GTE-Spacenet, puis un second satellite (Telecom 1-B) pour celui des PTT françaises. Une performance à faire pâlir d'envie les Américains, qui traversent actuellement une série noire. L'Europe, principal concurrent des Etats-Unis dans le domaine des services de lancement de satellites, a, au contraire, en moins de cinq ans mené à bien onze tirs sur les treize qui ont été tentés.

Ariane est encore loin du palmarès de certains lanceurs américains ou soviétiques. Mais qu'importe ! On aurait tort de bouder ce succès, même s'il a fallu l'attendre un peu. Ariane s'est en effet élevée dans le ciel de Kourou avec près d'une heure et vingt minutes de retard sur l'horaire prévu. Alors que le compte à rebours s'était déroulé sans grandes difficultés, quelques ennuis de dernière heure sont venus prolonger l'attente des très nombreux spectateurs.

C'est d'abord un premier arrêt de chronologie, quelque cinq minutes avant l'heure du tir, suivi d'une reprise, elle-même interrompue par un nouvel arrêt. Sur les écrans du centre de contrôle, les voyants passent du vert au rouge et une voix neutre indique qu'*« un problème de synchronisation »* affecte les liaisons entre le centre spatial guyanais et le pas de tir. Le temps de changer la carte électronique défaillante, et les satellites embarqués sur la fusée se mettent à leur tour au rouge, leurs batteries étant déchargées.

Feu d'artifice

Nouvelle interruption. Nouveau départ. Nouvel arrêt. Cette fois, un clapet du circuit d'hydrogène liquide du troisième étage ne ferme pas bien. On le « secoue » et finalement il remplit son office, rappelant, s'il le fallait, qu'un tir de fusée n'est jamais gagné. A telle enseigne que beaucoup ont cru, compte tenu de l'imminence de la fin du créneau de lancement, que le tir serait reporté de vingt-quatre heures.

De notre envoyé spécial

Heureusement, il n'en a rien été, car le spectacle en valait la peine. D'abord une vague lueur à 10 kilomètres du centre de contrôle, qui illumine brusquement la forêt vierge, suivie presque aussitôt d'un brutal flash de lumière, donnant l'impression qu'un soleil se lève. Et puis, dans le plus grand silence, c'est l'envol d'Ariane, portée par la flamme éblouissante de ses moteurs, que l'on imagine plus qu'on ne la voit. Très vite, sa trajectoire se courbe, les deux fusées d'appoint se détachent du premier étage, petites lucioles dans la nuit noire, et Ariane s'échappe alors que le premier étage se sépare du reste du lanceur.

Un bien beau feu d'artifice qui devrait frapper l'imagination des futurs clients d'Ariane. Et peut-être celle des représentants de la Chine venus suivre le tir à Kourou. Car l'essentiel dans cette affaire tient aux contrats de lancement que la société Arianespace espère signer, et à l'attitude des compagnies d'assurances à l'égard du risque spatial. Si sur le premier point, Arianespace peut se targuer d'une certaine réussite comme en témoignent les 6,5 milliards de francs de son carnet de commandes portant sur le lancement ferme de vingt-cinq satellites, force est de reconnaître qu'une certaine inquiétude se fait jour aux Etats-Unis comme de ce côté de l'Atlantique à propos des tarifs d'assurance.

Echaudées par les échecs des Américains qui, au cours des quatorze mois écoulés, ont soit perdu, soit mis sur une mauvaise trajectoire, ou pas mis en orbite du tout quatre satellites, les compagnies d'assurances traînent les pieds. N'ont-elles pas dû payer 187 millions de dollars en 1984 pour les satellites indonésien Palapa B-2 et américain Westar-6 ? Ne risquent-elles pas d'avoir à verser 85 millions de dollars supplémentaires après la perte récente du satellite de télécommunications militaires Syncom IV-3 (*le Monde* du 16 avril) ? Face à ces pertes, les primes réclamées aux clients de la navette spatiale ont augmenté, mais la réussite d'Ariane n'a pas fait baisser celles demandées pour les satellites confiés à ce lanceur.

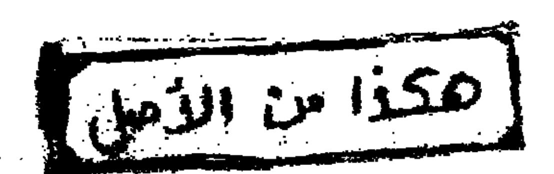
Un bonus-malus

En outre, comme en automobile, la pratique de la franchise se généralise, de même que celle de la « fragmentation du risque » par des contrats ne prenant en compte qu'une partie des intérêts en jeu : soit le satellite, soit le service de lancement ou la perte d'exploitation en cas d'échec. Enfin, les clients d'Ariane et la navette spatiale ne se voient offrir aujourd'hui des possibilités d'assurance qu'un à trois mois seulement avant le tir de leurs satellites.

« Une situation dramatique », commente un expert, repris en cela par le président d'Arianespace, M. Frédéric d'Allest, pour qui *« le marché des satellites ne peut pas se développer compte tenu de la situation actuelle du marché de l'assurance »*. Alors, on cherche à innover et on propose, comme cela a été récemment fait à Kourou, aux assureurs du monde entier de revoir le problème et de ne plus traiter les affaires au cas par cas, mais en bloc pour une dizaine ou une douzaine de satellites avec un système de bonus-malus. Ainsi pourraient être garantis des bénéfices raisonnables pour les compagnies d'assurances et des tarifs de primes acceptables pour les propriétaires de satellites.

Une affaire à suivre, si l'on en croit M. d'Allest, qui déclare *« avoir la volonté très ferme d'aboutir à un schéma dans les deux ou trois mois à venir »*. Et ce d'autant plus qu'Ariane, *« dont les performances ne sont plus à démontrer »*, peut prendre 30 % du marché des services de lancement pour la période allant de 1987 à 1991. Soit une quarantaine de satellites, que le second pas de tir de Kourou, livrable prochainement, devrait contribuer à lancer.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



risons

risienne

noncent des sceaux

Dans les milieux politiques

tir d'Ariane

Un bonus-malus

SELON UNE ENQUÊTE FRANÇAISE SUR LES ATTENTATS AU PAYS BASQUE

Des policiers espagnols auraient été les commanditaires du GAL

Des policiers manipulent-ils le Groupe antiterroriste de libération (GAL) ? La question revient régulièrement depuis l'apparition, le 4 décembre 1983, de cette organisation responsable d'une vingtaine d'attentats au Pays basque français, au cours desquels douze personnes essentiellement des nationalistes basques espagnols, ont été assassinées. Elle n'est plus tout à fait hypothétique pour certains policiers français qui ne cachent pas leur intime conviction. L'un des éléments qui la fondent – *« une présomption »* confie un magistrat, *« un début de preuve »* assure un policier – se trouve dans le dossier d'instruction de l'un des attentats commis en 1984 par le GAL.

Ce dossier, auquel les parties civiles devraient bientôt avoir accès et qui est instruit par M. Gilbert Cousteaux, juge d'instruction à Bayonne, contient notamment les résultats d'une filature qui a permis aux policiers français d'assister, de loin, à une rencontre, à la frontière franco-espagnole, entre exécutants français du GAL et commanditaires espagnols. Or le signalement de la voiture empruntée par ces derniers correspondait à celui d'un véhicule de la police de Bilbao... et plus précisément du service d'information de la brigade antiterroriste.

Le 15 juin 1984, à 17 h 40, une bombe placée sous le siège d'une moto stationnée en plein centre de Biarritz explose au passage de deux réfugiés basques espagnols. L'un meurt, l'autre est grièvement blessé. Le 17 juin, parmi plusieurs membres présumés du GAL, est inculpé et écroué Jean-Philippe Labade. Les enquêteurs considèrent qu'ils tiennent, avec cet agent immobilier, leur plus grosse prise. Non plus l'un de ces truands, issus du milieu bordelais, qui travaillent au contrat pour le GAL, mais l'un de ses chefs, celui qui avait le contact direct avec ceux qui, en Espagne, désignent les cibles.

Car les policiers français connaissent déjà Labade quand ils l'arrêtent. Ils l'ont « filé » bien avant l'attentat à la moto piégée. Et c'est ainsi qu'un jour de juin 1984, il les a conduits à un col, au poste frontière d'Ibardin, près d'Hendaye, où, de l'autre côté de la frontière, en Espagne attendait une voiture que l'on identifiera comme un véhicule de la police de Bilbao, au Pays basque espagnol. Selon certaines sources, les policiers français auraient même pris des photos de cette rencontre.

« Une présomption, certes, mais non déterminante », confie-t-on aujourd'hui dans les milieux judiciaires. Le numéro minéralogique n'a-t-il pu être copié ? Le GAL n'utiliserait-il pas la méthode, connue dans les milieux terroristes, dite des « doublettes » : après avoir repéré les caractéristiques d'un véhicule, on en vole un semblable et l'on y reporte le numéro de la voiture non volée, ce qui permet de circuler dans une automobile dont la disparition n'est pas déclarée ?

Ces prudences et précautions ne sont pas du goût de tous les enquêteurs. Car l'identification de la voiture espagnole n'est pas incertaine : c'est, à Bilbao, un juge d'instruction espagnol qui l'a permise, après avoir été saisi de ce mystère par son collègue français, M. Gilbert Cousteaux. Il se démène comme un diable : dans un premier temps, on lui explique que le numéro d'immatriculation relevé alors appartient à une moto. Puis, deuxième version, qu'il serait celui d'une voiture envoyée depuis longtemps à la ferraille. Mais le juge s'accroche et menace de traduire le chef de la sûreté de la province de Biscaye devant les tribunaux pour refus de collaboration avec la justice. L'injonction est prise au sérieux et les policiers de Bilbao auraient préféré reconnaître que la voiture utilisée par les correspondants de Jean-Philippe Labade appartenait à la brigade antiterroriste...

L'impatience française

Les policiers français insistent sur d'autres éléments concordants qui s'ajoutent à cette « demi-preuve ». Un commerçant, en contact avec Labade et résidant à Cambo-les-Bains (Pyrénées-Atlantiques), avait été mis sur écoutes téléphoniques durant le printemps 1984. Les enquêteurs ont ainsi vent d'un rendez-vous fixé, au Pays basque espagnol, dans un des nombreux bazars installés le long de la frontière, par un certain Goïti, parlant français avec un fort accent.

Une commission rogatoire internationale est délivrée par le juge d'instruction de Bayonne, M. Cousteaux, en vue de l'arrestation de ce mystérieux « contact » espagnol. Or personne ne viendra au rendez-vous ni ne rappellera par la suite le commerçant. Il y a eu fuite et, selon les Français, elle ne peut venir que de l'administration espagnole, et plus précisément de la police.

Difficile d'en savoir plus maintenant sur cette filière : le principal acteur, Jean-Philippe Labade, a désormais disparu dans la nature depuis que la chambre d'accusation de la cour d'appel de Pau l'a mis en liberté, le 28 novembre 1984, en estimant insuffisantes les charges pesant contre lui et, aussi, pour des raisons de procédure. Il avait pourtant reconnu devant les enquêteurs avoir hébergé les deux auteurs présumés de l'attentat à la moto piégée et *« faire du renseignement pour les Espagnols »*.

Il n'empêche. Cette trouble affaire – et sans doute d'autres – est actuellement en arrière-plan des relations franco-espagnoles. S'il n'est pas certain qu'il y ait été fait allusion précisément, c'est d'abord du GAL et de la nature de ses commanditaires espagnols dont il fut question lors de la dernière rencontre des ministres de l'intérieur français et espagnol, M. Pierre Joxe et M. José Barrionuevo, le 19 avril, à Madrid. Les rôles sont renversés : c'est au tour de la France de laisser transparaître quelque impatience. Elle a le sentiment d'avoir marqué des points contre le « sanctuaire » de l'ETA au Pays basque français – la découverte d'une très importante cache d'armes, le 16 avril, l'a encore illustré ; elle estime avoir montré politiquement sa détermination – les trois extraditions de l'automne 1984 en ont été le symbole ; mais elle pense ne pas être toujours payée de retour.

Aucune information ne vient, en effet, depuis l'Espagne, aider les policiers français dans leurs enquêtes sur les attentats du GAL. Or elles ne pourront déboucher si la lumière n'est pas faite sur ses ramifications espagnoles. Exigence à l'évidence délicate pour la démocratie espagnole, car il lui faudrait jeter la suspicion sur son principal instrument de lutte contre le terrorisme, cette police au statut toujours essentiellement militaire. L'enjeu politique n'est pourtant pas négligeable : la crédibilité de la fermeté française contre l'ETA passe aussi, au Pays basque, par un coup d'arrêt au contre-terrorisme sanglant du GAL.

PHILIPPE ETCHEVERRY et EDWY PLENEL.

DES PRÉCÉDENTS

De notre correspondant

Bayonne. – Ce n'est pas la première fois que l'on retrouve, dans des attentats visant des réfugiés basques établis en France, la piste policière de Bilbao. Déjà en mars 1981, à Saint-Jean-de-Luz, suite à une fusillade, la gendarmerie découvrait dans une voiture deux pistolets 9 mm, achetés aux Etats-Unis par deux policiers en poste dans la capitale biscayenne.

En octobre 1983, quatre policiers espagnols de Bilbao étaient arrêtés à Hendaye alors qu'ils tentaient d'enlever un réfugié basque. Un mois plus tard, un légionnaire français d'origine espagnole était intercepté à la frontière quelques minutes après l'enlèvement à Hendaye d'un représentant de commerce : on découvrait sur lui le numéro de téléphone du commissariat de Bilbao ainsi que des photos d'identité de réfugiés basques provenant de fichiers de la police espagnole.

Enfin, le 23 novembre 1980, le commissaire Manuel Ballesteros, alors chef de la lutte contre le terrorisme en Espagne, avait donné l'ordre de libérer trois hommes qui, quelques minutes après le mitraillage d'un bar à Hendaye, avaient forcé le passage frontalier pour se réfugier auprès de la police espagnole. Plusieurs fois cité à comparaître comme témoin par un juge d'instruction de Bayonne, il ne s'est jamais présenté. La justice espagnole, qui le somme de donner le nom des trois personnes, l'a convoqué le 14 mai prochain devant un tribunal de Saint-Sébastien, en invoquant, cette fois, son refus de collaborer.

Ph. E.

Le malaise des médecins libéraux

II. – La « vache nourricière »

par GUY HERZLICH

Heureux ou malheureux, les médecins ? Dans un premier article (*le Monde* daté 8 mai), un diagnostic des difficultés des médecins a été fait : allongement de la période de démarrage, craintes des généralistes menacés de devenir *« les spécialistes des rhumes et des urgences »*, accentuation des clivages entre spécialistes. En même temps, un rapprochement – inaperçu des praticiens eux-mêmes – s'esquisse entre les conditions de travail de ceux-ci et celles des salariés...

« La Sécurité sociale, c'est notre partenaire et notre vache nourricière. Nous devons être conscients que nous vivons grâce à elle et lui en être reconnaissants. Même si parfois elle nous casse les pieds. » Généraliste depuis huit ans à Fives-Lille, dans un vieux quartier de maisonnettes ouvrières promis à la *« rénovation »*, presque face à l'usine Peugeot, le docteur Marc de Bettignies n'y va pas par quatre chemins. Beaucoup de ses confrères sont plus prudents. Mais des rencontres avec la « base » médicale, on retire le sentiment d'un assez large consensus sur les bénéfices du conventionnement, qui a assuré l'essor de la *« consommation médicale »*. Comme l'exprime le docteur Christine Mercier, une jeune gynécologue de Tours : *« Nous savons bien que si la Sécurité sociale n'existait pas, nous vivrions moins bien. »*

Même si l'existence d'une convention limite la liberté d'action du praticien, elle fait partie du cadre dans lequel il vit et travaille. Pour envisager seulement de passer dans le *« deuxième secteur »*, celui des médecins conventionnés *« à honoraires libres »*, il faut être solidement installé ou avoir choisi un « créneau » particulier comme l'acupuncture ou l'homéopathie.

Pour préserver le système, il faut individuellement *« ne pas trop tirer dessus »*, *« jouer le jeu »*. Plus généralement, *on consent à certains sacrifices* : comme tout le monde, les médecins souhaitent que leur revenu se maintienne, mais leurs exigences sont souvent modestes. Ils ont *conscience qu'il ne faut pas demander trop* : on ne peut beaucoup augmenter les cotisations (*« à la fois assurés et employeurs, nous en sentons nous-mêmes le poids »*, souligne un médecin stéphanois) ni demander beaucoup plus aux patients.

Beaucoup de généralistes constatent les effets de la crise, notamment dans des régions frappées par le chômage comme le Nord ou la Loire : si les *« impayés »* sont rares, sauf lors des *« gardes »*, les patients s'inquiètent du coût des examens complémentaires, retardent les consultations en fin de mois ou demandent au médecin de ne pas encaisser leur chèque avant la prochaine paie...

Dans ces conditions, l'idée d'une libération partielle des tarifs caressée un moment par la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF) est pratiquement impossible à envisager pour les spécialistes pratiquant des actes « techniques » coûteux – chirurgiens, ou même cardiologues – et ne tente guère les omnipraticiens. Chacun étant habitué à ce que la visite et la consultation soient bien remboursées, *« demander la liberté serait se mettre tout le monde à dos »*, comme le redoute un généraliste du Nord. Et courir deux risques : provoquer une baisse de la consommation ou créer l' *« anarchie »*, les jeunes en quête de travail demandant moins cher pour attirer les clients. Une situation qu'ont connue beaucoup de généralistes avant 1960 avec les *« rabaisiens »* et qui avait amené certains à accepter un tarif conventionnel inférieur à celui qu'ils pratiquaient mais imposé à tous.

Vigilance et moralisation

L'attachement au *« consensus social »*, comme dit un médecin de la Loire, reprenant presque les termes des *« conventionnistes »* de 1960, ne supprime pas tous les conflits avec les caisses primaires d'assurance maladie. Les plus fréquents concernent les arrêts de travail, les caisses devenant plus attentives aux durées et aux délais de renouvellement : *« Il arrive qu'on fasse des difficultés à un assuré pour un « trou » d'une demi-journée »*, s'indigne le docteur Bodiot, généraliste lillois. Mais certains praticiens se félicitent au contraire de cette surveillance. *« Autrefois, on était trop laxistes. La Sécurité sociale nous a fait prendre conscience du problème et nous a rendus plus sévères*, affirme le docteur Père, chirurgien à Tours. *On pourrait même contrôler encore plus, de même pour les remboursements de transport. »*

La vigilance économique et administrative de la Sécurité sociale rejoint une attitude moralisatrice traditionnelle des médecins à l'égard des patients. Personne ne veut s'avouer *« laxiste »* : tout au plus certains se montrent-ils sceptiques sur les effets d'une attitude rigoriste : *« Si je refuse un arrêt de travail, le client trouvera toujours quelqu'un pour le lui donner... »*

Est-ce par suite des contrôles, d'une plus grande rigueur des médecins, que le volume des indemnités journalières versées par le régime général d'assurance-maladie a diminué régulièrement depuis 1979, au rythme de 4,4 % par an et par médecin (5,6 % même pour les omnipraticiens). Ou en raison d'un changement d'état d'esprit des employeurs (qui font aussi pratiquer des contrôles) et des assurés eux-mêmes ? *« Aujourd'hui*, note un généraliste, *personne n'ose plus demander quinze jours d'arrêt. Dans les entreprises en situation difficile, en particulier, on craint d'apparaître moins assidu ou... moins indispensable. »*

On constate chez de nombreux médecins une prise de conscience des coûts. *« Je coûte chaque année à la Sécurité sociale 1 million de francs en remboursement de médicaments, alors que j'ai plutôt la main légère par rapport à la moyenne »*, reconnaît un généraliste.

Et un autre précise : *« J'indique toujours le nombre de boîtes pour avoir une idée du montant de l'ordonnance. »* Les relevés trimestriels adressés aux médecins par les caisses, les fameux « TSAP » (tableaux statistiques de l'activité des praticiens), si contestés dans les années 70, ne sont sans doute pas étrangers à cette préoccupation, malgré une lecture assez difficile : certains s'y réfèrent, et n'hésitent pas à les montrer, quelques-uns les comparent avec attention d'une année à l'autre non par inquiétude, mais pour y trouver des points de repère.

Pourtant, selon la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAMTS), le montant des médicaments prescrits n'a cessé d'augmenter depuis 1979 à raison de 6,8 % l'an par omnipraticien. Or ceux-ci représentent pour la Sécurité sociale une dépense beaucoup plus élevée que les indemnités journalières : plus de 34 milliards de francs en 1983, presque autant que les honoraires médicaux... Est-ce en raison de l'évolution des médicaments ? Parce que sur ce point on ne contrôle que les prescripteurs anormaux, les « déviants » ? Ou parce que les clients n'expriment pas de *desiderata* en la matière – sauf les gens âgés, gros consommateurs, précisément (1) ?

Au-delà de trois médicaments

Les « centrales » médicales agitent à nouveau comme il y a cinq ans le spectre d'une *« enveloppe globale »* (soins + prescriptions) qui serait allouée par la Sécurité sociale aux praticiens. Mais, à la base, les médecins sont les premiers à évoquer, à propos du volume des prescriptions, la notion d'un *« bon usage »*. *« Au-delà de trois médicaments sur une même ordonnance, on ne sait plus ce que l'on fait. Ou l'on fait de la médecine-parapluie »*, entend-on souvent. Un peu plus de trois médicaments par ordonnance, c'est bien la moyenne que recense la CNAMTS, mais sans tenir compte des renouvellements... Selon les interlocuteurs, la limite de la « bonne prescription » varie : trois, quatre ou cinq... Pas si facile de trouver ses critères : *« Peut-être prescrit-on trop d'antibiotiques. Mais pour une grippe, on permet ainsi au malade de se rétablir plus vite... et l'on gagne sur les arrêts de maladie »*.

Derrière, se profile une autre question plus redoutable encore : le développement de ce qu'on appelle *« médecine de confort »* : jusqu'à quel point la consommation de soins répond-elle à une nécessité sanitaire – et jusqu'où doit-elle être prise en charge par la collectivité ?

Le docteur R., dans le centre de Lille, a choisi. La petite antichambre à l'éclairage intime, la moquette du bureau à dessins, les mêmes que l'on retrouve aux murs, un certain luxe du mobilier – les glaces et la table à dorures : tout manifeste la valeur qu'il attache à ce confort. Avec *« l'attention, l'écoute, le temps accordé au malade, le silence »*, dont il a observé l'importance dans les cliniques privées anglaises, cela fait partie de sa pratique. Le docteur R., on s'en doute, appartient au secteur à *« honoraires libres »*. Lorsque celui-ci s'est créé, il a *« sauté dedans »* : c'était le seul moyen de *« respirer »* en travaillant comme il l'entendait. Aujourd'hui, une médecine *« à deux vitesses »* lui paraît la seule issue : la Sécurité sociale ne pouvant plus assurer qu'une médecine de « base », ceux qui veulent plus et mieux doivent payer davantage.

Caricature ? Pas si simple. Le docteur R..., qui s'intéresse à la sexologie et aux *« problèmes de couples »* qu'il veut exercer *« différemment »*, a été il y a douze ans, dans ce Nord catholique et conservateur, un des premiers à militer pour la contraception dans le sillage du Planning familial. Puis il fut *« le seul médecin libéral de la ville à faire des IVG »*.

Mais, pour la majorité des praticiens, la situation est moins claire. Certains s'inquiètent d'un recours excessif à la médecine pour des problèmes qui ne relèvent pas d'elle. Mais où établir la frontière ? *« Prescrire un médicament pour déboucher le nez, c'est faire de la médecine de confort. Mais peut-on parler de confort pour un ouvrier du bâtiment sur son chantier ?*, demande le docteur Beaumadier, généraliste à Villeneuve-d'Ascq, une ville nouvelle de la banlieue lilloise. *« Donner de la vitamine D aux bébés a fait disparaître le rachitisme et réduira peut-être le nombre de prothèses de la hanche... La contraception, non seulement prévient le recours à l'avortement, mais entraîne une surveillance qui permet de dépister plus tôt certains cancers. »*

Une telle analyse apporte des raisons supplémentaires de s'opposer à une éventuelle réduction de la prise en charge du « petit risque » : comme la médecine « de confort », celui-ci ne va-t-il pas recouvrir toute l'activité du généraliste – et elle seule ? Le docteur Beaumadier, pour sa part, y ajoute un argument de justice : *« Il reste des gens pour qui se soigner « coûte » encore. Pas le « quart-monde », mais souvent des salariés très modestes : ils n'ont pas de mutuelle et ne peuvent prétendre à l'assistance médicale gratuite, les municipalités accordant celle-ci de façon plus parcimonieuse. »*

Les médecins sont ainsi placés au cœur du débat actuel sur la convention avec les caisses d'assurance-maladie ; en période de crise, peut-on éviter de comprimer leur revenu (et même permettre aux plus jeunes d'accroître le leur) et maintenir le système de conventionnement auquel ils sont en général attachés sans un effort pour contrôler le coût global de la médecine « ambulatoire » ? Dans leur majorité, les praticiens sont conscients de ce coût, mais dans quelle mesure sont-ils prêts à participer activement à ce contrôle ?

FIN

(1) Les dépenses des personnes de plus de soixante ans sont cinq fois plus élevées que celles des moins de soixante ans.

Des syndicats lointains

« Je ne suis pas syndiqué. Je ne vois pas la nécessité de l'être. » Ce propos d'un généraliste du Nord traduit l'état d'esprit de beaucoup de ses confrères.

Il correspond d'abord à une réalité : les médecins syndiqués sont nettement minoritaires. Selon l'enquête de représentativité effectuée en 1984 pour le ministère des affaires sociales (1), la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), principale organisation, comptait environ 17 000 adhérents (spécialistes ou généralistes), la Fédération des médecins de France (FMF) environ 9 000. En y ajoutant les deux syndicats non reconnus représentatifs par le ministère, l'Union syndicale de la médecine (2 200 adhérents) et le Syndicat de la médecine libérale (2 800) et les quelques syndicats départementaux qui ne sont pas rattachés à une centrale, on arrive au plus à 32 000 ou 33 000 syndiqués sur les 84 000 médecins à pratique libérale : 40 % au mieux.

Encore n'est-il pas sûr que l'on ne compte pas deux fois certains praticiens : plusieurs syndicats de spécialistes ne sont-ils pas *« bi-appartenants »*, selon l'expression consacrée, à la CSMF et à la FMF. *Le taux de syndicalisation reste*, certes, nettement supérieur à celui des salariés du privé, mais il a considérablement baissé depuis vingt-cinq ans : on estime qu'en 1960 plus de 80 % des médecins adhéraient aux syndicats départementaux (2). Syndiquer des professions libérales apparaît, il est vrai, comme une gageure : l'individualisme n'est-il pas une des bases du choix du mode d'exercice ?

La syndicalisation est plus importante chez les spécialistes : ceux-ci sont fortement liés par leur appartenance à une discipline commune et par leur nombre restreint : le syndicat des cardiologues, au moment de son conflit avec le ministère des affaires sociales sur l'électrocardiographie, a pu réunir à la Maison de la chimie à Paris 800 de ses 1 200 adhérents, mais tous les spécialistes concernés (quelque 2 500) auraient eux-mêmes pu tenir dans une salle. En revanche, le nombre des généralistes et l'extrême diversité de leurs situations diluent chez eux le sens d'une communauté d'intérêts.

Attitude défensive

Minoritaires dans le corps médical, les syndicats paraissent aussi assez éloignés des préoccupations de la masse sur plusieurs points. Certains leurs reprochent d'avoir *« pour seul champ d'action les tarifs »*. Tâche ingrate il est vrai, comme dit un généraliste du Nord : *« Il est difficile de demander une augmentation du pouvoir d'achat au moment où la majorité de la population voit le sien se réduire. »* Mais leur action même est jugée inefficace, et banalement *« déclenchée d'en haut »*. Leur attitude souvent défensive à l'égard des caisses primaires d'assurance-maladie n'est pas toujours comprise : elle est considérée comme inutilement aggressive.

Plus généralement, beaucoup de praticiens jugent les syndicats comme étant sans prise sur l'évolution réelle de la condition médicale, qui ne se résume pas à l'évolution du pouvoir d'achat.

Ces critiques sont celles des non-syndiqués – la majorité. Mais chez les syndiqués, voire les syndicalistes eux-mêmes, on enregistre parfois de curieux décalages avec les positions officielles de leurs organisations. Ainsi peut-on entendre un militant de la FMP dire – ô sacrilège – que dans les trois principes cardinaux de la médecine libérale – liberté de choix du médecin par le malade, liberté de prescription, paiement à l'acte – le dernier terme a décidément moins d'importance que les deux premiers.

Faible représentativité et décalage par rapport aux soucis et aux aspirations du milieu s'auto-entretiennent et risquent de continuer à s'aggraver. Beaucoup de médecins paraissent résignés, ajoutant seulement avec un peu de gêne : *« Après tout, on a les syndicats qu'on mérite »*.

G. H.

(1) *Le Monde* du 7 novembre 1984.

(2) Henri Hatzfeld, *le Grand Tournant de la médecine libérale*, Editions ouvrières.

CHIRURGIE AUX ULTRASONS POUR L'HOPITAL NECKER

Grâce à une initiative privée due à M. Jérôme Meyssonnier, directeur financier du groupe La Hénin-Cogefimo, un bistouri à ultrasons (ou « cavitron »), utilisé notamment pour la destruction chirurgicale des tumeurs, vient d'être installé à l'hôpital Necker-Enfants-Malades à Paris.

L'appareil, qui coûte environ 1 million de francs, sera mis en œuvre par plusieurs chirurgiens aux fins d'intervention sur des tumeurs du tronc cérébral ou de l'abdomen. La précision remarquable des destructions qu'il permet en fait un outil de choix pour toutes les tumeurs développées à proximité des vaisseaux sanguins.

L'Assistance publique de Paris prévoit d'acquérir deux autres « cavitrons » en 1985. Les hôpitaux de Bordeaux, de Toulouse, de Marseille et de Brest en possèdent déjà.

● *Nouvelle hémorragie cérébrale pour l'homme au cœur artificiel.* – M. William Schroeder, auquel un cœur artificiel avait été implanté le 25 novembre dernier, a été victime d'une nouvelle hémorragie célébrale. Il avait déjà souffert, le 13 décembre, d'un accident de cet ordre, qui l'avait laissé partiellement paralysé et psychiquement amoindri. Des deux autres opérés du docteur De Vries, l'un est décédé dix jours après l'opération, et l'autre est dans un état plus que préoccupant.

CARNET DU Monde

Réceptions

– L'ambassadeur d'Union soviétique, M. Iouli Vorontsov, a donné une réception, mardi, à l'occasion du quarantième anniversaire de la victoire de 1945.

Naissances

– Oujda (Maroc).
M. et Mme KARTIT
ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille,

Naïema.

Son frère Rachid est heureux de l'accueillir.

– Audrey, Hélène et Philippe
sont très heureux d'annoncer la naissance de

Margaux VATUS,

le 5 mai 1985.

9, rue Victor-Hugo,
92300 Levallois-Perret.

Décès

– Mlle Marielle Aimé,
Mme Baron
et ses enfants,
Ainsi que tous ses proches,
ont le regret de faire part du décès de

M. Michel AIMÉ,
architecte expert près les tribunaux,

survenu le 27 avril 1985.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus *stricte intimité.*

– Le docteur Jean Cauvy,
M. Philippe Cauvy
et ses enfants François et Hélène,
Mme Françoise Cauvy
et son fils Jean-Christophe Perrin,
ont la grande douleur de faire part du décès de

Mme le docteur Yvonne CAUVY,
née Saint-Paul,
ancienne externe
des hôpitaux de Paris,

survenu le 19 avril 1985, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu à Estantens (Haute-Garonne) dans l'intimité familiale.

– Ses associés,
Fernand Charles Jeantet,
Roger l'Eleu,
Jean-Pierre le Gall,
Gérard Mazet,
Jean-Baptiste Barennes,
Jacqueline Jaeger,
Pierre Lenoir,
Claude Lazarus,
Georges Terrier,
Philippe Sarrailhé,
Ses collaborateurs,

ont la tristesse de faire part du décès de

Jacques DUFAUX,
avocat à la cour,

survenu le 4 mai 1985.

La cérémonie religieuse aura lieu le 9 mai, à 10 h 15, en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 66, avenue Raymond-Poincaré.

– La famille Ibanez,
Ses fils et petits-fils,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 3 mai 1985 à Paris, de

Mme Josefa IBANEZ-GOROSTIDI.

Les obsèques auront lieu le jeudi 9 mai, à 16 h 15, au cimetière communal de La Courneuve, route de Dugny.

7, passage Molière,
75003 Paris.

– Le docteur Hélène Zwirn,
Le docteur Jean Zwirn,
Mme et leur fille,
Le professeur Paul Zwirn,
Mme et leurs enfants,
Ainsi que leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Andrée ZWIRN,
née Kahn,

survenu à Marseille le 1er mai 1985, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

33, boulevard Herriot,
13008 Marseille.

Remerciements

– Très touchés par les nombreuses marques de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de

M. Georges BRIAND,
préfet honoraire,

et dans l'impossibilité d'y répondre individuellement, sa famille remercie bien sincèrement toutes les personnes qui se sont associées à son deuil et leur exprime sa profonde reconnaissance.

– Nicole Chevallier,
son fils Franck,
Et toute la famille,

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur lors du décès de

Raymond CHEVALLIER.

– 37600 Loches.

Très émus par les nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été exprimés lors du décès de

M. Maurice NARDEUX,

Mme Marcelle Nardeux,
Mme Claude Nardeux,
Ses petits-enfants et arrière-petit-enfant

remercient tous ceux qui se sont associés à leur peine par la pensée et qui les ont entourés lors de la cérémonie d'adieu, le mardi 23 avril, à la collégiale Saint-Ours de Loches.

Communications diverses

– Dans le cadre de sa nouvelle série de débats... « Au cœur de l'actualité... polémique autour de... », le cercle Marco-Polo reçoit le vendredi 10 mai, à *18 h 30, M. Bernard Tapie, sur le* thème : « Bernard Tapie, sauveur d'entreprises ou casseur d'emplois ? » Le débat aura lieu à la faculté de droit et de sciences économiques et sociales (Paris-II), amphithéâtre 1, 92, rue d'Assas, 75006 Paris. Pour tous renseignements : (1) 708-53-20.

– La Fédération des associations d'anciens combattants et volontaires juifs dans l'armée française informe qu'elle ravivera la *flamme sous* l'Arc de Triomphe, le jeudi 9 mai 1985 à 18 h 30 très précises. Elle compte sur votre présence pour rendre hommage à ceux qui sont tombés pour la défense du monde libre.

INFORMATIONS « SERVICES »

MODE

Coups de talent

La rue des Rois-de-Sicile est calme, ancienne, chargée d'histoire. Au 14, la Boutique sentimentale, cocon douillet, vend de l'éphémère, expose des vêtements *étendus* sur des praticables, suspendus manches écartées : cuir frappé, cotons où dansent des grafitis, kimonos, drapés orientaux... La mode des jeunes stylistes *qui ont encore* tout à rêver.

Ils sont sept, pris parmi la centaine de moins de trente ans, Français et étrangers, sélectionnés pour participer à l'une des opérations « coups de talent *dans l'Hexagone* » *qui a eu lieu* les derniers jours de mars à *Mont-* béliard. Les stylistes, qui pour la plupart n'ont pas dépassé le stade du modèle unique réalisé par eux-mêmes, ont dû financer leurs produits. Tout le reste était bien *entendu à la charge* des organisateurs.

Coups de talent a été mis sur pied par Jean-François Millier avec l'aide du ministère de la culture pour stimuler la création en province, autour des jeunes. *Chaque région a choisi les siens :* rockers, peintres, vidéastes, performers... Que Montbéliard, ville réputée pour son austérité protestante se soit branchée sur les arts de l'apparence peut *surprendre.* Que le CAC – centre *d'action culturelle* – ait pris la manifestation en charge n'a rien d'étonnant. Le CAC de Montbéliard se consacre aux expressions contemporaines, et la mode sort enfin des ghettos du glamour et du commerce, elle commence *enfin à être reconnue* comme phénomène de civilisation.

Le commerce n'est pas à négliger, le couple dans le vent s'appelle économie-culture. La culture est chargée de procurer non seulement un supplément d'âme, mais un « plus » aux mutations obligées de la modernisation. Le coup de talent sur *Montbéliard devait* donner un coup de fouet aux industrie régionales, autant que faire connaître les stars en herbe de la mode. Les faire connaître, oui. *Les lancer sur un marché relati*vement nouveau, pas tellement *organisé, déjà* encombré, c'est un risque et une responsabilité.

Le bilan provisoire est encourageant. Il y a eu quarante sponsors pour s'intéresser à la présentation *de quarante stylistes.* Il y a eu un mouvement de presse et de population autour des défilés, des expositions – design, sculptures, arts plastiques – aux concerts et au salon – vêtements, textile, bijoux, *accessoires, mobilier.* Résultat : commercialisation de la montre Klock conçue et fabriquée en Franche-Comté. Contrat de collaboration entre un groupe de designers et l'entreprise *Cristel* (articles de cuisine), entre trois *créateurs* de meubles et la société Formica.

En octobre et novembre, le Grand Palais accueillera bijoux, accessoires, vêtements et mobiliers sélectionnés par la Société des artistes décorateurs. *Plusieurs créateurs* de textile iront au Salon indigo de Lille. Actuellement, une styliste et un designer partent pour Chicago, d'autres doivent aller en Chine, et les sept coups de *tendresse de la* Boutique sentimentale s'apprêtent à *se faire* découvrir par les Américains réunis à Miami à l'occasion de l'« Exposition française des produits de consommation haut de gamme ». Ils auront, en tout cas, fait *de beaux voyages, et* leurs rêvent commencent *aujourd'hui à se réaliser.*

COLETTE GODARD.

Quatrième Coupe Printemps

Les abords de l'hôtel de Clermont-Tonnerre, place François-Ier, ressemblaient à la sortie des Beaux-Arts. Les étudiants des écoles de style, mèches de couleur, maquil*lages de scène et tenues* bigarrées étaient venus soutenir leurs camarades lancés dans la quatrième Coupe Printemps des jeunes créateurs.

Un jury de journalistes spécialisés, présidé par Guy Paulin pour l'habillement *et par l'architecte* Philippe Boisselier pour la décoration, a apprécié la nette amélioration par rapport à l'année dernière, tant sur le plan de la création que sur celui de la réalisation, sans oublier le dessin des tissus et les accessoires.

Sophie Théallet, du Studio Berçot, a obtenu le Prix de la confection *féminine avec une série de spencers* sur mini-jupes et collants, unis et imprimés. Elle présentait elle-même un modèle en fausse fourrure noir et blanc dont elle a créé l'imprimé.

Jean-Luc Petit, (Atelier Fleuri-Delaporte), est le lauréat du secteur masculin, avec un thème indigo « recto-verso » de liquettes transformables, plein d'astuces. *La* concurrence s'est révélée telle sur le plan de la décoration que le Printemps a été amené à augmenter à trois le nombre *de projets primés,* Luc Jozancy, de l'École nationale supérieure des arts décoratifs, l'emportant avec son fauteuil de bridge, original et léger ; Cyrille Veau, de l'école Camondo, pour une lampe à poser d'une parfaite simplicité, et Marie Lafontà, également de Camondo, pour un secrétaire.

L'intérêt de cette coupe réside dans le fait que le grand magasin *s'engage* à réaliser et à diffuser les modèles primés et offre un stage de trois mois – rémunéré – au bureau de style et aux auteurs. Ainsi entreront-ils en rapport avec la réalité des prix de revient, du service du marketing, et de la direction commerciale.

Rappelons que ce concours s'ins*crit dans un double cadre de créati*vité et de commercialisation, dans les secteurs de marchandises existant dans le magasin. Les dossiers se constituent à partir du 15 mars, les écoles proposant elles-mêmes quatre candidats, les passages étant tirés au sort la veille du défilé.

Cette année, Esmod, Studio Berçot, les *ateliers Fleuri-Delaporte,* l'École supérieure des arts appliqués Duperré, étaient *représentés,* ainsi que l'ENSAD et Camondo.

NATHALIE MONT-SERVAN.

● *Pour lui : Storm.* – Storm de la division Elida Gibbs de la Française de soins et de parfums, s'abat pour la Fête des pères dans les magasins de grande diffusion. Il *s'agit d'un lancement « tempête »* d'eau de toilette destinée aux séducteurs par ses notes de tête hespéridées d'agrumes, au cœur herbacé soutenu par un fond de santal de Mysore, vétiver de Java et cannelle de Ceylan. Le flacon plat, aux lignes nettes *à relief* contrasté, est signé Serge Manseau. Ses accords s'inscrivent dans la tendance actuelle des senteurs masculines renforcées (43 F environ l'eau de toilette de 125 ml, 32 F l'eau de rasage).

● *Le Derby de Guerlain.* – Après Vétiver en 1959 et Habit rouge en 1965, Jean-Paul Guerlain, « nez » de la cinquième génération de la célèbre famille de parfumeurs, présente Derby, eau de toilette masculine personnalisée, aux accords chauds et sensuels de bois, d'épices et de cuir dans un flacon échelle aux profils aquilins, coiffé d'un bouchon d'acier *brossé.* Se complète d'une lotion après-rasage et d'un désodorisant (270 F, l'atomiseur de 100 ml).

MÉTÉOROLOGIE

Evolution du temps entre mercredi 0 heure et jeudi 24 heures

La France restera sur le passage des perturbations océaniques peu actives à leur arrivée sur le pays, s'accélérant surtout dans le Sud au passage du Massif Central.

Jeudi : temps très nuageux en toutes régions le matin, avec des résidus pluvieux du nord-est aux Alpes. Des ondées éparses de la Picardie au Massif Central et de faibles pluies sous un ciel couvert en Bretagne. Les températures *au lever* du jour seront de 8 à 10 degrés sur la moitié est et de 6 à 8 degrés sur la moitié ouest. En milieu de journée, amélioration passagère des Pyrénées et du Languedoc à l'Orléanais et au Morvan. Ailleurs, persistance du temps nuageux ou couvert avec des précipitations intermittentes. L'après-midi, la zone de mauvais temps se décalera et recouvrira toute la moitié est de la France. Sur la moitié ouest, établissement d'un *temps* variable avec ondées, surtout au nord de la Loire. Les températures atteindront 13 à 15 degrés sur la moitié nord et 14 à 18 degrés sur la moitié sud. Il neigera en moyenne montagne vers 1 200 à 1 500 mètres. Le vent de nord-ouest soufflera assez fort en Manche.

Pression atmosphérique à Paris : 1 006,7 millibars, soit 755,1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum, le second le minimum) : Ajaccio, 14 et 7 degrés ; Biarritz, 11 et 11 ; Bordeaux, 13 et 9 ; Bourges, 18 et 10 ; Brest, 13 et 7 ; Caen, 15 et 10 ; Cherbourg, 13 et 8 ; Clermont-Ferrand, 9 et 8 ; Dijon, 12 et 10 ; Grenoble, 12 et 7 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 9 et 7 ; Lille, 13 et 9 ; Lyon, 9 et 8 ; Marseille, 13 et 9 ; Nancy, 20 et 13 ; Nantes, 18 et 7 ; Nice, 14 et 10 ; Paris-Montsouris, 19 et 10 ; Paris-Orly, 19 et 10 ; Pau, 10 et 9 ; Perpignan, 11 et 9 ; Rennes, 16 et 8 ; Strasbourg, 21 et 13 ; Tours, 18 et 10 ; Toulouse, 10 et 9 ; Pointre-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 18 et 8 ; Amsterdam, 19 et 12 ; Athènes, 22 et 14 ; Berlin, 23 et 14 ; Bonn, 23 et 15 ; Bruxelles, 18 et 10 ; Le Caire, 38 et 27 ; Iles Canaries, 22 et 17 ; Copenhague, 17 et 8 ; Dakar, 24 et 19 ; Djerba, 22 et 14 ; Genève, 12 et 7 ; Istanbul, 17 et 12 ; Jérusalem, 29 et 19 ; Lisbonne, 16 et 10 ; Londres, 19 et 10 ; Luxembourg, 19 et 14 ; Madrid, 13 et 2 ; Montréal, 20 et 3 ; Moscou, 13 et 9 ; Nairobi, pas de renseignements ; New-York, 18 et 12 ; Palma-de-Majorque, 18 et 12 ; Rio-de-Janeiro, 29 et 22 ; Rome, 17 et 10 ; Stockholm, 6 et 3 ; Tozeur, 22 et 14 ; Tunis, 20 et 11.

EXPOSITION

LES CADUCÉES DE DALI

Le Musée de l'Assistance publique accueille jusqu'au 31 juillet, dans l'Hôtel de Miramion rénové, une exposition consacrée à Salvador Dali.

Sont présentées deux caducées en or ainsi que l'édition en bronze, et trois cents œuvres originales cataloguées : des dessins de 1929 à 1950, dont Le Christ du *Manifeste mystique* de 1951. Des gravures, parmi lesquelles les grandes séries : les fleurs, les flordali, les fruits dalinians, des portraits, de Rembrandt à Toulouse-Lautrec, les huit péchés capitaux, et des Don Quichotte *de différentes époques.* Des livres *(Tristan et Iseult, Alice au pays des merveilles, la Quête du Graal, les Chants de Maldoror),* des sculptures et objets d'or (cubes, octaèdre, icosaèdre, tétraèdre), et les « trésors de Dali », monnaies et objets du maître.

★ *47,* quai de la Tournelle, 75005 Paris. Tous les jours sauf lundi et mardi de *10* heures à 17 heures.

PARIS EN VISITES

JEUDI 9 MAI

« La cathédrale russe, histoire de l'orthodoxie », 14 h 45, 12, rue Daru (Marion Ragueneau).

« L'Opéra de Paris », 14 h 30, hall d'entrée à droite.

« La Mosquée et ses jardins his*panomauresques* », *15 heures,* place du Puits-de-l'Ermite.

« La bibliothèque Forney », 14 h 30, 1, rue du Figuier.

« Le Palais de justice », palais des rois et le tribunal révolutionnaire », 15 heures, grilles du palais.

« L'Inquisition, origines, histoire », 15 heures, métro Rue-du-Bac (C.-A. Messer).

« Hôtels de la rue du Bac, jeux d'ombres et de lumière *dans les jar*dins des missions étrangères », 15 heures, métro Rue-du-Bac (Isabelle Hauller).

« Les hôtels du Marais (nord), place des Vosges, 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé) ou métro Hôtel-de-Ville (sortie rue Lobau) (G. Botteau).

« L'Opéra et son musée », 14 h 30, hall (D. Bouchard).

« La Sorbonne, histoire de l'université d'Abélard à mai 68 », 15 heures, 46, *rue Saint-Jacques* (M.-C. Lasnier).

« Evocation de M. de Balzac en sa maison », 15 heures, 47, rue Raynouard (Anne Ferrand).

« Abbaye et bourg Saint-Germain-des-Prés », 18 heures, parvis église Saint-Germain (Arcus).

« De Saint-Julien-le-Pauvre à Saint-Séverin », 15 heures, devant Saint-Julien-le-Pauvre.

« De Popincourt à la rue de Lappe », 14 h 30, métro Saint-Ambroise.

« L'atelier de Delacroix », 15 heures, 6, place Furstenberg (Paris Passion).

« Moulins et vieux village de Montmartre », 14 h 30, métro Abbesses (Les Flâneries).

CONFÉRENCES

JEUDI 9 MAI

9, rue Maspéro, 18 heures, « La contribution de la coopération militaire franco-allemande à l'établissement d'un ordre de sécurité en Europe : les grandes lignes depuis le traité de *1963* ».

26, rue Bergère, 19 h 30, « L'au*toconnaissance : importance, rôle* ».

9, rue Malher, Centre de recherches, 18 h 15, « Narcisse est-il radical ? » (Paul Granet).

5, rue Largillière, 20 h 30, « Personnalité et mystère du signe du Taureau ».

61, rue Marx-Dormoy, Marseille, 17 h 30, « Les psychologues et la *société* ».

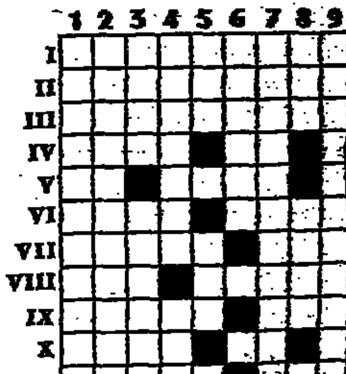
1, rue Victor-Cousin (Bachelard), 19 h 30, « Les dires des lamas. Ladakh : la sagesse tantrique au quotidien de l'Orient à l'Occident » (Lise Médini).

71, rue Ampère, 20 heures, « Le nouvel impératif industriel », conférence-débat avec Jean-Daniel Le Franc.

4, rue de Chevreuse, 17 heures, « Le Mexique : un *pays* écartelé entre sa politique intérieure et extérieure ».

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3961



HORIZONTALEMENT

I. Avec lui, on connaît des hauts et des bas. – II. Qui est loin d'être bon ou qui est très juste. – III. L'art de préparer sa « défense ». – IV. Mange entre les repas. A moitié soûl. – V. Conjonction. S'emploie pour une chute molle ou une chute plutôt dure. – VI. Joue un rôle protecteur. A peut-être eu une réaction de gêne ou de plaisir. – VII. Avec lui, on est sûr de tenir une bonne « couche ». Ne retient que le plus important. – VIII. Est généralement examinée avant les autres. Un coin où certains n'arrêtent pas de *râler.* – *IX. Un* « *train* » *mis* sur la voie de garage. Un raccourci pour *un bon conducteur.* – X. Complément d'objet. Personnel. – XI. S'annonce après la tierce. Ont de quoi faire ruminer.

VERTICALEMENT

1. Faisaient le point *quand* d'autres étaient à la barre. – 2. Se *compose de gens de tous* les bords. – 3. Prince de Kiev. Types souvent recherchés. – 4. A donc été couronnée ou ne sera pas couverte de lauriers. En instance. – 5. Lieu de culture souterraine. On aime bien voir sa figure mais on apprécie moins de voir son museau. – 6. Une riche trouvaille pour certains inventeurs. – 7. Connut des liaisons mouvementées dès qu'elle fit ses débuts *dans le monde.* – *8. Est à la fête une* fois par an. Peut avoir un seul siège et plusieurs bureaux. – 9. Sont cause de durcissement à la suite d'épreuves de force.

Solution du problème n° 3960

Horizontalement

I. Clochard. – II. Léguer. Is. – III. Eveil. Sép. – IV. Partageur. – V. TI. Es. – VI. ONU. Tan. – VII. Lestent. – VIII. Ane. Sire. – IX. Nom. Abcès. – X. Evasure. – XI. Sas. Teste.

Verticalement

1. Cleptomanes. – 2. Levain. Nova. – 3. Oger. Ulémas. – 4. Cuite. – 5. Héla. Assaut. – 6. AR. Gê. Tibre. – 7. Sesterces. – 8. Dieu. Anée. – 9. Sprint. Sue.

GUY BROUTY.

SPORTS

FOOTBALL

BORDEAUX PRATIQUEMENT ASSURÉ DU TITRE

Les Girondins de Bordeaux, qui ont six points d'avance sur Nantes après leur victoire sur Strasbourg (3-2) à l'occasion de la trente-cinquième journée du championnat de France disputée, mardi 7 mai, sont presque assurés de remporter le titre de champion de France.

*Bordeaux b. Strasbourg 3-2
*Nantes et Toulouse 2-2
Monaco b. *Brest 2-0
*Auxerre et Sochaux 0-0
*Toulon b. Nancy 3-1
*Metz b. Lens 4-1
Laval b. *Paris-S.-G. 1-0
*Bastia et RC Paris 0-0
*Lille et Marseille 1-1
*Tours b. Rouen 2-0

Classement. – 1. Bordeaux, 56 pts ; 2. Nantes, 50 ; 3. Monaco, 43 ; 4. Auxerre, 42 ; 5. Toulon, 41 ; 6. Metz, 40 ; 7. Lens, 36 ; 8. Sochaux, 35 ; 9. Brest et Laval, 34.

● *Nice en première division.* – Après sa victoire sur Grenoble (3-2), mardi 7 *mai à l'occasion* de la trente-quatrième et dernière journée du championnat de France de deuxième division (groupe B), Nice jouera l'an prochain en première division. Saint-Etienne et Nîmes, deuxième et troisième du championnat, disputeront les matches de barrage.

Nice b. *Grenoble 3-2
*Saint-Etienne b. Alès 3-1
Le Puy b. *Sète 1-2
*Nîmes et Lyon 0-0
*Cuiseaux-Louhans et Geugnon ... 1-1
*Thonon b. AEPB La Roche 4-1
*Martigues et Limoges 0-0
*Cannes b. Valence 1-0
*Béziers b. Montpellier 2-1

Classement. – 1. Nice, 50 pts ; 2. Saint-Etienne, 48 ; 3. Nîmes, 42 ; 4. Montpellier, 41 ; 5. Thonon, 38 ; etc...

LOTO SPORTIF N° 002

Validation les jeudi 9 et vendredi 10 mai

A l'occasion de ce deuxième Loto sportif, la Société de la Loterie nationale et du Loto a indiqué qu'un « *super-pactole* » de 3 millions de francs viendra s'ajouter aux gains du grand chelem (les huit grilles exactes des blocs 1 et 2).

Les deux sports retenus pour ce Loto sportif sont le football pour le bloc 1 et le rugby pour le bloc 2.

● BLOC 1 (grilles 1 à 6) : quarts de finale de la Coupe de France de football.

GRILLE 1 : vainqueur ou match nul (N) entre Paris-Saint-Germain (001) et Nantes (002).

GRILLE 2 : nombre de buts marqués au cours de Paris-Saint-Germain-Nantes.

GRILLE 3 : vainqueur ou match nul (N) entre Saint-Etienne (003) et Lille (004).

GRILLE 4 : nombre de buts marqués au cours de Saint-Etienne-Lille.

GRILLE 5 : vainqueur ou match nul (N) entre Toulouse (005) et Sochaux (006).

GRILLE 6 : nombre de buts marqués au cours de Toulouse-Sochaux.

● BLOC 2 (grilles 7 et 8) : quarts de finale du championnat de France de rugby.

GRILLE 7 : équipe qui se qualifiera pour la demi-finale du championnat de France entre Toulouse (007) et Béziers (008).

GRILLE 8 : nombre de points marqués au cours de Toulouse-Béziers.

La Société de la Loterie nationale et *du Loto national a indiqué que le tirage* du 5 sur 20 aura lieu le lundi 13 mai à 20 h 30 sur Antenne 2.

PRONOSTIC DE SERGE BLANCO (rugby) et ALAIN GIRESSE (football)

N	002	003	002	005	002	007	022

économie

REPÈRES

Dollar : stable

Le dollar s'est stabilisé le 8 mai, après sa forte baisse de la veille. Sur les places où la devise américaine était cotée le 8 mai, elle a ouvert un léger repli à Tokyo et est restée stable à Francfort à 3,18 DM. La veille, à New-York, le dollar avait poursuivi son retrait pour clôturer à 9,65 F, contre 9,87 F le 6 mai et à 3,17 DM, contre 3,2390 DM. L'or, en revanche, était en hausse et cotait 314,90 dollars l'once, contre 308,90 dollars la veille. La détente des taux d'intérêt américains, notamment sur les fonds fédéraux, est citée par les cambistes comme une des causes principales – avec les prises de bénéfices – de cette évolution.

Énergie : l'éthanol ne serait pas compétitif

Selon un rapport de la commission consultative pour la production de carburants de substitution, l'éthanol produit à partir de denrées agricoles ne serait pas compétitif comme carburant de substitution : son prix de revient est estimé à 2,50 F, voire 3 F le litre. L'autre carburant de substitution potentiel, le méthanol, essentiellement obtenu à partir du gaz naturel, revient à 1 F-1,20 F le litre. L'utilisation de l'un comme de l'autre nécessite, selon le rapport, l'addition de solvants coûteux pour éviter les problèmes d'allumage ; on pourrait s'attendre aussi à un accroissement de la consommation d'essence. Les représentants agricoles de cette commission, présidée par Alain Rodet (député PS de Haute-Vienne), ont émis des réserves sur les conclusions de cette étude, qui doit se poursuivre en liaison avec le ministère de l'agriculture.

UN NOUVEAU PROJET DE LOI SUR LA CONCURRENCE

La législation sur le refus de vente et sur les tarifs discriminatoires pourrait être modifiée

Le gouvernement travaille actuellement à la rédaction d'un projet de loi sur la concurrence. Si aucune de ses dispositions n'en est encore arrêtée, cinq principes semblent retenus : modification de la législation sur le refus de vente ; modification des dispositions de la loi du 27 décembre 1973 – dite loi Royer – concernant les conditions de vente discriminatoires ; aménagement de la loi du 19 juillet 1977 sur le contrôle de la concentration économique ; assouplissement des procédures de sanction pour entrave à la concurrence ; stricte limitation des clauses d'indexation.

Dans une économie où les prix vont retrouver progressivement la liberté doit exister une concurrence *suffisante*. De nombreuses ententes, la domination de quelques grandes firmes industrielles et commerciales maintiennent ici et là en France des prix trop élevés. Plutôt que de procéder à de grands bouleversements de la législation existants sur la concurrence, les pouvoirs publics étudient actuellement une modification des *textes fondamentaux dans ce qu'ils* ont d'inadapté, d'inutile, quitte à ajouter certaines dispositions pour tenir compte des nouveaux rapports de forces entre l'industrie et le commerce.

● **Modification de la législation sur le refus de vente :**

La concurrence est recherchée notamment parce qu'elle est un meilleur moyen de fixer les prix qu'une réglementation autoritaire *décrétée par l'Etat*. Si les *ententes* sont souvent mauvaises et parfois condamnées et sanctionnées, c'est parce qu'elles empêchent la concurrence de fonctionner. Mais elles ne sont pas interdites en France en tant que telles. Elles peuvent être autorisées si elles ont pour effet – selon l'*ordonnance fondamentale* du 30 juin 1945 – « *d'assurer le développement du progrès économique* ».

L'ennui pour un commerçant ou un industriel est de ne pas savoir exactement *a priori* quel type d'entente est permis et quel type ne l'est *pas. D'où une réelle insécurité* juridique. L'idée du gouvernement serait – en s'inspirant de la réglementation communautaire qui prévoit des normes (dites exceptions par catégorie) – d'édicter des principes indiquant quels types d'ententes sont *licites*, en particulier certains contrats de coopération commerciale. Une fois assurées sur des bases solides, certaines sociétés pourraient, en toute sécurité, *conclure des contrats* de distribution sélective, des contrats d'exclusivité ou d'agrément. Ainsi, concrètement, les contrats d'exclusivité entre constructeurs automobiles et revendeurs seraient-ils légalisés. Renault et Peugeot pourraient, par exemple, refuser d'approvisionner les grandes surfaces et les supermarchés.

Ces dispositions nouvelles impliquent que certains articles de l'ordonnance du 30 juin 1945 relative aux prix et du décret du 24 juin 1958 complété par la fameuse circulaire du 31 mars 1960 soient modifiés. C'est ce qui sera fait dans quelques semaines si le projet de loi actuellement à l'étude au ministère de l'économie et des finances voit le jour.

● **Assouplissement de l'interdiction des conditions de vente discriminatoires :**

La loi d'orientation du commerce et de l'artisanat du 27 décembre 1973 – dite loi Royer – interdit (*article 37*) *aux industriels*, commerçants, artisans et, en général, à tous les producteurs « *de pratiquer des prix ou des conditions de vente discriminatoires qui ne sont pas justifiés par des différences correspondantes du prix de revient de la fourniture ou du service* ».

C'est dire que toute remise de prix d'un producteur à un commerçant par exemple (remise dite barème d'écart) doit être justifiée par une différence de prix de revient pour le producteur, notamment du fait de grandes quantités fournies. Cette disposition parfaitement justifiée dans son principe, est mal appliquée, sa rigidité empêchant pratiquement toute possibilité de négociation, voire à la limite, d'élémentaires pratiques commerciales quand il s'agit, par exemple, d'emporter un marché ou, pour un producteur, de se défaire de fins de série en bradant.

La loi d'orientation permet surtout de poursuivre les fabricants quand ceux-ci cèdent aux pressions de puissants acheteurs, pressions très fortes – on vient de le voir avec l'affaire des supercentrales d'achats qui ont motivé un avertissement de M. Bérégovoy (*le Monde* du 28 mars).

Pour remettre de l'ordre dans des pratiques peu satisfaisantes, le gouvernement assouplirait la notion de tarifs discriminatoires. Ceux-ci pourraient se justifier à l'avenir par d'autres considérations que des barèmes d'écart. Redonnant plus d'importance à la négociation – ou reconnaissant de fait son importance dans la passation de contrats, – le gouvernement se montrerait en revanche beaucoup plus sévère pour tout avantage tarifaire anormal obtenu par la force, *c'est-à-dire du* fait d'une position dominante.

Des avantages pour l'économie

● ***Durcissement de la loi sur le* contrôle de concentration économique :**

Les projets de concentration économique peuvent être soumis à *contrôle* lorsqu'ils ont *pour résultat* de donner 40 % ou plus du marché aux firmes qui s'unissent. Ce seuil serait fortement abaissé dans le projet de loi en préparation. Toute opération de concentration qui verrait deux sociétés prendre plus de 20 % d'un *marché devrait* – *en cas de* contrôle – se justifier par des avantages importants pour l'économie française : productivité, compétitivité, baisse des prix, amélioration de l'emploi, amélioration de la balance du commerce extérieur.

En 1984, la commission de la concurrence avait refusé la concentration de la société Ashland Chimical France et de l'American Cabot Corporation (noir de carbone pour pneumatiques), estimant que, « *loin de favoriser l'exercice de la concurrence* », elle conférerait au nouvel ensemble « *une position dominante sur le marché français du noir de carbone* ». En revanche, la prise de contrôle de Duolite International (spécialisée dans le conditionnement de l'eau) – à travers la maison mère Diamond Shamrock Corporation – par Rohm et Haas, avait été autorisée pour sa « *contribution satisfaisante au progrès économique et social* ».

● **La commission de la concurrence verrait ses moyens améliorés :**

Le ministre de l'économie et des finances pourrait prononcer des injonctions à l'encontre de certaines sociétés coupables et le faire en utilisant la procédure dite simplifiée. Celle-ci permet – dans le cas de petites affaires – et avec l'accord du *seul président de la commission* de la concurrence, de sanctionner pécuniairement, après un délai de mise à l'épreuve, sans avoir à déposer un nouveau dossier devant la commission.

● **Les clauses d'indexation des contrats seraient strictement limitées :**

Le principe général de non-indexation serait réaffirmé pour le privé comme pour le public.

● **Les baux commerciaux pourraient être assouplis :**

Les baux commerciaux de trois, six et neuf ans s'imposent actuellement aux parties, même lorsque celles-ci sont d'accord pour d'autres durées de location. Le projet de loi actuellement à l'étude pourrait retenir le principe de baux de durée différentes dans le cas où les parties prenantes se seraient mises d'accord.

CEE

La Communauté européenne facilite l'adoption de normes communes

De notre correspondant

Bruxelles. – Le conseil des ministres des Dix a approuvé mardi 7 mai, une résolution visant à favoriser l'adoption de normes communes *à l'intérieur de la CEE et à supprimer* par là même les entraves aux échanges pratiquées par les Etats membres, qui faisaient un usage abusif de l'obligation de respecter des normes nationales. Depuis dix-huit ans, le conseil procédait à un travail de fourmi : à un rythme très lent, il adoptait des directives d'harmonisation des normes techniques. Ainsi fut-il fait pour les véhicules automobiles.

Afin d'aller *plus vite, la Commission* européenne a proposé en janvier dernier de changer de méthode, et ce sont ces nouvelles orientations qui viennent d'être approuvées par les ministres. Désormais le conseil se contentera d'adopter des directives *fixant un cadre législatif très large*, autrement dit décrivant les exigences auxquelles les normes européennes devront répondre en matière de sécurité, de santé, d'environnement...

A partir de ces directives, les *bureaux européens de normalisation* – le CEN et le CENELEC, – qui sont des organismes techniques qui travaillant en étroite collaboration avec la commission, définiront les normes elles-même. A *titre transitoire, en* attendant la définition et la mise en œuvre de ces normes européennes, la commission, assistée par un comité consultatif où siégeront des *représentants* des Etats *membres, se voit* reconnaître la possibilité de donner un *label* communautaire à des normes nationales. Il a été entendu que la commission éviterait de s'écarter des avis donnés par le comité consultatif.

PH. L.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Résultat positif pour l'IDIA (Institut de développement des industries agro-alimentaires).** – En 1984, l'IDIA a *pris* des *participations* dans trente-cinq entreprises pour une valeur de 66,2 millions de francs. Depuis sa création, en 1980, l'Institut, qui procède à des apports en fonds propres et garantit les prêts participatifs pour les PME agro-*alimentaires*, a apporté directement et indirectement 1,32 milliard de francs à cent quarante et une sociétés. En 1984, il a cédé huit participations pour 18,1 millions de *francs, mais a enregistré un sinistre* important avec le dépôt de bilan de Tilly (abattoirs et exportation de poulets en Bretagne). M. Guy Nébot, directeur de l'IDIA, note une certaine dégradation financière des entreprises du secteur alimentaire, due, notamment, à la pression de la distribution et à la baisse de la consommation intérieure.

BOURSE DE NEW-YORK

Reprise

Une détente des taux d'intérêt sur le marché du crédit a *suscité* une bonne reprise, le 7 mai, à Wall Street, dans un marché plus actif, bien que les prises de bénéfice aient contenu les gains. En progression *initiale de plus de dix points*, l'indice préliminaire des valeurs industrielles s'est établi à 1 252,86, en hausse de 5,08 points. Quelque 100 millions d'actions ont été échangées, et le nombre de hausses (905) a dépassé celui des baisses (603).

VALEURS	Cours du 6 mai	Cours du 7 mai
Alcoa	29 3/4	30 1/8
A.T.T.	21 3/8	21 1/2
Boeing	57 3/4	57 5/8
Chase Manhattan Bank	54	54 3/8
Du Pont de Nemours	55 3/4	56 1/8
Eastman Kodak	63 3/4	62 1/4
Exxon	52 1/4	51 1/8
Ford	41 1/2	41 5/8
General Electric	58 5/8	59 1/2
General Foods	62 3/4	62 7/8
General Motors	68 3/8	69
Goodyear	26 1/8	27 1/8
I.B.M.	124 3/4	125 3/4
I.T.T.	33 3/4	33 3/8
Mobil Oil	32 1/2	31 7/8
Pfizer	44 1/2	45 1/8
Schlumberger	38 1/2	38 7/8
Texaco	38 3/4	38 1/2
U.A.L. Inc.	43 1/2	43 1/2
Union Carbide	37 1/4	37 7/8
U.S. Steel	27 7/8	28
Westinghouse	30 3/8	30 7/8
Xerox Corp.	46	46 1/8

Agriculture

● **Les producteurs réduisent la taxe de coresponsabilité laitière.** – La FNSEA et sa branche *laitière*, la FNPL, ont décidé de réduire d'un point la taxe de coresponsabilité laitière en l'absence de décisions sur les prix agricoles dans la Communauté. *Selon les deux organisations*, le produit de cette taxe, ramenée donc de 3 % à 2 % du prix indicatif du lait (1,90 F le litre), serait provisoirement versé au CNIEL (Centre national interprofessionnel de l'économie laitière), organisme privé, et non plus à *l'ONILAIT* (*Office* national interprofessionnel du lait), organisme public chargé de reverser les sommes au budget européen.

● **Le soja dans l'accord américano-soviétique ?** – Les producteurs de soja *américains souhaitent* que cette plante et ses dérivés soient inclus dans l'accord céréalier avec l'URSS. L'American Soybean Association (ASA) l'a fait savoir à l'*administration* de Washington, qui, selon certaines sources, y serait favorable. *Les consultations régulières* américano-soviétiques sur l'accord céréalier quinquennal signé en 1983 doivent reprendre dans le courant de ce mois. La demande de l'ASA *dénote* un *retournement* de *position*. Jusqu'alors, elle s'opposait aux accords *bilatéraux* qui, selon *elle*, faussent le commerce mondial.

Énergie

● **Baisse du prix du fuel domestique.** – Le prix du fuel domestique va baisser de *14,80* F par hectolitre (14,8 centimes par litre) le mardi 14 mai en France, pour s'établir, en zone moyenne, à 3,134 F par litre. Ce produit est le seul dont le prix soit encore fixé au moyen d'une formule automatique. La baisse du dollar – en moyenne mensuelle – explique principalement le nouveau tarif du fuel.

Matières premières

● **D'importants gisements d'or en Tchécoslovaquie.** – De nouveaux gisements d'or, les plus importants découverts en Europe ces vingt dernières années, représentant une valeur de 1 milliard de dollars, ont été découverts en Bohême centrale, *a annoncé, dimanche 5 mai*, l'agence tchécoslovaque CTK. Les gisements sont situés à Celine et Mokrsko, dans le district de Dobris, à 40 kilomètres au sud de Prague.

SOCIAL

LES NÉGOCIATIONS SUR L'INTÉRIM POURRAIENT ABOUTIR RAPIDEMENT A UN ACCORD

Après onze heures de réunion, le 7 mai, les négociations sur l'intérim, entre les organisations professionnelles du travail temporaire (PROMATT et UNETT), les confédérations CFDT, CFTC, CGC *et* FO et le Syndicat national des travailleurs de l'intérim CGT sont en bonne voie. Une nouvelle réunion est prévue pour le 13 mai et, selon l'opinion d'un négociateur syndical, « *elle devrait permettre de conclure* » sur un sujet qui avait été discuté lors des négociations sur la flexibilité (*le Monde* du 23 avril). Si la CFDT, la CFTC et FO émettent encore des réserves, la CGT estime qu'il s'agit « *ni plus ni moins, d'un démantèlement des acquis de l'ordonnance de 1982* ».

Le projet en discussion aboutirait à un accord en trois parties : le préambule d'une future convention collective unique pour l'intérim, des « *aménagements fonctionnels* » à l'ordonnance de 1982 sur le travail temporaire, et des engagements contractuels de négocier (avec un calendrier de négociations pour aboutir à une convention collective applicable à partir du 31 décembre 1985). Les aménagements aboutiraient à la possibilité de renouveler une fois une mission d'intérim dans la limite d'une durée de six mois. Dans le cas de contrats à l'exportation *ou de commandes vraiment* exceptionnelles, la durée maximale pourrait être portée à dix-huit mois après autorisation de l'inspection du travail.

Le 7 *mai, l'union* régionale CFDT de Basse-Normandie, le comité régional santé-sociaux et le syndicat des finances d'Ile-de-France, les syndicats parisiens du Livre et des services CFDT, ont dénoncé « *la politique de concessions sans contreparties sérieuses* » de leur confédération dans la négociation sur l'intérim.

CORRESPONDANCE

LA SÉLECTION DES EMPLOIS DANS UN CENTRE DES PTT DE MOSELLE

A la suite de notre enquête « *Les sidérurgistes à l'heure des comptes* » (*le Monde* des 4, 5 et 6 avril), M. René Drouin, député (PS), conseiller général et maire de Moyeuvre-Grande, précise dans quelles conditions s'effectuera la sélection des candidats aux emplois annoncés par les PTT à l'occasion de l'implantation d'un centre dans sa commune.

Le 19 janvier, l'administration des PTT avait indiqué que « *le respect des règles statutaires serait observé sous sa seule responsabilité* » et que « *le recrutement interviendrait le moment venu, l'instruction des candidatures étant assurée par un fonctionnaire de la direction du matériel de transport, destinataire final des dossiers* ».

M. René Drouin ajoute : « *Si, en tant que député et maire, ma mission est de tout faire pour promouvoir l'emploi, je ne peux être par contre qu'étranger à toute procédure d'embauche qui, conformément aux dispositions régissant les recrutements dans la fonction publique, relève de la seule administration des PTT. Bien entendu, et en accord avec cette dernière, je ferai tout mon possible pour que des formations préalables et de remise à niveau soient mises en place dans le cadre des actions de conversion-formation dont bénéficient les sidérurgistes.* »

ÉNERGIE

A Londres

Le gouvernement annonce la dénationalisation de British Gas

De notre correspondant

Londres. – Le gouvernement de Mme Thatcher a confirmé le mardi 7 mai, devant la Chambre des Communes, son intention de procéder à la privatisation de British Gas, la compagnie nationale de distribution de gaz (*le Monde* du 4 mai). Le Parti travailliste a immédiatement rappelé qu'il *s'empresserait de renationaliser* cette société, comme d'autres qui ont été cédées au secteur privé depuis l'arrivée au pouvoir de Mme Thatcher.

Les parts de British Gas pourraient être offertes dès la fin de 1986, c'est-à-dire avant les prochaines élections législatives qui devraient être organisées l'année suivante, alors que la mise en œuvre de ce projet – certes envisagé *depuis 1981* – *n'était* pas prévu, si tôt.

Les différents journaux britanniques ont déjà tenté d'évaluer le montant probable de l'opération, et les *estimations varient de 5 à 9 ou* 10 milliards de livres. Quoi qu'il en soit, le record de la vente, l'an dernier, de la moitié des actions de British Telecom (3,8 milliards de livres) sera sans doute nettement battu. Cette fois, le gouvernement est *résolu* à céder la totalité des parts de British Gas.

Fort de l'énorme succès remporté dans le cas de British Telecom et, dans une moindre mesure, dans celui de Jaguar, le cabinet de Mme Thatcher a l'intention de *s'adresser à un très large public*, aux petits investisseurs plutôt qu'aux organismes financiers traditionnels, ce qui correspond à une certaine idée de « petit capitalisme » chère au premier ministre. Comme dans les cas précédents, les employés de British Gas se verront réserver en priorité une partie des actions de leur compagnie.

Le gouvernement poursuit donc avec détermination son programme de dénationalisation. L'annonce qui vient d'être faite survient quelques jours seulement après celle de la cession des parts que possède encore l'Etat dans les compagnies British Aerospace et Britoil, qui avaient été privatisées (à 51 %), respectivement en 1981 et 1982. Le mois dernier, c'était la privatisation *de certains arsenaux et* chantiers navals qui avait été révélée.

Si, à propos de British Gas, le cabinet de Mme Thatcher a décidé d'*anticiper quelque* peu sur ses projets, c'est non seulement en raison du succès de l'opération menée sur British Telecom, mais aussi à cause de la déception causée par le *retard apporté à la dénationalisation* de la compagnie aérienne British Airways qui aurait déjà dû avoir lieu cette année, selon les plans initiaux. Ce retard est notamment causé par le litige qui persiste à propos de la liquidation de la *société* de vols charters Laker, et dans lequel British Airways et d'autres compagnies aériennes internationales sont impliquées.

FRANCIS CORNU.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

L'ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE SUR LE NAZISME

M. Mitterrand sur la tombe du Soldat inconnu

La commémoration du 8 mai 1945 à Paris a donné lieu à un grand rassemblement militaire, ce mercredi matin, sur les Champs-Elysées. M. François Mitterrand est arrivé à 10 h 40 place Charles-de-Gaulle où il a été accueilli par le premier ministre, M. Laurent Fabius, entouré du ministre de la défense, M. Charles Hernu, et des chefs d'état-major.

Accompagné depuis l'Elysée par la grande escorte mixte de la Garde républicaine, le chef de l'Etat avait été accueilli au carrefour des Champs-Elysées et de l'avenue George-V par le gouverneur militaire de Paris, le général Michel Fennebresque, avec qui il avait pris place dans un command-car pour la revue des troupes alignées sur l'avenue.

Place Charles-de-Gaulle, où étaient rassemblées les autorités civiles et militaires, se trouvaient les porteurs des soixante-quatre emblèmes des régiments ayant participé aux combats de la Libération.

Après la « Marseillaise », le chef de l'Etat a déposé une gerbe sur la tombe du Soldat inconnu. Puis a retenti la sonnerie aux morts. Une remise de décorations devait suivre la minute de silence.

M. Fabius souligne l'« absolue nécessité d'une plus forte unité de l'Europe »

De notre correspondant

Reims. – M. Laurent Fabius a présidé, mardi matin 7 mai, à Reims, les cérémonies marquant le quarantième anniversaire de la capitulation allemande. A cette occasion, de sévères mesures de sécurité avaient été prises, interdisant notamment toute circulation automobile dans le centre ville. M. Jean Falala, député, maire RPR, a regretté, au cours d'une réception à l'hôtel de ville, où il a reçu le premier ministre, que *« les associations d'anciens combattants et la population n'aient pu être associées plus étroitement aux cérémonies »*.

Ce fut la seule petite fausse note de cette demi-journée de commémoration, car, pour le reste, les allocutions prononcées par MM. Fabius et Falala présentaient plusieurs analogies : évocation de l'unité nationale que symbolise une telle manifestation du souvenir, références au général de Gaulle, rejet de l'intolérance.

Quarante ans après, sur les lieux de la capitulation sans condition des forces allemandes en Europe, le premier ministre, qui était accompagné du ministre de la défense, M. Hernu, et du secrétaire d'Etat chargé des anciens combattants, M. Laurain, s'est incliné au monument de la Résistance et a ravivé la flamme au monument aux morts. Auparavant, M. Fabius avait visité la salle d'école historique où, le 7 mai 1945, à 2 h 41, les chefs des forces alliées avaient reçu le paraphe allemand de la reddition.

Le premier ministre, qui a souligné qu'il n'était pas né quand la guerre s'est terminée, a dégagé la *« triple leçon »* fournie aux jeunes générations par la victoire sur l'Allemagne nazie. La première lui procure la *« certitude que, dans l'épreuve, nous devons nous rassembler. Hier, c'était le rassemblement pour vaincre l'oppression nazie. Aujourd'hui, demain, ce doit être le rassemblement pour surmonter les difficultés économiques. »* Le second enseignement s'adresse, selon lui, aux Européens et démontre l'*« absolue nécessité d'une plus forte unité de l'Europe (...) face aux superpuissances »*.

L'ultime leçon qui s'impose, aux yeux de M. Laurent Fabius, a trait au *« rejet de l'intolérance, du totalitarisme, du racisme, de toutes les idéologies qui espèrent le surhomme, et qui donc tolèrent le sous-homme »*.

Quant au maire de Reims, M. Falala, il a souligné que ces cérémonies *« ne sauraient être placées sous un quelconque esprit de revanche »* et qu'il convenait de célébrer la *« victoire de la liberté et de la paix sans jamais tourner le dos au passé »*.

DIDIER LOUIS.

LE 8 MAI 1945

En Algérie, l'émeute de Sétif

Le 8 mai 1945, une foule, que l'on estimera à 10 000 personnes, se forme à Sétif, dans l'Est algérien. Le Parti populaire algérien (PPA) de Messali Hadj entretient l'agitation dans un pays sous-alimenté, et que la mobilisation a vidé d'une partie des Européens. En outre, les unités de tirailleurs ont subi de lourdes pertes en Italie et en France, sans que l'égalité des droits ait été accordée aux musulmans.

Une répression sans pitié

Le cortège, précédé de scouts musulmans, suivi de femmmes criant des « you-you », est hérissé de pancartes : *« Libérez Messali »*, *« Nous voulons être vos égaux ! »*, *« Istiqlal ! »* (indépendance) », Surexcitée, la foule se heurte à la police – une vingtaine de gendarmes – et se déchaîne. Le président de la délégation spéciale et vingt-sept autres Européens sont tués et quarante-huit blessés. Le même jour, au cri de *« Djihad ! »* (guerre sainte), des insurgés massacrent et pillent dans la Petite Kabylie et une partie du Constantinois. Pendant une semaine, des Européens isolés et leur famille sont massacrés, des bourgs et des villages sont attaqués, les victimes sont mutilés. Au total, on déplore cent neuf tués.

Les Européens s'organisent pour se défendre et venger sur-le-champ, leurs morts. L'armée, assistée de la marine qui tire sur la côte et de l'aviation qui mitraille et bombarde, conduit, sous les ordres du général Duval, commandant la division de Constantine, une répression sans pitié, qu'approuve le gouvernement.

La légion étrangère, des tirailleurs sénégalais et même des unités de tirailleurs algériens ratissent la région, brûlant les mechtas et massacrant à leur tour jusqu'au 26 mai.

Combien la répression a-t-elle fait de victimes ? La radio du Caire avance aussitôt le chiffre de 45 000 morts, que les Algériens citent encore. Officiellement, à l'époque, on en admet 2 000. Les historiens français, faute d'un recensement précis, hésitent entre 6 000 et 15 000.

La métropole n'apprendra que très progressivement, et sous une forme très atténuée, ce qui s'est produit, tandis qu'elle fêtait la victoire. Le général Duval, qui estime qu'en frappant vite et fort il a empêché le mouvement de se propager à travers tout le pays, lance dans son rapport à ses chefs un avertissement : *« Je vous ai donné dix ans de paix*, dit-il en substance, *mais tout doit changer en Algérie »*. Et il ajoute : *« Un fait est certain : il n'est pas possible que le maintien de la souveraineté française soit exclusivement basé sur la force. »*

J. P.

● *Attentat contre un relais de Radio-Europe libre près de Lisbonne.* – Une bombe a explosé sans faire de dégâts, mardi soir 7 mai, près d'une station-relais de Radio-Europe libre (radio américaine basée à Munich, qui émet vers l'Europe de l'Est) située à Gloria-do-Ribatejo (50 km au nord de Lisbonne). L'attentat a été revendiqué par un correspondant anonyme affirmant parler au nom de l'« Organisation anticapitaliste et antimilitariste », mouvement jusqu'alors inconnu au Portugal. Cet attentat visait à *« mettre en garde la population sur la politique de dépendance du gouvernement portugais vis-à-vis des Etats-Unis »*, selon l'auteur de la revendication. – *(AFP.)*

● *Huit mineurs tués par un coup de grisou en Tchécoslovaquie.* – Huit mineurs ont été tués mardi 7 mai par un coup de grisou et dix-sept autres sont restés bloqués sous terre dans une mine d'Ostrava-Karvina, a annoncé la presse de Prague.

Aux Etats-Unis

La Chambre des représentants pourrait reconsidérer son vote sur l'aide aux antisandinistes

De notre correspondant

Washington. – La Chambre des représentants pourrait revenir sur le vote par lequel elle avait bloqué, il y a deux semaines, toute aide à la guérilla antisandiniste.

Les voyages que le président nicaraguayen, M. Daniel Ortega, a effectués depuis ce vote en URSS et en Europe de l'Est ont en effet suscité une irritation croissante au sein de la majorité démocrate de la Chambre, qui estime avoir été ainsi bien mal récompensée de sa modération. L'évolution des esprits est maintenant devenue suffisamment nette pour qu'une vingtaine de représentants démocrates modérés ou conservateurs aient préparé un nouveau projet de loi accordant aux « contras » les quatorze millions de dollars que M. Reagan avait vainement réclamés en leur faveur.

Aux termes de ce projet, cette somme devrait cependant exclusivement servir à des dépenses civiles et être distribuée par le canal de l'Agence pour le développement international (qui dépend du département d'Etat) et non pas par celui de la CIA.

A en croire les responsables du groupe démocrate, qui demeurent, eux, très largement opposés à toute forme d'aide même non militaire, cette proposition aurait aujourd'hui de bonnes chances d'être acceptée.

Si tel était le cas, le Sénat, qui s'était, lui, déjà prononcé en faveur d'une aide civile, devrait alors se rallier au texte adopté par la Chambre. La possibilité d'un tel retournement de situation est en tout cas assez forte pour que M. Reagan se soit déjà réjouit mardi soir à Madrid de ce que *« certains réfléchissent maintenant à deux fois et découvrent avoir été victimes d'une campagne de désinformation »*.

Des manifestations étaient organisées au même moment dans plusieurs villes des Etats-Unis contre l'embargo commercial que la Maison Blanche avait décrété contre le Nicaragua, afin d'effacer l'échec qu'elle avait essuyé au Congrès.

BERNARD GUETTA.

● *M. Daniel Ortega, le dirigeant du Nicaragua, sera reçu « dans les prochains jours à Paris »*, a annoncé mardi 7 mai à l'Assemblée nationale M. Roland Dumas. Le ministre des relations extérieures répondait à une question de M. Vincent Porelli, (PC, Bouches-du-Rhône), qui, après avoir critiqué l'embargo américain au Nicaragua, avait jugé *« profondément regrettable que le président de la République n'ait pas eu le moindre mot pour condamner* [cette décision américaine] *lors du sommet de Bonn »*. M. Dumas a répliqué que *« la question a bien évidemment été évoquée »* à Bonn, précisant même que c'était à son initiative.

L'URSS baisse le prix de son brut de plus de 1 dollar

L'Union soviétique a informé ses clients européens qu'elle était prête à réduire ses prix de 1 dollar par baril, ramenant ceux-ci de 28 à 27 dollars par baril. Devant les réticences de certains de ceux-ci à accepter un prix jugé encore trop élevé compte tenu du marché, Moscou a accepté, selon plusieurs sources européennes, de livrer du brut à un prix encore inférieur. Une cargaison de brut Oural a été cédé au début de la semaine, au prix de 26,20 dollars par baril, à un raffineur méditerranéen.

L'URSS, qui exporte normalement environ 1 million de barils par jour de pétrole brut et 600 000 barils par jour de produits raffinés vers les économies occidentales, avait très fortement réduit ses ventes de brut de janvier à mars en raison de problèmes techniques. En janvier, les exportations de brut soviétiques n'avaient atteint que 400 000 barils par jour environ, soit moins de la moitié du volume normal. Il semble qu'après cette période de retrait du marché, qui a coïncidé avec une « purge » au sein des responsables du secteur pétrolier à Moscou, l'URSS soit décidée à rattraper le temps perdu. Elle aurait notamment fortement accru récemment ses ventes de produits raffinés, contribuant ainsi à la dégradation récente des cours sur le marché de Rotterdam.

V.M.

Sur le vif

Voyez grand !

Ce qu'ils peuvent être casse-pieds les prisonniers. Ils sont toujours à s'énerver, à s'exaspérer. Je ne comprends pas d'ailleurs, vu qu'ils sont tous complètement abrutis, bourrés de tranquillisants, de somnifères sous prétexte qu'à dix par piaule ils sont trop serrés, ils se gênent, la nuit ils trouvent pas le sommeil. C'est vrai, ils n'arrêtent pas de rouspéter.

Et en plus ils ne savent pas ce qu'ils veulent. Rappelez-vous, autrefois, la fureur outragée des politiques obligés de coucher avec des droits communs. Maintenant, c'est le contraire. L'autre matin, à la radio, un brave homme de père est venu se plaindre : on avait fourré son fils, un pauvre petit truand de quatre sous, dans un nid de terroristes, de poseurs de bombes, de vrais tueurs. Hier soir, à la télé, même topo. On évoquait le cas d'un voleur obligé de cohabiter avec un drogué. La mère s'inquiétait. Je ne sais plus pour lequel des deux.

On nous dit : il n'y a qu'à faire comme Mᵐᵉ Thatcher, libérer les petits délinquants et construire des prisons. Ça, c'est bien une initiative de droite. La gauche, elle, elle ne va pas tomber dans le piège sécuritaire en envisageant plus de deux mille lits supplémentaires pour 1989. Ça coûte cher, un lit, vous vous rendez pas compte. Vaut mieux fabriquer des armes. Au moins ça, ça rapporte.

Non, moi, si j'ai un conseil à donner aux voyous, aux malfrats, aux brigands de bas étage, c'est de frapper plus fort, de voir plus grand. Trucider un mec, ici ou là, par trouille, souvent par inadvertance, c'est du bricolage, ça ressemble à rien. Faut y aller carrément. Aux explosifs, à la mitraillette, commettre des crimes dignes de ce nom, et même, pourquoi pas, des crimes contre l'humanité. Alors là, c'est le pied intégral, la cellule trois étoiles, la bouffe à la carte et la protection rapprochée. Qui c'est, le détenu le mieux traité, le plus chouchouté de France, hein ? Barbie. Normal. Lui, au moins, c'est quelqu'un.

CLAUDE SARRAUTE.

Au Brésil

Le président Sarney propose l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel et lance un important programme social

De notre correspondant

Brasilia. – Depuis la mort de Tancredo Neves, le 21 avril, on attendait que son successeur, M. José Sarney, se décide enfin à gouverner. Plus de deux semaines se sont écoulées pendant lesquelles on a cru observer, à Brasilia, un certain flottement. Et puis, le mardi 7 mai, le président de la République a réuni son gouvernement et il a pris deux résolutions importantes : il a envoyé au Congrès un projet d'amendement à la Constitution pour rétablir dès maintenant le principe de l'élection du chef de l'Etat au suffrage universel. En outre, il a décidé de consacrer, cette année, l'équivalent de 25 milliards de francs à des programmes sociaux d'urgence pour combattre, *« la faim, la misère et le chômage »*.

« Il s'agit d'une juste aspiration de notre peuple qui s'est exprimée sur la place publique », a déclaré M. Sarney, en lisant, devant tous les ministres présents, son projet d'amendement constitutionnel. Le texte prévoit que le prochain président sera élu au suffrage universel. S'il n'obtient pas la majorité des voix le jour de l'élection – fixé quatre mois avant la fin du présent mandat, – un deuxième tour aura lieu un mois après, opposant les deux candidats arrivés en tête.

La durée du mandat n'est pas fixée. Ce sera à l'Assemblée constituante, élue l'an prochain, d'en décider. Mais M. Sarney a donné, mardi, son point de vue : il est partisan d'un mandat de quatre ans, pour lui comme pour les futurs présidents. En poste normalement jusqu'en 1991, il accepte donc d'écourter de deux ans sa présence au Pianalto.

Il n'y a, dans ces différentes dispositions, rien d'imprévu. Tout le monde savait que le prochain chef de l'Etat serait choisi au suffrage universel. Tout le monde savait aussi que Tancredo Neves était partisan d'une présidence de quatre ans. Mais il revenait normalement à la Constituante de trancher en 1987 sur ces deux sujets. Or l'opposition en a fait immédiatement son cheval de bataille (elle a commencé à poser le problème sur la place publique). L'opposition c'est-à-dire le Parti du régime militaire, le PDS (Parti démocratique et social), et les deux formations qui veulent se situer à gauche de la « nouvelle République », le PDT (Parti démocratique du travail) de M. Lionel Brizola, et le Parti des travailleurs du syndicaliste Lula.

« Loin d'être suffisant... »

Les uns et les autres ont mis en relief le double « péché originel » de M. Sarney : ne pas être l'élu du suffrage populaire et être devenu président par accident, sans bénéficier des soutiens de Tancredo Neves. Ils menaçaient d'entamer au Congrès une procédure épuisante pour le pouvoir. M. Sarney a donc pris les devants. Ceux qui le contestent devront chercher un autre sujet de polémique.

Autre décision prise mardi : le lancement d'un programme social d'urgence pour venir en aide aux chômeurs et aux affamés. Le ministre de la planification, M. Joao Sayad, a expliqué que l'équivalent de 25 milliards de francs serait débloqué cette année, dont le quart sous forme d'aide alimentaire. Un panier contenant des aliments de base sera vendu à prix réduit dans la périphérie des grandes villes et dans les zones rurales les plus démunies. En outre, le système des repas gratuits dans les écoles sera étendu. Une assistance alimentaire sera également fournie aux enfants des familles pauvres jusqu'à l'âge de deux ans.

Le reste du programme prévoit la construction d'habitations populaires et d'équipements destinés à améliorer l'hygiène publique et à combattre les endémies. Il prévoit aussi de remédier, par de nouveaux locaux, à la surpopulation pénitentiaire qui provoque des flambées de violence dans les prisons et conduit à laisser en liberté, faute de place, de nombreux délinquants.

Tout cela *« est loin d'être suffisant »*, a reconnu M. Sarney. Mais le gouvernement démontre, par ces quelques mesures ponctuelles, sa fidélité aux engagements sociaux de l'Alliance démocratique, la coalition au pouvoir. Il avait déjà fait un premier pas la semaine dernière en augmentant le salaire minimal au-dessus de l'inflation. Celui-ci reste néanmoins dramatiquement bas : l'équivalent de 660 francs, alors qu'il faudrait trois fois plus, selon les syndicats, pour répondre aux besoins élémentaires des travailleurs brésiliens.

CHARLES VANHECKE.

● *Décès de Dawn Addams.* – L'actrice britannique Dawn Addams est morte à Londres mardi 7 mai. Elle était âgée de cinquante-quatre ans. Née à Felixstone (Suffolk), Dawn Addams, élevée successivement en Inde puis à Hollywood, avait commencé sa carrière au théâtre avant de débuter au cinéma en 1950. Elle devint très populaire en jouant notamment dans *Chantons sous la pluie* (où elle était la partenaire de Gene Kelly) ou encore dans *La lune était bleue* d'Otto Preminger (avec David Niven). Elle avait aussi tourné aux côtés de Charlie Chaplin en 1956 pour *Un roi à New-York*.

Au Portugal

Ancien premier ministre

ALBERTO DA MOTA PINTO EST MORT

(De notre correspondant.)

Lisbonne. – L'ancien chef du Parti social démocrate, Carlos Alberto Da Mota Pinto, est mort subitement à Coïmbra, victime d'une crise cardiaque, le mardi 7 mai.

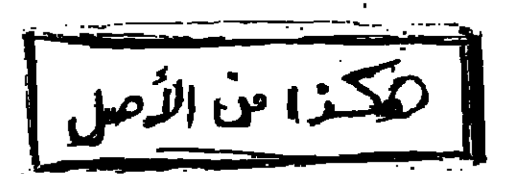
[Né en 1936, Mota Pinto a exercé plusieurs fonctions gouvernementales : ministre du commerce dans le premier gouvernement constitutionnel présidé par M. Soares ; premier ministre dans un gouvernement de personnalités indépendantes formé en 1979 sous l'égide du président de la République ; vice-premier ministre et ministre de la défense, de juin 1984 à mars 1985.

Elu député du PSD à l'assemblée constituante en avril 1975, il a quitté cette formation politique quelques mois plus tard. Après une traversée du désert pendant trois ans, il noue de brefs liens d'amitié avec le général Eanes, puis, lors de l'élection présidentielle de 1980, il soutient le candidat de la droite, le général Carneiro. Il s'écarte ensuite à nouveau de la scène politique et retrouve les amphithéâtres de la faculté de droit de Coimbra où il est professeur. En mars 1983, le PSD, qui connaît une période agitée, fait appel à lui pour redresser la situation. Il conduit le parti au succès aux élections législatives un mois plus tard.

Mota Pinto négocie alors un accord de gouvernement avec M. Soares, il occupera le deuxième poste dans le cabinet. Pour l'élection présidentielle de décembre 1985, il souhaitait promouvoir la candidature du général Firmino Miquel, en tentant de préserver cependant la solidarité de la coalition au pouvoir. Désavoué par des dirigeants du PSD, il a démissionné en mars dernier, et abandonné à son sucesseur, M. Machete, toutes ses fonctions gouvernementales.]

Le numéro du « Monde » daté 8 mai 1985 a été tiré à 416 043 exemplaires

A B C D F G H



Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12527 – 4,50 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Fontaine

VENDREDI 10 MAI 1985

Nouvel exode au Nigéria

Les généraux nigérians qui avaient mis fin, le 1er janvier 1984, au régime civil du président Shegu Shegari, incompétent et corrompu à leurs yeux, n'ont pas mieux réussi que leur prédécesseur dans la gestion de cette mosaïque de peuples qu'est le géant de l'Afrique occidentale. Une fois de plus, les « immigrants illégaux » venus dans l'*eldorado africain* des années 70, enivrés par la découverte du pétrole, font les frais de la grave crise économique qui secoue le Nigéria. En janvier 1983 déjà, deux millions d'étrangers, pour la plupart des Ghanéens, avaient été chassés dans un tragique désordre. Aujourd'hui, sept cent mille immigrés sont concernés par la mesure d'expulsion dont le délai prend fin le vendredi 10 mai.

Depuis une semaine, ils sont des milliers à se précipiter aux frontières du Bénin, pour tenter de regagner le Togo et le Ghana, ou à celles du Niger. Long convoi d'un nouvel exode pour ces hommes et ces femmes qui savent qu'ils ne sont pas attendus à bras ouverts dans leurs pays respectifs, où le travail manque déjà cruellement.

En expulsant les étrangers, les militaires au pouvoir à Lagos prennent une disposition sans aucun doute populaire parmi leurs nationaux, qui ont vu leur niveau de vie encore réduit par les mesures d'austérité décidées au lendemain du coup d'Etat. Les coupes claires dans les dépenses de l'Etat, la réduction des importations au strict minimum pour qu'elles correspondent aux recettes pétrolières, le gel des grands investissements, ont certes amélioré les comptes de l'économie. Mais les conséquences pour les Nigérians ont été une inflation galopante, un chômage croissant et la persistance de la pénurie des produits de première nécessité.

On ne peut reprocher aux militaires nigérians le principe de ces mesures, alors que la Banque mondiale, le FMI et certains pays donateurs subordonnent de plus en plus leur aide à la remise en ordre des économies africaines.

Les cris d'alarme sur la situation en Afrique se succèdent, tandis que le continent ne cesse de s'enfoncer dans la crise et accumule les records négatifs : cinq millions de réfugiés et de personnes déplacées, des centaines de milliers de morts de la famine au Soudan et en Ethiopie. Le nouvel exode, qui se déroule dans l'indifférence générale mais, semble-t-il jusqu'à présent, dans de meilleures conditions qu'il y a deux ans, va sans doute aggraver la crise dans les pays voisins, en particulier au Ghana, en proie lui aussi à de graves difficultés. Le Bénin et le Togo ont déjà pris des dispositions sévères pour empêcher tous les étrangers qui traversent leur territoire de s'y installer. Le gouvernement de Niamey, quant à lui, fait reconduire dans leurs villages d'origine tous les nouveaux arrivants. Sont-ils en mesure d'y vivre dans des conditions décentes ?

Il n'est pas sûr, en tout cas, que cette expulsion massive procure un répit appréciable aux militaires de Lagos, éprouvés par la chute de leurs revenus pétroliers. La façon brutale et expéditive dont ils avaient mené leur première opération d'« assainissement » a soulevé trop d'émotion pour que, cette fois, ils infligent à leurs « frères Africains », premières victimes de leur politique d'austérité, une épreuve inacceptable qui porterait un coup très dur à leur prestige sur le continent.

L'ANNIVERSAIRE DE LA VICTOIRE A MOSCOU

M. Mikhaïl Gorbatchev a violemment attaqué la politique américaine

Le président Reagan poursuivait, ce jeudi 9 mai, ses entretiens à Lisbonne, dernière étape de son voyage en Europe, qu'il devait quitter vendredi pour Washington. (Lire nos informations page 3.)

A Moscou, les cérémonies commémoratives de la victoire de 1945 se sont achevées jeudi matin par un défilé militaire sur la place Rouge. La veille, le secrétaire général du PC soviétique, M. Gorbatchev, a violemment attaqué la politique des Etats-Unis, sans mettre en cause cependant la recherche d'une détente avec l'Occident.

De notre correspondant

Moscou. – Un spectaculaire défilé militaire en présence de M. Gorbatchev a marqué, jeudi 9 mai, sur la place Rouge le quarantième anniversaire de la victoire sur le nazisme. Du matériel encore jamais montré en public, tel que des missiles SS-21 d'une portée de 120 kilomètres, montés sur des châssis à six roues, a été présenté à cette occasion.

M. Gorbatchev avait donné mercredi un avant-goût de cette démonstration de force, en prononçant son discours le plus « dur » à l'égard des Etats-Unis depuis son accession au pouvoir. Un discours qui semble annoncer une réponse négative aux « *mesures de confiance* » proposées par le président Reagan devant le Parlement européen. (Les Soviétiques avaient été informés à l'avance de leur teneur par la voie diplomatique.) L'agence Tass avait d'ailleurs ouvert le feu en qualifiant les déclarations de M. Reagan de « *phrases grandiloquentes* » qui masquent des « *actes dangereux* ».

M. Gorbatchev a violemment critiqué le « *militarisme américain* », qui est, selon lui, « *la source principale du danger de guerre pour l'humanité* » et « *un facteur négatif permanent des relations internationales* ». Il a dénoncé le « *revanchisme ouest-allemand* » et jugé « *sacrilège* » l'hommage rendu par M. Reagan aux soldats du Reich tombés pendant la seconde guerre mondiale. Il a en outre évoqué en termes positifs la mémoire de Staline, ce qu'aucun « numéro un » n'avait fait dans des circonstances aussi solennelles depuis la dénonciation par Khrouchtchev des « crimes » de ce dernier.

DOMINIQUE DHOMBRES.

(Lire la suite page 3.)

LE DÉBAT AU SEIN DE L'OPPOSITION

M. Giscard d'Estaing prononce un plaidoyer pour la cohabitation

***L'Express*, publie, dans son numéro daté 10-16 mai, un long entretien avec M. Valéry Giscard d'Estaing dans lequel l'ancien président de la République prononce un vigoureux plaidoyer en faveur de la cohabitation et n'exclut pas d'exercer à l'avenir de nouvelles responsabilités gouvernementales.**

Cette déclaration, qui prend l'exact contrepied des positions défendues par M. Raymond Barre, devrait provoquer des remous au sein de l'opposition.

M. Valéry Giscard d'Estaing prend spectaculairement position dans la controverse sur la cohabitation qui divise l'opposition dans la perspective d'un éventuel changement de majorité parlementaire à l'issue des élections législatives de 1986. L'ancien président de la République laisse même entendre qu'il ne déclinerait pas l'invitation si, d'aventure, dans une telle hypothèse, M. Mitterrand lui demandait d'assumer des responsabilités gouvernementales.

Dans ce long entretien, M. Giscard d'Estaing affirme, en effet, que les institutions de la Ve République imposent au chef de l'Etat d'« *assurer la continuité de la vie constitutionnelle du pays* » et, interrogé sur son éventuel retour aux affaires, par exemple « *comme ministre de l'économie* », il répond : « *Je ne suis candidat à rien, mais si tout le monde doit en être et qu'il est utile d'en être, je le ferai. Je ne vois pas comment ceux qui auront été élus par les électeurs de l'opposition pourraient refuser de gouverner* ».

Le point de vue ainsi exprimé par M. Giscard d'Estaing apparaît plus favorable encore à la cohabitation que celui du secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, qui se déclarait, lundi, partisan d'un voisinage avec M. Mitterrand à condition que cette cohabitation n'implique « *en aucun cas* [un] *compromis* ».

En revanche, l'ancien président de la République s'oppose totalement à l'analyse de son ancien premier ministre, M. Raymond Barre, pour qui « *la cohabitation constituerait pour ceux qui s'y prêteraient un piège redoutable, à moins qu'elle ne donne lieu à un compromis qui ne permettrait pas de conduire la politique de redressement dont la France a besoin* », selon les propos tenus par celui-ci le 29 avril.

(Lire nos informations page 44.)

NOUVELLE-CALÉDONIE

La « sortie » des indépendantistes modérés

Le fossé se creuse en Nouvelle-Calédonie entre les adversaires et les partisans de l'indépendance. Le mouvement Libération kanake socialiste (LKS), qui avait adopté jusqu'à présent une attitude légaliste et modérée, a décidé, jeudi 9 mai, de quitter l'Assemblée territoriale, où il comptait six élus, laissant le RPCP seul dans les institutions légales du territoire.

Après les très violents affrontements du mercredi 8 mai à Nouméa, où, pour la première fois, les éléments les plus extrémistes des deux communautés ont fait usage d'armes à feu, le calme semble revenu. On signalait cependant, jeudi, une certaine effervescence sur la côte est de la Nouvelle-Calédonie, à Thio et à Houaïlou, où quelques jets de pierres ont été observés, mais ils n'ont pas fait de victimes. Le bureau politique du FLNKS a décidé que vendredi serait une journée de deuil à la mémoire du jeune Canaque Célestin Zongo tué par balle mercredi soir.

Les affrontements du 8 mai ont fait, au total, un mort et quatre-vingt-quinze blessés, dont trente-huit parmi les forces de l'ordre. Un des blessés, M. Richard Gauzère, d'origine européenne, est dans un état extrêmement grave.

(Lire nos informations page 6.)

Le Monde DES LIVRES

- Lettres américaines : Stanley Elkin, Shelby Foote, Grace Paley et Tom Wolfe.
- Littérature populaire : la croisade albigeoise.
- Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : Tolstoï et Troyat.

Pages 17 à 26

Les multinationales, firmes de pointe ?

par PIERRE DROUIN

« *Les Goliaths de l'informatique ont enfin rencontré leur David.* » Une firme lance ses ordinateurs avec ce clin d'œil à la Bible... et à la mode. Depuis longtemps, en fait, les « petits » *prennent leur revanche* sur les *mastodontes en créant des* sociétés de matière grise encore tout imprégnée du lait de l'université. Sans doute des nuages ont-ils crevé sur la Silicon Valley. D'aucuns, qui voyaient déjà leur étoile briller au firmament des industries de pointe ont dû ranger leurs semiconducteurs dans les cartons. La concurrence est féroce, mais les meilleurs ont gagné et gagneront encore.

Les pachydermes regardent cette agitation avec philosophie, *mais sont-ils encore* aussi sûrs d'eux-mêmes sur tous les tableaux ? IBM a mis quelques années avant de se lancer dans la micro-informatique, perdant ainsi un temps précieux – ou fut-elle soucieuse de faire essuyer les plâtres par d'autres ? – puis, le virage pris, elle n'a pas toujours su mener sa barque où il fallait.

En décidant, par exemple, d'arrêter la fabrication du PC Junior, le géant américain a rendu les armes à des adversaires mieux placés. S'il compte se rattraper bientôt sur les micro-ordinateurs professionnels, il montre tout de même que, devant un marché en constante évolution, la taille peut conduire parfois à l'ankylose.

Dès 1943, Joseph Schumpeter constatait dans *Capitalisme, socialisme et démocratie* la marche vers les concentrations d'entreprises et en déduisait que le capitalisme ne pourrait survivre. Pourquoi ? Tout simplement parce que ces monstres, selon lui, tariraient peu à peu la source principale des innovations. Faut-il le croire ?

C'est ce que se sont demandé un certain nombre d'industriels, d'experts et de professeurs réunis récemment en colloque à Munich (1) en posant la question provocante : les multinationales innovent-elles dans les technologies de pointe ?

L'innovation étant consubstantielle au développement, toute firme, qu'elle soit à multiples filiales à travers le monde ou qu'elle emploie cinq cents personnes, est sûre, *si elle vit seulement sur son patrimoine technique, de mourir à* petit feu. Or la plupart des multinationales prospèrent. Donc, elles innovent.

Syllogisme un peu facile. La question devrait se déplacer ainsi : les structures des sociétés à réseaux internationaux sont-elles aujourd'hui bien adaptées à la sécrétion de hautes technologies ? Cette fois, la réponse n'est pas aussi simple, comme l'a fait remarquer Gérard Junne, professeur à l'université d'Amsterdam. Que constate-t-on en Europe, par exemple, pour les robots ? La majorité de leurs fabricants sont des constructeurs d'automobiles. Ils ont mis « *tout le paquet* » sur l'art et la manière d'inventer des machines qui remplaceraient les hommes pour l'accomplissement de la plupart des travaux sur les chaînes de montage.

Du même coup, ces robots bien adaptés à une industrie particulière ont beaucoup moins de dispositions pour une autre branche. Dommage. Cette infirmité réduit leurs ventes en Europe ou à l'étranger. Contraste : une petite firme suédoise, ASEA, s'est spécialisée dans la fabrication de robots à toutes fins. Elle en vend aujourd'hui... au Japon.

Autre frein à l'expansion de l'innovation dans les multinationales : elles sont très jalouses de ce qu'elles ont trouvé, et la diffusion des informations se fait beaucoup plus difficilement que dans de petites *unités* encore proches des laboratoires d'université.

Cela dit, les « grands » des multinationales *n'ont pas eu trop de peine à montrer l'autre côté de la* médaille. Ainsi M. Dekker, président de Philips, a reconnu qu'une petite cellule de production pouvait être performante au départ, mais qu'il arrivait un moment où les « gros » s'imposaient pour de multiples raisons : l'étendue des ressources, les possibilités de diversification des produits, les gains sur les uns compensant, et bien au-delà des pertes sur les autres, la qualité d'une expertise rodée parfois depuis des générations.

(Lire la suite page 42.)

(1) Sous la responsabilité du *Financial Times* et de l'IRM (Institut de recherche et d'information sur les multinationales) de Genève.

GRENOBLE

VILLE AU FUTUR

Dans cette nouvelle série de suppléments « Villes au futur », *le Monde* voudrait recenser et analyser les initiatives que prennent quelques *métropoles françaises* et étrangères pour se préparer aux échéances de l'an 2000.

Aujourd'hui : Grenoble, ville vitrine, ville phare. Que l'on parle de politique, de technique, d'université, d'économie, de culture... il y a un « *mythe Grenoble* ». A quelle réalité répond-il, la ville est-elle restée ce laboratoire qu'elle était dans les années 60 et 70 ?

(Lire notre supplément pages 29 à 38.)

LIRE

étranger

RFA : Où commence l'album des souvenirs ?

Après la honte, l'oubli, la banalisation de l'horreur. Les Allemands voudraient avoir commencé une nouvelle vie en 1945 dans un « Etat d'après-guerre » porteur des valeurs démocratiques qui les lient à jamais à la communauté occidentale *(le Monde* du 9 mai).

II. — *Des juifs encore allemands*

par MAREK HALTER

Francfort, Hamburgerallee 45, un lourd bâtiment délabré du début du siècle. Dans l'entrée, des panneaux signalent l'existence d'un studio-vidéo, d'un cours de langues étrangères Pasolini, d'une école de danse et d'un séminaire féministe. Quelques marches et j'entre dans une salle enfumée ; sur les tables, un amoncellement de papiers, de livres, quelques canettes de bière renversées, des bouteilles de Coca-Cola : c'est la rédaction de la revue de gauche *Pflaster Strand.*

La revue organise aujourd'hui un débat entre la délégation des Verts qui vient de rentrer d'Israël et trois juifs de gauche : le sociologue Micha Brumlig, l'écrivain Dany Diner et Dany Cohn-Bendit. En effet, dès leur arrivée à l'aéroport Lod-Ben-Gourion, Jürgen Reents et Gaby Gottwald, les porte-parole, ont annoncé que la délégation ne venait pas en Israël pour faire du tourisme, mais pour vérifier les informations données par l'OLP sur les territoires occupés. Indignée, la presse allemande dans son ensemble et les députés des Verts eux-mêmes, Petra Kelly et Otto Schilly, ont vigoureusement protesté contre ces déclarations.

« La fraction gauchiste des Verts s'acharne à vouloir inverser les rôles en traitant Israël de fasciste, dit d'emblée Dany Diner. *Les mots de « fascisme », « nazisme » s'emploient avec prudence, sous peine de les retourner contre soi-même. »*

Jürgen Reents se défend : *« La conscience allemande... »*

Dany Cohn-Bendit l'interrompt : *« La conscience allemande, c'est votre affaire, pas la nôtre, à vous de vous en accommoder. Nous, nous sommes ici pour discuter vos déclarations en Israël ! »*

Jürgen Reents réclame le droit à la normalité, le droit de traiter qui bon lui semble de « fasciste », si cela lui paraît justifié.

« Tout le monde a le droit de critiquer Israël, réplique Dany Diner. *Je critique, moi aussi, la politique des différents gouvernements, mais la virulence et la nature de vos attaques témoignent du désir irraisonné de banaliser, voire de réhabiliter le passé de vos pères. »*

Le débat s'enlise, déborde. Il est question de sionisme, des Palestiniens, de « l'internationale terroriste »... puis d'Auschwitz. Les participants à cette « table ronde » sont pourtant jeunes, tous, juifs et non-juifs, nés après la guerre en Allemagne, de gauche et contestataires. Mais Auschwitz est là, toujours aussi incompréhensible, inassimilable, incontournable.

Tant que les pères et les fils étaient à la tête des affaires, dans la fonction publique, les partis, les syndicats, le journalisme, Israël ne faisait pas l'objet de critiques officielles. De bonnes relations avec Jérusalem équivalaient au contraire à un passeport, un sauf-conduit, un certificat de bonne conduite qui permet en retour de faire l'impasse sur Auschwitz, de le confiner à tout le moins dans un coin de la mémoire. Avec l'arrivée des petits-fils, le tiers-monde a fait irruption sur la scène de la conscience allemande. La légitime défense des victimes du colonialisme s'est accompagnée chez les jeunes Allemands du désir de *« se venger »* de leurs pères et de tous les pères des démocraties occidentales, condamnés pour crime d'impérialisme. Inversement, en assimilant les Israéliens aux nazis, en épousant les thèses palestiniennes les plus extrémistes, ils se sont offert l'illusion de *« venger leurs pères ».* Ils ont, en tout cas, tenté de résoudre ainsi leur problème avec le III[e] Reich.

« Malades dans leur tête »

A la prise de pouvoir par Hitler, en 1933, il y avait en Allemagne cinq cent trois mille juifs, dont un tiers à Berlin et les autres répartis à travers le pays en mille huit cents communautés. Il y a aujourd'hui vingt-huit mille deux cent deux juifs en République fédérale.

Après avoir vérifié que je ne portais pas d'arme, le gardien de la grande synagogue de la Freiherr von Stein Strasse, à Francfort, un Allemand d'une trentaine d'années, me fait observer que la façade du bâtiment est ancienne. *« Elle date de la fin du dix-neuvième siècle,* me dit-il. *Serrée de trop près par des maisons bourgeoises, les nazis n'ont pas osé l'abattre de crainte de détruire le quartier. Aussi l'ont-ils conservée, se contentant de saccager l'intérieur. »* Et, pour me rassurer : *« Mais aujourd'hui tout est reconstruit, en moderne... »*

En effet. Et sans style. Dans le hall, je me heurte à un groupe de bonshommes qui bavardent après l'office de Shabbath. Des jeunes et quelques personnes âgées. Je m'adresse à celles-ci en yiddish : *« Pourquoi vivez-vous en Allemagne ? »*

Les vieux sourient, embarrassés, et m'interrogent à leur tour. Ils veulent savoir d'où je viens et ce que je fais à Francfort, mais ne répondent pas à ma question.

Un jeune homme me rejoint sur le seuil, se présente : Georg Horny. *« C'est le futur président de la communauté »,* me souffle un vieillard en quittant la synagogue derrière nous. *« Il faut les comprendre,* me dit Georg, *ils sont tous malades... malades dans leur tête. Ils vivent en Allemagne, mais ils en ont honte. D'autant que, pour la plupart, ce pays n'est même pas celui de leurs pères, c'est la patrie de leurs bourreaux. »*

Le rabbin Nathan Lewinson, le grand rabbin de Baden et d'Hambourg, lui-même d'origine allemande et rentré d'exil sous l'uniforme américain, confirme le diagnostic de Georg.

« Oui, c'est vrai, ils sont malades, mais je souhaite qu'ils restent ici, dit-il en m'accueillant à une heure tardive dans son salon, à Heidelberg.

— Pourquoi ?

— *Pour priver Hitler de cette ultime et essentielle victoire : une Allemagne Judenrein. »*

Une étude du rabbin Lewinson établit que l'origine des vingt-huit mille deux cent deux juifs allemands d'aujourd'hui se répartit en cinq grandes catégories : *« les survivants illégaux »,* ainsi que les *nazis désignaient* les juifs cachés parmi la population allemande ; *« les juifs privilégiés »,* les enfants issus de mariages mixtes, recueillis et sauvés par des institutions catholiques ou protestantes ; *« les revenants »,* les juifs libérés à l'ouverture des camps, pour la plupart originaires de tous les pays d'Europe, mais qui, par lassitude, sont restés sur place; *« les Allemands »* enfin, ceux qui ont pu s'exiler à temps et qui sont revenus après la guerre. A quoi il faut ajouter un groupe hétérogène : quelques centaines d'émigrés soviétiques établis à Berlin.

C'est le hasard d'un droit d'asile *qui* a fait atterrir Georg Horny en Allemagne, alors qu'avec sa famille il venait, au lendemain du printemps de Prague, de fuir la Tchécoslovaquie. Aujourd'hui, Georg étudie les sciences économiques et *politiques à Francfort,* mais il n'est pas certain de vouloir y rester. *« Non, ce n'est pas l'antisémitisme,* m'assure-t-il, *je m'arrange plutôt mieux avec les Allemands qu'avec ma mémoire...*

— *Et les autres, comment font-ils ?*

— *Comme ils peuvent. Chacun à sa façon. »*

Et il me raconte le cas d'un de ses amis, un avocat dont presque toute la famille a été déportée, et qui consacre l'essentiel de sa carrière à la défense des délinquants. *« Il n'est pas besoin d'être un psychiatre pour comprendre la sympathie que lui inspirent ceux qui volent ou tuent les Allemands. »* Et Georg me cite le récent procès de deux jeunes voyous accusés du meurtre d'un vieillard. Son ami assurait leur défense. A l'issue de l'enquête, on apprit que le vieux, un ancien SS, était responsable de la déportation de juifs et que les témoins à charge, deux vieilles dames, avaient été mêlées à la dénonciation d'un groupe d'enfants recueillis par un prêtre.

« C'est pour fuir cette folie, me dit l'éditeur Michaël Akselrad, vingt-huit ans, né de père juif et de mère allemande convertie, *que beaucoup de mes amis ont rejoint les mouvements gauchistes. Comme leurs aînés, ils y ont découvert, avec les Allemands, un mal étranger à l'Allemagne, à combattre en commun..., le Vietnam, le Cambodge, l'Amérique latine, l'Afrique... » « Mais,* conclut Michaël, *le rapport malsain de ces mouvements avec le conflit du Proche-Orient a fini par tout remettre en cause.*

— *Et aujourd'hui ?*

— *Comme tous les Allemands, les juifs s'intéressent à la politique traditionnelle, aux Verts, aux alternatifs, etc. Mais surtout, et c'est cela la nouveauté, ils s'intéressent au judaïsme. »*

L'horizon d'Auschwitz

L'université de Heidelberg, qui va bientôt fêter ses six cents ans d'existence, vient d'inaugurer une école de hautes études juives. Soixante-quinze élèves y sont déjà inscrits.

Hier encore discrète, repliée sur elle-même, soucieuse de ne pas se faire remarquer, la communauté juive commence à s'exprimer, à s'agiter, à revendiquer. Et l'Allemagne, étonnée de la trouver là, se penche avec curiosité, avec passion même, sur son histoire. Les journaux lui consacrent d'importants articles, des livres paraissent qui retracent des événements auxquels elle fut mêlée. L'éditeur Wolf Mersch, de Fribourg, m'a fait parvenir une série de monographies sur de petites communautés d'Allemagne au siècle dernier, dont des historiens, juifs eux-mêmes, découvrent à peine l'existence. *Der Spiegel,* enfin, vient de publier en trois livraisons successives, richement illustrées, une dizaine d'entretiens avec des jeunes juifs nés en Allemagne après la guerre.

A Bonn, cette petite ville de province qui, le 8 mai *1949,* devint par hasard la capitale provisoire de la RFA, Petra Kelly, la star des Verts, me reçoit dans son bureau, au Bundestag. Dans un discours passionné, elle m'annonce la préparation d'un train spécial pour Auschwitz, à l'occasion du quarantième anniversaire de *« la libération de l'Allemagne de la dictature nazie ».*

« C'est un comble, me dit-elle. *Voilà qu'on veut réarmer ceux qui, hier, ont inventé Auschwitz. Nous allons là-bas pour manifester contre tous les militaristes, y compris Mitterrand. »*

Décidément, quarante ans après, Auschwitz demeure l'indépassable horizon de notre temps. Chacun veut le mettre au service de ses intérêts. Mais nul ne peut, à la suite des six millions de noms, inscrire, au fronton de notre mémoire, le *mot fin.*

La mort des idéologies, qui a favorisé le retour au judaïsme d'une génération de juifs, a écarté de la « révolution » palestinienne une génération de doctrinaires. Du coup, l'image d'Israël s'est redressée : on ne prétend plus ni théoriquement ni pratiquement l'effacer de la carte.

Ainsi, à la condition que les uns n'oublient jamais qu'Auschwitz est à Auschwitz, et non à Tel-El-Zatar ou ailleurs, et que les autres consentent, si possible, à lever le *herem,* l'anathème qu'ils ont, en esprit, proféré contre l'Allemagne, peut-être les Allemands et les juifs auront-ils quelque chose à se dire, quelque chose de plus.

FIN

Renaissance de la Mitteleuropa ?

« La Potsdamer Platz est le centre de l'Europe depuis plus de cent ans », me dit la baronne Marion Dönhoff, directrice de l'hebdomadaire *Die Zeit,* à Hambourg, *une dame de soixante-*quinze ans. Elle sourit, amusée, à la vue de mon air réjoui par une si jolie formule.

A deux pas de la porte de Brandenbourg, la Potsdamer Platz, à Berlin, est entourée de la Philharmonie, de la Galerie et de la Bibliothèque *nationales.* Cet ancien centre culturel de la ville est aujourd'hui traversé en son milieu par l'axe Est-Ouest et, pour consacrer cette coupure, la RDA a baptisé sa part : Leipziger Platz. Mais cette redondance ne change rien à l'affaire : la Potsdamer Platz demeure le centre de Berlin. Et Berlin n'était-elle pas, selon M[me] de Staël, *« la ville au centre de l'Europe qui peut être considérée comme le foyer de ses lumières ».*

L'intégration de l'Allemagne dans les institutions européennes a permis à ce pays, cruellement rejeté par tous les autres, de regagner un peu de dignité, d'obtenir avec le temps une sorte de prescription pour ces crimes d'hier, de reconquérir une place parmi les nations. Mais, outre des séquelles de tous ordres, la deuxième guerre mondiale a laissé l'Allemagne dans une situation où, bon gré, mal gré, elle représente à nouveau, aujourd'hui, un danger pour ses voisins. Il est aussi malaisé de favoriser les conditions de son réarmement que de l'autoriser à baisser sa garde du côté de la Potsdamer Platz.

Aussi, a-t-on pu récemment assister à cet étrange spectacle d'un président de la République française, un socialiste, venant au Bundestag apporter son soutien à un chancelier allemand, adversaire de la Deuxième Internationale. Il me semble que *« Ich bin ein Berliner »,* de John Fitzgerald Kennedy en son temps, ne fut pas plus exemplaire de ce souci de l'Occident de contenir à l'Est la pénétration soviétique.

L'Ostpolitik a engendré dans ce pays une double tentation parfois contradictoire : la réunification de l'Allemagne et la construction de l'Europe.

Mais quelle Europe ? Au cours d'une conversation avec des journalistes réunis autour de l'écrivain Ursula von Kardoff, dans les locaux de l'important quotidien libéral *Süddeutsche Zeitung,* à Munich, les commentaires fusent : *« Une Europe méditerranéenne, latine, nous amputerait d'une part de nous-mêmes, nous séparerait de nos plus proches voisins, nous priverait de notre patrimoine culturel... » « Géographiquement nous ne sommes pas plus éloignés de l'Orient que la France. Charles Martel a arrêté l'Islam venu de l'Espagne à Poitiers, le roi polonais Jan Sobieski, lui, l'a vaincu tout près d'ici, en 1683 à Vienne... » « Les institutions européennes ont tué l'Europe... » « L'américanisation de la culture a plus fait pour l'unification que les institutions ».*

Un confluent de religions

Plusieurs des personnes présentes sont elles-mêmes originaires de la RDA, comme bon nombre d'intellectuels de République fédérale, tels le poète Wolf Bierman, l'écrivain Rainer Kunze, le dramaturge Heiner Müller, qui, lui, vit alternativement dans les deux Etats allemands, la chanteuse Nina Hagen... sans oublier ceux qui sont nés dans les régions aujourd'hui annexées, Günter Grass, Peter Hartling...

Le graphiste Klaus Staeck qui, avec son ami le peintre Joseph Beuys, critique avec allégresse et insolence la société allemande, me raconte ses démêlés avec les fonctionnaires de l'Allemagne de l'Est à chacun de ses voyages. *Mais, comme* tant d'autres, il se rend fréquemment en RDA pour saluer sa famille où pour y exposer ses œuvres.

Ces multiples réseaux de relations avec la RDA n'inspirent peut-être pas la réflexion quotidienne de l'homme de la rue ; ils nourrissent, en revanche, des intellectuels, voire des politiciens quand, entre l'influence des Etats-Unis et l'amitié de la France, ils s'interrogent sur la nature d'une spécificité allemande.

Et Klaus von Dohnanyi, le bourgmestre de Hambourg, illustre cet état d'esprit en me désignant un point à l'horizon par la fenêtre de son bureau de la mairie : *« A deux pas d'ici, c'est Lübeck, la ville natale de Thomas Mann, et, aujourd'hui la frontière avec la RDA. Ici, à droite, voici la route pour Berlin, et, là, derrière nous, la route pour Copenhague. Songez à la situation privilégiée de l'Allemagne au centre de l'Europe. Nous sommes au confluent des trois religions issues du christianisme : l'orthodoxe, la protestante, la catholique. Sans compter que trois des hommes qui ont bouleversé l'esprit de ce siècle sont trois juifs de langue allemande Marx, Freud et Einstein... »*

Je ne fus donc qu'à demi étonné d'entendre un homme aussi engagé dans les combats actuels que le pasteur Heinrich Albertz, ancien bourgmestre-régnant de Berlin, et l'un des leaders du protestantisme allemand, évoquer devant moi, dans son modeste pavillon de banlieue, la vie culturelle en Europe dans les années 20 et 30 : *« Le chemin de fer de la culture qui reliait alors Trieste à Vienne et à Prague aboutissait invariablement à Berlin,* me dit-il. *Et c'est d'ici, que, vérifié, révisé, il repartait vers Paris, Genève, Varsovie, Dantzig, Budapest, Sofia, Sarajevo et Anvers. »*

C'est ainsi que, au fil des conversations, on assiste au retour sans heurts de l'ancien concept forgé en pleine guerre 1914-1918 par l'Allemand Frederic Neumann : la Mitteleuropa.

Ce n'est donc pas uniquement dans le souci de préserver la démocratie en République fédérale du danger totalitaire, mais aussi dans l'espoir de réunir un jour les deux moitiés de la Potsdamer Platz que la RFA accepte sur son sol la présence militaire américaine. Pour la même raison, elle ne cesse d'améliorer ses relations privilégiées avec la RDA. Si l'installation des Pershing aliène au gouvernement allemand une fraction significative de l'opinion publique, elle renforce par ailleurs la position de celui-ci dans le dialogue avec Moscou.

C'est également au nom de l'identité des deux côtés de la Potsdamer Platz, qui pourrait être rompu à jamais par un nouveau conflit, que les pacifistes condamnent l'installation des Pershing. *« C'est pour nous punir que l'on veut faire de l'Allemagne le terrain d'élection du futur affrontement nucléaire »,* me dit *Werner, dix-neuf ans,* militant des Verts, à Stuttgart.

Comme leurs aînés avant chacune des deux guerres mondiales, et avec l'insuccès que l'on sait, les pacifistes en appellent à une Europe démilitarisée et neutre, dans l'espoir de s'opposer ainsi à la volonté hégémonique des deux grands, qu'ils mettent sur un pied d'égalité.

Aussi, quels que soient les choix politiques du citoyen allemand et son attachement aux valeurs de l'Occident, ses regards sont-ils toujours tournés à l'Est.

Comme l'Eglise en Pologne et l'Etat en France, *c'est* la culture qui a joué, pendant des siècles, le rôle unificateur de la nation allemande. Il en est donc continuellement question dans les *conversations aujourd'hui en* Allemagne. Et il n'est pas rare de rencontrer dans la presse des références à Kant, Hegel, Nietzsche, Leibniz, Hölderlin et bien entendu Goethe. Références *que l'on trouve des deux côtés du* mur de Berlin.

A trop négliger les rapports historiques, culturels et familiaux que la RFA entretient avec l'Est européen, on risquerait de la voir *un jour se replier sur soi, sur la* Potsdamer Platz. En recentrant vers l'Orient le cœur de l'Europe, on rendrait, au contraire, l'Allemagne à sa vocation naturelle de passerelle entre l'Est et l'Ouest ; *on redonnerait selon les vœux* des Kundera, Brandys, Handke, Kohout, Kis ou leurs aînés, Cannetti et Golo Mann, à la culture de la Mitteleuropa la place qui lui est due ; on offrirait, enfin, aux peuples satellisés une chance supplémentaire de résister au système totalitaire et de nous rejoindre un jour dans une Europe démocratique.

M. H.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

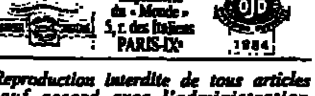
Durée de la société :
cinquante ans à compter du
10 décembre 1944.

Capital social :
500.000 F

Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
MM. André Fontaine, *gérant,*
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur.*

Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.

Corédacteur en chef :
Claude Sales.



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. — SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 600 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

RFA

L'anniversaire gâché du chancelier Kohl

De notre correspondant

Bonn. – Les cérémonies commémoratives du 8 mai 1945 ont été officiellement closes mercredi en Allemagne fédérale par une allocution du président de la République, M. Richard von Weizsäcker, devant les deux Chambres du Parlement et les représentans des principaux corps constitués, réunis dans la salle plénière du Bundestag. Les participants se sont retrouvés dans la soirée à la cathédrale de Cologne pour un service oecuménique. A 600 kilomètres de là, à Berlin-Est, le chef du Parti communiste est-allemand, M. Erich Honecker, a présidé un rassemblement de la jeunesse qui s'est ouvert par la lecture de l'annonce de la victoire à Moscou en mai 1945.

Cet anniversaire, que le chancelier Kohl avait conçu comme un trait sur le passé, une grand fête de la réconciliation, s'achève dans un cliquetis de luttes politiques et idéologiques où tout s'est brusquement emmêlé : les tombes de SS de Bitburg et le sort des Allemands vivant de l'autre côté de la frontière, l'antireaganisme et l'antisoviétisme, la fidélité aux Etats-Unis ou à l'Europe.

Perturbé par le souvenir des festivités de l'an dernier pour l'anniversaire du débarquement de Normandie – auxquelles il n'avait pas été invité, – le chancelier avait rêvé d'un 8 mai-apothéose, dont le lustre devait être rehaussé par la visite officielle du président Reagan et le sommet des pays industrialisés. C'est un désastre.

Ulcérés par la réaction de l'opinion publique américaine sur l'affaire de Bitburg, les dirigeants démocrates-chrétiens se retrouvent cependant les obligés d'un président américain dont l'arrogance au cours de sa visite a non seulement braqué le « char » François Mitterrand, mais également une bonne partie de l'opinion ouest-allemande. L'annonce en sol ouest-allemand de l'embargo sur le Nicaragua a eu un effet désastreux, comme le refus du président Reagan, pour la première fois dans l'histoire de la République fédérale, de recevoir le chef de l'opposition, le président du Parti social-démocrate, M. Willy Brandt.

L'offre américaine de participer à l'Initiative de défense stratégique (IDS) menace, du coup, de dégénérer en un débat public au moins aussi difficile que celui de l'affaire des missiles, à la différence près que la droite conservatrice est beaucoup plus isolée sur ce terrain et que l'appui de Paris fait défaut.

Embarras envers Paris

L'embarras de Bonn à l'égard du gouvernement français est évident. On laissait entendre mardi dans la capitale ouest-allemande que le chancelier proposerait au président français, lors de leur prochaine rencontre, de relancer le projet français de satellite d'observation militaire, qui avait été pourtant mis l'année dernière aux oubliettes, parce que, disait-on, il n'y avait pas d'argent dans la caisse, de la même manière que le projet de navette spatiale européenne Hermès avait été renvoyé aux calendes grecques. Ce ballon d'essai ressemble un peu trop à une tentative de s'acheter à bon marché un retour en grâce auprès de l'Elysée pour faire vraiment sérieux. La vérité est que les événements de ces dernières semaines, qui n'avaient au départ aucun rapport entre eux, placent aujourd'hui le chancelier dans une situation inextricable. Il ne manquerait plus, redoutent certains, que les Soviétiques fassent une proposition spectaculaire sur les euromissiles à Genève pour compléter le tableau.

Les Allemands de l'Ouest avaient été conviés à célébrer le 8 mai par un examen de conscience sur leur passé, sur leur avenir. Rien ne leur a été épargné. Depuis un mois, les discours officiels se succèdent lors des cérémonies dans les camps de concentration, et la télévision elle-même a entrepris un vaste retour sur l'histoire, abreuvant ses téléspectateurs d'images et de débats sur les causes et les conséquences de l'hitlérisme. Les émissions n'ont pratiquement pas cessé au cours de la journée de mercredi, entrecoupées de la retransmission en direct des cérémonies officielles au Bundestag et à la cathédrale de Cologne. D'autres sont encore programmées tout au long de la semaine.

On sort de là un peu exsangue, l'esprit brouillé par les événements de ces dernières semaines : l'affaire de Bitburg, la polémique sur l'initiative stratégique du président Reagan, mais aussi le vote d'une loi mettant sur le même plan les crimes d'Auschwitz et les souffrances endurées par les Allemands des territoires de l'Est après la guerre, la réouverture au début de l'année par l'Association des réfugiés de Silésie du débat sur les frontières de l'Allemagne.

Le poids du présent

La sérénité, qui aurait été de mise, n'a pas résisté au poids du présent. A quelques jours des importantes élections régionales de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, considérées comme un test politique majeur, le débat sur les conséquences de la capitulation a brusquement rejoint la question du désarmement et des relations de la RFA avec l'Est et l'Ouest. Les Verts ont refusé, mercredi, de participer à la séance solennelle du Bundestag pour protester contre la visite du chancelier Kohl et du président Reagan au cimetière de Bitburg.

Le secrétaire général du Parti démocrate-chrétien est parti, mardi, en guerre contre le Manifeste de Nuremberg, publié à l'occasion du 8 mai par le Parti social-démocrate, manifeste qu'il accuse de falsifier l'histoire, en plaçant sur le même pied la libération de l'Allemagne par les puissances occidentales et par l'Union soviétique.

Le président Richard von Weizsäcker n'avait pas la tâche facile pour essayer, mercredi, de tirer la leçon de tout cela. Son allocution, d'une tribune ornée de chrysanthèmes blancs, s'est achevée par un appel aux jeunes qui, a-t-il dit, « ne sont pas responsables pour ce qui est arrivé jadis », mais « sont responsables pour ce qu'il en sortira dans l'histoire ». « Nous devons, a-t-il dit, aider les jeunes à comprendre pourquoi il est important de maintenir le souvenir vivant. Nous voulons les aider à accepter la réalité historique avec objectivité et sans a priori, sans fuite dans des idéologies utopiques mais également sans arrogance morale. »

HENRI DE BRESSON.

Bonn n'a pas décidé de participer à l'IDS

Bonn (*AFP*). – La RFA n'a pas décidé de participer à l'initiative de défense stratégique (IDS) du président américain Ronald Reagan, a affirmé, mercredi 8 mai, le porte-parole du gouvernement, M. Peter Boenisch.

« *Les informations selon lesquelles M. Helmut Kohl a donné son accord au président Ronald Reagan pour une participation aux recherches de l'IDS sont fausses* », a-t-il déclaré.

« *La politique du chancelier fédéral n'a pas changé*, a-t-il ajouté. *Seules comptent les déclarations du chancelier à Munich le 9 février, celles du gouvernement dans sa prise de position du 27 mars et dans la déclaration gouvernementale du 18 avril.* »

Cette mise au point intervient au lendemain de la réunion du conseil interministériel de sécurité, qui a consacré sa séance à analyser la nouvelle situation créée par le refus du président français François Mitterrand de participer à l'IDS, alors que Bonn y est en principe favorable.

● *M. Honecker envisage de se rendre en RFA.* – Le chef de l'Etat et du parti communiste est-allemands, M. Eric Honecker, envisage de remplacer sa visite officielle en RFA prévue puis annulée durant l'automne 1984 par une « *visite de travail* » fin septembre, affirme jeudi 9 mai le journal conservateur ouest-allemand *Die Welt*. (*AFP*.)

M. Mikhaïl Gorbatchev a violemment attaqué la politique américaine

(Suite de la première page.)

Cet éloge de Staline – salué par un tonnerre d'applaudissements – cadre mal avec l'idée qu'on se fait souvent en Occident du nouveau secrétaire général. Il correspond pourtant mieux sans doute que les fadaises destinées à la consommation intérieure à la personnalité de M. Gorbatchev. Ce dernier n'a-t-il pas adhéré au parti en 1952, un an avant la mort du dictateur ?

Cette attitude reflète également une certaine évolution des mentalités en URSS. A mesure que s'estompent les souvenirs de la grande terreur et que s'éclaircissent les rangs des victimes survivantes, l'image de Staline sauveur de la patrie tend à s'imposer. L'évocation du rôle de ce dernier comme « président du comité de défense » est d'ailleurs le passage qui a suscité les applaudissements les plus nourris de l'assistance.

Une cérémonie grandiose

M. Gorbatchev s'exprimait devant un parterre d'anciens combattants tout cliquetant de médailles. Les ambassadeurs des Etats-Unis, de RFA et des Pays-Bas étaient absents, comme pour le défilé de jeudi, mais les autres Occidentaux, y compris l'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Raymond, assistaient à la cérémonie.

Celle-ci avait un caractère grandiose, mais non dépourvu d'émotion. Dans les couloirs du moderne Palais des congrès au Kremlin, des vieillards chenus, la poitrine couverte de décorations, se congratulaient à la russe en s'embrassant sur la bouche, ou achetaient des objets commémoratifs aux stands installés au rez-de-chaussée. Pour beaucoup, il s'agissait de retrouvailles. A la tribune, derrière le secrétaire général, des militaires des trois armes en grand uniforme se succédaient tous les quarts d'heure pour monter une garde d'honneur de part et d'autre d'un buste en plâtre de Lénine.

Reprenant les thèses de l'historiographie officielle soviétique sur les responsabilités des « politiciens bourgeois » dans la montée du fascisme et le déclenchement de la guerre, M. Gorbatchev s'est livré à une comparaison très osée entre les années d'avant-guerre et l'époque présente. De même que les représentants du « *capital monopoliste* » voulaient « *canaliser vers l'est l'expansion du fascisme allemand* », de même leurs descendants tout aussi « *irresponsables continuent de jouer avec le feu* ». « *Malheureusement, l'histoire se répète, il faut être plus vigilant aujourd'hui que jamais face aux menées de ceux qui font glisser le monde vers l'abîme, cette fois vers l'abîme nucléaire* », a déclaré M. Gorbatchev.

Le secrétaire général estime que le « *danger du revanchisme ouest-allemand s'accroît* » et en veut pour preuve la façon dont la victoire de 45 a été célébrée à l'Ouest. « *Les leaders des sept principaux pays capitalistes réunis à Bonn s'en sont pris aux réalités territoriales et politiques apparues en Europe* », a avancé M. Gorbatchev, sans qu'on sache très bien à quoi correspond cette affirmation. « *Il s'est trouvé des hommes politiques prêts à oublier et même à justifier les bandits SS, commettant ainsi un sacrilège, et à leur rendre hommage, ce qui est une offense au souvenir des millions d'hommes tués, fusillés ou exterminés dans les chambres à gaz* », a dit M. Gorbatchev. Dans la foulée, le secrétaire général a affirmé que les Occidentaux, à Munich, avaient poussé Hitler à attaquer l'URSS et a réécrit l'histoire à sa façon, en faisant dater la prise de conscience par les Occidentaux du danger hitlérien de l'occupation de Paris et du bombardement de Londres. (Les démocraties européennes étaient déjà à l'époque en guerre contre l'Allemagne nazie, ce qui n'était pas le cas de l'URSS, qui s'était partagée la Pologne avec Hitler.)

Après cet exercice d'ailleurs traditionnel ici et d'où il ressort que tous les malheurs des Européens de l'Ouest viennent du fait qu'ils ne se sont pas entendus assez tôt avec Moscou contre Hitler, M. Gorbatchev a conclu que l'URSS avait « *tiré les leçons de la guerre* ». Manière de dire que les autres ne l'avaient pas fait.

Le secrétaire général a rendu cependant hommage aux « *soldats des Etats-Unis, de Grande-Bretagne et de France* ». Il a évoqué le rôle des partisans dans les zones occupées, en URSS et ailleurs, affirmant notamment que « *le Parti communiste français est entré dans l'histoire comme le parti des fusillés* ». Il a en outre fait un éloge inhabituel de « *l'étroite unité de combat avec le grand peuple chinois* », ouvrant la porte à de nouvelles spéculations jusqu'ici toujours démenties sur un rapprochement politique entre Moscou et Pékin. Il a enfin rappelé « *l'aide matérielle que les Alliés ont apportée à notre pays* », mais pour ajouter aussitôt que cette aide n'avait « *pas été aussi grande qu'on le prétend en Occident* ». Tout au plus peut-on la considérer comme un « *symbole des actions communes* ». M. Gorbatchev n'est donc pas loin de la qualifier de « symbolique ». Tout au long de son discours, le secrétaire général a en fait martelé cette idée profondément ancrée dans les consciences soviétiques que l'URSS a fourni l'essentiel de l'effort de guerre. Le rôle des autres n'a pu être en conséquence que marginal.

« Faire renaître la détente »

La *Pravda* de ce jeudi publie cependant les messages échangés par MM. Gorbatchev et Reagan à l'occasion de ce quarantième anniversaire. Le texte envoyé par le secrétaire général fait état de l' « *esprit de coopération* » qui unissait les Alliés « *contre l'ennemi commun* » et de la « *contribution du peuple américain à la victoire* ».

Le secrétaire général a également prononcé mercredi, à la fin de son discours, des paroles plus conciliantes qui tempèrent quelque peu l'impression d'ensemble très négative donnée par cette prestation. M. Gorbatchev a rappelé l'expérience « *inestimable* » des « *années 70* », et s'est dit « *fermement décidé à faire renaître la détente* ». Il ne s'est cependant guère engagé en estimant qu' « *il serait possible de modifier sensiblement le cours des événements si un succès notable était obtenu à Genève, aux négociations soviéto-américaines sur les armements spatiaux et nucléaires* ».

M. Gorbatchev a été beaucoup moins prolixe en matière de politique intérieure, qui n'était pas, il est vrai, le sujet du jour. Il a cependant invité le peuple soviétique, « *qui a su triompher de l'ennemi dans un combat sans merci,* (...) *à relever le défi que nous lance notre époque* ». Il a également été fidèle à l'image de lui-même qu'il tend à imposer en réclamant « *moins de discours et de promesses, et plus d'actions concrètes* », de même que « *davantage de sollicitude envers les gens et de modestie personnelle* ». Cette invite à la « *modestie* » a été applaudie presque autant que l'évocation du rôle de Staline pendant la guerre.

M. Gorbatchev a donc prononcé un discours « musclé » principalement destiné au public soviétique. La référence à Staline traduit surtout un souci d'efficacité et de discipline dans l'économie, comme cela avait été le cas pendant les années de guerre, au prix, il est vrai, d'un embrigadement de la population difficilement imaginable aujourd'hui. Le secrétaire général a accompli une démarche inverse de celle du président américain, qui, au même moment, en proposant des « *mesures de confiance* » de caractère pratique, s'adressait directement à lui.

Cette attitude ostensiblement « dure » ne préjuge pas en réalité le chemin qui pourra être parcouru dans les mois à venir dans la poursuite du dialogue Est-Ouest. La prochaine rencontre à Vienne, les 14 et 15 mai, de MM. Shultz et Gromyko montrera dans quelle mesure le processus de retour partiel à la détente se poursuit.

DOMINIQUE DHOMBRES.

LA FIN DE LA TOURNÉE EUROPÉENNE DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

A LISBONNE

Des égards particuliers pour M. Soares

Lisbonne (*AFP, AP*). – Le président Reagan, arrivé mercredi 8 mai en fin d'après-midi à Lisbonne, a rencontré dans la soirée le président portugais, le général Eanes, avec lequel il a évoqué notamment la situation en Afrique australe, selon une source officielle américaine. L'entretien, commencé en tête à tête, s'est poursuivi en présence des délégations des deux pays. Le président Eanes venait de rentrer d'un voyage au Mozambique, ancienne colonie portugaise.

La matinée de ce jeudi 9 mai, consacrée à un entretien avec le premier ministre, M. Mario Soares, devait être le point culminant de la brève visite officielle du chef de l'Etat américain. M. Reagan a manifesté à cette occasion l'estime dans laquelle il tient M. Soares en se rendant lui-même au palais de Sao-Bento, bousculant ainsi les usages protocolaires. Il est en effet d'usage, lorsqu'un hôte de marque séjourne au Portugal, que le premier ministre se rende au palais de Queluz, résidence des visiteurs, et non le contraire.

Les deux hommes, au cours de l'entretien d'une heure et demie, devaient s'entretenir des relations Est-Ouest, de l'OTAN, de la situation en Afrique australe et en Amérique centrale, de l'aide américaine et des conséquences de la prochaine entrée du Portugal dans le Marché commun. A l'issue de cette rencontre, le président des Etats-Unis devait se rendre à l'Assemblée de la République pour y prononcer un discours.

M. Reagan devait prendre vendredi matin l'avion présidentiel spécial pour les Etats-Unis, au terme d'une tournée européenne de dix jours.

A STRASBOURG

Ni les manifestations hostiles ni les incidents techniques n'ont troublé M. Reagan

Au cours de sa visite à Strasbourg, le président Reagan ne s'est pas laissé impressionner par les manifestations des parlementaires de gauche durant son intervention, le mercredi 8 mai, devant l'Assemblée européenne.

Ignorant superbement les affiches du genre « Ne touchez pas au Nicaragua ! », « Donnez une chance à la paix ! » ou « Non à la guerre des étoiles ! », brandies essentiellement par les écologistes et les travaillistes, le président des Etats-Unis n'a pas tenté de gommer les passages de son intervention susceptibles de provoquer les plus vives réactions.

Chahuté pour ses propos sur la situation en Amérique centrale, M. Reagan a poursuivi imperturbablement son allocution (*le Monde* du 9 mai). Lorsqu'une vingtaine d'élus des Verts et du Labour ont quitté l'hémicycle, M. Reagan a pris le parti d'en sourire en déclarant qu'il « *avait déjà appris au Congrès que lorsqu'il parlait trop, les représentants partaient* ».

Puis il a repris le fil de son discours pour terminer comme il avait commencé sur des applaudissements à tout rompre à droite et le silence à gauche. Avant de quitter l'hémicycle, il a cependant déclaré : « *Je ne peux pas m'empêcher de rappeler que certains de ceux qui profitent des droits de la démocratie paraissent ne pas se rendre compte que si le gouvernement qu'ils semblent souhaiter devenait réalité, personne n'aurait plus ce droit de s'exprimer.* »

Le président Reagan n'a pas eu à surmonter seulement des manifestations d'hostilité politique, mais également un fâcheux incident technique. Deux teleprompters – appareils dont se servent habituellement les présentateurs de télévision pour ne pas avoir l'air de lire leur texte et dont la Maison Blanche a depuis longtemps maîtrisé la technologie – avaient été installés dans l'hémicycle à droite et à gauche de M. Reagan pour lui éviter d'avoir le nez rivé sur son pupitre face aux députés européens. Ils sont toutefois tombés en panne tout au début du discours, et l'orateur a dû lire ostensiblement son texte. Ce n'est que plusieurs minutes plus tard que les techniciens ont réussi à remettre les appareils en marche.

En marge de sa visite au Parlement européen, le président Reagan s'est entretenu, mercredi, à Strasbourg avec les dirigeants du Conseil de l'Europe, organisation qui s'attache à promouvoir la coopération entre vingt et un Etats d'Europe occidentale, tant au niveau gouvernemental que parlementaire.

M. YVES MAS AMBASSADEUR EN ISLANDE

Le *Journal officiel* du 9 mai annonce la nomination de M. Yves Mas au poste d'ambassadeur de France en Islande, en remplacement de M. Louis Legendre.

[Né en 1923, diplômé de l'Ecole des sciences politiques, M. Mas a été intégré dans les cadres des affaires étrangères en 1957, après avoir passé dix ans à la résidence générale au Maroc, puis à l'ambassade de France à Rabat. Il a été notamment en poste à Berne, New-Delhi, Bangui, à la mission de la France auprès de l'ONU à Genève, à Islamabad, de 1974 à 1977, puis à Berlin. En 1979, il avait été nommé consul général à Hambourg.]

EUROPE

Albanie

La riposte ratée des Occidentaux à Staline (1949-1953)

Par une nuit d'automne 1949, un voilier de bonne taille, une goélette aux voiles orange, approche de la côte albanaise. A bord, deux jeunes Anglais, la femme de l'un d'entre eux, et un petit chien. Et aussi, dissimulés entre la coque et de fausses cloisons, neuf « lutins », des Albanais qui, dans quelques instants, vont débarquer pour se lancer dans la première opération de subversion jamais tentée par des services secrets occidentaux dans une portion de l'empire soviétique.

C'est plus « beau » que du John Le Carré (l'un des organisateurs de l'aventure se nomme d'ailleurs Smiley), et c'est pourtant comme cela que tout a commencé. Cinq ans plus tard, Radio-Tirana annonçait triomphalement le procès et l'exécution de la dernière équipe de ces « lutins », dont les familles devaient subir des représailles sanglantes. Entre-temps, avant que les services spéciaux britanniques, relayés par les Américains, ne se décident, enfin, à arrêter les frais, des commandos successifs avaient été introduits par la mer, la terre ou les airs ; presque tous s'étaient fait cueillir dès l'arrivée, tous avaient échoué dans leur mission.

C'est cette histoire héroïque et minable — et jusqu'à présent soigneusement cachée — qu'a voulu raconter Nicholas Bethell dans *la Grande Trahison* (1). Une tâche ardue, car si les quelques rescapés albanais et certains anciens « free-lance » du Secret Intelligence Service (britannique) ont accepté de parler, les anciens de l'OSS et de la CIA sont restés bouche cousue. Après avoir lu son livre, l'actuel directeur de la CIA, William Casey, a d'ailleurs adressé à l'auteur une lettre que est un discret coup de chapeau, mais rappelle aussi que le gouvernement américain s'en tient fermement à sa position de principe : ni confirmation ni démenti.

Membre de la Chambre des lords, député conservateur au Parlement européen, lord Bethell n'en est pas à son coup d'essai. C'est un leveur de lièvres qui s'est déjà attaqué, entre autres, à des sujets aussi « délicats » que le rapatriement forcé, organisé en 1945 par les Britanniques, de prisonniers de guerre soviétiques qui furent livrés à Staline, et donc voués à la mort ou aux camps. Lord Bethell n'est pas non plus tenté de dissimuler sous de fausses pudeurs un anticommunisme fondamental. Mais son livre est celui d'un historien fort sérieux, au ton serein, balancé et, semble-t-il, très solidement documenté.

Philby et les autres

La cause première, immédiate, de l'échec de la triste aventure albanaise, celle qui donne son titre au livre, c'est la « trahison » de Kim Philby, officier de l'Intelligence Service chargé de la coordination avec les services américains, notamment à propos du projet albanais, et en fait agent soviétique qui finit par se retirer à Moscou, avec le grade de colonel du KGB. Mais les faiblesses intrinsèques de ce plan, ses contradictions internes — et surtout l'attitude plus qu'ambiguë des responsables politiques, tant à Londres qu'à Washington, ne le vouaient-ils pas de toute manière à l'échec ? Il s'agissait essentiellement, en s'attaquant à l'Albanie d'Enver Hodja, alors très fidèle allié de Moscou, de détruire la base de la guérilla communiste en Grèce, et de signifier à Staline que l'Occident avait, pour la première fois, la volonté non seulement de résister, mais de riposter.

Accessoirement — mais accessoirement seulement — on ne serait pas fâché de libérer un pays soumis à une dictature implacable, mais sans se faire forcément beaucoup d'illusions sur les chances de succès. Cela, évidemment, on n'allait pas le dire aux volontaires qu'on enverrait, après une préparation souvent sommaire, au casse-pipe. Bien entendu, ces volontaires devraient être exclusivement albanais — sans aucune immixtion visible des Anglo-Américains.

Car si l'on entendait bien adresser un avertissement à Staline, qui, étant tout sauf naïf, saurait très bien d'où venait le coup, il était hors de question de jouer à cartes découvertes, d'assumer ses responsabilités devant les opinions publiques ou les Parlements de Londres ou de Washington. Seuls un tout petit nombre de responsables devaient, en principe, savoir (et aussi la princesse Elizabeth, la reine actuelle, qui fut mise au courant lors d'un passage à Malte). Ce qui n'empêcha pas, comme d'habitude, des « fuites » : un journaliste du *New York Times* n'avait-il pas exposé les principes de l'entreprise avant même qu'elle n'ait lieu ?

Sur les détails des opérations, les préparatifs à Malte et en Allemagne, les erreurs de parachutage, certaines fantaisies aussi, le récit est passionnant. On est à même d'apprécier tout ce qui sépare le style de brillants bricoleurs qui est celui des « mousquetaires » britanniques, anciens du SOE, et celui des Américains, disposant eux de moyens considérables, mais mal informés des réalités locales et sans connaissance du terrain. Les Britanniques, en effet, étaient ceux-là mêmes qui pendant la guerre avaient apporté sur place des équipements et des armes aux partisans albanais, en donnant, sur ordre de Londres, la préférence aux communistes.

C'est à l'hôtel Lutétia que lord Bethell a présenté, lundi 6 mai, la traduction française de son ouvrage. Dans ce même hôtel, en mars 1952, quelques responsables de la CIA régalèrent, avant leur départ pour la Grèce et, de là, pour l'Albanie, ceux qui allaient constituer le dernier commando, la dernière équipe de la dernière tentative. Ceux-là étaient des officiers de la garde de l'ex-roi Zog.

Leka et les « lutins »

Le fils de Zog, Leka, qui avait quatorze ans à l'époque, est venu, lui aussi tirer sa propre leçon des événements : ne plus faire confiance dans l'avenir à des puissances dont on ne peut ni contrôler les décisions ni même connaître précisément les intentions. « Leka Ier », car il se considère toujours comme le roi des Albanais, est un géant blond en qui on a un peu de mal à voir un compatriote de ces « lutins », qui devaient leur sobriquet à leur petite taille. Il vit en Afrique du Sud, « de ses affaires », et quand on l'interroge sur les rumeurs qui font de lui un adepte du trafic d'armes, il dément, avant d'ajouter sentencieusement : « Comme dans toutes les rumeurs, il y a un fond de vérité. Nous avons parfois besoin d'acheter des armes pour nos activités. »

Mais il se dit parfaitement étranger à la tentative de débarquement — autre échec sanglant — d'un petit commando d'émigrés qui se fit, lui aussi, liquider dès l'arrivée par les hommes d'Enver Hodja, en 1982. « Je n'avais été mis au courant que quelques jours avant l'opération. » Une opération, ajoute-t-il, montée par un homme condamné aux Etats-Unis pour trafic de drogue et qui a voulu « laver son honneur » en se risquant dans une entreprise impossible, d'autant plus qu'il y avait un traître dans le groupe.

Aucun représentant de l'autre tendance de l'émigration albanaise, les républicains, n'était présent dans l'assistance, au grand regret de Lord Bethell, qui, pour conservateur qu'il soit, ne partage pas forcément les préoccupations de Sa Majesté Leka Ier. On a, par contre, entendu l'un des héros de cette aventure, un des rares rescapés, qui avait eu la chance d'atterrir, par suite d'un parachutage manqué, là où la police albanaise ne l'attendait pas. Il a réussi à se maintenir seize mois dans le pays, affirme qu'il aurait été possible d'organiser une résistance efficace, mais que les Occidentaux ne le souhaitaient pas vraiment. Et il n'est pas loin de penser que Philby dans l'affaire avait bon dos — les Anglais et les Américains ayant eux-mêmes tout fait pour que l'opération échoue...

C'est sans doute aller bien loin, et lord Bethell, pourtant sans indulgence pour les responsables britanniques et américains, se refuse à leur prêter de si noirs desseins. Mais sait-il, par parenthèse, que lui-même a été victime d'une petite, mais déplaisante, « trahison » ? Celle de traducteurs vraiment trop pressés. Quand s'accumulent les négligences et les faux sens, quand les esclaves deviennent des slaves, les dirigeants des meneurs, quand un « foreign minister » devient un ministre étranger, etc., on se dit qu'un peu de rigueur serait souhaitable, pas seulement dans les services secrets.

JAN KRAUZE.

(1) Nicholas Bethell, *la Grande Trahison*, Flammarion, 251 pages, 85 F.

Turquie

RENFORCEMENT DE L'ARSENAL RÉPRESSIF

Ankara (AFP). — L'Assemblée nationale turque a adopté le mardi soir 7 mai une loi assurant le pardon aux indicateurs de « groupes terroristes », et s'apprête à accroître les pouvoirs répressifs de la police.

Ce renforcement de l'arsenal répressif a été défini par le premier ministre, M. Turgut Ozal, comme une condition préalable à une éventuelle amnistie de certains condamnés par la justice militaire, après le coup d'Etat de septembre 1980.

Selon la loi adoptée, les membres « repentis » d'organisations engagées dans des crimes contre l'Etat qui consentiraient à jouer le rôle d'indicateurs sont assurés de l'impunité s'ils n'ont pas eux-mêmes participé à des actions criminelles, et de réductions importantes de peines dans les autres cas. L'Etat assurera leur protection par changement d'identité, en les envoyant vivre à l'étranger ou, si nécessaire, en leur payant une opération de chirurgie esthétique.

Les activités procommunistes, séparatistes et antilaïques sont visées au premier titre par cette loi, dont le projet avait été adopté le 27 mars par le conseil des minitres (*le Monde* daté 31 mars-1er avril). L'Assemblée nationale a d'autre part été saisie d'un projet de loi qui élargit considérablement les pouvoirs de la police.

Selon ce texte, qui devrait être adopté dans les prochains jours, les écoutes téléphoniques seront légalisées, soumises seulement à accord du gouverneur sans décision de justice. Les suspects pourront être gardés à vue pour interrogatoire dans les locaux de la police pendant quinze jours. En cas de « situation exceptionnelle », la police pourra doubler le temps de garde à vue sans notification de la justice. Elle pourra fermer tout établissement abritant des activités qu'elle considère « contraires à l'ordre constitutionnel, aux principes de la décence ou susceptibles de menacer la sécurité générale ». Enfin ce projet accroît la répression contre les homosexuels, qui seront fichés par la police.

Italie

LES HOMOSEXUELS SOUS L'AILE PROTECTRICE DU PCI

(De notre correspondant.)

Rome. — Sans doute n'est-ce pas encore le « Gay Power » californien. Du moins, pour l'Italie, est-ce une première : huit candidats homosexuels se présentent aux élections administratives du 12 mai. Une campagne en rose qui se teinte de rouge, car ces candidats revendiquant leur « différence » figurent sur les listes du Parti communiste et de démocratie prolétaire.

C'est sous les sévères portraits de Marx, de Lénine et de Togliatti, au siège du PCI, qu'a été scellé la semaine dernière un accord significatif d'une évolution des mœurs que les communistes s'efforcent de prendre en compte. Au cours de l'entretien entre la délégation « gay » et M. Zangheri, responsable des problèmes de l'Etat au PCI, on a parlé d'homosexualité masculine et féminine, du SIDA et du ghetto des *diversi* (ceux qui sont différents).

Les candidats, qui se présentent à Rome, à Bologne, à Brescia, à Milan et à Parme, réclament un engagement des pouvoirs publics pour la prévention du SIDA (qui commence à sévir en Italie aussi) ; une protection des lieux fréquentés par les homosexuels qui ne soit pas pour autant synonyme de répression ; des centres d'assistance sanitaire, psychologique et juridique, et, enfin, le droit à ce qu'ils appellent la « visibilité », c'est-à-dire la possibilité de se déclarer homosexuels sans avoir à subir de discrimination.

Le PCI, qui présente quatre candidats « gay », soutient systématiquement depuis quelques années les revendications du mouvement homosexuel. Celui-ci a choisi comme symbole de sa campagne électorale le cheval ailé de la Mythologie, Pégase, « parce que c'est l'image de la diversité et de la libération ».

Ph. P.

PROCHE-ORIENT

M. SHULTZ A JÉRUSALEM, AU CAIRE ET A AMMAN

Washington veut favoriser la mise sur pied d'une délégation conjointe jordano-palestinienne

De notre correspondant

Jérusalem. — Le secrétaire d'Etat américain, M. Shultz, commence, le vendredi 10 mai, une visite officielle de deux jours en Israël, première étape d'un voyage au Proche-Orient qui le conduira ensuite au Caire et à Amman. On ne s'attend pas, ici, que ses entretiens avec les dirigeants de Jérusalem — qui seront consacrés pour l'essentiel aux efforts de relance du processus de paix — débouchent sur une quelconque « percée » diplomatique.

Dans l'immédiat, l'objectif de Washington est inchangé : favoriser la mise sur pied d'une délégation conjointe jordano-palestinienne avec laquelle Israël pourrait accepter d'ouvrir des négociations. Cela suppose que le roi Hussein et M. Yasser Arafat s'entendent sur une « liste » de personnalités palestiniennes extérieures à l'OLP, mais jouissant de sa confiance. Un tel accord se fait toujours attendre.

Lors de sa récente tournée « exploratoire », l'adjoint de M. Shultz, M. Richard Murphy, s'était entretenu au consulat général américain de Jérusalem avec une trentaine de notables « modérés » de Cisjordanie — dont MM. Freij, maire de Bethléem, et Chawa, maire de Gaza, — afin de les « sonder » sur leur éventuelle participation à de futures négociations. Loin de prendre le moindre engagement personnel, ses interlocuteurs ont pris soin de rappeler avec solennité à M. Murphy qu'ils tenaient l'OLP de M. Arafat pour leur seul représentant légitime. M. Murphy est rentré bredouille à Washington.

Selon de récentes informations en provenance du Caire, dont fait état la presse israélienne, l'administration Reagan aurait accepté de voir siéger dans la fameuse délégation conjointe plusieurs responsables désignés par M. Arafat, et qui appartiennent au Conseil national palestinien sans être membres de l'OLP.

Quoi qu'il en soit, M. Shultz rappellera à ses hôtes israéliens et arabes que Washington n'entend prendre aucune initiative engageant son prestige aussi longtemps que Jordaniens et Palestiniens n'auront pas surmonté leur désaccord.

« Profil bas »

Au cours de ce voyage « au profil bas », M. Shultz essaiera également d'obtenir des dirigeants israéliens qu'ils lèvent leur opposition de principe à la livraison de matériel militaire américain à l'Arabie saoudite et à la Jordanie. Le Congrès doit autoriser avant début juin au plus tard la vente à Ryad de quarante-huit chasseurs F-15 et à Amman de chasseurs F-16 et F-20 ainsi que de missiles anti-aériens Hawk.

M. Shultz parlera également d'économie à Jérusalem. Encouragé par la politique d'austérité de l'actuel gouvernement israélien, le secrétaire d'Etat lui conseillera de persévérer. Le premier ministre, M. Shimon Pérès, a adressé, mercredi, une lettre chaleureuse à M. Reagan pour le remercier de l'aide supplémentaire d'un milliard et demi de dollars récemment accordée par Washington à Israël. On est pourtant un peu déçu ici, car la première tranche de cette nouvelle aide ne sera pas versée immédiatement, mais seulement en juin.

Enfin, M. Shultz fera un discours au mémorial de l'Holocauste à l'occasion du quarantième anniversaire de la défaite du nazisme. Sa participation à cette cérémonie était initialement le principal motif de sa venue ici, les étapes du Caire et d'Amman ayant été décidées ultérieurement. Quelques jours après l'hommage de Bitburg, elle n'en sera que plus appréciée des Israéliens.

J.-P. LANGELLIER.

UN « COMMANDO TERRORISTE » ANTI-ISRAÉLIEN DÉTRUIT AU LARGE DE TYR

Jérusalem (AFP). — La marine israélienne a coulé, mardi soir 7 mai, au large de Tyr (Sud-Liban), un canot pneumatique avec à son bord cinq membres d'un « commando terroriste » anti-israélien qui ont tous été tués en tentant de s'échapper, selon une source militaire. Le canot a été intercepté au sud du port de Tyr et se dirigeait vers la côte israélienne.

C'est la seconde fois en seize jours que la marine israélienne met en échec une tentative de raid par mer. Le 22 avril dernier, elle avait coulé hors des eaux territoriales une embarcation ayant vingt-huit personnes à son bord qui s'apprêtaient à lancer trois raids sur Tel-Aviv. Huit membres du commando, tous palestiniens, avaient été capturés.

D'autre part, un porte-parole militaire a indiqué, mercredi, que les forces de sécurité israéliennes de Cisjordanie avaient arrêté plusieurs dizaines de Palestiniens soupçonnés d'avoir participé à des attentats anti-israéliens. Les suspects, pour la plupart des jeunes gens, auraient avoué avoir lancé des bombes incendiaires contre des autocars ou des bâtiments militaires à Hébron, à Tulkarem et à Qalqilya.

● *Réouverture du nouveau campus de l'université palestinienne de Bir-Zeit.* — Les cours ont repris mercredi 8 mai au nouveau campus de l'université palestinienne de Bir-Zeit (Cisjordanie occupée), qui avait été fermée depuis deux mois par les autorités d'occupation israéliennes. L'armée avait fermé le 3 mars dernier les nouveaux bâtiments universitaires, après y avoir effectué une vaste perquisition et saisi des brochures de propagande en faveur de la résistance palestinienne et autre matériel qualifié de « séditieux ». Un porte-parole de l'université (2 200 étudiants) a exprimé mercredi l'espoir que la réouverture du nouveau campus — qui comprend les locaux administratifs et la faculté de sciences — marquera la fin des tracasseries auxquelles Bir-Zeit est soumise. Depuis 1967, cette université a été fermée dix fois, en partie ou totalement, par ordre de l'armée. — (AFP).

Liban

LES MILICES CHRÉTIENNES TRAVERSERAIENT UNE GRAVE CRISE

Beyrouth (AFP). — Beyrouth a connu, le mercredi 8 mai, sa seconde journée de calme, mais il pourrait ne s'agir que d'une trêve en l'absence de solution politique réelle.

Les deux secteurs de Beyrouth étaient toujours coupés malgré les tentatives du Comité quadripartite — qui regroupe les représentants de l'armée libanaise et des trois principales milices libanaises chrétienne, chiite et druze — de rouvrir le point de passage du Musée, considéré comme un cordon vital entre les quartiers chrétien et musulman.

Les membres de ce Comité, qui se sont rendus dans la matinée sur le terrain, n'ont pourtant pas réussi à convaincre les adversaires postés de part et d'autre de cette voie de passage de démanteler les barricades de sable érigées quelques jours plus tôt.

Pour la première fois depuis le début des combats à Beyrouth, une réunion a regroupé mercredi matin le chef de l'Etat, M. Amine Gemayel, le premier ministre, M. Rachid Karamé, et le ministre de la défense, M. Abdel Osseirane, avec le Conseil militaire, composé d'officiers supérieurs des six principales communautés libanaises.

Le président Gemayel a insisté sur le fait qu'« une solution politique était nécessaire pour permettre à l'armée de pouvoir assumer son rôle », alors que M. Karamé a souligné que « l'armée doit participer à la réunification du peuple et que pour cela elle ne devait pas participer à des combats marginaux » aux côtés de milices locales.

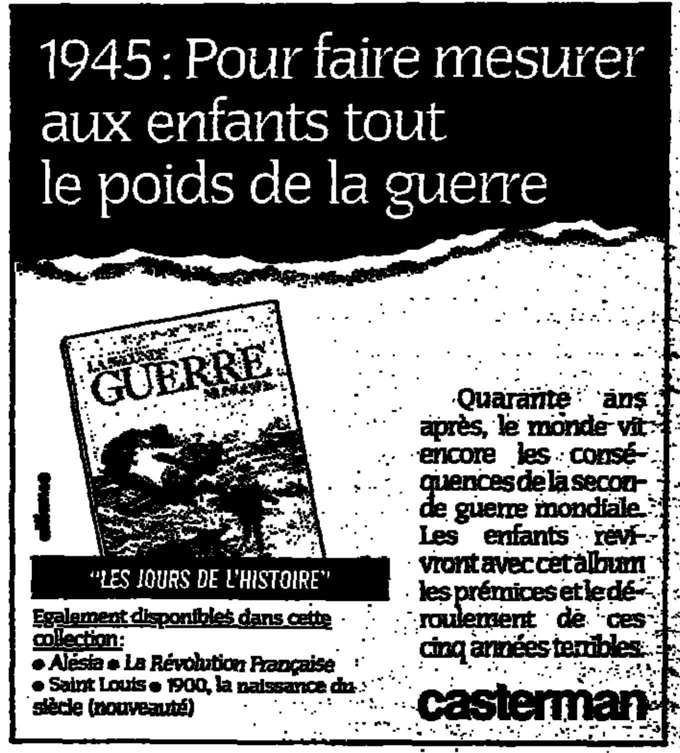
L'ancien président de la République, M. Soleimane Frangié, a « conseillé », de son côté, à M. Gemayel de démissionner avant la fin du mois pour, a-t-il ajouté, ne pas avoir à le « faire par la force ».

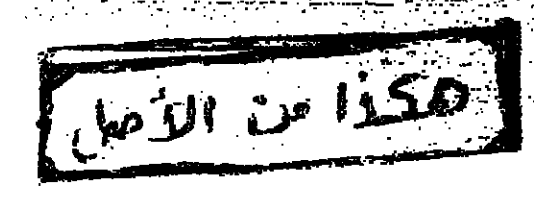
Le quotidien syrien Techrine a affirmé mercredi que la Syrie « n'acceptera le massacre d'aucune communauté au Liban », mais a estimé que s'il existe « un danger pour les chrétiens, il vient sans aucun doute des Forces libanaises [milices chrétiennes] qui embrasent Beyrouth après Saïda ».

Les milices chrétiennes semblent connaître aujourd'hui une grave crise intérieure, à la suite de leur échec dans la banlieue de Saïda et dans les collines de l'Iklim-al-Kharroub. Un de leurs dirigeants a affirmé à l'AFP : « Nous allons vers une guerre totale et, pour la première fois depuis dix ans, nous sommes tout à fait isolés. Même les chrétiens ne sont plus avec nous. »

Sur un autre plan, M. Moustapha Saad, chef du mouvement nassérien de Saïda, victime, le 21 janvier dernier, d'un attentat à la voiture piégée au cours duquel il a perdu la vue, est revenu mercredi à Beyrouth après avoir été hospitalisé aux Etats-Unis.







ASIE

Inde

Le fossé entre le Pendjab sikh et le reste du pays ne cesse de s'élargir

New-Delhi. – Trois hindous abattus en pleine rue par de présumés terroristes sikhs. Les supporters des victimes qui se vengent sur les passants enturbannés. Débuts d'émeutes et le lynchages, interventions tardives des forces de l'ordre, puis instauration du couvre-feu : cela s'est passé mardi 7 mai à Dhariwal, une petite ville du Pendjab, au nord d'Amritsar. L'une des trois victimes était le fils du président de la section locale du parti gouvernemental, M. Ram Lubaya. Les agresseurs, cinq ou six d'après les témoins, portaient la barbe et le turban sikhs. En l'absence de revendications – il n'y en a jamais, – on suppose qu'il s'agit d'extrémistes « khalistanais », du nom de cet Etat mythique dont rêve une partie croissante de la jeunesse du Pendjab.

Les Khalistanais, dont la stratégie vise à maintenir dans la région une situation aussi explosive que possible, ont incontestablement marqué un point. Même au plus fort des sauvages pogroms antisikhs de Delhi qui avaient suivi l'assassinat d'Indira Gandhi, la communauté hindoue du Pendjab, il est vrai minoritaire dans la région, s'était tenue tranquille. Mardi, à Dhariwal, des échoppes sikhs ont été incendiées par la foule furieuse et des passants ont été sérieusement malmenés.

Le temps de la passivité prudente observée par les hindous du Pendjab depuis plus d'un an semble à nouveau révolu. Et la situation risque, une nouvelle fois, de dégénérer. Mardi, un inspecteur de police hindou a été abattu près de Chandigarh. Trois jours plus tôt, dans la même ville, deux membres des forces de l'ordre avaient été mortellement blessés par une rafale de pistolet-mitrailleur. Partout dans le

De notre correspondant

Pendjab, les arrestations de jeunes sikhs réputés proches des extrémistes se multiplient, et les tribunaux spéciaux siègent quotidiennement.

D'après les journalistes indiens qui peuvent s'y rendre – aucun étranger n'est plus admis dans l'Etat depuis un an, – la situation sur place est tout à fait explosive et les autorités ne parviennent pas à endiguer la montée du sentiment antigouvernemental parmi les sikhs. Dans certains gurdwaras (les temples de la secte), les prêcheurs religieux prônent ouvertement la sécession.

L'impasse politique

Dans les villes et les villages, pour briller devant leurs petits camarades, les adolescents sikhs s'identifient ouvertement aux extrémistes. Dans les campagnes, les troubadours sikhs chantent désormais l'héroïsme des martyrs du Temple d'or, qui sont tombés en juin 1984 sous les balles de l'armée indienne. Les soldats sont assimilés ouvertement à une force d'occupation et la vox populi sikh compare volontiers leur envahissante présence à celle des légions mongoles du seizième siècle.

Beant Singh, l'un des deux assassins présumés d'Indira Gandhi, abattu sur place par les autres gardes, a été virtuellement canonisé par les grands prêtres de la secte, et sa veuve reçoit quotidiennement les hommages de la population. Bref, le fossé entre le Pendjab sikh et le reste de l'Inde ne cesse de s'élargir.

Sur le plan politique, c'est l'impasse totale. Après s'être employé ces dernières années à détruire auprès de ses coreligionnaires la crédibilité de l'Akali Dal, le parti autonomiste modéré des sikhs, le gouvernement, en quête d'un interlocuteur ouvert à la négociation, a entrepris ces derniers mois de l'aider plus ou moins habilement à retrouver son prestige. Mais l'Akali Dal, qui s'est toujours publiquement opposé à l'idée du Khalistan, est désormais divisé en deux factions : l'une réputée modérée, l'autre beaucoup moins.

Et personne ne sait laquelle des deux finira par l'emporter dans la sourde lutte d'influence qui ravage aujourd'hui l'organisation numéro un du sikhisme. Une session générale des délégués du parti prévue pour le 17 mai pourrait permettre à l'un des deux camps d'émerger à la tête de l'organisation. Mais l'invisible et sanglante pression des extrémistes continuera sans doute encore longtemps d'étouffer au sein du parti toute velléité d'ouverture en direction de ce qu'il appelle « le pouvoir hindou ».

PATRICE CLAUDE.

● *Nouveaux affrontements meurtriers au Gujarat.* – Les autorités ont imposé, jeudi 9 mai, pour une durée indéterminée, le couvre-feu dans certains quartiers d'Ahmedabad, capitale de l'Etat du Gujarat, après de nouveaux affrontements intercommunautaires qui ont fait, la veille, sept morts et sept blessés, a annoncé l'agence indienne PTI. Le bilan de trois mois de violences entre membres de hautes et basses castes dans le Gujarat, situé à l'ouest de l'Inde, s'élève désormais à quatre-vingt-quatre tués, a précisé l'agence. – (AFP.)

Afghanistan

LES ÉTATS-UNIS VEULENT ATTRIBUER UNE AIDE HUMANITAIRE DIRECTE AUX RÉFUGIÉS

Un haut responsable du département d'Etat a indiqué, mercredi 8 mai, que les Etats-Unis voulaient attribuer une aide humanitaire aux réfugiés – y compris aux résistants – afghans. M. William Schneider, sous-secrétaire d'Etat pour l'assistance à la sécurité, a déclaré devant une sous-commission du Sénat que le gouvernement américain allait demander au Congrès, à cette fin, 4 millions de dollars pour le reste de l'année budgétaire en cours (s'achevant le 30 septembre) et 5 millions de dollars pour la prochaine année budgétaire. Cette aide, sous la forme de médicaments, vivres et vêtements, sera délivrée par l'intermédiaire de l'Agence américaine pour le développement international (AID). Jusqu'à maintenant, l'aide aux réfugiés – 70 millions de dollars pour l'année budgétaire en cours – leur est attribuée par l'intermédiaire d'organismes internationaux. A la fin de l'année dernière, le *New York Times* a, d'autre part, révélé que le gouvernement américain devait fournir 280 millions d'assistance militaire à la résistance afghane par l'intermédiaire de la CIA (*le Monde* des 22 décembre 1984 et 15 janvier 1985).

A Téhéran, le représentant de l'un des partis de la résistance afghane, le Jamia-e-islami, a affirmé que la base soviétique de Chap-Kul, située à 56 kilomètres au nord-est de Hérat, dans le nord-ouest de l'Afghanistan, avait été « complètement détruite » le 30 avril, à la suite d'un attentat. Deux cent cinquante kilos de TNT auraient été placés dans six fûts d'huile à bord d'un camion de ravitaillement du gouvernement afghan, dont l'explosion a provoqué celle de dépôts de munitions. – (UPI, AFP.)



A TRAVERS LE MONDE

Afrique du Sud

● OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE OFFICIELLE APRÈS LA MORT D'UN SYNDICALISTE. – Un syndicaliste noir, M. Andries Radistela, est mort, samedi 5 mai, à l'hôpital de Soweto, des suites de graves blessures à la tête, peu de temps après avoir été libéré par la police qui l'avait incarcéré 48 heures. Le chef de la police sud-africaine a annoncé qu'une commission allait enquêter sur les causes de sa mort. – (AFP, Reuter, UPI.)

● ONZE MORTS A TSAKANE. – Huit Noirs ont été tués, mercredi 8 mai, à Tsakane, cité noire proche de Johannesburg, au cours de violents affrontements entre la communauté locale et des groupes de travailleurs migrants. La police a souligné que cette lutte de factions n'était pas liée aux émeutes qui ont éclaté, lundi 6 et mardi 7 mai, dans cette cité, au cours desquelles trois résidents d'un dortoir pour migrants ont été tués et leurs corps brûlés par une foule de deux cent cinquante personnes. – (AFP, Reuter, UPI.)

Chine

● PROCHAINE TOURNÉE EUROPÉENNE DE M. ZHAO ZIYANG. – Le premier ministre, M. Zhao Ziyang, effectuera, du 2 au 19 juin, une tournée en Europe occidentale; il se rendra successivement en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et aux Pays-Bas. De son côté, le vice-premier ministre, M. Li Peng, ira en RDA, en Pologne et en Hongrie du 15 mai au 1er juin, a-t-on annoncé officiellement le 8 mai à Pékin. – (Reuter).

Etats-Unis

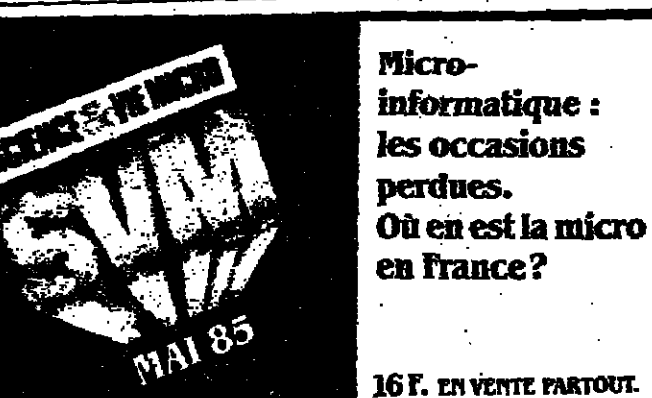
● L'ANCIEN SECRÉTAIRE ADJOINT A LA DÉFENSE EN PRISON. – L'ancien secrétaire adjoint à la défense, M. Paul Thayer, a été condamné, mercredi 8 mai, à quatre ans de prison ferme par un tribunal fédéral, pour avoir fourni de fausses informations à la Commission (américaine) de contrôle des opérations boursières (SEC). M. Paul Thayer avait démissionné au début de 1984 de son poste au département de la défense, qu'il occupait depuis un an, alors qu'il faisait l'objet d'une demande d'enquête de la SEC et du département de la justice. Il avait utilisé les informations privilégiées dont il disposait pour effectuer des transactions. – (AFP.)

Luxembourg

● ATTENTAT REVENDIQUÉ. – Le Mouvement écologique combattant (MEC) a revendiqué mercredi un attentat commis, mardi soir 7 mai, dans le sud de la capitale luxembourgeoise, où deux charges explosives ont fait sauter un pylône de haute tension, entraînant la chute de trois autres pylônes. Le Mouvement écologique combattant a revendiqué son action dans un appel téléphonique au quotidien luxembourgeois *Luxemburger Wort*. Peu après, le Mouvement écologique luxembourgeois s'est distancé de cette organisation en déclarant qu'il n'avait rien à voir avec elle. – (AFP.)

Maroc

● VISITE DE M. CHEYSSON. – M. Claude Cheysson, commissaire européen, chargé de la politique méditerranéenne et des relations Nord-Sud, commence, ce jeudi 9 mai, une visite officielle de quarante-huit heures au Maroc. Il rencontrera notamment M. Mohamed Karim Lamrani, premier ministre, et M. Abdellatif Filali, ministre des affaires étrangères, avec lesquels il discutera des conséquences, pour le Maroc et le Maghreb en général, de l'élargissement de la Communauté européenne à l'Espagne et au Portugal – (AP, Reuter.)





AMÉRIQUES

Nicaragua

L'ARMÉE SANDINISTE A ATTAQUÉ UN CAMP DE LA « CONTRA » AU HONDURAS

L'ambassadeur du Nicaragua aux Nations unies, M. Javier Chamorro, a critiqué, mercredi 8 mai, devant le Conseil de sécurité de l'ONU, l'embargo commercial total décrété par le gouvernement américain contre son pays. Il a affirmé qu'il s'agissait d'une nouvelle étape « de la sale guerre non déclarée » menée, selon lui, par Washington contre le régime sandiniste. Unique orateur de la réunion convoquée d'urgence à la demande du Nicaragua pour étudier « la très grave situation en Amérique centrale », M. Chamorro a encore affirmé : « Nous espérons que la raison et la sagesse prévaudront sur l'inconscience impérialiste qui n'hésite pas à mettre en danger la paix et la sécurité internationales. » M. José Sorzano, délégué des Etats-Unis, devait répondre, ce jeudi, aux accusations du représentant du Nicaragua.

● *A Managua*, un haut responsable du ministère nicaraguayen de la défense a indiqué, mercredi, que plus de cinquante personnes avaient été tuées du 30 avril au 4 mai au cours d'affrontements entre des unités de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) et l'armée populaire sandiniste près de Boaco, à 75 kilomètres seulement au nord-est de la capitale. Selon le chef de la cinquième région militaire, le commandant Calderon, c'est la première fois que des groupes de la Contra parviennent à s'approcher d'une ville de cette importance aussi près de Managua.

● *A Tegucigalpa*, au Honduras, on a confirmé mercredi, de source proche des organisations antisandinistes, que trente-huit personnes ont été tuées la semaine dernière, lorsque des soldats de l'armée sandiniste ont franchi la frontière du Honduras pour attaquer un groupe armé appartenant à la FDN. De même source, on précise que c'est l'incursion la plus importante depuis le début des opérations antisandinistes au Nicaragua. Selon des témoins, les unités régulières nicaraguayennes ont poursuivi une colonne de réfugiés escortés par des rebelles antisandinistes vers la bourgade d'Arenales, à 7 kilomètres à l'intérieur du territoire hondurien, à proximité de l'une des bases de la Contra, au Honduras, qu'ils ont bombardée. – (AFP, Reuter, UPI.)

● *Washington dément fournir de l'aide aux antisandinistes par l'intermédiaire de pays tiers.* – Le département d'Etat a affirmé mercredi 8 mai que les Etats-Unis ne fournissaient aucune aide indirecte à la guérilla anti-sandiniste, par l'intermédiaire de leurs alliés en Amérique centrale. Washington démentait ainsi les propos tenus mardi à Managua par un ancien officier de la Force démocratique nicaraguayenne (FDN) qui a déserté en mars dernier. Cet ancien guérillero, Efren Martinez Mondragon, avait affirmé que depuis l'interruption, à l'automne dernier, à la suite d'un vote du Congrès, du programme d'aide administré par la CIA, la FDN avait continué à recevoir des armes et des munitions et que la majeure partie lui était livrée par des militaires guatémaltèques, honduriens et salvadoriens.

Argentine

LE PROCÈS DES CHEFS MILITAIRES

Menaces pour un témoin

Buenos-Aires (AFP). – La défense a marqué un point important mercredi 8 mai à Buenos-Aires, dans le procès des neuf chefs des juntes militaires qui ont gouverné l'Argentine de 1976 à 1982, l'un des témoins principaux de l'accusation n'ayant pas confirmé devant le tribunal ses déclarations antérieures.

En 1984, M. Julio Alberto Emmed, un ancien policier de la Brigade d'investigation de La Plata (capitale de la province de Buenos-Aires), avait déclaré à la CONADEP (Commission nationale d'enquête sur les « disparitions » de personnes) avoir assisté à l'assassinat de huit subversifs repentis, et ce en présence de l'aumônier de la police de Buenos- Aires, le Père Christian von Wernich.

Mercredi, le prêtre, qui a toujours nié ce témoignage, était à la barre des témoins. Le public et la presse, nombreux ce jour-là, ont été déçus. Le Père von Wernich n'a rien admis d'autre que sa conviction d'avoir accompli son « devoir pastoral ». Il n'a pas confirmé ses déclarations à la CONADEP, jetant par là même le discrédit sur les travaux de cette commission. Un discrédit dont les avocats de la défense ne se priveront pas de se servir. « Jamais je n'ai eu connaissance d'excès, a affirmé le Père von Wernich. Jamais personne ne m'a dit qu'il avait été torturé. Si cela avait été le cas, j'aurais dénoncé ces faits car cela n'est pas chrétien. Non, jamais personne ne s'est manifesté. »

Le Père von Wernich était l'ami et le soutien spirituel du général Ramon Camps, chef de la police de Buenos-Aires de 1976 à 1982. Le général est actuellement détenu en attendant d'être jugé pour son rôle dans la répression. Pour illustrer le rôle du prêtre, le procureur Julio Strassera avait choisi de faire évoquer par des témoins le cas de huit subversifs repentis qui, après avoir collaboré avec la police, ont disparu vers la fin de 1977. Peu avant, ils avaient averti leur famille qu'ils allaient quitter le pays pour aller au Brésil, via l'Uruguay. M. Emmed avait affirmé à la CONADEP qu'ils avaient, en fait, été assassinés en sa présence et surtout en présence du Père von Wernich.

Le prêtre a reconnu qu'il connaissait les huit jeunes gens, à qui il rendait de fréquentes visites à la Brigade d'investigation de La Plata, où ils étaient logés plutôt que détenus. Selon son témoignage, il leur apportait l'aide morale et le soutien spirituel dont ils avaient besoin. Il a affirmé qu'ils étaient bien partis pour l'Uruguay à la fin de 1977. Il a reconnu les avoir personnellement accompagnés, les uns à l'aéroport, les autres au port de Buenos-Aires, d'où ils avaient effectivement embarqué pour l'Uruguay. L'impatience montait dans le public devant le calme et l'assurance du prêtre. A tel point que, après plusieurs appels au silence, le président du tribunal dût menacer de faire évacuer la salle.

Lors de ses déclarations à la CONADEP, M. Emmed avait affirmé que les assassinats avaient eu lieu dans les voitures qui transportaient les huit repentis depuis la Brigade vers ce qu'ils croyaient être leur lieu d'embarquement. Il avait ajouté que le Père von Wernich se trouvait dans l'un des véhicules, avait assisté à au moins un des meurtres, et même qu'il avait eu son habit maculé par le sang d'une des victimes.

Lorsqu'il a été appelé à la barre des témoins, M. Emmed a déclaré tout ignorer d'un tel événement. Il s'est bien souvenu avoir assisté en 1977 au transfert à l'aéroport d'une personne qui était accompagnée par le Père von Wernich. Mais rien de plus. Silence de mort dans la salle. Le président du tribunal, comme pris de court, donne la parole au procureur. Celui-ci rappelle que le témoin a déjà reçu des menaces et qu'il a même porté plainte pour cela. M. Emmed l'admet, mais ajoute qu'il a eu tort de prendre ces menaces au sérieux, et que, dès demain, il va retirer sa plainte... En quelques minutes, l'un des témoignages les plus attendus a tourné court.

Brésil

Le Parlement amende la Constitution pour permettre l'élection présidentielle au suffrage universel

Brasilia (Reuter). – Le Parlement brésilien a amendé, le mercredi 8 mai, la Constitution pour autoriser désormais l'élection présidentielle au suffrage universel direct. En exauçant les vœux du défunt président Neves (1), le Parlement a ainsi approuvé le projet présenté le mardi 7 mai par son successeur, M. Jose Sarney. En janvier dernier, des millions de Brésiliens avaient manifesté dans tout le pays en faveur de cette réforme, que le Sénat et la Chambre des représentants ont approuvé à l'unanimité en deuxième lecture ce jeudi matin. M. Sarney a déclaré, d'autre part, qu'il ne souhaitait rester en fonction que quatre des six années de son mandat (*le Monde* du 9 mai).

Les députés ont encore adopté deux autres amendements constitutionnels en supprimant, d'une part, l'interdiction de vote faite aux analphabètes et, d'autre part, une clause déclarant « illégaux » les partis politiques « antidémocratiques ». Cette dernière réforme légalise de fait le Parti communiste, et, dans les milieux parlementaires, on y voit un premier pas vers un rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba.

(1) Tancredo Neves avait été élu par un collège électoral restreint, une procédure qu'il jugeait lui-même antidémocratique.

AFRIQUE

Algérie

« Les leçons du 8 mai 1945 »

(De notre correspondant.)

En l'absence du président Chadli, en visite au Mexique, le numéro deux du FLN, M. Messaadia, responsable du secrétariat permanent du comité central, a inauguré mercredi 8 mai, à Sétif, un mémorial à l'occasion du quarantième anniversaire de la répression meurtrière qui suivit les émeutes dans l'Est algérien (*le Monde* du 9 mai). Ce monument, d'une hauteur de 35 mètres, abrite notamment un flambeau auquel on accède par quarante marches symbolisant ce quarantième anniversaire.

A l'issue d'un séminaire sur le mouvement national et les événements du 8 mai 1945, M. Messaadia a prononcé une allocution soulignant la continuité existant entre ceux-ci et ce qui allait lui arriver moins de dix ans plus tard. « Nécessité de l'unité pour la lutte armée en comptant sur soi seul : ce sont là, a-t-il dit, les leçons que le 8 mai 1945 a permis de tirer, leçons que le 1er novembre 1954 a su retenir. »

Le quotidien *El Moudjahid* a publié quatre pages sur « ce massacre au cours duquel les victimes du nazisme devinrent tortionnaires ». Mais cet anniversaire n'a pas donné lieu, de la part des dirigeants, à des discours sur les relations passées ou actuelles avec la France.

J. G.



politique

LES AFFRONTEMENTS A NOUMÉA

Le FLNKS : maintenant tout est remis en cause...

Le président du gouvernement territorial, M. Dick Ukeiwé, a réagi à deux reprises, mercredi 8 mai, après la journée de violence qu'a connue Nouméa. En début d'après-midi, dans les couloirs du Sénat, il a réclamé au gouvernement le rappel de M. Edgard Pisani : *« M. Pisani rend responsable le RPCR des affrontements à Nouméa, c'est une accusation absolument fausse*, a-t-il déclaré... *Les Calédoniens loyalistes ont décidé, dans le cadre de leur légitime défense, de se protéger et de dénoncer les complicités du gouvernement à l'égard du FLNKS. »*

Quelques heures plus tard, M. Ukeiwé appelait la population *« au calme »* en reprochant à nouveau au délégué du gouvernement de s'être fait *« uniquement le porte-parole du point de vue du FLNKS »*. Il ajoutait : *« L'aveuglement dont font preuve les plus hautes autorités de l'Etat et le gouvernement les rendent personnellement responsables de l'aggravation de la situation. »*

Le porte-parole du gouvernement, Mme Georgina Dufoix, a répliqué que le gouvernement continue de faire *« pleine confiance »* à M. Pisani *« pour assurer sans faiblesse, face à tous les factieux, le respect des lois de la République »*. Mme Dufoix a annoncé, d'autre part, le départ, le soir même, du ministre de la défense pour Nouméa. Le voyage de M. Charles Hernu dans le territoire était, toutefois, prévu depuis plusieurs jours.

Au même moment, à l'occasion d'un rassemblement organisé place de l'Observatoire, à Paris, par la Ligue communiste *révolutionnaire*, le *successeur* d'Eloi Machoro aux fonctions de « ministre de la sécurité » du FLNKS, M. Léopold Joredié, soulignait *que les évènements survenus* à Nouméa sont de nature à modifier le point de vue exprimé jusqu'à présent par les dirigeants *indépendantistes sur le* projet de loi déposé par le gouvernement : *« On ne peut accepter le plan du gouvernement si l'on continue de tuer des Canaques*, a-t-il déclaré. *Nous pensions que la création de régions constituait peut-être une chance. Maintenant tout est remis en cause, et je pense que lors du congrès du FLNKS des 25 et 26 mai les militants rejetteront le projet et peut-être décideront de boycotter les élections prévues cet été. »*

Au cours de ce rassemblement, l'animateur de la LCR, M. Alain Krivine, a notamment affirmé : *« Comme hier les colons d'Algérie entendaient « casser » de l'Algérien, les colons de Nouvelle-Calédonie cherchent à « casser » du Canaque. Dans l'un comme dans l'autre cas, les mêmes haines reflètent la même volonté de préserver les privilèges imposés par la force et la ségrégation. Mais le gouvernement ne saurait être lavé de toute responsabilité. »*

Dans son numéro du jeudi 9 mai, *la Lettre de la Nation*, organe du RPR, réclame, elle aussi, le *« rapatriement »* de M. Pisani : *« On a déjà tout dit sur ce triste personnage*, écrit Michel Dumont, *on voudrait ne plus avoir à répéter sans cesse qu'il ne fait depuis son arrivée en Nouvelle-Calédonie qu'envenimer les choses. »*

« Comme en Afrique du Sud... »

De notre correspondant

Nouméa. — Première conséquence politique des graves incidents du 8 mai qui ont fait un mort et quatre-vingt-quinze blessés à Nouméa : le parti indépendantiste modéré LKS (Libération kanake socialiste) a décidé de démissionner de l'Assemblée territoriale, où il comptait six élus. Pour son président, M. Nidoish Naisseline, c'est l'attitude du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), lors des affrontements de la veille, qui a motivé cette décision. *« Pour la première fois*, a expliqué M. Naisseline, *on a assisté à des heurts raciaux entre les deux communautés. C'est le signe d'une réaction épidermique* [à l'encontre des Mélanésiens] *et non plus politique. Maintenant, le territoire va basculer dans un affrontement racial, comme en Afrique du Sud. Nous avions, de toute façon, décidé de démissionner après les déclarations faites au congrès du RPCR sur la volonté d'empêcher toute manifestation indépendantiste à Nouméa. Mais nous avions préféré attendre de voir s'il* [le RPCR] *allait vraiment faire ce qu'il avait promis. »*

Au cours de la séance ordinaire de l'Assemblée territoriale, jeudi 9 mai, les six conseillers du LKS ont demandé au président de l'Assemblée territoriale, M. Jean Lèques (RPCR) la possibilité de prendre la parole à la fin de la séance pour exposer leur point de vue sur les incidents de la veille et leurs conséquences. Devant le refus de M. Lèques, et en compagnie d'un autre conseiller indépendantiste modéré, M. Gabriel Païta, fondateur du tout nouveau Parti fédéral kanak (1), ils ont décidé de quitter l'hémicycle avec l'intention de ne plus y revenir.

Dans une interview radiodiffusée la veille, M. Pisani avait jugé la situation *« encore lourde d'inquiétude et de menaces, car il ne semble pas (...) que ceux qui se sont mis à la tête de cette manifestation, je veux dire certains élus, aient compris la responsabilité qu'ils prenaient »*.

De son côté, le RPCR a maintenu et même *affermi ses positions* sur la conduite à tenir face aux indépendantistes. Au cours d'une conférence de presse, le 9 mai, le député RPR M. Jacques Lafleur a réaffirmé son intention et celle de ses militants de s'opposer plus que jamais à tout rassemblement indépendantiste se déroulant sur le sol nouméen et, plus particulièrement, à celui prévu le 8 juin prochain par le FLNKS, qui entend protester contre l'installation d'une base militaire en Nouvelle-Calédonie. *« Je ne crois pas que le FLNKS puisse rassembler le 8 juin quinze mille personnes dans la rue comme il l'a annoncé*, a dit M. Lafleur, *car il faudrait d'abord les inventer, mais même s'il y avait seulement quinze cents ou deux mille manifestants, il y aura, de l'autre côté, vingt-cinq mille à trente mille personnes qui empêcheront la manifestation indépendantiste de se dérouler. »*

Le député s'est déclaré *« effaré »* par la version des événements du 8 mai donnée par M. Pisani, qu'il a qualifiée de *« mensonges éhonté »*. Il a ensuite livré sa propre version des événements.

Des Européens « tabassés » ?

Dès 8 h 30, selon lui, un Européen a été roué de coups par des militants indépendantistes. Une demi-heure plus tard, un autre Européen a été à son tour « tabassé » ; ces incidents ont entraîné l'intervention des forces de l'ordre, qui auraient dégagé les Européens pris à partie pendant que d'autres indépendantistes s'en prenaient aux voitures stationnées place des Cocotiers. Ce sont ces exactions, a affirmé le député, qui ont entraîné la *réaction* des Européens.

Cette version n'a pas été confirmée par les services de police de Nouméa, qui n'ont remarqué aucun incident entre 6 heures et 9 h 30 mercredi matin. La police n'a, d'autre part, été saisie d'aucune plainte.

Quoi qu'il en soit, le chef de file des anti-indépendantistes a apporté un soutien sans réserve aux contre-*manifestants* de mercredi, y compris à M. Henri Morini, le chef du service d'ordre du RPCR, dont les membres sont le plus souvent d'origine wallisienne. *« M. Morini est quelqu'un qui a notre soutien*, a souligné M. Lafleur ; *il est chargé de plusieurs choses pour le gouvernement* [territorial], *notamment de la sécurité, et il fait ce qu'on lui demande de faire. »* M. Lafleur a estimé que *« la tendance dure et déterminée »* au FLNKS s'opposait au dialogue préconisé par M. Tjibaou. En ce qui le concerne : *« Ma tendance dure l'a emporté sur une tendance modérée »*, a ajouté le député, qui passe habituellement pour un « modéré » au sein du RPCR.

Déjà, au cours du dernier congrès de son mouvement, le président du RPCR avait notablement radicalisé sa position sous l'influence conjuguée des responsables du RPR venus de Paris et de la fraction la plus impatiente de sa base. Ces pressions l'avaient conduit à ajouter, à la dernière minute, à son discours, la menace d'un boycottage des élections régionales d'août prochain et la promesse de s'opposer à toute manifestation indépendantiste.

Le RPCR a d'ailleurs cherché à minimiser le caractère racial des affrontements entre Canaques, d'une part, et Européens et Wallisiens, d'autre part. Ces derniers — qui s'estiment à juste titre les plus menacés en cas d'indépendance, en raison de leur antagonisme profond avec les Mélanésiens, — *s'étaient montrés* les plus virulents au cours des dix heures *d'affrontements* de la journée du 8 mai.

Même s'il paraît difficile d'affirmer *que* les *anti-indépendantistes* avaient prémédité ces affrontements, on peut remarquer qu'ils ont fait l'objet d'une soigneuse préparation. En témoignent, par exemple, les projectiles utilisés dès le début des heurts avec les forces de l'ordre. Certains CRS et gendarmes mobiles ont reçu quelques grenades de fabrication artisanale constituées par une cartouche de chevrotines lestée par un écrou et munie d'un clou faisant office de détonateur.

Le jeune Célestin Zongo, dix-neuf ans, fils d'Etienne Zongo, directeur adjoint de l'enseignement catholique sur le territoire, a été, lui, victime d'un tir de fusil à gros calibre, utilisé habituellement pour la chasse au cerf, dont la balle lui a transpercé le thorax. Célestin Zongo n'était pas l'un des « voyous » que dénoncent *sans relâche les anti*-indépendantistes ; il avait passé l'année dernière son baccalauréat avec succès et devait se rendre en métropole pour la rentrée prochaine, afin d'y préparer une licence de sciences de la nature. A sa mémoire, les élèves du lycée qu'il fréquentait encore pour se maintenir à un bon niveau ont organisé une marche silencieuse jeudi après-midi à Nouméa. Célestin Zongo a été la première victime de cet affrontement où, pour la première fois, on a vu de part et d'autre apparaître des armes à feu. Des armes que l'on compte par dizaines de milliers en Nouvelle-Calédonie, tant chez les Canaques que chez les Européens.

FRÉDÉRIC FILLOUX.

(1) Le Parti fédéral kanak succède à l'Union pour la liberté dans l'ordre (ULO), dont le leader était M. Jean-Pierre Aïfa, démissionnaire de l'Assemblée territoriale le 2 avril dernier.

Inventaire...

La Nouvelle-Calédonie, c'est quoi aujourd'hui ?

Un député RPR, président du Rassemblement pour la Calédo*nie dans la République, porte*-parole d'une communauté caldo*che sûre de son droit, qui au nom* de la défense des libertés revendique le *déclenchement d'une* « chasse » aux Canaques en *forme de « ratonnade »*...

Un président du gouvernement *territorial qui, fort de sa lé*galité, dément péremptoirement, *de Paris*, des faits dont la responsabilité est, à Nouméa, revendiquée par ses propres amis...

Des extrémistes de droite qui accusent le gouvernement central de faire preuve de laxisme à l'égard des indépendantistes, après avoir eux-mêmes violé, en toute impunité, la loi sur l'état d'urgence, à plusieurs reprises, au cours des semaines écoulées...

Des indépendantistes d'extrême gauche qui bafouent les consignes de modération données par leur état-major, défient leurs adversaires dans la rue, puis « s'étonnent » de susciter chez ceux-ci des réactions violentes...

Un délégué du gouvernement qui a, décidément, bien du mal à *maintenir l'ordre, malgré* des renforts importants, qui accuse les caldoches, prend le parti des indépendantistes, alors que la stratégie temporisatrice du pouvoir lui impose, au contraire, de se comporter en arbitre parfaitement neutre s'il veut avoir quelque chance de gérer une « transition » explosive, et qui, par cette attitude, aggrave une situation personnelle déjà fort compromise...

Un nouveau plan gouvernemental dont le Parlement n'a pas encore commencé l'examen et qui est déjà *remis* en *cause* par les deux « camps » à la fois.

Des élections régionales maintenant menacées de boycottage par les uns et par les autres, alors même que leur date n'est pas encore fixée...

Un premier ministre qui continue néanmoins de faire le *« pari de la raison »* et d'invoquer *« l'esprit de tolérance »*, tandis que sur le terrain la violence tend à l'emporter chaque jour d'avantage sur l'esprit de compromis et que la partition s'inscrit dans la réalité...

Inventaire de l'absurde.

ALAIN ROLLAT.

L'ANNIVERSAIRE DU 10 MAI 1981

C'est la réaction sur toute la ligne

déclare M. Marchais

L'hebdomadaire communiste *Révolution* (daté 10-16 mai) publie une longue interview de M. Georges Marchais à l'occasion du quatrième anniversaire de l'arrivée au pouvoir de la gauche. Le secrétaire général du PCF déclare que celui-ci n'oublie pas, ni ne cherche à faire oublier que, *« pendant trois ans (...), il y a eu des ministres communistes : quatre sur quarante-deux »*. *« Les communistes*, explique-t-il, *ont multiplié les efforts pour que soit mise en œuvre avec succès la politique nouvelle que le président de la République avait promise au pays. »*

« Mais ce n'est pas cette orientation que François Mitterrand a, finalement, fait prévaloir, déclare M. Marchais. *L'inflexion dans le sens de l'austérité, décidée au cours de l'été 1982, a été peu à peu accentuée, jusqu'à ce que la politique gouvernementale renoue, dans tous ses choix essentiels, avec celle des forces du capital. »* Selon le secrétaire général du PCF, *« les sacrifices qu'on impose aux travailleurs ne sont ni justes ni efficaces. » « Il s'agit*, dit-il, *de laisser les mains libres aux possesseurs de capitaux pour leur permettre de se désengager encore plus du financement de la production, de la recherche, de la formation et de la qualification des travailleurs, afin de développer leurs opérations sur le dollar, l'exportation de leurs capitaux et leurs financements spéculatifs. »* Pour M. Marchais, *« c'est vraiment la réaction sur toute la ligne »*, car *« la politique d'austérité conduit à supprimer tout ce qui pourrait contribuer à gêner sa mise en œuvre, tout ce qui, potentiellement, contient les germes d'une politique de progrès. »*

« Qu'il y ait des difficultés à s'y retrouver, comme on dit, qu'il y ait du découragement ne signifie pas que les travailleurs soient à genoux, souligne M. Marchais. *Le secrétaire général de la CGT l'a dit, d'autres dirigeants syndicaux aussi : la situation est porteuse d'un fort mécontentement populaire. Qu'il ne s'exprime pas, actuellement, par des luttes de grande ampleur ne signifie pas qu'il lui soit impossible d'éclater au grand jour. »*

Interrogé sur l'orientation de la future campagne du PCF pour les élections législatives de 1986, le secrétaire général déclare : *« Nous allons montrer, comme nous le faisons aujourd'hui, que le choix n'est pas entre la politique d'austérité du Parti socialiste et la politique d'austérité de la droite ; le choix est entre des mesures concrètes pour combattre la crise* (...) *et la politique d'enfoncement dans la crise, qu'elle soit mise en œuvre par le Parti socialiste, par la droite, ou par les deux à la fois. »*

A VOIR

PORTRAIT D'UN PRÉSIDENT, SUR FR 3

M. Mitterrand ou « ma part de silences »

Quel abominable tortionnaire a conçu le trousseau de chef de l'Etat français : la ligne béton armé pour l'éternité, costume gris, cravate rayée, col *de chemise amidonné* ? Cela donne au président de la République l'aimable prestance d'un passe-lacet. Vivent *la* veste de toile ocre et défraîchie, la chemise à grands carreaux et *col ouvert*, voire le chapeau cloche du pêcheur à la mouche !

On verra M. François Mitterrand dans ces deux costumes, vendredi 10 mai sur FR 3, dans un long reportage — « François Mitterrand : portrait d'un président » — réalisé pendant plusieurs mois par Anne Gaillard et Roland Cayrol. Planté derrière son *bureau* de l'Elysée, engoncé dans les accessoires de sa fonction (costume gris, etc.), il a ce masque rébarbatif qui fait le bonheur des seuls caricaturistes. On compatit lorsque la caméra surprend, au sortir d'un quelconque palais officiel, ce gros soupir qui lui gonfle les joues. On souffre pour lui, et cela risque de ne donner aux téléspectateurs qu'une envie — attention, danger ! — celle d'abréger l'épreuve qu'en 1981 ils lui ont infligée.

Gouverner sous un arbre

Assis dans l'herbe, sous un arbre (chemise à carreaux...), c'est un autre homme, le vrai, paraît-il. Il sourit. M. Mitterrand devrait gouverner la France sous un arbre, toujours. La campagne l'inspire et il a l'air, enfin, de respirer. Ceux qui le connaissent le reconnaissent un peu sous son arbre et pas du tout à son bureau. Selon le cas, il répond *aux questions — ou plutôt*, la plupart du temps, il n'y répond pas — d'une pirouette amusée ou d'une réplique sèche.

« Il ne se livre pas volontiers », constate Roland Cayrol en conclusion. Pas volontiers, juste ce qu'il faut pour ne pas désespérer complètement l'interlocuteur. Il en faut du temps pour lui faire dire qu'il *« rêve peu »*, qu'il ne croit pas au *hasard*, qu'il n'aime pas les réunions, ne pratique pas le *« show biz »* et la *« gesticulation »* (on s'en était aperçu tout seul), que la grenouille du « Bébête show » le fait *« bien rire »*, que *« les vraies décisions ne peuvent être que solitaires »*, que la déception de son électorat vient d'une *« confusion des termes entre programme et espérance »* — le chômage, c'est *« une espérance non tenue »* — et qu'il ne *« serait pas sage de ne pas songer »* à devenir un jour ancien président de la République.

Compte tenu de ce personnage impossible, il n'est pas étonnant, dès lors, que les meilleurs moments du « portrait d'un président » soient ceux qui sont consacrés à son entourage, à la description des mécanismes de *préparation du conseil des* ministres, au petit déjeuner du mardi avec *Laurent Fabius — le jeune* homme de la maison — et Lionel Jospin — une forte tête, apparemment, celui-là — et aux belles images du Kremlin et des voyages africains.

La qualité des auteurs n'est pas en cause. Ils font preuve d'une belle obstination. Mais *M. Mitterrand* ne leur a guère cédé que quelques bribes de sa part de silences.

J.-Y. L.

Six mois sur les pas du chef de l'Etat

Pendant six mois (de juin à décembre 1984), l'écrivain, politologue, maître de recherches à la Fondation nationale des sciences politiques Roland Cayrol et la journaliste connue pour son caractère indépendant Anne Gaillard, ont suivi le président de la République, posant les questions qu'ils voulaient, sélectionnant et montant le *document* comme ils l'entendaient.

Tout est parti d'un texte envoyé à M. Mitterrand, une note d'une dizaine de lignes, dans laquelle ceux-ci proposaient au chef de l'Etat de le filmer pendant plusieurs mois. Pas de détails sur la démarche, simplement l'objet : *« On voulait le voir dans l'exercice du pouvoir, le suivre dans ses déplacements »*. Rien de plus. La réponse a été rapide, inattendue presque, c'était « oui ».

Départ simple, trop simple. Roland Cayrol et Anne Gaillard allaient commencer avec une petite équipe (un opérateur, un ingénieur du son, un éclairagiste ; le réalisateur, Jean Labib, a abandonné à la veille *du montage*, en *désaccord* avec la conception du film et pour incompatibilité d'humeur avec Anne Gaillard) une aventure pleine d'embûches et de difficultés, qui tiennent autant à eux-mêmes, à leur démarche, qu'à la personnalité de M. Mitterrand, à sa fonction aussi.

C'est la première fois, *les deux* coéquipiers insistent beaucoup là-dessus, qu'un chef d'Etat, dans le monde, accepte d'être filmé, pendant des semaines, sans exiger un droit de contrôle « à la sortie ». Non seulement M. Mitterrand n'a pas demandé, comme beaucoup de dirigeants le font, les questions à l'avance, ni même les thèmes, mais il n'a pas cherché à surveiller — ou faire *surveiller* le *montage*.

Mais M. Mitterrand n'est pas quelqu'un qui aime s'exhiber, ou *« faire du cinéma »*. Pas question de refaire une scène ou de changer l'ordre de la vie pour faciliter le travail d'une équipe. Difficile de tourner plus de quelques minutes les petits *déjeuners* avec son *équipe*, la préparation du conseil des ministres. *« Le président trouvait que notre présence dénaturait la réunion, mais chaque fois qu'on insistait, il finissait par dire oui. »*

C. H.

● *Un sondage sur le bilan de M. Mitterrand.* — Un sondage réalisé par la SOFRES entre les 19 et 24 avril auprès de 1 000 personnes et publié, le 9 mai, par *Sud-Ouest* indique que 55 % des Français portent un jugement négatif sur le bilan de M. Mitterrand quatre ans après son élection, contre 33 % qui jugent ce bilan plutôt positif. Il y a un an, une enquête similaire avait donné respectivement les chiffres de 58 % et de 30 %. Un Français sur quatre estime que le chef de l'Etat tient ses promesses de candidat, 62 % assurent qu'il ne les tient pas.

Le président de la République recueille des appréciations positives dans les domaines de la paix sociale, des libertés, de la défense nationale, de la politique sociale et de la construction européenne. Les critiques concernent le pouvoir d'achat, l'économie et la sécurité des citoyens. D'autre part, 60 % des personnes interrogées (elles étaient 55 % il y a un an) ne souhaitent pas que M. Mitterrand se représente ; 27 % (au lieu de 30 % en 1984) sont d'un avis contraire.

هكذا من الأصل

POLITIQUE

La proportionnelle, ou comment s'en servir

Rassemblement « social-démocrate » ou regroupement « alternatif » ?

Le mode de scrutin proportionnel suscite sur les marges de la gauche gouvernementale et du PCF diverses tentatives de rapprochement entre des formations ou des courants qui peuvent espérer sinon accéder au Parlement, du moins entrer dans les assemblées régionales. Le changement de la règle du jeu électoral opère parfois comme un catalyseur sur des évolutions qui sont liées à la présence de la gauche au pouvoir depuis quatre ans et aux reclassements qu'elle entraîne.

La politique menée par les socialistes, l'isolement du PCF, le mode de scrutin et l'éventualité de nouvelles alliances pour le PS suggèrent une comparaison avec les pays où existe un puissant mouvement social-démocrate, principalement l'Allemagne fédérale. Ce parallèle est présent dans l'esprit de ceux qui se tournent vers le PS, lui-même moins hésitant à se définir comme social-démocrate, et chez ceux qui s'interrogent sur l'émergence d'une force « alternative », comparable à ce que représentent les Verts outre-Rhin.

Le PSU (Parti socialiste unifié), associé au gouvernement de mars 1983 à ces dernières semaines, est particulièrement concerné – et atteint – par ces évolutions. Lors de son congrès, *en décembre dernier*, à Bourges, l'ancienne minorité du parti, hostile à la participation *ministérielle*, avait pris le pouvoir à la faveur d'un conflit au sein de l'ancienne majorité. Depuis lors, l'un des deux courants de celle-ci, animé par M. Jacques Salvator, a quitté le PSU, et une partie de ses membres ont, avec son chef de file, rejoint le PS (*le Monde* du 8 mai).

Mme Huguette Bouchardeau, *ministre de l'environnement*, ancienne secrétaire nationale du PSU, a quitté, elle aussi, ce parti et *se propose de représenter*, à côté du PS, une gauche plus novatrice (le courant dont Mme Bouchardeau était le point de ralliement a décidé, pour sa part, de se dissoudre en tant que tel et de ne plus siéger dans l'instance délibérative du PSU). Quant à la direction, autour de M. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national, elle cherche sa voie du côté de l'« alternative ».

M. Salvator et ses amis ont créé une « *agence de documentation et* d'information autogestionnaire », le PARI (1), dont le bulletin, bimestriel, est dirigé par un comité de rédaction comprenant Mme Marie-Noëlle Lienemann, membre du bureau exécutif du PS et l'un des chefs de file du courant « néo-rocardien ». Ces deux courants sont à l'origine d'un colloque, qui doit se tenir les 18 et 19 mai à Paris, sur le thème : « Où en sont les inégalités, aujourd'hui, en France ? Comment les réduire ? »

Avec le PS ou à côté de lui ?

Ce colloque réunira des députés socialistes appartenant à des courants divers, des dirigeants et des parlementaires du Mouvement des radicaux de gauche, et des personnalités qui ne sont pas *liées à la majorité* : M. Didier Anger, porte-parole des Verts, qui avait conduit la liste *des écologistes* aux élections européennes de juin 1984 ; M. Ammar Daboussi, rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Sans frontière* ; des responsables de la CFDT ; M. Christian Lavergne, président du Mouvement rural de la jeunesse chrétienne ; M. Maurice Pagat, animateur du Syndicat des chômeurs ; d'autres représentants du monde associatif.

Une telle rencontre illustre l'idée de ses promoteurs, selon laquelle le PS est seul porteur, aujourd'hui, d'un avenir pour la gauche ; c'est donc dans un dialogue avec lui que tous ceux qui veulent faire évoluer la société doivent agir et réfléchir. « *Qui pourrait douter que c'est l'adaptation du Parti socialiste au processus de mutation de la société qui sera, politiquement, la question vitale pour la gauche?* », demande M. Salvador. Cette conception est sensiblement différente de celle qui guide la démarche de Mme Bouchardeau.

Le *ministre* de l'environnement est beaucoup plus méfiant que ses anciens alliés du PSU face à l'appa*reil* socialiste, et plus dubitatif qu'eux sur l'aptitude du PS à s'ouvrir à l'extérieur. Aussi se pose-t-elle, aujourd'hui, en partenaire du PS au sein de ce qui pourrait être une sorte de « front républicain », dirigé par le premier ministre et qui ferait une place à tous ceux qui sont plus attachés à l'action de la gauche au pouvoir, à sa continuation et à ses développements possibles, qu'à l'avenir du PS et à ses débats internes.

Les dirigeants socialistes, naturellement peu réceptifs à ce point de vue, sont disposés à accueillir sur leurs listes, pour les élections législatives, quelques représentants d'autres courants, mais ils tiennent, surtout, à faire valoir la capacité d'attraction de leur parti en tant que tel. D'où l'accueil, quelque peu disproportionné au regard de leur nombre, fait par le PS à M. Salvator et à ses amis.

L'option « social-démocrate » ou « républicaine » ne peut intéresser, en tout état de cause, que des courants et des personnalités qui se reconnaissent, même avec des réserves, dans l'action de la gauche au pouvoir depuis 1981. Les autres s'interrogent sur la possibilité d'une « alternative », *mot* magique en raison du destin politique qu'il a connu outre-Rhin, même si M. Le Scornet, par *exemple, se défend de* « fantasmer » sur l'exemple des Verts allemands. Pour le secrétaire national du PSU, il s'agit non de parier sur l'« *explosion de dynamiques sociales* », inédites, comme celles qui sont apparues en Allemagne il y a quelques années, mais d'envisager l'expression convergente des aspirations nées du chômage, du refus du racisme, du rejet de la course aux armements, du refus de l'indifférence devant le dénuement du tiers-monde.

Le rêve « vert »

Les premiers concernés par une telle perspective sont, bien sûr, les Verts français, toujours à la recherche d'une *stratégie*. Après s'être assuré le contrôle de leur propre « fonds de commerce » — en évinçant M. Brice Lalonde —, ils n'avaient *réuni* que *3,37 %* des voix aux élections européennes de juin 1984 (contre 3,87 % pour *M. Lalonde à l'élection présidentielle* de 1981 et 4,45 % aux « européennes » de juin 1979). Tenant *compte du fait que, au scrutin majoritaire*, leur électorat se reporte aux deux tiers environ sur la gauche au *second tour*, les Verts *remettent* en cause leur refus de se situer dans l'un ou l'autre camp.

Ils sont encouragés dans cette évolution par leurs camarades allemands, qui semblent se lasser de voir le mouvement français piétiner et ne se sont pas fait faute de rappeler à ses responsables la contribution financière (1,5 million de francs) qu'ils leur avaient apportée l'an dernier. Pour les *Grünen*, les réticences des Verts à s'entendre avec des mouvements comme le PSU ou la Ligue communiste révolutionnaire (LCR, trotskiste), sous prétexte que ce sont des organisations politiques, sont hors de saison.

Pour M. Yves Cochet, porte-parole des Verts, l'exemple des Allemands est difficilement transposable en France. En premier lieu, les Verts d'outre-Rhin sont le résultat de la convergence de plusieurs mouvements (« alternatifs », *Bürgerinitiativen* (2), etc.), plus ou moins marqués par l'extrême gauche, alors que les Verts français sont avant tout des défenseurs de l'environnement et des antinucléaires. Les Allemands ont bénéficié, en second lieu, d'institutions fédérales qui n'ont rien à voir avec le système français. Ils ont drainé, enfin, un vote protestataire qui, en France, passe par le PCF, l'extrême droite ou l'écologisme « pur ».

Tout cela étant dit, les Verts fran*çais, s'ils* demeurent *hostiles* à *la formation* d'un « cartel » qui les associerait à la LCR ou au PSU, acceptent de rechercher un rapprochement avec des courants venus de l'extrême gauche, ou lui appartenant *toujours*, à travers les « rencontres des pratiques alternatives », prévues pour les 25-27 mai (3).

Les promoteurs de ces rencontres avaient, comme première initiative, lancé au mois de mars une pétition pour la représentation proportionnelle intégrale, signée par des intellectuels comme MM. Félix Guattari et Jean Chesneaux, des dirigeants de mouvements d'extrême gauche comme MM. Alain Krivine (LCR) et Pierre Bauby (Parti communiste marxiste-léniniste – PCML, – d'inspiration maoïste) et des pacifistes (*le Monde* du 21 mars). La Fédération pour une gauche alternative (FGA), créée en mars 1984 par d'anciens maoïstes, d'anciens communistes (de la tendance dite « althussérienne »), d'anciens PSU et des militants tiers-mondistes ou pacifistes, s'est affirmée, depuis un an, comme un lieu de rencontres et d'échanges entre écologistes, extrême gauche et militants engagés dans *le CODENE* (*Comité pour le* désarmement nucléaire en Europe), mouvement de paix indépendant du PCF. La FGA qui a elle aussi, des relations avec les Verts allemands, est, par son histoire et par ses préoc*cupations*, plus proche du mouvement « alternatif » d'outre-Rhin que ne le sont les Verts français.

La LCR, qui avait lancé, en octobre dernier, un appel à la constitution d'une « force alternative » à la « gauche officielle », tente de trouver sa place dans un tel rapprochement et d'y faire accepter certaines de ses orientations. Autre formation trotskiste, le Parti communiste internationaliste (PCI) s'est lancé, lui, dans la constitution d'un Mouvement pour un parti des travailleurs (*le Monde* du 7 mai), qui ignore les formations d'extrême gauche comme les écologistes ou les pacifistes et qui s'adresse aux militants syndicaux et aux déçus du PS et du PCF, sur la base d'une dénonciation des institutions de la Ve République.

Pour Lutte ouvrière (LO), troisième mouvement trotskiste, représentée par Mme Arlette Laguiller, qui avait recueilli 2,06 % des voix aux « européennes » de juin 1984, le PCI et la LCR font fausse route. L'un tente de « *réduire les révolutionnaires à se présenter eux-mêmes comme de simples sociaux-démocrates, afin de pouvoir coopérer avec certains de ceux-là* », écrit *Lutte de classe*, mensuel de LO (numéro d'avril) ; l'autre ne propose qu'« *un accord en vue de présenter en commun des candidats aux prochaines élections législatives* ». LO, qui est moins critique sur cette seconde tentative que sur la première, estime, néanmoins, que « *les révolutionnaires auraient autant de chances, sinon plus, en tentant de faire alliance entre eux, plutôt que de chercher, chacun de son côté, quelques alliés douteux* ».

Quel espace le PS et le PCF laissent-ils libre à côté d'eux aujourd'hui ? *Telle est la question* que se posent tous ces courants, mais les socialistes et les *communistes* se la posent aussi, *et nul doute* qu'ils auront à cœur de réduire cet espace.

PATRICK JARREAU.

(1) Pour l'autogestion, recherches et initiatives. 12, avenue de la Sœur-Rosalie, 75013 Paris.

(2) Comités de citoyens créés dans les années 70 pour s'occuper de problèmes particuliers (environnement, éducation, etc.)

(3) Secrétariat des « rencontres » : 99, rue des Couronnes, 75020 Paris.





société

L'agitation dans les prisons

• Un détenu grièvement blessé à Fresnes • Huit millions de dégâts à Fleury-Mérogis

La situation restait tendue jeudi 9 mai en début d'après-midi dans les prisons. Un des quatre-vingts *détenus montés sur un toit*, à Fresnes, en fin de matinée, est tombé. Son état est jugé très sérieux. Ses camarades ont accepté de regagner leur cellule après l'intervention des forces de l'ordre. Des grenades lacrymogènes ont été tirées et des témoins ont entendu certains rebelles crier : *« Action directe vaincra ! »* A *Compiègne* (Oise), six détenus aussi sont montés sur les toits mais sont redescendus rapidement.

A *la* maison d'arrêt de Bois-d'Arcy (Yvelines), les douze jeunes détenus qui étaient perchés sur le toit depuis une quarantaine d'heures avaient accepté d'en descendre aux petites heures du matin, les deux premiers à 2 h 45 et les dix autres à 5 h 30.

Plusieurs heures de conversations plus que de négociations les avaient convaincus de mettre un terme à leur protestation, à laquelle la chancellerie avait choisi de répondre avec *souplesse. Mercredi* après-midi, M. Robert Badinter avait demandé à Mᵉ Paul Bouchet, ancien bâtonnier de Lyon et conseiller spécial de Mᵐᵉ Georgina Dufoix, de s'entremettre.

Deux hommes ont, aussi, joué un rôle déterminant dans l'heureux dénouement, M. Jean-Marc Chauvet, le directeur de l'établissement, et M. Philippe Chemitte, inspecteur de l'administration pénitentiaire.

La journée de mercredi avait été marquée par une certaine fébrilité à la prison de Loos-lès-Lille, où huit *détenus ont passé quelques heures* sur le toit, nous indique notre correspondant Jean-René Lore. A Bastia, soixante-dix prisonniers environ ont refusé leur gamelle du soir. Jeûne également à Grasse (Alpes-Maritimes), mais pour des raisons humanitaires cette fois. Une petite centaine de détenus de cette maison d'*arrêt ont décidé de se priver d'un* repas par semaine et de faire remettre l'argent *ainsi* économisé à des associations militant contre la faim dans le monde.

On a appris, mercredi également, qu'un détenu s'était suicidé dimanche 5 mai à Chaumont (Haute-Marne). Le nombre des suicides en prison est en constante augmentation depuis trois ans.

La visite impromptue qu'a faite mercredi après-midi le garde des sceaux à Fleury-Mérogis lui a permis de constater, de *visu*, l'ampleur des dégâts provoqués par les débuts de mutinerie de dimanche et lundi : 8 millions de francs, selon une première évaluation considérée comme basse.

Une polémique a éclaté à la suite de cette visite entre la chancellerie et *le syndicat FO des surveillants*. Des syndicalistes de Fleury-Mérogis auraient *voulu* rencontrer personnellement M. Badinter et ont quitté la salle au début de l'entretien que leur offrait M. Jean Favard, conseiller technique.

Complot et contagion

La visite impromptue que le garde des sceaux a faite, le mercredi 8 mai, à Fleury-Mérogis lui a permis d'affiner son analyse sur l'effervescence des prisons. Ses conclusions *pourraient se résumer ainsi* : Bois-d'Arcy n'est pas Fleury-Mérogis. Ce sont deux phénomènes différents.

A Fleury-Mérogis, il n'y a peut-être pas eu complot, avec ce que cela *suppose de préparation* minutieuse et de rôles distribués à l'avance. Mais certains faits rapportés mercredi à M. Robert Badinter sont troublants. Les révoltés *auraient voulu provoquer* des désordres durables qu'ils n'auraient pas agi autrement.

Plus qu'aux cellules, ils s'en sont pris à ce qui rend la vie carcérale *moins insupportable* : les *parloirs* de visite, les bibliothèques et les infirmeries. Cette révolte sans revendications précises avait toute chance d'accroître la tension, et c'est ce qui s'est passé. En *raison* des dégâts infligés dimanche aux parloirs, les visites ont été supprimées lundi. Il s'est ensuivi une vague de mécontentements qui a provoqué un nouveau début de *mutinerie*.

Même constatation pour les infirmeries : des dossiers médicaux ont été brûlés par les émeutiers, sciemment semble-t-il. Résultat : les infir*miers n'ont plus su quels médica*ments administrer à qui.

*Si les meneurs avaient des arrière-*pensées – et on peut subodorer que Régis Schleicher et Nicolas Halfen, d'Action directe, en avaient, – ils ont à la fois échoué, car le calme est *revenu dès mardi à Fleury-Mérogis*, et réussi, car l'agitation s'est propagée, ce jour-là, dans d'autres établissements.

Cependant, la violence n'a pas pris, à *Bois-d'Arcy*, Nice ou Loos-lès-Lille, la même tournure qu'à Fleury-Mérogis. Le terrain y était, certes, tout aussi propice, mais l'étincelle s'est produite ailleurs. Les désordres y ont été importés. Si cette analyse est juste, elle est rassurante. Elle signifie que l'agitation à Bois-d'Arcy et dans les autres maisons d'arrêt résulte d'un phénomène de tam-tam et que tout pourrait rentrer dans l'ordre rapidement. Au moins provisoirement.

Trop-plein

En dépit de la relative sérénité que lui inspire cette analyse, M. Badinter ne se fait aucune illu*sion : la situation reste potentielle*ment explosive, et il faut penser aux remèdes. Une amnistie ramenant le trop-plein des prisons à un niveau supportable ? Le débat au Parle*ment* serait houleux. Une grâce présidentielle comme celle qui a été *décidée à l'occasion du 14 juillet* 1980, en faveur de mille quatre cent dix détenus par M. Valéry Giscard d'Estaing ? Rien n'est sans doute à exclure. Mais quelle que soit la solu*tion retenue*, la cause *profonde* de l'agitation perdurera.

Elle tient aux résistances des magistrats à toute solution non carcérale, le contrôle judiciaire ou les *peines de travail d'intérêt général*, par exemple. Ces solutions rencontrent, certes, aujourd'hui, un meilleur écho dans les tribunaux, mais celui-ci ne traduit pas un changement de mentalité en profondeur. Le garde des sceaux, qui observe les choses de près, *ne se fait* là-dessus guère d'illusions.

Ce sombre tableau est à peine *éclairci par la modération* des propos enregistrés ces jours-ci du côté de l'opposition. Manifestement, elle prend garde de ne pas souffler sur le feu. Par souci d'éviter l'irrémédiable, certes, mais peut-être aussi par calcul. M. Badinter l'a dit *à M. Jacques Toubon*, secrétaire général du RPR, un jour où celui-ci l'avait particulièrement *agacé* : les campagnes contre le laxisme prétendu de la justice ou les prisons *« quatre étoiles » profitent moins*, désormais, au RPR et à l'UDF qu'au Front national. Serait-ce pour la droite le début de la sagesse ?

BERTRAND LE GENDRE.

LE NOMBRE DES DÉTENUS EST EN BAISSE

Le nombre des détenus est en baisse, même si cette baisse n'a aucune signification, commente-t-on au ministère de la justice : 44 467 personnes étaient incarcérées dans les prisons métropolitaines le 1ᵉʳ mai, contre 44 654 le 1ᵉʳ avril. Il s'agit d'un phénomène saisonnier. Le nombre des détenus est généralement en baisse ou stable en cette période *de l'année sans qu'on sache* pourquoi. Il y a 32 500 places dans les prisons.

Le nombre des prévenus est aussi en baisse : 21 956 le 1ᵉʳ mai ; 22 211 le 1ᵉʳ avril, soit une proportion de 49,37 % au début de ce mois. Cela fait le septième mois consécutif que *cette proportion diminue*. Le meilleur pourcentage de prévenus *enregistré depuis le* changement de majorité a été de 49,19 %, le 1ᵉʳ août 1982.

LES ACCUSÉS DE LA TUERIE D'AURIOL AUX ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

Les policiers de la complaisance

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. – Un avocat général faisant publiquement savoir, dans un procès comme celui-ci, qu'il se demande si un policier n'a pas cherché à orienter l'enquête sur une *fausse piste*, voilà qui est assez rare pour retenir l'attention. C'est pourtant bel et bien ce qu'a *signifié*, le 7 mai, M. Christian Lassalle à M. René Ainardi, inspecteur principal à la brigade d'intervention de la police marseillaise au moment de la tuerie d'Auriol. *Il reste à voir les rai*sons de cette suspicion.

Au lendemain des crimes, en juillet 1981, M. Ainardi, par les fonctions qu'il occupe, n'est pas habilité à s'occuper de l'affaire, dont se trouve seul chargé le Service régional de police judiciaire (SRPJ). Mais voilà qu'il apprend, par une informatrice, qu'une maîtresse de Jean Massie, *Mˡˡᵉ Patricia Simon*, aurait recélé des bijoux volés provenant d'une affaire de grand banditisme. Du coup, il interpelle la suspecte et la conduit au SRPJ, sans dresser lui-même le procès-verbal de son intervention. Mˡˡᵉ Patricia Simon, membre du SAC *(Service* d'action civique) comme Jacques Massie, son amant, est interrogée. L'interrogatoire revêt une certaine importance. Ne va-t-on pas établir *que les mobiles* de l'assassinat du chef local du SAC marseillais relèveraient d'un *simple* « droit commun » et de dangereuses relations avec les voyous du Vieux-Port ? La suite allait faire apparaître très vite la vanité de cette hypothèse. Mais en *cherchant* à *l'accréditer*, on rendait un fier service au SAC et à ses membres.

Des hommes douteux

Service intéressé ? C'est toute la question. Car M. Ainardi fut lui-même membre du SAC en 1966 et 1967, après avoir connu l'époque où *il était chargé*, arme à la ceinture, de protéger des personnalités comme MM. Chirac, Debré et autres ministres en exercice. Il a quitté le mouvement depuis, mais en continuant de voir *régulièrement* Jean-Joseph Maria, dont, à la barre encore, il s'est montré un chaleureux défenseur. *« Mon sentiment*, a-t-il dit, *est que Maria n'est absolument pas mêlé à cette affaire. »*

Il reste que la piste des bijoux recélés a fait long feu. Mais il reste, aussi, qu'au fil des *jours on continue* de relever, parmi les témoins cités en raison de leur appartenance au SAC des *Bouches-du-Rhône*, bon nombre qui furent et sont encore des *fonctionnaires* à la *police* urbaine de Marseille. Massie, l'ayant été lui-même, ne se privait pas, en effet, de recruter parmi ses collègues en leur faisant miroiter des avantages de *nature diverse*. Pourtant, la règle fixée par M. Pierre Debizet était de ne pas chercher des adhérents dans la police. Interrogé sur ce chapitre lors de son audition, le 3 mai, l'ancien *secrétaire général* du SAC avait expliqué qu'il avait consenti une exception pour *Marseille* car selon lui, dans cette ville, en dehors de policiers, on n'aurait pu trouver que des gens douteux. En fait, ce procès le montre surabondamment, *on eut les deux*.

Ce n'est pas pour rien que l'avocat général a tenu à se faire commu*niquer les casiers judiciaires* de ceux qui défilent à la barre. Tous ne sont pas vierges. Cette promiscuité, sinon cette osmose, est évidente. Elle explique sans doute la méfiance envers le SAC local de certains parlementaires RPR du département, tels *MM. Hyacinthe Santoni* et *Joseph* Comiti, dont on a appris, en attendant qu'ils viennent le confirmer eux-mêmes le 10 mai, qu'ils refusaient, pour leurs réunions, le concours des groupes de Jacques Massie et de Jean-Joseph Mari, préférant les *militants* RPR à ceux qu'ils ont appelés les *« hommes douteux au manteau de cuir »*.

C'est la même inquiétude et la même méfiance qui semblent avoir habité quelques vieux de la vieille du SAC des origines.

M. Jean Steinmann, soixante-treize ans, retraité de la police, l'a clairement signifié : pour avoir fait des réserves sur Jacques Massie, il fut tout simplement exclu en 1976. Il a raconté des choses intéressantes. Il se souvient, *par exemple*, s'être trouvé avec Massie dans une voiture équipée d'un poste qui permettait de capter tous les messages des véhicules de police : *« Ça ne m'a pas plu du tout. Je me souviens que, ce même jour, nous nous étions engagés dans un sens interdit et qu'une patrouille nous a arrêtés. Je suis descendu : j'ai montré alors ma carte de brigadier de police et ma carte du SAC. Eh bien, je dois dire que c'est à la vue de la carte du SAC que le chef de la patrouille a ordonné à ses hommes de s'écarter en nous faisant signe de passer. »*

Avec un *tel sésame, comment* ne pas se croire en perpétuelle immunité ? Pour M. Steinmann, Jacques Massie n'aurait jamais dû être nommé responsable du SAC : *« C'était un mythomane et, pour le mouvement, sa nomination se révéla une véritable catastrophe. »*

De cette mythomanie, la cour d'assises a eu encore de nouvelles *illustrations. A travers des dépositions* comme celles de M. Jacques Canaan, directeur d'une société de gardiennage particulièrement équipée en moyens électroniques. On voit Massie proposant au témoin ses hommes et de l'argent, se renseignant *sur la solidité financière de* l'entreprise, dans la perspective d'une association. Il envoie donc à M. Canaan des hommes à lui, pensant, tout à la fois, aux renseigne*ments* qu'il pourra se procurer sur telle ou telle entreprise et aux retombées *financières qu'il en tirera*.

Une question en suspens

Un autre témoin, M. Gérard Gui*chard, racontera une visite qu'il fit* dans le garage de Massie. *« Il y avait là*, dit-il, *des armes et, croyez-moi, ce n'était pas des lance-pierres, mais des grenades et quantité d'autres engins. »* M. Guichard, qui est apparu en cette occasion fort *jovial dans son récit*, ne s'en est pas étonné. *« Massie disait qu'il appartenait à la DST et qu'il faisait du contre-terrorisme. J'ai même vu un fichier avec des noms en-dessous desquels était écrit en grosses lettres : Condamné à mort par contumace. »*

Ainsi va le procès. Autant le dossier du SAC *marseillais* apparaît complet, exhaustif, accablant, autant celui de la tuerie d'Auriol, qui s'y trouve assurément intimement lié, laisse en suspens la ques*tion centrale* : pourquoi ? Les raisons de supposer ne manquent pas. On s'épuise à supposer.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

L'ENQUÊTE FRANÇAISE SUR LES LIENS ENTRE LE GAL ET DES POLICIERS ESPAGNOLS

Un démenti à Madrid

(De notre correspondant)

Madrid. – *Dans une interview* à la radio nationale espagnole, ce jeudi matin *9 mai*, le directeur de la sûreté de l'Etat, M. Julian San Cristobal, a qualifié d'*« accusation insidieuse, absolument sans fondement »*, les informations publiées la veille par *le Monde* faisant état de possibles liens entre des policiers espagnols et l'organisation *clandestine* GAL (Groupe antiterroriste de libération).

Notre journal faisait allusion à une rencontre en 1984, à la frontière espagnole, entre Jean-Philippe Labade arrêté par la suite et accusé d'appartenir au GAL, et les occupants d'une voiture qui, au vu de sa plaque minéralogique, semblait appartenir à la brigade antiterroriste de Bilbao.

M. San Cristobal a reconnu que cette plaque d'immatriculation avait bien appartenu, dans le passé, aux services de la police espagnole. Mais, *selon lui, ceux-ci y avaient renoncé il* y a trois ans déjà, pour des raisons de sécurité. *Des documents trouvés en* possession de l'ETA donnaient, en effet, à penser que cette organisation connaissait le numéro de cette plaque minéralogique. M. San Cristobal a ajouté qu'il avait déjà communiqué cette précision à la justice française.

T.M.

SOCIÉTÉ

Les militants antiracistes découvrent les difficultés de la cohabitation

SOS-Racisme n'a pas que des amis. Depuis sa création, il y a quelques mois, cette association originale est accusée par certains de servir de paravent à tel ou tel parti politique, tandis que d'autres tentent grossièrement de la récupérer. Et, à mesure que son succès grandit – un million de badges « Touche pas à mon pote » vendus à ce jour, – elle suscite des réserves chez ceux qui auraient dû être ses meilleurs alliés : les autres militants antiracistes. C'est vrai d'institutions traditionnelles comme la LICRA ou le MRAP, bousculés par un langage et des moyens nouveaux, mais aussi de jeunes Maghrébins qui ne se retrouvent pas dans cette campagne d'opinion habilement médiatisée.

Le débat vient d'être porté sur la place publique par le Père Christian Delorme (*le Monde* du 7 mai). Ce prêtre de trente-quatre ans, qui anime la CIMADE dans la région Rhône-Alpes, a été à l'origine de la fameuse « marche pour l'égalité » de 1983. Au nom de ses amis beurs, il vient d'écrire à Harlem Désir, président de SOS-Racisme, pour lui faire part de son « *inquiétude* ».

C'est une double « *hégémonie* » que soupçonne Christian Delorme : hégémonie de SOS-Racisme sur l'ensemble des associations de défense des immigrés, et, à la direction même de SOS-Racisme, hégémonie de l'Union des étudiants juifs de France (UEJF). « *Il y a aujourd'hui des associations de jeunes Maghrébins qui demandent à leurs membres d'enlever le badge* », affirme l'animateur de la CIMADE.

Cette hégémonie, Christian Delorme l'a sentie lors de la manifestation de Miramas en faveur d'un Marocain assassiné. Et, de nouveau, tout récemment, lorsque SOS-Racisme a organisé des concerts dans plusieurs villes de France, « *sans même prendre contact avec des groupes locaux* ». Cela lui fait craindre « *un laminage, une marginalisation du mouvement associatif des jeunes Maghrébins qui est encore assez fragile* ».

Christian Delorme déclare avoir été un fervent soutien de SOS-Racisme à ses débuts. Il y voit toujours « *un espoir* » et se sent « *déchiré* » par les questions qu'il se pose : s'agit-il de simples « *maladresses* » de la part de SOS-Racisme ou d'une volonté d'« *associations juives de reprendre le leadership du mouvement antiraciste qu'elles avaient perdu ces dernières années ? Qui a le pouvoir au sein de SOS-Racisme ? Si c'est l'Union des étudiants juifs de France, il faut le dire clairement* ».

Juifs et Arabes

Pour mettre les choses au point, les dirigeants de SOS-Racisme ont accepté de se réunir le vendredi 10 mai à Paris avec Christian Delorme et plusieurs animateurs d'associations beurs. Peut-être sera-t-il proposé à ces derniers d'être représentés au bureau du mouvement. Un bureau, précise-t-on, qui compte bien parmi ses membres Eric Ghebali, président de l'UEJF, mais aucun autre dirigeant de l'organisation étudiante.

« *Juifs et Arabes travaillent côte à côte à SOS-Racisme*, affirme Julien Dray, trésorier du mouvement. *Notre force, c'est de manifester aussi bien à Miramas qu'à Bitburg.* » Quant aux critiques... ne viendraient-elles pas, une fois de plus, de « *groupes institutionnels* » et, plus précisément, de l'Amicale des Algériens, liée au gouvernement d'Alger ? Après tout, *El Moudjahid* ne s'est pas privé de critiquer SOS-Racisme...

Si ce débat n'efface pas le rapprochement entre juifs et Arabes qui s'est manifesté ces dernières semaines sur le thème de l'antiracisme, il en souligne les difficultés et les limites. Dans beaucoup de quartiers populaires, les deux communautés réussisent à vivre ensemble, mettant entre parenthèses le conflit du Proche-Orient. Les choses se compliquent dès que se rencontrent des associations juives et arabes qui ont, les unes et les autres, des solidarités internationales.

SOS-Racisme pouvait-il vaincre cet obstacle ? Son président, Harlem Désir, a l'avantage d'être de père antillais et de mère alsacienne. Des juifs ne se seraient pas reconnus dans une association maghrébine, alors que des immigrés n'auraient pas accepté d'être dirigés par un Français de souche. Mais le fait de ne pas être beur a sans doute empêché Harlem Désir de mobiliser tous les jeunes Maghrébins. Une partie de ceux-ci s'étaient déjà dressés l'an dernier contre le MRAP et la LICRA – deux associations d'ailleurs rivales, – les accusant de n'avoir pas de contact avec les « *quartiers* ».

Un grand mouvement antiraciste n'est ni possible ni souhaitable actuellement, estime Christian Delorme. « *Il ne faut pas brûler les étapes, mais laisser aux jeunes Maghrébins la possibilité de s'auto-organiser. Contentons-nous de temps en temps de rassemblements œcuméniques comme la marche de 1983 ou SOS-Racisme. Les Beurs veulent travailler en profondeur dans les quartiers et se méfient de toute coordination nationale.* »

SOS-Racisme n'a pas, en somme, à être une « *super-organisation couvrant tout* », mais à poursuivre sa « *campagne d'opinion* ». Harlem Désir nous affirmait à peu près le contraire il y a trois semaines : « *SOS-Racisme a acquis un capital de sympathie. L'important maintenant est de se structurer, de regrouper les comités qui se sont mis en place. Nous n'étions jusqu'à présent qu'un mouvement d'opinion. Il faut devenir une organisation, sans perdre notre dynamisme et notre spécificité.* »

Une organisation parmi d'autres, ou un grand rassemblement ? C'est l'un des éléments du débat. Les militants antiracistes, qui prônent la cohabitation entre Français et immigrés, doivent encore inventer le moyen de vivre ensemble.

ROBERT SOLÉ.

Un vaccin contre la mononucléose infectieuse sera expérimenté en Grande-Bretagne

De notre envoyé spécial

Dakar. – Pour la première fois au monde, une expérimentation humaine de vaccination contre le virus d'Epstein-Barr (EBV), responsable entre autres de la mononucléose infectieuse et associé à plusieurs cancers humains, va être entreprise en Grande-Bretagne. Cette information a été rendue publique, mercredi 8 mai, par le professeur M. A. Epstein (université de Bristol) lors d'un colloque international organisé à Dakar sous l'égide de l'Association pour le développement de la recherche sur le cancer (ARC). C'est le professeur Epstein qui, en 1964, avait identifié le virus qui porte aujourd'hui son nom.

Maladie contagieuse d'origine virale, la mononucléose infectieuse touche en priorité les adolescents. Mieux connue sous l'appellation de « maladie du baiser » (à cause de la contamination par la salive), elle est la traduction clinique d'une infection de l'organisme par un virus de la famille herpès. Ce virus a été isolé et identifié par une équipe de chercheurs britanniques de l'université de Bristol dirigée par le professeur Epstein.

Maladie spécifique des pays développés, la mononucléose infectieuse se caractérise par l'apparition d'un tableau clinique associant une angine, une fièvre et de multiples ganglions. Dans certains pays en voie de développement (en Afrique de l'Est et dans les pays du Maghreb), l'infection par le virus d'Epstein-Barr est étroitement associée à un cancer du système lymphocytaire (lymphome de Burkitt). Ailleurs (en Chine populaire, dans la région de Canton), la même infection est associée à l'apparition d'un cancer du naso-pharynx.

Supports vivants

Depuis plusieurs années, en partie grâce aux techniques des manipulations génétiques, le professeur Epstein et différents spécialistes de Bristol travaillaient à la mise au point d'un vaccin. Grâce à un travail expérimental fait sur un singe du continent américain (le tamarin), l'équipe de Bristol a identifié une protéine virale susceptible de jouer un rôle vaccinal (la GP 340). Compte tenu de la connaissance parfaite dont on dispose depuis peu du génome du virus d'Epstein-Barr, l'équipe du professeur Epstein est parvenue à identifier la séquence génétique virale codant pour cette protéine. Elle est aussi parvenue à l'intégrer à la fois dans une bactérie et dans un virus. Ce sont ces deux « supports vivants » qui servent aujourd'hui à produire le matériel moléculaire qui, prochainement, sera utilisé comme matériel vaccinant. Injecté dans l'organisme humain, ce matériel devrait déclencher la synthèse d'anticorps protecteurs contre les différentes formes de la maladie.

« *Dans quelque temps*, a déclaré à Dakar le professeur Epstein, *nous allons, pour la première fois, commencer à vacciner des volontaires contre l'infection due au virus d'Epstein-Barr. Nous allons d'abord commencer à une échelle réduite. Nous poursuivrons ensuite à une échelle supérieure. Ces travaux seront menés sur des sujets – des étudiants par exemple – chez lesquels nous aurons au préalable démontré qu'ils n'ont pas été infectés par le virus. On peut imaginer qu'un tel vaccin pourra, dans les pays industrialisés, servir de méthode préventive de la mononucléose infectieuse. Dans les pays en voie de développement, il pourrait protéger contre l'apparition du lymphome de Burkitt ou contre le cancer du naso-pharynx.* »

JEAN-YVES NAU.

Avant la visite de Jean-Paul II

DIX MILLE CATHOLIQUES NÉERLANDAIS DÉFENDENT PUBLIQUEMENT L'« AUTRE VISAGE DE L'ÉGLISE »

(De notre correspondant.)

La Haye. – Les quelque dix mille catholiques progressistes néerlandais rassemblés le mercredi 8 mai à l'intérieur et à l'extérieur d'un chapiteau dressé sur un des larges espaces verts de La Haye saluèrent d'une ovation émue l'écrivain catholique Michel Van der Plas lorsqu'il martela les mots : « *Nous ne nous laisserons pas chasser de notre chère Eglise.* »

La centaine d'organisations catholiques responsables de la grande réunion de La Haye – destinée à montrer l'« autre visage de l'Eglise » – ne cessèrent de souligner qu'il ne s'agissait pas d'un acte de défiance envers Jean-Paul II, attendu aux Pays-Bas du 11 au 15 mai. Elles insistèrent aussi sur le fait que les titres de journaux faisant état d'un « *meeting antipape* » ne reflétaient pas la vérité. Il n'empêche : cette réunion met dans l'embarras l'archevêque, Mgr Simonis, et déplaît fort à la Curie romaine, accusée de vouloir reprendre en main l'Eglise néerlandaise par la nomination d'évêques conservateurs.

De nombreux journaux néerlandais ont répété à satiété, ces jours derniers, que la visite de Jean-Paul II consacre cette restauration. Le journal de gauche *De Volkskrant* est même allé jusqu'à comparer la reprise en main par Rome à l'« *écrasement du printemps de Prague* ».

La rencontre de La Haye évoquait une rétrospective des années 60. Des dissidents catholiques de tout poil y reprenaient le fil de leurs discours sur les femmes, les prêtres mariés, le tiers-monde, etc.

Les grands absents étaient les représentants de la hiérarchie catholique néerlandaise, dont Mgr Bär, évêque de La Haye. Il « *brûlait d'envie* », confia-t-il à un journaliste, d'assister à la réunion. Mais il ne pouvait accepter les conditions des organisateurs, qui revenaient en fait à un « *voyage à Canossa* » : Mgr Bär aurait dû renier sa condamnation de certains théologiens, tel le professeur Edward Schillebeeckx, l'une des vedettes de la réunion. « *Puisse Dieu nous pardonner notre mésentente* », soupira Mgr Bär.

Les catholiques rassemblés à La Haye ont formulé l'espoir que Jean-Paul II prendra au moins la peine de ne pas ignorer *l'« autre visage de l'Eglise »*. Selon un sondage effectué cette semaine, 69 % des catholiques néerlandais ne croient pas que la visite du pape puisse réduire les tensions dans leurs rangs.

RENÉ TER STEEGE.

UN PHÉNOMÈNE D'HYSTÉRIE COLLECTIVE ?

Le « mal » de Mortagne

De notre envoyé spécial

Mortagne-au-Perche. – « *Le collège restera fermé jusqu'au lundi 13 mai.* » M. Bouchereau, le principal du collège Emile-Chartier de Mortagne-au-Perche (Orne), n'arrive toujours pas à comprendre : « *Jeudi matin 2 mai, une élève tombe dans les pommes ; quelques minutes plus tard, une deuxième élève, en plein cours de français, se plaint soudainement de difficultés à respirer. Dans l'après-midi, quelques cas semblables se produisent à nouveau. Et, le lendemain, à l'arrivée du car de ramassage, vers 8 h 30, ça recommence. Un, deux, dix, vingt élèves, en général des filles de sixième ou de cinquième, se plaignent de maux de tête, de douleurs abdominales, de frissons et de tremblements. Certaines vont même jusqu'à s'évanouir.* »

Ces malaises durent en général une vingtaine de minutes et disparaissent spontanément avant de reprendre de manière cyclique quelques heures plus tard. Appelés en urgence, les médecins avouent leur perplexité : un examen clinique normal, pas de signes infectieux. Ce jour-là, eux non plus ne comprennent pas. Le samedi suivant, une nouvelle vague de malaises déferle sur le collège. Et le lundi ça recommence ! Au total, une centaine d'enfants sur les six cent quarante élèves de l'établissement se seront plaints d'un ou de plusieurs de ces troubles.

Quelle est en plein Bocage normand, dans cette paisible sous-préfecture de cinq mille cinq cents habitants, où naquit le philosophe Alain, la cause de ces malaises ? Une intoxication alimentaire ? Impossible. De nombreux élèves atteints ne mangent pas à la cantine. Une épidémie de virose ? Possible, mais le tableau clinique, absence de fièvre en particulier, est incomplet (à tout hasard, on a demandé au CHU de Caen des bilans virologiques). Une hystérie collective ? Il est vrai que, en ville, c'est actuellement la Semaine du fantastique. Tout Mortagne voit des films qui l'enfrissonne. Mais c'est tout de même un peu mince pour expliquer le phénomène. Reste alors la simulation, voire le canular. « *Pour certains peut-être, mais pas pour tous* », affirme M. Bouchereau. La secrétaire du journal local *le Perche* ne se fait aucun doute : « *Ce sont les enfants qui jouent à se faire peur* » ; mais ce petit rouquin, élève en cinquième au CES et qui, précise-t-il, n'est, lui, jamais allé à l'infirmerie, est plus hésitant : « *Certains, c'est sûr, font du chiqué ; quand on va les voir à l'infirmerie, ils vont très bien ; mais d'autres ont l'air vraiment malades.* »

FRANCK NOUCHI.

[En mars 1983, une épidémie de malaises très semblables à ceux observés à Mortagne-au-Perche est survenue dans plusieurs écoles de Cisjordanie. Une équipe d'experts internationaux fut conviée par les autorités locales afin d'explorer toutes les hypothèses d'intoxication ou d'infection bactérienne ou virale.

L'enquête menée durant deux semaines par des spécialistes de la Croix-Rouge, du centre des maladies infectieuses d'Atlanta et des services de psychiatrie de Tel-Aviv permit de conclure à une vague d'hystérie collective. Il s'agit de troubles du comportement des masses tels que l'on en a observés dans plus de cent cinquante épidémies, depuis des siècles, dans les pays les plus divers. Leur origine se trouve souvent dans une réaction émotionnelle violente conduisant à des troubles physiques, des conversions, qui symbolisent le conflit, ou l'angoisse.

Ce type de conduite hystérique pénètre dans un groupe à forte cohésion par l'intermédiaire d'un « meneur » ou « modèle », et sa diffusion traduit un mode d'identification des membres du groupe à l'ensemble qu'ils constituent. La régression de ces symptômes est en général aussi rapide que leur apposition. L'isolement des sujets atteints entraîne leur disparition immédiate. – Dr E.L.]

ÉDUCATION

LA FEN DANS LA RUE LE 29 MAI A PARIS

« *Vive l'école !* », proclament Chevènement et son train-forum. « *...Oui, mais pas sans les moyens nécessaires !* », ajoute la Fédération de l'éducation nationale (FEN), qui a décidé d'organiser une manifestation nationale de mécontentement à Paris, mercredi 29 mai, veille de l'entrée dans la capitale du convoi aux couleurs de « *l'école de la République* ».

Le rapprochement des deux dates n'est « *pas tout à fait une coïncidence* », convient M. Jacques Pommatau, secrétaire général de la FEN, qui juge, par ailleurs, positivement l'opération de réhabilitation de l'école entreprise par le ministre. Mais, ajoute-t-il, « *les mots ne suffisent pas* ».

Il qualifie d'« inquiétants » le paysage de la rentrée 1985 et la perspective d'un « *nouveau budget d'austérité pour 1986* ». Surtout dans le primaire, où « *on maintient des suppressions de postes* », tandis que le ministre parle de promouvoir l'école. Dans les lycées, des postes supplémentaires ont finalement été dégagés, mais « *il s'agit de redéployer des moyens existants, ce qui crée des problèmes dans d'autres secteurs* ».

La manifestation, qui aura lieu de la République au Palais-Royal, le 29 mai, un mercredi après-midi – donc jour sans école pour de nombreux élèves – n'empêche pas certains des quarante-neuf syndicats qui composent la FEN d'appeler à une journée de grève. Ainsi, le SNE-Sup demande aux enseignants des universités de faire grève le mardi 14 mai « *pour arrêter la dégradation de l'enseignement supérieur* ».

SCIENCES

Le Japon s'associera à la station orbitale américaine

Les Japonais répondent positivement à l'offre du président Ronald Reagan de participer à l'élaboration de la station spatiale habitée américaine. Leur ministre responsable de l'Agence de la science et de la technologie, M. Reiichi Takeuchi, et l'administrateur de la NASA, M. James Beggs, ont en effet signé, jeudi 9 mai, un accord fixant les modalités de cette coopération bilatérale pour laquelle le Japon a déjà inclus dans son budget de l'année fiscale 1985 une somme de 1,4 milliard de yens (près de 56 millions de francs).

La participation globale du Japon au projet américain est estimée, de sources officielles, à 200 à 300 milliards de yens (entre 8 et 12 milliards de francs environ). Cette somme pourrait être consacrée à la construction d'un module d'expérimentation spatiale qui pourrait être adjoint à la station américaine. – *(AFP.)*

La documentation de presse : un patrimoine d'informations

Les services de documentation des quotidiens répertorient, analysent, classent chaque jour les articles de presse afin de répondre aux questions posées par leurs propres journalistes et par le public. Ce « traitement » a permis de constituer un extraordinaire patrimoine d'informations.

Le service de documentation du *Monde* a joué pendant de nombreuses années un rôle important dans la recherche d'informations pour ses lecteurs... et les autres. Constamment sollicité par lettre et par téléphone, il répondait à environ cent cinquante questions par jour, sans parvenir à satisfaire à toutes les demandes téléphoniques (deux lignes l'après-midi ne suffisant pas). Et cela grâce à une combinaison d'outils documentaires perfectionnés (fiches, dossiers, bases de données... (1).

Qui, lors de ses études, de sa vie professionnelle, n'a pas eu besoin de retrouver tel ou tel article du *Monde ?* Les locaux de notre service de documentation ont ainsi vu défiler, pour consulter les dossiers, nombre d'écrivains, étudiants, chercheurs, qui, grâce aux articles du *Monde*, soigneusement classés, ont pu écrire livres, thèses, rapports divers.

Nous voici aujourd'hui contraints, devant le nombre croissant de demandes et la masse d'informations traitées, de procéder à une réorganisation de ce service. D'où fermeture provisoire pour le public.

Nos lecteurs seront évidemment prévenus de sa réouverture. Mais *le Monde*, ainsi d'ailleurs que la majorité des autres journaux, ne pourra plus continuer à répondre gratuitement à toutes les questions posées. Ultérieurement, les réponses fournies seront payantes, sous une forme à définir. Il s'agit maintenant non seulement de la survie des services de documentation de presse, mais également de la préservation d'un patrimoine qui, constitué au fil des années, permet de voyager à travers l'histoire, l'économie, la sociologie... de tous les pays.

DANIÈLE DÉGEZ.

(1) Plusieurs centaines de milliers de fiches, vingt millions de coupures, deux bases de données à usage interne.

SPORTS

● FOOTBALL : *Coupe de l'UEFA.* – Le Real Madrid a battu, mercredi 8 mai, à Szekesfehervar (Hongrie), l'équipe hongroise de Videoton par 3 buts à 0 en finale de la Coupe de l'UEFA (match aller).

● TENNIS : *Tournoi de Forest-Hills.* – Yannick Noah s'est qualifié, mercredi 8 mai, pour les huitièmes de finale du Tournoi de Forest-Hills (Etat de New-York) en battant le Tchécoslovaque Marian Vajda 6-2, 6-1.

Cannes, trente-huitième

Tant qu'il y aura des étoiles

C'est tout bête, écœurant de banalité, mais avec le temps – l'approche de la quarantaine – et la courbe exponentielle de son succès, Cannes avait fini par oublier sa vieille recette à l'usage des midinettes : donner à voir en chair et en os, proches à pouvoir les toucher, les derniers *monstres sacrés, comme on dit, du cinéma.*

Voilà ce qui faisait défaut au prestige de nos smokings les soirs d'ouverture officielle. Voilà ce qui plaçait souvent *définitivement* une aigre morosité au cœur des participants. Sans la fréquentation des plus grands, le Festival n'était souvent qu'une foire annuelle, le salon du ciné, et sa population, une molle humanité *privée* de sa part de rêve.

***Aussi, pour un rattrapage, ce fut, mercredi, un beau* rattrapage, puisque Clint Eastwood, soi-même, a ouvert le trente-huitième Festival international du film. Et que cela changeait tout. Prononcés par d'autres, moins célèbres, *moins américains, les mots nous auraient sans doute paru* dignes d'un aimable dîner d'anniversaire. Dits par Clint, le cow-boy solitaire, à la fois si humble et tellement inaccessible, *cela a déclenché dans nos têtes une pluie d'étoiles.* Cannes plus quelque chose de mystérieux, un envoûtement qu'on sait un peu factice mais qui a fait décoller la rue et la salle vers d'autres sommets. *Nicole Garcia* avec grâce, Philippe Noiret avec *émotion, d'autres acteurs encore sont* venus sur scène introduire, eux aussi, le festival. Leur présence seule sur ce prestigieux plateau nous aurait vraisemblablement *attristés comme* le *signe d'une fragilité euro*péenne. Mais Clint avait du tonus de star à revendre et il a été gentiment partageur.**

Clint était même venu avec son copain Harrisson Ford, *presque aussi grand que lui, et, à la suite, derrière* leurs sourires, c'est tout le cinéma américain qui s'est engouffré et qui, pour prix d'un blason à redorer, celui du Festival, est venu recevoir son sacre. Cannes, trente-huitième, a eu, au *moins, le mérite de ne pas faire attendre à sa porte* celui qu'il fallait bien honorer cette année. Dès l'ouverture, la bonne santé du cinéma outre-Atlantique a obtenu une reconnaissance éclatante.

***« L'homme aux huit oscars », Milos Forman, président* du jury, a été ovationné, et l'orchestre a joué Mozart pour la gloire d'*Amadeus.* Harrisson est revenu sur scène pour présenter *Witness,* de l'Australien Peter Weir, le film très *américain, hors compétition, retenu pour la cérémonie.* La salle a aimé ce thriller mélo bien mené, narratif à souhait, à l'image d'un cinéma que Cannes, on le sait, se prépare à privilégier cette année. L'équipe du film, à la fin de la pro*jection, a été acclamée par la foule des invités, qui, au-delà* de *Witness,* célébrait avec ferveur ses retrouvailles avec Hollywood. Mercredi, le Festival, avec beaucoup d'élégance, *s'est montré* beau joueur.**

Ensuite, Clint et Harrisson sont allés dîner sur les hauteurs du Vieux Cannes, dans le quartier du Suquet, à l'invitation du ministre de la culture, *M. Jack Lang.* Et ce fut, *là encore, une heure inspirée, une* de ces heures façon « dernier nabab » dont a besoin le monde du cinéma, hypertendu en ces temps d'incertitude. S'il avait plu, si la cérémonie *d'ouverture avait rendu le public choisi plutôt grincheux, le* ministre l'aurait sans doute payé de quelques critiques. Mais une nuit californienne, en surplomb de la baie de Cannes et l'humeur légère des convives ont donné à ce *dîner sous une tente aux parois transparentes la qualité* d'un bon augure. Du coup, on a oublié Jack Lang, et nos yeux de badauds du septième art n'en ont eu que pour Clint et Harrisson.

Formidables ces stars ! Quel talent ! Quand le ministre* a présenté Caroline de Monaco à Harrisson, celui-ci a eu l'un de ces incroyables jeux de sourcils et de lèvres, amusés et incrédules, comme s'il disait : *« Vous aussi, vous faites du cinéma ? ».

PHILIPPE BOGGIO.

« WITNESS », de Peter Weir

Une jolie grange pour Harrisson Ford

Suspense romanesque en ouverture (1). *Le* beau Harrisson Ford – ex-Indiana Jones – se reconvertira-t-il en fermier pour le doux regard de Kelly McGillis ? Kelly McGillis, la veuve tranquille, abandonnera-t-elle la communauté Amish pour ce flic si généreux par qui la violence est venue ?

« Witness » veut dire témoin. Un petit garçon, Samuel, assiste à un meurtre, blotti dans les toilettes de la gare de Philadelphie, où sa mère et lui sont en transit. La victime ? Un policier. Le tueur ? Un as de la brigade des stups locale. Harrisson Ford le pur met dans la confidence son chef. *Ce policier-là ?* Pourri.

Nanti de la veuve et de l'orphelin en danger de mort, *Harrisson Ford* le solitaire les reconduit chez les leurs, les Amish simples et austères. *Là, il va devoir se cacher, lui aussi,* parce qu'une balle lui a troué le ventre, et parce qu'il a aux trousses tous ses collègues de Pennsylvanie.

Choc des cultures. Les Amish n'ont ni voiture ni téléphone. Ils voyagent en carriole, ils ont des chapeaux et des costumes noirs. Ils ignorent le stress qui électrise les relations quotidiennes. *Pour eux,* quand on a quelque chose dans les mains, on l'a dans l'âme : le revolver *de leur protégé-surprise finira,* confisqué, au fond du placard de la *cuisine.*

Harrisson Ford le bienheureux apprend à traire les vaches, redécouvre *ses dons de menuisier, et, s'il* avale goulûment son verre de citronnade, on ne l'y reprendra pas deux fois. C'est juste quand les tueurs le rattrapent qu'il comprend cette vérité essentielle : *même si l'on se* révolte, on appartient à la civilisation qui vous a engendré.

La *civilisation* des Amish, elle, n'a pas bougé depuis trois siècles. Ils sont d'origine allemande, ils descendent d'une secte anabaptiste. Le début de *Witness* montre l'enterrement *du père de Samuel, cérémonial* d'un autre temps. Puis, en un seul *plan,* Peter Weir *symbolise drôle*ment le contraste : un long camion fait irruption dans l'image, traversant la campagne *derrière* une voiture à cheval.

Dans leur région, ces paysans anachroniques *et dignes font* beaucoup pour le tourisme. Dans le film, c'est leur fonction qui les rend folkloriques. Ils sont les éléments très originaux et photogéniques d'épisodes *mille fois brodés sur le même* canevas. Canevas policier, canevas amoureux. Le vrai sujet, pour Peter Weir, *était sans doute l'opposition* des coutumes et morales, mais il semble avoir oublié *l'Année de tous les dangers,* qu'il a présenté à Cannes en 1982 : ici, pas d'ambiguïtés, pas de *dérèglements, les* anecdotes sont tirées au cordeau.

Soyons Amish, restons simples. *L'Australien s'attaque directement* à l'Amérique pour la première fois. Il y a du vent dans le blé en herbe, une *grange à dresser contre* la voûte céleste en une journée. Le bonheur. Il y a un petit garçon, *et l'on voit* l'univers à sa hauteur. Une femme résolue, et c'est l'espoir. Il y a enfin *tant d'humanité* – et *Harrisson* Ford est si beau, – que le cœur bat au rythme du risque, au gré de la *séduction,* de la solidarité. Une musique sidérale de Maurice Jarre teinte uniment l'ensemble de gravité, et Peter Weir, calme et précis (Amish mais moderne), ne laisse jamais traîner une scène.

CLAIRE DEVARRIEUX.

(1) Hors compétition. Sortie à Paris le 22 mai.

« ADIEU L'ARCHE », de Shuji Terayama

Visions d'un testament

Pas d'applaudissements ni de sifflets pour *Adieu l'arche,* lors de la première présentation du film à la presse. Pas une réaction. La salle a *assisté, muette,* au testament de Shuji Terayama.

La *dernière* image, en France, de Terayama vivant est théâtrale : c'est à Chaillot, à l'automne 1982, lors de la présentation d'*Instructions aux domestiques.* Auparavant, le film *les Fruits de la passion* était passé à Cannes, et l'on n'y avait pas reconnu l'auteur de *Jetons les livres et sortons dans la rue,* l'iconoclaste, le visionnaire. Mais cela n'avait guère d'importance : Terayama peut bien bâcler des brouillons de luxe.

Il est mort en 1983, après avoir pu achever le montage d'*Adieu l'arche,* qui figure dans la compétition cannoise, sans que personne comprenne bien à quoi rime cette venue posthume qui ne prend pas la forme d'un hommage, qui n'est pas le meilleur souvenir à laisser.

Les fulgurances de Terayama sont là. Une femme cadenassée par une ceinture de chasteté, gros crabe d'acier. Son mari que cela rend fou d'entendre le village se moquer de son *impuissance.*

Plusieurs idées s'entrelacent, plus ou moins visuelles, *plus ou moins* bien transposées du théâtre. Dans un village perdu au fond des âges, la *« maison principale »,* foyer d'une branche aînée, détient tout pouvoir sur le temps grâce à l'unique horloge *de la contrée (on a enfoui les* autres). La branche cadette, ce sont essentiellement ces amants interdits d'amour sous *prétexte* qu'ils sont cousins, et qu'ils donneraient naissance à des monstres. Fou, le mari dialoguera avec le chef de la branche aînée qu'il a tué ; il ne gardera la connaissance des objets et des êtres qu'en leur épinglant l'idéogramme adéquat.

Un puits s'agrandit, où les vivants correspondent avec les morts – les lettres et les objets sont autorisés, pas le linge. Là encore, le temps est dominé, non subi. Terayama, semble-t-il, sait qu'il va mourir.

Un cirque fellinien se trimballe. Sur un air de guitare, une femme et son fils arrivent en se réclamant de la branche aînée. *Dans la forêt,* une créature gracieuse joue les filles de l'air et de la mort. La mort et le *sexe, toujours, et les revenants,* le temps aboli, les déménagements dans l'espace et l'au-delà qui aboutissent à une ville d'aujourd'hui.

Au théâtre, Terayama dépouillait ses chimères et les rendait fortes. *Adieu l'arche* dépense sans compter, et Terayama se retrouve démuni, *accumule sans les orchestrer les* signes d'une frénésie désespérée que le grand écran anéantit l'un après l'autre.

C. D.

PRÉCISION. – Dans notre numéro spécial consacré au Festival (*le Monde* du 9 mai), nous avons malencontreusement oublié un membre du jury. Il s'agit de *M. Mo Rothman, producteur et distributeur canadien.* Depuis 1969, il assure notamment la distribution des films de Charlie Chaplin.

Bande à part

LA CHRONIQUE DE DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

Clint-Mourousi

On s'était dit, voilà, c'est mal parti. La pluie du matin *avait déjà créé un triste senti*ment de continuité avec les onze jours de pluie ininterrompue de 1984. Le Palais nous attendait avec son béton à peine dissimulé sous le nouveau *verre fumé. La crise du cinéma,* on la touchait du doigt. Eh bien, non ! Nous nous sommes tous *trompés.* Quand Clint Eastwood est apparu sur la scène, a remonté le micro vers le ciel pour le mettre à sa hauteur et nous dire que le trente-huitième Festival était commencé, rejoint pas ses camarades du monde entier, ce fut le grand frisson.

Je m'étais bien juré, toute la *pluvieuse journée,* que la *nostal*gie l'emporterait – la mienne d'abord de n'être plus ce que *j'avais été pendant dix ans dans* ce même arc de cercle qui va du Palais au Carlton – et la crainte de tous devant ce programme sans Fellini, sans Bergman, sans Kurosawa même, qui a osé préférer septembre à Paris.

Les stars, les vraies pour une fois, ont fait tout oublier avant *même que commence* le *film* d'inauguration, *Witness* de Peter Weir. Oui, c'est ça le *cinéma, une histoire, des* acteurs, l'Amérique, sublime musique de Maurice Jarre qui *mettait là un bout de France,* merci. Le ministre Jack Lang avait pris tous les risques et, pour la première fois de son règne, c'était sa soirée, son dîner qui suivait son feu d'artifice, sur la colline du Suquet. Mais décidément, tout marchait ce soir-là. C'était beau, ce petit *morceau de consensus* où pour un moment l'Amérique et l'Europe, le cinéma et la télévi*sion se donnaient la main, pas* seulement pour oublier les querelles, mais au-dessus d'elles. *Et je le dis franchement, en* dix ans de Cannes, je n'avais jamais vécu cet entrain, cette émotion, *cette euphorie, non point pour* nous rendre aveugles devant la réalité brutale des faits – j'en *sais quelque chose,* – *mais* parce que cela valait la peine de se battre pour l'amour du cinéma.

Pourrais-je faire une petite remarque, avouer le manque ressenti par tous : la prochaine fois qu'Yves Mourousi nous présentera cette cérémonie d'ouverture, comme il l'a fait magnifiquement, *il* faudra qu'il amène avec lui son camarade de jeux médiatiques, son compagnon de grimpée de sondage. Il a un bon argument, cela fait trente-huit ans qu'à Cannes, le cinéma est élu. Encourageant, *non ?*

MUSIQUES

Tina Turner la magnifique

« Les gens me demandent souvent si je compte bientôt me calmer », dit Tina Turner sur scène. Un temps d'arrêt, puis : *« La seule réponse que j'aie à leur donner c'est que je viens à peine de commencer. »* Et elle attaque, nerveuse, sur tous les fronts, exténuante, infatigable. A quarante-six ans, dont vingt-cinq passés sur *les planches, l'ancienne* femme de Ike Turner connaît enfin la consécration avec son nouvel album, *Private Dancer* (plus de cinq millions d'exemplaires vendus), une chanson *(What Love Got to Do with It)* en tête du hit-parade américain – pour la première fois de sa carrière – et la reconnaissance du « métier » à travers trois Grammy Awards (équivalent américain des Oscars pour la *musique*), *meilleure chanson* de l'année 1984 et meilleure chanteuse dans les catégories rock et pop. Ce triomphe, *cette victoire devrait-on* dire, récompense un trajet exemplaire comme un scénario hollywoodien *où l'héroïne réussit à force de* persévérance.

Née en 1938 dans une famille de petits fermiers, Annie-Mae Bullock quitte Nutbush *(Tennessee) avec sa* mère pour s'installer à Saint-Louis (Missouri) à l'âge de neuf ans. Huit ans plus tard, à la faveur d'une répétition, tandis que les musiciens de The Kings of Rhyth, groupe local, font une pause, elle prend le micro et *entreprend* un blues de B.B. King. Engagée, la petite provinciale épousera l'homme qui lui a donné sa chance, *et, en 1960, A Fool in Love* sera le premier tube de Ike et Tina *Turner. D'autres suivront.*

C'est face au public que Tina donne sa mesure. Entourée de trois *danseuses faire-valoir* (les « Ikettes »), très court vêtue, pulpeuse, elle mène alors une chorégraphie *explosive et sensuelle.* Et *si* les albums (plus ou moins bâclés) se vendent peu, le public se précipite aux concerts. Bombe sexuelle, Tina reste pourtant soumise à l'homme qui, en retrait, tire les rênes : Ike la tyrannise, Ike la force à aller toujours plus loin, Ike passe son temps à l'humilier.

En 1976, au beau milieu d'une tournée, elle plaque tout : groupe, argent, mari. Commencent alors de *longues années où plus personne* ne semble la reconnaître. Sans enregistrer, sans même un contrat avec une compagnie, seulement avec des créanciers – ces promoteurs à qui elle a fait défaut et pour qui *elle* « cachetonne », – elle tient le coup.

En 1983, Tina Turner signe enfin avec la firme Capitol. Deux Anglais, les musiciens de Heaven 17, produisent son premier 45 tours solo en lui *insufflant une modernité nouvelle* à coups de synthétiseurs et de rythmes électroniques sur une vieille chanson de Al Green *(Let's Stay Together)* : succès, nouveau départ. *L'album suivant* est *réalisé* par quatre producteurs qui se partagent des chansons de David Bowie, des Beatles, de Mark Knopfler *(Dire Straits),* d'Ann Peeble. Dans le même temps, le panthéon semble se souvenir d'elle : les Rolling Stones viennent la voir, Rod Stewart l'invite à le rejoin*dre sur scène, David Bowie à enregis*trer une chanson en duo *(Tonight)* sur son 33 tours, George Miller *l'engage pour tourner,* aux côtés de Mel Gibson, dans le Mad Max 3 : *Beyond Thunder Dome.*

Et *maintenant, la voilà de nouveau* sur cette scène qui lui appartient, qu'elle accapare. Mais, désormais, elle joue devant les foules : on se déplace pour la voir mais aussi pour l'entendre. Une bête de scène, bien *sûr, mais plus une bête de foire.* Finis les faire-valoir – derrière elle le groupe assure une assise robuste et *professionnelle.* – *Tina Turner* est seule et forte. Juste un corps et une voix, une voix qui a du corps, tout en *muscles et tout en rock.*

ALAIN WAIS.

★ Le 10 mai à Arles ; le 11 à Toulouse. Discographie chez Pathé-Marconi.

Horowitz à Paris

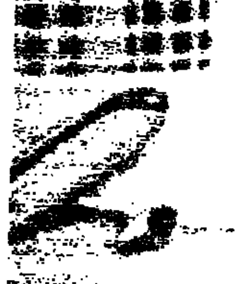
Il y avait trente-quatre ans que Vladimir Horowitz n'était pas venu à Paris. Accompagné de sa femme Wanda, fille de Toscanini, il a bavardé, mercredi après-midi, avec quelques journalistes à propos du film-récital qu'il vient d'enregistrer dans son appartement de New-York, qui comprendra aussi des documents.

Ce film de soixante-dix minutes sera projeté à l'automne prochain dans de grandes salles de concert du monde entier et *diffusé ensuite par la télévision* et les cassettes vidéo : « *Je n'ai pas joué en public depuis deux ans : c'était le seul moyen de montrer à tout le monde que je ne suis pas mort !* » Le disque (en numérique) de ce récital sera publié par la Deutsche Grammophon. Deux minutes du film nous ont montré que le célèbre pianiste n'a *rien perdu de sa* fabuleuse virtuosité.

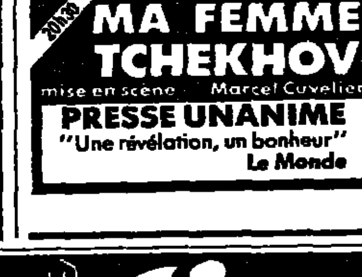
Malicieux et gouailleur, à quatre-vingts ans, il adore les gags et répond parfois pour s'amuser à côté de la question, l'œil étincelant. Impossible de transcrire cette conversation à bâtons rompus. Il parle à merveille le français (la langue dans laquelle il s'entretient avec sa femme). « *Je donnerai un récital à Paris cet automne* », a-t-il dit. Faut-il le croire ? C'est une promesse qu'il a faite si souvent, par gentillesse...

J. L.

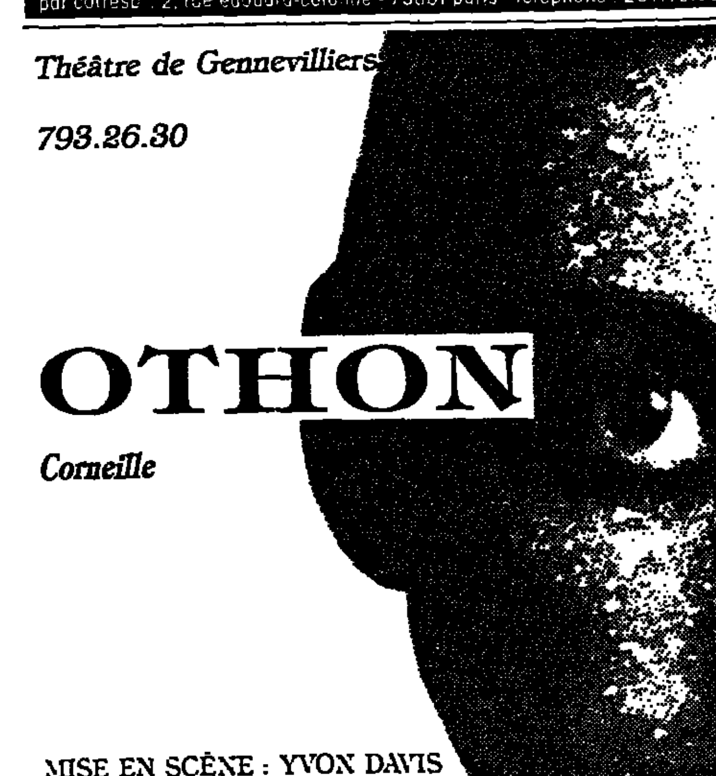
★ On pourra voir, dimanche prochain 12 mai sur *Antenne 2* la deuxième partie du récital d'Horowitz à Londres il y a trois ans.













SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE : Gémier (727-81-15), 20 h 30.

FRACASSE : Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30.

VOL DE NUIT : Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30.

CHANT POUR UNE PLANÈTE : Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

Chaillot (727-81-15) : Grand Théâtre 20 h 30 : Ubu Roi. Théâtre Gémier, 20 h 30 : Mille francs de récompense de Victor Hugo.

☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Hugo, l'homme qui dérange.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Lui, de Y.-F. Lebeau.

☞ TEP (364-80-80) : Théâtre : 20 h 30 Macadam Quichotte.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-rencontres, 19 h : situation des lettres hongroises ; 21 h, Lire ou relire Lukacs ; Concert : IRCAM, 20 h 30 : Stockhausen-Immatériaux 3 (Traumformel, Oberlippentanz, Der Kleine Harlekin, Aries, Kathinka's Gesang) ; Cinéma vidéo, nouveaux films BPI : 16 h, Antony Burgess, de K. Scherdsteger, T. Filliard, 19 h, Jean Teule, alchimiste de l'image, de C. Boustani, P. Catherine ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : voir rubrique festival de cinéma ; Cinéma hongrois, 14 h 30 : Horreur, de G. Hintsch ; Danse : 18 h 30 : Compagnie Kilina Cremona : Roger Meguin ; 21 h : Compagnie Elinor Embash/Vocalise danse théâtre.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83) Lyrique : 20 h 30 : Cappricio.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Carolyn Carlson.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Fracasse, d'après Th. Gautier.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30, le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70), 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : 20 h 30 : les Violettes.

☞ BASTILLE (357-42-14), 20 h : Exils. 21 h : le Monologue d'Adramelech.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil. Atelier du Chaudron (328-97-04), 21 h : Identités provisoires.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre, 20 h 30 : Macbeth ; Grand Théâtre, La Galerie, 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21), 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (606-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Dialogues d'exilés.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouille.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : l'Autocensure ; 21 h 30 : Comme un sens inverse.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 15 : Azimut info.

☞ ESSAION (278-46-42), I. 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part : II. 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : les Contes de Chelm : II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin. Petite salle, 21 h 30 : J. Florence.

☞ MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Henri IV. Petite salle, 21 h : Tchekhov Tchekhova.

☞ MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 21 h : Amphitryon 39.

☞ NOUVEAU TH. DE COLETTE (631-13-62 - 354-53-79), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

Jeudi 9 mai

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Condamné à mort.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Charrette de Caymans.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Sidney.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.

☞ RANELAGH (288-64-44), 20 h : Avant toute chose.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours. — II. 20 h 30 : Huis clos : 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort ; sam., 18 h : la Vie d'un gars qui naît.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand Déménagement.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Dernière du malade imaginaire.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : la Musica.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : Vol de nuit-peau d'échappement.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Parle-moi comme la pluie.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Chants d'elles ; 21 h 30 : Baby or not to baby ; 22 h 30 : Crazy cocktail.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. — II. 20 h 15 : le Cri du chauve ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Fin de siècle.

BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr... ez vous ?

CAFÉ D'EDGAR (320-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Des gratte-cul dans la crème fraîche ; 22 h 15 : Voilà Volat.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Bonjour les clips ; 22 h 30 : Napalm Academy.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 21 h 30 : Pas de veine pour Dracula.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) : Nuit d'ivresse.

Les chansonniers

☞ CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : la Gauche mal à droite.

DEUX ANES (606-10-26), 21 h : Les zéros sont fatigués.

La danse

☞ MAIRIE DU XIIIe, 14 h : Cie É. Pagava ; 16 h : Cie Ballerina ; 17 h 15 : A. Debrus ; 18 h 30 : Cie Auffrère.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : Vol de nuit — Peau d'échappement.

Le music-hall

☞ A DEJAZET (887-97-34), 20 h 30 : J.-Cl. Vannier.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

GYMNASE (246-79-79), 21 h : Thierry Le Luron.

☞ STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfait ; 22 h 15 : le Quatuor.

LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : Cl. Besson.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h : Jofroi.

Les concerts

Lucernaire, 20 h : E. du Breuil, G. de Thalouet (Mozart, Jolivet, Debussy...).

A Déjazet, 18 h 30 : A. Cohen (Satie, Kagel, Condé...).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre du XVIIIe, dir. : F. Bruggen (Mozart).

Eglise de la Trinité, 21 h : Orchestre des Concerts Lamoureux, Chœur Montjoie, dir. : J. Von Websky (Duruflé, Saint-Saëns).

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : M. Roché (Bach).

Jardin du Luxembourg, 16 h : Musique des gardiens de la paix.

Eglise réformée d'Auteuil, 20 h 45 : O. Trachier (Bach).

Salle Cortot, 21 h : S. Cloquet (Fauré, Beethoven, Schumann).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 21 h : W. de Leeuw (Bach, Scarlatti).

Eglise de la Madeleine, 20 h 45 : Chœurs J.-B. Corot, Orchestre d'art sacré, dir. : G. Boulanger (Haendel).

☞ Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre de chambre Vuillermoz, dir. : F. Vuillermoz (Bach).

Centre juif d'art et de culture, 20 h 30 : P. de Prekel, M. Bekkouche.

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : R. Saorgin, J.-G. Cattin, F. Gagneux (Marchand, Bach, Franck...).

Jazz, pop, rock, folk

ARC, Petit Auditorium (723-61-27), 20 h 30 : D. Barbier Jazz Group.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : La Manigua.

FORUM (297-53-47), 20 h 30 : Ti-Fock, le 10 : J. Lee Pierce.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : A. Gulbay ; 0 h 30 : M. Battlefield.

MONTANA (548-93-08) (D) 22 h : R. Urtreger, R. Galeazzi.

MUSIC' HALLES (261-96-20), 22 h : B. Willen, Ph. Petit, A. Cullaz, T. Rabeson.

☞ NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : J. et G. Gottlieb.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Les Forbans.

☞ PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Big Boss Band.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : A. Hervé, M. Benita, P. Gritz.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : B. De Kort Quartet.

SUNSET (261-46-60), 23 h : Minigruel.

ZENITH (240-60-00), 20 h : Tears For Fears.

En région parisienne

BOBIGNY MC (831-11-45), 20 h 30 : le Misanthrope.

BOULOGNE-BILLANCOURT, Auditorium du Conservatoire (684-77-43), 20 h 30 : Ensemble vocal universitaire de Tours, dir. J.-M. Vaccaro, orchestre et chœurs du CNR, dir. Y. Lestang (Bach).

CERGY, Th. Quatre-Vingt-Quinze (038-11-99), 21 h : la Baie de Naples.

CHOISY-LE-ROI, Conservatoire (681-44-15), 21 h : Mademoiselle Elsa.

FONTENAY-AUX-ROSES, Espace Travelling (661-27-47), 22 h : Apple Ma.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Othon.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : la Fausse Suivante ; II. 21 h : Quartett.

RUEIL-MALMAISON, Th. André-Malraux (732-24-42), 20 h 45 : Zone.

VINCENNES, Tour du Village (365-63-63), 21 h : LMS ; Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h : Les lèvres d'Angelo se posèrent sur les siennes...

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, soixante-dix ans d'Universal : The White Tiger, de T. Browning ; 19 h, carte blanche à J.-C. Tacchella : la Déesse, de J. Cromwell ; 21 h, carte blanche à Y. Chahine : Sous le ciel de Rome, de R. Castellani.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma mondial : 15 h, Billy the Kid, de K. Vidor ; 17 h, la Piste des géants, de R. Walsh ; 19 h, cent jours du cinéma espagnol : le Petit Vagabond, de A. Del Amo.

Les exclusivités

ADIEU BLAIREAU (A.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELÀ DES MURS (Isr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

2010 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (563-16-16) ; Rotonde, 6e (574-94-94) ; v. f. : Français, 9e (770-33-88).

EIJANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

EMMANUELLE IV (Fr.) (Int. moins de 18 ans) : George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

FASTER PUSSYCAT KILL KILL (A., ** v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

HORS LA LOI (Fr.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82).

LES FILMS NOUVEAUX

DIVORCE A HOLLYWOOD, film américain de Charles Shyer, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ENVOUTEMENT, film américain de Ted Kotcheff, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). — V.f. : Capri, 2e (508-11-60) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina (H. sp.), 4e (278-47-86) ; Républic, 11e (805-51-33).

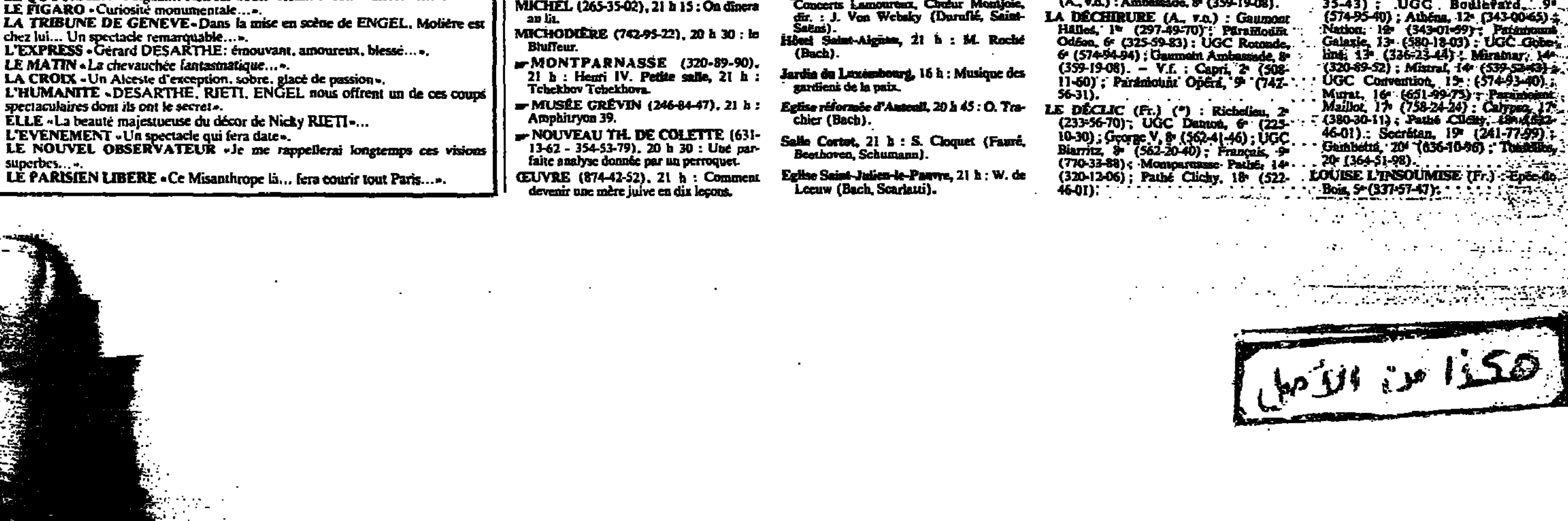
KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LE KID DE LA PLAGE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Nation, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).



هكذا من الأصل

SPECTACLES

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MATA-HARI (A., v.f.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MICKI ET MAUD (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65) ; Denfert, 14e (321-41-01).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (Brés., v.o.) : République Cinéma, 11e (805-51-33).

ONDE DE CHOC (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LE PACTOLE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e, (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (354-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PÉTER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SHOAH (Fr.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-08-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52).

SOLLERS/GODARD L'ENTRETIEN (Fr.) : Latina, 9e (278-47-86) ; Studio 43, 9e (278-47-86).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TERMINATOR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-37) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-51) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-canadien) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

VIDAS (Portugais, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ADIEU PHILIPPINE (Fr) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LES AMANTS DE LA NUIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

A NOS AMOURS (Fr) : Rialto, 19e (607-87-61).

AUTANT EN EMPORTE LE VENT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse 14e (335-30-40) ; Pathé Clichy, merc. jeu., 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Images, 18e (522-47-94).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

LE BEAU MARIAGE (Fr) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Napoléon, 17e (267-63-42).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

LES 55 JOURS DE PÉKIN (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-74-89).

LE CHOIX DE SOPHIE (A. v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

CHRONIQUE D'UN AMOUR (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LE DERNIER COMBAT (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA DIAGONALE DU FOU (Fr.-it., v.o.) : Impérial, 2e (742-77-52) ; 14-juillet Montparnasse, 15e (326-58-00) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Elysée Lincoln, 8e (359-36-14) ; Fauvette (à partir de ven.), 13e (331-56-86) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

DOCTEUR JIVAGO (A., v.o) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DUEL (A., v.o) : Rialto, 19e (607-87-61).

EL (Mex, v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'ÉVANGILE SELON SAINT MATTHIEU (It., v.o.) : Châtelet, 1er (508-94-94).

LA FILLE DE RYAN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-54-44).

FOG (A., v.f.) : Mistral 14e (539-52-43).

FURYO (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Club de l'Etoile, 17e (380-42-05).

L'IMPORTANT, C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Boîte à films (H. sp.), 17e (622-44-21).

JÉSUS DE NAZARETH (It.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LOLITA (A., v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE MÉPRIS (Fr.) : Olympic Petite salle, 14e (544-43-14) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LA NUIT DE L'IGUANE (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

NOBLESSE OBLIGE (Ang.) : Champo, 5e (354-51-60).

PAULINE A LA PLAGE (Fr.) : Denfert, 14e (321-41-01).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LE PROFESSIONNEL (Fr.) : Péniche des Arts, 15e (527-77-55).

LA POUPÉE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

PSYCHOSE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Action Christine Bis, 6e (329-11-30) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Action Lafayette, 9e (329-79-89) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; v.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

ROBIN DES BOIS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-56-85).

LA 7e CIBLE (Fr.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

SKINOUSSA (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

SHINING (A. *) (v.o.), Cinéma Présent, 19e (203-02-55).

LA STRADA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES TUEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30) ; Mac Mahon, 17e (380-74-81).

UNE FILLE UNIQUE (Fr.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (267-63-42).

Les séances spéciales

ANOTHER COUNTRY (Brit., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

LES CADAVRES NE PORTENT PAS DE COSTARD (A., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), 18 h 30.

LES CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 30.

HAMMETT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 15 h 45.

JULES ET JIM (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

LOVE STREAMS (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 22 h.

MARLÈNE (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

POSSESSION (**) (Brit., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 20 h 25.

TESS (A., v.o.), Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 21 h.

THE BLUE BROTHERS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h 05.

TRAIN D'ENFER (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14).

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 9 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Série : les Misérables.
D'après l'œuvre de Victor Hugo, adaptation A. Decaux et R. Hossein, avec L. Ventura, M. Bouquet, E. Bouix...
Apprenant que l'on va juger un innocent que l'on confond avec lui, Jean Valjean se rend aux assises d'Arras où il se dénonce publiquement. Cosette devient une jeune femme. Une version du chef-d'œuvre de Hugo, sans magie, hélas !

21 h 30 Les jeudis de l'information : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : L'homme du mois (Cartier, le bijoutier de la rue de la Paix) ; Peut-on lancer son entreprise sans argent et sans idée géniale ? Parfaitement ; Dans les coulisses du royaume des soldes ; Social : le donnant-donnant.

22 h 45 Journal.
23 h Spécial Cannes.
23 h 5 Etoiles à la une.
23 h 10 Cinéma : le Seigneur de la guerre.
Film américain de F. Schaffner (1965), avec C. Heston, R. Boone, R. Forsyth (v.o. sous-titrée. Redif.).
Au XIe siècle, un seigneur de guerre du duc de Normandie s'éprend d'une jeune paysanne qu'il arrache à son époux, chef de village. Reconstitution soignée et vraisemblable du Moyen Age français. La passion d'un couple aux prises avec la violence et la barbarie.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Cinéma (cycle Bourvil) : la Cuisine au beurre.
Film français de G. Grangier (1963), avec Fernandel, Bourvil, C. Maurier, H. Vilbert, A.-M. Carrière, Andrex (N. Rediffusion).
Rentrant d'Autriche quinze ans après la guerre, un restaurateur provençal trouve sa femme remariée à un cuisinier normand. Pochade à la manière de Pagnol. L'histoire traîne en longueur, malgré les numéros de Fernandel et Bourvil.

22 h Document 39-45.
De J.-P. Thomas, réal. G. Alépée (2e partie : la guerre du désert : Rommel-Montgomery). *Un album d'images réalisé à l'aide de documents d'archives.*
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 40 Cinéma : Manhattan.
Film américain de W. Allen (1979), avec W. Allen, D. Keaton, M. Murphy, M. Hemingway, M. Streep, A. Byrne, K. Ludwig (v.o. sous-titrée, N.).
Un écrivain new-yorkais, que son épouse a quitté pour une femme, balance entre deux maîtresses, l'une très jeune, l'autre intellectuelle. W. Allen à l'état pur : son humour, ses névroses, sa réflexion morale, son esprit satirique s'exerçant sur une certaine société du snobisme. Epatant.
22 h 20 Journal.
22 h 50 Les étoiles de la 3.
Un regard sur le Festival de Cannes.
22 h 55 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand (poularde à la crème) ; 17 h 15, Woody Woodpecker ; 17 h 25, Quoi de neuf ? ; 17 h 40, Fraggle rock ; 18 h 5, Série : Dynastie ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, Feuilleton : l'Homme du Picardie ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, les Princes, film de T. Gatlif ; **22 h 15, Une si gentille petite fille**, film de E. Greenwood ; **23 h 45, Mesdames, messieurs... Bonsoir !**, film de L. Comencini ; **1 h 25**, Quelques mois pour aimer.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Victor Hugo tribun, discours sur la misère : 9 juillet 1849.
21 h 30 Vocalyse : opéra 85 (La Monnaie de Bruxelles à Paris : « la Conférence des oiseaux », opéra de M. Levinas).
22 h 30 Nuits magnétiques : les arts plastiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert (en direct du château de Schwetzingen) : « Symphonie en sol majeur » de Richter, « Variations sur un thème de Mozart pour violoncelle et orchestre » de Danzi, Récitatif et air « Alcandro, lo confesso » de Mozart ; entracte ; « Tyrolienne pour 13 cordes » de Rihm, « Symphonie n° 25 en sol mineur » de Mozart par les membres de l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. B. Gueller, sol. S. Greenberg, soprano, D. Geringas, violoncelle.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : feuilleton Ray Charles ; à 23 h 5 Back to Bach (le Festival de Leipzig 1985) ; à 0 h, Proust ethnomusicographe.

Vendredi 10 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 15 ANTIOPE 1.
11 h 45 La Une chez vous.
12 h Feuilleton : les Enquêteurs associés.
12 h 30 La bouteille à la mer.
13 h Journal.
13 h 50 A pleine vie.
17 h 30 La chance aux chansons.
18 h Le village dans les nuages.
18 h 20 Mini-journal pour les jeunes.
18 h 35 Série : Cœur de diamant.
19 h 10 Jeu : Anagram.
19 h 40 Feuilleton : Les Bargeot.
20 h Journal.
20 h 35 Carnaval.
Avec Victor Lanoux, Michel Boujenah, Adamo, Danielle Gilbert, Gilbert Montagné...
21 h 50 Téléfilm : Pauvre Eros.
De G. Regnier. Avec J.-L. Bideau, M. Targes...
Julien, abandonné sans ménagement par Edith, qui se dit émancipée, s'engage sur les traces de dames en mal de mâles. Une comédie légère...
23 h 25 Journal.
23 h 35 Spécial Cannes.
23 h 50 Nuit des starlettes.
En direct de Cannes.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

6 h 45 Télématin.
10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal et météo.
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
12 h 45 Journal.
13 h 30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13 h 45 Aujourd'hui la vie : Etes-vous tango ?
14 h 50 Téléfilm : Berlin, Tunnel 21.
1961. Le mur de la honte coupe la ville de Berlin en deux zones. Cinq hommes résolus décident de creuser un tunnel reliant Berlin-Ouest à Berlin-Est.
17 h 10 La télévision des téléspectateurs.
17 h 45 Récré A 2.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec C. Nobel, L. Merenda, S. Zerbib...
L'article sur les Kovalic, publié dans la Dépêche républicaine, *provoque des menaces anonymes. Dans la nuit, un camion qui sert à la livraison des journaux est incendié.*
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : de l'école à l'université, sont invités : Pierre Bourdieu (Homo academicus, *et pour le rapport collectif « Propositions pour l'enseignement de l'avenir »*) ; *Jean-Pierre Chevènement* (Apprendre pour entreprendre). *Paul Guth* (Lettre ouverte aux futurs illettrés ; la Tigresse) ; *Henri Tezenas du Montcel* (l'Université : peut mieux faire).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle burlesque) : It's a gift.
Film américain de McLeod (1934), avec W. C. Fields, B. Leroy, J. Rouverol, J. Madison (v.o. sous-titrée, N.).
Un épicier dominé par sa femme et tracassé par son entourage achète, en Californie, une plantation d'orangers par correspondance, pour changer sa vie. Loufoquerie et gags destructeurs de Fields, s'exerçant contre les femmes, les enfants et même les aveugles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
19 h 55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord pas d'accord (INC).
20 h 35 François Mitterrand : Portrait d'un président.
Lire notre article

22 h 25 Journal.
22 h 45 Décibels de nuit. Emission de J.-L. Janai.
Avec Pierre Eliane, Mary Wilson, les groupes Bikini, The Truth, The Fleshtones...
23 h 30 Les étoiles de la 3.
Un regard sur le Festival de Cannes.
23 h 35 Prélude à la nuit.

CANAL PLUS

7 h, 7/9 ; 9 h, **le Faucon**, film de P. Boujenah ; 10 h 20, **Class**, film de L.-J. Carlino ; 11 h 55, Aventure sur les grands fleuves : le Nil ; 13 h 5, Rue carnot (et à 17 h 30) ; 13 h 45, Superstars ; 14 h, **Tête à claques**, film de F. Perrin ; 15 h 30, **Paco l'infaillible**, film de D. Haudepin ; 17 h, Cabou Cadin ; 18 h, Jeu : 4 C + ; 18 h 40, Jeu : Les affaires sont les affaires ; 19 h 10, Zénith ; 19 h 45, Tout s'achète ; 20 h 5, Top 50 ; 20 h 30, Superstars ; 21 h, **J'ai le droit de vivre**, film de F. Lang ; 22 h 35, **l'Affrontement**, film de P. Newman ; 0 h 20, **Une si gentille petite fille**, film de E. Greenwood ; 1 h 50, **Georgia**, film de A. Penn ; 3 h 40, France Gall au Zénith ; 4 h 35, **Lady Libertine**, film de G. Kikoïne ; 5 h 55, l'Homme au Katana.

FRANCE-CULTURE

0 h, **Les nuits de France-Culture** ; 7 h, **Le goût du jour** : interview de M. Andrew Young, maire d'Atlanta ; 8 h 15 **Les enjeux internationaux** ; 8 h 30, **Les chemins de la connaissance** : Georg Lukacs, un penseur dans le feu de l'esprit (à 10 h 50 : Victor Hugo, le grand-père et l'univers) ; 9 h 5, **Matinée du temps qui change** : l'impôt est-il encore adapté à nos sociétés ? ; 10 h 30, **Musique** : miroirs (et à 17 h) ; 11 h 10, **L'école hors les murs** : archéologues en herbe ; 11 h 30, **Feuilleton** : Celui qui pense à autre chose. Victor Hugo ; 12 h, **Panorama**, en direct de Cannes ; 13 h 40, **On commence...** un week-end shakespearien ; 14 h, **Un livre, des voix** : « Musique funèbre », de Lars Gustafsson ; 14 h 30, « **Le jeu d'Elsenberg** » (sélection prix Italia), conte radiophonique de M. Georges-Valentini ; 15 h 30, **L'échappée belle** : reportage en Haïti ; 17 h 10, **Le pays d'ici**, en direct de Sarlat ; 18 h, **Subjectif** : Agora (la robotique, avec O. Chazoule) ; à 18 h 35, Tire ta langue... ; 19 h 30, **Les grandes avenues de la science moderne** : l'Antarctique et ses chaînes alimentaires.
20 h Musique, mode d'emploi : musique et cinéma.
20 h 30 1945, quarante ans après : des camps en France, ou la mémoire refoulée.
21 h 30 Black and blue : Saxos d'Eckeri.
22 h 30 Nuits magnétiques : fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

2 h, **Les nuits de France-Musique** : Arthur Schnabel et Gregor Piatigorsky ; 7 h 10, **L'imprévu** : magazine d'actualité musicale ; 9 h 8, **Le matin des musiciens** : les quarante printemps de Prague (concerts inédits du festival) ; 14 h 2, **Repères contemporains** : Jean Derbes ; 14 h 30, **Les enfants d'Orphée** : archipels – le Japon ; 15 h, **Verveine-Scotch** : stars et starlettes ; 17 h, **Histoire de la musique** ; 17 h 50, **Les sonates de Scarlatti** par Scott Ross ; 18 h 2, **Les chants de la terre** ; 18 h 30, **Jazz d'aujourd'hui** : dernière édition ; 19 h 15, **Les muses en dialogue**, magazine de musique ancienne.
20 h Concert (en direct de Baden) : « Manfred » ouverture, « Konzertstück » pour 4 cors et orchestre en la majeur de Schumann, « Symphonie n° 1 en ut mineur » de Brahms par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. H. Vonk et le Quatuor de cors Hermann Baumann.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h, musique traditionnelle du Liban.

TRIBUNES ET DÉBATS

VENDREDI 10 MAI

– *M. Pierre Bérégovoy*, ministre de l'économie, des finances et du budget, est l'invité de l'émission « Cinq minutes, cinq questions » de Canal Plus, à 8 h 5.

LE DEUXIÈME « SPÉCIAL SICOB »

LES PROGRÈS DU MINITEL

23 millions d'abonnés au téléphone recensés par l'annuaire électronique

« Le Minitel, c'est le Petit Larousse du troisième millénaire. » Par cette formule, M. Louis Mexandeau, ministre délégué chargé des PTT – qui inaugurait, mardi 7 mai, en duplex depuis le SICOB, la mise en service de la base de données nationale de l'annuaire électronique à Rennes, – a illustré la révolution des technologies mais aussi celle des usages et des mentalités survenues au cours de ces dernières années en matière de télécommunications. *« Il y a quelque temps, seuls les spécialistes étaient au courant. Aujourd'hui, 80 % des Français connaissent cet outil »*, a-t-il précisé.

Il s'agit bien d'une révolution. Juillet 1981 : lancement de l'expérience « Télétel 3V » à Vélizy ; février 1983, ouverture de l'annuaire électronique en Ille-et-Vilaine : mai 1985, le Minitel permet d'obtenir en deux secondes des renseignements sur les vingt-trois millions d'abonnés au téléphone de l'Hexagone, classés cinq à six fois (vingt-cinq milliards de chiffres et de lettres réactualisés chaque nuit). L'objectif, à l'horizon 1986 : 1 500 000 appareils en service (700 000 actuellement) et le remplacement progressif de l'annuaire papier sur l'ensemble du territoire national. La capacité d'accueil de ce service devrait être alors de 6 000 communications simultanées. Au mois d'avril 1985, dix millions d'appels ont été effectués sur le réseau Télétel, dont quatre millions pour l'annuaire électronique. Le nombre des commandes passées, ce jour, est de 2 800 000 Minitels.

Les raisons de cet engouement ? Un mode d'accès simple et rapide à l'information par l'intermédiaire d'un centre d'interrogation offrant de multiples possibilités d'utilisation : recherche à partir d'un nom, d'une profession, d'une rue ou d'un département. Les logiciels (développés par CAP SOGETI LOGICIEL et SESA) permettent de retrouver des renseignements à partir de données approximatives (l'ordinateur corrige aussi les fautes d'orthographe ou, à défaut, présente une liste comparative). Ils permettent aussi d'étendre le champ de recherche à des professions ou à des secteurs géographiques voisins. A cela s'ajoute un coût d'utilisation réduit : gratuit dans les trois premières minutes d'utilisation, puis facturé à 0,75 F par tranche de deux minutes (le prix forfaitaire du classique service des renseignements est de quatre unités : 3 F). Enfin, le service publicitaire, conçu dans une optique *« plus douce et moins agressive »*, selon M. Jacques Dondoux, directeur général des télécommunications, permet de choisir ou d'éviter ces « pages ».

Aux 1 200 services Télétel déjà en vigueur (dont les annonces, la presse ou la possibilité de dialoguer avec un ou plusieurs interlocuteurs grâce à la messagerie électronique), et dont le nombre augmente de deux à trois quotidiennement, devrait s'ajouter la faculté d'interroger le réseau depuis l'étranger. Un accord avec la Suisse doit être passé prochainement, une nouvelle annoncée par le ministre des PTT le jour où était lancé le satellite Télécom 1B à Kourou.

INCERTITUDE CHEZ LES JURISTES

Comment protéger les auteurs de logiciels ?

Comment protéger les créateurs de logiciels contre les vols, les piratages, les contrefaçons ? Qui doit-on considérer comme l'auteur du programme informatique : la personne physique qui l'a conçu ou l'entreprise qui l'exploite ? En l'absence de législation claire sur le sujet, ces questions sont au centre de nombreux débats.

Il semble toutefois communément admis que les logiciels devront faire l'objet d'un article de la nouvelle loi sur les droits d'auteur des artistes et des interprètes, des producteurs et des entreprises de communication audiovisuelle, en cours d'élaboration. C'est l'avis du gouvernement et celui du Sénat qui a adopté, le 4 avril dernier, un projet de loi allant dans ce sens (*le Monde* du 6 avril).

Ce sont aussi des modifications de la loi de 1957 sur les droits d'auteur que préconisent, dans un rapport qu'ils viennent de rendre public, les membres de la commission du suivi des expériences télématiques destinées au public relevant du ministère des PTT, présidée par M. Pierre Huet.

Adapter la législation existante

Considérer les logiciels comme une *« œuvre de l'esprit »*, au même titre qu'un livre ou un film, semble en effet être la solution la plus simple. Les programmes informatiques n'étant pas, aux termes de la loi, des inventions brevetables, on pourrait certes songer à élaborer un régime de protection autonome qui leur serait propre. Mais les auteurs du rapport éliminent cette hypothèse, d'abord parce qu'elle aboutirait à instaurer des règles fixes pour régir une technique nouvelle et encore sujette à transformation, ensuite parce que le nouveau régime demanderait un certain délai de mise en place et laisserait encore trop longtemps place à toutes les incertitudes.

Mais est-il vraiment besoin d'élaborer en la matière une nouvelle législation, dans la mesure où, actuellement, la jurisprudence permet de régler bien des problèmes ? Ainsi, malgré *« un arrêt prononcé en sens contraire »* en juin dernier par la cour de Paris (qui fait d'ailleurs l'objet d'un pourvoi en cassation), les tribunaux ont généralement reconnu aux programmes d'ordinateur le caractère d'*« œuvre de l'esprit »* susceptible d'un droit d'auteur. La copie non autorisée d'un logiciel en vue de sa distribution, commerciale ou non, tombe sous le coup de la loi et donne lieu à l'action en contrefaçon. Les sanctions pour concurrence déloyale ou la théorie des *« agissements parasitaires »* (créée pour la protection des marques, noms commerciaux, appellations d'origine contre les usurpateurs) paraissent elles aussi transposables aux logiciels.

En outre, bien que le piratage de ces biens immatériels puisse difficilement être qualifié de vol au sens strict du terme, il pourrait être considéré par la jurisprudence comme passible de sanctions, au même titre que l'« emprunt » d'une automobile ou le vol d'électricité.

Pourtant *« cette solution jurisprudentielle »* ne satisfait pas les auteurs du rapport. *« Elle a l'inconvénient*, notent-ils, *avant que toutes les questions ne soient tranchées – à supposer qu'elles le soient dans le bon sens, – de laisser subsister une incertitude sur l'interprétation du droit »*, incertitude qui peut être *« un obstacle à la protection internationale des logiciels »*.

Si l'on veut éviter ce risque, une solution consiste donc à *« compléter la loi de 1957 pour prévoir expressément qu'elle s'applique aux logiciels, soit dans les conditions du droit commun, soit avec des adaptations tenant compte des problèmes particuliers qui se posent dans ce domaine »*. Par exemple en instituant un *« dépôt facultatif créant une présomption de droit au profit du déposant »*, ou en *« étendant la protection à toutes les formes d'utilisation des logiciels »*.

Le rapport est, en revanche, beaucoup plus vague sur la période pendant laquelle doit s'étendre cette protection (1). Il note que *« des doutes ont été émis sur l'intérêt de modifier la durée de la protection et sur la possibilité de le faire, compte tenu des conventions internationales applicables »*.

Comme pour les encyclopédies

Reste le délicat problème de la désignation du créateur de logiciel. Qui peut se réclamer de ce titre. L'entreprise, ou l'auteur personne physique, seul titulaire, selon la loi de 1957, des droits patrimoniaux et moraux sur son œuvre ? Les membres de la commission présidée par M. Huet semblent pencher en faveur de la première hypothèse. *Ils estiment* que, par analogie avec la solution retenue pour les encyclopédies et les dictionnaires, l'entreprise créant un logiciel pourra être considérée comme titulaire des droits. Ils ne tranchent toutefois pas définitivement sur ce point. Ce cas particulier du problème plus général des droits de l'auteur-salarié, remarquent-ils, *« devra faire l'objet d'études plus approfondies »*.

ELISABETH GORDON.

(1) Ce point fait l'objet d'un désaccord entre le Sénat, qui souhaite porter la durée de protection à vingt-cinq ans, et M. Jack Lang, ministre de la culture, qui la voudrait plus longue, arguant du fait qu'aux Etats-Unis elle est de cent ans.

OFFICIERS MINISTÉRIELS
VENTES PAR ADJUDICATION

Rubrique O.S.P. - 64, rue La Boétie, 563.12.66

Vente sur surenchère au Palais de justice d'Évry, r. des Mazières
le MARDI 21 MAI 1985 à 14 h
UN PAVILLON sis à MONTLHÉRY
(Essonne)
35, rue de la Justice - mise à prix : 236 000 F
Pour rens. s'ad. à Mᵉ Akoun, membre de la SCP AKOUN-TRUXILLO, avocats demeurant à Évry (91) 4, bd de l'Europe - Tél. : 079-39-45.
Mᵉ Damoiseau, avocat demeurant à Corbeil-Essonnes (91), 20, rue du Général-Leclerc Tél. : 496-30-51 SCP ELLUL-GRIMAL-NOUVELLON ROUZIES.
Avocats demeurant à Évry (91) 3, rue du Village - Tél. : 077-96-10.
Au greffe du Tribunal de Gde Inst. d'Évry où le cahier des charges est déposé.

VENTE SUR SAISIE IMMOBILIÈRE au PALAIS DE JUSTICE de PARIS
le JEUDI 23 MAI 1985, à 14 h, en 9 LOTS
UN APPARTEMENT DE 3 PIÈCES | 2 APPARTEMENTS DE 1 PIÈCE
6 APPARTEMENTS de 2 PIÈCES
dans un immeuble sis
à PARIS (18ᵉ), 13 bis, rue Custine
MISES A PRIX. – 1ᵉʳ LOT : 75 000 F - 2ᵉ LOT : 32 000 F - 3ᵉ LOT : 55 000 F - 4ᵉ LOT : 40 000 F
5ᵉ LOT : 20 000 F - 6ᵉ LOT : 55 000 F - 7ᵉ LOT : 55 000 F - 8ᵉ LOT : 57 000 F - 9ᵉ LOT : 58 000 F.
S'adresser pour tous renseignements à 1° la SCP SCHMIDT et DAVID, avocats au barreau de PARIS, demeurant même ville (75017), 76, avenue de Wagram, tél. : 766-16-69, du lundi au JEUDI, entre 10 h et 12 h. Et sur les lieux pour visiter pour connaître les jours et heures de visite, téléphoner au 766-16-69 du lundi au JEUDI de 10 h à 12 h.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY
le MARDI 21 MAI 1985 à 13 h 30
UN PAVILLON à CLICHY-SOUS-BOIS (93)
60, avenue du Coteau
édifié en rez-de-jardin divisé en séj. avec coin-cuis., WC, salle d'eau, chaufferie, 1ᵉʳ ét. de 2 pièces, garage à l'ext., sur TERRAIN de 377 m²
MISE A PRIX : 65 000 F
S'adresser à la Société civile professionnelle d'avocats
ÉTIENNE, DORE, WARET-ÉTIENNE, FENART, ALEMANT
11, rue du Général-Leclerc, à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS - Tél. : 854-90-87

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY,
le MARDI 21 MAI 1985 à 13 h 30.
UN PAVILLON à TREMBLAY-LES-GONESSE (93)
53, rue de Bourgogne,
divisé en une chambre, salle à manger, cuisine, salle de bains, w.-c., *garage avec chambre au-dessus*. Sur un TERRAIN de 397 m²
MISE A PRIX : 100 000 F
S'adresser à la Société civile professionnelle d'avocats
ÉTIENNE, DORE, WARET-ÉTIENNE, FENART, ALEMANT,
11, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-sous-BOIS – Tél. : 854-90-87.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY,
le MARDI 21 MAI 1985 à 13 h 30.
UN PAVILLON à AULNAY-SOUS-BOIS (93)
29, rue Guynemer et 30, rue René-Nodin,
divisé en rez-de-chaussée composé d'une entrée, cuisine, 3 pièces sur petite cave et d'un étage de 2 pièces, cabinet de toilette – garage – Sur un TERRAIN de 439 m²
MISE A PRIX : 100 000 F
S'adresser à la Société civile professionnelle d'avocats
ÉTIENNE, DORE, WARET-ÉTIENNE, FENART, ALEMANT,
11, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-sous-BOIS – Tél. : 854-90-87.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de Bobigny (93)
le MARDI 21 MAI 1985 à 13 h 30
UN PAVILLON situé à MONTREUIL
(Seine St-Denis)
4, rue des Roulettes
élevé sur cave, d'un RDC div. 3 pièces, Cuisine, Bains, Salon, Jardin avec dépendances
MISE A PRIX : 100.000 FRANCS
S'adresser pour Rens. Mᵉ Charles GOURION, Avocat à 93190 LIVRY-GARGAN, 48, bd Chanzy. Tél. : 381-61-95. Au greffe des Criées du Tribunal de Grande Instance de BOBIGNY et sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière
au Palais de justice Nanterre
le mercredi 22 mai 1985 à 14 h
UN STUDIO au 2ᵉ étage
d'un immeuble
à COLOMBES (92)
103, rue Hoche, cave et parking
LIBRE DE LOCATION et D'OCCUP.
MISE A PRIX : .... 60 000 F
S'adresser Mᵉ Denis Talon, avocat à la cour de Paris, y demeurant 20, quai de la Mégisserie tél. : 236-59-25
Mᵉ Demery-Halphen, avocat au barreau de Nanterre demeurant à Boulogne (92). 12, rue de Paris - tél. : 605-36-94.

Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de BOBIGNY
le MARDI 21 MAI 1985, à 13 h 30
UN PAVILLON INACHEVÉ à PIERREFITTE (93)
58, rue d'Amiens
édifié en rez-de-chaussée surélevé sur sous-sol, garage surmonté d'un étage sur un TERRAIN de 309 m²
MISE A PRIX : 170 000 F
S'adresser à la Société civile professionnelle d'avocats
ÉTIENNE, DORE, WARET-ÉTIENNE, FENART, ALEMANT
11, rue du Général-Leclerc, à 93110 ROSNY-SOUS-BOIS - Tél. : 854-90-87

VENTE sur saisie immobilière, au Palais de justice à PARIS
le JEUDI 23 MAI 1985, à 14 heures - EN UN LOT
UN APPARTEMENT escal. 2, de 2 pièces de type 2B, UNE CAVE au niveau 5110 et un EMPLACEMENT couvert pour voiture dans un ensemble immobilier
62 à 74, AVENUE D'IVRY - PARIS (13ᵉ)
95 à 109, rue de Tolbiac - 47 à 51, rue Baudricourt - 32 à 38 et 42 à 46, avenue d'Ivry - 15, rue Nationale - 48 et 60, avenue d'Ivry
MISE A PRIX : 300 000 F
S'adr. Mᵉˢ BAILLY, GUILLET, DELMAS, avocats associés à PARIS (1ᵉʳ), 18, rue Duphot - Tél. 260-39-13 - Ts avocats pr. Trib. gde inst. de PARIS - Sur les lieux pour visiter.

Vente sur saisie immobilière au Palais de Justice de BOBIGNY,
le MARDI 21 MAI 1985 à 13 h 30.
UN APPARTEMENT EN DUPLEX A SEVRAN (93)
18, allée Guillaume-Apollinaire,
au rez-de-chaussée et 1ᵉʳ étage de 5 pièces, 2 w.-c., 2 salles de bains, cuisine dégagement, *rangement* – PARKING *en sous-sol*.
MISE A PRIX : 130 000 F
S'adresser à la Société civile professionnelle d'avocats
ÉTIENNE, DORE, WARET-ÉTIENNE, FENART, ALEMANT,
11, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-sous-BOIS – Tél. : 854-90-87.

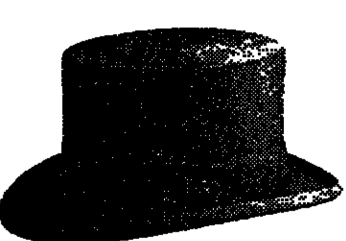
Vte sur saisie immobilière, Palais de justice à CRÉTEIL, le jeudi 23 MAI 1985, à 9 h 30
APPART. CRÉTEIL (94) Quartier « La Croix-des-Mèches » 14, rue Charcot
2ᵉ ét. du bâtiment H5, 4 pièces, cave et emplacement pour voiture
M. à P. 100 000 F. S'adresser **Mᵉ MAGLO,**
avocat, 4, allée de la Toison-d'Or, à CRÉTEIL (94) - Tél. : 387-18-90

Vente sur folle enchère au Palais de Justice de BOBIGNY,
le MARDI 21 MAI 1985 à 13 h 30.
UN PAVILLON à COUBRON (93)
17, rue de Courtry,
en cours de construction, inachevé, comprenant au rez-de-chaussée : garage, parking ; à l'étage : couloir, salle à manger, 4 chambres, coin cuisine, salle de bains avec w.-c.
Sur un *TERRAIN* de 580 m²
MISE A PRIX : 150 000 F
S'adresser à la Société civile professionnelle d'avocats
ÉTIENNE, DORE, WARET-ÉTIENNE, FENART, ALEMANT,
11, rue du Général-Leclerc, 93110 ROSNY-sous-BOIS – Tél. : 854-90-87.

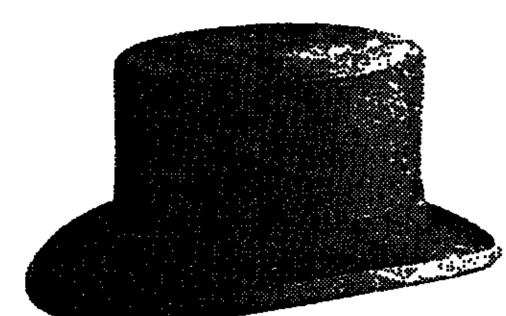
Vente sur saisie immobilière au Palais de justice de Paris
le JEUDI 23 MAI 1985 à 14 H
En un seul lot
UN APPARTEMENT DE 5 PIÈCES PPALES
Dans un immeuble sis
à PARIS 1ᵉʳ – 2-4, rue de Harlay
Et office sur 4 niveaux du 3ᵉ au 6ᵉ étage communiquant entre eux au 2ᵉ sous-sol : 2 locaux.
MISE A PRIX : .... 500 000 FRANCS
S'adresser pour tous renseignements à 1°) la SCP Schmidt et David, avocats au barreau de Paris, demeurant même ville (75017), 76, avenue de Wagram - *Tél. : 766-16-69*, du lundi au jeudi entre 10 h à 12 h et sur les lieux pour visiter pour connaître les jours et heures de visite - Tél. : 766-16-69 du lundi au jeudi de 10 h à 12 h.

هكذا من الأصل

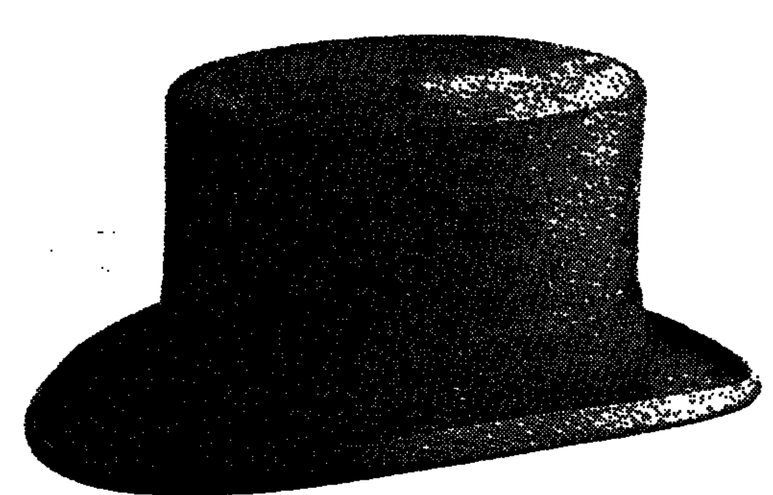
Chez Commodore il y en a pour toutes les têtes.



Attaquez l'informatique bille en tête : micro-ordinateurs C16 et C64.
Le C16 : L'outil idéal pour bien débuter... en s'amusant.
Le C64 : La taille au-dessus. Déjà 4 millions d'utilisateurs. Le micro le plus vendu dans le monde. Maison, bureau, école... jeux, ils sont efficaces partout.



Ne vous cassez plus la tête : micro-ordinateur Plus/4.
Plus/4 : Quatre logiciels intégrés (traitement de texte, gestion de fichiers, tableur et graphique). Compact mais "pro". Idéal pour vous commerçants, artisans, professions libérales.



Ayez une tête d'avance : PC10 et PC20.
PC10 et PC20 : Micro-ordinateurs professionnels compatibles IBM®. Des milliers d'applications dans tous secteurs d'activités. De la plus petite à la plus grande entreprise.
A la mesure de vos ambitions... et bien moins cher que vous ne l'imaginez !



Chapeau Commodore !

25 ans d'innovation.
Plus de 6 millions de micros vendus.
Le n°1 de la micro toutes dimensions.
Une implantation mondiale et une filiale toute nouvelle en France.

AU SICOB :
Stand ordinateur personnel : Niveau 3 - Zone D - N° 848.
Stand micro-ordinateur professionnel : Niveau 1 - Zone F - N° 606.

IBM est une marque déposée de IBM Corp.

commodore COMPUTER

COMMUNICATION

LES QUATRE CANAUX DU SATELLITE TDF 1

M. Jacques Pomonti prévoit un ensemble de programmes européens avec des partenaires étrangers diversifiés

Le lancement du satellite de télévision directe TDF 1 est toujours prévu pour le 7 juillet 1986, et la fabrication de TDF 2 a été confirmée à la fin de 1984 par le premier ministre, M. Laurent Fabius. Ce dernier confiait, le 26 décembre 1984, une mission officielle à M. Jacques Pomonti, PDG de l'Institut national de la communication audiovisuelle, pour la mise en œuvre opérationnelle du satellite. La société d'exploitation doit être créée au plus tard au début du mois de juin.

TDF 1 est une des pièces maîtresses du développement de la télévision en France. Pourtant, l'orientation prise par le gouvernement et par M. Pomonti est résolument européenne. « Ce sera, nous a déclaré ce dernier, *le projet de communication le plus important actuellement dans le monde* » et une réponse à l'offensive américaine en Europe dans ce secteur. La société d'exploitation, de droit privé, devrait comprendre 33,3 % de capitaux publics français environ 17 % de capitaux privés français (de quatre à sept sociétés ou groupes), et 50 % de capitaux privés européens (Grande-Bretagne, pays du Benelux, RFA, Italie, Espagne).

Les données sont complètement bouleversées et la déclaration commune franco-luxembourgeoise d'octobre (*le Monde* du 27 et daté 28-29 octobre 1984) devient caduque. *« L'univers de la communication a changé dans tous les pays d'Europe depuis six mois »*, constate M. Pomonti.

« On en était resté au schéma de deux chaînes confiées à la Compagnie luxembourgeoise de télédiffusion (une en français, une en allemand) et à deux chaînes françaises, dont l'une correspond au projet de chaîne publique confié à M. Pierre Desgraupes. Pourquoi ces réorientations ?

– Depuis quatre mois, j'ai sillonné l'Europe, je suis allé aux Etats-Unis, au Japon, au Maroc... près de 100 000 kilomètres ! J'ai recueilli beaucoup d'avis, rencontré de très nombreux partenaires possibles. La décision française de lancer TDF 2 et de centraliser l'opération pour la mise en œuvre de TDF 1 a provoqué partout un intérêt considérable. Le monde international ne s'est pas trompé sur l'irréversibilité de l'engagement français. TDF 1 est un projet considéré à l'étranger comme crédible, pour la technique comme pour les programmes.

» L'Europe, nous la touchons avec TDF 1 *(voir carte)*. C'est 170 millions d'habitants et non 55 millions. Mais, s'il faut prendre d'emblée la dimension européenne, ce n'est pas seulement par souci de rentabilité. Il faut dynamiser la production télévisuelle en Europe. En 1984, les échanges de programmes des pays européens avec les Etats-Unis ont tous été déficitaires, sauf en Grande-Bretagne.

» La France est l'un des pays les plus déficitaires : nous importons autant de programmes américains que l'Italie, alors que nous n'avons pas encore de chaînes privées ! On assiste alors à une course unilatérale et solitaire des sociétés de programmes pour signer des accords avec les Américains et devancer les concurrents. Cette surenchère fratricide ne peut qu'amener une domination accrue des Etats-Unis. Sans être un obsessionnel de la surpuissance américaine, j'estime qu'il faut rétablir les termes de l'échange. Le satellite est l'occasion de le faire.

– Quels sont les atouts de TDF 1 ?

– Il ne faut pas oublier que le projet est double : industriel et de programmes. La motivation industrielle de la décision gouvernementale est essentielle : si nous réussissons, deux groupes européens, Thomson et Philips, deviendront les leaders de ces nouvelles technologies sur la planète (équipement de réception, modes de transmission) ; nous en attendons des retombées importantes, pour la balance du commerce extérieur, pour l'emploi, pour le développement économique. Du coup, il est normal que la collectivité nationale contribue à l'ensemble du projet, et que son coût ne soit pas seulement à la charge des futurs exploitants. Nous discutons actuellement avec l'Etat le bilan d'exploitation prévisionnel du satellite.

» Outre la technologie nouvelle pour un satellite de cette puissance, nous disposons désormais d'une norme unique, le D2 Mac Paquets. Cette norme permet de recevoir les émissions sur les récepteurs actuels, partout en Europe, avec des adaptateurs intégrés aux antennes. Enfin, nous avons fait avec notre équipe l'analyse des comptes d'exploitation des sociétés de télévision, comparé les coûts des diverses techniques de diffusion, étudié les équipements, les structures de l'habitat en Europe... La partie est difficile, mais nous sommes plutôt mieux placés que d'autres.

– Quel sera le rôle de la société d'exploitation ?

– Ce ne sera pas seulement un loueur de canaux, mais elle participera à la gestion de l'ensemble et même au développement des programmes. Elle pourra aussi participer au montage d'une ou de plusieurs sociétés de financement destinées à aider la commercialisation des antennes de réception. Il faut aller très vite, car nous demanderons dès juillet prochain aux groupes Thomson et Philips de fabriquer deux cent mille antennes ; elles devront être installées pendant le second semestre de 1986. Nous commencerons en effet les émissions expérimentales dès l'automne de 1986, pour être vraiment opérationnels en janvier 1987.

– TDF 1 comptera quatre canaux, il y en aura cinq avec TDF 2 : quels programmes proposez-vous ?

– Si l'on prend l'option européenne, il faut faire participer un nombre important de partenaires. Il n'y a aucun risque de pénurie, alors qu'on le craignait au départ : nous sommes dans une situation où le choix est possible, car nous avons beaucoup de propositions, que nous concrétiserons à partir de juillet, après la mise en place de la société d'exploitation. J'ai réuni, lundi 6 mai à Paris, plusieurs sociétés qui sont intéressées (1), sans exclusive ni engagement de notre part. Tout le monde était bien conscient que, si nous ne faisions pas l'Europe des programmes, de l'information, ce seraient les Américains. L'ombre de Ted Turner plane sur le développement de la communication en Europe...

Il faut donc mettre les forces en commun. Je ne mets en cause aucune des discussions qui ont été conduites précédemment. La CLT, notamment, pourrait très bien être présente sur deux canaux, avec une place privilégiée, mais il faudrait arriver à une situation de partenariat : il n'y aurait pas un seul nom, une seule société par canal. Ce sera plus complexe. Dans ce schéma, TDF 1 offrirait, avec ses quatre canaux, une complémentarité de programmes à thèmes – sports, musique, informations, variétés, culture... – qui serait la plus-value du satellite. Leur réception permettrait d'accéder à un ensemble, et non à des chaînes complètement différentes. Cela veut dire des règles de conduite minimales entre les différents partenaires. C'est nouveau et pas très simple. On s'oriente vers un montage de l'ensemble des canaux, avec des dominantes par canal, soit sur des thèmes, soit par langues.

– La diversité des langues n'est-elle pas un obstacle à un projet de cette nature ?

– La technique retenue permet quatre à huit canaux son par canal image. Nous comptons utiliser cela et, progressivement, permettre aux téléspectateurs de recevoir les mêmes images dans plusieurs langues. L'objectif à terme est qu'on puisse regarder, dans chaque pays, deux ou trois programmes supplémentaires.

– Et la chaîne culturelle haut de gamme que prépare M. Desgraupes (2) *?*

– Elle pourra s'intégrer pour partie à cet ensemble. Le problème du projet de chaîne culturelle n'est pas la programmation, mais la capacité de financer, par la redevance, une nouvelle chaîne française de service public.

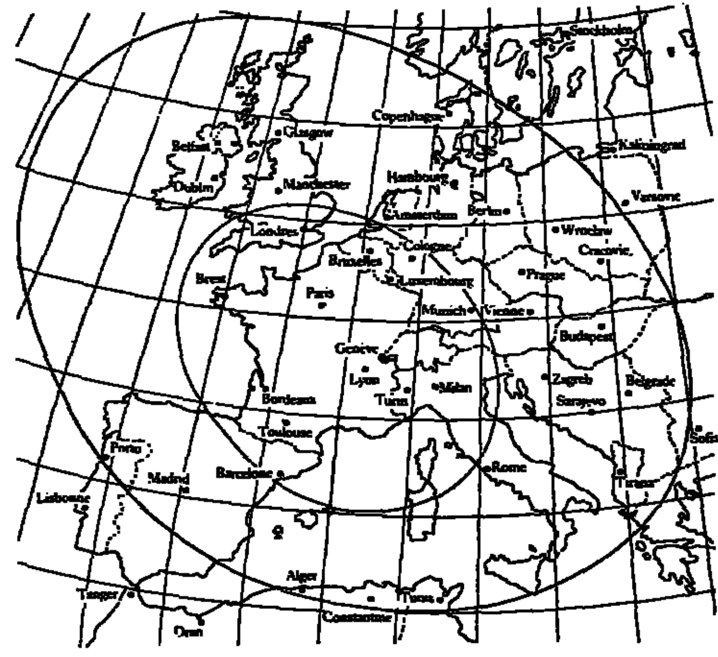
– Mais le marché publicitaire pourra-t-il financer les programmes de TDF 1 alors qu'en France, tout particulièrement, le marché est étroit, et les nouvelles chaînes privées ainsi que Canal Plus vont faire concurrence ?

– Le marché publicitaire est effectivement très en retard en France, notamment sur l'Allemagne fédérale et la Grande-Bretagne. Mais on observe partout une loi : il s'est développé dans les pays où des chaînes privées ont été créées. Ne soyons pas statiques, ne confondons pas le marché de la publicité avec celui de tel ou tel groupe de publicité. Notre ambition est surtout de parvenir, avec une couverture multinationale, à être la première entreprise à saisir la publicité de caractère européen. Là encore, si nous ne le faisons pas, les Américains s'en chargeront.

– Dans l'équation générale du développement des chaînes en France, n'aurait-il pas été possible de prévoir l'utilisation de TDF 1 pour l'un des futurs réseaux privés ?

– Ce n'était pas dans les hypothèses de travail de ma mission. Je devais prendre en compte l'objectif européen et celui de la mission confiée à Pierre Desgraupes. En fait, j'ai élargi les données, j'apporte plus que les besoins de TDF 1. C'est le résultat de l'intérêt suscité par l'initiative française. Il se passe vraiment quelque chose dans l'Europe de la communication. »

Propos recueillis par
YVES AGNÈS.



La petite ellipse représente la zone de réception avec des antennes de petite dimension (30 à 60 cm de diamètre). La seconde, avec des antennes de dimension supérieure.

(1) Thames Television, Granada (Grande-Bretagne), CLT (Luxembourg), Bertelsman (RFA), SAT-1 (RFA-Suisse), Berlusconi (Italie), Groupe 16 (Espagne), Hachette (France). M. Pierre Desgraupes participait à cette réflexion.

(2) Voir *le Monde* daté 28-29 avril.

LE CARNET DU Monde

Mariages

– Mme Bernard Halpern,
Mme Madeleine Weil,
M. et Mme Jean Signet,
M. et Mme André Glowinski,
Mme Françoise Weil-Halpern,
M. Georges Weil,
M. et Mme Jacques Glowinski,
sont heureux d'annoncer le mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Anne WEIL et Stéphane GLOWINSKI,

qui a lieu le vendredi 10 mai, dans l'intimité, à la mairie du Ve.

Décès

– ERRATA, Association de psychanalystes,
a la douleur de faire part du décès, survenu le 30 avril 1985, de

Louis BEIRNAERT.

[Compagnon de Lacan
à la Société française de psychanalyse,
puis à l'Ecole freudienne de Paris
jusqu'à sa dissolution,
soucieux de préserver un lieu d'études
et de recherches non dogmatiques
dans le champ ouvert par S. Freud
et J. Lacan,
Louis Beirnaert est cofondateur
d'ERRATA en 1983.
Il était membre
de son conseil d'administration.]

(Le Monde *a publié une biographie de Louis Beirnaert dans ses éditions du mercredi 8 mai.)*

– Alger. Nemours. Paris.

Mme Alice Bensoussan,
son épouse,
M. et Mme Simon Bensoussan,
M. et Mme Alfred Bensoussan,
M. et Mme Lucien Bensoussan,
M. et Mme Albert Bensoussan,
M. et Mme Michel Levy,
Mme Marcelle Bensoussan,
ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Samuel BENSOUSSAN,
officier en retraite,
chevalier de la Légion d'honneur,
médaille militaire,
croix de guerre,

survenu en son domicile le 5 mai 1985.

Selon sa volonté, les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

21, rue de l'Estrapade,
75005 Paris.

– Les familles Canavaggio, Bedel, Bianconi, Guidicelli, Gilbert, Bozzi, Brié et Sellès
ont le chagrin de faire part du décès de

Marie-Françoise CANAVAGGIO,

survenu le 3 mai 1985, dans sa quatre-vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

20, avenue Paul-Adam,
75017 Paris.

– Le docteur et Mme Albert Castro,
M. et Mme Sauveur Hagège,
Mme Jacques Zakine,
Mme Andrée Zagroun,
M. et Mme Gilbert Hayat
et leurs enfants,
Mme Georges Memmi,
Mme André Memmi,
Mme Edmond Memmi,
M. et Mme Raoul Moati,
M. et Mme Roger Memmi,
M. et Mme Robert Cohen-Jonathan,
M. et Mme René Gribe
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Mme veuve Jacques CASTRO,
née Yvonne Memmi,

survenue le 8 mai 1985.

Les obsèques auront lieu le vendredi 10 mai. Réunion à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux, à 10 h 30.

3, rue Vasco-de-Gama,
75015 Paris.

– Mlle Yvonne Ressouches,
Mlle Denise Lafont,
sa nièce,
M. et Mme Jean Chassaing
et leurs enfants,
Ses neveux et petits-neveux,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel CHASSAING,

survenu à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

Les obsèques civiles auront lieu le vendredi 10 mai 1985, à 14 heures, au cimetière de Neuvic-d'Ussel (Corrèze).

– Le comité de rédaction et les collaborateurs de la revue *En jeu* ont la tristesse de faire part du décès de leur ami,

Denis GOLDSCHMIDT,

survenu le 4 mai 1985, à quarante-sept ans.

L'enterrement aura lieu le lundi 13 mai, à 14 h 15, entrée principale du cimetière du Montparnasse.

– Options,
L'UGICT-CGT,
ont la tristesse de faire part du décès de

Robert LIGNEUL,
journaliste,

survenu à Paris le 4 mai 1985, dans sa trente-quatrième année.

La levée du corps aura lieu le lundi 13 mai, à 13 heures, à l'amphithéâtre du groupe Pitié-Salpêtrière (22, rue Bruant).

L'inhumation se faisant à Choussy, 41700 Contres, à 16 heures, ce même jour.

– Mme Jacques Marx,
M. et Mme André Schück,
leurs enfants et petits-enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques MARX,

survenu à Cannes le 1er mai, dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques ont eu lieu à Cannes, le 3 mai.

Anniversaires

– Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

M. Paul GEORGE,
fondateur et animateur
de l'association
« Escames-Petit-Village-
Travail-Honnêteté ».

siège : « Le Moulin de la Gachère » à Hémécourt-Escames 60380 Songeons,

décédé le 10 mai 1984,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui l'ont connu, aimé et estimé.

– A l'occasion du troisième anniversaire du décès du

docteur Alain RYFMAN,

sa famille et ses amis se réuniront le dimanche 12 mai pour la célébration d'un office religieux à sa mémoire.

Rendez-vous le 12 mai, à 10 h 45, à la porte principale du cimetière parisien de Bagneux.

– Pour le sixième anniversaire de la mort du

docteur Paul STROUZER,

une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

Avis de messes

– Une messe sera célébrée le lundi 13 mai 1985, à 17 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, chapelle du Saint-Sacrement, à Paris, à l'intention de

Gérard NICOLAS-FALCONETTI,

appelé à Dieu le 9 juillet 1954.

Communications diverses

– ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le président, les membres du conseil d'administration, convoquent en assemblée générale ordinaire les membres de l'Association Aviation-Club de France,

le mercredi 15 mai 1985, à 17 h 30,

au siège social : 104, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

هكذا من الأصل

هكذا من الأمل

26. Le feuilleton de Bertrand Poirot-Delpech : Tolstoï, Troyat et la manière russe de se voir mourir.

21. Poésie : le Sud de Tristan Cabral. 24-25. Lettres américaines : Stanley Elkin et Shelby Foote.

Le Monde
DES LIVRES

Des Américains à Paris...

La Journée de la littérature américaine contemporaine, qui s'est tenue, samedi 4 mai, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, dans l'auditorium de l'ARC, fut un beau succès. La salle pouvait à peine contenir le public – jeune dans l'ensemble, surtout des étudiants – venu écouter des écrivains qui comptent parmi les représentants les plus importants de la littérature contemporaine américaine..., même si leur tirage en France reste inférieur à leur notoriété.

Comme le fit remarquer un des participants, c'est par ses différentes « ethnies » qu'étaient représentés – par hasard, il faut le dire – les Etats-Unis : Grace Paley, la juive de New-York, qu'on va finalement découvrir en France, où la jeune maison Rivages vient de publier *les Petits Riens de la vie*, son premier recueil de nouvelles qui date... de 1959 ; Toni Morrison, la Noire, à la beauté et à la diction extraordinaires et dont les Editions Acropole ont traduit, il y a peu, *la Chanson de Salomon* – publiée en 1978, – une épopée réaliste et fantastique tout à la fois qui remonte aux origines de l'esclavage ; Shelby Foote, le sudiste de Memphis, qui avait été découvert par M.-E. Coindreau avec *Tourbillon* et *l'Enfant de la fièvre* (devenu introuvable) ; Edmund White, l'Américain de Paris, l'auteur des *Nocturnes pour le roi de Naples*...

Mais il ne fut question que de littérature. Pas d'école ni de chapelle ou de théorie. Chacun revendiquant son individualité, témoignait de la vitalité et de la puissance créatrice d'une culture dont le caractère hétéroclite prouve bien que le *melting pot*, loin de niveler les individus, a exacerbé les différences pour se créer une mythologie collective.

Une ombre pourtant a attristé cette journée : l'absence de Stanley Elkin, lauréat du prix M.-E. Coindreau récompensant le meilleur livre américain en traduction, pour son roman *Marchand de liberté (The Bailbondsman)*, publié par Alinéa, d'Aix-en-Provence (encore un « petit » éditeur !) et remarquablement traduit par Jean-Pierre Carasso. Stanley Elkin, qui devait venir à Paris, avait dû, en effet, être opéré à cœur ouvert il y a peu. Le romancier Jerome Charyn, qui le connaît bien, a fait pour nous un portrait de cet homme à l'humour féroce et macabre dont la presse américaine a unanimement loué le dernier livre : *le Royaume enchanté*, une visite pas comme les autres à Disneyland.

N. Z.

Grace et Tom sont-ils sur le même bateau new-yorkais ?

NEW-YORK, « *the Big Apple* », la mégalopole, sécrète toutes sortes de personnes qui, sans doute, ne se rencontrent jamais et seront plutôt étonnées de se retrouver côte à côte sur cette page, séparées par un tel fossé culturel qu'elles ne peuvent imaginer que pour nous, l'Amérique, New-York, c'est elles toutes à la fois, et que, ce que nous cherchons dans la ville la plus cosmopolite du monde, c'est ce dépaysement total qui vous étonne, d'un quartier à un autre, d'un block à l'autre.

New-York, cette fois, nous envoie Grace Paley, avec *les Petits Riens de la vie*, une douzaine de nouvelles publiées il y a plus de vingt-cinq ans, qui constituent ses premiers écrits et qui sont d'une lecture désopilante. Des histoires de femmes, de tous âges, racontées à la première personne par un écrivain qui sait raconter (et qui lit à merveille) et qui s'est forgé un style tout à fait original et personnel.



★ *Grace Paley (photo : Dorothy Marder).*

Ce qu'elle écrit, on le perçoit vite, vient de ce qu'elle est à 100 % juive et américaine, gardant à l'oreille toutes les musiques des quartiers où elle a vécu, dans le Bronx ou le Lower East Side : un anglais mêlé de russe, de polonais, de yiddish, qui donne à sa prose un pouvoir de dépaysement et de dérision particulièrement décapant, irrésistiblement décapant.

Ses nouvelles – elle n'a écrit jusque-là que des nouvelles, peut-être parce que c'est une longueur qui convient mieux aux femmes-mères de famille-ménagères qui ne peuvent écrire qu'à des moments perdus, des moments volés... et quel que soit le « je » qui parle, c'est des femmes qu'il s'agit dans tout ce qu'elle écrit : face aux hommes, aux enfants, aux autres générations de femmes affrontant les « *petits riens de la vie* », ces petits riens qui sont la vie même, et qu'elle traite avec un détachement et un humour triste et gai.

Ainsi commence le livre : « *Dans certains milieux, j'avais du succès*, explique Tante Rose que sa sœur plaint d'être restée vieille fille. *C'est pas que j'étais plus mince, à l'époque, mais j'avais plus de stabilité dans les chairs.* » L'ingénue qui s'était laissée séduire par la vedette du Théâtre d'art russe en yiddish, Volodia Vlachkine, le « *Valentino de la Seconde Avenue* », resplendissait de santé (« *Ma mère m'a nourri jusqu'à l'âge de six ans ! – C'est pas des seins qu'elle devait avoir, la pauvre femme, mais des carottes râpées* »). Si elle se décide des dizaines d'années plus tard à épouser Volodia, c'est qu'un mari, « *chacun le sait, c'est quelque chose qu'une femme doit avoir au moins une fois avant la fin de l'histoire* ».

Faith, que l'on retrouve dans plusieurs des nouvelles de son second recueil, *Enorme changement de dernière minute* (1), se trouve entre ses deux maris, ne sachant pas très bien finalement pourquoi elle a préféré l'un à l'autre. La petite Josie, élevée par des femmes, une mère, une grand-mère, ne pense qu'à se réchauffer près d'un soldat et décide qu'elle se mariera à quatorze ans. (« *Maman a fini par dire oui. Elle nous donna l'argent pour faire le test de Wassermann* (...). *En raison du test, qui a force de loi, on n'a pas pu se marier.* »)

Les récits se succèdent. On passe abruptement d'une famille à une autre, avec des femmes ni heureuses ni malheureuses, divorcées, abandonnées, remariées, qui font et l'amour et la guerre à leurs hommes. « *J'ai toujours écrit sur les femmes, pas tellement sur l'amour, mais sur les relations entre hommes et femmes, et j'ai réalisé qu'elles ne sont pas tellement bonnes* », explique Grace Paley, qui est venue trois jours à Paris, renonçant à manifester contre Reagan dimanche...

Ardente féministe, pacifiste, antinucléaire, athée, antisioniste, elle s'est toujours dévouée à une cause ou à ses voisines. Elle est née dans le Bronx en 1922. Ses parents venaient de Russie, « *une ville qui s'appelait Iousovka, du nom d'un Anglais qui s'appelait Hugues. Maintenant, c'est Donetzk ; ça a été Stalino...* »

La famille était arrivée en 1905 avec la grand-mère qui n'a jamais parlé l'anglais de sa vie. Le père avait vingt ans et avait déjà été envoyé en Sibérie pour ses idées politiques. « *En même temps qu'il apprenait l'anglais, il étudiait la médecine. Il est devenu médecin de quartier. Il est mort, il y a cinq ans, à près de quatre-vingt-dix ans.* »

NICOLE ZAND.

(Lire la suite page 24.)

(1) Ed. Recherches, 1982.

Gabrielle Rolin, un maître de la nouvelle

Une petite merveille de vérité et de poésie que ce recueil : dix recettes d'évasion pour un instant de bonheur.

POUR la première fois, le mot «nouvelles» s'inscrit sur un livre de Gabrielle Rolin. Elle a publié des romans, des essais. On a lu ses articles de critique littéraire dans *le Monde*, dans *le Matin*. Pour sa sensibilité fine, l'originalité avec laquelle elle l'a traduit dans les mots, on l'a depuis longtemps repérée comme écrivain. Mais dans ce genre qu'elle n'avait jamais encore abordé, elle se révèle un maître.

C'est un genre ingrat pourtant parce qu'il exige beaucoup d'art et qu'il ne rapporte pas de gros tirages. On se demande pourquoi, dans un monde où le temps de lire manque, où le besoin de rêver croît, la nouvelle est boudée. Les dix textes, d'une vingtaine de pages chacun, qui composent ce recueil ont la richesse de dix romans miniatures, par la réalité multiple et diverse qu'ils explorent, par les effets de surprise qu'ils ménagent, par les êtres fraternels ou saugrenus qu'ils mettent en scène, par le regard qu'ils posent sur la vie. Un drôle de regard, un peu trouble, à la fois féroce et tendre, percutant de vérité et nimbé d'illusions, comique et déchirant tout ensemble.

L'art de Gabrielle Rolin tient à ce contraste, à cette tension entre des pôles contraires, à la communication qu'elle établit, avec une grâce et un naturel incomparables, entre des âges, des règnes, des univers qui se tournent le dos : l'enfance et la vieillesse, le réel et le rêve, les hommes et les bêtes, la vie et la mort.

Les histoires qu'elle conte sont tantôt familières et tantôt insolites. Ici le simple récit d'un dimanche passé entre un grand-père et sa petite-fille oppose l'amour de l'un à l'innocente cruauté de l'autre. Là, c'est un chômeur qu'on suit dans sa journée d'errance vaine et auquel un pigeon à l'agonie envoie un signe d'espoir. Ailleurs, un répondeur téléphonique apportera d'étranges messages d'outre-tombe, où se continue absurdement la guerre d'un couple désuni ; un comptable en mal de création romanesque croit trouver l'inspiration dans un billet qui lui tombe du ciel. Plus loin, un employé de bureau qui se passionne à épier la vie des autres se livre à une farce grotesque pour intervenir dans l'existence d'une secrétaire.

L'imagination dont déborde Gabrielle Rolin lui fournit aussi bien des personnages, des situations mystérieuses ou cocasses que les couleurs imprévues dont elle irise le quotidien.

Oscillant ainsi entre le conte fantastique, l'instantané réaliste, la comédie bouffonne, fermement soumis à son sujet, le récit pourtant vagabonde, comme s'il était écrit par un poète que guident d'abord les mots. C'est à eux, en effet, que Gabrielle Rolin s'attache, les glanant de-ci de-là, collant son oreille aux serrures, rapportant un butin révélateur sur la société, le langage, les mœurs, les gadgets d'aujourd'hui... et sur les éternelles misères humaines.

Echapper aux maux qui nous menacent

Comment échapper, ne serait-ce qu'un moment, à tous les maux qui nous menacent, à la vieillesse, à la solitude, à l'impuissance, à l'abandon ? Cette question, chaque texte la pose et y répond différemment. On dirait que Gabrielle Rolin collectionne des recettes d'évasion.

Les vieux, par la voie du souvenir, retrouvent leurs jeux d'enfants et leurs chers disparus. Les jeunes se forgent des rêves brillants d'avenir et d'aventures que la vie démentira. Farfelus ou minables, les adultes eux aussi s'inventent de dérisoires moyens de s'en sortir. Un voleur sera sauvé par le chien qu'il a recueilli de mauvais gré. Le squatter d'une propriété déserte devient le héros d'une bande de gosses en vacances. Une comédienne sans emploi trompe sa solitude dans les bras d'un vendeur de tapis qui lui déplaît, mais la fait crier de plaisir.

La mort, qui rôde beaucoup dans ces pages, est évidemment la recette d'évasion suprême. Gabrielle Rolin nous la fera donner par une vieille chienne, éperdue d'amour pour ses maîtres, et qui se voit supplantée par un nouveau venu au poil brillant, à la queue frétillante...

Rien n'est gai dans tout cela et pourtant tout y est irrésistiblement drôle. Bizarre et séduisante alliance ! Il fallait bien que Gabrielle nous livre, à son tour, après tous ses personnages, le secret de son évasion à elle. Il est là dans ce rire au bord des larmes qui aiguise l'ironie sans la rendre méchante. Il lui sied à merveille. Et c'est une petite merveille, de vérité et de poésie, que ce recueil de nouvelles.

JACQUELINE PIATIER.

★ *SOURIEZ, NE BOUGEZ PLUS*, **de Gabrielle Rolin. Flammarion, 211 p., 75 F.**

A LA VITRINE

E. M. Forster et le couple Orient-Occident

AVANT d'être un film de David Lean, *la Route des Indes* est un roman de E.M. Forster, *qui fut publié* en 1924 et suscita polémique et contestation dans une Grande-Bretagne quelque peu susceptible sur le sujet. On lui *reprocha d'attaquer* l'Empire. Pourtant, à lire aujourd'hui ce fameux *Passage to India*, ce ne sont pas les critiques portées au colonialisme britannique qui frappent ; *à la différence* du film, le roman n'a rien d'un manifeste sentimental. S'il décrit effectivement les rapports compliqués entre Indiens et Anglais, ce *qui fait réellement sa très* troublante beauté, comme d'ailleurs dans les autres œuvres de Forster, c'est sa violante ambiguïté, qui refuse toute certitude fixe pour *tenter de capter le frisson* qui parcourt les hommes face à une vérité qui se dérobe.

Forster n'est pas un satiriste, il est le romancier de l'obscur éveil au désir. Quel que soit ce désir : amoureux, sensuel, mystique. *La Route des Indes*, plus qu'au conflit politique ou culturel, s'attache au cheminement de ses héros vers leurs ombres : vers ce qui, en eux, est réduit au silence. Avec l'histoire de cette jeune Anglaise qu'un médecin « *indigène* » *invite à visiter* les grottes de Marabar, et qui s'imagine y avoir été *brutalisée* par lui, Forster ne se soucie pas de vitupérer l'étroitesse cruelle des victoriens. Tous, Anglais et Indiens, ont leurs ridicules et leur grandeur. *Tous sont agités* par leurs sourdes contradictions.

Ce qu'il nous propose avant tout, c'est une méditation, fiévreuse, nerveuse, sur la sombre et magnifique présence de la vie, *en nous, hors de nous, dont* notre système de valeurs, quel qu'il soit, nous éloigne. Il fait jouer le couple Orient-Occident comme une vaste métaphore de *la liberté à inventer* : tant politique que poétique. Les grottes de Marabar ne livrent que ce qu'on veut bien y voir. Forster ne donne ni réponse ni leçon, il *se contente* de faire entendre, comme l'écho des grottes, la toute-puissance de Pan, le maître paradoxal de l'ironie et de l'enthousiasme. Forster reste *aujourd'hui un grand écrivain* de la subversion, parce qu'il fut hanté par l'innocence à réinventer.

ÉVELYNE PIEILLER.

★ **LA ROUTE DES INDES, de E.M. Forster, traduit de l'anglais par C. Mauron. *« 10/18 »*. 407 p.**

PHILOSOPHIE

Les illuminations de Swedenborg

Emerson, le subtil pourfendeur de Swedenborg, ne se trompait pas tout à fait en prédisant que les *livres du voyant* du Nord deviendraient des monuments poussiéreux, fort admirés et respectés, mais inexploités par les profanes.

Né en 1688 à Stockholm, Swedenborg était le fils *d'un évêque* luthérien. Après de brillantes études à l'université d'Uppsala, notre docteur en philosophie, à l'instar de Léonard de Vinci, s'intéressa aux recherches scientifiques, fit de nombreuses découvertes — il imagina les sous-marins, fabriqua des lentilles optiques, esquissa les plans d'une machine volante, — ce qui lui valut d'être *nommé assesseur du* Collège royal des mines à l'âge de vingt-huit ans.

Mais dès 1743 — il avait alors cinquante-cinq ans, — Swedenborg cessa ses travaux scientifiques : il traversait une crise morale et se mit *à noter ses rêves dont* la *charge* érotique étonne parfois le lecteur non averti. Pendant longtemps, Swedenborg fut torturé par des obsessions et des remords, il se *reprochait d'être trop porté sur le* sexe.

Son illumination le délivra de ses tourments. En avril 1745, le Christ apparut pour lui confier une mission : *« Je t'ai élu pour interpréter aux hommes le sens intérieur et spirituel des Saintes Ecritures ; je te dicterai ce que tu devras écrire. »* Pendant vingt-sept ans, de 1745 à 1772, l'année de sa mort, le prince des théosophes entreprit des *voyages immobiles* et extatiques vers l'autre monde. Ses excursions lui permirent de dialoguer avec les esprits et les anges...

Il publia, entre 1749 et 1756, les huit volumes des *Arcanes célestes* qui le rendirent célèbre. Nerval fut fasciné par les *Memorabilia* — le mage suédois appelait ainsi les différents exposés de ses ouvrages ; — Baudelaire devint le passionné disciple de sa théorie sur *les correspondances*. *Balzac reprit* dans *Séraphita* l'idée swedenborgienne selon laquelle le pur esprit peut s'incarner dans des formes humaines pour conduire les êtres élus vers le *Ciel*.

Rassemblant une partie des dix *mille articles des Arcanes célestes*, le *Traité des représentations et des correspondances*, accompagné d'une préface très éclairante de Jean-Marc Tisserant, offre une excellente introduction *à l'œuvre du* visionnaire et à sa doctrine sur les correspondances entre Dieu, le *« Très Grand Homme »*, et l'homme, *« un très petit ciel »*. — R. J.

★ **TRAITÉ DES REPRÉSENTATIONS ET DES CORRESPONDANCES, de Swedenborg, *traduit du* latin par Le Boys des Guays, préface de Jean-Marc Tisserant. Ed. de la Différence, 159 p., 89 F.**

• LIVRES POUR ENFANTS

Paris et le Marché aux puces

LE dernier album de Mitsumasa Anno est arrivé. Il s'intitule : *Marché aux puces*. On a appris à connaître et à apprécier cet extraordinaire dessinateur japonais qui étonne et ravit autant par ses élucubrations géométriques que par ses pérégrinations sur les routes de *l'Europe ou de l'Amérique*. Et c'est vrai qu'il comprend admirablement la culture et l'esprit des pays, des continents qu'il traverse. On reste stupéfait lorsqu'il vous dit qu'il est allé plusieurs fois à Saint-Léons dans l'Aveyron parce que *c'est la* bourgade natale de Jean-Henri Fabre l'entomologiste ! (*« Il est très connu au Japon », affirme-t-il sérieusement*...) Et on se perd dans l'infini des chiffres et des calculs dans le curieux album sur *« la multiplication de la théière mystérieuse »*, remarquablement conçu par cet ancien prof de maths (et qu'on pourrait, sans grands frais de traduction, publier en France).

Cette fois-ci, il nous emmène au Marché aux puces à la suite de ce vieux couple qui tire une charrette au lever du jour (*« Je les ai vus au début et à la fin du film de René Clair :* Porte des Lilas... *Vous les reconnaissez ? »*).

A leur suite, on se glisse sur le marché, parmi les éventaires, en *essayant de s'y reconnaître* dans le bric-à-brac, parmi les milliers d'objets offerts par les marchands : *des outils*, des habits, des pierres tombales, des sabres japonais, quelques blagues... On trouve tout dans ce Marché aux puces bien de chez nous, imaginé par un Japonais qui ne parle que sa langue et qui, sans un mot imprimé, *préfère s'exprimer par* le dessin. Un formidable inventaire, un formidable album, à proposer à partir de l'âge auquel on commence à nommer les choses...

Et, pour les plus grands, ceux qui savent lire, ceux qui savent compter, ceux qui savent acheter, pourquoi ne pas faire comme Anno, et partir à *la découverte de lieux extraordinaires*, pour les raconter, les dessiner ? Plusieurs éditeurs viennent, presque ensemble, d'éditer des guides de Paris pour tous les âges avec des histoires, des jeux, des cartes pour stimuler la curiosité et l'imagination.

NICOLE ZAND.

★ **MARCHÉ AUX PUCES, de Mitsumasa Anno. L'école des loisirs, album cartonné en couleurs, *44 p., 85 F.***

★ **ANNO'S MYSTÉRIOUS MULTIPLYING JAR, de Mistumasa et Masichiro (c'est son fils !) Anno. Bodley Head, Londres (en anglais extrêmement facile). Un *excellent exercice* pour jouer avec les nombres et trouver l'infini...**

★ **PARIS, collection « Les petits bleus ». Hachette, format poche, 128 p., 55 F. (On n'y trouve pas de Marché aux puces, mais des idées de promenades à faire seul, à partir de huit ans à condition d'être débrouillard).**

★ **PARIS - ILE-DE-FRANCE. Guide de France Poche Edilig, 254 p., 45 F. (Un guide pratique, des conseils de lecture, un carnet d'adresses pour mieux préparer ses sorties parisiennes, à *partir de douze ans*.)**

★ **PARIS, de Jacques Delpal. Fernand Nathan, 400 p., cartonné, format étroit 14,5 x 25 cm. (Le mieux écrit, somptueusement illustré. Pour les terminales et les adultes gourmands.)**

La Chine illustrée

Les éditions de Pékin en langues *étrangères viennent de publier deux* magnifiques ouvrages destinés aux *enfants*.

L'Ile des Immortels est une adaptation illustrée d'un célèbre conte taoïste qui narre les aventures d'un *jeune lettré orgueilleux dans un* monde fastueux et merveilleux *d'Immortels*, où les *phénix* et les dragons côtoient des fées plus ravissantes les unes que les autres. Le texte, un peu moralisateur, vante les vertus de la piété filiale et incite les gens talentueux à davantage d'humilité. Les dessins de Chen Huiguan sont parfaits.

Le Paradis des Enfants est un album de peintures de *Wang* Yani, une fillette de six ans, manifestement *surdouée, qui a une passion* pour les singes : elle en représente dans tous ses tableaux, dans diverses situations de la vie quotidienne. Ses compositions étonnent par leur audace et un sens artistique hors du commun : elles sont aussi révélatrices du monde de l'enfance et raviront incontestablement les moins de dix ans. — **A. P.**

★ **L'ILE DES IMMORTELS, conte taoïste, illustré. Ed. de Pékin *en langues étrangères (distribution :* Ed. du Centenaire), 54 p., 22 F.**

★ **LE PARADIS DES ENFANTS, peintures de Wang Yani. 20 p., 80 planches, 29 F.**

POÉSIE

Edouard Glissant et « la mémoire désherbée »

Poèmes, romans, essais : des *Indes* (1936) au *Discours antillais* (1981), Edouard Glissant n'a cessé de témoigner en faveur de sa terre de Martinique et de la culture antillaise. Une œuvre dense est née, difficile souvent, exigeante et belle, à *quoi aujourd'hui vient s'ajouter* un poème, *Pays rêvé, pays réel*, où l'on découvre, bien loin des évidences poétiques, un écrivain qui fait penser à Valéry et à Mallarmé. Les mots *diffèrent : à cause de* l'aloès, du mahagony, du boucan et des mangoustes fracassées.

C'est logique au fond. Edouard Glissant n'écrivait-il pas dans *Un champ d'îles* (un poème des *Indes*) :

Elle a besoin de mots qui durent, et font le ciel et l'horizon, plus brouillés que les yeux de femmes, plus nets que regards d'homme seul.

Et dans le *Discours antillais* : *« Je suis d'une communauté qu'on accule à son folklore. »*

Pays rêvé, pays réel, dit durement la *« mémoire désherbée »*, une sensualité arrogante de maîtrise livrée à son chagrin tête haute. Les mots sont pleins de sève et de douceur, la plainte est sans pitié.

Je prends ma terre pour laver les vieilles plaies d'un creux de saumure empêtré d'aveux. Mais si lourds à porter, ô si lourds, ô palétuviers. Le poème ici condense la pensée, pas un mot de trop. Sa révolte est portée par un chant baroque. — G. B.

★ **PAYS RÊVÉ, PAYS RÉEL, d'Edouard Glissant. Le Seuil, *103 p., 75 F.***

★ **LES INDES. Le Seuil, collection « Points », 123 p.**

★ **LE DISCOURS ANTILLAIS. 503 p.**

HUMOUR

Les idées revues de Jacques Sternberg

Jacques Sternberg a toujours pris l'humour au sérieux. Gravement même. Ce qui n'est pas si répandu qu'on pourrait le croire. Ce Belge fidèle au cyclomoteur et au bateau à voile, (350 000 km à vélo, 35 000 *milles en dériveur*), fidèle à sa passion pour l'écriture (36 livres publiés depuis 1953), fidèle à ses amis du fameux groupe Panique (Roland Topor illustre le *Dictionnaire des idées revues*), fidèle à son dégoût pour toute hiérarchie (il n'a jamais eu aucune fonction de responsable) sait bien qu'à force d'écrire des romans, on devient un *romanichel des mots*...

• DERNIÈRES LIVRAISONS

ROMANS

● ROBERT MERLE : *la Pique du jour.* — Le sixième tome qui clôt un cycle commencé avec *Fortune de France* évoque les cinq années (1594-1599) durant lesquelles Henri IV achèvera la conquête du *royaume de France et fera* enregistrer l'Edit de Nantes. L'auteur, intégrant l'histoire au roman, campe avec verve des personnages pittoresques, des grands de la cour aux truands gouailleurs. (Plon, 472 p., 95 F).

● MARCEL SÉGUIER : *l'Annonce riveraine.* — A partir de quelques indices, le narrateur — un *informaticien* — assemble un *puzzle* physique et psychique. Peu à peu, des personnages émergent de cet univers reconstitué et nous deviennent familiers, portés par des vibrations secrètes et magiques. (Grasset, 290 p., 89 F.)

● CLAUDE COURCHAY : *Quelque part, tout près du cœur à l'amour.* — L'auteur de *Retour à Malaveil* conte une histoire d'amour et d'amitié. Un jeune homme vit sur un vaste domaine, *à l'écart d'un village provençal habité* par une humanité chaleureuse et truculente. Il s'attache à une petite fille sauvage. Des promoteurs qui convoitent le domaine du jeune homme vont se servir de l'enfant *pour faire pression sur le héros... Il se battra. (Albin Michel*, 428 p., 85 F.)

● VAHAN TOTOVENTS : *Une enfance arménienne.* — A l'aube de ce siècle, à l'approche de *l'atroce réalité du génocide de* 1915, *un enfant* vit ses dernières heures de bonheur dans un village de l'Arménie occidentale. En un récit discontinu et une succession de scènes vécues, l'auteur restitue l'atmosphère du pays perdu, enfoui avec l'enfance dans un passé refermé sur lui-même. Après être parti aux Etats-Unis, V. Totovents est revenu en Arménie soviétique. Victime des purges staliniennes, il est mort en 1937. Il fut réhabilité vingt ans plus tard. Jacqueline de Romilly a chaleureusement préfacé ce livre attachant. (Julliard, 195 p., 75 F.)

LETTRES ÉTRANGÈRES

● ITALO SVEVO : *le Destin des souvenirs et autres nouvelles.* — Les dernières nouvelles de l'auteur de *la Conscience de Zeno*, inédites en français, retrouvées dans ses tiroirs. Traduites de l'italien par Soula Aghion. (Rivages, 192 p., 55 F.)

● ENZO SICILIANO : *Diamante.* — Dans une petite ville de Calabre, un jeune Romain se trouve mêlé aux intrigues d'une famille étrange, incestueuse et secrète. Par le biographe de Pasolini, *directeur* avec Sciascia et Moravia de la revue *Nuovi Argumenti*. (Jean-Claude Lattès, 218 p., 98 F.)

● MARIO PUZO : *le Sicilien.* — L'histoire *de Salvatore Giuliano, curieusement orthographié* Guiliano, racontée par l'auteur du *Parrain*. Traduit de l'américain par Patrick Berthon. (Robert Laffont, 390 p., 92 F.)

● PAULINE GEDGE : *les Enfants du Soleil.* — Après le succès de *la Dame du Nil*, Pauline Gedge revient à son sujet favori, l'Egypte. Elle évoque, cette fois, la vie du pharaon Aménophis IV, époux de la belle Nefertiti. Ce pharaon animé par sa passion pour Aton, le dieu du disque solaire, dont il se croit la réincarnation terrestre, se fourvoie dans un culte hérétique : tous ceux qui s'uniront charnellement à lui deviendront les Enfants du Soleil... (Balland, 368 p., 98 F.)

PHILOSOPHIE

● HENRI LEFEBVRE : *Qu'est-ce que penser ?* — Sous ce titre heideggerien, le philosophe et le sociologue, aujourd'hui âgé de quatre-vingt-quatre ans, *et qui a traversé* la plupart des péripéties et des controverses du siècle, interroge le pouvoir de la pensée à l'époque de l'ordinateur. L'ouvrage, écrit avec une grande liberté de ton et un esprit polémique, fait revivre le parcours et s'engage dans l'actualité sans visée testamentaire. Henri Lefebvre reste résolument marginal et irrécupérable. (Publisud, 168 p., 78 F.)

CRITIQUE LITTÉRAIRE

● MICHEL CHARLES : *l'Arbre et la Source.* — Le commentaire et la rhétorique sont, parmi les discours critiques, ceux qui ont la signification historique la plus évidente : ils définissent le rapport qu'une société donnée entretient avec sa littérature, c'est-à-dire avec les textes qui garantissent son identité et dessinent son imaginaire. Directeur de la prestigieuse revue *Poétique*, l'auteur propose une théorie et une histoire de ces deux discours qui trouvent leur emblème dans l'arbre et la source. (Le Seuil, collection « Poétique », 332 p., 160 F.)

LA VITRINE DU LIBRAIRE

Cette fois, il nous propose son petit Larousse personnel – *« intime serait plus exact »*, précise-t-il, – dans lequel on retrouve ce jeune sexagénaire à qui la vie *« n'aura pas appris le culte de l'héroïsme, le goût de la bagarre ou le sens de la patrie, mais simplement le scepticisme et le cynisme, la colère, le dégoût des entreprises planétaires et la terreur soumoise d'avoir été jeté dans ce charnier »*.

Composé de trois parties – noms communs, « pages roses », devenues grises, noms propres, – ce dictionnaire est plein de hargne et de *nostalgie*, de calembours et de coq-à-l'âne, ces deux mamelles du *nonsense*. Il dit crûment et drôlement des choses utiles et inutiles : par exemple, *« littérature : on aurait pu trouver inquiétant qu'il y ait le mot « rature » inscrit en entier dans « littérature » ;* ou bien *« dévot : un dévot, des veaux. C'est au pluriel inventé que ce mot trouve son véritable sens »*, ou encore *« ligne : celui qui lit entre les lignes ne voit que du blanc. Autant dire rien »*...

A consulter, pour revoir et réviser notre vocabulaire à la lumière sternbergienne. – N. Z.

★ DICTIONNAIRE DES IDÉES REVUES, de Jacques Sternberg. Denoël, 424 p., relié sous jaquette illustrée, 176 F.

HISTOIRE

Naissance de la seigneurie de village

Penser la seigneurie banale – institution centrale de la société médiévale – en termes de pouvoir en empruntant à l'anthropologie politique juste ce *qu'il faut pour éclairer* une étude savante des sires et de la terre de Coucy, et proposer un modèle qui s'inscrit dans la lignée de Marc Bloch et de Georges Duby, tel est le projet de Dominique Barthélémy. Ses « deux âges » ne sont pas ceux de ses illustres prédécesseurs. Renonçant à observer l'origine de la seigneurie, D. Barthélémy s'arrête d'abord sur la mutation du XII[e] siècle, *quand se révèle*, en marge de la seigneurie traditionnelle fondée sur la violence et centrée sur le château, une seigneurie *de village*, seigneurie banale de second ordre qui semble faire éclater le système traditionnel. En fait, elle parachève *le quadrillage des campagnes*. C'est dans les années 1150-1180 que s'opère le passage du premier au second âge de la seigneurie banale.

Ce second âge n'est pas une période de crise de la féodalité – même si, pour un certain nombre de sires, voici venu *le temps des dettes* et des aliénations – mais bien plutôt celui d'une complexification des rapports entre dominants et dominés. Les sires de Coucy se réservent les domaines traditionnellement *publics, comme la garde des* églises, les forêts et les routes, tandis que, dans les villages, les revenus de la terre et la justice appartiennent *aux* petits chevaliers-sires. Au château la féodalité, au seigneur de village le féodalisme !

Les « deux âges » de D. Barthélémy se situent à l'intérieur du second *âge de Marc Bloch, prolongé* jusqu'à la fin du XIII[e] siècle. En déplaçant ainsi l'accent vers le XIII[e] siècle, *en présentant la seigneurie* comme une société segmentée et non comme une monade évoluant depuis une origine *incertaine vers une apogée du XII[e] siècle*, en faisant intervenir un certain nombre de principes structurants tels que l'échange des *biens* et des femmes tout en laissant une large place au symbolique et à l'imaginaire, ce livre engage une réflexion *résolument* nouvelle sur la féodalité et le pouvoir au Moyen Age.

M. S.

★ LES DEUX AGES DE LA SEIGNEURIE BANALE. POUVOIR ET SOCIÉTÉ DANS LA TERRE DES SIRES DE COUCY (milieu XI[e] siècle – milieu XIII[e] siècle), de Dominique Barthélémy, préface de Pierre Toubert. Publications de la Sorbonne, 250 F.

SCIENCE POLITIQUE

Les perversions totalitaires

Le *totalitarisme existe-t-il ? Le* pluriel du titre de cet ouvrage n'indique pas seulement qu'ont été rassemblées des collaborations de spé*cialistes de diverses disciplines* (philosophes, analystes du tiers-monde, des pays communistes, sociologues de la politique, réunis *en février 1984 dans un colloque du* Centre d'études et de recherches internationales, que dirige Guy Hermet). *Il montre à lui seul la difficulté* du problème.

Car la notion de totalitarisme est née pour penser ensemble des régimes politiques et sociaux nominalement différents, qui passaient l'un par rapport à l'autre de l'amour à la haine. Mais la fin du nazisme, la *longue durée du communisme et* les transformations poststaliniennes ne font-elles pas du concept de totalitarisme une simple machine de guerre froide ou une abstraction universalisante elle-même totalitaire ?

Peut-on par exemple, comme le demande J. Leca, aborder les problèmes actuels du monde arabe avec des théories bâties pour rendre compte des *processus européens* de l'Europe des années 30 et de l'Asie des années 50 ? Déplacement non dans l'espace mais dans *le temps, avec Blandine Barret-*Kriegel qui s'interroge sur les origines intellectuelles du totalitarisme – le romantisme *allemand, certes,* avec son irrationalisme, son nationalisme, sa sécularisation de la foi, son rejet du droit au profit de la coutume, – mais aussi soupçon sur *la pensée démocratique*. Quant à Pierre Birbaum, qui refuse de se laisser enfermer dans l'alternative individualisme-holisme, il rappelle *que le nazisme a trouvé électeurs et* militants dans les communautés rurales protestantes et s'expliquerait par le rôle de groupes quasi *holistiques* plutôt que par l'atomisation des sociétés marchandes.

La diversité des thèmes qu'entraîne une réflexion sur le totalitarisme ne montre-t-elle pas qu'on *a moins affaire à un concept opéra*toire qu'à un concept « pervers polymorphe », qui ruserait avec les différences et engendrerait un dis*cours proliférant* ? Au *minimum*, il faudrait abandonner le substantif et ne garder que l'adjectif pour qualifier *certains systèmes. Pourtant*, en dépit du bon sens commun des sciences sociales, quelque chose résiste dans le nazisme et le communisme à leur réduction par des *notions générales* (*mobilisation*, modernisation par en haut, peu importe). C'est ce qui ressort d'une contribution essentielle de Pierre Hassner, *« Le totalitarisme vu de* l'Ouest », qui conclut que le concept de totalitarisme est un concept de la philosophie politique, comme si l'excès même du totalitarisme dépassait les facultés de la pensée positiviste. – D. C.

★ TOTALITARISMES, de Guy Hermet, Pierre Hassner, Jacques Rupnik et autres. Economica, 254 p., 125 F.

● EN POCHE

● UN GROS « BOUQUIN » POUR LES AMOUREUX DE JACK LONDON. Avec un avant-propos de l'auteur : *« Vingt ans d'amitié avec la mer »*, et huit *« romans maritimes et exotiques » : le Loup des mers*, traduit de l'américain par Paul Gruyer et Louis Postif ; *Histoires des îles*, traduit par Louis Postif ; *l'Ile des lépreux*, traduit par Louis Postif ; *Jerry, chien des îles*, traduit par Claude Gilbert (avant-propos de l'auteur) ; *Contes des mers du Sud*, traduit par Paul Gruyer et Louis Postif ; *Histoires de la mer*, traduit par Louis Postif ; *les Mutinés de l'Elseneur*, traduit par Charles-Noël Martin. Choix de *documents, chronologie, bibliographie et préfaces* de Francis Lacassin (collection « Bouquins », Robert Laffont, 1 220 pages, 95 F).

● DEUX PORTRAITS DE FEMMES, en Presses Pocket : le *Marie Bonaparte* de Célia Bertin ; *la Dernière Bonaparte* et le *Letizia* d'Alain Decaux, de l'Académie française ; *Napoléon et sa mère, avec une préface du prince* Napoléon (n[os] 2307 et 2326).

● « L'ORIENT ET LA GRÈCE ANTIQUE », d'André Aymard et Jeannine Auboyer, est publié dans la collection « Quadrige » des Presses universitaires de France, dans une édition revue et mise à jour au 31 décembre 1984. Un panorama très complet en 700 pages, organisées autour de trois grandes parties : « Les civilisations *impériales du Proche-Orient* », *« Les civilisations de* l'homme dans le Proche-Orient », « L'Asie orientale ».

● « SATIRES », « ÉPITRES » et « ART POÉTIQUE » de Boileau sont publiés dans la collection « Poésie » de Gallimard. Une édition de Jean-Pierre Collinet, avec une longue préface et un dossier très complet en fin d'ouvrage – chronologie, notice et notes. Dans la même collection un nouveau titre, *Poèmes-I* (1945-1967) : « Les testaments », d'Alain Bosquet.

● *DEUX LIVRES SUR L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE, dans la* collection « Points Histoire » du Seuil, qui constituaient deux contributions à la *Nouvelle histoire de l'Église*, publiée en coédition internationale à partir de 1963 : *l'Église de l'Antiquité tardive – 303-604*, d'Henri-Irénée Marrou (1904-1977) *et l'Église des premiers temps* (des origines à la fin du troisième siècle), du cardinal Jean Daniélou (1905-1974).

● LES QUATRE VOLUMES DE « LA GUERRE D'ALGÉRIE », d'Yves Courrière (publiés par Fayard à partir de 1968), sont dans la collection de poche Marabout Histoire. Tome I : *les Fils de la Toussaint, préface de Joseph Kessel (MU 432)* ; tome II : *le Temps des léopards* (1955-1957 : œil pour œil) (MU 433) ; tome III : *l'Heure des colonels* (MU 434) ; tome IV : *les Feux du désespoir* (MU 435).

● *L'ART ISSU DE LA TRADITION JUIVE a aujourd'hui plus* de trois mille ans. Gabrielle Sed-Rajna en a rassemblé les principaux éléments, analysé les étapes essentielles dans le « Que-sais-je ? » n° 2219 (PUF), *l'Art juif*. Elle conclut son travail sur les manifesta*tions artistiques du jeune Etat d'Israël, notamment ses recherches* architecturales, comme le Théâtre de Jérusalem.

Ont collaboré à cette rubrique : Bernard Alliot, Geneviève *Brisac*, *Dominique Colas*, Roland Jaccard, Alain Peyraube, Josyane Savigneau, Michel Sot et Nicole Zand.

● CLAUDE GILBERT-DUBOIS : *l'Imaginaire de la Renaissance.* – La « vertu imaginative » a été cultivée avec passion à la Renaissance. *Pour Paracelse, elle mesure le « désir de l'homme d'être soleil, c'est-à-dire d'être totalement ce qu'il veut être » ;* pour Montaigne, *qui veut lui échapper, elle doit être contenue* dans des limites. Entre Paracelse et Montaigne se déclinent toutes les figures possibles d'une logique et d'une pratique de l'imaginaire au seizième siècle, *que* l'auteur, en spécialiste et en essayiste, étudie comme autant de révolutions coperniciennes opérées par cette époque. (PUF, collection « Écriture », *256 p.*, 130 F.)

● JEAN BELLEMIN-NOËL : *l'Auteur encombrant : Stendhal-Armance.* – *Une lecture textanalytique* (c'est-à-dire psychanalytique et strictement textuelle) d'*Armance*, débarrassée de l'écrasante indiscrétion commise par Stendhal, qui, *dans* une lettre à *Mérimée*, a confié que le héros de son roman était impuissant, ce qui n'est jamais dit dans le texte. Ainsi soustrait *au* poids de son auteur, *le roman révèle* d'une façon *curieuse le schéma* de la mélancolie tel que Freud l'a décrit. Mais c'est le « textanalyste », comme il l'admet lui-même, qui risque dès lors d'encombrer *Armance. Une* contribution *importante* au débat sur l'auteur. (PUF, collection « Objet », 104 p., 65 F.)

ESSAIS

● PIERRE FOUGEYROLLAS : *les Métamorphoses de la crise.* – *Etudiant les racismes et les révolutions* au vingtième siècle, Pierre Fougeyrollas s'interroge : jusqu'où un mouvement de libération peut-il revendiquer ses propres valeurs culturelles sans être conduit à déprécier celles de ses adversaires ? *L'auteur de Sciences sociales et marxisme* analyse la crise des valeurs qui prévaut aujourd'hui et la question cruciale posée à notre modernité : saura-t-elle *conjurer les archaïsmes qui* la hantent et annoncent son déclin ? (Hachette, 278 p., 99 F.)

● MARC FERRO : *l'Histoire sous surveillance.* – Chaque nation *veut écrire « son »* histoire, *passant* les événements au tamis d'une mémoire sélective. De cette « fabrication », source d'images stéréotypées qui imprègnent *notre vision du monde*, Marc Ferro en dévoile le processus. Il livre aussi un diagnostic sur l'histoire et une réflexion sur l'historien au travail. *Par l'auteur de la Révolution russe de 1917.* (Calmann-Lévy, 216 p., 88 F.)

DOCUMENTS

● MARC WEITZMANN : *Nouvelle-Calédonie : un siècle de balles perdues.* – L'auteur a établi un dossier économique, social, *historique* et politique sur la Nouvelle-*Calédonie*, depuis la prise de possession du territoire par Napoléon III jusqu'à la mort d'Eloi Machoro. Il montre aussi comment, selon lui, l'enchaînement des faits conduit un gouvernement de gauche à *assumer une dynamique* qui lui échappe. Deux études de Jean Guiart et de Jean Chesneaux achèvent ce dossier. (Ed. Vertiges, 174 p., 70 F.)

● RAPHAËL MERGUI ET PHILIPPE SIMONNOT : *Meir Kahane, le rabbin qui fait peur aux juifs.* – Le rabbin Meir Kahane, ancien agent du FBI, agitateur professionnel, animateur d'un *réseau* terroriste *antisoviétique, chef de parti* et parlementaire, affirme que la survie de l'Etat juif passe par l'expulsion des Arabes hors d'Israël. Les deux auteurs de ce livre ont longuement écouté les propos du rabbin, qu'ils mettent en perspective dans la montée de l'extrême droite israélienne. (Ed. Pierre-Marcel Favre, distribution Interforum, 186 p., 79 F.)

● TRAN VAN DONG : *les Guerres du Vietnam.* – Ancien ministre de la défense du Viet*nam du Sud, aujourd'hui en exil aux* Etats-Unis, Tran Van Dong brosse un tableau des différentes guerres d'Indochine vues du côté des nationalistes. *Personne n'a gagné au* Vietnam du Sud, écrit-il, ni Hanoï, ni Saigon, ni Paris, ni Washington. Ce sont les cadres *qui* ont payé par « *une lente agonie dans les camps de rééducation* ». Les textes, rédigés en anglais, ont été traduits par Jeanne Wiener. (Ed. Vertiges, 394 p., 85 F.)

HISTOIRE RÉGIONALE

● JEAN FABRE ET LÉON MARTIN : *Vivre au pays d'Aix aux temps de la reine Jeanne et du roi René.* – A travers divers documents notariés (testaments, contrats, inventaires), plus d'un siècle de la vie d'une famille aixoise dont la seule trace, *aujourd'hui*, est une rue de Littéra, près de la cathédrale. Et, à travers cette famille, une certaine idée de ce qu'a pu être le quinzième siècle aixois. (Aubanel, 153 p., 125 F.)

LA VIE LITTÉRAIRE

Les dialogues philosophiques de Jacques Lacan

ORNICAR ? revue du champ freudien, lacanienne en diable, est incomparablement plus tonique que l'académique *Nouvelle Revue de psychanalyse* ou la poussiéreuse *Revue française de psychanalyse*. Sous l'impulsion de Jacques-Alain Miller, son directeur, *Ornicar ?* (1) s'impose actuellement comme la seule revue de psychanalyse dont même le lecteur le plus excédé par le lacanisme ou le plus réfractaire au freudisme ne peut faire l'économie.

Ainsi, dans sa dernière livraison (2), on lira le texte de la discussion qui suivit, le 23 février 1957, la conférence de Jacques Lacan sur « la psychanalyse et son enseignement » présentée à la Société française de philosophie. Lacan y répond aux interventions d'Alquié, de Wahl, d'Hyppolite et de Lagache. Retenons cette observation de Jean Hyppolite : *« Le Dr Lacan nous apprend à commenter Freud en philosophe autant qu'en médecin. Il a le mérite de redresser certaines interprétations positives de Freud (...). Mais le Dr Lacan, comme Socrate, nous met à la torture ; il use du langage pour nous introduire dans des apories toujours nouvelles, et je ne suis jamais bien sûr de comprendre. »*

Les passionnés d'histoire littéraire se plongeront avec ravissement dans les trop brefs extraits des *Souvenirs de la Maison-Jaune* d'un des premiers disciples hongrois de Freud, le Dr Istvan Hollos. Quant aux philosophes, ils seront alertés par l'étude en tout point remarquable de Patrick Vaudray sur *Jean-Paul Sartre et la psychanalyse sans inconscient*. Ils y trouveront une analyse détaillée du Moi chez La Rochefoucauld, Sartre et Lacan.

Après le poison, le contrepoison. C'est François Roustang qui nous l'administre dans *Critique* (3) avec un texte qui fera date dans l'histoire de la psychanalyse française : *l'Illusion lacanienne*. En une dizaine de pages, Roustang montre comment un psychanalyste peut se transformer en escroc en s'arc-boutant sur une théorie obscurantiste.

ROLAND JACCARD.

(1) Ed. Navarin, diffusion Le Seuil.
(2) Numéro 32, printemps 1985, 181 p., 58 F.
(3) Editions de Minuit, numéro de mai 1985.

Les prix d'histoire et de poésie de l'Académie

L'Académie française vient d'attribuer quarante-six prix d'histoire, dont le montant global représente une somme de 220 000 F. Gabriel de Broglie remporte le Grand Prix Gobert pour sa biographie de Mme de Genlis (Librairie académique Perrin). Le deuxième prix Gobert revient à Pierre Goubert pour *Initiation à l'histoire de France* (Fayard/Tallandier).

Parmi les autres auteurs couronnés, citons : Jean Baillon pour *les Affaires étrangères et le corps diplomatique français* (CNRS), Claude Dulong pour *la Vie quotidienne des femmes au Grand Siècle* (Hachette), Pierre Escoubé pour *Sénac et Meilhan - De la France de Louis XV à la France des émigrés* (Librairie académique Perrin), et André Jardin pour *Alexis de Tocqueville 1805-1859* (Hachette).

Les prix Biguet récompensent Pierre Montagnon pour *la Guerre d'Algérie, Genèse et engrenage d'une tragédie* (Pygmalion), Paul Mourousy pour *Raspoutine* (France-Empire), Charles-Otto Zieseniss pour *le Congrès de Vienne et l'Europe des princes* (Belfond), Jacqueline Sabattier pour *Figaro et son maître, les domestiques au XVIIIe siècle* (Librairie académique Perrin).

Le prix Boudenot est décerné à Léon Mercadet pour *la Brigade Alsace-Lorraine* (Grasset). Les prix Broquette-Gonin couronnent Frédéric Bluche pour *Danton*, Bertrand Dard et Christian Blanchet pour *la Statue de la liberté, le livre du centenaire* (Comets), Jean-Louis Fayard pour *Des enfants sans histoire, le livre blanc de l'enseignement de l'histoire* (Librairie académique Perrin), Francœur pour *l'Hôtel de la chancellerie d'Orléans, ancien hôtel d'Argenson* (à compte d'auteur).

En outre, l'Académie a attribué quatorze prix de poésie d'un montant global de 24 500 F. Les recueils distingués sont les suivants : *Amour, vie et lumière*, de Gil Roc ; *les Ailes bleues*, de Mary Douain Barakat ; *Jeux de vilaine*, de Jacqueline Valentin Smith ; *Témoin d'hier et de demain*, de Jean Descombes ; *la Ronde des saisons*, d'Emanuela Kretzulesco ; *l'Arche d'octobre*, de Georges Saint-Clair ; *le Tourment du monde*, de Christine Givry ; *Kohl*, de Michel Bulteau ; *les Guirlandes de mon cœur*, de Pierre Sebert ; *Variation*, de Jean Jullion ; *Fables, chroniques animales contemporaines*, de Georges Raynal ; *Fascinantes Cévennes... aux crépuscules mauves*, de Louis Allegre ; *Un plaisir d'étincelle*, de Maurice Couquiaud, et *la Fontaine des amours*, de Murlive.

• EN BREF

• LE 35e PRIX LITTÉRAIRE DE LA FONDATION PRINCE PIERRE DE MONACO, d'un montant de 40 000 F, a été attribué à Françoise Sagan, pour l'ensemble de son œuvre.

• LE PRIX LITTÉRAIRE INTERNATIONAL CHARLES-HÉLOU, organisé cette année par l'Agence de coopération culturelle et technique (ACCT) et doté d'une récompense de 100 000 FF, a été attribué conjointement à un Zaïrois, M. Tshi Sungu Wa Tshi Sungu, et à un Français, M. Didier Lamaison. Les candidats – quelque quatre-vingts personnes de vingt-quatre pays – devaient indiquer dans un exposé comment ils envisagent l'évolution de la francophonie dans le monde moderne.

• CRITIQUE

Le « Journal » de Gide sous l'éclairage de la phénoménologie

Dans son essai, « l'Ecriture du jour », Eric Marty annonce un renouveau de la critique française.

L'IDÉE féconde d'« *intentionnalité* » qui est au centre de la phénoménologie husserlienne n'avait pas épuisé ses potentialités, dans le domaine littéraire, avec les psychanalyses existentielles de Genet et de Flaubert par Sartre. C'est la première bonne surprise procurée par le livre qu'Eric Marty, un critique de trente ans, consacre au *Journal* de Gide sous ce beau titre : *l'Ecriture du jour*.

Peut-être faut-il voir dans cet essai un des signes avant-coureurs d'un renouveau de la critique française, bien plutôt qu'un retour à Husserl ou à Sartre. Au-delà des formalismes, de la psychanalyse, de la sociologie, mais enrichis par les apports de ces méthodes et stimulés par leurs limites, deux courants resurgiraient : l'histoire de la littérature, d'une part, et la lecture philosophique des œuvres littéraires, d'autre part. Le livre d'Eric Marty illustrerait ce deuxième courant, en train d'émerger, où le texte est lu philosophiquement en tant que texte et non en tant qu'expression d'une vision du monde ou que représentation de son auteur ou de quelconques modèles réels.

Deuxième bonne surprise de ce livre : c'est que Gide n'est pas mort, ou plutôt, qu'il vit toujours avec une étonnante présence dans ce *Journal* confié à la mort. Des lecteurs, sans doute, s'étaient aperçus de cette vitalité, mais voici longtemps que la critique, hormis les spécialistes gidiens, n'avait entrepris de relire le *Journal* afin de mettre au jour le secret de son exceptionnelle réussite. Exceptionnelle, parce que – et c'est ce qui en fait infiniment plus qu'un journal littéraire *comme on en a connu tant*, des Goncourt à Léautaud – le *Journal* de Gide, de même que celui de Kafka, réalise l'essence du genre.

Lire l'essai d'Eric Marty revient à relire Gide par-dessus son épaule et à découvrir, dans le jeu de citations subtilement choisies, le sens de cette entreprise journalière qui consiste non pas à transformer la vie réellement vécue en écriture, mais, par le fait même d'adopter quotidiennement une certaine posture d'écriture, à affirmer une présence vivante à travers l'insignifiance ou les « *déchets du moi* ».

Gide se voit ainsi replacé à la source d'une modernité qui, par la filiation de Sartre, mène à Barthes, et singulièrement au Barthes phénoménologue de *la Chambre claire*, dont *l'Ecriture du jour* est issu, lumineusement, si l'on peut ainsi dire. Clair, en effet, ce livre l'est constamment, même si son vocabulaire philosophique peut *paraître* jargonnant à ceux qui n'en ont pas la maîtrise. Heureusement, Gide est toujours là pour traduire son commentaire en français quotidien. La relative difficulté de ce livre, malgré la clarté d'exposition à laquelle il tend, c'est d'abord à son objet qu'elle tient : personne ne fut moins simple que Gide, ni ne formula ses contradictions, ses duplicités (sa « *nature caméléonesque* »), ses oscillations, ses tourments, son ondoiement montaignien et sa diversité en une langue plus limpide.

La dissolution du moi

Le renversement de perspective qu'opère Eric Marty consiste à prendre le *Journal* non comme un témoignage sur le caractère de son auteur, mais comme un espace d'écriture où s'inscrit une intentionnalité existentielle et non pas une intention d'analyse psychologique. En d'autres termes, Gide n'écrit pas son *Journal* pour savoir qui il est, pour tirer au clair son moi en s'adressant au public (qu'il ait publié son *Journal* de son vivant ne change rien au fait que l'intentionnalité de celui-ci l'adresse à Gide seul). Au contraire, en s'écrivant quotidiennement (en écrivant sur soi, à soi), il dissout son moi, le disperse au gré du temps, le rend inconsistant : celui-ci n'est jamais identique à soi, quand bien même il se répète indéfiniment.

Le moi, on le sait, n'est pas une catégorie existentielle : pour moi-même je ne suis jamais moi, tout au plus le goût de moi dans ma bouche, comme dirait Sartre (et Gide, qui se supportait mal, disait : « *Si je pouvais rompre avec moi, je romprais sans hésiter* »). Le moi est une catégorie psychologique; en tant que tel il appartient à autrui, au regard qu'autrui pose sur qui je suis dans le *monde* : les autres me constituent.

C'est pour le monde que j'ai une personnalité permanente, c'est le monde qui a pouvoir de la qualifier : Gide est avare, frileux, scrupuleux, homosexuel, tout ce qu'on voudra. Ecrire son *Journal*, c'est tenter d'échapper à ces adjectifs, c'est se désengluer du moi où le on du monde veut vous enfermer. Le *Journal* est l'espace de recours où Gide peut, contre les faux-semblants du monde, ne pas *être* un moi mais renouveler quotidiennement une *présence* inassignable, donc affirmer une *authenticité*.

Une dramaturgie existentielle

Ces motifs gidiens sont connus. L'originalité d'Eric Marty est de les ordonner selon les strictes figures non pas d'une dialectique (qui supposerait la résolution progressive des conflits), mais d'une dramaturgie existentielle liée à l'écriture elle-même, à sa liaison au temps comme présent constamment renouvelé.

Ces figures sont celles de l'opposition du monde et de l'intime; du retrait du monde pour habiter l'insignifiant (« *Je dois me forcer à écrire n'importe quoi* »); l'effort ascétique pour atteindre une morale de l'écriture à travers une esthétique grâce à laquelle ce qui n'est écrit que pour soi, avec l'exigence de vérité, doit être lisible par tous, c'est-à-dire ne pas ennuyer; la tentation de Dieu et du communisme, deux pentes où pousse un même vertige mystique qui est abandon à l'autre, et la rapide reprise de soi; enfin, horizon de toute cette entreprise, l'écriture-pour-la-mort. Ces figures dessinent les grandes catégories de l'*intime*, du *secret*, de la *sincérité* et de la *mort* où le drame gidien se répète au jour le jour.

On connaît le secret de Polichinelle qui aspire de l'intérieur l'écriture de Gide dans le *Journal* : c'est celui de son homosexualité, connu de tous, sauf de sa femme Madeleine, ou du moins tenu sous silence entre elle et lui. Ainsi la présence-absence de l'épouse dans le *Journal* y creuse-t-elle l'espace d'une conscience persécutrice à laquelle Gide s'identifie et qu'il remplit, comme un vide, de ses remords, de ses rébellions et de ses projections : « Em. » est le témoin, qui ne lui passe rien.

Sans elle, et même par-delà sa mort, il n'y aurait pas le *Journal*. Celui-ci se construit sur le silence et la négation du sexe entre les deux époux (qui ne se sont jamais connus charnellement). Ce secret emboîte tous les autres, dans le *Journal*, y compris la conception et la naissance clandestines de la fille de Gide. Secrets qui se déboîtent peu à peu, sans que le sceau du secret essentiel et la tentation de l'aveu ne cessent de marquer l'écriture journalière. En définitive, ce secret est confié à la mort à travers le *Journal*, avec l'espoir, comme on jette une bouteille à la mer, que cette parole inscrite et quotidiennement répétée ne restera pas lettre morte mais deviendra lettre vive, comme le dit Eric Marty.

Son livre prouve que le pari gidien est gagné. Contrairement à la phénoménologie sartrienne qui aurait finalement porté sur la personne de Gide un jugement moral (d'ailleurs non dénué de sympathie), celle qu'applique Eric Marty suspend ce jugement pour s'ouvrir entièrement à l'espace de conscience tracé par l'écriture de Gide. Sa lecture du *Journal* y gagne en profondeur ce qu'elle perd en mordant. Il faut lire cet essai pour ce qu'il donne : l'intelligence d'un texte compliqué, insaisissable comme l'eau entre les mains, mais aussi désaltérant pour l'esprit.

MICHEL CONTAT.

★ L'ECRITURE DU JOUR : LE JOURNAL D'ANDRÉ GIDE, d'Eric Marty. Le Seuil, 270 p., 95 F.

• CORRESPONDANCE

Les « nouveaux orientalistes »

L'ENQUÊTE de Jean-Pierre Péroncel-Hugoz sur les jeunes orientalistes francophones publiée dans « Le Monde des livres » du 1er mars a suscité de nombreuses lettres de lecteurs dont nous extrayons les passages qui nous ont paru les plus marquants.

M. Jean-Claude Garcin, professeur à l'université de Provence, estime que *« Claude Cahen, même si son* Orient et Occident au temps des croisades *(Aubier, 1983) n'est pas toujours facile à lire, a eu sur l'orientalisme français et étranger une importance au moins égale à celle de Bernard Lewis »*. De même, M. Jean Devisse et Mmes Bernadette Martin et Françoise Micheau, tous trois enseignants à Paris-I, indiquent que *« bien des chercheurs actuels ne se reconnaissent pas seulement pour les enfants de Rodinson, Lewis et Berque, mais aussi et plus largement pour ceux de Claude Cahen »*.

M. André Nouschi, professeur à l'université de Nice, considère pour sa part que *« la véritable révolution de l'orientalisme français se situe dans les années 60 »* et il rappelle *« l'apport important de chercheurs en archéologie musulmane à la Maison de l'Orient de Lyon ; de ceux qui ont travaillé naguère sous la direction de Ch.-A. Julien et de Jean Dresch »*.

Quant à M. Sadek Sellam, chercheur algérien à Paris, il *« n'est pas convaincu du renouveau islamologique actuel »* et pense que les *« nouveaux orientalistes »* et leur *« dandysmes » « ne risquent pas de rivaliser avec les Levi-Provençal, Massigon, Marçais, Laoust, Berque ou Rodinson »*. Il nous signale que ce dernier, *« dans les années 30, alphabétisait les immigrés »*, tandis que Jacques Berque, au Maghreb, *« dormait sous la tente et mangeait avec ses doigts »*, alors que, assure-t-il, *« les jeunes islamologues de 1985 ont du mal à s'entretenir avec un immigré »*.

M. Ahmed El-Cheikh, correspondant du journal koweïtien *El-Watan*, aimerait que *« l'Occident, au lieu de discourir sur l'« indifférence » ou le « manque de curiosité » de l'Orient à son égard, cesse de produire des Orientaux à son image et aille plutôt vers le dissemblable, reconnaissant enfin aux chercheurs arabes et aux autres cultures ce droit à la différence dont jouissent ses homosexuels »*.

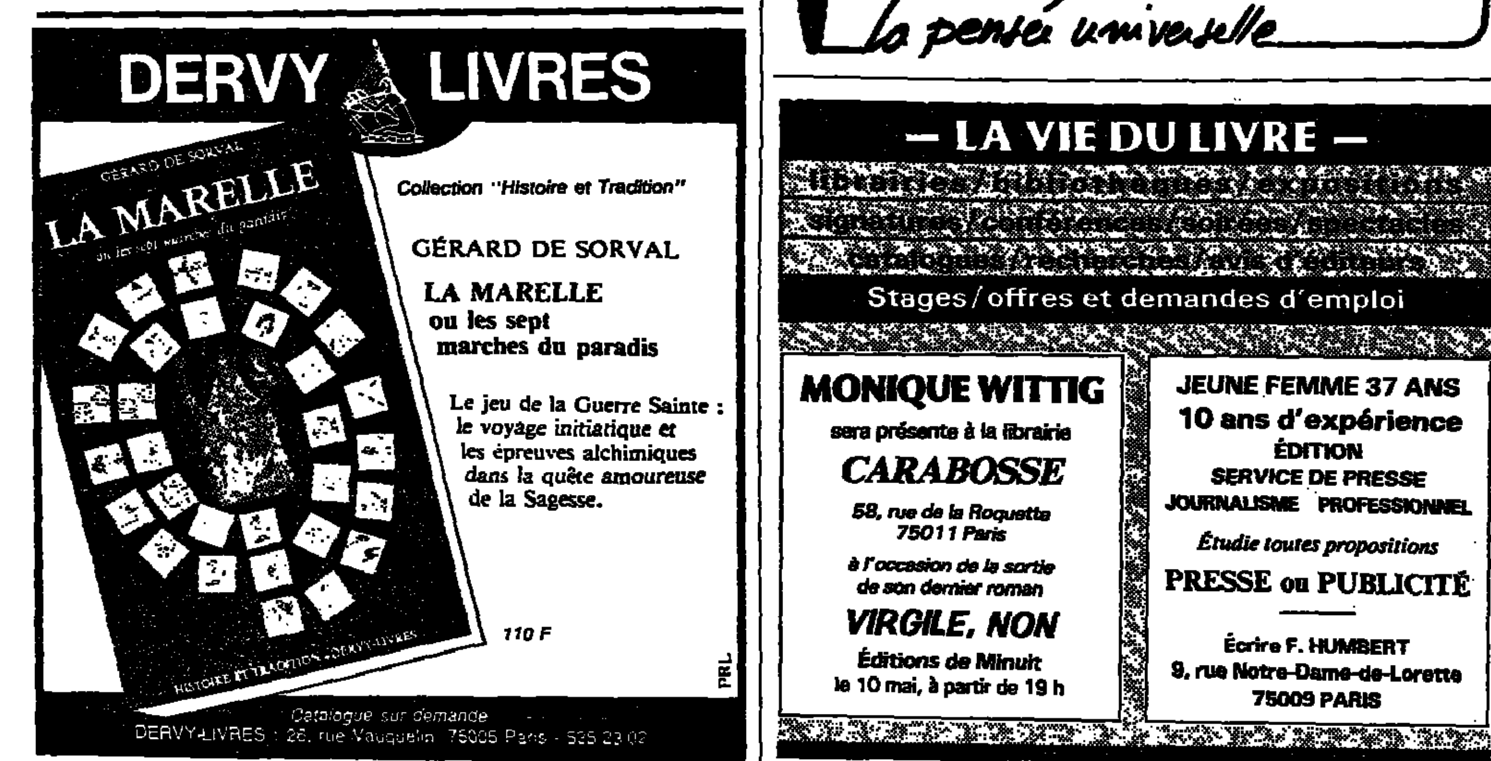
Mme Denise Brahimi, spécialiste, à Paris-VII, de l'histoire de l'orientalisme et des relations Occident-islam, se réjouit en revanche du *« bilan »* présenté dans nos colonnes, car, dit-elle, *« il était temps que le travail immense accompli en France dans le domaine de l'orientalisme cesse d'être symbolisé dans l'opinion par quelques noms seulement »*.

Enfin, à propos de l'appartenance à la franc-maçonnerie d'Abd el-Kader, M. Xavier Yacono, ancien professeur à l'université d'Alger, nous rappelle que dès 1966 il avait démontré ce fait, tandis que M. L. Lataillade nous indique qu'il y a consacré un chapitre dans sa récente biographie de l'émir algérien (E. Pygmalion-Watelet).

**

[Notre article ne se voulait pas un panorama complet de l'orientalisme contemporain, mais se proposait plutôt de mettre en valeur les recherches originales de quelques groupes de jeunes chercheurs francophones au Proche-Orient ou en France. Il s'est trouvé que les références le plus souvent citées par la nouvelle génération d'orientalistes étaient Lewis, Rodinson et Berque, ce qui ne diminue évidemment en rien l'importance d'une œuvre comme celle de Claude Cahen et de quelques autres savants de l'ancienne génération.

J.-P. P.-H.]



● ROMANS

Assia Djebar dans la crue de la douleur

Romancière, historienne, cinéaste, ancienne élève de l'Ecole normale supérieure de Sèvres, Assia Djebar, née en 1936 à Alger, est l'un des grands écrivains du Maghreb. Son cinquième roman est une mise à sac par l'écriture en réponse aux souffrances d'un pays.



★ *BERENICE CLEEVE*

LE roman d'Assia Djebar se présente comme une partition musicale en cinq mouvements précédée ou entrecoupée de voix et de chants. L'enfance d'une femme s'insinue dans le récit de la première guerre d'Algérie (1830-1871) puis rejoint la mémoire griffée du passé récent où des paysannes, des veuves, racontent la guerre de libération, avec pudeur et humilité. « *Ces femmes*, nous dit Assia Djebar, *ne font pas de littérature sur leur vie ; plus elles ont souffert pendant la guerre, plus leur parole est sobre. J'ai écouté leur récit dépouillé et j'ai voulu traduire pour elles le dix-neuvième siècle, entremêler ma voix avec la leur.* »

En cherchant dans ce passé, elle découvre que la langue française qu'elle écrit est entachée de sang. En lisant les relations que des officiers et aristocrates ont faites de la prise d'Alger, elle réalise que les témoins de cette violence ont écrit dans *sa* langue : « *Je suis*, dit-elle, *l'héritière de ceux qui tuent. J'ai testé par ce livre qu'il y a du sang dans l'héritage de la langue.* »

La mémoire d'Assia Djebar est habitée par un double ossuaire qu'elle a déjà essayé d'exorciser dans un film ; *la Zerda ou les Chants de l'oubli*. Le colonel Pélissier relate la première campagne d'Algérie avec la précision et le cynisme du voyeur. Il est témoin, le 19 juin 1845, du brasier dans les grottes des Ouled Riah, où mille cinq cents personnes furent anéanties par « *enfumade* ». Un autre colonel, Saint-Arnand, moins de deux mois après Pélissier, a emmuré huit cents personnes et écrit : « *Je fais hermétiquement boucher toutes les issues et je fais un vaste cimetière.* »

L'innommée

Assia Djebar a ainsi rempli ses outres d'un silence inépuisable, celui des emmurés, des enterrés jamais déterrés. Elle encercle les jours cernés, les jours du deuil impossible et écoute plus d'un siècle après les voix des ancêtres. « *Je tâtonne dans la crue de la douleur*, écrit-elle, (...) *et le corps recherche sa voix, comme une plie remontant l'estuaire.* »

Ce roman est un livre sur l'amour. Celui du corps et de la langue. Mais cet amour n'est pas nommé. Dans la société maghrébine traditionnelle, l'homme ne nomme jamais son épouse. Il évoque la femme et les enfants par un euphémisme, « *la maison* ». Le père de la narratrice rompt avec cette tradition. C'est un instituteur qui met ses filles à l'école française, qui veut qu'elles soient « en avance » sur l'époque, sans trop le dire, qui écrit, chose exceptionnelle, à sa femme, donc la nomme et lui dit « *madame* ».

« *Se nommer, c'est s'aimer ouvertement* », dit Assia Djebar. La langue française, malgré les blessures qu'elle a revendiquées, sert ainsi à diminuer les distances : « *J'étudiais le français et mon corps s'occidentalisait à sa manière.* » Quand on demandait au père pourquoi ses filles ne portaient pas le voile, il répondait : « *Parce qu'elles lisent* », ce qui signifie en arabe « *étudier* ».

Grâce à l'école française, les filles échappaient à l'enfermement et s'appropriaient une quatrième langue pour exprimer leur désir. Les trois autres étant l'arabe pour exprimer les soupirs ; le libyco-berbère pour retrouver les plus anciennes des idoles et puis la langue du corps (même analphabète) qui danse, entre en transe et crie. Le français était réservé à l'écriture secrète : écrire pour se dire, se dire sans se dénuder.

Main coupée

Assia Djebar cite cette phrase de Michaux : « *J'écris pour me parcourir.* » Elle la fait sienne et la poursuit « *...me parcourir par le désir de l'ennemi d'hier à qui j'ai volé la langue* ». Ecrire en français, c'est opérer une mise à nu de l'être, montrer plus que la peau, répondre à la mise à sac du pays. Avec ce livre, Assia Djebar a essayé de revenir sur elle-même, tout en scrutant la mémoire des livres d'histoire et le regard des femmes qui ont perdu leurs hommes – maris et fils – à la guerre et qui ont les yeux secs parce que « *les hommes qui leur servaient d'épaules* » ne sont plus là pour les défendre.

A la fin du livre, sur un air de nay (flûte paysanne), Assia Djebar raconte que, dans un temps imaginaire, Eugène Fromentin lui aurait tendu une main coupée qu'il avait trouvée en juin 1853 dans Laghouat occupé et qu'il n'a jamais pu dessiner. Cette main d'Algérienne anonyme s'est imposée à la romancière cent trente ans après. Elle lui a fait porter le « *qalam* », la plume. Le livre s'ouvre sur la main que la petite fille arabe donne à son père qui l'emmène pour la première fois à l'école. L'histoire s'achève sur une autre main, celle-là arrachée et qui, du fond des ténèbres, témoigne, raconte, écrit, dessine et nous guide.

Assia a parlé d'elle-même dans une autre langue que celle des aïeules, dans une poésie pure, transparente. Elle dit s'être dévoilée. Elle est en fait sortie de l'enfance pour s'en exiler définitivement. Le corps féminin a échappé au conquérant. Il est dit aujourd'hui dans une langue superbe par un grand écrivain.

TAHAR BEN JELLOUN.

★ L'AMOUR, LA FANTASIA, d'Assia Djebar. Jean-Claude Lattès, 260 p., 82 F.

● POÉSIE

Le Sud libertaire et réfractaire de Tristan Cabral

Une terre d'accueil, de rêve et de révolte célébrée par plus de soixante poètes des quatre points cardinaux.

LA Lumière et l'Exil – anthologie des poètes du Sud de 1914 à nos jours, que nous propose Tristan Cabral, s'apparente à une quête ardente des blessures de l'histoire. Du bûcher de Montségur à la Narbonne insurgée de Marcelin Albert, un paysage tourmenté à hauteur d'homme se dessine grâce à des poèmes écrits, selon l'expression de Jean Carrière, « *en état d'urgence* ».

Tristan Cabral clame, dans son avant-propos, son amour d'un Sud libertaire et réfractaire. Terre d'accueil, de rêve et de révolte. Et pour que nul ne se méprenne sur ses intentions, il précise d'emblée : « *Et comme la poésie ne saurait supporter de limites régionalistes ou nationalistes, les poètes ici rassemblés, s'ils participent quelque part du Sud, n'y sont pas nécessairement nés.* »

Philippe Jaccottet, né en Suisse, le Belge Norge, le Roumain Tristan Tzara et Jean Sénac, qui avait « élu » Alger pour y vivre et y mourir, figurent dans cet ensemble qui mène de l'exil mental à la lumière intérieure. « *Il arrive aux plus grands d'entre nous une grâce singulière, celle d'échapper de leur vivant aux points cardinaux* », écrit sobrement Tristan Cabral pour expliquer l'absence volontaire de René Char, dont la parole éclaire pourtant bien des pages de cette anthologie.

Les poètes de langue d'oc sont présents dans ce volume et y occupent même une place importante. Malheureusement leurs textes n'ont pas été traduits en français et l'on ne peut que regretter, malgré les risques de trahison inhérents à toute traduction, cette décision qui nous prive du plaisir de découvrir des œuvres que l'auteur de *la Lumière et l'Exil* tient pour essentielles.

Il y a tant de beauté et de chaleur dans les poèmes donnés à lire que l'on ne sait qui et quoi citer. D'Antonin Artaud à Paul Valéry, plus de soixante poètes prouvent que « *la poésie*, comme l'écrivait Benjamin Péret, *garde perpétuellement en réserve les cristaux incolores et les moissons de demain* ».

Le grand mérite de Tristan Cabral est de n'avoir pas hésité à tirer de l'ombre des auteurs méconnus ou trop vite oubliés. Paul Pugnaud, Patrice Cauda, Léon-Gabriel Gros et bien d'autres encore ont enfin la possibilité de nous livrer leurs sources de fièvre.

La mort, et cela ne sera pas une surprise pour ceux qui connaissent l'univers poétique de Tristan Cabral, habite bien des textes. Une mort sublimée et porteuse d'espérance. Quelques vers de Jean Malrieu, disparu en 1977, symbolisent bien ces poèmes d'outre-vie :

« *Dans ma voix se dessinent*
[des îles,
Mais les amis ne savent pas que
[je converse avec les morts. »

La dernière partie de l'ouvrage, intitulée « Recherches », n'est pas, et de loin, la moins intéressante ; car Tristan Cabral y donne son sentiment sur chaque poète. Et, souvent, sa prose s'embrase et devient poème. De Joë Bousquet, qu'il décrit « *comme un rayon cloué à ses propres ailes* », à André de Richaud, en qui il décèle un « *somnambule au cœur désordonné qui avait fait de la poésie son feu et sa maison* », Tristan Cabral tresse les visages des poètes qui réchauffent ses nuits.

PIERRE DRACHLINE.

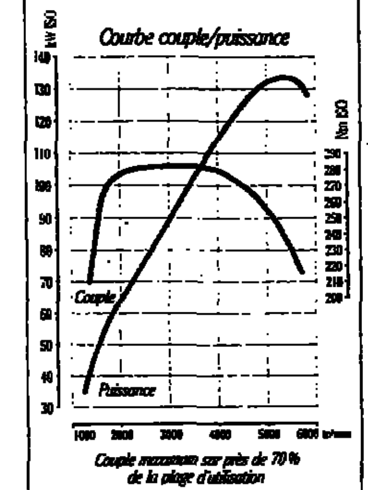
★ LA LUMIÈRE ET L'EXIL - ANTHOLOGIE DES POÈTES DU SUD DE 1914 A NOS JOURS, de Tristan Cabral, préface de Jean Carrière. Ed. le Temps parallèle, 637 p., 195 F.

Le fabuleux turbo

Un cercle très fermé : celui des berlines d'exception.
Dès son apparition, la Renault 25 V6 Turbo y a trouvé sa place. Technologie de pointe, performances, fiabilité, sécurité, confort, celle que l'on nomme le fabuleux Turbo constitue aujourd'hui une référence dans l'univers du haut de gamme Européen.

L'aboutissement de la technologie Turbo :

Le nouveau moteur de la Renault 25 V6 Turbo conjugue les qualités traditionnelles du V6, discrétion, souplesse, endurance, et le grand souffle d'un moteur alimenté par Turbo-compresseur. Eclatante illustration de l'avance technologique de Renault dans le domaine du Turbo, il s'affirme sur tous les plans



comme un moteur exceptionnel.
Sa puissance, 182 ch DIN à 5500 tr/min, est l'une des plus élevées de la production automobile Européenne dans cette catégorie de cylindrée.
Son couple maximum, 28,6 mkg de 2500 tr/min à 4000 tr/min, un record absolu, autorise des reprises particulièrement brillantes. Et ses performances sont elles aussi éblouissantes : plus de 225 km/h (sur circuit), le kilomètre départ arrêté en 28 secondes, et une accélération de 0 à 100 km/h en 7,7 secondes.

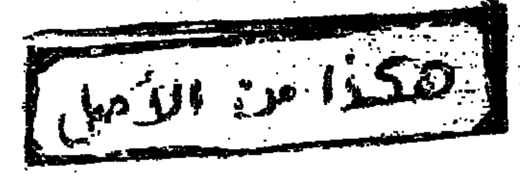
La fiabilité de l'injection électronique :

La solution Turbo fait ici naturellement un large appel à l'électronique, qui seule permet de garantir l'amélioration des rendements énergétiques, dans de parfaites conditions de fiabilité : l'injection électronique intégrale RENIX dont est dotée la Renault 25 V6 Turbo, en constitue l'une des clés essentielles.
Un micro-processeur analyse et optimise instantanément la composition du mélange air-essence et règle idéalement l'avance à l'allumage. La souplesse de fonctionnement du moteur est ainsi assurée et les consommations inutiles évitées. La sécurité du moteur

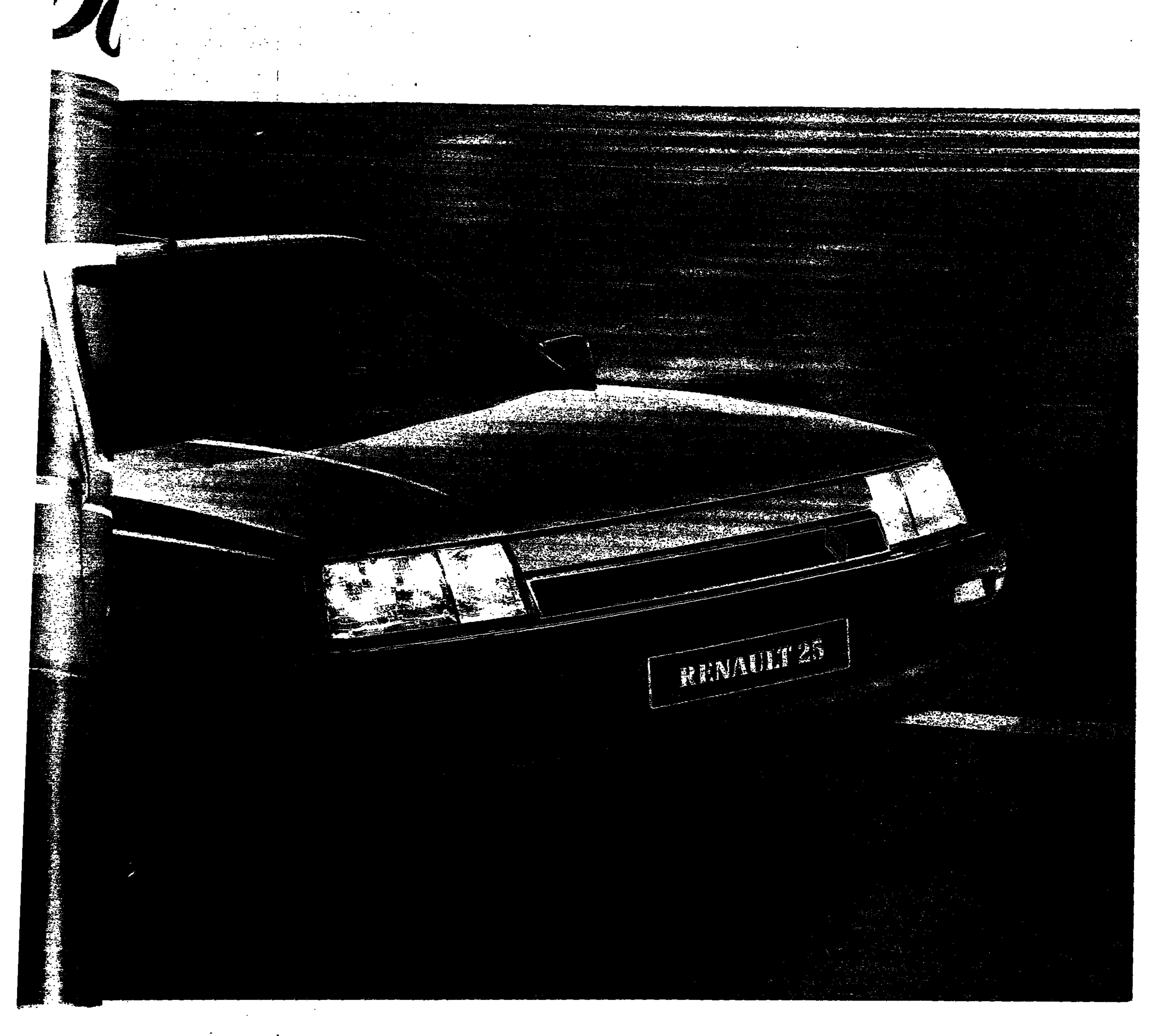


Modèle présenté : Renault 25 V6 Turbo.
Prix clés en main au 1/05/1985 : 175.000 F (sellerie cuir en option). Millésime 85.
Renault 25 : à partir de 80.500 F





هكذا من الأصل



est aussi garantie par un dispositif anti-cliquetis auto-adaptable et un limiteur de régime coupant l'injection lorsque le régime dépasse 6100 tr/min.

CYLINDRÉE : 2458 cm³	PUISSANCE MAXI : 182 ch DIN (133 Kw ISO) à 5500 tr/min
ALIMENTATION : Injection RENIX	COUPLE MAXI : 28,6 mkg de 2500 tr/min à 4000 tr/min
VITESSE MAXI : + de 225 km/h	Freins à disques avec système anti-blocage A.B.S. Bosch de 2ème génération
ACCELERATIONS DEPART ARRETE : 0-400 m : 15,3 secondes; 0-1000 m : 28 secondes; 0-100 km/h : 7,7 secondes	CONSOMMATIONS NORMES UTAC : 6,8 L à 90 km/h; 8,9 L à 120 km/h; 12,9 L en cycle urbain

Système A.B.S. : la sécurité au sommet :

Clé de la fiabilité, l'électronique apporte aussi une contribution décisive en matière de sécurité.

La Renault 25 V6 Turbo est équipée, en série, d'un système A.B.S. d'anti-blocage des roues. Il assure la régulation électronique de la pression de freinage de chacune des roues, en fonction de l'adhérence des pneus sur la chaussée, tout en optimisant les distances d'arrêt.

La sécurité est encore accrue par la présence d'un ordinateur de bord qui contrôle les principales fonctions du véhicule et décline par synthèse de la parole, d'éventuels messages de pré-alerte ou d'alerte.

La nouvelle dimension du bien-être automobile :

Par son art d'utiliser l'espace et son exceptionnelle habitabilité, son très haut niveau de confort intérieur – notamment le réglage électrique des sièges avant y compris en hauteur – le raffinement de ses équipements, la Renault 25 V6 Turbo donne une nouvelle dimension au bien-être automobile. Quant au silence, il règne en maître à bord, grâce au nouveau moteur V6 Turbo qui offre un régime de ralenti très bas (700 tr/min), exempt de vibrations.

La Renault 25 V6 Turbo est équipée en série d'une chaîne 4 x 20 W avec satellite de commandes au volant, de lève-vitres électriques à impulsion et d'une télécommande à infrarouge pour la fermeture et l'ouverture à distance des portes, du coffre et de la trappe à essence.

Renault 25 V6 Turbo : déjà une légende...

Renault 25 V6 turbo

● LETTRES AMÉRICAINES

Grace et Tom...

(Suite de la page 17.)

Elle a d'abord été secrétaire. Vers trente-cinq ans, elle a eu envie d'être publiée. Mais elle a toujours écrit des nouvelles. « *La nouvelle, c'est comme un poème. J'écris à haute voix, avec mon oreille plutôt qu'avec mes yeux...* » Elle écrit comme on parle dans son quartier du Village, entre la sixième et la septième Avenue, comme on parlait dans le Bronx. Elle est avare de mots, elle pratique continuellement l'ellipse, elle défie la grammaire des gens comme il faut, et elle vous fait éclater de rire à chaque détour, avec une sorte de complicité qu'elle établit avec celui qui veut bien la lire.

Le snobissime

C'est sûr, elle hait les snobs, ceux qui se croient supérieurs, et dans New-York, la grande ville, elle n'a pas de raison de rencontrer quelqu'un comme Tom Wolfe, virginien de bonne famille devenu new-yorkais d'adoption, ce qu'on fait de plus chic, de plus « smart ». « *Je suis aussi smart que lui* », sourit Grace Paley. Pourtant, le hasard fait paraître en même temps un recueil d'une dizaine de nouvelles de Tom Wolfe, le snobissime : *Sam et Charlie vont en bateau.*

Composées avec soin, bien écrites, assez machistes, dans l'armée ou dans le beau monde intellectuel, elles sont aux antipodes du monde de Grace Paley.

Pourtant, New-York, c'est aussi cela : l'écrivain un peu célèbre qui fait ses comptes sur sa calculette et qui estime que les vacances à Martha's Vineyard, – ce qu'on fait de plus chic sur le côte est – sont un investissement rentable puisqu'on peut s'y faire des amis importants...

Et puis, Tom Wolfe, c'est une prose d'homme qui se met à la place des pilotes de chasse qui bombardaient le Nord-Vietnam et qui n'arrivent pas à oublier les fusées soviétiques Sam et les Viets Charlie qu'ils écrabouillaient; *il y a quelque chose de Deer Hunter* et, en filigrane, des *personnages de l'Etoffe des héros*, dans ces cauchemars-là.

Les snobs ont du bon. Et Tom Wolfe est un formidable guide à travers les modes intellectuelles new-yorkaises : il trafique le « gossip », le cancan, avec un tel brio que vous aurez l'impression d'avoir pris des cocktails avec Germaine Greer ou Porfirio Rubirosa du côté de Sutton Place. Celui qui avait dénoncé le « gauchisme de Park Avenue » nous offre loin du Village un hilarant condensé des années 60/70.

NICOLE ZAND.

★ LES PETITS RIENS DE LA VIE, nouvelles de Grace Paley, traduites de l'américain par Claude Richard. Ed. *Rivages*, 172 p., 55 F.

★ SAM ET CHARLIE VONT EN BATEAU, nouvelles de Tom Wolfe, traduites par Anny Amberni. Gallimard, 210 p., 87 F.

Shelby Foote, le « sudiste » de Memphis

Il est considéré comme l'inventeur du « thriller au ralenti ». Ecrire le « vrai » ne l'intéresse pas. Ce qu'il veut, c'est essayer d'« en saisir la texture, l'âme profonde ».

« *JE suis né à Greensville dans le Mississippi et j'habite depuis vingt ans à Memphis. Je n'ai presque jamais quitté le Sud. Je m'y sens trop bien !* » Shelby Foote sourit en allumant sa pipe.

Auteur de six romans, dont quatre ont été traduits en français (1), ainsi que d'une monumentale histoire de la guerre civile qui a nécessité vingt ans de travail, Foote semble mener une vie retirée : « *Je n'écris pas pour les magazines, je ne fais pas de conférences, je n'enseigne pas à l'université. Je préfère me consacrer entièrement au roman.* »

Il n'en cultive pas moins de solides amitiés, ainsi celle qui le lie à Walker Percy. « *C'est avec Walker que je suis allé voir pour la première fois William Faulkner. A l'époque, nous devions avoir une vingtaine d'années. Il nous a reçus très gentiment. Mais ce n'était pas quelqu'un d'un abord facile. Il était raide et pouvait se montrer déplaisant, surtout en face de gens qu'il ne connaissait pas. Nous sommes devenus très amis. Nous parlions beaucoup, pas forcément de littérature. Il lui arrivait parfois d'interrompre brutalement la conversation et de rester silencieux dix minutes, un quart d'heure. Puis il me donnait une tape sur l'épaule, et il recommençait à parler comme si de rien n'était. J'ai beaucoup appris de lui.* »

A soixante-neuf ans, Shelby Foote ne fait pourtant pas figure d'ancien combattant. S'il juge sévèrement certain de ses confrères (« *Vous avez lu* le Choix de Sophie ? » *nous demande-t-il en levant les yeux au ciel*), il défend avec passion de jeunes auteurs. « *Lisez Cormac McCarthy, c'est un auteur extraordinaire. Il a publié cinq romans, tous sur le Sud. Le dernier,* Blood Meridian, *est d'une violence incroyable. Vous savez, aux Etats-Unis, on aime la violence. Elle fait partie de notre vie.* »

Et Shelby Foote d'évoquer une bagarre : « *Cela se passait il y a quelques années, en Alabama. Je faisais construire une maison et des gens du coin m'avaient reproché mes relations avec les Noirs. Un jour, un type m'a sauté dessus et on s'est battu. Je me souviens qu'un de ses copains lui a dit : « Allez, laisse tomber, c'est un imbécile d'écrivain.* »

Ce Sud profond, on le retrouve bien entendu dans les récits de Foote. « *Mes deux premiers romans avaient pour cadre la guerre civile. A mon avis, si l'on veut comprendre les Etats-Unis, il faut commencer par se pencher sur cette guerre. Les problèmes qu'elle a soulevés continuent pour la plupart à se poser. Il ne suffit pas de supprimer l'esclavage pour supprimer les ostracismes qui en ont découlé. Cela dit, mes romans ne sont pas des tracts politiques. Bien sûr, il y a des matins où je n'arrive pas à croire ce que je lis dans le journal ou ce que j'entends à la télévision. C'est hallucinant de voir Reagan se poser en apôtre de la paix quand on voit ce qu'il veut faire au Nicaragua ! Nous n'avons pas à nous mêler des affaires de ce pays.* »

La main de Shelby Foote effleure la table basse devant laquelle il est assis. Ses yeux bleus s'arrêtent sur le cendrier où il a posé sa pipe. « *Cela ne m'intéresse pas d'écrire ce qui est vrai. Regardez cette table. Un véritable écrivain ne la décrirait pas telle qu'elle est. Il essaierait d'en saisir la texture, l'âme profonde. C'est ce que je fais dans mes romans. Lisez le* Tourbillon, *par exemple : le lecteur sait dès les premières pages qui a tué qui. Mais ce sont les motivations des personnages, le pourquoi et le comment de l'action qui introduisent la véritable tension. Lorsque j'écris, ce qui me prend le plus de temps, c'est la mise en place de ce mécanisme que je veux parfait. Maintenant, quant à me considérer comme l'inventeur du « thriller au ralenti », je trouve ça amusant.* »

Concernant ses affinités littéraires, Shelby Foote est intarissable. Outre Faulkner, il cite Balzac, Flaubert, et surtout Proust et Joyce, deux « *techniciens de la langue* », dit-il. Lorsqu'on lui demande s'il adhère au point de vue de Carson McCullers, qui évoquait les ressemblances frappantes entre la société russe et le Sud américain, il répond : « *Tout à fait. Il existe entre la société tsariste et notre Sud de nombreux points communs, qu'il s'agisse de l'organisation sociale et politique. Surtout, je crois qu'on y trouve la même violence.* »

Et Paris ? « *C'est une ville que je connais peu. Mais j'aime y venir parce qu'on y mange bien, même si c'est très cher. Je suis allé aussi au Crazy Horse. Mais à New York il y a de très bons restaurants français. Finalement, je n'aime pas beaucoup me déplacer. Je n'apprécie pas tellement l'avion. On est trop serrés là-dedans.* Comme des sardines », dit-il en français.

BERNARD GÉNIÈS.

(1) *Tourbillon* (l'un de ses meilleurs romans) et *l'Enfant de la fièvre* ont été publiés chez Gallimard : *l'Amour en saison sèche* et *Septembre en noir et blanc* viennent d'être réédités dans la collection « 10-18 ».

La mort d'un père

WILLIAM WHARTON est un écrivain qui vous prend à la gorge. *Birdy*, son précédent roman (Robert Laffont), évoquait la folie d'un ancien combattant. Un récit dur, bouleversant. Avec *Dad*, Wharton revient à des préoccupations plus personnelles, plus autobiographiques aussi.

John, le personnage principal de *Dad*, ressemble en effet comme deux gouttes d'eau à Wharton : il est américain, il a cinquante ans, il est peintre, il vit à Paris. Les ennuis de santé de ses parents vont l'obliger à regagner les Etats-Unis. L'expérience qu'il va vivre à leur chevet sera pour lui une sorte d'initiation.

Une initiation parce que John va découvrir le véritable visage de ses parents. La crainte de la souffrance, l'imminence de la mort, les transforment. Aux yeux de leur fils, ils ne sont plus des modèles, ils ne détiennent désormais aucune loi. Quelque part, face à John, ils deviennent même des enfants. Ils sont surprenants, désespérés, vulnérables.

Quel sens donner à ce qu'ils ne savent plus être ? Parce qu'il est leur fils, et parce qu'il a lui-même un fils, John supporte mal cette déchéance, ce long cheminement vers la fin. Au terme de cet inexorable destin, il sait qu'il ne sera plus un fils, mais seulement un père, un homme seul en quelque sorte.

Dad est un roman profondément émouvant. William Wharton ne joue pourtant pas sur les bons sentiments. Le récit de l'agonie du père est horrible, il s'y mêle de la rage, du désespoir en même temps qu'une profonde lucidité. On ne saurait parler ici de complaisance. Au contraire. La mort est une leçon, nous dit en substance Wharton. Elle nous apprend à mesurer nos vies. Elle nous apprend à regarder « *les montagnes, le désert, les villes, l'océan* ». Elle nous apprend aussi à pleurer.

B. G.

★ DAD, de William Wharton, traduit de l'américain par Matthew du Aime. Robert Laffont, 416 p., 95 F.

John Fante et la nostalgie

Pour découvrir un inconnu qui se venge de Hollywood.

EN février 1983, Black Sparrow Press réédite *Wait until spring, Bandini*, le premier roman de John Fante, publié quarante-cinq ans plus tôt, à New-York. Fante a écrit pour l'occasion une courte préface nostalgique : « *Je redoute d'être mis à nu par mes propres œuvres. Je suis certain de ne jamais relire ce livre.* » Il est mort deux mois après...

Fante ? On traduit *Wait until...* sous le titre de *Bandini*, et, du même coup, *Rêves de Bunker Hill*, paru en 1982. Toute une carrière, presque toute une vie, ignorées et perdues, nous tombent dessus. En Amérique, aussi, des écrivains ont roulé à la fosse commune.

Fante – on l'apprend en lisant la postface de Philippe Garnier – est né en 1909, dans le Colorado, de parents italiens. Il a publié sa première nouvelle à vingt-trois ans, et des tas d'autres, un peu partout – *Esquire, Colliers, Harper's Bazaar*, etc., – et donné cinq romans. Il fut scénariste, pour Edward Dmytryk ou Richard Quine. Il vécut longtemps à Malibu, en Californie. Bukowski l'admirait. Coppola voulut adapter un de ses romans. Il s'agit de voir, maintenant, si ce méconnu tient le coup.

Arturo Bandini, c'est le double de Fante. Il l'a baladé d'un livre à l'autre, en enjolivant des moments vrais, des histoires vécues. Dans *Bandini*, on le retrouve enfant, au Colorado, en hiver. Une neige épaisse tombe continuellement sur la petite ville où il vit avec son père, Svevo, un maçon venu des Abruzzes, sa mère Maria, résignée et pieuse, et ses deux frères. Maria égrène un rosaire ou lit des magazines féminins, remplis d'images de belles robes. Svevo, endetté, coureur, joue au poker, se saoule et découche.

Svevo travaille pour une riche veuve, Mme Hildegarde, qui, après lui avoir offert des chaussures en kangourou, devient sa maîtresse. La longue séduction de l'Italien pauvre par la belle dame, bien en chair, est d'une sensualité et d'une violence qui nous frappent, encore aujourd'hui, de plein fouet. Fante est alors digne de Knut Hansum dont il cite *la Faim* à la dernière page de *Rêves de Bunker Hill. La Faim*, un chef-d'œuvre qui, comme par hasard, a nourri Buko.

Pour fuir la neige et l'ennui, Arturo est allé à Los Angeles. Il habite sur Bunker Hill, la colline qui en domine le centre. Garçon de café, il écrit des nouvelles. Ainsi commence *Rêves de Bunker Hill*, où Fante raconte avec humour et une certaine crudité ses débuts de scénariste et ses *amours successifs*. De fil en aiguille, une femme après l'autre (*il les aime avec des fesses et des seins*), Arturo réussit à ne pas faire carrière. Il retournera chez lui, au Colorado.

On croise Sinclair Lewis et des écrivains payés cher pour écrire de vagues scénarios (Ben Hecht, Dalton Trumbo, Benchley, Nathanael West). Fante imagine qu'Arturo sert de nègre à Velda van de Zer, « *une femme épanouie, florissante* », qui ne peut faire une phrase sans citer dix noms de stars.

Comme McCoy, qui se vengea de Los Angeles avec *J'aurai dû rester chez nous* (1) (le monde des figurants de cinéma), Fante montre ainsi l'envers du décor. Des rencontres féminines – Jennifer Lovelace, Thelma – et une passion qui finit mal, achèvent le tableau, désenchanté, presque parodique.

Le style de Fante, grâce au traducteur Brice Matthieussent, a l'air de couler de source. En fait, répétitif et musical, il révèle beaucoup d'art. William Saroyan a résumé d'une formule ce qui chez lui, comme pour Fante ou un autre grand bonhomme, Nelson Algren, prime avant tout, la simplicité et la justesse, la poésie des choses banales et l'émotion : « *Café, un poème : le bruit de la porcelaine et du verre... Parfois la gaîté, parfois elle est absente : une histoire... Une heure sans rien faire : une histoire. Un vocabulaire terrestre...* »

RAPHAËL SORIN.

★ BANDINI, de John Fante, traduit de l'américain par Brice Matthieussent. Christian Bourgois, 267 p., 100 F.

★ RÊVES DE BUNKER HILL, traduit par Brice Matthieussent. Christian Bourgois. 191 p, 80 F.

(1) Gallimard, 1948.

L'écriture déchirée de Kenneth Patchen

« Quelle poignante saloperie que cette petite affaire, écrire ! », disait cet écrivain admiré par Henry Miller pour son authenticité, son courage, son déchirement.

KENNETH PATCHEN appartient à la race des écrivains américains inconfortables. Ce qui le distingue cependant de ses cadets, c'est qu'il fut solitaire – et cet isolement même contribue à fonder sa singularité. C'est en 1941 qu'il publie *le Journal d'Albion Moonlight* et, en 1945, *Mémoires d'un pornographe timide.*

Dès lors, le climat de son écriture est celui de la seconde guerre mondiale, avec ses horreurs et ses enfers. Plus tard, d'autres écrivains américains s'insurgeront, mais ce sera contre la guerre du Vietnam, et ils ne seront pas seuls. Kenneth Patchen, lui, était, à son époque, proprement isolé. Il avait été longtemps ouvrier métallurgiste, et c'est la maladie qui le poussa à écrire.

Albert Budd, le rêveur mystique et le promeneur naïf des *Mémoires d'un pornographe timide*, a la même biographie que l'auteur, ce qui n'est pas un hasard. Henry Miller s'était pris d'une grande amitié et d'une profonde et réelle admiration pour Kenneth Patchen. Les lettres qu'il écrivit à ses amis européens, au moins jusqu'en 1950, contenaient chacune la même interrogation : « *Connaissez-vous Patchen ?* » – et la même injonction : « *Vous devez découvrir Patchen !* » C'était le message le plus impérieux qui, alors, nous parvenait de Big Sur.

Kenneth Patchen était peintre et dessinateur, et Miller envoyait parfois des dessins de lui, violents et torturés, en nous priant d'essayer de les vendre. Et puis venaient les poèmes, et principalement pour son titre si explicite : *Poèmes de l'humour et de la protestation.* Bref, Kenneth Patchen, n'étant pas de bonne compagnie, ne réunit au terme que quelques lecteurs enthousiastes, sorte de confrérie secrète pour qui il demeure l'un des écrivains américains les plus importants de ce siècle.

La découverte de Kenneth Patchen en France date de 1979, lorsque fut traduit *le Journal d'Albion Moonlight*. C'est un livre hors de toute mesure, hanté par la guerre jusqu'au délire, clamant le présent de la vie et l'horreur de la haine jusqu'à en être littéralement déchiré. *Mémoires d'un pornographe timide* est tout aussi irrésumable que *le Journal d'Albion Moonlight.*

L'auteur nous avait prévenu de son intention : « *Je voulais un livre que je pourrais lire pour la première fois après l'avoir écrit.* » Et encore : « *On vous dira que ce que j'écris est confus, désordonné – et je vous répondrai que mon livre n'a rien à voir avec les problèmes de l'art, mais avec les problèmes de ce monde, les problèmes de la vie même.* » Ce qui importe, c'est l'impatience et l'urgence – et Patchen, devenu Albion Moonlight, aura ce cri : « *Quelle poignante saloperie que cette petite affaire, écrire !* »...

Un nouveau Christ crucifié à Times Square devant les caméras

Albert Budd, le pornographe timide, dont le livre a obtenu, par l'effet de la censure, un beau succès de scandale, est une sorte de Candide lancé dans l'Amérique moderne. Il erre en plein cauchemar et connaît les aventures « oniriques » les plus folles, les plus pathétiques parfois, et parfois les plus drôles. La vie américaine, depuis les films de Hollywood jusqu'aux Salons de New-York, est là, tout entière, mais impitoyablement passée au crible des miroirs déformants : la caricature devient le moyen de la vérité.

Albert Budd, héros des *Mémoires d'un pornographe timide*, c'est également une hypostase d'Albion Moonlight et une incarnation de Kenneth Patchen. Il veut frénétiquement que le monde change. Il veut en finir avec la haine. Il veut tuer la guerre. Il cherche Dieu, et il cherche l'homme. Il doute sans cesse, et sans fin il espère la foi. Il veut croire, et doute de le pouvoir. Un des chapitres en fera un nouveau Christ crucifié à Times Square devant les caméras de télévision et entre deux annonces publicitaires.

L'écriture de Kenneth Patchen est des plus étranges : elle est pantelante de chair vive, de sang; elle va du lyrisme échevelé au parler le plus commun; elle joue de tous les artifices pour se montrer nue; elle veut être un cri. L'auteur ne s'arrête jamais : tout est vitesse, bondissements, images projetées les unes contre les autres. C'est dans ses livres mêmes qu'on trouve la meilleure définition de son projet : « *La littérature est ce que l'on écrit lorsqu'on pense avoir quelque chose à dire. L'écriture débute alors qu'on préférerait faire n'importe quoi d'autre : c'est fait !* »

Il serait temps que Kenneth Patchen soit reconnu pour ce qu'il est, et cela au grand jour : un écrivain nécessaire. Il est mort en 1972 d'une crise cardiaque. Il avait soixante ans.

HUBERT JUIN.

★ LE JOURNAL D'ALBION MOONLIGHT, de Kenneth Patchen, traduit de l'américain par B. Guinsbourg, réédition. Flammarion, 363 p., 116,60 F.

★ MÉMOIRES D'UN PORNOGRAPHE TIMIDE, de Kenneth Patchen, traduit par Robert Pépin. Flammarion, 344 p., 95 F.

Memphis

h Patchen

● LETTRES AMÉRICAINES

Rencontre avec Stanley Elkin :

Marco Polo avec une canne

par Jérôme CHARYN

J'ARRIVE à l'hôtel de Stanley, coincé dans une rue étroite et sombre, à quelques toits de l'hôtel Pierre et du Plaza. Pas de portier. Le restaurant est fermé. Stanley m'accueille à la porte de sa chambre avec une canne. Il porte des bretelles rouges. Je lui demande si l'on peut commander du thé. Il sourit et dit qu'on ne sert pas dans les chambres. Je grogne contre lui. Il me renvoie mon grognement. Avec lui, c'est la bagarre perpétuelle. C'est un énorme bébé qui veut toujours avoir le dernier mot.

Notre première rencontre avait eu lieu de part et d'autre d'une table de ping-pong, il y a vingt ans lors d'une rencontre d'écrivains. Nous faisions un tournoi en une manche et je l'ai battu 21-5. Stanley toussait comme un phoque. *« Je te bats quand je veux, petit »*, disait-il. Ce n'était pas de la vantardise. C'était une frustration dont je ne pouvais pas connaître la raison. La perte d'agilité au ping-pong était le premier symptôme de la sclérose en plaques qui allait le paralyser plus tard.

« Le truc du ping-pong, c'était en 1961. » Stanley était déjà à Saint-Louis, où il enseignait à Washington University. *« La plupart de mes amis ont commencé à me battre. Je ratais mes coups. Ça me fichait en l'air. Je devais me battre pour chaque point. »*

Peu après, cette année-là, alors qu'il faisait un cours sur *Moby Dick*, il eut le sentiment que la vision de son œil gauche se brouillait. *« J'avais l'impression d'ouvrir l'œil dans un verre de lait. »* La tache s'en alla. Mais quelques années plus tard, il découvrit qu'il ne pouvait plus taper sur une balle de base-ball. Il brandissait la batte, recommençait ; et rien ne se passait.

Ce ne fut qu'en 1972, alors qu'il passait une année à Londres, qu'on a diagnostiqué la sclérose en plaques. Sa main commença à s'engourdir. *« Je ne pouvais plus attacher mes boutons. »* Aux environs de 1974, sa démarche commença à devenir hésitante. *« Je ne tenais plus sur mes jambes, je traînais la patte et trébuchais un petit peu... En 1976, je dus marcher avec une canne. »* Il ne pouvait plus se déplacer ou travailler.

En 1979, il perdit toute force de la main gauche. *« Je ne pouvais plus maîtriser mon écriture pour signer. Je ne savais pas où était ma main gauche. J'avais le sentiment qu'elle s'éloignait de moi et, parfois même, qu'elle se retournait contre moi. »*

1 000 dollars plus les frais

Malgré son infirmité, Stanley continue à adorer les voyages. Il préfère aller en Alaska pour lire des extraits d'un de ses livres que de rester à Saint-Louis. C'est Marco Polo avec une canne. *« Mon tarif, c'est 1 000 dollars plus les frais »*, prend-il plaisir à me dire. Mais je vois bien qu'il a autre chose que l'argent en tête. Son père était représentant de commerce, et c'est de lui qu'il a hérité son goût des voyages.

« Mon père gagnait 50 000 dollars par an dans les années 40 ! », dit-il en me montrant la médaille qu'on avait donnée à son père pour vingt-cinq ans de bons et loyaux services dans la même entreprise de joaillerie. Stanley porte la médaille sur une chaîne autour de son cou. *« Cela me protège des requins »*, dit-il. Son père est mort à cinquante-quatre ans, exactement l'âge qu'il a maintenant.

Nous parlons argent. Je le taquine et lui demande pourquoi un écrivain aussi intransigeant que lui peut être à ce point obsédé par ce que gagnent les autres écrivains. Si l'argent en soi revêt pour lui une telle importance, c'est à cause du jugement de son père. *« C'était important pour lui. Il ne se laissait jamais inviter par personne au restaurant. Gagner de l'argent lui faisait vraiment plaisir. Il aimait tant être un brave type. »*

A quinze ans, Stanley, qui *« n'avait jamais pris une leçon »* de sa vie, a mis en bouillie l'auto de la famille, alors que son père et sa mère étaient en vacances en Floride. Il avait réglé la facture de la réparation en tirant en douce 50 dollars de ses économies. Quand



★ Photo Miriam Berkley

son père est revenu de Floride, il lui a fait *« un chèque de 50 dollars. Et ce salaud ne m'a pas dit un mot. Pourtant, je te garantis qu'il n'avait pas la langue dans sa poche »*.

Pas étonnant que l'amour de Stanley pour son père transparaisse dans ses livres. Que ce soit dans *Boswell, Un sale type (A bed man)* (1), *le Représentant de franchises (The franchiser)* ou *George Mills*, on trouve toujours des pères à la recherche de leurs fils perdus.

Je l'interroge sur ses écrivains préférés. *« Faulkner, Melville, Henry James, Saul Bellow... Cette bande-là »*, répond-il.

On s'embarque dans une discussion sur la disparition du détective privé dans le polar. J'en cite un qui est loin de disparaître : Marlowe dans *le Grand Sommeil*, de Raymond Chandler, que Stanley n'a pas lu. Je me mets à pontifier : *« Si tu lis le premier paragraphe du Grand Sommeil et que tu ne l'aimes pas, je te donne 100 dollars... »* Evidemment, l'appât du gain lui fait dire : *« Je ne l'aime pas ! »*

La conversation dérape et nous voilà à reparler de la mort. Il dit : *« J'aimerais me réincarner en juif anglais qui parlerait comme Michael Caine. »* Bien sûr, la mort est loin d'être un sujet exceptionnel dans l'œuvre de n'importe quel écrivain, mais depuis le début de ses tourments, elle a pris chez Stanley un relief poignant et peuple toutes ses métaphores.

Au commencement était la fin (the Living End) (2) fait apparaître Dieu et le diable dans le monde des voleurs. *George Mills* se lit comme une histoire pour enfants qui se passerait en enfer, un voyage depuis le Moyen Age jusqu'au Saint-Louis d'aujourd'hui en tête à tête avec la mort. Et *le Royaume enchanté (the Magic Kingdom)* (3) parle d'un groupe d'enfants qui attendent de mourir.

Mais ce ne sont pas des livres lugubres. Ils sont remplis d'un humour et d'une invention de langage qui traite davantage des vivants que des morts. Ils montrent que l'aventure d'une rencontre avec le diable peut être amusante et vraiment agréable. Le *« royaume enchanté »* de Stanley, c'est le langage par lequel il s'entend à amadouer le diable. C'est peut-être à la belle santé de la musique de Stanley qu'on peut le mieux juger de sa vitalité...

Sa femme Joan entre dans la chambre. Nous la faisons immédiatement participer à la conversation. *« Elle est d'une fidélité absolue »*, dit Stanley en grimaçant un sourire. *« Elle me donne du chouigne-gomme ! »* Joan se met de la partie pour plaisanter et se moquer de l'image de la femme parfaite que donne Stanley. *« Ce n'est pas ma mère qui m'a donné le jour... Je suis sortie d'une bouteille. »*

Et maintenant, c'est à moi à jouer le rôle du mauvais fils. Je les préviens de ce que je pourrais raconter dans *le Monde* : *« Je vais ajouter des mensonges. »* Stanley me regarde sans prendre la peine de passer les pouces sous ses bretelles. *« Je m'en fous. Je ne lis pas le français. Ça aura l'air vrai. »*

L'argenterie dans la neige

Il est né dans le Bronx en 1930 et a déménagé à Chicago à trois ans. Je voudrais bien le faire passer pour un enfant du Bronx et je lui demande d'exhumer des souvenirs de sa vie antérieure à celle de Chicago. Il en trouve un. *« Je jetais toute l'argenterie de ma mère par la fenêtre de notre appartement du cinquième, parce que mon cousin Bert avait affirmé que c'était une bonne idée. »* Il se souvient de sa mère descendant *« récupérer des cuillers dans la neige »*.

Le cousin Bert continua à martyriser Stanley. *« C'est une brute... Je l'aime beaucoup. C'est l'homme le plus riche de New-York. Il vous emmène au restaurant en vous disant que le steak tartare y est délicieux... Vous mangez le steak tartare, et c'est une infection. »*

Maintenant, c'est sa fille Molly qui arrive. Il est temps que je parte. Nous devons nous retrouver pour dîner dans un endroit qui s'appelle The Water Club. Il me lit l'adresse. Ce soir-là, j'ai parcouru les docks sans trouver aucun Water Club. J'ai téléphoné à ce satané restaurant. C'était de l'autre côté de New-York, une péniche très chic échouée au bord de l'East River. Je suis arrivé à la table de Stanley. Installé avec sa famille, il m'a considéré au-dessus de sa cotelette d'agneau, et a dit seulement : *« Steak tartare »*.

La brume a recouvert le Water Club, formant à l'entour une extraordinaire obscurité. Je pense aux cuillers que Stanley lançait par la fenêtre et qui gisaient comme des mots d'argent dans la neige du Bronx. La brume se lève mais je n'arrive pas à faire disparaître ces cuillers. Provocation. Langage. L'argent vogue de l'autre côté de la vitre. A trois heures du matin le destin de Stanley était réglé. Avec le cousin Bert dans le rôle du diable. J'avale une bouchée d'espadon. L'entretien est terminé.

★ MARCHAND DE LIBERTÉ, de Stanley Elkin, traduit de l'américain par J.-P. Carasso. Alinea, 224 p., 79 F.

(1) *Un sale type*, traduit par J.-P. Carasso. Ed. Henry Veyrier, 1977.

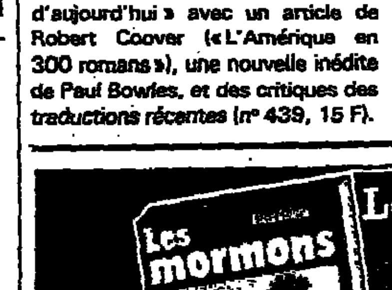
(2) *Au commencement était la fin*, traduit par J.-P. Carasso. Robert Laffont, 1977.

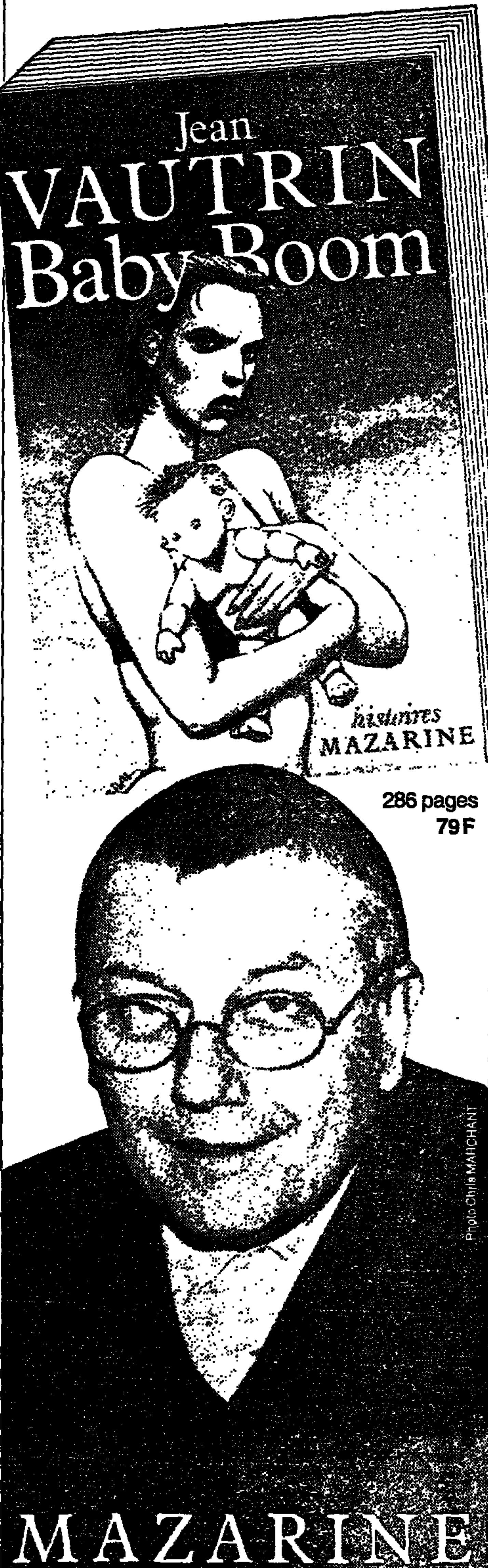
(3) *The Magic Kingdom* : vient de paraître aux Etats-Unis, chez Dutton.

Des revues à lire

● « DELTA », la revue du Centre d'étude et de recherches sur les écrivains du sud des Etats-Unis de l'université Paul-Valéry de Montpellier, présente des traductions originales et des articles critiques rédigés soit en français, soit en anglais. Vingt numéros ont paru, parmi lesquels : Shelby Foote (nº 4), Grace Paley (nº 14), Stanley Elkin (nº 20). Deux livraisons par an. Abonnement annuel : 75 F. (Correspondance : Claude Richard. UER V. Université Paul-Valéry. BP 5043. 34032 Montpellier).

● « LA QUINZAINE LITTÉRAIRE » consacre son dernier numéro aux « Ecrivains américains d'aujourd'hui » avec un article de Robert Coover (« L'Amérique en 300 romans »), une nouvelle inédite de Paul Bowles, et des critiques des traductions récentes (nº 439, 15 F).





● LE FEUILLETON

« Journaux et Carnets », de Léon Tolstoï ; « le Bruit solitaire du cœur », d'Henri Troyat.

Y a-t-il une manière russe de se voir mourir ?

Par Bertrand POIROT-DELPECH

QU'EST-CE qui peut bien pousser un homme de quatre-vingt-deux ans à quitter secrètement en pleine nuit femme, enfants et domaine ancestral pour une destination inconnue et à rendre l'âme quelques jours plus tard, au hasard d'un malaise, dans le lit d'un chef de gare ?

De toutes les questions que pose le génie de Tolstoï, le mystère *de cette fugue ultime* reste humainement le plus fascinant. Est-ce le mari qui fuit une épouse exténuante ? Le théoricien de la dépossession qui accorde ses actes à sa pensée et rêve d'effacement volontaire *à l'hindoue ? Tout cela ensemble ?* Le troisième et dernier tome des *Journaux et carnets* dans « la Pléiade » amène à démêler, chacun pour soi, une énigme dont Tolstoï semble s'être assuré, en parfait romancier, *que personne* ne la tirerait au clair.

Ce n'est pas faute d'avoir essayé. Deux livres, parmi beaucoup, ont éclairé l'étrange voyage : les *Souvenirs*, de Tatiana Tolstoï (Albin Michel, 1975), et *l'Impossible Coïncidence*, de Martine de Courcel (Hermann, 1980). *La fille de l'écrivain* tentait évidemment de minimiser une crise conjugale qui l'affectait directement. Martine de Courcel a dégagé une explication plus globale en pointant, depuis l'enfance et dans l'œuvre, le difficile consentement à la réalité et la tentation du départ que paraphera l'escapade finale.

DIEU sait pourtant si Tolstoï est attaché à sa terre d'Iasnaïa-Poliana ! Il y est né (1828). Il y a grandi. Il s'y est marié ; un mariage d'amour, les textes de la fin ne le contestent pas. Cinq enfants y ont vu le jour. Mais l'épouse, Sophie, *n'a jamais accepté le passé de Léon ni sa* « conversion », après laquelle la propriété était devenue un péché.

Très tôt, *l'éventualité* d'un éloignement volontaire est envisagée, avec le cas de conscience qu'il pose. En juillet 1884, soit quinze ans avant sa réalisation *in extremis*, le projet est caressé *explicitement*, malgré la proche naissance d'un cinquième enfant (les fins psychologues diraient sans doute : *à cause de* cette échéance). A l'époque, Tolstoï se voit gagnant Paris ou l'Amérique. A Sophie, *qui s'étonne douloureusement, il ne trouve rien* d'autre à répondre que des formules d'exaspération lasse : *« A force de charger le char, le char s'arrête, le cheval ne tire plus »* ; ou pis : *« Là où tu es, l'air est empoisonné ».*

En 1897, l'envie de s'enfuir, qui est toujours et déjà là, se donne des raisons plus idéales. La soixante-dizaine venue *et les* enfants étant élevés, pourquoi ne pas choisir la méditation solitaire que s'imposent certains vieillards de l'Inde ? C'est du moins le thème d'un brouillon de lettre à Sophie, jamais envoyé puisque la décision fut reportée *sine die.*

EN 1899, la justification redevient d'ordre affectif, et le renoncement d'ordre moral, sacrificiel. *« On ne prend pas un tel parti pour convenances personnelles »* ; *« il faut supporter l'enfer coûte que coûte »*. Souffrance, dégoût, révolte, honte et résignation abattue se succèdent au long des dernières années. L'affrontement est *désormais ouvert. Tolstoï écrit un* testament secret et cache ses manuscrits, ses notes ; Sophie cherche, espionne, menace, désespère, joue de sa seule arme, la pitié qui retient l'écrivain de se sauver, dans tous les sens du mot.

C'est seulement quand son corps l'avertit qu'il *n'aura* plus longtemps à supporter la honte d'être parti que Tolstoï s'enfuit. Il lui semble alors qu'il sauve non plus Léon Nicolaïevitch, mais *« ce quelque chose qui, si peu que ce soit, existe »* en lui.

Cette sensation extrême est à rapprocher d'une note de *mars 1895 : « J'ai eu des moments où je me suis senti le fil conducteur par lequel passait la volonté divine, et c'étaient les moments les plus heureux de ma vie. »* En somme, l'élan vital qui le jette hors de chez lui – *« fuir, fuir »* furent *ses derniers mots,* – ce pourrait bien être Dieu lui-même. Un Dieu qui indique le Bien et oblige à faire du mal, sinon le Mal : la voilà peut-être l'impossible coïncidence dont s'est nourrie l'œuvre tolstoïenne.

MOURIR loin de chez soi : l'idée est venue à des vieillards très peu orientaux. Je pense à Alfred Fabre-Luce, asiate à sa façon mais écrivain français jusqu'au bout des points-virgules, et qui suggéra en vain *au sort de lui fermer* les yeux aux antipodes...

Si le dernier personnage d'Henri Troyat ne prend pas le large avant de disparaître, c'est qu'il n'en a déjà plus la force, et qu'il s'est arraché à lui-même une fois pour toutes, quarante-huit ans plus tôt, en fuyant vers *Paris la révolution bolchevique.*

Igor Dimitriovitch Lebedev a quatre-vingt-treize ans. Il est veuf. La veuve d'un sous-officier de l'armée Vrangel, Zénaïde, l'aide à soigner son corps vidé d'envies et perclus de souvenirs. Le temps est venu où l'avenir des autres indispose, comme une sale odeur ; *où l'actualité ne réussit qu'à faire rebondir la* mémoire. C'est le vieil Aragon chancelant, le soir du 10 mai 1981, près de la Bastille, et répondant aux *« alors, qu'en pensez-vous ? »* : *« Oh ! à mon âge, il ne peut plus rien arriver !... »*

L'agitation de mai 1968 qui compose le fond de tableau du *Bruit solitaire du cœur* n'a d'autre effet sur Igor que de réveiller son goût de l'ordre et ses souvenirs de 1917. Entre deux chipotages enfantins avec *Zénaïde*, deux patiences et deux regards à ses nombreuses montres, sa mémoire fourbue erre dans l'« avant-exil », chargé de toutes les délices. En ce temps-là, les Lebedev allaient d'hôtel particulier en *châteaux*. Les troïkas glissaient dans une dentelle de froid, la barbe du cocher fendue en deux par le vent de la vitesse...

UN seul petit événement familial raccorde une dernière fois Igor avec le présent et le futur dont il est exclu par une espèce de redoublement de l'exil : un des fils veut divorcer et aime une autre femme. L'épouse délaissée supplie le patriarche de prendre son parti et de plaider sa cause. Mais la petite maîtresse sait mieux s'y prendre pour faire accepter son amour, son fils d'un autre lit, et jusqu'à son chien. *Même à l'agonie et bardé de principes, on a vite fait de se retrouver, injustement,* du côté du bonheur, comme devant un feuilleton télévisé. Igor bénit les plus chanceux.

Ce sera sa dernière adhésion à la vie. Le train-train reprend : fol espoir que les propriétés confisquées en 1917 seront un jour rendues et partageables ; agacement qu'on ose faire seconder Zénaïde, souffrante, par une étrangère ; clefs qu'on cache et qu'on perd... La *mort subite de l'autre fils, lors d'une anesthésie, achève* Igor *sans l'atteindre* tout à fait. L'important est que l'enterrement fasse honneur au clan. Une ponction pleurale, et puis voilà, c'en sera fait de ce destin voué, par la biologie et l'histoire, *au rétrécissement, au confinement.* L'appartement sera vendu, et la chambre où un certain Lebedev, hier encore, écoutait les traîneaux de son enfance glisser vers l'oubli noir, c'est décidé, servira de *nursery !*

Tout a *été* dit sur l'invisible minutie avec laquelle Henri *Troyat suggère ainsi des vies entières*, par un simple bruit de gâteau sec, de pendule, de cœur usé. *Mais jamais* cette économie n'a été si appréciable. Elle *repose* des fausses opulences actuelles, comme un grain *de caviar après la soupe aux choux.*

★ **JOURNAUX ET CARNETS**, *tome III (1905-1910)*, *de Léon Tolstoï, traduction, présentation et notes de Gustave Aucouturier.* **Gallimard, Bibliothèque de la Pléiade, 1 370 p., 290 F.**

★ **LE BRUIT SOLITAIRE DU CŒUR**, *d'Henri Troyat.* **Flammarion, 216 p., 70 F.**

● LITTÉRATURE POPULAIRE

En direct de la croisade albigeoise

Un poème-reportage de dix mille vers alexandrins, en édition bilingue, nous transporte parmi les drames et les violences du treizième siècle.

« *AU nom du Père Dieu, du Fils, du Saint-Esprit, ainsi s'ouvre le chant que fit maître Guillaume.* » Ça y est, c'est parti pour environ dix mille vers alexandrins en langues française et occitane, regroupés en deux cent quatorze couplets : la *Canso* ou *Chanson de la croisade albigeoise.*

Plantons d'abord le décor. Nous sommes au treizième siècle. La France n'est pas encore la France hexagonale que nous habitons aujourd'hui. La Bretagne et les splendides terres d'Oc échappent encore au roi. L'Espagne n'est pas encore l'Espagne castillane, rude, dure, qui naîtra plus tard. Et entre les terres du Sud, le royaume d'Aragon, la Catalogne, s'épanouissent de nombreux et fervents liens.

Une étonnante civilisation prend son essor du côté de Toulouse, Carcassonne, Narbonne. Economique, sociale, culturelle. Les premiers droits des femmes sont reconnus. Une démocratie réelle régit les relations des diverses couches de la société. La poésie lyrique, la musique, volent sur les ailes des palombes. La Méditerranée est un carrefour de différences et de dialogues qui irriguent les régions du pourtour. Une morale trouve ses règles dont on surprend l'écho encore de Joë Bousquet à René Char, de René Nelli à Yves Rouquette. L'idée moderne de l'amour prend corps.

L'Eglise de Rome règne, écrasée par la pourpre et l'or. Ses dignitaires corrompus voient avec stupéfaction et horreur surgir une hérésie qui se répand à la vitesse de l'éclair ou presque : l'hérésie cathare.

Rappelons que, pour les cathares, le monde est la création du Mal, et que cette réalité exige de l'individu une incessante purification, une rigueur dans les mœurs exemplaires. C'est une hérésie qui vient de loin, de l'autre bout de la mer, qui a illuminé les *Bougres* (les actuels Bulgares). Elle est favorablement accueillie par les gens du Sud, qui trouvent là réponse aux malheurs, aux soucis, aux turpitudes du temps.

En 1208, le pape Innocent III prêche la croisade contre les hérétiques du midi de la France, avec la complicité du roi. Commence alors un long cortège d'horreurs, de violences. L'esprit de résistance mobilise le Sud. Le terrible Simon de Montfort multiplie les exactions, les pillages, les destructions, les exécutions massives. Mais le peuple, regroupé autour du « noyau » cathare, résiste avec vaillance, énergie indomptable, avec un courage et une foi inouïs.

C'est *toute cette histoire* pantelante, saignante, rouge et noire, secouée de blessures, de larmes, d'appels à la vengeance, d'incroyables exploits, qu'évoque la *Canso.*

La *Canso* n'a pas un auteur mais deux. Le premier, le seul connu, s'appelait Guillaume de Tudèle. C'était un clerc navarrais, grand pourfendeur de l'hérésie et admirateur quasi inconditionnel de Simon de Montfort. Son cœur et sa plume sont au service du camp catholique. Est-ce la mort par épuisement qui interrompt brutalement son chant après deux mille sept cent soixante-douze vers ? On l'ignore.

Celui qui lui succède demeure inconnu. Il est manifestement meilleur écrivain que Guillaume de Tudèle, mais surtout il est farouchement pro-occitan et partisan du comte de Toulouse. Son récit s'achève en 1217 dans Toulouse, pleine d'espoir après la mort de Simon de Montfort – tué au combat par des femmes manœuvrant une invraisemblable machine de guerre – et la victoire, malheureusement éphémère, sur la Sainte Eglise catholique. Cet auteur inconnu a un ton vif, alerte. Il fouaille la réalité colorée, animée. Il déchire les masques des agresseurs. Il met le doigt sur les plaies. Il s'enthousiasme, s'encolère.

La *Canso* est la seule « chanson de geste » médiévale qui présente pour l'amateur non seulement un intérêt littéraire mais aussi historique, au sens profond, vaste, du terme. Ce texte a été rédigé par des témoins directs des événements. Certes, ils sont mus par leurs passions, leurs choix, leurs sentiments intimes, mais, indiscutablement, ils se conduisent en excellents reporters. D'une certaine manière, ils sont les ancêtres des modernes « correspondants de guerre ».

Simon de Montfort, Trencavel et Raymond VI en chair et en os

La *Canso* est scandée comme un reportage en plusieurs parties : *le Sac de Béziers, la Bataille de Castelnaudary, Toulouse occupée, Mort de Simon de Montfort, Louis de France marche sur Toulouse...* Nous basculons, haletants, bousculés, au milieu des cadavres et des ruines, de moment fort en moment fort. Tous les héros de l'épopée sont là, *en chair et en os* : Simon de Montfort, bien sûr, Trencavel de Béziers, Raymond VI de Toulouse, les comtes de Foix et de Comminges, Pierre roi d'Aragon, Foulque l'évêque, légat de Toulouse. Mais il n'y a pas que les héros. Il y a l'immense foisonnement des anonymes, des humbles présents en toile de fond, et plus encore.

En ce temps sans trains express ni avions, nous nous transportons d'un lieu à un autre : Cayhis, Bruniquel, Beaucaire, Muret, Marmande... Ce n'est plus seulement un voyage au sens géographique, mais aussi une expédition au fin fond des passions humaines qui mêlent l'orgueil et l'humilité, la « langue de bois » et le haut verbe, la soif de richesses et le sacrifice absolu, la haine et la charité, la tendresse et la cruauté. Récit « historique », la *Canso*, à cause de tout cela, est d'abord et avant tout un long et ample poème. Elle échappe au strict journalisme épique. Elle atteint parfois les sommets du lyrisme.

La *Canso* était restée jusqu'à ce jour confinée dans le domaine universitaire. D'intéressantes traductions parurent, celles de Jean Andiau, Claude Fauriel, Mary-Lafon, Paul Meyer, et surtout celle d'Eugène Martin-Chabot (1).

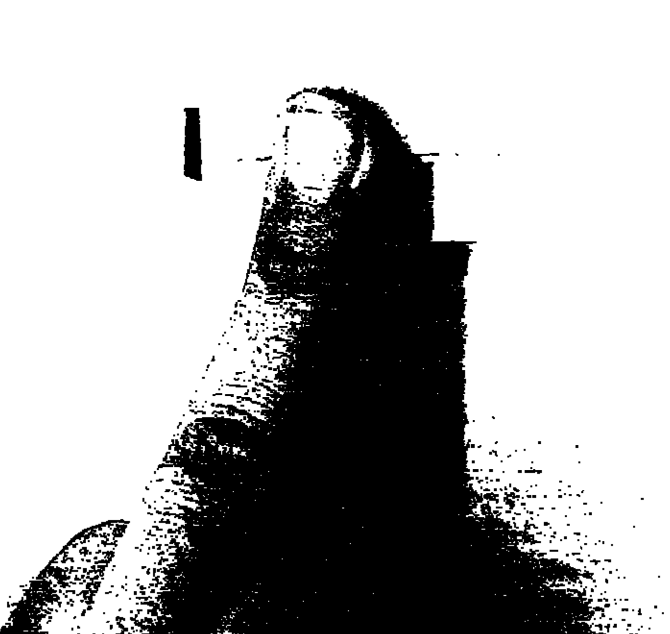
Aujourd'hui, Henri Gougaud arrache la *Canso* à ce ghetto un peu poussiéreux. Partant des travaux d'Eugène Martin-Chabot, il explique sa démarche : *« Il a, lui, fait œuvre d'érudit. Pas moi : je lui dois ce que je sais. Je me suis borné, pour ma part, à faire œuvre de traducteur. Plus précisément, j'ai tenté de restituer, de rendre aussi perceptible que possible, de recréer enfin en langue française ce qui fut bâti, chanté, en langue occitane.* »

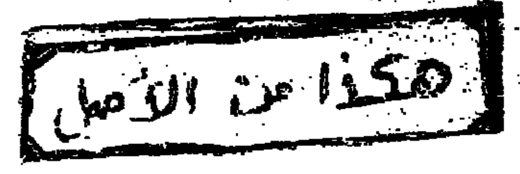
Poète, chanteur, romancier (*le Trouveur de feu, Bélibaste, l'Inquisiteur*) (2), traducteur (*Poèmes politiques des troubadours*) (3), conteur-écrivain (*l'Arbre à soleil*), conteur admirable sur les ondes radiophoniques, Henri Gougaud est avant tout un homme du Sud qui maîtrise parfaitement la langue d'oc. Il a accompli une magnifique prouesse.

ANDRÉ LAUDE.

★ **LA CHANSON DE LA CROISADE ALBIGEOISE**, traduction nouvelle de Henri Gougaud, édition bilingue : français-occitan. Ed. Berg International, volume relié pleine toile, 528 p., 285 F.

(1) Les Belles Lettres, 1957 et 1961.
(2) Tous trois au Seuil.
(3) Ed. Bélibaste.

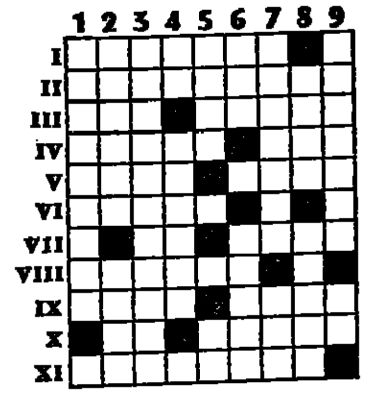




INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3962



HORIZONTALEMENT

I. Dirige, gouverne, mais ne règne pas. – II. Otera l'usage de la raison ou celui d'un sens. – III. Etape sur la route Napoléon. Protège-dents. – IV. Ajuste des chemises. Bien connu en général. – V. Siège supérieur des facultés. Protégé par des huiles de qualité. – VI. Auxiliaire de Jules Péan. – VII. Personnel. Ne risque pas de prendre la « mouche ». – VIII. « Bouquin » au dénouement souvent prématuré. – IX. Femme de tête ou femme de cœur. Pâlit toujours avant de s'évanouir. – X. Matière incassable ou objectif de casse. Paille ou pierre. – XI. Qui a des rapports de convenance évidents.

VERTICALEMENT

1. Suffit à arrêter bien des gens. – 2. Phase d'un programme de restauration. Son œuvre fut mise à sac. – 3. Dresseurs de « tapirs ». – 4. Contribue à la formation des grands courants. Est à la moutarde ce que le sarrasin est au blé. – 5. Père éponyme d'une mer. Lettres d'amour. – 6. Près du beau Danube bleu, un Prussien y prit une danse. Pousse ou action repoussante. – 7. Se rendit compte ou apura son compte. Premier maillon d'une chaîne plus ou moins longue. – 8. C'est la moindre des choses. Etablissement accueillant des gens ne réclamant pas une telle sollicitude. – 9. Apanage d'une royauté éphémère. Note.

Solution du problème n° 3961

Horizontalement

I. Tricotage. – II. Rigoureux. – III. Ivoirerie. – IV. Cerf. So. – V. Or. Flop. – VI. Taie. Rosi. – VII. Eider. Sas. – VIII. Une. Antre. – IX. Séant. Alu. – X. Etui. Il. – XI. Sexte. Ers.

Verticalement

1. Tricoteuses. – 2. Riveraineté. – 3. Igor. Idéaux. – 4. Coiffée. Nit. – 5. Our. Rat. – 6. Trésor. – 7. Aéropostale. – 8. Gui. SARL. – 9. Exerciseurs.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE







PRÉVISIONS POUR LE 10 MAI 1985 A 0 HEURE (GMT)

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 9 mai à 0 heure et le vendredi 10 mai à 24 heures.

La situation reste dépressionnaire sur la France, une nouvelle perturbation venant succéder à la précédente.

Vendredi, cette perturbation donnera un ciel très nuageux sur une moitié est, puis l'après-midi du nord des Alpes au Nord-Est, Bassin parisien, Haute-Normandie et Nord avec des précipitations localement abondantes et orageuses, de la neige à partir de 1800 puis 1500 mètres. Le vent sera de direction variable.

Ailleurs, le temps sera instable avec alternance d'éclaircies et de passages nuageux donnant des averses, plus fréquentes dans le Sud-Ouest, avec de la neige dans les Pyrénées et le Massif Central. Le vent s'orientera au nord-ouest en étant modéré en général avec des rafales sous averses, assez fort près des côtes de la Manche où il tournera au Nord dans l'après-midi.

Les températures évolueront peu. Toutefois, les maxima seront en baisse dans le Nord-Ouest.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 9 mai, à 8 heures, de 1 010,5 millibars, soit 757,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 8 mai ; le second, le minimum dans la nuit du 8 au 9 mai) : Ajaccio, 13 et 12 degrés ; Biarritz, 14 et 10 ; Bordeaux, 14 et 8 ; Bourges, 14 et 7 ; Brest, 14 et 9 ; Caen, 17 et 9 ; Cherbourg, 14 et 8 ; Clermont-Ferrand, 12 et 9 ; Dijon, 11 et 10 ; Grenoble-St-M.-H., 9 et 7 ; Grenoble-St-Geoirs, 8 et 8 ; Lille, 11 et 9 ; Lyon, 10 et 9 ; Marseille-Marignane, 13 et 11 ; Nancy, 15 et 10 ; Nantes, 19 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 16 et 12 ; Paris-Montsouris, 14 et 10 ; Paris-Orly, 14 et 10 ; Pau, 15 et 6 ; Perpignan, 16 et 11 ; Rennes, 17 et 9 ; Strasbourg, 20 et 10 ; Tours, 19 et 8 ; Toulouse, 14 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 22.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 20 et 9 ; Athènes, 25 et 15 ; Berlin, 21 et 8 ; Bonn, 22 et 7 ; Bruxelles, 18 et 9 ; Le Caire, 29 et 19 ; Iles Canaries, 20 et 17 ; Copenhague, 17 et 7 ; Dakar, 24 et 18 ; Djerba, 20 et 15 ; Genève, 8 et 7 ; Istanbul, 23 et 16 ; Jérusalem, 30 et 17 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 15 et 7 ; Luxembourg, 17 et 8 ; Madrid, 18 et 3 ; Montréal, 10 et 0 ; Moscou, 15 et 9 ; Nairobi, 25 et 15 ; New-York, 17 et 4 ; Palma-de-Majorque, 19 et 4 ; Rio-de-Janeiro, 29 (maxi) ; Rome, 19 et 12 ; Stockholm, 17 et 1 ; Tozeur, 23 et 13 ; Tunis, 20 et 11.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

ENVIRONNEMENT

DEUX JOURS SOUS LES ARBRES. – L'Arboretum national des Barres organise deux journées « portes ouvertes » les 11 et 12 mai à partir de 14 heures. Situé entre Gien et Montargis (Loiret), l'Arboretum national compte 2500 espèces originaires de toutes les régions du globe, entre autre des séquoias provenant des Etats-Unis, d'une hauteur de plus de 40 mètres et âgés de plus d'un siècle. Sa collection (en particulier en espèces ornementales) est une des plus renommées en Europe.

★ Arboretum national des Barres. 45290 Nogent-sur-Vernisson. Tél. : (38) 97-60-20.

PARIS EN VISITES

VENDREDI 10 MAI

« Les coulisses de l'Opéra de Paris ». Inscriptions : M. Roty, 283-61-72, de 11 heures à 12 heures.

« Le Jardin des plantes », 15 heures, entrée principale.

« La franc-maçonnerie, 14 h 30, 16, rue Cadet (Michèle Pohyer).

« Jardins et cités d'artistes de la Glacière », 14 h 30, métro Glacière.

« Hôtels du Marais (sud), place des Vosges », 14 h 30, métro Hôtel-de-Ville (sortie rue de Lobau) (G. Botteau).

« Chez Lapérouse », 15 h 30, 49, quai des Grands-Augustins (I. Hauller).

« La prison Belhomme sous la terreur », 15 heures, métro Ledru-Rollin devant Monoprix (C.-A. Messer).

« Le quartier Mouffetard », 15 heures, place Monge, sortie métro.

« Le salon de la danse », 15 heures, mairie du treizième (1, place d'Italie).

« Le musée Hébert », 14 h, 85, rue du Cherche-Midi.

« Le jardin des Tuileries », 15 heures, métro Tuileries.

« L'Hôtel des ventes, histoire et fonctionnement », 15 heures, métro Richelieu-Drouot sous l'horloge (Marion Ragueneau).

CONFÉRENCES

VENDREDI 10 MAI

199 bis, rue Saint-Martin, 20 h 30, « Comment les formes et les ondes influencent-elles la santé et la vie ? Emissions dues aux formes de santé » (J. Rigutto).

6, rue Villermé, 20 heures, « Corse : d'une histoire méconnue à la réalité actuelle. Quelques aspects de la revendication culturelle » (P. Dottelonde).

60, boulevard Latour-Maubourg, 14 h 30, « Victor-Hugo » l'homme. 16 h 30 : « La Tunisie » ; 18 h 30 : « La Malaysia » (M. Brumfeld).

11 *bis*, rue Keppler, 20 h 15, « Le développement des Chakras ».

ÉVENTAIL MIROIR DU TEMPS

Le Musée de la mode et du costume consacre à partir du 23 mai une exposition internationale à l'éventail de 1890 à 1914. Accessoire et miroir de son époque, l'éventail a subi une évolution semblable à celle des toilettes qu'il accompagnait : Worth, Redfern, Paquin, Doucet ou Poiret.

Plus qu'une évocation chronologique, l'exposition présentera les thèmes les plus évocateurs de la Belle Époque : la femme, la nature (iris, pavots, lys), l'exotisme, d'où la création d'éventails « à la sultanne », réalisés pour Paquin par Rabier ou Tribe. L'actualité : la création de Chantecler, Loïe Fuller aux Folies-Bergères, le cake walk, les expositions de 1889 et 1900 et même l'affaire Dreyfus.

★ Musée de la mode et du costume, palais Galliéra, 10, avenue Pierre-Ier-de-Serbie, 75116 Paris. Tous les jours, sauf lundi de 10 heures à 17 h 30.

SOLIDARITÉ

DES ENFANTS AU SOLEIL. – Les vacances approchent. Mais, pour beaucoup d'enfants défavorisés (parents chômeurs ou malades), partir est impossible. Le Secours populaire français s'est fixé pour objectif d'aider au moins trente-six mille enfants déshérités à partir de cet été, dont six mille par le moyen de l'accueil familial. Si vous avez la possibilité d'accueillir pendant trois ou quatre semaines en juillet ou en août un enfant de six à douze ans, chez vous ou de l'emmener avec vous à la mer ou à la montagne, sachez que le Secours populaire français prend en charge les frais de transport du domicile de l'enfant au vôtre, ainsi que l'assurance complémentaire responsabilité civile. En outre, un responsable du SPF et un médecin sont disponibles à tout moment en cas d'accident, maladie ou tout autre problème.

S'il vous est impossible d'accueillir un enfant, vous pouvez, bien sûr, adresser des dons au Secours populaire français, 9, rue Froissart, 75003 Paris. Tél. : (1) 278-50-48, CCP 654 37 H Paris.

SPORTS

BOXE FRANÇAISE. – La Fédération française de boxe française organise les 11 et 12 mai, au gymnase Japy, les championnats de France jeunes. Des places gratuites sont à la disposition des amateurs. Elles peuvent être retirées au salon d'accueil de l'Hôtel de Ville, 29, rue de Rivoli, Paris 4e. Pour tous renseignements, Allô-Sports, (1) 276-54-54.

LA TRAVERSÉE DE PARIS. – C'est le 12 mai, à 9 h 30, avenue Foch, qu'aura lieu le départ du 10e marathon de Paris. Dix mille concurrents sont attendus pour un parcours de 42,195 km, traversant Paris d'ouest en est et retour. L'itinéraire proposé partira de l'avenue Foch, traversera le bois de Boulogne et le seizième arrondissement puis rejoindra les quais rive droite jusqu'au bois de Vincennes. Les coureurs reviendront ensuite par les quais rive gauche, passeront par la tour Eiffel, le Trocadéro avant de rejoindre l'avenue Foch, lieu d'arrivée.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISONS	FINALES ET NUMEROS	SOMMES GAGNEES
1	071	F. 500
	341	500
	381	500
	1 141	2 000
	358 481	1 000 000
2	202	500
	312	500
	792	500
	5 842	2 000
	7 182	2 000
	02 802	10 000
	03 482	10 000
	77 132	10 000
	88 392	10 000
	350 912	4 000 000
3	483	500
	7 743	2 000
	99 073	10 000
4	24	200
	44	200
	394	500
	514	500
	694	500
	4 714	2 000
5	5	100
	55	F. 300
	1 085	2 100
	6 245	2 100
	54 865	10 100
6	306	500
	766	500
	9 086	2 000
7	27	200
	027	700
	177	500
	4 527	2 200
	4 587	2 000
	13 387	10 000
	32 077	10 000
8	8	100
	068	600
	178	600
	578	600
	44 828	10 100
9	109	500
	489	500
0	80	200
	390	500
	19 850	10 000

LOTO N° 19 TIRAGE DU MERCREDI 8 MAI 1985

18 19 24 30 37 42 — NUMERO COMPLEMENTAIRE 40

POUR LES TIRAGES DU MERCREDI 15 ET SAMEDI 18 MAI 1985 VALIDATION JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

85 TRANCHE CHARLES DULLIN 39

TIRAGE DU MERCREDI 8 MAI 1985

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER AUX BILLETS ENTIERS

Le règlement du TAC-O-TAC ne prévoit aucun cumul (J.O. du 26/02/85)

Le numéro **006990** gagne **4 000 000,00 F**

Les numéros approchants à la centaine de mille : 106990, 206990, 306990, 406990, 506990, 606990 gagnent 50 000,00 F

Les numéros approchants aux

Dizaines de mille	Mille	Centaines	Dizaines	Unités	gagnent
016990	000990	006090	006900	006991	
026990	001990	006190	006910	006992	
036990	002990	006290	006920	006993	
046990	003990	006390	006930	006994	
056990	004990	006490	006940	006995	10 000,00 F
066990	005990	006590	006950	006996	
076990	007990	006690	006960	006997	
086990	008990	006790	006970	006998	
096990	009990	006890	006980	006999	

Tous les billets se terminant par		gagnent
	6990	5 000,00 F
	990	1 000,00 F
	90	200,00 F
	0	100,00 F

85 TACOTAC TIRAGE DU MERCREDI 8 MAI 1985 40e

VILLES AU FUTUR

GRENOBLE

EVIDEMMENT, Grenoble est une ville... *Mais c'est d'abord une idée reçue.* Un cliché politique, scientifique, culturel, *sportif...* Il y a, *en chaque* Français qui s'intéresse un tant soit peu à son époque, une image *dominante* à propos de cette ville-là, image plus marquée que celles qu'on peut avoir sur d'autres villes de *dimensions comparables.*

Pour l'un, sportif ou touriste pressé, Grenoble, c'est le ski, une ville plate dans un *écrin* de cimes enneigées. Pour l'autre, technicien ou chercheur, Grenoble c'est une sorte de capitale de la matière grise, un réservoir d'universitaires, d'ingénieurs, la plus forte *concentration de « grosses têtes »* de la province française. Un troisième, plus artiste, verra un foyer de *culture bouillonnant* d'inventions et de talents dans sa vaste « maison » voulue (et inaugurée) par Malraux.



D'un labo l'autre

L'« écolo » grincheux n'en retiendra que l'aspect pollué : dans cette cuvette, le vent qui souffle à travers les montagnes apporte parfois moins d'oxygène que de fumées chlorées... Le féru d'histoire y lira les premières secousses – bien avant Paris – de ce qui deviendrait la Révolution française. L'urbaniste y lira la ville de l'avenir qui a poussé plus vite et mieux que d'autres. Le professionnel de l'animation socio-culturelle en fera le paradis de l'animation...

Le socialiste en pleurera. *Le* RPR en rira encore. Car Grenoble ville-test, ville-mythe, ville-vitrine, ville-labo, ville symbole, ville tout ce qu'on voudra, pourvu que cela soit moderne, avancé, prospectif, vit depuis deux ans une étrange aventure. Elle qui fut le centre d'expérimentation de la gauche moderne est en train de devenir le banc d'essai d'une droite qui se veut tout aussi moderne, mais pas dans la même direction. Les Grenoblois chauvins – et il n'en manque pas, jusqu'à l'aveuglement – vous diront que Grenoble, ayant toujours été en pointe, il était naturel qu'elle fasse (avant la France entière ?) l'expérience de la *reconquête* par la droite, de l'alternance dans l'autre sens.

La défaite porta un nom : Hubert Dubedout (maire *de 1965* à 1983). La victoire porte un autre nom : Alain Carignon (maire depuis mars 1983). 1965-1985 : entre ces deux dates, l'histoire d'une ville qui s'est toujours voulue *différente et qui n'eut* de cesse de démentir les accusations de médiocrité portées contre elle par son *plus* glorieux *fils : Sten*dhal.

Quand retentit, au soir du premier *tour* des municipales de 1983 (au premier tour !) la nouvelle de la victoire d'un jeune freluquet de RPR (*il n'avait que* trente-quatre ans) sur Hubert Dubedout (qui faillit être ministre), la France politique n'en crut pas ses oreilles. Sa stupéfaction n'avait d'égale que la ferveur qui, dix-huit ans plus tôt, avait accueilli la nouvelle de la victoire d'un ingénieur inconnu à la tête d'une liste de gauche qui avait défait un notable gaulliste solidement implanté, le docteur Michallon. Il fallut s'y faire et tenter de comprendre comment la gauche s'était fait subtiliser l'une de ses plus belles places. Autant expliquer l'impossible !

Les analyses politiques n'ont pas manqué et elles ont gardé leur valeur. En gros, à gauche : une mobilisation insuffisante due aux déchirements des socialistes locaux (mermaziens, rocardiens, *mauroyistes, cérèsiens...*), une « technocratisation » de la vie municipale, loin des idéaux de *départ*, le *handicap d'être*, à *Grenoble*, la liste de ce pouvoir qui, de Paris, en décevait plus d'un et poussait à l'abstention. Mais aussi, à droite : une campagne aussi dynamique que l'autre fut terne, un candidat qui passait bien la rampe, en dépit de la commisération méprisante que manifestait la gauche à son endroit, des thèmes bien choisis, des moyens considérables, le soutien militant du commerce et du petit patronat locaux (avant d'être maire, M. Carignon était directeur général adjoint de la chambre *de commerce et d'industrie*).

Tout cela était vrai et le reste. Mais il y avait, en arrière-plan, une évolution déjà ancienne, mal perçue par ceux qui allaient en devenir les victimes, un ensemble de facteurs sociologiques et économiques qui avaient lentement contribué à modifier la réalité de Grenoble, sinon encore son image.

Retour en arrière. *Il* y a trente ans, Grenoble n'était encore qu'une petite ville de moins de 150 000 habitants (pour l'agglomération), ni plus ni moins armée que d'autres, si l'on excepte le fait qu'elle avait été, avant guerre, *la* capitale de la houille blanche (l'électricité d'origine hydraulique), ce qui favorisa son industrialisation. Elle fut l'une des principales bénéficiaires des « trente glorieuses », et sa chance fut, pendant une vingtaine d'années – 1954-1975, – de surfer sur la vague de l'expansion économique et du progrès scientifique. Quelques jalons de cette marche triomphale qui la fit passer du *rang de petite ville à celui de* grande ville (400 000 habitants) : l'installation du Centre d'études *nucléaires créé par Louis Néel*, les Jeux olympiques d'hiver 1968, l'explosion universitaire (au sens *démographique...) des années 60.* Afflux de populations venues d'ailleurs : 9 000 à 10 000 nouveaux *habitants chaque année* et non des moindres, une main-d'œuvre haut de gamme, diplô*mée, jeune et inventive.*

Ce « boom » dont Grenoble s'est enorgueillie jusqu'à l'ivresse « fera » littéralement Hubert Dubedout, lui-même néo-Grenoblois. Les dix premières années de sa présence à la mairie *seront euphoriques. Tout réussit à* la ville et à cette municipalité qui démontre l'aptitude de la « nou*velle gauche » à vaincre et à* gérer. Survient la crise de 1973. Grenoble, au début, se contente d'en *entendre parler. Elle* est bien armée derrière sa technicité, ses industries diversifiées et de pointe. La crise, c'est pour les autres. Mais Grenoble finira par être atteinte à son tour. Finie l'orgueilleuse expansion, finis les rêves de croissance exponentielle, finies les utopies de ceux qui (à droite comme à gauche) voyaient déjà un million de Grenoblois à l'horizon de l'an 2000 !

N'exagérons rien : ce ne fut pas le *déclin* brutal, *mais* un *palier.* Toutefois, à Grenoble plus qu'ailleurs, qui n'avance pas recule. Et *cesser de grandir, de pousser*, pour cette ville fusée, devenait contre nature, humiliant et, de *mémoire de Grenoblois, inédit.* 1975-1983 : les années plates. La ville est bien gérée, elle conserve *ses atouts, une dynamique, un* capital intellectuel et scientifique. Mais les vents mauvais de la crise, *venus du dehors, font désormais* barrage à l'utopie. La gauche avait su gérer l'expansion avec une imagination *tous azimuts* : urbanisme, logement, transports, animation, équipements, centres de santé, lutte contre la ségrégation. Mais la stagnation ne fut pas son terrain.

A bas bruit, un phénomène discret avait préparé des lendemains moins roses. Des énergies militantes s'émoussaient à l'épreuve de la durée. La crise engendrait, ici comme ailleurs, des réflexes d'individualisme, un bémol était mis à l'idéalisme.

BRUNO FRAPPAT.

(Lire la suite page 38.)



Dessin de NICOLAS VIAL.

LA S.E.M.I.T.A.G A. L'HEURE DU TRAMWAY

Le réseau des transports en commun de Grenoble est un des plus denses de France : *97 %* des *habitants vivent* à *moins* de 400 mètres d'un arrêt de bus. 250 véhicules effectuent 10 millions de kilomètres par an, transportant 35 millions de voyageurs sur 21 lignes, dont 5 *électrifiées.*

88 % des trajets effectués à l'heure de pointe du matin sont le fait de scolaires, d'étudiants ou de travailleurs.

Jusqu'à présent, les efforts de promotion s'adressaient essentiellement à ces usagers réguliers, les incitant à ne plus utiliser leur voiture pour ce type de déplacements.

Une série d'actions sont actuellement engagées pour inviter le public à associer l'usage du bus avec d'autres activités : loisirs, achats.

Ce sera le thème de la prochaine campagne nationale en faveur des transports publics qui sera reprise à Grenoble par *la* S.E.M.I.T.A.G. : « le bus simplifie la ville ».

Simultanément, un effort considérable est engagé pour augmenter qualitativement et quantitativement l'offre de transport grâce à une mutation technologique :

En 1987, le Tramway de l'agglomération grenobloise constituera la colonne vertébrale d'un réseau profondément modifié.



Dans ce numéro



POINTS FORTS

30 000 étudiants 10 000 chercheurs

La *population* de la commune de Grenoble : 156 530 habitants ; celle de l'agglomération (soit trente-deux communes) : 390 849 habitants. L'agglomération grenobloise se classe au dixième rang en France.

Les emplois : 172 400 emplois en 1984 *dont 61 400 salariés dans le secteur* secondaire (mécanique 15 %, électronique 12 %, électrique 11 %, travail des métaux 11 %, papeterie 7 %, chimie 6 %, bâtiment et travaux publics 20 %, plastique et confection 18 %), et 110 500 salariés dans le secteur tertiaire.

L'enseignement supérieur : 30 000 étudiants dans trois universités et six écoles d'ingénieurs dont 5 000 étrangers.

La recherche : 10 000 personnes travaillent dans la recherche dont 3 000 dans la seule filière électronique.

Les entreprises : 6 850 entreprises de moins de dix salariés existent dans l'agglomération grenobloise. 1 650 comptent plus de dix salariés. Parmi les *plus importantes figurent* Merlin-Gerin, Thomson-CSF, Cap Gemini Sogeti, Efcis, Hewlett-Packard, SEMS, Caterpillar, Nerpic, Allibert, Sogreah, Lustucru, Tesseire, Becton-Dickinson. Trente-huit zones industrielles aménagées existent dans l'agglomération ; 280 hectares sont encore disponibles.

Les loisirs : vingt stations de sports d'hiver à moins d'une heure trente par la route (alpinisme, randonnée, ski de fond et alpin).

Un aéroport international, Lyon-Satolas, à 78 kilomètres par autoroute. Un aéroport national Grenoble-Saint-Geoirs à 40 kilomètres. Un aéroport d'affaires, le Versoud à 10 kilomètres.

Paris est à 3 h 20 mn de Grenoble par TGV.

Les atouts de l'émigration

L'exceptionnelle croissance démographique de l'agglomération grenobloise, qui doubla sa population entre 1954 et 1968, passant de 146 880 habitants à 330 000 habitants, s'est brusquement tarie avec la décennie 80. Fini le rêve un moment caressé d'installer 500 000 personnes dans la « cuvette grenobloise » et de faire du « Grand Grenoble » une mégalopole de 700 000 personnes.

Après une période de forte immigration en provenance de toutes les régions françaises et de l'étranger (leur nombre approche les 60 000, dont 28 % d'Italiens, 18,5 % d'Espagnols et de Portugais, 33,6 % de Maghrébins), la population grenobloise croît annuellement de 0,13 % (4,64 % annuellement entre 1954 et 1962), mais sa population reste cependant jeune, résultat des vagues migratoires encore récentes. Toutefois, les données démographiques issues du dernier recensement montrent que le rajeunissement régulier de la population intervenu depuis 1950 est désormais achevé.

« *Admettre la stagnation de la population comme une des nouvelles composantes de la vie locale, alors même que le mythe grenoblois reposait sur l'idée de l'expansion, n'est pas un des moindres problèmes pour les responsables qui ont en charge la stratégie de développement de la ville. Les raisons de la stagnation démographique sont à rechercher avant tout dans le bilan négatif que présente le solde migratoire* », souligne Jacques Joly, maître de conférences de géographie à l'université Grenoble-II (1).

L'attrait exercé par Grenoble semble aujourd'hui moins fort qu'autrefois, conséquence d'un dynamisme ralenti de la cité alpine et de la crise économique. Celle-ci n'a pas, en effet, épargné depuis cinq ans les trois grandes catégories professionnelles de la ville, les ouvriers qui représentent 33,2 % des actifs, les employés et personnel de services 30,6 %, et les cadres moyens et supérieurs (ingénieurs, chercheurs, universitaires et techniciens) 31,4 %. Cette dernière catégorie est proportionnellement la plus représentée, mais aussi, semble-t-il, la moins attachée à Grenoble.

(1) *Grenoble et son agglomération*, la Documentation française, 1984.

KIS POUSSE SES EXPORTATIONS

« Monsieur Minute »

FAIRE vite et bien pour grignoter de précieuses minutes, *telle pourrait* être la devise de Serge Crasnianski, le PDG grenoblois de KIS, l'une des plus belles réussites industrielles françaises de ces dernières années.

Son entreprise, au service de *la vitesse, est le numéro un mon*dial des « services-minute » : clefs, gravure, imprimerie, talons et semelles, photographie, photocopie couleur, et, en projet, *une biscuiterie-minute et un pro*cédé d'analyses médicales-minute. Les machines express qu'il livre désormais aux quatre coins du monde sont souvent de petits chefs-d'œuvre d'ingéniosité et... d'esthétique. Peu encombrantes, comme le déjà célèbre minilab (un laboratoire photographique développant la pellicule-couleur en une heure), elles occupent un espace infé*rieur à trois mètres carrés et sont* surtout très faciles à faire fonctionner, rapides, bien sûr, et, assure M. Crasnianski, *« très rentables »*.

A *l'image de l'entreprise qu'il* créa en 1963, cet ancien élève de l'institut de physique nucléaire de Genève cultive personnellement le goût de la vitesse. Le rencontrer relève presque de l'exploit et lui parler *ressemble à un exercice de haute* voltige. L'homme téléphone, parcourt une lettre, range un dossier tout en accordant une « interview... minute ». Quant à ses col*laborateurs, il les convoque par* un *« J'ai deux mots à vous dire »* qui n'est pas une simple façon de parler. Deux mots lui suffiront pour accepter un projet, donner un ordre ou préparer un voyage dans l'un des trente-cinq pays où sont installées quelques-unes des quatre-vingt-cinq sociétés qu'il dirige.

Fondateur et unique actionnaire du groupe KIS, Serge Cras*nianski n'est décidément pas* disert. En deux mots, il expliquera qu'il réalise 90 % de son chiffre d'affaires à l'exportation, emploie directement mille per*sonnes en France et trois mille* indirectement. Le nombre d'usines qu'il contrôle dans le monde ? *« Peut-être une quinzaine. »* Quant au chiffre d'affaires de KIS en France, il a dépassé 1 160 millions de francs *en 1984, alors qu'il atteignait* 460 millions l'année précédente. *« 1984 a été exceptionnelle,* explique Serge Crasnianski. *En année normale, notre chiffre d'affaires ne progresse que de 30 à 40 %.* » Les ventes de KIS aux Etats-Unis, notamment grâce au fameux minilab, sont passées de 3 millions de dollars en 1982 à 123 millions en 1984. KIS s'est même payé le *luxe d'expédier et de vendre* huit cents de ses appareils dans l'empire de la photo, le Japon.

Pourquoi avoir peur des Japonais ?

Les plus récentes innovations japonaises en matière de photographie laissent ce PDG de *quarante-deux ans, au visage et* à la silhouette d'acteur hollywoodien, de marbre.

Du haut de son mètre quatre-vingt-quinze, il assure que *« ce n'est pas avant quinze ans que la photo magnétique investira le marché »*.

Serge Crasnianski a donc du temps devant lui et ses laboratoires aussi pour concevoir de nouveaux produits-minute miracles. Le PDG-physicien rejoint le plus souvent possible ses ingénieurs et *techniciens dans les* trois centres de recherche installés à Grenoble et qui emploient une centaine de personnes. Discrétion aussi sur les nouveaux appareils et procédés instantanés qui sont élaborés et *qui devraient, à l'image de la clé*-minute, symbole de KIS, ouvrir à la société de nouvelles portes sur le marché mondial du service-minute. *« Nous faisons des essais dans l'industrie alimentaire »*, se contente-t-il de répondre quand on l'interroge sur les nouveaux secteurs qu'il souhaite investir, comme le domaine médical.

Les *Grenoblois n'auront fina*lement découvert cette entreprise modèle qui possède sept usines dans l'agglomération et son jeune PDG qu'en juillet 1984, soit vingt ans après le lancement de la société. Ce fut à l'occasion de la vente par la ville d'un terrain à KIS pour l'installation de son siège européen, qui permettra la création à Grenoble de quatre cents emplois.

Pour contenter le maire, Alain Carignon, qui parvint à convaincre Serge Crasnianski de rester à Grenoble, celui-ci accepta ce jour-là de sortir de sa réserve habituelle pour poser devant les photographes. Quant au très *vaste bâtiment de verre qui abri*tera six mille mètres carrés de bureaux, il a coûté 45 millions de francs. Construit sur le quartier trois de la Villeneuve de Grenoble, devenu un parc d'entreprises, il a surgi de terre en *quelques minutes ou presque.*

CLAUDE FRANCILLON.

CAP-GEMINI-SOGETI, DIX ANS APRÈS

L'informatique démythifiée

LE groupe Cap-Gemini-Sogeti a dix ans. Dix ans d'une croissance sans accroc qui se mesure par des résultats impressionnants : un chiffre d'affaires conso*lidé de 1,8 milliard*, multiplié par dix par rapport au 1er janvier 1975 ; des bénéfices, après impôts, de 95 millions de francs, représentant l'an dernier une rentabilité nette record de 5,3 %. Le groupe compte plus de 4 500 salariés, dont 3 800 ingénieurs et *techniciens répartis* dans le monde entier. Mais le siège social reste fixé à Grenoble et le PDG, M. Serge Kampf, se vante de rester fidèle à ses Alpes natales.

Licencié en droit, ancien élève de l'Ecole supérieure des télécommunications, ingénieur, puis directeur régional chez Bull, c'est en 1967 que Serge Kampf crée la société Sogeti, qui allait devenir la plus importante société française de conseil en informatique. A cinquante ans, c'est sans doute un des patrons les plus secrets du monde industriel français.

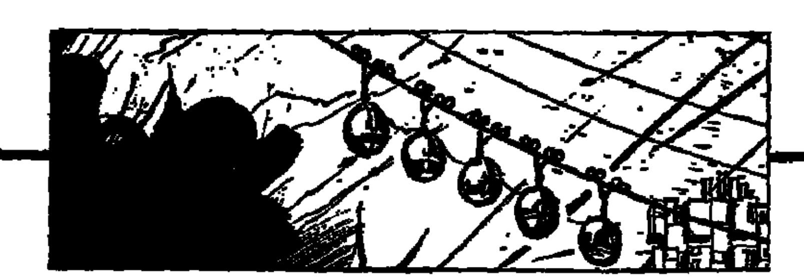
Son credo tient en quelques formules : *« La technologie dans ce secteur de l'informatique en est encore à la préhistoire : il y a encore des choses passionnantes à faire. »* Mais le décalage entre des ordinateurs qui *« ont évolué très vite »* et les besoins des entreprises qui *« ont évolué moins vite »* justifie à lui seul la nécessité des entreprises de services. *« Nous continuerons, comme depuis dix-huit ans, à démythifier l'informatique. Et cela au profit des utilisateurs, qui ne doivent pas être isolés face aux fournisseurs »*, indique M. Kampf. Et c'est bien dans l'*« aide au choix »* de systèmes, de logiciels, que Cap-Gemini-Sogeti donne la pleine mesure de sa puissance.

Puissance ne signifie pas boulimie. Le groupe ne contrôle « que » le dixième du marché français, environ 5 % du marché européen et 1 % du marché mondial. La ligne de conduite a été fixée : Cap-Gemini-Sogeti n'intervient que sur les secteurs qu'il maîtrise. Constatant une dispersion de sa clientèle, il est *présent sous la forme d'agences* de faible taille (Paris étant l'exception), des unités opérationnelles d'une vingtaine de chercheurs-créateurs qui connaissent l'art et la manière de vendre un savoir-faire de haute valeur scientifique.

Les perspectives du marché mon*dial sont bonnes.* Reste l'avenir particulier de Grenoble. Cent salariés y travaillent, dont trente ingénieurs du centre de recherches installé à Meylan. Serge Kampf estime que les résultats des chercheurs sont *« beaucoup plus intéressants »* à Meylan qu'à Paris, question d'environnement, de mode de vie, et l'on sent chez lui poindre un regret. Faute de pouvoir déboucher sur un volume de transactions suffisant, l'introduction en Bourse de 10 % du capital de Cap-Gemini-Sogeti se fera, courant juin, au second marché de Paris et non à Lyon. La crédibilité internationale – notamment pour les milieux d'affaires américains – est, en effet, en jeu dans cette opération, et la région n'est pas encore capable de *soutenir*, financièrement parlant, les objectifs mondiaux de l'un de ses plus beaux fleurons industriels.

C. R.

VILLE AU FUTUR



130 ENTREPRENEURS DANS LE FEU DE LA CONCURRENCE

A Meylan, les hectares de l'avenir

« L'INDUSTRIE *de demain est là* » : il ne se trouvera pas, ni localement ni nationalement, une voix pour nuancer cette affirmation lancée en forme de slogan par Guy Cabanel, sénateur UDF de l'Isère, maire de Meylan. La ZIRST, sigle barbare de Zone pour l'innovation et les réalisations scientifiques et techniques, est devenue une référence enviée sur les cartes de visite professionnelles. Le pari est déjà gagné. La zone de Meylan, commune de l'agglomération grenobloise, a pratiquement fait le plein. Cent trente entreprises employant plus de trois mille personnes l'occupent aujourd'hui.

La recette du succès ? « *Il n'y en a pas.* » René Roy, ancien directeur financier de Merlin-Gerin, président de PROZIRST, la société chargée de la promotion et de la commercialisation de la zone, ne veut pas jouer les donneurs de leçons aux nombreux visiteurs qui tentent de s'inspirer de la formule dauphinoise dans d'autres lieux. « *Ce n'est pas la politique qui a fait ou qui pourrait défaire la ZIRST* », affirme de façon tout aussi définitive Guy Cabanel. La conjoncture ? On ne se prive pas, ici, de dire tout haut que l'« *environnement général des affaires* » n'est pas porteur, et cela depuis plusieurs années. Un succès miraculeux alors ? Plus simplement un équipement lancé à la bonne période, c'est-à-dire plus tôt qu'ailleurs, s'appuyant sur un « humus » industriel et universitaire particulièrement favorable.

D'abord il y a les « poids lourds ». Merlin-Gerin – et ses deux unités employant au total mille personnes – continue d'être le chef de file du secteur de l'électrométallurgie et pousse sur la zone deux activités spécifiques : l'automatisme industriel et les systèmes électroniques de sûreté. Le Centre national d'études des télécommunications (CNET) ensuite, dont la mission essentielle consiste à mettre au point de nouveaux composants.

Derrière ces locomotives, la zone a vu grandir un ensemble cohérent de petites entreprises performantes. C'est là son originalité. Parmi les cas exemplaires, celui d'ITMI (Industrie de la machine intelligente). En 1982, deux amis lancent leur société. Ils louent un petit local sur la ZIRST. Aujourd'hui, quarante-cinq personnes travaillent dans 600 mètres carrés de locaux achetés. Symbole de la souplesse des extensions possibles (la location de petits espaces permet de tester la qualité des prestations communes), symbole de la jeunesse des entrepreneurs : les plus de quarante ans font figure de quasi-vieillards. ITMI a trouvé son créneau, celui de l'intelligence artificielle, et passe des contrats avec l'industrie automobile, l'Aérospatiale, des sociétés d'électronique. Selon son directeur commercial, Gérard Mezin, « *l'image de marque de la ZIRST a été une aide considérable* ». Argument sans cesse répété. Comme celui de l'intérêt – même s'il n'est parfois que subjectif – d'un « *environnement scientifique* ». Gérard Mezin le résume joliment : « *Ici, même si les gens ont le pistolet de la concurrence dans la poche, ils savent s'aider par des conseils très pragmatiques. Surtout au moment de la naissance d'une société : quel conseil juridique choisir, avec quel laboratoire universitaire travailler.* » On échange aussi des informations : sur la moyenne des rémunérations – 15 000 francs mensuels pour un ingénieur de cinq ans d'ancienneté, – sur la meilleure façon de franchir le cap qui sépare une entreprise centrée sur la recherche pure et une entreprise plus intégrée dans un processus de production.

L'autre exemple : l'essor de l'entreprise Metrologic, qui a pour spécialité une machine à mesurer tridimensionnelle. Le PDG de cette entreprise de douze salariés a ... vingt-cinq ans et son père prospère quelques centaines de mètres plus loin en dirigeant un atelier très performant de mécanographie.

Répondant à certaines inquiétudes portant notamment sur le prix élevé du terrain industriel constructible sur la zone (180 francs le mètre carré), M. Guy Cabanel indique : « *Notre taxe professionnelle n'est pas plus élevée que celle de la moyenne des villes industrielles. Quant au coût des terrains, c'est celui du marché.* » Plus généralement, en libéral convaincu, il plaide pour le maintien d'un « *climat d'entreprise* », tempête contre des banquiers devenus « *fonctionnaires* », s'indigne contre les retards d'aménagements routiers aussi indispensables que la fameuse autoroute Grenoble-Valence.

CLAUDE RÉGENT.

AID comme robot

« *NOUS ne sommes pas des inventeurs, mais plutôt des astucieux* », explique Denis Webel, directeur-adjoint de l'Assistance industrielle dauphinoise (AID). AID, avec ses dix ans d'existence, fait figure de « doyenne » au sein de la ZIRST. Créée par un ingénieur opticien, elle s'est spécialisée dans la fabrication d'instruments spécifiques. De ses « ateliers » sont issus les fameux « robots-araignées » qui ont eu pour mission d'inspecter les soudures des cœurs de réacteurs nucléaires.

Le secteur « robotique » est l'« axe fort » de l'AID, qui exploite aussi d'autres sections : haute tension, mécanique des fluides, optique (lasers), instruments de mesure. Au total, une soixantaine de salariés, dont plus de la moitié sont des ingénieurs qui « *transforment la matière grise en produits* ». Parmi les produits « vedettes » en cours d'élaboration : des « robots pédagogiques », commandés par l'éducation nationale ; des presses-plieuses ; des robots spécialisés dans la ...découpe industrielle de la viande ou dans la détection des véhicules ou des colis « suspects ». Cette énumération traduit bien la particularité des marchés d'AID, qui s'appuie sur des commandes très personnalisées.

La diversification est indispensable pour compenser l'étroitesse du marché du robot en France. A l'avenir, ce sont les machines-outils elles-mêmes qui intégreront les processus d'automatisation intégrale, mais la société compte beaucoup sur le marché mondial. « *Nous venons de vendre un irradisteur à électrons au Japon, un accélérateur de particules en URSS, des robots au Canada* », explique Denis Webel.

Réussites qui ne font pas oublier des difficultés spécifiques comme celles qui ont trait au financement des commandes publiques : « *Ça traîne dans les règlements*, affirme Denis Webel, *et nous avons intérêt à bien nous entendre avec nos banquiers.* » Les commandes publiques – qui représentent 40 % du chiffre d'affaires – ont en effet un rôle irremplaçable pour le démarrage de nouvelles techniques, le lancement de nouveaux protocoles informatiques, et l'Etat, qui n'apparaît pas dans le mode d'organisation de la ZIRST, reste un donneur d'ordres indispensable pour les entreprises de la mini « Silicon Valley » française.

MARC BRAILLON, LE SPORT ET LES AFFAIRES

Sponsor par intérim

LE P.-D.G. de la société de travail temporaire RMO, Marc Braillon, affirme ne pas aimer faire des choses ordinaires. C'est le moins qu'on puisse dire pour ce colosse de cinquante-deux ans, entrepreneur dynamique et dirigeant parfois contesté de l'équipe de football de la ville. Sa première passion, il ne s'en cache pas, est d'abord le sport. Elle lui prend, dit-on, autant de temps et d'énergie que la société holding de services qu'il créa en 1964.

Quatrième entreprise de travail temporaire en France, RMO, qui a réalisé, en 1984, six cent millions de chiffre d'affaires, a diversifié ses activités dans la formation, la manutention, le nettoyage, le gardiennage et même l'édition, la communication et l'informatique « *parce que le travail temporaire n'a pas toujours eu la cote, que l'on ne prenait pas au début ce métier pour un vrai job* », affirme le P.-D.G. grenoblois. « *Aujourd'hui, le travail temporaire est devenu un métier d'avenir parce qu'il correspond aux vues modernes sur la flexibilité du travail et du temps partagé. Il est aussi un marchepied pour les jeunes qui entrent dans la vie active. C'est un peu ce qu'était le compagnonnage d'autrefois.* »

Cet ancien arbitre fédéral de football mène son entreprise comme une équipe sportive. D'ailleurs, précise-t-il aussitôt, « *tous ceux qui font du sport sont bien vus chez moi* ». Chez lui, justement, le sport et les affaires sont indissociables. Comment, par exemple, a-t-il mis sur orbite son entreprise ? Par le sport naturellement, en se lançant dès 1964 dans le sponsoring. Déjà, à cette époque, lorsqu'il ne disposait que d'une agence à Grenoble, de deux collaborateurs et de quinze clients, il offrait de l'argent à des clubs sportifs qui portaient la marque de son entreprise sur les maillots de leurs joueurs. « *Cela me permit d'améliorer rapidement l'image de marque de ma société.* »

Ce bouillant P.-D.G., que certains désignent comme le vrai adjoint aux sports du maire de Grenoble, Alain Carignon, est sur tous les fronts. Le football d'abord, dont l'équipe de deuxième division se démène difficilement dans sa catégorie. Qu'à cela ne tienne, Marc Braillon « vire » son entraîneur au milieu de la saison. Mais l'équipe ne décollera pas pour autant. « *C'est mon second échec dans le football. Mon premier fut de n'avoir pas été arbitre international* », reconnaît-il.

Mais c'est dans le sport spectacle que Marc Braillon semble aujourd'hui le plus à l'aise. En venant au secours, à la demande du maire de Grenoble, des Six Jours cyclistes de Grenoble, il s'est octroyé un sans-faute commercial et sportif. Il repartira donc l'automne prochain pour un second tour de piste. Enfin, chargé de réactiver le Palais des sports de Grenoble, héritage coûteux des Jeux olympiques d'hiver de 1968, il s'est frotté avec succès, le 6 mai dernier, à l'organisation d'un championnat du monde de boxe des poids mouches.

Est-il, comme on le prétend parfois, le sponsor du RPR Alain Carignon ? « *Nous lui avons fourni des secrétaires pour sa campagne des municipales, mais nous avons été payés* » explique le P.-D.G. de RMO, qui rappelle qu'il n'a pas hésité, quelques mois avant les élections cantonales, à « vendre » à Louis Mermaz, alors président du conseil général de l'Isère, le maillot vert des Six Jours, « *pour rentabiliser l'épreuve* », souligne-t-il aussitôt. Quant à la politique, Marc Braillon affirme qu'elle ne le tente pas... « *encore* ». Car, ajoute-t-il, « *je me dis quelquefois que ce ne sont pas toujours les meilleurs qui sont en place* ». – C. F.

GRENOBLE VILLE AU FUTUR

LES PROGRÈS DU TRANSPORT PAR CABLES

Les petits enfants du téléphérique

LE numéro un mondial des *remontées mécaniques*, Pomagalski, et sa principale concurrente, l'entreprise Montaz Mantino, l'un et l'autre installés à Grenoble (1), sont convaincus que le transport par câbles va connaître au cours des prochaines années un regain d'intérêt et qu'il ne se contentera plus seulement d'acheminer des skieurs au sommet des pistes.

Devenue depuis plus de vingt ans l'une des spécialités grenobloises, l'industrie des remontées mécaniques a largement contribué à conforter la renommée de la capitale des Alpes sur les principales chaînes de *montagnes* du monde. La technologie française y a réalisé de nombreuses petites merveilles. Ainsi, tout récemment, « Poma » a décroché son « contrat du siècle » avec les Américains pour la construction de treize télésièges et d'une télécabine à Aspen, *dans le Colorado, ainsi que* d'une télécabine et de deux télésièges à Squaw-Valley en Californie pour un montant de travaux de 160 millions de francs.

La firme grenobloise ne cesse, depuis quatre ans, d'accumuler les records dans le domaine technologique avec, en Savoie, la réalisation, l'hiver dernier, à *Courchevel*, d'un téléférique capable de transporter dans une seule cabine cent soixante personnes. Records mondial battu. Pour rejoindre les deux rives du Mississipi, large de 700 mètres, Pomagalski et l'architecte grenoblois spécialisé dans les remontées mécaniques, Denis Creissel, ont *conçu une télécabine de six places* destiné à transporter les visiteurs de l'exposition universelle Louisiane 84. Deux records mondiaux furent battus à cette occasion : la hauteur des deux pylônes de 109 mètres et la portée d'un monocâble (1 100 mètres). Plus de trois millions de personnes furent transportées par cet appareil en six *mois*, qui a été converti en transport public puisqu'il relie le centre d'affaires de La Nouvelle-Orléans au quartier résidentiel de la cité, qui souffrait d'une mauvaise desserte. La construction d'un pont au-dessus du Mississipi aurait coûté plusieurs dizaines de fois plus cher que les *10 millions de dollars dépensés* pour cette installation prestigieuse.

Toujours en collaboration avec Denis Creissel, « Poma » a bouleversé profondément il y a deux ans la technologie des appareils gros porteurs en mettant sur le marché le téléphérique débrayable. Ce nouveau *procédé permet d'accélérer* la vitesse de circulation et la capacité des télécabines. Le DMC (double monocâble) achemine un grand nombre de cabines, d'une capacité de vingt places et qui assurent ainsi des débits supérieurs à trois cent cinquante mille personnes par heure (2). L'appareil déjà installé à *Serres-Chevalier*, à *Saint-Gervais*, ou en cours de construction à Flaine, d'un coût deux à trois fois moins élevé que le téléphérique traditionnel, transformera certainement la physionomie des stations. Celles-ci ne devraient plus en effet hésiter à se doter de remontées mécaniques lourdes de type DMC pour desservir *des sites élevés* donnant accès à un grand nombre de pistes ; elles éviteront ainsi de strier la montagne en de multiples endroits avec des câbles et des pylônes qui ne sont pas toujours très esthétiques.

Une cabine au bout du wagon

Depuis le début de l'année 80, des progrès très importants ont été réalisés dans la technologie des remontées *mécaniques*, le DMC symbolisant en quelque sorte l'évolution actuelle du transport par câble. Plus de vitesse, plus de capacité, des débits horaires de plus en plus élevés, les nouvelles remontées mécaniques ont été pourtant élaborées à partir des schémas traditionnels du transport par câbles que sont les télésièges, les télécabines ou les téléphériques.

L'exemple du Trans-Mississipi, à la Nouvelle-Orléans, pourrait ouvrir la voie à un nouveau et large marché. La fiabilité des remontées mécaniques et leur fort débit – un DMC peut être « poussé » facilement en site urbain à cinq mille personnes-heure – laissent entrevoir une utilisation nouvelle du câble. Denis Creissel imagine l'installation de lignes aériennes un peu partout *dans le paysage urbain*. Il ne comprend pas pourquoi l'aéroport d'Orly n'a pas encore penser à construire un téléphérique entre les gares sud et ouest et entre Orly-Sud et Orly-rail. Quant à la ligne de métro Château de Vincennes-Pont de Neuilly, estime-t-il, elle pourrait parfaitement être prolongée jusqu'à La Défense par un téléphérique débrayable dont les cabines, de quarante à quarante-cinq places, rejoindraient le parvis de La Défense.

Le transport par câble peut ainsi devenir un complément remarquable d'un réseau terrestre de base, pour une déserte localisée et difficile. C'est ainsi que la ville d'Alger envisage de construire des téléphériques aux principales sorties de son futur métro, afin de transporter les usagers « par voie aérienne » sur les hauteurs de la ville.

Des obstacles psychologiques ont, il est vrai en milieu urbain, souvent compromis la réalisation du système de transport par câbles. Grenoble envisagea, il y a une quinzaine d'années, la mise en place de cabines pulsées qui auraient « survolé », à quelques mètres de hauteur, les principales artères de *la capitale des* Alpes. Le projet fut finalement abandonné *par les élus*, qui préférèrent se rabattre sur un moyen de transport *plus* traditionnel, le tramway. Et en France, seule la ville de Laon (Aisne) a mis en service le système « Poma 2000 », utilisant des véhicules montés *sur* pneumatiques, à pilotage automatique, entraînés par un câble en boucle *défilant à vitesse constante*.

C. F.

(1) En 1984, Pomagalski a réalisé un chiffre d'affaires de 380 *millions* de francs, dont 40 % à l'exportation. La société emploie 350 personnes, dont 130 dans ses bureaux d'études.

Le chiffre d'affaires de Montaz-Mantino dépasse les 100 millions de francs. L'entreprise, qui exporte très peu, *emploie* 160 *personnes*.

(2) Actuellement, les plus forts débits sont atteints par les télésièges débrayables : 2 700 personnes-heure. Le téléphérique de Courchevel, qui dispose des plus grosses cabines du monde, n'achemine que 1 900 personnes à l'heure au sommet de la Saulire. Un téléski traditionnel tire 900 personnes à l'heure, tandis qu'un téléski deux places à enrouleur, *1 200. Un télésiège* biplace, 1 000 à 1 200 personnes à l'heure.

POINTS FORTS

Capitale des Alpes

A quelques dizaines de minutes seulement des premiers champs de neige, Grenoble vit étroitement avec son environnement de montagnes de moyenne altitude, comme les massifs *du Vercors et de la Chartreuse*, ou formées de hautes cimes, comme la chaîne de Belledonne ou le massif de l'Oisans dont le plus haut sommet, les Ecrins, culmine à 4 015 mètres. Ils ceinturent et dominent la ville olympique depuis 1968 – qui conserve de cet hiver prestigieux un grand nombre d'empreintes et de traces indélébiles.

La montagne demeure le principal symbole de la cité. Grenoble, qui revendique le titre de « capitale des Alpes », est le carrefour obligé pour atteindre les principales stations du Dauphiné distantes d'une poignée de kilomètres, L'Alpe-d'Huez (21 000 lits) et *Les Deux-Alpes (20 000 lits)*, toutes deux de classe internationale, Villars-de-Lans (20 000 lits), Chamrousse (12 000 lits) et Les Sept-Laux (14 000 lits) à vocation plus nationale. Enfin une quinzaine de stations plus modestes comme Autrans et de Saint-Pierre-de-Chartreuse jouent aussi les cartes conjuguées du ski alpin et du ski de fond en se convertissant aisément l'été en «camps de base» pour les amateurs d'alpinisme et de randonnée.

Comme leurs aînées de la vallée savoyarde de la Tarentaise, les stations du Dauphiné se mettent à leur tour à imaginer des liaisons hardies entre elles. Les innovations techniques les plus récentes en matière de remontées mécaniques devraient demain contenter les amateurs de plus en plus nombreux de ski dit de « déplacement ».

Rapidement, en effet, L'Alpe-d'Huez et Les Deux-Alpes « combleront » l'immense fossé qui les sépare pour unir leurs domaines skiables grâce à une liaison téléportée qui, passant par le village de Clavans, le plateau d'Emparis, le Chazelet, rejoindra enfin La Grave (Hautes-Alpes), puis le dôme de la Lauze. Un des plus grands domaines skiables d'Europe aura alors vu le jour. Objectif 1990.

LES EXPÉDITIONS D'HENRI DUCRET

Vendeur de montagnes

« Je ne suis qu'un vendeur et j'en suis fier ; autant que pouvaient l'être les marchands anglais du XIXe siècle. Ça leur a pas mal réussi... » Sa réussite donne raison à Henri Ducret, cinquante-cinq ans, courte taille et grosse moustache, toujours vif et péremptoire : un optimiste à tous crins.

Fils d'hôteliers grenoblois, il ouvre en 1961 à Grenoble, premier pari, le premier hôtel de luxe, second pari, construit en France après la guerre. Le modèle américain qui l'a inspiré est, à l'époque, révolutionnaire : ce qui fera la qualité du Park Hôtel ce sera moins le nombre et le «style» de son personnel que le confort de ses *chambres minutieusement* adapté aux besoins et aux goûts du voyageur moderne. Du libre-service pour le haut de gamme. La formule, par la suite, s'imposera partout.

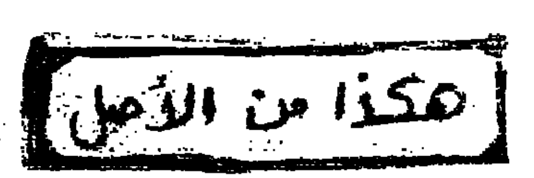
La réputation de ce professionnel heureux le conduit, c'est la règle, à prendre du galon dans *les organismes représentatifs* de sa profession. Elle l'amène aussi à s'intéresser à la *promotion* de la région qui nourrit son commerce. Président du comité régional de tourisme, premier vice-président de la chambre régionale de commerce et d'industrie, ces titres et quelques autres *l'autorisent à donner libre* cours à son tempérament.

En ce début de mai, il est tout à sa dernière «invention» : le voyage professionnel qu'il va organiser durant dix jours aux Etats-Unis. Quelque deux cents *hôteliers, marchands* de voyages et de sports d'hiver, mais aussi des industriels et des *agriculteurs* venant des huit départements de Rhône-Alpes, vont visiter, sous sa houlette, neuf grandes villes américaines, présenter leurs produits, prendre contacts et commandes. Six patrons de «trois *étoiles*» Michelin, *un* détachement de chasseurs alpins et leur musique, accompagneront la caravane et se produiront à New-York. *« L'important,* explique Henri Ducret, qui, il y a deux ans, a conduit une expédition comparable au Japon, *c'est d'abord de séduire nos futurs clients du marché international, et pour cela de jouer de tous nos atouts : du TVG au Mont-Blanc, en passant par la gastronomie et l'électronique. Restera ensuite à les convaincre de l'excellence de nos produits... »*

Les produits, pour ce qui intéresse les touristes, ce sont en première ligne les deux cents stations de sports d'hiver de la région. Déjà, pour un Américain *qui, depuis cette année*, peut débarquer par charter directement à *Satolas, les Alpes* ne sont pas plus chères que les *Rocheuses*. *Mais il faudra désormais suivre* de plus près les besoins nouveaux de la *clientèle française et* internationale. Finis les longs séjours au *même* endroit ; nous allons vers des vacances *« à la japonaise »* : des séjours beaucoup plus courts mais plus fréquents avec des modulations de prix beaucoup plus marquées suivant la saison et, pourquoi pas, *comme aux Etats-Unis, suivant la* semaine ou même les jours de la *semaine*. Les Alpes *devront* aussi réinventer les vacances d'été, apprendre à vendre leur air commes elles vendent leur neige ; que Grenoble, par exemple, s'équipe d'un plan d'eau, construise un *nouveau* terrain de golf.

Voilà quelques-unes des idées qu'Henri *Ducret* lance à une cadence de mitrailleuse en regrettant au passage *que* Grenoble ne pose pas sa candidature aux Jeux olympiques d'*hiver* : *« Nous ratons une manne d'investissements et un formidable coup de pub. »* Sa seule ambition, il le répète, est d'aider la région à suivre le train des changements de goût et d'humeur. Pas envie de faire carrière à Paris ? *« J'y ai songé il y a dix ans ; j'y ai renoncé définitivement. »* Pas envie de faire de la politique ? *« Ne me parlez pas de politique. Il y a dans le tourisme français beaucoup trop d'hommes politiques et pas assez de vendeurs. C'est ma marotte. Mon seul rêve, si j'en avais un, ce serait de devenir le chef des vendeurs du tourisme français à l'étranger. Il y aurait à faire... »*

J.-F. SIMON.


هكذا من الأصل



POINTS FORTS

Le Monde et la culture en Rhône-Alpes

Le TNP de Villeurbanne puis la maison de la culture de Grenoble – les deux travaillent d'ailleurs en coordination – ont fait le pari de s'organiser autour de la création, avec des équipes régulières : le Centre dramatique des Alpes, que dirige Georges Lavaudant, également directeur, avec Jacques Blanc, de la maison de la culture, la compagnie chorégraphique de Jean-Claude Gallotta, le groupe rock Angel/Maimone, et, pour cette saison, le cinéaste Raul Ruiz. Du haut niveau.

Le Monde, qui a accepté de participer à cette aventure artistique, offre à ses lecteurs des spectacles en avant-première et publie en début de saison un supplément spécial qui annonce les programmes et est distribué en tiré à part. D'autre part, le Monde édite le journal de la maison de la culture, Rouge et Noir, qui développe la présentation et rend compte de la vie dans la maison.

Des relations du même ordre se sont établies avec le Festival d'Avignon, les Musica de Strasbourg, le Théâtre national de Marseille, le Printemps du théâtre, la Biennale de la danse à Lyon... C'est, pour notre journal, une occasion d'informer au-delà de l'information quotidienne, d'être présent là où les choses se passent et bougent.

Dans le domaine artistique, la région Rhône-Alpes est particulièrement active.

En 1984 a commencé une expérience : une édition Rhône-Alpes-Suisse romande du supplément « Arts et spectacles ». D'abord mensuel, ce supplément est devenu hebdomadaire, sans épuiser, loin de là, toutes les ressources de la région.

C. G.

DES COPRODUCTIONS TV- MAISON DE LA CULTURE

Grandes images sur petit écran

RAUL RUIZ tourne *Richard III* à Grenoble. Il ne s'agit pas pourtant de filmer le spectacle du Centre national dramatique des Alpes : le réalisateur des *Trois couronnes du matelot* a entraîné les comédiens loin de la Maison de la culture, dans les montagnes, au bord des lacs voisins. Il a même amputé la pièce de toute sa dernière partie, selon lui, trop moralisatrice. Avec un peu de Shakespeare et un peu de George Lavaudant, Raul Ruiz fait son œuvre à lui, une fiction sur la fiction, un mariage original entre le spectacle vivant et l'audiovisuel.

Grenoble a une espèce de vocation à explorer les nouvelles pratiques de l'image, les paris culturels portés par le petit écran. En 1973, Daniel Populus y créait la première expérience de télévision par câble. Quelques années plus tard, Jean-Luc Godard y installait Sonimages et mariait pour la première fois télévision et vidéo légère dans la série *6 X 2*. Plus récemment, c'est la Maison du cinéma qui inaugurait la décentralisation régionale de la production.

Aujourd'hui, la Maison de la culture et l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA) tentent de rapprocher télévision publique et institution culturelle pour résoudre leur problème commun : la création.

A première vue, rien de plus simple. D'un côté, l'INA, qui voudrait bien offrir des catalogues remplis de programmes de qualité à l'appétit du câble, du satellite et des nouvelles télévisions, mais qui, faute d'argent, sous-emploie ses équipes de production. De l'autre, la Maison de la culture de Grenoble qui paye à l'année comédiens, danseurs et techniciens et cherche à élargir l'audience de sa production. En mariant les ressources de chacun, on ramène facilement le budget de 4 millions de francs de *Richard III* à 1,3 million de francs que l'on trouve auprès de la mission « TV Câble », des fonds d'aide du ministère de la culture et même de la télévision suisse.

Alors, pourquoi ne pas multiplier ce genre de coproductions, le généraliser à toutes les maisons de la culture, aux centres d'art dramatique, aux stations régionales de FR 3 ? Pourquoi n'y a-t-il pas en France les centaines d'heures de création nécessaires pour alimenter la future chaîne culturelle de M. Pierre Desgraupes ?

Ce beau rêve bute sur l'indifférence, le cloisonnement, le corporatisme. La majorité des maisons de la culture continuent de privilégier l'action culturelle sur la production au risque de s'enfermer peu à peu dans un ghetto. A quelques rares exceptions près, la télévision française ne songe pas à exploiter les gisements culturels qu'elle a à portée de main et se contente d'enregistrer quelques représentations pour respecter tant bien que mal son cahier des charges.

Trois mois par an pour l'audiovisuel

Le résultat de cette ignorance réciproque n'est guère brillant. Le théâtre, la danse, le spectacle vivant à la télévision, sont souvent plats, ennuyeux et relégués aux heures de faible audience. Du coup, les créateurs se refusent au petit écran pour éviter d'être trahis, les interprètes, les techniciens, adoptent une attitude purement défensive, et leurs exigences financières condamnent d'avance tout projet.

Pour triompher de ces contradictions, il faut la volonté et la talent de quelques individus. A Grenoble, c'est George Lavaudant et Jacques Blanc qui partagent la direction de la Maison de la culture, et surtout un projet artistique commun : faire de l'institution un lieu de production pluridisciplinaire. Ils ont persuadé leurs salariés de consacrer volontairement trois mois par an au travail audiovisuel, en échange d'un simple pourcentage sur les recettes à venir. Avant *Richard III*, il y a eu *Jour sans pain*, un opéra-rock avec le groupe Angel/Maimone. Après, il y aura une autre fiction avec les danseurs de la compagnie Emile Dubois.

A Paris, c'est Claude Guizard, responsable de la production à l'INA, passionné par le mariage délicat entre les arts de la scène et la télévision. Avec Jacques Blanc, il projette toute une série d'émissions sur le théâtre et les metteurs en scène. Il rêve de mettre George Lavaudant derrière une caméra, de faire des films de théâtre comme on fait des films d'opéra. Produit par lui, on verra, au Festival de Cannes, *le Soulier de satin*, de Manoël de Oliveira. Mais Claude Guizard ne se limite pas au théâtre : il engage l'INA dans une réflexion sur la danse et la vidéo, il prépare une collection d'opéra vidéo qui débutera avec *l'Heure espagnole*, de Ravel.

Au point de rencontre de ces deux stratégies, il ne faut pas oublier Raul Ruiz. Rares sont les réalisateurs qui acceptent de travailler sur commande, sur le travail d'un autre, sans rien abdiquer de leur part de création. Des hommes, des talents : seule façon de dépasser le cloisonnement entre les institutions, de renouer le dialogue entre l'image électronique et l'art vivant, de redonner vie aux maisons de la culture. Mais les hommes et les idées essaiment : Patrice Chéreau, à Nanterre, pense, lui aussi, à l'image, Raul Ruiz vient de prendre la direction de la Maison de la culture du Havre. Encore une fois, l'avant-garde grenobloise aura fait du bon travail.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

L'ÉGLISE SORT DE L'OMBRE

Chrétiens en forum

A Grenoble tous les bâtiments publics sont modernes : mairie, rectorat, immeuble du conseil général, poste, sécurité sociale, bourse du travail. Partout, verre et béton. Sauf à l'évêché, antique et discret, dans un recoin du plus vieux Grenoble.

Mais, pour assurer la « visibilité » de l'Eglise, selon le terme lancé par l'épiscopat français, les catholiques grenoblois ont d'autres moyens. Mgr Gabriel Matagrin, leur évêque depuis quinze ans, note un « renouveau » ecclésial qui prend plusieurs formes. Une enquête sur les communautés catholiques de l'agglomération – paroisses, mais aussi équipes de lycéens, aumôneries d'hôpitaux, groupes de « La vie montante » – a eu un grand écho, puisque deux cent cinquante groupes ont répondu.

« Il y a actuellement, dit Mgr Matagrin, un renouveau réel chez les jeunes. » Il se traduit par des groupes de prière, et même le succès de certains pèlerinages considérés comme traditionnels (ils étaient près de sept cents jeunes à La Salette, et cent soixante à Rome pour les Rameaux). « Le problème, reconnaît l'évêque, c'est l'articulation entre ces jeunes et les adultes au niveau des équipes de secteur. Les jeunes ne tiennent pas à participer à des structures. Beaucoup sont rebutés par l'image que leurs parents se font eux-mêmes d'une Eglise hiérarchique (...). Je vois trois points en progrès : des tissus se reconstituent, au-delà du quadrillage traditionnel des paroisses ; le besoin de communication se manifeste de plus en plus et le besoin de formation spirituelle et théologique, de la part des laïcs, est très marqué. »

Partout des « équipes animatrices » se sont constituées, sur un lieu géographique ou dans le tissu social. La multiplicité des groupes ne risquerait-elle pas d'aboutir à un émiettement ?

C'est sans doute pour éviter cet écueil que les « autorités diocésaines » – comme on ne doit plus dire... – organisent les 1er et 2 juin, dans le bâtiment d'Alpexpo, un vaste « forum des communautés catholiques » de l'agglomération. Le dimanche matin aucune messe n'aura lieu dans les paroisses de Grenoble et de sa banlieue. Triomphalisme ? « Non, répond Mgr Matagrin. Les gens sont assez isolés et éprouvent le besoin de donner corps à l'Église, de prendre conscience qu'ils ont un corps. Pour attirer l'attention des médias, il faut aussi qu'il y ait des événements. C'est une des formes de visibilité de l'Eglise. Notre souci majeur, en organisant ce forum, est de permettre aux gens de se connaître. »

L'Eglise de Grenoble et de l'Isère – on n'est pas dauphinois pour rien – a aussi innové dans le domaine de sa gestion. Le diocèse a été l'un des premiers à se doter d'un plan comptable. Le buget prévisionnel est soumis chaque année à un conseil presbytéral, où siègent des prêtres élus. Les revenus du clergé ont été égalisés : chacun, de l'évêque au plus modeste vicaire, touche un salaire voisin du SMIC (3 200 francs actuellement). Cette réforme fut une révolution dans un diocèse qui, il y a vingt ans, pratiquait une gestion secrète et disposait de comptes dans les banques suisses...

Mais au total le souci de Mgr Matagrin paraît moins résider dans ces évolutions budgétaires que dans la manière de faire en sorte que le « renouveau spirituel » qu'il discerne s'installe dans la durée.

Br. F.

AMBITIONS SPORTIVES

Le retour des « pros »

GRENOBLE est une ville de sportifs pratiquants. Cela tient à la jeunesse de sa population et à sa situation près des champs de neige et des lieux d'escalade. Deux cent cinquante-quatre clubs sont recensés par l'office municipal des sports ; la plupart des deux cent vingt mille élèves ou étudiants de l'agglomération pratiquent régulièrement un sport. Les trente équipements municipaux – dont une vingtaine de stades et quatre piscines couvertes – ont enregistré l'an dernier deux millions sept cent mille entrées ! Dans ces rapides statistiques, les skieurs du dimanche, randonneurs ou tennismen dilettantes n'apparaissent pas...

Depuis l'arrivée d'une nouvelle équipe à l'hôtel de ville, si l'essentiel de la politique sportive – et notamment la priorité du dialogue avec les associations – a été maintenu, on assiste cependant à des infléchissements intéressants à souligner : Grenoble ne boude plus le sport professionnel. De grands équipements sont en projet pour pérenniser une image sportive largement due aux déjà lointains Jeux olympiques de 1968.

Les soucis de l'adjoint aux sports, M. Yves Machefaud, trente-deux ans, sportif lui-même, tiennent à la rigueur budgétaire ambiante, une rigueur imposée par la promesse électorale de 1983 d'une baisse des impôts locaux. Cela a, semble-t-il, favorisé une nouvelle réflexion sur l'usage de l'argent des contribuables grenoblois, qui voient aujourd'hui plus de 6 % de leurs efforts consacrés à la promotion du sport dans leur cité.

Certains postes de dépense sont en progression. C'est le cas de la subvention accordée au Football-Club de Grenoble. Depuis des lustres, le public dauphinois n'a pas été particulièrement gâté dans ce domaine. La décision de créer une grande équipe de football a donc été prise. De promotionnel, le FCG est devenu professionnel, sans restriction, avec, à la clé, une subvention annuelle de 1 900 000 francs. Avec prudence, M. Yves Machefaud espère une montée en première division « dans trois ou quatre ans ».

Parmi les autres sports favorisés : le volley-ball – l'équipe locale est depuis peu championne de France, – le rugby, toujours dans la moyenne haute sur le plan des résultats. En revanche, le basket-ball tarde à percer et le hockey sur glace régresse. Explication de l'adjoint aux sports : « Il y a dans ces deux disciplines une inflation de moyens impulsée par des villes qui font porter leur effort promotionnel uniquement sur ces sports... »

Des projets ? En voici quelques-uns. L'anneau de vitesse sur glace pourrait être – enfin – recouvert et serait donc utilisable en dehors de la période hivernale. De plus, cet équipement pourrait être sensiblement amélioré par l'adjonction, au centre de l'anneau, de... deux patinoires. A l'entrée de la ville, à la « Bastille », le premier « centre d'escalade en milieu urbain » sera achevé : ouverture du chantier dès cette année. L'adjoint aux sports ne désespère pas d'obtenir pour sa ville la création d'un « centre d'expertises médicales pour les sportifs de haut niveau ». Dans l'immédiat, la municipalité souhaite, en s'appuyant sur le secteur privé, « rentabiliser » un palais des sports budgétivore. Les Six Jours cyclistes devront s'autofinancer, et les spectacles populaires seront autant d'occasions de limiter les efforts municipaux pour combler les actuels 5 millions de francs de déficit du palais. Somme qui pourra ainsi rejoindre les caisses des associations locales, espère M. Machefaud.

C. R.

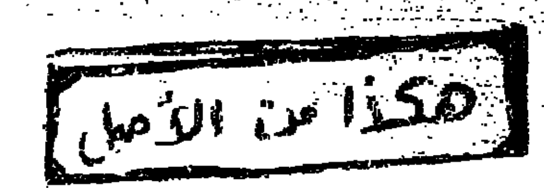
Les Lyonnais en voisins

« NE me parlez pas de Grenoble... Tous des sportifs, des prétentieux. » Le sketch de Fernand Raynaud faisait recette à Lyon dans les années qui ont suivi les Jeux olympiques d'hiver de 1968. « A cette époque, Grenoble c'était la ville qui bougeait par rapport à un certain immobilisme lyonnais », reconnaît M. Jean-Jack Queyranne, député PS du Rhône. Cette image de jeunesse et de dynamisme accolée à la cité alpine a longtemps irrité les Lyonnais un peu jaloux des réussites sportives, culturelles et économiques de Grenoble.

Aujourd'hui ils sont beaucoup plus sereins. « C'est bien pour Lyon d'avoir une voisine aussi performante », affirme M. Jean Chemain, secrétaire-général de la chambre de commerce de Lyon. Pour lui, « l'idée d'une guerre Lyon-Grenoble est complètement ringarde ». Il a fallu pourtant atteindre 1982 pour assister à la naissance d'une chambre régionale de commerce et d'industrie. Jusque-là, Rhône-Loire et Alpes faisaient chambre à part.

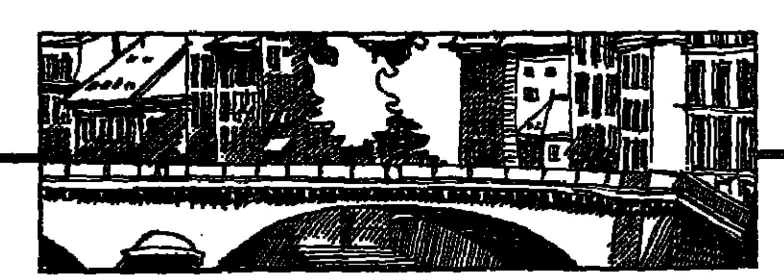
« La réalité des faits, l'amélioration des communications, feront que les relations vont se renforcer », prophétise M. Jean Chemain. « Entre les deux villes, dit-il, va forcément se développer un cordon de haute technologie. » Opinion sans partage. M. André Soulier, premier adjoint au maire de Lyon, pour qui, « dans le cadre d'une analyse macro-géographique du développement économique régional, Grenoble c'est la maison d'à-côté. »

J.-J. B.



هكذا من الأصل

VILLE AU FUTUR



FILIÈRES POUR DEMAIN

Un campus à l'ombre des laboratoires

LE soleil de printemps met en valeur le campus de Saint-Martin-d'Hères. A l'ombre des arbres, sur le gazon, des groupes d'étudiants se détendent entre deux cours. « *C'est agréable* », reconnaît Marc. « *Et puis, là-haut, il y a encore de la neige pour le prochain week-end* », ajoute-t-il en montrant les montagnes qui ferment l'horizon.

Quelque trente mille étudiants occupent chaque jour les petits bâtiments des trois universités grenobloises. *La fièvre de la contestation* est passée. En 1985, les étudiants ne bloquent plus les routes du campus comme il y a sept ou huit ans. En droit ou en physique, les jeunes bacheliers travaillent. « *La route des diplômes est difficile* », explique Françoise, étudiante en mathématiques. Elle veut réussir les partiels pour obtenir une bonne orientation vers des « *formations performantes* ».

Selon des universitaires grenoblois, la motivation des étudiants a évolué. Face aux incertitudes du marché de l'emploi, les jeunes recherchent des filières qui les préparent à des métiers d'avenir. Et Grenoble, forte de ses secteurs de recherche de pointe peut assumer cette mission. Le foisonnement des équipes associées au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), l'importance des laboratoires, favorisent cette mutation des enseignements. Les mathématiques, la physique, l'informatique, sont des pôles reconnus de la recherche grenobloise. Les nombreux contrats passés entre les laboratoires universitaires et les entreprises de la région ou d'autres pays permettent aux étudiants de passer des diplômes de troisième cycle avec une embauche à la clef.

A l'université scientifique et médicale (Grenoble-I), les enseignants n'ont pas attendu les décisions gouvernementales pour entreprendre une réforme des premiers cycles de sciences. Ici, c'est dès 1981 qu'a été mise en place une action d'information et d'orientation des jeunes lycéens avant leur inscription. L'évaluation et le soutien individualisé des étudiants au cours des premières années ont permis une diminution notable du nombre des échecs et des abandons. « *La réforme du diplôme d'études universitaires générales (DEUG)* explique le vice-président, *assure un accroissement des effectifs en licence et une augmentation du niveau des étudiants. La preuve de la réussite du dispositif réside dans le taux de rendement des diplômés compris entre 65 et 70 %.* » Des chiffres qui ont agréablement surpris M. Roger-Gérard Schwartzenberg, secrétaire d'Etat aux universités, qui visitait, ces derniers jours, l'université Grenoble-I. Le ministre a félicité les enseignants ; il ne leur a malheureusement pas promis beaucoup de moyens supplémentaires. « *C'est la rançon du succès* », dit-on à l'université, avec un peu de fatalisme. Dans cet établissement qui innove, qui abrite des laboratoires pluridisciplinaires de haut niveau, les enseignants chercheurs ont appris à ne compter que sur eux-mêmes.

Le plus remarquable, à Grenoble, c'est la collaboration étroite qui existe entre des électroniciens, des mathématiciens, des informaticiens et une équipe de biologistes, qui débouche souvent sur des réalisations industrielles. Dans un laboratoire de Grenoble est né « Samba 200 », appareil capable d'analyser des images biologiques microscopiques. C'est un exemple parmi d'autres de la vitalité des laboratoires universitaires grenoblois et la consécration pour une équipe dont le travail est reconnu par les pouvoirs publics et les *milieux professionnels*. A côté, d'autres chercheurs, dans des locaux souvent exigus, sont sur le point d'obtenir des résultats semblables.

Le ministre, trop pressé, n'a pas franchi les quelques mètres qui lui auraient permis de gagner les bâtiments d'une autre université grenobloise. « *Bien sûr, nous n'avons pas de machine à résonance magnétique à montrer,* explique M. Michel Rousset, président de l'université Grenoble-II : *ce qui se fait chez nous est moins spectaculaire ; pourtant, la recherche en sciences sociales est bien une réalité.* » A l'Institut de recherches économiques et de planification du développement (INRED) ou à l'institut d'urbanisme de Grenoble, comme dans d'autres laboratoires, des enseignants-chercheurs travaillent, publient, entretiennent des contacts avec des organismes internationaux.

Grenoble, connue pour son développement scientifique et technologique, n'oublie pas les sciences sociales. Comme le précise M. Yves Schemeil, directeur de l'institut d'études politiques, les progrès en informatique et en mathématiques influencent la recherche en sciences politiques. Les travaux du département d'analyse statistique des données sociopolitiques du CERAT le prouvent. La mise en place d'une banque regroupant ces données le confirme.

Les Grenoblois, parfois sévères envers leurs universités et ceux qui y vivent, ne mesurent pas toujours l'importance de ce qui se fait au campus de Saint-Martin-d'Hères, dans des bâtiments qui commencent à accuser leurs quinze ans d'âge, mais où se prépare l'avenir.

SERGE BOLLOCH.

SIX ÉCOLES DANS UN INSTITUT

La fabrique aux ingénieurs

DEPUIS le début du siècle, 20 000 ingénieurs ont été formés à Grenoble. Actuellement, 13 000 cadres et chercheurs en exercice en France et dans plus de 40 pays ont vu leur scolarité sanctionnée par un diplôme de l'Institut national polytechnique de Grenoble (INPG). L'essor des industries de la « houille blanche » est à l'origine de cet institut. Dans les anciens bâtiments du centre-ville, proches de la gare, on évoque encore le premier cours d'électricité, qui a débouché, en 1901, sur la création de l'Institut d'électrotechnique.

La façade légèrement sévère de l'avenue Félix-Viallet n'a pas changé, mais derrière ses murs la science a progressé. Des ordinateurs, des laboratoires modernes ont été installés, une « *salle blanche* » permettant la réalisation complète de circuits intégrés a été construite. L'Institut du début des années 1900 est devenu un établissement où cohabitent enseignants, chercheurs et professionnels ; où la formation initiale et continue d'ingénieurs voisine avec la recherche de haut niveau.

« *L'INPG n'est plus un laboratoire, c'est une université technologique de dimension et de valeur internationales* », aime à préciser M. Daniel Bloch, le président de cet établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel, universitaire chaleureux et infatigable.

Ici, de jeunes « taupins », issus des classes préparatoires des lycées, acquièrent en trois ans un diplôme envié. Cours, séances de travaux pratiques et de travaux dirigés dans des laboratoires, dont beaucoup sont rattachés au CNRS, stages en entreprises, se succèdent pour permettre aux étudiants de devenir des ingénieurs capables de maîtriser toutes les technologies modernes. Chaque année, les quelque 200 enseignants, dont 70 professeurs, délivrent 700 diplômes d'ingénieurs et 400 diplômes de recherche.

Derrière ses fines lunettes, le regard de M. Bloch s'illumine lorsqu'il évoque le développement de l'INPG. « *Depuis 1980,* explique-t-il, *le nombre de nos élèves ingénieurs et de nos élèves chercheurs a augmenté chaque année de 10 %.* » Pour l'avenir, le président parle de 800 ingénieurs en 1987 et 900 en 1988. « *Cela signifie qu'au cours des huit prochaines années nous aurons formé autant d'ingénieurs pour la filière électronique qu'au cours des quarante dernières années, depuis la création de l'école d'électronique.* »

Six écoles sont réunies au sein de l'Institut et couvrent des filières aussi diverses que celles de l'imprimerie, de la mécanique, de l'électrochimie, de l'électrométallurgie, de l'informatique, du génie hydraulique, et, bien sûr, de l'électronique. Les enseignants relevant du ministère de l'éducation nationale côtoient dans les laboratoires près de 400 chercheurs dépendant du CNRS. Ils disposent d'installations ultra-modernes comme le centre inter-universitaire de micro-électronique (CIME) inauguré il y a peu de temps, le microscope électronique à balayage par transmission implanté à l'école d'électrochimie ou l'institut de mécanique où voisinent canaux à houle et souffleries à air. En 1984 a été mis en place un centre de recherche consacré à l'intelligence artificielle. Actuellement s'achèvent les travaux de construction d'un centre de recherche sur les machines tournantes hydrauliques.

Les équipements et le réseau d'experts de l'INPG ont souvent été mis à contribution par des industriels. Mais l'Institut ne se contente pas d'améliorer les technologies des entreprises existantes, il participe lui aussi à la création de nouvelles sociétés. Depuis 1946, il a aidé à naître de nombreuses entreprises. Mais M. Bloch veut aller plus loin. Les succès de l'ITMI, société spécialisée dans les logiciels pour la robotique et l'intelligence artificielle, créée par d'anciens enseignants, encourage le président à « *accentuer l'activité de pépinière d'entreprises de l'INPG* ».

S. B.

G R E N O B L E

UNIVERSITES ET RECHERCHE TOURNEES VERS L'AVENIR.

Plus de 30.000 étudiants – dont quelque 5.000 étrangers –, un nombre d'enseignants et de chercheurs supérieur à 4.000, des centaines de contrats de recherche conclus avec des entreprises : à *Grenoble, l'Université* est depuis longtemps intégrée au paysage économique et social. Et l'anime. Forte d'une tradition qui remonte au XIVème siècle, elle couvre tous les secteurs fondamentaux du savoir et du savoir-faire et a entrepris depuis de nombreuses années une collaboration fructueuse avec le monde industriel. Pratiquant une politique active *d'innovation – avec, en particulier,* le soutien du CNRS – les Universités actuelles de Grenoble forment aujourd'hui ceux qui seront les décideurs de l'an 2000.

L'Avenir des Sciences

Si l'Université Scientifique et Médicale de Grenoble – "Grenoble 1" – a été classée en tête des universités scientifiques françaises (par L'Express et L'Etudiant), ce n'est pas par hasard : car cet ensemble qui regroupe plus de 12.000 étudiants et un millier d'enseignants dans des secteurs aussi divers que la médecine, la physique, l'informatique, la pharmacie, la géotechnique, les mathématiques pures ou appliquées, la chimie ou les sciences nucléaires, s'appuie sur une recherche fondamentale de très haut niveau (2.000 chercheurs, dont un tiers pour la seule physique), sur une approche interdisciplinaire et sur des relations très fructueuses et *anciennes avec le monde économique* (51 contrats de recherche d'un montant proche de 10 millions de F sont en cours). En particulier, en associant dès les années 60, médecine et sciences exactes, l'USMG a ouvert une voie fructueuse *dont les retombées* concrètes s'appellent par exemple résonance magnétique nucléaire, génie biologique et médical ou traitement informatique d'images, utile aussi bien au biologiste qu'au médecin. Résultat : l'USMG a pris en France une place de tout premier plan dans les domaines des sciences exactes, des sciences de la nature et des sciences de la santé. Et s'est fait remarquer par une politique de recherche originale.

Cherchant sans cesse à se surpasser et à innover, l'USMG propose également des formations professionnelles très ciblées et prestigieuses : diplôme d'ingénieur en géotechnique, et très bientôt en hygiène et sécurité du travail, en informatique industrielle et instrumentation. Et aussi des formations préparant à l'enseignement secondaire : agrégation, CAPES, CAPET. Pour les résultats dans ce domaine, Grenoble 1 figure régulièrement au palmarès des universités françaises. Quant aux diplômes de deuxième cycle scientifique, ils y sont tellement nombreux qu'il est difficile de trouver un secteur où Grenoble 1 ne soit pas représenté ! Autant de formations qui prennent place autour du DESS génie informatique, des DEA de microélectronique, de physique nucléaire, de physique du rayonnement et de la matière, etc. Cette diversification des filières permet de préparer au sein de l'USMG pas moins de 19 DEA, 24 *doctorats de 3ème cycle ou diplômes de docteur-ingénieur.* L'USMG compte aussi des écoles et instituts de renom : Ecole de Physique, Institut de Programmation, Institut de Géographie alpine, Institut Fourier (mathématiques) ainsi que l'Institut de Physique du Globe en cours de création ; citons aussi l'Ecole des Houches à Chamonix, qui accueille chaque été des physiciens de renommée internationale. Et aussi des laboratoires connus internationalement comme l'ISN (Institut des Sciences Nucléaires), l'Institut de Mécanique, le Laboratoire de Biologie Moléculaire Végétale. Enfin, Grenoble 1 participe activement au Centre Interuniversitaire de Micro-Electronique (Cime). Travaillant en liaison très étroite avec des organismes comme le Cnet, l'Inra, l'Inserm, le CEA-Grenoble, le CNRS, l'Anvar, la Dret, la DGRST, les Ponts et Chaussées, Grenoble 1 a tissé des liens très forts avec des entreprises opérant dans des secteurs à haute technologie : Thomson, Rhône-Poulenc, Merlin Gerin, Honeywell, Bull, Elf-Aquitaine, Cap Gemini Sogeti, Alsthom, Sogreah ont signé des contrats de recherche et de développement avec les *laboratoires scientifiques* de l'USMG. Ainsi se trouve favorisé le transfert des technologies, clé du développement économique.

L'Avenir des Techniques

L'IUT 1 de Grenoble a formé depuis 1968 plus de 6.000 diplômés *dans ses sept départements d'enseignement* qui couvrent tout le secteur secondaire à l'exception de la biologie. Il accueille actuellement 1.400 élèves encadrés par 150 enseignants et 240 professionnels. Dans chaque département, l'effort porte sur une formation de base solide, dispensée par une pédagogie active et sur une adaptation permanente à l'évolution technologique. Les techniciens ainsi formés pourront évoluer sans difficulté au cours de leur carrière. Les secteurs les plus pointus de l'évolution technologique se retrouvent ici : productique-robotique, microélectronique, informatique industrielle, sciences des matériaux.

L'Avenir des Sociétés

Droit, économie, gestion des entreprises, politique, énergie, aménagement du territoire, urbanisme, administration des collectivités : partout où se joue l'avenir des sociétés, l'Université des Sciences Sociales de Grenoble – "Grenoble 2" – apporte une réponse novatrice grâce à un potentiel intellectuel exceptionnel. *Ainsi ses 48 équipes de recherche dont* 9 sont associées au CNRS regroupent plus de 200 chercheurs permanents : c'est la plus forte concentration dans le domaine des sciences sociales en province. Parmi eux, figurent des experts qui font auto*rité au niveau international.* Gérant 8 centres d'information ou banques de données nationaux, l'USSG édite aussi chaque année 600 publications scientifiques. Ces activités de recherche profitent bien entendu à la mission d'enseignement de l'USSG assurée par 450 enseignants–chercheurs. 13.000 étudiants reçoivent à Grenoble des formations générales ou à dominante culturelle (droit, sciences économiques, philosophie, histoire, etc) et très professionnelles grâce à des centres spécialisés
(Institut d'Etudes Commerciales, Institut d'Administration des Entreprises, Institut d'Etudes Politiques, Centre de préparation à l'administration générale, Préparation à l'ENA, IUT 2, etc). Par ailleurs, pilote en ce domaine, Grenoble 2 accueille 6.000 stagiaires dans des actions de formation continue. Grâce à ces différentes filières, ce sont 4.000 jeunes diplômés qui mettent chaque année leurs compétences au service des entreprises, des administrations, des collectivités ou des professions libérales. Une telle activité d'enseignement et de recherche permet à l'USSG d'entretenir des relations internationales aussi bien *pour des programme d'échanges* d'étudiants (Sussex, Washington, Berkeley, Kingston, Fribourg, Halle, etc) que pour des actions de coopération (Oran, Séoul, Singapour).
*Grâce à des organismes spécialisés (sociologie adminis-*trative avec le Cerat, énergie avec l'IEJE, relations internationales avec le Curei, gestion avec le Cerag, administrations et collectivités locales avec le *Curem,* informatique en sciences sociales avec le Criss), l'*Université de Grenoble 2 a acquis* une dimension nationale et internationale dans ses "domaines d'excellence" et a donné à l'innovation en sciences sociales une dimension nouvelle. Elle est aujourd'hui l'une de celles qui, en France, couvrent le plus large *champ dans les sciences sociales et humaines.*

Le Centre Interuniversitaire de Calcul de Grenoble : un outil de service très actuel

Plus ancien centre informatique universitaire français, le CICG est un outil décisif pour le développement de la recherche et pour l'enseignement. Il regroupe 50 personnes au service du potentiel grenoblois. Plus de 40 millions de F de moyens informatiques articulés autour d'un gros DPS 8 de Bull (Multics) auquel viendra s'adjoindre prochainement un calculateur vectoriel FPS 264, une grande force d'impression en particulier avec une imprimante Laser Xerox 9700, des logiciels nombreux et variés en font un élément essentiel de l'ensemble universitaire grenoblois. Très important serveur pour des banques de données, pour le calcul scientifique, implanté sur le réseau Transpac et les réseaux internationaux, il permet à l'en*semble de la communauté scientifique internationale* d'échanger des informatioons et de réaliser des calculs complexes. Le CICG est ouvert à la coopération avec les milieux industriels nationaux et internationaux (FPS, Honeywell aux USA, Bull, Matra, IFIC en France).

L'Avenir de l'Homme

A l'Université des Langues et Lettres, plus de 5.000 étudiants – dont un nombre important d'étrangers accueillis par le Cuef – conjuguent "apprendre" à tous les temps :

- au passé, parce que rien ne peut se faire sans ce qui rattache aux traditions : langues anciennes, litteratures française et étrangères
- au présent, pour vivre avec son temps : langues vivantes, sciences du langage, communication
- au futur, pour former les hommes de demain : enseignement assisté par ordinateur, langues appliquées aux affaires et au commerce, informatique, échanges internationaux, stages.

Litteraire ? A l'évidence Grenoble 3 l'est. Mais dans une terre d'innovation comme Grenoble, elle l'est à sa façon : avec son Institut de Phonétique (qui collabore avec les chercheurs de l'Enserg au sein de l'Institut de la Communication Parlée), elle développe un programme mobilisateur sur "l'analyse et la synthèse du français" destiné à défendre le marché français dans les unités à réponse vocale et le dialogue homme–machine,

- son Gresec (Groupe de recherches sur les enjeux de la communication) s'interesse actuellement aux écritures audio – visuelles favorisant l'interactivité entre le produit et le spectateur et mène une expérimentation grandeur réelle, en liaison avec le Cnet, l'INA, la DGRST,
- grâce au Cuef (Centre universitaire d'études françaises) et à son département de didactique, elle forme à *la connaissance* et à l'enseignement du français un millier d'étudiants étrangers venus du monde entier et appelés à être les cadres et les dirigeants de leurs propres pays,
- enfin, elle a délibérement *pris l'option des techniques nouvelles* du secrétariat (bureautique et informatique) et des réseaux cablés pour ses futures filières de formation. Rien d'étonnant alors qu'elle gère actuellement près de 300 contrats de formation continue : *Grenoble 3 aussi est tournée vers l'avenir.*

L'Avenir de la Recherche

Avec un budget de 100 millions de F (hors salaires) et 600 chercheurs, 9 laboratoires propres, le Centre National de la Recherche Scientifique dispose à Grenoble d'une très forte *implantation. Organisme français le plus important se consacrant* exclusivement à la recherche, le CNRS intervient dans tout le champ des connaissances fondamentales et appliquées (scientifiques, techniques, sociales). Ses laboratoires oeuvrent dans tous *les domaines (physique, chimie, biologie, sciences physiques pour* l'ingénieur, sciences de la terre et de l'espace, sciences sociales). A Grenoble, ses activités sont orientées vers le magnétisme, les très basses températures, l'électronique, les matériaux, les macro*molécules végétales,etc...*

Plus de 100 laboratoires ou équipes appartenant aux Universités, au CEA-Grenoble, au Cnet sont associés au CNRS. Le CNRS s'emploie à valoriser ses recherches en direction des entreprises : ainsi *sur les 70 contrats de recherche gérés à Grenoble pour un* montant de 6 millions de F, 27 ont un caractère industriel : Neyrtec, Pechiney, EDF, Thomson, etc. Il diffuse l'information scientifique et technique en particulier à l'intention des médias et des étudiants. Enfin, le CNRS concourt aux actions de formation à la recherche et par la recherche.

Grenoble, mode d'emploi

Université Scientifique et Médicale de Grenoble

Médecine • Pharmacie • Physique • Chimie • Biologie • Géologie • Mathématiques fondamentales et appliquées • Informatique • APS (activités physiques et sportives) • Géographie et Aménagement • Mécanique • Génie Civil, géotechnique • Informatique industrielle et instrumentation • Hygiène et sécurité

Adresse : BP 68 X, 38402 St Martin d'Hères Cedex. Tél. : (76) 51.46.00

IUT 1

Génie mécanique et productique • Génie électrique et informatique industrielle • Génie Civil • Mesures Physiques • Chimie • Génie thermique et énergie

Adresse : BP 67, 38402 St Martin d'Hères Cedex Tél : (76) 42.36.54

Université des Sciences Sociales de Grenoble

Droit • Economie • Economie appliquée • Gestion • Marketing • Finances • Planification d'entreprise • Sciences politiques • Administration • Urbanisme • Sociologie • Histoire • Géographie sociale • Philosophie • Psychologie • Sciences de l'éducation • Economie et droit de l'énergie • Mathématiques et informatique en sciences sociales

Adresse : BP 47 X, 38402 St Martin d'Hères Cedex Tel : (76) 54.81.78

IUT 2

Techniques de commercialisation • Informatique • Gestion des entreprises • Carrières juridiques et judiciaires • Etudes économiques et techniques quantitatives et statistiques • Techniques de communication • Carrières sociales • Carrières de l'information.

Adresse : Place Doyen Gosse 38000 Grenoble.
Tél : (76) 44.60.81, 44.22.33 et 42.57.27

Centre Interuniversitaire de Calcul de Grenoble

Service d'exploitation des moyens de calcul • Service d'étude et de développement de logiciels.

Adresse : BP 68, 38402 St Martin d'Hères Cedex Tél : (76) 54.03.62

Université des Langues et Lettres de Grenoble

Lettres classiques et modernes • Lettres et civilisations étrangères • Lettres *et civilisation française • Langues* étrangères appliquées (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais, russe, arabe, hébreu, néerlandais) MST de la communication • Techniques d'aministration (information et bureautique) • Programmation et gestion de l'audio-visuel • Sciences du langage (langue française, linguistique, dialectologie, phonétique, didactique du français et des langues étrangères, techniques d'expression) • MST trilingue des sciences et techniques économiques ou juridiques ou politiques • Centre Universitaire d'études françaises ; enseignement pour étrangers

Adresse : BP 25 X 38040 Grenoble Cedex. Tel : (76) 44.82.18

Centre National de la Recherche Scientifique

A Grenoble, le CNRS, c'est 9 laboratoires propres et plus de 100 unités *associées : Service National des* Champs Intenses • Centre de recherche sur les très basses températures • Laboratoire Louis Néel • Laboratoire de cristallographie • Laboratoire d'électrostatique et de matériaux diélectriques • Laboratoire d'étude des propriétés électroniques des solides • Institut économique et juridique de l'énergie • Laboratoire de glaciologie et de géophysique de l'environnement • Centre de recherches sur les macromolécules végétales

Adresse : 25 avenue des Martyrs, BP 166 X, 38042 Grenoble Cedex Tél : (76) 96.98.37

LES SUCCÈS DU RÉACTEUR A HAUT FLUX

A l'écoute des neutrons

ALORS que les villes de Grenoble et de Strasbourg *retentissent encore des* éclats soulevés à propos de l'installation de la future source européenne *de rayonnement synchrotron*, les hommes politiques, les clans et les « jusqu'au-boutistes » devraient un *instant faire taire leur querelle et* songer au réacteur à haut flux de Grenoble. Cet outil, installé au sein de l'Institut Laue-Langevin (ILL) sur les terrains mêmes du Commissariat à l'énergie atomique, n'est-il pas, au *même titre que le fameux* centre de recherche du CERN à Genève, un exemple de ce que devrait être *toute coopération* internationale en matière de recherche fondamentale ?

264 jours par an

Proposé en 1962 dans le cadre de l'OCDE, puis repris sous une forme *aménagée par les Français et les* Allemands, ce projet de réacteur à haut flux de neutrons fut véritablement lancé en 1967 avec la signature d'un contrat précis entre le ministre allemand de la recherche à l'époque, M. Gerhard Stoltenberg, et son homologue français, M. Alain Peyrefitte. Quatre ans plus tard, le 16 décembre 1971, le réacteur à haut flux de Grenoble, construit au confluent du Drac et de l'Isère, atteignait pour la première fois sa puissance nominale de 57 mégawatts. Commençait alors une longue période de recherches fructueuses.

Aujourd'hui, presque quinze ans plus tard, l'ILL fonctionne toujours à plein régime, deux cent soixante-quatre jours par an, et son conseil scientifique plie sous les demandes d'expériences. Des preuves ? En 1976, près de sept cents expériences sur les neutrons ont été entreprises par quelque mille chercheurs appartenant aux laboratoires de vingt et un pays. Dans les années 80, environ mille deux cents propositions d'expériences sont faites chaque année à l'ILL dont seulement sept cents à huit cents sont retenues pour être réalisées.

Un tel engouement pour l'ILL s'explique. La première raison tient à ce que, avant même le développement des réacteurs nucléaires en 1945, on avait établi que les neutrons – l'un des composants fondamentaux de la matière avec l'électron et le proton – pourraient servir d'instrument d'analyse dans toutes *les recherches sur la matière* condensée. Idée qui trouvera un début de concrétisation dans les années 50 lorsque les réacteurs *nucléaires neutronigènes de* l'époque seront en mesure d'offrir aux chercheurs des flux de neutrons suffisamment importants. La seconde raison tient tout simplement au pragmatisme des chercheurs qui ont toujours tendance à se tourner pour leurs travaux vers les machines les plus performantes. Dès 1972 en effet, l'ILL de Grenoble offre à la communauté scientifique un flux de neutrons qui « rivalise » sans peine avec ce qui se fait de mieux à cette époque. Et aujourd'hui encore le réacteur à haut flux dépasse de dix fois au moins les possibilités des autres machines européennes. Ainsi se sont ouverts aux chercheurs de nouveaux domaines de recherche touchant tout à la fois la physique de l'état solide, la métallurgie, la chimie, la physique nucléaire, la biologie enfin pour étudier, par exemple, la *morphologie des virus ou* celle des membranes.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que les Britanniques aient bientôt rejoint leurs collègues de l'Institut Laue-Langevin, *portant ainsi à quatre*, dès le mois de décembre 1972, le nombre des associés de l'ILL, à savoir : le Commissariat à l'énergie atomique *et le Centre national* de la recherche scientifique pour la France, le Kernforschungszentrum *Karlsruhe pour la République fédérale* d'Allemagne, et le Science and engineering resesarch council pour la Grande-Bretagne.

Ce soutien sans faille de la recherche britannique au réacteur à haut flux de Grenoble – il lui en a coûté 115 millions de francs 1973 payés en dix ans – a contribué, comme il devrait le faire demain pour la *source européenne de rayonnement* synchrotron, à renforcer l'image de marque de l'ILL. Ce n'est d'ailleurs *pas un hasard si, voici à peine quatre* ans, les trois pays sont tombés d'accord pour signer un avenant prolongeant la vie de l'institut jusqu'au 31 décembre 1992. Cette décision devrait « *permettre à l'Institut de poursuivre pendant dix années encore son vaste programme scientifique sur une base solide et de préparer la poursuite de l'exploitation du réacteur jusqu'à la fin du siècle* ».

La compétitivité et le renom de *l'ILL sont à ce prix, et c'est la raison* pour laquelle les gouvernements français, allemand et britannique ont, outre l'allocation annuelle de *fonctionnement* du réacteur, autorisé un programme de modernisation de l'installation de 104 millions de *francs étalés sur cinq* ans. Ces crédits ont permis de construire de nouveaux bâtiments, d'installer un nouveau calculateur *scientifique* et de concevoir de nouveaux instruments de recherche destinés à compléter ou à remplacer la trentaine d'appareils mis à la disposition des quelque mille sept cents chercheurs que reçoit annuellement l'ILL.

Toutes ces mesures ont été bien accueillies par la région grenobloise soucieuse d'affirmer sa vocation de *pôle international* de recherche. L'ILL en est bien sûr pour quelque temps encore l'un des points forts, *tout comme l'Institut de radio*-astronomie millimétrique dont le réseau d'antennes construit sur le *plateau de Bures est à l'écoute* du ciel. Et demain, la source européenne de rayonnement synchrotron *devrait y contribuer en drainant* à nouveau vers la capitale dauphinoise un important courant de matière grise.

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

AU CENTRE NORBERT-SÉGARD

Des transistors jamais vus

A l'est de Grenoble, la ZIRST de Meylan abrite le cen*tre Norbert-Ségard* de micro-électronique, qui relève du Centre national d'études des télécommunications (CNET). C'est l'un des plus récents établissements de recherche français, puisqu'il a été inauguré en février 1981. Sa création résulte *du second plan composants* adopté par le gouvernement en 1977.

Le centre Norbert-Ségard emploie maintenant 310 per*sonnes et dispose d'un budget* de 170 millions de francs. Il a trois missions : concevoir et tes*ter des circuits intégrés* ; développer les technologies et faire les recherches physiques nécessaires ; étudier des machines et des automatismes destinés à la *fabrication des circuits*. Ces études doivent conduire à la mise au point de filières technologiques et à leur transfert vers l'industrie.

L'instrument de validation des filières est un atelier pilote qui actuellement permet la réalisation *de circuits intégrés NMOS*, assemblage sur une puce de silicium de dizaines de milliers de *transistors tous identiques* dont la dimension caractéristique est de 3 microns. La filière est « stabilisée » en ce sens que toutes les étapes de la fabrication (oxydation du silicium, *injection des* éléments dopants, gravure, encapsulation...) sont parfaite*ment maîtrisées et* que les circuits produits sont bien reproductibles. Les progrès se font en modifiant une seule étape par appel à une technologie nouvelle et test *de cette dernière ; le reste* du processus étant inchangé, l'origine des défauts qui appa*raissent dans* les *fabrications* peut être aisément trouvée et corrigée, jusqu'à validation de la nouvelle technologie.

Ces nouvelles technologies sont étudiées par d'autres chercheurs, qui montent des expériences de mise au point et font des recherches plus fondamen*tales. Celles-ci ont récemment* permis la première réalisation au monde d'un transistor à base *métallique, un modèle de* transistor dont le principe avait été indiqué il y a vingt ans, mais qui n'avait encore jamais pu être fabriqué.

Un troisième groupe de chercheurs travaille à la conception des circuits intégrés. Il a mis au *point le logiciel Cassiopée de* conception assistée par ordinateur et l'utilise pour dessiner des circuits intégrés ayant une fonction définie – en général sur demande d'autres laboratoires du CNET ou d'universités. La réalisation de quelques exemplaires *de ce circuit dans l'atelier pilote* permet de valider sa conception et de répondre au besoin *exprimé*.

L'objectif actuel du centre est la mise au point fin 1986 d'une *filière CMOS, où alternent sur la* puce deux types de transistors, ceux-ci ayant des dimensions *caractéristiques de 1,5 micron*. Un accord a été signé avec Matra-Harris pour le transfert de cette filière. Un autre accord, avec Thomson, porte sur le *transfert de résultats de* certaines recherches de base. Une filière CMOS à 2 microns est *prête depuis 1984, et l'atelier* pilote pourrait déjà y être converti, mais des négociations *en cours avec la Chine pour la* construction dans ce pays d'un laboratoire de recherches en *micro-électronique* imposent provisoirement le maintien en l'état de l'atelier. A plus long terme, le centre Norbert-Ségard travaille dans le cadre du programme européen Esprit. *Il est* notamment maître d'œuvre du projet Spectre, qui prévoit la réalisation en 1989 de *circuits intégrés* à 0,7 micron.

MAURICE ARVONNY.

L'ÉTUDE SUR LES MATÉRIAUX NOUVEAUX

Alliages de compétition

A l'heure où les Etats-Unis lan*cent au reste du monde un* nouveau défi technologique avec le programme SDI (Strategic Defense Initiative), à l'heure aussi où le président Mitterrand invite les pays européens à rejoindre la France dans le programme Eurêka pour répondre à cette initiative et ne pas se mettre pieds et poings liés dans les mains de l'Amérique, comment ne pas s'interroger sur les chances réelles de la France en matière de lasers, de composants électroniques à haute vitesse, d'intelligence artificielle *ou de matériaux nouveaux* ? Les enjeux, personne n'en doute, sont considérables, et, pour ne prendre que *l'exemple des matériaux* nouveaux, la guerre a déjà commencé.

Dans cette lutte à la fois scientifique, industrielle et commerciale ne sont pas seulement en jeu ces nouveaux *produits* à base de fibre de carbone, de bore ou de kevlar, dont l'industrie aérospatiale est si friande pour *fabriquer* les corps de rentrée des missiles balistiques des forces stratégiques, les tuyères de fusée, les *systèmes de lancement double* (SYLDA) utilisés pour les satellites embarqués sur la fusée Ariane ou *même encore certaines pièces* destinées aux avions commerciaux et aux chasseurs de l'armée de l'air. Sont *également au centre de cette compétition* des matériaux plus classiques comme les alliages d'aluminium *qu'une habitude trop réductrice* conduit parfois à oublier. Or ces matériaux-là sont loin d'avoir révélé toutes leurs ressources. Les chercheurs de la région grenobloise ne contrediront certainement pas ce constat. Comme leurs collègues de la région aquitaine ou limousine, ils se passionnent pour les matériaux composites à haute performance mais consacrent une part importante de leur temps à rendre l'aluminium plus compétitif.

Des exemples ? Celui d'abord de ce laboratoire du CNRS sur l'étude *des propriétés électroniques des solides* (LEPES) qui travaille sur des alliages hypertrempés à base d'aluminium. *Pourquoi* ? Tout simplement parce que la microstructure des alliages comme quelques-unes *de leurs propriétés physiques* varient considérablement en fonction de la vitesse à laquelle ils ont été refroidis. *Aussi un programme concerté* d'études en relation avec le département de métallurgie du centre d'études nucléaires de Grenoble, l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, le CNRS-PIRMAT et l'industriel Pechiney, grand producteur mondial d'aluminium, a-t-il été engagé sur ce sujet. Les perspectives de débouchés ne manquent pas tant dans le domaine de la microélectronique, avec la mise au point d'alliage aluminium-silicium, que dans ceux de l'emballage, de l'automobile ou de l'aéronautique pour lesquels les industriels recherchent de nouveaux alliages d'aluminium présentant une bonne légèreté *et une forte* résistance mécanique.

De même, le LEPES s'interroge-t-il, et avec lui le groupe Pechiney, sur le remplacement du cuivre – matériau stratégique coûteux – par *de l'aluminium dans les conducteurs* électriques. Dès à présent, la fourniture de câbles électriques dans cer*tains avions commerciaux* (ATR 42 et Airbus) est envisagée, ce qui permettrait des gains de poids (deux fois moins lourd) et de coût (20 % moins cher que le cuivre) substantiels.

De même encore, la firme Pechiney travaille à la mise au point d'alliages d'aluminium-lithium permettant *d'espérer des gains de poids* d'environ 10 % par rapport aux alliages actuellement utilisés. Ces nouveaux matériaux, *obtenus* en incorporant entre 2 et 3,5 % de lithium, devrait, si l'on en croit les responsables de la firme américaine Alcoa, donner lieu sur des avions gros porteurs comme le Boeing 747 à des allégements de l'ordre de six *tonnes environ*. Gain de poids donc pour les constructeurs, mais économie de carburant aussi pour les compagnies *aériennes*, qui peuvent espérer gagner chaque année quelque 560 tonnes de kérosène par appareil. Peut-être davantage, si, tirant parti des bonnes propriétés mécaniques de ces nouveaux alliages – notamment en ce qui concerne leur module d'élasticité – on redessinait certaines pièces des avions.

Reste que ces alliages sont relativement chers et que, s'ils sont aujourd'hui « techniquement acceptés », leur passage du laboratoire à la production industrielle est à faire. Un premier pas en ce sens a déjà été accompli par Pechiney, qui a mis au point en 1984 un four prototype capable de produire un lingot d'alliage d'aluminium-lithium d'une tonne et demie. Déjà s'annonce la possibilité de fabriquer des lingots de sept tonnes. Mais le financement d'une unité industrielle de production par Pechiney en association avec des constructeurs d'avions nationaux, le ministère de la défense et quelques autres n'est toujours pas bouclé. Or le temps presse si l'on veut que cette *unité soit rapidement* en mesure de produire, dans une première étape, 3 500 tonnes d'alliages. Il en coûtera alors 200 millions de *francs* contre 300 millions – hors coûts de recherche et de développpement – pour *l'ensemble du projet*. Mais c'est le moins si l'on veut rester dans la course et répondre aux engagements *des grands de l'aluminium* que sont Alcoa et British Alcan. – J.-F. A.

POINTS FORTS

Un pôle européen de la recherche

Parmi les 10 000 chercheurs grenoblois *dont 3 000 travaillent dans la seule* filière électronique, le Centre d'études nucléaires *(CENG)* en réunit plus du tiers. Depuis sa création en 1958, le Centre est fortement inséré dans le tissu urbain et industriel grenoblois, assurant parfaitement l'une de *ses premières vocations* : les échanges entre la recherche et l'industrie.

Le nucléaire, grâce notamment aux trois réacteurs expérimentaux installés sur le site, est l'un des principaux domaines de recherche du Centre ; la recherche fondamentale s'étend de la physique de la matière *condensée à la biologie et à son application* médicale ; le Centre est enfin à l'origine de nombreux transferts de technologie, prises de licences ou création de filiales comme la société *EFCIS, aujourd'hui totalement intégrée* dans le groupe Thomson, spécialisée dans les circuits intégrés de haute performance.

Quant à l'avenir du CENG, son directeur, *Michel Suscillon, estime que* dans le domaine nucléaire Grenoble restera le principal centre de recherche sur la sûreté et le contrôle des centrales nucléaires. L'installation prochaine à Grenoble d'une machine à rayonnement synchrotron au *CENG* pèsera d'un poids considérable sur la recherche fondamentale dans le domaine de la structure fine de la matière et de la biologie. D'autre part, le synchrotron confortera *Grenoble* comme pôle européen, voire mondial, de la recherche.

VILLES AU FUTUR
GRENOBLE

JACQUES GLÉNAT, né à Grenoble il y a trente-quatre ans, est resté Grenoblois. C'est depuis la capitale du Dauphiné qu'il règne sur le petit empire de la BD qu'il a constitué depuis 1974, année où il abandonna ses études – il avait vingt-trois ans – pour créer cette maison d'édition dont le succès pourrait faire pâlir de jalousie bien des grandes éditions parisiennes : 95 millions de francs de chiffre d'affaires prévu pour 1985.

« Il est hors de question pour nous de nous installer à Paris », dit-il. Les éditions Glénat occupent de vieux locaux commerciaux situés dans une rue très discrète du Grenoble du début de ce siècle. Peu de passage. Peu de stress : Jacques Glénat habite à deux pas. Mais les boutiques sont truffées de matériel informatique et de consoles reliées à l'antenne d'Orly où sont stockés les dizaines de milliers d'albums de BD édités par lui.

La ligne Glénat, c'est la « ligne claire », *« celle*, précise le patron, *qui plaît à tous ceux qui ont appris à lire dans* Tintin *ou dans* Spirou ».

Nous avons demandé à quelques dessinateurs vedettes de chez Glénat des variations (pouvant aller jusqu'aux fantasmes) sur Grenoble au futur.

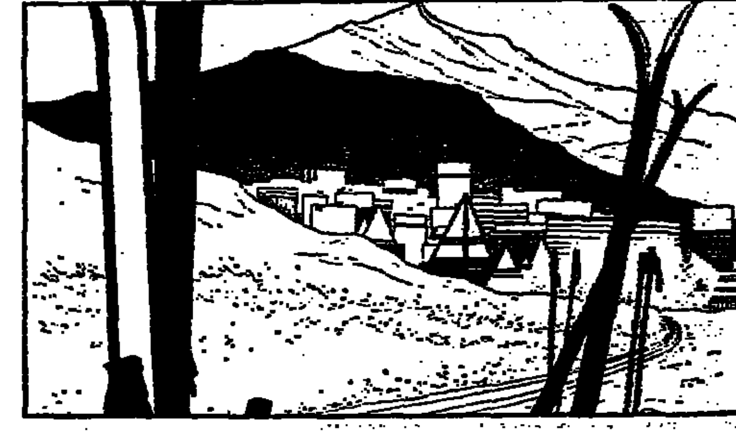






FANTASMES POUR L'AN 2000

A gauche, retour de week-end en hiver 2012, par Ferrandez. Ci-dessus, dessin de Tito. En bas, à droite, dessin de Michel Schetter. En haut à droite, dessin de Roger Brunel.



D'un labo l'autre

(Suite de la page 29.)

Tel ingénieur, plus soucieux désormais de qualité de la vie et d'autonomie que de projet collectif, quittait la ville pour s'installer dans la campagne à un quart d'heure d'auto. Tel enseignant décidait de profiter plus des montagnes en s'installant sur ces collines du Grésivaudan d'où l'on peut contempler la chaîne de Belledonne. La gauche un peu lassée se mettait à cultiver son jardin. La ville, en son centre, vieillissait.

L'effet Carignon

Pendant ce temps, la droite maligne rajeunissait ses cadres, renforçait son bastion du centre-ville, fourbissait ses arguments contre une gestion désormais incapable – selon elle – de gérer une telle ville par gros temps.

Et ce fut Alain Carignon. Fluet, la moustache banale, vous le prendriez pour un Grenoblois moyen. Grenoblois, c'est certain. Moyen, sûrement pas. Même ses adversaires en conviennent. Jean-François Parent, socialiste, urbaniste, et qui fut l'un des pères de la Villeneuve de Grenoble, décrit ainsi le maire : *« Il est courageux et pugnace. Il sait faire parler de lui. Il est présent et a une réelle capacité de discussion. La droite s'est renouvelée. »* L'éloge vaut d'autant plus que, sur le fond, la critique est nette : *« Il y a un retournement complet du contenu de la politique, notamment en matière d'urbanisme. »* Une autre socialiste, Françoise Laurent, qui fut conseillère municipale jusqu'en 1983, résume : *« Alain Carignon est une bête politique, qui a compris qu'à Grenoble il ne fallait pas faire trop d'idéologie de droite. Mais il finira bien par se prendre les pieds dans le tapis. »*

Quelle politique fait-il depuis deux ans, ce tombeur de Dubedout (en 1983) et de Louis Mermaz (qu'il a remplacé en mars 1985 à la présidence du conseil général de l'Isère) ? *« Je conçois mon rôle*, dit-il, *comme un chef d'entreprise. »* La preuve : quand il envisage de vendre aux plus offrants l'immense centre commercial Grand'place créé par son prédécesseur au sud de la ville, dans le quartier de la Villeneuve (*34 000 mètres carrés de commerces*), ce n'est pas par quelque manie thatchérienne de la démunicipalisation. Non, c'est par souci des finances locales. *« Tant que je n'ai pas d'étude financière, je ne me prononce pas. Il n'y a pas d'idéologie là-dedans : c'est ce qui doit gêner la gauche »*, remarque en souriant M. Carignon. Pas d'idéologie ? Sourires sur les bancs socialistes. Jean-Paul Giraud, conseiller municipal : *« On dirait des petits-bourgeois qui vendent leur patrimoine pour arrondir leurs fins de mois. Ils ne pratiquent pas une gestion moderne, mais une gestion archaïque de petits boutiquiers. »*

Il y a d'autres indices de ce que la gauche appelle une « privatisation ». La Régie municipale du gaz et de l'électricité, par exemple. C'est une curiosité locale et fort ancienne. Le maire a fait approuver sa transformation en société d'économie mixte et prévoit d'y faire entrer – la ville restant majoritaire de par la loi – des partenaires du privé, comme la Compagnie générale des eaux, une banque locale (la BNLI) ainsi qu'EDF.

Pour Jean Verlhac, président du groupe socialiste au conseil municipal, *« il y a encore plus grave, c'est l'affaire de la station d'épuration des eaux usées »*. Cette agglomération tellement moderne n'avait toujours pas de station d'épuration digne de ce nom. Le syndicat intercommunal, présidé par Alain Carignon, a décidé qu'elle serait construite et financée par la CGE (encore elle) et la Lyonnaise des eaux, ce qui, selon Jean Verlhac, n'est intéressant qu'à court terme et prépare, à moyen terme, un *« dérapage »* du prix de l'eau, pour l'instant très bas à Grenoble.

Désengagement

Autres pièces à ce procès en « privatisation » : une centrale d'achats privée gère désormais les achats des cuisines *municipales qui fournissent* des repas aux écoliers et aux vieillards ; la ville se « désengage » de l'organisation de certaines colonies de vacances ; *dans le domaine* de l'urbanisme, elle desserre son contrôle et renonce à son « impérialisme » au profit d'une plus grande *intervention des promoteurs privés* ; la télédistribution par câble sera confiée à la Compagnie générale des eaux (toujours elle...), etc.

Ce *qui compte, pour* Alain Carignon, c'est le résultat. Et pour l'instant, c'est zéro. Entendons-nous bien : c'est *« les impôts locaux, hausse zéro »*. Le nouveau maire est en effet parvenu à stabiliser à leur niveau de 1984 les impôts que les Grenoblois auront à payer en 1985. Mieux : *en francs constants*, ils paieront moins. Plus fort que M. Bérégovoy ! C'est la grande affaire du moment. Le candidat s'y était engagé, le maire le fait.

Une gestion qui ne va pas sans souffrance. Dans tous les services municipaux les frais de fonctionnement ont été réduits de 15 %. Des associations subventionnées commencent à comprendre le sens du mot gestionnaire. Les bibliothèques de quartier ont vu leurs subventions baisser de 15 % en deux ans. Le nombre des emplois municipaux a légèrement diminué. *« En 1983 la ville employait directement ou indirectement*, dit le maire, *4 600 personnes. Il doit y en avoir aujourd'hui une centaine de moins, mais sans aucun licenciement. »*

Gérer ainsi la ville avec parcimonie, en expliquant qu'il faut « digérer » dix-huit années de... gestion de gauche, n'est-ce pas, pour Alain Carignon, tout simplement brader l'héritage ? Il n'est pas dans sa nature – ni dans sa politique... – de brusquer les choses ni de créer des conflits. Le RPR est hostile, par exemple, aux centres de santé, où des médecins salariés reçoivent la population. Lui ne s'est pas opposé – finalement – à ce qu'ils subsistent à Grenoble avec un nouveau montage financier qui permet à la ville d'y dépenser moins d'argent. L'urbanisme, en revanche, a perdu son élan. Au quartier III de la Villeneuve, quatre cent vingt logements nouveaux devaient être construits. Alain Carignon a décidé que ce quartier deviendrait un « parc industriel » et a cédé (à bas prix mais à grand bruit) une partie des terrains à la société Kis pour son siège social (quatre cents emplois). Le logement social ne figure plus au premier rang des priorités et la « déségrégation » est un mot qu'on n'entend guère à la mairie.

Bien gérer, pour un Dauphinois, c'est être « près de ses sous ». Ici, cela peut plaire, M. Carignon se flatte d'avoir *« restauré la confiance »* et rétabli le *« contact »* avec les *« acteurs économiques »*, entendez le patronat local du commerce et de l'industrie (qui, au demeurant, lui faisait déjà confiance avant qu'il soit élu...) : *« Il y a désormais une volonté de jouer le jeu avec la municipalité, notre gestion a permis de créer des effets de synergie. Grenoble est à nouveau partie pour un élan sérieux, raisonné. »*

Un élan sérieux : c'est tout le problème de cette nouvelle équipe que d'associer ces deux concepts en apparence contradictoires. Transformer en une dynamique une victoire due à un électorat largement conservateur et apeuré par les innovations de la gauche ?

Cette gauche, aujourd'hui, mise visiblement, pour une revanche, sur deux écueils où se perdrait l'équipe municipale actuelle. L'un consisterait à s'aliéner, par excès de modernisme, la partie la plus immobiliste de son électorat : c'est la grande affaire du tramway qui divise le centre-ville. L'autre consisterait à décevoir la partie jeune de cet électorat par une incapacité à régler à long terme les deux questions dominantes qui se posent aujourd'hui à Grenoble : le logement et l'emploi. Mais saura-t-on pour cela raisonner au niveau de l'agglomération au lieu de s'en tenir aux limites communales d'un territoire de chasse électoral ?

Cocktail dauphinois

Dirigée par un maire qui se veut d'une droite différente, et qui dit que sa municipalité *« n'est pas agressive, par tempérament et non par calcul »*, Grenoble serait-elle, au fond, encore une ville de gauche ? Les socialistes le pensent et l'espèrent. A la mairie on n'en disconvient pas : ici il faut faire très attention à la manière de procéder et ne pas agir comme en terrain conquis. Jean Folco, adjoint chargé de la communication (poste essentiel depuis 1983), le reconnaît volontiers : *« Nous savons tous que Grenoble n'est pas sociologiquement une ville de droite. »*

Quels sont les atouts de la ville pour l'avenir ? M. Carignon estime que sa ville *« a repris une forme de marche en avant et sera probablement une des villes de pointe dans les années à venir »*. Il voit quelques grands chantiers enclencher une relance : *« Le Synchrotron, les barrages sur la moyenne Isère, le tramway, l'autoroute Grenoble-Valence, représenteront plus de travaux que n'en ont apporté les JO de 1968 ! »*

Côté socialiste, si l'on est encore politiquement « sonné » par deux défaites, on veut encore croire que Grenoble – selon la formule de M. Pensa, préfet de l'Isère – *« n'a pas dit son dernier mot »*. *« Grenoble*, dit M. Parent, *se renouvelle assez souvent par un apport de population. Il y a périodiquement des poussées de créativité. Je n'exclue pas une poussée d'inventivité par l'informatique et ses annexes, comme la robotique. » « Le principal atout de cette ville*, conclut-il, *c'est le type de population et l'agrément d'y vivre. »*

Les Grenoblois ? *« Ce ne sont pas*, dit le préfet, *des gens qui considèrent le travail comme une fatalité. Et puis, je n'ai vu nulle part ailleurs un tel sens de la performance et de la recherche : même ceux qui vendent des frites doivent les compter ! »* C'est bien cela le cocktail qui a fait le succès de cette ville : des Dauphinois sérieux, appliqués, presque pingres, et des immigrés en col blanc, inventifs, diplômés. Un mélange de Dubedout et de Carignon, en somme. *« Je regrette*, dit M. Carignon, *la nationalisation du débat local. Les socialistes ? Je leur offrirais volontiers des postes d'adjoints. »* Le maire s'amuse...

BRUNO FRAPPAT.

هكذا من الأمل

هكذا من الأصل

ANNONCES CLASSÉES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

WYSE

DIRECTEUR DES VENTES – FRANCE

EN POSTE A PARIS

Le client – Wyse Technology. Importante société anonyme qui doit sa croissance spectaculaire à ses ventes d'unités de visualisation et de microordinateurs de pointe. Wyse est le premier fabricant indépendant de terminaux

Le poste – Assurer la liaison entre les distributeurs Wyse en France et les bureaux aux Etats-Unis et à Taiwan. Conduire les négociations avec les principaux clients et fournir des conseils dans le domaine technique. Coordonner les opérations de vente et de marketing pour la France.

Le responsable – Doit posséder une solide formation en électronique et avoir à son actif une expérience positive en ventes et en marketing de matériel informatique.

Ce poste est le premier d'une série dans la formation d'un réseau Wyse en Europe. Les entrevues auront lieu au cours de la 3e *semaine de mai 1985*. Venillez adresser votre candidature en anglais avec votre C.V. sous nº 6.759 *le Monde* service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75009 PARIS.

Entreprise nationalisée rech. JEUNE TECHNICIEN (NE) SUPÉRIEUR (E) Titulaire B.T.S. Electro-Technique. Lieu de travail S.-et-M. Ecr. av. C.V. nº 444 à HAVAS - 77007 MELUN Cedex.

Etablissement scolaire proche banlieue Ouest recherche

COLLABORATEUR (TRICE) COMPTABLE

Expérimenté (e) informatique appréciée Env. C.V. + photo sous réf. M. 87.850 BLEU 17, rue Lebel 94307 Vincennes Cedex qui transmettra.

ANIMATEUR (TRICE)

22 ans mini, pour foyer de jeunes travailleurs Paris-Est, vie du Foyer, loisirs, insertion sociale, etc. Formation nécessaire, expérience appréciée. Collective Nat. des F.J.T.

Env. C.V. + lettre + photo à : C.L.J.T., 185, rue de Charonne 75011 Paris.

Collège privé

hors contrat OUEST DE PARIS Recherche pour septembre 85

ENSEIGNANTS

- MATH PHYSIQUE ;
- HISTOIRE GÉO ;
- ESPAGNOL ;

Plein ou mi-temps ; Licence + 2 ans exp. mini.

Envoyer C.V., photo, lettre manuscrite, prét. au C.I.E. 143, rue de Saussure 75017 Paris.

représentation offres

Pr. expansion vêtements prêt-à-porter, recherchons

V.R.P. M.C.

Diverses régions, agent européen. Tél. : 342-63-08.

propositions diverses

Les possibilités d'emploie à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS CEDEX 09.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés à tous et à toutes avec ou sans diplôme. Demandez *une documentation sur notre revue spécialisée* FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402-09 PARIS.

boxes - parking

A vendre PARKING 2e sous-sol, métro La Chapelle, 5-7, *rue Stephenson*. 75018 PARIS. Px 32 000 F. Tél. 523-25-87.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre BX 16 TRS Bleu verne, avril 84, 68.000 F M. DELABROUILLE Téléphone : 491-87-86 à partir de 19 heures.

de 8 à 11 C.V.

A vendre ID 19 modèle 64 125.000 km Téléphone : (16-4) 457-45-85 après 19 heures.

R 18 TURBO, 36.000 KM année 1981 Argus 44.800 F *Prix demandé* : 43.000 F. Téléphone : 939-84-45, après 20 h ou tél. 936-15-21.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHARGÉ DE MISSIONS FRANCE ET ÉTRANGER

- Vous êtes Société Française ou Etrangère
- Vous recherchez un

MANAGER

- pour créer un bureau ;
- négocier une affaire ;
- promouvoir un produit.

INGÉNIEUR INDÉPENDANT

43 ans – 10 ans expérience étranger Bilingue anglais Rompu à tous les domaines.

Vous avez un projet, vous êtes intéressé alors téléphonez-moi au 16 (1) 776-13-69 ou écrivez sous nº 6.753 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

COMMERCIAL D'EXPÉRIENCE

AYANT DIRIGÉ FORCES DE VENTE

Souhaite rencontrer Direction faisant confiance à Autodidacte

Très disponible, ses limites sont nos frontières

Salaire envisagé : 240.000 F + suivant responsabilités

Ecrire à REGIE-PRESSE, sous nº 305.705 M, 7, rue de Monttessuy, 75007 PARIS.

CADRE DE DIRECTION

47 ANS, BILINGUE ANGLAIS

Expérience gestion filiale britannique P.M.E. française Milieu commerce ou industrie Export pays européens et anglo-saxons recherche fonction similaire Voyages France et Etranger.

Ecrire sous le nº 305.755 M, REGIE-PRESSE 7, rue de Monttessuy, Paris-7e.

PSYCHANALYSTE (PSYCHOLOGIE, 3e cycle et SC. ECO et SOC. Homme. 33 ans). Ancien : prof. d'université ; assistant d'hôp. psy. de France, respons. de centres extra-hosp ; consultant d'entreprises. Prof. invité d'univ. étrangères ; lang : Français, angl., ital., allem., esp. 10 ans expér. efficace. ÉTUDIE poste à responsabilités. ADRESSER toute proposition concrète à : « J.L.B. » 11, rue Erard, 75012 Paris.

Comptable expérimenté 38 ans, comptabilité générale jusqu'au bilan - paye - déclarations sociales et fiscales. Etudie toutes propositions Téléphone : 383-05-47.

J.H. 23 a., dynamique, actif 5 a. exp. com. & adm., dans Sté de négoce moulures rech. emploi avec contacts humains et resp. Déplacements France et étranger indif. Espagnol courant, notions anglais. Tél. 358-56-17, à partir de 18 heures.

INGÉN. COMMERCIAL

15 ans expérience, excellent gestionnaire, administration des ventes, management PMI PME ou agence cherche D.G., S.G., ou direction d'exploitation. Ecr. s/nº 6.765 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J. Fille iranienne, 35 ans parlant français et iranien cherche emploi dame de compagnie ou nurse Téléphone : 389-80-25.

Jeune femme, DESS langues étrangères appliquées (anglais, espagnol courants) + IAE recherche après stage export 1er emploi même branche ou marketing, gestion. Ecr. s/nº 6.756 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

DEMAIN VOTRE CHEF DU PERSONNEL

FEMME 48 ans, spécialiste fonction Personnel, grande expérience dans Entreprise 350 personnes :
- recrutement, gestion, promotions, négociations sociales, responsabilité services généraux,

recherche Poste similaire ou Adjointe Directeur Affaires Sociales. Paris ou sa région. Libre rapidement.

Ecrire nº 10403 CONTESSE Publicité 20, av. de l'Opéra - 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

ETIENNE-MARCEL Immeuble XVIIIe restauré 50, 80, 100, 130 m² et + A rénover : 11.500 F le m² Refait neuf : 14.200 F le m² MATIMO 272-33-25.

4e arrdt

MARAIS (pr. Beaubourg) duplex, 90 m², appt original poutres, living, 2 chambres confort, soleil, ascenseur *GÉRANT : 233-04-30.*

5e arrdt

NEUF JARDIN DES PLANTES

1 et 3, RUE POLIVEAU CONSTRUCTION GD LUXE *Livraison immédiate* Reste 1 appt de 5 p., 116 m² Vis. témoin ts jours, 14/19 h. sauf mercredi et dimanche.

GOBELINS P. de t., beau 2 P., cft, balc., sol. 420.000 F. 325-97-16.

MOUFFETARD studio tt cft, très bon état, soleil. 270.000 F. Téléphone : 325-97-16.

6e arrdt

PROX. ST-SULPICE

130 m², caract. 703-32-44, achète 200 m², rive gche, stand.

Prox. Odéon. 90 m². 703-32-31.

TRAVAUX.

MAISON SUR TOITS LUXEMBOURG, TRIPLEX, 150 m² gd caractère, terrasse. VUE 508-53-84 ou 060-54-94.

7e arrdt

BOURDONNAIS, 290 m²

Belle réception, 4 chbres Très clair, EXCLUSIVITÉ EMBASSY. Tél. 562-16-40.

8e arrdt

BARBARA FRELING

AVENUE GABRIEL 300 m². Tél. : 587-18-79.

PARC MONCEAU

Proximité immeuble standing 1900 - ét. élevé, très bel appt 7 p., excel. état. 4.000.000 F. Téléphone : 261-84-52 H.B.

FG ST-HONORÉ (TERNES) Bel imm. gd stand., tt cft 350.000 F. Tél. 322-61-35.

ALMA 50 m²

GD STUDIO GD STANDING GARBI – 567-22-88.

13e arrdt

PRÈS VAL-DE-GRACE *sur jardin. Très agréable séj.* 3 chbres, balc., park. double 2.100.000 Doressay - 624-93-33.

Surface à aménager, rez-de-ch. *sur cour, claire et calme mezzanine, finitions personnalisées, prêt conventionné possible.* Direct pptaire. 329-58-65.

14e arrdt

MOUTON-DUVERNET GD 2 P., chauf. centr., calme 450.000 F. Tél. 322-61-35.

15e arrdt

MONTPARNASSE

Splendide studio, ét. élevé, asc., imm. mod. 650.000 F. CIPA. 222-08-19.

PASTEUR 589-49-34

Beau studio refait neuf.

16e arrdt

EXELMANS 120 m² dans bel imm. pierre de taille salon, s. à manger, 3 chbres s. de bns, cuis., chbre service 1.300.000 F : Tél. 567-22-88.

17e arrdt

RUE DES APENNINS

Rénovation stand. STUDIOS 2-3-4/5 P. + maison indiv. Finitions personnalisées 3 P. : 480.000 F. 375-52-64.

91 - Essonne

GRIGNY 2

Appt 5 pièces, dernier étage, sans vis-à-vis, cuisine équipée, *parking à 5 mn gare.* Prix 370.000 F. Téléphone : 906-47-64 après 18 heures.

93 Seine-Saint-Denis

Mº MAIRIE-DES-LILAS

Propriétaire vend dans petit imm. 2 étages, récent, calme

APPARTEMENT 180 m²

Luxueusement décoré, dernier étage, asc. (1) 845-31-57.

Etranger

FLORIDE

USA

A vendre de quartier résid., à Orlando, appt 110 m², cuis. am., pisc., tennis, bord de lac. cause mutation à Paris. Ecrire Interpublicité B.P. 2011 LUXEMBOURG.

appartements achats

GROUPE DORESSAY

3, rue du Vieux-Colombier-6e rech. POUR CLIENTÈLE FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE APPTS 4 à 8 PIÈCES et HOTEL PARTIC. ACHAT ou LOCATION. 624-93-33.

MICHEL BERNARD

42, av. Victor-Hugo Paris-16e Téléphone : 502-13-43 recherche pour clients gds appts, hôtels particuliers.

Collborateur journal cherche studio à acheter *région Saint-Maur ou environs* Ecr. s/nº 6.757 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées offres

Paris

Informations sur 170 logements à louer, du studio au 5 P., de 2.000 F à 10.000 F., selon confort et quartier. Egalement échanges possibles. Nous ne sommes ni agence ni marchand de listes, mais une association sans but lucratif. Ecrire : A.P.P.E.L. 75 – B.P. 114 75463 PARIS CEDEX 10. Réponse assurée à tout courrier sérieux.

Région parisienne

78 MONTESSON, dans quartier calme avec verdure, libre *immédiatement, gde villa neuve,* jamais habitée. 200 m² habitables, séjour 70 m² avec chem., tr. gde cuis., 4 chbres, 2 salle de bns, 1 salle de douche, nombrx rangements, garage, sous-sol 100 m², jardin *500 m².* 120.000 F. SEFIGESTION. 562-49-21.

locations non meublées demandes

Paris

CADRE SUPÉRIEUR recherche vaste 6 pièces, Paris ou Ver*sailles, possibilité loyer élevé si* justifié. Tél. heures repas au (61) 21-13-68.

Pour cadres supérieurs et employés déplacés de province : importante société internationale informatique rech. divers appts 2 à 8 P., studios, villas. Px *indifférent*, Paris, banlieue. Téléphone : 504-48-21.

locations meublées demandes

Paris

SERVICE AMBASSADE pour cadres mutés Paris rech. du *STUDIO* au 5 P. LOYERS GARANTIS par Stés *ou Ambassades.* 285-11-08.

immeubles

Marchand de biens, 3 petits imm. *rénovés.* 200 m métro RER. Bois. 20 appts. 2 locx commerciaux, rapport 0,7 million avantages fiscaux, prix à débattre, vue urgence. *Téléphone : 335-41-60.*

pavillons

PAVILLONS

JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR Appeler ou écrire *Centre d'information* FNAIM DE L'IMMOBILIER *27 bis, avenue de Villiers* 75017 PARIS. 227-44-44.

BOURG-LA-REINE 5' Métro Beau pav. récent. de 5 pièces + grenier aménageable, jardin 1.200.000 F. : Tél. 661-32-11.

ST-REMY-lès-CHEVREUSE PAV. sur sous-sol complet, beau *séj.*, 5 chbres, 2 bns, sur jardin paysagé. 1.350 m², prox. commodités, bonne exposition. px 1.350.000 F. 907-97-01.

maisons de campagne

140 km Paris, A 6, belle maison ancienne, 7 pièces, poutres apparentes, 200 m², cuis., s. de bns, *ter. 11.000 m².* 480.000 F. Tél. 544-53-51, le soir.

100 KM PARIS

Rég. BELLEGARDE (Loiret), splend. FERMETTE restaurée, séj. cathédrale 45 m², poutres, cheminée, cuis. équipée, 3 chbres + 1 petite pièce, celier, s. de bns, w.-c., chf, centr. fuel, terr. clos paysagé 2.200 m². Px 550.000 F IMMOBILIÈRE SUD 45680 DORDIVES Tél. (16-38) 92-70-73 même le dimanche.

propriétés

VAR. PROPRIÉTÉ VINICOLE *classée Côtes-de-Provence* plein rapport, cause retraite Ecrire HAVAS, Toulon 113969.

châteaux

Anjou s/colline, tt petit château, réc. 8 P. vue splend., parc 5 ha. (41) 39-21-51, mat.

villas

PROPRIÉTAIRE VEND

VIEUX BOUCAU

CENTRE (40) VILLA « LA LANDAISE » Pl. de l'Eglise. Style basque, 5-6 P. + *petit pavil annexe.* BEAU TERRAIN 590.000 F. s/pl. Du 9 mai au 18 mai ou (1) 734-98-67.

LE PERREUX limite NOGENT-SUR-MARNE. *Maison bourgeoise, séj. 40 m²,* 3 chbres, toilettes, bon état, petit jardin, garage. 700.000 F. RÉGNIER, Pont-de-Bry. LE PERREUX. 324-17-63.

PROXIMITÉ VERSAILLES MAISON RÉCENTE, parfait état, séj. dble, 6 chbres, gar., jard. 1.380.000 F. VIMO - 951-32-70.

Lac de Genève France, proximité d'Evian, villa *d'environ 200 m² de* surface habitable, plage privée et petit port de plaisance (environ 600 m²). Terrain d'environ 1.400 m² et autre terrain d'environ 250 m², avec possibilité de *construction de 2 à 3 étages* 5.900.000 FF

Dietz Immobilien, Vulkanstrasse 17 D - 5475 Burgbrohl.

L'Ile-d'Yeu (85), part. vd belle maison *Iisise,* excellent état, 300 m plage, tt cft vue mer, jardin. Tél. : (51) 58-32-74.

VIROFLAY, VILLA 1976 Sud, sur 700 m², récept. 45 m² cuis. équipée, bur., étage : 4 chbres, 2 bains, placards 2.200.000 F. Tél. 024-61-52. et 024-67-42.

maisons individuelles

15' Pte de Bercy, VILLE-CRESNES, RER Boissy-St-Léger, pav. 1973, 180 m² habitables, ss-sol, gar., 900 m² *jard. 5/6 pièces, cuis., tt cft, exceptionnel.* 1.175.000 F. MAS IMMOBILIER. 345-88-53.

hôtels particuliers

PARC MONTSOURIS *RAVISSANT H.P., cft, ss-sol* anglais, r.-de-ch. surélevé + 1 ét., toit, terrasse neuve 102 m² par niveau + maison d'enfants. Beau jard. 480 m² planté. 2.800.000 F. 563-94-59.

terrains

PLOUIGNEAU NORD-FINISTÈRE

Particulier à particulier 10 km de Morlaix, 12 km mer *A VENDRE : 6 terrains viabi*lisés de 610 m² à 1.058 m², *résidentiel, 5 mn ville et centre* commercial. Prix : 125 F le m². Tél. (16-1) 244-22-17.

PALAISEAU-LOZÈRE *1.067 m² X 17,50 m, bonne* expos. 485.000 F. 014-33-68.

viagers

ETUDE LODEL 35, bd Voltaire 75011 PARIS. Tél. 355-61-58. Spécialiste viagers. Expérience, discrétion, conseils.

F. CRUZ - 266-19-00

8, RUE LA BOÉTIE-8e Conseil 47 ans d'expérience Px rentes indexées garanties Etude gratuite discrète.

16e, 2/3 p., tt cft, imm. mo*derne.* 130.000 + 2.500 F. Occupé fme 69 ans - 266-19-00.

Immobilier d'entreprise et commercial

bureaux

Locations

CHERCHE EN LOCATION APPARTEMENT OU LOCAL A USAGE PROFESSIONNEL DE 80 m² ENVIRON LOYER 6.000 F mensuel, charges comprises dans le 14e arrondissement *Téléphone : 321-39-15.*

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation TIME BURO. (1) 346-00-55.

MOTTE-PICQUET

165 m² et 300 m² *MICHEL BERNARD.* 502-13-43.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

VOTRE SIÈGE SOCIAL

DOMICILIATIONS

SARL - RC - RM Constitution de sociétés *Démarches et tous services Permanences téléphoniques*

355-17-50.

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**

loc. bureaux, secrét., télex

CONSTITUTION STÉS

ou création ttes entreprises

ASPAC 293-60-50 +

bureaux

VOTRE SIÈGE SOCIAL

TÉLEX, SECRÉTARIAT DÉMARCHES, CONSTITUT. (sans frais honoraires)

AGECO 294-95-28.

STATIONNEMENT AISÉ.

GARE DE LYON

location courte durée, 4 bureaux, entièrement meublés *dans imm. indép.* 329-58-65.

locaux commerciaux

Achats

PART. ACHÈTE COMPTANT murs locx industr. ou cciaux, même avec travaux. 590-86-06.

immobilier information

ANCIENS RÉCENTS

DU STUDIO AU 6 PIÈCES SÉLECTION GRATUITE *PAR ORDINATEUR* Appeler ou écrire : FNAIM de *Paris/Ile-de-France* LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS. 227-44-44.

économie

REPÈRES

Dollar : net repli à 9,53 F

Les cours du dollar ont nettement fléchi jeudi 9 mai, revenant de 9,91 F lundi 6 mai (dernière cotation officielle) à 9,5325 F, et de 3,25 DM à 3,1350 DM environ. Après une vive hausse en début de semaine, il avait commencé à fléchir mardi, sur des ventes d'origine indéterminée (allemandes, suisses ou soviétiques), pour se raffermir légèrement mercredi. Jeudi, c'est l'Extrême-Orient qui a vendu, assez massivement. A Paris, le deutschemark est resté faible, la Banque de France continuant à le soutenir.

Aide au développement : baisse de moitié de la contribution de l'OPEP

Le Fonds de l'OPEP pour le développement international n'a accordé, en 1984, que 106 millions de dollars de crédits et de dons à vingt-quatre pays en voie de développement, soit moitié moins que l'année précédente (211 millions de dollars). Cette diminution considérable s'explique par les difficultés financières des pays de l'OPEP depuis deux ans, du fait de la baisse du prix du pétrole. – *(AFP.)*

Ciment : chute de 32,5 % du marché intérieur français en dix ans

Les ventes de ciment sur le marché intérieur, qui étaient de 32 millions de tonnes en 1974, n'ont atteint que 21,6 millions l'an dernier, soit une baisse de 32,5 %. Pour la seule année 1984, par rapport à 1983, la baisse est de 6,3 %. Les exportations ont également connu, selon le Syndicat national des fabricants de ciment et de chaux, un net recul, puisqu'on n'a vendu, à l'étranger, que 2,6 millions de tonnes, contre 3 millions en 1983. Les investissements ont, de leur côté, plafonné (752 millions de francs en 1984), pour un chiffre d'affaires de 9,1 milliards de francs. La profession, qui a employé, au cours de l'année écoulée, neuf mille sept cent vingt personnes dans quarante-neuf usines, a réduit ses effectifs de mille deux cent cinquante salariés et fermé six usines par rapport à 1983.

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DES CADRES CGT

«Des formes nouvelles de revendication peuvent être trouvées pour satisfaire des aspirations individuelles»

nous déclare M. Alain Obadia

L'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens UGICT-CGT tiendra son neuvième congrès du 30 mai au 2 juin prochain à Toulouse. Avant ces assises, M. Alain Obadia, secrétaire général de l'UGICT et membre du bureau confédéral de la CGT, a répondu à nos questions sur l'adaptation du syndicalisme.

« Depuis plusieurs années, la France connaît une désyndicalisation. Le taux de syndicalisation est encore plus faible chez les cadres. N'est-ce pas le syndicalisme lui-même qui doit être réinventé pour être plus attractif auprès des cadres ?

– Les cadres n'ont jamais eu une tradition de syndicalisation importante. Il est indéniable que l'UGICT adapte le syndicalisme à des catégories pour lesquelles l'activité syndicale et les revendications se posent avec des particularités qu'il faut savoir prendre en compte. Par nature, l'UGICT est déjà un syndicalisme pour lequel le problème de l'adaptation est inévitable. Mais notre congrès vise à améliorer encore cette efficacité syndicale en nous situant le plus près possible des problèmes de ces catégories.

» Quant à la question de la désyndicalisation, plusieurs éléments doivent être pris en compte. Et d'abord la crise, avec le développement du chômage et des fermetures d'entreprises. On ne peut non plus faire abstraction des stratégies patronales, insidieuses ou brutales, qui visent toutes à la désyndicalisation. La CGT s'emploie à répondre à ces stratégies patronales mais aussi aux transformations du travail induites par les mutations technologiques et par l'évolution des mentalités. Cela fait justement l'objet, depuis plusieurs années, d'une recherche active de perfectionnement de notre activité syndicale. Cet effort commence à donner des résultats dans toute la CGT. Nous sommes donc optimistes.

– Vous vous adressez à une population hétérogène. N'y a-t-il pas dans votre démarche une contradiction : d'un côté, vous combattez l'individualisation, de l'autre, vous voulez apporter une réponse à cette recherche de solutions individuelles ?

– Oui, il y a une contradiction. Elle existe dans la réalité elle-même. Il y a, en effet, une tension dialectique entre aspirations individuelles et solutions collectives. La vie des entreprises est faite de cela. Chacun sait, par exemple, à quel point il est difficile de trouver des solutions satisfaisantes pour tout le monde en matière d'aménagement et de réduction du temps de travail. Nous voulons nous attaquer à ce problème, et ce sera un thème important du congrès.

» L'individualisation que nous combattons est de nature différente. Il s'agit de la façon dont le patronat essaie de s'appuyer sur les aspirations individuelles pour les transformer en machines de guerre contre les garanties collectives. Cela se traduit dans des stratégies de gestion du personnel : individualisation des salaires qui se généralise pour les cadres, refus de toute négociation collective pour des déroulements de carrière avec la volonté d'émietter les situations. Bref, il s'agit d'opposer les salariés entre eux pour faire régresser le plus grand nombre. Ce n'est pas moi qui le dis mais le patronat de la métallurgie lui-même. Dans une note récente, l'UIMM indique, s'agissant des salaires, que *« l'objectif est d'atteindre une diminution des coûts salariaux de 4 % à 5 % en termes réels ».*

Ce que nous refusons, c'est bel et bien cette volonté de s'attaquer aux intérêts des salariés, cadres compris. Nous opposons à cette stratégie des propositions concrètes, car nous ne sommes pas des partisans de l'alignement ou de l'uniformité. Pour satisfaire la manière individuelle dont nombre d'aspirations sont vécues par les cadres tout en garantissant collectivement les intérêts de tous, des formes nouvelles de revendications et de négociations peuvent être trouvées. Ainsi, on peut, tout en diminuant les marges d'individualisation des salaires, négocier des critères de différenciation en garantissant l'application équitable par des commissions dans lesquelles siégeraient les organisations syndicales.

Des compétences particulières

– Jusqu'où les cadres, qui ne sont plus, dites-vous, les enfants chéris du patronat, doivent-ils s'impliquer dans la gestion ? Sont-ils plus aptes à intervenir que les autres salariés ?

– C'est une des caractéristiques de la situation présente : nous assistons à un engagement de plus en plus concret des cadres dans l'action où le problème de la gestion de l'entreprise tient souvent une place centrale. Les exemples ne manquent pas de Technip à Degremont en passant par Renault, Creusot-Loire, l'Alsthom. Il y a là une tendance profonde : les cadres souhaitent de plus en plus être partie prenante dans les orientations de l'entreprise.

Les cadres sont-ils, à cet égard, plus aptes que d'autres ? Je pense que leur intervention est d'ordre différent. Ils ont des compétences particulières, une connaissance de certains dossiers. Il ne s'agit pas d'attribuer pour autant aux cadres une sorte d'exclusivité. Les autres salariés ont des aspirations du même ordre, et, surtout, les nécessités contemporaines de l'efficacité des entreprises impliquent une intervention réelle de tous les travailleurs dans le processus de production, dans l'organisation du travail, bref, dans la gestion. C'est la traduction concrète du fait que l'homme est la force productive la plus précieuse et la plus efficace. Quant au syndicat, il n'a pas vocation à gérer les entreprises. Son rôle est de défendre les revendications, d'exprimer les contradictions. Si nous travaillons à ce que l'organisation syndicale s'intéresse de plus près à la gestion, c'est pour rendre la lutte revendicative plus efficace.

– Les acquis collectifs sont-ils à jamais intouchables, quelles que soient les évolutions technologiques ?

– Formulé de cette manière, le problème est mal posé. Nous ne sommes pas de ceux qui pensent que rien ne doit changer dans la situation des gens, dans les modalités des garanties collectives. Mais, aujourd'hui, ce n'est pas un débat abstrait. Les travailleurs sont confrontés à une grande offensive contre leurs droits sociaux, offensive malheureusement « accompagnée » par le gouvernement. Nous ne sommes pas dans l'état d'esprit de laisser faire. Ce serait une catastrophe sociale et un recul de civilisation. Nous nous engagerions plus profondément dans une spirale de déclin.

» Si nous avions affaire à des interlocuteurs patronaux vraiment soucieux d'aborder les mutations technologiques, dans le but de déboucher sur des solutions où chacun trouve son compte, il y aurait des voies possibles. On pourrait regarder tel ou tel acquis, voir de quelle manière il peut évoluer, mais à condition que la traduction pour les travailleurs soit marquée par le signe plus. Pour le moment, cette perspective est totalement en dehors de la réalité. Mais, par la lutte, nous pouvons faire évoluer les choses.

– L'UGICT est-elle devenue le laboratoire d'idées de la CGT ou le fer de lance de son adaptation ?

– Nous essayons tout simplement de jouer notre rôle. Pour que les idées, les propositions, l'influence de la CGT puissent se développer parmi les ingénieurs, les cadres et les techniciens, pour qu'ils puissent bénéficier de l'outil syndical combatif dont ils on besoin et, avec les autres travailleurs, être partie prenante dans l'action syndicale, nous avons besoin de formes d'intervention syndicale effectivement adaptées à leur réalité. Nous intervenons sur un secteur important de la vie sociale et économique. Notre seule ambition est de le faire le mieux possible, dans l'intérêt des cadres eux-mêmes et pour le développement de toute la CGT. »

Propos recueillis par
MICHEL NOBLECOURT.

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

LES MUTATIONS DE L'ÉCONOMIE EN CHINE

Pékin libère progressivement les prix

De notre correspondant

Pékin. – La capitale chinoise s'apprête à son tour à connaître une forte augmentation des prix des produits alimentaires. Vendredi 10 mai, le prix de la viande, de la volaille, des œufs, du poisson et d'autres denrées considérées comme n'étant pas de première nécessité va augmenter. Le pourcentage n'a pas été indiqué, mais le taux de 30 % est celui que l'on entend le plus fréquemment avancé, de même que celui de 125 % pour la hausse du prix du gaz. L'agence Chine nouvelle a donné, mercredi 8 mai, en anglais l'information, qui a été distillée dans divers quartiers, entreprises, universités, au cours de réunions d'explication. Mais ni la presse, ni la radio, ni la télévision ne l'ont encore annoncé officiellement. Il s'agit du sixième « réajustement » des prix à Pékin depuis la fin 1978.

Vingt-deux des trente-cinq « grandes et moyennes ville » du pays ont libéré totalement ou en partie les prix des légumes. Les coûts du riz et de la farine devraient, en revanche, pour le moment, rester stable. Ainsi s'applique graduellement, comme l'avait annoncé le gouvernement et, en particulier, le vice-premier ministre Tian Jiyun, la vérité des prix et la loi du marché. La viande, par exemple, était un véritable problème puisque son prix de revient était sensiblement plus élevé que son prix de vente. Désormais, chaque Pékinois recevra, pour compenser la hausse de son prix, une prime mensuelle de 7,5 yuans, qui atteindra 9 yuans pour les musulmans car le mouton et le bœuf sont plus chers que le porc (1).

Les bruits circulant vite, les Pékinois se pressaient dans les magasins, achetant huile, conserves, viande et légumes. Au marché de Xidan, le plus important de la capitale, le chiffre d'affaires est passé, le 7 mai, de 40 000 yuans à 100 000 yuans, tandis que les queues s'allongeaient devant les magasins d'alimentation. Si certains grognent devant cette menace de baisse du pouvoir d'achat, d'autres sont plus fatalistes, estimant qu'on ne peut rien y faire.

C'est sans doute ce genre de réactions désabusées à laquelle s'attendent les autorités. Chine nouvelle n'indique-t-elle pas que « les réajustements précédents n'avaient causé aucun choc » ? La prime accordée devrait apaiser les mécontents. Mais il faut remarquer que ces hausses de prix avaient été retardées le plus longtemps possible, de peur de manifestations de mécontentement. L'exemple de la Pologne et des émeutes dans certains pays du tiers-monde à la suite d'augmentations massives des prix alimentaires avait en effet de quoi faire réfléchir. D'autant que les Chinois n'hésitent plus à manifester, comme l'ont montré récemment, les protestations sur les marches de la mairie de Pékin, de « jeunes instruits », exilés à la campagne. La municipalité leur avait fait la leçon – sévèrement – avant de les renvoyer dans leur village.

On peut penser que tout sera fait pour éviter de telles bavures. Déjà onze mille inspecteurs des prix ont été dépêchés à travers la ville pour vérifier que les hausses ne dépassent pas les pourcentages autorisés. *Le Quotidien de l'économie* a justifié ces mesures par les dérèglements monétaires causés à la fin de l'année dernière par la hausse incontrôlée des investissements hors plan et des primes et salaires. Il a indiqué que, désormais, pour contrôler les salaires, ceux-ci devraient être versés à un compte spécial à la banque et que celle-ci vérifierait leur montant.

Il ressort de ce commentaire d'un journal dépendant du comité central du PCC que la crainte de l'inflation demeure très grande chez les dirigeants. Car si officiellement celle-ci est assez faible, la réalité est fort différente. Ce n'est pas dans les journaux mais sur les marchés que les Chinois font leurs comptes.

PATRICE DE BEER.

(1) 1 yuan = 3,40 F environ.

REPRISE DE L'ACTIVITÉ A LA BOURSE DE HONGKONG

La vigoureuse remontée de la Bourse des valeurs de Hongkong s'est accélérée ces dernières semaines, l'indice Hang Sen retrouvant son niveau de 1981, soit 1620, après avoir chuté jusqu'à 746 en juillet 1984.

Plusieurs facteurs favorables expliquent cette remontée : les incertitudes sur l'avenir politique de la colonie ont été levées après l'accord avec la Chine, les taux d'intérêt ont baissé, et le marché immobilier, après un marasme de trois ans, a redémarré. Enfin, l'arrivée sur la place d'importants capitaux en provenance de Singapour témoigne du retour de la confiance sur une place terriblement ébranlée par les scandales financiers de ces dernières années, notamment dans l'immobilier (affaire Carrian, par exemple).

● **Le Chili obtient un rééchelonnement des intérêts d'une partie de sa dette.** – Le Chili a conclu un accord de principe avec les banques créancières portant sur un rééchelonnement du paiement des intérêts de sa dette extérieure. Cet accord, qui sera signé fin juin à New-York, prévoit un rééchelonnement sur douze ans des intérêts qui auraient dû être payés au cours des années 1985, 1986 et 1987.

La dette totale du Chili s'élève à environ 20 milliards de dollars.

LOGEMENT

Selon les administrateurs de biens

LES CHARGES ONT AUGMENTÉ DE 7 % A 19 % EN 1984 EN ILE-DE-FRANCE

Les charges de logement en copropriété en Ile-de-France ont augmenté, en 1984, de 7 % à 19 % selon les immeubles et leur degré de confort, d'après l'enquête annuelle réalisée par la CNAB (Confédération nationale des administrateurs de biens). Le chauffage reste au premier rang des postes de dépense, quel que soit le type d'énergie utilisée, le fuel restant en moyenne le mode de chauffage le plus coûteux (45 % du budget total des immeubles construits après 1976, contre 37 % pour le gaz ou le chauffage urbain). La seconde charge importante est le poste gardiennage-entretien (23,5 % du budget du même type d'immeuble).

Le coût moyen des charges s'établit à 75,15 F au mètre carré par an pour les immeubles sans confort collectif construits avant 1948 ; à 158,49 F pour les mêmes immeubles avec chauffage collectif et ascenseur ; à 167,49 F pour les immeubles construits entre 1948 et 1970 ; à 205,41 F pour les immeubles construits entre 1970 et 1976 ; à 165,85 F pour les immeubles construits depuis 1976 (normes d'isolation thermique plus exigeantes) ; et enfin à 217,41 F pour les immeubles de grande hauteur.

En Grande-Bretagne

PRÈS DE 3 000 EMPLOIS SONT SUPPRIMÉS DANS LES CHARBONNAGES

Londres (AFP). – Les charbonnages britanniques ont annoncé le 8 mai que 2 897 emplois allaient être supprimés et deux puits de mine fermés avant la fin de 1985 dans le nord-est de l'Angleterre.

Les houillères concernées sont celles de Bates (1 424 emplois), dans le Northumberland, et de Horden (1 233 emplois), dans le comté de Durham. A eux deux, a affirmé un porte-parole de la direction des charbonnages (NCB), ces puits ont perdu plus de 100 millions de livres en l'espace de cinq ans.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,6100	9,6150	+ 155	+ 170	+ 300	+ 330	+ 730	+ 830
$ can.	6,9572	6,9659	+ 16	+ 37	+ 31	+ 67	– 5	+ 91
Yen (100)	3,8078	3,8112	+ 125	+ 136	+ 249	+ 268	+ 738	+ 787
DM	3,0489	3,0524	+ 116	+ 126	+ 237	+ 251	+ 667	+ 710
Florin	2,6987	2,7012	+ 71	+ 78	+ 147	+ 160	+ 452	+ 488
F.B. (100)	15,1529	15,1680	+ 137	+ 178	+ 258	+ 341	+ 719	+ 948
F.S.	3,6237	3,6297	+ 161	+ 176	+ 328	+ 349	+ 915	+ 977
L (1 000)	4,8026	4,8099	– 97	– 78	– 206	– 174	– 775	– 693
£	11,7002	11,7159	– 264	– 226	– 473	– 399	–1 290	–1 122

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 11/16	8 13/16
DM	5 3/8	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16
Florin	6 3/8	6 5/8	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16
F.B. (100)	8 3/4	9 1/4	9	9 1/4	9 1/8	9 3/8	9 3/8	9 5/8
F.S.	1 1/4	1 3/4	4 11/16	4 13/16	4 7/8	5	5 1/16	5 3/16
L (1 000)	12 1/4	12 3/4	11 7/8	12 3/8	12 1/8	12 1/2	13 1/4	13 5/8
£	12 3/8	12 5/8	12 5/8	12 3/4	12 5/8	12 3/4	12 9/16	12 11/16
F. franç.	10	10 1/4	10	10 1/4	10 3/16	10 7/16	10 7/16	10 11/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AUTOMOBILE

PEUGEOT SE PORTE MIEUX

Bien que les résultats consolidés du groupe Peugeot SA (qui regroupe les marques Peugeot, Citroën et Talbot) ne soient pas connus, la firme de Sochaux a annoncé le 8 mai que le résultat « *avant impôt et effet du carry-back* » devrait se traduire « *par une perte réduite à sensiblement moins de la moitié de celle de l'exercice précédent* ».

En 1983, PSA avait perdu 2,59 milliards de francs. Les résultats de 1984 confirment les prévisions de M. Calvet, qui s'attendait à « *une réduction très sensible des pertes pour 1984* » et assure que le retour à l'équilibre aura lieu en 1985 malgré un certain nombre d'incertitudes.

En outre, cette amélioration de la situation du groupe s'est produite en dépit d'un ralentissement de son activité. La contraction des marchés français et européens a ramené la production à 1 600 000 voitures, soit une baisse de 4,8 % sur celle de 1983. Aussi en Europe la part de marché de Peugeot SA est-elle passée de 11,7 % en 1983 à 11,5 % en 1984.

Tous les problèmes de Peugeot SA ne sont cependant pas résolus. Les trois marques n'évoluent pas au même rythme. Si Peugeot a vu ses ventes croître et ses résultats financiers être équilibrés, Citroën a vu sa production baisser de 10 % et a dû être renflouée à hauteur de 1,4 milliard de francs par sa maison mère. Enfin Talbot, englobée dans Peugeot, n'existe pratiquement plus en France.

D'autre part, l'endettement a progressé et, avec lui, les frais financiers nets.

Alfa Romeo cherche des partenaires

De notre correspondant

Rome. – L'IRI et la Finmeccanica, les deux sociétés à participation d'Etat contrôlant la firme automobile Alfa Romeo ont démenti, mercredi 8 mai, les rumeurs véhiculées par certains organes de presse italiens sur la cession de la prestigieuse entreprise à des sociétés étrangères (les noms de Chrysler et de Nissan avaient été avancés).

L'hypothèse d'une vente d'Alfa Romeo a fait d'autant plus de bruit en Italie qu'elle semble s'inscrire dans un processus de dénationalisation d'entreprises à participation d'Etat dont la vente récente des deux firmes alimentaires SME et Sidalm à Buitoni (qui appartient au groupe Olivetti) semble marquer le début. L'IRI, d'autre part, ne paraît plus considérer l'automobile comme un secteur stratégique pour les entreprises nationalisées et préférerait renforcer sa présence dans le domaine de l'énergie et des nouvelles technologies.

Si la vente d'Alfa Romeo ne semble pas, pour l'instant, à l'ordre du jour, il est cependant confirmé par l'IRI et la Finmeccanica que le constructeur automobile cherche des partenaires afin de réduire ses coûts de production.

La situation d'Alfa Romeo est en effet pour le moins critique. Du point de vue de la production, celle-ci plafonne depuis 1973 à 230 000 véhicules par an pour une capacité de 450 000. Les pertes financières ont d'autre part atteint un montant préoccupant : entre 1980 et 1984, elles se sont élevées à 500 milliards de lires pour un chiffre d'affaires de 2 milliards et un endettement de 1 164 milliards.

Depuis plusieurs mois, Alfa Romeo est en pourparlers avec BMW, Volvo, Chrysler et Nissan en vue de trouver un accord de collaboration. Seul Nissan paraît disposé à renforcer sa participation à la production d'Alfa Romeo (les deux firmes produisent conjointement le modèle Arna) et a fait savoir qu'elle serait prête à constituer un groupe européen fabriquant de petites cylindrées.

Ph. P.

● ***La super-vignette sur les voitures de plus de 16 CV condamnée à Luxembourg.*** – La Cour de justice européenne a estimé, jeudi 9 mai, que la super-vignette appliquée en France aux automobiles de plus de 16 CV est contraire aux règles de la Communauté, car elle ne s'applique qu'à des véhicules importés. La Cour répondait à une question qui lui avait été posée par le tribunal de grande instance de Belfort, à l'occasion d'un procès engagé par un particulier contre l'administration française. (AFP.)

● ***British Leyland repart à la conquête du marché américain.*** – BL vient de fonder une filiale, l'Austin Rover Cars of North America pour commercialiser outre-Atlantique le nouveau modèle haut de gamme (« XX ») que BL construit en collaboration avec Honda. Une centaine de concessionnaires commercialiseront aux Etats-Unis la nouvelle voiture nippo-britannique. BL était absent du marché américain du fait de la privatisation de Jaguar.

AFFAIRES

WILLIAM SAURIN, FILIALE DE LESIEUR

Productivité, responsabilité choucroute...

Lesieur qui pleure, Saurin qui rit... Accaparée par ses aventures espagnoles, surprise par la *chute de ses résultats* en 1984, irritée par la guérilla d'Astra sur le front des huiles, la société Lesieur *n'a pas vraiment le moral*. La filiale Lesieur alimentaire aurait perdu 64 millions de francs en 1984 et s'apprêterait à supprimer 300 emplois. Est-ce une raison pour magnifier le fleuron des plats cuisinés, la société William Saurin, créée par l'épicier du *même nom en* 1898, PME familiale acquise par Lesieur en 1979 ? Dans l'usine de Lagny-sur-Marne, on peut voir *saucisses* et choucroutes se faire mettre en boîtes.

Une boîte, qu'y-a-t-il dans une boîte quand elle est ouverte ? On y voit une marque populaire, un outil industriel vieilli et une greffe entre deux cultures d'entreprise qui a d'autant mieux pris que Lesieur était venu avec de l'argent. *Dans l'industrie alimentaire,* les marges sont faibles et les investissements lourds : encore trois années, avec une injection de 40 millions de francs par an (pour deux usines, celle de Lagny et celle de Saint-Marcel, près de Châlon-sur-Saône, reprise en 1973) *et l'outil sera* plus performant : on ne placera plus les rondelles de saucisses à la main dans *les* boîtes.

Corollaire : la main-d'œuvre doit diminuer. *De* 500 postes à Lagny (dont 45 % occupés par des immigrés), on passera sans doute à 300 d'ici à quelques années. Il n'y aura pas de licenciements, mais des départs naturels et des reclassements dans les autres unités du groupe, notamment celle de *Saint-Marcel, qui* emploient déjà 200 personnes. Celle-ci se spécialise dans le haut de gamme à meilleure valeur ajoutée. Une quinzaine de travailleurs y *ont* déjà accepté une mutation. Une douzaine sont en liste d'attente. Des jeunes, qui, dit-on, aiment les usines *à la campagne*.

Si les marges sont faibles dans l'agro-alimentaire, le marché des plats cuisinés en conserve est cependant « porteur » : + 7 % quand la consommation alimentaire globale baissait de 3 % l'année passée. William Saurin a progressé de 4 % en volume et de 12 % en valeur : son *cash-flow* est largement positif, dit son PDG, M. Gilles Gros, futur patron de Lesieur alimentaire. De combien ? *Mystère.* Le *royaume* de la boîte métallique (140 millions par an) n'est pas une maison de verre. Jusqu'en 1983, l'autofinancement était *total. Le* potentiel d'endettement reste, grand et, au-delà de la croissance interne représentée par les nouveaux produits (Millidées, Riboulade), William Saurin manifeste quelque appétit, mais ne trouve pas de partenaire à se mettre *sous la dent, en* France ou ailleurs. Ils sont ou trop gros ou trop petits.

Ambiance

Le passage de la PME à l'ère industrielle commande une adaptation du personnel. Celui-ci est fortement incité *à évoluer, indique* le directeur de l'usine, M. Christian Blanchard. D'où une politique sociale novatrice, sans être vraiment d'avant-garde. Objectif avoué : améliorer la productivité et la responsabilité.

Parmi les moyens utilisés, citons l'intéressement *aux bénéfices à* partit de deux indices : la réduction des pertes de production et les résultats des produits nouveaux ; un crédit « personnalisé » de 500 F par travailleur pour l'amélioration des conditions de travail (certains ont choisi d'investir *ensemble dans des* lève-palettes ou des distributeurs de boissons, d'autres, individuellement, *dans les plantes* vertes, les posters, les « walkman » ou... des sous-vêtements chauds).

Autres recettes : les groupes d'expression, les groupes de résolution des problèmes, l'autocontrôle des produits sur les chaînes de fabrication ou l'invention d'une qualification nouvelle, celle d'ouvrier principal qui, après *formation, maîtrise sur son poste* de travail le fonctionnement des machines, le contrôle et le procédé de fabrication. *Côté* atmosphère, un « bistrot-plats chauds », qui change de la cantine, côté sensibilisation, un journal télé intérieur, réalisé sur *place. On y suit* la marche de l'entreprise, les salariés parlent aux salariés.

L'expérience a un mois et semble plaire. Résultats annoncés *par la direction : une tendance* à la diminution des accidents du travail, un absentéisme contenu, et une ambiance – critère subjectif – plutôt bonne.

A l'ère industrielle, *toutefois*, la responsabilisation a ses limites : c'est désormais l'ordinateur qui décide s'il faut rajouter du gras ou du maigre dans la *chair à saucisse*...

JACQUES GRALL.

Multinationales, firmes de pointe ?

(Suite de la première page.)

C'est dans le même sens qu'est intervenu le professeur Karl Heinz Beckurts, membre du conseil de *direction de Siemens*, qui ajoute que 58 % des produits vendus par sa firme aujourd'hui n'existaient pas il y a cinq ans. Le projet MEGA (circuits intégrés à haute performance), que Siemens prépare avec Philips (2), pourrait remettre l'Europe au premier rang sur ce créneau.

Un chœur impressionnant

Une fois les bannières déployées, les performances vantées, le chœur des managers des multinationales installées de ce côté-ci de l'Atlantique est impressionnant : si l'Europe n'arrive pas à dégager une structure homogène, à constituer un marché unique, la lutte sera par trop inégale avec les Américains et les Japonais, et « *il faudra en tirer les conséquences* », estime le président de Philips. *Ce qui, dans son esprit*, veut dire quitter l'Europe, ou n'y laisser que des services de vente de produits *conçus et fabriqués ailleurs*.

« *Si l'Europe est en retard sur les Etats-Unis et le Japon, ce n'est pas pour une raison technologique*, précise le vicomte Davignon, ancien vice-président de la Commission de la CEE. *Nous avons les « cerveaux » qu'il faut, et même si certains sont partis pour les Etats-Unis, où ils ont parfaitement fonctionné. Nous gérons des budgets de recherche adéquats, à peu près deux fois plus élevés que ceux du Japon. Ce qui ne va pas, c'est le morcellement du marché, les normes disparates, les liaisons tout à fait insuffisantes entre les universités et les industries.* »

Il faut regarder les choses en face. Sans doute l'Europe se secoue, les programmes Esprit et maintenant Eurêka sont porteurs d'avenir, et Robert Lattès, qui s'occupe de la gestion des capitaux à risques à la Banque de Paris et des Pays-Bas, disait récemment qu'il avait cette année sur son bureau trente-deux propositions de bonne technologie dans des secteurs à haut taux de croissance, et toutes françaises, alors qu'il y a un an il en avait reçu... trois! (3)

Mais il faut surveiller le phénomène qui explique avant toute autre chose la puissance industrielle américaine : les étroites liaisons de l'industrie avec l'université et avec l'armée, les « deux mamelles » des Etats-Unis. On a beaucoup écrit là-dessus, mais on n'a pas toujours mesuré les effets considérables du fameux complexe militaro-industriel.

Après le *lancement du premier* Spoutnik en 1957, c'est pour rendre fiables les ordinateurs de bord des engins spatiaux que les Américains se sont jetés à corps perdu dans l'informatique de la troisième génération (années 60), utilisant pour la première fois la technique des *circuits intégrés*, et il y a longtemps que l'industrie informatique européenne ne serait plus du tout compétitive si elle n'avait bénéficié de ces recherches en signant des accords de coopération avec des firmes américaines. La *totalité* des ordinateurs ont été achetés par les services publics américains en 1954. C'est seulement en 1962 que le marché privé a été plus important que l'autre (en 1963, 47% des ordinateurs étaient encore achetés par l'administration). On se rend compte de l'avantage que procure une telle assurance de commercialisation lors des débuts d'une technologie.

Craignons de revivre exactement le même processus avec l'initiative *de défense stratégique* (IDS), lancée par Reagan et reprise sous le nom de « guerre des étoiles ». « *26 milliards de dollars sont prévus pour la seule phase de recherche*, rappelait M. Nefiodow, expert d'une organisation allemande de recherche sur les ordinateurs. *Si les Européens n'y participent pas ou ne patronnent pas un programme civil comparable, comme la France le suggère avec Eurêka, il faudra accepter une nouvelle perte de vitesse technologique importante. Le conflit Est-Ouest remplace la politique de marché. De même, parfois, les multinationales ont le même effet. Songez qu'IBM aura, en 1990, un chiffre d'affaires supérieur au budget de la République fédérale d'Allemagne!* »

Comment retrouver un monde où la division internationale du travail ait encore un sens? Comment faire en sorte que la compétition ne soit pas faussée par certaines politiques de puissance (qu'il s'agisse de gouvernements ou de firmes géantes) ? L'Europe est l'une des meilleures réponses. A condition, bien sûr, de ne pas être qu'un thème incantatoire.

PIERRE DROUIN.

(2) Lire l'article de Philippe Lemaître, « Les puces ont envahi la Bavière », dans *le Monde* du 25 avril.

(3) *Financial Times*, 16 avril 1985.

ÉNERGIE

ELF devra payer des royalties au groupe Goldsmith

Le groupe de Sir James Goldsmith vient de marquer un point dans le conflit compliqué qui l'oppose depuis *1982 à la société* ELF- Aquitaine, à propos de l'exploitation d'un gisement pétrolier au Guatemala (*le Monde* daté 9-10 et 30-31 octobre 1984).

Le conflit, banal au départ, entre deux sociétés au sein d'une concession pétrolière a *dégénéré*, impliquant une série d'arbitrages et de procédures juridiques à Paris, à Genève, au Texas et au Guatemala. Après trois ans d'examen, un premier jugement vient d'être rendu par le tribunal arbitral de la Chambre de commerce international, de Paris. Il ordonne à ELF de régler à Basic, filiale du groupe Goldsmith, sous forme de royalties, des sommes correspondant au règlement des droits d'entrée d'ELF au sein de la concession guatémaltèque, sommes que le groupe français avait refusé d'acquitter.

Dans un premier temps, ELF devra verser une provision de 700 000 dollars (7 millions de francs environ), le solde devant être fixé lors d'un prochain jugement le 17 juin. Au total, les règlements *réclamés* par Basic s'élèvent à près de 3 millions de dollars.

Ce n'est rien au regard des *sommes en jeu* dans les autres procédures qui suivent leur cours à Genève et au Texas. En Suisse, le tribunal arbitral a *été* saisi par Basic d'une demande de dommages de 293 millions de dollars, pour mauvaise conduite de l'exploitation pétrolière de la part d'ELF, opérateur sur *le gisement. Le* groupe français réclame, de son côté, à Basic 28 millions de dollars correspondant aux appels de fonds non honorés par la filiale du groupe de *M. Goldsmith. Le jugement* devrait être rendu prochainement.

Enfin, devant une cour de district du comté de Harris, au Texas, Basic a intenté à ELF et à ses filiales américaines un autre procès, réclamant, outre les 293 millions de dollars pour les préjudices subis dans l'association, 300 millions de dollars supplémentaires de dommages et intérêts, soit un total de 593 millions de dollars (près de 6 milliards de francs)!

FAITS ET CHIFFRES

Matières premières

● **Nouveau « record à la baisse » pour le sucre.** – A la Bourse de Londres, le prix du sucre est tombé le 8 mai à son plus bas niveau depuis quinze ans, 68 livres et 97 dollars par tonne, chiffre le plus bas depuis *la création en* 1983 des contrats libellés dans la devise américaine. Au cours de l'année 1984, les cours du sucre n'ont cessé de descendre (de plus de 38 % selon l'Institut de recherche en économie de Hambourg).

Social

PRÉCISION. – Dans notre édition du 26 mars sur la préparation du 42e congrès confédéral de la CGT, nous faisions état d'une information des *Notes de conjoncture sociale* qui, se basant sur un « *document interne à la CGT daté du 30 janvier 1985* », évoquait une baisse des effectifs de 32 % dans le Pas-de-Calais de fin 1983 à fin 1984. M. Didier Talleux, secrétaire de l'union départementale du Pas-de-Calais, nous écrit : « *Cette « information » est fausse, la CGT ne recule pas de 32 % dans le Pas-de-Calais (...). Les résultats des élections des délégués du personnel, concernant 21 708 inscrits dans le Pas-de-Calais, fait apparaître une comparaison intéressante de 1984 par rapport à 1983. En 1983, sur 21 934 inscrits, la CGT recueillait 7 998 voix, soit 47,24 %. En 1984, pour les mêmes élections, sur 21 708 inscrits, la CGT totalise 8 424 voix, soit 51,35 %, c'est-à-dire + 4,11 %.* »

[Nous évoquions dans cet article une baisse des effectifs de la CGT dans trente départements, dont le Pas-de-Calais. M. Talleux ne nous répond pas sur la baisse des effectifs, mais uniquement sur les résultats électoraux, ce qui n'est pas la même chose.]

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AGRICULTURE

ÉCHEC DE LA CONFÉRENCE SUR LE CAOUTCHOUC

Les soixante-dix pays participant, depuis le 22 avril dernier, à Genève, à la Conférence internationale sur le caoutchouc naturel sous les auspices de la CNUCED : (Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement) ne sont pas parvenus à négocier un nouvel accord *international*.

Le premier accord, toujours en vigueur, signé en 1979 par trente-trois pays (représentant plus de 91 % des exportations mondiales et *84 % de la consommation*), arrive à terme en octobre prochain. Il fixe un prix de référence (210 cents, révisé à *207,9 cents en 1982*), prévoit des interventions sur les marchés et le recours à un stock régulateur. Grâce à ces mécanismes, les prix du caoutchouc ont pu être maintenus jusqu'en 1983 à l'intérieur de la fourchette prévue.

Cependant, compte tenu de l'augmentation des coûts de production du caoutchouc (50 % en quatre ans), les pays producteurs (Côte-d'Ivoire, Malaisie, Indonésie, Nigéria, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Sri-Lanka et Thaïlande) souhaitaient que le prix de référence soit relevé.

Les pays consommateurs étaient favorables au maintien du prix de référence de 1982. Le président de la Conférence, M. Peter Lai (Malaisie), a indiqué que les négociations *reprendraient à Genève l'année prochaine*. Pour l'heure, il est probable que le Conseil du caoutchouc (organe exécutif) décidera de proroger pour une durée de deux ans l'accord en vigueur.

Selon un rapport américain

L'EUROPE SERA EXPORTATRICE NETTE DE DENRÉES AGRICOLES D'ICI A L'AN 2000

La Communauté européenne sera exportatrice nette de produits agricoles d'ici la fin de ce siècle, estiment les analystes du ministère de l'agriculture des Etats-Unis.

Ce renversement de tendance (*alors qu'aujourd'hui la CEE* est un des premiers importateurs de produits agricoles américains), se produira car non seulement la Communauté est en train de devenir autosuffisante pour la plupart des denrées agricoles, mais elle accroîtra également sa compétitivité sur les marchés mondiaux. Cette analyse est en partie confirmée par le déclin, enregistré en 1984 pour la troisième année consécutive, de la valeur des exportations agricoles américaines vers la CEE, qui s'est élevée à 8,8 milliards de dollars, *chiffre le* plus bas depuis 1977.

Selon le département de l'agriculture, les conflits d'intérêt commercial que ne manque pas de susciter la concurrence entre l'Europe et les Etats-Unis risquent de s'intensifier, notamment sur le blé. Les experts s'attendent que la CEE dépasse les 14 % du marché mondial, limite qu'elle s'était jusqu'alors fixée pour ne pas envenimer les relations transatlantiques.

Ce rapport tombe à pic pour justifier la position de l'administration républicaine, qui tente d'imposer aux Etats-Unis une nouvelle loi agricole, *pour rendre les exportations* plus compétitives, et d'imposer également à l'Europe, avec l'ouverture de nouvelle négociations commerciales, une révision de sa politique agricole commune.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 mai

Toujours bien orienté

Le chômage du 8 mai n'a rien entamé des forces de la Bourse de Paris. Jeudi, pour la quatrième séance consécutive, les cours ont progressé, de façon sélective certes, mais assez pour permettre à l'indicateur instantané de s'établir à 0,2 % au-dessus de son niveau précédent. En quatre séances, sa hausse atteint maintenant 1,5 %.

Les résultats de Peugeot avec déficit réduit de plus de moitié et la perspective d'un retour à l'équilibre en 1985, voire à une situation légèrement bénéficiaire, ont favorisé la reprise de l'action (+ 1,4 %). De l'avis des spécialistes, ces résultats sont conformes aux prévisions, même légèrement meilleurs. En revanche, l'augmentation du bénéfice de Matra essentiellement due à des opérations comptables n'a pas fait très bonne impression (– 3 %).

D'une façon générale, les professionnels assuraient que les achats étrangers se poursuivaient, relayant les acquisitions des investisseurs institutionnels, qui se réservent pour l'introduction vendredi des actions Dassault électronique sur le second marché. L'attention s'est principalement concentrée sur Avions M. Dassault, bien sûr, Générale Fonderie, Midi, Béghin, Bellon, Bic, Saint-Louis, Bis, Imétal.

La devise-titre s'est encore effritée, mais a moins reculé que le dollar, s'échangeant entre 9,70 F et 9,76 F contre 9,72 F-9,78 F.

L'or s'est un peu redressé à Londres : 314,50 dollars l'once contre 312,85 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 350 F à 97 200 F. Le napoléon a reproduit son précédent cours de 571 F (après 570 F). Le volume des transactions s'est contracté : 7,76 millions de francs contre 10,20 millions.

NEW-YORK

Recul

Wall Street n'a pas vraiment tenu ses promesses. Après quatre séances de hausse très modérée, pas très convaincante il est vrai, le marché a fait, mercredi, un pas en arrière. La tendance a, de nouveau, été très irrégulière, plutôt orientée à la baisse, et, en clôture, l'indice des industrielles accusait un repli de 2,98 points à 1 249,77. Le bilan de la journée a reflété ce résultat décevant. Sur 1983 valeurs traitées, 757 se sont tassées, 740 ont monté et 486 n'ont pas varié.

Pour tout dire, la réaction de la Bourse n'a pas surpris les spécialistes new-yorkais. Les incertitudes sur l'évolution des taux d'intérêt sont toujours grandes, et les dernières déclarations de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, ne sont pas faites pour les lever. Ce dernier n'a voulu laisser planer aucun doute sur la réalité de la détente actuellement observée.

La Banque centrale américaine n'a rien fait pour faciliter les conditions de crédit, a-t-il dit en substance. D'autre part, dans un discours prononcé à Tokyo, son adjoint, M. Preston Martin, a précisé que l'hypothèse d'une récession majeure n'était pas à écarter. Ajoutons que le Trésor américain, pour se refinancer, procède actuellement à sa plus grosse émission de tous les temps (20,5 milliards de dollars). Par voie de conséquence, le loyer de l'argent monte sur le marché monétaire. Sur les recommandations d'un analyste réputé, des ventes d'actions pétrolières ont été enregistrées.

VALEURS	Cours du 7 mai	Cours du 8 mai
Alcoa	30 1/8	31
A.T.T.	21 1/2	21 5/8
Boeing	57 5/8	58 1/4
Chase Manhattan Bank	54 3/8	54 1/4
Du Pont de Nemours	56 1/8	55 7/8
Eastman Kodak	62 1/4	62
Exxon	51 1/8	50 1/8
Ford	41 5/8	41
General Electric	59 1/2	59 1/8
General Foods	62 7/8	62 3/4
General Motors	69	68 1/8
Goodyear	27 1/8	26 7/8
I.B.M.	125 3/4	127
I.T.T.	33 3/8	33 7/8
Mobil Oil	31 7/8	31 1/2
Pfizer	45 1/8	45 1/2
Schlumberger	38 7/8	38 1/2
Texaco	38 1/2	37 1/8
U.A.L. Inc.	43 1/2	46
Union Carbide	37 7/8	38 3/8
U.S. Steel	28	28
Westinghouse	30 7/8	31 1/2
Xerox Corp.	46 1/8	45 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

DOUBLEMENT DU BÉNÉFICE DE MATRA. – Le bénéfice net consolidé du groupe Matra, spécialisé dans l'armement et l'électronique, a doublé en 1984, passant de 34 millions de francs en 1983 à 68,5 millions de francs. Le chiffre d'affaires consolidé a été de 13,7 milliards de francs, en hausse de 9,3 %.

Le dividende net versé par la société sera égal à celui versé en 1983, soit 57 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 28,50 F.

Le portefeuille de commandes avait atteint 12,4 milliards de francs en janvier 1985, contre 11,7 milliards l'année précédente, et Matra estime que les résultats de 1985 devraient être peu différents de ceux de 1984, avec une tendance à la hausse due à l'amélioration des comptes des filiales.

LYONNAISE DES EAUX. – Poursuivant la restructuration de sa division « énergie et chaleur » autour de la société Ufiner, le groupe de la Lyonnaise des eaux a décidé de supprimer les sociétés holding intermédiaires (Unelco, Unidel et Socometra), qui feront prochainement l'objet d'une absorption-fusion par la société mère Ufiner. Les parités d'échange suivantes ont été retenues : une action Ufiner pour trois actions Unidel, une action Ufiner pour une action Unelco et deux actions Ufiner pour cinq actions Socometra.

DOW CHEMICAL. – Le groupe chimique américain va racheter aux laboratoires Upjohn (EU) sa division « polymères » (287 millions de dollars de chiffre d'affaires), spécialisée dans la production de polyuréthannes. Le montant de la transaction n'a pas été révélé. Cette acquisition permettra à Dow Chemical de poursuivre sa diversification dans les activités liées aux uréthanes.

ROSIÈRES. – Spécialisée dans la fabrication de cuisinières et dans l'aménagement de cuisines, la société annonce, pour 1984, un bénéfice de 27 millions de francs. L'année précédente, elle avait tout juste pu équilibrer ses comptes en raison de l'important incendie qui avait détruit bon nombre de ses installations.

Le chiffre d'affaires a atteint 562 millions de francs (+ 4,5 %), dont 73,6 millions à l'exportation.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	6 mai
Valeurs françaises	115
Valeurs étrangères	104,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	6 mai	7 mai
Indice général	216,3	217,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 9 mai .... 10 1/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	8 mai	9 mai
1 dollar (en yens)	252,75	252

BOURSE DE PARIS Comptant 9 MAI

Actions au comptant

Étrangères

SECOND MARCHÉ / Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1752	....	Alser	221	238 60 d
Calberson	341	348	Boris	295	....
C.D.M.E.	710	725	Cellulose du Pin	114 50	104
C. Equip. Elect.	301	307	C.G.M.	....	....
C. Occid. Forestière	164	163	Cochery	20	....
Dafsa	250	252 10	C. Sabl. Seine	110	....
Dauphin O.T.A.	1825	1840	Coparex	512	505
Filipacchi	590	580	F.B.M. (LI)	70	3 50 o
Guy Degrenne	735	745	La Mure	61	....
Marin Immobilier	340	340	Mic	202	....
Métallurg. Minière	265	280	Profils Tubes Est	1 52	....
N.M.B.	420	419	Promoplis	130	....
Navale-Delmas	425	424	Ripolin	36 10	38 10
Om. Gest. Fin.	300	305	Rorento N.V.	121	121 50
Petit Bateau	350	360	Sabl. Morillon Corv.	70	....
Petrofigaz	730	732	S.P.R.	161	165
Pochet	1840	1767	Thann et Mulhouse	97	....
Poron	305	305	Total C.F.N.	35 40	....
S.C.G.P.M.	315	310	Ufinex	357	....
Sofibus	226	223			
Sovac	875	885			

SICAV 7/5

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/5	Cours des billets aux guichets – Achat	Cours des billets aux guichets – Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 911	9 532	9 200	9 850
ECU	6 833	6 823	....	....
Allemagne (100 DM)	304 840	304 900	294	314
Belgique (100 F)	15 172	15 148	14 700	15 600
Pays-Bas (100 fl.)	268 700	270 300	260	280
Danemark (100 krd)	84 820	84 790	80	88
Norvège (100 k)	106 800	105 750	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 734	11 750	11 400	12 150
Grèce (100 drachmes)	6 957	6 899	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 817	4 789	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 200	362 250	3 500	3 710
Suède (100 krs)	105 550	105 020	101 500	108 500
Autriche (100 sch)	43 390	43 400	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 453	5 418	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 360	5 360	5 300	6 100
Canada ($ can 1)	7 132	6 898	6 700	7 100
Japon (100 yens)	3 882	3 778	3 650	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/5
Or fin (kilo en barre)	96800	96500
Or fin (en lingot)	97550	97200
Pièce française (20 fr)	571	571
Pièce française (10 fr)	345	.....
Pièce suisse (20 fr)	565	563
Pièce latine (20 fr)	560	558
Souverain	706	709
Pièce de 20 dollars	3910	3905
Pièce de 10 dollars	2012 50	2012 50
Pièce de 5 dollars	1405	1400
Pièce de 50 pesos	3650	3605
Pièce de 10 florins	588	585

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

CFM 89
à Paris
Allô « le Monde »
232-14-14
Jeudi 9 mai, 18 h 45
L'ordinateur familial est-ce bien utile ?
ÉRIC LE BOUCHER
et MAURICE ARVONNY
répondent aux questions
des auditeurs et des lecteurs
Débat animé
par FRANÇOIS KOCH

LE SERVICE DE DOCUMENTATION DU « MONDE » MOMENTANÉMENT FERMÉ AUX LECTEURS

La réorganisation actuelle du *Monde* nous oblige à interrompre à compter du lundi 13 mai l'accès à notre documentation dont nos lecteurs ont pu bénéficier gracieusement jusqu'à présent. Nous prions nos lecteurs d'excuser la gêne temporaire que cette décision risque de leur causer. Ils seront, bien entendu, avisés, le moment venu, des modalités de la reprise de ce service que les difficultés financières auxquelles fait face notre journal nous obligeront désormais à facturer aux utilisateurs.

(Lire page 10.)

DANS UN ENTRETIEN A « L'EXPRESS »

« La mission du président de la République est d'assurer la continuité »

souligne M. Valéry Giscard d'Estaing

Dans un long entretien accordé à *l'Express* daté du vendredi 10 mai, M. Valéry Giscard d'Estaing parle longuement de la cohabitation, bien que ce débat ne soit pas, selon lui, « *au cœur des préoccupations des gens* ». L'ancien président de la République décrit la manière dont il aurait assumé la cohabitation en 1978 si la gauche avait gagné les élections législatives.

M. Giscard d'Estaing déclare notamment : « *J'avais conclu que, dans un tel cas, le président de la République ne peut garder que l'exercice de ses fonctions formelles (c'est-à-dire celles qui sont, au sens strict juridique, déterminées par la Constitution), et la présidence du conseil des ministres. Cette présidence, je pensais l'exercer comme étant simplement une présidence de séance, au sens auquel le président du Sénat ou celui de l'Assemblée nationale président aux délibérations, veillent à leur bon ordre et s'assurent que les conclusions en sont tirées* (...).

» *Je pensais que, en dehors de cette présidence des conseils des ministres, ma participation devait être strictement limitée aux affaires formelles de l'Etat* (...). » « *J'aurais passé*, précise l'ancien chef de l'État, *une partie importante de mon temps à Rambouillet, afin de marquer une distanciation. Pour qu'il n'y ait pas, dans l'esprit des gens, une confusion de pouvoir, et qu'ils sachent que la vie quotidienne de l'Etat était conduite par le gouvernement.* »

M. Giscard d'Estaing ne pense pas qu'en cas de « cohabitation » en 1986, entre M. Mitterrand et une nouvelle majorité, un conflit serait à terme inévitable. L'ancien président de la République souligne : « *Dans ces situations qui ne sont pas les meilleures pour gouverner la France mais qui sont prévues par nos institutions, la mission du président de la République est d'assurer la continuité de la vie constitutionnelle du pays. Et son pouvoir, c'est le pouvoir d'interroger le pays en prononçant la dissolution de l'Assemblée.* »

Interrogé sur son éventuelle participation à une « équipe de redressement » en 1986, M. Giscard d'Estaing répond : « *Je ne suis candidat à rien mais (...) si tout le monde doit en être et qu'il est utile d'en être, je le ferai (...). Je ne vois pas comment ceux qui auront été élus par les électeurs de l'opposition pourraient refuser de gouverner.* »

L'ancien chef de l'État regrette également, dans cet entretien, que l'opposition s'empare, avec la « cohabitation », d'un sujet « *qui la divise et qui affaiblit précisément ses chances d'avoir à le résoudre* ».

M. Mitterrand minimise les désaccords avec Bonn

A l'occasion d'une conversation libre avec les journalistes, jeudi 9 mai en fin de matinée, le président de la République a notamment déclaré que ce qui s'était passé au sommet de Bonn, en particulier l'attitude des Allemands (favorables comme les Américains à la fixation immédiate d'une date pour l'ouverture de la négociation du GATT), premièrement, ne l'avait pas surpris, et, deuxièmement, n'était en aucune façon un motif pour renoncer à l'objectif européen. Cela, a ajouté M. Mitterrand, ne pèse pas sur les relations franco-allemandes, même si, bien sûr, il s'agit d'une difficulté. Expliquant son attitude, le président de la République a déclaré qu'il n'acceptait pas que l'Europe soit le jouet de la politique intérieure américaine, notamment en ce qui concerne les échanges agricoles.

A propos de l'initiative de défense stratégique américaine, M. Mitterrand comprend que les Allemands soient attirés vers elle à cause de son attrait technologique, mais peut-être aussi parce que c'est une façon pour la République fédérale d'échapper aux interdits de la dernière guerre, dans la mesure où la stratégie de l'espace permettrait dans l'avenir d'échapper à l'équilibre de la terreur.

Pour le président, le projet Eurêka est un projet purement civil, avec comme seul point commun avec l'initiative de défense stratégique que le fait qu'il vise à mettre en œuvre la haute technologie. Le chef de l'Etat s'est déclaré optimiste sur les chances de voir d'autres pays européens s'intéresser à Eurêka, notamment l'Allemagne, qui bien sûr s'intéresse aux deux projets, l'américain et le français. Interrogé sur le point de savoir de quel œil le gouvernement français verrait les entreprises nationalisées passer des contrats avec les Américains dans le cadre de l'initiative de défense stratégique, le président a répondu : « *Je ne suis pas quelqu'un qui interdit* », mais il ajouta qu'il existait déjà des contrats en cours, et que l'on discuterait de ces problèmes en temps voulu.

P. F.

L'AMIRAL DE GAULLE ET M. CHABAN-DELMAS DÉCORÉS PAR LES SOVIÉTIQUES

A l'occasion du quarantième anniversaire de la victoire de 1945, le présidium du Soviet suprême de l'URSS a décerné à des Français l'« ordre de la guerre patriotique du premier degré ». Ces nouveaux titulaires sont l'amiral Philippe de Gaulle, M. Jacques Chaban-Delmas, le colonel Henri Rol-Tanguy, ancien responsable militaire de la Résistance communiste en France, M. André Tollet, ancien dirigeant de la Résistance communiste à Paris, M. Jean Laurent et M. Raymond Marquier.

La même distinction a été attribuée à vingt-six anciens aviateurs français ayant appartenu à l'escadrille « Normandie-Niémen ». L'« ordre patriotique du 2e degré » a enfin été décerné à une trentaine d'autres Français, parmi lesquels, MM. Georges Mounier, universitaire, et Armand Lumbrozo, animateur de l'agence artistique et littéraire du PCF.

[L'« ordre de la guerre patriotique » a été établi, avec ses deux degrés, en mai 1942, moins d'un an après l'attaque allemande contre l'URSS, et il est donc la première en date des décorations soviétiques créées pour honorer les héros de la seconde guerre mondiale. Il a été suivi par beaucoup d'autres décorations portant les noms des héros de l'histoire russe (Souvorov, Koutouzov, Alexandre Nevsky...), enfin par l'ordre de la Victoire, considéré officiellement aujourd'hui par l'encyclopédie militaire soviétique comme « *la plus haute décoration militaire* ».]

Le défilé de la victoire à Moscou

LE SS-21, ARME DES CHAMPS DE BATAILLE

De notre correspondant

Moscou. — Les missiles tactiques SS-21 ont été le clou du défilé anniversaire de la victoire, jeudi matin 9 mai sur la place Rouge.

Entrés en service en 1976, ces missiles sont montés sur des châssis à six roues et ont une portée de 120 kilomètres. Long de 9,44 mètres, d'un diamètre de 46 centimètres, le SS-21 peut emporter une charge classique, chimique ou nucléaire. Il est destiné, étant donnée sa portée assez réduite, aux champs de bataille, à la différence des SS-20, braqués contre l'Europe occidentale, qui peuvent atteindre des cibles à 4 000 ou 5 000 kilomètres.

Les SS-21 équipent déjà les forces armées tchèques comme on l'a vu mercredi lors du défilé de Prague. Il est peu vraisemblable cependant qu'ils soient réellement sous contrôle tchèque, Moscou n'ayant pas l'habitude de déléguer son autorité sur des armes de ce genre. Ils sont également déployés par les forces soviétiques stationnées en RDA.

D. Dh.

L'anniversaire de la capitulation du Reich

M. FITERMAN : LA FRANCE DOIT REFUSER LA « REMISE EN SELLE D'UNE GRANDE ALLEMAGNE »

Une délégation du PCF, composée de MM. Claude Poperen, membre du bureau politique, et Auguste Gillot, ancien membre du comité central de la Résistance, s'est rendue à Reims pour commémorer le 8 mai, alors que les cérémonies officielles s'y étaient déroulées la veille, en présence du premier ministre. Les représentants du PCF se sont rendus dans la salle de reddition, puis au monument aux morts de la Résistance, où, en présence de militants et d'anciens résistants, ils ont déposé une gerbe.

A Aulnoye-Aymerie (Nord), M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du PCF, a déclaré, au sujet de la politique américaine : « *La France doit tirer les conclusions, toutes les conclusions de ce qui est en train de se passer. Elle doit clamer son refus de la remise en selle d'une grande Allemagne dominée par ses vieux démons militaristes. Elle doit refuser l'enfermement dans une Europe dont, il faut le constater, les parties prenantes sont prêtes à se soumettre aux quatre volontés de Washington. Elle doit et elle peut faire entendre sa voix, jouer un rôle original et important au service de la paix.* »

Sur le vif

Calculs

Ils sont drôlement farceurs, dites donc, nos députés ! Quand on n'est pas là pour les surveiller, ou plutôt quand ils croient qu'on n'y est pas, les débats à la Chambre, faut voir, c'est la franche rigolade. Mercredi, ils faisaient relâche. On avait donc avancé à la veille leur show télévisé hebdomadaire. Sauf que là, c'était pas retransmis. Alors ils se sont déchaînés.

Question d'un député UDF sur la grande misère des hôpitaux à Mme le ministre des affaires sociales. Manque de bol, elle s'est déjà tirée. Ou à M. le ministre de l'économie et des finances... Lui, il a carrément séché le cours. A M. Labarrère, chargé des relations avec le Parlement, de jouer encore une fois les bonnes à tout faire et de balayer devant la porte des absents.

Sourires pleins d'expectative sur les bancs. On l'aime bien, il a le sens de la repartie, ça risque d'être assez marrant. Ça le sera. Le voilà qui s'embarque dans des histoires de scanners, d'appareils de résonance magnétique nucléaire et autres équipements biomédicaux, qui se prend les pieds et qui trébuche sur les lithitropteurs, lothitripteurs, lithotripteurs... dans un éclat de rire général. C'est le bonhomme qui dérape sur une peau de banane. Irrésistible.

Il s'est bien rattrapé. Il leur a expliqué, personne ne le savait, que c'est un truc qui sert à éliminer certains calculs rénaux. Et il a ajouté : « Vous feriez bien de vous en servir pour éliminer les petits calculs qui gênent la cohésion de l'opposition. Je ne parle pas, M. Barre, des gros calculs ! »

Ecroulé, le père Barre. Plié en deux sur son pupitre, pouffant comme un gamin. Vous l'avez vu hier sur TF 1 ? Non ? Dommage, c'était désopilant. D'autant qu'il y en a un qui s'est écrié, au même moment, je ne sais plus dans quelle travée : « Heureusement que la télé n'est pas là ! »

Seulement voilà, elle y était. Le coup de la caméra invisible à l'Assemblée nationale, c'est absolument génial. Faut nous le refaire de temps en temps. On n'a pas tellement souvent l'occasion de s'éclater devant nos écrans. La politique-spectacle, moi j'adore, c'est très chouette. A condition que ce soit rigolo. Labarrère chez Mourousi, ça serait super.

CLAUDE SARRAUTE.

« L'ÉCONOMIE S'ENFONCE DANS L'ANÉMIE », déclare M. Edmond Maire

Le premier ministre s'est engagé à ce que l'Etat prenne en charge le surcoût pour l'UNEDIC des contrats de formation reclassement (CFR) et la moitié du coût pour les petites entreprises, a indiqué M. Edmond Maire le 9 mai, à l'issue d'un entretien de deux heures avec M. Fabius.

Pour le secrétaire général de la CFDT, il s'agit d'un « *point positif qui met le CNPF devant ses responsabilités* ». Il a fait état également d'un accord de principe de M. Fabius pour que des négociations soient recherchées dans les entreprises nationalisées sur l'introduction des nouvelles technologies.

M. Maire a souligné que la plus grande partie de l'entretien avait porté sur l'emploi : « *La politique économique actuelle apparaît comme ne portant pas d'espoir pour l'avenir.* » « *L'économie s'enfonce dans l'anémie* », a-t-il ajouté, en précisant qu'il avait demandé une relance sélective de l'économie et une incitation plus forte des pouvoirs publics pour que les entreprises négocient sur la réduction de la durée du travail.

La réponse de M. Fabius ne semble pas lui avoir apporté d'espoir quant à une modification de la politique économique du gouvernement. Le secrétaire général de la CFDT a également demandé une augmentation du pouvoir d'achat du SMIC de 1 % pour le 1er juillet et souligné son hostilité à toute remise en cause par le patronat du salaire minimal.

NOUVEL EXERCICE BRILLANT POUR L'UAP EN 1984

L'Union des assurances de Paris (UAP), groupe d'assurances nationalisé, qui occupe le premier rang dans ce secteur, en France, a enregistré une nouvelle et importante amélioration de ses résultats en 1984. Pour un chiffre d'affaires mondial en progression de 12,8 % (primes encaissées), son bénéfice a augmenté de 45 %, à 1 169 millions de francs contre 804 millions.

L'amélioration de la situation de la branche automobile, déjà sensible en 1983, s'est poursuivie en 1984. Enfin, la contribution des activités financières (placement des réserves techniques en actions et en obligations) a été importante, notamment au titre des plus-values de cession réalisées.

● *Entretien téléphonique entre M. Hernu et M. Gemayel.* — Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, a eu mercredi après-midi 8 mai un entretien téléphonique avec le président libanais, M. Amine Gemayel, sur la situation au Liban après la flambée de violence à Beyrouth, a-t-on appris de source autorisée. Selon cette source, le rôle des observateurs français qui travaillent dans des « *conditions difficiles* » a été abordé au cours de l'entretien. Le chef de l'Etat libanais a « *rendu hommage à leur action efficace et positive dans le cadre de leur participation à la restauration de la paix et la consolidation du calme et de la stabilité* ». M. Gemayel a en outre remercié la France pour l'appui qu'elle fournit au Liban à tous les niveaux. M. Hernu a pour sa part réaffirmé l'appui français au Liban. — *(AFP.)*

● *Accord de procédure à la conférence d'Ottawa sur les droits de l'homme.* — Les trente-cinq délégations participant à Ottawa à la réunion d'experts sur les droits de l'homme (*le Monde* du 9 mai), organisée dans le cadre de la conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), sont finalement parvenues, le mercredi 8 mai, à se mettre d'accord sur un ordre du jour. — *(AFP.)*



Le numéro du « Monde » daté 9 mai 1985 a été tiré à 346 814 exemplaires

A B C D E F G

مكذا من الأمل



QUARANTE-DEUXIÈME ANNÉE – Nº 12528 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – SAMEDI 11 MAI 1985

M. Reagan cède sur le budget

De nombreux chefs d'Etat affectionnent les voyages à l'étranger : ils leur permettent d'oublier pour un temps les problèmes intérieurs. M. Reagan, dont les conflits avec le Congrès sont incessants et contraignants, a sans doute apprécié – malgré l'épreuve de Bitburg – la parenthèse d'une dizaine de jours qui vient de le conduire de Bonn à Madrid et de Strasbourg à Lisbonne. Avant même de reprendre ce vendredi soir 10 mai le chemin du retour, le chef de la Maison Blanche a cependant été obligé de replonger dans ses interminables tractations avec les Chambres.

Le sujet dont a eu à traiter M. Reagan n'intéresse pas que les Américains. Les Européens aussi sont concernés, puisqu'il s'agit d'un budget dont le déficit va croissant depuis plusieurs années et qui a fait l'objet de nombreuses récriminations au sommet de Bonn.

La nouvelle annoncée jeudi soir à Lisbonne par l'état-major de la Maison Blanche devrait mettre quelque baume au cœur des partenaires européens de M. Reagan, qui ont eu l'impression de plaider dans le vide face à un président aussi sûr de lui que peu soucieux des autres. Pour réduire le déficit de son budget, il a en effet accepté un compromis contre lequel il s'était élevé il y a peu et dont la plus importante innovation consiste à « geler » les dépenses du Pentagone pour 1986 à leur niveau actuel, compte tenu de l'inflation. Il a dû en coûter à M. Reagan d'accepter une telle proposition puisqu'il avait réclamé initialement une augmentation des dépenses militaires de 6 % – en plus du taux de l'inflation, – ne se ralliant que récemment à une hausse de 3 %.

Le compromis mis au point par M. Robert Dole, le leader de la majorité républicaine au Sénat, ne va pas faire fondre comme par miracle le « trou » du budget. Mais, s'il est accepté par les deux Chambres, il aura le mérite de renverser la tendance : c'est environ une cinquantaine de milliards de dollars qui seraient « économisés » en 1986, alors que le déficit d'abord proposé par la Maison Blanche se montait à 200 milliards de dollars.

Les « mésaventures » parlementaires de M. Reagan devraient faire un peu plus réfléchir certains Européens, qui voient trop souvent dans le président américain un homme tout-puissant, à l'abri des contingences matérielles. En fait, les institutions sont beaucoup plus contraignantes pour l'exécutif aux Etats-Unis qu'en France, à moins, bien sûr, que l'Assemblée nationale ne soit contrôlée par une majorité contraire à celle qui a porté le président à l'Elysée. Le président des Etats-Unis est sans arrêt obligé de louvoyer, de composer avec un législateur extrêmement soucieux de ses prérogatives, surtout depuis qu'il a été passablement trompé par les présidents Johnson et Nixon dans l'affaire vietnamienne.

Ce pouvoir de contrôle ne s'exerce pas que sur les matières budgétaires. Plus exactement, c'est par le biais du vote des crédits que les parlementaires américains tiennent bien souvent la dragée haute à la Maison Blanche, dans le domaine de la politique étrangère comme dans celui de la défense. On l'a vu récemment encore en ce qui concerne l'aide aux « contras » nicaraguayens, dont le but avoué était la déstabilisation du régime sandiniste, et qui a été refusée pour l'essentiel, jusqu'à aujourd'hui, par le Congrès. On le voit pour les crédits militaires, qui vont sans doute être définitivement rognés, sans qu'on sache encore si la fameuse initiative de défense stratégique (IDS), si chère à M. Reagan, en pâtira en partie.

Tout cela n'enlève rien au poids des Etats-Unis, qui vient de se faire sentir avec pas mal de brutalité au sommet de Bonn. Mais la vision « impériale » qu'on se fait parfois ici de la puissance américaine demande à être quelque peu corrigée.

(Lire nos informations page 7.)

LA LÉGALISATION DU PC BRÉSILIEN

Le président Sarney engage des réformes audacieuses

Les amendements à la Constitution adoptés par le Parlement de Brasilia permettent le rétablissement de l'élection directe pour la présidence de la République, accordent le droit de vote aux analphabètes et légalisent de fait le Parti communiste, clandestin depuis 1947.

Ces réformes spectaculaires décidées à l'initiative du président Sarney, illustrent la volonté des dirigeants de Brasilia de respecter le programme que souhaitait appliquer Tancredo Neves.

De notre correspondant

Brasilia. – La possibilité pour le Parti communiste et les autres partis clandestins de se légaliser, le rétablissement de l'élection directe pour la présidence de la République, ainsi que pour les mairies des grandes villes : telles sont quelques-unes des dispositions adoptées dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 mai par le Congrès de Brasilia.

Il n'aura donc fallu que vingt-quatre heures pour inscrire dans la loi le projet d'amendement constitutionnel envoyé aux parlementaires par le chef de l'Etat, M. José Sarney, et destiné à élire son successeur au suffrage universel. En outre, pour la première fois au Brésil, les analphabètes – environ vingt millions de personnes – se voient accorder le droit de vote qu'ils n'avaient pas, même sous les gouvernements démocratiques antérieurs au régime militaire. Le gouvernement de gauche de Joao Goulart avait inscrit ce droit dans les réformes de base qu'il voulait réaliser quand il fut renversé par l'armée en mars 1964.

Deux semaines après la mort de Tancredo Neves, la « nouvelle République » commence donc à prendre corps. Elle n'a pas attendu l'Assemblée constituante qui doit être élue en novembre 1986 pour se débarrasser de ce que les Brésiliens appellent le *« fatras autoritaire »*. Les seules exceptions à l'exercice du suffrage universel restaient l'élection du chef de l'Etat et des maires des capitales des vingt-trois Etats du pays. Elles sont supprimées : de Rio-de-Janeiro à Recife et de Porto-Alegre à Manaus, les Brésiliens iront aux urnes le 15 novembre prochain pour choisir leurs maires, lesquels étaient nommés jusqu'à présent par les gouverneurs.

Pour la première fois depuis 1947, des candidats pourront se présenter sous l'étiquette du Parti communiste : événement rarissime dans l'histoire de cette formation.

CHARLES VANHECKE.

(Lire la suite page 7.)

LA PRÉPARATION DE L'APRÈS-1986

Les socialistes excluent de gouverner avec la droite

Le Parti socialiste réunit les samedi 11 et dimanche 12 mai, à Paris, son comité directeur pour préparer le congrès prévu cet automne à Toulouse. Trois questions devraient dominer les débats du « parlement » du PS : les listes de candidats pour les élections législatives de 1986, la constitution éventuelle d'un « front républicain » ouvert à des personnalités extérieures au parti et les alliances que le PS pourraient être amené à conclure après les élections s'il n'obtient pas la majorité.

Avec qui s'allier pour essayer de conserver le pouvoir ou de le reprendre si la gauche perd la majorité en 1986 ? Tous les dirigeants socialistes n'ont pas la même conception des rapports que le PS doit avoir, à l'avenir, avec le PC, aujourd'hui dans l'opposition. En revanche, tous sont d'accord sur un impératif : exclure tout changement d'alliance, autrement dit tout compromis, avec la droite. M. Georges Sarre, au nom du CERES, a indiqué, au *Monde*, que *« le problème de la survie et de l'avenir du parti d'Epinay est la principale question posée au congrès de Toulouse »*.

Quelle tactique utiliser alors, dans la perspective de l'échéance législative de 1986 ? Les dirigeants socialistes sur ce point sont plus partagés. Pour la plupart d'entre eux, il n'y a pas d'autre solution possible que d'entrouvrir les listes du parti vers d'autres composantes de la gauche. Toutefois, cette volonté d'ouverture reste limitée.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, est opposé à la constitution de listes de « front républicain », telles que les a préconisées, par exemple, Mme Huguette Bouchardeau, alors que la constitution de listes purement socialistes sera déjà difficile. La formule paraît pourtant avoir, au contraire, les faveurs de M. Laurent Fabius dans la recherche commune d'une majorité progressiste qui puisse en 1986 contrebalancer la baisse d'audience enregistrée aujourd'hui par le parti victorieux en 1981.

J.-L. A.

(Lire nos informations page 8.)

Les évêques : les immigrés font partie de notre avenir

Français et immigrés musulmans peuvent vivre ensemble, à condition de s'en donner les moyens : c'est le sens d'un document de l'épiscopat français, publié vendredi 10 mai et intitulé « Au-delà des différences, les chances d'un avenir commun ».

Préoccupés par la situation des immigrés en France et par une campagne xénophobe qui n'hésitait pas à se servir de la religion chrétienne, plusieurs évêques s'étaient exprimés à titre individuel, avant les élections cantonales de mars dernier, pour souligner que *« le racisme est incompatible avec l'Evangile »*. La hiérarchie catholique a estimé nécessaire de reprendre ce débat autrement : d'une part, en s'exprimant d'une seule voix, plus officielle ; d'autre part, en dépassant la dénonciation de la xénophobie pour évoquer l'avenir de la société française.

Les immigrés *« font partie de notre avenir national »*, affirment les évêques qui encouragent *« tous les hommes de bonne volonté »* à lutter contre *« des préjugés, des peurs »* et diverses *« discriminations »*. Etant entendu que *« le combat contre le racisme ne se limite pas à des dénonciations »*.

(Lire la suite page 15.)

Festival de Cannes

Page 20

EN COMPÉTITION

« L'Histoire officielle » de Luiz Puenzo, un hommage aux disparus d'Argentine

MARCHÉ DU FILM

« L'Araignée de satin » de Jacques Baratier

QUINZAINE DES RÉALISATEURS
UN CERTAIN REGARD

Hommage à Pierre Kast « Amador » de Francisco Regueiro

La chronique de Daniel Toscan du Plantier et celle de Philippe Boggio

MOINS DE 10 % DES DÉPENSES PUBLIQUES CONSACRÉES A L'AGRICULTURE

L'Afrique responsable de son propre malheur ?

De notre correspondant
JACQUES DE BARRIN

Nairobi. – L'Afrique serait-elle l'artisan de son propre malheur ? Si les ministres de l'économie du continent viennent de répondre *« oui mais »*, il faut admettre que la question méritait – enfin – d'être posée. La lutte contre le sous-développement étant au cœur de leurs préoccupations, on peut accorder quelque crédit à leur analyse.

Au vu d'un constat accablant – l'augmentation de la production alimentaire est si faible par rapport à celle de la population qu'au cours de la dernière décennie la consommation locale a baissé de 1,1 % par an et par tête d'habitant – les ministres de l'économie, récemment réunis à Addis-Abeba, sous l'égide de la Commission économique pour l'Afrique (CEA), ont reconnu que la crise avait pour première cause le refus des gouvernements africains de traiter l'agriculture comme la pierre angulaire du développement, lui consacrant moins de 10 % des dépenses publiques. Ils ont donc proposé que, dorénavant, ce chiffre atteigne 20 à 25 % des dépenses publiques. L'adoption de cette recommandation, en juillet prochain, par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) ouvrirait la voie, selon M. Adebayo Adedeji, secrétaire exécutif de la CEA, à la *« révolution du siècle »*. Une autre mouture de la *« révolution verte »*.

Cette autocritique lucide et courageuse tranche avec les déclarations préfabriquées de beaucoup de dirigeants africains, toujours prêts, pour se voiler la face, à lancer des anathèmes contre les pays riches, à déceler dans leurs déconvenues *« la main de l'étranger »*. A la longue, leurs diatribes n'ont pas résisté à l'analyse. Ils commencent à comprendre que, pour être pris au sérieux, ils doivent nuancer leurs propos, battre leur coulpe avant de jouer les justiciers.

Ce n'est peut-être pas un hasard si cette prise de conscience intervient au moment même où les pays riches les mieux disposés à leur égard s'interrogent tout haut sur l'efficacité de l'aide qu'ils leur apportaient jusqu'alors sans poser de conditions, un peu les yeux fermés. Ainsi, voit-on les nations scandinaves, si « motivées » soient-elles en faveur du tiers-monde, s'inquiéter de la déconfiture de la Tanzanie, critiquer ses choix économiques et sommer ses dirigeants de s'entendre avec le Fonds monétaire international (FMI) s'ils veulent continuer à bénéficier de leur assistance.

A qui la faute, si, sur ce continent, les choses ont pris mauvaise tournure ? Aux politiques mises en œuvre, au comportement des nouvelles élites ? Même si beaucoup de pays disposent de plans pluriannuels, il serait hâtif d'en conclure que des objectifs à long terme commandent leur développement. Les deux États – la Tanzanie et l'Ethiopie – qui se sont vraiment souciés de préparer l'avenir ont malheureusement fait fausse route. Vingt ans de « socialisme africain » d'un côté et dix ans de collectivisme marxiste de l'autre ont amplement prouvé que le monde paysan, ici comme ailleurs, « se rebelle » sitôt qu'idéologie et bureaucratie s'allient pour brider son libre arbitre.

Les défis que le continent doit relever pour ne pas sombrer dans le dénuement sont d'une telle ampleur que beaucoup de ses dirigeants se comportent comme s'ils désespéraient de jamais voir le bout du tunnel, estimant dès lors plus « sage » de tenir que de courir et dilapidant, à leur profit, le peu de richesses.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

Plongée

M. Hernu s'est plongé avec hardiesse dans le dossier calédonien. Il s'est rendu en chaloupe à bord du sous-marin nucléaire d'attaque « le Rubis » avant d'émerger au large de Nouméa.

Voulait-il préparer quelque attaque nucléaire décisive pour en finir une fois pour toutes avec ces îles où la cohabitation est décidément plus difficile qu'en métropole ? Ce serait lui faire un mauvais procès.

Le ministre voulait s'assurer que l'ordre subaquatique continue de régner et qu'au fond de l'océan le pouvoir contrôle parfaitement la situation.

BRUNO FRAPPAT.

M. EDMOND MAIRE invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, sera l'invité de l'émission hebdomadaire le « Grand Jury RTL-*le Monde* » dimanche 12 mai de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Maire, qui réunira du 11 au 15 juin le congrès confédéral de son organisation (il se tient tous les trois ans), répondra aux questions d'André Passeron et de Michel Noblecourt, du *Monde*, et de Jeanine Perrimond et de Christian Ménanteau, de RTL, le débat étant dirigé par Alexandre Baloud.

LIRE

anniversaire

Il y a quarante ans la libération des camps



Parmi les manifestations célébrant le quarantième anniversaire de la capitulation du Reich, a lieu, le dimanche 12 mai, à la synagogue de la rue Buffault à Paris, une cérémonie du souvenir organisée par le Comité pour la commémoration de la libération des camps, présidée par Elie Wiesel et Alfred Elkoubi.
M. François Mitterrand, M. Ovadia Soffer, ambassadeur d'Israël, et le grand rabbin de France, M. René-Samuel Sirat, assisteront à l'entrée à la synagogue d'un Sepher Torah (rouleau de la Loi), dédié à toutes les victimes de la déportation.
De 1942 à 1944, 75 721 juifs français et étrangers vivant en France ont été déportés par les nazis avec la complicité et l'aide des autorités de Vichy et de la police française de la zone occupée. 2 566 seulement sont revenus des camps.

Le calvaire des juifs de France

L'Etat français s'est très vite associé idéologiquement au Reich dans le champ d'action le plus spécifique de l'hitlérisme en exprimant une authentique vocation antijuive.

Les premières pierres de l'édifice ont été posées dès le 22 juillet 1940 par la création d'une commission pour la révision des naturalisations puis, le 27 août 1940, par l'abrogation du décret-loi du 21 avril 1939 qui empêchait la propagande antisémite dans la presse. La loi portant statut des juifs a suivi le 3 octobre 1940 : elle exclut les juifs de la fonction publique ainsi que des professions libérales et proclame ouvertement la notion de « race juive » alors que, jusque-là, les ordonnances allemandes, de crainte de heurter l'opinion française, ne font référence qu'à la « religion juive ». Ce statut sera renforcé le 2 juin 1941. Quant à la loi, à la fois antisémite et xénophobe, du 4 octobre 1940, elle livre les *« étrangers de race juive »* à l'arbitraire policier en conférant aux préfets le pouvoir de les interner dans des camps spéciaux.

Le Commissariat général aux questions juives (CGQJ), véritable ministère aux affaires juives, est créé par Vichy le 29 mars 1941 dans le but d'éliminer les juifs de la vie civile, politique, économique, culturelle, ainsi que de les dépouiller de leurs biens et provoquer à leur égard des mesures de police *« commandées par l'intérêt national »*. Organisé par Xavier Vallat, le CGQJ passera entre les mains de Darquier de Pellepoix quand il s'agira, selon la volonté allemande, d'attenter à la vie des juifs.

Le CGQJ dispose d'une police aux questions juives, la PQJ, plus tard Section d'enquête et de contrôle (SEC), qui se signale par de nombreux abus. Ce sont essentiellement les forces de police régulières qui mèneront rafles et arrestations contre une population juive évaluée de 300 000 à 330 000 personnes réparties en 1941 par moitié dans chacune des deux zones avec environ 50 % de juifs étrangers.

Suscitées par la section antijuive de la Gestapo, dirigée par Dannecker, les arrestations massives de juifs par la police française débutent le 14 mai 1941 dans l'agglomération parisienne. Elles ne visent que des hommes, Polonais, Tchèques, et même Autrichiens, (au total 3 747) qui sont dirigés vers deux camps du Loiret sous administration préfectorale, Pithiviers et Beaune-la-Rolande.

La deuxième opération a lieu à partir du 20 août 1941 et touche 4 232 juifs, dont un millier de Français. La camp de Drancy, sous administration française et sous contrôle étroit de la Gestapo, est créé pour eux. Le 12 décembre 1941, 700 juifs français, surtout des notables, sont arrêtés par la Feldgendarmerie et internés à Compiègne tandis que les nazis sortent de Drancy 53 juifs pour une exécution massive. Plus de 10 % des résistants fusillés au Mont-Valérien sont juifs, alors que le pourcentage des juifs dans la population française est à peine de 0,7 %.

Internements

La première déportation des juifs de France a lieu le 27 mars 1942. Elle concerne 1 112 juifs, des hommes, pour moitié juifs français de Compiègne, pour moitié juifs apatrides de Drancy.

En juin 1942 s'est installée à Paris une nouvelle direction de la police allemande et des SS avec, à sa tête, le général SS Oberg assisté par le colonel SS Knochen, commandant de la police de sûreté et des services de sécurité, la Sipo-SD, au sein de laquelle opère la Gestapo.

Du côté français, Laval et son chef de la police, René Bousquet, obtiennent un renforcement de l'autorité de Vichy en zone occupée en contrepartie d'une collaboration policière accrue contre les ennemis communs au Reich et à Vichy : les juifs, les communistes, les gaullistes, les terroristes.

Les mesures antijuives en zone occupée s'intensifient : les ordonnances allemandes relèguent les juifs au rang de parias, en particulier la huitième, du 29 mai 1942, qui prescrit aux juifs de plus de six ans révolus le port de l'étoile jaune en public avec la mention « juif ».

En juin 1942, s'engagent des négociations policières franco-allemandes au sujet, cette fois, de l'arrestation massive de familles juives, la décision ayant été prise à Berlin le 11 juin de commencer la déportation de tous les juifs de l'Europe de l'Ouest. Le 25 juin, la Gestapo se fixe comme objectif à moyen terme la déportation de 40 000 juifs : 10 000 juifs apatrides doivent être arrêtés en zone libre et livrés par Vichy, comme s'y est engagé Bousquet le 16 juin ; 30 000 juifs doivent être trouvés en zone occupée, la Gestapo insistant pour que 40 % de ces juifs soient de nationalité française. La Gestapo souligne aussi la nécessité de l'exécution par les seules forces de police françaises de cette opération massive.

En conseil des ministres, le 26 juin, Laval paraît disposé à refuser l'engagement de la police française en zone occupée et ne semble pas au courant de l'accord donné par Bousquet au sujet des 10 000 juifs de la zone libre. Bousquet décide d'accepter l'engagement exclusif de la police française avec pour seule concession allemande le fait que les juifs français seront épargnés pour le moment.

Ce qui a été conclu le 2 juillet entre Bousquet et les chefs de la police nazie en France a été entériné en partie par Pétain et par Laval, le 3 juillet, et confirmé en totalité par Laval aux chefs SS le lendemain.

Comme l'écrit Dannecker à Eichmann : *« Le président Laval a proposé que, lors de l'évacuation de familles juives de la zone non occupée, les enfants de moins de seize ans soient emmenés eux aussi. Quant aux enfants juifs qui resteraient en zone occupée, la question ne l'intéresse pas. »* Ainsi le feu vert pour la déportation des enfants juifs, presque tous nés en France, est-il donné par Vichy aux SS qui vont bientôt s'en servir.

A partir de la rafle du Vél' d'Hiv', et pendant onze semaines, c'est au rythme de trois convois de mille juifs chacun par semaine que va se dérouler la déportation des juifs de France. Une première réaction de protestation s'ébauche avec la lettre envoyée le 22 juillet à Pétain par les cardinaux et archevêques de France assemblés à Paris : *« Nous ne pouvons étouffer le cri de notre conscience. »*

Une réaction humanitaire

Dans la première quinzaine d'août 1942, Vichy expédie à Drancy trois mille cinq cents juifs qui étaient internés dans les camps de la zone libre. La grande rafle de la zone libre menée à partir du 26 août permet à Vichy de livrer encore six mille cinq cents juifs aux SS ; beaucoup moins que les chiffres prévus. Elle suscite cependant de vives protestations de larges secteurs dans l'opinion publique, appuyées et parfois précédées par les interventions vigoureuses et efficaces des prélats catholiques et du pasteur Boegner. La déclaration la plus retentissante est celle de Mgr Saliège, archevêque de Toulouse ; la plus déterminante, celle du cardinal Gerlier, archevêque de Lyon et primat des Gaules. Poussé par l'admirable abbé Chaillet, Mgr Gerlier couvre l' « enlèvement » d'une centaine d'enfants juifs que la préfecture de Lyon allait transférer à Drancy.

Cette réaction humanitaire de l'opinion publique française, surtout en zone libre, où elle a évidemment plus de facilités pour s'exprimer, entraîne immédiatement pour le sort des juifs des répercussions bénéfiques.

Mais la Gestapo achève en 1942 de fournir à Auschwitz le contingent prévu en juin de quarante mille déportés, en faisant arrêter par la police française en zone occupée les juifs baltes, yougoslaves, bulgares, hollandais, roumains, grecs et en déportant également de Pithiviers un millier de juifs français qui ont tenté de passer la ligne de démarcation.

Après l'invasion de la zone libre par les Allemands, en novembre 1942, les autorités militaires italiennes protègent, dans leur nouvelle zone d'occupation, les juifs français et étrangers contre les mesures de Vichy (apposition obligatoire de la mention « juif » sur les titres d'identité et sur la carte d'alimentation) ainsi qu'en empêchant, au besoin par la force, les arrestations de juifs.

Des pressions allemandes s'exercent sur Mussolini qui se décide, le 18 mars 1943, à transférer aux autorités françaises les pouvoirs de police sur les juifs dans sa zone d'occupation. Le lendemain même, il se ravise sous l'effet d'un document relatant les atrocités nazies à l'Est contre les juifs. Le Duce confie le traitement de la question juive dans la zone d'occupation italienne à sa police civile. L'inspecteur général Lo Spinoso, chargé de cette mission, se fait conseiller par Angelo Donati, juif italien dont l'efficacité fut remarquable, et il continue à protéger systématiquement les juifs.

Pendant le premier semestre de 1943, la section antijuive de la Gestapo alimente les trains de déportation avec les juifs français détenus pour avoir commis des infractions, avec des rafles menées conjointement par des policiers français et allemands à Marseille, par la préfecture de police à Paris, par la gendarmerie de la zone Sud ; mais les SS ont conscience que la défaite de Stalingrad accentue les réticences de Vichy. Ils tentent d'obtenir de Laval la révocation des naturalisations de juifs obtenues depuis 1927. Mais la chute de Mussolini, le 25 juillet, rend Laval circonspect, et la loi prévue ne sera pas publiée.

En représailles, les SS décident d'inclure, systématiquement cette fois, les juifs français dans les déportations ; mais ils ne reçoivent de Berlin d'autre renfort policier qu'un commando d'une dizaine d'hommes dirigé par Aloïs Brünner, l'un des plus redoutables délégués d'Eichmann. Ce commando déclenche une terrible chasse aux juifs sur la Côte d'Azur. Le 8 septembre, en effet, les Alliés ont prématurément rendu public l'armistice signé par les Italiens, empêchant ceux-ci de transférer en Italie, afin de les transporter en Afrique du Nord, une vingtaine de milliers de juifs réfugiés dans la région niçoise.

Le remplissage des trains (quatorze convois en 1944 dont deux de 1 500 personnes) s'effectue par la poursuite à Paris de rafles par la préfecture de police visant les juifs étrangers (plus de 4 000), ainsi que par des rafles en province menées parfois par la police allemande et visant indistinctement juifs français et juifs étrangers ; Marseille (1 450), Nice (1 100), Lorraine (950), Lyon (900), Toulouse (680), Isère (650), Charente (650), Bordeaux (570), Massif Central (450), etc.

La nomination de Darnand au poste de secrétaire général au maintien de l'ordre et le rôle accru de sa milice facilitent les arrestations de juifs français ainsi que les fusillades ou exécutions sommaires (environ un millier). Heureusement, les organisations juives ont dissous à temps leurs foyers plus ou moins clandestins d'enfants juifs, sauf en deux cas : celui d'Izieu (Ain) où Klaus Barbie fait rafler quarante-quatre enfants le 6 avril 1944, et celui des foyers de l'UGIF, dans la région parisienne, liquidés le 20 juillet par Brünner qui déporte plus de trois cents enfants par le dernier grand convoi de Drancy, le 31 juillet.

La déportation des enfants juifs (estampe de Georges Horan).

Convois pour la mort

• 1942

41 951 juifs déportés, plus un minimum de 815 arrêtés dans le Nord et le Pas-de-Calais et déportés via la Belgique.

43 convois, tous à destination d'Auschwitz : 32 de Drancy, 6 de Pithiviers, 2 de Beaune-la-Rolande, 2 de Compiègne et 1 d'Angers.

30 946 déportés proviennent de la zone occupée et 11 005 de la zone libre. Environ 20 500 juifs ont été immédiatement gazés à leur arrivée à Auschwitz. 811 survivants dont 21 femmes en 1945.

• 1943

17 069 déportés, dont 12 539 gazés dès leur arrivée au camp d'extermination.

17 convois dont 13 à destination d'Auschwitz et 4 de Sobibor. En 1945, 340 hommes survivaient ainsi que 126 femmes.

• 1944

14 833 déportés de Drancy (à l'exception de 430 partis de Lyon le 11 août) en 14 convois, tous à destination d'Auschwitz, sauf un parti pour Kaunas et Reval. 9 902 gazés immédiatement.

En 1945, 521 hommes survivaient ainsi que 766 femmes. Il faut ajouter à ce nombre de déportés environ 400 épouses de prisonniers de guerre juifs déportées le 2 mai 1944 et le 21 juillet à Bergen-Belsen, les 360 juifs déportés de Toulouse et Saint-Sulpice, le 30 juillet, et les 63 juifs déportés de Clermont-Ferrand, le 22 août, plus les juifs déportés individuellement.

• AU TOTAL

75 721 déportés dont 2,7 % *d'enfants de moins de six ans* (2 044) et 11,6 % d'enfants de six à dix-sept ans (8 780), au total près de 11 000 enfants.

Plus de 9 700 déportés avaient plus de soixante ans. Près de 43 000 déportés sur 73 853 ont été immédiatement gazés. 2 566 survivants en 1945, soit environ 3 % des déportés ; moins d'un millier d'entre eux survivraient actuellement. Avec les 3 000 morts dans les camps avant la déportation et le millier d'exécutions de juifs, le bilan de la « solution finale » en France atteint 80 000 victimes.

Les nationalités les plus touchées par la déportation ont été les Polonais (environ 26 000), Français (24 000, dont plus de 7 000 sont les enfants nés en France de parents étrangers), Allemands (7 000), Russes (4 500), Roumains (3 300), Autrichiens (2 500), Grecs (1 500), Turcs (1 300), Hongrois (1 200). Au moins 85 % des juifs déportés de France ont été arrêtés par les forces de police françaises.

16-17 juillet 1942

La rafle du Vél'd'Hiv'

Vingt-huit mille fiches sont retirées du fichier juif de la préfecture de police pour une opération qui vise 22 000 arrestations. 4 500 policiers sont mobilisés. Les limites d'âge fixées sont de quinze à cinquante-cinq ans pour les femmes, à soixante ans pour les hommes. Les enfants de deux à quinze ans doivent être confiés à l'Assistance publique, puis à l'Union générale des israélites de France. Les juifs visés sont apatrides ; c'est-à-dire ex-polonais, allemands, autrichiens, tchèques, russes. Le 15 juillet, Bousquet donne au préfet de police le feu vert de la rafle.

Après deux jours, le bilan s'élève à 12 884 arrestations. Le troisième jour, il atteint 13 152 : 3 118 hommes, 4 115 enfants, 5 119 femmes. Pour beaucoup d'entre elles, il s'agit d'épouses de juifs déjà arrêtés en mai et en août 1941. Parents et enfants sont internés pendant six jours au Vélodrome d'Hiver, avant d'être évacués sur les camps de Pithiviers et de Beaune-la-Rolande, presque vidés en juin par quatre convois de déportation.

Les trois photographies toujours présentées comme celles des juifs au Vélodrome d'Hiver représentent en réalité les collaborateurs internés dans le même stade à partir du 28 août 1944. Il n'existe aucune photo de la rafle du Vel' d'Hiv'.

Le 17 juillet, les responsables de la police française ont insisté, au cours d'une réunion avec la Gestapo, pour que les enfants de deux à quinze ans soient également déportés. Cela, probablement en raison des résultats insuffisants de la rafle : 9 037 adultes au lieu des 20 000 à 22 000 prévus. Il est plus facile, en effet, de déporter leurs enfants que de recommencer une nouvelle rafle, et la déportation des enfants évite aussi les multiples problèmes posés par leur prise en charge.

Ces malheureux enfants ne seront même pas déportés avec leurs mères, car Berlin n'a pas encore accordé l'autorisation de les déporter. Comme il faut remplir les trains, le tour des mères viendra le premier à partir du 31 juillet : dans les camps du Loiret, les gendarmes les sépareront à coups de crosse de leurs enfants au cours de scènes déchirantes. Les enfants suivront à partir du 17 août, ramenés à Drancy et mélangés avec des adultes en provenance de la zone libre pour faire croire qu'il s'agit de leurs parents.

Deux rapports de préfets

Les rapports des préfets donnent une idée des réactions de l'opinion face aux arrestations de juifs.

Préfecture de l'Aveyron, le 1er septembre 1942.

« Le regroupement de certaines catégories d'israélites a eu des répercussions curieuses mais auxquelles on pouvait s'attendre dans les circonstances actuelles. Il y a quinze jours à peine, la population de mon département, écœurée par la façon de vivre des juifs, nombreux en Aveyron, département d'accueil, les vouait aux gémonies. Depuis que ce regroupement a été effectué, seuls les soutiens du gouvernement approuvent les mesures, tandis que la majorité de la population, par un soudain revirement, plaint les juifs et désapprouve le procédé. La propagande gaulliste et la mauvaise foi sont pour beaucoup dans ce revirement. »

Préfecture des Bouches-du-Rhône, le 1er octobre 1942.

« Les mesures administratives prises contre les juifs apatrides ont soulevé une indiscutable émotion parmi la population qui les a jugées avec sévérité et en a tiré des conclusions différentes dans leur sens mais semblables dans le fond. Bien que les opérations policières aient été effectuées avec le maximum de discrétion, la nouvelle diffusée par la radio de Londres a été rapidement connue par l'ensemble de la population. La Lettre Pastorale lue dans les églises du département, le dimanche 6 septembre, a certainement produit des conséquences profondes et durables. » (...)

Cette page a été préparée par SERGE KLARSFELD, auteur du *Mémorial de la déportation des juifs de France* et de *Vichy-Auschwitz, le rôle de Vichy dans la solution finale de la question juive en France*. Tome I : 1942. A paraître tome II : 1943-1944 : Éd. Fayard.

هكذا من الأمل

16-17 juillet 19

La rafle du Vél'd'Hiv

rts de préfets

étranger

DIPLOMATIE

LA COMMÉMORATION DE LA CAPITULATION DU REICH

Washington s'insurge contre les déclarations de M. Gorbatchev sur la « politique munichoise » des Occidentaux...

Washington a réagi fermement, jeudi 9 mai, aux propos tenus la veille par le numéro un soviétique, M. Mikhail Gorbatchev, dans son discours prononcé à l'occasion du quarantième anniversaire de la défaite hitlérienne (*le Monde* du 10 mai). Le département d'Etat a rejeté en particulier les déclarations du secrétaire général portant sur les responsabilités des puissances occidentales dans les événements ayant conduit à la seconde guerre mondiale.

Lisant un texte préparé à l'avance, un porte-parole du département d'Etat, M. Edward Djerejian, a affirmé que les Etats-Unis *« rejetaient tout ce qui, dans le discours* (de M. Gorbatchev), *impliquait que certains des principaux pays européens d'avant-guerre puissent être tenus pour responsables du déclenchement de la guerre »*. Continuant à lire son texte, le porte-parole a ajouté : *« Quelles qu'aient pu être les erreurs commises par les dirigeants français et britanniques dans les années 30, celles-ci ne peuvent être comparées avec l'encouragement à Hitler que représenta le pacte Molotov-Ribbentrop »* (le pacte germano-soviétique signé le 28 septembre 1939).

« La France et la Grande-Bretagne, a poursuivi le porte-parole, *sont entrées en guerre contre Hitler à cause de l'invasion de la Pologne. L'URSS a rejoint Hitler dans cette attaque contre la Pologne. »* Cette mise au point de Washington fait suite aux interprétations sur les causes et les origines du conflit mondial auxquelles s'était livré mercredi M. Gorbatchev. Le secrétaire général soviétique s'en était pris à l'*« irresponsabilité politique »* des puissances occidentales, déclarant notamment : *« La collusion de Munich restera pour toujours inscrite sur la liste des actes d'infamie, infamie qui retombe sur les noms de ceux qui ont poussé avec insistance Hitler à attaquer l'Union soviétique. »*

Exploitant le même thème, M. Gorbatchev avait encore affirmé : *« La politique munichoise des puissances occidentales, leur tolérance à l'égard de l'agresseur hitlérien, ont tourné à une grande tragédie pour tous les peuples d'Europe. Le temps ne les déchargera jamais de la responsabilité pour la catastrophe, qu'on aurait pu éviter si les dirigeants occidentaux d'alors n'avaient pas été aveuglés par leur aversion pour le socialisme. »*

A Lisbonne, où il se trouvait avec la délégation américaine accompagnant le président Reagan dans sa tournée européenne, le porte-parole de la Maison Blanche, M. Speakes, s'est déclaré *« surpris par le ton »* de ce discours de M. Gorbatchev qu'il a qualifié de *« dur »*. De tels propos, a-t-il estimé, ne sont *« pas de nature à aider »* à une amélioraton des relations Est-Ouest.

Le chef de la diplomatie américaine, M. George Shultz, a toutefois tenu à relever, quant à lui, que M. Gorbatchev avait souligné, dans un message adressé à M. Reagan, que la collaboration américano-soviétique pendant la deuxième guerre mondiale *« prouve que des Etats ayant des systèmes sociaux opposés peuvent travailler ensemble dans le même but »*.

Avant la renconte de Vienne

M. Shultz a indiqué qu'il évoquerait mardi, à Vienne, avec son collègue soviétique, M. Gromyko, l'ensemble des questions Est-Ouest, et en particulier les *« mesures de confiance »* évoquées par M. Reagan devant le Parlement européen à Strasbourg le 8 mai, ainsi que certains problèmes bilatéraux. Parmi ces derniers figure *« bien évidemment »*, a-t-il précisé, l'affaire du commandant Nicholson, tué en mars dernier sur le territoire est-allemand par une sentinelle soviétique.

A ce sujet, la Chambre des représentants a adopté, jeudi, à une large majorité (322 voix contre 93 voix), une résolution demandant au président Reagan de déclarer *persona non grata* l'ambassadeur d'URSS à Washington, si Moscou ne présentait pas d'excuses pour la mort de cet officier. Cette résolution, dite non contraignante, avait été présentée par M. William Broomfield, représentant républicain du Michigan, qui a précisé qu'il n'avait informé de son projet ni le département d'Etat ni la Maison Blanche.

... et le numéro un soviétique se fait conciliant

Moscou. – Après la diatribe et le défilé des SS-21, les petits fours. M. Gorbatchev, accompagné de sa femme Raïssa, a reçu, jeudi 9 mai au Kremlin, la quasi-totalité des ambassadeurs accrédités à Moscou, y compris celui des Etats-Unis, avec lequel il s'est entretenu ostensiblement un moment.

Après avoir recouru, mercredi, au mégaphone, en dénonçant violemment le « militarisme » américain et en comparant la situation actuelle à celle des années d'avant-guerre, marquées par la montée du nazisme, le secrétaire général a donc sacrifié, jeudi après-midi, aux rites de la diplomatie. Devant les buffets dressés au quatrième étage du Palais des congrès au Kremlin, M. Gorbatchev a prononcé une courte allocution au ton cette fois conciliant. *« Les problèmes de la politique mondiale contemporaine, si aigus et complexes qu'ils soient, peuvent et doivent être résolus uniquement par la voie des négociations, par un dialogue patient et constructif »*, a-t-il déclaré.

L'ambassadeur de France, M. Jean-Bernard Raimond, a eu droit également à un aparté. Le gouvernement français s'était fait en outre représenter par un ancien de Normandie-Niemen, le général d'aviation M. Cuffaut (cadre de réserve). Aucun membre de l'ambassade de RFA n'était présent.

De notre correspondant

Bonn avait décidé, vu le style des cérémonies et le ton prévisible des discours, de rester à l'écart.

La mission ouest-allemande avait été invitée comme les autres par une circulaire du ministère soviétique des affaires étrangères. Elle s'est contentée d'une gerbe déposée mercredi sur la tombe du soldat inconnu, au pied du mur du Kremlin, au nom du président fédéral, M. von Weizsäcker. On expliquait ainsi du côté ouest-allemand l'attitude adoptée : Moscou met l'accent sur la victoire, alors que Bonn veut d'abord honorer le souvenir de ceux qui sont morts.

La confusion et le byzantinisme ont régné parmi les Occidentaux à l'occasion de cet anniversaire. Après des heures de concertation ces dernières semaines, la règle a finalement été le chacun pour soi, remarquait amèrement un diplomate ouest-allemand. Les Américains, en particulier, ont déployé des trésors d'imagination pour justifier la présence de leur ambassadeur à certaines cérémonies et pas à d'autres. La position française – assister à tout – avait au moins le mérite de la clarté.

Les célébrations du 9 mai se sont terminées par l'observation d'une minute de silence dans tout le pays, à 19 heures (heure de Moscou), et le traditionnel feu d'artifice.

Dans un *« message au peuples, parlements et gouvernements de tous les pays »*, les autorités soviétiques ont en outre voulue tirer, jeudi, les leçons d'un événement vieux de quarante ans mais qui est ici toujours actuel. Ce texte est un rappel des propositions de Moscon en faveur du désarmement et une exhortation à la paix. *« Il est universellement admis que l'URSS a apporté la contribution déterminante à l'écrasement du fascisme »*, peut-on lire dans son préambule. Tel est sans doute le message principal, plus que jamais ancré dans les consciences soviétiques, de ce quarantième anniversaire.

DOMINIQUE DHOMBRES.

● *De nouveaux missiles soviétiques.* – L'URSS a annoncé aux Etats-Unis son intention de remplacer de vieux missiles intercontinentaux SS-11, actuellement en silos, par de nouveaux SS-25 pour éviter d'enfreindre ce que Moscou considère comme ses limites dans le cadre des accords non ratifiés de Salt 2, rapporte, jeudi 9 mai, le *Washington Post*. Le journal, citant des sources informées, indique que les Soviétiques commenceraient par déployer dix-huit de ces nouveaux missiles mobiles et retireraient de leurs silos vingt SS-11. – *(AFP.)*

M. Mitterrand minimise les désaccords avec Bonn

A l'occasion d'une conversation libre avec les journalistes, jeudi 9 mai en fin de matinée, le président de la République a notamment déclaré que ce qui s'était passé au sommet de Bonn, en particulier l'attitude des Allemands (favorables comme les Américains à la fixation immédiate d'une date pour l'ouverture de la négociation du GATT), premièrement, ne l'avait pas surpris, et, deuxièmement, n'était en aucune façon un motif pour renoncer à l'objectif européen. *Cela*, a ajouté M. Mitterrand, *ne pèse pas sur les relations franco-allemandes, même si, bien sûr, il s'agit d'une difficulté.* Expliquant son attitude, le président de la République a déclaré qu'il n'acceptait pas que l'Europe soit le jouet de la politique intérieure américaine, notamment en ce qui concerne les échanges agricoles.

A propos de l'initiative de défense stratégique américaine (IDS), M. Mitterrand comprend que les Allemands soient attirés vers elle à cause de son attrait technologique, mais peut-être aussi parce que c'est une façon pour la République fédérale d'échapper aux interdits de la dernière guerre, dans la mesure où la stratégie de l'espace permettrait dans l'avenir d'échapper à l'équilibre de la terreur.

Pour le président, le projet Euréka est un projet purement civil, avec comme seul point commun avec l'initiative de défense stratégique le fait qu'il vise à mettre en œuvre la haute technologie. Le chef de l'Etat s'est déclaré optimiste sur les chances de voir d'autres pays européens s'intéresser à Euréka, notamment l'Allemagne, qui bien sûr s'intéresse aux deux projets, l'américain et le français. Interrogé sur le point de savoir de quel œil le gouvernement français verrait les entreprises nationalisées passer des contrats avec les Américains dans le cadre de l'initiative de défense stratégique, le président a répondu : *« Je ne suis pas quelqu'un qui interdit »*, mais il ajouta qu'il existait déjà des contrats en cours, et que l'on discuterait de ces problèmes en temps voulu. Il a également précisé qu'il n'y avait pas incompatibilité, pour une pays européen, à participer au projet Euréka et à l'IDS.

Le président, enfin, a critiqué une fois de plus l'évolution des sommets des pays industrialisés, n'excluant pas tout-à-fait la possibilité de ne pas participer l'an prochain à celui de Tokyo si des aménagements n'étaient pas apportés au déroulement de ces réunions. *« Les sommets*, a-t-il dit, *sont devenus une simili-institution sans règlement, une bureaucratie, un champ clos où s'opposent des partenaires. »*

P.F.

Le « scoop » du président

Si la presse n'existait pas, il faudrait l'inventer. Non pas pour informer les citoyens. Mais pour offrir aux hommes politiques une élégante porte de sortie lorsqu'ils en ressentent la nécessité.

C'est en tout cas la réflexion qui venait à l'esprit, le jeudi 9 mai, en entendant M. Mitterrand, au cours d'une réunion de presse fort décontractée, expliquer aux journalistes qu'il avait conviés que c'est dans leurs cerveaux qu'avait germé l'idée d'un référendum sur l'Europe mais certainement pas dans le sien. Le président de la République, qui a de l'humour quant il faut, souriait bien sûr en assénant ce « scoop » à un auditoire qui avait entendu, fin février-début mars, tant de ministres et de conseillers présidentiels leur faire part de leurs cogitations et de leurs travaux sur un tel projet.

L'affaire avait d'ailleurs été lancée par M. Mitterrand lui-même, lorsque, remettant à la fin février à M. Claude Cheysson les insignes de commandeur de la Légion d'honneur, il avait annoncé son intention de prendre *« dans les mois qui viennent »* une initiative qui *« surprendra »* pour *« transformer les institutions européennes »*. Dès le lendemain, plusieurs de ses proches collaborateurs commençaient à *parler de référendum sur l'Europe...*

Mais il faut croire que le temps des « surprises » est passé. M. Mitterrand l'a confirmé jeudi lorsque, après avoir affirmé : *« Je ne me sers pas de l'Europe comme d'une arme électorale »* il a laissé entendre qu'il ne faudrait pas s'attendre de sa part, lors du conseil européen qui se tiendra à la fin juin à Milan, à des initiatives spectaculaires. Il a en particulier écarté l'idée d'une conférence intergouvernementale des Dix qui aurait été chargée de préparer une refonte du traité de Rome pour mettre en application les recommandations du comité Dooge, lequel avait été chargé d'étudier les moyens de pousser plus avant la construction européenne.

Une telle idée a été repoussée aussi bien par Mme Thatcher que par le Danemark et la Grèce, ce qui rend d'autant plus plausible *une initiative plus modeste : l'organisation de consultations limitées aux seuls membres de la CEE qui sont décidés à pousser plus avant la construction d'une Europe qui a maintenant toutes les chances d'êtres à « deux vitesses » ou à « géométrie variable »*, comme on voudra. Le projet Euréka, dont M. Mitterrand a beaucoup parlé jeudi, pourrait servir de prototype à l'expérience.

JACQUES AMALRIC.

● *M. Roland Dumas en Norvège.* – Le ministre français des relations extérieures fera une visite officielle en Norvège, les 13 et 14 mai, à l'invitation de M. Svenn Stray, ministre norvégien des affaires étrangères, a annoncé jeudi 9 mai le porte-parole du Quai d'Orsay.

M. Dumas aura des entretiens avec son homologue norvégien, ainsi qu'avec le premier ministre, M. Kaare Willoch, et sera reçu en audience par le roi Olav V de Norvège. Après son séjour à Oslo, le ministre se rendra à Stavanger, où il visitera les installations d'Elf-Aquitaine-Norge.

● *Le chancelier Kohl en Grande-Bretagne.* – Le chancelier Helmut Kohl se rendra en Grande-Bretagne le 18 mai, pour des entretiens avec le premier ministre britannique, Mme Margaret Tchatcher, afin de préparer le prochain sommet européen de Milan prévu en juin. – *(AFP.)*

● *M. Honecker envisage de se rendre en RFA.* – Le chef de l'Etat et du parti communiste est-allemands, M. Eric Honecker, envisage de remplacer sa visite officielle en RFA prévue puis annulée durant l'automne 1984 par une *« visite de travail »* fin septembre, affirme jeudi 9 mai le journal conservateur ouest-allemand *Die Welt*. *(AFP.)*

A TRAVERS LE MONDE

Cité du Vatican

● « L'OSSERVATORE ROMANO » A ANNONCÉ LE JEUDI 9 MAI LA DÉMISSION DE SON VICE-DIRECTEUR, M. GIANFRANCO SWIDERCOSCHI. – Nommé en juillet 1983 à la suite de la mise à l'écart de Don Levi, son prédécesseur, jugé responsable d'un article sur le pape et la Pologne qui avait déplu en haut lieu, M. Swidercoschi quittera *l'Osservatore Romano* à la fin de ce mois. Il était auparavant chroniqueur religieux du quotidien romain *Il Tempo*. Aucune raison n'a été donnée à cette démission, qui semble tenir à des motifs personnels de l'intéressé.

El Salvador

● LA GUÉRILLA REFUSE LES ENTRETIENS PRÉLIMINAIRES ET PRIVÉS PROPOSÉS PAR M. DUARTE. – Le président Duarte a déclaré, le jeudi 9 mai, que la guérilla avait refusé sa proposition d'entretiens préliminaires avant la tenue d'une *éventuelle* troisième réunion du dialogue engagé depuis le 15 octobre. M. Duarte a réaffirmé qu'il considérait ces entretiens préliminaires et privés comme nécessaires, et que les discussions pourraient avoir lieu dans un autre pays que le Salvador. – *(AFP.)*

Equateur

● ARRESTATION DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DES BANQUES. – M. José Vicente Troya, gouverneur général des banques équatoriennes, a été arrêté le 9 mai à la suite de la découverte d'un important scandale financier et bancaire, portant sur une somme de 65 millions de dollars. – *(AFP.)*

Espagne

● FIN DU MOUVEMENT DE PROTESTATION DES POLICIERS. – Le syndicat de la police espagnole a décidé, jeudi 9 mai, de mettre fin à sa campagne de protestation en faveur de sa « démilitarisation » après une intervention du chef du gouvernement, M. Felipe Gonzalez, qui a promis d'accéder à leur demande. – *(Reuter.)*

Inde

● ASSASSINAT D'UN DIRIGEANT POLITIQUE. – Le président du Lok Dal (parti conservateur, rural) dans l'Etat du Pendjab, M. Balbir Singh, a été abattu, vendredi 10 mai, à Hoshiarpur, à une quarantaine de kilomètres d'Amritsar, par des « terroristes », terme généralement utilisé pour désigner des extrémistes sikhs, a annoncé l'agence de presse indienne PTI. – *(AFP.)*

Maroc

● PRÊT LIBYEN DE 100 MILLIONS DE DOLLARS. – La Libye a accordé un prêt de 100 millions de dollars au Maroc, dans le cadre des relations de coopération existant entre « les deux pays frères », conformément à l'« accord d'Oujda » du 13 août 1984, a annoncé jeudi 9 mai, l'agence marocaine de presse MAP. L'accord, signé le mercredi 8 mai à Rabat, ne précise ni les conditions du prêt, ni son objectif. – *(AFP.)*

RFA

● DES TOMBES PROFANÉES DANS UN CIMETIÈRE JUIF. – Trente-cinq tombes ont été profanées dans la nuit du mercredi 8 au jeudi 9 mai dans le cimetière juif de Heddernheim, dans la banlieue de Francfort. La communauté israélite locale a lancé un appel à ses concitoyens pour qu'ils contribuent à empêcher *« un retour du nazisme »*. – *(AFP.)*

URSS

● UN MONUMENT A LA MÉMOIRE DE SORGE. – Un monument à la mémoire de l'espion soviétique Richard Sorge a été inauguré le mardi 7 mai à Moscou, annonce l'agence Tass. Sorge, l'un des plus célèbres espions de la deuxième guerre mondiale, était installé à Tokyo en qualité de correspondant de presse allemand, il avait notamment été en mesure d'annoncer à Staline que l'armée allemande allait envahir l'URSS. Tass qualifie Sorge, qui a déjà donné son nom à une rue de Moscou, d'*« homme de légende et patriote internationaliste pour qui rien n'était impossible »*. – *(AFP.)*

Vietnam

● TRENTE « BOAT PEOPLE » VIETNAMIENS RECUEILLIS PAR UN AVISO FRANÇAIS. – L'aviso escorteur français « Victor Schoelcher » a recueilli, jeudi 9 mai, trente « boat people » vietnamiens dont l'embarcation dérivait dans les eaux internationales au sud-est du delta du Mékong. Les trente réfugiés – dont dix femmes et onze enfants – devaient être transférés ce vendredi sur le *Jean Charcot*, le navire océanographique français affrété par l'organisation Médecins du monde (MDM) pour aller au secours des réfugiés de la mer vietnamiens. – *(AFP.)*

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 500.000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* », MM. André Fontaine, *gérant*, et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Rédacteur en chef : Daniel Vernet.

Corédacteur en chef : Claude Sales.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	644 F	915 F	1 150 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	674 F	1 309 F	1 913 F	2 480 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	386 F	734 F	1 050 F	1 330 F
II. – SUISSE, TUNISIE	491 F	944 F	1 365 F	1 750 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 335 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 120 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 80 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Liban, 500 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 100 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,80 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

DIPLOMATIE

FIN DE LA VISITE DU PRÉSIDENT REAGAN AU PORTUGAL

Un hommage au « solide allié » des Etats-Unis

Lisbonne *(AFP, AP, Reuter, UPI)*. – Le président Ronald Reagan a rendu hommage, jeudi 9 mai, à la démocratie portugaise et a invité le pays à *« rester ferme »* dans l'alliance atlantique. M. Reagan s'est félicité de la « fidélité » du Portugal, qu'il a décrit comme le *« solide allié »* des Etats-Unis et a affirmé partager, sur les principaux problèmes internationaux, les opinions du premier ministre socialiste, M. Mario Soares. A l'issue de leur entretien au petit palais de Sao-Bento, le président américain a rendu hommage à son *« bon ami »* M. Soares.

M. Reagan a ensuite prononcé un discours devant le Parlement portugais, dernière prise de parole officielle du voyage de dix jours en Europe du président américain. Il a plaidé pour ce qu'il a appelé *« une stratégie internationale pour le développement démocratique »* en critiquant une nouvelle fois *« les gouvernements dont les dirigeants et les idéologies glorifient l'État et cultivent le culte de la personnalité »*.

Evoquant ensuite le quarantième anniversaire de la défaite nazie, qui coïncide avec sa tournée européenne, le président Reagan a salué les efforts de l'OTAN pour éviter un autre conflit mondial. *« L'OTAN a travaillé. Nous avons préservé la paix pendant quarante ans, préservons la paix encore quarante autres années »*, a-t-il déclaré.

Véritable hymne à la démocratie occidentale, émaillé d'allusions bibliques, de louanges du pape Jean-Paul II, de citations de Churchill et de Lincoln, le discours devant l'Assemblée de la République portugaise a été acclamé par les quatre cinquièmes des députés : socialistes et sociaux-démocrates de la coalition au pouvoir, chrétiens-démocrates de l'opposition.

Les quarante députés du Parti communiste de M. Alvaro Cunhal avaient déserté l'hémicycle pour protester contre les projets militaires et l'embargo décrété par Washington contre le Nicaragua. Avant de quitter son fauteuil, un député écologiste a laissé sur son pupitre une cage avec une colombe blanche. Le président Reagan a répondu au geste des communistes en déclarant : *« Je suis désolé de voir que certains des sièges à gauche semblent inconfortables. »*

Dans la rue, il n'y a eu que de timides manifestations à l'appel des mouvements pacifistes de gauche et des organisations de solidarité avec l'Amérique latine.

Les quarante heures que le président des Etats-Unis aura passées au Portugal lui auront permis d'achever sa tournée européenne dans une oasis de tranquillité. Le climat « idyllique » de cette dernière étape aura aussi permis aux Américains d'exprimer leur intérêt pour de nouvelles facilités militaires dans une île de l'archipel de Madère, Porto Santo, voire même sur le continent, après l'autorisation donnée par Lisbonne à Washington en mars 1984, d'installer dans la plaine de l'Alentejo (sud du pays), une station de télécommunications spécialisée dans l'observation des satellites.

Vendredi matin, le couple présidentiel américain devait clore cette visite officielle en assistant à une manifestation hippique à Queluz, avant de s'envoler pour Washington.

LE ROI JUAN CARLOS EN VISITE EN FRANCE DU 25 AU 27 JUIN

Au cours de sa réunion de presse, jeudi 9 mai, M. François Mitterrand a annoncé que le roi Juan Carlos effectuerait une visite en France *« à la fin juin ou au début juillet »*. Plus tard dans la journée, l'information a été confirmée à Madrid par M. Guidoni, l'ambassadeur de France, qui a précisé que le roi d'Espagne et la reine Sophie se rendraient à Paris du 25 au 27 juin. Ce sera leur seconde visite en France où ils avaient été reçus en novembre 1976.

Le conseil exécutif de l'UNESCO ne discutera pas le rapport du Congrès américain sur l'organisation

Le conseil exécutif de l'Unesco, sorte de gouvernement de l'organisation internationale qui comprend cinquante délégués, a ouvert jeudi 9 mai à Paris, sa cent vingt et unième session en procédant à l'élection de quatre nouveaux membres, notamment de Mme Gisèle Halimi, qui avait succédé en avril à Mme Baudrier au poste de représentante permanente de la France. Mme Halimi a été élue par 32 voix sur les quarante-trois votants présents, 7 voix contre et 4 bulletins nuls. Les autres élus sont M. Sanoussy (Guinée), Avelar (Mexique), enfin M. Mars (Haïti), qui remplace M. Ronceray, qui serait actuellement en résidence surveillée dans son pays.

PLusieurs pays occidentaux avaient proposé un débat sur certains passages du rapport – très critique – préparé par la cour des comptes du Congrès américain (GAO) sur le fonctionnement et les activités de l'UNESCO, mais ce point a été retiré de l'ordre du jour à la demande de M. Kaul, membre indien du conseil, pour qui ce document est *« une étude interne faite par un ancien membre »* de l'Organisation. *« Ce serait un dangereux précédent si une enquête effectuée par un pays membre, en particulier s'il s'est retiré de l'UNESCO, était discutée en tant que telle*, a dit M. Kaul. *D'autres pays suivraient et il n'y aurait plus de fin. »*

L'ouverture de la session du conseil, qui doit durer six semaines, avait été précédée lundi de l'inauguration discrète d'une exposition organisée au siège de l'Unesco par la délégation de l'URSS sur *« la grande victoire du peuple soviétique dans la guerre mondiale de 1941-1944 »*. Interrogée sur cette manifestation, qui ne mentionne que la victoire soviétique en tant que *« preuve des avantages du socialisme et de ses immenses possibilités »*, Mme Halimi a regretté l'absence de concertation et a ajouté : *« J'ai l'impression qu'on nous a pris de court. »*

Premières dissonances à la conférence des pays européens sur les droits de l'homme

Ottawa *(AFP)*. – Les trente-cinq délégations participant à Ottawa à la réunion d'experts sur les droits de l'homme *(le Monde* du 9 mai), organisée dans le cadre de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), ont commencé, le jeudi 9 mai, leurs travaux sur le fond par des déclarations de ton modéré qui n'en ont pas moins révélé la profondeur de leurs désaccords sur cette question.

Ainsi l'URSS, dont le délégué est M. Vsevolod Sofinski, a prononcé un discours qualifié par les observateurs de *« défensif, modéré sur la forme et ferme sur le fond »*. En substance, rapporte-t-on, M. Sofinski a admis que son pays avait encore des progrès à réaliser en matière de droits de l'homme, notamment par le renforcement du pouvoir des soviets et du rôle des syndicats. Mais il a également souligné avec force que les experts présents à Ottawa n'ont à parler sous aucun prétexte de ce qui se passe dans les autres pays.

Cette approche n'est partagée par aucun des pays occidentaux présents. D'ores et déjà, les Etats-Unis, la France, la RFA et la Norvège ont indiqué dans leurs discours d'ouverture que le respect des droits de l'homme ne peut être considéré comme relevant exclusivement des affaires intérieures des Etats.

Les trente-cinq étaient néanmoins parvenus à s'entendre sur leur ordre du jour au cours d'une première séance mercredi 8 mai. Les experts, dont les travaux se dérouleront à huis clos à l'exception de la séance de clôture le 17 juin, se sont fixés jusqu'au 28 mai pour discuter *« du respect, dans leurs pays, des droits de l'homme et des libertés fondamentales, dans tous leurs aspects »*.

La deuxième partie de la conférence sera consacrée à l'établissement de conclusions et de recommandations qui seront incluses dans un rapport final.

● *M. Jean-Michel Baylet au Proche-Orient.* – Le secrétaire d'Etat aux relations extérieures va visiter plusieurs pays du Proche et du Moyen-Orient dans les semaines qui viennent, a annoncé jeudi 9 mai le porte-parole du Quai d'Orsay. M. Baylet sera à Djibouti le 12 mai, à Sanaa (Yémen du Nord), le 13, à Aden (Yémen du Sud) le 15 et au Caire le 16. Il sera notamment le premier responsable de la diplomatie française à se rendre au Yémen du Sud.

PROCHE-ORIENT

DÉCOUVERTE D'UN CHARNIER DANS LE VILLAGE DE JIYEH AU NORD DE SAIDA

Jiyeh *(AFP)*. – Quinze crânes alignés, les corps entremêlés et putréfiés d'un homme et d'une femme, un amas d'ossements humains et des vêtements en décomposition sont déposés sur la dune à côté d'un puits qui dégage une forte odeur de mort.

Le charnier a été découvert le mercredi 8 mai à Jiyeh par des chasseurs. Ceux-ci ont alerté les miliciens chiites d'Amal, qui ont entrepris des recherches. En fouillant le sable, ils sont tombés sur une colonne vertébrale, des touffes de cheveux, des morceaux d'os. Au fond du puits artésien, deux miliciens avec des masques à gaz grattent la terre avant de remplir d'ossements humains des sacs en plastique qui sont ensuite remontés à la surface. Les deux premières victimes découvertes sont un homme et une femme. Les muscles sont desséchés. Les corps ont la tête tranchée.

Selon un policier, le puits est profond d'une trentaine de mètres, et les victimes ont été jetées puis recouvertes de sable, en plusieurs couches superposées. Le docteur Ahmad Harati, médecin légiste auprès du procureur de la République, qui se trouve sur les lieux, estime que la mort de toutes ces victimes date de quatre ou six mois, et que, parmi elles, se trouvent des hommes, des femmes et des enfants.

Les Forces libanaises (FL-milices chrétiennes) ont contrôlé ce village et la route côtière qui mène à Saïda, de septembre 1983 jusqu'au 30 avril dernier, date à laquelle les milices druzes du Parti socialiste progressiste (PSP de M. Walid Joumblatt) ont lancé une offensive victorieuse dans l'Iklim al Kharroub. Pendant cette période, de nombreux enlèvements de musulmans ont été signalés dans cette région, alors que des chrétiens étaient enlevés dans d'autres régions.

Liban

REVIREMENT SPECTACULAIRE AU SEIN DU CAMP CHRÉTIEN

Le nouveau chef des Forces libanaises fait acte d'allégeance à la Syrie

Beyrouth. – Les Forces libanaises (milice chrétienne), dont la rébellion le 12 mars dernier contre le président Gemayel, pourtant premier personnage du camp chrétien, avait brouillé les cartes patiemment rangées par la Syrie au Liban, ont effectué une vaste ouverture en direction de Damas et changé d'image de marque en élisant M. Elie Hobeika chef de leur comité exécutif à la place de M. Samir Geagea.

M. Geagea est écarté sans être limogé. Il demeure chef d'état-major des Forces libanaises (FL) et, à ce titre, numéro deux du comité exécutif, dont l'autre homme-clé est M. Karim Pakradouni, qui fait office de « ministre des affaires étrangères » et, à ce titre, de « tête politique » du mouvement. Mais ce comité qui n'avait pas de président en a un depuis le 9 mai au soir : M. Elie Hobeika, chef des services de renseignements des FL depuis 1980, un homme jeune (vingt-sept ans), secret et rompu de par sa fonction à tous les contacts parallèles. Impliqué dans le massacre des Palestiniens au camp de Sabra et Chatila en septembre 1982, il est réputé avoir gardé des liens occultes avec Damas, où, dit-on, il se serait rendu par deux fois en 1984 et 1985, mais avant la rébellion des FL à laquelle il a participé.

Dès son élection, M. Hobeika a diffusé une proclamation, dont le point focal est une ouverture en direction de la Syrie, qui ressemble presque à un acte d'allégeance. *« Nous proclamons aujourd'hui que l'option libanaise est arabe ; nous le disons pleinement convaincus et non par peur ; la Syrie tient dans cette option une place primordiale en fonction des liens géographiques, historiques et de devenir ; si les circonstances traversées* [par le Liban] *au cours des dix années d'épreuve avaient imposé à certains d'entre*

De notre correspondant

nous une orientation en direction de parties régionales hostiles à l'environnement arabe, c'est bien parce qu'il était impératif de se défendre face à des dangers mettant en péril le sort des chrétiens. Dans la conjoncture régionale et internationale actuelle et dans l'intérêt de l'appartenance libanaise, nous estimons qu'il faut agir de concert et avec l'environnement arabe et en s'y intégrant. Les malheurs des dernières années ont laissé des traces par rapport à la vision que certains chrétiens ont de la Syrie, de son rôle et de ses rapports avec le Liban.

Un appel au président Frangié

» Nous considérons l'amertume ressentie comme un nuage passager qui a terni les relations privilégiées des chrétiens, comme de l'ensemble des Libanais avec la Syrie. Nous n'acceptons pas que le choix que nous faisons soit matière à chantage, à négociations ou à compromission. Notre part de compréhension avec la Syrie ne sera pas exploité à des fins particulières ou partisanes. Les mesures organisationnelles que nous prenons et la position politique que nous proclamons ne laissent place à aucune surenchère, à aucune manœuvre de la part des autres, notamment en ce qui concerne l'entente libano-libanaise et la compréhension mutuelle libano-syrienne. A partir du postulat de l'unité et de l'appartenance (arabe) du Liban, nous invitons tous les Libanais, tous les Arabes, Syrie en tête, à agir en vue de sauver le Liban, qui sera le premier soutien des Arabes et de la Syrie. »

M. Hobeika a, de plus, lancé un vibrant appel à l'entente islamo-chrétienne en vue d'une *« formule d'entente nouvelle pour un Liban nouveau, lui garantissant unité, souveraineté et indépendance* (...). *Il faut tendre à pouvoir proclamer prochainement la fin de l'état de guerre entre protagonistes de tous bords et de tous courants. »*

Sur le plan inter-chrétien, l'appel se fait encore plus pressant, adressé nommément à l'ancien président Soleiman Frangié, pour qu'il dépasse *« dans un élan du cœur »* la *« tragédie du Nord »*, dont son fils, sa bru, sa petite-fille et trente-deux partisans avaient été victimes à Ehden, en juin 1978, par un commando des FL. M. Hobeika rappelle enfin la nécessité de *« l'autonomie de la décision chrétienne »*, qui fut à la base du mouvement du 12 mars.

Ce spectaculaire revirement, qu'avaient annoncé à vrai dire d'autres prises de position des Forces libanaises moins nettes mais indicatives, a été bien accueilli à Beyrouth-Ouest. *« C'est plus qu'il n'en était demandé »*, y souligne-t-on ; et la télévision version Amal (milices chiites) lui a réservé un accueil largement positif, *« en souhaitant que les intentions soient sincères »*. On rappelle certes que M. Hobeika traîne le lourd handicap de son rôle dans le massacre de Sabra et de Chatila ; mais si Damas – qui exigeait l'éviction de M. Geagea, dont acte – ne se montrait pas sourcilleux sur ce point, il est probable que, par alignement et d'ailleurs sans trop se faire violence, ses alliés libanais du camp musulman n'insisteront pas. Il y a d'ailleurs eu tellement de massacres depuis lors au Liban...

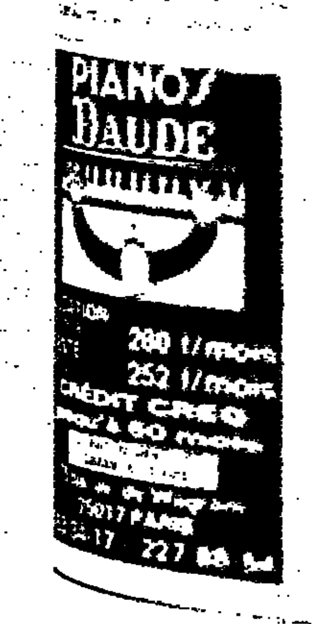
● *Entretien téléphonique entre M. Hernu et M. Gemayel.* – Le ministre français de la défense, M. Charles Hernu, a eu mercredi après-midi 8 mai un entretien téléphonique avec le président libanais, M. Amine Gemayel, sur la situation au Liban après la flambée de violence à Beyrouth, a-t-on appris de source autorisée. Selon cette source, le rôle des observateurs français qui travaillent dans des *« conditions difficiles »* a été abordé au cours de l'entretien. Le chef de l'Etat libanais a *« rendu hommage à leur action efficace et positive dans le cadre de leur participation à la restauration de la paix et la consolidation du calme et de la stabilité »*. M. Gemayel a en outre remercié la France pour l'appui qu'elle fournit au Liban à tous les niveaux. M. Hernu a pour sa part réaffirmé l'appui français au Liban, en particulier dans le domaine de la sécurité, a précisé cette source. – *(AFP.)*

LE SOUDAN CONDAMNE IMPLICITEMENT LES ACCORDS DE CAMP DAVID

Khartoum *(AFP)*. – Le Soudan a condamné implicitement les accords de Camp David en dénonçant, jeudi 9 mai, dans un communiqué conjoint avec la Libye, *« tous les accords partiels et les traités séparés, qui constituent autant de violations flagrantes des droits du peuple palestinien »*.

Dans ce communiqué rendu public au terme de la visite de six jours d'une délégation libyenne conduite par le commandant Abdessalam Jalloud, numéro deux libyen, les deux parties considèrent que la question palestinienne ne saurait être réglée que *« par la reconnaissance totale des droits nationaux du peuple arabe palestinien »*.

En ce qui concerne le problème du Tchad, le communiqué commun estime que sa résolution ne peut être envisagée qu'avec la participation de toutes les parties tchadiennes, sans ingérence étrangère et conformément aux accords de Lagos de 1979. Le Soudan soutenait jusqu'à la chute du maréchal Nemeiry le président Hissène Habré, tandis que la Libye appuyait son rival Goukouni Oueddeï.





هكذا من الأمل

EUROPE

RFA

LES ÉLECTIONS DANS LE LAND DE RHÉNANIE-DU-NORD-WESTPHALIE

Une dure épreuve pour le parti de M. Kohl

De notre correspondant

Bonn. – Le chancelier Helmut Kohl, qui vient de franchir le cap d'une mi-législature, est confronté le dimanche 12 mai, à un important *test politique. Les élections régionales du Land de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, gouverné* par les sociaux-démocrates depuis 1969, ont à quelques exceptions près toujours constitué un baromètre des évolutions en cours en Allemagne fédérale. Avec ses 17 millions d'habitants, cet Etat représente près d'un tiers de la population totale de la RFA. *Les résultats* devraient notamment permettre de mieux mesurer l'impact de l'affaire de Bitburg sur l'opinion publique.

S'il ne s'agit pas pour le parti démocrate-chrétien de contester la prééminence d'un parti social-démocrate qui bénéficie d'un atout de taille en la personne de Johannes Rau, le populaire ministre-président du Land, au moins peut-il espérer voir son adversaire tomber en-deçà de la majorité absolue qu'il cherche à *conserver. Dans le cas contraire, et* deux mois après la victoire *retentissante* d'Oskar Lafontaine en Sarre, ce serait en revanche la confirmation du redressement des sociaux-*démocrates et un sérieux avertissement* pour M. Kohl à *deux ans* des prochaines élections législatives.

Comme il y a deux mois lors des élections de Berlin-Ouest et de Sarre, le suspens est en grande *partie* dû au comportement des deux autres petits partis qui peuvent prétendre entrer dans le parlement régional. Les libéraux, qui avaient disparu de justesse du Landtag en 1980 en n'obtenant que 4,9 % des voix, peuvent *espérer y revenir* cette année après être *tombé lors* des élections *communales de septembre* 1984 à 2,5 % des *suffrages. Quant* aux Verts, ils se sont trouvés pour la première fois depuis 1983 dans l'obligation d'aller vraiment à la recherche de leurs électeurs. Mais ils comptent bien, malgré les sérieuses difficultés qu'ils ont rencontrées, venir jouer les trouble-fête et contraindre le ministre-président à compter sur eux pour pouvoir gouverner.

Le comportement des Verts

En dehors de l'enjeu national, le comportement des Verts sera un des principaux enseignements de ce scrutin. Sans effort apparent, ils étaient passés de 5,2 % des voix lors des législatives de mars 1983, à 8 % lors des européennes de juin *1984* et 8,6 % lors des élections locales de *septembre. Ils ont cependant souffert de la difficulté d'une grande* partie du mouvement à accepter des compromis sur leur ligne politique afin de prendre part véritablement au jeu parlementaire.

En *raison* du principe de la *rotation* des responsabilités, bon nombre de leurs candidats en Rhénanie-du-Nord-Westphalie sont des gens aux compétences réelles, mais pratiquement inconnus du public qui commence, surtout parmi les plus jeunes, à se lasser de cette grisaille. *Leur* campagne a, en outre, été émaillée de quelques faux pas *typiques. La découverte dans leur programme d'un article défendant* la sexualité des mineurs et demandant la dépénalisation des rapports sexuels entre mineurs et adultes a provoqué un scandale. De même que la publication d'une lettre que deux *de leurs députés au Bundestag avaient adressée à des détenus du* groupe *terroriste Fraction armée* rouge pour leur proposer l'ouverture d'un dialogue.

Contrairement à ce qui s'est passé en Sarre – où ils avaient eu à affronter un candidat social-démocrate de la gauche de son parti, très engagé sur les problèmes de désarmement et d'environnement – la personnalité *de Johannes Rau, qui joue d'avantage sur le registre « père de* la patrie », peut cependant favoriser les Verts.

Un ministre-président pragmatique

Le ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, *qui* doit obtenir la *majorité* absolue des voix s'il veut gouverner en paix, n'a pas la tâche facile. Avec 48,4 %, il avait réussi en 1980 un score de rêve, qu'il lui faudrait encore améliorer. Son principal atout réside dans sa capacité à incarner la personnalité d'un Land qui, à la différence de la Bavière ou de la Sarre, *ne correspond à aucune entité sociohistorique bien définie.* C'est *un* populiste capable de vider un *nombre* impressionnant de chopes de bière au cours d'une journée de campagne et qui n'ignore rien des subtilités du Scat, le jeu de cartes favori des arrière-salles de bistrots allemands. Il sait parler un langage simple et s'attacher aux petits problèmes des gens. Social-democrate bon teint, *il est néanmoins suffisamment pragmatique pour s'attirer les bonnes* grâces, sinon des jeunes loups de l'économie, du moins de l'establishment local.

Longtemps à la traîne du pays, en raison notamment des immenses problèmes d'une industrie fortement concentrée dans des secteurs comme le charbon et l'acier, l'économie régionale est en train de se rapprocher peu à peu du niveau de croissance *national. Après avoir tenté de retarder les restructurations, qui ont eu* de lourdes répercussions sur l'emploi, notamment dans la Ruhr (où le taux de chômage tourne autour des 15 %) les responsables régionaux se sont lancés depuis deux ans dans une politique ambitieuse afin d'aider les petites et moyennes entreprises à accéder aux nouvelles technologies.

Propulsé par le chancelier Kohl à la tête de la fédération régionale du parti démocrate-chrétien au terme *d'un combat de chefs qui s'est répercuté sur la campagne*, l'adversaire du ministre-président, M. Bernhard Worms, a eu toute les peines du monde à s'affirmer. A part obliger les sociaux-démocrates à un gouvernement minoritaire – dont les difficultés pourraient être exploitées par la CDU au niveau national – M. Worms n'a guère *d'illusions à se faire. Son seul espoir est d'éviter un trop grand effondrement de son parti, qui gênerait le chancelier* à Bonn. Les sondages, souvent trompeurs en Allemagne, lui donnaient moins de 40 % en avril, contre 43,2 % en 1980.

HENRI DE BRESSON.

LE MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ESTIME QUE LA « FRACTION ARMÉE ROUGE » S'EST RECONSTITUÉE

Bonn *(AFP)*. – La Fraction armée rouge (RAF) a prouvé en 1984 qu'elle avait remis sur pied un réseau clandestin important après l'arrestation de ses chefs de file, Christian Klar, Brigitte Mohnhaupt et Adelheid Schultz, à l'automne *1982*, a confirmé, le jeudi 9 mai, le ministère de l'intérieur ouest-allemand dans son rapport annuel *sur la sécurité de l'Etat.*

La Fraction armée-rouge, selon le rapport, peut compter sur quelque 500 personnes, dont environ 200 membres actifs prêts à opérer dans la clandestinité.

Entre décembre 1984 et février 1985, rappelle le ministère, la RAF a revendiqué 39 attentats terroristes, dont le meurtre de l'industriel Ernst Zimmermann, chef des industries aérospatiales de RFA, le 1er février à Munich.

Au total, l'année 1984 a connu 1 269 actions violentes de gauche (contre 1 540 en 1983), dont 148 attentats terroristes et 74 *actions d'origine néonazie* (contre 81), dont 11 attentats.

L'année 1984 a, d'autre part, montré « *un renforcement de la coopération terroriste internationale* » (RAF, Action directe française et Cellules communistes combattantes belges), estime le ministère, avec pour objectif la création d'une « *guérilla en Europe occidentale* ».

Grande-Bretagne

Remise en ordre dans les services secrets

Londres *(AFP)*. – Le premier ministre britannique, Mme Margaret Thatcher, a annoncé, le *jeudi 9 mai* à Londres, une série de *mesures* visant à remettre de l'ordre dans le fonctionnement du MI-5, le service secret de Sa Majesté.

Les nouvelles dispositions visent à tirer les leçons d'une affaire qui s'est conclue l'an dernier par la condamnation à vingt-trois ans de prison d'un responsable du contre-espionnage, Michael Bettaney, *démasqué* après avoir travaillé sept ans pour le compte de l'URSS. L'affaire Bettaney a permis de révéler une série de « *graves lacunes* » et d'« *erreurs* » dans l'organisation du pourtant très célèbre MI-5, a reconnu Mme Thatcher. La commission *d'enquête a révélé que les responsables des services secrets* n'avaient pas tenu compte du fait que Bettaney était un « *alcoolique notoire* », de « *caractère instable* » et qui avait à plusieurs reprises étalé sur la place publique ses convictions marxistes, invitant à l'occasion *ses interlocuteurs à « venir le voir quand il serait à la retraite dans sa datcha ».*

En dépit de multiples démarches auprès de l'ambassade d'URSS à Londres, Bettaney n'a, semble-t-il, jamais été en mesure de convaincre les Soviétiques de l'intérêt réel de ses « informations ». Selon Mme Thatcher, son arrestation avait toutefois permis d'empêcher qu'il ne transmette à l'Est des renseignements confidentiels, dont la divulgation *aurait causé un « grave préjudice »* à la Grande-Bretagne.

Mme Thatcher a annoncé au Parlement que les strictes procédures d'embauche, applicables jusqu'ici aux plus hauts responsables du MI-5, seront désormais étendues à l'ensemble des employés. Elle a, en outre, indiqué que des contrôles de routine seront désormais effectués à intervalles réguliers tous les cinq ans.

AFRIQUE

Ethiopie

Après la sécheresse et la famine... les inondations

Le Parlement européen de Strasbourg a condamné, jeudi 9 mai, dans une résolution adoptée par les principaux groupes politiques, les conditions dans lesquelles le gouvernement d'Addis-Abeba a expulsé des milliers de réfugiés du camp d'Ibnet, alors qu'en Ethiopie, le même jour, M. Tony Atkins, directeur de l'Organisation humanitaire World Vision International, a déclaré, au cours d'une conférence de presse, que 35 000 personnes évacuées de force d'Ibnet (*le Monde du 3 mai*) *ont regagné le camp. « Ce qui, a souligné M. Atkins, fait craindre des épidémies mortelles. »*

D'autre part, l'Ethiopie, victime de la sécheresse et de la famine depuis plusieurs années, est maintenant sérieusement menacée par des pluies torrentielles et des inondations dans les provinces du Nord, a annoncé l'agence météorologique nationale, qui met en garde contre des crues dans l'est et le sud du pays. Déjà, Asmara, capitale de l'Erythrée, et le port d'Assab, sur la mer Rouge, ont été inondés. On ignore si les précipitations ont endommagé les stocks de nourriture qui se trouvent dans ce port et si le transport des vivres et des secours a été interrompu.

Le *chef de* l'Etat, M. Mengistu Hailé Mariam, *et le secrétaire général adjoint* des Nations unies pour les opérations de secours en Ethiopie, M. Kurt Jansson, se sont rendus à Assab, mercredi 8 mai, pour étudier sur place la distribution de l'aide vers l'intérieur du pays. Les autorités étudient, par ailleurs, la possibilité de relier, par voie ferrée, le port d'Assab à Addis-Abeba, en opérant une jonction avec le chemin de fer qui vient de Djibouti. – *(AFP, Reuter, AP.)*

ASIE

Afghanistan

« Les pays occidentaux doivent maintenir la pression politique et économique sur l'URSS »

nous déclarent deux chefs de la résistance intérieure

Deux chefs de la résistance intérieure, MM. Amin Wardak (province du Wardak) et Walid Majrouh (province du Kunar), qui viennent d'être reçus au département d'Etat à Washington, nous ont déclaré, à l'occasion de leur passage à Paris, le 9 mai, que la décision du gouvernement américain d'attribuer une aide militaire et humanitaire (*le Monde* du 10 mai) aux résistants afghans représentait une « *évolution positive* ». Mais, ont-ils fait remarquer, les 280 millions de dollars d'aide militaire promis n'ont pas encore reçu l'approbation du Congrès.

Quant à la solidarité internationale à l'égard de la résistance, estiment-ils, « *cela n'avance pas beaucoup ; le seul peuple à exprimer sa solidarité est le peuple français. Il ne faut pas que la guerre d'Afghanistan devienne une guerre oubliée* (bien qu'ils reconnaissent qu'elle pourrait durer longtemps !)

Nous ne pouvons la gagner par la seule pression militaire... Il faut maintenir la pression politique et économique sur l'URSS tandis que, de son côté, la résistance, pourvu qu'elle soit bien armée, impose sa pression militaire. Dans ce but, le plus important est l'aide, en armes et en munitions, aux combattants. » « *Si le monde occidental exerçait cette pression*, ajoutent-ils, *les Soviétiques ne tiendraient pas cinq jours en Afghanistan. Or, les Etats-Unis leur vendent des céréales, d'autres pays des technologies !* »

Quant aux conversations diplomatiques « *indirectes* » entre représentants de Kaboul et d'Islamabad, par ONU interposée, dont il est envisagé une reprise, « *on n'en voit jamais le résultat* », notent avec le sourire nos interlocuteurs. « *tant que les deux principaux protagonistes – Soviétiques et résistants afghans – ne seront pas partie à ces conversations, il n'y aura rien à en attendre* », affirment-ils.

MM. Wardak et Majrouh estiment, en revanche, que la résistance vient de franchir une étape à la suite de l'accord récent entre les deux alliances (regroupant fondamentalistes et nationalistes modérés) de la résistance (*le Monde* du 3 avril). Elles viennent de convenir d'adopter une démarche commune – militaire et stratégique – à l'intérieur, politique et diplomatique à l'extérieur. Après l'échec des tentatives précédentes d'union, chaque partie garde cependant son caractère propre. Est-ce un pas vers la constitution d'un front uni de libération, voire d'un gouvernement de la résistance ?

Excellent moral

« *Nous n'avons pas besoin d'un gouvernement en exil puisque nous contrôlons le pays à 90 %. Mais on peut faire un gouvernement à l'intérieur. Dès qu'on aura les moyens de le faire – et de le défendre – on l'annoncera. La vraie force de la résistance, c'est ceux qui se battent* », répondent les deux chefs du maquis. Les combattants, rappellent-ils, sont obligés, devant l'escalade soviétique, de coordonner autant que faire se peut leurs opérations. « *Lorsqu'il y a une offensive soviétique sur une région, nous faisons un peu plus pression sur une autre.* » Les tentatives de « *bouclage* » de la longue frontière avec le Pakistan, afin de couper les voies d'approvisionnement de la résistance, découragent-elles les pénétrations ? « *Malgré les pertes élevées parmi les résistants, quatre cents véhicules entrent ou sortent chaque jour et nous avons même pu acheminer des tracteurs dans la province du Wardak* », au centre du pays, assurent-ils.

L'augmentation des unités soviétiques et l'évolution de leur tactique, conduisent-elles à un changement des rapports de forces ? « *Pour nous*, déclarent MM. Wardak et Majrouh, *cela ne change pas beaucoup. Cela démontre au contraire la relative faiblesse des Soviétiques, qui ont perdu beaucoup d'hommes et de matériels. D'autre part, le fait que plusieurs offensives et opérations de représailles aient eu lieu contre des populations civiles depuis l'arrivée de M. Gorbatchev au pouvoir indiquerait plutôt un durcissement. Depuis un an, les Soviétiques conduisent des opérations simultanément dans plusieurs provinces en même temps, et ils tendent des embuscades. Cependant, l'expérience et la combativité de la résistance se sont améliorées et son moral est excellent.* »

Mais nos deux interlocuteurs insistent sur le fait qu'elle trouve de moins en moins de moyens sur place. Aussi entendent-ils décourager les civils de quitter leurs régions « *car cela augmente les risques pour la résistance* ». Aussi faut-il « *aider les populations de l'intérieur à demeurer sur place parce qu'elles sont la résistance. Il faut aider la construction d'écoles, d'hôpitaux...* » Or, l'aide des organisations internationales et privées ne représente encore qu'une « *goutte d'eau* ».

GÉRARD VIRATELLE.

● *Les sénateurs républicains indépendants et la résistance afghane.* – Les sénateurs républicains indépendants ont reçu lors de leur réunion de groupe, jeudi après-midi 9 mai, deux chefs de la résistance afghane, MM. Amin Wardak et Walid Majroun. Les sénateurs RI demandent que soit inscrit à l'ordre du jour de la session parlementaire un débat « *sur les mesures à prendre pour que soit intensifiée l'aide de la France à la résistance afghane* ». Ils souhaitent que ce débat ait lieu le 18 juin, « *cette date étant devenue synonyme de la résistance à toutes les oppressions* ».

AFRIQUE

République sud-africaine

L'inexorable montée de la violence et des désordres

De notre correspondant

Johannesburg. – Depuis maintenant plus de huit mois, l'Afrique du Sud est en proie à une agitation permanente. Le climat d'émeutes et de violences dans les cités noires prévaut depuis le 3 septembre dernier dans le triangle du Vaal. Au total, près de 300 Noirs ont été tués, pour la plupart par la police. En quatre mois, le bilan est de 140 morts, alors qu'il était de 170 pour toute l'année 1984.

Accélération indéniable et ponctuée de massacres : 18 morts à Crossroads au mois de février, 20 à Langa le 21 mars. L'armée, qui est venue prêter main forte à la police le 31 mars dans la partie orientale de la province du Cap, est toujours sur place. Son rôle est de plus en plus important dans le maintien de l'ordre. Quelques *townships* noires sont devenues ingouvernables, et une véritable anarchie règne dans certaines d'entre elles.

L'état d'urgence n'a pas été déclaré, mais les réunions en salle et en plein air sont interdites. Vingt-neuf organisations anti-apartheid n'ont plus le droit d'organiser des rassemblements dans dix-huit districts judiciaires, et notamment dans la région de Port-Elizabeth, où l'agitation s'est déplacée depuis quelque temps. Dix mille personnes ont été arrêtées en sept mois. L'appareil dirigeant du Front démocratique uni (UDF) a été démantelé.

Diagnostic sans ordonnance

Selon M. Le Grange, ministre de la loi et de l'ordre, le montant des dégâts depuis le début de septembre jusqu'à la fin du mois de mars atteint 40 millions de rands (200 millions de francs). *Quand et comment cela s'arrêtera-t-il ?* Comme le notait le *Rand Daily Mail : « Nous écrivons notre histoire dans le sang. »*

Aucun signe ne laisse prévoir une prochaine rémission. Les violences font maintenant partie de la vie quotidienne. *« Chaque jour, quelqu'un est tué quelque part,* remarque un député de l'opposition, M. Alex Boraine. *La majorité des Blancs n'ont pas conscience de la violence endémique qui règne dans le pays. Ni le gouvernement, d'ailleurs. »* La police et l'armée veillent et circonscrivent l'agitation à l'intérieur des *townships*. Tout se passe comme si le pouvoir attendait que le feu s'éteigne de lui-même.

Le gouvernement reconnaît l'existence de frustrations au sein de la communauté noire, mais ne propose pas de remède. Il se contente de faire confiance aux capacités des forces de l'ordre pour contenir le mécontentement et fustige les agitateurs, qui ont invariablement pour nom l'ANC (Congrès national africain) et *l'UDF, désigné comme son relais* intérieur. Un ennemi bien commode, à qui l'on prête beaucoup de pouvoir et qui permet de refuser de s'interroger sur les véritables raisons du soulèvement, qui prend les allures d'une guerre civile larvée.

Les autorités reconnaissent pourtant officiellement l'échec de certains aspects de la politique de l'apartheid. Un député de la majorité, M. Stoffel Van Der Merwe, vient de publier avec l'aval du chef de l'Etat un petit opuscule où le Parti national, au pouvoir depuis trente-sept ans, se livre à une autocritique. Ce document admet que la création des *homelands* n'est pas une panacée, que le refus d'accorder la citoyenneté sud-africaine à leurs ressortissants a été un échec, que le *contrôle des déplacements de* population n'a pas donné les effets escomptés, et que les représentants élus noirs ne sont pas les seuls dirigeants de la communauté. Un *mea culpa* qui a cependant ses limites, puisque le Parti national estime que le système des *homelands* ne peut être abandonné et qu'il doit être aménagé. Il réaffirme que l'organisation de la société sud-africaine doit être fondée sur les différents groupes de population et que l'intégration des Noirs ne signifie pas forcément des structures identiques pour tous.

Manifestement, le pouvoir semble prêt à rompre avec une ligne dure. Il a déjà commencé à le faire, du moins en paroles, affirmant sa volonté de modifier certaines lois, comme celles de l'interdiction des mariages interraciaux et des relations amoureuses entre personnes de couleur différente, comme la possibilité d'accorder la double nationalité aux habitants des *homelands* (sud-africaine en plus de la leur), comme la reconnaissance du droit de propriété aux Noirs sous certaines conditions. Autant de réformes qui sont en gestation depuis de longues années et qui prendront encore du temps avant d'être réalisées. Autant de retouches qui démontrent que l'essentiel du système de développement séparé des races reste bien en place.

La lenteur des réformes

Le gouvernement avance prudemment, soucieux de prouver ses bonnes intentions, mais surtout au coup par coup, hésitant sur la stratégie, incertain sur les conséquences. Les contours des projets d'aménagement du système restent flous. Les dirigeants souhaitent assouplir certaines règles trop contraignantes, et en même temps veulent conserver les principes de base qui les régissent. Arrondir les angles sans toucher à la structure, tel paraît être le dessein du pouvoir, lequel trace la frontière entre le négociable et le non-négociable.

Dernièrement, le chef de l'État, M. Pieter Botha, a réaffirmé qu'il *n'était pas question de revoir la* législation sur l'habitat et l'éducation séparés. Même s'il a reçu le soutien d'une partie des membres de l'opposition progressiste, comme M. Harry Oppenheimer, l'ancien dirigeant du trust Anglo-American, autrefois très critique, M. Botha sait que la droite relève la tête et gagne du terrain. Hier le mécontentement des fonctionnaires, dont le revenu annuel a été amputé de 3 %, aujourd'hui la fronde des producteurs de maïs, à qui le gouvernement refuse toute augmentation, ne seront pas sans conséquence pour le soutien du parti au pouvoir. D'autant que les difficultés économiques et les troubles qui persistent amènent bon nombre de ses partisans à se demander si le régime est en mesure de faire face efficacement à cette passe difficile. D'un côté, la droite estime que le gouvernement trahit la cause afrikaner. De l'autre, l'opposition critique sa politique, jugée timorée et à court terme.

Les Noirs, enfin, pensent que les réformes promises ne sont que poudre aux yeux et que le gouvernement trompe la communauté internationale en faisant croire que les choses changent en Afrique du Sud. *« Pieter Botha parle de dialogue mais refuse de discuter avec nous,* déclare un militant de l'UDF. *Il propose la création d'instances ou de carrefours qui, par le passé, n'ont abouti à rien. Combien de résolutions de commissions dans quelque domaine que ce soit sont restées lettre morte ! »*

On veut du concret et tout de suite, disent les dirigeants noirs. Assez d'atermoiements et de mini-réformes, qui touchent peu de monde et ne servent qu'à masquer les réalités. Le gouvernement répond qu'on ne peut tout changer en un jour. Certes, mais pour l'instant les responsables du pays n'ont donné aucune véritable raison d'espérer aux Noirs. Voilà *huit mois que M. Botha a* parlé d'accorder des droits politiques aux dix millions de Noirs urbanisés. Le 25 janvier, il a annoncé la création d'un forum informel. Deux déclarations d'intentions qui n'ont actuellement pas reçu de commencement d'exécution. Des délais qui pour beaucoup paraissent inexplicables en cette période de crise.

A force d'attendre et de tergiverser sur les moyens à mettre en œuvre, la crédibilité s'altère et les rancœurs et les frustrations grandissent. L'éditorialiste de *Sowetan*, journal destiné à la communauté noire, écrit : *« Nous n'attendons rien du gouvernement... Après tant de fausses promesses, après tant de concessions hypocrites qui se transforment en recul plutôt qu'en progrès, comment pourrions-nous avoir de l'espoir ? Le pays est dans une profonde crise économique. Nous vivons au jour le jour, et l'on nous demande de payer de surcroît des taxes pour supporter un système non viable et exécrable. Ces choses prennent du temps à germer dans la conscience des Noirs, mais quand cela arrive il faut s'attendre à des émeutes. Les gens ne sont pas aussi idiots que certains le pensent dans les hautes sphères. »*

MICHEL BOLE-RICHARD.

L'Afrique responsable de son propre malheur ?

(Suite de la première page.)

Avant comme après l'indépendance, les victimes sont toujours les mêmes. Seuls leurs « agresseurs » ont changé d'identité. Le pasteur Maasaï n'a plus à craindre la convoitise du colon britannique. *Il doit*, aujourd'hui, se méfier de la cupidité de ses compatriotes kényans les plus en vue.

Sur le continent, la corruption gagne, comme une gangrène, tout le corps social. Beaucoup se livrent à des petits trafics illicites pour arriver à joindre les deux bouts. D'autres, aux échelons les plus élevés du pouvoir, utilisent leur position pour tourner la loi et s'enrichir.

Dieu sait, pourtant, si de nombreux pays africains se sont dotés d'armes anticorruption très sophistiquées. La Zambie et le Zimbabwe, par exemple, ont établi un « code de bonne conduite » qui interdit à leurs dirigeants le cumul de mandats publics et privés.

De temps à autre, on assiste au lancement de campagnes contre le « sabotage économique » mais, comme en Tanzanie, celles-ci ne sont jamais conduites à leur terme car elles finiraient par menacer les privilèges des hommes au pouvoir. Simples mesures d'intimidation pour contenir le mal dans les limites du supportable, et de précaution pour offrir aux pays donateurs l'image de la rigueur.

Quel crédit accorder aux discours moralisateurs de certains dirigeants alors que tout, dans leur comportement, trahit le peu de confiance qu'ils manifestent dans les institutions de leurs pays.

Leurs enfants ne suivent-ils pas les cours de lycées étrangers ou d'écoles confessionnelles ? Ne choisissent-ils pas de se faire soigner dans des établissements privés, abandonnant à ceux qui n'en ont pas les moyens la fréquentation des hôpitaux publics ? Ces nouvelles élites semblent si peu sûres de l'avenir qu'au lieu d'investir leurs avoirs sur place elles préfèrent en convertir une large part en « placements de bon père de famille », hors des frontières.

Si les intéressés eux-mêmes ne croient pas au *développement* de leur pays, quel droit ont-ils de rappeler aux pays riches leur devoir de solidarité ? Or le succès de la « révolution verte » que préconise la CEA suppose un investissement annuel, dans le seul secteur agricole, de 5 à 6,5 milliards de dollars jusqu'à l'an 2000. *« C'est au-dessus de nos moyens »*, ont admis les ministres de l'économie, qui, une fois encore, ont sollicité l'aide de la communauté internationale.

Sauront-ils, pour convaincre leurs bailleurs de fonds du bien-fondé de leur demande, mettre de l'ordre dans leur propre maison ? Charité bien ordonnée commence par soi-même.

JACQUES DE BARRIN.

BIBLIOGRAPHIE

L'Annuaire du tiers-monde

Publié depuis dix ans, l'Annuaire du tiers-monde, que dirige le professeur Gonidec, poursuit dans sa dernière livraison le travail indispensable et original qu'il s'est assigné dès sa naissance : fournir une considérable documentation sur un ensemble de régions et d'Etats abordés du point de vue de la science politique et de la sociologie. On relève notamment dans le présent numéro un ensemble riche et varié sur la « démocratie locale et la participation populaire » dans les pays africains et arabes, portant notamment sur l'Algérie, le Burundi, le Cameroun et le Congo.

Les chroniques sur les problèmes internationaux, la coopération et l'évolution du droit international sont encore enrichies et font de cette publication, dont l'édition avait pris du retard en raison de difficultés financières, un instrument de travail de premier ordre pour tous ceux qui s'intéressent au tiers-monde.

P.-J. F.

★ Volume VIII, 1982-1983, 600 p., Fernand Nathan édit.

هكذا من الأصل

AMÉRIQUES

AU CONSEIL DE SÉCURITÉ DES NATIONS UNIES

L'embargo commercial américain contre le Nicaragua est très vivement critiqué

L'embargo commercial décrété par les Etats-Unis contre le Nicaragua a suscité jeudi 9 mai des critiques quasi-unanimes au Conseil de sécurité de l'ONU, y compris de la part d'alliés traditionnels de Washington estimant que ces mesures ne feront qu'accroître la tension en Amérique centrale.

Les Etats-Unis n'en ont pas moins défendu leur droit d'imposer cet embargo qu'ils ont qualifié d'« *instrument légitime de politique étrangère fréquemment utilisé* », et ont accusé le Nicaragua de chercher à déstabiliser ses voisins. La veille, le représentant du Nicaragua à l'ONU, M. Javier Chamorro, avait demandé au Conseil de condamner la décision américaine qu'il avait qualifiée d'étape supplémentaire dans la « *guerre non déclarée* » menée par Washington contre son pays (*le Monde* du 10 mai).

Pour obtenir le maximum de voix au Conseil, le Nicaragua a cependant accepté jeudi de présenter un projet de résolution qui ne fait que « *regretter* » l'embargo américain. Ce texte appelle également à la reprise du dialogue entre Washington et Managua et préconise une issue négociée au conflit en Amérique centrale fondée sur les efforts menés par les pays membres du groupe de Contadora (Mexique, Venezuela, Panama, Colombie).

Le représentant de la France, M. Claude de Kemoularia, a estimé que « *l'entreprise du groupe de Contadora ne peut être que contrariée par les mesures qui viennent d'être prises à l'encontre du Nicaragua* ». « *Mon pays les regrette* », a-t-il dit, en précisant qu'elles « *portent en germe de nouvelles tensions internes* ». Il a ensuite lancé un « *appel pressant au dialogue* ».

L'Australie, le Danemark, le Pérou et le Mexique ont également critiqué l'embargo américain, qui a été condamné par l'Inde au nom du groupe des non-alignés. De son côté, M. Oleg Troyanovsky (URSS) a ironisé sur l'attitude des Etats-Unis, qui prônent le dialogue avec l'Afrique du Sud et s'opposent à des sanctions économiques à son encontre en jugeant de telles mesures inefficaces, tout en faisant le contraire avec le Nicaragua.

Face à cette avalanche de critiques, le représentant des Etats-Unis, M. Jose Sorzano, a souligné que l'embargo n'avait rien d'illégal et qu'il était loin de constituer un précédent. Il a rappelé les sanctions économiques prises contre l'Argentine par un grand nombre de pays durant la guerre des Malouines et les efforts des non-alignés pour imposer des sanctions à l'Afrique du Sud.

M. Ortega compare l'initiative de M. Reagan aux crimes nazis

M. Daniel Ortega, président du Nicaragua, a assimilé les sanctions américaines aux crimes commis par les nazis pendant la deuxième guerre mondiale, au cours d'une visite officielle qu'il a achevée jeudi en Pologne. Dans le camp de concentration de Maidanek, M. Ortega a déclaré : « *Les milliers de victimes de Maidanek, la mort dans ce lieu de milliers d'enfants, me font penser aux crimes commis par le gouvernement américain à l'encontre du peuple nicaraguayen.* »

« *Le président des Etats-Unis voudrait faire de notre pays un camp de concentration et faire mourir de faim nos trois millions de citoyens* », a affirmé M. Ortega avant d'ajouter : « *Pour nous, le comportement de M. Reagan n'est pas surprenant. Fleurir des tombes de SS à Bitburg et soutenir la garde de Somoza, cela revient à traiter avec les mêmes criminels : les anciens nazis et leurs successeurs contemporains.* » – (AFP.)

● *M. Felipe Gonzalez*, chef du gouvernement espagnol, a déclaré le jeudi 9 mai qu'il ne proposerait pas de jouer un rôle de médiateur dans le conflit qui oppose Managua aux Etats-Unis. M. Gonzalez doit rencontrer, samedi 11 mai à Madrid, M. Daniel Ortega, qui termine une tournée européenne commencée dans les pays de l'Est. M. Ortega doit aussi s'arrêter à Paris. – (*Reuter, AP.*)

Etats-Unis

M. Reagan accepte un « gel » des dépenses militaires en 1986

Washington (*AFP, UPI*). – Le président Reagan a fait, jeudi 9 mai, une importante concession en acceptant de « geler » les dépenses du Pentagone pour 1986 à leur niveau actuel, compte tenu de l'inflation. Cette information, révélée par le sénateur John Stennis, un démocrate du Mississippi, a été confirmée de Lisbonne par le porte-parole de la Maison Blanche, M. Larry Speakes. Le président avait téléphoné au parlementaire depuis la capitale portugaise, où il achevait sa tournée européenne, pour obtenir son vote sur le prochain budget.

Le nouveau projet auquel M. Reagan a finalement décidé d'accorder son appui a été mis au point par M. Robert Dole, le leader de la majorité républicaine au Sénat. Il consiste à limiter le budget de la défense à la progression de l'inflation, estimée pour 1986 à 4 %, et à repousser dans le temps certaines dépenses de Sécurité sociale. Selon M. Dole, un tel « paquet » réduirait le déficit budgétaire de quelque 56 milliards en 1986 et d'environ 300 milliards sur trois ans, ramenant ainsi le « trou » des finances publiques à quelque 100 milliards de dollars au lieu de 200 milliards actuellement. Le projet de M. Dole ne comporte pas d'augmentation d'impôts.

M. Dole s'efforçait, jeudi, de mettre la dernière main à ce plan, fort différent de celui présenté initialement par le gouvernement, et d'obtenir le soutien nécessaire à son adoption par le Sénat. Il a toutefois reconnu qu'il n'était pas sûr de disposer des voix nécessaires.

A l'origine, M. Reagan avait réclamé une progression des dépenses militaires de près de 6 %, sans tenir compte de l'inflation. A la suite d'un premier compromis, il avait accepté que la progression ne soit que de 3 % ; et lorsque le Sénat avait décidé, la semaine dernière (*le Monde* du 4 mai), de maintenir les dépenses du Pentagone pour 1986 au niveau de l'inflation, il avait parlé d'« *acte irresponsable* ».

M. Reagan a donc décidé de faire contre mauvaise fortune bon cœur. Un réalisme que justifie un votre émis jeudi par la Commission des forces armées de la Chambre des représentants dominé par les démocrates. Après deux jours de discussions à huis clos, cette commission s'est elle aussi prononcée en faveur du « gel » des dépenses militaires, les limitant à 305,5 milliards de dollars au lieu des 313,7 milliards initialement demandés par M. Reagan. La commission a limité à vingt et un au lieu de quarante-huit le nombre de missiles stratégiques MX pour lesquels elle accepterait d'envisager des crédits en 1986. Ce projet prévoit en revanche la production d'armes chimiques pour une somme de 163 millions de dollars, mais il n'est pas certain que la Chambre approuve, quand à elle, ces crédits.

Brésil

Le président Sarney engage des réformes audacieuses

(Suite de la première page.)

En soixante-trois ans d'existence (le PCB a été fondé en 1922), les communistes n'ont été dans la légalité que durant la période de démocratisation qui a suivi la seconde guerre mondiale de 1945 à 1947. Ils ont été durement pourchassés à plusieurs reprises. En 1975, sous le gouvernement Geisel, dix dirigeants du parti ont été arrêtés et sont morts aux mains de leurs tortionnaires.

Le PCB a toujours tourné sa mise hors la loi en faisant de l'« entrisme » dans les autres formations. Sous le régime militaire, il a fait élire plusieurs des siens sous la bannière du MDB, le seul parti d'opposition toléré. Il a agi au grand jour quand le vent de la libéralisation a soufflé, mais faute d'un statut légal, ses candidats ont continué de se présenter sous les couleurs d'autres partis. Ils possèdent également huit parlementaires inscrits au PMDB (Parti du mouvement démocratique brésilien), le parti-pilier de la coalition au pouvoir.

Affecté par plusieurs scissions, dont celle, la plus récente, menée par le leader historique du parti, M. Luis Carlos Prestes, le PCB revendique dix mille militants : il est dirigé par M. Giocondo Dias, qui a soixante-douze ans. Il est généralement défini pour les besoins de la classification comme pro-soviétique, mais il est bien moins rigide dans son orthodoxie que le PC chilien ou le PC portugais. Dans le programme qu'il a présenté officiellement le 8 mai, il se prononce pour le pluralisme plitique et une « *démocratie de masse* ». L'architecte Oscar Niemeyer figure au nombre des signataires, ainsi que le seul fondateur du parti encore vivant, M. Cristiano Coutinho.

Le PCB est concurrencé sur sa gauche par le Parti communiste du Brésil (PC do B.) issu en 1962 d'une scission maoïste et qualifié aujourd'hui de pro-albanais. Le PC do B., qui accèdera lui aussi à la légalité, possède quatre parlementaires au Congrès fédéral. Ceux-ci ont été reçus publiquement la semaine dernière par M. José Sarney au palais présidentiel du Planalto.

Le chef de l'Etat a déclaré à plusieurs reprises qu'il entendait travailler en contact avec les communistes et il a souvent fait l'éloge de leur esprit de dialogue et de responsabilité. Les deux PC ont défendu en effet la politique de conciliation préconisée par Tancredo Neves et ils se sont ralliés à M. José Sarney dès le 15 mars. Au Parlement comme dans les syndicats, ils ont soutenu jusqu'à présent des positions modérées, afin de faciliter leur réinsertion dans la vie politique, ainsi que la normalisation démocratique du pays.

Les communistes comptent donc douze parlementaires, ce qui est peu pour un congrès composé de cinq cent cinquante députés et sénateurs. Une fois dans la légalité, ils risquent de se retrouver encore moins nombreux au prochain Parlement. L'efficacité de leurs appareils ne compensera peut-être pas les facilités que procurait l'appartenance au seul parti d'opposition implanté dans l'ensemble du pays.

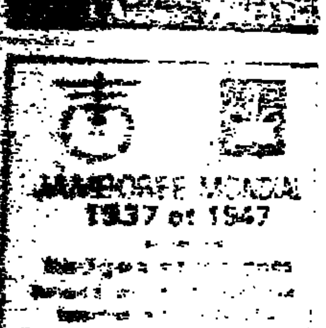
Les amendements à la Constitution qui viennent d'être votés sont dus à l'initiative parlementaire, à l'exception de celui qui rétablit l'élection du président de la République au suffrage universel. Leur adoption a été facilitée par l'attitude ouverte, résolument réformiste, de M. Sarney et des leaders du PMDB. Le chef de l'Etat confirme donc son « *ancrage à gauche* » annoncé dans ses messages à la nation.

Bien que leur rythme soit plus rapide que prévu, les réformes ne rencontrent aucune résistance parmi les tenants de l'ancien régime. Ces derniers se contentent de dénoncer pour l'instant la présence des communistes dans l'appareil gouvernemental, notamment parmi les collaborateurs du ministre de la justice, M. Fernando Lyra : même l'annonce d'un rétablissement des relations diplomatiques avec Cuba ne fait plus trembler. Lorsque Tancredo Neves était interrogé à ce sujet, il évitait de répondre, ou bien il disait qu'il s'agissait là d'un problème de « *sécurité nationale* » – autrement dit qu'il ne pouvait prendre aucune décision sans l'accord de l'armée.

Or, le ministre des affaires étrangères, M. Olavo Setubal, l'un des principaux banquiers du pays, vient de déclarer qu'il n'y avait plus aucun obstacle politique à la reprise de telles relations. Le temps est loin, il est vrai, où le castriste était accusé de soutenir les mouvements de guérilla brésiliens.

L'élection présidentielle à deux tours proposée par M. Sarney et adoptée par le Congrès est inédite dans l'histoire du Brésil – mais pas dans celle de l'Amérique latine – comme le montre le scrutin qui vient de se dérouler au Pérou. Ce système a l'avantage aux yeux des militaires, d'éloigner ce qu'ils considèrent encore aujourd'hui comme un danger : l'accès à la présidence de M. Leonel Brizola, le gouverneur de Rio-de-Janeiro. Le dirigeant du parti démocratique travailliste (qui prendra bientôt l'étiquette de « socialiste ») aurait des chances d'être élu dans un scrutin à un tour, face à plusieurs candidats du pouvoir et de l'opposition. Ses chances deviennent minimes avec le système adopté qui permet de rallier contre lui les forces de centre gauche et de centre droit, actuellement majoritaires dans le pays.

CHARLES VANHECKE.



politique

LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR DU PS

Les dirigeants socialistes excluent tout changement d'alliance

Le PS réunit son comité directeur, samedi 11 et dimanche 12 mai à Paris. Cette réunion du « parlement » du PS marque une des étapes de la préparation du congrès de Toulouse prévu à l'automne. Les courants organisés du PS et les militants qui le souhaitent devraient y déposer leurs contributions au débat. Certains de ces textes pourront donner lieu à des motions (dont les signataires se comptent pour le congrès) si le comité directeur dit, « de synthèse », prévu pour les 24 et 25 août, n'aboutit pas à la rédaction d'une motion unique.

La composition des listes pour les législatives de 1986 et les alliances post-électorales, ainsi que le rôle du PS vis-à-vis du gouvernement et de l'opinion, domineront les réflexions des dirigeants socialistes. L'adoption de la proportionnelle a momentanément déstabilisé nombre d'élus du PS, un parlementaire explique, par exemple, qu'un de ses collègues a déjà fermé sa permanence. Destinée notamment à « *ouvrir* » le jeu politique, elle provoque paradoxalement, au sein du PS, une tendance au repliement sur lui-même.

Dans un premier temps, le numéro deux du PS, M. Jean Poperen, ainsi que tous les chefs des courants minoritaires avaient pris date, les uns après les autres, en se prononçant fermement contre tout changement d'alliance.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du PS, à défaut de s'être jamais prononcé pour une telle évolution, avait néanmoins estimé que la proportionnelle, sans qu'elle « *détourne du chemin* » les socialistes, pouvait « *ouvrir un passage* » (*le Monde* du 10 avril). Qu'il ait souhaité prendre en compte l'état d'esprit de son parti et se démarquer de M. Laurent Fabius, ou que ses positions antérieures aient été mal interprétées, comme il déclare, M. Jospin a été amené à affirmer clairement son refus de toute alliance à droite, option difficile, au demeurant, faute de candidats. La dernière manifestation de fidélité aux tables de la loi socialiste a été, dimanche 5 mai, la réunion du courant A (mitterrandiste), où M. Jospin et de nombreux participants ont réaffirmé avec force qu'il n'est pas question de changer de stratégie (*le Monde* du 7 mai).

En réalité, ces démonstrations d'unanimisme n'ont qu'une portée relative. Comme le dit un dirigeant rocardien, « *ces tentations existent sans doute très fort dans la tête de certains, mais, maintenant que le premier secrétaire s'est prononcé, je ne crois pas que quelqu'un ose les exprimer clairement au congrès* ». Quant au CERES, il estime que l'enjeu du congrès de Toulouse sera le maintien du PS d'Epinay. Même si la question est, pour le moment, très théorique, compte tenu de l'attitude des dirigeants communistes, certains socialistes veulent toujours considérer, à terme, le PCF comme un partenaire privilégié, alors que d'autres sont seulement partisans, dans certaines limites, du « qui nous aime nous suit ».

A trop vouloir manifester sa fidélité à lui-même, le PS ne risque-t-il pas de se trouver en porte-à-faux avec le gouvernement ? Cet embarras transparaît dans certaines déclarations. Ainsi M. Marcel Debarge, dimanche 5 mai au « Club de la presse d'*Europe 1* », a-t-il, lui aussi, affirmé qu'il ne peut pas, pour le PS, y avoir d'« *alliance à droite* », ni de « *recours à la troisième force* », avant d'affirmer : « *On verra bien au niveau des coalitions.* » Plus crûment, un parlementaire mitterrandiste, lui aussi hostile à toute dérive de type « troisième force », avoue : « *Les choses sont en train de s'ouvrir. Ça ne sert à rien de les fermer avec des formules définitives qui, de toute façon, ne serviront à rien.* » En tout état de cause, avant que l'ensemble du texte ne soit réécrit par M. Jospin et qu'une ultime réunion du courant A n'ait eu lieu samedi matin, la contribution de ce courant (rédigée, sur ce point, par M. Poperen) excluait catégoriquement tout changement d'alliance.

M. Michel Rocard, lui aussi, est conscient de la contradiction dans laquelle les socialistes risquent de s'enfermer. Dans sa contribution, il devrait suggérer, plutôt que d'exclure, *a priori*, telle ou telle alliance, de fixer des objectifs dont l'acceptation permettrait de sélectionner d'éventuels partenaires.

Des candidats « extérieurs »

Deuxième thème de débat, complémentaire du précédent : la constitution des listes. Au-delà des travaux en cours au Parti socialiste sur les modalités pratiques de désignation des candidats socialistes (les commissions exécutives fédérales devraient faire des propositions, mais les militants de base garder leur possibilité d'intervention), le débat porte sur l'élargissement des listes à des personnalités extérieures au PS.

L'idée est prêtée à M. Fabius. Elle a été exprimée par Mme Huguette Bouchardeau. A l'intérieur même du PS, M. Gérard Delfau (dans son livre *Gagner à gauche*) va dans ce sens, en suggérant toutefois que le PS reste le « *fer de lance de la campagne* ».

L'idée, *a priori*, ne semble pas vraiment séduire la plupart des socialistes. Ils n'ont aucune envie que le PS soit noyé dans un conglomérat et ne croient pas à l'efficacité politique d'une telle formule. De plus, les places « utiles », en tête de liste, sont déjà trop rares pour les socialistes eux-mêmes, et les empoignades entre députés sortants promettent d'être rudes. « *Le vrai problème*, souligne M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du PS et proche de M. Jospin, *c'est de redresser l'audience du PS dans l'opinion.* »

Malgré tout, soucieux de donner l'image du rassemblement, les socialistes entrouvriront sans doute leurs listes, encore que le souvenir de l'ouverture manquée de la liste aux élections européennes soit là pour leur rappeler les aléas de ce genre d'opération symbolique. Quant aux listes régionales, elles pourraient, elles aussi, témoigner de ce souci de rassemblement, en accueillant par exemple, dans certaines régions, des écologistes.

L'idée, telle qu'elle est exprimée par M. Delanoë, est qu'en expliquant bien aux Français la portée de leur choix électoral et en jouant des divisions de l'opposition il n'est pas impossible de dégager une majorité de « *députés de progrès* ». Les nombreux appels au « *rassemblement* » lancés par les dirigeants socialistes prennent ainsi tout leur sens, même s'il est impossible d'obtenir plus de précisions sur la définition de ce nouveau type de parlementaire... « *de progrès* ».

Le troisième sujet qui pourrait, samedi et dimanche, nourrir le débat entre les socialistes porte sur le rôle et l'expression du parti. Ce débat a été relancé par les récentes déclarations de M. Rocard.

L'ancien ministre de l'agriculture n'est pas le seul socialiste à se préoccuper de cette question, même si tous sont loin de partager son analyse sur l'efficacité du gouvernement. Ainsi, un dirigeant « mauroyiste », qui n'a pas vraiment apprécié le jugement implicitement porté sur l'ancien premier ministre, affirme : « *Fabius me fait un peu penser à ces candidats aux cantonales qui n'osaient pas mettre le poing et la rose sur leurs affiches et qui, après, se flattaient d'avoir fait de bons scores.* »

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

LE RETOUR DES « MOLLETTISTES »

Outre les contributions des cinq courants organisés du PS (mitterrandistes, CERES, mauroyistes, rocardiens et néo-rocardiens), une sixième contribution couvre l'ensemble du champ politique. Il s'agit d'une contribution « trans-courants » *signée notamment par les « quatre mousquetaires »*, MM. Jean-Michel Gaillard, Jean-Yves Le Drian, Jean-Pierre Mignard et François Hollande, qui se sont déjà fait une spécialité, notamment dans les colonnes du *Monde*, de ce type de prise de position.

Parmi les contributions de moindre portée, on notera celle signée par deux jeunes mauroyistes, MM. Philippe Lentscher et Jean-Christophe Deflassieux, qui estiment que leur génération doit avoir le droit à la parole pour s'exprimer sur la modernité. A l'opposé, la tendance mollettiste « *Bataille socialiste* » (fidèle à Guy Mollet, ancien secrétaire général de la SFIO, décédé en 1975) réapparaît et dépose, elle aussi, sa contribution.

LA JEUNESSE COMMUNISTE MET EN ACCUSATION MM. GATTAZ ET FABIUS

Le Mouvement de la jeunesse communiste (MJCF) organise son festival annuel le samedi 11 et le dimanche 12 mai à Bobigny (Seine-Saint-Denis). M. Georges Marchais s'adressera le dimanche après-midi aux participants qui auront été invités auparavant à élaborer avec des parlementaires communistes une « déclaration des droits de la jeunesse ». *Une commission d'enquête* sur la situation des jeunes est aussi prévue, les « *accusés* » étant *les « patrons du commerce, Gattaz, Fabius, Chevènement, Tapie, Besse, Mme Bettencourt »*.

La partie artistique de ce « festival anti-galère » sera assurée notamment par les chanteurs Francis Lalanne le samedi soir, Paul Personne et Catherine Lara le dimanche après-midi

● *L'Association pour la défense du scrutin majoritaire* vient de recevoir le « *soutien total* » de M. Valéry Giscard d'Estaing. Cette association, à laquelle ont notamment adhéré MM. Barre et Chirac, organise une campagne nationale de signature d'une pétition contre l'instauration de la représentation proportionnelle (*le Monde* du 20 avril).

★ 9, rue Roquépine, 75009 Paris.

● PRÉCISIONS. – Nouveaux titulaires de l'« ordre de la guerre patriotique » décerné par l'URSS (*le Monde* du 10 mai), le colonel Henri Rol-Tanguy était le chef des FFI de l'Ile-de-France lors de la libération de Paris et M. André Tollet était, à la même époque, président du Comité parisien de libération (CPL), où il représentait la CGT.

D'autre part, dans l'article de François Bedarida sur la capitulation allemande (*le Monde* du 8 mai) s'est glissée une erreur de date : l'acte final a été signé à Berlin dans la *nuit du 8 au 9 mai 1945*, et non dans la nuit du 7 au 8. D'autre part, le nom du général qui signa au nom de la France à Reims est Sevez, et non Servez.

LA CONTROVERSE SUR LA COHABITATION

Le fantôme du général...

Le jour même où M. Philippe Mestre, député (UDF) de la Vendée, se félicite que la thèse anticohabitationniste défendue par les barristes commence « *à être mieux comprise par nos amis* », M. Valéry Giscard d'Estaing, dans un entretien accordé à *l'Express* et que viennent compléter les extraits de la nouvelle préface de son livre *Deux Français sur trois*, explique longuement que la cohabitation, même si elle ne lui semble pas la meilleure formule quand il devient urgent de « *redresser* » le pays, ne signifie pas forcément une crise de régime et mérite d'être tentée.

Avant tout, l'ancien chef de l'Etat cherche à dédramatiser une situation présentée comme intenable par les barristes et même, comme l'écrit M. Pierre Bas, député (RPR) de Paris, « *contre nature* » et contraire à l'esprit de la Constitution (*le Quotidien de Paris* daté du 10 mai). Pour donner toute la force nécessaire à un raisonnement qui le conduit à accepter une éventuelle cohabitation en 1986 entre une majorité de droite – la seule qui puisse gagner, dit-il – et M. Mitterrand, M. Giscard d'Estaing développe essentiellement deux arguments qui, face à son ancien premier ministre, pèsent de tout leur poids, même si M. Gantier, député (UDF-PR) de Paris, nous fait remarquer qu'on « *peut craindre, à plus court terme et face à l'immensité des problèmes nationaux à résoudre, que M. Mitterrand à Rambouillet et M. Giscard d'Estaing à Matignon ne donnent pas l'image de l'Etat mais celle d'une caricature d'Etat* ».

D'une part, M. Giscard d'Estaing évoque son expérience personnelle qui devrait, sans doute l'espère-t-il, donner à son attitude présente une certaine authenticité.

D'autre part, il choisit, pour appuyer ses dires, de faire référence au général de Gaulle, souvent sollicité et précisément par M. Barre.

J'ai été en situation de devoir réfléchir sur l'attitude d'un président de la République face à une majorité qui ne partagerait pas ses idées, déclare en substance M. Giscard d'Estaing et, allant au-delà de son discours de Verdun-sur-le-Doubs prononcé le 27 janvier 1978 et dans lequel il avait adressé une mise en garde aux Français – « *Si vous votez pour le programme commun, je ne pourrai empêcher son application* », – l'ancien chef de l'Etat explique concrètement quel rôle il se serait apprêté à jouer. Il y aurait eu dualité mais pas forcément la guerre, essaie-t-il de dire. L'important était, selon lui, d'assurer la continuité de la vie constitutionnelle tout en marquant une certaine distance.

« *La fonction du chef de l'Etat s'en trouverait dévalorisée* » lui répond M. Bas en prenant l'exemple de textes de lois que le président de la République signerait sans les approuver. Il reprend ainsi une argumentation souvent développée par M. Barre pour lequel la cohabitation ne peut être qu'un « *piège redoutable* » ou un « *compromis* ». Dans les deux cas, dit en outre l'ancien premier ministre, ce serait dommageable pour la France dont le « *redressement* » ne saurait être engagée avec succès dans ces conditions de dualité. Dualité qui conduit inévitablement, toujours selon M. Barre, à une crise de régime qu'une remise en jeu du mandat présidentiel dès 1986 pourrait au contraire éviter.

Que M. Mitterrand qui s'est engagé dans une politique qui a réveillé les « *antagonismes* » puisse s'accommoder d'un tel rôle, l'ancien chef de l'Etat n'en est pas sûr mais, refusant à juger de la « *dignité* » alors de M. Mitterrand, il se contente de remarquer « *ce sera son problème* ».

Les références à de Gaulle

A ceux qui se réclament du général de Gaulle, M. Giscard d'Estaing assène un deuxième argument : une citation du général dans laquelle ce dernier dénonce les supputations d'une opposition qui, en 1967, comptait en censurant tous les gouvernements – comme se propose de le faire M. Barre à contraindre le président de la République à abandonner « *la responsabilité suprême de la République et de la France* ».

A la rigidité, voire l'intransigeance de la position de M. Barre, M. Giscard d'Estaing veut donc opposer une attitude plus souple. Sans aller jusqu'à dire que la cohabitation serait la meilleure des choses, il se contente de souligner qu'une telle situation qui découlerait du vote des Français en 1986 est rendue possible par la Constitution même si elle n'a jamais été vécue et qu'elle doit donc être tentée. Quitte à ce que le président de la République, usant de son droit de dissolution de l'Assemblée nationale, rende le peuple juge.

Fidèle à sa volonté de rassembler, M. Giscard d'Estaing envisage même au-delà de 1986 et 1988 une plus large majorité mais à condition que les bases actuelles de l'accord RPR-UDF soient solides et résistent plus qu'elles ne l'avaient su à la fin de son propre septennat.

A cet égard, il adresse une forme de mise en garde et à M. Chirac et à M. Barre qui, dit-il, ne doivent pas « *inverser les échéances* » par souci de carrière personnelle.

Les deux intéressés n'ont pas réagi aux propos de M. Giscard d'Estaing. M. Chirac était occupé par la propreté des rues de Paris, M. Barre, en Allemagne où il a été fait docteur *honoris causa* de l'université de Mayence, estime s'être déjà longuement exprimé sur un sujet qu'il persiste à juger « fondamental » pour l'avenir des institutions.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

DANS UNE NOUVELLE PRÉFACE A « DEUX FRANÇAIS SUR TROIS »

« Il n'est pas souhaitable d'inverser les échéances »

écrit M. Valéry Giscard d'Estaing

Dans la préface de l'édition de poche de *Deux Français sur trois* qui doit paraître le 15 mai et dont *Paris-Match* (daté du 17 mai) publie des extraits, M. Valéry Giscard d'Estaing plaide pour « *une alternance raisonnable, ce que n'a pas su être celle de 1981* ». « *Et cette alternance sera durable*, dit-il, *si elle sait être convaincante, c'est-à-dire si elle est capable, après avoir commencé par rassembler autour d'elle tous ses vrais partisans, notamment pendant la période difficile de 1986-1988 où il faudra engager la politique de la France dans une direction nouvelle, de développer ensuite une force d'entraînement réunissant une majorité croissante* ».

« *Les vrais enjeux sont aujourd'hui économiques et sociaux : le pouvoir socialiste sera battu par les chômeurs* », poursuit M. Giscard d'Estaing qui pense que l'opposition a, « *sur le fond, encore un immense travail à accomplir pour se mettre en état de gagner, c'est-à-dire de gouverner* ». « *La première condition*, explique-t-il, *est évidemment d'adopter une stratégie claire et de proposer à l'opinion un projet cohérent, moderne et vigoureux. Ce projet c'est le choix du libéralisme souligné par des temps forts.* »

L'ancien chef de l'Etat poursuit son plaidoyer en faveur de l'union et souligne que « *nos institutions* » ne peuvent « *suffire à nous protéger de l'ingouvernabilité. On l'a vérifié en mai 1968* », note-t-il. Selon lui, « *les attitudes qui engendrent l'ingouvernabilité sont la division des esprits et le personnalisme des carrières politiques.* » Il déplore que « *l'effort pour unir l'opposition risque d'être contrarié par les manœuvres d'approche de l'élection présidentielle* ».

S'il trouve « *normal* » que des hommes qui ont été premier ministre « *aspirent à se voir confier la responsabilité la plus élevée du pays* », il n'en pense pas moins qu'il n'est « *pas bon pour la France d'ouvrir la campagne présidentielle trois ans à l'avance, ni qu'il soit souhaitable pour l'opposition d'affaiblir ses chances de gagner en 1986, en inversant les échéances et en anticipant sur les rivalités encore incertaines de la future campagne présidentielle.* »

M. Giscard d'Estaing ajoute : « *Il est parfaitement justifié pour quelqu'un qui envisage d'être candidat à la présidence de la République, de s'y préparer en forgeant au dedans de lui (...) la culture, le caractère et l'expérience des hommes, nécessaires à la fonction. Mais il faut éviter que cette démarche ajoute aux difficultés de préparation de la prochaine échéance nationale. Ce ne sera pas facile. Mais l'opinion attentive et éveillée au péril y trouvera un des éléments du jugement à porter sur la force de caractère et sur les sentiments de ceux auxquels elle confiera peut-être un jour le soin éminent de sa destinée.* »

10 MAI 1981 - 10 MAI 1985

LA MÉMOIRE COURTE
fait le même choix

- **NOUS,** qui voulons conjuguer **fidélité et changement,** qui voulons appliquer les principes de **Liberté, d'Égalité, de Fraternité** aux conditions de la société d'aujourd'hui.
- **NOUS,** qui venons de **tous les horizons de la gauche** et nous reconnaissons dans les valeurs républicaines et démocratiques.
- **NOUS,** pour qui la politique est d'abord **une exigence morale de justice et de progrès.**
- **NOUS,** pour qui la seule ambition légitime d'un homme d'État est une grande ambition pour son pays.
- **NOUS,** qui voulons une **France généreuse** pour ceux qui travaillent sur son sol, une France **incarnation des droits de l'homme.**
- **NOUS,** qui voulons **être les fils de 1789 et les bâtisseurs du troisième millénaire.**
- **NOUS, qui n'avons pas la mémoire courte,** ne voulons pas une France embourbée dans les querelles politiciennes et empêtrée dans les rivalités de personnes.
- **NOUS,** qui voulons **une France ouverte sur l'avenir** dans le maintien de sa personnalité et de son histoire, une France liée à l'Europe.
- **NOUS, qui voterons dans 300 jours,** seulement 300 jours, nous, adhérents de La Mémoire Courte.

NOUS LANÇONS LE VRAI DÉBAT DE 1986

- A ceux qui nous parlent de cohabitation...
  Nous disons : quel programme ?
- A ceux qui se chamaillent déjà comme des maquignons qui rêvent à la meilleure part :
  Nous demandons : quelle vie pour les Français ? Quelle société pour l'an 2000 ? Quels projets pour la France ?
- A ceux qui polémiquent et se présentent comme des hommes nouveaux...
  Nous arrachons les masques :

Ils ne sont que les barons du passé.

Ils ont déjà tout été : ministres, Premiers ministres, Président de la République.
– Ils étaient les rois de l'inflation, n'est-ce pas M. Barre ?
– Ils étaient les champions des déficits et de la hausse des impôts, n'est-ce pas M. Chirac ?
– Ils étaient les princes du chômage, n'est-ce pas M. Giscard ?

Et tous ensemble, les gérants de l'injustice sociale.

- A ceux qui balaient ces faits d'un revers de la main, qui parlent, qui parlent, qui promettent, qui veulent le retour au passé : une « France du MOINS » : moins de protection sociale, moins de solidarité, moins d'impôts pour les plus riches...
  Nous disons, qui a établi : la retraite à soixante ans,
  la cinquième semaine de congés payés,
  réduit l'inflation,
  créé les Travaux d'Utilité Collective,
  fait voter l'impôt sur les grandes fortunes,
  institué l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.
- A ceux qui jonglent avec les mots, qui n'aiment pas la ratatouille, disent-ils, mais passent leur temps dans les cuisines politiciennes...
  Nous préférons ceux qui, jour après jour, quelle que soit leur place dans la société se battent pour **moderniser le pays et créer des emplois.**
- A ceux qui jouent l'avenir de la France à la roulette de leurs ambitions personnelles...
  Nous préférons ceux qui introduisent l'informatique à l'école et donnent à chaque jeune Français **des chances pour l'envol de sa vie.**
- Aux barons du passé à la recherche de leur pouvoir perdu...
  Nous préférons celui qui confie l'avenir et les responsabilités aux jeunes générations.

EN 1986, LE CHOIX SERA ENTRE LE PASSÉ ET L'AVENIR

ADHÉREZ A LA MÉMOIRE COURTE (Association-Loi de 1901) B.P. 433, 75233 PARIS CEDEX 05

Abonnez-vous à son bulletin : 50 F pour dix numéros par an. Abonnement de soutien à partir de 100 F.
Chèque postal ou bancaire à l'ordre de LA MÉMOIRE COURTE.

POLITIQUE

LE PROJET DE LOI SUR LA FORÊT EN DISCUSSION A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Faciliter une meilleure exploitation du bois français

M. René Souchon avait fait adopter l'an dernier par le Parlement une loi sur la montagne. Cette fois, le ministre délégué à l'agriculture et à la forêt présente une loi sur *« la gestion, la valorisation et la protection de la forêt »*. La discusion de ce texte a commencé le jeudi 9 mai à l'Assemblée nationale. Mais il est peu probable que M. Souchon parvienne à obtenir sur ce texte la même unanimité qu'il avait suscitée en 1984 lors de la présentation de son projet sur la montagne.

La solidarité montagnarde avait surpassé les divisions partisanes. Rien de tel pour la forêt. D'abord parce que la forêt étant présente partout, le projet du gouvernement, contrairement à celui sur la montagne, n'a pu être le fruit du travail d'un petit groupe de « copains ». Ensuite parce que, à l'approche de l'échéance électorale de 1986, les clivages politiques se durcissent encore un peu plus. Même sur des textes essentiellement techniques la droite ne veut plus donner le moindre aval à la majorité.

Depuis une dizaine d'années, les pouvoirs publics s'efforcent de remédier à un paradoxe : la France possède la moitié du massif forestier de la Commauté européenne, pourtant, le déficit de sa balance commerciale pour le bois et les produits dérivés vient tout de suite après celui du pétrole. Les nombreux rapports avaient abouti, après une nouvelle étude de M. Jean Proriol, député UDF de la Haute-Loire, à un projet de loi déposé à l'automne 1980 par M. Pierre Méhaignerie, alors ministre de l'agriculture, mais il ne fut jamais discutté.

La gauche remit le dossier sur le métier, confiant une mission à M. Roger Duroure, député socialiste des Landes. Il en résulta d'abord la nomination d'un secrétaire d'État à l'agriculture et à la forêt, M. Souchon, devenu depuis ministre délégué, puis l'adoption d'un plan pour la filière bois, en juin 1983, enfin, le projet de loi aujourd'hui en discussion, dont le rapporteur de la commission de la production est, comme il convient, M. Duroure.

Ce texte (*le Monde* des 4 et 5 janvier 1985) prévoit, essentiellement, de laisser la responsabilité de la politique forestière à l'État, relayé par des commissions régionales de la forêt et des produits forestiers ; il propose aussi de réserver les aides de l'État aux forestiers assurant une bonne gestion de leur forêt. Le gouvernement estimant que cela n'est possible qu'au-delà d'un seuil de 10 hectares, les propriétaires de surfaces moins importantes sont invités à se regrouper, dans des formules plus ou moins contraignantes.

Dans le même souci de favoriser le regroupement indispensable des parcelles (deux millions de propriétaires possèdent des surfaces forestières inférieures à 1 hectare), un système comparable à celui du remembrement agricole est mis en place. Enfin sont prévus des périmètres d'aménagement agricoles et forestiers de manière à mieux répartir, sur le terrain, ces deux types d'activités. La grande idée de M. Souchon est, en effet, de faire comprendre aux agriculteurs que le bois doit être considéré comme une production végétale comme une autre et que même sa saine gestion *est la seule solution, dans certaines* zones, pour rendre rentables les exploitations agricoles.

« Atteinte au droit de propriété »

Il n'y a là rien de très révolutionnaire. Le ministre lui-même reconnaît que les *« ajustements »*, les *« compléments »*, les *« modifications »* qu'il propose ne doivent pas bousculer la situation existante mais s'intégrer dans cette *« vénérable institution »* qu'est le code forestier.

C'est encore trop pour l'opposition, à entendre du moins la discussion générale du projet et le début du débat sur les articles, qui doit se continuer le vendredi 10 mai. D'abord, et en cela elle est rejointe par les communistes, la droite aurait aimé une véritable loi d'orientation qui aborde tous les aspects de la filière bois et de la politique forestière. C'est par exemple ce qu'a fait remarquer M. Pierre Micaux (UDF, Aube). Pourtant, si la plupart des orateurs de l'opposition critiquèrent sans mesure le projet gouvernemental, et tout particulièrement M. Daniel Goulet (RPR, Orne), quelques-uns, appartenant au même parti que ce dernier, comme M. Rolland Vuillaume, député du Doubs, se contentèrent de critiques techniques.

L'unanimité se fit néanmoins, malgré les réserves du ministre, non sur le fond, mais à cause du caractère non normatif de la disposition, pour expliquer au début du texte que *« la mise en valeur et la protection de la forêt française sont reconnues d'intérêt général »*, et qu'elles doivent permettre *« la production, la récolte, la valorisation sur le territoire national* [cette dernière précision à la demande de M. Jean Combasteil (PC, Corrèze] *et la commercialisation des produits forestiers, assurer la préservation des équilibres biologiques indispensables et faciliter l'accueil du public* (...) ».

En revanche, un désacord fondamental est apparu sur le seuil de 10 hectares retenu pour pouvoir bénéficier des aides de l'Etat, alors que déjà M. Méhaignerie prévoyait de réserver l'aide de l'État aux forêts bien gérées. Pour la droite, mais aussi pour M. Maurice Adevah-Poeuf (PS, Puy-de-Dôme), cela favorisera les gros au détriment des petits. Pas du tout répliqua M. Souchon, puisqu'en se groupant pour atteindre ce seuil fatidique les petits pourront bénéficier d'aides, fort intéressantes, dont ils étaient exclus jusqu'ici. Oui, mais pour cela ils devront renoncer à certains de leurs droits. Il y a donc, dit M. Charles Fèvre (UDF, Haute-Marne), *« atteinte à la propriété privé »* et même à la notion fondamentale de l'*« héritage »*, puisque celui-ci pourra remettre en cause l'adhésion à un groupement de l'ensemble de la propriété.

M. Souchon fit remarquer que l'*« individualisme »* restait possible, mais qu'alors il fallait être *« cohérent »* et ne pas demander l'aide de l'Etat. De toute façon, le ministre a annoncé que ces dispositions, qui ont des répercussions fiscales, ne seront pas appliquées immédiatement, la loi de finances pour 1986 ne devant même rien changer à la situation actuelle, car il faut laisser le temps aux nouvelles structures de se mettre en place.

THIERRY BRÉHIER.

● *Deux élections cantonales annulées.* — Le tribunal administratif de Nantes a annulé, jeudi 9 mai, les élections cantonales de Nantes-IX et de Derval. Dans ce canton de Derval, où M. Michel Hunault (div. opp.) avait battu au second tour, le 17 mars dernier, le conseiller général sortant socialiste, M. Jean-Luc Colin, par deux voix sur 4 350 suffrages exprimés, le tribunal a constaté que des irrégularités altéraient la validité de treize procurations provenant d'une maison de retraite.

Dans le canton de Nantes-IX, où M. Alexis Deshayes (CNIP) avait été proclamé élu au second tour par 4 307 voix contre 4 299 à M. Albert Mahé (PS), le tribunal a estimé que les résultats ne présentaient pas des *« garanties suffisantes d'exactitude et de sécurité »* (le nombre d'enveloppes et de bulletins sans enveloppe trouvés dans les urnes étaient supérieur à celui des votants comptabilisés sur les listes d'émargement).

● *Du renfort pour M. Stirn.* — M. Gilles-Jean Portejoie, qui avait annoncé que la fédération du Puy-de-Dôme, dont il était le président, avait décidé de quitter le Parti radical (*le Monde* du 4 mai) a indiqué, jeudi 9 mai, que lui et ses amis avaient décidé de rejoindre l'Union centriste et républicaine (UCR) que préside M. Olivier Stirn, lui-même anciem membre du parti de la place de Valois.

De son côté, M. André Rossinot, président du Parti radical, a fait état de la *« prétendue »* démission de M. Portejoie, qui, dit-il, a été exclu le 16 avril *« par décision extraordinaire du bureau national pour avoir enfreint les directives en matière d'investiture et de candidature »* lors des élections cantonales de mars dernier.

La commission des lois n'approuve pas le projet d'enregistrement des procès « historiques »

La commission des lois de l'Assemblée nationale, le jeudi 9 mai, a refusé d'adopter le projet de loi de M. Robert Badinter autorisant à des fins historiques *« l'enregistrement audiovisuel ou sonore »* des procès. Aussi la discussion de ce texte, prévue pour le mardi 14 mai, a dû être retirée de l'ordre du jour, la commission voulant, avant d'aller plus avant dans l'étude du texte, entendre le garde des sceaux.

Les critiques sont venues de tous les commissaires, quelle que soit leur appartenance politique. D'abord, des remarques juridiques. M. Raymond Forni (PS, Territoire de Belfort), président de la commission, et M. Philippe Seguin (RPR, Vosges) ont craint que, dans l'état actuel de sa rédaction, ce projet, s'il était appliqué, ne permette aux parties prenantes à un procès d'user de méthodes dilatoires pour le faire reporter. D'autre commissaires souhaiteraient que la commission consultative des archives audiovisuelles, créée par ce texte, ait un pouvoir de décision et non simplement celui de donner un avis.

Plus fondamentalement, M. Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) a jugé ce projet *« frileux »* car il n'apporterait pas de solution au problème de l'enregistrement des débats à des fins journalistiques. De même, M. Guy Ducoloné (PC, Hauts-de-Seine), s'il n'est pas favorable à la diffusion immédiate des procès, a estimé que le délai de vingt ans avant que soit rendu public l'enregistrement était bien long et souhaité que, dans certains cas exceptionnels, une diffusion assez rapide puisse être permise. Quant à M. Forni, il a évoqué la possibilité de la diffusion immédiate de l'ouverture du procès, au moment de la lecture de l'acte de renvoi et de sa clôture, lors du prononcé du verdict.

Le désaccord est donc à la fois sur la forme et sur le fond.

Ce problème a déjà soulevé d'importants débats dans la communauté judicaire (*le Monde* du 31 mars 1984 et du 26 février 1985). Alors qu'une commission d'étude, présidée par M. André Braunschweig, avait préconisé une expérimentation d'une diffusion possible des débats, mais après l'énoncé du jugement, M. Badinter était revenu dans son projet de loi à une position beaucoup plus prudente, puisqu'il ne permettait que l'enregistrement des procès historiques, la consultation de ceux-ci à des seules fins historiques ou scientifiques pendant vingt ans et leur diffusion à l'issue de ce délai, après l'autorisation du président du tribunal de grande instance de Paris.

● *Le Sénat adopte quatre projets de loi maritimes.* — Le Sénat a examiné, jeudi après-midi 9 mai, les quatre projets de loi relatifs à la mer précédemment approuvés par l'Assemblée nationale (*le Monde* du 18 avril). Trois de ces textes ont été votés définitivement : il s'agit du projet de loi *« autorisant l'approbation d'une convention des Nations unies relative à un code de conduite des conférences maritimes »*, convention dont font déjà partie cinquante-neuf Etats, de celui relatif à l'application de ce *« code de conduite »*, et de la modification du décret du 9 janvier 1852 sur l'exercice de la pêche maritime.

Le quatrième projet, qui touche aux mesures concernant, dans les eaux territoriales et les eaux intérieures, *« les navires et engins flottants abandonnés »*, n'a été adopté qu'après avoir été amendé. Les modifications auxquelles le gouvernement ne s'est pas opposé, précisent notamment le champ d'application de la loi et la définition de l'abandon.

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni le jeudi après-midi 9 mai, sous la présidence de M. François Mitterrand, au palais de l'Elysée. Au terme de ses délibérations, le communiqué suivant a été diffusé :

● TRAVAUX D'UTILITÉ COLLECTIVE

Le programme de mobilisation des jeunes chômeurs pour des tâches d'utilité collective, lancé par le gouvernement en septembre 1984, concerne déjà 200 000 jeunes. — Le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle a présenté au conseil des ministres une communication relative aux travaux d'utilité collective.

I. — Près de 200 000 jeunes de seize à vingt et un ans sont actuellement concernés par des travaux d'utilité collective en cours ou prévus. 90 000 d'entre eux sont déjà en activité. Près des trois quarts ne bénéficiaient auparavant d'aucune allocation de chômage. Ils perçoivent désormais une rémunération de l'Etat, à laquelle s'ajoute, le plus souvent, une participation financière de l'organisme d'accueil.

Ces jeunes apportent une contribution efficace à l'action collective en participant, dans des communes, des syndicats intercommunaux, des associations ou des établissements publics, à des activités sociales, culturelles, administratives ou d'équipement et d'environnement. Ils peuvent bénéficier en outre de formations complémentaires.

Localement, le développement des travaux d'utilité collective a été rendu possible par la mobilisation des élus, des membres d'associations et des fonctionnaires.

II. — Compte tenu des résultats positifs de l'expérience ainsi engagée tant pour les jeunes que pour les organisateurs, il a été décidé que ce programme sera reconduit au-delà de 1985.

Le développement des travaux d'utilité collective sera poursuivi afin de permettre à 300 000 jeunes d'en bénéficier d'ici à la fin de l'année 1985. D'ores et déjà, la faculté d'organiser ces travaux a été étendue aux organismes de sécurité sociale, aux mutuelles, aux caisses de retraite complémentaires et aux comités d'entreprise. Les jeunes handicapés peuvent en outre, par dérogation, bénéficier du programme jusqu'à l'âge de vingt-cinq ans.

Des instructions ont été données pour que le délai séparant la signature des conventions de la mise en œuvre effective de celles-ci soit plus réduit. En particulier, l'Agence nationale pour l'emploi doit se rapprocher autant qu'il est possible des organisateurs pour faciliter le recrutement des stagiaires.

Par ailleurs, les organismes d'accueil doivent veiller à accomplir rapidement les démarches nécessaires au versement des rémunérations. Un système simplifié de paiement, dont les stagiaires devraient bénéficier rapidement, est mis en place.

A l'issue des travaux d'utilité collective, les jeunes recevront une attestation d'expérience professionnelle. Les organismes facilitant le placement et l'orientation des jeunes seront mobilisés pour leur permettre de trouver un emploi durable, de reprendre une formation ou de suivre un stage, notamment dans le cadre des nouvelles formations en alternance avec un travail en entreprise.

● POLITIQUE CULTURELLE

Un effort important a été engagé depuis quatre ans pour développer la formation artistique et favoriser l'expression culturelle de la jeunesse. — Le ministre de la culture a présenté au conseil des ministres une communication sur la politique culturelle en direction de la jeunesse.

Cette politique s'est développée depuis quatre ans dans deux grandes directions.

I. — L'aide à l'expression et le développement des pratiques culturelles de la jeunesse.

1) Plus de trois cents projets culturels conçus et réalisés par des jeunes, dans des domaines aussi variés que le rock, la chanson et le jazz, la bande dessinée, la vidéo, la mode, la photographie, la danse et les nouvelles technologies, ont été aidées par l'Etat.

2) De nombreuses manifestations culturelles de qualité à destination d'un public jeune ont été soutenues, notamment le Festival du livre de jeunes, la Semaine du livre scientifique et technique et le Printemps de Bourges, qui permet la promotion des jeunes talents français dans le domaine de la chanson et du jazz.

3) Un vaste programme d'équipements à vocation musicale a été engagé, qu'il s'agisse de grands lieux de diffusion (le Zénith à Paris), de salles de dimension moyenne (dont une dizaine doivent être construites en province) ou de lieux de répétition dans les quartiers.

4) Une politique active de réduction tarifaire est pratiquée au bénéfice de la jeunesse dans la plupart des domaines culturels.

5) En collaboration avec le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, une mission pour les échanges interculturels est mise en place, destinée notamment à encourager l'expression artistique et les initiatives de communication de la jeune génération immigrée.

II. — L'aide à la formation et à l'insertion des jeunes dans les professions culturelles.

1) Le protocole d'accord signé entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la culture le 25 avril 1983 permet le développement au bénéfice des lycéens d'une formation artistique dans les domaines du cinéma, du théâtre, du patrimoine, des arts plastiques et des musées.

2) Les sections « jeunesse » ont été développées dans les bibliothèques publiques et celles-ci seront progressivement dotées de discothèques et de vidéothèques.

3) Des plans de formation et des stages de qualification ont été organisés, notamment dans les métiers du spectacle et pour le développement des nouvelles technologies (imagerie électronique, dessin animé). Trente mille travaux d'utilité collective devraient pouvoir être offerts aux jeunes d'ici à la fin de l'année dans le secteur culturel.

4) De nouveaux établissements supérieurs d'enseignement artistique ont été créés depuis 1981 : l'Ecole nationale supérieure de photographie à Arles, l'Ecole de la bande dessinée à Angoulême, l'Ecole nationale supérieure de création industrielle à Paris, cinq ateliers régionaux de création cinématographique, le Centre supérieur des variétés à Paris.

Plusieurs autres réalisations doivent intervenir dans les prochaines années, notamment la création de l'Institut supérieur de formation aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel, la création de l'Ecole nationale du cirque à Châlons-sur-Marne et de l'école nationale de la danse à Marseille, la construction du Conservatoire national supérieur de musique de Lyon et le transfert du Conservatoire national supérieur de musique de Paris à la cité musicale de La Villette.

● VACANCES JEUNES

Favoriser le départ des jeunes en vacances et développer les loisirs de proximité. — Le ministre délégué à la jeunesse et aux sports a présenté au conseil des ministres une communication sur le thème des vacances pour la jeunesse durant l'été 1985.

Pour la quatrième année consécutive, le gouvernement, avec le concours des collectivités territoriales et du mouvement associatif, met en place durant l'été un programme spécifique en faveur des jeunes, intitulé « Eté 85, vacances jeunes ».

Ce programme vise à multiplier, dans l'ensemble des départements, les départs en vacances et à offrir des loisirs enrichissants sur leurs lieux de vie aux enfants et aux adolescents.

En 1985, un effort particulier sera fait pour encourager les projets émanant des jeunes eux-mêmes.

Comme au cours des années précédentes, des activités adaptées seront proposées aux jeunes qui rencontrent des difficultés dans les quartiers urbains défavorisés.

Le programme « Opération prévention, été 85 », coordonné par le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale, associera, dans quatorze départements, avec la participation active des collectivités locales, l'ensemble des ministères intéressés, ainsi que le Conseil national de prévention de la délinquance et la Commission nationale pour le développement social des quartiers. Il doit permettre de prendre en compte les difficultés des jeunes de treize à vingt et un ans qui se trouvent ou pourraient se trouver en situation précaire pendant l'été.

Outre les moyens que consacrent aux vacances des jeunes les collectivités locales, et en particulier les communes, ainsi que les comités d'entreprise et le mouvement associatif, l'Etat affectera ainsi, en 1975, près de 75 millions de francs à l'ensemble des actions en faveur des vacances des jeunes.

● MESURES INDIVIDUELLES

Le conseil des ministres a adopté les mesures individuelles suivantes :

Sur proposition du ministre du redéploiement industriel et du commerce extérieur, M. Francis Grangette, conseiller maître à la Cour des comptes, est nommé président du conseil d'administration des Charbonnages de France.

Sur proposition du ministre du travail, de l'empoi et de la formation professionnelle, Mme Marie-Thérèse Join-Lambert est nommée inspecteur général du travail et de la main-d'œuvre.

DÉFENSE

A MURUROA

La France aurait procédé à un nouvel essai nucléaire

La France aurait procédé à un nouvel essai nucléaire souterrain sur l'atoll de Mururoa (Polynésie), jeudi 9 mai à 8 h 30 (mercredi à 20 h 30, heure de Paris). L'information a été fournie par les sismologues néo-zélandais. Ceux-ci ont enregistré une explosion d'une puissance de 150 kilotonnes, qui serait, selon eux, la plus importante réalisée par la France depuis le début des tirs nucléaires souterrains, en 1975. Le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, a qualifié ce tir de *« déplorable »*. *« Le refus insouciant de la France de tenir compte des protestations* (qui s'élèvent dans la région) *est inacceptable*, a-t-il ajouté. *La puissance de cet essai nous donne la plus grande inquiétude. »* Une inquiétude également partagée par le ministre australien des affaires étrangères par *interim*, M. Gareth Evans. — *(AFP-Reuter.)*

[Au ministère de la défense à Paris, comme à l'habitude, on ne confirme, ni ne dément les informations de Wellington. L'actuelle explosion serait la cent quarante-deuxième depuis le début des expériences françaises, *en 1960, et la soixante*-dixième depuis le début des essais souterrains à Mururoa. Le nombre de tirs semble avoir diminué en 1984, puisqu'il n'y en aurait eu que huit, au lieu d'une douzaine habituellement. Les essais sont concentrés en quelques « rafales », réparties entre avril et décembre, les premiers mois de l'année étant une période cyclonique que l'on préfère éviter (*le Monde* daté 7-8 octobre 1984)].

TERRORISME

LES LIENS DE POLICIERS ESPAGNOLS AVEC LE GAL

M. Gonzalez : des « erreurs sans fondement »

M. Felipe Gonzalez, président du gouvernement espagnol, a qualifié, jeudi 9 mai, à Madrid, d'*« erreurs sans fondement »* les informations publiées par *le Monde* (nos éditions du 9 mai) et faisant état de contacts entre le Groupe antiterroriste de libération (GAL) et des policiers espagnols. Ce démenti de M. Gonzalez fait suite à celui de M. Julian San Cristobal, directeur de la sûreté de l'Etat (*le Monde* du 10 mai), *qui avait* qualifié nos informations d'*« accusation insidieuse, absolument sans fondement »*.

Une version peu crédible

Ce double démenti espagnol ne fait que reprendre les explications de la police espagnole déjà transmises au juge d'instruction de Bayonne, M. Gilbert Cousteaux, chargé d'instruire l'un des attentats du GAL, commis en juin 1984.

Les policiers français l'avaient informé que Jean-Philippe Labade, l'un des chefs présumés du GAL en France, inculpé dans cette affaire et en fuite depuis l'automne, avait rencontré, le 28 mai 1984, au col d'Ibardin, à la frontière franco-espagnole, deux Espagnols circulant à bord d'une Citrën GS dont le numéro d'immatriculation correspondait à un véhicule identique du service d'information de la brigade antiterroriste de Bilbao.

C'est en mars dernier que parviendront au juge Barbarillo, de Bilbao, saisi par son collègue français, les explications de la direction de la police de la province de Biscaye : il s'agit bien de l'immatriculation d'une Citroën GS de la police mais elle avait été déruite en octobre 1983 parce que, selon les policiers espagnols, l'ETA en avait relevé le numéro. Afin d'éviter que ce numéro ne soit attribué à un particulier, on aurait volontairement omis de signaler cette destruction de l'immatriculation à la direction de la circulation.

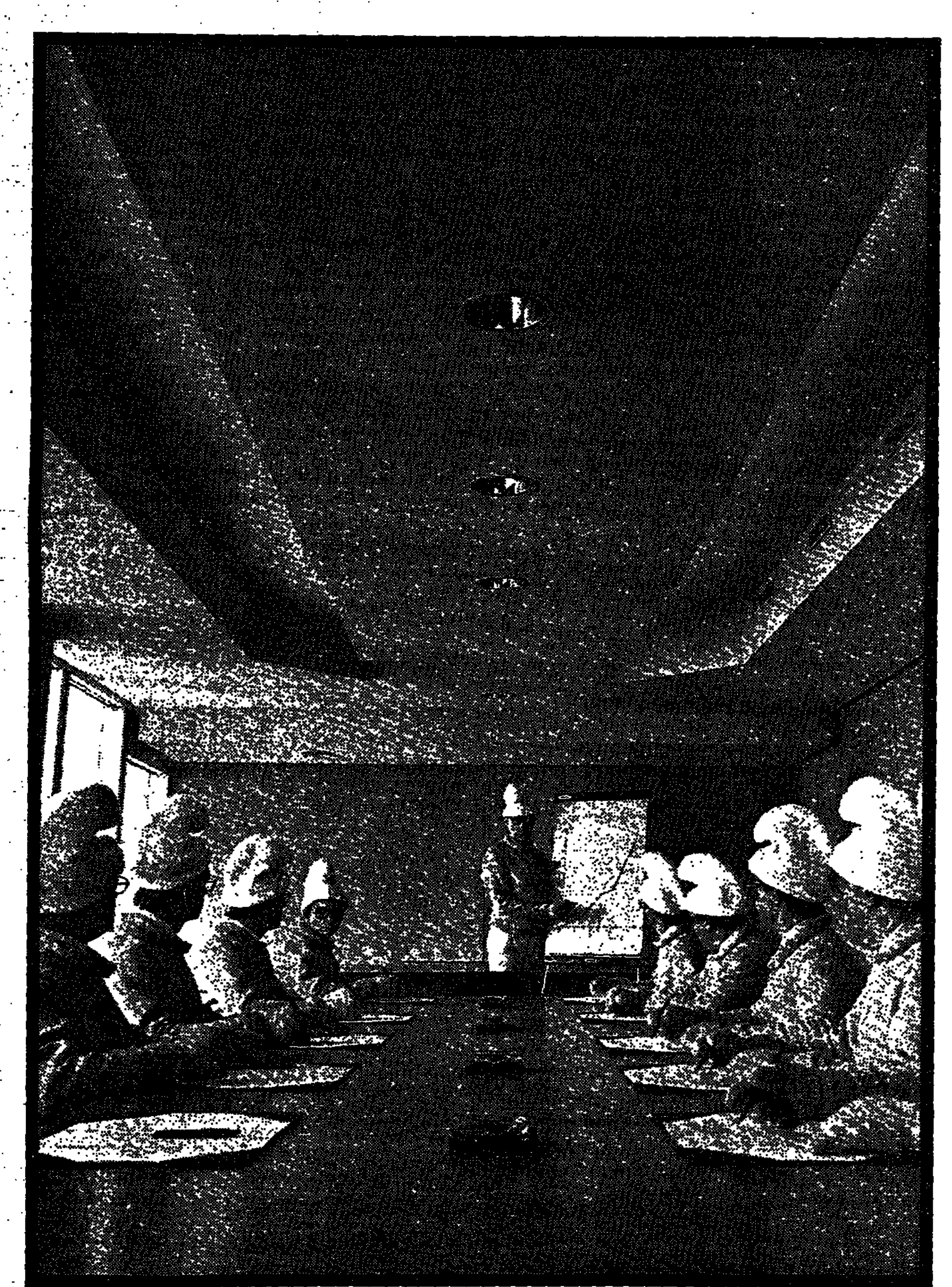
Cette explication ne satisfait ni le magistrat ni les policiers français. Ils laissent entendre qu'elle pourrait être une reconstruction *a posteriori* : si l'on voit bien, en effet, l'utilité pour l'ETA, qui combat l'Etat espagnol, de copier une immatriculation policière, on ne comprend guère pourquoi le GAL, qui combat l'ETA, afficherait ainsi des liens factices avec la police espagnole. A moins d'imaginer que l'ETA ait rencontré, tranquillement, l'un des chefs présumés du GAL en France, un mois avant que celui-ci ne soit impliqué dans l'assassinat d'un des leurs. Ce qui ne paraît guère crédible.

E. P.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Inutile d'avoir une cervelle de schtroumpf pour comprendre le redémarrage économique lorrain.



Il vous suffit d'être français, allemand, belge, japonais ou simplement vous-même, pour apprécier ou encore profiter du redémarrage économique lorrain.

Que se passe-t-il en Lorraine actuellement?

Le lancement d'une idée consistant à implanter un parc d'attraction schtroumpf a fait largement son chemin dans l'esprit des média, du public et des principaux intéressés : les lorrains.

Mais ce parc n'est pas tout. A preuve, le mouvement embrayé depuis plusieurs années par bon nombre de grandes entreprises françaises et étrangères qui se sont installées ou s'installent en Lorraine. Renault, Citroën, Peugeot, Clarion, Cilas-Alcatel, Thomson, U.A.P. sont aujourd'hui présentes dans la région. Le sens de l'accueil, une longue tradition de travail bien fait, un éventail de compétences humaines qui ont su se renouveler, un niveau de productivité extrêmement concurrentiel, une expérience industrielle exceptionnelle : telles sont sans doute les principales raisons de ce renouveau économique.

Auxquelles il faut ajouter le rôle de SOLODEV et de SODILOR. SOLODEV et SODILOR – sociétés du groupe SACILOR pour le développement de la Lorraine – proposent aux investisseurs une série d'aides et de services : diagnostic de faisabilité, mise en rapport avec les interlocuteurs adéquats, montage financier, conseil marketing, aides financières. SOLODEV et SODILOR sont des équipes toutes entières au service des industriels désireux de s'installer en Lorraine.

Vous voyez que ce n'est pas bien schtroumpf de comprendre le renouveau économique lorrain. Et que c'est encore moins schtroumpf d'en profiter.

LES SOCIETES DE DEVELOPPEMENT REGIONAL DU GROUPE SACILOR
SOLODEV. TEL : 16 (8) 736.12.11
SODILOR. TEL : 16 (8) 285.32.01

GROUPE SACILOR

C'est aussi le printemps pour la Lorraine.

société

LE MOUVEMENT DE PROTESTATION

Un mort et un nouveau suicide

La mort, jeudi 9 mai à Fresnes, d'un détenu, qui est tombé du toit où il était monté avec quatre-vingts compagnons de cellules (nos dernières éditions du 10 mai) ; un suicide au Havre, après celui de dimanche à Chaumont et, de lundi à Bois-d'Arcy : l'agitation dans les prisons a déjà provoqué, directement ou indirectement, quatre décès en moins d'une semaine. Une agitation qui reste préoccupante. Elle n'a pas — pas encore ? — pris un tour dramatique. Le choc des images, la mise en scène médiatique de protestations, ou de l'accident de Fresnes, souvent spectaculaires, n'interdisent pas cependant de garder le sens des nuances qui séparent le chahut des troubles et les troubles de la révolte.

Il y a eu un chahut, jeudi 9 mai, à la maison d'arrêt de la Santé, à Paris, où les détenus ont frappé pendant une petite heure sur la porte de leur cellule avant que tout rentre dans l'ordre. Il y eut chahut, aussi, le même jour à Rennes et à Angers, ainsi qu'à la prison de Nice, où l'habitude a été prise au début de la semaine.

Des troubles ont éclaté jeudi à la maison d'arrêt de Fresnes, où quatre-vingts détenus, sur un millier, qui étaient en milieu de matinée dans les cours de promenade, ont tenté de pénétrer en force dans les bâtiments de la prison avec le projet probable d'y commettre des saccages.

Les forces de police qui, à la suite d'un chahut de la veille, avaient été appelées à toutes fins utiles, sont immédiatement intervenues. Les rebelles sont alors montés sur le toit, dont ils ont commencé à enlever les tuiles. L'un d'eux, Alain Pinol, a glissé. Il a tenté de se rattraper, mais s'est écrasé 6 mètres plus bas, sous l'œil d'une caméra de TF 1. Il est mort quelques heures plus tard à l'hôpital Sainte-Anne, où il avait été transporté. Agé de trente-deux ans, il était en détention provisoire pour vol à main armée.

Sa mort est peut-être accidentelle mais l'« accident » s'est produit alors que les rebelles commençaient à se protéger le visage des gaz lacrymogènes, ainsi qu'on le voit sur certaines photos. Commencé à 10 heures, le mouvement de protestation a pris fin à 12 h 45.

Troubles aussi le même jour à Compiègne, Rouen et Douai où des détenus sont, comme à Fresnes, montés sur le toit. A Douai, trois prisonniers y étaient encore vendredi en fin de matinée.

Ce n'est pas encore vraiment la révolte. En 1974 la population carcérale s'était collectivement insurgée contre l'ordre pénitentiaire. M. Valéry Giscard d'Estaing avait affronté là la première difficulté de son septennat. La révolte des détenus avait fait onze morts parmi ceux-ci. Neuf établissements avaient été dévastés. On n'en est pas là.

Autorité

Préoccupante et sans doute plus significative est la protestation muette des détenus qui se suicident : trois depuis le dimanche 5 mai, début de l'agitation dans les prisons. Le dernier suicidé, dont l'identité n'a pas été révélée, a été retrouvé, jeudi en fin d'après-midi, pendu dans sa cellule au Havre. C'était un toxicomane de vingt-sept ans.

Il y a eu dix-sept suicides dans les prisons françaises depuis le début de l'année. Reflet d'une situation carcérale tout aussi implosive qu'explosive, la courbe de suicides ne cesse de grimper, 1981 : 42 ; 1982 : 57 ; 1983 : 54 ; 1984 : 58.

La multiplication des automutilations est à ranger au même chapitre des actes de désespoir. Jeudi à Douai, un détenu s'est volontairement blessé à la gorge.

Sur le plan politique, la discrétion et la modération observées jusqu'à présent par l'opposition ont été rompues par M. Alain Peyrefitte, ancien garde des sceaux, qui a tenu à faire savoir qu'à la place du nouvel occupant de la place Vendôme, il prendrait *« des dispositions d'ordre et d'autorité »*.

M. Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, a, lui, répété ce que M. Claude Labbé a déjà dit : le gouvernement Mauroy a eu tort de renoncer en 1981 au plan de construction pénitentiaire laissé derrière lui par M. Peyreffitte. La chancellerie a eu la même réponse qu'il y a deux jours : ce plan n'existait que sur le papier. Aucun crédit n'était prévu pour le mettre en œuvre.

Lorsqu'on regarde ce qui a été réalisé en ce domaine depuis 1962, date du premier budget d'équipement pénitentiaire, on s'aperçoit que la gauche fait, depuis 1981, un peu mieux que la droite : cinq cents places par an en moyenne, contre trois cents sous l'ancienne majorité. Cet effort d'équipement reste cependant dramatiquement insuffisant. La chancellerie a prévu de ne mettre en service, entre 1986 et 1989, que 2 328 places nouvelles qui ne couvriraient pas les besoins actuels.

La déclaration la plus inquiétante des dernières vingt-quatre heures a été faite au *Figaro* (daté 10 mai) par M. Jacques Vialettes, secrétaire général du tout puissant Syndicat national des personnels de surveillance, affilié à Force ouvrière. M. Vialettes parle de grève et ajoute : *« Les surveillants sont exaspérés, inquiets. Tous craignent la prise d'otage qui se terminera mal. Ils travaillent à l'heure actuelle dans les pires conditions matérielles et psychologiques »*.

D'autres responsables syndicaux, plus modérés que M. Vialettes, sont du même avis : la tension monte entre gardiens et détenus. Il y a eu ces jours derniers dans certains établissements des face-à-face dramatiques. Qu'un incident sérieux éclate, et tout peut arriver.

BERTRAND LE GENDRE.

Radios « passe-censure »

Des détenus se mutinent. Ils occupent le toit de prisons surpeuplées. Les radios privées, mais aussi toutes les autres, donnent l'information, quelquefois minute après minute. Dans la prison, le son arrive, venu du dehors. La liberté d'écoute est devenue un droit. Alors que le courrier reste filtré — sécurité oblige. L'onde, *insaisissable* « passe-censure », contourne les murs et le règlement.

Mardi 9 mai, des inspecteurs de la police judiciaire se sont présentés au siège de Radio libertaire munis d'une autorisation de la Haute Autorité de l'audiovisuel. Ils réclamaient une copie d'émissions diffusées par cette station sur l'agitation dans les prisons. Le cahier des charges des radios privées leur font, en effet, obligation de tenir à la disposition des neuf « sages » de la Haute Autorité une copie de leurs *émissions sur une durée de* quinze jours. Mais Radio libertaire n'a plus de copie. Le fait n'est pas exceptionnel, la plupart des radios privées ne conservant pas leurs bandes. Affaire à suivre.

Depuis la libéralisation des ondes, une petite quinzaine de radios privées dans diverses régions de France font régulièrement des émissions à l'intention des prisonniers. On y parle des conditions d'incarcération, on y diffuse des témoignages. Et, qui sait ? peut-être passe un message codé... Dans l'univers de la prison, nul n'est naïf. Il suffit d'un mot injurieux à l'égard d'un membre de l'administration pénitentiaire ou d'un magistrat pour que les autorités concernées portent plainte. Plusieurs radios privées en ont fait l'expérience.

D. R.

LA PRÉVENTION DE LA PETITE

Le gouvernement donne un coup de pouce aux foyers pour les jeunes en difficulté

Le surpeuplement des prisons amène certains magistrats à s'interroger sur le bien-fondé de l'incarcération. Que faire des « petits délinquants » — voleurs de voitures, drogués et autres ? Faute de solution de rechange, ces derniers aboutissent le plus souvent en prison. Et ce sont eux qui font déborder les cellules, grimper les statistiques pénitentiaires.

Pour venir en aide aux jeunes chômeurs, mais aussi pour prévenir la délinquance, le gouvernement a lancé, en septembre dernier un programme de formation professionnelle et de travaux d'utilité collective (TUC). Une circulaire interministérielle du 25 avril dernier, apporte un élément supplémentaire à ce dispositif. Elle met en place un *« programme expérimental de soutien aux entreprises intermédiaires »* : 50 millions de francs pour le deuxième semestre de l'année 1985. Ce programme s'adresse aux diverses structures d'accueil des jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans en difficulté. En priorité, l'aide ira aux jeunes pris en charge au titre de l'aide sociale ou de l'éducation surveillée, et à ceux qui sortent d'une période d'incarcération ou de désintoxication.

Il s'agit de favoriser la transformation des structures d'accueil des jeunes en *« entreprises intermédiaires »* et de financer la création d'emplois. Nombre de foyers œuvrant au *« reclassement social »* se heurtent, en effet, à des difficultés qu'ils ne connaissaient pas pendant les années de croissance. Ils plaçaient aisément leurs pensionnaires sur le marché du travail. Mais aujourd'hui, règne le chômage. Les « cas sociaux » sont devenus « incasables ».

L'exemple d'Arras

Il en est ainsi pour le foyer Artois à Arras (Secours catholique). Déjà, la moitié des pensionnaires (vingt au total) assurent des travaux de rénovation moyennant salaire, au titre des TUC. Les autres peuvent aussi espérer un salaire si, en application de la circulaire du 25 avril, le foyer obtient le statut d'« entreprise intermédiaire ».

Ex-« taulards », ex-enfants de l'Assistance publique, passent quelques mois au foyer, avec l'espoir d'y acquérir un peu d'argent et quelque qualification. Mais l'étiquette de « reclassement social » pèse lourd. En ville, on la traduit par « délinquance ». Les pensionnaires d'Artois en font les frais. Comme Michel, vingt et un ans, qui vient de quitter le foyer pour courir sa chance, loin, dans une région où *« nul ne le connaît »*. Les quatre mois passés au foyer lui ont donné *« l'autonomie nécessaire »* pour tenter l'aventure (lire ci-contre).

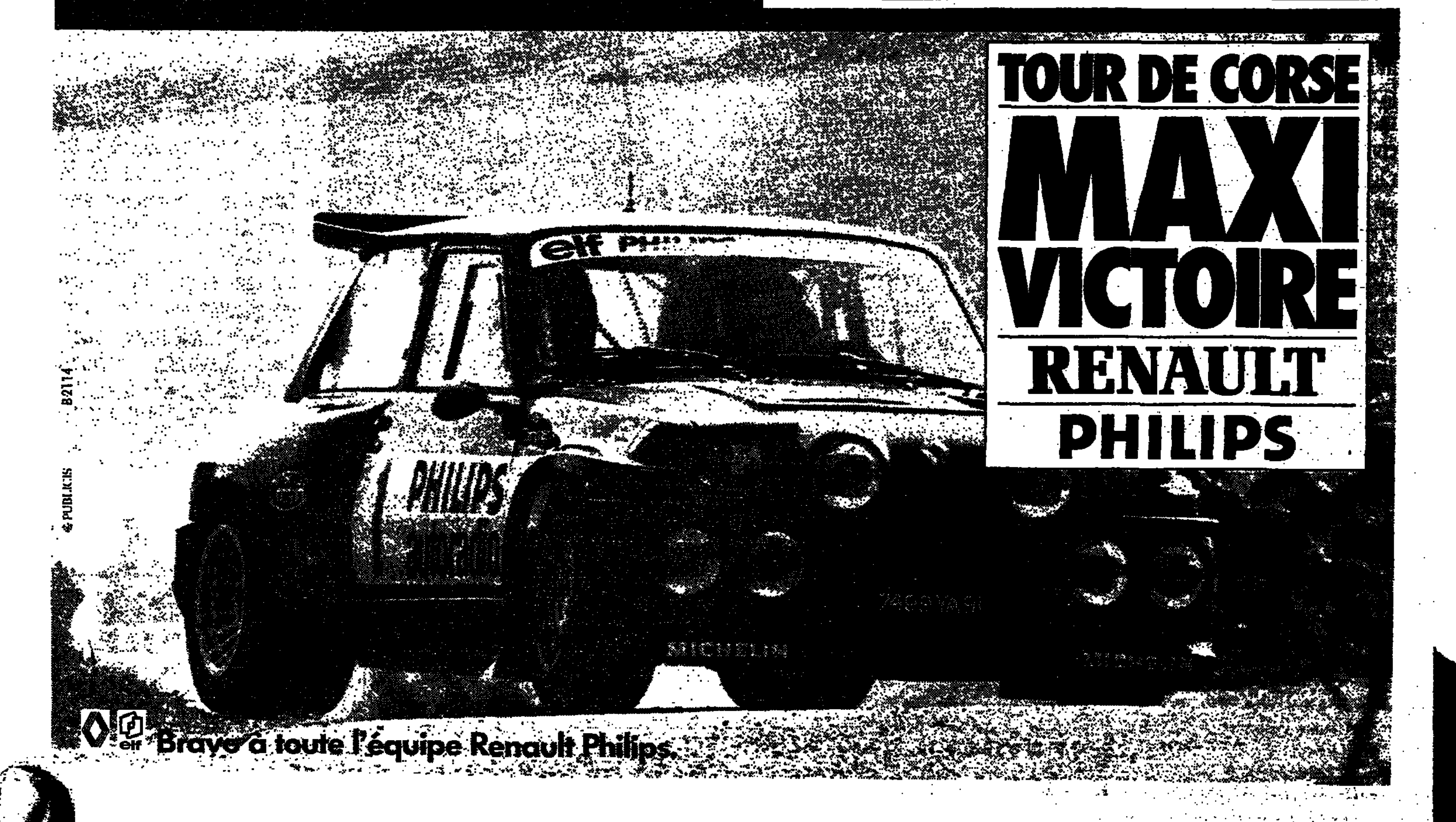
D. R.

Moins de mineurs derrière les barreaux

Le nombre de mineurs dans les prisons continue de baisser. En 1981, les tribunaux avaient prononcé 6 053 mises en détention de moins de dix-huit ans. Les chiffres pour les années suivantes montrent que la baisse est continue. 1982 : 5 970 mises en détention ; 1983 : 5 875 ; 1984 : 5 700. Les chiffres enregistrés au cours des premiers mois de 1985 confirment cette tendance.

M. François Colcombet, directeur de l'éducation surveillée au ministère de la justice, attribue ce phénomène à la politique de prévention menée par le gouvernement et au développement des permanences éducatives dans les tribunaux qui permettent d'offrir aux magistrats des solutions alternatives à l'emprisonnement.

La diminution des mises en détention touche toutes les tranches d'âge. On en a compté 1 411 chez les moins de seize ans en 1981, 1 409 en 1982, 1 411 en 1983 et 1 322 en 1984. Pour les seize à dix-huit ans, les chiffres sont les suivants : 1981 : 4 642 ; 1982 : 4 561 ; 1983 : 4 464 et 1984 : 4 378.





هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DANS LES PRISONS

DÉLINQUANCE

La mauvaise étiquette

De notre envoyée spéciale

Arras. — Pull marin et chaîne d'or au cou, Michel est pensionnaire au foyer « Artois ». Samedi 4 mai, il quitte Arras pour Annecy. Ce départ sera *« sans retour »*. A vingt et un ans, le jeune homme refuse désormais *« tout foyer de reclassement »*. Il lui faut *« fuir l'étiquette de délinquant »*. C'est sa *« dernière »* étape d'une longue dérive commencée à l'âge de quatre ans.

Son père « buvait » et sa mère *survivait difficilement. Les services sociaux* avaient alors placé leurs trois enfants chez des *« nourriciers »*. Michel, l'aîné, a déjà ses souvenirs. Blocage. Il est le seul à refuser de dire *« papa »* au nouveau chef de famille. Celui-ci, handicapé physique, a le sens du devoir. Michel doit être un *« bon élève »*. Autre blocage. L'enfant, enfermé le dimanche, est sommé d'apprendre ses leçons. Ils ne mangera que s'il la récite correctement.

« Cas social »

Un dimanche, Michel profite de l'absence des uns et des autres pour fuguer. Il a huit ans. Il prend un billet de cent francs *« qui traînait là. Sans réfléchir »*. C'est aussitôt le placement en *« maison de l'enfance »*, sous surveillance. Fugue et retour forcé. Nouvelles fuites.

Adolescent, Michel devance l'appel, sur les conseils de sa *« grand-mère »* nourricière. *« Elle m'aimait. Elle me conseillait la sécurité. »* Son service militaire fini, le jeune homme se retrouve sans emploi et vit avec une amie. Rupture et coup de tête : il cherche à s'engager dans la Légion. Mais son état de santé n'est pas assez *« bon »*, juge-t-on.

« D'une certaine façon, ce fut une chance », se souvient aujourd'hui le jeune homme. Mais rien n'était réglé pour autant... Sa *« grand-mère »* agonise pendant un mois. Il la veille jour et nuit. La mort vient. Michel traîne, passant d'un petit travail à un autre. Il fait alors un stage, *comme tourneur-fraiseur. « Le patron m'avait à la bonne, mais le chef d'équipe ne supportait pas mon passé. »* Pourtant, Michel n'a pas de casier judiciaire. C'est à nouveau le chômage. *Les parents nourriciers « claquent »* la porte au *« désœuvré »*.

C'est à ce moment — à la fin 1984 — que Michel *« débarque »* au foyer « Artois ». Très vite, il travaille sur les chantiers. Il amasse un pécule. Il cherche une âme-sœur. *« Mais dès que je disais habiter au foyer, c'était fini. »* Le jeune homme côtoie les autres pensionnaires. Mais il *« n'aime ni la promiscuité ni la mentalité au jour le jour »* de ceux qui n'ont aucun avenir. *« J'ai préparé mon plan. Si je continuais à être assisté, j'étais foutu. »*

Michel rêve d'Annecy. Les *parents nourriciers y ont désormais un chalet, qu'il n'a jamais* connu. Mais il imagine. Il se souvient de la montagne découverte à l'occasion d'une colonie de vacances... Samedi 4 mai. Il est parti, avec un sac de couchage et des pulls. *« J'arriverai dimanche. Je chercherai un abri. Et dès lundi matin, je partirai en quête d'un travail. N'importe quoi. J'en trouverai. Là-bas, personne ne connaît mon passé. »*

C'est cela, la *« liberté »*, pour ce jeune homme qui n'a jamais été condamné, mais porte l'étiquette de *« cas social »*. Un jour, il *« frappera »* à la porte du chalet nourricier, *« avec un emploi stable »*...

DANIELLE ROUARD.

LES ACCUSÉS DE LA TUERIE D'AURIOL AUX ASSISES DES BOUCHES-DU-RHONE

Opération en Corse et ronde de nuit à Marseille

De notre envoyé spécial

Aix-en-Provence. — Sans impatience, le procès va à son terme. Des cent cinquante témoins cités à la barre, la cour d'assises n'avait plus qu'à écouter, vendredi 10 mai, les cinq derniers. Ce sont tous des hommes politiques du département. Les uns sont socialistes, comme MM. Michel Pezet, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Louis Philibert, député des Bouches-du-Rhône. Les autres appartiennent à l'opposition : MM. Jean Roussel, ex-UDF, élu du Front national aux dernières élections cantonales, Joseph Comiti et Hyacinthe Santoni, l'un et l'autre RPR. Après quoi commencera le temps des synthèses avec les avocats des parties civiles, le réquisitoire de l'avocat général, M. Christian Lassalle, et les plaidoiries de la défense. Il restera ensuite à délibérer pour rendre enfin, vraisemblablement jeudi 16 mai, l'arrêt qui sera l'épilogue judiciaire de la tuerie d'Auriol.

Le SAC (Service d'action civique) marseillais était encore sur la sellette jeudi 9 mai, avec les témoignages du commandant Pierre Bertolini, personnage central de l'épisode corse de Bastelica, et ensuite d'une demi-douzaine de policiers.

En quoi l'affaire de Bastelica pouvait trouver ici sa place ? Cet épisode de la lutte entre les autonomistes du FLNC et leurs adversaires du mouvement Francia avait pour origine un projet d'enlèvement d'un autonomiste, M. Marcel Lorenzoni. Il fut éventé par le FLNC, qui, le 6 janvier 1980, captura alors celui qui menait l'opération, le commandant Bertolini. Or l'enquête sur la tuerie d'Auriol fit apparaître certains éléments permettant de penser que le SAC de Marseille pouvait bien avoir joué un certain rôle dans l'affaire. Dès lors, n'y avait-il pas là la révélation d'un secret suffisamment important pour que les accusés d'aujourd'hui, à partir du moment où ils soupçonnaient Massie de virer de bord, aient pu redouter de sa part des révélations compromettantes ?

Si la question pouvait se poser, elle n'a pas reçu de réponse. A la barre, le commandant Bertolini s'en est tenu à ses explications de toujours. Il a fait valoir qu'il fut acquitté par la Cour de sûreté de l'Etat. Il y avait bien le témoignage d'une femme qui affirmait avoir vu à Corte, chez un ancien membre du SAC, certains des accusés d'aujourd'hui, mais ce témoin n'est pas venu confirmer ses dires.

Cruelle question

En revanche, on devait beaucoup s'attarder sur un épisode singulier qui eut pour théâtre Marseille, dans la nuit du 22 au 23 juin 1979. Une patrouille de police avait interpellé trois hommes qui se trouvaient dans une voiture. L'un était Lionel Collard, l'un des accusés d'aujourd'hui, les deux autres Christian Sanna et Guy Gaillard, membres du SAC comme lui. Dans leur véhicule, se trouvaient un poste émetteur et deux poignards. Mais surtout Collard était en possession d'une note interne émanant de Massie et indiquant le tour de ronde que les policiers sous ses ordres chargés de protéger les banques, bureaux de poste et perceptions, devaient accomplir dans les jours suivants.

L'affaire parut d'autant plus sérieuse au chef de la patrouille que Collard lui avait dit d'entrée : *« Vous feriez mieux de laisser tomber, car vous allez vous foutre sur les reins un de vos patrons, le commissaire Massie. On vient de le voir, et c'est lui qui nous a remis cette note. »* Le chef de patrouille n'en eut cure. Il ne relâcha pas les trois suspects, mais avisa le commandant de la sixième circonscription territoriale, M. Scotti, qui lui-même alerta le commissaire divisionnaire François Ferrandi.

M. Ferrandi : *« L'affaire paraissait délicate. Je voulais avoir des instructions pour les suites à lui donner. »*

L'avocat général : *« Ce document sur lequel figuraient les horaires des rondes de police, était-ce normal de le trouver entre les mains d'un homme comme Collard ?*

— Non, c'était même aberrant. Mais Collard nous avait dit qu'il était du SAC et que, s'il avait cette note, c'était pour donner un coup de main à la police. ».

Une procédure est quand même engagée. Collard et ses deux compagnons sont placés en garde à vue. L'affaire passe alors entre les mains de M. Jacques Tholance, qui occupait les fonctions de commissaire chef de la sixième brigade territoriale de Marseille. Mais bientôt Collard, Gaillard et Sanna seront relâchés et la procédure établie contre eux n'arrivera jamais au parquet de Marseille. Pour quelle raison ? M. Tholance a passé un bien rude moment. Car, pour l'avocat général, son attitude n'est pas claire. N'aurait-il pas court-circuité l'affaire, et cela à cause de l'appartenance au SAC de Jacques Massie ?

« Non, a juré M. Tholance. *J'ai relâché le trio uniquement sur les instructions du parquet.*

— Vous avez déclaré à l'instruction : « Je suis convaincu que Massie ne craignait pas la hiérarchie policière. »

— Oui, mais c'était après coup. J'ai dit cela à la lumière de ce qui devait faire apparaître l'affaire d'Auriol.

— Quand vous les mettez en liberté, n'avez-vous pas préalablement minimisé l'affaire auprès du parquet.

— Oui, j'ai pu dire effectivement que c'était une affaire sans grande importance. Mais je n'ai rien caché. Je n'ai fait l'objet d'aucune intervention. Je n'ai personne à couvrir. »

Ici, Mᵉ Henri Coupon, l'un des avocats de Poletti, a glissé une cruelle question :

« Auriez-vous eu la même attitude si vous aviez trouvé deux poignards, un poste émetteur et une note comme celle-là entre les mains de Maghrébins ? »

M. Tholance a paru vraiment offensé. Et de nouveau il a juré que son attitude aurait été exactement la même.

Disparition d'une procédure

Il reste que les originaux de la procédure qu'aurait dû recevoir le parquet ne lui sont jamais parvenus.

M. Tholance : *« Ce n'est pas la première fois. Le parquet m'a demandé bien souvent de lui envoyer des photocopies de procédure parce qu'il avait égaré les originaux... »*

On en est resté là. C'est ensuite M. René Pragnon qui vide son sac. Oui, quand il est arrivé à la troisième compagnie, M. Guichard, son supérieur hiérarchique, lui a bien donné pour consigne de ne pas ennuyer Massie, de tolérer ses absences.

« Ça devait venir de haut, dit M. Pragnon, *et j'ai pensé que les instructions émanaient de M. Jean Laffue, contrôleur général. »*

M. Pragnon est encore sous le coup de la manière dont Massie, son subordonné, vint lui signifier un beau matin qu'il n'était pas content de lui, que le service était géré en dépit du bon sens et qu'on allait voir ce qu'on allait voir. De fait, dans les jours qui suivirent, M. Pragnon fut convoqué par M. Laffue et relevé de son commandement.

M. Laffue, entendu à son tour, a bien vite admis avoir relevé M. Pragnon de son commandement, mais a-t-il affirmé, *« je l'ai très vite réintégré. En tout cas, à ce moment-là, j'ignorais l'appartenance au SAC de Jacques Massie, et ce n'est donc pas en raison de cette appartenance que j'ai pris ma décision. »*

Comme certains s'en étonnaient, il a juré, lui aussi, qu'il disait vrai. On a décidément beaucoup juré à la barre des témoins.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

RELIGION

Le voyage de Jean-Paul II aux Pays-Bas

Jean-Paul II doit se rendre au Benelux du 11 au 21 mai. Il arrivera aux Pays-Bas le samedi 11 mai pour une visite de cinq jours (Bois-le-Duc, Utrecht, La Haye, Maastricht et Amersfoort), puis passera deux jours au Luxembourg, avant d'arriver le 17 mai en Belgique, où il se rendra successivement à Anvers, Ypres, Malines, Beauraing, Namur, Bruxelles, Louvain et Banneux.

Ce voyage s'annonce difficile. Des lettres de protestation, des menaces de manifestations — voire des menaces de mort — ont été reçues par les organisateurs de la tournée, aux Pays-Bas mais aussi en Belgique.

Après les placards appelant à l'assassinat du pape, affichés dans ces deux pays, un mensuel néerlandais pour jeunes, *Drift*, a publié un article intitulé « Comment tuer un pape ». Fournissant des détails sur les différents moyens d'agresser Jean-Paul II, cette publication, qui n'a pas été interdite à la vente, souhaite *« bonne chance »* à celui qui cherche à *« descendre ce symbole, ce tyran souriant »*.

C'est surtout aux Pays-Bas que l'Eglise catholique, « enfant terrible » de la chrétienté, prépare quelques surprises à un pape avec qui elle entretient des relations conflictuelles d'attirance et de répulsion. Déjà, dix mille contestataires ont tenu à montrer « un autre visage de l'Eglise », trois jours avant l'arrivée du pape (le Monde du 10 mai). Celui-ci, très conscient de la situation qui l'attend, a déclaré dans un message télévisé aux catholiques des Pays-Bas : « Oui, je sais qu'il y a bien des tensions dans votre Église.

» On a du mal à comprendre certaines décisions. Pourtant (...), je viens vers vous comme un frère et un ami ! »

Attirance et rejet

De notre envoyé spécial ALAIN WOODROW

La Haye. — Jean-Paul II est en train de faire un « tabac » aux Pays-Bas, avant même d'avoir baisé le sol néerlandais. Tous les samedis soirs, les téléspectateurs voient débarquer de son petit avion biplace, aux couleurs du Vatican, un homme en soutane blanche. Baptisé « Popie Jopie », ce *pape-sosie*, *joué par* l'humoriste Henk Spaal, s'initie aux coutumes locales, mais se trouve à chaque fois empêtré dans les situations les plus absurdes, dont il se tire plutôt mal, en jurant et en pestant contre un peuple aussi impossible.

L'épisode le plus récent — où l'on voit Jean-Paul II dans son *papemobile*, tractant une caravane, puis mangeant des pommes de terre avec les mains, « à la hollandaise », en traitant ses hôtes de cochons — nous est raconté par le nonce apostolique lui-même, dans sa résidence de La Haye. *« Je trouve cette émission satirique plutôt stupide*, avoue Mgr Edward Cassidy, qui représente le Vatican aux Pays-Bas depuis quatre mois, *mais elle montre à quel point ce peuple est attaché à la liberté d'expression et à la démocratie. D'ailleurs, la satire est dirigée moins contre le pape que contre les Hollandais ! »*

Mgr Cassidy, qui est australien, a mis le doigt sur le trait de caractère du peuple néerlandais qui explique le mieux le différend entre Rome et l'Eglise locale : son libéralisme et son allergie à toute forme d'autoritarisme. Allergie née de l'histoire d'une Eglise qui, en l'espace d'un peu plus d'un siècle, est passée de minorité persécutée dans un pays classé par Rome comme « territoire *de mission* » à une partie intégrante et respectée d'une nation où les catholiques représentent 40 % de la population.

Le « concile pastoral »

L'histoire mouvementée du catholicisme aux Pays-Bas explique ses relations d'attraction-répulsion avec Rome (1). Pendant un siècle — de 1853, date du rétablissement de la hiérarchie catholique dans une nation considérée comme protestante depuis la Réforme et la mise en place de la dynastie orangiste, à 1953, début de l'émancipation catholique, — l'Eglise aux Pays-Bas était parfaitement ultramontaine et d'une loyauté à toute épreuve envers le pape.

Selon le système des « piliers », qui cloisonnait la vie sociale, politique et religieuse du pays, le catholicisme s'est taillé une place dans la société, avec son parti politique, ses écoles, son réseau radio-télévision et ses mouvements, parmi lesquels une « association catholique des éleveurs de chèvres »...

La seconde guerre mondiale a eu une double conséquence capitale pour l'évolution du catholicisme néerlandais. D'abord, elle a opéré un brassage sans précédent de la population, sortant les minorités de leur isolement et encourageant un œcuménisme tous azimuts qui remettait en question le système des « piliers ». Ensuite, elle a soudé la population, toutes croyances et appartenances politiques confondues, face à l'envahisseur étranger. Aujourd'hui, les catholiques hollandais entretiennent d'excellents rapports avec les autres croyants, chrétiens et juifs, de leur pays, mais se méfient de toute autorité étrangère, fût-elle spirituelle.

L'événement décisif pour comprendre la révolution catholique aux Pays-Bas est évidemment le concile Vatican II (1962-1965). Loin en avance sur leurs confrères, dans le domaine de la collégialité, de la réforme liturgique, de la catéchèse, les évêques néerlandais répondent avec enthousiasme à l'invitation de Jean XXIII de réaliser l'*aggiornamento* de l'Eglise. Ils se rendent au concile pour soutenir la majorité *avancée, et plaident en faveur d'une* Eglise moins centralisée, où le pape jouerait un rôle moins absolutiste et où l'autorité serait distribuée plus équitablement au sein du collège des évêques et des Eglises particulières.

Rentrés chez eux, les évêques mettent en pratique ces nouvelles idées de coresponsabilité. Des laïcs, hommes et femmes, participent activement au renouveau des paroisses, et des centaines de personnes collaborent à l'élaboration d'un « nouveau catéchisme pour adultes » (1966) (2). Un évêque a pu dire, à l'époque, que *« la province ecclésiastique des Pays-Bas entre dans une situation de concertation conciliaire permanente »*. Situation qui s'est concrétisée, du reste, par la convocation, en 1968, d'un « concile pastoral national », à Noordwijkerhout.

Pendant deux ans ce « concile national » — premier du genre, — qui cherche à *« appliquer Vatican II aux Pays-Bas »*, va tout remettre en cause publiquement, devant la presse nationale et internationale. Les délégués diocésains et paroissiaux, prêtres et laïcs, des experts, des religieux, des évêques, des représentants des autres Eglises, se prononceront en toute franchise et en parfaite égalité (un délégué, une voix) sur des questions aussi délicates que : l'autorité dans l'Eglise ; les ministères ; l'éthique sexuelle ; le mariage et la famille ; l'œcuménisme et les rapports avec les juifs ; l'armement nucléaire, etc. Les votes finaux montrent à quel point les Hollandais étaient « en avance », *pour ne pas dire « en dissonance »*, par rapport aux autres Eglises catholiques. L'interdiction de la contraception, par exemple, qui venait d'être réaffirmée dans l'encyclique *Humanae vitae*, était rejetée par une majorité écrasante, ainsi que le célibat obligatoire pour les prêtres.

« Des évêques sans troupes »

Et c'est alors que le cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht à l'époque et primat du pays, a commis l'irréparable aux yeux de Rome. Il a accepté de porter lui-même au Vatican les résultats du concile pastoral et de se faire l'interprète, auprès du pape, de la requête sur l'abrogation du célibat ecclésiastique. Après l'avoir fait patienter quelques semaines, Paul VI a reçu le cardinal pour lui signifier qu'il n'était pas question de revenir sur la discipline concernant le célibat. Puis, en 1970, le projet de prolonger le concile pastoral sous une forme permanente fut jugé inopportun par Rome. Enfin, en 1971, eut lieu le sacre de Mgr Adrianus Simonus — qui représentait l'aile conservatrice au concile pastoral — comme évêque de Rotterdam. C'était la première d'une série de nominations épiscopales décidées par le Saint-Siège contre la volonté des catholiques hollandais *(voir encadré)*, avec pour objectif à long terme la reprise en main de cette Église indisciplinée.

Le théologien flamand Edouard Schillebeeckx jouit d'une grande réputation aux Pays-Bas. A soixante et onze ans, il enseigne toujours à l'université catholique de Nimègue, et ses nombreux livres donnent toujours autant de souci aux censeurs de l'ex-Saint-Office. Récemment convoqué à Rome pour avoir suggéré que, faute de prêtres, des laïcs, dotés d'un *« ministère extraordinaire »*, pourraient célébrer la messe, le Père Schillebeeckx a refusé de se rétracter, en renvoyant ses critiques à son prochain livre : *Un plaidoyer pour l'homme dans l'Eglise.*

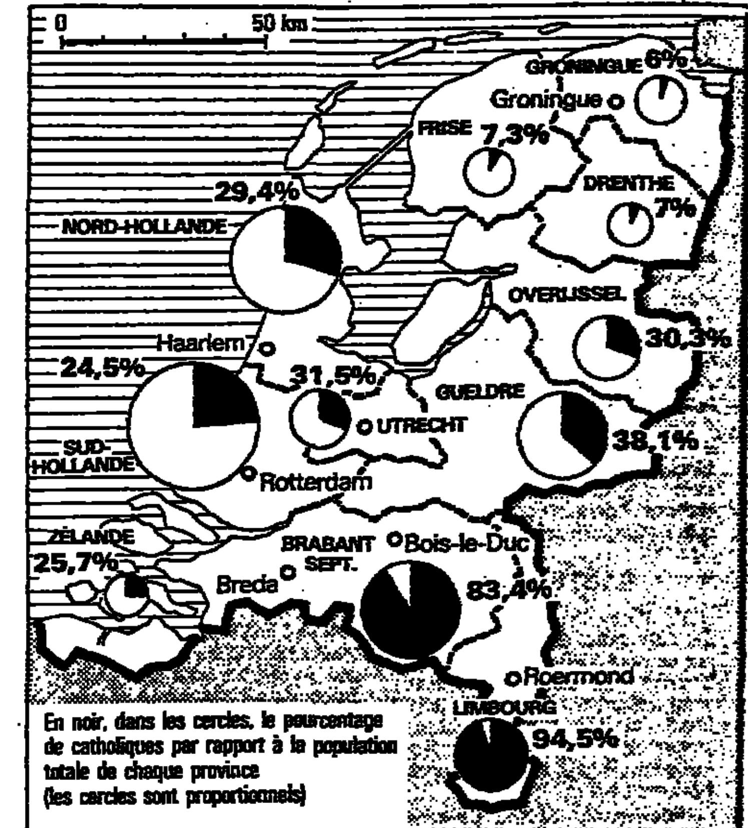
Il nous reçoit, à Nimègue, assis devant son ordinateur, en expliquant que même les théologiens doivent profiter des dernières inventions. Son analyse de la crise du catholicisme hollandais est sévère, crise qui, plaisante-t-il, sera *« polarisée — sinon « polonarisée » ! — par la visite de Jean-Paul II »*. Selon lui, l'unité de l'Eglise néerlandaise qui existait du temps du cardinal Alfrink, a été progressivement brisée. *« Surtout*, précise le théologien, *depuis le synode particulier convoqué à Rome en 1980 par le pape pour tenter de régler le problème hollandais. Il existe depuis lors un décalage entre l'épiscopat et les forces vives de l'Eglise néerlandaise. Nous sommes devant le paradoxe suivant : une base dynamique, mais marginalisée par des évêques sans troupes ! »*

Pour sa part, le nouveau nonce, Mgr Cassidy, ne nie par que des divisions existent. *« Il ne s'agit pas d'une guerre entre Rome et l'Eglise aux Pays-Bas*, dit-il, *mais plutôt de deux visions divergentes de l'Eglise qu'il faut essayer d'harmoniser. »* Arrivé depuis peu de l'Afrique du Sud, où il était nonce, cet Australien affable tranche sur l'image classique du prélat italien, « œil du Vatican ». Il avoue que la tâche qu'on lui a assignée est de rapprocher les positions romaine et néerlandaise, et surtout de restaurer la confiance perdue. Pourquoi alors cette politique d'apartheid — il sourit, — pourquoi Rome impose-t-elle des évêques qui divisent au lieu d'unir ? L'ancien système, selon lequel le chapitre diocésain proposait trois candidats parmi lesquels le pape choisissait, n'est plus possible aujourd'hui, répond Mgr Cassidy, car *« les qualités recherchées par Jean-Paul II chez un évêque — sûreté doctrinale, orthodoxie, sens pastoral — ne sont plus celles qui prédominent chez les candidats qu'on lui propose... »* Et les prochains évêchés à pourvoir ? *« Je ferai tout, pour ce qui est de ma contribution*, répond-il, *pour trouver des hommes qui conviennent aux deux côtés, des hommes qui sachent, avant tout, refaire l'unité. »*

Mgr Adrianus Simonis, enfin, qui vient d'être nommé cardinal par Jean-Paul II, refuse d'admettre que l'épiscopat manque d'unité. *« Nous avons une politique commune*, dit-il, *mais des approches différentes. C'est comme un père et une mère qui veulent élever leurs enfants chacun à sa manière ! »* Les fidèles de la *« base dynamique »* évoquée par le Père Schillebeeckx récuseraient sans doute cette image, mais ils se reconnaîtraient, sans trop de mal, dans cette boutade que nous a lancée Mgr Simonis en guise d'envoi : *« Nous sommes un peuple d'individualistes : un Hollandais, c'est un théologien ; deux Hollandais, c'est une Eglise ; trois Hollandais, c'est un schisme ! »*

(1) Selon un récent sondage, 70 % des catholiques hollandais sont en désaccord avec les thèses de Jean-Paul II sur l'éthique sexuelle, mais 70 % sont attachés aux liens avec le Saint-Siège.

(2) Malgré les critiques de Rome quant à son orthodoxie, le « catéchisme hollandais » a connu un succès mondial, ayant été traduit en vingt-cinq langues.



Les villes citées sont les sièges épiscopaux

« L'opposition loyale »

De notre envoyé spécial

Utrecht. — Si la géographie façonne le tempérament d'un peuple, on comprend l'égalitarisme des Hollandais. *« Nous sommes tous des hommes de la plaine »*, explique Louis Ter Steeg, un prêtre marié, engagé avec sa femme dans le travail paroissial. *« Ni des génies, ni des acrobates spirituels, nous sommes un peuple foncièrement démocratique et égalitaire. »*

Le catholicisme peut paraître mal adpaté à un paysage aussi plat. Or, malgré la crise, les catholiques continuent de se passionner pour une Eglise qui joue toujours un rôle important dans la société, même si ses contours deviennent plus flous. Sur le plan politique, par exemple, les cartes se brouillent.

Depuis 1954 (ils avaient publié alors un « mandement collectif » intitulé « Le catholicisme dans la vie publique de notre temps » pour déconseiller aux catholiques de voter socialiste), les évêques s'abstiennent de toute intervention dans la vie politique du pays. 50 % des catholiques, toutefois, votent traditionnellement démocrate-chrétien (CDA) : parti centriste (avec une aile puissante pacifiste et de gauche) formé de la fusion du Parti catholique populaire (KVP) avec deux partis protestants, et qui est actuellement au pouvoir dans une coalition avec le Parti libéral-conserveteur. 15 % des catholiques votent pour ce dernier, qui est un parti de droite dans la ligne « reaganienne ». 25 % enfin, votent pour le Parti socialiste, actuellement dans l'opposition, et dont un des députés est même prêtre dominicain !

400 « travailleurs pastoraux »

Si la pratique religieuse est tombée de 64 % après le concile à 23 % aujourd'hui, elle est toujours plus élevée que celle de la France ou de... l'Italie, qui voisinent les 15 %. Aux Pays-Bas, ce sont les structures ecclésiastiques qui se sont vidées : le nombre de prêtres séculiers est passé de 3 192 en 1973, avec 17 ordinations et 34 départs, à 2 770 en 1978, avec 9 ordinations et 20 départs.

Cette désaffection pour la prêtrise s'explique, en partie, par la promotion du laïcat. La vie paroissiale reste très vivante et elle est animée le plus souvent par les laïcs qui font équipe avec les prêtres (âge moyen : cinquante-cinq ans) et avec les « travailleurs pastoraux » (TP). Ceux-ci sont des laïcs (hommes et femmes, célibataires et mariés) qui ont fait les mêmes études théologiques que les prêtres et qui sont rémunérés à plein temps par les paroisses pour assurer tout ce qui dépend ordinairement du prêtre, hormis la célébration des sacrements : liturgie, prédication, visite des malades, préparation au mariage, enterrements, catéchèse. L'expérience a été tentée dans d'autres pays qui manquent de prêtres, mais la formule n'avait jamais été *poussée aussi loin, ni institutionnalisée* comme aux Pays-Bas.

Il existe actuellement 400 travailleurs pastoraux (TP) dans le pays, dont 130 femmes, formés par les cinq facultés de théologie qui ont remplacé les séminaires traditionnels. 2 000 étudiants (dont 400 femmes) y font de la théologie, qu'ils se destinent ou non au sacerdoce. C'est sans doute le fait de mettre prêtres et TP sur un pied d'égalité qui déplaît à Rome. Les nouveaux évêques traditionalistes, craignant une dépréciation du ministère sacerdotal, se montrent réservés devant l'expérience. Si elle est tolérée par Mgr Simonis, archevêque d'Utrecht (qui a 100 TP dans son diocèse), elle est refusée par Mgr Gisjen, évêque de Roermond, qui a préféré ouvrir son propre séminaire traditionnel à Rolduc, et par le nouvel évêque de Bois-le-Duc, Mgr Ter Schure.

Le Père Zuidberg est curé de la paroisse Saint-Nicolas et Sainte-Monique, dans la zone industrielle d'Utrecht : 40 % d'étrangers (Turcs, Marocains, Grecs, Espagnols), 40 % des chômeurs sont des jeunes. Pour six paroisses, il y a deux prêtres et une équipe de TP. La paroisse du Père Zuidberg est composée de 7 000 catholiques (sur une population de 16 000 habitants). *« Nous travaillons en toute liberté*, affirme le curé, *et l'évêque n'est jamais venu nous voir... Notre église sert de lieu de prières pour les musulmans et nous y faisons des célébrations œcuméniques avec les protestants, pratiquant l'intercommunion. Mais la priorité, c'est de conscientiser les travailleurs, de redonner un sens de leur valeur à des hommes découragés, de les défendre contre les institutions en tous genres. Y compris l'Eglise. »*

Deux autres domaines où les catholiques hollandais jouent un rôle de pionniers : l'œcuménisme et la vie religieuse. Les relations entre chrétiens de confession différente, après des siècles de méfiance, sont généralement bonnes aux Pays-Bas. Dans beaucoup de paroisses, les mariages mixtes, ainsi que le baptême des enfants qui en sont nés, sont célébrés indifféremment à l'église ou au *temple. Les intercélébrations* — voire l'intercommunion — entre catholiques et chrétiens d'autres confessions ne sont pas rares, même si elles sont officiellement interdites. Pour ce qui est des relations entre chrétiens et juifs, elles sont excellentes. Et la récente décision du consistoire national juif, qui représente les 25 000 juifs du pays (ils étaient 500 000 avant la guerre), de ne pas rencontrer Jean-Paul II lors de son prochain voyage n'est pas dirigée contre les catholiques néerlandais, mais contre la politique du Saint-Siège. Les juifs néerlandais lui reprochent notamment son attitude durant la seconde guerre mondiale.

Les ordres religieux ont été fortement impliqués dans le renouveau du catholicisme hollandais, qu'il s'agisse des jésuites dans la paroisse universitaire et la réforme liturgique, ou des dominicains dans la recherche théologique. Il n'est donc guère surprenant que, dans la controverse actuelle sur les nominations épiscopales, les religieux soient majoritairement solidaires du clergé séculier. Cela prend parfois des formes inattendues.

La nomination de Mgr Ter Schure à Bois-le-Duc en février dernier, après avoir été le bras droit de Mgr Gijsen à Roermond, a non seulement provoqué la démission de deux des trois vicaires épiscopaux et l'opposition publique de la trentaine de doyens du diocèse, mais elle a incité l'abbé des prémontrés de l'abbaye van Berne, le Père Baeten, à adresser une lettre aux cent vingt moines sous sa juridiction, pour signifier sa désapprobation de la nomination de Mgr Ter Schure, protester contre l'abandon de la politique suivie dans le diocèse par l'évêque démissionnaire, Mgr Bluyssen, et affirmer sa solidarité avec les doyens réfractaires.

L'abbaye et le droit d'asile

Cette lettre, dont il a envoyé copie au nouvel évêque, se termine par une profession de foi en *« la nouvelle vision de l'Eglise néerlandaise »*. Le Père Baeten propose, en outre, que son abbaye *« retrouve sa fonction d'origine : qu'elle redevienne un lieu d'asile et un refuge pour ceux qui veulent mener une vie chrétienne en toute liberté »*. Aujourd'hui, l'abbaye ouvre ses portes aux groupes marginaux et aux personnes ayant été critiquées publiquement par Mgr Ter Schure : les divorcés remariés, les homosexuels, les femmes, les jeunes...

Ces « chrétiens critiques » se considèrent comme faisant pleinement partie de l'Eglise, et aiment à se définir comme l'*« opposition loyale »* de l'Eglise officielle et de Rome. Cette phrase a été prononcée par plusieurs de nos interlocuteurs, et elle résume assez bien l'état d'esprit de beaucoup de chrétiens qui attendent Jean-Paul II. Selon un sondage organisé en janvier auprès de 1 730 catholiques, si 81 % trouvent Jean-Paul II « sympathique », seulement 16 % sont contents de sa visite, alors que 31 % sont critiques et les autres indifférents.

A. W.

La reprise en main

1971. — Nomination de Mgr Simonis comme évêque de Rotterdam. Le cardinal Alfrink regrette publiquement ce choix.

1972. — Nomination de Mgr Gijsen comme évêque de Roermond, à nouveau contre l'avis du chapitre. Le nouvel évêque congédie les cadres diocésains et rompt avec les autres évêques dans un certain nombre d'organes nationaux.

1975. — Le cardinal Willebrands, président du secrétariat romain pour l'unité des chrétiens, cumule ce poste avec celui d'archevêque d'Utrecht, en remplacement du cardinal Alfrink.

1980. — Jean-Paul II convoque un synode particulier à Rome pour resserrer les liens entre évêques et mettre de l'ordre dans l'Eglise hollandaise (séminaires, liturgie, catéchèse, les prêtres mariés doivent quitter l'enseignement, etc.).

1982. — Mgr Bomers, missionnaire en Éthiopie, est nommé évêque de Haarlem, et le professeur Lescrauwaet, de Louvain, évêque auxiliaire, contre la demande de Mgr Zwartkruis, qui meurt subitement le jour où les nominations sont connues.

1983. — Mgr Simonis succède à Utrecht au cardinal Willebrands.

1985. — Mgr Ter Schure, évêque auxiliaire de Mgr Gijsen à Roermond, est nommé évêque de Bois-le-Duc, en remplacement de Mgr Bluyssen, qui démissionne pour raisons de santé.

En quinze ans, la majorité « ouverte » de l'épiscopat néerlandais (sept évêques résidentiels et quatre auxiliaires) a été renversée ; il ne reste de l'ère Alfrink que deux évêques : Mgr Ernst, de Breda, et Mgr Möller, de Groningue.

A LA DEMANDE DE ROME

Le Père Leonardo Boff s'abstiendra de toute déclaration publique

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Le Père franciscain Leonardo Boff, l'un des plus connus parmi les théologiens de la libération, a été invité par le Saint-Siège à observer une *« période de strict silence qui lui consente une réflexion approfondie »* et de toute activité de conférencier. Bien qu'aucune durée au silence imposé au Père Boff n'ait été mentionnée, on estime qu'elle ne devrait pas dépasser un an.

Dans son couvent de Pétropolis, au Brésil, le théologien a déclaré jeudi, avant d'entrer dans le silence de la pénitence : *« Je ne suis pas marxiste. En tant que chrétien et franciscain, je suis favorable aux libertés, au droit de religion et à la noble lutte pour la justice »*. *« La mission de l'Eglise doit être, sans équivoque possible, la libération dans la situation d'oppression qui est la nôtre »* a-t-il cependant ajouté.

Le Père Boff avait été convoqué le 7 septembre 1984 par le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi, afin de s'expliquer des thèses contenues dans son livre *Eglise, charisme et pouvoir*. Le 11 mars dernier, la Congrégation pour la doctrine de la foi publiait un document mettant en garde contre les thèses *« insoutenables »* du Père Boff.

Ph. P.



هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

RELIGION

Les évêques : « les immigrés font partie de notre avenir »

(Suite de la première page.)

Le passage le plus remarqué concerne l'islam. Selon l'épiscopat, rien n'autorise à affirmer que les musulmans ne sont pas intégrables en France. Au lieu de les enfermer *« dans un système »*, il faut au contraire leur permettre d'évoluer, tout en respectant leurs croyances religieuses et leur *« personnalité culturelle »*. Mais ces minorités elles-mêmes sont invitées à respecter la laïcité de la société française et les autres confessions.

Un effort de connaissance et de dialogue

« La différence n'est pas un mal, écrivent notamment les évêques français. *Or, aujourd'hui, on en fait trop souvent un prétexte pour haïr. La part que les travailleurs immigrés ont prise dans le développement économique, social et culturel du pays est injustement oubliée ou ignorée. Les étrangers et leurs familles sont trop souvent considérées comme un fardeau pour la France. On les rend responsables au premier chef du chômage, de la baisse des niveaux scolaires, etc (...) Des peurs irraisonnées s'attachent à l'image du croyant musulman de nos quartiers.*

» Un discours se développe, qui tend à justifier le rejet en bloc de certaines populations d'origine étrangère ou regardées comme telles. Il y a des mots et des comportements qui tuent, ne l'oublions pas. (...) Notre pays a accueilli, pour des raisons économiques ou politiques, des populations nouvelles qui ont pris racine en France et y ont fait leur vie. On ne peut recourir à l'arbitraire pour fixer leur sort, si lié à notre histoire. Leur présence est devenue légitime. Ceux qui se font les champions de l'exclusion font valoir le caractère inconciliable de certaines cultures, de certaines religions, de certaines conceptions de la vie, avec les nôtres. Les populations d'origine musulmane, notamment, seraient incapables d'entrer dans notre société et d'en admettre les lois et les coutumes !

» Une telle position durcit abusivement des différences qui, pour être importantes, ne se présentent pas inexorablement en termes d'exclusion. Les populations musulmanes elles-mêmes vivent leurs propres diversités ethniques, culturelles et même religieuses. L'ignorance générale à leur égard appelle d'abord un effort de connaissance et de dialogue. On ne doit pas enfermer les hommes dans un système. Pourquoi, d'ailleurs, préjuger défavorablement de l'évolution de communautés trop longtemps laissées à leur isolement et ignorées dans leur spécificité ? Nous ne saurions admettre que de nouvelles discriminations viennent remettre en question des possibilités d'évolution qui, à terme, ne peuvent qu'être bénéfiques pour vivre ensemble dans notre pays. (...)

» Une tâche, il est vrai, revient à ces minorités et à leurs institutions culturelles et religieuses : trouver des modes d'expression et inspirer des comportements personnels, familiaux et sociaux qui ne rentrent pas en contradiction avec les valeurs positives de cette laïcité, et permettent une heureuse coexistence entre les nombreux groupes humains et les différentes confessions religieuses.

« Le combat contre le racisme ne se limite pas à des dénonciations. Il passe par des engagements quotidiens. (...) Nous appelons tous les hommes de bonne volonté à vivre dans le concret de telles exigences avec des populations qui font partie de notre avenir national. »

Le document de l'épicospat porte les signatures de : Mgr Jacques Delaporte, archevêque de Cambrai et président de la commission des migrations ; Mgr André Fauchet, évêque de Troyes, président de la commission française « Justice et Paix » ; Mgr Gabriel Matagrin, évêque de Grenoble, président du comité pour les relations avec le judaïsme ; Mgr Joseph Rozier, évêque de Poitiers, président de la commission sociale, et du Père Michel Serain, responsable du secrétariat pour les relations avec l'islam.

Les chrétiens français doivent « approfondir leur identité »

déclare Jean-Paul II

Cité du Vatican *(AFP)*. – Les chrétiens de France doivent *« approfondir leur identité »*, a déclaré Jean-Paul II, le 9 mai, en recevant les lettres de créance du nouvel ambassadeur de France au près du Saint-Siège, M. Bertrand Dufourcq. *« Les chrétiens de France aujourd'hui, bénéficiaires d'un héritage très riche, sont confrontés aux défis d'une nouvelle époque où les changements s'accélèrent,* a ajouté le pape. *Ils connaissent la difficulté de faire vivre l'Eglise dans un monde divisé et inquiet qui trop souvent rend l'homme incertain sur sa propre vocation, ébranlé par les soupçons qu'on porte sur Dieu, hésitant sur les solutions éthiques de ses problèmes humains. Je ne doute pas, que la fidélité renouvelée à leurs origines, leur esprit d'initiative et leur audace apostolique ne leur permettent, au-delà d'une période difficile, d'aller de l'avant d'un pas assuré. Le Saint-Siège soutient l'action des évêques dans ce sens. »*

EN BREF

Expulsion au Burundi de deux Italiens réclamés par leur pays

Deux militants italiens d'extrême gauche, qui avaient été l'objet d'un avis favorable d'extradition des autorités judiciaires, MM. Enrico Fedele et Gianni Di Giuseppe, ont été expulsés, jeudi 9 mai, vers le Burundi. Ces deux Italiens avaient été appréhendés en 1984 à Paris, et écroués en application d'un mandat d'arrêt international des autorités judiciaires italiennes, accompagné de demandes d'extradition. Ils étaient détenus à la prison de Fresnes.

M. Fedele, militant de la Fédération anarchiste italienne, était réclamé par la justice de son pays pour *« participation à bande armée et vols à main armé »*. Il avait été l'objet d'un avis favorable d'extradition le 20 septembre 1984. Son pourvoi en cassation avait été rejeté le 11 décembre. M. Di Giuseppe, ancien ouvrier et délégué de « Fiat », avait été condamné dans son pays à huit ans d'emprisonnement pour un hold-up en 1979, mais n'avait pas réintégré sa cellule après une permission de sortir en 1983. Arrêté en France en juin 1984, il a été l'objet d'un avis d'extradition favorable en octobre de la même année.

Par la voix de M. Mitterrand, la France a fait savoir à plusieurs reprises qu'elle n'extraderait vers l'Italie que les auteurs et les complices avérés d'un crime de sang.

● *Le Parlement européen et les immigrés.* – Le Parlement européen a recommandé, jeudi 9 mai, par 144 voix, contre 22 et 11 abstentions, une *« participation à la vie publique au niveau communal et régional »* dans leur pays d'accueil des travailleurs immigrés d'origine extra-communautaire. L'Assemblée a adopté, d'autre part, un projet de *« statut communautaire des travailleurs migrants »*, actuellement au nombre de 17 millions. Selon le Parlement, les immigrés en provenance de la Communauté européenne ne doivent plus avoir un simple droit à une « participation » mal précisée à la vie politique locale, mais celui d'y être électeurs et éligibles et de participer aux élections européennes.

LES « NOUVEAUX MÉDIUMS » AU THÉÂTRE DE L'EMPIRE

Les arts divinatoires ont leurs vedettes : elles se réunissent à l'hôtel Lutétia, à Paris, une fois l'an, lors d'un congrès désormais traditionnel. Mais l'Association de recherche internationale au nouvel éveil (ARIANE), qui se veut représentative des « nouveaux médiums », a dorénavant son salon, qui se tient pour la première fois au théâtre de l'Empire, jusqu'au 12 mai (1). Ici, les jeunes loups de la chiromancie accueillent les amateurs éclairés ou les curieux que le prix d'entrée – 220 francs pour l'ensemble des manifestations de la semaine – n'a pas rebutés.

Dans le hall, un tableau des mages et de leur spécialité, et une vingtaine d'écrans vidéo (muets) sur lesquels on les voit travailler. On choisit l'interlocuteur selon qu'on cherche à se renseigner sur son avenir ou ses vies antérieures, par les tarots ou les lignes de la main. Voyance, numérologie, astrologie, horoscopes chinois sur ordinateur, le tout complété par une librairie, des conférences, des projections.

« Trouverai-je l'amour dans le mois qui vient ? » « Une société concurrente me propose la fusion : dois-je accepter ? » « Pouvez-vous me mettre en correspondance avec ma mère dans l'au-delà ? » Comme les voyants posent en général autant – sinon plus – de questions que leurs clients, chacun repart satisfait, et rares sont ceux qui rentrent chez eux sans avoir entendu ce qu'ils voulaient qu'on leur dise.

S. D.-S.

(1) Congrès-Festival des arts divinatoires. 41, avenue de Wagram, 75008 Paris. Tous les jours de 12 heures à 23 heures.

● *Meurtre d'un douanier près de Bordeaux.* – Au cours d'un contrôle autoroutier à 30 kilomètres de Bordeaux, un douanier a été tué par balle, le 8 mai, par deux hommes circulant dans une Mercedes immatriculée dans le Loiret. Il s'agirait d'une affaire de grand banditisme.

Jean-Luc Godard veut arrêter la diffusion de « Je vous salue Marie » à Rome

Dans la lettre remise à Cannes (9 mai 1985) au Père Jean-Michel di Falco, délégué général de Chrétiens Médias, Jean-Luc Godard lui demande de communiquer au Saint-Siège sa décision d'arrêter la diffusion de son film *« Je vous salue Marie »* à Rome.

Il adresse également une lettre dans ce sens au distributeur de ce film en Italie. Il écrit notamment au Père di Falco : *« C'est en lisant des passages de St-Paul (la plénitude de l'image sera obtenue par la résurrection) que nous avons été amenés à vous demander de transmettre ce message, en même temps que nous demandions, bien que nous n'ayons de pouvoir temporel sur lui, au distributeur italien de cesser la diffusion du film, dans et aux alentours de la maison du Saint-Père.*

Le conseil d'administration de La Villette

Un décret du 7 mai 1985 nomme les membres du conseil d'administration de la Cité des sciences et de l'industrie à La Villette. Les représentants de l'Etat sont MM. Patrick Gatin, Jacques Bravo, Jean-Claude Prager, Denis Varloot, Dominique Wallon, André Ramoff, Robert Clément et Jean-Loup Motchane. M. Maurice Lévy, directeur de la Cité, et MM. Jean Teillac, Roger Lesgards et Jacques Pomonti sont nommés en tant que personnalités qualifiées. MM. Alain Billon, Paul Masson, Alain Devaquet et Mme Hélène Misoffe représenteront respectivement l'Assemblée nationale, le Sénat, la Ville de Paris et le conseil régional d'Ile-de-France. Le premier ministre, M. Laurent Fabius, mettra en place le conseil d'administration ce vendredi 10 mai dans l'après-midi.

● *Effondrement d'une piscine en Suisse : douze morts.* – L'effondrement du toit d'une piscine d'Uster (à 20 kilomètres à l'est de Zurich) a causé, jeudi soir 9 mai, la mort de douze nageurs et fait trois blessés, selon un bilan définitif établi par la police zurichoise.



COMMUNICATION

LA LOI SUR LES DROITS D'AUTEUR

Le BIPE estime à 70 millions de francs le coût pour l'audiovisuel public

70,4 millions de francs ! Voilà, selon une étude du BIPE (Bureau d'information et de prévisions économiques) le montant de la note que paieraient les chaînes publiques si la loi Lang sur les droits des auteurs, producteurs et interprètes était définitivement adoptée par l'Assemblée nationale. *Le chiffre est important, et surprendra par son ampleur les promoteurs de cette loi.* Obsédé par la volonté de réviser le régime des droits pour le rendre plus équitable et plus adapté au nouveau paysage audiovisuel, il semble que le législateur ait omis ou négligé d'étudier les incidences financières de ses projets sur les diffuseurs... qui seront les payeurs.

70,4 millions de francs, soit 54,6 millions de frais nouveaux et 15,8 millions de diminution de recettes potentielles. Soit aussi 16,44 millions pour TF 1, 16,02 pour Antenne 2, 16,41 pour FR 3 et... 21,49 pour Radio-France. Des sommes non négligeables pour des chaînes en mal de création. Des résultats qui laissent également imaginer les conséquences du projet sur les finances des futures chaînes locales, hertziennes ou câblées.

La démarche est originale, car ce sont les sociétés de programmes elles-mêmes, pour une fois d'accord et soudain solidaires, qui ont décidé de confier à un organisme indépendant le soin d'évaluer les incidences financières du projet Lang. Et si les PDG des chaînes n'ont pas jugé utile d'ajouter au commentaire bref du BIPE leurs propres réflexions, c'est peut-être parce que les chiffres parlent d'eux-mêmes...

Réalisée à la fin du mois d'avril, l'étude se fonde sur un ensemble de données concernant 1984 et revient donc à simuler ce qu'aurait provoqué pour TF 1, Antenne 2, FR 3, Radio-France, l'application mécanique de la loi cette année là. Voici les grandes lignes de cette étude où l'on a classé les dispositions de la loi selon leurs effets (négatifs) sur les chaînes.

• LA HAUSSE DES COUTS DE FONCTIONNEMENT

— D'abord en dépenses d'administration. L'élargissement de la notion d'œuvre artistique et l'extension des droits vont inévitablement entraîner la création de tâches nouvelles (relations avec les représentants des nouveaux bénéficiaires...) et l'alourdissement des démarches (multiplication des interlocuteurs). Coût évalué : 8,8 millions de francs.

— Egalement en frais d'enregistrement : il faudra bien inscrire au registre public l'ensemble des œuvres produites par les sociétés de télévision. Coût : 1,61 millions de francs.

— Enfin, en frais de trésorerie dus à la non-exonération de la taxe sur la copie privée. Les chaînes, qui utilisent pour des motifs professionnels nombre de cassettes, devront ainsi payer la taxe, avant d'en être peut-être remboursées un an plus tard. Estimation des frais : 473 000 F.

• LA HAUSSE DES COUTS SUR LES ŒUVRES AUDIOVISUELLES

— L'extension du caractère d'œuvre à toutes les photographies diffusées par les sociétés de programmes, y compris celles dont le caractère n'est ni « documentaire » ni « artistique », entraînera une rénumération supplémentaire des photos détenues en stocks par les chaînes. Coût estimé : 552 798 F.

— Les « *tours et numéros de cirque* » étant désormais considérés comme des « œuvres », la rénumération de leurs auteurs sera calquée sur celles des auteurs de représentations théatrales, tout comme celle, probablement des auteurs de spectacles sportifs. Evaluation : 250 000 F.

— Le bénéfice de la qualité d'auteur est étendu à tout réalisateur d'émission de télévision. Si, comme l'interprètent les chaînes, la mesure concerne non seulement les réalisateurs d'émissions originales (qui percevaient déjà une rémunération supplémentaire à leur cachet de base) mais aussi les réalisateurs de débats, journaux, jeux ou reportages sportifs, le coût global supplémentaire pour les chaînes serait de l'ordre de 13,174 millions de francs.

— La reconnaissance des droits des artistes-interprètes majorera notamment le coût d'acquisition des droits de diffusion à la télévision des films de cinéma. Surcoût : 8,68 millions de francs.

• L'AUGMENTATION DES DROITS SUR LES ŒUVRES MUSICALES

— L'application du taux de 1,15 % au budget global de Radio France en paiement des droits des producteurs de disques reviendrait à *un surcoût de 10,6 millions* de francs pour cette société, entre 208 000 F et 340 000 F pour les trois chaînes. Le BIPE fait alors remarquer que le SNEPA (Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle représente un secteur dominé à plus de 90 % par des firmes étrangères (Warner, RCA, Polygram, Thorn-Emi...) et que le ministère des finances pourrait ne pas être indifférent aux conséquences d'une loi entraînant une sortie de capitaux.

— L'amendement du Sénat portant de cinquante à soixante-dix ans la durée de protection des droits d'auteur de compositions musicales — qui servira davantage les héritiers que les auteurs — entraînerait aussi une augmentation de frais de 2,5 millions de francs.

• LES DIMINUTIONS DE RECETTES POTENTIELLES

— L'article 28 du projet prévoit d'autoriser en audiovisuel le « *droit de citation* » reconnu pour l'écrit. Cela signifie la possibilité pour les chaînes d'utiliser gratuitement sur leur propre antenne de courtes séquences réalisées par d'autres. « *Cela est particulièrement gênant*, explique le BIPE, *dans un domaine où la multiplication des chaînes laisse entrevoir pour les plus importantes d'entre elles — et c'est le cas du service public — les perspectives d'un marché intéressant. On pourrait voir apparaître, dans les grilles des petites chaînes impécunieuses, des émissions d'anthologie des autres chaînes au titre du droit de citation. A terme, c'est l'ensemble de ce marché qui disparaîtrait.* » Perte évaluée : 2,3 millions de francs.

— Il serait injuste, enfin, note le BIPE, que les chaînes de télévision et les stations de radio ne bénéficient pas du reversement d'une partie du produit de la taxe sur la copie privée. Après tout, les magnétoscopes ne servent-ils pas aussi à enregistrer des émissions de télévision ? D'où l'évaluation d'un manque à gagner de 13,53 millions de francs.

ANNICK COJEAN.

• *Antenne 2 reporte le tournage de la suite de « Châteauvallon ».* — Le PDG d'Antenne 2, M. Jean-Claude Héberlé, a décidé de différer de quelques mois la mise en production de la deuxième série d'épisodes du feuilleton « Châteauvallon » en raison de l'état de santé de son héroïne, Chantal Nobel, toujours dans le coma à la suite d'un grave accident de voiture. Le tournage devait intervenir à l'automne prochain, les scénaristes s'étant déjà attelés à l'écriture de ces vingt-six nouvelles heures, au cours desquelles « Florence Berg », qu'incarne Chantal Nobel, devait fonder une nouvelle famille et quitter la direction du quotidien local *la Dépêche*. Cette décision, indiquait jeudi 9 mai, un communiqué d'Antenne 2 « *a été prise en plein accord* » avec Pierre Desgraupes, qui doit assurer la direction artistique de ce programme, et avec les dirigeants des sociétés coproductrices, Télécip et Telfrance. L'actrice, soignée depuis le 28 avril à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris est dans un « *état stationnaire* ».

• *Protestations des éditeurs de presse auprès du premier ministre.* — La Fédération nationale de la presse française (FNPF) et le Syndicat national de la presse quotidienne régionale (SNPQR) ont écrit au premier ministre, M. Laurent Fabius, à propos du vœu émis par le conseil d'administration de la Régie française de publicité (RPF) demandant l'extension de la publicité télévisée aux secteurs encore interdits (*le Monde* du 13 avril). Les deux syndicats d'éditeurs, qui notent que les représentants de la presse et celui de la SOFIRAD à la RFP ont voté contre cette proposition, se demandent si celle-ci est bien opportune, « *alors que la règle du jeu des éventuelles chaînes privées n'est pas encore connue* ». Ils attirent l'attention du premier ministre « *sur les dangers que constituerait une telle mesure pour l'ensemble de la presse écrite et pour l'équilibre des médias* ».

• *Création du Syndicat national des télévisions privées.* — Le SNTRL (Syndicat national des télévisions et radios locales), qui affirme regrouper plus de trois cents radios locales privées, vient de décider la mise en place, en son sein, d'une section spécialisée : le Syndicat national des télévisions privées (SNTP).

★ SNTP, 60, rue du Président Wilson, 92 300 Levallois-Perret, tél. : 739-57-20. Délégué général : M. Jean-Michel Sauvage.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Monique et Antoine PERRIN ont la joie d'annoncer la naissance de

Maxime,

le 1er mai 1985.

45, boulevard de l'Yser,
35100 Rennes.

Mariages

— Mme Bernard Halpern,
Mme Madeleine Weil,
M. et Mme Jean Signet,
M. et Mme André Glowinski,
Mme Françoise Weil-Halpern,
M. Georges Weil,
M. et Mme Jacques Glowinski,

sont heureux d'annoncer le mariage de leurs petits-enfants et enfants,

Anne WEIL et Stéphane GLOWINSKI,

qui a eu lieu le vendredi 10 mai 1985, dans l'intimité, à la mairie du cinquième.

Décès

— M. Karl Bertau, professeur à l'université de Erlangen-Nuremberg, a la douleur d'annoncer qu'il a dû rendre à la terre le corps de son épouse bien-aimée et vénérée,

Andrée BERTAU-CALCAT,

décédée le soir du 27 avril 1985, à l'âge de cinquante-six ans, après de grandes souffrances.

« *Jeder Mensche ist dem Tode das Leben, den Leib der Erden, die Seele Gott pflichtig zu geben.* »

Johannes von SAAZ,
Der Ackermann aus Böhmen.

« Tout humain est tenu de rendre à la mort sa vie, à la terre son corps, à Dieu son âme ».

Cet avis tient lieu de faire-part.

Sandstr. 35.
D-8521 Erlangen-Spardorf,
République fédérale d'Allemagne.

— Les enseignants et les étudiants de l'UER des Sciences de l'éducation de l'université Paris-III (Vincennes à Saint-Denis) ont la tristesse de faire part de la disparition de

Etienne BOLO,
docteur de troisième cycle,
enseignant en Sciences de l'éducation depuis de nombreuses années.

— M. et Mme Hervé de Bonvoisin,
La baronne de Bonvoisin,
ses enfants, beaux-enfants et petits-enfants,
Les enfants, beaux-enfants et petits-enfants
de feu M. et Mme Marcel de Bonvoisin,
M. et Mme Albert Bousson,
leurs fils, belles-filles et petits-enfants,
Mme Gustave de Bonvoisin,
Mme Prieur du Perray,

ont la tristesse de faire part du décès accidentel survenu à Bruxelles, le 7 mai 1985, à l'âge de soixante-quatorze ans, de leur père, beau-père, beau-frère, oncle, grand-oncle et neveu,

Emmanuel, Marie, Joseph, Germain, Mathieu, de BONVOISIN,

veuf de Georgette, Marie, Amélie, Ghislaine Talbot,

docteur en droit,
conseiller du commerce extérieur,
vice-président honoraire de la Belgolaise,
président de la fondation égyptologique Reine-Elisabeth,
commandeur de l'ordre de la couronne,
officier de l'ordre de Léopold.

Selon le désir du défunt, sa dépouille mortelle a été remise à l'Institut d'anatomie humaine de l'université de Louvain.

Une messe pour le repos de son âme a eu lieu dans la plus stricte intimité.

4, Seymour Walk,
Londres SW 10 (Grande-Bretagne).

— Mme Maurice Dérot,

M. et Mme Paul Dérot,
Le docteur et Mme Philippe Demailly,
M. et Mme Jean-Marie Dérot,
ses enfants,
Le docteur et Mme Jean-François Renard,
M. et Mme Frédéric Petit,
Le lieutenant Laurent Dérot,
et Catherine Valvin,
Sophie Dérot,
Jean-Christophe et Thierry Dérot,
François et Etienne Demailly,
Isabelle Demailly,
Camille, Cécile et Catherine Dérot,
Antoine Dérot,
ses petits-enfants,
Sophie et Virginie Renard,
Morgan petit,
ses arrière-petits enfants,
M. et Mme Lucien Gasiglia,
et leurs enfants,
Le docteur et Mme André Gasiglia,
et leurs enfants,
ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

Professeur Maurice DÉROT,
membre de l'académie de médecine,
commandeur de la Légion d'honneur,

survenu à Paris le 7 mai 1985, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 13 mai 1985, à 10 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, sa paroisse, place du Président-Mithouard, à Paris-7e, suivie de l'inhumation dans la sépulture de famille à Nice.

37, avenue de Lowendal,
75015 Paris.

— Le cardinal Lustiger, archevêque de Paris,
La communauté paroissiale de Saint-Jacques du Haut-Pas,
Sa famille,
font part du passage de ce monde au Père, du

chanoine Pierre FLEURY,

dans la quatre-vingt-dixième année de son âge,
et la quarante-troisième de sa présence à Saint-Jacques du Haut-Pas.

La messe d'enterrement sera célébrée le lundi 13 mai 1985, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, à 10 h 30, 252, rue Saint-Jacques, 75005 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

— Simone,
et tous ceux qui ont aimé

Denis GOLDSCHMIDT,

demandent de l'accompagner une dernière fois, le lundi 13 mai 1985, à 14 h 15. Rendez-vous à l'entrée principale du cimetière du Montparnasse.

« *In girum imus nocte et consumimur igni.* »

— Le comité de rédaction et les collaborateurs de la revue *En jeu* ont la tristesse de faire part du décès de leur ami,

Denis GOLDSCHMIDT,

survenu le 4 mai 1985, à quarante-sept ans.

L'enterrement aura lieu le lundi 13 mai, à 14 h 15, entrée principale du cimetière du Montparnasse.

— Mme Nicole Guillermet,
née Godard,
M. Fabrice Guillermet,
et sa fiancée, Mlle Sophie Gateau,
M. Olivier Guillermet,
Mme René Godard,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Erik-Pierre GUILLERMET,

leur époux, père et gendre,
survenu le 8 mai 1985.

Cet avis tient lieu de faire-part.

9, avenue de la Bourdonnais,
75007 Paris.

— Mme Colette Hirsch,
Mlle Danielle Hirsch,
M. et Mme Eran Kanter
et leurs enfants,
M. le docteur Sigismond Hirsch
et ses enfants,
M. et Mme Edouard Simon
et leurs enfants,
Mlle Elisabeth Hirsch,
M. le docteur et Mme Asch
et leurs enfants,
M. et Mme Georges Asch
et leur enfant,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Arthur HIRSCH,

survenu le 7 mai 1985, dans sa soixante et onzième année.

La levée du corps aura lieu le mardi 14 mai, à 7 h 30, à l'hôpital Saint-Louis, 18, rue de la Grange-aux-Belles.

L'inhumation aura lieu à Jérusalem.

21, rue Henri-Murger,
75019 Paris.

— Mme Aurèle Maulvault,
M. et Mme Michel Maulvault,
M. et Mme Bernard Robin,
Michel, Nicolas, Philippe et Sandrine,
Mme Louis Lanssens,
Mme Serge Andolenko,
et ses enfants,
Le général Boulanger,
Mme et leurs enfants,
Et toute la famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Aurèle MAULVAULT,

chevalier de la Légion d'honneur,
ingénieur civil des mines,

leur époux, père, grand-père, gendre, frère, beau-frère, oncle et parent, survenu, muni des sacrements de l'Eglise, le 9 mai 1985, à l'âge de soixante-six ans.

La famille vous invite à s'unir à elle au cours de la messe qui sera célébrée le lundi 13 mai 1985, à 9 heures, en l'église Saint-Justin, place d'Estinne-d'Orves à Levallois-Perret.

L'inhumation dans le caveau de famille aura lieu le même jour, à 14 h 30, au cimetière de Deauville (Calvados).

Cet avis tient lieu de faire-part.

70, rue Aristide-Briant,
92300 Levallois-Perret.

— Mme Jean Milhau,
M. et Mme Jacques Milhau,
et leurs enfants,
M. et Mme Denis Milhau,
et leur fils,
M. et Mme Emmanuel Goutmann,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jeanne Morel,
Mme Marie Gillet,
Sa famille, ses alliés et ses amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Jean MILHAU,
artiste peintre,
sociétaire du Salon d'automne,
président d'honneur
de l'Union des arts plastiques
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Le 7 mai 1985.

Montrouge, Lille, Toulouse,
Noisy-le-Grand.

— Sa famille,
Et ses proches,
annoncent le départ vers la Lumière de

Mme René MORLEY,
née Annette L. Gérard,

le 6 mai 1985, dans sa soixante-dix-huitième année.

Familles Morley, Gérard, Barbour, Drai, Sharon-Woodard, Petitbois, Rey, Scoumanne.

Un culte aura lieu dans l'intimité le 14 mai 1985, à 10 h 30, au temple du Vésinet (78110).

« *Le Seigneur en a besoin...* »
(Marc 11-3.)

« La Croisée »,
33, avenue du Maréchal-Joffre,
78400 Chatou.

— Janine Levy,
Danielle Rapoport,
Et toute l'équipe d'Assistance éducative et recherches,
ont la douleur de faire part de la disparition de leur collaboratrice et amie,

Danièle PERNIN.

— Madeleine Poupet,
sa femme,
Olivier et Laure,
ses enfants,
Henriette Poupet,
sa sœur,
Et toute la famille,

ont l'infinie tristesse de faire part de la mort de

Michel POUPET,

survenue le 4 mai 1985, à la suite d'une longue maladie.

15, rue Cassette,
13, rue Cassette,
75006 Paris.

— Mme Hélène Bonnet Walch,
M. et Mme Alain Arnaud
et leurs enfants,
Mmes Martine, Monique et Catherine Bonnet,
sa fille, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Les familles Cantrelle, Lagues et Roymarmier,
ses neveux,
Ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcelle WALCH,
née Berthe Smester,

retournée à la maison du Père, rejoindre son mari et son fils, le 22 avril 1985, à l'âge de quatre-vingt-quinze ans.

La cérémonie et l'inhumation ont eu lieu à Rouen, dans l'intimité familiale, le 26 avril.

Mme Bonnet,
45, avenue Félix-Faure,
75015 Paris.
M. et Mme Arnaud,
Domaine d'Harcacourt,
76260 EU,
Mme Bonnet,
31, rue Saint-Ambroise,
75011 Paris.

Remerciements

— Nicole Chevallier,
Son fils Franck,
Et toute la famille,

remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur lors du décès de

Raymond CHEVALLIER.

Anniversaires

— La famille de

René DELAVEAU,

rappelle son souvenir à l'occasion du vingtième anniversaire de sa mort.

Avis de messes

— Une messe sera célébrée le lundi 13 mai 1985, à 17 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, chapelle du Saint-Sacrement à Paris, à l'intention de

Gérard-Nicolas FALCONETTI,

appelé à Dieu le 9 mai 1984.

Messes anniversaires

— Pour l'anniversaire du décès de

Mme Hélène BOISVIEUX,
née Bétemps,

survenu le 14 mai 1984, dans sa soixantième année,

Mme Alfred Bétemps,
sa mère,
Patrick, Philippe
et Christophe Boisvieux,
ses fils,
prient tous ceux qui l'ont connue et aimée de s'unir à eux lors de la messe qui sera célébrée à son intention en l'église Saint-Honoré d'Eylau, 9, place Victor-Hugo à Paris-16e, le lundi 13 mai 1985, à 18 h 45.

Ils rappellent le souvenir de leur gendre et père,

M. Roger BOISVIEUX,
inspecteur général de l'administration, officier de l'ordre national du Mérite, décédé le 23 juin 1969, dans sa quarante-septième année.

122, Elysée 2,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
63, Elysée 2,
78170 La Celle-Saint-Cloud.

Communications diverses

— Nane Stern invite à venir voir les récentes peintures de

THIBAUT DE REIMPRÉ,

du 7 mai au 2 juin 1985,
du mardi au vendredi : 15 heures à 20 heures,
le samedi : 10 heures à 12 heures et 15 heures à 20 heures.
25, avenue de Tourville,
75007 Paris.
Tél. : 705-08-46.

Soutenances de thèses

DOCTORATS D'ÉTAT

— Université Paris-III, lundi 13 mai, à 14 heures, salle Louis-Liard, Mme Eliane Saint-André, née Utudjian : « La création littéraire dans la littérature ouest-africaine d'expression anglaise (les formes de théâtre). »

— Université Paris-X Nanterre, mardi 14 mai, à 15 heures, salle des Actes, M. Paul Chenguelly : « La répression financière — un test de l'hypothèse — le cas des pays arabes. »

— Université Paris-IV, jeudi 23 mai, à 10 h 30, salle Gréard, M. Pierre d'Almeida : « L'image de la littérature dans l'œuvre de Jean Giraudoux. »

PRESSE

• *Bernard Morrot au « Figaro ».* — Bernard Morrot, directeur de la rédaction du *Quotidien de Paris* de novembre 1979 à mars 1985, entre au *Figaro* en qualité de rédacteur en chef adjoint, dans le secteur « Notre vie-La vie scientifique ». Agé de quarante-huit ans, Bernard Morrot avait auparavant exercé des responsabilités à *l'Aurore* et travaillé à *Paris-Presse* et à *Paris-Jour*.

• *Fusion « Temps micro » - « l'Ordinateur d'entreprise ».* — Le premier numéro de « *Temps micro-l'Ordinateur d'entreprise* », le magazine de la micro-informatique est paru le 9 mai. Ce mensuel (vendu au prix de 24 francs, dix numéros par an : 190 francs), né de la fusion de deux titres de la micro-informatique, sera diffusé à 50 000 exemplaires. Son directeur est Daniel Scolian.

★ *Temps micro-l'Ordinateur personnel*, 59, rue du Rocher, 75008 Paris.

LÉGION D'HONNEUR

Ministère de la défense anciens combattants et victimes de guerre

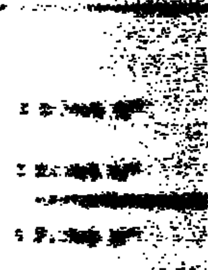
Sont promus *officiers* :

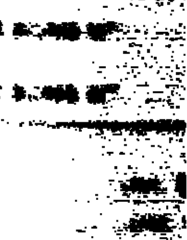
MM. Pierre Aimard, président de la garde d'honneur de l'ossuaire de Notre-Dame-de-Lorette et vice-président de l'Association des prêtres anciens combattants ; Raymond Branner-Ferré, membre du conseil de la Fédération des déportés et internés de la résistance ; Charles Couche, président d'honneur de l'Amicale des anciens du 1er bataillon de choc ; Casimir Cordesse, président d'une amicale d'anciens résistants ; Jacques Debord, membre du conseil d'administration de la Fédération des déportés et internés résistants et patriotes.

Sont nommés *chevaliers* :

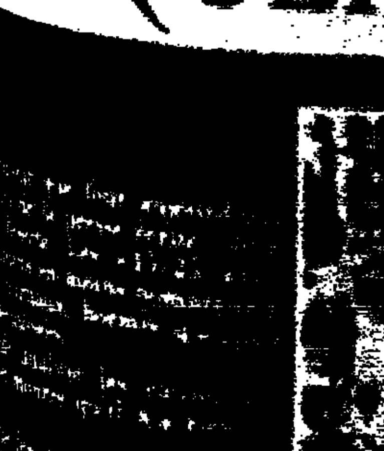
MM. Yves Dreyer, président d'une section de l'Association des Français libres ; Mme Marguerite Gallion, veuve Nierengarten, membre de l'Association des patriotes résistants à l'occupation ; M. le doyen Ambroise Giuliani, secrétaire général de l'Amicale corse des anciens de la 2e DB ; MM. André Grillot, membre du bureau de l'Amicale de Châteaubriant-Voves ; Joseph Le Garff, vice-président d'une association d'anciens combattants ; Mme Malka Royal, épouse Frydman, membre du bureau de l'Amicale des anciens déportés juifs de France ; MM. Adolphe Thomé, membre du bureau de l'Association des anciens parachutistes ; Henri Vezinet, président interdépartemental de l'Association des anciens combattants du corps expéditionnaire français en Italie.

















هكذا من الأمل

SPORTS

LES CHAMPIONNATS D'EUROPE DE JUDO

Van de Walle « balaye » Vachon

De notre envoyé spécial

Une médaille d'argent pour l'équipe de France le 9 mai à l'occasion de la première journée des championnats d'Europe de judo disputés à Hamar (Norvège) : Roger Vachon a été battu en finale des mi-lourds (moins de 95 kilos) par le Belge Robert Van de Walle, champion olympique de la catégorie en 1980.

Hamar. – C'était la dix-neuvième fois que Robert Van de Walle montait sur un podium international de judo jeudi soir et la troisième fois qu'il y recevait une médaille d'or. A trente et un ans, ce Belge est un véritable phénomène : il y a en effet onze ans qu'il bourlingue avec sa grande carcasse de décathlonien sur tous les tatamis du monde.

Après les Jeux olympiques de Moscou, où il avait connu la consécration en mi-lourds, il avait bien tenté d'ouvrir une salle de sports à Bruxelles. Les affaires n'avaient pas été bonnes. Sans hésiter, il a renfilé son kimono pour aussitôt retrouver sa place parmi l'élite mondiale. En dépit d'une extraordinaire dépense d'énergie à chacun de ses combats, il a gardé une puissance et un dynamisme surprenants. Ses qualités athlétiques hors pair n'ont cependant pas été suffisantes pour monter sur le podium aux Jeux olympiques de Los Angeles. Van de Walle a donc décidé de tenter à nouveau sa chance dans la seule compétition où il n'a pas encore décroché de titre, les championnats du monde de Séoul en septembre prochain. Et il a montré en Norvège qu'il sera bien un adversaire redoutable en Corée du Sud.

Les leçons de Tokaï

Après avoir proprement immobilisé le Britannique Kokataylo, il a dominé l'ancien champion d'Europe, le soviétique Divisenko, et le vice-champion du monde universitaire néerlandais Meijers. En finale, il ne partait cependant pas favori contre le Français Roger Vachon. Le judoka de Villiers-le-Bel a toujours été dans les trois premiers Européens de la catégorie depuis 1980. Cette année, il paraissait particulièrement fort. Non seulement il avait lui aussi à cœur d'effacer sa contre-performance de Los Angeles, mais il voulait de surcroît monter aux sélectionneurs qu'il avait mérité leur confiance en dépit de la suspension disciplinaire de quatre mois l'ayant frappé au début de l'année. De retour d'un séjour à l'université nipponne de Tokaï, où il était allé à ses frais, le Français a ainsi passé les tours préliminaires avec autorité. Il a notamment porté un étranglement très technique à l'Allemand de l'Est Preschel, qui avait culbuté tous ses précédents adversaires, parmi lesquels l'Allemand de l'Ouest Neureuther, champion d'Europe en titre.

Bien que Van de Walle ait gagné trois des cinq combats précédents contre Vachon, le Français était légèrement favori. Il a d'ailleurs pris le commandement des opérations en partant d'entrée de jeu des attaques qui ébranlèrent le Belge. Sentant le danger, celui-ci empêcha alors Vachon de prendre sa garde. Et pendant qu'ils se déplaçaient tous les deux en s'agrippant seulement d'un bras, Van de Walle donna un petit coup de patte. Trois fois rien, mais c'était exactement dans la fraction de seconde où le Français, qui transférait alors le poids du corps d'une jambe à l'autre n'était en appui sur aucun pied. C'était un balayage parfait : Vachon se retrouva un bref instant à l'horizontale, un mètre au-dessus du sol, avant de s'écraser sur le tapis.

Proclamé vainqueur, le Belge annonçait aussitôt que, fidèle à son habitude, il allait briguer le titre toutes catégories dimanche prochain.

ALAIN GIRAUDO.

● ATHLÉTISME : *Décès de M. Adrian Paulen.* – Ancien président de la Fédération internationale d'athlétisme amateur, M. Adrian Paulen, de nationalité néerlandaise, est décédé jeudi 9 mai, à l'âge de quatre-vingt-deux ans. Spécialiste du 400 mètres et du 800 mètres, il avait participé aux Jeux olympiques d'Anvers (1920) et de Paris (1924). En 1976, il était devenu président de la Fédération internationale, poste qu'il a occupé jusqu'en 1981.

● TENNIS : *Noah éliminé à Forest-Hills.* – L'Américain Terry Moor a éliminé, jeudi 9 mai, Yannick Noah (4-6, 6-3, 6-4) en huitième de finale du tournoi des champions de Forest-Hills (Etat de New-York) doté de 500 000 dollars.

INFORMATIONS « SERVICES »

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 11 mai

Paris

Nouveau Drouot, 14 heures : tapis, titres.

Dimanche 12 mai

ILE-DE-FRANCE

L'Isle-Adam, 14 h 30 : tableaux, argenterie, bijoux, meubles, objets d'art ; **Saint-Germain-en-Laye**, 14 heures : tableaux modernes, meubles, objets d'art ; **Sens**, 14 h 30 : vins, curiosités, tableaux, meubles, argenterie, bijoux ; **Vernon**, 14 h 30 ; meubles, objets d'art ; **Verrières-le-Buisson**, 14 h 15 : argenterie, bijoux, meubles, objets d'art ; **Versailles-Chevau-légers**, 14 h 15 : bijoux, argenterie, objets d'art, meubles ; **Versailles** (Palais des congrès), 11 heures : tableaux et sculptures modernes ; 14 heures : tableaux, objets d'art, meubles, tapis.

PLUS LOIN

Samedi 11 mai

Auch-en-Gascogne, 14 h 30 : livres ; **Bolbec**, 14 heures : cartes postales, meubles, bijoux ; **Lyon**, 14 h 30 : Extrême-Orient ; **Orléans**, 14 h 30 : tableaux dix-neuvième et vingtième siècles, estampes, dessins ; **Rodez**, 14 h 15 : argenterie, céramiques, meubles, tableaux, dessins ; **Vichy**, 14 heures : tableaux anciens, arts nouveaux, haute époque, objets d'art, meubles.

Dimanche 12 mai

Auch-en-Gascogne, 9 h 30 : timbres ; 14 h 30 : monnaies ; **Honfleur**, 14 heures : arts nouveaux, objets d'art, meubles, tableaux ; **Limoges**, 14 heures : tableaux modernes ; **Pau**, 14 h 30 : meubles, céramiques, argenterie, tableaux, jouets ; **Romans**, 14 h 30 : objets d'art, tableaux, meubles ; **Vitry-le-François**, 14 heures : cartes postales.

FOIRES ET SALONS

Beauvais, Bordeaux-Quinconce, Charmois (89), Chartres, Châteauneuf-du-Pape, Dijon, Eauze-en-Armagnac, Nice, Paris (Carré rive gauche), **Paris** (PLM Saint-Jacques) (Toymania), **Paris** (square des Batignolles), **Saintes, Saint-Etienne** (Salon de l'arme ancienne), **Saint-Mandé, Saint-Viâtre** (41).

JOURNAL OFFICIEL

Sont parus au *Journal officiel* du *jeudi 9 et du vendredi 10 mai* :

UNE LOI

● Relative aux conditions de cessation d'activité des maîtres de l'enseignement public ayant exercé dans certains établissements d'enseignement privé.

DES DÉCRETS

● Pris pour l'application de l'article 8 de la loi du 7 juillet 1983 et relatif aux modalités de représentation des communes, des départements, des régions et de leurs groupements au conseil d'administration ou au conseil de surveillance des sociétés d'économie mixte locales.

● Relatif au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

● Modifiant certaines dispositions du décret du 13 juin 1969 relatif à la nomination et à l'avancement du personnel de direction des établissements énumérés à l'article L. 792 (1°, 2° et 3°) du code de la santé publique.

La Météorologie nationale et la presse

Le Monde n'est pas en mesure de donner aujourd'hui à ses lecteurs les informations météorologiques habituelles. Depuis des années, les éléments cartographiques et textuels nécessaires nous étaient fournis par l'Amicale des prévisionnistes de la Météorologie nationale. La direction de ce service public dépendant du ministère de l'urbanisme, du logement et des transports a décidé de façon unilatérale, il y a quelques semaines, de remettre en cause les accords antérieurs et a soumis au journal un nouveau projet de convention qui aboutissait à multiplier immédiatement par trois le prix des prestations fournies. La décision, cavalière dans la forme est proprement stupéfiante sur le fond quand on sait que les mêmes pouvoirs publics continuent à « *contrôler* » les prix.

Plusieurs autres quotidiens ayant été l'objet des mêmes décisions unilatérales, le directeur du syndicat de la presse parisienne a adressé une lettre à M. Jean Labrousse, directeur de la Météorologie nationale pour contester la nouvelle politique tarifaire d'un service public et déclarer « *inacceptable une hausse des tarifs telle qu'elle a été envisagée* ». La seule réponse donnée à cette lettre a été d'interdire à compter du 9 mai aux prévisionnistes de la Météorologie de continuer à fournir leurs prestations habituelles aux journaux. Etrange attitude à l'égard de la presse qui a largement contribué ces dernières années à diffuser les travaux de la Météorologie : surprenant mépris aussi d'un service public envers les lecteurs.

Voici quelques renseignements météorologiques repris des dépêches d'agences :

Le temps est resté nuageux et pluvieux. Vendredi des pluies ont couvert la moitié est du pays (sous forme d'orages dans le sud-est) en matinée et se limiteront à la Corse et aux régions proches des frontières dans le Nord et le Nord-Est en soirée.

Sur le reste du pays, le temps devrait rester variable avec alternance de passages nuageux et d'éclaircies. Des averses locales ainsi que des chutes de neige sont prévues au-dessus de 1500 mètres sur les Pyrénées.

Les températures maximales resteront basses pour la saison, variant de 11 degrés dans le nord à 16 degrés sur le pourtour méditerranéen. Risques persistants d'avalanches sur les Pyrénées et les Alpes.

Températures maximales relevées sous abri le 9 mai : Nancy, 10 ; Grenoble, Lille, Cherbourg, 11 ; Brest, Limoges, Dijon, Strasbourg, 12 ; Biarritz, 13 ; Clermont-Ferrand, Nantes, Pau, Rennes, Rouen, Tour, 14 ; Lorient, Lyon, Bordeaux, Saint-Etienne, Paris, 15 ; Toulouse, Nice, 16 ; Ajaccio, 17 ; Marseille, Perpignan, 21.

Températures maximales relevées à l'étranger : Genève, 11 ; Moscou, 15 ; Londres, Amsterdam, Rome, 18 ; Madrid, 19 ; Lisbonne, 20.

EN BREF

ASSURANCES

ACCIDENTS D'ORDINATEURS ET FRAUDE INFORMATIQUE. – La perte financière due aux accidents, aux pannes d'ordinateurs et à la fraude informatique s'élèvera probablement, en France, à 5 milliards de francs en 1985. L'augmentation du nombre des ordinateurs explique ces prévisions, mais aussi les progrès de la technique et la complexité des systèmes mis en place.

Les chefs d'entreprise peuvent souscrire des contrats prenant en charge les conséquences de certains événements : incendie, explosion, dégâts des eaux, bris de machine, défaillance des dispositifs de sécurité, maladresse du personnel. L'assurance couvre alors les frais de remplacement et de réparation du matériel de traitement.

On peut aussi se couvrir contre le vol, le vandalisme, le terrorisme et la fraude. Mais le montant de la prime tient compte des mesures de protection : il est prudent d'équiper la salle informatique d'extincteurs automatiques à gaz carbonique et de conserver les bandes et les disques concernant les programmes et les fichiers dans une pièce protégée.

CONCOURS

MARCHES DE PARIS. – Comme chaque année, la mairie de Paris organise le concours du plus bel étalage sur les marchés des rues de la ville. Il se déroulera du 11 au 23 juin et concernera douze marchés des dixième, onzième et dix-neuvième arrondissements. Date limite d'inscription : 17 mai 1985, (bureau des marchés de quartier, 17, boulevard Morland, 75181 Paris CEDEX). Tél. : (1) 277-15-50, poste 2027.

EXPOSITION

LES RUES DE MÉNILMONTANT. – La mairie de Paris organise jusqu'au 30 juin, à la Maison des Amandiers de Paris, une exposition regroupant plus de six cents photographies et documents, et retraçant l'évolution de l'aménagement urbain dans le vingtième arrondissement, de 1850 à nos jours.

★ **Maison des Amandiers de Paris, 110, rue des Amandiers, 75020 Paris. Tél. : (1) 366-42-17.**

LOISIRS

LA VANOISE EN JUILLET. – *La Futaie* est un ancien rendez-vous de chasse de Seine-et-Marne devenu, en 1981, un centre d'initiation à la nature. Outre ses activités d'animation en région parisienne, le centre organise, chaque été, un camp d'initiation à la montagne, partagé entre un séjour en chalet (1 400 mètres) et une semaine en refuge (2 100 mètres). On y pratique la randonnée pédestre, la varappe, la photo et, bien sûr, l'observation de la flore et de la faune. Le séjour en Vanoise, réservé à quarante-cinq jeunes de onze à quatorze ans, aura lieu du 30 juin au 22 juillet.

★ **Renseignements et inscription : La Futaie, 77240 Vert-Saint-Denis. Tél. : (6) 063-69-80.**

SOLIDARITÉ

ACCOMPAGNATEURS BÉNÉVOLES. – Comme chaque année à la période des vacances, les Petits Frères des pauvres recherchent des chauffeurs bénévoles ou des personnes susceptibles d'accompagner les gens âgés qui emprunteront un taxi pour leur départs et leur retours de vacances, et cela du mois de juin au mois de septembre.

★ **M. Cerdan Essome. Les Petits Frères, 33, avenue Parmentier, 75011 Paris. Tél. : (1) 355-39-19.**

STAGES

TEMPORALIS. – Association spécialisée dans l'enseignement de l'histoire de l'art, Temporalis organise des stages de huit jours dans le Sud-Ouest, les 21 juin, 1er, 13, 22 juillet, 1er et 10 août.

Au cours de ces vacances pas comme les autres, les stagiaires encadrés par des conférencières diplômées pourront admirer les peintures préhistoriques de la grotte de Niaux (Ariège), les villas gallo-romaines du Gers et de la Haute-Garonne, les joyaux romans de Toulouse et de Moissac, les châteaux cathares, les églises forteresses du gothique méridional, les riches hôtels Renaissance de Toulouse, les œuvres de Bourdelle à Montauban, Toulouse-Lautrec à Albi, etc.

★ **Renseignements et inscriptions : Temporalis, 19, rue de la Chaîne, 31000 Toulouse. Tél. : (61) 25-14-58 ou 21-78-04.**

PARIS EN VISITES

SAMEDI 11 MAI

« Le Père-Lachaise méconnu », 10 h 30, sortie escalier mécanique du métro Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Cent tombeaux de couples célèbres », 14 h 45, 10, avenue du Père-Lachaise (Vincent de Langlade).

« Un jour à Lyon par le TGV », inscriptions : (1) 348-67-93.

« Giverny, Bizy, Vetheuil, la maison de Claude Monet », 13 heures, place Colette (près Comédie-Française).

« L'habitat populaire autrefois », 15 heures, 2, rue des Archives (Paris autrefois).

« Les sculptures de Notre-Dame », 15 heures, devant le portail central (M. Banassat).

« La Biennale de Paris. Où en est l'art 1985 ? Quels sont les grands courants d'aujourd'hui ? », 15 heures, entrée Biennale.

« Dieux et rites en Egypte pharaonique », Louvre, 10 h 30, porte Denon (Arcus).

« Le Père-Lachaise », 14 h 30, entrée principale (Arcus).

« La religion égyptienne au Louvre », 14 heures, devant la *Victoire* de Samothrace (Clio-Les amis de l'histoire).

« Les passages marchands du dix-neuvième siècle et leurs boutiques insolites présentés aux jeunes », 14 h 30, angle rue Jean-Jacques-Rousseau et rue Saint-Honoré.

« Paris maritime : une journée sur l'eau, sous l'eau, autour de l'eau », 9 h 30, inscriptions : (1) 526-26-77 (Paris et son histoire).

« L'impératrice Joséphine à la Malmaison », 15 heures, arrêt Château-Malmaison.

« L'Opéra », 13 h 30, entrée (Michèle Pohyier).

« Le quartier Saint-Séverin et l'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 heures, métro Maubert-Mutualité (G. Botteau).

« Petit cimetière révolutionnaire de Picpus. Les exécutions capitales. Danton, Robespierre, A. Chénier », 15 heures, métro Picpus (I. Hauller).

« Hôtels du Marais, place des Vosges, hôtel de Sully », 15 heures, pied statue Louis XIII, centre place des Vosges (C.-A. Messer).

« Mobilier parisien du dix-huitième siècle », 10 h 30, musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné.

CONFÉRENCES

SAMEDI 11 MAI

6, rue R.-Villermé, 20 heures, « Festa occitana, baleti tradicional e contes ».

Palais de la découverte, 15 heures, salle 13 A, « Codes correcteurs d'erreurs » (P. Camion).

17, rue de la Sorbonne, amphi Guizot, Pierre Ursel pour son livre *la Chine de tous les jours* ; Philippe Dehay, « Pour une France au centre ».

« Maison Victor Hugo », 16 h 30, 6, place des Vosges (M. Brumfeld).

5, rue Largillière, 15 heures « Personnalité et mystère du signe du Taureau » (R. Crand).

1, rue Victor-Cousin (Bachelard) « Le sens de la catastrophe ou l'art de savoir tomber » (G. de Souzenelle).

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page XIV

FORMATION PERMANENTE

L'apprentissage soumis à l'examen des régions

Système de formation en alternance le plus ancien, l'apprentissage connaît des difficultés qui ne tiennent pas toutes à la situation économique.

Ses effectifs plafonnent, voire régressent. *Sa finalité, sans être contestée,* subit des assauts qui entraînent une déstabilisation, et notamment sous l'effet des attaques dont le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est l'objet. Son image de marque se modifie et, dans certains cas, se ternit. Au fil des ans, et l'allongement de la scolarité n'y est sans doute pas étranger, son recrutement a évolué. Une population précise de jeunes y a été dirigée, bon gré mal gré, celle des exclus du régime scolaire, victimes parmi tant d'autres de la sélection par l'échec.

Pour ajouter au trouble, l'apprentissage doit maintenant opérer une mue décisive. Après la formation professionnelle et continue, les centres de formation d'apprentis (CFA) doivent se couler dans le moule de la décentralisation (*le Monde* du 5 octobre 1984). A leur tour, ils doivent connaître les balbutiements d'un pouvoir régional qui, de son côté, *et depuis le transfert* des compétences en juin 1983, ne cesse de découvrir les limites de ses possibilités d'intervention. A tel point que le renouvellement pour cinq ans des conventions passées entre les *organismes gestionnaires* des CFA et les régions, prévu pour le mois de juin prochain, a pris du retard. Les négociations, qui devaient avoir lieu sur dix-huit mois, n'ont pas commencé ou n'ont pas dépassé, soit le stade des préliminaires, soit la phase de l'expertise. *« S'il nous faut reprendre l'apprentissage sur la base de ce qui existe, nous n'avons que le droit de payer »,* expliquent en substance les élus régionaux pour justifier leurs hésitations.

Tout cela, *paradoxalement,* intervient et se conjugue au moment précis où la nécessité de la formation en alternance, admise pour l'atelier artisanal ou la boutique, est enfin reconnue pour l'entreprise, tant par les employeurs que par les organisations syndicales. Ensemble, à l'exception de la CGT, n'ont-ils pas signé un accord en octobre 1983 ayant fait l'objet de mesures d'application gouvernementales intégrées dans la loi de finances pour 1985 ? Des jeunes, a promis le CNPF, pourront bénéficier de trois cent mille stages en année pleine.

Pis, l'apprentissage perd de ses qualités traditionnelles pour l'insertion sociale et professionnelle quand les pouvoirs publics, au nom d'autres urgences, multiplient les programmes d'aide aux jeunes en difficulté. L'intégration par le statut d'apprenti, puis l'espoir d'une valorisation par le métier, représentaient une filière pour les enfants des couches sociales les moins favorisées.

Sa dépréciation pourrait entraîner la banalisation des dispositifs d'exception, transformant en règle le passage par les stages seize-dix-huit ans ou dix-huit-vingt et un ans et, pourquoi pas, le recours aux travaux d'utilité collective. Si le bien-fondé de ces mesures n'est pas discutable, leur pratique systématique le serait. La solution consistant en un équilibre entre différentes formules, adaptées à toutes les situations.

ALAIN LEBAUBE.

L'héritage en question

POUR les régions, prendre en compte l'apprentissage n'était guère facile. Préoccupés par le transfert de compétences et de charges, depuis juin 1983, de l'ensemble des moyens de la formation professionnelle, continue ou permanente, les conseils régionaux ont d'abord paré au plus pressé en se souciant de mettre en œuvre les éléments de leur politique, le plus souvent en élaborant un schéma régional. L'apprentissage, pensaient-ils, pouvait d'autant plus attendre que le système fonctionnait, et, surtout, que son caractère spécifique interdisait que l'on puisse arrêter des dispositions autoritaires.

Complexe et ancien, le système de l'apprentissage reposait sur un trépied, défini depuis la loi de 1971, qui associe la demande sociale exprimée par le futur apprenti et sa famille à une offre d'emploi présentée par un maître d'apprentissage, elle-même authentifiée par une profession, gestionnaire de ses organismes de formation, les CFA (centres de formation d'apprentis), et garantie par le contrôle d'Etat. Ce contrôle était exercé, au-delà des aides budgétaires, par l'organisation d'un examen reconnu, le CAP. Et c'est ainsi qu'en 1977 on pouvait établir que les CFA relevaient principalement d'organismes privés (pour 44 % des effectifs) ou de chambres de métiers (pour 34 %), sachant que les recettes provenaient à 6 % de l'organisme gestionnaire, à 32 % de la taxe d'apprentissage et à 46 % de l'Education nationale, dans le cas général ; la répartition étant de 80 % pour les organismes gestionnaires, de 11 % pour l'Education nationale et de 0,5 % pour la taxe d'apprentissage, quand il s'agissait de CFA à recrutement national pour des professions particulières.

Dans un premier temps, une convention provisoire fut donc établie entre les organismes gestionnaires et les régions, de façon à se débarrasser momentanément du dossier et à se consacrer à des tâches autrement plus urgentes. Il était aussi convenu que, au terme de dix-huit mois de négociations, et au plus tard pour le mois de juin 1985, de nouveaux accords seraient signés et cette fois pour cinq ans.

Avait-on imaginé que les choses ne se dérouleraient pas ainsi ? Toujours est-il que, à l'approche de la date fatidique, aucune des régions n'est en mesure d'arrêter une politique en faveur de l'apprentissage. Mieux, la période d'observation qui s'achève a permis de décanter l'étendue des problèmes posés, et les responsables régionaux de la formation se trouvent désormais dans une situation confuse.

Absence de maîtrise

En fait, il était demandé aux régions de se substituer à l'Etat, pour ce qui était des responsabilités financières, sans bénéficier pour autant des moyens de contrôle. Il fallait prendre en héritage l'existant, et l'on s'est progressivement aperçu, pendant ces quelques mois probatoires, combien la tâche était ingrate. Ce sont les jeunes et leur familles, bien souvent poussés à ce choix par *les établissements* scolaires, qui définissent le niveau de la demande de stages d'apprentis, et donc les effectifs en CFA. Ce sont les syndicats professionnels qui évaluent les besoins de chacun des métiers, localement, et utilisent l'apprentissage comme l'un des éléments de leur stratégie corporatiste. Enfin, ce sont les mêmes syndicats professionnels qui, au travers de leurs organismes gestionnaires, ont arrêté les règles de fonctionnement des CFA.

Outre le sentiment de ne pas avoir la maîtrise pédagogique, puis de ne pas dominer *le marché* de l'apprentissage, les régions ont fait d'amères découvertes. A reprendre les choses en l'état, elles étaient par exemple amenées à observer des règles financières établies par d'autres et qui se sont, à l'usage, révélées extrêmement coûteuses. Parfois, les dotations budgétaires corrigées du montant prévisible de l'inflation n'y suffisaient pas, car, comme dans le cas du CCCA (Comité central de coordination de l'apprentissage du bâtiment et des travaux publics), la convention collective prévoit une progression des qualifications du *personnel enseignant à l'ancienneté.*

Dès lors, on comprend que l'une des premières réactions ait été d'entreprendre une évaluation exclusivement comptable de l'appareil d'apprentissage reçu en dot, au nom de la décentralisation.

Cela donna le rapport Mijeon, en Auvergne, qui provoqua un beau tollé parce qu'il mettait en évidence les disparités de coûts de formation, et surtout parce qu'il préconisait l'adoption de ratios, susceptibles de *permettre le calcul des subventions* pour une heure de stage.

Très combattue, la méthode avait l'inconvénient de niveler par le bas des formations nécessairement très diverses. Quelles que soient la profession visée ou la qualité de l'enseignement prodigué, l'apprentissage était jugé à l'aune de la préparation la plus bâclée et des exigences les plus sommaires d'un métier. Cela *eut cependant le mérite de révéler,* au-delà des déficits de fonctionnement des CFA, l'existence d'un lobby puissant de l'apprentissage face auquel le pouvoir régional à peine établi, et encore trop politique, ne pouvait se mesurer.

Une autre approche fut tentée, notamment dans la région Limousin. Elle consistait en une étude, menée conjointement par le ministère de l'éducation nationale et celui du travail, avec l'aide du CEREQ (Centre d'études et de recherches sur les qualifications), pour tenter de vérifier localement les conséquences d'une formation d'apprentis sur le marché du travail. Notamment, on s'attacha à observer ce qu'était le devenir professionnel des jeunes issus de l'apprentissage mais, là encore *(voir l'article ci-contre),* les résultats de l'enquête ne donnèrent pas de résultats satisfaisants. Mise à mal depuis des années, la filière ne garantit plus ce qui faisait autrefois son succès. La moitié seulement des jeunes du Limousin occupent encore un emploi dans le métier qu'ils ont appris, dix-huit mois après leur sortie d'apprentissage. Près d'un quart (21,8 %) sont inscrits à l'ANPE et leur intégration professionnelle dépend beaucoup de l'activité qu'ils ont choisie ou subie.

Seulement un élément de politique sociale ?

Ayant bien compris la difficulté et étant représenté partout, le CCCA du bâtiment et des travaux publics a fait une tentative en proposant aux régions des consultations qui, dans son esprit, auraient permis l'élaboration de budgets types pour les CFA, accompagnés d'essais pédagogiques. Aucune région n'a finalement accepté ce schéma, en faisant valoir que, si cette solution permettait d'intervenir dans la politique de formation, elle obligeait aussi à accepter les structures existantes et donc les déficits.

Malgré la qualité de son travail, dont témoigne l'intense activité de MM. Jean-Pierre Worms et Jean-Pierre Soisson (*le Monde* daté 5-6 mai), la région Bourgogne ne fut pas plus à même d'élaborer une politique et se limita à rédiger la nomenclature des *« mesures à prendre ».* L'ADEP (Agence nationale pour le développement de l'éducation permanente), qui s'est livrée à la même expertise pour le compte de la région Champagne-Ardenne, n'a pu aller plus loin. Observant que *« l'apprentissage devient de plus en plus un élément de politique sociale ou qu'il est perçu comme tel, poussé qu'il est par le dispositif jeunes »,* elle en conclut que les possibilités d'en faire un moyen d'une politique active pour la formation et le marché du travail sont fatalement limitées.

Des mesures à annoncer

Déçus, coincés, les uns et les autres pensent pourtant qu'il y a encore quelque chose à faire avec l'apprentissage, pourvu que se dégagent d'autres perspectives. Ils ont, en Bourgogne, à l'ADEP, quelques idées sur la question et refusent le constat morose auxquels ils sont arrivés.

Des événements se produiront-ils alors que toutes les régions paraissent embarrassées par l'apprentissage ? C'est possible, après tout. M. Michel Delebarre, le ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, qui a entrepris un « tour de France » sur ce thème, *semble vouloir ne pas se laisser* enfermer par les obstacles, depuis qu'il a reconnu la nécessité stratégique de la formation dans la lutte pour l'emploi. Tout récemment, le 23 avril, il a appelé les partenaires régionaux à *« développer l'apprentissage, première forme de l'alternance, qui doit avoir dans le dispositif de formation des jeunes toute la place qu'il mérite ».* Il a même déclaré que *« le gouvernement prépare actuellement des mesures »* et que celles-ci pourraient *« être annoncées dans les prochaines semaines ».* Les régions, elles, n'attendent que cela pour ne pas être *« condamnées au seul geste de payer »* sans avoir l'impression de mener une action positive.

A. Le.

Une filière qu…

L'ANGLAIS A OXFORD

كذا من الأصل

مكذا من الأصل

FORMATION PERMANENTE

Une filière qui a perdu ses avantages

L'APPRENTISSAGE souffre de l'époque, même si les éléments d'un bilan quantitatif chiffré ne révèlent pas l'ampleur du phénomène, qualitativement démontré par les statistiques.

Historiquement, d'abord, la formule de l'apprentissage a subi la concurrence de l'éducation nationale. Avec l'allongement de la scolarité, sa clientèle a diminué, et devenir apprenti est moins intéressant pour des jeunes plus âgés. Au cours de l'année scolaire 1982-1983, 119 115 contrats d'apprentissage ont été signés, soit 3,9 % de moins qu'en 1981-1982, qui avait déjà enregistré un recul de 1,9 %.

Ensuite, l'apprentissage pourrait accueillir davantage de jeunes qu'il n'y en a, finalement, en formation. On compte, cette année, 225 000 apprentis (un stage d'apprentissage peut être d'une durée de deux ans, et même de trois), tandis que l'on a recensé plus de 400 000 maîtres d'apprentissage, c'est-à-dire des artisans, des petits entrepreneurs ou des commerçants qui avaient demandé leur agrément pour pouvoir former un jeune. En Haute-Normandie, la chambre des métiers estime même qu'il y aurait trois maîtres d'apprentissage potentiels pour un apprenti effectivement embauché.

Baisse du niveau de recrutement

A ces premières constatations, révélatrices, il faut en ajouter d'autres, certainement plus significatives, à condition toutefois d'observer que l'apprentissage recouvre des réalités différentes selon les métiers exercés, les régions et l'état des marchés locaux du travail. Dans l'Ouest et dans l'Est, on y a plus facilement recours que dans les régions industrialisées (Ile-de-France, Nord-Pas-de-Calais, Rhône-Alpes) ou à forte dominante d'une population salariée (Provence-Côte d'Azur). Ce n'est pas un hasard si 64,1 % des apprentis sont recrutés – à défaut d'être embauchés – dans le secteur des métiers, que 90 % le sont dans des établissements de moins de 50 salariés ou, encore, qu'ils le sont en moyenne à l'âge de dix-sept ans (10 % des jeunes de seize à dix-sept ans sont en apprentissage) pour trois fois plus de garçons que de filles.

Naguère filière qui permettait l'intégration sociale par un métier et assurait la transmission d'un savoir-faire, l'apprentissage a globalement perdu cette caractéristique. Et cela parce que, progressivement, son niveau de recrutement a, pour plusieurs raisons, baissé.

Aujourd'hui, note M. Nicolas Schmidt dans une enquête du Centre d'études de l'emploi (1), que recoupent d'autres observations, le marché de l'apprentissage s'est modifié. Il est constitué par des *« jeunes exclus du système scolaire et par des petits patrons dont les moyens d'indépendance et de formation sont variables et limités »*.

La sortie du système scolaire à seize ans n'a en effet pas amélioré le niveau de formation des plus défavorisés, qui se sont retrouvés dans des filières d'attente et qui, le plus souvent, ont été les victimes d'une sélection par le bas. Ce sont les mêmes, ou presque, que l'on retrouve dans le meilleur des cas en apprentissage, puisque 65 % des apprentis viennent des classes de CPPN, des classes pratiques, des classes de LEP d'avant la troisième ou des CPA. Si 25 % des apprentis ont suivi une troisième, ceux-ci ne représentent guère que 4 % des effectifs de ces classes. Ce qui amène à dire que l'apprentissage a souffert du développement du système scolaire et n'a attiré, par exclusion, que des candidats moins nombreux et plus tardifs, accentuant ainsi une différenciation sociale dont la logique extrême sera la création, pour en corriger les effets, des stages seize-dix-huit ans, des stages dix-huit-vingt et un ans et, d'une certaine manière, des TUC.

Ceux que l'on nomme les « héritiers », c'est-à-dire ceux qui empruntent la voie de l'apprentissage pour accéder aux métiers nobles ou artistiques qu'exerçaient leurs parents, sont plus que jamais une minorité.

Ramenée au rang de *« formation cul-de-sac »*, selon l'expression des gens de l'ADEP, la filière de l'apprentissage risque aussi de ne plus être en mesure de fournir les futurs artisans et commerçants, qui se recruteront ailleurs. Cela est d'autant plus préoccupant que, conjointement à la baisse qualitative du recrutement des apprentis, les données économiques propres à ces secteurs d'activité et les évolutions technologiques amoindrissent les chances d'un devenir professionnel, sans que l'on puisse faire un partage entre les causes.

Toujours est-il que, selon une enquête menée en Limousin, 61,2 % des apprentis de 1981 et 1982 avaient encore un emploi à la fin de l'année 1982, et 36,2 % seulement chez leur maître d'apprentissage. 7,2 % avaient un autre métier et 21,8 % pointaient à l'ANPE parmi les 38,8 % sans emploi (dont 11,8 % au service national). En 1976, au niveau national, on estimait que 85 % des apprentis de 1970 étaient salariés, 7 % à leur compte et 7 % au chômage...

Si le fait d'être engagé comme apprenti ne donne pas l'assurance d'être embauché, la situation s'est donc terriblement détériorée. Elle l'est même plus encore pour certaines professions : dix-huit mois après leur CAP en Limousin, 92,2 % des apprentis de mécanique agricole, 86,3 % des cuisiniers, 84 % des employés de restaurant, 81,3 % des coiffeurs ne travaillaient plus chez leur maître d'apprentissage. Le « taux de fuite » de l'entreprise et du métier, comme on appelle ce phénomène, est si important qu'il faut le mettre en parallèle, toujours en Limousin, avec le taux de non-emploi, qui atteint 27,1 % pour les apprentis du tertiaire, 26,8 % pour ceux des métaux, mais 15,9 % pour ceux de l'alimentation et 14,9 % pour ceux du bâtiment.

Un rival ou un ennemi

Des professions, parmi lesquelles l'hôtellerie, la restauration ou la coiffure, ne pourraient se maintenir économiquement sans avoir recours à cette main-d'œuvre bon marché que représente l'apprenti, qu'on ne pourrait ensuite payer comme un salarié à temps plein. Dans ces cas-là, peu importe l'avenir de l'apprenti et sa qualification pour un métier. Le temps passé en formation devient alors un véritable gâchis pour le jeune, qui n'aura pas l'usage de ses connaissances et n'a même pas l'espoir de créer sa propre entreprise.

De même, l'acquisition d'un savoir-faire par l'artisanat demeure si spécifique que le jeune apprenti ne pourra, par exemple, s'adapter à la menuiserie industrielle ou à une chaîne d'abattage s'il a acquis sa formation chez un menuisier ou un boucher. Face à des évolutions techniques ou à la transformation profonde d'un métier, il peut se trouver démuni.

Enfin, on constate également que certaines corporations, apparemment soucieuses de la qualité de la formation professionnelle par l'apprentissage, tentent sous ce prétexte louable de contrôler l'entrée dans le métier. Des syndicats professionnels, dans les départements, limitent le nombre de maîtres d'apprentissage ou mènent une politique sévère de sélection dans les jurys de CAP pour ne pas rompre l'équilibre concurrentiel. Certains même, et c'est parfois le cas des organisations de la coiffure ou de la réparation automobile, découragent l'apprentissage par crainte du travail au noir. L'apprenti est alors plus qu'un rival, un ennemi.

(1) Dossier de recherche nº 12, février 1985. Les apprentis, une diversité de trajectoires.

Haro sur le CAP

TIRANT la leçon de la situation de faiblesse de l'apprentissage et des limites d'un diplôme tel que le CAP, certains envisagent, ouvertement ou non, d'agir en faveur de réformes qu'ils jugent aujourd'hui indispensables. Sous couvert de l'adaptation de l'enseignement professionnel aux besoins de la modernisation technique, de grandes manœuvres se préparent et des stratégies s'affirment.

C'est ainsi que le milieu enseignant imagine de substituer le BEP au CAP en élevant le niveau et, donc, en attribuant un rôle grandissant à l'éducation nationale. Le raisonnement, qui correspond bien à l'évolution de certains métiers, pourrait entraîner, s'il était généralisé, la disparition de l'apprentissage. Le dispositif jeunes servirait alors de « tampon » pour recueillir ceux qui n'auraient pas les moyens intellectuels de suivre...

Evoluer avec les métiers

Plus nette encore est l'attitude de l'UIMM, la puissante fédération patronale des industries minières et métallurgiques. Constatant, *« plus particulièrement pour le CAP, une baisse du niveau de l'examen, qui est, le plus souvent, adapté au niveau des élèves et ne correspond plus à la qualification attendue de ce diplôme »*, l'UIMM ne fait pas mystère de *« vouloir corriger ces insuffisances »*. En juin 1984, à titre expérimental, une première session de formation a été réalisée, qui aboutissait à la création par l'UIMM d'un certificat de qualification professionnelle (CQP). Dans une note interne de présentation, la fédération patronale souligne que le niveau de recrutement sera plus élevé *« avec des candidats particulièrement motivés »*, formés au-delà du CAP et soumis à des notes éliminatoires sévères. Conçu pour *« suppléer aux carences du CAP »*, ce dispositif CQP *« complète et consolide la filière professionnelle dans les métiers des industries des métaux »*, précise l'UIMM, qui préconise un CQT (certificat de qualification technique) pour *« suppléer aux carences du BP »*, puis un CQM (certificat de qualification maîtrise), pour la formation d'une *« nouvelle hiérarchie moyenne »*.

D'autres, fort heureusement, se refusent à construire l'avenir sur les décombres du CAP ou de l'apprentissage. S'ils admettent les difficultés de l'un et de l'autre, ils n'entendent pas tirer un trait sur les avantages d'un système qui a fait ses preuves et peut encore rendre des services. Pour l'essentiel, ceux-là imaginent que des aménagements sont possibles, et ils trouvent un appui auprès de M. Bertrand Schwartz qui, justement, se préoccupe de réhabiliter le CAP.

Après tout, et pour certains métiers, l'apprentissage constitue un bon moyen de transmission d'un savoir-faire et une excellente méthode pour acquérir une approche commerciale de la clientèle. Pour les jeunes, quand la filière est effectivement choisie, l'apprentissage peut également apparaître comme le moyen d'éviter la condition ouvrière ou comme la solution de rechange. Elle représente la possibilité de refuser l'école, certains observateurs évoquent même une « auto-exclusion » du système scolaire.

Mieux, l'apprentissage pourrait être le moyen de maintenir un ensemble de valeurs que l'école ne reconnaît pas ou ne privilégie pas. Cela expliquerait par ailleurs que les jeunes apprentis, meilleurs dans la partie pratique que dans la partie théorique, aient de moins bons résultats au CAP que les élèves de l'enseignement professionnel.

Cela étant, l'apprentissage et le CAP doivent évoluer. Le CCCA du bâtiment et la région Bourgogne, par exemple, estiment que les durées de formation pourraient varier, que l'on devrait mettre en œuvre des CAP connexes et des qualifications conjointes pour tenir compte des changements qui interviennent dans les métiers. De même, ils proposent de faire un effort sur la formation des maîtres d'apprentissage pour sortir du strict corporatisme.

A la lumière de ce qu'elle a pu constater en Champagne-Ardenne, l'ADEP s'interroge pour sa part sur les mesures qui favoriseraient la création d'entreprise artisanale dans de bonnes conditions (la gestion est rarement abordée par l'apprenti) et préconise d'associer apprentissage et formation générale. En outre, pour les métiers en mutation, l'ADEP conseille de permettre l'adaptabilité des apprentis qui, sinon, disparaîtront. *« Le niveau technique est parfois moins important que la capacité d'adaptation*, souligne-t-on, *et il faudrait offrir un socle qui faciliterait les chances d'évolution. »* De plus en plus, observe-t-on, l'artisanat doit pratiquer le conseil, gérer l'information et savoir prendre des décisions.

Du choix entre ces hypothèses dépendra l'avenir du CAP et de l'apprentissage, porte ouverte pour l'exercice traditionnel d'un métier.

Mirage, mirages...

PARADOXAL *en diable*, le Festival *s'est offert* jeudi une *journée et une soirée* de relâche. A peine effacé le goût de la cérémonie d'ouverture, l'excroissance cannoise du septième art s'est éclipsée comme un noctambule sur le retour qui va s'écrouler discrètement *dans un* fauteuil de l'office. Le *cinéma pour quelques heures* n'y est *déjà plus.*

Il a laissé, la nuit venue, ses panneaux racoleurs à la seule garde des gogos de la Croisette. Il a repéré les vacanciers cossus qui se donnent des airs de producteur américain, *les jolies dames aux crinières de lionne...* Des faussaires. *Les vrais* adeptes ont déserté la vitrine. Ils sont ailleurs, rétractés dans leurs alvéoles, deux ou trois palaces et des villas, très bourgeoisement occupés à se rendre des invitations, décommandées à Paris ou à Los Angeles.

Le Festival *s'économise pour paraître à son avantage lors des seuls événements* qui comptent à ses yeux, les quelques journées consacrées aux films et aux équipes vedettes de la compétition. Et, puisque le 10 mai était voué à Jean-Luc Godard et que la projection de *Détective* promettait un *beau tintamarre médiatique*, cela *méritait* bien *qu'on sacrifie*, le 9, la démocratie à la sieste.

Cannes ignore en effet avec cynisme toute idée d'égalité des chances. Hors des fastes, la colonie cinématographique s'ennuie vite. Demi-mondaine, elle réserve ses engouements *bruyants* aux *plus riches et accueille fort distraitement* les moins connus.



Alors, en attendant *Godard, et surtout Johnny* Hallyday, la loi *du genre a été rude pour les films Adieu l'arche*, de Shuji Terayama (Japon), et *Coca-Cola Kid* de Dusan Makavejev (Australie). Les gendarmes en grande tenue ont rendu les honneurs à des foules clairsemées sans l'escorte du public de la rue. Malgré la présence dans le film de Makavejev de la *très jolie* Greta Scacchi, les conférences de presse n'ont été *que de mornes* entretiens. Cannes pour *ces deux-là n'a* assuré que le réglementaire, le strict minimum. Malheur au Festival si le jury décidait d'accorder un prix d'interprétation au Japonais ou à l'Australien. Se souviendra-t-on encore de ces œuvres projetées dans les premiers jours du programme ? *Les aura-t-on* seulement vues ?

Vers 23 heures, devant *une Croisette* revenue à son allure de ville de province, Jean-Luc Godard réfléchissait à cet étrange fonctionnement, assis dans un fauteuil du hall du Majestic. « *Mirages*, commentait-il, *tout cela n'existe que dans la tête des journalistes.* » *Il désignait* le hall qui, vendredi, allait résonner de *l'écho de Détective.* « *Regardez ça ; cet hôtel est comme tous les autres. Je ne sens pas de différence.* ». La preuve : il pouvait, lui Godard, l'ex-enfant terrible du cinéma, fumer son cigare sans être dérangé, alors que Cannes, depuis deux jours, s'impatientait de l'effet du nouveau couple Godard-Johnny.

PHILIPPE BOGGIO.

Cannes, trente-huitième

Compétition

« L'HISTOIRE OFFICIELLE », de Luis Puenzo

Pour les disparus de l'Argentine, le plus bel hommage

Buenos-Aires, 1983. Au lycée, c'est la rentrée. La prof d'histoire est pincée. Tailleurs, lunettes et chignon, discours déjà connu des garçons, grands élèves dont nous *attendons l'obligatoire chahut*. L'enseignante s'appelle Alicia, elle a un mari très occupé, une petite fille qui prend son bain le soir, etc. Le mari a des collègues et les collègues ont des femmes, ils dînent. Alicia a des amies de son âge – la quarantaine fatiguée, – un petit groupe qui se réunit pour accueillir une revenante. Nous voyons venir les détails convenus du cinéma domestique.

Mais la petite fille est vraie, délicieuse. Et puis les dialogues font exploser le dîner d'une longue rafale de rosseries. Alicia n'aime pas, par exemple, qu'on lui rappelle que sa *fille a été adoptée*. Et puis Alicia et sa meilleure amie retrouvée ont plein de choses à se raconter, elles rient, elles vont rire toute la nuit. Pourquoi l'autre est-elle un jour partie à l'étranger, sans rien dire ? Fous rires.

Dans son ancien appartement, il y avait sur la porte un poster de Gardel. *Ils* l'ont arraché. *Ils* lui ont collé un pull-over par-dessus la tête, elle rit. Ils l'ont jetée à leurs pieds, dans la voiture. Elle s'est retrouvée nue *sur une table. Ils l'ont torturée.*

Au début, ils ne l'ont pas violée, parce qu'un des leurs se l'était réservée. Elle pleure, elle entend encore la voix de cet homme quand il s'approchait d'elle. Elle se souvient qu'elle n'était pas la seule à crier. Il y avait *beaucoup de monde*, il y avait des femmes qui accouchaient là, ou qui venaient avec leur enfant. Les enfants, *elles ne les revoyaient* jamais, ils étaient marchandés à des parents adoptifs.

Alicia chasse son amie. Nous nous *trompons* de nouveau. La bourgeoise étriquée, qui n'avait jamais rien vu et n'avait rien voulu savoir ? Elle entame *maintenant un long* processus à rebours de l'autre, celui des disparitions, en Argentine, entre mars 1976 et décembre 1983, celui de l'enrichissement de quelques-uns, complices plus ou moins aveugles du pouvoir. L'« histoire officielle » qu'Alicia connaît et transmet s'effondre par pans. Grâce aux journaux, aux élèves. Grâce à quelques personnages *qui sortent de l'ombre*, pour Alicia, au fur et à mesure que son mari, lui, s'enfonce dans une sale épaisseur de mystère, de mensonge, de peur.

Alicia cherche la vérité : d'où vient sa fille ? Et sa connaissance *progressive* l'ouvre, l'embellit. Allons, nous le savons, tout cela va déboucher dans la plus romantique *lumière*.

Mais non, jusqu'au bout, jusqu'au moment où le mari écrase les doigts de sa *femme dans* une porte, quelques secondes avant qu'elle se jette dans ses bras, nous ne savons rien. *Nous découvrons qu'au terme de sa* quête Alicia peut perdre son enfant, comme ces grands-mères qui manifestent autour de la *place de Mai*, comme la grand-mère de la petite fille, une vieille dame qui d'abord nous fait peur.

Le jeu des actrices est très souligné. Les mouvements de caméra sont parfois ostentatoires. Ce sont des critiques que le traitement du sujet balaie. La science (la morale) de Luis Puenzo, metteur en scène et *scénariste de l'Histoire officielle*, avec Aïda Bortnik, consiste à laisser toutes leurs chances aux *personnages (aux gens)*, *qu'il* a choisis dans l'autre camp, pour mieux raconter le drame des disparus et de leur pays.

Il faut de tout pour faire un festival, et il faut aussi parler de *Coca-Cola Kid.* Ah ! on n'a pas la gorge serrée pour ce film-là !

Makavejev en Australie

Un Yougoslave qui délire sur l'impérialisme du Coca-Cola en Australie, avec un héros américain, ça fait trois films en un seul, et bernique pour le pavillon à hisser. L'histoire est yankee, l'argent est dans la poche du kangourou, mais l'humour de l'Est adore les clichés du terroir pour démantibuler les vernis réalistes.

Pur jus de pomme contre marque *déposée*, *charme* désordre *contre* nature d'acier, quelles importance, le déroulement des opérations. *Makavejev (Sweet Movie) préfère* mettre en gros plan une souris dans une chaussure, une scène de ménage dans un bureau de *technocrate (le Coca-cola kid)*, et des Pères Noël dans un bal. Pour le spectateur, c'est juste n'importe quoi, sans être forcément antipathique.

CLAIRE DEVARRIEUX.

Sections parallèles

OUVERTURE A TROIS TEMPS

Pierre Kast, l'Afrique et le cardinal

En rendant hommage à Pierre Kast, mort l'an dernier quelques heures après François Truffaut, la Société des réalisateurs de films, qui patronne la Quinzaine des réalisateurs et Perspectives du cinéma français, rappelait à sa façon l'utopie chère à l'auteur du *Bel âge* et de *la Morte Saison des amours* : que tous les films naissent libres et égaux en droits, c'est-à-dire que chacun puisse courir sa chance auprès du public, que les trusts ne monopolisent pas le commerce, au sens civilisé, du cinéma. Le festival, toutes sections comprises, s'était solidarisé avec ce rêve.

Jean Lescure, écrivain et poète, mais défenseur des intérêts du *cinéma* d'art *et* d'essai, rappela excellemment la qualité du témoignage de Pierre Kast, sa fidélité *jamais démentie à quelques amis*, Jean Grémillon, Raymond Queneau, Boris Vian, Roger Vailland, André *Bazin, Henri Langlois qui tous*, à travers des activités souvent très différentes, nous renvoient à une même exigence intellectuelle *sinon* morale. Nous vîmes en première mondiale l'ultime travail du cinéaste, son adaptation ou plutôt son interprétation pour les télévisions *française*, italienne et portugaise du livre de Boris Vian *l'Herbe rouge*. On y *retrouvera le ton, l'impertinence*, le refus du quant-à-soi de l'écrivain mais aussi, comme par osmose, les *préoccupations* de Kast *lui-même*. Méditation non solennelle sur le passage du temps, le pouvoir, les pouvoirs, la mort. Suite de sketches parfois avec un numéro très drôle d'Yves Robert, retrouvant l'esprit de *la Rose rouge*, ce cabaret existentialiste de l'immédiat après-guerre.

La Semaine de la critique, elle aussi avec le premier film inscrit au programme, s'est montrée fidèle à sa mission de révéler les nouvelles cinématographies, qu'il s'agisse de pays ou de réalisateurs peu connus. *Visages de femmes*, première œuvre de long métrage de Désiré Ecaré (Côte-d'Ivoire), acquiert une importance *particulière en raison de son* sujet osé et du moment où cette œuvre nous parvient, alors qu'une *grave crise sévit à l'ouest du continent* africain, dans la zone francophone.

Chants et danses populaires nous préparent sans crier gare aux quatre vérités que va révéler le film. Tantôt sous une *forme strictement poétique*, parfois au terme de longs échanges dialogués, nous découvrons la campagne, la vie au village. Un jeune désœuvré courtise sa belle-sœur, le mari voit venir, prend les devants pour éviter d'être trahi. Mais les deux jeunes gens s'aiment d'amour fou, d'un amour très physique, dans l'eau du fleuve ou parmi les roseaux : image d'un paradis terrestre avant le péché originel, joie païenne à consommer l'acte de chair. La deuxième partie nous ramène à la ville, à la paresse des mâles, à la débrouillardise des *femmes*. Désiré Ecaré va choquer beaucoup de monde en Afrique par ses propos et la manière de les *formuler*.

« Un certain regard », la section créée en 1978 par Gilles Jacob, le *délégué général du Festival, peu* après sa nomination, commence à concurrencer dangereusement la Quinzaine des réalisateurs. Section « diplomatique » au départ, qui permettait souvent de projeter des films qu'on n'ose *pas montrer dans la* compétition officielle, elle fut inaugurée cette année en grande pompe par MM. Pierre Viot, *président du Festival*, et Jérôme Clément, son successeur à la tête du CNC, et par Milos Forman, *président du jury*. *Padre nuestro*, le film espagnol retenu, est la dernière œuvre de Francisco Regueiro, *révélé il y a juste vingt* ans à la Semaine des écrivains avec *Amador*. Il conte avec saveur le destin *tragi-comique d'un cardinal de la* curie romaine, ex-*papabile*, c'est-à-dire susceptible d'être élu à la *magistrature suprême de l'Eglise*. De retour, après une longue absence, dans son pays, l'Espagne, *atteint d'un mal irrémédiable*, il retrouve son village natal, sa propriété, son père, médecin un peu *débile*, *mais aussi* les traces d'une ancienne faute : il a une fille et il est aujourd'hui grand-père. Un excellent acteur, Fernando Rey, rend acceptable un sujet délicat, maintenu à distance respectable de la gaudriole et du pamphlet.

LOUIS MARCORELLES.

Bloc-notes

Au sous-sol du Palais des Festivals, *dans les chambres* d'hôtel, on vend les films avant le premier tour de manivelle. Un contrat de distribution, des droits vidéo, tout est bon pour boucler un budget de production. *Un bon titre, quelques* vedettes, une affiche, parfois deux ou trois minutes d'images, suffisent à attirer le client. La moitié des films qui se proposent ici ne verront *jamais* le jour. *D'autres reviendront* pendant plusieurs années avant de réunir les financements nécessaires. Ainsi, en quatre ans, un avion publicitaire a annoncé dans le ciel de Cannes l'arrivée de Superman.

Pour l'investisseur, il faut miser sans voir. « *C'est comme acheter à crédit des jetons pour jouer à la roulette* », confie un distributeur. On peut *ainsi* acquérir pour un prix modique les droits de distribution pour la France d'une comédie musi*cale signée par un tâcheron d'Holly*wood et se retrouver, un an après, avec *Cotton Club* de Francis Coppola. On peut aussi miser sur *Poison d'amour*, réconforté par la *signature de Philippe de Broca* et surtout la présence de Sophie Marceau, et constater un peu plus tard que la vedette a abandonné le film à trois semaines du début du tournage. A *Cannes, le* marché du film vaut bien le meilleur des casinos.

***

Sept millions de dollars : c'est la *somme rassemblée par l'AGICOA* au profit du cinéma. Elle fructifie paisiblement sur un compte bancaire en Suisse en *attendant d'être* distribuée aux producteurs. Pour ces derniers, la surprise est d'autant *plus agréable que la plupart d'entre* eux avaient oublié l'existence du magot.

L'AGICOA, *en effet*, gère des droits vagabonds, ceux des films qui, diffusés par les chaînes de télévision, *traversent* les frontières européennes grâce au câble et aux *satellites. Ainsi, les réseaux belges* qui distribuent les programmes de TF 1 ou de la télévision italienne *doivent verser 15 % de leurs recettes* aux auteurs et aux producteurs. Réseau après réseau, pays après pays, l'AGICOA a négocié la remontée de *ses droits. Mois après* mois, elle les a encaissés avec efficacité et discrétion. En Belgique, un centre d'IBM traite tous les programmes des chaînes européennes, leur taux d'audience et les listes des films communiquées par les producteurs. Travail long et délicat car il faut rattraper des *mois de retard et* calculer une juste répartition entre tous les bénéficiaires. Tout sera achevé à la fin de l'année *et* l'AGICOA pourra alors envoyer ses premiers chèques.

Ce sont les producteurs américains qui ont pris l'initiative, il y a trois ans, de ce travail de fourmi. Ils savent, eux, que les quelques centaines de milliers de foyers abonnés au câble en Europe deviendront bientôt *quelques dizaines de millions*. Les professionnels européens ont été plus lents à comprendre la mutation et à rejoindre les rangs de l'association. Mais cette année *l'AGICOA tient son congrès* à Cannes et 7 millions de dollars ne peuvent laisser personne indifférent.

***

Pendant la fête, les négociations continuent. Les pouvoirs publics profitent de Cannes pour dialoguer avec les professionnels réunis et *s'attaquer au mal inflationniste du* cinéma français. Réduire les coûts des films, c'est d'abord diminuer les sommes consacrées au tirage des copies et à la publicité, qui représentent parfois jusqu'à la moitié du budget. Une étude en cours au ministère de la culture montre que le bouche-à-oreille des *spectateurs* est un instrument de promotion plus efficace que la multiplication des affiches ou la sortie massive des films en salle.

Un meilleur étalement des sorties éviterait aussi une concurrence inutile entre les productions. Pourquoi l'été est-il en France une saison creuse vouée aux reprises de vieux classiques, alors qu'on y concentre aux États-Unis les grandes premières et les plus grosses recettes ? Les distributeurs français pourraient s'entendre pour jeter un pont entre le Festival de Cannes et la fête du cinéma prévue pour le mois de septembre, pour faire de l'été 1985 *une sorte de festival de films permanent*.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Bande à part

Coca-Cola Kid

LA CHRONIQUE DE DANIEL TOSCAN DU PLANTIER

Il n'a même pas plu. Clint Eastwood est resté sur son bateau. Harrison Ford s'est caché dans son hôtel. *Nous avons regardé* sur Canal Plus les films de Cannes 84, et trois mille journalistes, les vrais et les amateurs, *comme moi, ont cherché* à vous écrire. Au cœur des grandes batailles il y a aussi les temps morts.

Le Festival est une longue patience : il faudra attendre un peu pour s'émerveiller. La seule chose qu'ait prouvée le film de *Makavejev Coca-Cola Kid, c'est* qu'il est plus difficile au cinéma de s'emparer de Coca-Cola qu'à Coca-Cola de contrôler le ci*néma*.

Le meilleur « scénario » dans ce domaine nous fut donné par le rachat de Columbia Films par *l'entreprise d'Atlanta*, il y a quelques années, quand débarquait dans le monde du show-business l'illustre géant. C'est *le destin des compagnies ciné*matographiques que d'être absorbées dans des trusts immenses et diversifiés, *et il* n'est plus guère de compagnies indépendantes. Mais aucune n'avait été encore intégrée dans une logique de marché qui dépassait la seule recherche du profit.

Je me souviens encore avec une admiration mélangée de stupeur, et pourquoi ne pas le *dire, d'inquiétude* quand le président de Coca-Cola, questionné sur le sens de cette nouvelle application, répondit « *mais c'est le même métier : la jeunesse et le désir !* » et d'ajouter lorsqu'il lui fallut préciser ses *intentions pour l'avenir* : « *We want to be on the set what we are in the fridge* ». (« *Nous voulons être sur l'écran ce que nous sommes dans le réfrigérateur.* »)

C'est le miracle du cinéma que d'être l'objet de toutes les convoitises et combien de géants, de Howard *Hughes* à Marcel Dassault, ont tenté de s'emparer de la lanterne magique et de ses images de rêve. *Mais il est juste de dire que nul* encore n'est parvenu à les maîtriser. Les hasards de la distribution créent parfois d'étranges *rencontres. Au moment même* où Coca-Cola s'emparait d'elle, Columbia s'associait avec Gaumont pour *distribuer* nos films *européens* aux Etats-Unis.

Mais le marketing « intégré » a ses limites : les stratèges de la boisson gazeuse ne vont pas demander, *je le jure*, de verser le coke dans le calice du graal.

Marché du film

« L'ARAIGNÉE DE SATIN »

Filles-fleurs pour Baratier

Ingrid Caven dirige *Les fauvettes*, pensionnat pour jeunes filles riches et jolies. Moulée dans une robe noire, elle bat la mesure, rythme le cantique que chantent les jouvencelles, visages penchés sous les dentelles blanches.

Lèvres sanglantes, sourcils blonds, coiffée garçonne, Catherine Jourdan cauchemarde dans un train. Elle va *rejoindre* Ingrid. Elle a des problèmes avec le satin et la soie, et avec Roland Topor, psychiatre-*couturier, habile à manier les plis des* tissus et les replis de l'âme féminine. Ingrid et Catherine sont très très amies. *Catherine relève ses jupes*, pique sa cuisse blanche au-dessus de son bas soyeux, elle est morphinomane.

Dehors, la forêt vibre dans une lumière trouble. Le pensionnat se prépare à sa fête annuelle. Des petites filles dansent, en tunique bleu pâle, couronnées de fleurs. C'est charmant. Daniel Mesguich, curé exorciste, subjugue les demoiselles avec des tours de passe-passe.

La jeune Alexandra Sycluna a fait *une fugue. Elle a été entraînée* par Catherine, qui, *dans un château*, lui fait porter une chemise de soie, puis *une armure médiévale qu'elle* effeuille. Après une messe noire, Alexandra finira nue et morte dans une armoire. Michel Albertini promène son œil fiévreux et sa barbe de *huit jours. Il surveille. Il est* inspecteur de police, dit-il. En réalité, il n'est autre que le fantôme du père *d'Alexandra*, et celui de l'homme aux gants de soie qui a violé Catherine, d'ailleurs consentante, dans un train, juste avant un déraillement...

Jacques Baratier a tiré cette histoire *abracadabrante du répertoire du* Grand-Guignol. Le titre en était *les Détraquées*. L'auteur : l'acteur grand second rôle *d'avant-guerre*, Palau. Elle est signalée *par* André Breton dans *Nadja*, les surréalistes l'aimaient, on les comprend. C'est Gaston Leroux passé *par* Lewis Carroll, plus délicieusement pervers encore. Et ça, on le doit à Jacques Baratier (*la Poupée*). Il s'est délecté dans la fascination pas du tout morose des petites filles – habillées par Agnès B de longues jupes hautement fendues, et par les Puces de fourreaux somptueusement brochés. Il a réuni la distribution *qui* convient exactement à son humour malin. Il ne nous avait rien donné depuis longtemps ; il nous revient inchangé, *et* c'est réconfortant.

Présenté à la sauvette au Marché du film, *l'Araignée de satin* doit sortir en automne. Une vraie gourmandise pour la saison des crépuscules pluvieux.

COLETTE GODARD.

CULTURE

EXPOSITION

Les chartreux, le désert et le monde

Que sait-on des chartreux, ces moines du « désert », de leur vie repliée dans les couvents, de leur histoire ? Une exposition leur est consacrée au Musée dauphinois, à l'occasion du neuvième centenaire de la fondation de la Grande-Chartreuse, par saint Bruno, dans les montagnes toutes proches. *Elle* évoque, entre autres, cette liqueur, jaune ou verte – élixir aux vertus curatives, – devenue l'une des principales ressources matérielles du monastère : *il fallait subsister*, et ces moines qui ont toujours cherché à se retrancher du monde ont dû composer avec lui au fil de leur longue histoire, qui se poursuit aujourd'hui. Ils *ont défriché, pratiqué l'élevage*, cultivé, soigné, forgé aussi – pas seulement prié. Et joué dans la vie sociale et économique de la région un rôle important, qu'on ne soupçonne pas toujours.

Cela est bien montré avec grand respect, cependant, de la démarche spirituelle des chartreux. C'est un passionnant parcours, presque un *cheminement initiatique, jalonné de* documents remarquablement choisis, et présentés selon une conception muséographique qui fait parler ou « chanter », comme aurait dit *Georges-Henri Rivière*, qui connaissait bien cette question.

Parmi les points forts, on retient une série de grandes toiles inédites représentant les différentes chartreuses du monde, maladroitement parfois (si l'on juge d'après les normes de la perspective classique, mais la maison de Dieu doit-elle être vue comme l'espace humaniste de la Renaissance ?). Et surtout les manuscrits enluminés : les cinquante plus beaux de la *riche bibliothèque* de la Grande-Chartreuse, aujourd'hui conservés à la bibliothèque municipale de Grenoble. Écrits, reliés, décorés par les moines, ces *livres compagnons de la prière*, de la réflexion, des sacrifices de solitude, bouclent l'exposition, et rappellent que la Grande-Chartreuse a été un haut lieu de l'enregistrement et de la *diffusion des connaissances*.



Lettre ornée D. Roi tenant la main de la Justice. Bible du XII[e] siècle provenant de la bibliothèque de la Grande-Chartreuse.

GENEVIÈVE BREERETTE.

★ « Les chartreux : le désert et le monde (1084-1984) ». Musée dauphinois. Jusqu'en décembre 1985.

NOTES

Un « Don Juan » pétrifié

Lors du premier Festival Mozart de l'Orchestre de Paris, en 1982, la production de *Don Giovanni* n'avait pas suscité un enthousiasme excessif. Il faut croire que le temps a fait son œuvre, car les quatre représentations de *Don Giovanni* au Théâtre des Champs-Elysées qui ouvrent le festival 1985 se donnent à bureaux fermés (1). Toujours aussi olympienne, la vision appliquée jusque dans son dramatisme, que Daniel Barenboïm offre de la partition, pétrifie ce chef-d'œuvre heureusement inaltérable, mais qui n'en a pas moins besoin qu'on le fasse vivre.

La mise en scène de Ponnelle abonde en effets tantôt prévisibles, tantôt superflus (éclairages, jeux de scène, figuration), dans des décors à la mode d'outre-Atlantique : fausses murailles et toiles peintes. La distribution est dominée par Philippe Langridge (Ottavio), dont l'air *Il mio tesoro* souffle sur la soirée comme une brise rafraîchissante, suivi de près par la Zerline alerte de Joan Rodgers et le solide Leporello de Laszlo Polgar. Si la voix de Rachel Yakar, tendue dans l'aigu, n'est guère à l'aise dans le rôle d'Elvira, les qualités de Karen Huffstodt (Anna) se révèlent surtout dans les délicates vocalises de son dernier air, mais, chez l'une comme chez l'autre, le souci de bien chanter chasse trop souvent le naturel. *Enfin*, le personnage de *Don Giovanni* offre un curieux contraste entre la brutalité de la direction d'acteurs et la présence vocale assez relative de Ferrucio Furlanetto.

GÉRARD CONDÉ.

(1) Les 11, 14 et 17 mai.

Les discothèques perdent leur procès contre la SACEM

Après sept années de bataille juridique entre la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SACEM) et un syndicat des discothèques (le Syndis), représentant cent cinquante établissements (dont ceux de Castel et de Régine) sur près de quatre mille qui refusaient de verser à la SACEM les 8,25 % de droits d'auteurs sur toute musique diffusée, la Cour de cassation vient de se prononcer clairement en faveur des thèses soutenues par les auteurs et leur société.

En effet, dans son jugement, la Cour de cassation déclare qu'« *en percevant un taux unique de 8,25 % sur les recettes des discothèques, quelle que soit la nationalité des œuvres exploitées par celles-ci, la SACEM n'abuse pas de sa position dominante et n'exige pas une contrepartie non équitable.* » L'arrêt de la Cour précise qu'« *en acceptant la représentation en France des répertoires des sociétés étrangères, non seulement* (la SACEM) *ne se rend pas coupable d'une entente illicite avec ces dernières en opérant un cloisonnement des marchés, mais, au contraire, favorise le décloisonnement de ceux-ci* ».

Enfin, « *en négociant avec des organisations professionnelles représentatives des contrats généraux comportant pour les parties signataires des avantages et contreparties réels et réciproques (la SACEM) ne se livre à aucune pratique discriminatoire répréhensible, mais agit au contraire dans l'intérêt commun de ces parties* ».

C. F.

Les danseurs de Kilina Crémona à Beaubourg

Un plateau dépouillé, un décor sobre ponctué de virgules ; sur cette page blanche, Kilina Crémona et ses danseurs vont écrire sans désemparer pendant soixante-cinq minutes une nouvelle aventure du mouvement : Escia fait penser à une rose des vents devenue folle, à une révolution de planètes, où les rythmes, les trajectoires, les *formes*, se dérèglent imperceptiblement.

Kilina Crémona a bien assimilé les leçons de Merce Cunningham chez qui elle a enseigné. Pour elle, comme pour son maître, les figures complexes, les *séquences* fixées par le hasard, les défis gestuels, s'appuient toujours sur le corps, corps nu, corps dansant – deux jambes d'acier sous l'assise forte de la colonne vertébrale – divine mécanique indéfiniment remodelable. Son partenaire Roger Méguin, homme centaure au regard d'ambre, mène cette odyssée de l'espace, bouleversante sous des airs abstraits.

La musique continue du suédois Lubomir Melnyk, *pénétrante* comme un vent d'orage avec ses halètements de tuba, accentue le lyrisme de cette pièce, sa force cosmique, son irradiance.

MARCELLE MICHEL.

★ Centre Georges-Pompidou, vendredi 10, 21 heures ; samedi 11, 18 h 30. *Maison de* la danse de Lyon, du 20 au 24 mai, 20 h 30.

SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

MILLE FRANCS DE RÉCOMPENSE : Gémier (727-81-15), 20 h 30.

FRACASSE : Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h 30.

VOL DE NUIT : Théâtre 14 (545-49-77), 20 h 30.

CHANT POUR UNE PLANÈTE : Comédie de Paris (281-00-11), 20 h 30.

☞ Spectacles sélectionnés par le Club du « Monde des spectacles ».

Les salles subventionnées

☞ COMÉDIE FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : L'imprésario de Smyrne.

☞ CHAILLOT (727-81-15) : Grand Théâtre, 20 h 30 : Ubu Roi. Théâtre Gémier, 20 h 30 : Mille francs de récompense (de Victor Hugo).

☞ ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Hugo, l'homme qui dérange.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : *Lui*, de Y.-F. Lebeau.

☞ TEP (364-80-80) : Théâtre, 20 h 30 Macadam Quichotte.

BEAUBOURG (277-12-33), Débats-rencontres : 18 h 30, *Festival franco-anglais de poésie*, en collaboration avec le Centre culturel canadien ; Journées de littérature hongroise ; 19 h, Musique et poésie ; 21 h, lecture de poèmes ; 21 h, Aspects de la prose hongroise contemporaine ; Concert : IRCAM, 20 h 30 : Stockhausen-Immatériaux 3 (Traumformel, Oberlippentanz, Der kleine Harlekin, *Aries, Kathinka's Gesang*) ; Cinéma-Vidéo : Nouveaux films BPI : 16 h, Antony Burgess, de K. Scherdsteger, T. Filliard, ; 19 h, Jean Tenle, alchimiste de l'image, de C. Boustani, P. Catherine ; Marin Karmitz, éditeur de films à Paris : voir rubrique Festivals de cinéma ; Ciné-immatériaux : 17 h : The Matter, de W. Vasulka ; Summer-salt, de Steina ; The Commission, de W. Vasulka ; Progeny, de S. et W. Vasulka ; lun. : la Genèse des monstres, d'E. Wolf ; B. Henri ; la Petite Fille, de P. Auger ; Chimères de systèmes nerveux, de N.M. Le Douarin ; B. Henri ; Freaks, de T. Browning ; Danse : 21 h, Compagnie Kilina Cremona : Roger Meguin ; 18 h 30 : Compagnie Elinor Embash/Vocalise danse théâtre.

THÉÂTRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Carolyn Carlson.

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : Fracasse, d'après Th. Gautier.

Les autres salles

☞ ANTOINE-SIMONE BERRIAU (208-77-71), 20 h 30 : le Sablier.

☞ ARCANE (338-19-70) 20 h 30 : la Sonate au clair de lune.

☞ ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 21 h : Doit-on le dire ?

ATELIER (606-49-24), 21 h : En attendant Godot.

ATHÉNÉE (742-67-27), Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : Attentat meurtrier à Paris. Salle Louis-Jouvet : 20 h 30 : les Violettes

☞ BASTILLE (357-42-14), 20 h : Exils. 21 h : le Monologue d'Adramelech.

☞ BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Tailleur pour dames.

☞ CARTOUCHERIE, Aquarium (374-99-61), 20 h 30 : les Incurables. Th. de la Tempête (328-36-36), 20 h 30 : Place de Breteuil. Atelier du Chaudron (328-97-04), 21 h : Identités provisoires.

☞ CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE (589-38-69), Resserre 20 h 30 : Macbeth ; Grand Théâtre, 20 h 30 : la Voix humaine : La Galerie, 20 h 30 : Délicate balance.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-37-21) 20 h 45 : Léocadia.

☞ COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : le Baiser d'amour.

COMÉDIE DE PARIS (280-00-11), 20 h 30 : Chant pour une planète.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : le Canard à l'orange.

DIX-HEURES (605-07-48), 22 h : Scènes de ménage.

☞ DIX-HUIT THÉATRE (226-47-47), 20 h 30 : Play Strindberg.

☞ EDEN-THÉATRE (356-64-37), 21 h : la Jalousie du barbouillé.

EDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Chapitre II.

☞ ÉPICERIE (724-14-16), 18 h 30 : l'Autocensure ; 21 h 30 : Comme un sens inverse.

☞ ESPACE-GAITÉ (321-56-05), 20 h 30 : Shame (la Honte).

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : Adam et Eve.

☞ ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 15 : Azimut info.

☞ ESSAION (278-46-42), I. 19 h : La dame est folle ou le Billet pour nulle part ; II. mer., 17 h : Chant dans la nuit ; 21 h : Ne laissez pas vos femmes accoucher dans les maternités.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (254-99-18), 20 h 45 : Un hiver indien.

☞ FONTAINE (874-82-34), 20 h 30 : Triple mixte.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Love.

☞ GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 21 h : la Petite Marchande d'allume-êtres.

GRANDE HALLE DE LA VILLETTE (225-92-92), 20 h 30 : opéra : la Conférence des oiseaux.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Offenbach, tu connais ?

☞ LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Guérison américaine.

☞ LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h : Et ils passèrent des menottes aux fleurs ; 20 h : Enfantillages ; 21 h 45 : Métamorphose d'une mélodie. II. 18 h : Journal d'un fou ; 20 h : Orgasme adulte échappé du zoo ; 21 h 45 : K. Valentin. Petite salle, 21 h 30 : J. Florence.

☞ LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 19 h 30 : La plus forte I.

☞ MADELEINE (265-07-09) 20 h 45 : les Œufs de l'autruche.

☞ MARIE-STUART (508-17-80), 18 h 30 : Vingt-huit moments de la vie d'une femme avec « le mort » ; 20 h 30 : Savage Love.

MARIGNY (256-04-41), 20 h 30 : Napoléon. Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : Tous aux abris.

☞ MATHURINS (265-90-00), 20 h 45 : Un drôle de cadeau.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 20 h 30 : le Bluffeur.

☞ MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Henri IV. Petite salle 21 h : Tchekhov Tchekhova.

☞ MUSÉE GRÉVIN (246-84-47), 21 h : Amphitryon 39.

☞ NOUVEAU TH. DE COLETTE (631-13-62 - 354-53-79), 20 h 30 : Une parfaite analyse donnée par un perroquet.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : Gigi.

ŒUVRE (874-42-52), 21 h : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

☞ PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : le Condamné à mort.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

☞ PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : la Charrette de Caymans.

☞ PLAISANCE (320-00-06), 20 h 30 : Sidney.

☞ POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), 20 h 30 : Ma femme.

☞ PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 20 h 30 : Deux hommes dans une valise.

POTINIÈRE (261-44-16), 21 h : Double Foyer.

☞ RANELAGH (288-64-44) 20 h : Avant toute chose.

RENAISSANCE (208-18-50 - 203-71-39), 21 h : Une clé pour deux.

☞ SAINT-GEORGES (878-63-47), 20 h 45 : On m'appelle Emilie.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-36-82), 20 h 45 : De si tendres liens.

☞ TAI THEATRE D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Écume des jours. – II. 20 h 30 : Huis clos ; 22 h 15 : Et si Beauregard n'était pas mort.

☞ TEMPLIERS (278-91-15), 20 h 30 : Du dac au dac.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE MONDAIN AMBULANT (887-09-87), 20 h 30 : le Grand Déménagement.

☞ THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : la Dernière du malade imaginaire.

☞ TH. DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Salomé.

☞ THÉATRE TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h : la Nuit et le Moment.

☞ THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). Grande salle, 20 h 30 : la Musica.

☞ THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : la Collection.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : Vol de nuit-peau d'échappement.

☞ LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.

☞ TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Tac ; 20 h 30 : Haut comme la table ; 22 h 30 : Carmen Cru.

VINAIGRIERS (245-45-54), 20 h 30 : Parle-moi comme la pluie.

En région parisienne

BOBIGNY MC (831-11-45), 20 h 30 : le Misanthrope.

BRETIGNY, CCC (084-38-68), 21 h : L'Opéra nomade.

CERGY, Th. Quatre-Vingt-Quinze (038-11-99), 21 h : la Baie de Naples.

CHATILLON, Théâtre (657-22-11), 21 h : l'Opéra nomade.

CHELLES, CAC (421-20-36), 20 h 45 : Orlando Furioso.

CHOISY-LE-ROI, Conservatoire (681-44-15), 21 h : Mademoiselle Else.

CORBEIL-ESSONNES, CAC P. Neruda (089-00-72), 20 h 45 : les Noces de Figaro.

CRÉTEIL, Maison des Arts (899-94-50), 20 h 30 : Sauves ; 20 h 30 : C. Magny. B. Wootton.

DRAVEIL, Cité coopérative de Paris - Jardins (château), M.C. Navarro, piano (Scarlatti, Schubert, Chopin...).

ESBLY, Collège (004-27-97), 20 h 45 : Los Guachos.

EVRY, Agora (077-93-50), 20 h 30 : C[ie] Dougnac.

GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : Othon.

IVRY, Studio (672-37-43), 20 h 30 : les Femmes savantes.

ISSY-LES-MOULINEAUX, MJC (554-52-34), 20 h 30 : Cosmos calèche-bla bla bla.

MASSY, Centre P. Bailliart (950-57-04), 21 h : Le mime Marceau.

MONTREUIL, Conservatoire national (858-07-58), 21 h : Chant 49 (Warszawki).

NANTERRE, Théâtre des Amandiers (721-18-81), 20 h 30 : la Fausse Suivante ; II. 21 h : Quartett ; Salle des Congrès (725-91-20), 21 h : I. Lasko (Bach).

RUEIL-MALMAISON, Th. André-Malraux (732-24-42), 20 h 45 : Sarah ou le Cri de la langouste.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), 21 h : Malavoi.

VINCENNES, Tour du Village (365-63-63), 21 h : LMS ; Th. D.-Sorano (374-81-16), 21 h : Les lèvres d'Angelo se posèrent sur les siennes...

Vendredi 10 mai

Les concerts

Hôtel Saint-Aignan, 21 h : C. Villevieille, P. Bouyer (Sammartini, Marais, Forqueray...)

Salle Pleyel, 20 h 30 : Festival Choral 1985 (Bach, Haendel).

A Déjazet, 18 h 30 : A. Cohen (Satie, Kagel, Condé...).

Eglise Allemande, 21 h : Ph. Jouanneau.

Auditorium du Conservatoire du XIII[e], 20 h 30 : Atelier-musique de Ville-d'Avray (Philippot, de Pablo, Sciortino...).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 20 h 45 : Orchestre et chœur Orphée, dir. : F. Vellard (Haendel, Dvorak).

Eglise anglicane Saint-Georges, 20 h 30 : R. Gowman, A. La Palombara.

Lucernaire, 20 h : E. du Breuil, G. de Thalouet (Mozart, Jolivet, Debussy...).

Sainte-Chapelle, 20 h 30 : Ensemble orchestral Harmonia Nova, dir. : D. Bouture ; Chœurs F.-Poulenc, dir. : C. Chauvet (Mozart).

Eglise Saint-Julien-le-Pauvre, 20 h 45 : Ensemble orchestral Y. Nommick, dir. : Y. Nommick (Vivaldi, Haendel, Mozart).

La danse

☞ MAIRIE DU XIII[e], 17 h : Padmavathi ; 18 h 15 : C[ie] l'Eclat des Muses ; 19 h 30 : Les ballets de l'Ile-de-France ; 20 h 30 : C[ie] Amarillis.

☞ THÉATRE 14 (545-49-77), 20 h 45 : Vol de nuit – Peau d'échappement.

Les opérettes

CASINO DE PARIS (285-00-39), 20 h 30 : Hourra Papa.

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : Les mille et une nuits.

Le music-hall

☞ A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : J.-Cl. Vannier.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

CIRQUE D'HIVER (504-72-04), 20 h 30 : Emilie Jolie.

GYMNASE (246-79-79), 21 h, Thierry Le Luron.

☞ STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : L'ouvreuse était presque parfait.

LA TANIÈRE (337-74-39), 20 h 45 : Cl. Besson.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 21 h et 23 h : Los Pucci.

TROU NOIR (570-84-29), 21 h : Jofroi.

SPECTACLES

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

16 h, soixante-dix ans d'Universal : Chevaux de bois, de E. von Stroheim ; 19 h, carte blanche à J.-C. Tacchella : What Price Hollywood ? de G. Cukor : 21 h, carte blanche à Y. Chahine : Morts parmi les vivants, de S. Abou Seif.

BEAUBOURG (278-35-57)

Classiques du cinéma mondial : 15 h. Cimarron, de W. Ruggles ; 17 h, le Code criminel, de H. Hawks : 19 h, cent jours de cinéma espagnol : Amanecer en Puerta Oscura, de J.-M. Forque.

Les exclusivités

ADIEU BLAIREAU (A.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

AMADEUS (A., v.o.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Cinoches, 6e (633-10-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; V. f. Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

ANTARCTICA (Jap.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

APRÈS LA RÉPÉTITION (Sué., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

L'ARBRE SOUS LA MER (Fr.), Grand Pavois (H. sp.), 15e (554-46-85).

AU-DELA DES MURS (Isr., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; V.f. : Rex., 2e (236-83-93).

L'AVENTURE DES EWOKS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LE BAISER DE TOSCA (Suisse, v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LA BALADE INOUBLIABLE (It., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

LE BÉBÉ SCHTROUMPF (Belge) : Templiers, 3e (772-94-56) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

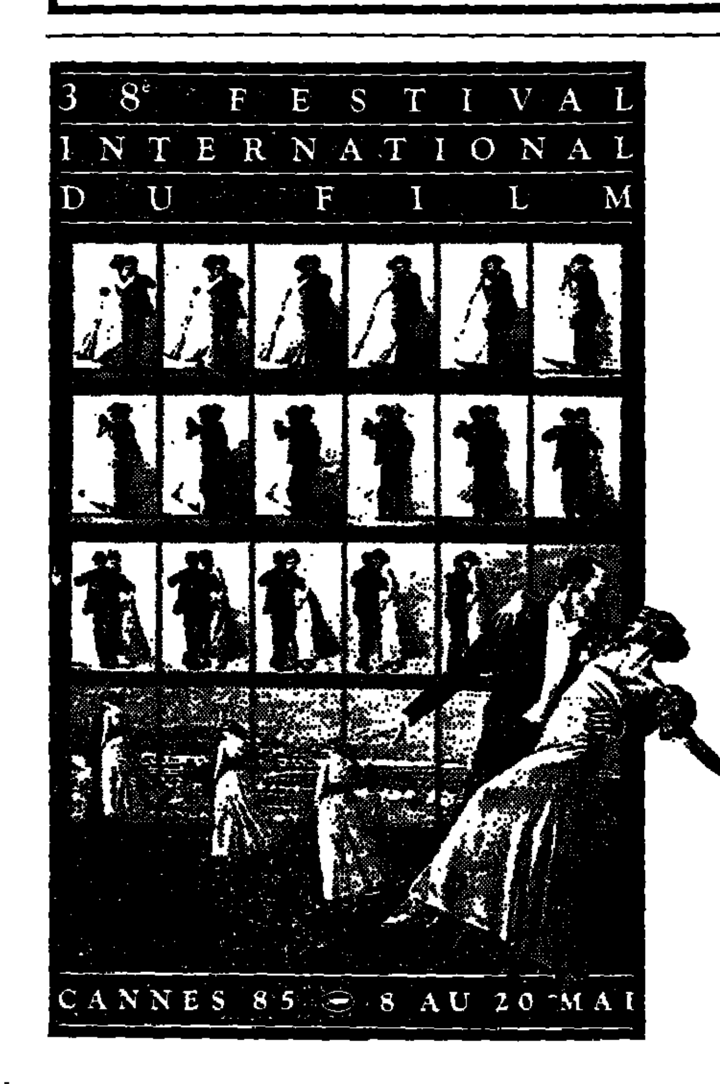
BLANCHE ET MARIE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES FILMS NOUVEAUX

DIVORCE A HOLLYWOOD, film américain de Charles Shyer, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ENVOUTEMENT, film américain de Ted Kotcheff, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Calypso, 17e (380-30-11).

DÉTECTIVE, film français de Jean-Luc Godard : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-85-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wépler, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).



BOY MEETS GIRL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

BRAZIL (Brit., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

BROTHER (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

CARMEN (Esp., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

COTTON CLUB (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

COUNTRY (les Moissons de la colère) (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08).

LA DÉCHIRURE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (574-94-94) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Capri, 2e (508-11-60) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LE DÉCLIC (Fr.) (*) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

2010 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Français, 9e (770-33-88).

ELIANAIKA (Jap., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14) ; Parnassiens, 14e (335-21-21).

EL NORTE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

ELECTRIC DREAMS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paris, 8e (359-53-99). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97).

EMMANUELLE IV (Fr.) (Int. moins de 18 ans) : George V, 8e (562-41-46).

FALLING IN LOVE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).

FASTER PUSSYCAT KILL KILL (A., ** v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36).

LE FLIC DE BEVERLY HILLS (A., v.o) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Biarritz, 8e (562-20-40). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

GREYSTOKE, LA LÉGENDE DE TARZAN, SEIGNEUR DES SINGES (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

GWEN, LE LIVRE DE SABLE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

HEIMAT (All., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

L'HISTOIRE SANS FIN (All., v.f.) : Boîte à Films, 17e (622-44-21) ; Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16) ; Rialto, 19e (607-87-61).

HORS LA LOI (Fr.) : Parnassiens, 14e (335-21-21).

JE VOUS SALUE MARIE (Fr.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LE JEU DU FAUCON (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Marignan, 8e (359-92-82).

JUSQU'A UN CERTAIN POINT (Cubain, v.o) : Latina (H. sp.), 4e (278-47-86) ; Républic, 11e (805-51-33).

KAOS, CONTES SICILIENS (It., v.o.) : 14 Juillet Racine, 6e (326-19-68).

LE KID DE LA PLAGE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LADY HAWKE, LA FEMME DE LA NUIT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LIBERTÉ, ÉGALITÉ, CHOUCROUTE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; UGC Boulevard, 9e (574-95-40) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

LOUISE L'INSOUMISE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA MAISON ET LE MONDE (Ind., v.o.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Olympic Saint-Germain, 6e (222-87-23) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Reflet Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (544-43-14).

MARCHE A L'OMBRE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

MARIA'S LOVERS (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

MATA-HARI (A., v.f.) (*) : UGC Montparnasse, 6e (574-94-94) ; Ermitage, 8e (563-16-16).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o) : Saint-Ambroise (H. sp.), 11e (700-89-16).

MICKI ET MAUD (A., v.o.) : Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

MOJADO POWER (Mex., v.o.) : Latina, 4e (278-47-86) ; Utopia, 5e (326-84-65) ; Denfert, 14e (321-41-01).

MONSIEUR DE POURCEAUGNAC (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.) : Quintette, 5e (633-79-38).

LA NUIT PORTE JARRETELLES (Fr.) (*) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

O AMULETO DE OGUM (Brés., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

ONDE DE CHOC (A., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46) ; v.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

LE PACTOLE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (354-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

PARIS, TEXAS (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

PARTIR, REVENIR (Fr.) : UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; UGC Odéon, 6e (225-10-30) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

PASOLINI, LA LANGUE DU DÉSIR (Fr.) : Studio 43, 9e (770-63-40).

PETER LE CHAT (Suédois, v.f.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Studio 43, 9e (770-63-40).

LES PLAISIRS INTERDITS (It.) (**) : v.o., Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f., Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Images, 18e (522-47-94).

PÉRIL EN LA DEMEURE (Fr.) : George V, 8e (562-41-46).

POULET AU VINAIGRE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (574-93-50) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Champs-Elysées, 8e (562-20-40) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (232-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75).

LES RIPOUX (Fr.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; UGC Biarritz, 8e (562-20-40) ; UGC Normandie, 8e (563-16-16) ; UGC Boulevards, 9e (574-95-40) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).

LA ROUTE DES INDES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Escurial, 13e (707-28-04) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES SAISONS DU CŒUR (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

SAUVAGE ET BEAU (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

SHOAH (Fr.) : Reflet Logos, 5e (354-42-34) ; Monte-Carlo, 8e (225-08-83) ; Olympic, 14e (544-43-14).

SOLDIER'S STORY (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

SOS FANTOMES (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LES SPÉCIALISTES (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Miramar, 14e (320-89-52).

SOLLERS/GODARD L'ENTRETIEN (Fr.) Latina, 9e (278-47-86) ; Studio 43, 9e (278-47-86).

STALINE (Fr.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).

STAR WAR, LA SAGA (A., v.o.), **LA GUERRE DES ÉTOILES, L'EMPIRE CONTRE-ATTAQUE, LE RETOUR DU JEDI** : Escurial, 13e (707-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

STRANGER THAN PARADISE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; Rialto, 19e (607-87-61).

SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Parnassiens, 14e (335-21-21) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TERMINATOR (A., v.o.) : Forum, 1er (297-52-37) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; UGC Ermitage, 8e (563-16-16) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 11e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-51) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Paramount Montparnasse, 14e (335-30-40) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (574-93-40) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LE THÉ A LA MENTHE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LE THÉ AU HAREM D'ARCHIMÈDE (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; UGC Danton, 6e (225-10-30) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14 juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94).

THE BOSTONIANS (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (561-94-95).

UN PRINTEMPS SOUS LA NEIGE (Franco-canadien) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

VIDAS (Portugais, v.o.) : Latina, 4e (278-47-86).

VOYAGE A CYTHÈRE (Grec, v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 10 mai

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Carnaval.
Emission de Patrick Sébastien.
Avec Victor Lanoux, Michel Boujenah, Adamo, Danielle Gilbert, Gilbert Montagné...



21 h 50 Téléfilm : Pauvre Eros.
De G. Regnier, avec J.-L. Bideau, M. Targes, N. Krasteva...
Julien, abandonné sans ménagement par Edith, qui se dit émancipée, s'engage sur les traces de dames en mal de mâles. Une comédie légère...

23 h 25 Journal.

23 h 35 Spécial Cannes.

23 h 50 Nuit des starlettes.
En direct de Cannes.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Feuilleton : Châteauvallon.
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon, avec C. Nobel, L. Merenda, S. Zerbib...
L'article sur les Kovalic, publié dans la Dépêche républicaine, *provoque des menaces anonymes. Dans la nuit, un camion qui sert à la livraison des journaux est incendié.*

21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « De l'école à l'université », sont invités : Pierre Bourdieu (Homo academicus, *et pour le rapport collectif « Propositions pour l'enseignement de l'avenir ») ; Jean-Pierre Chevènement* (Apprendre pour entreprendre), *Paul Guth* (Lettre ouverte aux futurs illettrés ; la Tigresse) *; Henri Texenas du Montcel* (l'Université : peut mieux faire).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle burlesque) : It's a gift.
Film américain de McLeod (1934), avec W. C. Fields, B. Leroy, J. Rouverol, J. Madison (v.o. sous-titrée, N.).
Un épicier dominé par sa femme et tracassé par son entourage achète, en Californie, une plantation d'orangers par correspondance, pour changer sa vie. Loufoquerie et gags destructeurs de Fields, s'exerçant contre les femmes, les enfants et même les aveugles.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 François Mitterrand : Portrait d'un président.
Anne Gaillard et Roland Cayrol ont pu suivre le chef de l'Etat pendant six mois en France et à l'étranger. M. François Mitterrand ouvre toutes grandes ses portes aussi bien chez lui (dans les Landes ou rue de Bièvre) qu'à l'Elysée ou dans différents endroits publics. Un portrait intime.

22 h 25 Journal.

22 h 45 Décibels de nuit.
Emission de J.-L. Janai.
Avec Pierre Eliane, Mary Wilson, coup de talent à Angoulême...

23 h 30 Les étoiles de la 3.
Un regard sur le Festival de Cannes.

23 h 35 Prélude à la nuit.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 5, Tour de France gourmand (lièvres et bécasses) ; 17 h 20, Woody Woodpecker ; 17 h 30, Concert Maxime Saury ; 18 h, Action 3 ; 18 h 50, Atout PIC ; 19 h, feuilleton : L'homme du Picardie ; 19 h 15, Informations.

CANAL PLUS

20 h 30, Superstars ; 21 h, J'ai le droit de vivre, film de F. Lang ; 22 h 35, L'Affrontement, film de P. Newman ; 0 h 20, Une si gentille petite fille, film de E. Greenwood ; 1 h 50, Georgia, film de A. Penn ; 3 h 40, France Gall au Zénith ; 4 h 35, Lady Libertine, film de G. Kikoine ; 5 h 55, L'Homme au Katana.

FRANCE-CULTURE

20 h 30 1945, quarante ans après : des camps en France, ou la mémoire refoulée.

21 h 30 Black and blue : Saxos d'Eckeri.

22 h 30 Nuits magnétiques : fanzine.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de Baden) : *Manfred*, ouverture ; *Konzertstück pour 4 cors et orchestre en la majeur*, de Schumann ; *Symphonie n° 1 en ut mineur*, de Brahms, par l'Orchestre symphonique du Südwestfunk, dir. H. Vonk et le Quatuor de cors Hermann Baumann.

22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles.

24 h Musique traditionnelle du Liban.

Les programmes du samedi 11 et du dimanche 12 mai se trouvent dans « le Monde Loisirs »

هكذا من الأصل

	La ligne*	La Ligne TTC
OFFRES D'EMPLOIS	104,00	123,34
DEMANDES D'EMPLOI	31,00	36,76
IMMOBILIER	69,00	81,83
AUTOMOBILES	69,00	81,83
AGENDA	69,00	81,83
PROP. COMM. CAPITAUX	204,00	241,94

ANNONCES CLASSÉES

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col*	Le mm/TC
OFFRES D'EMPLOIS	59,00	69,97
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,16
IMMOBILIER	45,00	53,37
AUTOMOBILES	45,00	53,37
AGENDA	45,00	53,37

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine...

Société Régionale des Caisses d'Epargne et de Prévoyance du Limousin

- **DIRECTEUR FINANCIER** Réf. VM 24/1373 A

Créer la fonction de

- **DIRECTEUR DU PERSONNEL ET DES RELATIONS SOCIALES** Réf. VM 10/688 M
- **JEUNE RESPONSABLE ADMINISTRATIF ET COMPTABLE** Réf. VM 32/1379 C

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO **egor** MONTREAL

média-system

DEMANDES D'EMPLOIS

BAC + 4 EN GESTION COMMERCIALE (1983)
Espagnol (courant), anglais (bon niveau), souhaite intégrer service commercial performant.
Ecrire M. Budel, 17, rue Colonel-Oudot 75012 Paris ou tél. 628-78-72.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

VENDS VISA GT (7 CV) 35.000 KM PRIX ARGUS : 35.000 F Tél. : 368-85-42 (le soir).

VENDS R 9 GTS (7 CV) noire MODÈLE 1984 - 22.000 km PRIX ARGUS : 43.300 F Tél. bur. : 261-53-52 p. 301 Tél. domicile : 735-34-59.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à l'Etranger sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 - 09 PARIS CEDEX 09.

L'immobilier

appartements ventes

2e arrdt

ETIENNE-MARCEL Immeuble XVIIIe restauré 50, 80, 100, 130 m² et + A rénover : 11.500 F le m² Refait neuf : 14.200 F le m² MATIMO 272-33-25.

4e arrdt

MARAIS (pr. Beaubourg) duplex. 90 m², appt original poutres, living, 2 chambres confort, soleil, ascenseur GÉRANT : 233-04-30.

5e arrdt

PRÈS VAL-DE-GRACE
S/GRAND JARDIN
Beau liv. 3 chbres, gd balcon. Sud-ouest. Park. double. DORESSAY - 624-93-33.

6e arrdt

PROX. ST-SULPICE
130 m², caract. 703-32-44, achète 200 m², rive gche, stand.

Prox. Odéon, 90 m². 703-32-31.
TRAVAUX.

7e arrdt

BOURBONNAIS, 290 m²
Belle réception, 4 chbres Très clair, EXCLUSIVITÉ EMBASSY. Tél. 562-16-40.

8e arrdt

BARBARA FRELING
AVENUE GABRIEL 300 m². Tél. : 687-18-79.

PARC MONCEAU
Proximité immeuble standing 1900 - ét. élevé, très bel appt 7 p., excel. état. 4.000.000 F. Téléphone : 261-84-52 H.B.

FG ST-HONORÉ (TERNES) Bel imm. gd stand., tt cft 380.000 F. Tél. 322-61-35.

10e arrdt

Exceptionnel. Maison à colombage rénové, 130 m² + terrasse, sur 2/3 niv., 1 grande pièce de 6,50 m. Hauteur de plafond 2 étages de terrain jardin 12.000 m². Tél. le soir : 240-37-99.

Part. vd son appt 5 pces. 127 m² + balc. 15 m², 10e ét., tt cft, vue, belle résid. 1963. Prix 1.250.000 F. Visite et accord sur place, jeudi 9, vendredi 10, samedi 11 mai, de 14 h à 19 h. M. LEJEUNE, résidence Champagne 55, bd de La Villette, 75010 Paris, appt 10-A 5.

12e arrdt

Mº ST-MANDÉ-TOURELLE
SAINT-MANDÉ
Face mairie, pierre de t., living double, 2 chbres, entrée, cuis., bains, chauf. central indiv. 36, av. Gal-de-Gaulle (ex rue République). Sam. dim. 14 à 17 h.

14e arrdt

Mº ALÉSIA
Imm. réc., tt cft, park., séjour, 1 chbre, entrée, pte cuis., bains, w.-c., balc. s/jardin, soleil. 5, rue Olivier-Noyer, esc. C 5. Samedi-dimanche 15 h à 18 h.

15e arrdt

MAIRIE DU XVe Immeuble ravalement payé poss. DUPLEX ou TRIPLEX 3e étage, 58 m². 630.000 F 4e étage, 58 m² + 5e étage à aménager. 770.000 F. sur pl., sam., 10 h 30 à 12 h 30 325, rue de Vaugirard.

Mº BOUCICAUT part. vend appt 2/3 pièces. 45 m² sur cour, calme, ravalée. 162, rue Croix-Nivert. Samedi, dimanche 12 h - 17 h.

Mº CONVENTION
Bon imm. s/jardin, 3 pces, pte cuis, entrée, salle d'eau, w.-c., agréabl. aménagé, ch. cent. 11, rué Théodore-Deck. Samedi de 10 h 30 à 11 h 30 h, Dimanche de 15 h à 18 h.

17e arrdt

RUE DES APENNINS
Rénovation stand. STUDIOS 2-3-4/5 P. + maison indiv. Finitions personnalisées 3 P. : 480.000 F. 375-82-64.

20e arrdt

27, RUE FONTARABIE
BEAU 4 PIÈCES, 8e ét. 2 BAINS, LOGGIA PARK. Vendredi, samedi 15 h - 19 h.

Province

HOULGATE
MAGNIFIQUE VUE MER studios 2-3 pces. à rénover à partir de 96.000 F (31) 87-58-16 - (1) 334-23-34.

Etranger

FLORIDE
USA

A vendre de quartier résid., à Orlando, appt 110 m², cuis. am., pisc., tennis, bord de lac, cause mutation à Paris. Ecrire Interpublicité B.P. 2011 LUXEMBOURG.

appartements achats

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère appts et hôtels part. dans quartiers résidentiels. Paiement comptant chez notaire. Tél. : 544-44-45.

ACHÈTE COMPTANT
toutes surfaces même à rén. Paris ou portes. T. : 252-01-82, même le soir.

locations non meublées offres

Paris

Mº Rome, 3 pces, s. de bns, cuis., entrée, w.-c. séparé, tt cft, refait nf. 5.400 F. Téléphone : 294-26-44.

LOCATION DISPONIBLE entre particuliers Paris-Banlieue 707-22-05 CENTRALE DES PROPRIÉTAIRES ET LOCATAIRES 43, rue Claude-Bernard, PARIS-5e Métro CENSIER.

Mº RANELAGH, imm. récent, standing. Chauf. cent., studio tout cft, 28 m². 2.810 F net. Studio tt cft. 45 m² + balc. 3.980 F net. 524-60-14.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres supérieurs et employés déplacés de province, importante société internationale informatique rech. divers appts 2 à 8 p., studios, villas. Prix indifférent. Paris, banlieue. 504-48-21.

Fonctionnaire cherche studio 2 ou 3 pièces. Gare de Lyon, Nation ou centre de Paris. Tél. soir 342-16-04 ou (16) (38) 53-96-70.

Région parisienne

Cadre supérieur recherche vaste 6 pièces, Paris ou Versailles. Possibilité loyer élevé si justifié. Téléphoner heures des repas au (61) 21-13-68.

Etude cherche pour Cadres villas tres banl., loyer garanti. (1) 889-89-66 - 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

Loue appt meublé bourgeois, 4 pièces, cuis., s-d-b., tt cft. Période 1/6/85 au 30/11/85. Tél. : 540-64-94 ou 046-85-02 à partir du 13 mai.

immeubles

Marchand de biens, cause réemploi immédiat, luxueuse rénovation, finitions extér. prévues 1 mois, rapport 2,2 M net pendant 5 ans + autres avant. Prix estimé par experts Crédit Foncier et Cour d'Appel à débat. vue urgence. 335-41-60.

viagers

9e, 2 p., tt cft, duplex, 5e et 6e ét., asc., bel imm. 165.000 + 4.625 F actuellement loué. 3.300 F mois perçus par acquéreur. Cruz. 266-19-00.

LIBRE, Neuilly, 2 pces, tt cft 380.000 cpt + 3.000 fme 87 ans. F. Cruz. 266-19-00.

bureaux

Locations

Cherche en location appartement ou local à usage professionnel de 80 m² environ. Loyer 6.000 F mensuel charges comprises dans le 14e arrond. Tél. : 321-38-15.

VOTRE ANTENNE A PARIS Bureau ou domiciliation TIME BURO - (1) 346-00-65.

VOTRE SIÈGE SOCIAL Constitution de Sociétés et tous services. 355-17-50.

Siège Social - Constitution Stés - Télex - Secrétariat - Tous Services - 260-91-83.

GARE DE LYON
location courte durée, 4 bureaux, entièrement meublés dans imm. indép. 329-58-65.

maisons de campagne

140 km Paris, A 6, belle maison ancienne, 7 pièces, poutres apparentes, 200 m², cuis., s. de bns, ter. 11.000 m². 480.000 F. Tél. 544-53-51, le soir.

100 KM PARIS
Rég. BELLEGARDE (Loiret). splend. FERMETTE restaurée, séj. cathédrale 45 m², poutres, cheminée, cuis. équipée, 3 chbres + 1 petite pièce, cellier, s. de bns, w.-c., chf. centr. fuel, terr. clos paysagé 2.200 m². Px 550.000 F

IMMOBILIÈRE SUD 45680 DORDIVES Tél. (16-38) 92-70-73 même le dimanche.

terrains

FINISTERE SUD
NEVEZ lieudit « Kérilis » Entre Concarneau et Pont-Aven 4 km de la mer. 508m² (viab.). Prix : 75 000 F. Tél. : (3) 472-85-07

PLOUIGNEAU (Nord-Finistère)
Part. à part. 10 km de Morlaix, 12 km mer. A VENDRE : 6 terrains viabilisés de 610 m² à 1058 m² résidentiel. 5 mn ville et centre commercial. Prix : 125 F le m². Tél. : (16) (1) 244-22-17.

pavillons

CENTRE LIMOURS Maison Louis XVI, 7 pièces, tt cft, garage, prix 690.000 F. Tél. : (6) 458-18-98.

MALAKOFF 2' GARE
Près Mº maison 110 m² + jardin, 200 m² poss. agrandir. Px 820.000 F. Tél. 644-98-07.

villas

Particulier vends maison 14 pièces dans village à MONTFRIN dans le Gard. 450.000 F. Tél. (66) 57-52-35.

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

Suite cessation commerce tableaux vends en un seul lot 60 cadres plâtre. États et formats divers. Catalogues ventes Paris, Londres 1955 à 1965. Ecr. s/nº 6.747 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Particuliers (demandes)

Particulier achète
Meubles anciens
même en mauvais état
Tél. RÉPONDEUR : 577-61-00.

Animaux

Donne dalmatien 1 an 1/2 à maître sans enfants. Téléphone : 473-27-96.

Antiquités

A vendre ARMOIRE EN NOYER Début du 19e siècle, style Louis XV, hauteur 2,30 m, longueur 1,60 m, profondeur 0,65 m. Parfait état. Prix : 12.000 F. Tél. le soir après 19 h : 402-26-91.

Arts

Ach. tableaux, meubles. F. JOURDAIN, tableaux, photos Edward STEICHEN. S. JOURDAIN. 355-43-98.

Bateaux

BATEAU Zodiac 4,15 m. Moteur 10 CV + remorque. Très bon état. Prix : 17.000 F. Téléphone : (7) 821-63-45.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET 19, rue d'Arcole, 4e. 354-00-83 ACHAT BIJOUX OR-ARGENT Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville Vente : la médaille de N.D. de Paris.

ACHAT OR BIJOUX ANCIENS
MODERNES - BRILLANTS ARGENTERIE - VIEIL OR PERRONO, Joailliers-orfèvres à l'Opéra 4, Chaussée-d'Antin Etoile 37, av. Victor-Hugo.

Homes d'enfants

GDES VACANCES, 4 à 12 ans, Poney, voile, poterie, petit effectif, ambiance familiale. YONNE, 1 h de Paris. Téléphone : (86) 66-44-93.

Jeune fille au pair

Pour les vacances d'été, juillet, 15 août 1985, nous cherchons une place pour notre fille de dix-sept ans (Très sportive, parlant français), dans famille sérieuse (enfants désirés, assistance), si possible au bord de la mer Mme U. Saladin Hôtel Neues Schloss Stockerstrasse 17 8002 Zürich/Suisse Téléphone : 0041-1-2016560 en privé Téléphone : 0041-1-691557.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection :

En tissu : 110 qualités et coloris, ainsi que les prestigieuses collections de Casal, Ducrocq, Rubelli et Lauer...

En cuir : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existant : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles convertibles (sommiers à lattes).

Par exemple : un ravissant canapé 2 places tissu à partir de 3.990 F, un cossu 3 places en cuir véritable à 7.400 F, en veau pleine fleur à 9.400 F.

Alors mettez le cap sur CAP vous verrez, c'est direct.

CAP, 37, rue de Cîteaux 75012 Paris. Tél. 307-24-01. CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. 555-88-22. CAP, 47, cours de la Liberté 69003 Lyon. Tél. (7) 860-02-54.

Meubles

Cherche RESTAURATION MEUBLES ANCIENS – BANLIEUE NORD Placage massif, vernissage au tampon, finition ciré, 15 ans d'artisanat-antiquaire. Devis gratuit. Téléphone : 469-44-03.

Cours

ENGLISH IN ENGLAND

Au bord de la mer, (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, située dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront (école fondée en 1957 et reconnue par le British Council). £17.00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).

écrire: **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH** Ramsgate, Kent, Angleterre. Tel: 843-51212. Telex: 96454 ou Mme. Bouillon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95. Tel. (3) 959.28.39 (Soirée) pas de limite d'âge – pas de séjour minimum couvert toute l'année – cours spéciaux vacances scolaires

Intervenante formation continue, propose rattrapages remises à niveau en MATH APPLIQUÉES PRATIQUES. Tél. 806-63-49.

LECTURE RAPIDE
Juin 85, formation sérieuse et efficace (statistiques derniers stages sur demande). Px modérés, rens. (après. 18 h). Téléphone : 506-03-67.

MATHÉMATIQUES, PHYSIQUE Toutes classes secondaires MATH. SUP. SPÉCIALES Prof. expérimenté. 558-11-71.

Camping-car

PART. VEND CAMPING-CAR VOLKSWAGEN TRANSPORTER aménagé Villard luxe 4 places. 6 CV Diesel (9 l au 100), ÉTAT NEUF (18 mois 12 000 km). Px 98 000 F. T. 952-52-90.

Caravanes

A vendre caravane 76 marque DETHLEFFS Type 470TO 4 places 17.000 F. Tél. 296-85-80.

Moquettes

« MOQUETTEZ-VOUS » A DES PRIX ENTREPOT 100.000 m² laine - synthétique Toutes qualités - Créations

BINEAU MOKET'S
3, bd Bineau - 92 LEVALLOIS Téléphone : 757-19-19.

A saisir
MOQUETTE 100 %
pure laine Woolmark. Prix posée : 99 F/m². Tél. : 658-81-12.

Photo

Je vds **URGENT**

- Canon A 1 ;
- Pied slick 92 D ;
- 35/70 Tokina ;
- 95/310 Soligor ;
- Flash National PE 247. S ;
- 1 mallette prof.

Le tout : 6.000 F. Tél. : 558-12-35 (à partir de 19 h).

Décoration

Jean-Denis DASSIÉ
TAPISSIER · DÉCORATEUR

Tentures murales - Voilages
Moquettes - Rideaux
Sièges style et contemporain
Toutes installations

☏ 006.61.43

35 bis, Rue de Frest - 77420 CHAMPS-SUR-MARNE

Papiers japonais

PAPIERS JAPONAIS

Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.

A PARTIR DE 190 F
le rouleau (7,80 × 0,91)

Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs

MAGASINS D'EXPOSITION CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01. CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. 555-88-22. CAP, 47, cours de la Liberté. 69003 Lyon – (7) 860-02-54. Vente par correspondance : Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Pianos

PIANOS - PROMOTIONS MAGNE Avant inventaire fin mai TARIFS « BASSE SAISON »

DIETMANN	19.9990 F
MAGNE	23.800 F.
EUTERPE	33.200 F.
IBACH	44.500 F.

12 % SUR LES AUTRES PIANOS OU CRÉDIT GRATUIT 10 MOIS

OCCASIONS RÉVISÉES

RAMEAU Chenonceau	19.900 F.
PLEYEL Marigny	26.000 F.
FORSTER 1/4 Queue	50.000 F.
BECHSTEIN 1/4	110.000 F.
BOSENDORFER 1/4	129.500 F.

PIANOS MAGNE-BOSENDORFER 17, av. Raymond-Poincaré 75116 PARIS Agent des GRANDES MARQUES GARANTIE DE 10 ANS Livraison et entretien dans toute la France Financement de 1 à 6 ans TÉL. AU 553-20-80.

Séjours linguistiques

10 à 17 ans ! Angleterre, Allemagne, Espagne. U.S.A. – Famille (13 à 21 ans) – U.S.A. – Campus (17 à 34 ans). Tél. : (1) 322-85-14.

Apprenez l'anglais rapidement. Venez à Londres partager la vie d'une famille et suivez trois heures de cours particuliers par jour. Pour tous renseignements veuillez écrire rapidement à : M. Murphy, H.L.C., 25 Ostade Road, Upper Tulse Hill, London SW 2, 2 AZ, Angleterre.

Spécialités régionales (vins)

CHERCHE ANNÉE 1982 Château PETRUS, LA FLEUR TROTANOY, AUSONE Offre prix maximum Chiffre 25-139031 PUBLICITAS GUBELSTR. 19, 6300 ZUG.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES ! Votre situation exige une tenue élégante et impeccable ! Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié GERMAINE LESECHE, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS. Téléphone : 265-12-28.

Troisième âge

RÉSIDENCE les CÈDRES Tourisme, repos, retraite, reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés, soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, avenue Louis-Aragon, 94800 VILLEJUIF – Mº Louis-Aragon - Tél. : (1) 726-89-63 - (1) 638-34-14.

Vacances - Tourisme - Loisirs



STAGES DE TENNIS ÉTÉ 85

Directeur technique : DIEP MICHEL, moniteur de TENNIS D.E., classé à 2/6 et son équipe de moniteurs.
9 courts : 7 en gazon synthétique, 2 en dur.
Dates : du 1er juillet au 31 août.
Prix du stage de tennis seul : 1 150 F adulte, 950 F jeune, semaine.
Formule spéciale jeune non accompagné.
Forfait tout compris : 8 à 13 ans, stage tennis, hébergement, pension complète, activités et encadrement après cours 2 200 F par enfant/semaine.
Hébergement : studio 2 pers. : 350 F/semaine par pers.
Hôtel 3 étoiles : 730 F/semaine par personne.
1/2 pension : 1 200 F/semaine par personne.
Pour tous renseignements s'adresser à l'Office du tourisme, Le Tritode, 73300 Le Corbier. Téléphone : (79) 64-28-58.

A louer AOUT Noirmoutiers (VENDÉE) villa plain-pied avec jardin, accessible auto, 250 m plage, living, 2 chambres, 2 salles de bains, cuisine moderne, téléphone, linge. Tél. 530-07-45 matin 9-11 h et après 20 heures.

LOC. DE JUIN A OCTOBRE grande maison de campagne TARN-ET-GARONNE 600 F par semaine Téléphone : (63) 94-06-04.

SPÉCIAL GRÈCE PARIS - ATHÈNES 19 MAI, RETOUR 26 MAI
980 F. A.R. PARIS-ATHÈNES
19 AU 26 MAI RETOUR 2 JUIN OU 9 JUIN
1.150 F. A.R.
O.T.U. Tél. 329-12-88.

VILLENEUVE-LOUBET PLAGE A louer à la semaine ou au mois juin, juil., août, 5 mn plage, 3 pces, tt cft. dans villa Téléphone : 274-51-29.

Pour vos vacances week-end Hôtel « LE BRIGANTIN » Tout confort - Parking Ouvert toute l'année Square de l'Hôtel-de-Ville 22430 ERQUY Tél. : (96) 72-32-14.

CAMBRILS/TARRAGONA loue appt 4/5 pers., terrasse s/mer, près plage, juin, sept. 3.000 ou 1.800 quinzaine. Juillet/août 6.000 F. Tél. (19) 34-77-36-14-95.

D 7570 BADEN-BADEN GOLF HOTEL ★★★★ Grand parc, piscine plein air + couverte, sauna, tennis, 18 hs golf, prix spécial. Chambre avec douche ou bains, w.-c. Demi-pension à partir de 300 FF par pers. Tél. (19-49) 7221 23691. Télex 781174.

LE MORBIHAN Bretagne sud, une des plus belles régions de France, connue pour son climat doux et ensoleillé vous propose de nombreux hébergements de qualité dans des villages et demeures anciennes aménagées. Réductions tarifaires importantes hors saison ainsi que pour des groupes avec ou sans pension. Renseignements et catalogues : LOISIRS ACCUEIL B.P. 400 56009 VANNES Cedex. Téléphone : (97) 42-61-60.

CARROZ-D'ARACHES (Haute-Savoie) A louer juin, août, septembre STUDIO 4 pers., tout confort PISCINE, TENNIS, ÉQUITATION Téléphone : 304-42-41.

LA REVUE 1985
THERMALISME THALASSOTHÉRAPIE CLIMATISME est en vente dans les principaux kiosques, Paris, Province, prix : 40 F ou chez l'éditeur : NETA 19, rue Bergère 75009 PARIS.

YOUGOSLAVIE
dans l'île de BRAC à SPLITSKA, charmante petite cité en bord de mer : 2 locations dans villa neuve.

1 appart. 3 ch., 6 lits, 1 s-d-b, 1 cuis. complète, 1 terrasse. 15 jours : 4.650 F, 1 jour : 310 F.

1 appart. 4 ch., 2 s-d-b, 1 cuisine s-à-m 40 m², 1 terrasse. 15 jours : 6.375 F. 1 jour : 425 F. Renseig. complémentaires : Ecr. s/nº 6.744 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Pour vos vacances randonnées pédestres dans le massif du Jura TGV, 3 HEURES DE PARIS. Yves et Liliane vous accueillent dans une ancienne ferme du XVIIe siècle confortablement rénovée, 5 chambres, 5 salles de bains, cuisine et pain maison cuit au feu de bois. Limite à 12 personnes, calme, repos. Formule tout compris (pension, accompagnement) Du dimanche au samedi soir. Prix : 1.820 F LE CRÊT-L'AGNEAU 25650 MONTBENOIT Téléphone : 16-81 38-12-51.

Yachting

A VENDRE OCCASION UNIQUE yacht à moteur Saking ancora 2 moteurs diesel-man, 2 × 393 CV, état excellent, construction 1980. 2 postes de commande, radar. Tél. : Paris 265-24-24.

LE DEUXIÈME « SPÉCIAL SICOB »

AVEC SON TO-9
Thomson monte en gamme

Le groupe nationalisé Thomson a décidé de commercialiser en octobre prochain un ordinateur à usage à la fois personnel et professionnel baptisé TO-9, a annoncé M. Jean Gérothwolh, président-directeur général de Thomson-Micro-informatique.

Cette nouvelle machine, dont le prototype a été présenté à Paris à l'occasion de l'ouverture du « Spécial Sicob », est destinée aux particuliers, mais aussi aux cadres et aux professions libérales. Thomson déborde donc du marché de l'informatique « domestique » où il se cantonnait jusqu'ici avec les MO-5 et TO-7. Le TO-9 arrive sur un marché déjà encombré par de nombreux constructeurs, tels Apple, le Pionnier, Commodore, Sinclair, Atari. Compatible avec les périphériques et les logiciels actuels des modèles précédents (MO-5 et TO-7-70), il coûtera moins de 10 000 francs l'unité centrale et le clavier.

La présérie commencera en juin prochain, et la production dans l'usine de Saint-Pierre-Montlimart (Maine-et-Loire), près d'Angers, commencera fin août. Le groupe nationalisé prévoit de fabriquer 20 000 machines en 1985, qui seront distribuées principalement dans les boutiques de micro-informatique. « *Thomson adoptera une politique commerciale et industrielle prudente, car l'échec de nombreuses entreprises de micro-informatique a pour cause leurs stocks trop importants* », a souligné M. Gérothwolh. Il a précisé que le groupe n'a pas l'intention de monter à l'avenir encore « *plus haut* » dans la gamme avec des machines à usage professionnel.

Le TO-9, qui possède 128 K de mémoire, est un ordinateur 8 bits utilisant le microprocesseur 6809 de la firme américaine Motorola, qui équipe déjà les autres modèles Thomson. Il pourra être relié à un crayon optique et à une « souris » (boîtier de commande autonome).

Thomson, qui a conquis 30 % du marché français de la micro-familiale en deux ans, a vendu 110 000 ordinateurs en 1984 et table sur 400 000 cette année, dont le quart à l'exportation. Le plan « informatique pour tous » d'équipement des écoles, avec 120 000 micros, va comporter les ventes en France. A l'étranger, la pénétration se fera par l'intermédiaire de filiales ou d'associations avec des partenaires locaux que recherche activement Thomson. En Europe, Thomson espère gagner 5 % environ du marché de chaque pays. Hors d'Europe, la firme s'attaquera uniquement aux besoins institutionnels tels que les marchés publics ou l'éducation nationale.

Matra informatique redéfinit une nouvelle fois sa stratégie

Le groupe Matra a-t-il enfin défini une stratégie stable en informatique ? La série de nominations au sein de la branche informatique à laquelle vient de procéder le PDG, M. Jean-Luc Lagardère, éclaire en tout cas une nouvelle orientation de trajectoire. M. Maurice Rémy, directeur de la branche communication, devient PDG de Matra Data Systèmes (MDS). M. Leclerc, ex-PDG, ne conserve que le titre de directeur général. Parallèlement trois hommes de l'« équipe Lagardère » débarquent au conseil d'administration : M. Philippe Camus, le financier du groupe, M. Jean-Louis Gergorin, le stratège industriel, et M. Pierre Leroy, le secrétaire général.

Depuis l'« *expérience malheureuse* », selon le mot de M. Lagardère, tentée dans les terminaux et les réseaux avec le groupe américain Datapoint, Matra ne conserve plus que 15 % de la filiale créée pour l'occasion, Matra Datapoint Informatique, passée depuis sous le contrôle (à 85 %) de l'américain et rebaptisée Datapoint Matra Informatique. La branche informatique de Matra ne conserve plus en fait que trois autres entreprises : Ediciel, spécialisée avec Hachette dans les logiciels, Matra Tandy Electronique (49,9 % Matra, 49,9 % Tandy, le reste étant détenu par des personnalités proches de M. Lagardère), qui fabrique des micros TRS pour le groupe américain et a réalisé 70 millions de chiffre d'affaires en 1984, et enfin Matra Data Systèmes (MDS), nouvelle dénomination de Matra Micro Systèmes.

C'est cette dernière entreprise – en perte – qui fait l'objet d'une redéfinition stratégique. Les responsables du « plan Fabius » d'équipement des écoles avec cent vingt mille micro-ordinateurs n'ayant pas retenu le matériel Alice de MDS, le groupe se devait de trouver un nouveau créneau après cette « pénalisation ». L'objectif de M. Rémy sera de « *resserrer les liens de la micro-informatique avec les communications, branche dont il reste directeur* », affirme-t-on chez Matra. « *Nous n'abandonnons pas les Alice, mais nous les ferons évoluer vers la communication, les réseaux et le vidéotex.* » Alice, dont trente mille exemplaires ont été vendus, évoluera donc vers le haut.

Le second axe de développement de MDS est l'informatique scientifique, secteur choisi lors de l'accord signé à la fin 1984 avec le norvégien Norks Data (*le Monde* du 1er novembre 1984). Matra et son partenaire espèrent cette fois-ci avoir accès aux marchés publics. L'accord cadre qui va être signé avec le CNES (Centre national d'études spatiales) portant sur 200 millions de francs, leur donne des raisons d'espérer.

Liens avec la communication, d'une part, avec les milieux scientifiques, d'autre part (qui n'empêchent pas Matra de continuer à s'intéresser à certains marchés spécifiques, comme le PMU), vont donc constituer les deux directions maîtresses. Des directions fort différentes en réalité, tant au point de vue des matériels que des clients. A telle enseigne que l'on peut se demander si elles ne divergeront pas à l'avenir. La très petite taille de Matra dans l'informatique (cinq cents personnes et 160 millions de chiffre d'affaires) a contraint le groupe à zigzaguer par le passé. Il risque de devoir conserver toute sa souplesse à l'avenir.

E. L. B.

économie

REPÈRES

Dollar : léger repli à Paris

Le dollar s'est légèrement replié, le 10 mai, sur les principaux marchés européens. A Paris, la devise américaine se traitait aux alentours de 9,53 F en fin de matinée, contre 9,5320 F la veille en séance officielle. A Francfort, le « billet vert » était cependant en léger progrès, à 3,1470/1490 DM dans la matinée, contre 3,1230/1250 DM jeudi.

Pouvoir d'achat : en augmentation aux Etats-Unis

Les salaires hebdomadaires des personnes employées à plein temps aux Etats-Unis ont augmenté, en moyenne, de 4,3 % entre mars 1984 et mars 1985, a annoncé, jeudi, le département du travail. Pendant la même période, la hausse du coût de la vie a été de 3,6 %, ce qui correspond à une légère augmentation du pouvoir d'achat. Le salaire moyen de 339 dollars par semaine cache de grandes disparités. Les hommes gagnent, en moyenne, 404 dollars et les femmes 268 dollars.

Nucléaire : Bouygues s'intéresse à Framatome

Bouygues, premier groupe français du bâtiment-travaux publics, étudie la possibilité de prendre une participation dans le capital de Framatome. *« C'est une formidable ambition de fabriquer des centrales nucléaires »*, a déclaré, jeudi 9 mai, le PDG du groupe, M. Francis Bouygues. Le groupe de M. Bouygues négocie avec la direction de Framatome le rachat d'une partie de la participation de 50 % qui était détenue par Creusot-Loire dans la société.

« L'économie s'enfonce dans l'anémie », *déclare M. Edmond Maire*

Le premier ministre s'est engagé à ce que l'Etat prenne en charge le surcoût pour l'UNEDIC des contrats de formation reclassement (CFR) et la moitié du coût pour les petites entreprises, a indiqué M. Edmond Maire le 9 mai, à l'issue d'un entretien de deux heures avec M. Fabius.

Pour le secrétaire général de la CFDT, il s'agit d'un *« point positif qui met le CNPF devant ses responsabilités »*. Il a fait état également d'un accord de principe de M. Fabius pour que des négociations soient recherchées dans les entreprises nationalisées sur l'introduction des nouvelles technologies.

M. Maire a souligné que la plus grande partie de l'entretien avait porté sur l'emploi : *« La politique économique actuelle apparaît comme ne portant pas d'espoir pour l'avenir. » « L'économie s'enfonce dans l'anémie »*, a-t-il ajouté, en précisant qu'il avait demandé une relance sélective de l'économie et une incitation plus forte des pouvoirs publics pour que les entreprises négocient sur la réduction de la durée du travail.

La réponse de M. Fabius ne semble pas lui avoir apporté d'espoir quant à une modification de la politique économique du gouvernement. Le secrétaire général de la CFDT a également demandé une augmentation du pouvoir d'achat du SMIC de 1 % pour le 1er juillet et souligné son hostilité à toute remise en cause par le patronat du salaire minimal.

LA MANIFESTATION DE SALARIÉS DE RENAULT A PARIS

La CGT réaffirme son opposition à « une politique de casse » industrielle

En appelant, ce vendredi 10 mai, les salariés de Renault à une manifestation dans Paris, pour laquelle elle souhaitait dix mille personnes, *et à des arrêts* de travail dans plusieurs établissements du groupe, notamment au Mans et à Flins, la Fédération des travailleurs de la *métallurgie* (FTM) CGT semble viser un double but. Pour le quatrième anniversaire de l'élection de M. Mitterrand à la présidence de la République – la date n'a pas été choisie au hasard – elle veut rappeler son opposition à ce qu'elle juge *« une politique de casse »* industrielle. D'autre part, elle veut reprendre l'initiative dans le groupe nationalisé, où elle a obtenu près de la *moitié des suffrages* au conseil d'administration : le nouveau président, M. Georges Besse, garde toujours le silence sur ses intentions, *agissant au coup par coup.* Consacrée en principe à un « état des lieux », la prochaine réunion du comité central d'entreprise du 20 au 22 mai ne lèvera *pas* les *incertitudes.*

Mobilité en hausse

La CGT annonce son intention de s'opposer à un *« repli sur l'automobile »*, de Renault, lui préférant un repli sur l'hexagone. Elle joue sur les *inquiétudes des salariés : M.* André Sainjon, secrétaire général de la FTM-CGT, parle de la suppression de 25 000 emplois en 1985.

Pour l'instant, d'importantes *mesures* de chômage technique sont prévues, compte tenu de l'évolution des ventes : six jours en mai et cinq en juin à *Douai*, cinq jours en mai et *trois en juin pour* la *plupart* des salariés de Cléon (Seine-Maritime) quatre jours en juin à Sandouville, quatre jours en mai à Orléans, deux jours à Billancourt, deux semaines en mai et cinq jours en juin à Maubeuge construction automobile (MCA), filiale à 100 % de Renault. Mais les *suppressions d'emplois* restent pour l'essentiel dans le cadre des mesures annoncées à la fin de l'année dernière pour ramener l'effectif de la Régie de 98 500 fin 1984 à 89 000 fin 1985, avec les départs en préretraite FNE qui ont connu un succès inespéré (7 650 départs sur les 8 400 personnes de plus de cinquante-cinq ans concernées), les 1 200 retours *escomptés* d'immigrés *dans* leur pays d'origine, et 900 *départs* volontaires (la Régie a plutôt freiné le mouvement par souci d'économie).

D'autre part, bien que l'accord *proposé* par le *PDG précédent*, M. Bernard Hanon, ait été refusé par les syndicats, et que le lourd système qu'il comportait n'ait pas été *mis en place*, la *Régie* a *appliqué les* mesures prévues pour encourager la mobilité des salariés : primes de 10 000 F minimum, plus 5 000 F par personne à *charge*, 5 000 F pour les départs avant le mois de juin et diverse aides au déménagement. Non sans quelque succès : 600 personnes ont ainsi changé d'établissement au cours du premier trimestre 1985, et 700 auraient annoncé leur intention de le *faire.* A ce *rythme*, les mutations dépasseraient largement en 1985 le chiffre de l'année dernière (1 700 contre 1 163 en 1983) *et pourraient approcher* les résultats espérés du projet d'accord.

Toutefois, des menaces pèsent sur certaines filiales de Renault. La direction de la Société nouvelle de roulements (4 500 salariés), à Annecy, a annoncé, le jeudi 9 mai, au cours d'un comité d'entreprise, 169 suppressions d'emplois avant l'été. A MCA, usine de montage de certains modèles de haut et de milieu de gamme notamment pour l'exportation, l'arrêt des investissements prévus pour la tôlerie (300 millions de francs), annoncé le 17 avril, risque d'entraîner, d'ici la fin de l'année, *lorsque seront arrêtées* la fabrication de la Fuego et celle de la R 18, la suppression de 250 emplois (alors que certains salariés *se trouvent déjà en formation*).

Cependant, ni ces mesures ni ces inquiétudes n'ont amené un appui des autres syndicats – que la CGT *n'a d'ailleurs pas vraiment* cherché. A Flins, où un arrêt de travail de quatre heures est prévu, la CFDT, *qui avait elle-même lancé un appel* pour un *« avertissement »* à l'occasion du comité central d'entreprise de mai, *« ne refuse pas »* le débrayage mais ne s'associe pas à la manifestation. A la SNR d'Annecy, elle a appelé, comme la CGT, à des *arrêts* de travail. A Maubeuge, en revanche, elle a choisi de faire des contre-propositions consistant à maintenir certains investissements, à envisager la recherche de partenaires pour une reconversion ultérieure. De son côté, la CGC estime que la *manifestation* de ce vendredi va *« ternir l'image de marque de la Régie qui n'en a vraiment pas besoin »* et consiste à *« répondre non avant de connaître les questions qui seront posées »*.

GUY HERZLICH.

SELON L'INTERSYNDICALE CGT-CFDT

Les ARCT pourraient déposer leur bilan fin mai

*Les Ateliers roannais de construc*tion textile (ARCT), qui emploient encore 700 salariés, risquent de déposer leur bilan avant la fin mai en raison de l'impossibilité de trouver *des candidats pour le* rachat *des* divisions « texturation » et « recordage » de l'entreprise, a indiqué l'intersyndicale CGT-CFDT le 7 mai à Roanne, en « révélant » le *plan du comité* interministériel de restructuration industrielle (CIRI) (*le Monde* daté 5-6 mai). Selon l'intersyndicale qui dénonce *« le scandale financier »*, ce plan prévoit l'arrêt de plusieurs ateliers de fabrication et l'octroi d'une subvention de 20 millions de francs pour payer les fournisseurs.

Les syndicats ont mis en cause la *« logique industrielle de l'opération »* et *« le gâchis financier représentant 700 millions de francs injectés jusqu'à ce jour dans l'entreprise pour ce redressement »*. M. Pierre Souchon, secrétaire du *comité d'entreprise, a affirmé* que cette décision intervenait *« au moment où l'entreprise amorçait son redressement »*. Selon les syndicats, M. Jean Auroux, maire de Roanne et secrétaire d'Etat aux transports, se serait engagé à faire part aux ministères concernés de son soutien à la position de l'intersyndicale. Après un licenciement de 140 personnes à la fin *de* 1983, les effectifs des ARCT avaient été renforcés en 1984 par l'embauche de 88 personnes.

LE PC DEMANDE LA CRÉATION DE 28 000 EMPLOIS A LA RÉGIE

Dans son édition du 10 mai, *l'Humanité* publie les propositions du PC pour *« une autre orientation »* de la régie Renault. Citant le dernier numéro d' *Economie et politique*, le quotidien communiste estime que *« le groupe se trouve pris dans un cercle vicieux »* menant *« à l'abîme » : « C'est l'orientation vers la dénationalisation. On retrouve ici, dans ce qu'on prépare pour Renault, ce qu'a fait le groupe Schneider avec Creusot-Loire : une nationalisation de fait des coûts et pertes, une privatisation des profits ultérieurs. »*

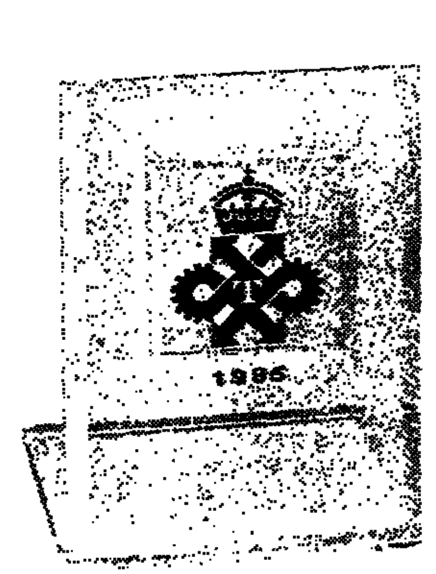
Pour *l'Humanité*, les propositions communistes *« visent au contraire à trouver chez Renault une issue par le développement de l'emploi qualifié dans les bases nationales du groupe »*. Vingt-huit mille créations d'emploi sont ainsi proposées : *« Pour diminuer la non-qualité (4 milliards de francs en 1984), il faut créer 7 500 emplois. Pour élever la productivité réelle, c'est-à-dire baisser les coûts et le pods des achats extérieurs en lançant des productions nouvelles en coopération avec Peugeot et les équipementiers (...), ce sont 11 000 emplois qu'il faut créer. »*

« Enfin, ajoute le quotidien communiste, *il faut élargir la gamme en bas, en lançant immédiatement le petit modèle qui manque à la marque pour remplacer la R 4 (10 000 emplois). Les créations pourraient s'échelonner dans le temps. Mais le processus doit être immédiatement engagé. »*

● **American Motors tente d'imposer des concessions salariales aux syndicats.** – American Motors, la filiale américaine de Renault, a menacé de fermer certaines de ses activités de production dans le Wisconsin si les syndicats n'acceptaient pas une réduction des coûts salariaux. Après une perte de 29 millions de dollars au premier trimestre, la société est engagée dans un plan visant à diminuer ses coûts de production. AMC a, il est vrai, le salaire horaire le plus élevé parmi les constructeurs américains et cherche simplement à s'aligner sur les autres. AMC paye, en effet, l'heure 13,44 dollars, alors que GM et Ford payent 36 cents de moins. Si les syndicats refusent cette réduction, à partir du 24 mai la direction d'AMC envisagera certaines fermetures d'ateliers.



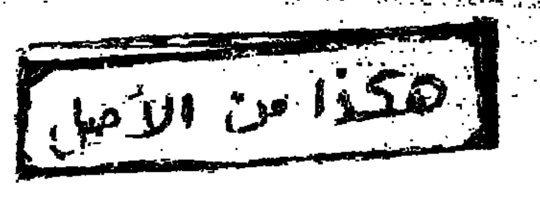
La récompense



L'Innovation couronnée par la Reine

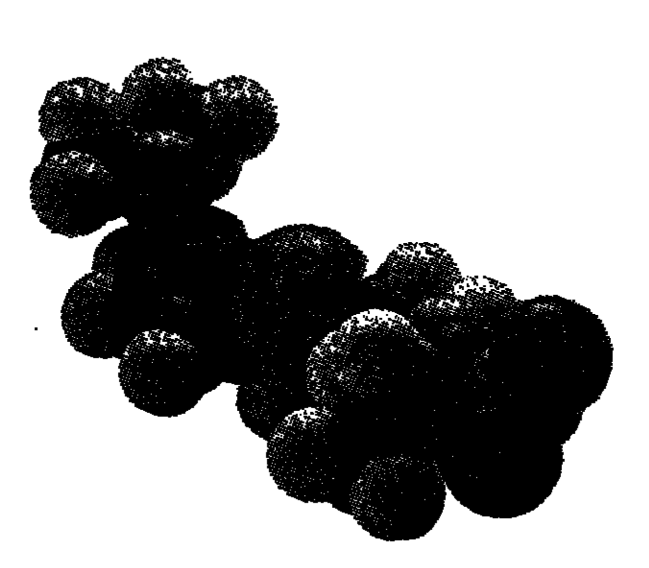
Le Queen's Award vient d'être décerné au Groupe GLAXO
pour la découverte et le développement
d'une molécule de grande innovation, agissant
sur le fonctionnement des récepteurs chimiques
dans la pathogénèse de l'ulcère.

INFORMATION & STRATEGIE



هكذا من الأمل

La réussite



Un anti-ulcéreux couronné par la médecine

Les équipes de recherche GLAXO
ont apporté aux cliniciens un progrès majeur
dans le traitement de l'ulcère gastrique et duodénal,
en soulageant la douleur et
en accélérant la cicatrisation.

L'Innovation pour les thérapeutiques de demain

■ Dès 1943, après la découverte de Fleming, la pénicilline a été fabriquée par le laboratoire Glaxo, associé à l'équipe d'Oxford.
■ Aujourd'hui, grâce à ses efforts constants dans le domaine de la recherche, Glaxo occupe une position de premier plan dans l'industrie mondiale du médicament.
■ Le Groupe qui emploie deux mille chercheurs et a investi 1 milliard de francs dans la recherche en 1984, contribue au progrès thérapeutique dans le monde.
■ Tout en poursuivant ses recherches dans le domaine de l'antibiothérapie et des récepteurs cellulaires, Glaxo participe activement à la mise au point des thérapeutiques de demain : ■ Le génie génétique, qui permet de synthétiser les molécules à partir d'un matériel biologique. ■ L'immunologie, qui voit une véritable révolution se préparer dans ses trois approches thérapeutiques : vaccination, immunomodulation médicamenteuse et sérologie. ■ Les neuro-médiateurs, qui autorisent les plus grands espoirs dans une action décisive sur la douleur.

Glaxo

LABORATOIRES GLAXO
43, rue Vineuse - 75764 Paris cedex 16 - Tél. 505.13.33

ÉTRANGER

LE BRÉSIL VEUT RENÉGOCIER AVEC LE FONDS MONÉTAIRE

Brasilia. – Le gouvernement brésilien devait reprendre, le vendredi 10 mai à Washington, les négociations avec le Fonds monétaire international (FMI), en vue, notamment, d'obtenir la réouverture d'une ligne de crédit de 1,5 milliard de dollars, bloqué en février dernier.

« Le Brésil ne peut se permettre de rompre avec le FMI, mais il ne peut pas non plus accepter des accords entraînant récession, chômage, et qui portent atteinte à la souveraineté nationale », a déclaré, mercredi, le ministre des finances, M. Francisco Dornelles, en citant Tancredo Neves, son oncle.

Déclarant que les négociations de décembre dernier avec le FMI, qui avaient débouché sur la septième lettre d'intention du Brésil, devront être *considérées sans effet*, le ministre a estimé que le nouveau programme d'ajustement devra se baser sur les estimations faites par l'actuel gouvernement, et ne pas entraîner de coûts sociaux supplémentaires.

M. Dornelles a également indiqué que le Brésil aurait besoin d'argent *frais* à travers des investissements directs et des prêts bancaires. Présentant ce qu'il appelle le *« désordre financier du Brésil »*, le ministre a évalué le déficit budgétaire à 84 900 milliards de cruzeiros (environ 13 milliards de dollars), soit 6 % du *produit intérieur brut. Les économies* envisagées ne suffiront pas. M. Dornelles envisage de recourir davantage aux contribuables.

L'inflation, a-t-il estimé, devrait être « limitée » à 200 % en 1985.

M. Dornelles a enfin souligné les bons résultats du commerce extérieur et a prévu, pour 1985, un excédent commercial de 12 milliards de dollars, du même ordre que celui de *1984.*

Mardi, le président de la République, M. José Sarney, avait réaffirmé la *nécessité de « renégocier avec réalisme et objectivité »* la dette extérieure du pays, ajoutant que le Brésil *« ne répudiera pas »* ses engagements. – *(AFP.)*

En Chine

Malgré des achats à l'étranger de plus en plus importants la dette extérieure ne dépasserait pas 6 milliards de dollars

Les finances extérieures de la Chine demeurent *« extrêmement solides »* malgré l'essor des importations, estime la plus grande banque britannique, la National Westminster (Natwest).

Dans une étude consacrée à *l'économie* chinoise, la Natwest chiffre les réserves de change du pays à 16,2 *milliards de dollars*, fin novembre 1984, et celles d'or à 12,7 millions d'once, soit plus de 4 milliards de dollars au cours actuel. Au total, ces réserves couvriraient plus de dix mois d'importation.

La Natwest souligne que bien que des lignes de crédit d'un montant global de quelque 26 milliards de dollars aient été mises par divers pays à la disposition de Pékin, les tirages n'ont porté que sur de petites *sommes, de sorte qu*'à la fin de 1984 la dette extérieure du pays ne dépassait guère 6 milliards de dollars.

Le service de la dette n'absorberait *actuellement qu'environ 3 %* des rentrées de devises.

La balance des paiements demeure en outre très saine malgré *l'accélération « spectaculaire »* des échanges intervenue depuis plusieurs années. Sur la base de statistiques du Fonds monétaire international, la Natwest indique que la valeur des importations réalisées par la Chine est passée de 11,1 milliards de dollars en 1978 à 21,3 milliards en 1983, mais que, dans *le même* temps, les exportations se sont élevées de 10 à 22,2 milliards. En 1984 *pourtant*, la balance *commerciale* aurait été déficitaire de 1,09 milliard en raison d'un rapide essor des importations.

Mais la Natwest estime que, grâce au poste des « invisibles » (tourisme, transports, assurances, intérêts et dividendes, revenus du travail...) en provenance de Hong-kong et d'ailleurs, la balance des paiements courants est demeurée positive, *« peut-être de 4 milliards de dollars »*, l'an dernier.

En outre, fait ramarquer la *grande banque britannique*, la Chine bénéficie d'un afflux de capitaux étrangers qui aurait atteint 17,3 *milliards* de dollars depuis l'adoption de la politique de la « porte ouverte », *dont* 4,86 milliards rien qu'en 1984.

De l'avis de la Natwest, la Chine pourrait donc, si elle le souhaitait, accroître considérable*ment ses* importations pour accélérer son processus de modernisation et réduire les goulets d'étranglement qui freinent les progrès, en particulier l'insuffisance des *moyens de transport* et d'entreposage, le manque d'énergie en dépit des grandes ressources pétrolières et houillères et la pénurie de main-d'œuvre spécialisée.

La banque juge enfin réalisable, grâce aux vastes ressources naturelles du pays et à la gestion *« plus souple »* des affaires économiques, l'ambitieux objectif du gouvernement chinois de quadrupler le revenu national entre 1982 et l'an 2000, ce qui implique une croissance annuelle de plus de 7 %. L'an dernier, la croissance aurait même atteint *10 % après avoir été de 9 %* en 1984 et de 7 % par an en moyenne depuis l'introduction des réformes radicales par M. Deng Xiaoping vers la fin des années 70. – *(AFP.)*

Premier lancement d'un emprunt obligataire

Pour la première fois depuis 1949, indique l'agence Reuter, la Banque de Chine va procéder, *avant la fin du mois de mai*, au lancement d'un emprunt sur le marché euro-obligataire. *Il s'agit*, en l'occurrence, d'une émission de 200 millions de deutchemarks environ (610 millions de francs) conduite par la Deutsche Bank. *Selon les milieux spécialisés*, cette opération rencontre un vif intérêt dans la communauté financière en dépit de l'hostilité manifestée par les détenteurs de titres émis avant la période révolutionnaire, une *dette que* les nouvelles autorités de Pékin avaient jusqu'ici refusé de rembourser. Selon certains observateurs, il n'est pas exclu, toutefois, que le gouvernement chinois modifie son attitude à cet égard en vue de faciliter son accès futur aux marchés financiers *internationaux*. Rappelons qu'en 1983 la Grande-Bretagne avait réclamé *à la* République populaire de Chine des indemnités pour les emprunts contractés avant *la* révolution de 1949.

● **La Malaisie améliore ses paiements extérieurs.** – La Malaisie a réduit de presque moitié le déficit de ses paiements courants, revenu à 1,59 milliard de dollars en 1984, cela grâce à un important *excédent de sa balance commerciale* (2,56 milliards de dollars) et malgré des services très déficitaires (4,15 milliards de dollars).

CEE

L'Assemblée européenne donne satisfaction à la Grande-Bretagne

De notre envoyé spécial

Faute de décision des Dix sur les prix agricoles pour la nouvelle campagne, l'Assemblée européenne a refusé, le 9 mai, de se prononcer *sur* le *projet de* budget 1985 présenté en avril par les Etats membres de la CEE. Elle a toutefois cédé sur la question du mécanisme de compensation en faveur du Royaume-Uni mis au point par le conseil européen de Fontainebleau en juin 1984.

Strasbourg. – Afin de combler le « trou » prévisible du budget rejeté par *le Parlement européen* en décembre dernier, les ministres des Dix chargés du dossier avaient augmenté les recettes du projet initial de 2 milliards d'ECU (près de *14 milliards de francs) destinés* essentiellement à couvrir le coût de l'« Europe verte » *(le Monde* du 25 avril). L'Assemblée craint, à juste titre, que les incidences financières des nouveaux prix – les Dix reprennent la négociation agricole le *13 mai* – dépassent les prévisions de dépenses pour cette année. Aussi les parlementaires européens ont-ils préféré prendre position au cours de leur prochaine session de la mi-mai.

S'agissant du remboursement à la Grande-Bretagne d'une large partie de son « déficit » (la différence entre ce qu'elle verse à la caisse européenne et ce qu'elle reçoit), *l'Assemblée a renoncé à modifier* le système élaboré par les Dix. Les chefs d'Etat et de gouvernement avaient décidé que la compensation britannique se ferait par déduction de sa contribution. Strasbourg, qui a défendu pied à pied, tout au long de la crise entre Londres et les autres capitales européennes, son pouvoir de contrôle sur les dépenses communautaires, demandait jusqu'à présent que les versements au Trésor *britannique transitent par le budget* de la CEE.

Jeudi, les représentants britanniques ont reçu, dans la confusion générale, l'appui des démocrates-*chrétiens dans un cas et des socia*listes dans l'autre pour repousser les deux textes qui invitaient les Dix à revenir sur le résultat de Fontainebleau. Mme Barbarella (PCI) a *déclaré que « le Parlement avait perdu la face en manquant de cohérence et de fermeté »*.

Toujours est-il que la majorité des représentants de Strasbourg ont joué *la carte du réalisme, mais peut-être* en abandonnant les revendications dans le domaine budgétaire. A l'évidence, bon nombre d'entre eux mettent leurs espoirs dans la réforme institutionnelle de l'Europe dont devrait se saisi le conseil européen *de Milan*, le 28 et 29 *juin*.

MARCEL SCOTTO.

AGRICULTURE

Le ministre de l'agriculture a constitué son cabinet

Le ministre de l'agriculture, *M. Henri Nallet*, a constitué son cabinet. Nommé le 4 avril, à la suite de la démission de M. Michel Rocard, il a repris la plupart des collaborateurs de son prédécesseur. Deux exceptions : M. Guy Raffi, directeur général de l'administration et du personnel du *ministère*, et déjà nommé fin avril directeur de cabinet ; M. *Jean Daney de Marcillac* charché de mission (pour les affaires sociales et le budget). Ancien chef du service des affaires sociales au Commissariat du Plan, celui-ci était depuis avril 1983 à la tête de la SEDES (Société d'études pour le développement économique et social).

M. Dominique Perreau demeure chargé de mission également, pour les affaires internationales et le GATT. M. François Gouesse devient directeur adjoint du cabinet dont il coordonnera l'action tout en s'occupant des relations avec les organisations professionnelles et les offices de produit.

Les autres conseillers techniques qui conservent leur « portefeuille » sont MM. Jacques Berthomeau (vin, fruits et légumes, céréales), Yves *Le Bars* (*foncier*, services agricoles, décentralisation, contrats de plan), Daniel Basset (productions animales, qualité, consommation), Guy Carcassonne (questions juridiques, statut fonction publique, enseignement, courses et haras), Jean-*Louis Ruatti (industries* agro-alimentaires et biotechnologies) Benoit Chevauchez (affaires européennes), M[me] Elisabeth Delaplace (développement agricole et rural, économie sociale *femmes)* M. Henri Adoue (budget, calamités). M. Yves Colmou demeure chef de cabinet, assisté de M[me] Rose-Anne de Caix et de M. Jean-Pierre Ponzoulet, *attaché* parlementaire.

ÉNERGIE

La raffinerie de Strasbourg vendue en pièces détachées à la Malaisie ?

De notre correspondant

Strasbourg. – La raffinerie de Strasbourg, fermée en *octobre* dernier, sera-t-elle démontée et reconstruite en Malaisie ? La visite, *jeudi* 9 mai, sur le site d'Herrlisheim (Bas-Rhin), du vice-roi de Malaisie et de plusieurs techniciens de la Société pétrolière nationale malaisienne est *une étape importante* des négociations menées depuis plusieurs mois par les *trois actionnaires de* l'entreprise, ELF, BP et Total, avec ce pays.

« Nous sommes en discussion », précise M. Raphaël Pélissier, *directeur de la raffinerie*, qui *est allé lui-même en Malaisie* le mois dernier. *« Herrlisheim est en parfait état de marche : plutôt que de la détruire, nous avons cherché à la transférer. »* La raffi*nerie de Strasbourg*, construite en 1963, a, en effet, été fermée, comme huit autres en France. Trois cents personnes y travaillaient l'automne dernier ; trente aujourd'hui sont encore salariées d'une raffinerie fantôme.

L'acquisition de tout le maté*riel de production serait une* bonne affaire pour la Malaisie. Les membres de la délégation ne cachaient pas qu'ils comptent économiser 30 % à 40 % du prix d'une *raffinerie neuve* et, *surtout*, gagner du temps. L'opération pourrait s'étaler sur dix-huit *mois*. Elle concernerait non seulement les unités de traitement, mais aussi les systèmes de dépollution qui ont beaucoup intéressé la délégation malaisienne. Aucun chiffre n'est cité pour l'instant, mais le prix ne devrait pas être très élevé : *« Nous ne cherchons pas à faire une affaire commerciale »*, explique M. Pélissier.

Le transport sur les rives de la mer de Chine de la raffinerie d'Herrlisheim pourrait intéresser certains de *ses salariés*. D'abord pour le démontage, ensuite pour la remise en marche là-bas : les autorités malaisiennes souhaitent un transfert de personnel, mais ce ne serait qu'à titre individuel. A l'heure actuelle, les licenciements « secs » ne menacent *plus que quinze personnes*, après de nombreux départs : reclassement dans *les activités* pétrolières en France ou à l'étranger, préretraites ou garantie de ressources *du Fonds national* pour l'emploi.

En revanche, aucune solution *immédiate ne peut satisfaire* tous les anciens sous-traitants de la raffinerie. Plusieurs centaines d'*emplois dépendaient indirecte*ment de son activité. L'idée d'implanter une zone industrielle *privée* sur le site dégagé par le démontage leur semble pour l'instant bien vague.

JACQUES FORTIER.

M. Francis Grangette est nommé président de Charbonnages de France

M. Francis Grangette, soixante-trois ans, président de la Compagnie française pour *le* commerce extérieur (COFACE), a été nommé, jeudi 9 mai, président de Charbonnages de France. Cette *nomination*, attendue, met fin à deux mois d'âpres discussions entre les pouvoirs publics et le directeur général de CDF, M. Michel Hug, qui briguait *le* cumul des *fonctions* et *le* titre de président-directeur général. M. Hug a obtenu partiellement gain de cause, puisqu'il a été nommé également membre du conseil d'administration de l'établissement central, ce qui lui donne désormais une voix délibérative et non plus seulement consultative au *sein de ce conseil*.

M. Grangette succède à M. Philippe Huet, parti à la retraite le 17 mars dernier. Né le 27 septembre 1921 à Mitry-Mory (Seine-et-Marne). M. Grangette est diplômé de l'École nationale d'administration. Il a fait toute sa carrière dans l'administration, assurant de 1947 à 1976 de nombreux postes dans les services d'expansion économique à l'étranger. Nommé en janvier 1976 directeur général du Centre français du commerce extérieur, et en juin 1978 conseiller maître à la Cour des comptes, il était depuis janvier 1982 président de la COFACE.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,5275	9,5350	+ 155	+ 170	+ 385	+ 335	+ 695	+ 795
$ can.	6,9015	6,9119	+ 22	+ 43	+ 51	+ 87	+ 23	+ 120
Yen (100) ...	3,7760	3,7804	+ 123	+ 134	+ 247	+ 266	+ 707	+ 754
DM	3,0469	3,0512	+ 116	+ 126	+ 236	+ 251	+ 648	+ 692
Florin	2,7005	2,7042	+ 69	+ 77	+ 143	+ 155	+ 428	+ 465
F.B. (100) ...	15,1302	15,1493	+ 126	+ 168	+ 244	+ 327	+ 821	+ 876
F.S.	3,6199	3,6269	+ 160	+ 174	+ 325	+ 346	+ 891	+ 954
L (1 000) ...	4,7757	4,7842	– 111	– 92	– 222	– 191	– 816	– 736
£	11,7264	11,7452	– 258	– 220	– 456	– 382	–1 333	–1 136

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 7/8	8 1/8	8 1/8	8 1/4	8 1/4	8 3/8	8 5/8	8 3/4
DM	5 3/8	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 1/2	5 5/8	5 13/16	5 15/16
Florin	6 3/8	6 5/8	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16	6 13/16	6 15/16
F.B. (100) ..	8 1/2	9	9	9 1/4	9 1/16	9 5/16	9 1/4	9 1/2
F.S.	1 1/2	2	4 5 8	4 3/4	4 3/4	4 7/8	5	5 1/8
L (1 000) ..	12	13	12 5/8	13 1/8	12 3/4	13 1/8	13 5/8	14
£	12 1/2	12 3/4	12 11/16	12 13/16	12 5/8	12 3/4	12 9/16	12 11/16
F. franç. ..	9 7/8	10 1/8	10	10 1/4	10 1/16	10 5/16	10 5/16	10 9/16

هكذا من الأصل

AFFAIRES

NÉGOCIATIONS AVEC LES PTT, RECHERCHE D'UN PARTENAIRE ÉTRANGER

Quel avenir pour CIT-Alcatel ?

La fusion de CIT-Alcatel, filiale du groupe nationalisé CGE, avec Thomson Télécommunications, décidée en septembre 1983 par M. Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche, et qui deviendra effective le 30 juin prochain, loin d'éclaircir l'horizon, l'a obscurci. CIT-Alcatel renforcée se devait, selon le ministre, de constituer un puissant pôle à l'échelle mondiale dans les télécommunications sans aide de l'Etat (autre que 700 millions versés au départ), de réduire les suppressions d'emplois et de trouver un ou des partenaires étrangers dans les télécom mais aussi dans l'informatique.

Las ! l'Etat a dû intervenir bien plus que prévu, et les licenciements ont enflammé la Bretagne. Las ! aucun partenaire n'a été trouvé. Las ! surtout, les commandes de centraux téléphoniques enregistrées en 1984 ont chuté de 31 % à l'exportation !

Sortir de ce que nombre d'observateurs qualifient désormais d'impasse n'est pas simple. M. Pebereau, président de CIT-Alcatel, a « proposé » un schéma aux PTT dont l'axe majeur est la conquête du marché américain, « ouvert » par le démantèlement d'ATT (*le Monde* du 20 mars 1985). Mais cela impose de développer un nouveau central (*E-10-S*) tout en faisant évoluer la gamme actuelle (MT-25 et E-10-B). Bref, cela nécessite beaucoup d'argent. Plus précisément, M. Pebereau a demandé une assurance de commande des PTT sur trois ans, une augmentation des prix de 25 % (au début CIT-Alcatel avait évoqué le chiffre de 20 %), et une aide en recherche et développement. La négociation n'est pas achevée. La partie se joue à trois entre les PTT, la CGE et le ministère des finances, qui n'a pas encore donné son aval au compromis *grosso modo* trouvé. Celui-ci consiste à ne pas réduire comme prévu les commandes de centraux des PTT d'environ 20 % en 1985 et en 1986 (qui devaient passer d'environ 5 milliards de francs à 4 milliards).

Accélérer l'équipement

Pour ce faire, les PTT accepteraient d'accélérer l'équipement des grandes villes – dont Paris – en centraux électroniques fabriqués par la CGE. Rien n'est signé, parce que cela impose de redéfinir la charte de gestion des PTT (1983-1986) avec la Rue de Rivoli et de lui donner une suite pour 1987 et au-delà. On sait les finances très réticentes à accepter un plan pluriannuel des PTT ; elles préfèrent jouer année après année sur le budget annexe, qui lui permet de « taxer » plus facilement cette vache à lait qu'est devenu le téléphone. Parallèlement, se négocie une dotation en capital de la CGE de 200 millions et une aide en frais d'étude.

Pour les PTT, il s'agit d'une hausse des commandes, pour la CGE d'un simple maintien. Quoi qu'il en soit, cela ne sera pas suffisant pour financer l'offensive aux Etats-Unis. La CGE en convient elle-même et cherchera, entre autres, des appuis financiers auprès de la Société générale de Belgique, sa nouvelle alliée.

La vraie solution est de trouver un partenaire étranger. Là encore, les négociations tous azimuts sont engagées. Avec qui s'entendre ? Avec l'allemand Siemens, dont les dirigeants sont de nouveau intéressés (ils ont rendu visite aux PTT cette semaine) ? Ce serait une solution européenne, mais Siemens n'est pas présent dans ce secteur aux Etats-Unis. Avec ITT, qui y effectue un come-back ? Cela paraît politiquement difficile – on a nationalisé en 1982 les actifs français de ce groupe (la CGCT) entaché de ses liens avec le général Pinochet – et financièrement très coûteux. Reste l'américain GTE, qui a des positions en Italie et... en Belgique, et un réseau aux Etats-Unis, et surtout ATT-Philips. C'est ce dernier groupe qui serait le plus intéressant. L'idée serait de lui donner une partie du marché français (celle de la CGCT justement) en échange de l'introduction des matériels de Cit-Alcatel sur son ancien réseau aux Etats-Unis. Pour l'instant, on négocie le volume des échanges que cela représenterait.

ERIC LE BOUCHER.

1985 devrait être une bonne année pour la chimie européenne

L'industrie chimique ouest-allemande tiendra-t-elle à nouveau le haut du pavé en 1985 ? Dernière des trois anciennes sœurs de l'IG Farben à faire le point le 8 mai, à Ludwigshafen, sur l'état de ses comptes, la BASF, numéro un mondial avec un chiffre d'affaires de 43,52 milliards de deutschemarks (135 milliards de francs), espère bien faire encore un très bon parcours. L'an passé, le bénéfice net consolidé du groupe s'était accru de 73 % pour atteindre son plus haut niveau depuis quinze ans. Pour le premier trimestre, la progression de son résultat avant impôts (640 millions de deutschemarks) frise déjà 16 %. Certes, Hoechst a déjà fait mieux (+ 29,2 %), et Bayer aussi (+ 28,9 %). Mais, des trois multinationales, BASF est la plus « lourde ».

La chimie de base lui procure une bonne moitié de ses revenus, et les intempéries en janvier et février ont sérieusement freiné ses activités. Mais le mois de mars a été, de l'avis de M. Hans Albers, président du directoire, « *éblouissant* ». Quelques heures auparavant, à Leverkusen, le président de Bayer, M. Strenger, avait tenu le même langage, et la semaine dernière M. Sammet, président de Hoechst, n'avait pas dit autre chose.

Quid de l'exercice 1985 ? Les trois chimistes allemands ne sont évidemment pas catégoriques. Prudence oblige. La valeur du dollar est une variable importante. La hausse du billet vert a gonflé les marges qu'ils ont tous dégagés, et continuent de dégager, à l'étranger. Pour son groupe, M. Albers a employé le mot « *satisfaisant* ». Le sachant au moins aussi circonspect que M. Sammet en matière de pronostics, l'usage de cet adjectif contient déjà la promesse d'un joli programme.

Car, contrairement à ses deux grands rivaux, BASF a encore des handicaps à surmonter pour parvenir à l'assainissement parfait. Les efforts entrepris pour lutter contre le gaspillage de l'énergie porte ses fruits. Depuis 1974, la société-mère est parvenue, sur sa plate-forme de Ludwigshafen, à économiser, bon an mal an, l'équivalent d'un super pétrolier (600 000 tonnes).

Mais le raffinage du pétrole (10 % du chiffre d'affaires) lui coûte cher (encore 120 millions de deutschemarks de pertes en 1984), et la situation risque de se dégrader cette année. Sa division « engrais » a raté de peu son retour à l'équilibre (– 10 millions de deutschemarks) et la concurrence est toujours vive. Dans les matières plastiques, le PVC (polychlorure de vinyle) est encore déficitaire. Mais, dans son commentaire sur la marche des affaires, M. Albers a déclaré : « *La BASF peut mieux faire.* »

Sauf difficultés majeures imprévisibles, 1985 devrait être encore un « bon cru » pour l'industrie chimique allemande et, par extension, pour la chimie européenne. Après le froid du début de l'année, l'activité a repris à un rythme rapide dans toutes les firmes du Vieux Continent. Ciba-Geigy (Suisse), AKZO (Pays-Bas), Rhône-Poulenc (France), ICI (Grande-Bretagne), pour ne citer que les principales, sont satisfaits de leurs performances pour le premier trimestre, et les scores qui seront affichés le 30 juin prochain seront supérieurs à ceux de la période correspondante de 1984, déjà faste.

La chimie européenne est donc à peu près assurée de disposer d'une avance suffisante pour amortir, durant la seconde partie de l'année, d'éventuels à-coups de la conjoncture et de s'offrir le luxe de réaliser un deuxième exploit bénéficiaire consécutif, pour la première fois depuis quinze ans.

ANDRÉ DESSOT.

IMPOTS SUR LES GRANDES FORTUNES : DÉCLARATIONS ET PAIEMENTS REPORTÉS AU 17 JUIN

La date limite de souscription des déclarations à l'impôt sur les grandes fortunes pour 1985, fixée au 15 juin, est reportée au lundi 17 juin.

Cette déclaration doit faire apparaître la situation des patrimoines à la date du 1er janvier 1985 dont la valeur est égale ou supérieure à 3 500 000 F. Les formulaires de déclaration et la notice explicative, dont la présentation est identique à celle des imprimés distribués en 1984, seront disponibles dans les hôtels des impôts à compter du 15 mai 1985.

Les personnes imposables devront déposer leur déclaration à la recette des impôts de leur domicile au 1er janvier 1985 et non à la perception. Les recettes sont situées dans les mêmes locaux que le centre des impôts.

Pour les personnes non domiciliées en France, la recette se trouve 9, rue d'Uzès à Paris.

Le paiement du montant global de l'impôt et de la majoration conjoncturelle de 8 % devra être effectué lors du dépôt de la déclaration.

PREMIÈRES ARMES A L'EXPORTATION

Le conte de fées japonais

« *Cherche petites entreprises désireuses de faire leurs premières armes à l'exportation au Japon.* » Tel est l'appel qu'a lancé le 7 mai Mme Hélène Missoffe, vice-présidente du conseil régional, au nom de la région Ile-de-France.

Sept mois après l'exposition de Tokyo, les vingt-deux régions françaises et notamment l'Ile-de-France préparent une autre opération comparable qui aura lieu à Osaka, du 10 au 14 décembre (1). Il faut tirer les leçons de la première offensive commerciale de l'an dernier, imaginer des stands plus fonctionnels, bien sélectionner les secteurs et les entreprises (en favorisant les petites sociétés qui occupent un créneau solide), préparer dès maintenant les contacts commerciaux, opérer une symbiose constructive des intérêts entre les régions, représentées par les élus, et le monde économique à travers les chambres de commerce ou les unions patronales.

Nouveaux candidats

Des questions se posent. Faut-il regrouper mieux les exposants, venus des quatre coins de France, par région ou par grand secteur d'activités ? Les conseils régionaux doivent-ils se contenter de subventionner la location du stand ou bien avoir une politique économique et commerciale plus interventionniste ?

« *Par rapport aux entreprises qui étaient à Tokyo l'an dernier, il nous faut trouver des nouvelles PME candidates* », a expliqué Mme Missoffe. « *La région d'Osaka-Kyoto-Kobé représente 21 millions de consommateurs et 20 % de l'économie japonaise.* »

A Tokyo, l'Ile-de-France était représentée par 59 entreprises, dont la moitié faisaient un chiffre d'affaires de moins de 10 millions de francs. Deux entreprises sur trois n'avaient jamais eu préalablement de contact avec le Japon. Pour une sur deux, l'exposition de Tokyo a eu des retombées – sous forme de contrats – positives dans les secteurs de l'alimentation, de la mode, des cadeaux, de l'édition, de la restauration, de la cosmétologie.

Un chef d'entreprise de Villemomble, qui, à la tête de 14 salariés, fabrique des pièces et cigarettes en chocolat, parle d'« *un conte de fées* ». « *Le premier jour de l'exposition, le plus gros importateur de confiserie du Japon est venu à son stand, il m'a invité à déjeuner chez lui, m'a expliqué les rudiments de l'exportation et m'a passé un mirobolant contrat, que je suis encore aujourd'hui en train d'exécuter...* »

L'exportation peut être une chance, dans tous les sens du mot.

F. Gr.

(1) *Le Monde* des 14 et 15 octobre 1984.

Nominations

● A la Compagnie internationale des wagons-lits et du tourisme, M. ANTOINE VEIL, cinquante-huit ans, a été nommé administrateur délégué. M. Veil prendra ses fonctions le 1er septembre. Il est actuellement président de Manurhin et ancien président d'UTA.

● A la Banque africaine de développement (BAD). – M. BABACAR NDIAYE (Sénégal), a été élu, le 9 mai à Brazzaville, président, en remplacement de M. Wila Mung-Omba (Zambie). M. Ndiaye était, jusqu'à présent, vice-président de la BAD chargé des finances. La Banque africaine de développement accorde environ 1 milliard de dollars par an de prêts.

● Au Conseil économique et social, M. JEAN MENU a été élu président de la commission spéciale du Plan. L'ancien président de la CGC a recueilli 14 voix sur 18 votants.

● A l'Union nationale des constructeurs de maisons individuelles (UNCMI), M. YVES MOSSÉ, trente-sept ans, a été nommé délégué général en remplacement de M. Jacques Dumerc. M. Yves Mossé est diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et ancien élève de l'ENA.

● A la SEGECE, filiale de la Compagnie bancaire spécialisée dans la promotion de centres commerciaux, M. PHILIPPE ROUSSELLE, cinquante ans, vient d'être nommé PDG, en remplacement de M. René Durand, qui a été nommé président d'honneur. M. Rousselle était jusqu'ici directeur à la Compagnie bancaire.

● A l'Institut de recherche des transports, M. GEORGES DOBIAS, quarante-neuf ans, a été nommé directeur. Ancien élève de polytechnique, ingénieur en chef des ponts et chaussées, M. Dobias était directeur départemental de l'équipement de l'Essonne.

FAITS ET CHIFFRES

Affaires

● **Bénéfices pour BMW-France.** – La société BMW-France a présenté le 9 mai 1985 son bilan pour l'exercice 1984, qui fait état d'une progression de 58,5 % du bénéfice net (de 25,764 millions de francs, en 1983, à 40,924 millions de francs, en 1984). La croissance des ventes de motos et de pièces détachées a directement contribué à ces résultats positifs. Selon les dirigeants français, la légère régression du chiffre d'affaires 1984 (2,753 143 milliards de francs en 1983 ; 2,745 753 milliards de francs en 1984) serait liée pour une large part aux grèves de la production en RFA (sept semaines) et aux difficultés actuelles du marché automobile français.

CEE

● **Automobile : la super-vignette condamnée à Luxembourg.** – La Cour de justice européenne a estimé, jeudi 9 mai, que la super-vignette appliquée en France aux automobiles de plus de 16 CV est contraire aux règles de la Communauté, car elle ne s'applique qu'à des véhicules importés. La Cour répondait à une question qui lui avait été posée par le tribunal de grande instance de Belfort, à l'occasion d'un procès engagé par un particulier contre l'administration française. Celui-ci, propriétaire d'une voiture de plus de 16 CV demandait le remboursement de la différence entre le montant de la vignette nouvelle sur les véhicules de 16 CV (1 100 F) et celui de la surtaxe perçue sur les automobiles de cylindrées supérieures (5 000 F). Le remboursement sera possible. – (*AFP.*)

Commerce international

● **L'AFL-CIO préfère une « surtaxe » sur les importations à des négociations au GATT.** – Le président de l'AFL-CIO, M. Lane Kirckland, a déclaré, le jeudi 9 mai, que les remèdes au problème du lourd déficit de la balance commerciale des États-Unis devaient être recherchés au Congrès, plutôt que dans le cadre de nouvelles négociations commerciales multilatérales. Afin de réduire immédiatement l'impact des distorsions commerciales dues à un dollar surévalué, M. Kirckland demande donc l'instauration d'une « surtaxe » sur certaines exportations américaines.

L'AFL-CIO estime que des négociations au sein du GATT – initiales anglaises de l'Accord général sur le commerce et les tarifs douaniers – prendraient trop longtemps, et que Washington devrait d'abord négocier au sein d'institutions existantes, telles que le Fonds monétaire international ou l'OCDE. – (*AFP.*)

Transports

● **20,5 % du capital de TWA acquis par M. Icahn.** – M. Carl Icahn, homme d'affaires new-yorkais, a acquis en Bourse 20,5 % du capital de la compagnie aérienne TWA, a annoncé celle-ci le 10 mai. « *Mais la présence de M. Icahn au sein de TWA n'a pas été sollicitée et est indésirable* », a affirmé dans un communiqué, le PDG de TWA, M. C.E. Meyer. M. Meyer a ajouté que la direction de TWA s'en tenait à sa politique actuelle, considérée comme étant « *la meilleure* » et qu'en conséquence elle avait « *l'intention de prendre toutes les mesures appropriées pour protéger la compagnie contre toute action qui ne serait pas compatible avec ses objectifs* ». M. Icahn avait déjà tenté cette année une opération similaire avec la firme pétrolière Philips Petroleum. – (*AFP.*)

Social

● **Intérim : la CGC annonce qu'elle signera l'accord en cours de négociations.** – Dans « *la lettre confédérale* », M. Michel Salu, secrétaire national de la CGC, annonce que son organisation signera le texte actuellement en cours de négociations entre le patronat du travail temporaire et les cinq organisations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et CGC). Se référant à l'état des discussions, à l'issue de la réunion du 7 mai, la CGC affirme que « *dans son ensemble, cet accord est largement positif* ». Une autre rencontre est cependant prévue pour le 13 mai afin de rapprocher des positions encore divergentes sur quelques points (*le Monde* du 9 mai).

● **Chômage partiel : la CGT ne signera pas l'accord paritaire.** – Après dix jours de réflexion, la CGT a fait savoir, le 9 mai, qu'elle ne signerait pas l'accord paritaire fixant l'indemnisation minimale horaire pour le chômage partiel. FO, la CFDT, la CFTC et la CGC avaient répondu positivement dès le 30 avril acceptant la clause de revalorisation annuelle qui justifie le refus de la CGT (*le Monde* du 3 mai).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



CIT-ALCATEL



Comptes de l'exercice 1984

Paris, le 6 mai 1985. — Le conseil d'administration, réuni le 6 mai 1985 sous la présidence de M. Georges Pebereau, a arrêté les comptes de la compagnie pour l'exercice 1984.

Pour la quatrième année consécutive, le résultat d'exploitation de la compagnie a connu une progression sensible pour atteindre 439,3 millions de francs contre 392,9 millions de francs en 1983, le résultat de cette dernière année étant recalculé selon les règles du nouveau plan comptable.

Après prise en compte d'une part de 147,5 millions de francs au titre des résultats financiers, qui enregistrent notamment l'évolution favorable des dividendes reçus des filiales et participations, d'autre part de 139,1 millions de francs au titre des opérations exceptionnelles, et d'une provision pour impôt de 5,2 millions de francs, le résultat net de l'exercice est de 150 761 793 F contre 99 116 376 F pour 1983.

Le président a indiqué que le résultat consolidé de l'exercice, actuellement en cours de certification par les commissaires aux comptes, devrait être voisin de 161 millions de francs contre 186 millions de francs en 1983. La part du groupe s'élèverait à environ 150 millions de francs, soit un montant comparable à celui de l'exercice précédent (153,2 millions de francs).

L'exercice 1983 avait été marqué par les importantes plus-values enregistrées lors de la cession des titres Transac et Sintra : les opérations exceptionnelles (Intelautomatisme et plus — ou moins — values sur cessions de titres) avaient ainsi dégagé un bénéfice (part groupe), de 33 millions de francs. En 1984, en revanche, ces opérations exceptionnelles ont dégagé une perte (part groupe) de l'ordre de 24 millions de francs. Abstraction faite de ces opérations, le bénéfice (part groupe) passerait ainsi de 120 millions de francs en 1983 à 174 millions de francs environ en 1984.

Le conseil d'administration a décidé de proposer à l'assemblée générale ordinaire, convoquée pour le 26 juin 1985, de doter la réserve légale et la réserve spéciale des plus-values à long terme respectivement de 5,4 et 23,9 millions de francs. Il a proposé en outre de maintenir le revenu global par action à 97,50 F, soit 65 F à titre de dividende et 32,50 F à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) pour les 1 845 180 actions portant jouissance au 1er janvier 1984, et de fixer à 48,75 F, soit 32,50 F à titre de dividende et 16,25 F à titre d'impôt déjà payé au Trésor, la rémunération globale des 218 200 actions portant jouissance au 1er juillet 1984. Compte tenu de l'important accroissement du nombre d'actions, la distribution totale serait portée de 99 184 930 F en 1983 à 127 028 200 F en 1984.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée de donner aux actionnaires, comme les deux années précédentes, l'option de percevoir leur dividende en espèces ou sous forme d'actions.

L'assemblée sera en outre appelée à ratifier la cooptation par le conseil de M. François de Laage de Meux comme administrateur de la compagnie, en remplacement de M. Paul de Buyer Mimeure.

Enfin, le conseil proposera à l'assemblée de nommer la société Frinault Fiduciaire commissaire aux comptes titulaire en remplacement de M. Jacques Frinault, M. Michel Angot commissaire aux comptes suppléant de Frinault Fiduciaire en remplacement de M. Jean-Pierre Vincent, et M. Philippe Hareng commissaire aux comptes suppléant de M. Francis Payer.

Le conseil d'administration a également décidé de convoquer, à l'issue de l'assemblée générale ordinaire, une assemblée générale extraordinaire qui sera appelée à introduire, dans les statuts de la compagnie, de nouvelles dispositions relatives notamment aux limites d'âge de son président et de ses directeurs généraux.



BANQUE DE L'UNION EUROPEENNE

Créées en début d'année à l'initiative de la BUE, les sicav Gestunion et Valunion ont récemment tenu leurs premières assemblées générales et réuni leurs premiers conseils d'administration.

Le conseil d'administration de Gestunion, dont le capital est de 240 millions de francs et qui est spécialisée dans la gestion d'un portefeuille obligataire orienté vers la recherche de plus-values à long terme, est composé comme suit :

Administrateurs :

M. Henri Héliot, président directeur général ; Aéroport de Paris, M. Jacques Amilhat ; CANCAVA (Caisse autonome nationale de compensation de l'assurance vieillesse artisanale), M. Gilbert Plainé ; Compagnie financière de Pompey, M. Harold Tykoczinski ; Compagnie générale de matériels nucléaires (COGEMA), M. Marcel Geoffroy ; FRAMATOME, M. Gilbert Faure ; Legrand S.A., M. Pierre Meyer ; banque Bonnasse, banquiers, petits-fils et fils de Léon et Eugène Bonnasse, M. Bernard Bellon ; Banque de l'union européenne, MM. Roger Flament ; Xavier Lehman, sous-directeur ; Jean-Jacques Noyez, sous-directeur.

Collège des censeurs :

Société financière et foncière (groupe Renault), Mme Christine Detourbet, M. Michel Dague, directeur honoraire de la Banque de France.

Le conseil d'administration de Valunion, dont le capital est de 1 milliard de francs et qui a pour vocation la recherche d'une valorisation régulière de ses actifs pour les investissements de courte durée, est composé comme suit :

Administrateurs :

MM. Xavier Lehman, président ; Henri Héliot, directeur général ; Aérospatiale-SNI, M. Pierre Boudon ; agence France-Presse, M. Jean-Charles Paracuelos ; agence Havas, M. Guy Saigne ; Société navale des chargeurs Delmas-Vieljeux, M. Henri Mugnier ; Merlin-Gérin, M. Damien Clermont ; Péchiney, M. Alain Dupont ; Banque de l'union européenne, MM. Philippe Carrière ; Roger Flament, directeur-adjoint.

Collège des censeurs :

ANFH (Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier), MM. Jacques Taglang, Jean-Claude Boutonnet ; Radio-France, M. Christian Maillard.

SICAV DE LA COMPAGNIE FINANCIÈRE

Les conseils d'administration des Sicav : Rendement Saint-Honoré, Pacifique Saint-Honoré, Investissements Saint-Honoré, réunis en assemblée générale extraordinaire, les 23 et 29 avril dernier, ont décidé de modifier la dénomination sociale de chacune de ces Sicav, de la manière suivante :

— **Ancienne dénomination** : Investissements Saint-Honoré ; Rendement Saint-Honoré ; Pacifique Saint-Honoré.

— **Nouvelle dénomination** : Saint-Honoré Technologies ; Saint-Honoré Rendement ; Saint-Honoré Pacifique.

MATRA

Le Conseil d'administration, réuni le 7 mai 1985 sous la présidence de M. Jean-Luc Lagardère, a arrêté les comptes de la Société MATRA relatifs à l'exercice 1984.

Du compte de résultat présenté suivant les normes du nouveau plan comptable, on retiendra que :

● Le chiffre d'affaires hors taxes s'établit à 5 756 millions de francs, soit sensiblement le même chiffre que celui réalisé en 1983 à structure comparable.

● Le résultat d'exploitation atteint 733 millions de francs, équivalant au résultat d'exploitation comparable de 1983 (734 millions de francs).

● Le résultat net issu de ce résultat d'exploitation est en hausse de 30 % à 103,14 millions de francs, contre 79,9 millions de francs en 1983, après prise en compte :

— d'un résultat financier négatif de 830 millions de francs, contre un résultat financier négatif de 515 millions de francs en 1983, l'accroissement provenant principalement de dotations complémentaires de provisions pour dépréciations ou pour risques relatifs aux filiales (en majorité non récurrentes) ;

— d'un bénéfice exceptionnel de 36 millions de francs, au lieu d'une perte exceptionnelle de 9 millions de francs en 1983, ce résultat de 1984 provenant de plus-values de cession de titres de participations ;

— d'un profit de 165 millions de francs, représentatif de la créance sur l'Etat née au 31 décembre 1984 en application du nouveau régime fiscal de report en arrière des déficits.

Le portefeuille de commandes au 31 décembre 1984 s'élevait à 12,4 milliards de francs, contre 11,7 milliards de francs un an auparavant, reprenant ainsi la progression interrompue en 1983. Ce portefeuille représente un montant de plus de deux années de chiffre d'affaires.

Le Conseil a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale ordinaire, qui sera convoquée pour le 27 juin, la distribution d'un dividende égal à celui versé au titre de l'exercice précédent, soit 57 francs par action, assorti d'un avoir fiscal de 28,50 francs.

Par ailleurs, le Conseil a pris connaissance des comptes consolidés du groupe MATRA, qui font apparaître un chiffre d'affaires de 13 732 millions de francs, en hausse de 9,3 % sur celui de 1983 établi sur des bases comparables. Le résultat net consolidé (part du Groupe) est arrêté à 68,5 millions de francs, contre 34 millions de francs en 1983.

Ainsi, les résultats de la Société MATRA et du Groupe confirment l'amélioration indiquée par la Société à la suite du Conseil d'administration du 30 octobre 1984. Cette amélioration par rapport à 1983 aurait été davantage perceptible si des éléments non récurrents n'avaient pas affecté de façon sensible les comptes de certaines filiales (MANURHIN, INTERELEC).

La Société précise par ailleurs que les éléments d'estimation actuellement à sa disposition lui permettent d'indiquer que les résultats 1985 de la Société et du Groupe ne devraient pas être très différents de ceux de l'exercice 1984, avec une tendance à la hausse du résultat consolidé due à l'amélioration des comptes de certaines filiales. La politique consistant à préparer l'avenir par un effort important et accru de recherche, de développement et d'investissements tout en préservant la capacité bénéficiaire de l'ensemble est poursuivie en 1985.

COMPAGNIE INTERNATIONALE DES WAGONS-LITS ET DU TOURISME

La nouvelle dimension prise par la compagnie ces dernières années, après les rachats de PLM, de Frantel et des participations de Nestlé dans Eurest, a amené le conseil d'administration à renforcer les structures de direction du groupe.

1. — A cet effet, le conseil a proposé à l'assemblée générale, qui a modifié les statuts dans ce sens, de transformer le comité d'administration générale en comité permanent. Ce comité, présidé par M. Gilbert Anciaux, conseiller du directeur général de la Caisse des Dépôts et Consignations, aura pour tâche essentielle de préparer et de soumettre au conseil les axes et programmes principaux de la politique de développement et de diversification du groupe des Wagons-Lits.

2. — Simultanément, le conseil a décidé de désigner, à compter du 1er septembre prochain, un administrateur-délégué qui recevra les pouvoirs les plus étendus pour la gestion journalière de la compagnie. Cette fonction sera confiée à M. Antoine Veil, qui vient d'être nommé administrateur par l'assemblée générale.

3. — M. Jacques-Bernard Dupont actuel administrateur-directeur général est élu vice-président à compter du 1er septembre prochain, date à laquelle, comme il en avait antérieurement exprimé le souhait, il abandonnera ses fonctions de direction générale pour exercer un ensemble de missions relatives au développement du groupe. Il assistera l'administrateur-délégué, à sa demande, pour l'extension des activités de la compagnie. Il sera membre du comité permanent.

4. — Enfin, l'actuel directeur général adjoint, M. François Boyaux, assistera l'administrateur-délégué à compter du 1er septembre avec le titre de directeur général.

Rappelons, par ailleurs, qu'à la fin de 1984 le groupe saoudien Rolaco et le Club Méditerranée sont entrés dans le capital de la compagnie, en même temps que le groupe Bruxelles-Lambert renforçait sa participation. La Caisse des Dépôts et Consignations demeure l'actionnaire principal.

BANQUE SOFINCO

Le Conseil d'administration de la banque SOFINCO s'est réuni le 25 avril 1985, sous la présidence de Mme Christiane Doré, pour arrêter les comptes de l'exercice 1984.

Le volume des crédits distribués au cours de l'exercice atteint 5,5 milliards, pour près de 800 000 financements, ce qui représente une activité sensiblement identique à celle de l'année précédente. L'activité bancaire a également évolué favorablement, et les dépôts sur les comptes de chèques des particuliers progressent de 14 %.

Le produit net bancaire atteint 802 millions, en augmentation de 7,45 % par rapport à l'exercice précédent.

Les frais généraux, frais de personnel et amortissements marquent une nette inflexion, en conséquence d'un contrôle des charges rigoureux et constant : ils augmentent de 8 %, à rapprocher de + 13,5 % en 1983 et + 17 % en 1982.

La qualité du papier reste bonne et le risque est maîtrisé. Cependant, eu égard à la conjoncture quelque peu défavorable sur nos marchés traditionnels de l'ameublement et de l'automobile, il est apparu sage d'effectuer les dotations les plus larges aux provisions.

Le résultat net de l'exercice ressort à 40,17 millions, en progression de 4,50 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

HAUSSMANN OBLIGATIONS
SICAV

L'assemblée générale des actionnaires, réunie au siège social le 25 avril 1985, a décidé l'attribution d'un dividende de 105,81 F assorti d'un crédit d'impôt de 9,45 F.

Le dividende sera payable le 21 mai 1985.

Les actionnaires auront la faculté de souscrire des actions, en franchise totale du droit d'entrée, à concurrence du dividende perçu sur les actions qu'ils détiennent au moment du détachement du coupon. Cette faculté leur sera laissée pendant un délai de quatre mois.

EUROPE INVESTISSEMENT
SICAV

L'assemblée générale des actionnaires, réunie le 25 avril 1985, a décidé l'attribution d'un dividende de 13,25 F assorti d'un crédit d'impôt de 2,19 F.

Le dividende a été payé le 26 avril 1985.

Les actionnaires ont la faculté de réinvestir ce dividende, en franchise de droit d'entrée, pendant un délai de quatre mois.

AMERICAN BRANDS, INC

Le conseil d'administration d'American Brands, Inc annonce la mise en paiement le 1er juin 1985 d'un dividende trimestriel de 97,5 cents par action ordinaire et de 42,5 cents par action de préférence convertible de 1,70 dollar pour les actionnaires inscrits sur les livres de la société à la date du 9 mai 1985.

Il sera également mis en paiement le 10 juin 1985 un dividende trimestriel de 68,75 cents par action de préférence de 2,75 dollars et de 66,75 cents par action de préférence convertible de 2,67 dollars pour les actionnaires inscrits à la date du 9 mai 1985.

PRIV'ASSOCIATIONS
SICAV

La liste des administrateurs, donnée dans le Monde du 30 avril, n'étant pas claire, nous la publions intégralement :

Administrateurs :

M. Roger Daubie, directeur à la BIMP ; M. Alain Derome, directeur adjoint à la BIMP ; M. Michel Houssin, président-directeur général des publications de la *Vie Catholique*, président de l'Association pour l'éducation et la réadaptation des infirmes moteurs cérébraux (AERIMC) ; M. Bernard Morael, Association de parents d'élèves de l'enseignement libre (APEEL) ; M. Hubert Morant, secrétaire général honoraire de la Banque de France ; M. Paul-Paoloni, fondé de pouvoirs à la BIMP ; Garantie obsèques, représentée par M. Rémy Robinet-Duffo, directeur général ; M. Daniel Soubrier, secrétaire général de la BIMP ; Banque industrielle et mobilière privée, représentée par M. Bernard Huart, sous-directeur ; Banque Martin Maurel, représentée par M. Pierre Jurien de la Gravière, fondé de pouvoirs.

CERABATI

Le conseil d'administration réuni sous la présidence de M. Philippe Garrivier a pris connaissance du déroulement du plan de redressement en cours d'exécution. Malgré une conjoncture du secteur toujours défavorable, une concurrence aussi vive des produits étrangers et un retard dans la réalisation du chiffre d'affaires dû aux mauvaises conditions climatiques des précédents mois, les objectifs de résultat du plan sont correctement tenus.

Le conseil a arrêté les comptes de l'exercice 1984. Le chiffre d'affaires s'est élevé à 327,6 millions contre 329,6 en 1983. Cette baisse est imputable aux produits abandonnés en cours d'année. Le résultat d'exploitation négatif est de 59,5 millions, après une provision sur compte clients de 11,2 millions. Le résultat financier enregistre une perte de 27,5 millions après 11,6 millions de provisions sur les participations financières. Le résultat exceptionnel est également déficitaire de 3,9 millions. Le conseil propose d'affecter le déficit global de 90,9 millions au report à nouveau.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

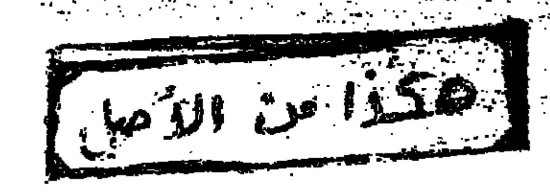
Le chiffre d'affaires de la société pour le premier trimestre de l'exercice 1985 (hors produits des filiales) s'établit à 437 785 000 francs, à comparer à celui du premier trimestre de l'année 1984, qui s'était élevé à 419 508 000 francs.

Cette amélioration est due à une progression de l'activité maritime.

ULTRAMARINE, S.A.R.L.

Selon décision de l'assemblée extraordinaire du 26 février 1985, le capital a été porté de 20 000 à 120 000 F.

Cette augmentation doit permettre l'amélioration de la diffusion du Mezcal el Cortijo, et le développement du secteur Éditions.



هكذا من الأصل

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

9 mai

Toujours bien orienté

Le chômage du 8 mai n'a rien entamé des forces de la Bourse de Paris. Jeudi, pour la quatrième séance consécutive, les cours ont progressé, de façon sélective certes, mais assez pour permettre à l'indicateur instantané de s'établir à 0,2 % au-dessus de son niveau précédent. En quatre séances, sa hausse atteint maintenant 1,5 %.

Les résultats de Peugeot avec déficit réduit de plus de moitié et la perspective d'un retour à l'équilibre en 1985, voire à une situation légèrement bénéficiaire, ont favorisé la reprise de l'action (+ 1,4 %). De l'avis des spécialistes, ces résultats sont conformes aux prévisions, même légèrement meilleurs. En revanche, l'augmentation du bénéfice de Matra essentiellement due à des opérations comptables n'a pas fait très bonne impression (– 3 %).

D'une façon générale, les professionnels assuraient que les achats étrangers se poursuivaient, relayant les acquisitions des investisseurs institutionnels, qui se réservent pour l'introduction vendredi des actions Dassault électronique sur le second marché. L'attention s'est principalement concentrée sur Avions M. Dassault, bien sûr, Générale Fonderie, Midi, Béghin, Bellon, Bic, Saint-Louis, Bis, Imétal.

La devise-titre s'est encore effritée, mais a moins reculé que le dollar, s'échangeant entre 9,70 F et 9,76 F contre 9,72 F-9,78 F.

L'or s'est un peu redressé à Londres : 314,50 dollars l'once contre 312,85 dollars.

A Paris, le lingot a perdu 350 F à 97 200 F. Le napoléon a reproduit son précédent cours de 571 F (après 570 F). Le volume des transactions s'est contracté : 7,76 millions de francs contre 10,20 millions.

NEW-YORK

Forte reprise

Wall Street s'est, jeudi, très vite remis du léger accès de faiblesse subi la veille. Un redressement s'est opéré, qui s'est poursuivi durant la majeure partie de la séance, et, à la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une hausse de 10,49 points, à 1 260,26, la plus forte depuis deux semaines.

Le bilan de la journée a été à la hauteur de ce résultat. Sur 1 994 valeurs traitées, 1 064 ont monté, 473 ont baissé et 457 n'ont pas varié.

L'humeur du marché est décidément bien changeante. Ce sont, une fois encore, les déclarations de M. Paul Volcker, président de la Réserve fédérale, qui ont modifié son comportement. Les investisseurs n'en avaient retenu qu'un des volets : la Banque centrale n'a pas infléchi sa politique en matière de crédit. Mais une petite phrase leur avait échappé : il n'est pas impossible que des mesures soient prises, le 21 mai prochain, à l'occasion de la réunion de la commission de l'« Open Market ». Mais l'encouragement est venu également des propos prêtés au président Ronald Reagan, qui, dit-on, serait prêt, dans le cadre de la réforme fiscale en préparation, à prendre des dispositions en faveur du capital investi à long terme. Après la séance, l'on devait apprendre que la masse monétaire avait diminué de 900 millions de dollars.

L'activité s'est accélérée, et 110,99 millions de titres ont changé de mains, contre 101,27 millions précédemment.

VALEURS	Cours du 8 mai	Cours du 9 mai
Alcoa	31	32
A.T.T.	21 5/8	22 1/8
Boeing	58 1/4	60 1/2
Chase Manhattan Bank	54 1/4	55 3/8
Du Pont de Nemours	55 7/8	55 7/8
Eastman Kodak	82	83 1/2
Exxon	50 1/8	49 7/8
Ford	41	41 7/8
General Electric	59 1/8	59 3/8
General Foods	62 3/4	63 1/2
General Motors	68 1/8	69 1/8
Goodyear	26 7/8	27 1/8
I.B.M.	127	127 7/8
I.T.T.	33 7/8	34 1/4
Mobil Oil	31 1/2	30 5/8
Pfizer	45 1/2	45 7/8
Schlumberger	38 1/2	39 1/8
Texaco	37 1/8	36 3/4
U.A.L. Inc.	46	48
Union Carbide	38 3/8	38 1/4
U.S. Steel	28	28 1/8
Westinghouse	31 1/2	31 5/8
Xerox Corp.	45 3/8	46 3/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

UNION DES ASSURANCES DE PARIS. – L'UAP annonce, pour l'exercice 1984, un dividende net de 119 F par action, contre 35 F (hors avoir fiscal) pour le précédent exercice, le bénéfice net, avant dotation des réserves réglementaires, étant passé à 1,17 milliard de francs (contre 804 millions) dans le même temps pour la société et pour l'ensemble des filiales IARD (incendie-accident), vie et capitalisation. On considère dans les milieux financiers que les conseils d'administration du GAN et des AGF devraient prochainement annoncer des augmentations substantielles de leurs dividendes, mais inférieures, en proportion, à celle de l'UAP. Rappelons que 25 % du capital de l'UAP, des AGF et du GAN sont cotés en Bourse sur le marché au comptant.

COMPAGNIE FRANÇAISE DES PÉTROLES (TOTAL). – La Compagnie a plus que triplé son bénéfice en 1984, avec un résultat net de 1,307 milliard de francs, contre 420 millions en 1983. Le chiffre d'affaires atteint 158,7 milliards de francs (+ 13,7 % par rapport à 1983), selon les comptes approuvés jeudi par le conseil d'administration du deuxième groupe pétrolier français. La marge brute d'autofinancement (MBA) augmente de 7 %, à 8,718 milliards. Le ratio d'endettement à moyen et à long terme du groupe est resté stable à 0,28 %. La part du groupe CFP dans le résultat est de 1 708 millions de francs (contre 774 millions en 1983), celle des minoritaires demeurant, en revanche, négative : – 401 millions de francs (contre – 354 millions en 1983). L'« effet de stock » positif, dû notamment à la hausse du dollar, a plus que quadruplé : 1,4 milliard en 1984 (contre 300 millions en 1983), selon les estimations de la CFP. Hors « effet de stock », la MBA serait tombée à 7,318 milliards, contre 7,842 milliards en 1983. Les investissements bruts ont légèrement diminué : 9,7 milliards, contre 10,1 milliards en 1983. Compte tenu des cessions, les investissements nets ont, en revanche, légèrement progressé : 7,1 milliards, contre 6,8 milliards en 1983. Ces investissements ont été réalisés, pour la plus grande partie, dans le secteur de l'exploitation et de la production pétrolière.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 28 déc. 1984)

	7 mai	9 mai
Valeurs françaises	115,4	115,6
Valeurs étrangères	102,9	103,2

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	7 mai	9 mai
Indice général	217,3	217,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 10 mai .... 10 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	9 mai	10 mai
1 dollar (en yens)	251,75	252,45

BOURSE DE PARIS — Comptant — 9 MAI

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	29 10	1 816
5 %	....	1 342
3 % amort. 45-54	....	2 318
Emp. 7 % 1973	8316	..
Emp. 8,80 % 77	118 95	8 487
9,30 % 78/93	86 69	8 108
8,80 % 78/86	97 60	3 592
10,80 % 79/94	99 80	7 338
13,25 % 80/90	106	12 378
13,80 % 80/87	108 61	7 788
13,80 % 81/89	109 42	4 348
16,75 % 81/87	112 40	11 105
16,20 % 82/90	118 22	5 193
16 % juin 82	118 45	14 686
E.D.F. 7,8 % 61	145	4 458
E.D.F. 14,5 % 80-82	108 10	12 371
Ch. France 3 %	135	..
CNB Bques janv. 82	102 50	4 237
CNB Paribas	103 20	4 237
CNB Suez	103 15	4 237
CNI janv. 82	102 50	4 237

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	120	120
A.G.F. (St Cent.)	1380	1410
A.G.P. Vie	8980	9020
Agr. Inc. Madag.	78	....
Amrep	48	50
André Roudière	319 90	325
Applic. Hydraul.	365	370
Arbel	81 40	82
Artois	1170	....
At. Ch. Loire	13 45	12 90
Ausseda-Rey	98	100
Avenir Publicité	1060	1041
Bain C. Monaco	320 10	322
Banania	490	500
Banque Hypoth. Eur.	294	....
B.G.L.	270	271
Blanzy-Ouest	500	505
B.N.P. Intercontin.	178 40	183 40
Bénédictine	2860	2800
Bon-Marché	265 60	276 40
Calf	584	590
Cambodge	335	346
C.A.M.E.	113 40	113
Campenon Bern.	229 90	209 70 o
Caout. Padang	506	506
Carbone-Lorraine	300	288 o
Carnaud S.A.	707	707
Caves Roquefort	1349	1390
C.E.G.Frig.	340	326 40 o
C.E.M.	51 95	51 80
Cemen. Blanzy	1010	1050
Centrest (Ny)	121	119 50
Cerabati	45 70	47 50 d
C.F.C.	275 50	285 50 d
C.F.F. Ferrailles	385	385
C.F.S.	570	593
C.G.V.	321 50	290
Chambon (M.)	487	487
Chambourcy (M.)	1040	1050
Champex (Ny)	140	139 90
Chim. Gde Paroisse	75	77
C.I. Maritime	521	500
Citram (B)	185	185
Clause	735	750
Cofradel (Ly)	567	576
Cogifi	360	360
Comiphos	244 90	245
Comp. Lyon-Alem.	350	348
Concorde (La)	489	496
C.M.P.	14 40	15 90
Conte S.A. (Li)	71	71
Crédit (C.F.B.)	315	315 50
Créd. Gén. Ind.	560	560
Cr. Universel (Cie)	626	626
Créditel	153 90	153 90
Darblay S.A.	428 50	446 50
Darty Act. d. p.	1152	1150
De Dietrich	531	510
Degremont	129	134 20
Delalande S.A.	900	918
Delmas-Vielj. (Fin.)	830	864
Dév. Rég. P.d.C (Li)	188	191
Didot-Bottin	600	600
Dist. Indochine	1161	1185
Drag. Trav. Pub.	153 60	147 50
Duc-Lamothe	194	186 20
Eaux Bass. Vichy	1552	1555
Eaux Vittel	1105	1101
Ecco	4448	4400
Economats Centre	615	631
Electro-Banque	364	365
Electro-Financ.	578	579
El-Antargaz	330	329 50
E.L.M. Leblanc	345	331 20
Enelfi-Bretagne	164 90	163 70
Entrepôts Paris	380	380
Epargne (B)	1180	1200 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Escaut-Meuse	660	682
Eurocom	895	870
Europ. Accumul.	57 50	58 30
Eternit	920	930
Exor	1695	1694
Ferm. Vichy (Ly)	179	184 30 d
Finalens	176	170
FIPP	117	118
Fnac	390	395
Focep (Chât. eau)	900	....
Foncière (Cie)	311	312
Fonc. Agache-W.	271	....
Fonc. Lyonnaise	2130	....
Foncina	282	288
Forges Strasbourg	271	269
Fromter	1140	1120
Fougerolle	67 60	70
France I.A.R.D.	178	178
France (La)	1600	1597
Frankel	230 60	230
Fromageries Bel	1259	1209
From. Paul Renard	730	730
GAN	2190	2277
Gaumont	560	550
Gaz et Eaux	1680	1652
Genty S.A.	450	450
Gér. Arm. Hold.	75 40	76 80
Gerland (Ly)	763	763
Gévelot	268	263 10
Gr. Fin. Constr.	279	286
Gds Moul. Corbeil	135	139
Gds Moul. Paris	449	450
Groupe Victoire	1360	1361
G. Transp. Ind.	216	213
Hutchinson	278 40	289 50
Hydro-Energie	285 10	....
Hydroc. St-Denis	112	110
Immindo S.A.	305	311
Imminvest	215	215
Immobail	429	412
Immobanque	690	690
Immob. Marseille	4199	4100
Immofice	440	434
Industrielle Cie	1670	1737
Invest. (Sté Cent.)	1037	....
Jaeger	235 20	225 60
Lafitte-Bail	422	416
Lambert Frères	60	....
Lampes	139	139
La Brosse-Dupont	248	245
Lille-Bonnières	385	385
Locabail Immob.	660	684
Loca-Expansion	309	308 90
Locafinancière	399	401
Locatel	316	325
Lordex (Ny)	134 10	134
Louis Vuitton	750	725
Louvre	888	885
Luchaire S.A.	420	425 10
Machines Bull	50 90	50 20
Magasins Uniprix	150 10	152
Magnant S.A.	65 30	63 60 o
Maritimes Part.	187	185 20
Marocaine Cie	69	68 20 o
Métal Déployé	415	415
M. H.	88	89 90
Mors	170	168
Naval Worms	195	....
Navig. (Nat. de)	92 50	93 50
Nicolas	498	490
Nobel Bozel	8 60	8 95
Nodet-Gougis	108	111
OPB Paribas	186	188 90
Optorg	165	165 10
Origny-Desvroise	189 40	194 90
Palais Nouveauté	489	484
Paris France	199	200
Paris-Orléans	165	165
Part. Fin. Gest. Im.	518	539
Pathé-Cinéma	275	275
Pathé-Marconi	150	150
Piles Wonder	676	703
Piper-Heidsieck	468	460 10
P.L.M.	205	208
Porcher	189	187
Prouvost ex-Lain.R.	180	183
Providence S.A.	570	586
Publicis	1940	1950
Raff. Souf. R.	207	209
Ressorts Indust.	125	130
Révillon	458 90	458
Ricqlès-Zan	204	216 d
Rochefortaise S.A.	172 60	165 70
Rochette-Cenpa	50	51 50
Rosario (Fin.)	242	235
Rougier et Fils	93 80	98
Rousselot S.A.	1349	1340
Sacer	58	....
Sacilor	17 80	17 10
SAFAA	258 40	268 70
Safic-Alcan	359 40	371 80
SAFT	547	....
Saunier-Duval	28 90	30
Saint-Raphaël	91 10	89 10
Salins du Midi	368 80	368 80
Santa-Fé	154	153
Sarem	130	135 20
Savoisienne (M)	81 50	....
SCAC	210	215

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Senelle Maubeuge	440	450
S.E.P. (M)	200	200
Serv. Equip. Véh.	37	36
Sici	85	85
Sicotel	352	352
Sintra-Alcatel	572	578
Simnor	165	162 10
Siph (Plant. Hévéas)	300	305
SMAC Acieroïd	127	127
Sté Générale (c. inv.)	600	600
Sofal financière	557	580
Soffo	266	268
Soficomi	630	638
S.O.F.I.P. (M)	90 50	....
Sofragi	885	855
Soudure Autog.	155 20	155 20
Sovabail	639	640
Spachim	135	129 60
S.P.I.	541	539
Spie Batignolles	205	201 20
Stemi	432	431 50
Taittinger	1249	1225
Testut-Aequitas	560	583
Tour Eiffel	388	389
Ufiner S.M.D.	105	....
Ugimo	314	315 50
Ugine Gueugnon	44 50	44 50
Unibail	768	770
Unidel	131	133 20
U.A.P.	2870	2984
Union Brasseries	126	125
Un. Imm. France	375	385
Un. Ind. Crédit	520	510
Usinor	5 70	5 60
U.T.A.	651	680
Vicat	417 50	380 o
Virax	128	128
Waterman S.A.	372	372
Brass. du Maroc	153 80	....
Brass. Ouest-Afr.	31 50	31 50

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	320	....
Akzo	315	....
Alcan Alum	240	238
Algemene Bank	1170	1170
American Brands	640	630
Am. Petrofina	550	551
Arbed	270	....
Asturienne Mines	130	120
Banco Central	104 90	104
Banco Santander	78	79
Bco Pop Espanol	110	110
Banque Ottomane	990	....
B. Régl. Internat.	34000	34000
Barlow Rand	52 10	55
Blyvoor	72	70 10
Bowater	31	32 20
Br. Lambert	309 50	303 70
Caland Holdings	95	94 40
Canadian-Pacific	402 50	403
Commerzbank	575	....
Dart. and Kraft	904	902
De Beers (port.)	53	....
Dow Chemical	288	288
Dresdner Bank	670	679
Femmes d'Auj.	44 50	....
Finoutremer	240	....
Gén. Belgique	285 50	286 50
Gevaert	545	....
Glaxo	146	145
Goodyear	260	258
Grace and Co	382	....
Gulf Oil Canada	141	138 50
Hartebeest	56	53
Honeywell Inc.	534	566
Hoogovens	166	....
I. C. Industries	320	320
Int. Min. Chem	376	....
Johannesburg	920	....
Kubota	12 50	13 10
Latonia	242	242
Mannesmann	520	....
Marks-Spencer	16 90	....
Midland Bank Plc	43	42 10
Mineral-Ressourc.	72	75 10
Noranda	114 70	113 20
Olivetti	28 60	29
Pakhoed Holding	183	177 c
Pfizer Inc.	444	445
Pirelli	11 70	....
Procter Gamble	510	610
Ricoh Cy Ltd	34 80	....
Rolinco	181 30	184 50
Robeco	195 50	198 30
Rodamco	371 20	376 60
Shell fr. (port.)	88 50	....
S.K.F. Aktiebolag	232 30	....
Sperry Rand	495	516
Steel Cy of Can.	146	....
Stilfontein	80	....
Sud. Allumettes	237 50	....
Tenneco	433	....
Thorn EMI	52	52 40
Thyssen c. 1 000	280	....
Toray indust. inc	17 20	17 20
Vieille Montagne	761	....
Wagons-Lits	471	478
West Rand	46 60	44

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1752	....
Calberson	341	346
C.D.M.E.	710	725
C. Equip. Elect.	301	307
C. Occid. Forestière	164	163
Dafsa	250	252 10
Dauphin O.T.A.	1825	1840
Filipacchi	580	580
Guy Degrenne	736	745
Martin Immobilier	340	340
Métallurg. Minière	256	260
M.M.B	420	419
Navale-Delmas	425	424
Om. Gest. Fin.	300	305
Petit Bateau	350	350
Petrofigaz	730	732
Pochet	1840	1787
Poron	305	305
S.C.G.P.M.	315	310
Sofibus	226	223
Sovac	875	885

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	221	238 60 d
Borie	295	....
Cellulose du Pin	114 50	104
C.G.M.	....	....
Cochery	20	....
C. Sabl. Seine	110	....
Coparex	512	506
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	61	....
Mic	202	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	130	....
Ripolin	36 10	36 10
Rorento N.V.	121	121 50
Sabl. Morillon Corv.	70	....
S.P.R.	161	165
Thann et Mulhouse	97	....
Total C.F.N.	35 40	....
Ulinex	357	....

SICAV 9/5

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	282 26	269 46
Actions-Investiss.	274 45	262
Actions sélectives	400 15	382
Aedificandi	426 56	407 22
A.G.F. 5000	294 27	280 93
Agfimo	443 87	423 74
A.G.F. Interfonds	355 02	338 92
Altefi	205 72	196 39
A.L.T.O.	180 25	172 08
Amérique Gestion	454 14	433 55
A.M.I.	238 56	227 74
Assoc. St-Honoré	12475 94	12413 87
Associc	22862 64	22862 64
Bourse-Investiss.	328 37	313 48
Brad Associations	2329 18	2322 21
Capital Plus	1441 06	1441 06
Columbia (ex W.I.)	712 05	679 76
Convertimmo	299 92	288 38
Cortal court terme	10593 05	10593 05
Cortexa	918 57	876 92
Crédinter	377 90	360 76
Croiss. Immobil.	423 27	404 08
Demeter	12154 28	12154 28 ◆
Drouot-France	398 18	380 12
Drouot-Investiss.	762 46	727 89
Drouot-Sécurité	190 04	181 42
Drouot-Sélection	127 86	122 06
Energie	246 39	235 22
Epargic	57431 27	57316 64
Epargncourt Sicav	6909 73	6892 50
Epargne Associations	22847 13	22778 79
Epargne-Capital	8461 01	8397 04 ◆
Epargne-Croiss.	1344 20	1283 25
Epargne-Industr.	486 22	464 17
Epargne-Inter	615 96	588 03
Epargne-Long-Terme	1210 71	1155 81
Epargne-Oblig.	179 75	171 60 ◆
Epargne-Unie	922 20	880 38
Epargne-Valeur	348 37	332 57
Eparoblig	1174 87	1172 52
Eurosic	8396 42	8015 68
Euro-Croissance	421 73	402 61 ◆
Europe Investiss.	1182 88	1129 24
Financière Plus	20169 70	20129 44 ◆
Foncier Investiss.	743 18	709 48
Fonsival	181 18	172 96
France-Garantie	281	275 49
France-Investiss.	454 40	433 79 ◆
France-Net	111 77	109 26
France-Obligations	386 66	380 95
Francic	276 51	263 97
Fructidor	234 93	224 26
Fructifrance	493 37	471
Fructivar	68255 99	68085 78
Fruco-Associations	1148 10	1143 81
Fruco-Première	11645 10	11473
Gestilion	61543 92	61390 44
Gestion Associations	117 38	114 52
Gestion Mobilière	565 20	539 57
Gest. Rendement	459 82	438 97
Gest. Sél. France	452 13	431 63
Haussmann-Epargne	1104 66	1104 66
Haussmann Oblig.	1402 10	1338 52
Horizon	853 66	828 80
I.M.S.I.	436 04	416 27
Indo-Suez Valeurs	615 95	588 02
Ind. française	12457 49	12213 23
Interoblig.	10257 15	9872 26
Intersélect France	320 92	306 37
Intervaleurs Indust.	436 96	417 15
Invest. net	12293 42	12268 88
Invest. Obligataire	14537 24	14508 22
Invest. Placements	802 14	765 77
Japacic	120 91	115 43 ◆
Laffitte-crt-terme	114249 42	114249 42
Laffitte-Expansion	663 27	633 19
Laffitte-France	229 34	218 92
Laffitte-Japon	221 98	211 91
Laffitte-Oblig.	140 84	134 45
Laffitte-Placements	114102 79	113988 80
Laffitte-Rend.	186 98	178 50
Laffitte-Tokyo	930 81	888 60
Lion-Associations	11271 39	11271 39
Lion-Institutionnels	22385 31	22329 49
Lionplus	59695 97	59104 92
Livret portefeuille	480 36	466 37
Mondiale Investissem.	335 33	335 33
Monecic	58064 40	58064 40
Multi-Obligations	425 53	406 23
Mutuelle Unie Sél.	111 32	106 27
Natio.-Assoc.	6272 20	6253 68 ◆
Natio.-Epargne	12600 11	12475 36 ◆
Natio.-Inter.	902 92	861 98 ◆
Natio.-Obligations	456 13	435 45 ◆
Natio.-Placements	61451 01	61451 01 ◆
Natio.-Valeurs	532 73	508 57
Nord-Sud Développ.	1069 07	1020 59 ◆
Oblicoop Sicav	1167 83	1144 93
Oblifion	1128 38	1077 21
Oblisem	153 49	151 22
Oriens-Gestion	113 18	108 05
Pareurope	590 14	563 38
Paribas Epargne	13198 84	13146 25
Paribas Gestion	523 58	499 84
Patrimoine-Retraite	1348 90	1322 45
Phenix Placements	236 82	235 64
Pierre Investiss.	505 54	482 62 ◆
Placement crt-terme	59271 45	59271 45
P.M.E. St-Honoré	299 30	285 73
Prév'Association	21158 71	20199 25
Province Investiss.	316 06	316 06
Revenus Trimestriels	5566 13	5483 87
Revenu Vert	1030 37	1030 37
St-Honoré Pacifique	412 06	393 37
St-Honoré Rendement	12592 02	12529 37
St-Honoré Technol.	668 73	638 41
Sécur. Mobilière	399 37	381 26
Sél. court terme	11382 55	11297 82
Sélec. Mobil. Div.	332 41	324 30
Sélection-Rendem.	173 02	168 80
Select. Val. Franç.	225 48	213 35
Séquanaise Associat.	56461 08	56461 08
Séquan. court terme	56681 76	56681 76
Séquan. Obligations	53604 37	53604 37
Sicav-Associations	1210 50	1208 08
S.F.I. fr. et étr.	463 79	442 76
Sicavimmo	580 94	554 60
Sicav 5000	239 44	228 58
Sivafrance	389 73	372 06
Sivam	323 88	309 19
Sivarente	214 11	204 40
Sivinter	331 77	316 73
S.I.-Est	1075 50	1026 73
S.I.G.	785 17	749 22 ◆
S.N.I.	1050 42	1002 79
Sohmest	442 97	422 88
Sogeparge	352 59	339 85
Sogevar	848 31	809 84
Sogeter	1069 06	1020 58
Soleil Investiss.	407 82	389 33
Technocic	1093 74	1044 14
U.A.P. Investiss.	347 11	331 37
Uni-Associations	109 94	109 94
Unifrance	299 11	285 55
Unifoncier	839 71	801 63
Uni-Garantie	1250 96	1225 23
Unigestion	676 93	646 23
Uni-Japon	1095 17	1045 51
Uni-Régions	1871 24	1786 39
Unirente	1838 71	1778 25
Univer	152 72	152 72
Univers-Obligations	1137 56	1100 15
Valorem	398 76	371 13
Valorg	1277 41	1276 13
Valreal	137348 40	137211 19

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé; ◆ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1703	4,5 % 1973	1686	1698	1715	+ 1 72
....	C.N.E. 3 %	....	....	....	....
1468	Electricité T.P.	1465	1468	1468	– 0 20
1066	Renault T.P.	1063	1061	1061	– 0 19
1675	Rhone-Poul. T.P.	1873	1676	1676	+ 0 17
1245	St-Gobain T.P.	1246	1245	1245	....
1239	Thomson T.P.	1270	1270	1270	....
275	Accor	278	274	274	– 1 43
650	Agence Havas	625	625	625	....
610	Air Liquide	624	625	625	+ 0 16
775	Als. Superm.	850	850	850	....
154	A.L.S.P.I.	149	148	148	– 0 67
305	Alsthom-Atl.	298	298	297	– 0 33
200	Applic. gaz	199	203	204	+ 2 51
1130	Arjom. Prioux	1060	1035	1040	– 1 88
890	Aux. Entrepr.	905	906	910	+ 0 55
1410	Av. Dass.-Br.	1563	1570	1589	+ 1 03
340	Bail-Equipem.	349 90	340 10	344	– 1 68
720	Bail-Investiss.	758	758	758	....
655	Cie Bancaire	585	576	573	– 2 05
230	Bazar H.-V.	238 50	239 90	239 90	+ 0 58
280	Béghin-Say	271 50	276	281	+ 3 49
505	Bic	510	519	519	+ 1 76
380	B.I.S.	383	389	388	+ 1 30
1100	Bercuit (Géné.)	1145	1120	1120	– 2 18
1890	Bongrain S.A.	1885	1895	1895	+ 0 53
690	Bouygues	710	698	708	– 0 28
2490	B.S.N.	2525	2531	2531	+ 0 23
2170	Carrefour	2150	2150	2144	– 0 27
900	Casino	980	985	985	+ 0 52
830	Cedis	855	855	859	+ 0 46
610	Cetelem	675	691	692	+ 2 51
845	C.F.A.O.	880	887	887	+ 0 79
143	C.F.D.E.	146	142 10	142 10	– 2 67
720	C.G.I.P.	759	764	763	+ 0 52
480	Chargeurs S.A.	504	503	503	– 0 19
60	Chiers-Châtil.	60 60	59 80	59 70	– 1 48
315	Ciments franç.	328	328	330	+ 0 60
1320	C.I.T. Alcatel	1330	1330	1335	+ 0 37
1070	Club Méditerr.	574	578	578	+ 0 69
152	Codetel	151 50	152	152	+ 0 33
280	Cofimeg	288 40	288 60	288 60	+ 0 06
265	Colas	275	278	278	+ 1 09
162	Compt. Entrepr.	183 10	186	186	+ 1 58
445	Compt. Mod.	449	455	454	+ 1 11
795	Créd. Foncier	812	820	820	+ 0 98
320	Crédit F. Imm.	310 10	312	312	+ 0 61
680	Crédit Nat.	686	690	690	+ 0 58
285	Crouzet	293	291	293	....
2200	Damart-Servip	2347	2350	2349	+ 0 08
1260	Darty	1325	1318	1318	– 0 52
995	Docks France	1070	1105	1115	+ 4 20
215	D.M.C.	255	258	260	+ 1 96
610	Dumez	608	615	618	+ 1 64
525	Eaux (Gén.)	630	630	630	....
240	Elf-Aquitaine	233	230 10	230 10	– 1 24
230	– (certific.)	228 70	226	226	– 1 18
1370	Epeda-B-Faure	1450	1459	1459	+ 0 62
3100	Essilor	2545	2520	2520	– 0 98

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
530	Esso S.A.F.	539	541	532	– 1 29
1210	Eurafrance	1246	1251	1251	+ 0 40
960	Euromarché	1040	1045	1040	....
885	Europe n° 1	875	880	884	+ 1 02
1230	Facom	1235	1238	1238	+ 0 24
775	Fichet-bauche	799	796	796	– 0 37
200	Finextel	208 50	208	208	– 0 23
380	Fives-Lille	401	404	404	+ 0 74
55	Fonderie (Gén.)	60	63	62 90	+ 4 83
85	Fraissinet	87	88	88	+ 1 14
300	Francarep	302	309 90	309 90	+ 2 61
375	Gal. Lafayette	386	390	390	+ 1 03
750	Gén. Géophys.	750	756	756	+ 0 66
285	GTM-Entrepose	310	313	317 50	+ 2 41
295	Guyenne-Gasc.	300	300	300	....
1850	Hachette	1891	1891	1891	....
435	Hénin (La)	431	437	440	+ 2 08
112	Imétal	115 70	116 90	116 90	+ 1 03
440	Imm. Plaine-M.	438	443	443	+ 1 14
1770	Inst. Mérieux	1708	1740	1740	+ 1 87
520	Interbail	520	505	505	– 2 85
2330	Intertechnique	2595	2595	2595	....
240	J. Lefebvre	235	238 90	238 90	+ 1 66
1020	Lab. Bellon	1025	1049	1047	+ 2 14
510	Lafarge-Coppée	508	508	508	....
1120	Lebon	1110	1105	1101	– 0 81
2120	Legrand	2040	2080	2080	+ 0 98
725	Lesieur	721	705	705	– 2 21
380	Locafrance	396	395	395	....
770	Locindus	795	800	800	+ 0 62
735	Lyonn. Eaux	759	760	760	+ 0 13
215	Mais. Phénix	230 10	233	232	+ 0 82
990	Majorette (Ly)	785	800	810	+ 3 18
118	Manurhin	135	130 50	132	– 2 22
210	Mar. Wendel	225	225 20	225 20	+ 0 08
1700	Martell	1770	1761	1761	– 0 50
1800	Merlin-Gerin	1874	1920	1935	+ 3 25
1950	Matra	1900	1840	1840	– 3 15
830	Michelin	935	929	929	– 0 64
2200	Midi (Cie)	2395	2480	2475	+ 3 34
245	Midland Bk S.A.	239	239	239	....
91	M.M. Penarroya	91	90	89 30	– 1 86
1830	Moët-Hennessy	1853	1850	1839	– 0 75
535	Mot. Leroy-S.	557	560	565	+ 1 43
104	Moulinex	102 40	103 20	103	+ 0 58
780	Mumm	775	775	775	....
415	Navig. Mixtes	417 80	410	416	– 0 43
89	Nord-Est	87	87	86 80	– 0 22
530	Nordon (Ny)	535	535	536	....
162	Nouvelles Gal.	159 80	158 50	159 50	– 0 18
680	Occident. (Gén.)	705	710	705	....
285	Olida-Caby	267	257	256	– 4 11
1110	Omn. F. Paris	1145	1147	1147	+ 0 17
225	Opfi-Paribas	238	239 80	239 90	+ 0 79
2430	Oréal (L')	2430	2450	2450	+ 0 82
180	Papet. Gascogne	147	144 80	144 80	– 1 49
1180	Paris-Réescomp	1174	1159	1159	– 1 27
390	Pechelbronn	397	400	400	+ 0 75
755	Penhoët	770	778	778	+ 1 03
700	Pernod-Ricard	710	707	707	– 0 42

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
260	Pétroles (Fse)	266 50	268 90	268 50	....
66	– (certific.)	66 90	65 50	65 50	– 2 09
127	Pétroles B.P.	126 90	127	127 10	+ 0 15
360	Peugeot S.A.	343	348	349	+ 1 74
58	Poclain	59 40	62	63	+ 6 06
620	Poliet	560	565	565	+ 0 89
193	Pompey	199 90	197	197	– 1 45
505	P.M. Labinal	500	509	509	+ 1 80
2000	Presses Cité	2169	2150	2149	– 0 92
1160	Prétabail Sic.	1185	1180	1180	– 0 42
340	Primagaz	338 90	332	335	– 1 15
225	Printemps	232	226 80	225 50	– 2 80
1350	Promodès	1370	1370	1370	....
275	Radiotechn.	284	280 50	280 10	– 1 37
95	Raffin. (Fse)	94 10	91 50	91 50	– 2 76
1320	Redoute (La)	1385	1380	1380	– 0 36
1730	Roussel-Uclaf	1730	1730	1730	....
1380	Roussel-C.N.I.	1335	1310	1310	– 1 87
2230	Rue Impériale	2250	2250	2250	....
188	Sade	189	190	190	+ 0 52
1680	Sagem	1738	1750	1749	+ 0 63
750	Salvepar	710	715	715	+ 0 70
345	St-Louis B.	347 90	354	354	+ 1 75
2290	Salomon	2375	2373	2370	– 0 21
685	Sanofi	721	712	714	– 0 97
300	S.A.T.	293	299 50	299 50	+ 2 21
505	Saupiquet Cie	515	506	506	– 1 74
170	Schneider	168 50	168 50	168 50	....
94	S.C.O.A.	98 50	98	98 50	....
137	S.C.R.E.G.	137	135 10	135 10	– 1 38
410	Seb	407 50	409	409	+ 0 36
350	Sefimeg	362	362	362	....
1330	S.F.I.M.	1325	1349	1350	+ 1 88
68	S.G.E.-S.B.	66 30	65 80	66 10	– 0 30
675	Sign. Ent. El.	645	645	645	....
645	Silic	665	670	670	+ 0 75
415	Simco-U.P.H.	430	465	460	+ 6 97
235	Simnor	235 50	236	236	+ 0 21
1850	Skis Rossignol	1507	1505	1515	+ 0 53
645	Sliminco	650	652	652	+ 0 30
2840	Sodexho	2850	2870	2870	+ 0 70
465	Sogerap	473	462	462	– 2 32
490	Sommer-Allib.	526	549	550	+ 4 56
485	Source Perrier	525	525	526	+ 0 19
300	Synthelabo	307	310	313	+ 1 95
585	Talcs Luzenac	607	598	598	– 1 48
2500	Tél. Elect.	2480	2480	2480	....
565	Thomson-C.S.F.	535	535	535	....
2220	T.R.T.	2310	2310	2310	....
440	U.F.B.	479	490	490	+ 2 29
720	U.I.S.	745	745	745	....
360	U.C.B.	359	358	360	+ 0 27
250	Valéo	241	236	236	– 2 07
112	Vallourec	107 60	106 50	107	– 0 55
2480	V. Clicquot-P.	2420	2430	2445	+ 1 03
1110	Viniprix	1000	1000	1000	....
1020	Elf-Gabon	1049	1050	1050	+ 0 09
167	Amax Inc.	164	162 40	162 40	– 0 97
395	Amer. Express	425	429 90	429 90	+ 1 15
206	Amer. Teleph.	210 50	211 80	211 80	+ 0 61

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
132	Anglo Amer. C.	122	134	134 50	+ 10 24
810	Amgold	845	865	865	+ 2 36
645	BASF (Akt)	817	828	826	+ 1 45
690	Bayer	655	669	675	+ 3 05
435	Buffelsfont.	390 90	402	402 20	+ 2 89
22	Charter	22 15	24 10	23 20	+ 4 74
520	Chase Manh.	531	531	531	....
375	Cie Pétr. Imp.	370 50	357	357	– 3 64
52	De Beers	50 30	51 90	51 90	+ 3 18
1520	Deutsche Bank	1465	1484	1484	+ 1 29
89	Dome Mines	87 60	88 80	88	+ 0 45
270	Driefontein Ctd	243	250	250	+ 2 88
535	Du Pont-Nem.	541	543	543	+ 0 36
625	Eastman Kodak	629	611	610	– 3 02
81	East Rand	76 90	78 20	78 20	+ 1 69
345	Electrolux	337	335 10	335 10	– 0 56
305	Ericsson	308	305	306	– 0 64
505	Exxon Corp.	505	493 90	493 90	– 2 19
405	Ford Motors	412	400 50	404	– 1 94
280	Free State	256	270	270	+ 5 46
142	Gencor	132 10	143	141 90	+ 7 41
290	Gén. Belgique	285 50	285	286 50	+ 0 35
565	Gén. Electr.	578	578	581	+ 0 51
665	Gen. Motors	664	659	659	– 0 75
69	Goldfields	63 80	64 50	64 50	+ 1 09
35	Gd Metropolitain	34 40	34 50	34 60	+ 0 58
156	Harmony	137 50	143 80	144 20	+ 4 87
31	Hitachi	31 20	30 95	30 95	– 0 80
680	Hoechst Akt.	652	665	665	+ 1 99
85	Imp. Chemical	90 10	90 70	91 50	+ 1 55
130	Inco. Limited	128 80	128	130	+ 0 93
1220	IBM	1238	1250	1251	+ 1 05

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
100	Ito-Yokado	99 50	98 60	98 60	– 0 90
315	ITT	328	329 40	329 40	+ 0 42
57	Matsushita	58 65	57 70	58	– 1 10
985	Merck	967	984	984	+ 1 75
755	Minnesota M.	750	740	741	– 1 20
280	Mobil Corp.	319	307	307	– 3 76
24440	Nestlé	24400	24320	24320	– 0 32
120	Norsk Hydro	121	118 50	119 10	– 1 57
1050	Petrofina	1021	1050	1055	+ 3 33
870	Philip Morris	811	829	837	+ 3 20
162	Philips	153 90	149 70	149 70	– 2 66
290	Pres. Brand	254	271	273	+ 7 48
315	Président Steyn	275	292	297 50	+ 8 18
400	Quilmes	370 20	365	364 50	– 1 53
1100	Randfontein	1000	1012	1033	+ 3 30
565	Royal Dutch	565	559	559	– 1 06
74	Rio Tinto Zinc	74	74 30	75	+ 1 35
182	St Helena Co	175 50	182 80	182 80	+ 4 15
370	Schlumberger	375 40	373	375 40	....
90	Shell transp.	87 20	86 30	86 30	– 1 03
1730	Siemens A.G.	1665	1700	1700	+ 2 10
163	Sony	164 50	158 80	160	– 2 73
205	T.D.K.	210 20	208	207 80	– 1 14
15	Toshiba Corp.	15 10	15	15 10	....
975	Unilever	961	968	968	+ 0 72
365	Unit. Techn.	368	365 10	368	....
985	Vaal Reefs	894	948	940	+ 5 14
450	West Deep	416 80	426	429	+ 2 92
340	West Hold.	309	327	326 50	+ 5 66
430	Xerox Corp.	450	443	443	– 1 55
1 96	Zambia Corp.	1 93	1 95	1 95	+ 1 03

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 9/5	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 911	9 532	9 200	9 850
ECU	6 833	6 823	....	....
Allemagne (100 DM)	304 840	304 900	294	314
Belgique (100 F)	15 172	15 148	14 700	15 600
Pays Bas (100 fl.)	269 700	270 300	260	280
Danemark (100 krd)	84 820	84 780	80	88
Norvège (100 k)	106 800	105 750	102	109
Grande-Bretagne (£ 1)	11 734	11 750	11 400	12 150
Grèce (100 drachmes)	6 957	6 899	6 300	7 800
Italie (1 000 lires)	4 817	4 789	4 600	5 100
Suisse (100 fr.)	362 200	362 250	3 500	3 710
Suède (100 krs)	106 560	105 020	101 500	108 500
Autriche (100 sch)	43 390	43 400	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 453	5 418	5 300	5 900
Portugal (100 esc.)	5 360	5 360	5 300	6 100
Canada ($ can 1)	7 132	6 898	6 700	7 100
Japon (100 yens)	3 882	3 778	3 650	3 850

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 9/5
Or fin (kilo en barre)	96800	96500
Or fin (en lingot)	97550	97200
Pièce française (20 fr)	571	571
Pièce française (10 fr)	345	.....
Pièce suisse (20 fr)	565	563
Pièce latine (20 fr)	560	558
Souverain	706	709
Pièce de 20 dollars	3910	3905
Pièce de 10 dollars	2012 50	2012 50
Pièce de 5 dollars	1405	1400
Pièce de 50 pesos	3650	3605
Pièce de 10 florins	588	585

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

ANNIVERSAIRE

ÉTRANGER

POLITIQUE

Sur CFM 89
à Paris
Quatre ans de pouvoir socialiste
232-14-14
PATRICK JARREAU
ÉRIC LE BOUCHER
MANUEL LUCBERT
et MICHEL NOBLECOURT
sont au micro
pour l'émission
Allô « le Monde »
de ce vendredi 10 mai
à 18 h 45
FRANÇOIS KOCH
anime le débat

SOCIÉTÉ

SUPPLÉMENT

CULTURE

ÉCONOMIE

LA SITUATION EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Lycéens face à face à Nouméa

Nouméa. – Les enfants ont pris le relais des parents. Ce vendredi après-midi *10 mai* des heurts ont en effet failli opposer les lycéens d'un établissement public du centre de

De notre correspondant

Nouméa fréquenté en majorité par des jeunes d'origine européenne aux élèves, pour la plupart canaques, d'un internat situé de l'autre côté de la rue. Les incidents n'ont pas fait de blessés, mais les CRS ont été obligés de s'interposer pour éviter qu'ils ne dégénèrent. Les incidents se sont *produits quand*, à l'heure du déjeuner, des enseignants du syndicat national de l'enseignement secondaire (SNES) – *une formation* ancrée à gauche, proche de la FEN – ont voulu tenir une réunion dans l'enceinte du lycée *La Pérouse*. Les lycéens ont alors tenté d'empêcher la tenue de la séance au cours de laquelle devaient être évoqués les affrontements violents du 8 mai.

Ces jeunes gens se sont opposés à cette réunion en invoquant son *« caractère politique »*, qualifiant les enseignants du SNES – qui rassemble la moitié des professeurs du *lycée* La Pérouse – de *« communistes »*. Après quelques altercations entre enseignants, quatre cents *élèves contestataires* se sont regroupés vers 13 h 30 (4 h 30, heure métropolitaine) devant *le lycée La Pérouse*, face aux grilles de l'internat mélanésien.

Le proviseur de cet établissement indiquait alors que les jeunes canaques craignaient de recevoir des pierres s'ils sortaient. Selon les lycéens européens, en revanche, ce sont *les* Mélanésiens qui, les premiers, leur auraient jeté des pierres. *« Ce sont les indigènes qui ont commencé »*, ont déclaré plusieurs élèves. Toujours est-il que des unités de la police, suivies d'une compagnie de CRS ont dû se poster entre *les* deux groupes afin d'éviter une bagarre générale.

Alors que les Mélanésiens demeuraient à l'intérieur de l'internat, les forces de l'ordre faisaient reculer *sans* brutalité les jeunes Européens, dont les rangs s'étaient renforcés de parents d'élèves ainsi que d' *« éléments extérieurs au collège »*, – selon le proviseur du lycée La Pérouse – parmi lesquels se trouvaient quelques Wallisiens connus *pour leur* participation aux manifestations violentes de Nouméa. Certains parents, alertés par radio, étaient venus à la recherche de leurs enfants, d'autres, en revanche, soutenaient les élèves du lycée La Pérouse.

Sur le terre-plein du lycée, de petits groupes *se sont* alors formés, invectivant les CRS, qui avaient pourtant retiré casques et boucliers. Quelques-uns ont déversé leur agressivité sur la voiture d'un professeur d'histoire-géographie, membre du SNES, qu'ils ont renversée. Immédiatement après que les CRS eurent redressé la voiture, des pierres ont jailli de la foule dont la moyenne d'âge avait sensiblement augmenté, brisant les vitres du véhicule. A l'intérieur du lycée, un réunion rassemblait une délégation de parents d'élèves, le proviseur, le vice-recteur, ainsi que le *ministre* territorial de l'éducation, M. Wema Delin. Celui-ci a lancé un appel au calme après qu'un lycéen eut lui-même pris *un mégaphone* pour demander à ses camarades de rentrer, et en prenant soin d'ajouter : *« De toute façon, on a gagné !... » Le proviseur* a décidé de suspendre les cours pendant vingt-quatre heures. En début de soirée les jeunes *canaques* n'avaient pu quitter l'internat mais la plupart des jeunes européens avaient abandonné le siège, et le calme semblait revenu.

M. Hernu sur le *Rubis*

Le même jour le ministre de la défense, M. Charles Hernu, a commencé sa visite des installations militaires. Son arrivée a été très *remarquée* puisque c'est à bord du sous-marin nucléaire d'attaque *Rubis* que le ministre a fait son *entrée* dans la grande rade du port commercial de Nouméa.

Tout de suite après son atterrissage à *l'aéroport* de la Tontouta à une cinquantaine de kilomètres de Nouméa, il avait rejoint par hélicoptère *un bâtiment* de la *marine* nationale, d'où il avait ensuite été transféré à bord du *Rubis*, qui était venu se ranger à *12 heures* auprès de l'aviso-escorteur *Commandant-Bory*. Sur ce navire se trouvaient le maire de Nouméa, M. Laroque, et M. Pisani. *« Ma mission ici* – a déclaré M. Hernu – *est strictement d'ordre militaire. »*

Le ministre de la défense a insisté sur la faiblesse de l'infrastructure militaire de la Nouvelle-Calédonie, qu'il est urgent de renforcer, a-t-il souligné, afin d améliorer les conditions de la présence française dans cette partie du monde. *« La France n'a pas d'ambitions territoriales dans le Pacifique, elle n'a pas d'adversaires non plus* – a ajouté M. Hernu, – *mais notre position stratégique doit être régionale. »* M. Hernu a évoqué l'indispensable équilibre des installations stratégiques existantes en *Guyane* et en Polynésie française. *« Je viens pour permettre au premier ministre de décider ce qui va être fait en Nouvelle-Calédonie. »*

Quant aux forces qui seront stationnées sur le territoire, M. Hernu a expliqué : *« Le nombre des militaires qui seront stationnés en Nouvelle-Calédonie n'est pas destiné à être accru. Il n'y a pas de rapport entre la modernisation des infrastructures et le nombre de militaires. »*

FRÉDÉRIC FILLOUX.

PROCHAIN VOYAGE DE M. MITTERRAND EN GUADELOUPE

Pointe-à-Pitre. – M. Pierre Joxe, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, se rendra en Guadeloupe le 15 juin afin d'inaugurer le service régional de police judiciaire (SRPJ) qui sera basé au morne Vergain, dans la banlieue de Pointe-à-Pitre. Cette décision d'installer un SRPJ dans l'île a été rendue nécessaire par le développement des trafics de drogue *à partir* de la Guadeloupe et de celui du terrorisme. Cette visite de M. Joxe annonce aussi celle que M. François Mitterrand fera sans doute dans l'archipel, dit-on ici de source autorisée, dans la première *quinzaine de juillet*.

HAUSSE DE L'INDICE TRIMESTRIEL DU COUT DE LA CONSTRUCTION : 4,99 %

L'indice trimestriel du coût de la construction de l'INSEE s'est établi, *pour le quatrième trimestre* 1984 à 821, en hausse de 4,99 % par rapport à l'indice du quatrième trimestre *1983, qui était de* 782. Publié au *Journal officiel* du 5 avril, il permet de calculer la hausse annuelle des loyers dont *le contrat prend* pour référence l'indice du quatrième trimestre. Il s'y ajoute parfois des majorations en cas de changement de locataire ou de l'exécution de travaux d'amélioration. Ce système ne s'applique pas au secteur HLM, qui a des règles particulières de hausse des loyers

NOUVELLES ÉMEUTES EN AFRIQUE DU SUD

Une nouvelle flambée de violence a eu lieu dans la région de Johannesburg, faisant au moins quinze morts en vingt-quatre *heures*, tandis que des scènes d'émeutes continuaient, le jeudi 9 mai, dans les ghettos noirs du Natal, du Transvaal, et de l'Etat libre d'Orange où un homme est mort lapidé à Welkom.

Concentrée, depuis le début de cette année, dans *la région de* Port-Elizabeth, dans le sud du pays, la tension raciale et politique s'est déplacée vers le centre industriel et financier du pays. A Tsakane, une cité noire située à 35 kilomètres de Johannesburg, onze Noirs ont été *tués, dans* la journée de mercredi (*le Monde* du 10 mai). Trois Noirs ont été tués dans la grande cité dortoir de Soweto, aux portes de Johannesburg, dont un par la police. Une autre personne a été tuée à Duduza, près de Tsakane.

Cette tension latente a *été exacerbée* par l'annonce de la mort de deux militants anti-apartheid, peu de temps après *leur arrestation* et leur interrogatoire par la police : le dirigeant syndical, M. Andriès Raditsela (*le Monde* du 10 mai) et M. Sipho Mutsi, décédé à son arrivée à l'hôpital de Bloemfontein, dans l'Etat libre d'Orange. M. Sipho Mutsi avait *été* arrêté la veille et, selon la police, *« pris de convulsions durant son interrogatoire »*. – *(AFP, Reuter, AP.)*

(Lire d'autre part page 6 l'article de Michel Bôle-Richard.)

Sur le vif

Chien !

Qu'est-ce qu'il a Chirac ? Qu'est-ce qui lui prend ? Quelle mouche le pique, là, brusquement ? *Vous avez vu, hier*, cette grosse colère, cette attaque en règle contre les chiens ? Ouais, *ils sont pas propres*. Ils font leurs besoins n'importe où. On est obligé de nettoyer derrière. On a beau *ramasser* 15 *tonnes* de crotte par jour, on n'arrête pas de marcher dedans, de déraper *dessus, de se casser la gueule*. Rien qu'en 1982, six cents personnes ont dû être hospitalisées à cause d'eux.

Tout ça, c'est la faute aux flics. Ils font pas leur boulot. C'est à eux de coller des contredanses aux cabots qui préfèrent le trottoir au caniveau. Ils ferment les yeux. *Ils* se bouchent le *nez*. Ils laissent pisser. Vous savez combien d'amendes ils leur ont filées en douze mois ? Dix. *C'est ça : deux fois cinq*. Pendant ce temps-là les toutous new-yorkais ont été obligés de payer *cinq cent mille PV*.

Vous ne trouvez pas ça bizarre, vous, ce grand coup de gueule accompagné d'un bon coup de pied au préfet ? Pour moi, ça sent la manœuvre politique à plein nez. Pendant que Giscard fait des mamours à Mitterrand, lui, il lui fait des emmerdements. Voyons, réfléchissez. Le clébard qu'on prend à son aise dans des lieux qui ne sont pas d'aisance, qu'il promène au bout de sa laisse ? Ben, tiens, un électeur. Et des électeurs, combien *ils* en baladent, *les chiens, dans Paris ? Près d'un* million. Une contravention ça coûte une voix. A *qui* ? A la majorité. *Alors, calculez !*

Il sait très bien ce qu'il fait, Chirac. Il a tout préparé, tout combiné de longue date. En refusant d'installer des *caninettes*, sur le modèle de nos bonnes vieilles vespasiennes, à tous les carrefours, en leur *préférant des* motos-balayeuses, il autorise, que dis-je, il encourage les gens à s'oublier sur les trottoirs. *Et il* oblige le gouvernement à se les aliéner en sévissant. Non, c'est clair ! Il lui réservait un chien de sa chienne à Mitterrand.

CLAUDE SARRAUTE.

En Algérie

Un « documentaire » d'une rare violence contre le « colonialisme français »

De notre correspondant

Alger. – A l'occasion du quarantième anniversaire *des massacres* de Sétif (*le Monde* des 9 et 10 mai), la télévision algérienne a diffusé, dans la soirée du mercredi *8* mai, un « documentaire » d'une rare violence contre la France. Il s'agissait essentiellement d'un montage d'images puisées dans les archives françaises, mais accompagnées d'un commentaire sarcastique.

Jeudi, une dépêche de l'agence Algérie Presse Service a souligné *« la rare intelligence et l'objectivité »* de cette œuvre, en insistant particulièrement sur un aspect du commentaire : *« Une révélation aura bouleversé les téléspectateurs, c'est d'apprendre que, le 1er avril 1960, en expérimentant leur première bombe atomique à Reggane, les occupants français n'ont pas hésité à amener à proximité cent cinquante moudjahiddins prisonniers pour, selon le témoignage d'un légionnaire allemand, vivant aujourd'hui en RFA, connaître les effets des radiations sur le corps humain. Un crime contre l'humanité, parmi tant d'autres, du colonialisme français. »*

Plusieurs observateurs étrangers, diplomates ou journalistes, ont été frappés par ce montage destiné à des millions de *téléspectateurs*. Ils font un rapprochement entre sa virulence *et le ton employé* ces derniers jours pour *évoquer* le racisme en France (*le Monde* du 9 mai). Ces observateurs s'interrogent sur les raisons de l'escalade antifrançaise dans les médias, et se demandent quelle pourrait être la réaction de *Paris*.

J. D. L. G.

UN COMMUNIQUÉ DU QUAI D'ORSAY

Le Quai d'Orsay, pour sa part, a publié ce vendredi en fin de matinée le communiqué suivant : *« Le gouvernement français oppose un démenti catégorique aux allégations mensongères et injurieuses pour la France qui avaient été publiées en 1961 par un réalisateur étranger à propos du premier essai nucléaire français. Il regrette que de telles allégations aient pu être reprises en Algérie, au risque de porter tort à la qualité des relations franco-algériennes »*.

UN DÉMENTI DU CEA

Le Commissariat à l'énergie atomique a démenti, ce vendredi *10 mai*, les allégations de la télévision algérienne. Le CEA indique qu'il avait été mis en place des mannequins de plastique, suivant une *technique* usuelle en radioprotection, et qui est encore utilisée. Le plastique absorbe les rayonnements comme le corps humain, ce qui permet des études de dosimétrie.

LE GÉNÉRAL BUIS : « C'est impensable »

Le général Georges Buis, président pour la fondation des études de la Défense nationale, a déclaré ce vendredi 10 mai qu'il était *« impensable »* que des combattants algériens *aient pu servir de « cobayes »*, le 1er avril 1960 à Reggane, dans le Sahara algérien.

Interrogé par téléphone par France-inter, le général a souligné le caractère inconcevable de cette affaire. *« C'est de la folle furieuse, c'est incroyable et impensable »*, a-t-il estimé.

● *A Strasbourg*. – La *majorité* de centre-droit du Parlement européen a rejeté, jeudi, de justesse le projet communautaire *visant* à accorder des compensations au Nicaragua pour les dommages subis par son économie en raison de l'embargo commercial américain. La résolution, proposée par les groupes communiste et socialiste, qui demandait une augmentation de l'aide de la CEE au Nicaragua, a été rejetée par cent dix-neuf voix, contre cent seize voix et quatre abstentions.

GREFFE DE MOELLE OSSEUSE

Un appel aux donneurs volontaires

Chaque année, deux mille malades condamnés par une anémie grave, *une leucémie ou une insuffisance* immunitaire pourraient être sauvés par une transfusion de moelle *osseuse prélevée chez un donneur* sain. Or une centaine de greffes de moelle seulement ont été pratiquées *en France en 1984 dans les quelque* dix-neuf centres hospitaliers qui assument cette technique thérapeutique complexe.

En effet, pour qu'une greffe de moelle osseuse réussisse, il importe que la *parenté* tissulaire du *receveur* et du donneur soit aussi proche que possible, situation que l'on retrouve assez fréquemment au sein d'une famille nombreuse. Mais la disparition de ces grandes familles a rendu beaucoup plus aléatoire la découverte d'un tel frère ou d'une telle sœur, et c'est pourquoi certains pays étrangers (la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Etats-Unis) ont mis sur pied *une véritable banque* de donneurs potentiels, classés dans un fichier informatisé selon leur groupe tissulaire *et qui peuvent, le jour* venu, donner leur moelle osseuse au malade qui leur est le plus semblable sur le plan génétique.

On estime qu'un groupe de quarante mille donneurs potentiels permettrait, dans 80 % des cas, de trouver un donneur compatible pour les mille à deux mille receveurs potentiels que comptera la France chaque année à brève échéance. C'est pourquoi les professeurs Jean Bernard et Jean Dausset lancent un appel à tous ceux qui accepteraient de faire partie de ce fichier (que centralise bénévolement l'ordinateur central d'Air France) et, *après avoir subi* dans un centre de transfusion proche de leur domicile les tests adéquats, *pourraient se tenir prêts, le jour* venu, à donner un peu de leur moelle osseuse. On prélève cette moelle *dans les os du bassin, sous anesthésie* générale ou régionale (péridurale), et l'intervention, très minime, exige *une hospitalisation de quarante-huit* heures. La Sécurité sociale prend totalement en charge des frais de ces volontaires et les quelques jours d'arrêt de travail qui suivent l'intervention.

Une ère nouvelle

La greffe de moelle est une technique d'apparition récente et dont le taux de réussite a été encore amélioré par des méthodes nouvelles de « lavage » des cellules recueillies *afin qu'elles soient mieux tolérées* par le malade. Elle a transformé du tout au tout le pronostic, hier encore *fatal à 100 % d'affections se traduisant* par une destruction des cellules formatrices du sang (les anémies graves), par leur malignité (les leucémies) ou par leur incapacité à assumer les défenses naturelles de l'organisme (déficits immunitaires).

Un appel national va donc être lancé, qui sera relayé par la *télévision*, la presse et les radios, et dont toutes les pharmacies seront les vecteurs. Des dépliants y sont à la disposition du public, afin que chacun puisse s'informer des conditions de ce volontariat extraordinaire, l'un des plus généreux que puissent accomplir les *membres* d'une communauté.

La Fédération française pour les *dons d'organes* et de *tissus humains*, que préside M. Magniez, anime cette campagne, qui implique pour les *donneurs* potentiels un don unique et non des interventions répétées, comme chez les donneurs de sang.

Elle ouvre, à n'en pas douter, une ère nouvelle de ce que le professeur Dausset appelle la « chevalerie des temps modernes », l'ère du don de soi au sens non plus seulement psychologique mais à proprement parler physique du terme. Les donneurs de sang, tous bénévoles en France, avaient ouvert la voie, puis après eux, ceux qui militent pour tous les dons d'organes et de tissus après *la* mort, au sein de leur fédération. Avec le don de moelle, c'est une étape ultime de la solidarité qui vient d'être accomplie.

Dr ESCOFFIER-LAMBIOTTE.

(1) France-Transplant, hôpital Saint-Louis, 2, place du Docteur-A.-Fournier, 75010 Paris ; ou Greffe de moelle France-Transplant, Fédération française des donneurs d'organes et de tissus, BP nº 35, 75462 Paris Cédex 10.

Le numéro du « Monde » daté 10 mai 1985 a été tiré à 452 013 exemplaires

A B C D E F G

هكذا من الأصل

Le Monde

LOISIRS

Les Puces de Saint-Ouen ont cent ans



GILLES RIGOULET

En 1885, les chiffonniers de Paris s'installaient dans la plaine des Malassis, à Saint-Ouen. Les Puces naissaient pour devenir le plus grand marché de l'occasion du monde.

SANS qu'il soit possible de dater l'événement avec la précision d'un acte de naissance, on sait avec certitude que c'est entre 1880 et 1890 que les *chiffonniers sont devenus brocanteurs* en proposant aux amateurs leurs plus belles trouvailles tirées des poubelles parisiennes.

On sait aussi que le préfet Eugène Poubelle rendit obligatoire les boîtes à ordures en tôle avec couvercle (arrêté du 7 mars 1884), alors qu'auparavant les *chiffonniers faisaient leur tri dans le caniveau* avant le passage des tombereaux municipaux. Ils durent se battre pour obtenir le droit de fouiller dans les poubelles avant d'aller sur les terrains vagues *des banlieues pour faire un second choix.*

On sait encore que les « biffins » – c'est ainsi qu'on appelait les chiffonniers – s'installèrent *au-delà des fortifs, sur la* zone militaire laissée à l'abandon. C'est à Saint-Ouen, dans la plaine des Malassis (ce qui veut dire les mauvaises terres), qu'ils entassaient leur récolte. Or c'était là un lieu de passage des promeneurs parisiens qui cheminaient vers les champs et les bosquets pour se détendre dans les guinguettes et les cafés chantants. Zola et les frères Goncourt ont, avec tendresse, raconté ces charmantes parties de campagne. Et puis on buvait à Saint-Ouen un fameux petit vin de terroir. Et l'on en profitait pour acheter sans taxes dans les épiceries voisines de l'huile et du savon que l'on rapportait discrètement à *Paris*, au-delà de l'octroi.

C'est alors que quelques chiffonniers eurent l'idée d'étaler sur l'herbe rase les objets domestiques encore utilisables, exhumés de leur récolte : vaisselle, hardes, « puciers » – comme on disait des lits, – et de les revendre aux plus offrants. Les Puces étaient nées... que *l'on donnait en prime à tout acheteur !*

Cent ans après, *que sont devenues les* puces de Saint-Ouen ? Le plus grand marché du monde de l'occasion permet-il encore de faire des trouvailles à bon compte ! Il faut d'abord démythifier les légendes. Vous n'aurez aucune chance – comme ce fut jadis le cas – de découvrir un Fragonard dans les déballages sur le trottoir, ni un Cézanne, ni un Renoir, ni un Picasso, ni un Utrillo. Vous ne trouverez pas non plus de commodes estampillées, ni de sièges de Jacob, ni de plat en argent poinçonné aux Fermiers généraux. *S'il est vrai que les Puces attirent à Saint-*Ouen les écumeurs de greniers, ce sont d'abord les professionnels qui se servent les jeudis et vendredis au petit jour à la suite de transactions directes « au cul des camions » ou dans les remises de la rue Lécuyer. Cette pratique est d'ailleurs menacée d'interdiction pour empêcher l'écoulement de « la came qui ne voit pas le jour », c'est-à-dire les objets volés mis à l'ombre du recel (*le Monde* du 16 mars 1985).

N'allez surtout pas croire que les Puces soient le domaine des voleurs et des casseurs. Les brocanteurs et les antiquaires installés dans les mille deux cents stands des principaux marchés craignent le recel comme la peste. Ils connaissent leurs fournisseurs et restent en dehors des *circuits de « lavage » des objets d'art.* Il n'y a pas plus d'objets volés aux puces – et sans doute moins – que sur les foires et salons qui fleurissent dans la France entière, avec des marchands sans adresses fixes et qui ne sont même pas inscrits au registre du commerce.

Acheter moins cher le samedi à l'aube

Selon le rituel des Puces, c'est le samedi à l'aube que les chineurs ont les meilleures chances d'acheter le moins cher possible la marchandise fraîchement déballée et qui n'a pas encore commencé son périple d'un marchand à l'autre – ce qui en élève progressivement le prix. Ce filtrage a l'avantage d'éliminer les pièces médiocres ou douteuses pour aboutir en fin de compte entre les mains d'un spécialiste, bien sûr plus cher qu'au départ, mais avec de plus sérieuses garanties – *qu'il n'est pas d'usage d'exiger* d'un brocanteur forain. C'est donc dans la mesure où vous serez connaisseur que vous pourrez acheter au mieux. Sinon, il faudra vous en remettre à l'antiquaire de votre choix et *exiger éventuellement*, en cas d'achat d'un objet de valeur, un certificat d'authenticité.

Le dimanche, jour des promenades en famille, est peu propice aux affaires. En revanche, les calmes lundis permettent d'intéressantes négociations.

Cela dit, les prix proposés dans les stands sont en moyenne de 15 à 20 % moins cher qu'à Paris, voire qu'en province, où les meubles et objets typiquement régionaux *se payent* au prix fort, sous la pression de la demande locale. A titre d'exemple, une panetière provençale se vend de *10 000 F à 15 000 F aux Puces* et le double à Marseille ; une armoire normande de mariage en chêne sculpté vaut 20 000 F à Saint-Ouen et plus de 30 000 F à Rouen.

En ce qui concerne les meubles courants, voici, *à titre indicatif*, quelques fourchettes de prix récemment relevées aux Puces :

Table à volet en *acajou* XIX[e] : 2 500-3 500 F ; table à six pieds et rallonge XIX[e] : 3 000-4 500 F ; miroir d'époque Louis XVI en bois doré sculpté : 3 000-5 000 F ; buffet bas mouluré XVIII[e] : 8 000-12 000 F ; secrétaire *Louis-*Philippe en loupe d'orme : 10 000-14 000 F ; vaisselier régional début XIX[e] : 16 000-22 000 F ; commode en noyer massif fin XVIII[e] : 35 000-45 000 F.

Vous trouverez ce genre de meubles dans tous les grands marchés, notamment à Paul-Bert, Cambo ou Vernaison (le plus ancien).

Le marché Biron a la réputation d'être plus sélectif, ce qui ne veut pas dire plus cher. Jules-Vallès est le marché des horloges (6 000 à 8 000 F), des jouets, des affiches, des curiosités. Serpette, le plus jeune des marchés, et aussi le lieu de chine des jeunes « branchés » qui cherchent surtout des meubles et objets de 1930 à 1950, mais également des articles de bistrot, des carreaux de *faïence*, des articles de salle de bain rétro. Le petit marché des Rosiers est consacré à l'art nouveau et à l'art déco : lampes de Gallée et verreries de Daum ou Lalique.

Vous trouverez enfin çà et là des bons *spécialistes en tout genre* : *armes, archéo*logie, Extrême-Orient, arts primitifs, jouets, faïences, tapis, tapisseries, verres, etc., et toujours à des prix relativement modiques. C'est si vrai que les anti*quaires parisiens viennent régulièrement* s'y fournir.

Il est d'usage de marchander aux Puces... mais n'en abusez pas. Engagez la discussion sans aller tout de suite au prix. Faites quelques détours en demandant *des précisions sur l'origine* de l'objet et sur son époque. Et quand le marchand aura répondu par un chiffre à la question fatidique : « A combien vous me le faites », ne prenez pas l'air offusqué mais plutôt *ennuyé de ne pouvoir vous offrir* pour l'instant cette merveille. Demandez alors si c'est vraiment le dernier prix. Vous obtiendrez généralement une baisse de l'ordre de 10 % tout au plus. Au bout *du compte les prix Puces sont presque* toujours moins élevés qu'ailleurs. Tous les connaisseurs vous le diront.

Et puis quel choix et quelle fascinante promenade. Les Puces de Saint-Ouen ne sont plus ce qu'elles étaient, mais elles *ont encore un bel avenir devant elles.*

GERSAINT.

● A l'occasion du centenaire des Puces un mois de festivités est prévu du 30 mai au 30 juin.

La plupart des renseignements historiques *de cet article sont tirés du livre à* paraître prochainement : *Les Puces ont cent ans*, de Jean Bedel. (Seca éditeur, 76450 Cany-Barville.)

LIRE

Supplément au numéro 12528. Ne peut être vendu séparément. Samedi 11 mai 1985.



Sur la piste des vide-greniers

Tous les dimanches, partout, les happenings de l'occase.

ÇA se passe à Saint-Thibault-les-Vignes, à Crèvecœur-le-Grand, à Bergères-les-Vertus et dans cent cinquante autres communes d'Ile-de-France, chaque week-end, de février à décembre, au chant du coq, juste après le premier « petit noir », pris, réchauffé dans la cafetière, sur le Godin de l'épicerie-buvette.

A peine 40 kilomètres d'autoroute depuis Paris, puis les nationales et les départementales, en enfilade. La traversée des villages, des hameaux, des lieux-dits, à la croisée des niches à la Vierge Marie : La Belle-Idée, Paradis, Mont'Aimé. Là où les clochers des églises émergent, l'été, des champs de blé et de coquelicots. La campagne profonde quoi ! la vraie.

Celle qui, d'habitude, vous échappe, boueuse et bouseuse, celle que l'on arpente avec difficulté, six mois de l'année, en bottes de caoutchouc, mais qui, dès le printemps, vous ennivre, à bicyclette, quand vous grimpez en danseuse les mauvaises côtes, pour vous laisser filer, ensuite, au bon vent de la descente.

Sur les places des mairies-écoles, des églises du douzième siècle, sous les halles couvertes, s'amoncelle, en quelques minutes, toute l'intimité des villages. C'est la mise-à-sac des caves et des greniers. Leur contenu est transporté à bras-le-corps, dans des camionnettes, des tracteurs ou des brouettes, par les habitants eux-mêmes. La brocante traditionnelle est organisée par les associations locales et autorisée, une ou deux fois par an, suivant une tolérance gouvernementale.

Un véritable happening de l'occase, de l'objet défonctionnalisé et déprécié, où tout se vend, se brade, se troque, se discute et se palpe. Le paradis des routards de la chine, des chasseurs d'objets qui travaillent avec leurs yeux, leurs instincts et leurs tripes et qui, du premier coup d'œil, détectent, à 2 mètres, la pièce unique.

Les prix sont ridiculement bas et les objets sont francs. Ils n'ont jamais été vus sur le marché de la brocante. Car ici, on liquide, on se débarrasse, et, dans la bonne humeur, s'il vous plaît ! Il fait beau, on se retrouve, on fait la fête, sans véritable idée de profit.

Que vient donc chercher ce maniaque rétrograde, cet éternel fouineur, courbé sur la ferraille, le nez dans les caisses de bibelots poussiéreux et les boîtes de boutons ? Tout simplement, le passé, sans fards, sans artifices, encore dans son jus. Pour la fameuse vibration, l'émotion de la découverte, d'une trouvaille bien à lui qui, au regard de l'autre, sera totalement dérisoire. Il la bricolera avec amour, de son mieux, faisant revivre ainsi une parcelle de temps révolue, de cette époque où la matière et l'esthétisme des objets avaient, disons, davantage d'importance, où l'artisan avait le temps de créer.

Mais, que le néophyte prenne garde. Aucun vide-grenier – c'est ainsi que se nomment ces marchés aux puces sauvages – ne se ressemble. Dans certains, trop proches de la capitale, le flair ne suffit plus, il faut aussi le mode d'emploi suivant la date de création du marché. Plus celui-ci sera récent, plus les affaires y seront intéressantes, plus il y aura d'imposants particuliers.

De plus, de nombreux départements ont acquis, au fil des foires, une excellente réputation pour la chine. Il faut les connaître. Quant au chineur du dimanche, qu'il se rassure. De ces escapades de chine buissonnière, il rentrera rarement bredouille, ne serait-ce que pour la découverte de la région. La plupart de ces fêtes sauvages sont adossées à des murs historiques, des commanderies, des fermes fortifiées, des presbytères, des châteaux.

A Bergères-les-Vertus, dans la Marne, il faut prendre un petit chemin qui crapahute sur environ 1 km, pour parvenir jusqu'au site de Mont'Aimé, ancien emplacement du château de Blanche de Navarre (1210). Pour subventionner la mise au jour des soubassements et l'entretien du site, l'Association des Amis de Mont'Aimé organise en mai, depuis trois ans, une brocante pour le plus grand plaisir des collectionneurs de matériel de vigne-

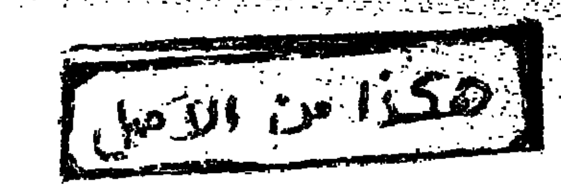


La chine à New-York

L'ENGOUEMENT pour les antiquités qui se généralise en Europe depuis plus de vingt ans *touche tout aussi bien les Etats-Unis.* Devenus, avec la hausse du dollar, les plus riches acheteurs du monde, les Américains doivent aujourd'hui se rendre à Paris ou à Londres pour choisir de belles pièces anciennes. *Rien n'a été* fait jusqu'à maintenant pour attirer les antiquaires européens qui se trouvent confrontés à des charges locatives très élevées.

Pour pallier ce manque et permettre l'implantation de grands antiquaires français, anglais, *belges, etc., la Société française* des centres commerciaux (seul trust européen d'importance implanté aux Etats-Unis) conçu et commercialise actuellement un prestigieux ensemble de galeries d'art et de boutiques où tout est prévu pour faciliter l'installation d'antiquaires, en particulier des conditions financières et matérielles exceptionnelles à New-York : livraison de boutiques, clés en main, loyers modiques incluant les systèmes de sécurité et autres charges locatives habituellement très lourdes, bureau transitaire pour douanes, expédition et transport, atelier de restauration, présence d'experts, hall d'exposition, studio *de photos*, locaux d'emmagasinage...

Situé dans le quartier le plus *élégant de la cité* (57e Rue), « *la Place des antiquaires* » ouvrira ses portes en septembre 1986, et les Américains pourront ainsi s'enrichir à domicile des œuvres d'art du vieux continent.



هكذا من الأصل



SITTLER/REA

rons, d'outils et d'objets du terroir. *Si l'on désire s'y rendre en* train, c'est le Far-West ! Uniquement à la demande, un wagon de voyageurs est encore rattaché au convoi de marchandises, depuis la gare de l'Est.

Le chineur des villes, sans cesse à l'affût, a ses propres itinéraires, *ou plutôt*, ses *codes secrets*, pour déjouer les plans de ses concurrents directs : les professionnels.

A Paris, il est déjà en terrain conquis. Tout se joue donc, pour lui, et dans tous les temples de la chine citadine, soit avant les ouvertures soit après les fermetures.

En semaine, il sait se mêler aux bavardages et connivences des dames de charité, qui trient et font les prix des dons pour les kermesses de quartier. Il prospecte dans les immeubles en démolition. Dans les caves et les greniers, sommeillent parfois de petits meubles oubliés, des bibelots, des journaux...

Chez Emmaüs, il tient compte des zones de ramassage des communautés, donnant priorité à celles qui collectent dans les quartiers résidentiels. Ainsi de Bougival, qui couvre les huitième et seizième arrondissements. Son insatiable appétit de fureteur le conduit même à fouiller dans les rejets de la société : chez «Gégène», comme on dit, c'est-à-dire dans les décharges publiques. Et, suivant un itinéraire géographique bien précis, étroitement lié à la qualité de l'environnement, il déniche des bribes d'histoire, dans *des liasses de courrier jauni, où* d'anciens récits de duels, ou de passions clandestines, se mêlent à des comptes d'épiciers.

Faisant l'inventaire du précieux gaspillage des autres, il se veut archéologue, sauvant des témoignages et reconstituant, de-ci, de-là, des vies de familles, ou sociologue soucieux de percer la vie intime de nos sociétés.

ELIA IMBERDIS.

• Auteur d'un *Almanach du chineur* (Hachette, 85 F) qui recense toutes les possibilités de chine à Paris et en Ile-de-France et répertorie cent trente-six vide-greniers, classés de février à décembre et indiquant l'itinéraire d'accès et la qualité de la chine.

Enchères sans peur

UNE vente aux enchères est un spectacle dont l'acteur principal est le commissaire-priseur et où le public constitue le « gros de la *troupe* ».

Entre ces deux protagonistes s'instaure un échange de signes impossible à décrypter, d'autant moins que bien souvent la farce *est jouée d'avance. Dans ce* show-biz qui met en jeu des intérêts très élevés, les machinistes ont également leur rôle. Avant d'entrer dans la salle, mieux vaut connaître les coulisses où s'agite le petit monde des clercs, des *crieurs et des commissionnaires*, qui veulent aussi leur part de la recette. Enfin d'autres acteurs importants sont présents sur scène : ce sont les marchands, qui n'hésitent pas à employer tous les moyens pour se réserver *la meilleure* part.

L'amateur qui veut entrer dans le jeu sans en connaître les secrets *risque de le payer* très cher. Les professionnels savent *bien qu'il est inévitable de passer* par quelques expériences malheureuses avant de savoir acheter à bon prix. Car il est encore parfaitement possible de *réaliser des achats intéressants* en salle des ventes.

Avant de se lancer dans les enchères, il est indispensable de savoir précisément ce que l'on *désire, de connaître l'objet et sa* valeur. Ce qui fait la force des marchands, c'est justement leur grande habitude de séparer le bon grain de l'ivraie et d'avoir *une connaissance précise* des cotes. Il ne faut surtout pas se laisser tenter par n'importe quoi, mais se fixer un objectif, un meuble ou un objet bien caractérisé. Les grands collectionneurs, qui connaissent tout sur une seule catégorie d'objets, sont en fin de compte plus forts que les marchands sur le terrain qui les passionne.

Avant d'arrêter votre choix, il est *nécessaire de passer au crible* les lots présentés à l'exposition qui précède la vente (la veille ou le matin). Personne ne peut s'opposer à une *observation minutieuse de la marchandise* proposée. N'hésitez pas à demander l'ouverture des vitrines, à examiner les bibelots, à faire jouer les serrures et les tiroirs.

Si une belle pièce vous tente *particulièrement, il est conseillé* (comme le font les antiquaires) de glisser subrepticement quelques billets dans la main des commissionnaires. Faites-leur *confiance, ils s'arrangeront* avec le crieur et le clerc pour que l'adjudication soit frappée en votre faveur (sauf si un autre client a donné un pourboire supérieur au vôtre).

Se placer le dos au mur

S'il vous est impossible d'assister à la vente, vous pouvez communiquer un ordre d'achat *au commissaire-priseur. Dans ce* cas, sachez que la pièce vous échappe si d'autres acheteurs proposent davantage, et, si elle vous revient, c'est le plus souvent *pour une somme très proche* du montant ordonné. Vous *l'auriez probablement* payée moins cher en assistant à la vente, à condition de contrôler les enchères.

Au moment de la vente, placez-vous sur le côté le dos au mur et surveillez attentivement le déroulement des opérations. *Dès le coup d'envoi*, les prix montent généralement de 100 en *100 F. Lors des envolées*, le mouvement est plus difficile à suivre, car tout se passe très rapidement. Quand vous voulez entrer dans la course, faites votre *annonce d'une voix nette ou* bien levez franchement la main, et renoncez à votre achat dès qu'il dépasse la somme que vous vous êtes fixée, surtout si les *marchands essayent de vous intimider* en relançant les enchères. Faites alors avec votre avant-bras des signes de dénégation très fermes, car sinon le *marteau revient* vers vous et vous pouvez soudain vous retrouver *le malheureux propriétaire* d'un objet surpayé.

Il peut arriver également que *le commissaire-priseur* fasse semblant de prendre des enchères dans la salle... et vous force ainsi à une escalade imaginaire, *jusqu'au moment où le* mot adjugé est prononcé en votre faveur, c'est-à-dire à votre détriment. Et vous aurez ainsi été victime de ce que l'on appelle le « bourrage ».

Dites-vous bien qu'il n'est pas facile de résister à la griserie des enchères, surtout quand le commissaire-priseur pointe son *marteau vers vous et que d'autres* acheteurs se manifestent sans qu'on les voie. Ne vous laissez pas impressionner par la tension ambiante et n'oubliez pas la *limite à ne pas dépasser*.

Il existe cependant dans toute vente aux enchères des instants privilégiés où, malgré l'insistance du commissaire-priseur, la salle *ne réagit pas*. C'est le creux de la vague. Tant mieux pour vous si les enchères s'arrêtent *sur* l'objet qui vous intéresse. Surtout ne bougez plus et attendez l'adjudication en votre faveur. Soyez toutefois circonspect, car, *si les marchands ne montent pas* sur le lot en question, c'est peut-être qu'il a des vices cachés.

Enfin n'oubliez pas qu'au montant de l'adjudication s'ajou*tent des frais calculés selon un* barème proportionnel au prix de l'objet. Ce barème vient d'être modifié et se divise en quatre tranches (1).

Il faut avouer qu'il n'est pas facile de s'y retrouver dans cet ensemble d'intérêts contradictoires. Mais, si vous prenez toutes ces précautions, vous évi*terez les catastrophes et* vous pourrez acheter au même prix que les marchands, c'est-à-dire entre 20 et 30 % moins cher qu'en boutique.

De toute façon, en salle des ventes comme sur les stades, l'amateur doit faire beaucoup d'exercices plus ou moins réussis avant d'atteindre le niveau d'un *professionnel*.

K. SCERAB.

(1) Pourcentages s'ajoutant à l'adjudication :
16 % jusqu'à 15 000 F ;
12,5 % de 15 001 à 40 000 F ;
10,5 % de 40 001 à 300 000 F ;
9,5 % au-dessus de 300 000 F.

Texas à pleine aventure

Dallas la conquérante, l'appel du rio Grande.

TEXAS : au nord-est, Dallas ; au sud-ouest : le rio Grande. Là, l'Amérique est de retour, conservatrice, affairiste, entreprenante. Là-bas, l'Amérique est de toujours, rurale, bestiale, persévérante. De l'une à l'autre, la boussole du voyageur hésite, la petite aiguille s'affole.

Il y a d'abord la distance. Enorme. Le Texas est aussi grand que la France. Ensuite, le dollar. Le Texas est, comme toute aventure américaine aujourd'hui, et certainement pour longtemps, un déplacement coûteux. Les trop petits budgets éviteront le détour pour ne pas s'en rendre compte durement.


WEBB-MAGNUM

Pour le prix d'un paquet de cigarettes ici, le Français ne pourra s'offrir là-bas que huit ou neuf cigarettes. Pour le prix d'un tee-shirt ici, il n'aura droit *là-bas* qu'aux *manches*. Petit déjeuner raisonnable dans un hôtel moyen : 65 F. En famille, dur. Le *T bone* affiche 100 F, le loup grillé du golfe du Mexique 170 F. Seul réconfort : le prix des locations de voitures. Il est relativement faible et, si les autos d'outre-Atlantique sont beaucoup plus gourmandes que les nôtres, l'essence est en gros deux fois moins chère.

Alors en route. En commençant par celle qui est peut-être devenue un mythe, Dallas, pour de nombreuses heures d'affrontements sordides sur les petits écrans du monde entier. Dallas tout de suite, parce que la cité-phare du Southwest n'est plus qu'à dix heures de Paris, quatre fois par semaine et sans escale depuis qu'American Airlines, troisième compagnie des Etats-Unis, a lancé ses bons vieux DC 10 à l'assaut du Vieux – et peu cher – Continent.

Ils décollent d'Orly-sud pour se poser sur les pistes de l'aéroport de Dallas-Fort-Worth, deux cités absolument différentes, rivales sinon opposées, que cet accolement aéroportuaire réunit très trompeusement.

Dallas, c'est la ville de l'infamie, disent les Américains, celle où fut assassiné John Fitzgerald Kennedy. Dallas, c'est encore le feuilleton. « *Ton univers impitoyable* », dit la chanson du générique français ; « *a city that never should have been* », dit le générique original, plus excitant pour l'imagination.

Une ville qui n'aurait jamais dû être une ville, donc. Parce que, comme le dit le guide Fodor, il n'y a pas là de voie d'eau importante – même si Dallas est construite à l'est de la Trinity River, un mince filet d'eau qui n'a jamais apporté autre chose que des soucis à ses riverains – ni de ressources naturelles. Pas d'or, pas d'argent, pas de pétrole, à la différence de l'Ouest plus lointain ou du Sud tout proche.

Et pourtant Dallas – Big D – existe, superbement. Nouvel eldorado des affaires en raison de son génie de la persuasion et de sa diabolique habileté à entreprendre, elle est aussi devenue, par ricochet, un centre culturel et touristique important.

C'est d'abord le lieu d'une promenade architecturale contemporaine passionnante. La première halte sera le Magnolia Oil Building, aujourd'hui siège de la société Mobil Oil, construit en 1921 et surmonté depuis 1934 d'un Pégase rouge fluorescent, témoin d'une architecture néoclassique très américaine. Puis viendront les années 50, et un détour par les hôtels Hilton et Sheraton, prototypes de l'architecture de verre et d'acier. On continuera par un édifice de la même époque, le Dallas Theater Center, bâti à Highland Park par le génial Frank Lloyd Wright.

Un petit Chinois qui fait scandale à Paris fait là-bas l'unanimité pour son audace et son talent. Ieoh Ming Pei a, en effet, construit récemment à Dallas un vertigineux City Hall, sorte de pyramide inversée qui ferme le sud du centre-ville et, non loin de là, l'*Arco Tower*.

Deux stars de l'architecture américaine ont fait aussi le chemin de Dallas. Philip Johnson, qui s'est attaqué au Thanksgiving Square, et Edward Larrabee Barnes, qui a construit le somptueux Dallas Museum of Art, dont les collections reflètent, par quelques œuvres de tous les artistes importants, les principales étapes de l'histoire de l'art contemporain.

Il faut, enfin, citer deux réalisations qui marquent déjà ou s'apprêtent à marquer l'insolente croissance de Dallas. L'hôtel Hyatt Regency, dont la façade bleutée réfléchit l'ensemble des gratte-ciel du centre-ville, flanqué par une tour surmontée d'un dôme géodésique devenu le symbole de l'*esprit pionnier* des Dallasites. Et Informart, achevé il y a peu au nord-est de la ville, œuvre de Martin Growald et réplique audacieuse du Crystal Palace de Londres, construit en 1851 par Joseph Paxton pour célébrer le modèle britannique de la révolution industrielle avant de brûler en 1936. Ce vaste bâtiment s'apprête à accueillir le plus important marché permanent de l'informatique.

Il n'est pas d'architecture dans une ville où il ne se passe rien. A Dallas, le visiteur, quelle que soit la saison, pourra tout espérer. Du sport, avec, en haut de l'affiche, les matches des Dallas Cowboys, stars du base-ball, et le tournoi de tennis WCT qui réunit les plus grands champions. De la musique, de l'opéra, du théâtre, de la gastronomie. La nuit, il hésitera entre l'animation bruyante de Greenville Avenue, plus chic et estudiantine dans sa section sud, plus populaire voire vulgaire, dans sa section nord, et les vibrations plus huppées du quartier historique du *West End*, récemment reconquis par la bonne société. Un phare : le club lancé il y a deux ans par Philippe Starck, l'un des designers de l'Elysée à Paris, club qui porte son nom, sa griffe, et qui distille aux nightclubbers les plus subtiles nuits de Dallas.

Tout le monde connaît ce club aux *Etats-Unis non seulement* pour son aménagement raffiné fort bien réussi, mais parce qu'il a créé une vraie révolution dans les mœurs du pays. Les toilettes de l'endroit, que les habitués du café Costes de Paris imagineront facilement, sont, en *effet*, le lieu de rendez-vous favori de la jeunesse *dorée de* Dallas et, bien qu'elles soient signalées, à droite par la silhouette d'une femme, et à gauche par celle d'un homme, les uns et les autres les fréquentent indifféremment au vu et au su...

هكذا من الأصل



tout le monde, au grand dam de la tradition puritaine américaine.

On est très loin de l'autre haut lieu des nuits texanes, le Billy Bob's Texas, la plus grande salle de spectacle du monde où, parmi près de douze mille personnes, on pourra dîner, jouer, assister au concert d'une gloire de la musique country ou à un rodéo absolument authentique. Mecque des plaisirs rustiques, signe extérieur de la tradition western, *en plein cœur* de la grande rivale de Dallas, Fort-Worth, *« là, où l'Ouest commence.*

Le centre-ville ne s'est peuplé ici que de quelques gratte-ciel, quand même. Mais on a préféré restaurer, polir tous les témoins d'une histoire glorieuse, les jalons de l'aventure vers l'Ouest. En contre-pied de la prestigieuse voisine, Dallas, *« là, où l'Est s'achève »*.

Construite, à partir de 1849, sur un renflement du relief à l'aplomb de la Trinity River, la ville fut d'abord le promontoire idéal pour surveiller la plaine dominée par les Comanches et très vite le lieu de rassemblement des cow-boys et de leurs bêtes avant qu'ils *ne prennent* la route de la bourse aux bestiaux d'Abilene, dans le Kansas.

Le tout-western est passé par Fort-Worth : Buffalo Bill et son *West wild show*, Doc Holliday, Butch Cassidy et Sundance Kid. Main Street fut longtemps le champ clos d'affrontements armés, de joyeuses soirées arrosées de Jack Daniels avant le départ ou de retour du Nord.

Le vestige le plus spectaculaire et toujours vivant du mythe héroïque est certainement le marché aux bêtes, les Fort-Worth Stockyards, toujours en activité. Certes, les vaches ne sont plus amenées là par la rue principale, rabattues par des cow-boys devenus trop rares. Non, les éleveurs les acheminent par le train. Mais les bêtes empruntent pourtant ensuite le même et éternel parcours dans le labyrinthe de bois qui les conduit à leurs enclos, surmonté par une passerelle où les acheteurs font leur choix.

Non loin de là, tous les acteurs de ce commerce frappé aujourd'hui par la crise agricole américaine s'en vont partager leurs soucis ou fêter leurs échanges dans une ribambelle de saloons, restaurants et boutiques soigneusement préservés.

Fort-Worth, ville verte et tranquille, *a su très bien mélanger* les ingrédients qui font une cité accueillante. Parcs, musées, hôtels et restaurants, rien ne manque. Le moment le plus émouvant de la découverte sera peut-être une visite à la Sid Richardson *Collection of Western Art*, dans Main Street.

Ce magnat du pétrole a rassemblé les principales œuvres de deux peintres western, Frederic Remington et Charles Russel. Le premier, d'une famille new-yorkaise en vue, s'est vite installé au Kansas pour élever des moutons et peindre. Dans une première période, qui en fait « le meilleur témoin du vieil Ouest », il a décrit avec une diabolique précision les principaux événements de la conquête. Plus tard, il s'est *pris de passion pour les couleurs* et leur transparence, et sa peinture est devenue impressionniste sans changer d'inspiration. *Cow Puncher* (1901), *The Sentinel* (1908) et *Apache Medicine Song* (1908), trois huiles parmi les plus saisissantes.

Charles Russel, de plus populaire extraction, était aussi éleveur de moutons et spécialiste des longues transhumances de bétail. Né en 1864, il fut le témoin de toutes les transformations de l'Ouest, témoin actif puisqu'il ne se séparait jamais de ses crayons ni de ses aquarelles. Ses œuvres, peut-être moins convaincantes *que celles de Remington*, sont pourtant très attachantes et révélatrices jusqu'à l'émotion d'un amour acharné pour la plaine. *Utica* (1907) sera la meilleure porte ouverte sur le rêve avant de s'en aller filer, au sud-ouest du Texas, la trace aux héros de l'Ouest éternel.

Certains commenceront par San-Antonio, la ville la plus authentique, *ou considérée* comme telle, par les Texans. Les hasards du vagabondage nous ont entraînés *plus à l'ouest*, en une heure d'avion, à Odessa. Pour la plus grande joie des hôtesses de la compagnie aérienne qui se demandaient avec beaucoup d'amusement ce que des Français pouvaient aller faire dans ce « trou ». Alentour, la plaine est rase, jaune, semée des « girafes » *noires et mécaniques qui balisent* les puits de pétrole. Paysage infiniment triste que sauve son exotisme *industriel*. Certainement pas un but de voyage.

Plutôt la dernière étape avant le désert, le dernier centre commercial où il faudra faire ses emplettes avant d'emprunter la route du sud, celle qui mène au parc national de Big Bend, méconnu et pourtant arrosé ou, *plus* justement, parcimonieusement irrigué par un fleuve de légende, le Rio Grande.

Big Bend tient son nom d'un angle droit dessiné par le fleuve dans le relief escarpé du désert Chihuahua, tout près d'une curieuse et rebelle chaîne montagnes, les Chisos. Cette chaîne, le fleuve et entre les deux la plaine aride et désertique sont les trois *éléments* du parc national qui s'en est fait une carte de visite : *« Trois marches vers le ciel »*, un ciel presque toujours bleu et superbement étoilé à la nuit, promontoire favori des astronomes.

Ici, il pleut très peu et nous n'avons pas pu vérifier une bien belle histoire : il y a plus d'un siècle, un cow-boy mexicain décrivait Big Bend comme *« le pays où les arcs-en-ciel attendent la pluie »*. Chez nous, ils apparaissent *avec ou après la pluie. Là, ils* semblent se nourrir de nuages menaçants qui n'éclatent que rarement et des eaux projetées dans l'atmosphère chaude par le fleuve, encastré malgré lui par endroits dans les vertigineuses parois minérales de canyons aux noms espagnols : Santa-Helena, Mariscal et Boquillas. Autant de rapides que descendront les plus hardis pour à leur tour s'adonner à un sport de plus en plus populaire, le *rafting*.

Il est vrai que, après de longues promenades dans les forêts des Chisos, un parcours parmi les cactus en fleur de la plaine et les centaines d'espèces végétales et animales qui se saisissent de la *moindre goutte d'eau pour exister* et s'affubler de couleurs inattendues, l'appel du rio Grande devient trop fort.

Alors on se baignera dans ses eaux tièdes, limoneuses ; entre deux rapides, assez lents pour ne *pas être effrayants, on sautera* du bateau pour nager sans effort dans un courant revigorant. Et puis, peut-être, on ira mettre un pied de l'autre côté, au Mexique, dans un de ces multiples canyons qui s'enfoncent dans les murs de roches où l'on goûtera l'ombre, la fraîcheur, avec la certitude d'être loin de tous et de tout, le temps de ces petites haltes absolument irréelles sans lesquelles le voyageur ne pourrait prétendre être parti vraiment.

OLIVIER SCHMITT.

(Lire la suite page VI.)

Pleine aventure

(Suite de la page V.)

Dallas, Fort-Worth et ses cow-boys, les grands espaces, la boucle texane ne serait pas bouclée sans un crochet non loin des territoires indiens, là où l'histoire de peuples autochtones s'est arrêtée sur les remparts des forts de la prestigieuse cavalerie américaine.

Sur la ligne qui, de San Antonio à El Paso, protégeait les conquêtes américaines des attaques indiennes, pourquoi ne pas choisir Fort-Davis, au carrefour des pistes des Comanches, au nord-ouest, et des Apaches, à l'ouest ?

Poste-clé du système de défense du Texas, ce fort fut construit en 1854 alors qu'un nombre de plus en plus important d'immigrants venus de l'est s'installaient dans la région et réclamaient la protection de l'armée. Plus tard seront construits les forts de Hudson, Lancaster, Stockton et Quitman de part et d'autre de Fort-Davis.

Si les incidents furent rares avec les Indiens, la guerre civile fit voler en éclats cette ligne, et les forts furent abandonnés aux troupes des Etats confédérés en 1861.

Détruit par les Apaches après le départ de ces troupes à la fin de la guerre, Fort-Davis fut reconstruit en 1867 et devint la base des guerres contre les Apaches jusqu'à la reddition de Geronimo en 1886. Du premier fort ne restent que quelques vestiges des fondations. Du second, bâti de 1867 à 1891, sont parvenus de nombreux bâtiments soigneusement restaurés depuis qu'en 1961 le Congrès a inscrit le fort au service des parcs nationaux. La visite devient ainsi passionnante, de l'hôpital à la maison du commandant, au son, reconstitué, des bruits et des voix des troupes, diffusé par haut-parleurs.

Il faudra, pour que l'illusion soit complète, emprunter un cheval non loin de là, à Prude Ranch, la propriété de l'héritier de John Robert Prude, figure locale dont le ranch, à la différence de bien d'autres, est toujours en activité même s'il est devenu un lieu de séjour très hospitalier.

Alors s'achèvera, dans la magnifique simplicité des montagnes de Davis, le voyage au cœur de l'Amérique tant de fois raconté au cinéma mais jamais avec autant de force, d'alacrité et d'émotion que ne le permet un contact réel, s'il est éphémère.

OLIVIER SCHMITT.

Circuit texan

Dallas

Informations : Dallas convention and visitors bureau – 1507, Pacific Avenue, Dallas, Texas 75201. Tél. (214) 954 1454.

Hôtels : La totalité des chaînes hôtelières ont bien sûr un hôtel en ville ou près du centre ville. A l'exception du Holiday Inn-Downton (1015 Elm street. Tél. (214) 748 9951), les hôtels les plus centraux sont les plus chers. Dans la catégorie des hôtels à prix modérés, la situation du Mariott Market center (2101 Stemmons Freeway. Tél : (214) 748 8551, à dix minutes du centre, et celle du Dallas Hilton (1914 Commerce Street. Tél : (214) 747 7000), au centre, en font des lieux de séjour de bon rapport qualité-prix.

Deux hôtels de catégorie luxe se disputeront les faveurs des plus fortunés. D'abord le Hyatt Regency Dallas (300 Reunion boulevard. Tél : (214) 651 1234), hôtel de mille chambres qui s'ordonnent autour d'un spectaculaire atrium haut de dix-neuf étages, ouvert sur Reunion Tower, le nouveau symbole de Dallas.

Et surtout le magnifique Loews Anatole (2201 Stemmons Freeway. Tél. (214) 748 1200) et son double atrium haut de douze étages, sa tour spécialement construite pour la convention républicaine de l'automne dernier et peut-être l'un des plus beaux centres sportifs de l'hôtellerie mondiale, la Verandah dont la taille impressionnante est aux dimensions des hôtels de ce côté-ci de l'Atlantique... Les prix de tous ces hôtels sont compris dans une fourchette qui va de 50 à 200 dollars pour une nuit, petit déjeuner en sus.

Fort-Worth

Informations : Convention and visitors bureau Fort-Worth chamber of commerce – – 700 Throckmorton, Fort Worth, Texas 76 102. Tél. (817) 336 8791).

Hôtels : Toutes les possibilités sont ici aussi offertes. Pour un séjour typiquement western, on pourra s'installer dans le plus vieil hôtel de la ville, soigneusement rénové, le Stockyards Hotel (Exchange Avenue. Tél. (800) 423 8471), en plein quartier historique. Pour des émotions plus « Amérique moyenne », on pourra choisir le Best Western Sandpiper Inn et demander la suite nuptiale. Plongée en apnée dans la carte postale middle-class garantie. (The Sandpiper Inn – 4000 North Main, Fort Worth, Texas. Tél. (817) 625 5531).

Southfork Ranch

Toute l'année, sept jours sur sept, on peut s'en aller visiter à trois quarts d'heure de Dallas le ranch mythique de l'abominable homme texan, J. R., sans toutefois pénétrer dans le saint des saints, la maison elle-même. Ce privilège est réservé aux « happy few » qui auront soigneusement réservé, pour une soirée ou une nuit, le petit théâtre des mœurs pétrolières, essentiellement des sociétés régionales en mal d'étape pour leurs gros clients. Il en coûte alors 3 500 dollars, pour une fête de 7 heures du soir à 9 heures du matin, repas et boissons non compris. Texas Express Tours (Tél. : (214) 357 4274) organise chaque jour trois départs des principaux hôtels de Dallas pour la somme de 15 dollars.

Parc national de Big Bend

Quartier général du parc. Informations : National park concessions, Inc: Big Bend National Park, Texas 79834. Tél. : (915) 477 2291.

Hôtels : Chisos Mountains Lodge, hôtel confortable de vingt-huit chambres (formule motel), de petits bungalows familiaux dans la forêt ou de « cottages » de pierre. Les prix vont de 37 à 64 dollars par personne. Accueil impeccable et très sympathique dans un site absolument magnifique à plus de 1 500 mètres d'altitude.

Lajitas

Petite ville située juste à l'extérieur du parc national, Lajitas est un centre de loisirs et de vacances rustique et charmant. A l'aplomb du rio Grande, on pourra séjourner au Badlands hotel, reconstitution d'une rue principale de l'Ouest éternel ou bien au Cavalry Post Hotel situé juste en face. (Lajitas Hotels – Star Route 70, Box 400, Terlingua, Texas 79852. Tél. : (915) 424 3471.) On trouvera à Lajitas de nombreuses boutiques, un vrai saloon, un vrai trading post-magasin qui vend tout, de la brosse à dents aux bijoux en passant par les walkmans, une piscine, des tennis et un très joli parcours de golf à côté du fleuve.

Un fleuve qu'il faut absolument découvrir à bord d'un des nombreux canaux pneumatiques de Big Bend River Tours (P.O. Box 317, Terlingua, Texas 79852. Tél. : (915) 424 3219). Plusieurs formules sont possibles, mais seules les formules trois-quatre jours ou sept-dix jours permettront de parcourir les impressionnants canyons de Big Bend.

Fort-Davis

Avant de s'en retourner vers la metroplex de Dallas-Fort-Worth, Fort-Davis est la ville idéale pour un contact avec l'Ouest historique au point de friction des conquérants et des tribus indiennes.

Hôtels : Ranch d'élevage depuis 1898, Prude-Ranch, s'il n'a pas abandonné, au contraire, sa tradition agricole, s'est désormais ouvert à l'accueil des visiteurs. Sites de camping, chambres d'hôtels maisons familiales, trois formules pour la nuit. Le ranch offre aussi des courts de tennis, une piscine, des randonnées à cheval dans les Davis-Mountains, bref tout ce qui est le gage d'un séjour agréable (Prude-Ranch, Box 1431, Fort-Davis, Texas 79734. Tél. : (915) 426 3202).

Comment y aller

Seule la compagnie American Airlines relie quatre fois par semaine en vol direct Orly-Sud à Dallas. Le prix du vol vacances est fixé, pour la basse saison (jusqu'au 14 mai et à partir du 1er octobre) à 5 405 F (aller-retour). Le billet, la réservation et le règlement doivent avoir lieu en même temps. Ce billet est valable pour des séjours de quatorze à soixante jours.

Le prix du vol (aller simple) en classe économique est de 5 730 F, en classe affaires de 8 735 F, et en première classe de 11 970 F. Le billet est valable un an. (American Airlines, 82, avenue Marceau, 75008 Paris. Tél. : 720-65-48. Réservations : (1) 723-00-35.)

Autres renseignements

Office du tourisme des Etats-Unis, 23, place Vendôme, 75001 Paris. Tél. : (1) 260-57-15 (10/17 heures du lundi au vendredi). Si vous disposez d'un Minitel, vous pouvez consulter la banque de données USA vingt-quatre heures sur vingt-quatre en composant le (1) 336-80-50.

O. S.

Partir

Rando-fête en Armorique

POUR beaucoup encore, le mot randonnée évoque avant tout le sac à dos et les grosses chaussures. En réalité, depuis que la redécouverte de la nature est devenue un véritable phénomène social, les vagabonds pour le plaisir ont adopté les moyens d'exploration les plus variés. A cet égard, des pays comme le Massif armoricain se prêtent particulièrement bien à une investigation mettant en œuvre des techniques très diverses.

Ainsi, presque tous les points de Bretagne sont accessibles aussi bien par la terre (à pied, à vélo, à cheval, voire en calèche ou en roulotte), que par l'eau (voilier, canoë-kayak, péniche de plaisance) ou par l'air, depuis que l'ULM existe.

C'est à partir de cette constatation qu'a été organisée la Transarmoricaine, dont la seconde édition se déroulera du 13 au 19 mai prochains. Le principe : se retrouver le samedi 18 à Redon, après avoir cheminé depuis tous les coins de l'Armorique, en utilisant tous les moyens de randonnée possibles. De Redon, situé au centre du triangle formé par les villes de Nantes, Rennes et Vannes, on dit aussi que c'est le pays des sept rivières, voies d'eau douce menant à la Manche (par Rennes et Saint-Malo), à l'Atlantique (par La Roche-Bernard), à Brest et à Lorient, par le canal de Nantes à Brest. De tous les temps, la rivière a constitué la voie de pénétration naturelle.

On peut non seulement y naviguer, mais encore la longer à pied, à vélo ou à cheval, surtout lorsqu'il existe un chemin de halage. Reste aussi la possibilité de s'aventurer sur les hauteurs entre lesquelles sillonne le cours d'eau. Ainsi, le canal de Nantes à Brest se glisse-t-il entre montagnes Noires et monts d'Arrée (300 mètres !) ; deux chaînes qui offrent un passage par les crêtes tout à fait étonnant. Ce n'est qu'un exemple, mais il montre que, lorsqu'on veut vraiment visiter une région, on a souvent intérêt à se pencher sur une carte en faisant bien apparaître le relief et les rivières.

La Transarmoricaine est organisée par l'Association bretonne des relais et itinéraires (ABRI), qui propose pendant cette semaine toute une série de randonnées convergeant toutes, bien sûr, vers Redon. Des cavaliers partiront ainsi en groupe de Saint-Brieuc ou de Saint-Nazaire, de Josselin ou de Messac. A vélo, on pédalera depuis Vannes, Angers et Rennes. Les bateaux fluviaux appareilleront de Saint-Malo et de Nantes, les canoës de Josselin, La Roche-Bernard et Messac. A pied, on cheminera de partout. Il y aura également des calèches, et, peut-être, comme l'année dernière, verra-t-on arriver un planeur ? On attend en tout cas une chaloupe trégoroise, grosse barque sans cabine construite comme les bateaux de pêche d'antan, et qui, après avoir appareillé dans les Côtes-du-Nord, doublera la pointe de Bretagne par le raz de Sein, longera la Bretagne du Sud et remontera l'estuaire de la Vilaine... le tout à la voile et à l'aviron. Nous voilà bien loin des souliers ferrés et du sac à dos, mais il s'agit toujours de la randonnée.

DOMINIQUE LE BRUN.

● ABRI : 9, rue des Portes-Mordelaises, 35000 Rennes. Téléphone : (99) 31-59-44.

L'histoire en bateau

Spécialiste des croisières à thème, Paquet accueille à bord du *Mermoz*, du 25 mai au 8 juin, une vénérable et prestigieuse invitée : l'histoire. Croisière studieuse au rythme de conférences, films et débats qui permettront d'ajouter au plaisir de se détendre sur ce palace flottant, celui de « plancher », au fil des escales, sur des thèmes aussi variés que « Les routes maritimes », « Les pèlerinages », « Victor Hugo et l'Espagne », « Les Vikings » ou « La bataille de l'eau lourde ». Avec, pour guides, Alain Decaux, Paul Ganière, Jean des Cars, Arthur Conte, Jean Favier ou Marina Grey. Après Toulon, cap sur Gibraltar, Cadix (et Séville), Lisbonne, Vigo (et Saint-Jacques-de-Compostelle), Calais, Copenhague, Göteborg, Oslo, Stavanger et Bergen, d'où l'on regagnera Paris en avion. Pour les « historiens » pressés, possibilité de débarquer, ou d'embarquer, à Calais pour une demi-croisière.

● 15 jours (Toulon-Paris) à partir de 15 310 F.

7 jours, Toulon-Calais à partir de 7 180 F et Calais-Bergen-Paris à partir de 8 130 F. Dans toutes les agences de voyages et aux Croisières Paquet, 5, bd Malesherbes, 75 008 Paris. Tél. : (1) 266-57-59. Ou au siège de l'association « Le monde et son histoire », 82, rue Taitbout, 75 009, Paris. Tél. : (1) 526-26-77.

Dans les pas de Moïse

Le Service international des Pèlerinages (SIP) propose « Le Caire, Sinaï... dans les pas de Moïse ». Un circuit de treize jours. Prix : 9 850 F. Une brochure *Itinéraire de notre temps* offre notamment sept voyages différents pour la Terre sainte. Départ : juin, août, septembre et octobre.

● SIP, 6, rue Garancière, 75006 Paris. Tél. : 329-56-70.

TELEVISION

Jouez sur TF 1

La première chaîne se lance à corps perdu dans les concours.

AM-STRAM-GRAM... Tac-o-tac, Loto sportif. Les jeux déferlent sur la France. On gratte, on coche, on cogite frénétiquement, des rêves plein la tête. Même la télévision s'y met. Il ne se passe pratiquement pas de jour sans que le téléspectateur, du plus jeune au plus âgé, soit incité à jouer, à concourir. Tout est bon pour attirer la clientèle, faire face à la concurrence. On se croirait revenu quelque vingt ans en arrière, à l'époque où les radios périphériques se lançaient dans la bataille à l'audience, à coups de jeux et de concours. Le phénomène est, maintenant, entré dans les mœurs. Personne n'y trouve à redire. Surtout pas les auditeurs. La télévision, aujourd'hui, emboîte-t-elle le pas à ses sœurs des ondes ? Apparemment, oui. En particulier TF 1.

Quelques chiffres en témoignent : en 1984, la première chaîne a programmé une douzaine d'émissions concours (sans compter les jeux) ; Antenne 2 à peine la moitié ; seule FR 3 n'en propose pas. Quelle mouche a donc piqué TF 1, qui revendique désormais fièrement le qualificatif de *« chaîne des concours »* ?

« Cette politique est délibérée », déclare M. Pascal Josèphe à la direction de la chaîne. La télévision, dit-il, n'est plus un mythe, comme c'était le cas dans ses débuts. Elle vit *« une sorte de banalisation »* qui l'oblige, en tant que service public, comme l'a dit un jour M. Hervé Bourges, PDG de TF 1, à apprendre *« à mieux gérer, mieux inventer et mieux vendre »*.

Les concours seraient-ils le signe d'une plus grande invention ? Ils font, en tout cas, partie, souligne M. Josèphe, de l'image de *« chaîne populaire de qualité »* qu'a décidé de se donner TF 1. Leur introduction systématique dans les programmes vise, selon lui, trois grands objectifs : développer l'*« interactivité »* entre TF 1 et son public, face au nouveau paysage audiovisuel qui surgit. *« Jouez avec nous »* est la manière choisie pour le dire aux téléspectateurs ; assurer l'*« autopromotion »* de la chaîne en se rapprochant non seulement du public mais des individus ; enfin, favoriser une *« fidélisation de qualité »*.



ROCHE/TF 1

Le comédien Michel Constantin, animateur du jeu Anagram sur TF 1.

Programme ambitieux qui a pris sa vitesse de croisière en septembre dernier, avec la création des *« concours du jeudi soir »*, jour de la diffusion des grandes séries de fiction. Le succès immédiat remporté au début de l'automne avec le téléfilm « Billet doux » a surpris les responsables de TF 1 : un million de réponses — chiffre record, — dont la moitié étaient exactes. Les six élus tirés au sort sont partis à Venise, Rome ou Florence. Quatre autres téléfilms ont aussitôt suivi : « la Dictée », « Maria Chapdelaine », « Au nom de tous les miens » et « le Canon paisible ». Cinq cent mille à six cent mille téléspectateurs ont participé au jeu qui accompagnait chacune de ces diffusions.

Ces émissions-concours sont les morceaux de choix de la chaîne (il y en aura sept en 1985). Le lancement est décidé, organisé, par la direction elle-même et par la délégation aux relations publiques et à la promotion que dirige M. Yan Cotten. Une autre formule tend à se développer simultanément, celle des *« interconcours »*. Ceux-ci doivent recevoir l'aval de la délégation, mais l'idée vient directement de certains producteurs de la chaîne qui cherchent à promouvoir leur émission (1). *« Tout le monde veut en faire, parce que les résultats sont satisfaisants »*, dit M. Cotten. Mais, ajoute-t-il, *« nous devons réguler ces initiatives, sinon elles partiraient dans tous les sens et pourraient entraîner des chevauchements »*. Autre risque, selon lui : cette promotion-là pourrait, certes, mettre en valeur certaines émissions, mais ne pas rejaillir véritablement sur l'image de TF 1...

Une vraie petite usine à concours est donc née sur la première chaîne. Cela ne coûte pas très cher, affirme M. Cotten : un peu plus de 68 000 F ont été dépensés en 1984, somme qui comprend les honoraires versés (1 500 F par semaine) aux huit ou dix étudiants employés sporadiquement au dépouillement du courrier. La grande question pour la délégation est de trouver des partenaires qui soient prêts à apporter leur contribution financière, et de ne pas tomber dans le piège de la publicité indirecte, laquelle est interdite. Les récompenses aux gagnants ne sont jamais données en monnaie sonnante et trébuchante. La loi ne le permet pas. Ces concours débouchent donc, souvent, sur des voyages — particulièrement appréciés du public — ou des cadeaux plus sérieux (encyclopédies, collections littéraires). Les partenaires les plus recherchés par M. Cotten sont ceux de la presse écrite. Cette collaboration amène à se rendre des services mutuels...

Il ne faut pas croire que tout le monde soit capable de rédiger correctement les questions posées au public. Pour les séries de fiction, on frise la création intellectuelle. Aussi bien s'adresse-t-on, de plus en plus, à des *« gens de lettres »* pour les concocter et éviter toute contestation. Pour corser les difficultés, le concours qui accompagne « les Misérables » (dont la diffusion a commencé le 2 mai) doit comporter deux séries de questions : les unes se rapportent à des choses vues ou entendues pendant l'épisode projeté, les autres nécessitent une recherche personnelle dans le texte de l'œuvre — donc l'achat de celle-ci, au cas où le téléspectateur ne l'aurait pas dans sa bibliothèque. C'est sans doute là un obstacle mineur comparé à l'attrait que suscitent ces concours.

ANITA RIND.

(1) Parmi les « interconcours », citons celui de « Série noire », de la « photo météo », celui organisé par l'émission « Vitamine » à l'occasion du premier Festival de la chanson pour enfants qui doit se tenir, en juin, à Cabourg, ou celui que propose depuis le dimanche 5 mai « Bonjour la France » et qui permettra aux gagnants de partir à la découverte de la Martinique, de la Guyane, de la Réunion ou de la Polynésie.

Vu pour Vous

La saga du clan Bertocchi

● **Feuilleton : *Et la vie continue*, A 2, *chaque dimanche* à partir du 12 mai, 19 heures (60 mn).**

Les inconditionnels de Dino Risi lui pardonneront sans doute cette méprise. Les autres, ceux qui s'attendent à trouver dans ce nouveau feuilleton tous les ingrédients des comédies de mœurs auxquelles les a habitués le réalisateur italien, se contenteront de ronger leur frein.

Cette saga familiale, qui retrace le destin, les amours, les soubresauts vécus, de 1945 à 1980, par le clan Bertocchi de Marchi (une grande famille bourgeoise de Lombardie), sécrète l'ennui, la déception (à de rares moments près). Et la présence d'interprètes renommés, comme Virna Lisi, Jean-Pierre Marielle et Clio Goldsmith, ne parvient pas à redorer le blason de cette tragi-comédie. Le sujet était pourtant en or : l'Italie de l'après-guerre, encore marquée par les ambiguïtés dont a fait preuve une certaine couche sociale du pays durant le dernier conflit mondial.

Reste une maigre consolation : quelques belles images de paysages, en particulier celles de la demeure familiale des Bertocchi, qui se dresse — dernier symbole des splendeurs disparues — dans le lointain, en contrepoint d'une ville moderne. Hélas ! un doublage médiocre vient encore voler ces agréables instants. Réduit à un long métrage habituel, ce feuilleton qui s'étire sur huit épisodes d'une heure aurait sans doute été réussi. Dommage !

ANITA RIND.

A Croquer

● **L'art au quotidien : *Manger des yeux*, A 2, *dimanche* 12 mai, 21 h 35 (55 min. environ).**

L'art culinaire c'est quoi, au juste ? La cuisine poids lourd ou la cuisine poids plume (dite nouvelle) ? Une table pantagruélique, bourgeoise, une table de *cantine ou un siège dans un* fast-food ? Débat ouvert par l'un des grands buveurs devant l'éternel, Roland Topor, dessinateur rabelaisien, romancier *« grotesque », dernièrement re*converti dans la philosophie culinaire.

Interviewes de cuisiniers haut de gamme, méditations gastro*nomiques très calorifiques*, *« Manger des yeux »* de Roland Coste fait des clins d'œil cocasses au téléspectateur gourmand en même temps qu'il met en boîte les grands chefs de Paris. Une fantaisie à croquer.

M. G.

D'après Sagan

● **Téléfilm : *la Robe mauve de Valentine*, A2, lundi 13 mai, 20 h 35 (55 mn).**

Vingt-deux ans séparent la création de cette pièce de Françoise Sagan de la réalisation qu'en propose aujourd'hui Antenne 2. A l'époque, elle *avait tenu la scène deux ans*, avec un succès certain. L'intrigue faisait, sans doute, écho à une réalité qui, de nos jours, apparaît bien dépassée. Là est le problème : *la Robe mauve de Valentine* ne tient plus la route. *On ne se sent pas concerné.* Il ne reste plus qu'à profiter de la mise en scène agréable qu'en fait Patrick Bureau, et surtout à apprécier le jeu tout en finesse de Suzanne Flon. Avec quel *humour, elle interprète Marie la* mère de Serge (Stéphane Freiss, jeune comédien promis à un bel avenir), qui, évidemment, s'éprend de Valentine (Macha *Méril), la cousine provinciale*, sentimentale, frivole et menteuse. Imbroglios et rebondissements jalonnent cette comédie qui se veut *« marivaudage moderne »*.

A. Rd.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques SICLIER.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 12 MAI

L'Année prochaine si tout va bien ■

Film français de Jean-Loup Hubert (1981), avec I. Adjani, T. Lhermitte.
TF 1, 20 h 35 (95 mn).

Ils s'aiment, ils vivent ensemble, mais ils ne veulent pas se marier. Enfin, pas tout de suite. Un couple moderne et des renversements de situation (la femme travaille, l'homme est au foyer) et la difficulté d'accorder les principes d'aujourd'hui à l'éducation ancienne. Une comédie de mœurs finement réalisée, bien jouée.

Billy the Kid ■

Film américain de King Vidor (1930), avec J. Mack Brown, W. Beery (v.o. sous-titrée. N.)
FR 3, 22 h 40 (90 mn).

La véritable personnalité d'un bandit dont on a fait une légende. Vidor décrit la vie quotidienne de l'Ouest avec ses pionniers, ses bandits, ses représentants de la loi, filme les décors et les paysages d'une époque. On retrouve ici les caractéristiques formelles de ses œuvres muettes. Ce « Billy the Kid » est peu connu.

LUNDI 13 MAI

Peur sur la ville ■

Film français d'Henri Verneuil (1974), avec J.-P. Belmondo, C. Denner.
TF 1, 20 h 35 (120 mn).

Un flic cabochard règle ses comptes avec un truand et poursuit un criminel sexuel. Du cinéma policier à l'américaine (par la mise en scène de l'action, du suspense) et les acrobaties de Belmondo qui n'est pas, pour autant, un « héros » tout d'une pièce.

La Jument verte ■

Film français de Claude Autant-Lara (1959), avec Bourvil, S. Milo.
FR 3, 20 h 35 (90 mn).

Deux familles de paysans dressées l'une contre l'autre à cause d'une affaire remontant à la guerre de 1870. Farce gaillarde et paillarde, d'après le roman de Marcel Aymé. Reconstitution en chromos d'un village français aux débuts de la Troisième République. Bourvil au service du réalisme satirique de son metteur en scène.

MARDI 14 MAI

Coup de foudre ■

Film français de Diane Kurys (1982), avec Miou-Miou, I. Huppert.
A 2, 20 h 40 (110 mn).

Au début des années 50, à Lyon, l'amitié de deux jeunes femmes que la guerre avait contraintes à des mariages de circonstance et qui cherchent, ensemble, l'émancipation. Le meilleur film de Diane Kurys. Tendre, émouvant, prenant parti pour les sentiments féminins sans accabler les hommes. Deux actrices qui se complètent parfaitement.

Julia ■■

Film américain de Fred Zinnemann (1977), avec J. Fonda, V. Redgrave.
FR 3, 20 h 35 (115 mn).

Comment, en 1937, Lillian Hellman, intellectuelle juive américaine, découvrit la réalité de l'Allemagne nazie en apportant, à Berlin, de l'argent à une amie de jeunesse, bourgeoise new-yorkaise luttant clandestinement contre le régime de Hitler. Personne n'a jamais su qui était vraiment « Julia » dont Lillian Hellman a gardé le souvenir et le secret, mais elle revit ici, dans des scènes bouleversantes, sous les traits de Vanessa Redgrave. Autre actrice d'exception, Jane Fonda, dans un film glissant à travers le temps et l'espace, porté par un suspense dramatique et exprimant le cheminement moral d'une conscience progressiste, incarne l'auteur dramatique qui fut la compagne de Dashiell Hammett. Ces femmes dans l'histoire vues par un cinéaste alors âgé de soixante-dix ans, c'est très beau.

MERCREDI 15 MAI

La Femme aux bottes rouges ■

Film franco-italien de Juan Bunuel (1974), avec C. Deneuve, F. Rey.
FR 3, 22 h 25 (90 mn).

Un collectionneur d'œuvres d'art, mécène qui veut organiser le destin des autres, aux prises avec une femme blonde en bottes rouges qui est, peut-être, une sorcière. Catherine Deneuve, figure de rêve et de mystère, dans un conte surréaliste, où Bunuel fils rejoint Bunuel père par une même culture.

JEUDI 16 MAI

Les Fabuleuses Aventures du baron de Munchhausen ■

Film français de Jean Image (1977-1978), avec les voix de D. Paturel, M. Elias.
TF 1, 15 h 55 (80 mn).

Les hâbleries et les aventures d'un personnage légendaire du XVIIIe siècle, par un artisan obstiné du dessin animé français. Graphisme un peu vieillot, quelques longueurs mais, dans l'ensemble, un divertissement pittoresque.

Soleil rouge ■

Film franco-italien de Terence Young (1971), avec C. Bronson, T. Mifune.
A 2, 20 h 35 (110 mn).

Poursuites et bagarres, samouraï contre hors-la-loi dans l'Ouest américain de 1870, à cause d'un sabre japonais en or, destiné au président des Etats-Unis, et qui a été volé. Curieuse histoire vraie pour un western (trop) européen où Ursula Andress et Alain Delon tiennent compagnie à Bronson et à Toshiro Mifune.

Violette Nozière ■■

Film français de Claude Chabrol (1978), avec I. Huppert, S. Audran.
FR 3, 20 h 35 (120 mn).

Les années 1933-1934, à Paris. Le crime et le procès d'une fille de dix-huit ans qui a tenté d'empoisonner ses parents et dont la mère a survécu pour l'accabler. Une double vie entre un logement étroit, étouffant, de petits-bourgeois et les débauches du quartier Latin, la prostitution. Chabrol a minutieusement recréé l'atmosphère d'une époque et d'un milieu social, les faits connus. Sa mise en scène, très maîtrisée, s'attache au comportement de Violette Nozière, en lui laissant ses aspects ambigus, mystérieux. Isabelle Huppert ne cesse de surprendre. On remarque beaucoup Stéphane Audran et Jean Carmet.

VENDREDI 17 MAI

Petit à petit ■

Film français de Jean Rouch (1969). *Première partie : Lettres persanes*, avec D. Sika, L. Ibrahima Dia.
A 2, 23 h (80 mn).

Début de la version inédite, en trois parties, d'un film présenté au cinéma en 1 h 36. Un Nigérien qui, avec ses deux associés, veut construire un building à Niamey, vient voir à Paris comment on vit dans les maisons à étages. Récit, par lettres filmées, d'un savoureux voyage.

Les Ailes de la colombe ■

Film français de Benoît Jacquot (1980), avec I. Huppet, D. Sanda.
FR 3, 0 h 15 (90 mn).

Version modernisée du roman d'Henry James. A Venise, une aventurière cherche à dépouiller de sa fortune une orpheline atteinte d'une maladie mortelle, en la faisant séduire par l'homme qu'elle aime. Psychanalyse d'une machination dans un décor fascinant. Troisième film de la semaine avec Isabelle Huppert. On verra qu'elle ne fait jamais la même chose (ici, face à Dominique Sanda). Mais pourquoi cette programmation en pleine nuit ?



Drôle d'Anémone...

Elle est blonde (elle ne l'a pas toujours été, vous verrez...) ; l'autre est brune, avec des cheveux dans l'œil et cet air mi-effaré qui arriverait presque à cacher une intelligence vive mais peu ordinaire. Mireille Darc et Anémone bavardent, assises face à face dans des chaises qui tournent. *Elles papotent plutôt, en se montrant réciproquement* des séquences d'archives puisées dans le stock de l'INA, documentaires ou actualités en tous genres. France Gall, par exemple, chantant autour de *1965, cheveux amidonnés, petite voix sucrée, Poupée de cire, poupée de son*, ou la fameuse promenade du général de Gaulle avec sa femme en Irlande en 1969.

« Tiens, je vais te montrer un truc que j'aime bien... c'est rigolo, non ? » « Ouais, ouais »... Anémone ouvre tout grand ses yeux qui deviennent ronds quand elle écoute, maligne et émouvante. Et l'on voit défiler Bourvil, de Funès, Henri Tisot, Yannick Noah *(« alors là, sans moi ! »,* dit Anémone ; comment peut-on s'intéresser au sport ?). *Une émission rigolote et sans prétention,* la troisième de la série stock-choc.

CATHERINE HUMBLOT.

● *Mireille Darc, Anémone*, le 12 à 17 heures, le 15 à 16 h 15.

Sélection

Documentaires

Aventure sur les grands fleuves (une superbe série sur six grands fleuves, six voyages en forme d'aventure), cette semaine le Nil, le 11 à 7 heures, le Congo le 11 à 16 h 50, le 13 à 15 h 5...

Les enfants stars d'Hollywood (vie et déboires des enfants stars depuis les années 20 jusqu'à nos jours, Jackie Coogan, Shirley Temple, etc., *documents d'époque*), le 16 à 15 h 50.

VARIÉTÉS, SPORTS

Michel Sardou au Palais des Congrès, le 11 à 8 heures.

Football : Laval-Bordeaux, le 14 à 22 h 25.

SÉRIES

Hill street blues (le meilleur feuilleton américain), le 11 à 13 h 5, le 14 à 9 heures.

Les films

SCUM. ■ – Film anglais d'Alan Clarke (1979), avec R. Winston, M. Ford.

Violence et cruautés dans un centre de redressement de jeunes délinquants. Ce film-témoignage est parfois difficile à supporter. Diff. le 11 à 22 h 55, le 13 à 9 h, nuit du 17 au 18 à 4 h 50.

T'ES FOLLE OU QUOI ? – Film français de Michel Gérard (1981), avec A. Maccione, N. Calfan.

La vie d'un couple homosexuel de journalistes de télévision troublée par l'arrivée d'une jolie sous-préfète. Diff. le 12 à 18 h, le 14 à 11 h, le 16 à 23 h 50.

LA FEMME PUBLIQUE ■. – Film français d'Andrzej Zulawski (1983), avec F. Huster, V. Kaprisky.

Une fille qui posait pour des nus artistiques devient comédienne sous la direction d'un metteur en scène vampire. Fantasmes, atmosphère étrange, style frénétique, interprètes en plein délire. Diff. le 12 à 21 h, le 15 à 23 h, nuit du 17 au 18 à 3 h.

LES TROIS JOURS DU CONDOR ■. – Film américain de Sydney Pollack (1975), avec R. Redford, F. Dunaway.

Un modeste employé de la CIA découvre un réseau clandestin à l'intérieur de l'agence. Un très habile film d'angoisse sur les manipulations occultes et politiques de l'Amérique après l'affaire du Watergate. Redford est super. Diff. le 14 à 20 h 30, le 16 à 9 h.

LES FANTOMES DU CHAPELIER ■. – Film français de Claude Chabrol (1982), avec M. Serrault, C. Aznavour.

Une ville de province terrorisée par un étrangleur. Un *petit tailleur arménien épouvanté et fasciné par celui qu'il* soupçonne d'être le criminel. Sujet emprunté à Simenon, film à suspense psychologique sur la folie bourgeoise. Diff. le 15 à 21 h, le 17 à 10 h 40.

LA VIE EST UN ROMAN ■. – Film français d'Alain Resnais (1982), avec V. Gassman, R. Raimondi.

Une expérience mystique et un colloque *d'éducation* dans un château bâti par un aristocrate extravagant. Entre croisements de deux histoires et d'un rêve féerique d'enfants. Jeux de Resnais avec l'imaginaire. Diff. le 15 à 20 h 30.

DON CAMILLO MONSEIGNEUR. – Film italien de Carmine Gallone (1961), avec Fernandel, G. Cervi.

Retour à leur village des deux adversaires, montés en grade à Rome, pour reprendre leurs embrouilles. C'est nul. *Diff. le 17 à 21 h.*

REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

CLASS. – *Film américain* de L. J. Carlino (1983). Avec J. Bisset, A. McCarthy. Diff. le 11 à 9 h 5, le 17 à 22 h 55.

GEORGIA ■ ■. – Film américain d'A. Penn (1981). Avec G. Wasson, J. Thelen. Diff. le 11 à 10 h 45, nuit du 13 au 14 à 1 h 10.

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE ■ ■. – Film français de B. Tavernier (1984). Avec L. Ducreux, S. Azéma. Diff. *nuit du 11 au 12 à 0 h 30.*

LADY LIBERTINE. – *Film franco-anglais* de G. Kikoine (1983). Avec C. Pearson, J. Inch. Diff. nuit du 11 au 12 à 3 h 35, le 16 à 22 h 25, nuit du 16 au 17 à 0 h 40.

L'AFFRONTEMENT ■. – Film américain de P. Newman (1983). Avec P. Newman, M. Berenson. Diff. nuit *du 11 au 12 à 4 h 55, le 14 à 14 h.*

LES PRINCES ■. – Film *français* de T. Gatlif (1982). Avec G. Darmon, M. Dalbray. Diff. le 12 à 9 h 50, le 13 à 10 h 35.

TIR GROUPÉ ■. – Film français de J.-C. Missiaen (1982). Avec G. Lanvin, V. Jannot. Diff. le 12 à 11 h 30, nuit du 14 au 15 à *0 h 20, le 15 à 11 h 15, le* 17 à 14 h.

PACO L'INFAILLIBLE ■. – *Film franco-espagnol* de D. Haudepin (1979). Avec A. Landa, C. Pascal. Diff. le 12 à 23 h, nuit du 14 au 15 à 1 h 45, le 16 à 11 h.

NEIGE ■. – Film français de J. Berto et J.-H. Roger (1981). Avec J. Berto, J.-P. Stevenin. *Diff. nuit du 12 au 13 à 0 h 30, le 14 à 15 h 40, nuit du 14 au 15 à 0 h 55.*

MESDAMES, MESSIEURS, BONSOIR ■. – Film italien de L. Comencini (1976). N. Loy, L. Magni, M. Monicelli, E. Scola (1976). Avec M. Mastroianni, V. Gassman. Diff. le 13 à 20 h 30, nuit du 16 au 17 à 1 h 25, le 17 à 9 h.

Samedi 11 mai / Dimanche 12 mai

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Samedi 11 mai

8.00 **Journal.**
En direct de Cannes.
9.00 **Reprise : les jeudis de l'information, l'Enjeu.**
(diffusé le 9 mai.)
10.15 **Cinq jours en Bourse.**
10.30 **Musicalement.**
« Les Quatre Saisons » et « Concerto pour instruments à cordes » de Vivaldi sous la direction de C. Samora ; à 11 h 15, couleurs de la musique.
11.30 **De A à zèbre.**
12.15 **Le rendez-vous des champions.**
12.30 **Bonjour, bon appétit.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Téléfoot 1.**
14.20 **Série : Pour l'amour du risque.**
15.15 **Dessin animé : le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson.**
15.40 **Casaques et bottes de cuir.** Magazine du cheval (et tiercé).
16.15 **Temps X.**
17.05 **Série : Opération trafics.**
18.05 **Trente millions d'amis.**
18.35 **Mieux vivre la route.**
18.40 **Magazine auto-moto.**
19.00 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Cocoricocoboy.**
20.00 **Journal.**
Toute la semaine, Yves Mourousi, Alain Bévérini et Frédéric Mitterrand présenteront chaque jour le journal en direct de Cannes.
20.35 **Tirage du Loto.**
20.40 **Théâtre : le Don d'Adèle.**
Comédie de Barillet et Grédy. Mise en scène J.-P. Cisife, avec M. Dax, A. Feydeau, A. Abbadie, J.-M. Juan, Ch. Kadi.
Dans une famille bourgeoise parisienne des années 50, l'arrivée d'Adèle, la nouvelle petite bonne au service de madame, permet d'épier les faits et gestes d'une partie de la famille. Adèle possède, dit-on, un don de double vue.

22.20 **Droit de réponse : Orient-Occident.**
Emission de Michel Polac.
Avec les écrivains K. White, J.-C. Carrière, J. Brosse, P. Bruckner, et J.-P. Milou, professeur de philosophie, I. Stengers, chimiste philosophe, J.-L. Domenach, sinologue, J.-P. Le Dantec, ingénieur enseignant...
0.20 **Journal.**
0.35 **C'est à Cannes.**
0.40 **Ouvert la nuit.**
Au nom de la loi : *Jason.*
Extérieur nuit : Body building ; Les doubleurs de films.

Dimanche 12 mai

8.00 **Journal.**
En direct de Cannes.
9.00 **Emission islamique.**
9.15 **A Bible ouverte.**
9.30 **Source de vie.**
10.00 **Présence protestante.**
10.30 **Le jour du Seigneur.**
11.00 **Messe** célébrée en l'église Saint-Germain-des-Prés à Paris (6e).
12.02 **Midi Presse**
Emission de P.-L. Séguillon.
Invité : M. Lionel Jospin, premier secrétaire du Parti socialiste.
12.30 **La séquence du spectateur.**
13.00 **Journal.**
13.25 **Série : Starsky et Hutch.**
14.20 **Sports dimanche et tiercé.**
16.10 **Variétés : La belle vie.**
Présenté par Philippe Labro (et non Yves Mourousi comme il avait été annoncé dans *le Monde* daté 8 mai).
Avec Véronique Sanson, Michel Polnareff, Brian Ferry...
17.30 **Les animaux du monde.**
Le pays du condor.
18.10 **Série : Matt Houston.**
19.00 **Sept sur sept.**
Le magazine de la rédaction présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Avec M. Léon Schwartzenberg, cancérologue.
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : l'Année prochaine si tout va bien.**
Film de Jean-Loup Hubert.
22.10 **Sports dimanche soir.**
L'actualité sportive du week-end.
22.55 **Journal.**
23.10 **C'est à Cannes.**
23.15 **La nuit des bandes-annonces.**
En direct de Cannes, un hommage à Pierre Bromberger.

ANTENNE 2

Samedi 11 mai

10.15 **Journal des sourds et des malentendants.**
10.30 **Reprise : Super platine** (diffusé le 8 mai).
Billy, Alphaville, Sylvie Vartan, Indochine, Antonella Venditti, Bananarama, Compagnie créole.
11.05 **Les carnets de l'aventure.**
« Point de non-retour » (un film sur la spéléologie).
12.00 **A nous deux.**
12.45 **Journal.**
13.25 **Série : Têtes brûlées.**
14.15 **Terre des bêtes.**
14.50 **Les jeux du stade.**
à 15 h, rugby : championnat de France (1/2 finale) ; cyclisme : les 4 jours de Dunkerque.
17.05 **Récré A2.**
Les Schtroumpfs ; Téléchat.
17.25 **Numéro dix,** magazine du football présenté par Michel Platini.
17.55 **Le magazine.**
Magazine d'information de la rédaction.
La dame à l'oiseau (sur la piste d'un tableau de Renoir) ; les raisins de la réforme (une région française en Afrique du Sud).
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **La boutique de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Champs-Elysées.**
de Michel Drucker.
Autour de Serge Reggiani, Gérard Lenorman, Laurent Voulzy...
22.05 **Magazine : Les enfants du rock.**
Jambalaya : Mardi gras time in New Orleans. *Sade :* Portrait de Childeric Muller.
23.25 **Journal.**

Dimanche 12 mai

9.35 **Journal et météo.**
9.40 **Les chevaux du tiercé.**
10.05 **Récré A 2.**
10.40 **Gym tonic.**
11.15 **Dimanche Martin.**
Entrez les artistes.
12.45 **Journal.**
13.15 **Dimanche Martin (suite).**
Si j'ai bonne mémoire ; 14.25, Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15, L'école des fans ; 16.00, Dessins animés ; 16.15, Thé dansant.
17.00 **Série : Médecins de nuit.**
18.00 **Stade 2** *(et à 20 h 20).*
19.00 **Feuilleton : Et la vie continue.**
De Dino Risi.
(Lire notre article.)
20.00 **Journal.**
20.35 **Jeu : Le grand raid.**
Guayaquil - Casmapalica.
21.35 **L'art au quotidien : Manger des yeux.**
Réal. R. Coste et R. Topor, avec la participation du ministère de la culture.
(Lire notre article.)
22.30 **Concert magazine.**
Emission de E. Ruggieri : Vladimir Horowitz.
Le 22 mai 1982, pour la première fois depuis plus de trente ans, le pianiste américain revenait en Europe et jouait au Royal Festival à Londres. Le portrait d'un des plus prestigieux pianistes du siècle, qui accompagna Toscanini, Charles Münch, Mengelberg. Un jeu cristallin géométrique.
23.30 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

Samedi 11 mai

12.15 **Samedi vision et Ticket pour...,** magazine de la détente, des loisirs du tourisme et des voyages.
13.30 **Horizon :** magazine des armées.
La simulation au sein des armées.
14.00 **Entrée libre.**
Emission du Centre de documentation pédagogique.
16.15 **Liberté 3,** *émission des associations.*
17.30 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
20.04 **Disney Channel.**
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald, et, trésors de la soirée, les DTV, les vidéoclips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 **Journal.**
22.16 **Feuilleton : Dynastie.**
Krystle se bat sur la garde de l'enfant de Steven. Alexis est appelé à la barre et s'attaque à Brake. La fête continue...
23.00 **La vie de château.**
Jean-Claude Brialy reçoit, à l'occasion du Festival de Cannes, Milos Forman, président du jury du 38e Festival.
23.30 **Prélude à anuit.**
Ballet Alvin Alley « Cry » interpété par Donna Wood.

Dimanche 12 mai

9.00 **Debout les enfants.**
« Disney Channel », Winnie l'ourson, Inspecteur Gadget...
10.00 **Mosaïque.** Emission de l'ADRI.
« Vivre ensemble » : enquête de K. Khayati et A. El Mannouni.
13.00 **Magazine 85.** Emission de la Garantie mutuelle des fonctionnaires.
15.00 **Musique pour un dimanche** (et à 17.20).
15.15 **Opéra : Manon.**
De Jules Massenet, par l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, les chœurs et groupe chorégraphique de l'opéra du Rhin. Avec A.-M. Blanzat, J. Cueille, C. Dubarry...
« Une Manon » exclusivement lyrique. René Terrasson a travaillé sur des manuscrits retrouvés par Anne Massenet, et plus particulièrement sur une partition nouvelle.
18.00 **Emissions pour les jeunes.**
Agence Labricole ; Il était une fois l'homme ; l'ours Colargol...
19.00 **Au nom de l'amour.** Emission de Pierre Bellemare.
20.00 **RFO Hebdo.**
20.35 **Hommage à François Truffaut : Vivement Truffaut !**
Vingt scènes d'humour et d'amour tirées de l'œuvre de François Truffaut. Ce document de Claude de Givray est présenté ce même jour à 18 h 30 au Festival de Cannes.
21.30 **Série : les Producteurs.**
réal. J. Cohen.
Portrait de François Chavanne, directeur commercial d'Eclair Journal en 1938, devenu producteur d'une grande partie du cinéma commercial français d'après-guerre. Premier numéro d'une série très classique dans la manière, consacrée aux producteurs à l'occasion du Festival de Cannes.
22.05 **Journal.**
22.40 **Cinéma de minuit : Billy the Kid.**
Film de King Vidor (cycle King Vidor et l'Amérique).
0.00 **Prélude à la nuit.**
« Tambour chinois », de F. Kreisler, interprété par J.-J. Kantorow, au violon et M. Laforêt, au piano.

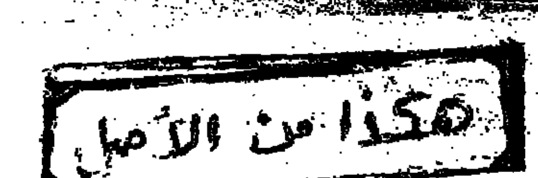
PÉRIPHÉRIE

Samedi 11 mai

● **RTL,** 20 h, Châteauvallon ; 21 h, A vous de choisir : *Tonnerre Apache,* film de J.-M. Newman ou *Cinq cartes à abattre,* film d'H. Hathaway ; 2 h 40, Ciné-club : *Pitié pour le prof !,* film de S. Narizzano.
● **TMC,** 20 h, Le grand raid ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Tout comme un homme,* film de Michel Boisrond ; 22 h 50, M.C. Magazine.
● **RTB,** 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 35, Téléfilm : *le Sabre de Bushido,* 22 h 10, Cinéclip.
● **TSR,** 20 h 10, Starsky et Hutch ; 21 h 5, La Grande-Chance ; 22 h 35, Journal ; 22 h 35, Sports ; 23 h 50, *En quatrième vitesse,* film de Robert Aldrich.

Dimanche 12 mai

● **RTL,** 20 h, *le Secret,* film de Robert Enrico ; 21 h 45, Téléfilm : *le Galiléen* (portrait de Jean-Paul II) ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, Portrait d'artiste : Antoine Poncet.
● **TMC,** 20 h, Série : Lou Grant ; 21 h, *le Crépuscule des aigles,* film de John Guillermin ; 23 h 20, Forum RMC.
● **RTB,** 20 h 15, A qui le gant ? (jeu intervilles) ; 21 h 45, Téléfilm : *l'An mil* (1er épisode).
● **TSR,** 20 h, Le grand raid ; 21 h, Tickets de première ; 21 h 55, Regards : le tremplin à Fribourg.



TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Lundi 13 mai

10.30 Antiope 1.
11.00 La Une chez vous.
11.15 *Pic et Poke.*
11.30 Challenges 85.
12.00 Feuilleton : les Enquêteurs associés.
12.30 La bouteille à la mer.
Invités de la semaine : Annie Cordy et Georges Deux.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : Les évasions célèbres ; à 14 h 45, La maison de TF1 ; à 15 h 15, Les choses du lundi : Le vitrail à Chartres ; à 16 h 30, Reprise : Sept sur sept (diffusé le 12 mai).
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.30 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Feuilleton : les Bargeot.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Peur sur la ville.
Film d'Henri Verneuil.

22.40 Etoiles et toiles.
Emission de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando, en direct de Cannes.
Sous réserves : le cinéma japonais ; un « ciné-oiseau », avec Alan Parker pour son film « Birdy ».
23.40 Journal.

23.50 Nuit des espoirs de Cannes.
En association avec le journal *le Monde*.
Avec des films réalisés par d'anciens élèves de l'IDHEC et des scénarios présentés par de jeunes créateurs.

Mardi 14 mai

11.15 ANTIOPE 1.
11.45 La Une chez vous.
12.00 *Feuilleton : les Enquêteurs associés.*
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
Série : les évasions célèbres ; à 14 h 40, La maison de TF 1 ; à 15 h 15, Santé sans nuages : le fer dans l'organisme ; à 16 h 15, Portes ouvertes, magazine des handicapés ; à 16 h 30, L'apocalypse des animaux : traquer le chasseur.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.25 Mini-journal pour les jeunes.
18.30 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.40 Expression directe.
20.00 Journal.
Avec un grand reportage sur Cannes.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Les grands écrans de TF 1 : le Commissaire Moulin.
De Paul Andreota, réal. C. Grimberg. Avec Y. Rénier, G. Montagnier, M. Anclair. (Rediff.)
Le courageux commissaire Moulin sur les traces de Nicolas Crescenti, dit « le Tordu », considéré comme l'ennemi nº 1. Au cours d'une opération délicate pour piéger « le Tordu », un compagnon de Moulin est tué. Le commissaire tente l'impossible.
22.05 Contre enquête.
Magazine des faits divers d'Anne Hoang.
« Il est une fois » (la vraie histoire de celle qui inspira le film « la Drôlesse » de Jacques Doillon) ; « Mémoires cassées » (une déportée retrouve ses enfants quarante ans après) ; « Personne n'avait rien vu », etc...
23.05 Documentaire : Un violon pour l'été.
Réal. S. Halsdorf. Avec Ivry Gitlis.
Une vingtaine d'élèves présentent un morceau choisi de violon au grand artiste Ivry Gitlis. Ce fou de musique privilégie une méthode tout à fait personnelle.
0.05 Journal.
0.15 *C'est à Cannes.*

Mercredi 15 mai

8.30 ANTIOPE 1.
9.00 La Une chez vous.
9.15 Vitamine (et à 13 h 40).
Variétés, documentaires, informations...
10.35 Téléfilm : George.
de M. Thompson. Réal. W. G. Bennet. Avec M. Thompson, J. Mullaney. (Rediff.)
Un pilote de ligne aux prises avec un chien saint bernard atteint d'acrophobie.
12.00 Feuilleton : les Enquêteurs associés.
12.30 La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
15.15 Jeu : Enigmes du bout du monde.
16.05 Feuilleton : Arnold et Willy.
16.35 Série : Star trek.
Science-fiction.
17.30 La chance aux chansons.
18.00 Le village dans les nuages.
18.20 Mini-journal pour les jeunes.
18.35 Série : Cœur de diamant.
19.10 Jeu : Anagram.
19.20 Loto sportif.
19.40 Feuilleton : Les Bargeot.
19.53 Tirage du Tac-o-tac.
20.00 Journal.
20.35 Tirage du loto.
20.40 Feuilleton : Dallas.
Ellie prend des mesures énergiques afin que Clayton se sente enfin chez lui malgré les objections de J. R., qui le considère comme un étranger.
21.30 Documentaire : L'histoire secrète du pétrole.
Série proposée par J. M. Charlier.
Nº 2. Le temps des complots. La première guerre mondiale va brutalement faire prendre conscience à tous les belligérants de l'importance vitale du pétrole. Commence une lutte d'influence entre les différentes puissances. Une série très dense, composée de documents d'archives et d'interviews.
22.35 Variétés : Cote d'amour.
Emission de G. Foucault et L. Toiton, présentée par Sydney.
Avec Ultravox, Matt Bianco, Mick Kershaw.
23.05 Journal.
23.15 C'est à Cannes.

ANTENNE 2

Lundi 13 mai

6.45 Télématin.
Toute la semaine, dans les différents journaux de la journée, France Roche et une équipe de rédaction rendront compte du Festival de Cannes.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Chansons témoins, chansons miroirs.
14.50 Série : Drôles de dames.
15.40 Reprise : Apostrophes.
De l'école à l'université (diffusé le 10 mai).
16.55 Divertissement : Thé dansant.
17.40 Récré A 2.
Poochie ; les Schtroumpfs ; Latulu et Lireli ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 *Jeu : Des chiffres et des lettres.*
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du loto sportif.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : la Robe mauve de Valentine.
De F. Sagan, réal. P. Bureau. Avec M. Meril, S. Flon, S. Freiss, D. Gélin...
(Lire notre article.)
22.30 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville, réal. G. Paumier. Avec Jane Birkin.
Au sommaire : Josiane Balasko et Michel Blanc au Splendid ; Bon anniversaire... Arletty ; « les Violettes » à l'Athénée ; Tcheky Karlo, un jeune acteur...
23.30 Journal.

Mardi 14 mai

6.45 Télématin.
10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Au nom des femmes : Simone de Beauvoir.
14.50 Série : Drôles de dames.
15.40 Reprise : Le grand raid.
16.35 Le journal d'un siècle, de L. Bériot.
Edition 1912 : la bande à Bonnot ; le Naufrage du Titanic.
17.30 Feuilleton : Une femme reste une femme.
17.45 Récré A 2.
Poochie ; Viratatoums ; Anim'A2 : Latulu et Lireli ; Terre des bêtes ; C'est chouette ; Téléchat.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.

20.40 Cinéma : Coup de foudre.
Film de Diane Kurys.
22.35 Mardi cinéma.
Un « spécial » direct du Festival de Cannes, par Pierre Tchernia et Jacques Rouland.
23.35 Journal.

Mercredi 15 mai

6.45 Télé-matin.
10.00 Récré A 2.
Judo boy ; Tchaou et Grodo ; Pac Man ; Johan et Pirlouit ; Discopuce ; Albator ; Buster Keaton.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : Bergeval et fils.
13.45 Série : Chronique irlandaise.
15.20 Récré A 2.
Les Schtroumpfs ; Manteau d'Arlequin ; Méthanie ; Le secret des Sélénites ; Latulu et Lireli ; Anim'A2 ; les Cités d'or.
17.00 Micro Kid.
17.25 Les carnets de l'aventure.
« Trans-med blues » (traversée de la Méditerranée en cayak de mer).
18.00 Super platine.
Billy Ocean, Etienne Daho, Johnny Hallyday, Junior, Claude Barzotti, Material, Rose Laurens.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Le théâtre de Bouvard.
19.35 Journal.

20.10 Football : Finale de la coupe d'Europe des vainqueurs de coupe.
En direct de Rotterdam : Everton-Rapid de Vienne.
22.00 Magazine médical : les jours de notre vie.
Les dangers domestiques, de D. Thibault
Deuxième volet d'une enquête sur les accidents domestiques. Après les piqûres, coupures, morsures, brûlures qui nécessitent l'intervention des services d'urgence, c'est au tour des accidents par armes, par absorption pouvant entraîner asphyxie ou étranglement.
22.55 Concert : un Américain à Paris.
Emission de Eve Ruggieri.
Œuvre de Gershwin, par le New York Philharmonique Orchestra, dir. Léonard Bernstein.
L'une des pièces les plus célèbres du compositeur américain, écrite après un séjour à Paris, et composée en 1928.
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Lundi 13 mai

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.10 Les jeux.

20.35 Cinéma : La Jument verte
Film de Claude Autant-Lara (Cycle Rions français).
22.05 Journal.
Tous les soirs de la semaine une page « spéciale Cannes » animée par Henry Chapier, Emilie Raffoul et Dominique Champot.
22.35 Thalassa à Cannes.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Les Six mètres J. I., Coupe du monde à Cannes, reportage de W. Garli, D. Duchateau, P. Polleau, J. B. Heyer.
23.25 Série : les Producteurs.
Réal. J. Meny.
Portrait de Jacques-Eric Strauss ; de 1966 à 1970, il travaille pour la Fox, rencontre Henri Verneuil et produit « le Clan des Siciliens », les films de Philippe Labro. Une idée « grand public » du septième art.
23.25 Prélude à la nuit.
Spécial Cannes : « Sonate nº 5 » de Serge Prokofiev, interprétée par B. Vodenitcharov au piano.

Mardi 14 mai

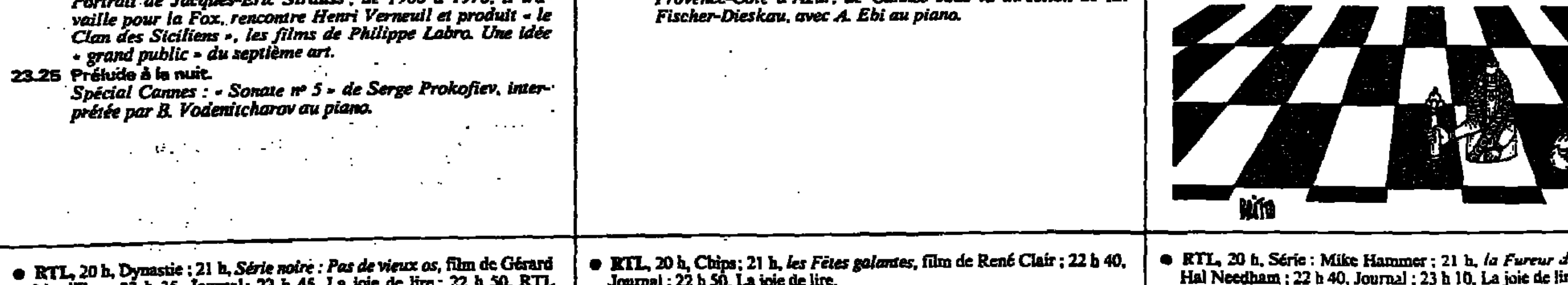
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).

20.35 Cinéma : Julia.
Film de Fred Zinnemann.
22.30 Journal.
23.00 Série : les Producteurs.
De J. Meny. Mag Bodard.
Portrait de Mag Bodard, productrice des films de Jacques Demy, Agnès Varda, Jean-Luc Godard, Alain Resnais. Témoignages d'acteurs, de metteurs en scène.
23.30 Prélude à la nuit.
Spécial Cannes. Concerto nº 2 op 22 pour piano et orchestre de C. Saint-Saëns, interprété par l'orchestre régional Alpes-Provence-Côte d'Azur, de Cannes sous la direction de M. Fischer-Dieskau, avec A. Ebi au piano.

Mercredi 15 mai

14.55 Questions au gouvernement à l'Assemblée nationale.
17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Il était une fois l'homme.
20.05 Les Jeux.
20.35 Cadence 3.
Emission de Léla Milcic et Guy Lux.
Avec Michel Leeb, Gérard Lenorman, François Valery, Paul Young.
22.00 Journal.

22.25 Cinéma : la Femme aux bottes rouges.
Film de Juan Bunuel.
23.55 Prélude à la nuit.
Spécial Cannes « cinquième caprice nº 1 » de Paganini, interprété par Christian Tetzlaff au violon.



PÉRIPHÉRIE

Lundi 13 mai

- **RTL**, 20 h, Dynastie ; 21 h, *Série noire : Pas de vieux os*, film de Gérard Mordillat ; 23 h 35, Journal; 22 h 45, La joie de lire ; 22 h 50, RTL Théâtre.
- **TMC**, 20 h, Dallas ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *René La Canne*, film de Francis Girod ; 22 h 50, M.C. Magazine.
- **RTB**, 20 h, *Voyage au bout de l'enfer*, film de Michaël Cimino.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Le temps retrouvé ; 20 h 40, Variétés : Chansons souvenir : 21 h 30, Théâtre wallon (cabaret dialectal) ; 22 h 20, les aides au PME.
- **TSR**, 20 h 15, Spécial cinéma : *Rocky II*, film de S. Stallone ; 22 h 10, L'actualité cinématographique en Suisse ; 23 h , Journal ; 23 h 15, Franc-parler ; 23 h 20, Annecy rétro.

Mardi 14 mai

- **RTL**, 20 h, Chips; 21 h, *les Fêtes galantes*, film de René Clair ; 22 h 40, Journal ; 22 h 50, La joie de lire.
- **TMC**, 20 h, Série : l'Australienne ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *les Evadés de la planète des singes*, film de Don Taylor ; 22 h 50, M.C. Magazine.
- **RTB**, 20 h 5, Feuilleton : la Citadelle ; 21 h 5, Grand écran : *Mon oncle*, film de Jacques Tati ; 23 h 10, tribune économique et sociale.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Élémentaire mon cher Einstein (spécial Tsukuba) ; 21 h, Culture club.
- **TSR**, 20 h 10, Châteauvallon ; 21 h 10, Document : La guerre dans le Pacifique (Banzaï) ; 22 h 40, Octopuce.

Mercredi 15 mai

- **RTL**, 20 h, Série : Mike Hammer ; 21 h, *la Fureur du danger*, film de Hal Needham ; 22 h 40, Journal ; 23 h 10, La joie de lire.
- **TMC**, 20 h, Cosmos 1999 ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *les Timides Aventures d'un laveur de carreaux*, film de Jean Brard ; 22 h 35, M.C. Magazine ; 22 h 50, TMC Sports.
- **RTB**, 20 h, Cap 60 ; 21 h 5, Série : Néo-polar ; 22 h 5, Portraits : Michel Woitrin, 22 h 50, Un autre regard.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Caméra sports.
- **TSR**, 20 h 15, Grand Gala de la Rose d'or (en direct de Montreux) ; 21 h 30, Vingt-cinq ans de roses ; 22 h 30, Journal ; 22 h 45, Annecy-rétro.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Jeudi 16 mai

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : les Enquêteurs associés.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.50 **A pleine vie.**
Série : Les évasions célèbres ; à 14 h 50, Les animaux du monde ; à 15 h 10, *C'est un métier* (la dentellerie) ; à 15 h 25, Quarté en direct de Longchamp.
15.55 **Cinéma : les Fabuleuses Aventures du baron de Munchausen.**
Film de Jean Image.
17.10 **Dessin animé.**
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : les Misérables.**
D'après l'œuvre de Victor Hugo. Réal. : Robert Hossein. Avec L. Ventura, M. Bouquet, J.-M. Proslier...
Avant-dernier épisode. *La mère Thénardier meurt, son mari sort de prison. Marius déclare son amour à Cosette. Le roman immense du père Hugo continue, hélas !, sans frisson ni magie noire.*
21.30 **Les jeudis de l'information : Infovision.**
Emission d'A. Denvers, R. Pic, M. Albert et J. Decornoy.
Au sommaire : trafic d'organes humains ; des étudiants pas comme les autres ; Burkina : la révolution des hommes libres.
22.45 **Journal.**
23.05 **C'est à Cannes.**
23.15 **Etoiles à la une.**
Emission présentée par F. Mitterrand.
23.20 **Court métrage : A double souffle.**
De F. Berenguer. Avec C. Mirandas, R. Mirandas, A. Brochen, J. Labruyère.

Vendredi 17 mai

11.15 **ANTIOPE 1.**
11.45 **La Une chez vous.**
12.00 **Feuilleton : Les enquêteurs associés.**
12.30 **La bouteille à la mer.**
13.00 **Journal.**
13.50 **A pleine vie.**
Série : Les évasions célèbres ; à 14 h 50, *La maison de TF 1* ; à 15 h 20, Temps libres : le cinéma ; à 16 h, Aventures dans les îles.
17.30 **La chance aux chansons.**
18.00 **Le village dans les nuages.**
18.20 **Mini-journal pour les jeunes.**
Avec M. Jack Lang, ministre de la culture.
18.35 **Série : Cœur de diamant.**
19.10 **Jeu : Anagram.**
19.40 **Feuilleton : Les Bargeot.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Le jeu de la vérité.**
Emission de Patrick Sabatier en direct de Cannes.
Invité : Coluche.
21.50 **Téléfilm : Une péniche nommée réalité.**
De P. Seban. Avec A. Clément, A. Stewart, G. Trillat...
Jeanne, brusquement veuve, se retrouve seule avec deux enfants pour diriger une péniche. Elle rencontre une femme de marinier avec qui elle va naviguer et affronter un monde d'hommes. Solitude, susceptibilité à fleur de visage, un téléfilm sur la psychologie féminine, un peu long.
23.30 **Journal.**
23.40 **C'est à Cannes.**

Le prochain week-end

Samedi 18 mai

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Reprise : les jeudis de l'information ; 10.15 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Musicalement et Couleurs de la musique ; 11.30 De A à Zèbre ; 12.15 Le rendez-vous des champions ; 12.30 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.35 Téléfoot ; 14.20 Série : les Bamdis ; 15.15 Dessin animé ; 15.40 Casaques et bottes de cuir (avec le tiercé) ; 16.15 Temps X ; 17.05 Série : Opération trafics ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.40 Magazine auto-moto ; 19.00 D'accord, pas d'accord ; 19.10 Jeu : Anagram ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.
20.40 **Au théâtre ce soir : Adieu Prudence.**
De L. Stevens, mise en scène A. Feydeau, avec J.-C. Pascal, F. Christophe, M. Vos.
22.40 **Droit de réponse : La peste et le choléra.**
Emission de Michel Polac.
Autour du Nicaragua. Avec O. Todd, M. Niedergang, S. George, M. Barbe, M. Gillet.
0.15 **Journal.**
0.40 **Ouvert la nuit.**
Au nom de la loi : l'Apprenti.
Extérieur nuit : Bide Band Blues.

Dimanche 19 mai

8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Orthodoxie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe ; 12.00 Midi Presse, avec M. Charles Millon, député UDF de l'Ain ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Starsky et Hutch ; 14.20 La belle vie ; 15.20 Sports dimanche ; 17.30 Les animaux du monde ; 18.05 Série : Guerre et Paix ; 19.00 Sept sur sept, le magazine de la semaine ; 20.00 Journal.
20.35 **Cinéma : le Messager.**
Film de Joseph Losey.
22.20 **Sports dimanche soir.**
L'actualité sportive du week-end.
23.20 **Journal.**
23.25 **C'est à Cannes.**

ANTENNE 2

Jeudi 16 mai

6.45 **Télématin.**
10.30 **ANTIOPE.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : L'académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Bergeval et fils.**
13.45 **Série : Drôles de dames.**
14.35 **Rugby : France-URSS.**
En direct de Tulle.
16.15 **Magazine : Un temps pour tout.**
De M. Cara et A. Valentini.
La Foire du Trône de Paris.
17.45 **Récré A 2.**
Poochie ; Mes mains ont la parole ; Viratatoums ; Latulu et Lireli ; Légendes indiennes ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Dessin animé : Scruffy le chien.**
19.35 **Expression directe : le Sénat.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Cinéma : Soleil rouge.**
Film de Terence Young.
22.30 **Magazine : Musiques au cœur.**
De E. Ruggieri, réal. P. Jourdan.
Vive les Strauss (deuxième partie). Autour de Vienne au début du siècle et de la famille Strauss : Johann, l'auteur de la Chauve-Souris *et* Oscar *le compositeur des célèbres Trois valses.*
23.30 **Histoires courtes.**
« Une soirée perdue », réal. C. Decugis.
0.00 **Journal.**

Vendredi 17 mai

6.45 **Télématin.**
10.30 **ANTIOPE.**
12.00 **Journal et météo.**
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
12.45 **Journal.**
13.30 **Feuilleton : Bergeval et fils.**
13.45 **Aujourd'hui la vie.**
Chicane et zizanie : les sectes.
14.50 **Série : Drôles de dames.**
15.40 **La télévision des téléspectateurs.**
16.00 **Reprise : Les jours de notre vie.**
Diffusé le 15 mai.
17.00 **Itinéraires,** de Sophie Richard.
Enfants de Thaïlande.
17.45 **Récré A 2.**
Poochie ; Teddy ; Latulu et Lireli ; Les maîtres de l'univers ; Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Feuilleton : Châteauvallon.**
D'après J.-P. Petrolacci, réal. P. Planchon. Avec C. Nobel, R. Pellegrin...
Colère furieuse de Florence. Celle-ci apprend par la bouche de sa fille qu'Alexandra a volé le manuscrit des Mémoires de son père. Châteauvallon se réveille.
21.40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : romans d'amour, sont invités : Scottie Fitzgerald (pour Tendre et la nuit*, et les* Lettres à Zelda et autres correspondances*, de F. Scott Fitzgerald), Antoine Compagnon* (Ferragosto)*, Huguette Debaisieux (*Nous nous aimerons jusqu'aux présidentielles*), Françoise Sagan (*De guerre lasse*), Ghislaine Schoeller (*Lady Jane*).*
22.50 **Journal.**
23.00 **Ciné-club : Petit à petit.**
Cycle Jean Rouch : I. *Les lettres persanes.*

Samedi 18 mai

10.15 Journal des sourds et des malentendants ; 10.35 Super-Platine (reprise) ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.25 Série : Têtes brûlées ; 14.15 Terre des bêtes ; 14.50 Les jeux du stade ; 17.05 Récré A2 ; 17.25 Numéro dix, magazine du football ; 17.55 Le magazine de la rédaction (spécial festival de Cannes) ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 La boutique de Bouvard ; 20.00 Journal.
20.35 **Variétés : Champs-Elysées.**
De Michel Drucker. Autour de Michel Polnareff.
22.05 **Magazine : Les enfants du rock.**
Spécial Billy Idol ; Rockline, avec Nick Heyward, Big Sound Authority, Dead or Alive, Howard Jones, Phil Collins...
23.20 **Journal.**

Dimanche 19 mai

9.35 Informations et météo ; 9.40 Les chevaux du tiercé ; 10.05 Récré A 2 ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.15 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.25 Série : L'homme qui tombe à pic ; 15.15 L'école des fans ; 16.00 Dessins animés ; 16.15 Thé dansant ; 17.00 Série : Médecins de nuit ; 18.00 Stade 2 (et à 20 h 20) ; 19.00 Série : Et la vie continue ; 20.00 Journal.
20.35 **Jeu : Le grand raid.**
21.35 **Document INA : Lubat musique, père et fils.**
22.35 **Magazine : Désirs des arts.**
Les Fonds régionaux d'art contemporain.
23.35 **Journal.**

FRANCE RÉGIONS 3

Jeudi 16 mai

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma : Violette Nozière.**
Film de Claude Chabrol.
22.35 **Journal.**
23.00 **Série : les Producteurs.**
Emission de J. Cohen.
Portrait de Gérard Beytout, cinquante-six ans, producteur du cinéma comique ; rencontre avec les stars du grand écran : Bourvil, De Funès, Delon, Gabin...
23.30 **Prélude à la nuit.**
Spécial Cannes : L'orgue du Gaumont avec Robin Richmond, organiste du cinéma.

Vendredi 17 mai

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Il était une fois l'homme.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Série Agatha Christie : les Associés contre le crime.**
Réal. Paul Annett, avec F. Annis, J. Warwick, J. Newth...
Stavansson, l'explorateur de l'Arctique, demande à Tuppence et Tommy de l'aider à retrouver sa fiancée mystérieusement disparue.
21.30 **NUIT DU CINÉMA.**
21.35 **Vendredi : Spécial cinéma.**
Magazine d'André Campana en direct de Cannes.
Un numéro spécial autour du 38e Festival de Cannes axé autour de trois thèmes : France, terre d'accueil des cinéastes étrangers et lieu de consécration pour le cinéma mondial (Dino Risi et les metteurs en scène italiens, Youssef Chahine pour *Adieu Bonaparte*) ; la relève du cinéma français, quelques happenings avec des jeunes stars comme Valérie Kaprisky, Christophe Malavoy et les premiers films de jeunes cinéastes ; la promotion mode d'emploi ; (la stratégie multi médias de promotion de Michel Blanc, l'orchestration de *Marche à l'ombre*, de Christian Fechner). Chaque sujet est suivi d'un débat avec des critiques, des producteurs.
22.30 **Journal.**
22.55 **Série : Les Producteurs.**
Réal. J. Meny
Portrait de Serge Silberman, producteur de « Ran », de Kurosawa.
23.25 **Décibels de nuit.**
Emission de rock de J.-C Morin.
Rock et cinéma en direct de Cannes.
23.55 **La presse et le palmarès.**
Des journalistes de la presse écrite joueront au jeu des pronostics sur le palmarès avant de continuer en direct de 0.15 à 2.05
0.15 **Cinéma : les Ailes de la colombe.**
Film de Benoît Jacquot.
1.45 **Spécial nuit du cinéma depuis Cannes.**
2.05 **Prélude à la nuit.**
Spécial Cannes : Solace, *sérénade mexicaine de Scott Joplin interprétée par Noël Lee, piano, Cathy Chastain, flûte.*

Samedi 18 mai

12.15 Samedi vision, ticket pour... ; 12.30 Action ; 16 h 15 : Liberté ; 17.30 Emissions régionales.
20.04 **Disney Channel.**
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel.
La grande soirée familiale : les aventures de Winnie l'ourson, Mickey, Zorro, Donald et trésors de la soirée, les DTV, les vidéoclips, montages inédits de dessins animés sur les plus grands « tubes » des vingt dernières années.
21.50 **Journal.**
22.15 **Feuilleton : Dynastie.**
23.00 **Les étoiles de la 3.**
23.05 **La vie de château.**
Jean-Claude Brialy reçoit trois invités vedettes choisis selon l'actualité culturelle.
23.35 **Musiclub.**
Depuis Cannes. Charles Chaplin *musicien*, « The Real Chaplin », interprété par l'orchestre Provence-Alpes-Côte d'Azur de Cannes, direction P. Bender.

Dimanche 19 mai

9.00 Debout les enfants ; 10.00 Mosaïque ; 13.000 Magazine 85 ; 15.05 Musique pour un dimanche (et à 17.30) ; 15.15 Opéra : « l'Opéra des gueux », de John Gay ; 18.00 Emissions pour les jeunes ; 19.00 Au nom de l'amour ; 20.00 RFO Hebdo.
20.35 **Macadam.**
Emission de Pascal Danel.
21.35 **Série : les Producteurs.**
De J. Meny : Paul Claudon.
22.00 **Journal.**
22.30 **Cinéma de minuit : Notre pain quotidien.**
Film de King Vidor (cycle K. Vidor et l'Amérique).
23.45 **Prélude à la nuit.**
Spécial Cannes. « Prélude en ré majeur, op. 23 n° 4 de Serge Rachmaninov, interprété par Janis Aoubakirova, au piano.

PÉRIPHÉRIE

Jeudi 16 mai

- **RTL**, 20 h, Dallas ; 21 h, *les Souliers de saint Pierre*, film de Michaël Anderson ; 23 h 25, Journal ; 23 h 40, La joie de lire.
- **TMC**, 20 h, Série : Le souffle de la guerre ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, *Star*, film de Robert Wise (1re partie) ; 22 h 40, M.C. Magazine.
- **RTB**, 20 h, Autant savoir ; 20 h 25, *Zoulou*, film de Cy Endfield ; 22 h 40, Carrousel aux images ; 23 h 35, émission politique.
- **RTB-TÉLÉ 2**, 20 h, Visite du pape Jean-Paul II ; 21 h 25, Concert : *Symphonie des Alpes par l'orchestre philharmonique de Vienne.*
- **TSR**, 20 h 05, Temps présent ; 21 h 05, Dynasty ; 21 h 55, Journal ; 22 h 10, *Toute la vie*, film de Bruno Moll.

Vendredi 17 mai

- **RTL**, 20 h, Série : les Veuves ; 21 h, Hill Street Blues ; 22 h, Numéro *10* ; 22 h 30, Journal ; 22 h 35, *Comme un homme libre*, film de Michaël Mann.
- **TMC**, 20 h, Grand prix de Monaco ; 20 h 55, La photo mystère ; 21 h, Dynasty ; 22 h, *Star*, film de Robert Wise (2e partie).
- **RTB**, 20 h, A suivre ; 21 h, Ciné-club : *les Parents du dimanche*, film Hongrois de Janos Rozsa.
- **TSR**, 20 h 10, Tell quel ; 20 h 45, *Série noire : Pas de vieux os*, film de Gérard Mordillat ; 22 h 20, Journal ; 22 h 35, Document : la part du hasard (émissionsur la peinture).

هكذا من الأصل

A Ecouter

Tropismes

Le monde profond est silencieux. Il y a des personnes qui savent capter les états du corps les plus imperceptibles, les bruits les plus enfouis qui traversent l'esprit, les réminiscences de la mémoire ou les microscopiques soubresauts de l'âme. Nathalie Sarraute fait partie de cette race d'écrivains voleurs d'images, de sons, qui, inlassablement, transcrivent la vie intérieure des êtres comme ses grands aînés : Dostoïevski, Joyce, Proust. Le nom de Nathalie Sarraute est très intimement lié au nouveau roman, mais dépasse très largement les règles souvent réductrices de cette école draconienne.

L'émission « Au bon plaisir de... », qui lui est consacrée, analyse le concept de « tropisme », devenu synonyme de l'auteur du *Portrait d'un inconnu*. Ce terme signifie, dans un premier sens, les mouvements d'un organisme vers l'extérieur, et qui sont perceptibles uniquement au microscope ; dans son second sens, les mouvements infimes de la conscience, dont les spirales, les volutes et le va-et-vient sont traqués, captés par le langage.

Des extraits de l'œuvre de Nathalie Sarraute, dont certains seront lus par l'auteur elle-même, feront l'objet d'un débat auquel participeront l'écrivain Hector Bianchiotti, Isabelle de Vigan, Monique Wittig, et le metteur en scène Michel Dumoulin.

M. G.

● **France-Culture**, « Au bon plaisir de... », samedi 11 mai, 15 h 30.

La musique au Canada

France-Musique organise un week-end entièrement consacré à la musique au Canada francophones. Quarante-huit heures d'émissions, produites et réalisées en commun par Radio-Canada et France-Musique, dans le cadre de la communauté des radios publiques de langue française, diffusées en direct et simultanément par satellite dans les deux pays. De l'orgue ancien aux danses acadiennes, du classique au contemporain, on découvre différents genres et styles de musique, notamment :

Un panorama des interprètes et compositeurs canadiens et de leurs ancêtres français ; un portrait musical des régions d'Ottawa, de Chicoutimi, du Québec ; de la musique d'Acadie (un hommage au violoniste Arthur Leblanc) ; des musiques traditionnelles et folkloriques du Canada français ; de l'art lyrique au Canada ; de l'orgue et de la musique ancienne au Québec ; de la musique contemporaine (œuvres de Tremblay, Boucher, du groupe des Sisses) ; le concours Bach-Gould, en direct de Toronto.

Il sera question également de l'évolution du piano au Canada (présentation de six interprètes : Louis Lortie, Ronald Turini, Lyse Boucher, André Laplante, Louis-Philippe Pelletier, Henri Brassard) et des orchestres canadiens, avec un concert de l'orchestre symphonique de Montréal, dirigé par Charles Dutoit (œuvres de Rossini, Mercure, Sarasate, Saint-Saëns et Tchaïkovski).

● **France Musique, Week-end France Musique-Radio Canada**, du samedi 6 mai, 6 h du matin, au lundi 12 mai, 6 h.

Vos émois et moi et moi

Lorsqu'un jour on décide de faire fi des frontières pour vivre un grand amour, lorsqu'on démissionne d'un coup de tête pour faire un tour du monde, lorsque, à soixante ans, on décide tout à coup d'apprendre le saxo...

A 15 heures, sur l'antenne d'Inter, Brigitte Vincent fixe un rendez-vous quotidien pour un petit quart d'heure de rencontre, de complicité, de tendresse. Elle écoute, attentive et mutine, les émotions, les fous rires, les larmes, les haines et les amours, les peurs, les hontes, les colères... Tous ces instants où quelque chose craque ou matraque, où la vie donne l'impression soudain d'un grand charivari.

Pourquoi ne pas l'écrire ? Brigitte Vincent recueille et lit... avant de confier les témoignages à un journaliste, un écrivain, un parolier ou un scénariste connu. A lui de donner à l'histoire l'épaisseur d'un roman ou la magie d'un conte. Ah ! le bonheur d'être l'héroïne d'une histoire ou la muse d'une grande plume !

● « **Vos émois et moi** », **France-Inter, 116, avenue du Président-Kennedy 75786 Paris cédex 16.**

Réveil indien

Réveil avec les Peaux-Rouges d'Amérique du Nord, samedi, sur France-Culture... S'agit-il de partir à la conquête de leurs terres, de leur passé, de leur culture... ? Non, il s'agit d'entendre la philosophie de la liberté d'un peuple en survie en écoutant des textes comme celui de *l'Entaille rouge*, de Nelaya Delanoë, *De mémoire indienne*, de Tahca Ushte et Richard Erdoes, *Pieds nus la terre sacrée*, de Teri Mac Luhan, ou *Message des Iroquois du monde occidental*. Si le ton est naturellement politique et scientifique (participent à cette émission des ethnologues et un représentant de l'association Survival international), la poésie des légendes indiennes qu'avait si bien montrée Daniel Bertolino sur Antenne 2 est là aussi.

● **France-Culture**, « **Voix du silence** », samedi 11 mai, à 8 h 30.

Radio-France internationale

Informations toutes les demi-heures, de 5 h à 10 h et à 12 h 30 ; 14 h, 21 h 15 ; 23 h 15, 0 h, 1 h, 2 h, 3 h 30.

A noter la présence de M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale, dans le journal de 14 h, le mardi 14 mai.

PARMI LES MAGAZINES SIGNALONS :

● **Carrefour**, le magazine de l'actualité politique et culturelle (à 15 h 15) consacré le mardi 14 au problème des réfugiés au Soudan ; le mercredi 15 à la mer Méditerranée, une mer morte ou pleine d'avenir.

● **Priorité santé**, le jeudi 16 à 11 h : le cancer à virus en Afrique, un reportage sur place (à l'occasion du colloque qui vient de se tenir à Dakar sur ce thème).

● **Arc en ciel**, le vendredi 17 à 21 h 45 : les Américains à Paris.

PARMI LES ÉMISSIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES :

Pendant la durée du Festival international du film à Cannes (du 8 au 20 mai), RFI propose des rendez-vous cinéma en différentes langues :

- En allemand, le jeudi à 19 h ;
- En anglais, un vendredi sur deux, à 18 h ;
- en Espagnol vers l'Espagne, le dimanche à 23 h 20 ;
- en Espagnol vers l'Amérique latine, le mardi à 1 h et 2 h 30 ;
- en Portugais vers l'Amérique latine, le samedi à 0 h et 3 h 30 ;
- en Portugais vers l'Afrique et le Portugal, tous les jours à 18 h et 20 h ;
- en Polonais, le samedi à 22 h 15 ;
- en Roumain, tous les jours à 17 h 30 ;
- en Russe, le samedi à 21 h 45.

France-Culture

SAMEDI 11 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 *Fréquence buissonnière.*
8.04 Littérature pour tous : « Voyage d'une Parisienne à Lhassa », d'Alexandra David-Néel.
8.30 Voix du silence : les Indiens d'Amérique du Nord.
9.05 Matinée du monde contemporain : *la guerre des semences.*
10.30 Musique : la mémoire en chantant (mai 68).
11.00 Grand angle : les médecines douces s'enfièvrent.
12.00 Panorama : *en direct de Cannes.*
14.00 Raymond Aron : entre ruse et raison.
15.30 Le bon plaisir de... Nathalie Sarraute.
19.20 Passage du témoin : *Philippe Soupault et Bertrand Tavernier.*
20.00 Démarches avec : Bernard Delvaille.
20.30 Musique : la Conférence des oiseaux, de Michel Levinas, par l'Ensemble Itinéraire, dir. Y. Prin.
22.30 « L'avocat des ombres », de E. Dessarre. Avec R. Mollien, D. Page, P. Mazzotti...
0.00 Clair de nuit.

DIMANCHE 12 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous : « *Le chemin de ma croix. Messes à Varsovie* », *du Père Jerzy Popieluszko.*
7.45 Dits et récits : un conte d'André Dhotel.
8.00 Foi et tradition.
8.25 Protestantisme.
9.05 *Ecoute Israël.*
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10.00 Messe à la cathédrale de Poitiers.
11.00 L'esprit de perfection, avec Bernachon, chocolatier.
12.00 *Des Papous dans la tête.*
13.40 L'exposition du dimanche : exposition Morandi au musée Cantini de Marseille.
14.00 Le temps de se parler.
14.30 La Comédie-française présente : « Oreste » de Vittorio Alfieri.
15.50 La tasse de thé : *rencontre avec* Madeleine Chapsal ; à 17 h 45, Histoire-actualité : les plus belles années de Raymond Aron.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 *Musique : La conférence des rockers.*
20.30 Atelier de création radiophonique : Panne d'âme à Panama.
22.30 Musique : Electric Phoenix.
0.00 Clair de nuit.

LUNDI 13 MAI

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les arts de la mémoire et les palais d'images (et à 10 h 50 : Victor Hugo *et le Rhin*).
9.05 Les lundis de l'histoire : Histoires de la Bretagne et de la Savoie.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : table *ronde des enseignants étrangers* à Sèvres.
11.30 Feuilleton : Victor Hugo.
12.00 Panorama, en direct de Cannes.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 *Un livre, des voix : « Une ceinture* de feuilles » et « Défauts dans le miroir », de Patrick White.
14.30 Histoire illustrée des pirates.
15.30 Les arts et les gens, mises au point (*les Delaunay*) ; à 16 h, *Odilon Redon* et Rodolphe Bresdin à Bordeaux ; à 16 h 20, Itinéraires baroques en France.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris.
18.00 Subjectif : la Corée ; à 18 h 5, Agora (Jean Mercier, dessinateur) ; à 18 h 35, *Tire ta langue...*
19.30 Perspectives scientifiques : les racines de la mémoire.
20.00 Musique, mode d'emploi : Mozart.
20.30 Avez-vous lu Victor Hugo ? Choix *de textes, par M. Butor.*
21.30 Latitudes, polyphonies paysannes d'Europe.
22.30 Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

MARDI 14 MAI

6.00 Jacques Cartier.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les arts de la mémoire et les palais *d'images (et à 10 h 50 : Victor Hugo* et le Rhin).
9.06 La matinée des autres : Latin Lover.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 *L'école des parents et des éducateurs* : les chœurs d'enfants.
11.30 Feuilleton : Victor Hugo.
12.00 Panorama : en direct de Cannes.
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « les Renégats », de Jan de Hartog.
14.30 *« Les repas du vent », de Gilbert* Lesutier (rediff.).
15.30 Les mardis du théâtre : spécial centenaire de la naissance de Charles Dullin.
17.10 Le pays d'ici, à Bayonne.
18.00 Subjectif : Agora (Thérèse Clerc) ; à 18 h 35, *Tire ta langue...*
19.30 Perspectives scientifiques : douze clés pour la biologie.
20.00 Musique, mode d'emploi : Mozart.
20.30 Pour ainsi dire : les poètes à l'étranger.
21.00 Entretiens avec... Raoul Ubac.
21.30 *Diagonales, actualité de la chanson.*
22.30 Nuits magnétiques : festival de Cannes.

MERCREDI 15 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les arts de la mémoire et les palais d'images (et à 10 h 50 : Victor *Hugo*).
9.05 Matinée : la science et les hommes (Clémence Royer).
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : rencontre *de jeunes lecteurs* avec Suzanne Bukiet.
11.30 Feuilleton : Victor Hugo.
12.00 Panorama, en direct de Cannes.
13.40 Avant-première : les clowns Macioma ; *Michel Blanc* et *Josiane* Balasko.
14.00 *Un livre, des voix : « les Sept Solitudes* de Lorsa Lopez », de Sony Labou Tansi.
14.30 Passage du témoin : Philippe Soupault et Bertrand Tavernier.
15.30 *Lettres ouvertes.*
17.10 Le pays d'ici, à Bayonne.
18.00 Subjectif : Agora (Henry Bonnier) ; à 18 h 35, Tire ta langue...
19.30 Perspectives scientifiques : le temps.
20.00 Musique, mode d'emploi : Mozart.
20.30 *Antipodes : Atlanta, un siècle après* « Autant en emporte le vent ».
21.30 Pulsations : « Miroirs », de R.-H. Ramati : mobile pour 16 pianos enregistré à la Biennale de Paris le 11 mai 1985.
22.30 Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

JEUDI 16 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le goût du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les *arts de la mémoire* et les palais d'images.
9.05 Foi et tradition.
9.30 Protestantisme.
10.00 Messe à Notre-Dame de Bordeaux.
11.10 *Répétez, dit le maître* : les bébés musiciens.
11.30 Feuilleton : Victor Hugo.
12.00 Panorama, en direct de Cannes.
13.40 Peintres et ateliers : l'atelier de *Claude* Picard.
14.00 Un livre, des voix : « Pour l'honneur et pour la croix », de Heinrich Sienkiewicz.
14.30 Hollywood revisited, par Radio Canada.
15.00 Hugo et le féminisme.
15.30 Musicomania : l'effet « Loinh dana » ; musique vocale et instrumentale du Moyen Age.
17.00 *Le pays d'ici, à Bayonne.*
18.00 Subjectif : Agora (Jean-Michel Eysalet) : à 18 h 35, Tire ta langue...
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la médecine sportive.
20.00 *Musique, mode d'emploi* : Mozart.
20.30 Victor Hugo tribun : discours sur la liberté de l'enseignement (15 janvier 1850).
21.30 Vocalyse : libre parcours voix.
22.30 *Nuits magnétiques* : Festival de Cannes.

VENDREDI 17 MAI

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Le *goût* du jour.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : les arts de la mémoire et les palais d'images (et à 10 h 50 : Victor Hugo et le Rhin).
9.05 Matinée du temps *qui* change : l'Etat du Front populaire (1936-*1938*).
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs : tu radiotes, ils radiotent, nous découvrons.
11.30 Feuilleton : Victor Hugo.
12.00 Panorama, en direct de Cannes.
13.40 On commence... Goethe en Alsace.
14.00 Un livre, des voix : « le Spectateur », de Daniel Zimmermann.
14.30 Sélection prix Italia : « les Mercenaires de la tempête » et « *Un* homme sans importance ».
15.30 L'échappée belle,
17.10 Le pays d'ici : Biarritz, ville cosmopolite.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : les cent vingt ans de l'Union internationale de télécommunications.
20.00 Musique, mode d'emploi : Mozart.
20.30 Le grand débat : Qu'est-ce que le totalitarisme ? avec Alain Besançon, Cornélius Castoriadis, Pierre Gremion, Pierre Hassner et Michel Heller.
21.30 Black and blue : histoire du jazz.
22.30 Nuits magnétiques : Festival de Cannes.

France-Musique

SAMEDI 11 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Le groupe des Six.
6.00 Week-end France-Musique/Radio-Canada.
A contre-jour : musique de tous styles et de toutes origines.
9.04 *Concert (en direct des studios de* Radio-Canada) : avec l'ensemble « I musici » de Montréal, l'ensemble Répercussion, le quatuor Oxford, l'ensemble musical « Quartango ».
12.04 *Présent musique : magazine d'actualité* au Canada.
15.00 Jeunes artistes : M. Lacasse, violon, le quintette à vent « Quintessence », M.A. Hamelin, piano, l'ensemble de musique ancienne Arion, le duo Carole Bogenez, violoncelle et M. Bruneau, contrebasse.
17.00 L'Outaouais en musique (en direct d'Ottawa) : un portrait musical de la région.
18.04 Des musiques en mémoire (en direct de Montréal) : avec Charlotte Cormier, G. Breton, R.-Cyr, J.P. Joyal et J.M. Verrette.
20.00 Art vocal : l'art lyrique au Canada français (les voix du passé, les *grands noms, les voix nouvelles,* l'Opéra au Canada, de Québec à Vancouver), « Les Malheurs d'Orphée », de Milhaud par l'Atelier lyrique de l'Opéra de Montréal, dir. *J. Richard.*
23.04 Des sons et des couleurs d'Acadie : hommage à Arthur Leblanc.

DIMANCHE 12 MAI

0.00 *Au gré de la fantaisie* : Gilles Vigneault.
2.00 Concert : œuvres de Mercure, Sarasate, Saint-Saëns par l'Orchestre symphonique de Montréal.
4.00 *Jazz sur le vif.*
6.00 A contre-jour : les compositeurs et interprètes du Canada et leurs ancêtres français, des parentés insoupçonnées (et à 9 h 4).
12.04 *Pour ceux qui aiment...*
16.00 Québec, ma musique, mes amours (en direct du palais Montcalm à Québec) : œuvres de Poulenc, Leclair, Magnan, Berlioz, *Glück, Devienne ; entretiens avec* D. Lapierre, G. Auger, L. Courville, M. Samson, J.-P. Cloutier, E. Belanger.
16.30 L'évolution du piano au Canada français : présentation de six interprètes.
18.04 *Musique au Saguenay - Lac Saint-Jean.*
19.00 Les musiciens par eux-mêmes : autoportrait d'un compositeur-chef d'orchestre, Serge Garant.
20.00 Concert (donné à l'occasion du gala de clôture du concours Bach-*Gould) : « Concerto brandebourgeois* n° 3 en sol majeur », « Aria de la Passion selon Saint-Mathieu », concerto pour clavecin et orchestre en ré mineur de Bach par l'Orchestre symphonique de Toronto, sol. S. Saryk, violon, M. Forrester, contralto.
23.04 Les goûts réunis : l'orgue et la *musique ancienne* au Québec.
24.00 Musique actuelle : œuvres de Boulez, Tremblay, Boucher.
4.00 *Jazz soliloque.*
5.00 Conclusion : témoignages des artisans de la radio, jugements des critiques, opinions des auditeurs.

LUNDI 13 MAI

6.00 Les nuits de France-Musique : musique contemporaine en Hongrie.
7.10 L'imprévu : magazine de l'actualité musicale.
9.08 *Le matin des musiciens : Fauré* en son temps - Sources (Mendelssohn, Schumann, Wagner) ; œuvres de Fauré, Schumann, Messages, Wagner.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers », *Johnny Hodges.*
12.30 Concert (Festival de Ludwigsburg) : œuvres de Mozart, Franck par Pinchas Zuckerman, violon et M. Neikrug, piano.
14.02 *Repères contemporains.*
15.00 Les après-midi de France-Musique : organistes français « la génération du renouveau » : œuvres de Bach, Vivaldi, Widor, Liszt, Robi*llard, Chopin, Rachmaninov. Invité* : Louis Robilliard ; à 16 h 30, la musique soviétique des années 20 à 80 : œuvres de Liadov, Stravinski, Prokofiev, Roslavetz, Chtchedrine...
18.02 *Chasseurs de son stéréo.*
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Vient de paraître.
19.15 Suite lyrique.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.15 Avant-concert : œuvres de Trabaci, Bachieri, Ravenscroft, Rossi, Stanley...
20.30 Concert : œuvres de Mazzochi, *Marenzio*, d'India, *Monteverdi*, Wilbye, Ravencroft, Weelkes, Jeffries, *Vautor*, Lauwes, Ward par l'ensemble « The Consort of Music », dir. A. Rooley, sol. E. Kirby, E. Tubb, sopranos, M. Nichols, alto, J. Conwell, A. King, ténors, R. Wistreich, basse, A. Rooley, guitare.
22.00 Les soirées de France-Musique : concert GRM (Denis Levaillant, Daniel Teruggi) ; à *23 h 5 Le musicien de minuit* : Petrika Ionesco.

MARDI 14 MAI

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 *Le matin des musiciens : Fauré en* son temps, l'élève et le maître (Fauré et Saint-Saëns).
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers », Johnny Hodges.
12.30 Concert : œuvres de Albrecht, Krenek, *Gilles, Bach par le Collegium* musicum de l'université de Heidelberg, dir. G. Morche, sol. J. Feldman, G. Lesne, M. Lapleine, M. Verschaeve.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée.
15.00 *Les après-midi de France-*Musique : Organistes français « la *génértion du renouveau » ; œuvres* de Couperin, Grigny, Bach, Alain. Invitée : Marie-Claire Alain ; à 16 h 30, la musique soviétique des années 20 à 80 : œuvres de Mossolov, Chostakovitch, Prokofiev, Popov Barkauskas.
18.02 Acousmathèque.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
19.15 Premières loges : Germaine Cernay, mezzo-soprano chante des airs de Massenet, Lalo, Saint-Saëns, Thomas, Gounod, Mascagni, Delibes.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.15 Avant-concert.
20.30 Concert (*en direct du grand auditorium* de Radio-France) : Variations sur un thème de Haydn de Brahms, Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur de *Beethoven, Variations* et fugue sur un thème de Mozart de Reger par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. M. Janowski, sol. V. Afanassiev, piano.
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton Ray Charles ; à 23 h 5, Jazz-Club (en direct du New-Morning).

MERCREDI 15 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Messiaen.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité *musicale.*
9.08 Le matin des musiciens : Fauré en son temps, « le maître et l'élève : Fauré et Ravel ».
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers », Johnny Hodges.
12.30 Concert : œuvres de Saxton, Osborne, *Maderna, Messiaen par* l'ensemble instrumental du Nouvel orchestre philharmonique dir. L. Friend.
14.02 Tempo primo : œuvres de Milan, *Attaignant, Saint-Luc, Bach, de* Falla, Cueto, Brouwer, Dyens, par Carlos Marin, guitare.
15.00 Les après-midi de France-Musique : organistes français « la *génération du renouveau » ; œuvres* de Bach, Widor, Janequin, Marchand, Vierne, Xenakis. Invité : André Isoir ; à 16 h 30, la musique soviétique des années 20 à 80 : les « Skhomoroki » (jongleurs-ménétriers), leurs fables et leurs histoires.
18.02 *Les chants de la terre.*
18.30 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
19.15 Spirales, magazine de musique contemporaine.
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.15 Avant-concert.
20.30 Concert (*printemps* de Prague 1984) : Sainte-Ludmila, oratorio pour soli, chœur et orchestre de Dvorak par les chœurs et l'orchestre de la radiotélévision tchécoslovaque, dir. V. Smetacek, *chef des chœurs* M. Maly, sol. D. Sounova, D. Drobkova...
22.30 Les soirées de France-Musique : feuilleton Ray Charles ; à 23 h 5 Sur les lagunes ; à 0 h 5, Proust ethnomusicographe : « musique amoureuse ».

JEUDI 16 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : Nox deorum.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : Fauré en son temps ; Rencontres européennes (*Glazounov, Tchaikovski, Albeniz*).
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « Ellingtoniens buissonniers » ; Johnny Hodges.
12.30 Concert : *œuvres de Lejeune, Janequin*, Morlaye, L'Estochart, par l'ensemble Clément Janequin et l'ensemble Les Eléments.
14.02 Repères contemporains.
15.00 Les après-midi de France-Musique : organistes français « la *génération du renouveau » ; œuvres* de Colombier, Pablo, Haendel, Darasse. Invité : Xavier Darasse ; à 16 h 30, La musique soviétique des années 20 à 80 : Stravinski, récupération *ou intégration.*
18.02 Côté jardin, magazine de l'opérette.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
19.15 Rosace : magazine de la guitare.
20.04 Concert (donné au Théâtre des Champs-Elysées) : « Ariodante », *opéra en trois actes de Haendel par* la Grande Ecurie et la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire, sol. Z. Gal, J. Drivale, F. Destembert, A. Dalton...
23.00 *Les soirées de France-Musique* : Sonates de Scarlatti par Scott Ross ; à 23 h 16, Bach to Bach (Festival de Leipzig 1985).
0.00 Proust ethnomusicographe : *mondanité et mélomanie.*

VENDREDI 17 MAI

2.00 Les nuits de France-Musique : contes et légendes.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.08 *Le matin des musiciens : Fauré en* son temps, « Pelléas, Ariane et Pénélope » ; œuvres de Debussy, Fauré, Dukas.
12.05 Le temps du jazz : feuilleton « *Ellingtoniens buissonniers* » ; Johnny Hodges.
12.30 Concert : « Variation Goldberg », de Bach, par Tatiana Nicolaeva, piano.
14.02 Repères contemporains.
14.30 Les enfants d'Orphée : histoires d'espaces.
15.00 Verveine-Scotch : globe-trotters.
17.00 Histoire de la musique.
18.02 Les chants de la terre.
18.30 Jazz d'aujourd'hui : dernière édition.
19.15 Les muses en dialogue, magazine *de musique ancienne.*
20.04 Sonates de Scarlatti, par Scott Ross.
20.20 Avant-concert.
20.30 Concert (émis de Sarrebruck) : « Tristan et Isolde », de Wagner (Prélude et mort d'Isolde) ; « Concerto pour piano et orchestre n° 1 en mi bémol majeur », de Liszt ; « Symphonie *n° 5 en mi mineur* », de Tchaikovski », par l'Orchestre radio-symphonique de Sarrebruck, dir. V. Neisson, sol. G. Oppitz, piano.
22.20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 24 h., musique traditionnelle.

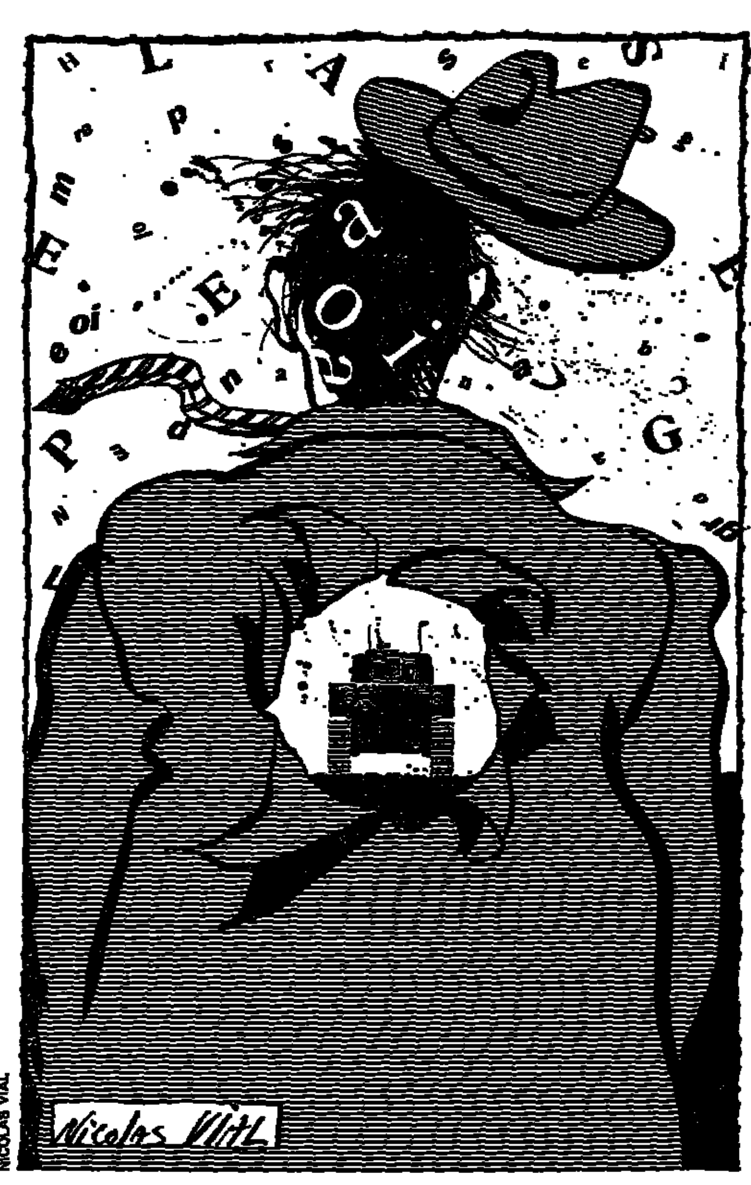


Journalistes en péril

Des victimes chaque mois parmi les envoyés spéciaux.

UN téléphone rouge pour journalistes en péril ? A défaut de résultats immédiatement perceptibles, telle est du moins l'idée lancée lors d'un séminaire sur « la sécurité des journalistes en mission professionnelle dangereuse », organisé fin avril au Mont-Pèlerin, près de Vevey (Suisse), par le Comité international de la Croix-Rouge (CICR). Il s'agirait d'une ligne téléphonique permanente au siège qui permettrait de solliciter l'assistance de l'organisation humanitaire pour tout journaliste blessé, arrêté, détenu ou disparu en cours de reportage.

La démonstration des risques encourus par les journalistes n'est plus à faire. Qu'on se souvienne de Bill Stewart, ce reporter d'une chaîne de télévision américaine, froidement exécuté, sous l'objectif impuissant de son cameraman, par un soldat de la garde nationale de Somoza, en 1979, au Nicaragua ; du massacre dans des circonstances jamais réellement élucidées de huit journalistes péruviens dans la région d'Ayacucho en janvier 1983 ; ou encore de l'affaire Jacques Abouchar, l'an dernier, en Afghanistan. Autant de cas qui ont contribué à sensibiliser l'opinion. Mais combien d'autres moins connus dans la longue liste de journalistes tués, blessés, arrêtés ou expulsés ?



NICOLAS VIAL

Des témoins gênants

Entre 1950 et 1984, près de trois cents représentants de la presse mondiale ont trouvé la mort dans l'exercice de leur profession. En Amérique latine seulement, cent cinquante-quatre d'entre eux ont été tués ou ont disparu au cours des dix dernières années. Selon la Fédération générale des journalistes arabes, durant la même période, 98 journalistes ont péri au Proche-Orient, dans la Corne de l'Afrique et au Moyen-Orient. Parmi les victimes figurent soixante-sept Irakiens tués dans la guerre entre l'Iran et l'Irak durant les cinq dernières années. De plus, une liste a été soumise au CICR de quatre-vingt-neuf journalistes irakiens portés manquants ou prisonniers de guerre dans le conflit du Golfe.

Pour la seule année 1984, une association américaine, le Comité pour la liberté de la presse dans le monde, a recensé les noms de vingt et un journalistes tués, quatre-vingt-un blessés, deux cent cinquante arrêtés et plus de cinquante expulsés. Si les conditions varient, aucune région de la planète n'est épargnée dans ce sombre tableau.

En fait, comme l'a indiqué M. Maurice Aubert, vice-président du CICR, les dangers croissants que rencontrent les journalistes « *illustrent une évolution inquiétante de l'état du monde, où la recrudescence de la violence est devenue un phénomène planétaire* ». Or la presse peut jouer un rôle capital non seulement pour sensibiliser l'opinion aux horreurs de la guerre, mais aussi pour dénoncer les atteintes aux droits de l'homme et les violations des règles humanitaires. Trop souvent cependant, les journalistes deviennent des témoins gênants qu'il convient de neutraliser, « *quand ce n'est pas de liquidation qu'il faut parler* », a ajouté M. Aubert.

Généralement un journaliste accepte les risques, inhérents à toute guerre, qu'il prend en se rendant au front. « *En revanche, ce qui est inacceptable*, a déclaré le vice-président du CICR, *ce sont les actes délibérés qui ont pour but, au prix de sa liberté, voire de sa vie, de l'empêcher de faire son métier* ».

Les nombreuses « bavures » dont sont victimes les journalistes font apparaître les lacunes du droit humanitaire pour assurer leur sécurité. Pourtant, depuis la fin du XIXe siècle déjà, le droit des conflits se préoccupe de la situation particulière des « correspondants de journaux » devenus des « correspondants de guerre » lors de la révision de la convention de Genève en 1949. En vertu de ces dernières dispositions, toujours en vigueur, ils sont protégés comme des prisonniers de guerre en cas de capture. Il faudra cependant attendre l'adoption en 1977 du premier protocole additionnel aux conventions de Genève pour qu'un progrès sensible soit accompli en assimilant expressément les journalistes en mission périlleuse aux civils. Désormais ils devraient bénéficier de la même protection que les non-combattants en général. Mais il en va autrement dans la pratique.

Sécurité-liberté

Si tout le monde reconnaît la nécessité de remédier aux carences actuelles, les avis divergent sur les solutions à apporter. Les discussions entamées dans le cadre des Nations unies et à l'UNESCO sont dans l'impasse car le problème de la sécurité des journalistes relève également de la conception de l'information. Ainsi il avait d'abord été envisagé de doter les journalistes d'un statut particulier et d'une carte d'identité officielle, mais nombre d'entre eux craignent qu'un tel système d'accréditation et de contrôle n'ouvre une brèche dans la liberté de la presse.

Il est rapidement apparu au séminaire du Mont-Pèlerin que les pays où les journalistes venant de l'extérieur sont en danger sont souvent les mêmes qui n'assurent pas la sécurité de leurs propres journalistes. Le secrétaire général de l'Union des journalistes africains a rappelé que dans nombre de pays du continent « *les journalistes n'étaient pas en mission périlleuse, mais qu'ils se trouvaient constamment en situation dangereuse* ». Le représentant de la Fédération latino-américaine des travailleurs de la presse a appelé au renforcement de la solidarité professionnelle envers tous les journalistes persécutés, la réaction collective paraissant essentielle. De son côté un participant américain a affirmé catégoriquement : « *Nous ne voulons pas échanger la liberté de la presse contre la sécurité, ni couvrir les régions dangereuses à partir de chambres d'hôtel loin de l'action et sur la seule base de communiqués officiels.* »

JEAN-CLAUDE BUHRER.

Médias du Monde

Etats-Unis :

Les quotidiens progressent

Aux Etats-Unis, la multiplication des chaînes de télévision n'a pas asphyxié la presse écrite. Selon l'association des éditeurs de journaux, les quotidiens américains ont failli battre un record en 1984 avec un tirage global de 63 millions d'exemplaires, 400 000 de plus en moyenne que l'année précédente. Les recettes publicitaires ont, elles aussi, progressé de 15,8 % contre 15,3 % pour l'ensemble des dépenses nationales de publicité. Les quotidiens demeurent en tête des supports publicitaires devant la télévision et leur part de marché a légèrement augmenté, passant de 27,1 % à 27,3 %.

Seul point noir au tableau : le nombre de quotidiens continue à diminuer lentement depuis la guerre. La disparition progressive des quotidiens de l'après-midi (1 257 en 1984 contre 1 284 en 1983) n'est pas compensée par la création de journaux du matin (458 contre 456). Selon les études de l'association des éditeurs, deux adultes américains sur trois lisent au moins un journal chaque jour. Un quotidien américain a en moyenne 72 pages pendant la semaine et 265 pages le dimanche ; 1 534 villes ont un quotidien. Seules 142 d'entre elles en ont deux ou plus.

Chine :

Pop anglais en cantonais

Le service anglophone de RTL vient de signer un joli contrat avec une radio publique de Guangdong : treize programmes de deux heures entièrement consacrés aux meilleurs disques des groupes pop anglais. Les auditeurs de la station — une audience potentielle de 61 millions de Chinois — auront droit à deux heures de musique britannique par semaine. Pour préparer le programme, RTL a engagé un disc-jockey parlant cantonais et chargé de fournir quelques indications sur les textes des chansons et certains aspects de la vie occidentale nécessaires à leur compréhension.

Les leçons de TV 5

Les programmes de télévision francophone ont un avenir en Europe.

UNE des initiatives les plus discrètes des pouvoirs publics, le lancement, en collaboration avec la Suisse et la Belgique, de la chaîne francophone TV 5 (diffusée en Europe par le satellite ECS-1), apparaît comme particulièrement en phase avec les défis que représentent les nouveaux marchés audiovisuels en Europe. Là où les Anglo-Saxons cherchent à saturer l'offre avant même que la demande ne soit tout à fait constituée, elle propose une stratégie pour faire une place aux programmes en français.

Depuis le lundi 2 janvier 1984, un programme de télévision composé d'une sélection homogène des meilleurs programmes de TF 1, A 2, FR 3, RTBF (télévision publique belge) et SSR (télévision Suisse romande) (1) a été mis à la disposition des réseaux câblés européens qui souhaitaient l'intégrer à leur programmation. Les programmes fournis par chaque chaîne constituent une ou deux soirées de programmation (pour TF 1 et A 2), commençant à 19 heures dans tous les pays et se terminant à 22 h 30, sauf le mardi où un ciné-club francophone vient depuis le début de l'année 1985 prolonger la soirée.

Après un an de diffusion, la question se posait aux responsables de TV 5 et de la mission TV câble de connaître la position du canal là où il est reçu, tout particulièrement dans les pays soumis à un fort environnement concurrentiel et dans ceux où l'obstacle de la langue pourrait *a priori* rendre difficile la pénétration de programmes francophones. La SOFRES s'est donc vu confier non seulement une étude d'audience, mais aussi une analyse des conditions de réception auprès des usagers des programmes de TV 5, afin de disposer des informations utiles pour un premier bilan et de celles devant permettre de mieux adapter l'offre de programmes.

Des résultats encourageants

Cette enquête — menée en décembre 1984 par interviews téléphoniques auprès de 9 762 foyers raccordés à un réseau câblé pouvant recevoir TV 5 — a permis de se faire une idée précise de la pénétration de TV 5 en Europe. Dix sites ont été retenus, parmi ceux qui reçoivent TV 5, comme particulièrement stratégiques : Belgique (Bruxelles et Liège) ; Pays-Bas, La Haye-Wassenaar et Hellendoorn ; Suisse : Neuchâtel, Bellinzona-Locarno et Schaffhouse ; République fédérale d'Allemagne : Berlin-Ouest.

La démarche d'enquête consistait en deux phases : la mesure de la notoriété et celle de l'audience des sept et des trente derniers jours (TV 5 regardé au moins une fois pendant la période de référence). Après ce premier contact, les téléspectateurs ayant regardé TV 5 au moins une fois dans les trente derniers jours étaient interrogés spécifiquement sur leur comportement d'écoute.

Premier constat : la notoriété de TV 5 est très bien établie pratiquement partout en Europe. Ce qui n'allait pas de soi, compte tenu des moyens promotionnels très limités dont dispose la chaîne diffusée par satellite. En Belgique, près de 83,7 % des personnes interrogées à Bruxelles (85,4 % à Liège) ont déjà entendu parler de TV 5. Dans un pays francophone voisin de la France, alimentant lui-même une partie de la programmation, ce bon niveau ne serait pas surprenant si l'offre de programmes considérable ne constituait un obstacle difficile à franchir pour un nouvel arrivant.

Plus troublante est la forte image de TV 5 en Finlande : 70,4 % des habitants de Vaasa et 67,2 % de ceux de Rovaniemi en ont entendu parler, alors que seulement 9 % de la population est réellement sensibilisée à la culture française (parle ou comprend le français). On retrouve un niveau comparable à Berlin-Ouest (68,8 %) et en Suisse francophone à Neuchâtel (61,6 %). La situation aux Pays-Bas est plus contrastée : 52,1 % à La Haye-Wassenaar et 38,9 % à Hellendoorn, alors qu'elle reste encore insuffisante à Bellinzona-Locarno (19,7 %) et à Schaffhouse en Suisse alémanique (17,3 %).

Entre la notoriété et l'audience, le ratio est constant (on doit logiquement connaître l'existence de nouveaux programmes avant de pouvoir les regarder). Les résultats reflètent donc, pour l'audience des sept derniers jours, la hiérarchie déjà décrite. A une différence près, qui constitue la surprise majeure de cette étude : l'audience en Finlande, qui dépasse 30 % sur les deux sites. La Belgique se situe à 15 %, Berlin-Ouest à 12,3 % et Neuchâtel à 12,5 %, alors que les sites non francophones où la notoriété n'est pas assez forte n'atteignent pas les 5 % d'audience sur les sept derniers jours (4,7 % à La Haye-Wassenaar, 4,8 % à Hellendoorn, 2,2 % à Bellinzona-Locarno, 3,3 % à Schaffhouse).

Après un an d'exploitation sans soutien publicitaire particulier, TV 5 a donc su s'imposer à peu près partout en Europe, et dispose d'une forte marge de progression, si l'on retient le ratio notoriété/audience obtenu en Finlande (70/30) comme un des indices des possibilités offertes sur les autres sites européens, ni plus ni moins favorables *a priori*.

Des programmes sans sous-titres

Face à la télévision nationale finlandaise et à la télévision soviétique, TV 5 apparaît, malgré l'obstacle de la langue, comme une très heureuse diversification. La tâche sera moins aisée là où la concurrence est infiniment plus vive : en Belgique, en Allemagne ou en Suisse et dans les pays qui ont connu la plus forte déréglementation audiovisuelle. A titre d'indication, les résultats les plus médiocres sont obtenus à Bellinzona-Locarno, dans le Tessin, qui reçoit les chaînes publiques et privées italiennes.

Au-delà de la mesure de l'audience, la vocation de l'enquête réalisée par la SOFRES visait à faire évoluer l'offre de programmes et à mieux l'adapter à un marché divers et complexe. Deux choix récents de programmation ont ainsi été rendus possibles par les résultats de l'enquête : la retransmission, en léger différé à 22 heures, de l'édition principale d'un des journaux télévisés français. Elle a été plébiscitée par 70 % des personnes interrogées (2) en Belgique et en Suisse, y compris à Schaffhouse et à Locarno, et fortement demandée aux Pays-Bas (60 % des auditeurs réguliers), alors que la Finlande et l'Allemagne se situent aux environs de 30 %.

Une demande beaucoup plus homogène encore s'est dégagée pour la diffusion, à 22 h 30, un jour normal de semaine, d'un film francophone non sous-titré. 80 % des personnes interrogées en expriment le souhait en Belgique et en Suisse — y compris non francophone, — alors qu'elles sont plus de 50 % partout ailleurs, sauf en Finlande où l'obstacle de la langue limite le public potentiel à un peu moins de 40 %.

Si la vocation de TV 5 est européenne, il ne faut pas oublier que ses programmes constituent un élément non négligeable pour les réseaux câblés en France. L'expérience menée depuis un an sur le réseau câblé de Cergy-Pontoise par la SFDE (filiale de la Compagnie générale des eaux) permet aujourd'hui de prendre la mesure de l'apport de TV 5 au sein d'une programmation développant par ailleurs des émissions d'origine locale. Entre une première préfiguration en juin 1984 et l'ouverture complète du réseau en septembre 1985, les dix mille foyers câblés de la ville nouvelle (dix mille autres pourront être rapidement raccordés à la tête de réseau) se sont vu proposer, outre une programmation spécifique tous les jeudis, la possibilité de recevoir TV 5 sur le canal 41, tous les jours entre 19 heures et 22 heures.

Là encore, les résultats sont encourageants, puisque les sondages réalisés par la SOFRES auprès d'un échantillon représentatif de deux cents foyers de la zone câblée font apparaître une audience de 5 % le 10 janvier 1985 et de 9 % le jeudi 7 mars, c'est-à-dire autant que FR 3 (9 % ce même jour). TV 5 a toutes les chances de jouer son rôle en France dans la nouvelle répartition de l'audience, liée à la démultiplication de l'offre de programmes.

Au moment où le discours sur les virtuelles télévisions privées semble entretenir bien des illusions, il n'est pas inutile de rappeler que ces stations devront faire face, sur les réseaux câblés, en dehors de puissants concurrents anglo-saxons, à quatre chaînes généralistes (les trois sociétés de programmes et TV 5), aux canaux du satellite TDF-1, ainsi qu'à Canal Plus et au canal de programmation locale, qui, à Cergy-Pontoise, s'est souvent situé, tout au long de l'expérience menée depuis six mois, en seconde ou troisième position. Le contexte à venir est plus complexe qu'on ne veut souvent le croire, et ceux qui s'y préparent le mieux ne sont pas aujourd'hui ceux qui parlent le plus haut.

OLIVIER-RENÉ VEILLON,
directeur d'études, département nouveaux médias, SOFRES.

(1) Le Canada sera associé à l'automne aux programmes de la chaîne (*le Monde* du 20 avril).

(2) Pour les contenus, seuls étaient interrogés les téléspectateurs ayant regardé TV 5 au moins une fois dans les trente derniers jours.

Rock

« Southern Accents » de Tom Petty and the Heartbreakers

FINI avec ce disque d'aller bille en tête au casse-pipe d'un rock nature et ébouriffé : Tom Petty ne se contente plus d'être le rocker au grand cœur, catalyseur de foules américaines et « grimpeur » de hit-parades, fougueux et généreux mais toujours flanqué de l'image du bon petit soldat un brin frustrante bien que sympathique. Il s'achète, Tom Petty, une vénérabilité bien méritée, s'offre les lettres de noblesse si longtemps convoitées et abandonnées, faute de mieux, à ses pairs. A charge, désormais, de trouver, pour le situer, une autre formule que « le Bruce Springsteen de la côte ouest ». Accepter l'homme et le reconnaître pour lui-même, en somme, nouveau prétendant à la mythologie, représentant du bon peuple et chroniqueur social avec sa poésie rurale qui entame sa reconversion vers la ville. Le voici donc, Tom Petty, installé pignon sur rue et modernisant la devanture même si le fonds de stock n'est pas renié. A commencer par son groupe, les fameux et fidèles Heartbreakers, quelque peu secoués et mis en retrait par l'arrivée d'invités de marque : les musiciens du Band (les anciens de Dylan, bien sûr, histoire de chausser la légende du maître le temps d'un titre) et surtout Dave Stewart, l'homme des Eurythmics. La présence de l'Anglais est déterminante sur l'album, même si elle n'est effective que sur trois chansons qu'il cosigne et produit. C'est là le symptôme d'une volonté de s'ouvrir sur l'extérieur, de rompre un tant soi peu avec l'image et l'identité depuis toujours entretenues sans dériver. Stewart imprègne sa marque, son excentricité toute britannique, il fignole, affine l'instrumentation, il tripatouille les arrangements, bidouille les sons, intronise les synthétiseurs, introduit un souffle de fantaisie, joue même du sitar et libère surtout Petty de ses obsessions, de ses rigidités. Pour surprenante et inattendue, la collaboration des deux hommes fonctionne à merveille. Qu'on ne se méprenne pas : de ballades offertes en rock drus, de mélodies charnues en compositions solides, Tom Petty ne se dément pas. Il prend des couleurs. La voix, au minimum, est là pour l'attester, nasale (nasillarde), toujours proche de Dylan, zigzaguant autour des thèmes, chantant vrai et poignant. Les guitares font mouche à tout coup (de manche), véloces et trépidantes, et l'énergie reste. Elle est juste plus élégante, passe par des reflets funky, des pulsions rythm'n'blues, et se taille une image plus en prise avec le moment. Un disque majeur pour un artiste qui le sera à l'instant où l'on aura trouvé le Tom Petty d'une autre côte. Question de référence.

ALAIN WAIS.

● WEA, 251551-1.

« Be Yourself Tonight », des Eurythmics

Si le duo masculin-féminin est dans l'air du temps ces jours-ci, les Eurythmics y sont pour beaucoup, nouveaux pionniers du genre en date. Un modèle d'attouchement, de complémentarité, d'inventivité à deux. La formule, il est vrai, a ses avantages, mobile et malléable, à la fois cernée et adaptable aux circonstances, parce qu'on bouge mieux et plus vite en formation réduite. Cela pour l'époque pressée et les publics qui se lassent. Annie Lennox sur le devant, la beauté androgyne, le look en accord, singulier et tiré à quatre épingles, une voix de tête racée et somptueuse : le choc de l'image. Dave Stewart en retrait, intentionnellement à l'abri des regards, l'éminence grise, le tacticien, l'homme des expériences : le poids des sons. Lui (et en conséquence ce troisième album) est conducteur de la voix mise en vedette, elle traductrice inespérée des audaces technologiques et des astuces de création. Si l'on tenait les Eurythmics pour un groupe « mode », on en sera pour ses frais. A la mode, sans aucun doute, mais sans sacrifice, tirant ses substances d'un classicisme remis à jour. Les deux baladent leur modernité sur fond d'électronique mais c'est toujours à l'appui d'une trame mélodique traditionnelle, populaire et immédiatement identifiable. On préfère ici la synthèse, le métissage au défrichage, et si aventure il y a, c'est à l'intérieur de frontières connues, entre rock et funk pour les grandes lignes. Compositions riches et éclatantes, mise en couleurs luxueuse, inspiration sophistiquée, harmonies futées, ce disque chante avec force et danse avec grâce. Mariant leurs voix à celle d'Annie Lennox, Elvis Costello donne la réplique le temps d'une ballade effleurée (*Adrian*), Aretha Franklin celui d'un funk enlevé *(Sisters are doin'it for Themselves)*, l'harmonica de Stevie Wonder lutine sur *There must be an Angel* et les Heartbreakers de Tom Petty (échange de bons procédés) parcourent l'album, qui pourrait bien donner le ton de l'année.

A. W.

● RCA, PL70711.

Jazz

Trio Vander-Michelot-Lubat

Les jazzmen de classe internationale, selon l'expression souvent employée, ce sont ceux qui, de tous points du monde, sont estimés partout à l'égal des meilleurs artistes de l'Amérique, lieu natal d'une musique sans frontières depuis longtemps. Ils abondent en Europe. Ce sont les Pedersen, Wheeler, Holland, Garbarek, Surman, Kuhn, Rava, Solal, Humair, Vitous, Zawinul. Qui pourrait douter qu'un trio formé par Vander, Michelot et Lubat ne peut se hisser au plus haut niveau ? Personne. Mais qui jurerait qu'un disque de ce groupe doit être nécessairement réussi, et, *a priori*, rangé parmi les albums du mois, ou de l'année ? Personne non plus. Après écoute, c'est pourtant bien de cela qu'il s'agit.

Pas une plage faible, pas un seul moment de remplissage — pour la sieste — comme il est hélas courant d'en connaître depuis que l'habitude commerçante et consommatrice a institué les recueils de quarante minutes obligées. Les monstres sacrés, les Miles, Hancock, Corea, Marsalis, les Stanley Jordan, ne tiennent pas toujours la distance. Ici, le jazz est dense, succulent, d'un bout à l'autre — phénomène rare. Signalons de bons thèmes de Nougaro (*les Don Juan* ou *C'est la vie*). S'il fallait tout de même choisir, nous mettrions quelque peu en avant *The Cat*, un blues en tempo vif, où les trois géants foncent droit devant eux. Ils ne se donnent pas l'apparence de reconstructeurs d'univers. Mais à qui sait suivre leur course têtue, à qui sait écouter leur invention verveuse, sans ressassements, ils offrent une joie curieusement neuve, et des émotions inéprouvées.

LUCIEN MALSON.

● OWL Records 039. Distribution OMD.

Classique

« Jacob Lenz », opéra de Wolfgang Rihm

Plus encore que son œuvre, la vie du poète Jacob Lenz a fasciné des générations d'écrivains. Sa démence errante et mystique à la fois, qui fait penser à celle de Hölderlin, a suscité légendes et « imitations » littéraires. Georg Büchner en conçut une nouvelle, à la fois biographique et surtout, à son habitude, puissamment métaphysique, dont est tiré le livret de l'opéra de Wolfgang Rihm. *Œuvre haletante*, noire et violente, écrite comme un *opéra de chambre, c'est-à-dire*, avec une grande économie de moyens tant orchestraux (une batterie au rôle dominant, des groupes de vents) que vocaux (trois voix principales, masculines, modulées sur une sorte de *sprechgesang* entrecoupé d'éclats chantés, tels le sermon de Lenz et son lied. Un mouvement de rondo, régulièrement reconduit, confère un caractère obsessionnel à cette « passion » d'un poète partagé entre la douleur de l'incompréhensible, le refus du monde et la tentation de l'anéantissement. Ce sont d'ailleurs les procédés stylistiques du genre de la passion qui sont ici sollicités, tant dans la structure en tableaux avec intervention de récitants, que dans la progression sacrificielle vers la mort.

Enregistré sous la direction d'Arturo Tamayo par les créateurs de l'œuvre (Richard Salter, William Doley et Ernst-August Steinhoff), c'est un ouvrage significatif d'une tendance contemporaine de la création très prisée en Allemagne.

ALAIN ARNAUD.

● Deux disques Harmonia Mundi, 1695223. Direction : Arturo Tamayo.

« Oberto », de Verdi

1839 : Verdi est un jeune inconnu de vingt-six ans ; jeune *mais habile puisqu'il sait* gagner l'appui de la cantatrice à la mode à la Scala, Giuseppina Strepponi, qui lui obtient un engagement pour cet *Oberto*, son premier opéra. Il est facile, bien sûr, d'en souligner les faiblesses : la caractérisation assez sommaire des personnages, *la relative* banalité des duos et surtout *des chœurs, et d'en repérer l'héritage* bellinien et donizettien. Il est plus *intéressant* d'y déceler les prémices du futur style verdien : une « vraie » ouverture, conçue pour elle-même, un quatuor à forte valeur dramatique, des finals à effets de climax et, surtout, le rôle de Leonora, dont l'écriture préfigure celle des héroïnes de la maturité (notamment de la Léonore du *Trouvère*).

Le cadre, déjà, est historique et *l'intrigue combine affrontements* politiques et conflits amoureux, bref, le drame d'opéra tel que Verdi va l'imposer.

Il est dommage que pour cette redécouverte on ait réuni un plateau insuffisant. Styliste de haute classe, maître d'une technique de tout premier *ordre et familier* des subtilités verdiennes, Carlo Bergonzi arrive *vocalement* un peu tard pour le rôle, qui exige l'éclat du timbre et l'engagement du son, ce dont sa performante leçon de chant ne parvient pas à masquer l'absence. Rolando Panerai réussit, par son métier, à dissimuler à peu près qu'il est, lui aussi, un souvenir plus qu'une actualité. Le pire cependant est du côté de Ghena Dimitrova, dont les moyens impressionnants, si l'on s'en tient au *volume et à la capacité* d'émettre des aigus tonitruants, n'ont *rien à faire dans cet univers*, mais dont l'inadéquation à la tech*nique, au style et à la sensibilité* belcantistes, les âpretés d'un timbre bien ingrat, incapable de nuance comme de coloration, sont impitoyablement soulignés.

Pour la curiosité, en attendant une distribution mieux adaptée. Avec l'orchestre de la Radio de Munich, sous la direction de Lamberto Gardelli.

ALAIN ARNAUD.

● Trois disques Orfeo, S 105843 F.

« Lohengrin » dirigé par Rudolf Kempe

Wagner par la « relève » des années 60 : des chanteurs de format moins héroïque que leurs prédécesseurs, mais aux manières plus affinées, formés à *Mozart* et au lied pour la plupart d'entre eux. L'ardeur et l'engagement du *neues Bayreuth* le cède à un style plus soucieux du détail, plus viennois de ton en quelque sorte. C'est d'ailleurs la Philharmonie de *Vienne* et *les chœurs* de son Staatsoper que dirige Rudolf *Kempe, avec une retenue, une méti*culosité et une aura poétique *constantes*.

Deux merveilleuses interprètes *féminines : Christa Ludwig, pas* même dépassée par les imprécations *d'Ortrud, juvénile de son, mais* intense dans la caractérisation d'un personnage qu'elle intériorise plus qu'elle ne le charge, accentuant sa complexité plus que ses effets ; Elisabeth Grümmer, chantant sur un souffle de longues phrases éthérées, ne sacrifiant jamais une sensibilité profonde et immédiate à un art du chant pourtant constamment présent et donnant au rôle un peu falot d'Elsa un nimbe romantique et des accents bouleversants.

A peine moins de bonheur du côté des hommes, avec Jess Thomas au timbre certes un peu plat, mais aussi à l'aise dans le lyrisme que dans le dramatisme, dominant la tessiture tendue du rôle-titre sans difficulté, même si, bien sûr, un certain ton élégiaque lui demeure étranger ; Dietrich Fischer-Dieskau, dans sa période « intellectualiste », pesant chaque mot et chaque note à l'aune d'une conception résolument symboliste de l'œuvre, mais comme toujours, forçant l'attention. *Du grand art.*

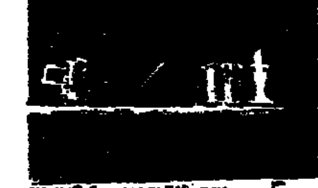
ALAIN ARNAUD.

● Cinq disques EMI, 1000-173.

PHILATÉLIE n° 1895

« Nature morte au...

...chandelier » pour la série artistique, par Nicolas de Staël (1914-1955), peintre français. Il est né à Saint-Pétersbourg. A vingt-neuf ans, il pratique l'art abstrait et neuf ans plus tard opte pour une stylisation, à lui, du monde qui l'entoure. Vente générale le 3 juin (27e/85).



5,00 F, polychrome.

Format 48 × 36,85 mm. F 25. Maquette de Jean-Paul Veret Lemarinier. Tirage : 6.000.000. Impression hélio, Périgueux.

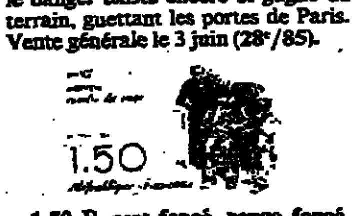
Mise en vente anticipée les :

- 1er et 2 juin, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au musée Picasso, Château de Grimaldi, à Antibes (Alpes-Maritimes). Oblitération « P.J. ».
- 1er juin, de 8 h à 12 h, au bureau de poste d'Antibes. — Boîte aux lettres pour « P.J. ».

● « POINT PHILATÉLIE » : dans le département du Maine-et-Loire, à Angers R.P., Cholet Travot et Saumur Volney, depuis le 25 mars.

Vaccin contre la rage...

...hors programme. Le sujet du timbre est indissociable de Louis Pasteur. Parmi ses nombreuses découvertes, ce vaccin a fait de lui un des savants les plus populaires des biologistes du monde. De nos jours le danger existe encore et gagne du terrain, guettant les portes de Paris. Vente générale le 3 juin (28e/85).



1,50 F, vert foncé, rouge foncé, sur fond de couleur beige.

Format 36 X 22 mm. F 50. Dessin de Pierre Béquet, d'après une œuvre de Le Riverand, gravé par Eugène Lacaque. Tirage : 10.000.000. Impression taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

- 1er et 2 juin, de 9 h à 18 h, par le bureau de poste temporaire ouvert à l'Institut Pasteur, Hall d'entrée, 28, rue du Docteur-Roux, Paris-15e. - Oblitération « P.J. »
- 1er juin, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris, 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h à 17 h, au Musée de la Poste, 34, bd de Vaugirard, Paris-15e. - Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations

⊙ 51100 Reims (8e exp.), 8-9/V *.
⊙ 56100 Lorient (40e), 10/V *.
⊙ 54000 Nancy, 10 au 13/V *.
⊙ 86600 Jazeneuil (Mairie), 11/V *.
⊙ 44130 Bouvron (40e), 11/V *.
⊙ 95880 Enghien-les-Bains, 11-12/V.
⊙ 84300 Cavaillon (exp. ph.), 16/V.
⊙ 10110 Bar-sur-Seine, 16/V.
⊙ 02400 Château-Thierry, 18-19/V.
⊙ 42190 Charlieu (mairie), 18-19/V.
⊙ 25290 Ornans (marché), 19/V.
⊙ 02270 Crécy-sur-Serre, 18/V.
⊙ 45400 Chanteau (sanit.), 22/V.
⊙ 87200 Saint-Junien (H.-V.), 25/V.
⊙ 88400 Le Valtin (mairie), 26/V.
⊙ 62000 Arras (700e halle), 26/V.
⊙ 59150 Wattrelos, 25-26/V.
⊙ 59240 Dunkerque, 25-26/V.
⊙ 54000 Nancy (judo), 25-26/V.
⊙ 45190 Beaugency (Hiltrup), 26/V.
⊙ 40130 Capbreton, 25-26/V
⊙ 83400 Hyères (Exp.), 11-12/V *.
⊙ 36100 Issoudun, 18/V.
⊙ 94350 Villiers-sur-Marne, 25/V
⊙ 36000 Châteauroux, 25-26/V.
⊙ 84000 Avignon, 25-26/V.
⊙ 85100 Les Sables d'Olonne, 1/VI.
⊙ 31250 Revel (120 ans), 1-2/VI.
⊙ 02700 Tergnier (45e), 2/VI.
⊙ 68200 Mulhouse, 8-9/VI.

* *Voir « Bureaux temporaires », le Monde, du 9 mars, page XV.*

● Les bilans par année d'émission de France n° 1 1982 ; n° 2 1983 ; n° 3 1984 (+ Andorre) ; n° 4 Monaco 1984, TAAF 1983 et Andorre 1983 ; se présentent sous forme de tableau avec les chiffres de tirage. — Contre 6 F en timbres, par numéro, ainsi qu'une enveloppe (affranchie à 2,10 F) libellée par vos soins, à votre nom et adresse. Ecrire à M. Vitalyos, *le Monde Loisirs*, 7, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

En bref...

● BARBADES : première partie d'une nouvelle série d'usage courant, *sujets La vie marine*, 10, 20, 25, 50 cents, 2,50, 5 dollars.

● FALKLAND (îles) : une série de quatre timbres évoque le chemin de fer entre 1915 et 1927, 7, 22, 27, 54 pence.

● GAMBIE : Campagne pour la survie de l'enfant, 10,85 bututs, 1,10, 1,50 dalasi.

● NOUVELLE-CALÉDONIE : *dans les émissions de la « Sauvegarde* du patrimoine », un timbre de 44 F re-



présente la passerelle Marguerite-La Foa, dessin de L. Arquer gravé par Cl. Jumelet. Emission du 10 mai. T.-douce, Périgueux.

● POLYNÉSIE FRANÇAISE : un timbre de 140 F est dédié au Ve congrès international sur les récifs coraliens,



avec vignette centrale. Réalisé d'après un document photo de R. Galzin en offset par Cartor SN. Emission du 28 mai.

ADALBERT VITALYOS.

échecs

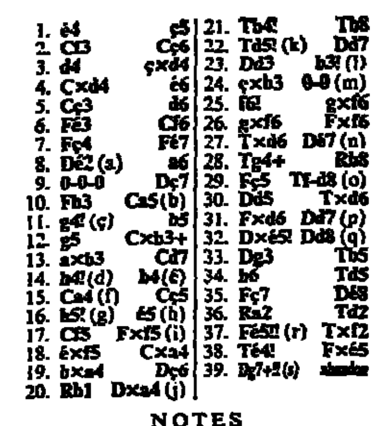
Nº 1124

L'interception

(Championnat du Commonwealth, 1985)

Blancs : J. NUNN
Noirs : N. MURSHED

Défense sicilienne. Attaque Velimirovic.



1. é4	ç5	21. Tb4!	Tb8
2. Cf3	Cç6	22. Td5! (k)	Dd7
3. d4	çxd4	23. Dd3	b3! (l)
4. Cxd4	é6	24. çxb3	0-0 (m)
5. Cç3	d6	25. f6!	gxf6
6. Fé3	Cf6	26. gxf6	Fxf6
7. Fç4	Fé7	27. Txd6	Dé7 (n)
8. Dé2 (a)	a6	28. Tg4+	Rh8
9. 0-0-0	Dç7	29. Fç5	Tf-d8 (o)
10. Fb3	Ca5 (b)	30. Dd5	Txd6
11. g4! (ç)	b5	31. Fxd6	Dd7 (p)
12. g5	Cxb3+	32. Dxé5!	Dd8 (q)
13. axb3	Cd7	33. Dg3	Tb5
14. h4! (d)	b4 (é)	34. h6	Td5
15. Ca4 (f)	Cç5	35. Fç7	Dé8
16. h5! (g)	é5 (h)	36. Ra2	Td2
17. Cf5	Fxf5 (i)	37. Fé5!! (r)	Txf2
18. éxf5	Cxa4	38. Té4!	Fxé5
19. bxa4	Dç6	39. Dg7+!! (s)	abandon
20. Rb1	Dxa4 (j)		

NOTES

a) La dangereuse «attaque Velimirovic».

b) Les Noirs retardent autant que possible leur roque, redoutant le déferlement des pions sur l'aile – R après 10..., 0-0 ; 11. g4. Cd7 ; 12. h4, Cç5 ; 13. g5, ligne de jeu théorique qui donne lieu à de vifs combats. Si 10..., b5 ; 11. Cxç6!, Dxç6 ; 12. Fd4, 0-0 ; 13. Cd5! ou 12..., Fb7 ; 13. Th-é1!, 0-0 ; 14. Cd5! (ou 13..., Tç8 ; 14. f4, 0-0 ; 15. Cd5! encore, Dé8 (*si 15..., éxd5 ; 16. éxd5, Cxd5 ;* 17. Fxg7!) ; 16. Cxf6+, gxf6 ; 17. f5, é5 ; 18. Dh5! (Hubner-Hort, Bamberg, 1972).

ç) L'avance du pion f est insuffisante : 11. f4, b5 ; *12. f5,* Cxb3+ ; 13. axb3, b4! ; 14. Ca4, é5 ; 15. Cf3, Fb7 et les Noirs sont bien.

d) Une autre possibilité est le sacrifice thématique ; 14. Cf5 illustré l'an dernier dans la partie *Ehlvest-Tischbierek* à Leningrad : 14..., éxf5 ; 15. Cd5, Dd8 ; 16. éxf5, Fb7 ; 17. f6, gxf6 ; 18. Th-é1, Fxd5 ; 19. Txd5, *Tg8 ; 20.* h4, *Tç8 ; 21.* f4, *Rf8* ; 22. Rb1, Tg6! qui se termina après une longue et difficile lutte par la nullité.

é) Roquer est ici très dangereux pour les Noirs : 14..., 0-0 ; 15. g6!, hxg6 ; 16. h5! ; *si 14...,* Cç5 ; 15. h5, b4 ; 16. Ca4 et si 14..., Fb7 ; 15. h5!, b4 ; 16. Ca4, Fxé4 ; 17. f3, Fb7 ; 18. g6!

f) Kasparov recommande 15. Ca2!, Fb7 ; 16. h5!

g) 16. Cxç5 ferait perdre au C blanc la case d4 après *16..., dxç5.* Les Blancs ne doivent pas perdre de temps ; la rapidité de leur attaque doit forcer les Noirs à la défensive.

h) Kasparov propose pour les Noirs les complications 16..., Fd7 ; 17. g6, Cxb3+ ; 18. Cxb3, Fxa4 ; 19. gxf7+, Rxf7 ou 16..., Fd7 ; 17. Rb1, Fxa4 ; 18. bxa4, Cxa4 ; 19. g6, Ff6 ; 20. gxf7, Dxf7 ; 21. *Dç4, 0-0! qui* donnent aux Noirs des possibilités qui n'existent pas avec la suite 15. Ca2.

i) Si 17..., Cxé4 ; 18. Fb6 ; si 17..., Cxb3+ ; 18. Rb1, Fxf5 ; 19. éxf5, *Cç5 ;* 20. Fxç5, dxç5 ; 21. f6!

j) Les Noirs ont gagné un pion mais sont bien en infériorité positionnelle sur l'aile -R et au centre.

k) Contrairement à leur adversaire, les Blancs disposent de deux T.

l) Avant la menace 24. Fç5.

m) Le R ne peut rester ainsi, interdisant la communication des T. Cependant le roque ne le met plus à l'abri.

n) 27..., Dxd6 ; 28. Dxd6, Fxb4 ; 29. Dxé5 ou 29. Fb6 ne peuvent sauver les Noirs.

o) Ou 29..., Tf-ç8 ; 30. b4!

p) Si 31..., Dd8 ; 32. Fxé5!

q) Si 32..., Dxg4 ; 33. Dxf6+ et 34. Fxb8.

r) Très joli. Si 37..., Fxé5 ; 38. Tg8+!, Dxg8 ; 39. Dxé5+.

s) Une belle partie qui se termine en beauté. Si 39..., Fxg7 ; 40. Txé8+ suivi du mat.

SOLUTION DE L'ÉTUDE Nº 1123

G. ZAKHODIAKIN, 1931

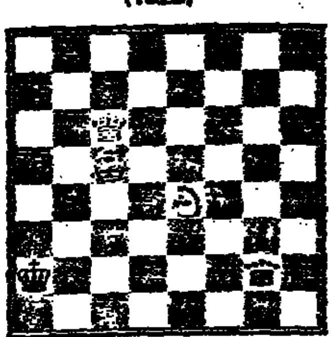
(Blancs : Rd4, Fd3, Pg5. Noirs : Rh8, Ca8.)

1. Rç5 (menaçant 2. Rç6), Cç7 ; 2. Rd6, Cé8+ ; 3. Ré7, Cg7 (si 3..., Cç7 ; 4. Rf7 suivi de l'avance du pion g5) ; 4. Fg6!, Rg8 ; 5. Ff7+!, Rh7 (si 5..., Rh8 ; 6. Rf6) ; 6. Rf6, Rh8 ; 7. Ré5! une manœuvre étonnante, Rh7 ; 8. Ré4!, Rh8 ; 9. Rf4, Rh7 ; 10. Rg4, Rh8 ; 11. g6! gagnant le C et la partie.

ÉTUDE

R. RETI

(1925)



BLANCS (3) : Rç5, Dç6, Cé4.
NOIRS (3) : Ra2, Dg2, Pg3.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

Nº 1122

Exploitation d'une main longue

A partir du moment où l'adversaire avait deux atouts imprenables, *il fallait... «que tout passe* et que rien ne casse» pour réussir le contrat.

	♠ A 9 3 ♡ R 7 6 ♢ A V 5 ♣ A 9 5 4	
♠ D 4 ♡ D 10 5 3 ♢ D 7 6 ♣ D V 8 3	N / O E / S	♠ V 10 6 5 ♡ V ♢ R 10 8 4 3 ♣ 10 7 2
	♠ R 8 7 2 ♡ A 9 8 4 2 ♢ 9 2 ♣ R 6	

Ann. : O. donn. Pers. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Passe	1 SA	passe	2 ♣
passe	2 ♢	passe	3 ♡
passe	4 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé la Dame de Trèfle pour le 2 d'Est, le déclarant a pris avec le Roi de Trèfle, puis il a tiré le Roi de Cœur et il a rejoué le 6 de Cœur sur lequel Est a défaussé le 5 de Carreau. *Comment Le Dentu, en Sud, a-t-il gagné* QUATRE CŒURS contre toute défense ?

Réponse :

Il semble qu'il y ait plusieurs possibilités de faire dix levées, mais elles sont vouées à l'échec contre une bonne défense. En revanche, il y a une ligne de jeu assez simple et qui *fonctionne* si Ouest a la distribution 2-4-3-4 avec notamment quatre Trèfles (comme on peut le prévoir puisque Est, qui a fourni le 2, doit avoir normalement trois Trèfles).

Si Ouest n'a pas Roi et Dame de Carreau, il ne pourra pas empêcher Sud *de couper un Carreau et deux Trèfles.* Voici le déroulement du coup : après avoir pris avec l'As le second tour à Cœur, Sud a joué le 9 de Carreau et a fourni le Valet du mort. Est a pris et a continué Trèfle pour le 6 de Sud et l'As du mort. Sud a alors *coupé une première fois* Trèfle et est remonté au mort grâce à l'As de Carreau, puis, après avoir coupé un Carreau, *il a tiré le Roi* de Pique et l'As de Pique et *il a coupé le dernier Trèfle* afin de faire dix levées.

Remarque : *si au premier tour à* Carreau Ouest fournit un gros honneur à Carreau, le déclarant doit prendre avec l'As de Carreau et re*jouer* le *Valet de Carreau* en espérant qu'Ouest n'a pas l'autre gros honneur à Carreau. Est prendra, et le coup se déroulera comme dans le cas précédent où Sud a fait trois coupes.

Chassé-croisé à Biarritz

C'est sous ce terme imagé que l'on désigne un coup technique qui étonne toujours ceux qui n'en connaissent pas le mécanisme. En voici une illustration. La donne a été distribuée à Biarritz en 1983 au cours des tournois de repêchage de la Coupe Rosemblum.

	♠ 2 ♡ R V 7 ♢ 10 6 3 ♣ A D 8 6 4 2	
♠ 10 9 5 3 ♡ 2 ♢ A V 7 5 4 2 ♣ 9 5	N / O E / S	♠ 7 ♡ D 10 9... ♢ D 8 ♣ R 3
	♠ A R D V 8 6 4 ♡ A ♢ R 9 ♣ V 10 7	

Ann : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	1 ♣	3 ♡	3 ♠
passe	4 ♣	passe	4 SA
passe	5 ♢	passe	6 ♠...

Ouest a entamé l'As de Carreau et a rejoué le 4 de Carreau pour le 6 *du mort* et la Dame d'Est. *Comment Saporta, en Sud, a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A PIQUE contre toute défense ?

Note sur les enchères

La main de Nord est trop faible pour ouvrir, et il faudrait la Dame de Cœur au lieu du Valet ou le Valet de Trèfle au lieu du 8 de Trèfle pour que l'ouverture soit correcte.

COURRIER DES LECTEURS

Le joyau d'Avignon (1117)

«*J'ai cru d'abord ce problème très facile,* écrit Sutro (Paris), *jusqu'au moment où j'ai découvert que la contre-attaque à Cœur semblait le rendre infaisable. Mais, au bout de vingt minutes, j'ai trouvé la position finale.*» Le squeeze par la coupe est effectivement un des coups les moins visibles et un des plus jolis.

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble®

Nº 215

Un Robert avantageux

Nº	TIRAGE	SOLUTION	RÉF.	PTS
1	AEHISTV			
2	ABERRTU	HATIVES	H 4	84
3	ABNOQRV	REBUTERA	9 G	65
4	ADILRRY	NOVA (a)	8 L	34
5	LR+EEJP?	DRAYAI	5 D	32
6	EER+QSTU	J(A)LAP (b)	F 2	35
7	EOORST?	TRUQUEES	J 5	86
8	AEILNSU	S(H)OOTERA	O 1	74
9	CEENNOS	ALUNISSE	12 D	68
10	FILMMNU	SENECONS (c)	1 H	89
11	MMNU+AFO	FIL	11 D	23
12	MO+EGINW	ENFUMA	11 J	24
13	EGIM+EIX	WON	13 B	30
14	M+AADKST	EXIGEAI	3 A	34
15	DMT+EEGI	KAWAS (d)	B 11	46
16	DMT+EEHP	EXIGE	B 2	34
17	DEM+ELUZ	APHTE	0 11	39
18	DEM+ADLL	USEZ	15 A	69
19	ADDL+MOR	MALE	14 A	28
20	DDLO+BTU	AMER	A 1	24
21	BLT+CI	DODU	A 6	21
22		SHOOTERAI	O 1	19
			Total	958

(a) du verbe *nover*, ou étoile nouvelle (pl. : *novae*) ; *(b)* plante purgative américaine ; *(c)* (mauvaise) herbe ou arbre ; *(d)* STEAK, A1 perd 1 point.

Résultats non communiqués.

Pour compenser la publicité gratuite que nous faisons, semaine après semaine, à la maison Larousse, nous allons aujourd'hui vous vanter les mérites du nouveau Grand Robert. Ce dictionnaire de langue en neuf volumes a repris toute la matière de son aîné, datant de 1950-1964, et offre, en plus : la prononciation, l'étymologie, la date d'apparition dans la langue, des citations récentes (allant jusqu'à Patrick Modiano), plus des milliers de mots supplémentaires, généralement scientifiques ou « non-conventionnels ».

Prenons par exemple le mot « robert » (= sein), que vous ne devez pas jouer au scrabble puisqu'il est absent du P.L.I. Par rapport à l'ancien, le nouveau Robert donne la date de la première apparition (1928), une précision sur l'étymologie (biberon Robert, *mis en vente en 1888*), *et une citation de Frédéric Dard : « La servante aux roberts avantageux annonce son sourire Colgate ».*

Quant au scrabbleur, il profitera du caractère « analogique » de l'ouvrage pour systématiser ses connaissances. Ainsi, à l'entrée chien, *il trouvera la liste des races suivantes : AIREDALE, terrier à poil dur (une anagramme à trouver dans Pialat, pas dans Robert) – BARBET, à poil long – BEAGLE, basset (1 ana) – BICHON, petit, à poil long – BOXER, voisin du dogue et du bouledogue – CARLIN, petit dogue – CLABAUD, qui CLABAUDE, c'est-à-dire qui aboie mal à propos – COCKER, aux oreilles pendantes – COLLEY, berger écossais – DOBERMAN, de garde (1 ana.) – GRIFFON, d'arrêt – HAVANAIS, petit et blanc – MALINOIS, berger belge (1 ana.) – MASTIFF, dogue trapu – POINTER, d'arrêt (2 ana.) – RATIER-SETTER, d'arrêt – SHETLAND (chien favori de Stendhal ?) – SLOUGHI, lévrier africain – TECKEL, basset musclé. Autres mots « canins » : DINGO (1 ana.) et OTOCYON (1 ana. du pluriel), sauvages – CLÉBARD et CLEBS – HARDER, attacher en meute et ROUVIEUX, gale sur le dos du chien. Manquent à l'appel : BARZOI et WHIPPET, lévriers respectivement russe et anglais – SAMOYÈDE, chien blanc de traîneau, et CORNIAUD, mâtin (1 ana.) ou CORNIOT. Désormais, vous ne pourrez plus jeter votre langue au chien, comme disait Mme de Sévigné.*

Club de Seclin, première manche. Mai 1984. Tournois à l'école Paul-Langevin, le vendredi à 20 h 15. (Homologable le 12 mai 1985.)

Utilisez un cache afin de ne voir que le premier tirage. En baissant le cache d'un cran, vous découvrirez la solution et le tirage suivant. Sur la grille, les rangées horizontales sont désignées par une lettre de A à O ; les colonnes, par un numéro de 1 à 15. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, il est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

Le dictionnaire en vigueur est le Petit Larousse illustré (PLI) de l'année.

Solution des anagrammes : DÉLAIERA – GALBÉE – DÉNOMBRA – MONILIAS – PONTIER, POTINER – DIGON – COTOYONS – CONDUIRA.

● Tournois homologables de juin. Le 9, Saint-Jean-de-Luz. Tél. (59) 23-13-67. – Saint-Étienne (77) 25-42-32. Les 15 et 16, Metz, individuel et paires (8) 775-34-05. Les 29 et 30, Montrouge (1) 336-80-62.

MICHEL CHARLEMAGNE.

● *Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, FFSc, 96, boulevard Pereire, 75017 Paris.*

MOTS CROISÉS

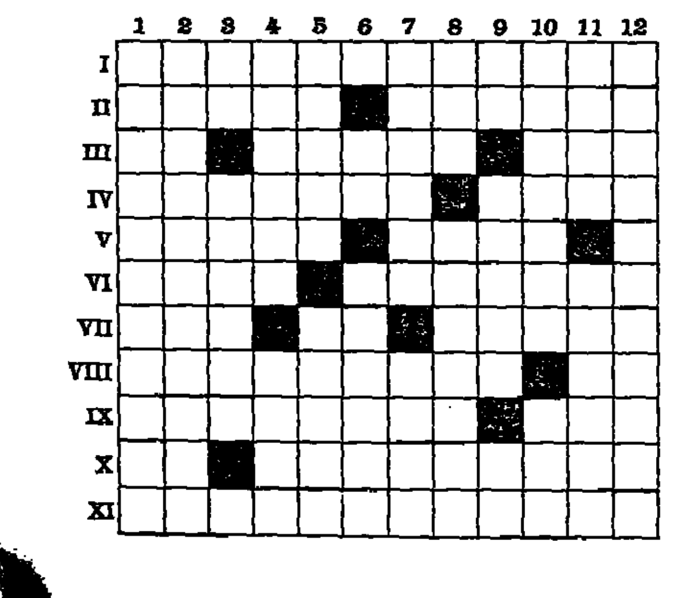
Nº 353

Horizontalement

I. Tient salon dans vos salons. – II. Stupéfiant. Elle promet un fameux combat. – III. Voyelles. Ne manque pas de piquant. Coulée verte. – IV. Vieux croûton. Plume sans tête. – V. Mousse. Bout d'un vieil os. – VI. On eut longtemps le culte de sa personnalité. Se servent. – VII. Fait soigné. Un petit air de fête. Petit arbre. – VIII. Ne manque pas de mobilité. Pronom. – IX. Elle permet de tenir le cierge. Il peut vous habiter, ou alors on en fait. – X. Pour le dessin. Ils passaient pour modérés et d'ailleurs ils viennent de virer à droite. – XI. Babilleur anti-Babel.

Verticalement

1. Ce que prône le I aboutira chez lui. – 2. Nets. – 3. Participe. Met au parfum. – 4. On les aime bien, s'ils sont petits et passagers. Il veut arriver, même s'il n'est pas dans son élément. – 5. Ne *manque pas* d'acidité. Sans coup. – 6. C'est un jeu. C'est qu'on lui aura porté de sales coups. – 7. C'était un savant, pas un saltimbanque. Pas bien savant, celui-là. – 8. Pour le précédent. Laissent une trace. – 9. Note de bas en haut. On y la boit de bas en haut. A chercher chez la dinde. – 10. Toujours à la corbeille. Agis. – 11. Dieu. Ecrivent tout, d'une manière ou d'une autre. – 12. Gâtée par les dieux.



SOLUTION DU Nº 352

Horizontalement

I. Frémissement. – II. Laminoir. Par. – III. Eminent. Cuva. – IV. Xéres. Egacen. – V. Artisanats. – VI. Batait. Mig. – VII. It. Imaginent. – VIII. Las, Alêne. Oi. – IX. Immobile. Duo. – X. Taillée. Joan. – XI. Engrènements.

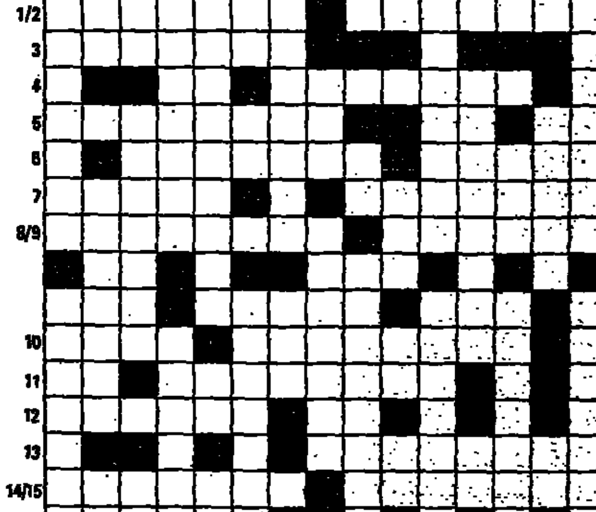
Verticalement

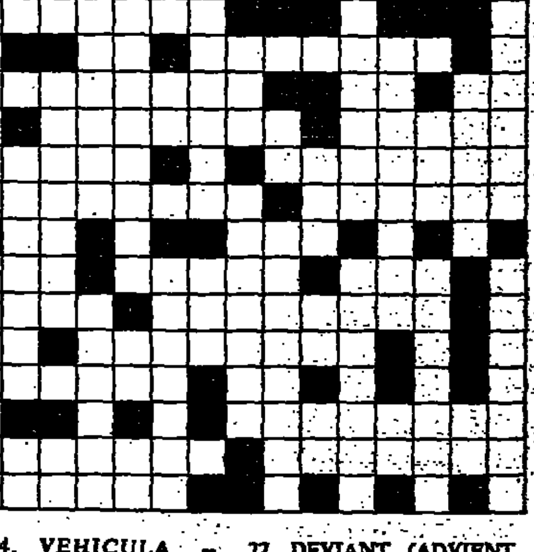
1. Flexibilité. – 2. Rame. Atamam. – 3. Emirat. Smig. – 4. Minerai. Olr. – 5. Inestimable. – 6. Son. Italien. – 7. Sites. Gelée. – 8. Er. Gamine. – 9. Canine. Je. – 10. Epuçage. Don. – 11. Navet. Nouat. – 12. Transitions.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

Nº 353





Horizontalement

1. INOORTU. – 2. CEEHORU. – 3. COORSTU. – 4. EINOOSZ. – 5. DEEMOPRT. – 6. HINOORS. – 7. AABEILM (+ 1). – 8. EEEERTTZ. – 9. CDEIIN. – 10. EEGINORR. – 11. AEEHIPTT. – 12. AEESTX (+ 1). – 13. BEIMNOSS. – 14. ADERSTT. – 15. AAEILNU. – 16. AESTTU (+ 1).

Verticalement

17. ADEGNOT. – 18. ADENRST (+ 1). – 19. AANOTUX. – 20. EEHNRST (+ 1). – 21. ENORRTU (+ 1). – 22. AAAHNT. – 23. EEINOORTT. – 24. DEEEPRR. – 25. DEIOOPS. – 26. EHINSTZ. – 27. AEGILNOR (+ 1). – 28. AHIINTU. – 29. BEELMRT. – 30. AADELORS. – 31. AFINSTU. – 32. EEEOPRS (+ 1). – 33. DEEENNV.

SOLUTION DU Nº 352

Horizontalement

1. CAMISARD. – 2. EUMENE. – 3. ERUCTAS (ACTEURS, CREUSAT, CURATES, CURETAS, RECUSAT). – 4. VEHICULA. – 5. IPSEITE. – 6. NANTAISE (ANTENAIS, NEANTISA, ANEANTIS). – 7. ANISER (ANIERS, ARIENS, ARSINE, INSERA, NIERAS, RAINES, RENAIS, RENIAS, RESINA, SERINA). – 8. LOADER. – 9. TACAUD. – 10. CELEES. – 11. GLAVIOT. – 12. PETONCLE. – 13. AGNATHE. – 14. CYNIPIDE. – 15. EDITEUR (ERUDITE, ETUDIER, REDUITE, TIEDEUR). – 16. REMERES. – 17. LIERNE.

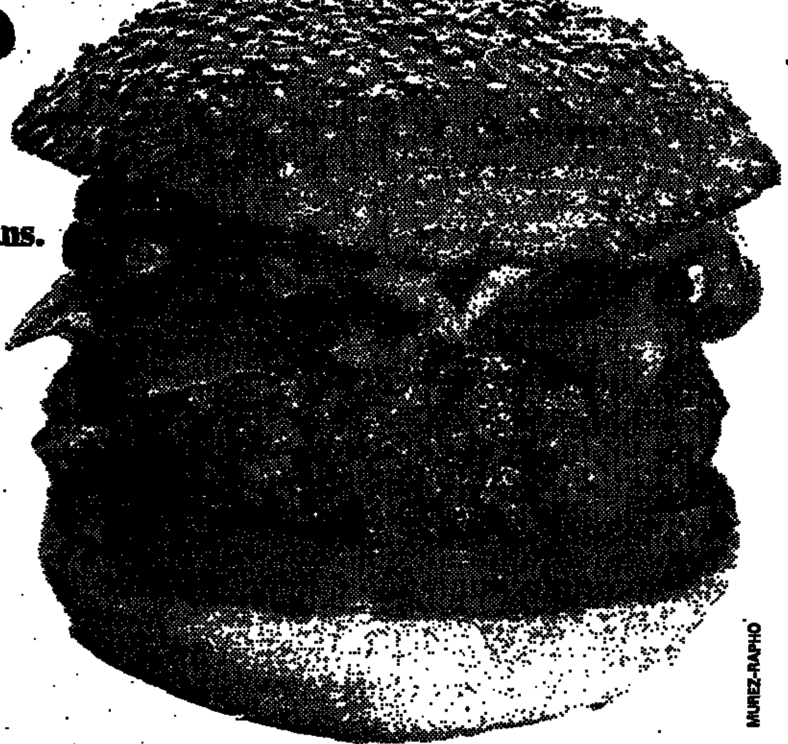
Verticalement

18. CEVENOL. – 19. GLAIEUL. – 20. MAHONIA. – 21. ANNUITE. – 22. DEVIANT (ADVIENT, DEVINAT, EVIDANT, VENDAIT). – 23. SACRALE (RECALAS, CALERAS, LACERAS). – 24. OPHIURE. – 25. RELISE (LISERE, REELIS, RELIES, SERIEL). – 26. DRAPENT (PERDANT). – 27. ACRONYME. – 28. ECHEANCE. – 29. ALACRITE (CALERAIT, CALTERAI, ECLAIRAT, LACERAIT, LACTAIRE, RECALAIT). – 30. MANTIQUE. – 31. LIPASE (EPILAS, LAPIES, PALIES, PELAIS, PLAIES, PLAISE). – 32. DEVETIS. – 33. EMPERLE. – 34. APHELIE.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Chicago Burger

McDonald a trente ans.


MUREZ-RAPHO

LE clown Ronald McDonald, aussi connu des enfants américains que le Père Noël, *devenu le symbole de* la plus grande chaîne de restauration industrielle du monde, fête ses trente ans. Et il continue de grandir, ouvrant chaque année cinq cents restaurants nouveaux dans le monde.

De son quartier général de Desplaines, dans la banlieue de Chicago, où même les cadres du plus haut rang sont tenus de suivre les cours de la célèbre « hamburger university » *avant de prendre* leur poste, des ventes de plus de 10 *milliards* de dollars sont contrôlées. Mais les actionnaires de McDonald ne sont concernés que par un chiffre d'affaires de 3,5 milliards de dollars et... *385 millions* de dollars de bénéfices. Car la chaîne repose sur l'association de restaurateurs sous franchise, qui payent à la maison mère une redevance annuelle sur les résultats et sur le savoir-faire qu'ils utilisent.

McDonald ne produit rien, chacun de ses contractants étant libre de s'approvisionner là où bon lui semble, pourvu qu'il puisse répondre aux contrôles de qualité de la maison mère. Les dirigeants de McDonald attribuent leur succès *au fait qu'ils traitent* exclusivement avec des restaurateurs de métier, et non avec de simples investisseurs qui confieraient à d'autres le soin de gérer leur *magasin*.

Le fait est que la firme de Desplaines est l'une des rares à avoir annoncé pendant quatre-vingts trimestres consécutifs jusqu'à présent des profits en *hausse*. *Chaque* jour, elle nourrit 18 millions de personnes dans le monde, soit l'équivalent de la population totale de l'Australie et de la *Nouvelle-Zélande*, qui, quant à elles, cherchent peut-être à échapper à la menace atomique mais ne résistent nullement à l'attirance des fast-foods. Un restaurant de petite taille se doit de servir au moins cinq cents personnes à l'heure et de faire *un chiffre* de 1 200 dollars dans le même temps.

L'Europe, où McDonald dispose d'une chaîne de quelque cinq cents magasins, parmi les huit mille trois cents dans le monde, reste pour la grande firme américaine une zone de forte croissance, bien que la France, où ses *premières expériences*, au *début* des années 70, furent désastreuses, reste sa *bête noire*.

Le succès de la restauration rapide aux Etats-Unis a reposé sur le maintien d'une qualité satisfaisante et régulière à des prix abordables. Paradoxalement, la France, pays de la bonne chère, a abordé ce marché de la plus mauvaise *manière, sur l'initiative de* restaurateurs qui cherchèrent à réduire autant et parfois plus la qualité que le prix. Le risque était de faire disparaître ou s'amenuiser la clientèle. McDonald ne pouvait s'y résoudre. Ses premiers associés français, entre *1973* et 1981, n'échappèrent pas à la tentation du profit maximal, mais cela se termina par un procès à l'issue duquel lesdits associés *français durent verser 1,9 million* de dollars à McDonald pour le seul remboursement des frais de procédure et perdre la licence de la grande firme américaine.

A *la suite de ce démarrage* raté, McDonald ne dispose en France que d'une vingtaine de restaurants, tous récemment ouverts sous sa surveillance directe, alors *qu'en Grande-Bretagne elle en* a cent cinquante et plus de deux cents en Allemagne fédérale. Aux Etats-Unis, elle en a plus de six mille cinq cents. Ils s'adressent aux familles autant qu'aux jeunes. Peut-être parce que la plupart des *Américains ont grandi avec* McDonald? Et ils sont restés, comme chacun sait, de grands enfants.

NICOLE LEFEVRE.

Bon appétit, commissaire !

Les tables de Maigret.

DÉCEMBRE 1922 ! Un petit Belge qui n'avait pas vingt ans venait de *débarquer à Paris la veille*. Depuis sa ville de Liège natale, l'illumination de Paris c'était, pour lui, les Champs-Elysées. Il s'y précipita. Il n'enregistra, ce soir-là, que *« cette lumière tamisée au-delà de la large chaussée de pavés de bois luisant faiblement »*. C'était la devanture du *Fouquet's*. Et, dans l'œuvre de Simenon, le *Fouquet's* est cité bien des fois.

Quant à son immortel commissaire Maigret, on connaît ses amitiés gourmandes : ce sont les *bistrots familiers où l'on peut* s'arrêter au comptoir avaler un demi en vitesse ou paresser devant un anis puis s'installer au fond devant un de ces plats éternels qui ont nom andouillette, navarin printanier, fricandeau à l'oseille, côte de bœuf escortée d'un monceau de frites croustillantes.

En hommage à Georges Simenon viennent d'être honorées les premières « tables de Maigret ». *Une plaque* (la première se devait d'être au *Fouquet's*, bien sûr !) indiquera donc dans ces aimables bistrots parisiens la place que Maigret y aurait pu occuper. *Nous les célébrâmes*, nous régalant d'andouillettes et boudins, puis d'une mouclade (souvenir d'une enquête de Maigret en Charente), d'un navarin printanier et, après les fromages, d'un baba au rhum bien préparé par Ducloux, le chef du *Fouquet's*.

Mais voici la liste des premières « tables ». Un gourmet ne peut que *s'en réjouir* et aller, comme le commissaire, déguster : la tourtière paysanne du *Petit Tonneau* (20, rue Surcouf), le jambon à la crème de la *Ferme des Mathurins* (17, rue Vignon), les escargots du *Mouton Blanc* (40, rue d'Auteuil), les cochonnailles de la *Taverne Henri IV* (13, place du Pont-Neuf), l'omelette aux peaux de canard du *Restaurant du Marché* (59, rue de Dantzig), le cassoulet de *Chez Léon* (32, rue Legendre), le pâté de pommes de terre du *Bourbonnais* (29, rue Delambre) – n'oubIions pas que Maigret est né dans l'Allier !, – l'andouillette de *Chez Fred* (190 *bis*, boulevard Pereire), le coq au vin de *Chez Philippe* (106, rue de la Folie-Méricourt) et le saucisson chaud de *Chez Benoît* (20, rue Saint-Martin).

En attendant quelques autres « tables de Maigret », du côté de La Rochelle, *pourquoi pas* ? A Liège, bien sûr ! Bref, partout où le commissaire enquêta et su retrouver, dans ces petites « boîtes » traditionnelles, la cuisine de Mme Maigret. Jean Richard (le Maigret de la Télé), présent ce midi-là au *Fouquet's*, ne me contredira point : *« La cuisine, c'est le souvenir... »*

Pardon, la phrase n'est pas de lui, mais de Georges Simenon lui-même !

LA REYNIÈRE.

Les Tables de la Semaine

La Marée

Le départ du sommelier Pouteau, assez inélégant ; la disparition de ce grand restaurateur que fut Marcel Trompier... Il n'en fallait pas plus pour alerter les méchantes langues : la Marée ne serait plus la Marée. Pourtant, il suffisait de réfléchir : le chef, Gérard Rouillard, est là depuis des lustres, le personnel de salle souvent plus ancien encore, de *l'aimable vestiaire à la souriante* caissière. Et Babette Trompier, sa compagne, participait avec Marcel depuis toujours à la bonne marche de la maison. Ajoutons-y l'arrivée d'Eric, le fils, jeune tête solide.

Avec la *même* carte de coquillages, crustacés et poissons dominant *quelques mets carnés*, les merveilleux desserts du pâtissier et la *carte des vins d'une* grande richesse, du margaux 1928 au cheval blanc 1934, des lafite 1949 au latour 1953, années de gloire.

● **La Marée, 1, rue Daru (8e), tél. 227-59-32. Fermé samedi et dimanche. Comptez 500 F.**

Chez Gramond

Le restaurant de la pérennité et du classicisme intelligent. M. Gramond passe de la salade de langue confite à la marinade de sardines fraîches, du filet de sole Newburg à la canette de Vendée aux navets, du navarin d'agneau à la glace aux marrons glacés. J'aime, justement, que chaque saison ramène ici ces *plats généreux et sincères*, et qu'en attendant le gibier ce *soient aujourd'hui* les asperges dans une vinaigrette au cerfeuil qui nous régalent.. Belle cave.

● ***Chez Gramond*, 5, rue de Fleurus (6e), tél. 222-28-89. Fermé dimanche et lundi. *Compter* 150 F.**

La Porte fausse

Cuisine de femme et cuisine niçarde, c'est-à-dire niçoise, au *carré*, de la tomate anchoïade à la soupe au pistou, du gratin de *polenta à la daube ; des* cannellonis « maison » au tian de sar*dine ; des petits farcis au mes*clun à la potée de pois chiches suivant le marché. Vous ne pouvez pas ne pas goûter au vin de Bellet, le terroir du terroir par excellence.

● **La Porte fausse, 72, rue du *Cherche-Midi (6e)*, tél. 222-20-17. Fermé dimanche et lundi. *Compter* 150 F.**

Marcus en poche

A la suite de notre enquête sur les guides du 4 mai, M. Patrick Arfi, directeur des Editions Marcus a tenu à faire les précisions suivantes sur la collection « Guide poche-voyage » :

« Née en 1965, la série des guides Marcus a été la première en France à proposer des ouvrages touristiques pratiques tant par le format de poche que par leur contenu directement utilitaire. Histoire, géographie, économie, sociologie, gastronomie, art, renseignements pratiques, itinéraires, centre d'intérêts, etc. sont présentés comme des informations sur un ton non encyclopédique et en écartant toute subjectivité d'auteur. Toutes les questions du voyageur y ont réponse.

» Chacun des guides de villes, de pays, ou de régions sont rédigés, revus et corrigés par les meilleurs spécialistes, de l'universitaire au journaliste en passant par le voyagiste ou par... l'auteur de guides d'autres collections. Inutile de préciser que les rédacteurs se rendent fréquemment sur place compléter et vérifier leurs informations.

» Imités depuis, en France, par de multiples collections, (preuve d'intérêt par la formule) les Guides Marcus sont également édités en anglais, en allemand, en espagnol, en flamand...

» Les spécialistes du voyage, journalistes touristiques, voyagistes, compagnies aériennes, offices du tourisme, écoles de tourisme, accompagnateurs, ne s'y sont pas trompés en recommandant dans leurs articles, catalogues, brochures, programmes scolaires..., les Guides Marcus. Ils font d'ailleurs partie des centaines de milliers de voyageurs qui chaque année incluent les Guides Marcus dans leur nécessaire de voyage au même titre que leur brosse à dents. »

Maison

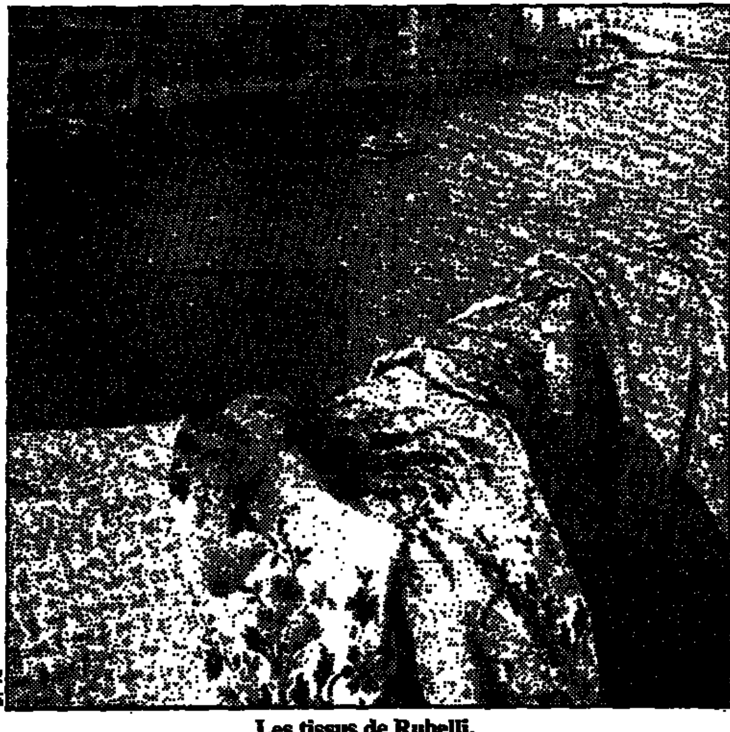
Fête des tissus à Venise

C'EST à Venise qu'a abouti, au *treizième siècle*, la route de la soie. Jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, cette fibre précieuse y fut utilisée pour fabriquer des tissus, diffusés dans toute l'Europe. En *1858*, un Vénitien du nom de Lorenzo Rubelli reprend la tradition de ces tissus de prestige.

Quatre générations se sont succédé et, aujourd'hui, Alessandro Rubelli continue cette double activité de tissage et d'édition. Dans un atelier de Venise, des ouvriers utilisent toujours des métiers à bras pour faire (à raison de 1 mètre par jour) des velours à dessins tirés de documents anciens ; *ils sont destinés à la* restauration de palais et de musées. A Florence sont tissés des jacquards contemporains à base de soie, de coton et de lin, tandis que de la nouvelle usine de Côme sortent des imprimés sur soie ou sur coton.

Tradition oblige : le siège social de Rubelli est situé sur le Grand Canal de Venise, dans le palais Corner Spinelli, Paul Bidault y inspire et coordonne les nouvelles collections, vendues en Italie et à l'étranger. En 1975, une filiale française de Rubelli a été créée à Paris ; sa salle d'exposition, ouverte au public, est à Saint-Germain-des-Prés, au 6 *bis*, rue de l'Abbaye.

A Venise, comme chaque année, vient d'être célébré un véritable Festival des tissus. Sous le nom d'Incontri, un salon réservé aux *décorateurs* et aux détaillants réunit les éditeurs-créateurs de tissus les plus prestigieux. Ce sont en majorité des Italiens, et quelques étrangers parmi lesquels des Français, dont Deschemaker, Nobilis et Romanex.


D.R.

Les tissus de Rubelli, au balcon de son palais sur le grand canal à Venise.

Pour sa cinquième édition, Incontri avait choisi le cadre Belle Epoque de l'Hôtel Excelsior, au Lido.

De l'ensemble des tissus exposés, *tous de haut de gamme*, se dégagent les nouvelles tendances de la décoration. Les rayures sont omniprésentes : ponctuées de motifs « chenillés » sur un tissu en soie et laine (Fedi Cheti), disposées sur un fond moiré en soie et lin (Marcato) ou d'aspect rustique, sur des toiles Jacquard en lin et coton de Rubelli, inspirées des bâts très colorés des ânes de Sardaigne

Le cachemire se renouvelle, en jacquard rehaussé de croisillons pastel chez T. & J. Vestor pour Missoni, ou à grands motifs imprimés sur un piqué de coton *donnant un bel effet de matière* (Etro). A noter l'apparition de motifs floraux géants, en particulier de grandes tulipes roses ressortant sur un fond gris perle d'aspect froissé (Borghi) ou un bouquet de tons éclatants en surimpression d'un madras, dans la ligne Valentino Piu chez Bises. Dans toutes les collections, on remarque une dualité de tons *forts (rouge, violet, vert cru) et* de couleurs solaires, de l'orangé à la terre dorée.

JANY AUJAME.

Les coureurs épris de boissons

Les glucidiques d'effort font un malheur.

BOIRE va être l'une des principales préoccupations des quelque 15 000 coureurs qui vont s'élancer dimanche pour le traditionnel marathon de Paris. Pour étancher leur soif et refaire le « plein d'énergie », on leur propose une gamme de plus en plus vaste de « *potions magiques* ».

En 1984, les Français ont acheté entre sept et huit millions de canettes de boissons glucidiques d'effort. Comment ? Vous ne connaissez pas ces merveilleux breuvages ? Mais si, voyons. Souvenez-vous, à la télévision, avant et après les matches de football, ces publicités vantant les mérites d'Athlon ou d'Isostar. Vous y êtes ? Peut-être vous êtes-vous demandé quel goût pouvaient avoir ces potions magiques des temps modernes ? Ne reculant devant aucun sacrifice, nous l'avons fait pour vous. De prime abord, on se dit que ça ressemble à un citron pressé peu sucré. Puis, tout doucement, insidieusement, s'installe un arrière-goût légèrement médicamenteux, à vrai dire ni très désagréable ni franchement mauvais.

Vous avez à votre disposition, moyennant finances, toutes sortes de conditionnements : la canette métallique, style soda américain ; la mini-brik de concentré ; et enfin, le petit dernier, le litre « plastishield » en verre allégé enveloppé de PVC. Il existe aussi – et c'est le cas de XL 1 ou d'Enerday – des sachets contenant de la poudre que vous diluez vous-même dans de l'eau. Chaque marque – nous en avons recensé une bonne quinzaine – se distingue de ses concurrentes par un petit « plus » : ici, ce sera du magnésium, là ce sera du concentré de jus de pamplemousse, pour un autre ce sera de la farine de guar, ou encore de la vitamine B 1, du kola, du calcium, etc.

Un point commun tout de même, mis à part l'eau, la présence de sucre (sous forme de glucose ou de fructose) et de sel.

Le chiffre d'affaires de ces « *boissons d'effort* » est en constante progression. Jugez plutôt : 43 millions de francs en 1982, 72 millions en 1983 et 84 millions en 1984. Soit une augmentation de 97 % entre 1982 et 1984.

Le grand ancien, le pionnier, celui que l'on respecte, c'est XL 1. « *Un produit mis au point au début des années 70 par une équipe de scientifiques norvégiens* », précise le docteur J.-P. de Mondenard, un spécialiste de médecine du sport. Aujourd'hui, en France, deux produits se taillent la part du lion : Athlon, une sous-marque d'Evian, avec 65 % du marché, et Isostar, un produit suisse de la firme Wander, qui rafle la quasi-totalité des 35 % restants. Mis à part la publicité « classique », à la télévision ou dans la presse écrite, l'autre grand « truc » pour « promotionner » le produit, c'est la sponsorisation. A moi les Girondins de Bordeaux, à toi Francesco Moser, etc. En terme de marketing, cela s'appelle une « opération de terrain » quand on commandite une grande manifestation comme le marathon de Paris (cette année, ce sera de l'Athlon et de l'eau d'Evian pour tout le monde) et une « caution » quand une équipe ou un sportif accepte de se laisser photographier en train de boire une canette de potion magique. « *On crédibilise ainsi notre produit*, précise un spécialiste de marketing. *Bien sûr, de temps en temps, il nous arrive de verser un complément financier. Mais seulement aux grandes équipes.* » A titre d'exemple, voici la liste des « *plus grandes cautions d'Athlon* » : CSP Limoges, Stade Français, MBC Mulhouse, Racing Paris, Tours (basket-ball) ; la Fédération française de jeu à XIII (rugby) ; AS Grenoble, Arago Sète, LUC Montpellier, USM Wittenheim, Saint-Nazaire (volley-ball) ; équipe de France, Bordeaux, Montpellier (football) ; Lille Université Club (handball) ; C. Roger-Vasselin, G. Forget, L. Courteau, M. Willander (tennis).

PRESSE SPORT

Mais au fait, ça sert à quoi une boisson glucidique d'effort ? Un retour de quelque soixante-dix ans en arrière permettra de mieux comprendre. 1912, marathon des Jeux olympiques : le Portugais Lazzaro meurt d'une déshydratation pendant la course. 1960, Rome : pendant les 100 kilomètres contre la montre, le cycliste Kurt Jansen meurt lui aussi de déshydratation. C'est que pendant longtemps, très longtemps, on a cru que le fait de boire durant une course « coupait les jambes ». On attendait de « mourir de soif » pour se décider, en dernier recours, à avaler quelque chose. En trop grande quantité et trop vite. Résultat, l'évacuation gastrique ne se faisait plus, l'appareil cardio-vasculaire souffrait de « trop-plein » et, immanquablement, les jambes devenaient lourdes. C'est le légendaire marathonien éthiopien Bikila qui, un des premiers, a donné l'exemple en s'arrêtant pour boire au trente-troisième kilomètre du marathon olympique de Tokyo en 1964, avant de gagner la course.

Aujourd'hui, tous les spécialistes de médecine sportive sont unanimes à reconnaître l'importance d'une réhydratation régulière avant et pendant l'effort. C'est ainsi qu'on a vu apparaître, sur les parcours des marathons, des postes d'épongement tous les 2,5 kilomètres et des postes de ravitaillement tous les 5 kilomètres. On conseille de boire à peu près 250 millilitres toutes les vingt minutes. Cela dit, que faut-il boire ? « *De l'eau sucrée avec une pincée de sel convient parfaitement* », explique Jean-Pierre de Mondenard. Du sucre, mais pas trop. A moduler en fonction de la température ambiante : moins de 30 grammes par litre quand il fait plus de 25 °C, environ 70 grammes par litre quand il commence à faire froid, au-dessous de 10 °C. En pratique, cela donne dix morceaux de sucre dans un bidon d'un litre quand il fait froid et dix morceaux de sucre dans un bidon de trois litres quand il fait chaud. De l'eau pour réhydrater et du sucre parce que, durant un effort de longue durée, on consomme du glucose. « *Par contre, la querelle entre sucre d'élimination rapide et sucre d'élimination lente n'a pas de sens*, ajoute J.-P. de Mondenard. *En tout cas durant un effort. En effet, le glucose entraîne une reconstitution du glycogène musculaire, alors que le fructose se transforme en glycogène hépatique.* » Un pavé dans la mare des tenants du fructose. Quant à la petite pincée de sel, elle sert tout simplement à éviter la survenue de crampes et de coups de chaleur, l'apport en sodium prévenant la survenue d'une déshydratation intra-cellulaire. « *Allez dire aux gens qu'ils peuvent très bien se préparer eux-mêmes de l'eau sucrée*, poursuit J.-P. de Mondenard, *et ils vous diront que ça n'est pas sérieux. Tandis que présentées dans des emballages dernier cri, avec, imprimés sur la boîte, des termes aussi ronflants que vitamines B1, B6, B2, PP, C, magnésium, calcium, isotonique, etc., les boissons d'effort font beaucoup plus « pro ». Cela dit, si ces boissons peuvent être un moyen de faire boire les gens et d'éviter les accidents, alors pourquoi pas ?* », conclut J.-P. de Mondenard. Inutile d'insister sur le rapport qualité-prix. Au prix de l'eau du robinet...

Du côté des fabricants, le son de cloche est, on s'en doute, tout à fait différent. « *Des études scientifiques ont fait la preuve de l'efficacité de notre produit* », nous a-t-on répondu chez Athlon. Même chose chez Enerday, où l'on se flatte de vendre « *le produit anti-coup de pompe* ». Mais, préviennent tout de même les fabricants, il ne faut pas s'attendre à un produit miracle. « *Nous ne nous positionnons pas en tant que potion magique* », nous a confié l'un d'eux. En ajoutant que « *d'une chèvre, on ne fera jamais un champion* ».

FRANCK NOUCHI.

● Après les marathons courus dans les grandes villes, en prison, sur autoroute ou dans des banques, le Suisse Sylvain Saudan, surnommé « le skieur de l'impossible », se propose d'amener dans l'Himalaya une quarantaine de coureurs au cours de l'été. Objectif : passer de 2 700 à 5 000 mètres d'altitude en trois jours en courant chaque jour un marathon. Renseignements : le Taléfré, 74400 Chamonix.

Marathon bible

LE jogger qui a décidé de se lancer dans l'aventure du marathon est plus que n'importe quel autre sportif sujet à l'angoisse avant le moment décisif. Il sait, en effet, qu'il n'aura aucune excuse de nature technique à faire valoir en cas d'échec, à l'inverse du pratiquant d'une discipline technique comme le tennis. Du coup, il s'agit d'être en permanence à l'écoute de son corps pour évaluer son niveau de forme réel et moduler ses objectifs. Mais cette manière d'introspection apporte plus de sujets de doute que de satisfactions ou de certitudes.

Coureur de fond depuis plus de trente ans, Noël Tamini le sait bien. A tous les points d'interrogation qui lui ont défilé par la tête durant ces années de recherche de la perfection dans l'approche de la course, le fondateur de la revue suisse Spiridon apporte des réponses dans son dernier livre *Coureurs, si vous saviez...*

Il ne s'agit pas du énième ouvrage de vulgarisation sur l'art et la manière d'aborder un marathon ou une course de 100 kilomètres. Ce livre s'adresse à ceux, tous ceux, qui courent par plaisir et qui veulent en retirer encore plus de plaisir. C'est un merveilleux acte de foi dans la course à pied au moment où le doute a assailli la masse des joggers avec la mort du « papa » Jim Fixx (*le Monde* du 3 août 1984) et l'arrivée chancelante de la Suissesse Gabriela Scheiss-Anderson au marathon des Jeux olympiques de Los Angeles.

Première leçon de Noël Tamini : *rien ne sert de se « crever » à l'entraînement.* Il faut, au contraire, se ménager des temps de récupération suffisants pour permettre à l'organisme de ne pas souffrir. Deuxième leçon : il faut se fixer des objectifs qui sont autant d'étapes d'une progression. Troisième leçon : c'est le patrimoine génétique qui détermine les aptitudes de chacun à la course de fond, mais le plaisir et la motivation ont un rôle important aussi.

L'auteur fait ainsi table rase des préjugés qui empoisonnent trop souvent la vie du coureur. Rien n'oblige à brider sa sexualité. Rien ne prouve que l'échauffement est indispensable avant une épreuve de fond. Rien n'est plus mauvais que l'entraînement matinal...

C'est vraiment une bible que vient de produire Noël Tamini. On ne peut que recommander sa lecture.

A. G.

● *Coureurs, si vous saviez...*, de Noël Tamini, éditions Spiridon 1922, Salvan (Suisse), 278 p. illustrées.

Bon départ

LE *matin, en se réveillant*, consulter la météo et en particulier se renseigner sur le degré hygrométrique de l'air. S'il fait chaud – plus de 24 degrés Celsius – et si le degré d'humidité de l'atmosphère dépasse 65 %, il vaut mieux soit ne pas prendre le départ, soit se dire tout de suite que la grande performance ne sera de toute façon pas pour aujourd'hui. Ce type de conditions atmosphériques est au marathonien ce que le verglas est à l'automobile : un impératif, lever le pied. Lors du *dernier marathon de New-York* (*le Monde* du 30 octobre 1984), un Français de quarante-huit ans était mort, dans de telles conditions, d'un coup de chaleur.

Ensuite, dès le départ, il faut commencer à boire de l'eau sucrée légèrement salée. Régulièrement, c'est-à-dire environ 250 millilitres toutes les vingt minutes. Autre geste important, *s'éponger régulièrement* de manière à refroidir la peau et à favoriser l'évaporation de la transpiration. En règle générale, il faut *boire sans soif et manger sans faim*. Ou, si l'on préfère, ne pas attendre de recevoir des informations de son corps pour compenser les pertes. Plus il fait chaud, plus on a besoin de boire. Plus il fait froid, moins on a besoin d'eau. *Quant à la concentration en sucre du liquide*, elle doit être d'autant plus importante qu'il fait froid. Reste enfin *la température de la boisson : ni* trop glacée ni trop tiède. Juste fraîche, aux alentours de 10 degrés.

